

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

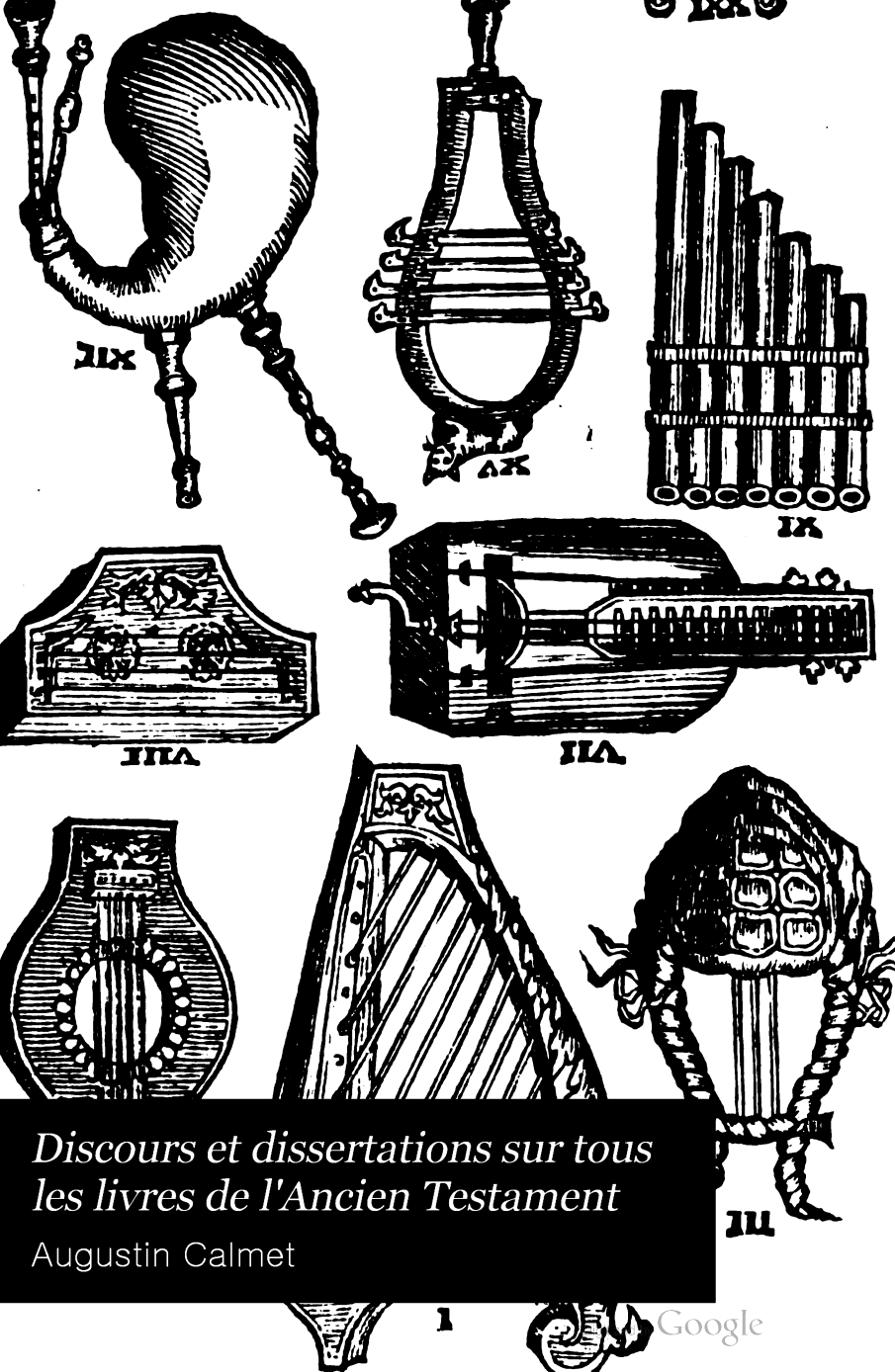

Discours et dissertations sur tous les livres de l'Ancien Testament

Augustin Calmet

Google

From the income of a
Book Fund for
French Judaica

Established by
Thomas B. Lemann
A.B., 1949, LL.B., 1952



Harvard College Library

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DISCOURS ET DISSERTATIONS SUR TOUS LES LIVRES DE L'ANCIEN TESTAMENT.

PAR LE R.P.D. AUGUSTIN CALMET, Religieux Benedictin de la Congregation de S. Vanne, & de S. Hydulphe.

TOME SECOND.

Contenant ce qui concerne les Paralipoménes, Eſdras, Tobie, Judith, Eſther, Job, les Maccabées, les Pſeaumes, les Proverbes de Salomon, l'Eccléſiaſte, & le Cantique des Cantiques.



Sur l'Imprimé

A PARIS,

Chez PIERRE ÉMERY, Quay des Auguſtins, au Coin de la ruë Giſt-le-Cœur, à l'Écu de France.

M. DCC. XV.

AVEC APPROBATION.

Digitized by Google

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY

11033

Digitized by Google

DISCOURS SUR LE QUATRIEME LIVRE DES MACCABÉES. *Pag.* 422.

DISSERTATION *sur le discours de Joseph, touchant l'empire de la raison*, 430

DISCOURS GENERAL SUR LES PSEAUMES. *Pag.* 437

Eloge des Pseaumes. Leur excellence, leur utilité; Ibidem.
Nom du Pseautier. Sa division. Ordre des Pseaumes entr'eux, 342
Auteur de la collection du Pseautier. Nombre des Pseaumes. 450
Authenticité du Livre des Pseaumes. Sujet, ou dessein de ce Livre. Prophéties touchant le Messie, pag. 450
Obscurité des Pseaumes. Diverses méthodes de les expliquer. 466
DISSERTATION *sur les titres des Pseaumes.* 475
DISSERTATION *sur Lamnatzeach.* 481
DISSERTATION *sur Sela.* pag. 489
DISSERTATION *sur ce passage du Pseaume* XXI. ℣. 18. *Ils ont percé mes pieds, & mes mains, &c.* pag. 497
DISSERTATION *sur les enchantemens des serpens, dont il est parlé au Pseaume* LVII. ℣. 5. p. 512
DISSERTATION *sur les Auteurs des Pseaumes*, pag. 528
DISSERTATION *sur le Texte, & sur les anciennes versions des Pseaumes*, pag. 549
Texte Hebreu des Pseaumes. Ibid.
Version des Septante Interpretes, & des autres Traductions Grecques. 555
Des Versions Latines des Pseaumes. 562
Des Versions Syriaques, Arabes & Ethiopiennes. 574
Des Paraphrases Caldaïques. 580

Digitized by Google

DISCOURS SUR LA POËSIE EN GENERAL

& sur celle des Hébreux en particulier.

PAR Mr. L'ABBÉ FLEURY. *Pag.* 587

DISSERTATION *sur la Musique des Anciens, & en particulier des Hebreux.* 606

DISSERTATION *sur les Instrumens de Musique des Hébreux.* 629

Instrumens à cordes. 635

Instrumens à vent. Trompettes, &c. 650

Diverses espéces de Flûtes, pag. 651

Differentes especes de Tambours, de Cymbales, de Sistres, &c. 659

DISSERTATION *sur les quinze Pseaumes Graduels.* 666

DISCOURS SUR LES PROVERBES DE SALOMON. *Pag.* 678.

DISSERTATION *où l'on examine si les anciens Legislateurs, & les Philosophes ont puisé dans l'Ecriture, leurs Loix, & leur Morale.* 690

DISCOURS SUR L'ECCLESIASTE. *Pag.* 713.

DISCOURS SUR LE CANTIQUE DES CANTIQUES. *Pag.* 721.

DISSERT. *sur les Mariages des Hebreux.* 736

Explication des Figures des Instrumens. 759

FIN DE LA TABLE DU SECOND TOME.

Digitized by Google

Digitized by Google





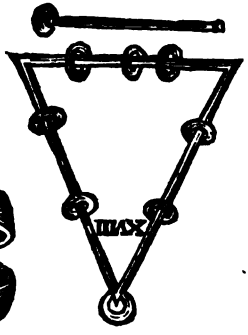



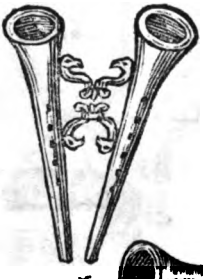

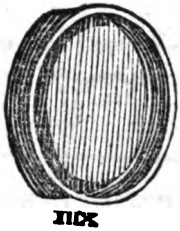



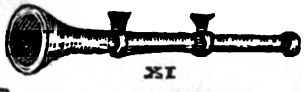





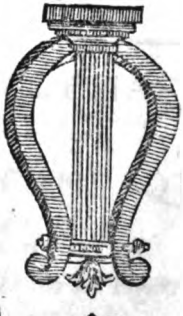

Digitized by Google



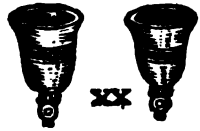











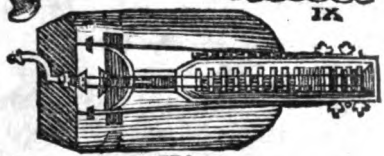

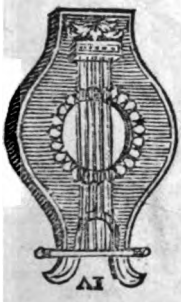





Digitized by Google

Digitized by Google

DISCOURS

SUR LES II. LIVRES

DES PARALIPOMENES.

LES anciens Hebreux ne faiſoient qu'un Livre des Paralipoménes. *a* Aujourd'hui dans les Bibles imprimées à leur uſage, ils les partagent comme nous, apparemment pour ſe conformer à la maniere dont nous les citons dans les Concordances, dont ils ont emprunté l'uſage des Latins. Ils intitulent ces Livres, *Les paroles des jours*, *b* ou les Annales, par alluſion à ces anciens Journaux, qui ſont ſi ſouvent citez dans les Livres des Rois : *Nonne hæc ſcripta ſunt in Libro verborum dierum ? &c.* Mais s'ils ont prétendu que ces deux Livres fuſſent les mêmes, que ces anciennes Chroniques des Rois de Juda, & d'Iſraël, ils ſe ſont lourdement trompez, puiſque les Paralipoménes *c* renvoyent ſouvent à ces Annales, qui devoient être bien plus étenduës, & qui contenoient conſtamment diverſes choſes, qui ne ſe liſent point ici. Nous avons emprunté des Grecs, le nom de *Paralipoménes*, *d* que nous donnons à ces Livres. Ce terme, en Grec, ſignifie, *ce qui eſt omis*, comme

a *Jeronym. ad Dominion. & Regotian.*
b *Dibhré Jamim.*
c 2. *Par.* XVI. 11. XXIV. 27. XXV. 26. XXVII. 7. XXVIII. 26. XXXII 32. XXXIII. 18. & XXXV. 27.
d Παραλειπομενων.

Digitized by Google

pour insinuer que cet ouvrage est une espéce de supplément aux autres Livres de l'Ecriture ; & en effet, on y trouve diverses particularitez qu'on ne lit point ailleurs : Mais nous ferons voir ci-aprés, que ce n'a jamais été le but de l'Auteur, de suppléer par cet écrit, à ce qui peut manquer dans les autres Livres.

L'Ecrivain de cet ouvrage ne nous est pas bien connu. Quelques-uns ont crû que c'étoit le même que l'Auteur des Livres des Rois ; il cite les mêmes Annales, il avoit en main les mêmes Mémoires, & trés-souvent il s'exprime en mêmes termes. Mais si c'étoit un même Ecrivain, pourquoi ces répétitions d'un même fait, & souvent presqu'en mêmes termes ; pourquoi ces variétez dans les dattes, dans les circonstances, dans les Généalogies, dans les noms propres ? Un même Ecrivain auroit-il pris plaisir à nous faire naître des difficultez, & à jetter du scrupule dans l'esprit des Lecteurs, qui ne comprennent pas les raisons qu'il pourroit avoir, de raconter les choses avec ces différences ? Au lieu qu'en supposant que ce sont deux Auteurs qui ne se sont point copiez, il est trés-aisé que l'un ait rapporté un évenement plus en détail, & l'autre plus en racourci, celui-ci suivant une datte, & celui-là suivant une autre, en prenant les choses de plus prés, où de plus loin, & fixant le commencement, & la fin d'un regne, selon des époques différentes ; mais non pas contraires, ni contradictoires.

Les Juifs, & nos Commentateurs attribuent comunément ces Livres à Esdras. Il les composa au retour de la captivité, aidé, dit-on, *a* & dirigé par les Prophetes Aggée, & Zacharie, qui vivoient alors. Les apparences favorisent assez cette opinion. Il paroît, 1. que c'est l'ouvrage d'un seul Ecrivain. L'égalité du stile, la liaison des faits, les récapitulations, & les refle-

a Lyran. in 1. *Par.* VII. 12.

xions qu'il fait quelquefois, en sont d'assez bonnes preuves. 2. Il vivoit aprés la captivité. Il rapporte *a* le Décret de Cyrus, qui accorde aux Juifs la liberté de retourner de Babilone à Jérusalem; il pousse la généalogie de David jusqu'à Zorobabel; & même beaucoup plus haut, si on suit le texte de la Vulgate. *b* On sait que Zorobabel est un de ceux qui revinrent de Babylone, en vertu de la permission de Cyrus. De plus, il parle des premiers qui habiterent Jérusalem aprés la captivité, *c* & de plusieurs autres, qui n'ont vécu en Judée qu'aprés cet événement. *d* Il raconte les derniers malheurs de ce pays, sous les derniers Rois de Juda; il dit que tout Juda pleura Josias; sur-tout Jérémie, dont les lamentations étoient dans la bouche de tous les Chantres; & de toutes les Chanteuses. *e* Or Jérémie a vû la ruine de Jérusalem, & la captivité de son peuple. 3. Il employe des termes, *f* qui n'ont point été usitez, ou du moins qu'on ne lit pas, dans les ouvrages écrits avant la captivité; il a aussi certaines expressions & certaines constructions, qui sont propres à Esdras.

Mais si ces circonstances sont pour Esdras, il y en a d'autres qui détruisent absolument cette opinion. L'Auteur de ces Livres pousse la généalogie de Zorobabel jusqu'à la douziéme génération. Zorobabel, Ananias, Phaltias, Hieseias, Raphaia, Arnan, Obdia, Séchénias, Semeias, Naaria, Eliohénaï, Oduïa. Or ces douze générations ont duré au moins trois cens ans; ainsi Esdras qui vivoit du tems de Zorobabel, n'a pû les écrire

---

a 2. *Par. ult.*
b 1. *Par.* III. 19. *& sequ.* 1 Par. IX.
c Voyez la fin du ch. 2. du
d 1. des Paral.
e 2. *Par.* XXV. 25.
f *Kephoré.* une tasse. 1. *Esdr.* I. 10. *& VIII.* 27. *& I. Par.* XXVIII. 17. *adarkemonim.* une dragme. 1. *Par.* XXIX. 17. *raphsodoth.* des radeaux. 2. *Par.* II. 16. *merkalaija.* des Marguilliers. 4. *Reg.* XXII. 4.

Digitized by Google

re ; il faut donc, ou qu'il ne ſoit point Auteur de ces Livres, ou que cette génération y ait été ajoutée aprés coup.

L'Auteur n'étoit pas contemporain, ni Auteur original, mais compilateur, & abréviateur. Il rédigeoit, & abrégeoit ce que d'autres avoient dit avant lui. Nous venons de voir qu'il vivoit aprés la captivité de Babylone ; & nous allons montrer qu'il parle comme un homme qui auroit vécu long-tems auparavant ; il emprunte juſqu'aux propres termes des Mémoires qu'il avoit en main, quoiqu'ils ne convinſſent pas au tems auquel il vivoit, ſans ſe mettre en peine de les ajuſter à ſon tems, en corrigeant le ſtyle ; il rapporte quelquefois des généalogies, qui paroiſſent ne s'accorder pas entr'elles, ſans y toucher, ſans les concilier, ſans même avertir qu'elles ne conviennent pas. Il auroit été aiſé alors de lever des difficultez, & de donner des éclairciſſemens, que la longueur des ſiecles, & la perte des anciens monumens ne nous permettent plus de rechercher. Sa fidelité, ſon exactitude, ſon jugement, ſa ſincerité, ſa droiture éclatent par tout l'ouvrage : & les ſources d'où il a puiſé ce qu'il rapporte, ne peuvent être ni plus pures, ni plus certaines ; ainſi ſon travail, à cet égard, a tout ce qu'il peut avoir de poid, & de certitude. Il dit que de ſon tems l'Arche avec ſes bâtons, étoit encore dans le Sanctuaire, comme elle y étoit du vivant de Salomon. *a* Or aprés la captivité, l'Arche n'étoit plus dans le Temple, ou du moins elle n'y étoit pas de la même maniere que ſous Salomon.

Il dit ailleurs *b* que les enfans de Simeon allérent attaquer quelques deſcendans de Cham, & que s'étant rendus maîtres de leur pays, ils s'y maintinrent, & y ſont, dit-il, encore aujourd'hui. Un peu aprés, *c* il raconte une

a 2. *Par.* v. 9. & 3. *Reg.* VIII. 9.
b *Par.* IV. 41.
c *Ibid.* v. 43.

Digitized by Google

expédition de ceux de cette tribu contre les Amalécites ; elle arriva du tems d'Ezéchias, & l'Auteur dit qu'ils étoient dans leur conquête encore de son tems ; c'est-à-dire, avant que Salmanasar eût emmené Siméon en captivité avec les dix tribus. Mais sur cela il y a quelque difficulté, qu'on a examinée dans le Commentaire. Au chapitre suivant, *a* il parle de la captivité des dix tribus, & il remarque que de son vivant elles étoient encore captives. Il dit ailleurs *b* que Salomon ayant assujetti les Cananéens, que les Israélites avoient épargnez, *ils lui sont demeurez tributaires jusqu'aujourd'hui.* Il suppose donc que le Royaume de Juda subsistoit encore. Enfin il dit *c* que les Iduméens s'étant révoltez contre Juda, *sont demeurez affranchis jusqu'aujourd'hui.* Il y avoit donc encore en ce tems-là des Rois de Juda. De tout cela il s'ensuit que l'Auteur de ces Livres a écrit aprés la captivité, mais que souvent il a copié des mémoires dressez par des Auteurs contemporains, qui vivoient long-tems avant lui.

Le dessein de cet Auteur n'étoit pas de nous donner un supplément des autres Livres de l'Ecriture, puisqu'il a répété fort au long des choses déjà écrites auparavant, qu'il n'a rapporté qu'un assez petit nombre de faits nouveaux, & qu'il en a omis une infinité d'autres, dont la connoissance auroit apporté un trés-grand jour à l'Histoire sainte. 2. Son but n'étoit pas de nous écrire des annales, où les événemens, & les faits fussent mieux circonstantiez, & plus liez que dans les histoires précédentes, & où les dattes, & les caractéres de chronologie fussent plus marquez, & plus suivis. Dans tout cet Ouvrage il ne paroît rien de recherché sur cela, rien de ce qu'on y auroit dû voir en suivant ce plan. 3. Ce n'étoit point aussi de nous tracer un abrégé des autres Livres historiques de l'ancien Testament, puisqu'il y a une infinité de faits dans Moyse, dans Josué, dans les Juges, & même dans les Rois, qu'il ne touche

a 1. *Par.* v. 22. 26. | b 2. *Par.* VIII. 8. | c 2. *Par.* XXI. 10.

Digitized by Google

point. Il ne commence proprement son histoire qu'à la mort de Saül ; dans le regne de David il a fait des omissions très considérables ; il ne dit rien du péché de ce Prince avec Bersabée, ni de tout ce qui le suivit. Il ne parle pas de l'inceste d'Amon avec Thamar, ni de toute l'histoire d'Absalon. Il dit peu de choses des Rois d'Israël, & des affaires qui regardent leur Royaume ; il enveloppe dans un profond silence tout ce qui regarde cet état, depuis la prise d'Amasias Roi de Juda, *a* par Joas Roi d'Israël. Les dernières guerres contre les Rois d'Israël, qui furent suivies de la captivité des dix Tribus, sont des choses qui méritoient sans doute son attention, s'il eût voulu abréger les Livres des Rois ; cependant il n'en dit pas un mot. 4. Enfin il ne paroît pas que son dessein ait été de nous tracer dans les premiers Chapitres de son Ouvrage, des généalogies exactes ; il nous donne deux fois la genealogie de Juda ; sçavoir au Chap. 2. & au Chap. 4. & dans ce dernier, il la conduit par les deux branches de Pharez, & de Séla. Pourquoi tout cela, s'il ne vouloit que parvenir à David ? Et pourquoi marquer si exactement les villes, & les lieux habitez par la Tribu de Juda ? Pourquoi ne pas conduire cette genealogie par les deux branches, jusqu'au tems de la captivité ? Il nous rapporte aussi deux fois la genealogie de Benjamin, *b* & deux fois celle de Saül ; *c* & tout cela d'une maniére assez differente, sans toutefois oublier les lieux de la demeure, & du partage de chacun ; c'est ce qu'il marque le plus fidellement.

Nous croyons que son but, & sa principale intention, étoit de montrer quel avoit été avant la captivité, & quel devoit être depuis le retour, le partage des familles, afin que chacun rentrât, autant qu'il seroit possible, dans l'heritage de ses peres. Il y avoit dés le commencement dans chaque Tribu, des registres publics des terres de chaque

a 2. *Par.* xxv. 17. *& seqq.*

b 1. *Par.* vii. *&* viii.

c 1. *Par.* viii. 28.

Digitized by Google

maiſon, afin qu'és années Sabbatiques, & du Jubilé, chacun pût ſe remettre en poſſeſſion de ſes biens, & qu'on n'alienât jamais ſes fonds. L'Auteur quelquefois *a* a moins eu ſoin de ſpecifier les noms des perſonnes, que ceux des villes, & des lieux qu'ils ont occupez. Mais ce qu'il avoit principalement dans l'eſprit, étoit d'entrer dans un grand détail touchant les fonctions, les genealogies, les familles, l'ordre des Prêtres, & des Levites; c'eſt ſur quoi il s'étend davantage, *b* & c'eſt ce qui étoit le plus néceſſaire au retour de la captivité, pour les retablir dans leurs anciens rangs, dans leurs premieres fonctions, & dans l'heritage de leurs ancêtres, conformément aux anciens regiſtres. *c* L'Auteur ne pérd point de vûë la Relion, le culte du Seigneur, ni ſon Temple. Il decrit avec grand ſoin les vaſes de la maiſon de Dieu, il eſt attentif à marquer les Princes qui ont autoriſé, ou ſouffert l'idolâtrie; & ceux qui ont cultivé, & pratiqué la vraie Religion. C'eſt ſur ces qualitez qu'il ſe regle pour diſtribuer les loüanges, ou le blâme; tout le reſte le touche peu.

Celui qui a compoſé cet ouvrage avoit en main un trés-grand nombre d'écrits, de pieces, & de mémoires, dont nous regretons aujourd'hui la perte, & qui nous font comprendre l'attention qu'avoient les anciens Hébreux, de conſerver les faits qui concernoient leur Republique, & combien leur hiſtoire ſeroit parfaite, ſi Dieu eût permis que tous ces beaux monumens parvinſſent juſqu-à nous. On cite trés-ſouvent dans les Paralipoménes, *d les Journeaux de Juda, & d'Iſraël*, qui étoient apparemment des mémoires, où l'on écrivoit jour par jour ce qui arrivoit de plus remarquable dans l'Etat, & dans la Religion. Les Auteurs de ces ouvrages n'étoient point des Ecrivains à gage, & payez pour ne marquer que ce qui étoit glorieux, avanta-

a Voyez 1. *Par.* II. 54.
b 1. *Par.* VI. IX. XXIII. XXIV. XXVI.
c 2. *Eſdr.* XII. 22. 25.
d 2. *Par.* XVI. 11. & XXIV. 27. & XXV. 26. XXVII. 7. &c.

Digitized by Google

tageux, ou agréable aux Princes; c'étoit pour la plupart des prophétes, dont la capacité, la sageſſe, la maturité, le diſcernement, la pieté, la ſincerité, le déſintéreſſement étoient connus dans tout Iſraël.

Sous David, & ſous les Rois de Juda ſes ſucceſſeurs, il y eut toûjours des Prophétes, qui s'appliquérent à écrire l'hiſtoire des Princes ſous leſquels ils vivoient. Samuël, Nathan, & Gad, écrivirent ce qui regarde le regne de David. *a* Nathan, Gad, & addo, & Ahias prirent le même ſoin du tems de Salomon. *b* Addo & Séméias on écrit l'hiſtoire de Roboam. *g* Addo continua, & écrivit celle d'Abia, *d* Hanani écrivit ſous Aſa, *e* & Jéhu fils d'Hanani ſous Joſaphat, *f* l'Ecriture remarque expreſſement que ce Prophéte écrivoit l'hiſtoire des Rois de Juda. *Reliqua geſtorum Joſaphat ſcripta ſunt in verbis Jehu filii Hanani, quæ digeſſit in libros Regnum Iſraël.* Sous le même Joſaphat on vit les Prophétes Eliézer, *g* & Jahaziel. *h* Iſaïe écrivit ce qui ſe paſſa ſous Oſias, *i* & ſous Ezéchias, *k* Ce même Prophéte eut beaucoup de part à ce qui arriva ſous Achas, & nous en voyons preſque toute l'hiſtoire dans ſes prophéties. *l* Oſaï écrivit ſous Manaſſés, *m* & Jeremie ſous Joſias, & ſous ſes enfans, qui furent les derniers Rois de Juda. *n* Voilà une chaîne d'Hiſtoriens tous Prophetes, qui ont écrit les Annales du Royaume de Juda.

Le Roiaume d'Iſraël, quoique ſchimatique, & ſeparé de la vraye Egliſe, qui réſidoit dans Juda, ne fut pas entiérement abandonné de Dieu; il s'y conſerva toûjours un bon nombre d'ames fidelles, & attachées à ſon ſervice. Il y envoya ſouvent des Prophétes, pour rappeller à leur devoir les vrais Iſraëlites, & dans le tems qu'Elie

---

a 1. *Par.* XXIX. 29.
b 2. *Par.* IX. 29.
c 2. *Par.* XII. 15.
d 2. *Par.* XIII. 22.
e 2. *Par.* XVI. 7.
f 2. *Par.* XX. 34.
g 2. *Par.* XX. 37.
h 2. *Par.* XX. 14.
i 2. *Par.* XXVI. 22.
k 2. *Par.* XXXII. 32.
l *Iſai.* VII. VIII. IX.
m 2. *Par.* XXXIII. 19.
n *Ierem.* XVII. *& ſeq. ferè uſque ad finem, & 2. Par.* XXXV. 25.

Digitized by Google

croyoit être le seul Prophéte du Seigneur conservé en vie, Dieu lui déclara qu'il s'étoit reservé dans Israël sept mille hommes, qui n'avoient pas fléchi le genoû devant Baal. *a* Ahias de Silo parut sous Jéroboam fils de Nabat, *b* & Jéhu fils d'Hanani, sous Basa. *c* Elie, & un grand nombre d'autres Prophétes, vécurent sous le regne d'Achab : Elisée, Jonas, & quantité d'autres lui succedérent dans le ministére de la Prophétie. Oded prophétisoit sous Phacée *d* a Samarie. L'Ecriture ne nous dit point expressément qu'ils ayent écrit des mêmoires de ce qui arrivoit dans le Royaume d'Israël, mais comme on a montré que dans le Royaume de Juda c'étoient les Prophetes qui avoient ce soin, il y a toute apparence qu'il en étoit de même sous les Rois d'Israël. Outre ces Mémoires écrits par les Prophétes, il y en avoit encore d'autres composez ou par des Prêtres, ou par des Sécretaires, & des Ecrivains de la Cour des Rois de Juda, & d'Israël. Ces Officiers s'appelloient Sécretaires, ou *Maschirims*, comme qui diroit *Mémorialistes*, dont le principal emploi étoit de dresser les Mémoires historiques, & les Journaux de tout ce qui arrivoit de considérable dans l'Etat. Nous connoissons sous David, & sous Salomon, *e* Josaphat fils d'Ahilud Sécretaire, *à Commentariis* ; sous Ezéchias on voit *f* Joahé fils d'Asaph ; & sous Josias, *g* Joha fils de Joachaz, qui rempliſſent le même emploi.

Quoique l'histoire du regne de Salomon eût été écrite au long par les Prophetes Nathan, Gad, Addo, & Ahias, elle avoit encore été recüeillie par des Ecrivains publics ; on cite ces derniers Ecrivains sous le nom de *Livres des paroles*, ou des actions *de Salomon*. *h* Il en est de même de l'histoire de Josaphat ; elle avoit été ramassée par Jéhu

---

a 3. *Reg.* XIX. 18.
b 3. *Reg.* XI. 29. & XIV. 2.
c 3. *Reg.* XVI. 7.
d 2. *Par.* XXVIII. 9.
e 2. *Reg.* VIII. 16. & 1. Par. XVIII. 15. & 3. *Reg.* IV. 13.
f 4. *Reg.* XVIII. 18.
g 2. *Par.* XXXIV. 8.
h 3. *Reg.* XI. 41.

Digitized by Google

fils d'Hanani, & on ne laisse pas de nous citer encore les Annales des Rois de Juda, où les particularitez de son regne étoient décrites; *a* enfin dans le même endroit, *b* où l'on allégue le Prophete Isaïe, comme ayant écrit l'histoire d'Ezéchias; on cite aussi les Annales des Rois de Juda, pour la même histoire; & ailleurs *c* dans un même passage, on parle des Annales des Rois de Juda, & du Prophete Hozaï, qui avoit dressé les Mémoires de la vie de Manassé. L'Auteur y cite la priére de ce Prince dans sa prison, que nous n'avons plus, car celle qu'on lit dans nos Bibles, est apocriphe. Voila donc deux sortes de Mémoires qu'avoit l'Auteur des Paralipoménes; les uns écrits par les Prophetes, & les autres par les Ecrivains du Roi, ou de la Nation: Voilà quelles étoient ces Annales de Juda & d'Israël, dont il est si souvent parlé dans l'Ecriture. Il y a assez d'apparence que les Annales du Royaume d'Israël furent apportées dans le Royaume de Juda, lorsque Salmanassar transporta les dix Tribus à Babylone. Il est certain que plusieurs sujets de ce misérable Royaume, se refugiérent alors dans Juda.

L'Auteur de ces Livres cite encore des denombremens du peuple, faits en differens tems, & qui étoient entre ses mains. Il cite, par exemple, *verba vetera*, *d* les anciens Mémoires, ou les anciennes Traditions: il rapporte quatre denombremens; l'un du tems de David, *e* l'autre du tems de Jéroboam, *f* le troisiéme du tems de Joathan, *g* & un quatriéme du tems de la captivité des dix Tribus. *h* Il parle ailleurs *i* du denombrement qui s'étoit fait par l'ordre de David, & que Joab n'acheva pas, parce que la colére de Dieu éclata sur Israël. Il avoit outre cela des tables genéalogiques des Tribus, & des principales familles, dont il nous donne les descendans.

---

a 3. *Reg.* XXII. 46.
b 2. *Par.* XXXII. 32.
c 2. *Par.* XXXIII. 18. 19
c 1. *Par.* IV. 22.
d 1. *Par.* VII. 2.
e 1. *Par.* V. 17.
f *Ibidem.*
g 1. *Par.* IX. 1.
h 1. *Par.* XXVII. 24.

Digitized by Google

On voit par-là quelle étoit l'application des Juifs à écrire, & à conſerver les monumens de leur hiſtoire. Joſeph releve ce ſoin de ces peres, *a* afin de faire valoir la verité, & l'autenticité de l'hiſtoire de ſa nation, contre les ennemis des Juifs. Une des plus éclatantes preuves de la verité, dit cet Hiſtorien, eſt l'uniformité dans la quelle les choſes ſont racontées par les divers Ecrivains, qui ſe mêlent d'en parler, ou d'en écrire; on doit croire les Grecs dans leur propres hiſtoires, mais non pas dans celle des Etrangers, puiſqu'ils s'accordent ſi peu entr'eux ſur leur article, qu'on ne ſait à qui s'en rapporter. Les Egyptiens, & les Babyloniens ont auſſi des hiſtoires de leur pays bien autentiques, & trés-anciennes, ayant été redigées par les Prêtres, ou par les Philoſophes de ces nations. Mais parmi nous, continuë-t-il, on peut aſſurer que la diligence, & l'exactitude des Ecrivains méritent encore plus de foi, puiſqu'on ne confioit qu'à des Prêtres, & à des Prophetes le ſoin d'écrire l'hiſtoire, & qu'ils l'ont écrite avec une fidélité, qui paroît aſſez dans le parfait rapport, & la reſſemblance qui ſe rencontrent dans leurs Ecrits; enfin il n'y a perſonne parmi nous, qui n'ait une profonde véneration pour leurs Livres, que nous tenons pour divins, ou qui oſe y faire le moindre changement, ou la moindre addition. Ces Livres ne ſont point en grand nombre, mais on les conſerve avec tant de ſoin, & de religion, qu'il eſt impoſſible qu'il ſe gliſſe jamais de corruption dans leur texte.

Il parle au même endroit des precautions que les Prêtres prenoient pour conſerver leur genéalogie, & leur race, pure de tout mélange. Ce n'eſt pas ſeulement dans la Judée que les Prêtres Hebreux prennent ces précautions, ils n'en ont pas de moindres dans l'Egypte, & à Babylone lorſqu'ils s'y trouvent établis: ils envoyent à Jéruſalem pour tirer des Extraits genélogiques de celles qu'ils épou-

a Lib 1. contra Appion.

ſent ; & s'il arrive quelque diſgrace à la nation, qui oblige les Juifs à ſe diſperſer, alors les Prêtres renouvellent les anciens Regiſtres, & quiconque a manqué à la Loi, en s'alliant avec des femmes étrangéres, eſt exclus ſans miſéricorde, du miniſtere de l'Autel, & de tous les droits du Sacerdoce. Nous voyons dans le Livre d'Eſdras des preuves de ce que dit Joſeph, puiſqu'au retour de la captivité, on éloigna de l'Autel tous ceux qui ne pûrent produire leurs Regiſtres genéalogiques, *a* & ceux qui avoient épouſez des femmes étrangeres. *b* On n'y reçut que les Prêtres, & les Lévites, qui ſe trouvêrent dans les anciens Memoires, *c ſcripti in libro verborum dierum*. Il paroît par ce qui eſt dit dans les Livres des Maccabées, que l'on dreſſoit auſſi des Memoires de la Gerence, & du gouvernement des Grand-Prêtres ; on y cite *le Livre des jours du Sacerdoce du Grand-Prêtre Jean*, *d* mais je penſe que c'eſt à cauſe que ce Grand-Prêtre étoit alors le Chef, & le Prince de la nation. C'eſt de ces derniers Memoires que Joſeph a tiré toute l'hiſtoire de ſa nation depuis les Maccabées.

Pour ce qui eſt des Mémoires hiſtoriques, ou l'on écrivoit ce qui s'étoit paſſé ſous chaque Roi, cet uſage ſi loüable, & ſi utile, n'étoit point particulier aux Hebreux. Les Caldéens, les Aſſyriens, les Phéniciens, les Egyptiens, les Grecs, & les Romains, conſervoient de ſemblables Annales. L'Ecriture nous parle des Annales des Perſes ſous Cyrus, & ſous Darius. *e* Eſter nous fait voir le même uſage ſous Aſſuérus. *f* Plutarque cite quelquefois les Journaux de la vie d'Aléxandre le Grand ; *g* Hérodote, *h* & Diodore de Sicile *i* parlent des anciennes Annales des Egyptiens. Joſeph cite quelques fragmens des

a 1. *Eſdr.* 11. 61. 62.
b 2. *Eſdr.* XIII. 28. 29.
c 2. *Eſdr.* XII. 22. 23.
d 1. *Macc.* XVI. 23. 24.
c 1. *Eſdr.* IV. 15. & VII. 1. 2.
f *Eſth.* X. 2.
g *Plut. in Alex.*
h *Herodot. lib.* 2. *c.* 3.
i *Diodor. lib.* 2.

Digitized by Google

Historiens de cette nation. *a* Il dit, en parlant de Manéthon, qu'il a tiré ce qu'il dit, des Livres sacrez de l'Egypte. Platon dans son Timée fait dire à un Prêtre Egyptien, qu'ils avoient accoûtumé d'écrire tout ce qui venoit à leur connoissance, d'actions, & d'événemens mémorables, & extraordinaires, tant dans l'Egypte, que dans les autres pays. Bérose avoit écrit l'histoire des Caldéens, Nicolas de Damas celle des Syriens, & Dion celle des Phéniciens; tout cela tiré des Annales, & des anciens monumens de ces peuples. Ménandre d'Ephése avoit composé un recüeil plus étendu qui comprenoit l'histoire de tous les Rois de chaque pays, tant de la Gréce, que d'ailleurs: il eut soin de tirer de chaque pays, ce qu'ils avoient de monumens. Nos bibliothéques sont pleines *b* de l'histoire des Grecs. Les Romains avoient coûtume d'écrire dans les Annales les choses les plus notables, & les moins considérables dans des Journaux. *Cum ex dignitate populi Romani repertum sit, res illustres annalibus, talia (vulgaria) diurnis urbis actis mandare.* *c*

Les Commentateurs ont assez négligé les Paralipoménes, dans la fausse persuasion, qu'ils ne contenoient que peu de chose, qui n'eût été éclarci dans les Livres des Rois; ainsi ils se sont contenté de les expliquer d'une maniére fort legere, & fort superficielle. Il est pourtant vrai, comme le remarque S. Jérôme, *d* que l'on trouve dans les Paralipoménes un trés-grand nombre de choses nécessaires pour l'explication des Livres saints; *Omnis eruditio scripturarum in hoc continetur*; & qu'en vain on se flatte de savoir l'Ecriture, si on ignore ce qui est renfermé dans cet Ouvrage. *e* *Paralipomenon liber, id est instrumenti veteris epitome, tantus ac talis est, ut absque illo si quis scien-*

a *Lib.* 1. *contra Appion. ubi Manethon. citat.*
b *Joseph. ibid.* ἐκ τῶν παρ' ἑκατέροις γραμμάτων.
c *Tacit. Annal.* 13.
d *Heron-Ep. ad Dominionem.*
e *Idem. Ep. ad Paulin. sen in Prolog. Galeato.*

Digitized by Google

Les fils du Roi étoient assez souvent les premiers ministres de leur pere. L'Ecriture *a* nous dit que les *premiers à la main de David*, étoient ses fils ; & ailleurs, *b qu'ils étoient Prêtres*, c'est-à-dire, les premiers Officiers de la Cour, *c* les premiers ministres de ses commandemens. Le Roi Ochozias avoit quarante Princes, fils de ses freres, & Princes de Juda, qui étoient prés de sa personne, & qui le servoient. *d* L'héritier présomptif avoit beaucoup d'avantages par dessus ses freres ; & souvent depuis Salomon, on a vû les Rois de Juda, & d'Israël, associer au Royaume, & au gouvernement, celui de leurs fils, qui devoit regner aprés eux. Cela devint comme ordinaire, & passa presqu'en coutume : il semble qu'on observoit parmi les Hébreux une Loi, qui se pratiquoit aussi chez les Perses, *e* où les Rois qui alloient à la guerre hors du Royaume étoient obligez de désigner leur successeur avant leur départ. On peut juger du train de ceux qui devoient succéder aux Etats de leurs peres, parce que l'Ecriture dit d'Absalom, & d'Adonias ; ils avoient des gardes, & des chariots, & *des coureurs*, qui marchoient devant eux. *f*

Les Precepteurs des enfans du Roi, étoient des persones d'une maturité & d'une sagesse reconnuës ; David choisit pour cet important emploi, *g Jonathan son oncle paternel, Conseiller, homme intelligent, & Sécraitaire ; avec Jéhiel fils de Cachmoni.*

L'Ecriture nous parle aussi des nourriciers des Prin-

---

a 1. *Par.* XVIII. 17. *Primi ad manum Regis. Harischonim lejad hammeléK.*

b *Ibid.* 18. *Filii David Sacerdotes erant. Kohanim.*

c 70. ἀυλάρχαι.

d 2. *Par.* XXII. 8.

e *Herodot. lib.6. & lib.7.2. Plut. in Artaxerc.*

f 2. *Reg.* XV. 1. & 3. *Reg.* I. 5.

g 1. *Par.* XXVII. 32. *Vihonathan..... im bené hammélеK.... misché hammélеK. Erant cum filiis Regis.*

ces,

ces, enfans des Rois, à l'occasion des fils d'Achab, qu'on élevoit à Samarie chez les Principaux de la ville. *a* Le Roi Roboam faisoit de même élever ses fils, dans les meilleures villes de Juda, & de Benjamin; *b* il leur y assigna des revenus proportionnez à leur qualité, & les y maria. C'étoit peut-être pour ôter la jalousie qui pouvoit naître, entre des enfans nez de diverses meres.

La premiere dignité du Palais, étoit celle d'Intendant, ou de maître de la maison du Roi. Je pense que c'est celui que l'Ecriture appelle, le second aprés le Roi, *secundus à Rege*; *c* Jonathan disoit à David: *d Vous regnerez sur Israël, mon pere en est informé; & je serai le second aprés vous.* Joseph possedoit cette dignité en Egypte sous Pharaon, *e* & Aman, *f* & aprés lui Mardochée, *g* dans la Cour d'Assuérus Roi de Perse; & Elchana sous le regne d'Achaz. *h* Cette dignité avoit du rapport au *Prepositus magni palatii*, de la Cour de Constantinople, & au *Major domûs*, des anciens Rois de France. On appelloit aussi ces Intendans, les Fidéles, ou les hommes de confiance de la maison d'un Prince. Moyse étoit *le Fidéle* de la maison du Seigneur; *i* l'Evangile nous parle du Serviteur fidele & prudent, que le Maître a établi sur toute sa famille. *k* Tel étoit Eliézer dans la maison d'Abraham. *l* L'Ecriture *m* appelle Zabadias, fils d'Ismaël, Intendant de toutes les affaires du Roi David dans Juda; *Super ea opera erit, quæ ad Regis*

a 4. *Reg.* x. 1.
b 2. *Par.* xi. 23.
c 2. *Par.* xxviii. 7. *Mischné hammélek.* 70. διάδοχος τῦ βασιλέως.
d 1. *Reg.* xiiii. 17.
e *Genes.* xli. 42.
f *Esth.* xiii. 3. 6. xv. 2.
g *Esth.* viii. 1. 2. & ix. 4. *Quem Principem esse palatii, & plurimum posse noverant.*
h 2. *Par.* xxviii. 7.
i *Num.* xii. 7. *Bechol bethi neeman hù.*
k *Matt.* xxiv. 45.
l *Genes.* xxiv. 2.
m 2. *Par.* xix. 11. *Lechol. defar hămelek.*

Digitized by Google

officium pertinent. Mais je penſe qu'il faut diſtinguer le grand Maître de la Maiſon, des Officiers qui étoient chargez des affaires du dehors ; & dont nous parlerons ci-aprés. Les marques exterieures de la dignité dont nous parlons, ſemblent avoir été une clef qu'ils portoient ſur l'épaule, une ceinture magnifique, un habit de même, le nom *de Pere de la maiſon de Juda*, & une place diſtinguée dans les aſſemblées. *a*

Le Chancelier étoit ſans contredit un des premiers emplois de la Cour ; mais nous n'en pouvons exactement marquer les offices, & les fonctions. Sous David, Joſaphat fils d'Ahilud, étoit revêtu de cette dignité ; *b* il la conſerva ſous Salomon. *c* Joahé la poſſedoit ſous Ezechias, *d* & Joha fils de Joachaz, ſous Joſias. *e* Il ſemble qu'un de leurs principaux emplois, étoit de rediger, & de conſerver les Memoires d'Etat, & l'hiſtoire de tout ce qui arrivoit chaque jour aux Rois des Juifs. C'eſt de la main de ces Chanceliers que ſont venus ces *Journaux, verba dierum*, dont il eſt parlé ſi ſouvent dans l'Hiſtoire ſacrée. L'Ecriture les appelle *Maſechir*, *f* comme qui diroit *celui qui fait ſouvenir*, ou qui conſerve les memoires, & les monumens de l'Etat.

Il faut que j'avouë que ce qu'on dit de ces Officiers, que l'on compare aux Chanceliers de nos Rois, ne me perſuade pas entierement. On remarque dans l'Antiquité une ſorte d'officiers, dont la fonction eſt bien mieux exprimée par le nom de *Maſechir*, c'eſt-à-dire, *Celui qui rappelloit dans la mémoire* : que par celui de Chancelier. Les anciens Héros avoient leurs Avertiſſeurs, ou peut-être leurs Gouverneurs, leurs Conſeillers, qui ne les quittoient point. Ulyſſe avoit pour

---

a Voyez *Iſai.* XXII. 21. 22.
b 2. *Reg.* VIII. 16.
c 3. *Reg.* IV. 3.
d 4. *Reg.* XVIII. 18.
e 2. *Par.* XXXIV. 8.
f *Maſchir.*

Digitized by Google

Avertisseur *Myiscus*, de l'Isle de Céphalonie. *Noémon* avoit auprés d'Achile le même emploi : Patrocle avoit Ecedore, & Hector, Darés ; Protésilaüs se servoit de Dardanus, & Antilochus de Chalcon son Ecuyer. Ces Avertisseurs étoient peut-être les mêmes, que ce que les Rois de Perse appelloient les yeux, & les oreilles du Roi, *b* qui écoûtoient, & observoient tout pour en rendre compte au Roi. Il semble par le Ch. v. du troisiéme Livre des Maccabées, que Ptolomée Philopator en avoit un semblable, qui le faisoit souvenir tous les matins de ce qu'il avoit à faire. La maniere dont Diodore de Sicile parle du regime des Rois d'Egypte, nous représente ces Princes comme toûjours environnez d'Officiers sages, & prudens, qui ne leur laissoient faire aucune action contraire aux loix. La premiere chose qu'ils faisoient tous les matins, étoit de lire, & de recevoir les lettres & les placets, qui leur venoient de toute part. *c* Les *Masechirs* des Rois de Juda étoient apparemment la même chose que ces Oreilles des Rois de Perses, que ces Avertisseurs des anciens Héros, & que ces Conseillers des Rois d'Egypte.

Les Sécretaires du Roi *d* sont ordinairement joints aux Chanceliers dans l'Ecriture. Nous nous sommes étendus sur le nom, sur les charges, & sur les fonctions des Scribes, ou Secretaires dans le Livre des Juges. *e* On connoît trois sortes de Scribes, ou de Secretaires : les uns étoient des simples Greffiers, qui écrivoient les

---

a *Ptolem. Hephæstion. l.* 1. ἐδωκεῖ ἐπιδὴ διδοῦσι ὁ πατὴρ μισθοὺς μισθοῦσι..., ἔσπερ τῷ Ἀχιλλεῖ μισθὸν τὸν μὲν Νοήμονα, &c.

b *Vide Xenophont. lib.* 8. *Cyropæd. Aristid. Orat. Panegyr. Cyzic.* ὁ μὲν γὰρ τῶν Περσῶν βασιλεὺς ἰδίους καὶ διάφορους ὀνομάζεται τοὺς καλουμένους βασιλέως ὀφθαλμοὺς, καὶ βασιλέως ἀκοάς. *Dio Chrysost. orat.* 3. *de regno*, &c.

c *Diodor. Sicul. l.* i. *p.* 44. *seu* 63.

d *Hassopherim.*

e *Judic.* v. 14.

Digitized by Google

contrats, & autres actes publics dans les affaires des particuliers. Les seconds étoient des Ecrivains, qui copioient & qui expliquoient les Livres sacrez ; c'étoient les Savans, & les Docteurs d'entre les Hebreux. Les troisiémes étoient les Scribes, ou Secretaires du Roi, dont il est parlé ici. Ils dressoient les Ordonances, les Edits, les Lettres Patentes du Roi ; ils tenoient les Regîstres de ses troupes, de ses villes, de ses revenus, de la dépense ; ils servoient dans les armées, & dans le cabinet ; *a* on peut juger de-là de l'étenduë de leur pouvoir, & de leur autorité. Ils avoient leur appartement dans la Cour, & il semble que c'étoit chez le Secretaire du Roi, que s'assembloient ordinairement les principaux Officiers de la justice, & de la police. *b* Il est parlé dans le quatriéme des Rois, *c* du Secretaire de la guerre, qui exerce les soldats à la guerre, ou qui les fait marcher à la guerre, ou qui tient regîstre des troupes du pays. Isaïe décrit leur fonction de tenir regîstre des tours, & des forteresses du Royaume. *d Où est le Secrétaire, où est celui qui pése* l'argent, les revenus ; *où est celui qui compte les tours ?* L'Auteur du premier des Macc. v. 42. en parle d'une maniere encore plus claire. Judas ordonna aux Secretaires de l'armée de demeurer le long du torrent, & de ne laisser au-delà de l'eau aucuns soldats, sans les faire passer. Ces Officiers composoient un corps distingué, & considérable dans l'Etat ; leur pouvoir devint fort grand dans les tems qui suivirent la captivité ; on les voit sous Judas Maccabée, qui viennent en corps pour traiter au nom de tout le peuple, avec Alcime, & Bacchides. I. Macc. VII. 12.

---

a *Vide si placet, notas Constant. l'Emper. in cap.* X. *Bertram. de Republ. Hebr.*

b *Jerem.* XXXVI. 12.

c 4. *Reg.* XXV. 19. *Hassepher sar. hathztzabha hammatzai eth. hám hárets.*

d *Isai.* XXXIII. 18. *Aijessopher aijeh schokelai, eh sopher eth hammighdalim.*

Digitized by Google

On remarque les mêmes Officiers dans la Cour des Rois de Perſe. Xercés ayant fait le denombrement de ſon armée, eut la curioſité d'en faire la revûë, & de les viſiter partagées par nations. Il ſe fit conduire ſur ſon chariot parmi cette multitude innombrable de peuple, & demandoit à chaque troupe ſeparement, de quel pays, & de quelle nation elle étoit; les Secretaires qui étoient auprés ſa perſonne, redigeoient par écrit, ce que chacun avoit répondu au Roi. *a* Eſther nous parle auſſi des Ecrivains d'Aſſuérus qui écrivoient ſes Ordonnances, & ſes Edits. *b*

La qualité d'ami, ou de favori du Roi n'a jamais été un nom de dignité particuliere, & n'eſt jamais paſſée en titre d'Office; on en a pourtant toûjours vû dans les Cours. Quelque hauteur, quelque empire que les Rois d'Orient exercent envers leurs ſujets, & quoiqu'ils les regardent plûtôt comme des eſclaves, que comme des égaux, ils n'ont pû ſe priver entiérement du plaiſir de l'amitié; & s'ils n'ont pas voulu deſcendre juſqu'à s'égaler à leurs ſujets, ils ont élevé quelques-uns de ceux-ci aux plus grands honneurs, ils les ont comblez de leurs faveurs, & honorez de leur amitié, & de leur familiarité. Nous connoiſſons dans l'Ecriture *c* Ochozath ami d'Abimelech Roi de Gérare, Chuſaï ami de David *d* & Zabud fils de Nathan, qui étoit *Prêtre* ou *Prince*, *& ami* de Salomon. *e* Le Traducteur du troiſiéme Livre d'Eſdras, nomme *amis du Roi*, les ſept Conſeillers qui étoient ordinairement en ſa préſence; *f* Aman avoit été élevé par Aſſuérus aux plus grands honneurs, & on lui donnoit même la qualité *de Pére du Roi*. *g*

a *Herodot. lib.* 7. *c.* 100. διεξελαύνων ἐν ἅρματος πρὸ ἑῴου τε ἐπορεύετο, καὶ ἀνεπυνθάνετο ὅ τι ἐθέλοι ἕκαστος, καὶ ἀνεγράφοντο οἱ γραμματισταί.

b *Eſth.* III. 12. & VIII. 9.

c *Geneſ.* XXXI. 26.

d 2. *Reg.* XV. 37. XVI. 16.

e 3. *Reg.* IV. 5.

f 3. *Eſdr.* VIII. 12. & 1. *Eſdr.* VII. 14.

g *Eſth.* XVI. 11.

Digitized by Google

Il eſt parlé dans l'Ecriture du *Second du Roi*, ou du Vicaire du Roi. Tel étoit Elchanan ſous Achaz Roi de Juda, *a* Joſeph ſous Pharaon Roi d'Egypte, *b* Aman ſous Aſſuerus Roi de Perſe. *c* Jonathas parlant à David, lui diſoit : *d Je ſai que vous regnerez, & je ſerai vôtre Second.* Mardochée joüit de la même dignité dans la Cour d'Aſſuerus, aprés la diſgrace d'Aman. *e* Il ſeroit mal-aiſé de déterminer qu'elles étoient les prérogatives de cette premiere dignité ; mais on ne peut douter qu'elles n'ayent étées trés-grandes. Le Second du Roi s'aſſeoit immediatement au-deſſous du Prince ; *f* il exerçoit ſur tout le Royaume, & ſur tous les Officiers du Roi une autorité peu différente de celle du Roi même. Comme les Rois d'Orient ſe montroient peu en public, & que preſque toutes les affaires ſe traitoient par médiateurs, il eſt fort croyable que le Second du Roi étoit à cet égard, à peu-prés ce qu'eſt parmi nous le premier Miniſtre du Royaume, & qu'il ne ſe faiſoit rien de conſiderable, ſoit au dedans ou au dehors du Royaume, à quoi ils n'euſſent beaucoup de part. Nous voyons dans la perſonne d'Holofernes, *g* qui étoit le Second du Royaume du Nabuchodonoſor Roi de Ninive, quel étoit le crédit, & le pouvoir de ces ſortes de Miniſtres. Ils étoient regardez comme des Rois, & en avoient tout l'éclat extérieur. Xercés offrit à ſon frere Ariamenés, le ſecond rang dans ſon Royaume, au cas qu'on lui déférât la royauté à lui-même.

Il y avoit auſſi dans la Cour des Rois de Juda, & d'Iſraël des Prêtres, & des Prophetes, à qui par une

---

a 2. *Par.* XXVIII. 7. *Miſchne hammelek* 70. τὸν δεύτερον τῆ βασιλείας.

b *Geneſ.* XLI. 42.

c *Eſther.* XIII. 3. 6. XV. 2.

d 1. *Reg.* XXIII. 17. 1. *Sam.* 23. 7. *Veanochi ehjeh lecha lemiſchnéh.*

e *Eſther.* X. 3.

f 3. *Eſdr.* III. 7. *Joſeph. Antiq.* XI. *c.* 4.

g *Plutarch.* περὶ φιλαδελφίας

Digitized by Google

distinction particuliére, on donnoit le nom de Prêtres, & de Prophétes du Roi ; soit qu'ils demeurassent ordinairement à la Cour, & auprés de la personne du Prince, soit qu'ils fussent principalement occupez, les uns à offrir les sacrifices, & à faire les priéres, suivant la dévotion particuliere du Roi ; & les autres à consulter le Seigneur sur les choses dont le Roi vouloit être éclairci. Gad étoit *le Voyant de David* ; *a* ce Prince avoit aussi des Musiciens, qui sont nommez *Prophétes de David*, *b* ou parce qu'ils servoient dans le tabernacle, qu'il avoit dressé au Seigneur dans Jérusalem, ou parce qu'ils chantoient les Pseaumes qu'il avoit composez. *Ira Jaïrite étoit Prêtre de David*, *c* mais on ne convient pas que le nom de Prêtre, en cet endroit-là, signifie un Prêtre destiné par son office au service de l'Autel. Il y en a qui croyent *d* qu'Ira étoit le Conseiller, le Maître, l'Ami, & le Confident de David ; à peu-prés comme Alcuin étoit le Maître de Charlemagne. Ira n'étoit pas de la race d'Aaron, mais de celle de Jaïr fils de Manassé. L'Ecriture donne aussi le nom de Prêtre, à *Banaïas* fils de Joïada *e* & à Zabud fils de Nathan, *f Ami*, ou Favori de Salomon, & aux fils de David, quoique ni les uns, ni les autres n'ayent jamais officié dans le Temple.

Le nom de Conseillier dit tout ce que nous pourrions ajoûter pour l'explication de cette dignité. Achitophel est célébre sous le regne de David, *g* autant par son éminente sagesse, que par la corruption de son cœur. Roboam au lieu de consulter les anciens Conseilliers de Salomon son pere, suivit les conseils des jeunes gens ; qui avoient été élevez avec lui, *h* ce qui lui fit perdre l'empire des dix Tribus. Ochozias Roi de Juda marcha dans tou-

---

a *Judith.* II. 4. *in Græco.*
b 2. *Reg.* XXIV. 11.
c 1. *Par.* XXI. 12.
& XXV. 2.
d 2. *Reg.* XX. 26.
e 2. *Reg.* XX. 26.
f 1. *Par.* XXVII. 5.
g 3. *Reg.* IV. 5.
h 2. *Reg.* XV. 12;
i 3. *Reg.* XII. 6. 10.

Digitized by Google

tes les voyes d'Achab ſon beau-pere, parce qu'il écouta les mêmes Conſeilliers que lui. *a* Le nombre des Conſeilliers étoit fixé à ſept chez les Rois de Perſe, comme on le voit dans Eſdras, *b* & dans Eſther. *c* On les appelloit, *les yeux du Roi*, & il n'étoit plus permis au Prince de révoquer les Arrets prononcez aprés la délibération, & par le conſeil de ces ſept Officiers. *d*

Comme l'agriculture, & l'économie étoient en honneur parmi les Hébreux, les Rois avoient des Intendans de leurs champs, *e* de leurs arbres, de leurs vignes, de leurs plants d'oliviers, de leurs troupeaux d'ânes, de chameaux, de bœufs, de chévres, & de brebis. D'autres avoient l'inſpection ſur les ouvriers, qui travailloient pour le Roi, ſoit que ce fuſſent des corvées au profit du Roi, où des eſclaves qui travaillaſſent pour lui. Il y avoit outre cela des Intendans *des tréſors*, *f* ou *des richeſſes du Rot*, *g* c'eſt-à-dire, des céliers, & des caves pleines de vin, & d'huile, & des greniers de froment du revenu du Roi. Les Hébreux appellent *tréſors*, toute ſorte d'amas de choſes utiles, & précieuſes; & ſous le nom de richeſſes, on entend non ſeulement l'or, & l'argent, mais principalement les fruits de la terre, le vin, l'huile, les beſtiaux. Salomon ne regardoit pas ce détail indigne de ſon application. On trouve dans ſes Livres pluſieurs belles maximes d'économie, & il nous parle de ſon application à cela dans l'Eccleſiaſtique. *h* C'étoit-là le goût des Anciens. Nous voyons dans Homére, *i* Démocoon fils du Roi Priam, à qui ſon pere avoit donné l'Intendance de ſes beaux Haras, dans le pays d'Abyde. Les ſept fils d'Eétion Roi des Ciliciens, gardoient les troupeaux de leur pere. *k*

---

a 2 *Par.* XXII. 4.
b 1. *Eſdr.* VII. 14.
c *Eſth.* I. 10.
d *Eſth.* I. 19. & *Dan.* VI. 17.
e *Vide* 1. *Par.* XXVII. 25. 26. & *ſeq.*
f 1. *Par.* XXVII. 25. *al otzerotoh hammelekh.* *Iſai.* XXII. 15. *haſſochen.*
g *Ibid.* ℣. 31. *Saré harkuſch.*
h *Eccleſ.* II. 4. 5. 7.
i *Homer. Iliad.* Δ.
k *Iliad.* ε.

Digitized by Google

Les anciens Rois de Perſe d'avant Darius, fils d'Hyſtaſpe, s'étoient contentez de recevoir de leurs peuples des fruits, & autre choſe en eſpece : ſuivant la nature, & la ſituation du lieu de leur demeure. Mais Darius fils d'Hyſtaſpe, exigea les tributs [illegible] les impoſitions en argent. *a* David, & Salomon, & les Rois ſuivans, recevoient des tributs en or, en argent, en bêtail, en fruits, ſelon le pouvoir, & la commodité des peuples. Il y avoit des Intendans des tributs, *b* qui étoient chargez d'en faire le recouvrement. Aduram eut cet emploi ſous David, *c* & Adoniram ſous Solomon : *d* ce Prince avoit auſſi confié cette Charge à Jéroboam, pour les tributs des Tribus d'Ephraïm, & de Manaſſé. *e* mais je ne ſai ſi en cet endroit le nom de tribut ſe doit prendre en rigueur ; je l'expliquerois plûtôt des charges, & des ſervitudes perſonnelles, que les ſujets étoient obligez de rendre à leurs Princes. Quoiqu'il en ſoit, Jéroboam profita des mauvaiſes diſpoſitions, & du mécontentement des Iſraëlites contre Salomon ; ce peuple s'étant plaint du joug accablant dont il les avoit chargez, & Roboam leur ayant répondu d'une maniére indiſcrette, & altiére, Jéroboam fut élû Roi des dix Tribus, & Roboam ayant envoyé vers les ſéditieux Aduram, qui avoit juſqu'alors été Intendant des tribus, le peuple le lapida *f* ſans vouloir l'écouter. Parmi les Hébreux, on appelloit les tributs du nom *de préſens* ; les peuples aſſujettis & tributaires, faiſoient des préſens à leur Souverain. Aujourd'hui parmi les Perſes, il y a des Officiers dans la Cour des grands, qui tiennent regiſtres des préſens qu'on fait à leurs Maîtres. *g*

Les Officiers de la bouche du Roi, nous ſont aſſez bien marquez ſous Salomon ; mais je ne penſe pas que les Rois ſes ſucceſſeurs ayent été en état d'imiter ſa ſomp-

---

a *Herodot. lib.* 3. *c.* 89.
b *Hál hammas.*
c 2. *Reg.* xx. 23.
d 3. *Reg.* iv. 6.
e 3. *Reg.* xi. 28.
f 3. *Reg.* xii. 18.
g Chardin, voyage en Perſe, p. 275. 276.

Digitized by Google

tuosité, & sa magnificence. Ce Prince avoit douze Intendans, qui fournissoient à sa maison tous les vivres, & les provisions nécessaires. *a* Ils servoient chacun un mois, & avoient leur département dans les divers cantons d'Israël, afin que le peuple ne fût point foulé, & que la table du Roi fut mieux servie, en partageant ainsi les tems, les lieux d'où l'on tiroit les provisions de bouche. On consumoit chaque jour à la table de ce Prince, *trente cores de fleur de farine, & soixante cores de farine.* *b* Le core est une mesure qui contient deux cens quatre-vingt-dix-huit pintes, chopine, demi-sétier, & un peu plus. Pour la viande, on tuoit dix bœufs gras, ou engraissez exprés, vingt bœufs tirez du troupeau, cent béliers, & outre cela la vénaison des bœufs sauvages, des chevreüils, des cerfs, & de la volaille. Tout cela fait assez voir quel pouvoit être le nombre de ceux, qui composoient la Cour de ce magnifique Prince. La Reine de Saba étant venuë exprés à Jérusalem, pour voir de ses yeux ce que la renommée publioit de sa sagesse, ne vit rien avec plus d'admiration, que le nombre, la propreté, & l'ordre de ses Officiers, de ses Echansons, de ceux qui le servoient à table, *c* & la profusion, & la délicatesse des viandes qui lui étoient servies. Ce Prince nous apprend lui-même qu'il avoit des bandes de musiciens, & de musicienes, & qu'il n'avoit rien épargné pour avoir une vaisselle propre, & précieuse, & des vases à boire magnifiques, *Scyphos & urceos in ministerio ad vina fundenda.* *d* Tout cela étoit d'or, *e omnia vasa convivii Regis erant aurea.* On servoit apparemment sur la table des Rois de Juda, & d'Israël, tout ce qui devoit être donné à manger à ce grand nombre d'Officiers, qui avoient tous bouche en Cour; car leur nombre étoit extrémement grand: si l'on en croit les Ecrivains les plus exacts, *f* on comp-

---

a 3. *Reg.* IV. 7. | *c* 3. *Reg.* X. 5. | *e* 2. *Par.* IX. 20.
b *Ibid.* ℣. 22. | *d* *Eccle.* II. 8. | *f* *Villalpand. & Calvisius.*

Digitized by Google

roit quarante-huit mille six cens hommes, ou même cinquante mille, dans la Cour de Salomon. Jézabel outre les Officiers de sa maison, nourissoit de sa table *a* huit cens cinquante faux Prophetes de Baal, & d'Astarte. L'Histoire nous apprend que les Rois de Perse donnoient ordinairement à manger par jour à quinze mille hommes dans leur Cour, *b* & qu'ils faisoient servir sur leurs tables, généralement tout ce qui devoit être distribué à leurs Officiers pour leur nourriture. *c*

Samuël *d* prédisant aux Israëlites le droit du Roi, qui devoit regner sur eux, leur dit que ce Prince prendra leurs filles pour lui servir de parfumeuses, de cuisinieres, & de patissieres. Qu'il prendra leurs serviteurs, & leurs servantes, & leurs jeunes hommes pour cultiver ses terres, & pour ses ouvrages de la campagne. En un mot, que tout le peuple deviendroit esclave du Roi. C'étoit en effet la condition des peuples d'Orient à l'égard de leurs Princes. Ils se servoient de leurs sujets comme de serviteurs; & faisoient sur eux des exactions onéreuses, excessives, & violentes, tiroient la dixme de leurs biens, exigeoient des corvées. Il y avoit des Officiers établis pour faire toutes ces choses au nom du Roi.

Les derniers Officiers de la Cour étoient *des Eunuques*. Sous ce nom l'Ecriture entend pour l'ordinaire un esclave, qui sert dans la Cour des Princes, ou des Reines; il ne signifie pas toûjours un eunuque réel; on sait que les Hebreux n'en avoient point de leur nation; mais rien n'empêchoit qu'ils n'en eussent des autres peuples. Ces sortes d'Officiers étoient à peu-prés comme les valets de chambre, & les valets de pied. Comme ils approchoient librement de la personne des Rois, leur pouvoir étoit considerable, & souvent ils parvenoient à des grands em-

a 4. *Reg.* XVIII. 19. | *c.* 17. *Athen.* | c *Athen. l.* VI. *c.* 14.
b *Herodot. l.* 7. | *l.* X. *cap.* 10. | d 1. *Reg.* VIII. 13.

Digitized by Google

plois. Isaïe *a* menace de la part de Dieu le Roi Ezéchias, de livrer sa postérité au Roi de Babylone, & de reduire ses descendans à servir d'eunuques dans la Cour de Babylone. C'étoit un emploi bien humilliant pour des Princes. On vit l'exécution de cette phophétie dans la personne de Daniel, d'Ananias, de Misaël, & d'Azarias. *b* Il y a dans le quatriéme Livre des Rois un eunuque du Roi Sédécias, qui avoit le commandement des troupes. *c* Il est parlé au même endroit des serviteurs *qui voyoient la face du Roi.* *d* C'étoient apparemment des eunuques qui servoient dans la chambre du Roi. Et dans l'alliance que fit ce même Prince avec le Seigneur la onziéme année de son regne, au commencement de l'année Sabbatique, les Eunuques passerent entre les moitiez de la victime, qu'on avoit immolée dans cette occasion, avec les Princes de Juda, & les Prêtres : *Principes Juda, Eunuchi, & Sacerdotes. & omnis populus terræ, qui transierunt inter divisiones vituli.* Cela montre quelle étoit leur autorité, & quel rang ils tenoient dans la Cour. Ester décrit de la même sorte les Officiers qui étoient prés de la personne du Roi Assuérus, pour exécuter ses commandemens. *e* Enfin on donne le nom d'Eunuques aux portiers des Princes, que nous distinguons des gardes, qui étoient en armes aux portes du palais.

Ces Eunuques portiers, *f* ou *les gardes du seüil de la porte*, suivant la lettre de l'Hébreu, étoient principalement aux portes des appartemens, & de la chambre du Roi. On voit dans le Livre des Juges, les portiers d'Aod Roi de Moab. *g* Quelquesfois il y avoit des femmes à la porte, au lieu de portiers. Isboseth fils de Saül, fut mis à mort par des assassins, qui entrérent dans sa cham-

a 4. *Reg.* xx. 18. *Isai.* xxxix. 7.
b *Dan.* i. 6.
c 4. *Reg.* xxv. 19.
Sarim echad ascher hù phakid. hal hanschè hammilchamah.
d 4. *Reg.* xxv. 19.
e *Esth.* i. 10.
f *Schomeré haspah.*
g *Judic.* iii. 24.

Digitized by Google

bre, pendant que ſa portiére nettoïoit du froment. *a* Judith nous décrit les Eunuques qui étoient à la porte de la tente d'Holofernes ; *b* & Eſther, *c* ceux qui gardoient la porte du Roi Aſſuérus. Herodote *d* racontant la maniere dont les ſept Conjurez entrérent dans le palais, pour mettre à mort le Mage uſurpateur du Royaume de Perſe, diſtingue clairement les gardes poſtez aux premieres portes avec leurs armes, des portiers, ou des eunuques qui gardoient les appartemens, & que cet Auteur appelle *les Eunuques qui portent les réponſes*, & qui annoncent au Roi ceux qui ſe préſentent. Nabuzardan General des troupes de Nabuchodonoſor, envoya trois portiers du Roi Sédécias à ce Prince, qui étoit à Réblat. *e* Xénophon *f* remarque que le grand Cyrus choiſit des Eunuques pour ſes gardes par pluſieurs raiſons ; comme de ce que n'ayant ni femmes ni enfans, ni ſouvent de parens connus, ils s'attachent avec plus d'affection à leurs maîtres, qui ſeuls peuvent faire leur fortune, les protéger, & les rendre heureux ; de plus, la baſſeſſe de leur condition leur donne moins de fierté, & d'ambition. Enfin Cyrus ne convenoient pas que ces hommes fuſſent moins genereux que les autres, ce qu'il prétendoit prouver par l'exemple des autres animaux, qui n'en ſont pas moins vigoureux, pour être coupez.

Quant aux gardes du corps, qui veilloient en armes prés de la perſonne du Roi, & aux portes du Palais, leurs fonctions étoient & plus nobles & plus importantes, & ils paroiſſent beaucoup plus dans l'Ecriture. Achis Roi de Geth diſoit à David : *g Je veux vous établir garde de ma perſonne tous les jours de ma vie.* C'étoit un emploi qu'on ne con-

a 2. *Reg.* IV. 5. 6. *Vulg. & Græc.*
b *Judith.* X. 18. *in Græco.* XII. 6. CIV. a.
c *Eſther.* I I. 21. XII. 1.
d *Herodot. l.* 3. *c.* 72. 78.
e 4. *Reg.* XXV. 18.
f *Xenophon. Cyroped. l.* 7. *pag.* 196.
g 1. *Reg.* XXVIII. 2. *Ego eſtodem capitis mei ponam te cunctis diebus.*

Digitized by Google

noit qu'à des perſonnes d'une valeur, & d'une fidélité reconnuë. Abner general des troupes de Saül, étoit auſſi garde de ſon corps. *a* Il y en a qui croyent que Banaïas avoit la même dignité ſous David. *b* La Vulgate porte qu'*il le mit à ſon oreille pour ſes ſecrets*; mais on peut traduire ſelon l'Hebreu, qu'il le mit *à ſon obéiſſance*, il mit prés de ſa perſonne pour l'exécution de ſes ordres. Banaïas étoit Capitaine des Ceréthéens, & des Peléthéens, qui étoient des troupes étrangéres, qui compoſoient la garde ordinaire du Prince. *c* Outre cette garde, il y avoit chaque mois de l'année, vingt-quatre mille hommes commandez, pour ſe trouver prés de la perſonne du Roi, *d* & pour marcher, s'il étoit neceſſaire, où il jugeoit à propos; chacune de ces troupes étoit commandée par un Capitaine de marque & de valeur, du nombre des Héros, qui s'étoient ſignalez dans diverſes actions. Nous ne les remarquons que ſous David, & Salomon. Les Rois leurs ſucceſſeurs ſe trouvant reſſerrez dans des bornes plus étroites, réduiſirent apparemment ce nombre de vingt-quatre mille hommes par mois, à quelques choſes de moins. Le Roi Joſaphat entretenoit grand nombre de troupes à Jeruſalem, *& à ſa main*, comme parle le Texte; *e* mais au lieu de douze chefs, nous ne lui en comptons que cinq. l'Ecriture nous parle de trois cens gardes, qui accompagnoient Salomon, & qui portoient devant lui, lorſqu'il alloit au Temple trois cens boucliers d'or, & deux cens javelots de même métal, *f* on les remettoit en ſuite dans la ſale, où l'on gardoit les armes. *g* Roboam conſerva ce nombre de gardes, & de boucliers; mais aprés que Séſac eut enlevé ceux d'or que Salomon avoit faits il en remit d'autres

a 1. *Reg.* XXVI. 15.
b 2. *Reg.* XXIII. 23. *Jeſimehu. dhavid él miſchmanitho.*
c 2. *Reg.* XX. 23.
d 1. *Par.* XXVII. 1. 2. *& ſeq.*
e 2. *Par.* XVII. 12. 14. *& ſeq.*
f 3. *Reg.* X. 17.
g 3. *Reg.* XIV. 28.

Digitized by Google

en leurs places, qui n'étoient que de cuivre. *a* Enfin l'Epouſe parle de *ſoixante Forts*, qui gardoient le lit, ou la litiére de Salomon ayant chacun leur épée ſur la cuiſſe. *b* Xénophon *c* nous décrit la garde des Perſes, que le Grand Cyrus avoit choiſie pour le dehors de ſon palais, d'une maniére qui peut donner quelque idée de ce qui s'obſervoit chez les Rois des Juifs. Outre les portiers eunuques, & les gardes, qu'on peut appeller intérieures, dont on a déja parlé, il avoit toûjours dix mille Perſes armez de lances, ou de dards, qui faiſoient garde nuit & jour autour de ſon palais, & qui marchoient à ſes côtez, lorſqu'il paroiſſoit en public. Il leur diſtribua des habits les plus propres, & les plus magnifiques qu'il lui fut poſſible d'inventer; & *d* lorſqu'il devoit ſortir du palais, on voyoit les gardes, tant à pied, qu'à cheval, rangées aux deux côtez du chemin, les cavaliers pied à terre, & les mains hors de leurs manches, comme c'eſt la coûtume du pays; outre cela, un nombre d'eſpéces de Sergens, qui portoient des foüets, & qui en frappoient ceux qui s'approchoient trop, ou qui troubloient la marche; & lorſque le chariot du Roi avançoit, les quatre mille gardes rangez, deux mille de chaque côté, l'accompagnoient en armes. On voyoit derriere le chariot, trois cens autres gardes avec des bâtons; aprés eux deux mille lanciers, puis quatre bandes compoſées chacune de dix mille cavaliers Perſes, ſans les autres bandes de troupes, & de cavaliers des autres nations.

Joſeph *e* dit que Salomon alloit tous les matins à une maiſon de plaiſance, ornée de fontaines, & de bois de futaye, qui étoit aſſez prés de Jeruſalem; il ſe faiſoit accompagner par une troupe de vingt mille cavaliers, montez, ſur des chevaux d'une beauté, & d'un prix extraor-

a *Ibid.* 26. 27. 28.
b *Cant.* III. 8.
c *Xenophon. Cyropæd. lib.* 7. *p.* 197.
d *Vide eund. l.* 8. *Cyropæd. p.* 213. 214. 215.
e *Joſeph. Antiq. l.* 8. *cap.* 2.

Digitized by Google

dinaires. Ceux qui les montoient, en relevoient encore de beauoup la beauté, par leur jeuneſſe, leur bonne mine, & leur taille avantageuſe. Ils étoient tous vetus d'habits de la pourpre de Tyr la plus belle, & portoient de grands cheveux, qu'ils chargeoient tous les matins de poudre, ou de limaille d'or; en ſorte que les rayons du ſoleil venant à donner ſur leur tête, les faiſoit briller d'une maniére trés éclatante. Ces gardes étoient tous armez, & portoient des dards à la main, prêts à les lancer.

Les gardes qui accompagnoient le Prince, ſont ſouvent appellez *des coureurs*; je penſe que ce nom leur fut donné à cauſe de leur agilité, & de leur emploi, qui les obligeoit de courir pour porter les ordres du Roi, & pour rapporter les reponſes, comme il ſe pratique encore chez quelques Princes d'Allemagne, qui ont des haiducs, ou des coureurs à cette effet. Samuël prédit aux Iſraëlites, *a* que le Roi qu'ils demandent, prendra leurs jeunes gens pour en faire ſes coureurs. On donne ce nom aux gardes de Saül, *b* & aux ſoldats qu'Abſalon, *d* & Adonias *e* avoient pris pour les accompagner, comme devant ſuccéder au Royaume de David. Roboam fit faire des boucliers d'airain pour les capitaines de ſes coureurs, & pour ceux qui faiſoient garde devant ſon Palais. *f* enfin on donne à la ſale des gardes, le nom de *chambres des coureurs*. *f* Nous les voyons ſous Ezechias, qui vont de villes en villes, porter les ordres, & les invitations du Roi, de ſe trouver à la Fête de Pâque, au Temple du Seigneur. *g*

Il eſt tems de parler des Officiers des armées des Hebreux. Aprés le Roi, étoit le *Prince de la milice*, *h* que nous pouvons appeller le Généraliſſime. Tels furent Abner

---

a 1. *Reg.* VIII. 11.
b 1. *Reg.* XXII. 17. *Vulg. Emiſſariis. Hebr. ratzim.*
c 2. *Reg.* XV. 1.
d 3. *Reg.* I. 5.
e 3. *Reg.* XIV. 27.
f *Ibid.* ℣. 28.
g 2. *Par.* XXX. 10.
h *Sar ál hatzabah.*

ſous

Digitized by Google

sous Saül, *a* Joab sous David, *b* Banaïas sous Salomon. *c* Les Hebreux donnoient le même nom aux Generaux des autres peuples ; on lit dans l'Ecriture les noms de Sisara general des troupes de Jabin, *d* de Sobac sous Adarézer Roi des Syriens, *e* de Naaman à Damas, *f* de Nabuzardan sous le Grand Nabuchodonosor, *g* d'Holofernes sous un autre Nabuchodonosor. *h* Leur autorité s'étendoit sur toutes les troupes du Roi, qui marchoient en compagne, mais non pas sur celles qui étoient destinées à la garde du Prince ; c'est ce qui paroit distinctement sous les regnes de David, & de Salomon ; il y avoit des Generaux des douze troupes de vingt-quatre mille hommes chacune qui servoient par mois à la Cour ; il y en avoit aussi pour les Cérethiens & les Peléthiens : tout differens de Joab, & de Banaïas, *i* sous David, & sous Salomon.

Les Princes des tributs se trouvent aussi dans les armées, à la tête des troupes de leurs cantons. On les nomme quelquefois Princes des peres, ou des familles, ou Princes d'Israël. *k* Il y a beaucoup d'apparence que c'étoit eux qui commendoient immédiatement à toute la tribu, & qui créoient leurs officiers subalternes, comme ayant une connoissance plus parfaite du merite, & de la valeur de chacun. Il auroit été mal-aisé que cela se fist autrement, parce que les soldats ne servoient pas assiduëment, & ne pouvoient être connus des Generaux, que par le canal des chefs des tribus. C'est apparemment de ces chefs de l'armée, & des tribus, dont il est parlé dans l'Ecriture, *l* lorsqu'il est dit que David, avec les *Magistrats de l'armée*, comme parle S. Jerôme, regla l'ordre des minis-

a 1. *Reg.* XVII. 55.
b 2. *Reg.* VIII. 16.
c 1. *Par.* XI. 6. 3. *Reg.* IV. 4.
d 1. *Reg.* XII. 9.
e 2. *Reg.* X. 16.
f 3. *Reg.* II. 32.
g 4. *Reg.* XXV. 11.
h *Judith.* II. 4.
i 1. *Par.* XXVII.
k 1. *Par.* XXVIII. 1. & XXVII. 16.
l 1. *Par.* XXV. 1.

Digitized by Google

tre, qui devoient servir au Temple. Ces chefs des tribus étoient capitaines dans la guerre, Juges, & Magistrats au tems de paix, & Conseillers du Prince dans les choses sacrées, comme dans les civiles.

Au-dessous du General, on reconnoît les Chefs de mille, ou les Tribuns, les Capitaines de cent hommes, les Chefs de cinquante hommes, les *Schalischims*, ou les Tierciers, & enfin les Decurions. L'armée étoit distinguée par Tribus, car alors tous ceux qui pouvoient porter les armes, & qui étoient choisis pour aller à la guerre, y marchoient; ces Tribus étoient distinguées en divers corps de mille hommes, suivant les familles, & les villes de leurs demeures, autant qu'il se pouvoit : ces corps de mille hommes étoient commandez par un Officier tiré de la Tribu, de la ville, ou de la familie; à ces Officiers étoient subordonnez les Capitaines dont on a parlé; les Compagnies d'ordinaire n'excédoient pas le nombre de cinquante hommes. Cela paroît par ce qui arriva à ces Capitaines de cinquante hommes qui furent envoyez à diverses fois à Elie, *a* pour l'obliger de venir trouver le Roi Ochosias. On s'est assez étendu dans l'Exode *b* sur les *Schalischims*, ou les *Tierciers*; il est bien certain que c'étoit le nom d'un Office de guerre parmi les Hebreux, & les Egyptiens; mais il faut avoüer qu'on ne sait au vrai ni leur fonctions, ni leur pouvoir. On voit tous ces Officiers désignez dans Moyse, Exod. XIX. 25. & Deut. I. 15. & on les conserva tandis que la nation se gouverna par elle-même; ils paroissent encore sous les Maccabées. *c*

Chez les Perses on voyoit outre les Generaux de l'armée, des Chefs de dix mille, des Chefs de mille, des Centeniers, & des Decurions. C'étoit le Chef de dix mille qui créoit ses Centeniers, & ses Decurions, *d* dit Hérodote.

On a parlé ailleurs assez au long *des Ecrivains des ar-*

---

a 4. *Reg.* I. 9. 10.
b *Exod.* XIV. 7.
c 1. *Macc.* III. 55.
d *Herodot. lib.* 7. *c.* 81.

Digitized by Google

mées ; *a* ils tenoient les Regiſtres des troupes, & des Officiers du Roi ; l'Ecriture dit en quelque en droit qu'ils inſtruiſoient le peuple *b* ou qu'ils faiſoient faire l'exercice aux jeunes ſoldats. *c* *Qui probabat tirones de populo terræ.* J'aimerois mieux croire qu'ils étoient prépoſez pour juger dans chaque Tribu, & dans chaque ville d'Iſraël, qui étoient ceux qui devoient marcher à la guerre, & ceux qui devoient être exempts ; car alors la milice n'étoit pas volontaire ; le Prince ou commandoit à tout ſon peuple de le ſuivre à la guerre, ou il n'en commandoit qu'une partie ; & c'étoient toûjours les Scribes, ou Ecrivains, qui avoient l'intendance de ces ſortes de levées de troupes. L'emploi de ces Officiers étoit de conſequence. L'Ecriture nous a conſervé les noms de pluſieurs de ceux qui l'ont exercé ſous les Rois de Juda, & d'Iſraël. *d* Nous les remarquons auſſi dans la Cour des anciens Rois de Perſe. Ils portoient pour l'ordinaire un ſceptre, ou un bâton pour marque de leur dignité. *e*

Lorſque le Roi alloit à l'armée en perſonne, dans les premiers tems, il alloit à pied, comme le moindre ſoldat : mais il avoit auprés de lui un, ou pluſieurs Ecuyers, qui portoient ſes armes ; David fut fait Ecuyer de Saül, en récompence de la victoire qu'il avoit remportée contre le géant Goliath ; *f* Abimelech fils de Gédéon avoit auſſi un Ecuyer, *g* de même que Jonathas, *h* & que Joab, *i* & chez les Philiſtins, Goliat. *k* L'Ecriture parle en un endroit de dix Ecuyers de Joab. *l* Mais

---

a Ci-devant ſous l'article des Secretaires du Roi, & Iudic. v. 14.
b 2. *Par.* VIII. 10. 2. *Par.* XXVI. 11.
c 4. *Reg.* XXV. 19.
d Judic. v. 14. pag. 75. 76.
e *Vide Judic.* v. 14. *in Hebr. & in Grac.*
f 1. *Reg.* XVI. 21.
g *Judic.* IX. 54.
h 1. *Reg.* XIV. 21.
i 2. *Reg.* XXIII. 37. 1. *Par.* X. 4.
k 1. *Reg.* XVII. 7.
l 2. *Reg.* XVIII. 15.

Digitized by Google

depuis que les Rois commencérent à aller à la guerre montez sur des chariots, je ne remarque plus cette sorte d'Officiers ; seulement ils avoient un char vuide, qui les suivoit, afin qu'ils le pussent prendre, au cas qu'il arrivât quelque chose à celui qu'ils montoient.

Les *Sotérims a* étoient des Officiers, dont on voit le nom, & l'emploi dés le tems que les Hebreux étoient dans l'Egypte. *b* Moyse les conserva dans le désert ; & leur emploi leur donnoit l'inspection, & l'autorité sur les bandes qui leur étoient confiées. Nous en avons parlé au long sur le Deutéronome. *c* Ils rempliſſoient quelquefois les Charges du Judicature, & souvent ils exerçoient l'Office des Hérauts ou, de Crieurs, ou méme de Sergens, & d'Huissiers. Il y en avoit dans le Temple, *d* & dans la Cour des Rois. *e* L'emploi de ces derniers étoit subordonné à celui des Colonels, & des Capitaines de cent hommes ; cela paroît par la disposition des Officiers, & des troupes qui servoient tour à tour, au nombre de vingt-quatre mille par mois, auprés de Salomon : on les joint ordinairement aux Scribes, ou *Sopherims*. Il est remarqué que l'armée d'Ozias Roi de Juda *f étoit sous la main de Jéhiel Scribe, de Mahasia Soter*, (c'est le nom de l'Officier dont il s'agit ici), *& de Hananias l'un des Généraux du Roi* ; Ce qui semble marquer que ces Sotérims avoient quelquefois beaucoup de crédit, & que leur Office n'étoit pas toûjours limité dans les mêmes bornes. Salomon dans ses Proverbes *g* insinuë que c'étoit des Officiers de Police d'une grande autorité. *La fourmi*, dit-il, *n'a ni Chef, ni Soter, ni Dominateur : & elle ne laisse pas d'amasser pendant l'Eté dequoi se nourrir.*

Je pense que ces Gardes de Cyrus, que Xénophon

---

a *Schoterim.* | *& Josue.* 1. 10. | e 1. *Par.* XXVII. 1
b *Exod.* V. 6. 10. | d 1 *Par.* XXIII. | f 2. *Par.* XXVI. 2.
c *Deut.* 2. 15. | 4. XXVI. 29. | g *Prov.* VI. 7.

Digitized by Google

nous représente armez de foüets, de bâtons, ou hallebardes, *a* êtoient proprement des Soterims. Nos voyageurs *b* nous parlent aussi des *Schatérs*, ou *Chaters*, sorte d'Officiers dans la Perse. Enfin les Hérauts des Princes qui étoient devant Troye, sont justement ce que l'Ecriture appelle *Soterim*, des Officiers de qualité, qui accompagnoient les Princes, & qui excutoient leurs ordres, dans les assemblées, dans la guerre. On leur faisoit honneur comme aux Ministres des Dieux, & des hommes; *c* leur personne étoit sacrée, & inviolable. C'êtoit eux qui assembloient les troupes pour la bataille, & qui leur portoient les ordres du Prince, ou du General. *d* Ils servoient dans les sacrifices solemnels, ils faisoient approcher les victimes, mêloient le vin Pour les libations, & donnoient à laver aux Rois. *c*

DISSERTATION

SUR LE PAYS OU LES DIX TRIBUS D'ISRAEL furent transportées, & sur celui où elles sont aujourd'hui.

RIEN n'est plus commun dans l'histoire, que de voir des peuples entiers changer tellement de mœurs, de lengage, de Religion, d'interêts, & de pays, que souvent on ne les reconnoisse plus, & qu'il faille les chercher au milieu d'eux-mêmes, sans les y trouver. Les grands Empires ont comme englouti les moindres Etats: &

a *Xenophon. lib.* VII. *Cyropæd. pag.* 314. κατεγοφόροι δὲ καθέστασαν. κ. οἱ ἔπαιον εἴ τις ἐνοχλοίη. Et pag. 315. il les nomme δορύφοροι, & σκηπτοῦχοι.

b Tavernier, Tom. 1. Voyage de Perse, chap. 5. pag. 356. & Liv. 4.

c Voyez *Iliad.* A.

d *Iliad.* B. 1 e *Iliad.* 1.

ces Conquérans fameux, que la Providence a ſuſcitez de tems en tems pour exécuter ſes ſecrets deſſeins, paſſant avec rapidité de Provinces en Provinces, entraînoient comme un torrent tout ce qui ſe rencontroit ſur leur route, écartoient bien loin les nations entieres, & les contraignoient ſouvent de quitter leurs demeures, & leurs uſages, pour ſuivre la fortune, la Religion, la langue du Vainqueur, & pour aller habiter des regions, qui leur étoient auparavant inconnuës. Il y a peu de peuples dans le monde qui n'ait éprouvé, & ſouvent plus d'une fois, ces fâcheux renverſemens; & les Iſraëlites des dix Tribus, dont nous allons eſſayer de ſuivre les diverſes tranſmigrations, en ſont un exemple celebre, & éclatant.

Le Royaume des dix Tribus aprés bien des agitations, & des ſecouſſes, bien des guerres inteſtines, & étrangeres, & menacé depuis long-tems de la part de Dieu d'une prochaine ruine, mit enfin le comble à ſes deſordres, & fut entiérement détruit; tous les anciens habitans furent emmenez en captivité dans des pays éloignez, & on mit en leurs places des étrangers, venus de de-là l'Euphrate. Il eſt rare que Dieu frappe ſans miſéricorde & que le premier coup qu'il porte, ſoit mortel. Il avertit des derniers malheurs, par de moindres diſgraces qu'il envoie. Théglatphalaſſar Roi d'Aſſyrie, appellé par Achaz Roi de Juda, vint fondre ſur le Royaume de Phacée Roi d'Iſraël: & lui ayant enlevé les meilleures places qu'il eût du côté de la Syrie, prit captives les Tribus de Nephtali, *a* de Ruben, de Gad, & la demie Tribu de Manaſſé de delà le Jourdain, & les emmena captives à *Lahela*, à *Habor*, & à *Ara*. *b*

Environ l'an du monde 3283. & vingt ans aprés l'expédition de Théglatphalaſſar contre Phacée, Salmanaſar ſon ſucceſſeur, vint contre Samarie, & aprés un ſiége

---

a 4. *Reg.* xv. 29. b 1. *Par.* v. 26.

Digitized by Google

de trois ans, la prit, & emmena au-delà de l'Euphrate tout le reſte du peuple de ce miſerable Royaume. Il le fit paſſer en Aſſyrie, à *Halé*, à *Habor*, *ſur le fleuve de Gozan*, *& dans les Villes des Médes.* *a* Il faut premierement les fixer dans ce pays, & en découvrir la vraie ſituation, avant que de les ſuivre plus loin.

Il eſt à remarquer que Salmanaſar conduiſit ces Tribus aux mémes endroits, ou Théglatphalaſſar auparavant avoit envoié celles qu'il avoit priſes. On ne lit pas *Hara* dans la ſeconde tranſmigration, mais on y lit une particularité qui n'eſt pas dans la premiére, c'eſt qu'on les mit dans les villes des Médes. *Lahela*, & *Halé* ſont ſans difficulté les mêmes; & *Gozan* n'étoit pas fort éloignée du Chabor, ou Chaboras.

Halé, ou *Lahela*, eſt à ce que nous croyons, le même que le pays d'*Hévila*, dont parle Moyſe, *b* c-eſt-à-dire, le pays de Colchide; Hérodote *c* dit que les Colchiens recevoient la Circonſion, il en conclut qu'ils étoient Egyptiens d'origine: Pourquoi ne pas dire plûtôt qu'ils étoient Hébreux de naiſſance, puiſque de tous les peuples du monde, les Hébreux ſont les ſeuls à qui la Circonciſion eſt commandée; & d'obligation ſtricte, & indiſpenſable? Il y a beaucoup d'apparence que les Colchiens circoncis étoient des Iſraëlites des dix Tribus; & que les Syriens de la Cappadoce, & de deſſus le fleuve Thermodoon, qui étoient auſſi circoncis, *d* étoient une branche des Iſraëlites de la Colchide, ou de ceux qui habitoient ſur le Chaboras, qui n'étoit pas loin de la Cappadoce. C'eſt apparemment aux enfans de ces Iſraëlites de Cappadoce, que Saint Pierre addreſſe ſa Lettre, *e Advenis diſperſionis Ponti Galatiæ*, *&c.* On trouve de plus dans la Méſopotamie, la Province de *Chalonite*, & dans la Syrie ſeptentrionale, *la Calacine*, qui peuvent tirer leur nom de *Chalé*, ou *Lachela*.

---

a 4 *Reg.* XVII. 6. & XVIII. 10. | b *Geneſ.* II. 11. | c *Herodot. l.* 2. *c.* 104. | d *Herodot. ibidem.* | e 1. *Petri.* 1. 1.

Digitized by Google

Habor, ou *Chabor*. C'eſt le fleuve de Chaboras, fort connu dans l'Ecriture, & dans les prophanes. Il y a auſſi des montagnes de même nom vers le couchant de Ninive; le Chaboras ſe décharge dans l'Euphrate, & a ſa ſource dans le mont Maſius, dont apparemment les montagnes *Chaboras* de Ptolomée, faiſoient partie. Ce fleuve coule dans la province de Gozan, ſelon le texte du quatriéme des Rois. *a* Ce pays de Gozan, ou Gauzan, s'étendoit vers la ſource du Tigre. Pline l'appelle *Elongozine*, *b* comme qui diroit, les *Eloniens de Gozan*. Il dit ailleurs, *c* que les *Eloniens* étoient voiſins des monts Gordiées. Ptolomée place la Gauzanite dans la Méſopotamie, & Conſtantin Porphyrogénite, dit que *Goëtan*, comme il l'appelle, eſt de la petite Arménie. Il y a auſſi un canton de Gauzan dans la Médie, entre les riviéres Cyrus, & Cambyſes. Les Rabbins par *Gozan*, entendent le fameux, & fabuleux fleuve Sabbatique, qui prend ſa ſource dans les Indes, parmi les fleuves du Gange, ou au-deſſus du Calchas. Il coule avec un grand bruit toute la ſemaine, mais il ne coule point le Samedi, ou du moins il ne fait aucun bruit ce jour-là, & eſt tout environné de feu, ce qui le rend inacceſſible le jour du Sabbat. Benjamin de Tudéle met *Gozan* dans la Médie, à quatre journées de Hemdam. Ptolomée y place auſſi la ville de *Gauzanie*. Voilà comme on varie ſur cet article. Mais tout cela ne s'éloigne pas beaucoup des lieux que nous cherchons.

Hara, ou *Ara*, eſt une autre Province, où les dix Tribus furent tranſportées. Il y a lieu de croire que ce pays étoit dans la Médie; puiſque dans les Paralipomémes, on lit *Ara*, *d* & dans un paſſage paralléle des Rois, *e* au lieu d'Ara, on trouve *les villes des Médes*. Les *Arréens* ſont placez dans la Medie par les Géographes. *Arie* Pro-

---

a 4. *Reg.* XVIII. 11. *In Habor, fluviis Gozan. Et* 4. *Reg.* XVII. 6. *In Habor*, c *Plin. lib.* 6. *c.* 26. *juxta fluvium Gozan.* d 1. *Par.* v. 26. b *Plin. lib.* 6. *c.* 27. e 4. *Reg.* XVII. 6.

Digitized by Google

vince de Perſe, qui eſt bornée au Nord par la Bactriane, & la Margienne, pouvoit être dans l'ancienne Médie, ou du moins obéir aux Médes. Le nom Hébreux *Har*, ſignifie une montagne, & les Septante ont lû dans les Rois les *montagnes*, au lieu des villes des Médes. Amos *a* menace les Iſraëlites d'être menez en captivité au-delà des montagnes d'Arménie. *Projiciemini in Armon dicit Dominus.* Les Talmudiſtes placent leur freres dans la Médie; Benjamin de Tudéle *b* comptoit cinquante villes de ſa nation dans la Médie montagneuſe. Eſdras *c* envoya inviter quelque Juifs qui demeuroient vers les montagnes Caſpiennes, à s'en revenir avec lui en Judée. Ces Montagnes étoient entre la Médie, & la Parthie, ſelon Ptolomée. On voit par l'hiſtoire de Tobie, *d* qu'il y avoit des Iſraëlites dans l'Aſſyrie, la Perſe, & la Suſiane; à Ninive, à Rage de Médie, à Suſes, à Ecbatanes. Les limites anciennes de la Médie ſont aſſez inconnuës, & en cet endroit *les villes des Medes*, peuvent marquer les pays, que les Rois d'Aſſyrie avoient conquis ſur les Médes.

Uſſérius *e* croit que les Aſſyriens profitérent de l'anarchie qui ſuivit la mort d'*Arbacés*, & qui continua juſqu'au commencement de Déjocés, pour reprendre ſur les Médes, ce que ceux-ci avoient uſurpez ſur eux.

Tobie *f* aſſure qu'il fut conduit à Ninive, avec toute la Tribu de Nephtali, dont il étoit. Ezéchias a prophétiſé ſur le fleuve Ghaboras. *g* Mardochée, & Eſther etoient dans la ville de Suſes; & il y avoit une trés-grande quantité de Juifs dans toutes les Provinces de l'Empire d'Aſſuérus. *h* Et cela aprés le retour de la captivité, ſous Cyrus; ainſi c'étoit auſſi apparemment des Iſraëlites des

---

a *Amos.* IV. 3. *Hebr. Hiſchlachtenah hahharmonah neüm adonai.*
b *Bereſchit. Rabb. ſect.* 33.
c 1. *Eſdr.* VIII. 16. 17.
d *Tob.* I, II. 16. & III. 7. v. 8.
e *Uſſer. ad an. M.* 3283.
f *Tob.* I. 11.
g *Ezech.* I. 2.
h *Eſth.* III. 8.

Digitized by Google

dix Tribus, mêlez avec ceux de Juda, & de Benjamin. Du tems de Jesus-Christ. il y avoit des Israëlites répandus dans tout l'Orient: *a* dans la Perse, la Médie, dans le pays d'Elam, dans la Mesopotamie, dans la Cappadoce, le Pont, & l'Asie, la Phrygie, la Pamphilie, l'Egypte, la Cyrenaïque, l'Isle de Crete; & l'Arabie; car il se trouva des Juifs de toutes ces nations à Jérusalem à la Fête de Pentecôte, qui suivit la Résurrection de Jesus-Christ. On ne dira pas que les Israëlites des dix Tribus ne s'y trouvoient pas, mais seulement ceux de Juda, & de Benjamin, puisqu'on sait qu'un grand nombre d'Israëlites étoient rentrez dans la vraie Religion, & fréquentoient le Temple même avant la captivité. Saint Pierre *b* addresse sa premiere Epître Canonique à ceux de sa nation, qui étoient dispersez dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie, & la Bithynie. Saint Jacques écrit aux douze tribus de la dispersion. *c* Joseph parlant des dix Tribus, dit que de son tems elles étoient encore sans nombre dans les Provinces de delà l'Euphrate, *d* & qu'il n'y avoit que les deux Tribus de Juda, & de Benjamin, de soûmises aux Romains, tant dans l'Asie, que dans l'Europe. Enfin Philon *e* met des Juifs en grand nombre dans tout l'Orient, dans la Bithynie, dans l'Empire des Perses. Saint Jérôme assure *f* que jusqu'à son tems les dix Tribus étoient captives dans les montagnes, & dans les villes des Médes, où elles avoient été transportées. Il parle sans doute suivant la tradiction des Juifs, & des Chrétiens de son tems.

L'Auteur du quatriéme Livre d'Esdras, *g* qui étoit Chrétien, & qui parle aussi suivant l'opinion des Juifs de son

---

a *Act.* II. 9. 10. 11.

b 1. *Petri* 1. 1.

c *Jacobi.* 1. 1.

d *Joseph. Antiq. lib.* 11. *c.* 5. Ἀ. δὲ δύο φυλαὶ μόναι μόνοι Ἕλληνες ἄνωθεν, ἢ ἀρχαῖοι γνώσεως καὶ δυνάμεως.

e *Philo Legat. ad Caium.*

f *Teron. in Ezech.* XXXIII. *initio.*

g 4. *Esdr. c.* XIII. 41. *& suiv.*

Digitized by Google

tems, dit que les Israëlites qui avoient été emmenez captifs par Salmanasar au de-là de l'Euphrate, se voyant au milieu des nations, prirent une résolution digne de leur zéle, & de leur pieté; pour n'avoir pas de commerce avec des peuples corrompus, & idolâtres, ils resolurent d'aller chercher de nouvelles terres, & de s'établir dans des lieux où personne n'eût encore demeuré, afin d'y pouvoir observer en liberté les même loix, qu'ils observoient dans leur pays. Ce zéle pour la Loi de Dieu est un peu suspect dans un peuple, dont plusieurs adoroient les veaux d'or, & qui n'avoit été chassé de la Palestine, qu'à cause de ses iniquitez. Mais passons cela à cet Ecrivain. Il ajoûte qu'ils passérent l'Euphrate à sec, par des canaux fort étroits, le Seigneur ayant fait en leur faveur un grand miracle, en arrêtant l'eau du fleuve jusqu'après leur passage. Ils furent long-tems avant que d'arriver au lieu où ils vouloient s'établir; il étoit éloigné d'une année & demie de chemin, & il s'appeloit *Arseret*. Ils y doivent demeurer jusqu'aux derniers tems, & alors le Trés-haut les rappellera, & fera à leur retour le même prodige, qu'il fit lorsqu'ils passérent l'Euphrate la premiére fois. De savoir à présent où est le pays d'*Arseret*, c'est [illegible]equoi il est question.

On connoît une ville [illegible]*Zarat* [a] sur l'embouchure de l'Araxe dans la mer Caspienne. On trouve aussi, dans la petite Armenie, *Arzerie*, & *Arzicé*. Et dans la Mésopotamie, la Province *Arzanéne*. Mais tout cela est-il éloigné d'une année & demie de chemin de l'Euphrate, ou de la Palestine, ou des Provinces où les Israëlites avoient d'abord été conduits par l'ordre de Salmanasar? Et ce pays étoit-il inconnu, & inhabité, avant ce Prince? Nous ne voyons pour tant point d'autres pays d'*Arzaret*, que celui-là. Mais les Juifs ne l'entendent pas ainsi. Ils prétendent qu'encore aujourd'hui le pays des dix Tribus est inconu, & inaccessible, ou même que les dix Tribus sont entiérement perduës, & dispersées. Le celebre Josippon, *c* qui

a *Ptolom.* b *Iosippon. lib. 2. cap. 10.*

Digitized by Google

ſe donne pour Auteur contemporain du dernier ſiége de Jeruſalem, dit qu'Aléxandre le Grand accompagné de treize cens hommes, voulut paſſer *les montagnes tenebreuſes*, qui ſeparent ce pays de tous les autres, pour aller dans une terre où ſont les enfans de Jonathan, & de Béchal, & qu'il en fut enpêché par une voix, qui lui cria, qu'il ne devoit point penſer à entrer dans la maiſon de Dieu. Benjamin de Tudéle fut plus heureux, ou plus hardi qu'Aléxandre, puiſqu'ayant pris ſa route du côté du Septentrion, aprés un voyage de vingt & un jour, il arriva enfin au Royaume des Rechabites; il lui donne de longeur ſeize journées de chemin, & raconte quantité de particularitez ſur les villes de ce Royaume prétendu, inconnu à tous les Géographes, & à tous les voyageurs. Mais ni ce Rabbin, ni les autres ne ſont point perſuadez que toutes les Tribus ſoient dans ce lieu ſi écarté, & ſi inconnu.

En ſeparent du récit de l'Auteur du quatrieme Livre d'Eſdras, les circonſtances fauſſes, ou fabeuleuſes dont il l'a revêtu, il eſt aiſé de reconoître le fondement de ſon opinion, & de faire voir que le pays où étoit la ville d'Arſeret, étoit fort peuplé d'[illegible]elites; il eſt certain qu'encore aujourd'hui dans la M[illegible], il y a cent familles de Juifs, contre quarante de Chrétiens; on en voit beaucoup le long de la mer Caſpie, & juſqu'au pied du mont Caucaſe; les Rois de Meingrelie ſe diſent deſcendus de David. *a* Les anciens Rois de Géorgie avoient la même créance, auſſi-bien que les Rois d'Imirette. Cette opinion n'eſt peut être pas ſans fondement. Jules Africain cité par Syncelle, dit qu'Artaxercés Ochus *aprés ſon expédition contre l'Egipte. emmena pluſieurs Juifs captifs, qu'il plaça les uns dans l'Hyrcanie ſur la mer Caſpienne, & les autres dans la Babilonie, ainſi que pluſieurs Auteurs Grecs le racontent.* Paul Oroſe *b* aſſure la même choſe; il ajoûte que

a Chardin, Voyage de Perſe. | b *Paul. Oroſ. l.* 31. *cap.* 7.

Digitized by Google

ces peuples se voyoient encore de son tems dans les mêmes endroits, fort multipliez, & dans l'esperance d'en revenir quelque jour. C'est peut-être de ces Juifs de l'Hyrcanie, que les Rois de la Géorgie se croient descendus. Mais on n'en peut rien conclure en faveur des Israëlites des dix Tribus, puisque ces Juifs de dessus la mer Caspienne, étoient du nombre de ceux que Cyrus avoit renvoyez dans la Judée lesquels s'étant révoltez contre un de ses successeurs, s'attirérent la disgrace dont nous venons de parler, & dont Joseph ne dit rien, mais qui ne laisse pas de paroître fort certaine, puisque Joseph lui-même dans le premier Livre contre Appion, cite un passage d'Hécatée Abdérite, qui dit que les Perses emmenérent plusieurs milliers de Juifs dans la Babilonie, ce qu'on ne peut gueres entendre, que de cette expédition d'Ochus.

Allatius, & Grotius, *a* sous les noms de *Chabor* & de *Chalah*, entendent l'Ibérie, la Colchide. Fuller *b* croit que les *Géles* sur l'Araxe, & les *Caduſiens* sont Hébreux d'origine. Leurs noms lui en fournissent une preuve. *Gela* signifie des étrangers; *Caduſiens*, des saints; *Arsérez* se peut prendre comme signifiant *la ville des refugiez*. Nous avons déja parlé de la circoncision des Colchiens. Pline *c* marque une petite Province vers l'Arménie, appelée *Paleſtine*, ou *Caleſtine*, & d'une ville nommée *Sabbata*, ou Sabbatique. Enfin nous voyons dans Esdras des Juifs établis dans les montagnes Caspiennes, *d* & dans Amos, *e* nous lisons une prophétie de leur transport au-delà des montagnes d'Armon, ou d'Arménie. Perosés Roi de Perse, fit la guerre à un peuple voisin, & allié des Médes, qui avoit le nom de *Nephtalites*, *f* ou *Eutalites* *g* Cette nation avoit un Roi, & possédoit ce pays depuis long-tems.

---

a *Grot. in 4. Reg.*
b *Fuller. Miſcell. l. 2. cap. 5.*
c *Plin. lib. 6. c. 27.*
d 1. *Eſdr.* VIII. 16. 17.
e *Amos.* IV. 3.
f *Agathias lib. 4.*
g *Procop. de bello Perſico l. 1. c. 3.*

Digitized by Google

Quelques-uns *a* ont crû que c'étoit les reſtes de la Tribu de Nephtali. L'Auteur de l'Hiſtoire Scolaſtique, *b* & Vincent de Beauvais *c* aſſurent qu'Alexandre le Grand reſſerra les Iſraëlites des dix Tribus dans les montagnes Caſpiennes, & leur retrancha une partie de leur pays. Tous les lieux, & les peuples dont on vient de parler, ſont ou dans la Médie, ou aux environs, auſſi-bien qu'*Arſeret*; ainſi ce pays eſt un de ceux où l'on trouve plus de veſtiges des dix Tribus, & où la tradition, & les caractéres de leur tranſport, ſe ſoient mieux conſervez.

C'eſt dans le même pays qu'on doit placer le Royaume de Cozar, célébre dans les Ecrits des Rabbins. Ces Ecrivains à force de vouloir tout outrer, & de donner trop d'ornement à leur récit, nous ont fait un roman, & une fable de l'hiſtoire d'un Royaume? ou ils eurent quelque conſidération. Ils racontent que le Roi de Cozar ſe fit Juif au huitiéme ſiécle, *d* ayant preferé la Religion Judaïque à celle de Jeſus-Chriſt, à celle de Mahomet, & à la Religion naturelle des Philoſophes; & cela avec grande connoiſſance de cauſe, puiſqu'il eut des conférences avec le Juif, le Chrétien, le Mahométan, & le Philoſophe. Ce qui eſt le plus embarraſſant dans cette Relation, c'eſt la ſituation de ce Royaume de Cozar. Les uns le placent dans la Tartarie, d'autres le ſéparent de la Tartarie par une veine de la mer. La capitale qui eſt Togorma, eſt ſituée dans les montagnes d'Arazat, dit un Juif, qui aſſure avoir demeuré huit jours dans ce Royaume. D'autres le tiennent pour un Etat chimérique, & imaginaire, qui n'a jamais ſubſiſté que dans le creux du cerveau des Rabbins; mais il nous paroît, que ſi ce Royaume n'eſt point entiérement fabuleux, il faut le placer ſur le bord méridional de la mer Caſpienne, & dans

---

a *Schikard. Tarich. pag.* 130.
b *Hiſt. Scholaſt. in Eſther.* v.
c *Vincent. Bellovac. Specul. Hiſtorial. lib.* 30. *cap.* 89.
d Vers l'an 740. Voyez Baſnage, hiſt. des Juifs, l. 7. c. 1. art. 5.

Digitized by Google

là Médie ; la mer Caſpienne porte le nom de *Cuſar* chez les Arabes ; nous avons fait voir ailleurs *a* que le pays de *Cos*, ou Cuſch, étoit l'*Araxéne* ; *Coſ-hir*, *ou Coſri*, peut marquer les villes de Chuſch. Le Rabbin Pétachia qu'on a cité, ſépare, comme on l'a vû, le *Cozar* de la Tartarie, par un ſimple bras de mer : il met dans ce Royaume ſept grands fleuves, il le place entre deux mers, il fixe ſa capitale dans les montagnes d'Araſat. Il y a dans cela peu d'exactitude ; mais il n'y a aucun pays auquel cette deſcription convienne mieux, qu'à la Médie, & à l'Ibérie.

C'eſt de ces Provinces que les Iſraëlites ſont paſſez dans la Tartarie. On remarque dans ce vaſte Etat tant de veſtiges des dix Tribus, que pluſieurs Savans *b* n'ont pas fait difficulté d'aſſurer abſolument, que là étoient encore à préſent les dix Tribus ; ils croyent que c'eſt par la Tartarie qu'ils ſe ſont répandus dans la Ruſſie, la Moſcovie, la Pologne, la Lituanie, où ils ſont en plus grand nombre, qu'en aucun autre endroit de l'Europe. Les Tartares ont conſervé diverſes pratiques propres aux Juifs ; & ceux qui ſe répandirent ſous la conduite de Cingi en 1200. & qui établirent l'Empire du Grand Cham, avoient la circonciſion, avant que de ſe faire Mahométans. La polygamie eſt permiſe dans ce pays-là, & ſi le mari meurt avant que ſa femme lui ait donné des enfans, le frere, ou le plus proche parent du mort, eſt obligé à lui ſuſciter lignée. Ils ne mangent jamais de pourceau, & prennent la circonciſion à neuf ans. *c* Davity *d* raconte que le Roi de Thabor en Tartarie, vint en France au tems de François premier,

---

a *Geneſ.* 11. 13.

b Philippe Mornai, *de verit. Relig. Chriſt. cap.* 26. *Genebr. Chronic.* L'Auteur des Religions du Monde, Tom. 2.

c Voyage d'Europe à Paris. 1698.

d Etats du Turc en Aſie, pag. 124. & 168.

Digitized by Google

pour essayer de persuader à ce Prince de se faire Juif; il fit la même proposition à Charles V. & à d'autres Princes de l'Europe ; mais il en fut mal traité, & ne tira aucun fruit de son voyage.

Ménassé ben-d'Israël, *e* célébre Rabbin du dernier siécle, avoit adopté l'opinion du passage des dix Tribus dans la Tartarie ; il croyoit que la Province de Thabor située, selon lui, sur les frontiéres de la Médie, étoit la même que le Chabor, marqué dans les Livres des Rois, comme une des Provinces où les Israëlites furent transportez. Il faisoient passer ses freres de la Tartarie dans la Chine. Ortélius *f* place le Royaume d'*Arsaret*, dont parle le quatriéme Livre d'Esdras, dans la Tartarie. Les dix Tribus y prirent, dit-il, la place des Scythes, qui l'habitoient, & se firent appeller *Gautheï* parce qu'ils étoient fort jaloux de la gloire de Dieu, & de là ast venu dans ce pays le Royaume de *Cathai*. Ce célébre Géographe trouvoit dans la Tartarie les Nephtalites, ou Ephtalites, & il prétendoit que les Daces, ou Danois, Tartares Septentrionaux, avoient pris leur nom de la Tribu de Dan. Il plaçoit le Royaume de *Thabor* au milieu de la Tartarie, parce qu'en Hebreu, *Thabor* g signifie *nombril*, ou le milieu ; enfin il prétendoit que le nom même des Tartares étoit Hebreu ; il vouloit qu'on prononçât *Totares*, c'est-à-dire, *Prêtre*. Postel *h* avoit copié un Auteur Arménien, qui enseignoit que les Israëlites étoient passez dans la Tartarie ; c'est ce qui l'engagea dans cette opinion.

Un Auteur nouveau, *i* qui a examiné cette opinion du passage des Israëlites en Tartarie, la réfute solidement; il fait voir que les Israëlites n'ont jamais été en état

---

a Voyez Basnage, Histoire des Juifs, tom. 4. ch. 3. liv. 6.

b *Ortel. Tartaria, seu Tabula* 62.

c *Thabor.*

d *Postel. Descript. Syriæ.*

e Basnage, Hist. des Juifs, tom. 4. liv. 6, c. 3, art. 15.

d'entre-

Digitized by Google

d'entreprendre la conquête de la Scythie, ni d'en chasser les Scythes, ou les Tartares. Ces peuples ont toûjours été idolâtres, jusqu'à ce qu'ils prirent la Religion de Mahomet, & c'est de-là que leur sont venuës la circoncision, & quelqu'autres pratiques communes aux Juifs, & aux Mahométans. Les noms d'*Eutalites*, ou *Ephtalites*, & de *Danois*, ne prouvent rien pour les Tribus de Nephtali, & de Dan; à moins qu'on n'ait d'autres preuves, qui appuyent celles-là. A la vérité je ne voudrois pas nier que quelques Israëlites ne soient passez dans la Tartarie; la chose étoit trés-aisée: & il seroit bien étrange que de tous les pays du monde, la Tartarie fût le seul où ils n'eussent pas pénetré; mais aussi vouloir y trouver les dix Tribus, où la plûpart d'entr'elles, les y vouloir montrer subsistantes, entiéres, & dominantes, c'est vouloir s'abuser, & suivre des phantômes.

De la Tartarie, le passage est aisé dans la Chine, on prétend que plusieurs familles des dix Tribus passérent la muraille qui sépare ces deux Etats, & s'établirent dans la Chine. Le Pere Ricci témoigne qu'il trouva dans ce pays quelques Synagogues de Juifs. Ils prennent le nom d'Israëlites, & ignorent celui de *Judei* ou Juifs; ce qui fait juger qu'ils sont descendus des dix Tribus, & non pas de Juda. Ils ont un volume de la Loi sans points-voyelle, écrit il y a plus de six cens ans. Un Hebreu qui entretint ce Pere, lui dit qu'à Hamcher Capitale de la Province de Chéquiam, il y avoit un grand nombre de Synagogues, & de familles Israëlites. Ce Juif ne pouvoit pas lire l'Hebreu, dont il avoit négligé l'étude dans sa jeunesse; mais son frere savoit l'Hebreu, & avoit obtenu le gouvernement de la Synagogue. Il savoit les histoires de l'ancien Testament, & sur-tout celles d'Abraham, de Judith, d'Esther. Le P. Ricci lui ayant dit qu'une statuë de la Vierge, étoit Lia épouse de Jacob, le Juif se prosterna devant

Digitized by Google

elle. Un autre Jésuite nommé Gozani, *a* rapporte la découverte d'une Synagogue dans la Province d'Honan à la Chine. Il croit les Juifs en ce pays dés avant JESUS-CHRIST. Ils connoissent Esdras, & Jésus fils de Sidrach, (apparemment l'Auteur de l'Ecclésiastique;) ils suivent dans leurs explications, la méthode des Talmudistes. Tous ces caractéres ne conviennent pas à des Israëlites des dix tribus, venus de la Tartarie dans la Chine, mais à des Juifs du Royaume de Perse, passez dans ce pays-là depuis assez peu de tems.

L'on a une longue lettre des Juifs de Cochin, écrite à la Synagogue d'Amsterdam, *b* dans laquelle ils assurent qu'ils se sont retirez aux Indes, dans le tems que les Romains firent la conquête de la Terre-sainte. Ils disent qu'ils ont eu dans la Chine soixante & douze Rois, qui se sont succédez les uns aux autres, pendant l'espace de mille ans. Qu'enfin la division s'étant allumée par la jalousie de deux freres, qui disputoient la couronne, les Princes voisins les subjuguérent; qu'ainsi ils sont demeurez depuis ce tems assujettis aux Rois du pays. Que la fidelité inviolable qu'ils ont toûjours conservée pour ces Princes, leur a merité de leur part, plusieurs marques d'estime, & de confiance; & que l'an 1640. Samuël, un de leurs freres, mourut Gouverneur de Cochin, & laissa sa charge à un homme de même nom, & de même Religion que lui. Manassé *c* fils d'Israël, qui étoit persuadé qu'il y avoit grand nombre d'Israël, qui étoit persuadé qu'il y avoit grand nombre d'Israëlites dans la Chine, leur appliquoit un passage d'Isaïe, *d* qui porte, que les Hebreux retourneront dans leur pays, *de la terre des Sinienis*, c'est-à-dire, du pays

a *Journal des Sçavans, Année* 1707. 7. *May.*

b *Basnage, tom.* 5. *liv.* 7. *chap.* 33.

c Menassé ben Israël, la esperança di Israël.

d *Isai.* XLIX. 12. *Et isti de terra* [illegible]*ali. Heb. Mecrets Sinim.*

Digitized by Google

des Chinois : mais cet Auteur ne pouvoit ignorer que *Sin* en Hebreu ne signifiât de la bouë ; & Bochart a montré que la ville de Damitte s'appelloit *Sin*, à cause de sa situation ; d'où lui vient aussi le nom de *Péluse*, dérivé du Grec *Pélos* [a] qui signifie de la bouë.

Toutes les raisons, & tous les faits qu'on vient de rapporter, prouvent, à la vérité qu'il y a dans la Chine quelques Synagogues de Juifs, & d'Israëlites. Mais de-là peut-on raisonnablement conclure que les dix Tribus, ou une partie considérable d'entr'elles, s'y soient établies ? Il en faudroit dire autant de la Perse de l'Allemagne, & des Provinces de l'Empire du Turc, où l'on voit des Israëlites, & des Synagogues en beaucoup plus grand nombre, que dans la Chine. Mais voyons si ce qu'on dit de leur passage dans l'Amérique, se trouvera mieux fondé.

Le Rabbin Ménassé dont on a déja parlé, n'est ni le seul, ni le premier, qui ait prétendu qu'une partie de l'Amerique avoit eté peuplée par les Israëlites. Grotius [b] reconnoît que ça eté l'opinion de plusieurs Ecrivains, que les Israëlites des dix Tribus étoient allez de la Médie dans la Tartarie, & de la Tartarie dans l'Amérique. Quelques pratiques qui sembloient venir du Judaïsme, & qu'on avoit remarquées parmi les Americains, servoient de fondement à cette prétention ; mais Grotius, bien loin de l'approuver, la refute, & en fait voir le foible. Montésini, [c] dans sa Relation adressée à Ménassé, raconte qu'il a trouvé beaucoup d'Israëlites cachez derriére les montagnes Cordilleras, qui bordent le Chily dans l'Amerique. Il dit que s'étant avancé dans ce pays, il arriva sur le bord d'une riviére, & en donnant le signal, on vit paroître des gens qui prononçoient en Hebreu ces paroles du Deutéronome [d] *Ecoute, Israël, le Seigneur nôtre Dieu, est le seul*

a *Sin, lutum.* πηλος. *lutum.*
b *Grot. de orig. Gent. Americã.*
c Relation de Montésini. Voyez l'*Esperance d'Israël*, de Ménassé ben Israël.
d *Deut.* v. 4. *Schemah Jisraël adonai elohénu adonai echad.*

Digitized by Google

Seigneur. Ils tenoient Abraham, Isaac, & Jacob pour leurs peres, & prétendoient en descendre par Ruben ; ils assuroient qu'ils avoient été conduits dans ce pays, par une protection particuliére, & miraculeuse de Dieu : que les Indiens les avoient cruellement persecutez ; mais qu'à leur tour, ces persécuteurs étoient tombez entre les mains des Espagnols, qui ne les avoient point épargnez. Qu'à l'instigation des Mages, on avoit jusqu'à trois fois declaré la guerre au peuple du Seigneur, qu'autant de fois leurs ennemis avoient été entierement défaits ; Qu'enfin, quelques Mages, qui étoient échapé du danger, avoient dit que le Dieu d'Israël étoit le seul vrai Dieu, & qu'à la fin des siécles, cette nation deviendroit la maîtresse du monde. La Relation de Montésini, qui selon les apparences n'est qu'une fable, trompa Ménassé ; & comme dans les choses favorables on aime à se flatter, & souvent à se tromper, il composa là-dessus son *Espérance d'Israël*, dans laquelle il établit, comme un fait, que l'Asie & l'Amerique étoient un continent, que Dieu separa ensuite par le détroit d'Anian. Ce fut avant cette séparation que les Juifs y passérent, & se cantonérent contre les anciens habitans du pays. Cet Auteur trouve dans l'Ecriture dequoi appuyer son opinion. Isaïe *a* prédit que *les Isles espéreront au Seigneur*, ou *attendront le Seigneur. Me insulæ expectabunt.* Et ailleurs : *b Legem ejus insulæ expectabunt* L'Amerique est ce pays désigné sous le nom d'Isle qui devoit attendre le Seigneur.

Le Chevalier Pen, dans sa lettre sur l'état présent des terres des Anglois dans l'Amérique, croit aussi avoir trouvé des Juifs dans ce pays-là. Il dit que leur visage, sur tout celui des enfans, ressemble si fort à celui des Hébreux, qu'en les voyant, on croiroit voir des Juifs. Leurs yeux sont petits, & noirs comme ceux des Juifs. Ils comptent par Lunes, ils offrent les prémices des fruits, ils ont une espéce de

a *Isai.* LI. 5. | b *Isai.* XLII. 4.

Digitized by Google

fête des Tabernacles, on dit que leur autel eſt fait de douze pierres, leur deüil dure un an, les coûtume de leurs femmes ſont ſemblables à celles des Juifs, leur langage eſt mâle, court, ſerré, plein d'énergie, en quoi il reſſemble à celui des Hebreux, un mot ſert pour trois, & le reſte eſt ſuppléé par ceux qui écoûtent.

On aſſure *a* que les Méxicains reçoivent la circonciſion; on a vû dans ce pays autre fois des Géans; ils ont quelque idée d'un déluge, mais il en racontent les particularitez diverſement. Ils diſent qu'ils ont eté ſauvez de la mer; ils veulent, dit-on, marquer par-là le paſſage de la mer rouge. En quelques endroits du Pérou, on tuë un agneau blanc, dont on mêle le ſang, avec de la farine, on la diſtribuë au peuple, qui fait une marque avec ce ſang ſur le ſeüil de ſa maiſon. Quelquels-uns croient la réſurrection, conſervent un feu perpétuel en l'honneur de leur Dieu, célébrent l'année du Jubilé au bout de cinquante ans, & le Sabbat tous les ſept jours. Les Caraïbes ſont des cris, & des réjoüiſſances au commencement de chaque mois, lorſque la Lune commence à réparoître; ils s'abſtiennent de chair de pourceau; ceux du Pérou ont certains ſacrifices d'agneaux, aſſez ſemblables aux ſacrifices pacifiques des Hébreux. Les femmes durant leurs ſoüillures, ſe ſéparent des hommes. Ceux de Machoa ſe baignent pour ſe purifier, aprés avoir touché un cadavre. Il y en a qui ont pour loi, d'épouſer leur belle-ſœur, aprés la mort de leurs freres. Les Péroüans ſe marient d'une maniére qui a aſſez de rapport à ce que preſcrit Moyſe, envers celui qui ne veut point ſuſciter lignée à ſon frere. *b* Au Pérou, la femme met le ſoulier au pied du mari quelle épouſe; les femmes nouvellement acouchées, ſont cenſées impures. Toutes ces conformitez de mœurs, de

---

a *Vide ſi lubet, Acoſtam, & alios Rer. American. Scriptores. Huët. Demonſtr. prop.* 4. *cap.* 7. *art.* 6. *&c.* Baſnage, Hiſtoire des Juifs.

b *Deut.* XXV. 7.

Digitized by Google

pratiques, de sentimens, peuvent-elles être casuelles ? Et cela ne prouve-t-il pas que les Israëlites ont pénetré dans l'Amérique, ou par la Chine, ou par la Tartarie, ou par des flottes venuës de l'Espagne, & de la France, suivant quelques Rabbins, qui expliquent dans ce sens, un endroit d'Abdias, [a] qui porte, selon l'Hebreu, que leurs peres exilez en Espagne, (*Sépharat*), & en France, (*Sarphat*) sont partis de-là, pour posséder les régions du midi. Ce qu'ils entendent de l'Amérique.

Mais ces preuves qui paroissent ébloüissantes, n'ont rien de solide. Que dans quelques cantons de l'Amérique, on remarque des pratiques pareilles à celles des Hebreux, n'en voit-on pas dans les mêmes endroits de toutes opposées ? Pour prouver ce qu'on avance, il faudroit que toute une nation, une province, un canton, fussent distinguez des autres par des cérémonies, & par un culte different de tous les autres, & semblables á celui d'Israël ; mais de dire qu'à cause qu'en un endroit on ne mange point de pourceau, qu'ailleurs on observe le septiéme jour, & qu'ailleurs on immole un agneau, &c. les Américains soient Israëlites d'origine, c'est sans doute trop pousser les conséquences : & de quel peuple n'en pourroit-on pas dire autant, s'il étoit permis de conclure ainsi le general du particulier ? Voit-on quelque canton dans ces vastes pays, où les noms d'Abraham, d'Isaac, & de Jacob, soient connus, où la circoncision soit pratiquée universellement ; où l'écriture, & la langue Hébraïque se soient conservées, au moins en partie ; où l'observation du Sabbat se soit maintenuë d'une maniére genérale, & uniforme ? Car ce sont-là les caractéres ineffaçables de la nation Juive ; par tout où elle est, on la reconnoît, & on la distingue à ces marques. Toûjours fiére, quoiqu'humiliée, elle vit séparée des autres peuples, elle se cantonne, & ne se méle point. Voit-on rien de tout cela dans l'Amérique, dans ceux où l'on croit appercevoir quelqus vestiges d'un

a *Abdias* ℣. 20.

Digitized by Google

Judaïsme pretendu, & équivoque ? Aprés cela que les Hébreux, qui sont aujoud'hui dispersez dans tous les coins du monde, d'une avidité infinie pour le gain, souvent forcez de quitter leurs demeures, & leurs établissemens, ayent été conduits par le hazard, ou plûtôt par un effet de la Providence, dans l'Amérique, en petit nombre, & qu'ensuite ils s'y soient confondus, & mêlez avec d'autres; qu'ils ayent oublié leur origine, leur langue, & leur loi, & se soient ensuite abandonnez à l'idolâtrie, c'est ce que je ne voudrois ni nier, ni assurer, tant j'y vois d'incertitude, & d'obscurité

L'Ecriture nous apprend d'une maniére trés-expresse, & en plus d'un endroit, *a* que les Israëlites des dix Tribus s'en retournérent en Egypte, aprés la destruction du Royaume de Samarie; il n'y a aucun lieu où ils ayent pû se retirer, ni plus commodément, ni plus sûrement. L'Egypte étoit toute attenante à la Palestine; & Sua Roi d'Egypte devoit favoriser les Israëlites, quand il n'auroit point eu d'autre motif, que celui de la reconnoissance, puisque l'attachement qu'Osée dernier Roi d'Israël avoit eu pour lui, & le dessein qu'il avoit formé de se liguer avec l'Egypte, pour se soustraire à la domination de l'Assyrie, *b* avoient éte l'occasion de la guerre entrepriſe contre lui par Salmanasar, & la vraye cause de son dernier malheur. Mais le même Prophéte, qui nous dit qu'une partie se sauva en Egypte, nous avertit aussi, *c* que le gros de la nation fut transporté au-delà de l'Euphrate, & réduit en captivité; que la plus grande partie de ceux qui s'étoient réfugiez en Egypte, y étoient mors miserablement. *d* Et enfin, que ceux qui y étoient demeurez, en reviendront un jour, & habiteront de nouveau dans leurs propres villes. *e Le Seigneur rugira comme un lion, & Israël s'envolera de*

a *Osee* VIII. 13. & IX. 3. & XI. 5.
b 4. *Reg.* XVII. 4.
c *Osee* V. 13. VIII. 9. X. 6. XI. 5. IX. 3.
d *Osee* IX. 6.
e *Osee* XI. 11.

Digitized by Google

l'Egypte comme un oiseau. Il ne faut donc pas prétendre rencontrer dans l'Egypte, des restes des dix Tribus. On trouve assez de Juifs dans l'Egypte, & ils y étoient en très-grand nombre sous les Rois Ptolomées ; mais c'étoit apparemment une nouvelle transmigration, arrivée aprés la mort d'Alexandre le Grand. Hécatée *a* assure qu'aprés la mort de ce Prince, plusieurs milliers de Juifs furent transportez de la Judée, dans l'Egypte.

Il faut encore aller déterrer les Israëlites dans l'Ethiopie : car il y a long-tems qu'on veut qu'ils s'y soient établis. On les y place dés le tems de Salomon, dans la pensée que la Reine de Saba, qui vint voir ce Prince à Jerusalem, étoit Reine d'Ethiopie. Un Rabbin nommé Eldad, de la Tribu de Dan, qui écrivoit, selon quelques-uns, au neuviéme siécle, ou selon d'autres, au treiziéme, *b* soutient que du tems de Jéroboam, la Tribu de Dan se retira en Ethiopie, où elle se joignit, & fit alliance avec les peuples du pays. Les tribus de Nephthali, de Gad, d'Aser, la suivirent dans ces contrées ; ce Rabbin y joint la Tribu de Moyse, qui ne fut jamais, à moins qu'on ne l'explique de celle de Lévi ; mais constamment celle-ci n'alla jamais dans ce pays-là ; l'Ecriture Sainte, & toute l'histoire des Juifs, en fournissent des preuves incontestables. Il dit que cette Tribu de Moyse étoit idolâtre, & que s'étant convertie, elle se mit à bâtir de superbes palais, dans ce pays, où elle s'étoit retirée. Les Tribus, dont on a parlé, avoient dans l'Ethiopie un puissant Monarque de leur nation, qui pouvoit mettre sur pied une armée de cent vingt mille chevaux, & de cent mille hommes de pied. Mais de semblables contes ne méritent aucune attention ; non plus que ce qu'il dit, que la tribu

---

a Hecataeus apud Joseph. lib. 1. contra Appion. p. 1048. 1049. ὡς ἀλίσκεται ὑπὸ μέρους τῶν Ἀλεξάνδρου στρατιωτῶν εἰς Αἴγυπτον, καὶ φοβούμενοι μετέστησαν, διὰ τὸν ὁμοῦ Σοχέως τόπον.

b Voyez Bartolocci, Bibl. Rabinic. tom. 1. pag. 129

Digitized by Google

d'Iſſachar étoit ſous la domination des Perſes, & des Médes que Zabulon s'étendoit depuis la montagne de Pharan, juſqu'à l'Euphrate ; que Ruben demeuroit derriére Pharan, & parloit Arabe ; qu'Ephraïm, & la demie tribu de Manaſſé, s'étoient retirez dans les pays plus méridionaux ; qu'enfin, Siméon, & Juda étoient dans le Royaume de Chozar, où ils compoſoient une nation trés-nombreuſe, & faiſoient payer le tribut à vingt-cinq Royaumes voiſins. Cela s'appelle magnifiques chimeres, ſans preuves, ſans raiſons, ſans fondement, ni dans l'hiſtoire. Ce ſeroit abuſer de la patience des Lecteurs, que de s'étendre à les réfuter. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'aujourd'hui il y a beaucoup de Juifs en Ethiopie ; ils ſont même braves, & guerriers, & quelques-uns ſont tellement puiſſans, qu'il y en eut un vers le milieu du ſiécle paſſé, qui entreprit de ſe fare Roi d'un petit pays de montagnes, de trés-difficile accez ; ainſi que le racontoient deux Ambaſſadeurs du Roi d'Ethiopie, que M. Bernier vit dans la Cour du Mogol. *a* Mais on n'a aucune preuve que ces Juifs ſoient des dix Tribus. On ſait au contraire qu'il veulent paſſer pour deſcendans de Juda ; mais leur origine eſt peu conſtante, & d'ailleurs, il eſt certain que jamais les dix Trebus ne furent tranſportées dans l'Ethiopie par Salmanaſar.

Benjamin de Tudéle *b* place hardiment Ruben, Gad, & Manaſſé, à *Cébar*, éloignée de trois journées de *Tilimaſſa*. Au-delà eſt, dit-il, un déſert affreux de 18. jours de chemin. Dan, Zabulon, Aſer & Nephthali, ſont ſur les bords du fleuve *Gozan*, & dans les montagnes de *Nisbor*. Il parle auſſi des montagnes d'Hhaphton, où s'étoient retirez une partie des Iſraëlites, transférez par Salmanaſar. Permis à qui voudra de croire ce Voyageur, & d'aller ſur les lieux chercher toutes ces Tribus ; mais il faut

---

a *Bernier, Voyage de Kachemire, Tom. 4. p. 218.*

b *Benjamin Itiner. p. 77. 81. & 87. Edit. Plantin. 1575.*

Digitized by Google

de bons guides, & trouver auparavant sur la Carte, & dans les Géographes, *Cébar*, & les montagnes de *Nisbor*, & celles d'*Hhaphton*.

Aprés avoir cherché vainement les Israëlites des dix Tribus, dans tous les lieux où l'on nous faisoit espérer de les rencontrer, nous n'avons jusqu'ici trouvé que des conjectures, & la plûpart assez mal fondées. Voila, en deux mots, le rapport que nous pouvons faire, aprés toutes ces courses, & ces recherches. Les dix Tribus ne subsistant entiéres, & ensemble en aucun endroit du monde, que nous conoissions; chacune d'elles en particulier n'a aucun endroit fixe, & certain, où l'on puisse dire qu'elle subsiste d'une maniére à être distinguée des autres. Mais en différens lieux, en diverses Provinces, il est aisé de remarquer les débris de ce peuple malheureux, qui ne fait plus de peuple, suivant la prédiction d'Isaïe : *a Désinet Ephraim esse populus.* On les voit sans Rois, sans Princes, sans sacrifice, sans Temple, sans Prêtre, sans Idoles; en un mot, qui ne sont ni Juifs, ni idolâtres, conformément à la menace d'un autre Prophéte : *b Dies multos sedebunt filii Israël sine Rege, sine principe, & sine sacrificio, & sine altari, & sine Ephod, & sine Teraphim.* En vain ils se vantent d'une puissance qu'ils n'ont jamais euë hors de leurs pays. Les Rois, & les Princes qu'ils ont la hardiesse de se donner, sont autant de Rois feints, & imaginaires. C'est aujourd'hui, & ç'a été depuis sa transmigration, un peuple sans Chef, & sans République; s'il s'est soutenu, & conservé au milieu des nations, & des persécutions, ce ne peut être que par un pur effet de la puissance du Trés-haut, qui a sur Israël des desseins de miséricorde, & qui nous fournit dans leur personne, des preuves toûjours subsistantes, & parlantes de la vraye Religion, & de la rigueur de sa justice contre ceux qui le mépriſent.

Au travers de tout ce dérangement, & de ce mélan-

a *Isai.* VII. 8. b *Osee* III. 4.

Digitized by Google

ge des dix Tribus avec les autres peuples, on ne laisse pas de les remarquer plus distinctement, & en plus grand nombre, dans les lieux où ils furent d'abord transportez par Salmanasar ; dans l'Assyrie, dans la Médie, dans la Mésopotamie, sur l'Euphrate, & dans les provinces voisines. La nation a jetté là de profondes racines, que cent révolutions & vingt-quatre siécles n'ont pû arracher. C'est de-là apparemment qu'ils se sont répandus, mais mais sans dessein, & comme par hazard, dans tous les lieux, où nous avons remarqué des vestiges du nom d'Israël ; encore ne voudrions-nous pas assurer que tout ce qu'on voit d'Israëlites dans ces provinces, soient sortis des Tribus qui composoient le Royaume de Samarie ; il est trés-probable que la plûpart sont venus des Juifs ; il est inconteſtable que les tribus de Juda & de Benjamin ne revinrent pas toutes entiéres sous Zorobabel, Esdras, & Néhémie ; il n'y a qu'à lire les dénombremens rapportez dans les Livres d'Esdras, on voit assez qu'ils ne sont pas suffisamment remplis, pour renfermer la plénitude de ces deux tribus. Il n'y a qu'à consulter l'histoire d'Esther, pour comprendre quel étoit encore le nombre des Juifs dispersez dans l'Empire d'Assuérus. Les Historiens *a* nous parlent d'une nombreuse transmigration, que le Roi Artaxercés Ochus fit des Juifs, aprés la prise de la Phénicie, & l'Egypte. Il les plaça sur la mer Caspienne, dans l'Hyrcanie, & dans la Babylonie. Joseph assure *b* que les Juifs de Jérusalem suppliérent Alexandre le Grand, de permettre le libre exercice de leur Religion, & de leurs Loix, à ceux de leurs freres, qui habitoient la Médie, & la Babylonie.

La permission que Cyrus donna aux tribus de Juda & de Benjamin, de s'en retourner dans leur pays, & la faveur dont toute la nation Juïve joüit dans l'orient, sous la longue, & heureuse domination d'Assuérus é-

a Jul African. apud. Georg. Syncell. Oros. l. 31. cap. 7. | *b Joseph. Antiq. lib. XI. cap. ult.*

Digitized by Google

poux d'Eſther, & ſous le gouvernement du ſage Mardochée, ſon premier Miniſtre; enfin les avantages dont les Hebreux joüiſſoient dans leur propre pays, & les priviléges que les Princes leur accordérent, tout cela fit naître ſans doute à un trés-grand nombre d'Iſraëlites, le déſir de s'en retourner dans la Paleſtine. Tous les hommes ont un amour naturel de leur pays: les Hebreux plus qu'aucun autre peuple, étoient jaloux de la terre promiſe à leurs ancêtres. La prérogative accordée à Juda, & à Benjamin, n'étoit pas tellement limitée à ces deux tribus, que les autres n'en profitaſſent ſous leur nom, ou autrement. Juda trouvoit ſon compte au retour des autres tribus. Elles augmentoient ſon domaine, & ſes forces, puiſqu'elles ne revenoient que pour ſe réünir à lui. Ce retour reſſerroit d'autant, & affoibliſſoit le parti des Samaritains ennemis de Juda. Les anciens habitans reprenoient les héritages de leurs peres, & en chaſſoient les Samaritains comme des uſurpateurs. D'ailleurs, il étoit de la ſageſſe du Seigneur, de ménager les circonſtances, de maniére que les Prophéties, qui avoient prédit ſi ſouvent, & d'une maniére ſi préciſe, le retour des dix Tribus dans leur pays, fuſſent accomplies. Comment JESUS-CHRIST en venant au monde, auroit-il prêché à tout Iſraël, ſi lorſqu'il paru dans la Judée, toute la nation n'y eût pas été raſſemblée? N'auroit-il pas fallu que le Sauveur, qui déclare qu'il n'eſt envoyé qu'aux brebis, qui ſont égarées de la maiſon d'Iſraël, *a* s'en allât dans ces provinces éloignées, pour y annoncer ſa venuë à ces pauvres peuples, qui étoient aſſis dans l'ombre de la mort? Les Apôtres n'ont-ils pas agi, & parlé, comme perſuadez que toute la nation étoit alors dans la Judée? N'ont-ils pas expliqué les Prophéties. qui parlent d'Ephraïm, *b* Nephthali, & de Zabulon, *c* comme ſuppoſant que ces tribus étoient dans leurs anciens héritages?

a *Matt.* x. 6. | b *Matt.* 11. 18. | c *Matt.* IV. 13. 15.

Digitized by Google

On dit à cela deux choſes. La premiére, que l'Ecriture ne parle point du retour actuel, & effectif des dix Tribus. La ſeconde, que l'on ſait que les dix Tribus ſont encore dans la diſperſion. Mais je répond 1. Qu'à la vérité on n'a point de texte formel dans l'Ecriture, qui marque le retour effectif des dix Tribus, ni aucune permiſſion poſitive des Rois de Caldée, ou de Perſe, qui leur ait donné la liberté de s'en retourner dans leur pays. Mais on a des textes exprés de pluſieurs Prophétes, *a* qui marquent ce retour, de même, & auſſi clairement que celui de Juda. On ne prétend pas que tous les Iſraëlites des dix Tribus ſoient retournez dans la Paleſtine, de même que tous ceux de Juda, & de Benjamin ne revinrent pas ſous Zorobabel, ſous Eſdras & ſous Néhémie. 2. Cela s'eſt pû faire d'une maniére inſenſible, & petit à petit, de maniére qu'on ne l'aura pas marqué dans les Annales de la Nation. 3. Cela put arriver principalement ſous Aléxandre le Grand, qui, ſelon Joſeph, *b* permit aux Juifs de s'en retourner chez eux. 4. Enfin on a de bonnes preuves, que du tems de J. C. & des Apôtres, il y avoit dans la Judée des Hebreux de toutes les Tribus.

A la ſeconde raiſon, je réponds en rétorquant l'argument. On ſait certainement qu'il y eut depuis Cyrus, & depuis Darius, un trés-grand nombre de Juifs des Tribus de Juda, & de Benjamin, dans toutes les parties de l'Aſie, dans l'Europe, & dans l'Egypte; donc ces Tribus ne revinrent pas avec Zorobabel, Eſdras, & Néhémie. Si cet argument ne prouve rien, ou prouve trop; la raiſon qu'on a alléguée contre nôtre ſentiment, eſt ſans force, puiſqu'il peut être revenu un grand nombre d'Iſraëlites des dix tribus, ſans qu'ils ſoient revenus tous. Je ne fais qu'éfleurer cette matiére, parce qu'on a deſſein de la traiter à fond dans une Diſſertation exprés.

a *Vide Oſee* II. 10. & XI. 10. XXXVIII. XXXIX. *Amos* IX. 4. &c. II. 12. *Ezech.* IV. 6. & XXXVII. | b *Joſeph. lib. I. contra Appion.*

Digitized by Google

DISCOURS
SUR LE PREMIER LIVRE
D'ESDRAS.

ESDRAS fut un de ceux, qui contribuérent le plus au bon ordre de la République des Hebreux, & au rétablissement du culte du Seigneur, aprés le retour de la Captivité de Babylone. Les services importans qu'il rendit alors à sa Nation, & la haute réputation de science dans la Loi, qu'il s'étoit acquise, lui firent attribuer dans la suite la gloire de plusieurs choses importantes, & singuliéres; & les Juifs toûjours ardens, & excessifs, non pas feint de blesser quelquefois la vérité en sa faveur. On a prétendu, par exemple, qu'il étoit le même que le Prophéte Malachie. *a* On lui a attribué l'invention de la massore, des points voyelles. On a avancé qu'il étoit le restaurateur des saintes Ecritures, & l'Auteur du Canon, qui en fixe le nombre à vingt-deux Livres, parmi les Hébreux. Enfin on veut qu'il ait changé l'ancienne Ecriture Hébraïque, pour lui substituer la moderne, empruntée des Caldéens. On peut consulter sur tous ces articles les Savans, qui les ont traitez en particulier, & les Dissertations qui suivent ce Discours.

Esdras étoit de la race Sacerdotale. Quelques-uns le

a *Voyez le Discours sur Malachie.*

Digitized by Google

ſont fils du grand-Prêtre *Saraïas*, mis à mort par Nabuchodonoſor à Réblata, aprés la priſe de Jéruſalem. Mais il y a beaucoup d'apparence qu'il étoit ſeulement ſon petit fils, ou même ſon arriére-petit-fils. L'ordre des tems ne permet pas de l'expliquer d'une autre ſorte, à moins qu'on ne veüille le faire vivre plus de cent cinquante ans. On croit qu'il revint pour la premiére fois à Jéruſalem avec Zorobabel, & qu'étant enſuite retourné à Babylone, pour ſolliciter la permiſſion de continuer l'ouvrage du Temple, il en revint enfin pour la ſeconde fois, la ſeptiéme année d'Artaxercés. Il s'appliqua de bonne heure, & ſérieuſement à l'étude de la Loi; & l'Ecriture lui donne communément le nom de *Scriba velox*, *a* Ecrivain habile: ce qu'on ne doit pas entendre d'une ſimple habileté à manier la plume, & à écrire avec vîteſſe; mais d'une ſcience profonde, & exacte des Loix de ſa Nation. La ſeptieme année du regne d'Artaxercés, ſurnommé *à la longue main*, ayant obtenu de ce Prince la permiſſion de s'en retourner en Judée, avec ceux qui voudroient l'accompagner, le Roi lui donna un trés-ample privilége de porter en Jérulalem tout l'or, & l'argent qu'il auroit pû ramaſſer des offrandes du peuple, avec les vaſes d'or, & d'argent pour le Temple, ordonnant aux Tréſoriers du Roi de la Province de Syrie, de lui fournir tout ce qui lui demanderoit pour le ſervive du Seigneur, tant en or, & en argent, qu'en froment, en vin, en huile, & en ſel pour les ſacrifices. Il accorde aux Prêtres, & à tous les Officiers, & ſerviteurs du Temple, exemption de toute charge, & tribut. Il permet à Eſdras d'établir des Préſidens, & des Juges, avec pouvoir de condamner, & de punir d'amandes, ou de peines corporelles, même de mort, les fautes commiſes contre les Loix de Dieu, ou contre les Ordonnances du Prince.

Eſdras muni de ces Lettres de la part du Roi, ſe mit en chemin avec ſa compagnie, & vint ſur le fleuve d'A-

---

a 1. *Eſdr.* VII. 6. *Sopher mahir.*

Digitized by Google

va. Ayant fait la revûë de ſa caravanne, il ne s'y trouva point de Lévites ; ce qui l'obligea à envoyer vers les montagnes Caſpiennes, pour inviter ceux qui y demeuroient, de ſe joindre à lui, & de venir à Jéruſalem. Il lui vint trente-huit Lévites, & deux cent Nathinéens, qui étoient des ſerviteurs du Temple. Aprés avoir imploré le ſucours de Dieu par la priére, & par le jeûne, il partit, & arriva heureuſement à Jéruſalem. Il y offrit des ſacrifices, & remit au tréſors du Temple les vaſes, & les offrandes dont il étoit chargé. Aprés quoi, l'un de ſes premiers ſoins fut de réformer les abus, qui s'étoient gliſſez parmi le peuple.

Les principaux du peuple lui donnérent avis, qu'il y avoit un grand nombre d'Iſraëlites, qui s'étoient alliez avec des femmes étrangéres, & du nombre de celles que la Loi défendoit d'épouſer. Eſdras ſenſiblement affligé, d'un ſi grand déſordre, déchire ſes habits, s'arrache les cheveux, & la barbe, & s'aſſit à terre, pleurant, & jeûnant, pour appaiſer la colére du Seigneur. Le peuple touché de le voir dans cet état, s'aſſembla autour de lui dans le Temple ; Eſdras leur ayant déclaré le ſujet de ſa douleur, les plus apparens de la multitude lui propoſérent de renouveller l'alliance avec le Seigneur, & de renvoyer les femmes étrangéres, & les enfans qui en étoient ſortis. Alors on fit publier dans tout le pays un ordre aux Hebreux de ſe trouver dans trois jours à Jéruſalem, ſous peine d'être privez de tous leurs biens, & d'être chaſſez du corps de la Nation.

Tout le peuple s'aſſembla au tems marqué, & promit d'exécuter tout ce qui ſeroit ordonné par Eſdras. Mais comme la ſaiſon étoit avancée, & le tems mauvais, & que le peuple, n'avoit pas où ſe loger, ni où ſe mettre à couvert, on nomma des Commiſſaires, pour ſe tranſporter dans les villes, & exécuter ce dont on étoit convenu, à l'égard de l'expuſſion des femmes étrangéres.

Eſdras s'appliqua enſuite à l'inſtruction du peuple, & à l'explication de la Loi ; & ce fut ſa principale occupation

le

Digitized by Google

le reste de sa vie. Nous le voyons sous Néhémie occupé à ce saint ministére, lisant, & interprétant la Loi dans le parvis du Temple, au peuple assemblé dans les principales solemnitez. *a* On ignore le détail des derniéres actions de sa vie, & nous ne parlons point ici de celles qui sont marquées dans le quatriéme Livre, qui porte son nom. Nous ferons voir ci-aprés, que l'Auteur de cet Ouvrage a emprunté le nom de ce fameux Scribe, pour donner du poid à ses Ecrits. Joseph *b* dit que ce grand Homme mourut plein de gloire, & d'années, & fut enterré avec beaucoup de magnificence à Jérusalem. Il met sa mort, avant de parler de Néhémie : mais il est certain qu'Esdras a encore vêcu sous le gouvernement de ce dernier ; & il parut dans un rang fort honorable dans la ceremonie de la dédicace des murailles de cette célebre ville. *c* Ceux qui soutienent qu'il revint de Babylone la prémiere fois avec Zorobabel, sont obligez de lui donner plus de cent vingt ans de vie. Voyez le Commentaire sur 1. Esdr. XII. 1. Les Juifs assûrent qu'il mourut en Perse, dans un second voyage qu'il y fit vers le Roi Artaxercés. On montre son tombeau dans ce pays-là, dans la ville de Samuze.

Nous avons quatre Livres sous le nom d'Esdras. Les deux premiers, qui n'en font qu'un dans l'Hebreu, sont Canoniques, & reçûs unanimement de toutes les Eglises. Les deux derniers sont apocryphes dans l'Eglise Latine, & ne font point d'autorité dans les disputes de Religion : mais le troisiéme est Canonique, aussi-bien que les deux premiers, parmi les Grecs. Nous les examinerons chacun séparément. Le premier est communément attribué à celui dont il porte le nom. Esdras y

---

a 2. *Esdr.* VIII. 1.

b *Joseph. Antiq. lib.* XI. *c.* 5. ἣ συνέβη μετὰ τὴν παρὰ τῷ λαῷ δόξαν γηραιῷ τελευτῆσαι τὸν βίον, καὶ ταφῆναι μετὰ πολλῆς φιλοτιμίας ἐν Ἱεροσολύμοις.

c 2. *Esdr.* XII. 26. & 35.

raçonte des choses dont il a été témoin, & ausquelles il a eu la principale part. Les six premiers chapitres renferment l'histoire de la délivrance des Juifs par Cyrus, l'arrivée de Zorobabel à Jérusalem, le renouvellement des sacrifices dans le Temple, le rétablissement de ce sacré édifice, les oppositions des ennemis des Juifs à cette entreprise, la défense d'Artaxercés de la continuer, les exhortations des Prophétes Aggée, & Zacharie à reprendre l'ouvrage interrompu; & enfin la permission de Darius accordée aux Juifs de l'achever.

L'Auteur de cet Ouvrage étoit présent, lorsque les Officiers du Roi de Perse vinrent à Jérusalem, pour savoir par quelle autorité les Juifs entreprenoient de rebâtir leur Temple. *a Alors nous leur répondîmes*, dit l'Auteur, *& leur déclarâmes les noms de ceux qui présidoient à l'ouvrage.* Et dans le récit de la venuë d'Esdras en Judée par la permission d'Artaxercés, l'Ecrivain parle toûjours en premiére personne, comme Historien, & comme principal Auteur, & Chef de cette entreprise: *b Béni soit le Seigneur*, dit-il, *qui a inspiré ces sentimens de bonté au Roi, & à ses Conseillers. Et moi, appuyé de la main du Seigneur, qui étoit avec moi, j'ai assemblé des principaux d'Israël, pour retourner avec moi à Jérusalem.* Dans le reste du Livre, il s'exprime de même. Ce qui justifie qu'il est Auteur de tout ce qu'on y lit depuis le commencement, jusqu'à la fin. Cependant on ne laisse pas de former contre cette opinion quelques difficultez.

On dit premiérement, Que l'Auteur étoit à Jerusalem, lorsque les Officiers du Roi de Perse vinrent faire des opositions à l'entreprise des Juifs, *c* comme on le vient de montrer. Or, dit-on, Esdras n'y vint que long-tems aprés Zorobabel. Il n'y étoit donc pas encore lorsque ces Officiers s'y rendirent. *d* On répond deux

a 1. *Esdr.* v. 3. | c 1. *Esdr.* v. 4. | *trat. Evang. pro-*
b 1. *Esdr.* vii. 27. 28. | d *Huet. Demons-* | *posit.* 4. *p.* 166.

choſes. La premiere, qu'Eſdras a pû venir deux fois à Jéruſalem; 1. avec Zorobabel, d'où il s'en retourna enſuite à Babylone, demander l'agrément du Roi pour la conſtruction du Temple. 2. Il y revint encore une autre fois, ainſi qu'on l'a dit; ſous le regne d'Artaxercés. La ſeconde réponſe eſt, que quand alors il n'y auroit point été préſent, il a pû s'exprimer comme il a fait. C'eſt ce qui ſe pratique tous les jours dans de ſemblables occaſions. Un Auteur Juif, un Auteur Romain, un Auteur François, entrent dans les ſentimens, & dans les intérêts de leur Nation, & parlent comme s'il euſſent vêcu dans le tems des choſes qu'ils racontent, & qu'ils euſſent aſſiſté à ce qui s'y eſt fait. *Nous dîmes, nous parlâmes, nous allâmes*, & ſemblables expreſſions, ne ſignifient que l'union de ſentiment, & d'intérêts, & non pas néceſſairement la préſence actuelle, ou une réponſe faite dans le tems même, par une perſonne préſente.

On objecte ſecondement, Que l'Auteur du premier Livre d'Eſdras y a rapporté un dénombrement, qui ne fut fait que ſous Néhemie, & qui ſe lit preſque en propres termes dans le Livre, qui porte dans l'Hebreu le nom de ce dernier. Eſdras n'en peut donc pas être l'Auteur, ni par conſéquent du commencement de ce premier Livre. On a déja ſatisfait à cette objection dans le Commentaire. Nous ajouterons ſeulement ici; 1. Que quand le dénombrement ſeroit entiérement de Néhemie, il ne s'enſuivroit pas qu'Eſdras n'eût pû l'inſerer dans ſon Ecrit, puiſqu'il a vêcu quelque tems ſous Néhemie. Et il extraordinaire qu'un Auteur emprunte d'un Ecrivain contemporain, de ces ſortes de piéces? 2. Néhemie lui-même declare qu'il a copié un plus ancien Mémoire, lequel avoit été dreſſé du tems de Zorobabel. *a Je trouvai*

---

a 1. *Eſdr.* VII. 5. *Inveni librum cenſûs eorum, qui aſcenderunt primùm. Hâlim hariſchonah.*

Digitized by Google

dit-il, *un Mémoire, où étoient écrits les noms de ceux qui étoient revenus au commencement.* Il joignit à ce premier Mémoire, les noms de ceux qu'il avoit ramenez, & apparemment auſſi de ceux qui étoient revenus avec Eſdras. Il ne le diſſimule point, puiſqu'il met ces paroles à la tête de ſa liſte : *Voici le dénombrement de ceux qui revinrent de captivité avec Zorobabel, avec Joſué, avec Néhémie, avec Azarias, &c.* C'eſt donc une eſpéce de récapitulation des dénombremens précédens.

Mais, dira-t'on, d'où vient que celui d'Eſdras commence comme celui de Néhémie, & que dans la ſomme totale, ils conviennent du nombre de quarante deux mille trois cens ſoixante ? *a* On a déja répondu qu'Eſdras a pû copier mot à mot Néhémie. On peut ajouter que lui-même, ou quelque Copiſte depuis lui, ont pû retoucher le premier dénombrement, & l'ajuſter à celui de Néhémie, qu'ils trouvérent plus rempli, & plus étendu ; & pour le rendre plus ſemblable, ils y attachérent même juſqu'au titre que Néhémie y avoit mis.

3. Si Néhémie y a recüeilli les Catalogues faits ſous Zorobabel, & ſous Eſdras, pourquoi le nom d'Eſdras ne ſe trouve-t'il, ni dans l'un, ni dans l'autre dénombrement, comme on y remarque celui de Zorobabel, du Grand-Prêtre Joſué, de Néhémie, & des autres ? Je répond, que le nom d'Eſdras ſe lit dans un Catalogue à part, donné auſſi par Néhémie, *b* qui ne contient que les noms des Prêtres, & des Lévites revenus avec Zorobabel. De plus, Eſdras s'étoit marqué aſſez clairement, à la tête du dénombrement de ceux qu'il avoit ramenés de Captivité. *c Hi ſunt Principes familiarum, qui aſcenderunt mecum de Babylone.*

4. Enfin on dit, que ſi Eſdras eſt Auteur des pre-

---

a 1. *Eſdr.* II. 64. & 2. *Eſdr.* VII. 66.

b 2. *Eſdr.* XII. 1.

c 1. *Eſdr.* VIII. 1. *& ſeq.*

Digitized by Google

miers Chapitres de ce Livre, & qu'il soit revenu de Babylone, avec Zorobabel, il faudra donner plus de cent vingt ans de vie : mais cet âge est-il impossible ? Esdras étoit jeune lorsqu'il revint de Babylone, pour la premiere fois ; on le choisit ensuite pour y retourner, à cause apparemment de sa vigueur, de son activité, & de son adresse à conduire les affaires. Il n'y a rien que de trés possible dans tout cela.

Quelques Auteurs *a* croyent que l'Ecrivain des deux premiers Livres d'Esdras, est une même personne. L'ouvrage, disent-ils, ne fait qu'un volume chez les Hébreux : L'Auteur du premier rapporte dans son dénombrement, les noms de ceux qui ne sont revenus qu'avec Néhémie. Et l'Auteur du second, parle de Darius Condomanus, qui fut vaincu par Alexandre le Grand, & de Jeddoa, ou Jaddus, qui reçût le Conquérant à Jérusalem ; ainsi ce ne peut être ni Esdras, ni Néhémie, qui en soient les Auteurs ; car l'Ecrivain vivoit du tems d'Alexandre le Grand, ou même aprés les Maccabées ; *b* c'est apparemment, disent-ils, quelque inconnu qui a voulu cacher son nom sous celui d'Esdras, qui étoit illustre & respecté parmi les Juifs.

On a déja satisfait par avance à ces objections. L'ouvrage ne fait qu'un volume parmi les Hébreux, à cause de la ressemblance & de la continuité des faits. Toute la Bible autrefois ne faisoit en quelque sorte qu'un volume. Les divisions de la plûpart des Livres de l'Ecriture, est toute arbitraire. Les Copistes ont pû retoucher le passage de Néhémie, qui parle de Darius, de Jeddoa, & de Sanaballat. Nous avons expliqué ci-devant nôtre pensée sur le dénombrement en question.

Le premier Livre d'Esdras contient l'Histoire de quatre-ving-deux ans, depuis la premiére année du regne de

---

a *Le Vassor, liv. 2. III. partie, ch. 5. de la Verité de la Religion. L'Auteur du Traité,* Theologico Politic. cap. 4.

b Ita Auth. Tract. Theologico Politic.

Digitized by Google

Cyrus à Babylone, l'an du monde 3468. juſqu'à la dix-neuviéme d'Artaxercés Longue-main, qui renvoya Néhémie à Jéruſalem, l'an du monde 3550.

La Lettre de *Reum*, & de *Samſaï*, écritte au Roi Artaxercés, contre les Juifs, eſt en Caldéen, *a* auſſi-bien que la Réponſe du Roi à cette Lettre; & les Chapitres cinq & ſix, juſqu'au ℣. 19. de ce dernier. Et enfin la Lettre d'Aartazercés accordée à Eſdras, eſt auſſi en Caldéen; *b* tout le reſté eſt en Hébreu.

DISSERTATION

SUR LE TROISIEME LIVRE D'ESDRAS.

QUoique les deux derniers Livres, qui portent le nom d'Eſdras ſoient aujourd'hui déclarez apocryphes, & que l'Egliſe Latine ne les reçoive point dans ſon Canon, cependant ils ſont d'une antiquité ſi vénérable, & les Peres de l'Egliſe les ont citez ſi ſouvent, qu'il eſt bon d'examiner quel a été leur ſentiment ſur ces Ouvrages; quel eſt leur Auteur, en quel tems ils ont été écrits, & qu'eſt-ce qu'ils contiennent de plus remarquable?

L'Egliſe Grecque ne convient point avec la Latine ſur l'autenticité du troiſiéme Livre d'Eſdras; les Grecs ont conſervé ce Livre dans leur Canon, & l'ont mis même avant celui, qui chez nous paſſe pour le premier d'Eſdras. Les Exemplaires Grecs les plus anciens, & les plus eſtimez, comme celui de Rome, mettent d'abord celui que nous appellons le troiſiéme d'Eſdras, puis Néhémie, & en troiſiéme lieu celui qui eſt le premier d'Eſdras dans nos Bi-

a 1. *Eſdr.* IV. 7. 8. *juſqu'au chap.* V.

b 1. *Eſdr.* VII. *juſqu'au* ℣. 27.

Digitized by Google

bles Latines. Il eſt vrai que quelques éditions Grecques a mettent à part le troiſiéme d'Eſdras, & le rejettent aprés le Cantique des trois jeunes hommes dans la Fournaiſe, & devant la Sageſſe de Salomon : & que dans d'autres éditions Grecques, b on ne lit point du tout le troiſiéme d'Esdras. Mais ce qui eſt inconteſtable, ſuivant la remarque de Sixte de Sienne; c c'eſt que les Peres Grecs ont tenu pour Canonique le troiſiéme d'Eſdras, & l'ont mis avant Néhémie.

Les anciens Manuſcrits, & les Editions Latines ne ſont pas uniformes, non plus que les Grecques, ſur cet article. Nous avons quelques Manuſcrits, d où l'on trouve tout de ſuite le premier d'Eſdras, Néhémie, & le ſecond d'Eſdras; car c'eſt ainſi qu'ils intitulent celui que nous appellons le troiſiéme. Dans d'autres Manuſcrits on ne trouve pas le troiſiéme d'Eſdras, mais ſeulement le premier d'Eſdras, & Néhémie. D'autres Manuſcrits plus anciens, citez dans la nouvelle édition de Saint Ambroiſe, ſont encore bien plus éloignez de nos éditions Latines. Dans une trés-ancienne Bible de Saint Germain des Prez, aprés avoir mis tout de ſuite & enſemble ſans diſtinction, les deux Livres Canoniques d'Eſdras, on lit immédiatement l'Hiſtoire de trois Gardes du Corps de Darius, & du problême qu'ils propoſérent à ce Prince. Aprés quoi on trouve le commencement du quatriéme d'Eſdras, qui commence par ces paroles. *Incipit Liber Eſdræ Proph. H.* Il n'y a d'abord que les deux premiers Chapitres de ce Livre. On lit enſuite tout le troiſiéme d'Eſdras, à l'exception de l'hiſtoire des trois Officiers de Darius; puis recommence le quatriéme d'Eſdras; avec ce titre; *Liber Eſdræ quartus, anno triceſimo ruinæ civitatis, cum in Bar-*

a *Edit. Græcæ Francfort. An. 1597. & Baſileen. an. 1545.*
b *Editio Aldi Venet. an. 1518.*
c *Sixt. Seneſ. lib. 1. pag. 8.*
d *Manuſcripti Monaſterii Sancti Michaël. in Lotharing. item duo alii S. Germani à Pratis.*

Digitized by Google

bylone ego Salathiel, qui & Ezra. Et continuë juqu'à la fin J'en ai vû un autre cotté 773. où le quatriéme d'Esdras, ne commence qu'au Chapitre troisiéme

M. le Fêvre Précepteur de Loüis XIII. avoit trouvé un quatriéme Livre d'Esdras, si different des imprimez, qu'il jugea à propos d'en envoyer les diverses Leçons au Cardinal Baronius. Dans les anciennes Bibles Latines imprimées, on lit ordinairement les trois Livres d'Esdras de suite; c'est-à-dire le premier d'Esdras, celui de Néhémie, & le troisiéme d'Esdras, ou, comme porte quelques Exemplaires, le second d'Esdras. Cet ordre s'est continué jusqu'à la Bible de Sixte V. Depuis ce tems on a mis à part les troisiéme & quatriéme Livres d'Esdras, & hors du rang des Ecritures Canoniques.

Les Hebreux ne faisoient qu'un Livre des deux premiers d'Esdras, ou si l'on veut, du premier d'Esdras, & de Néhémie. Les Grecs les suivoient en cela mais avec cette difference, que le premier d'Esdras dans les Exemplaires Grecs, & dans plusieurs Exemplaires Latins. étoit celui que nous appellons le troisiéme. Les Peres les citent suivant cet ordre, comme on le voit dans Origénes, sur la fin de l'homélie neuviéme sur Josué, dans S. Athanase, ou l'Auteur de la Synopse, citée sous son nom, dans S. Augustin, *a* & S. Cyprien *b* Ce dernier, de même que S. Augustin, cite l'Histoire du Problême proposé par les trois Gardes du Corps de Darius, comme étant du vrai Esdras. Cela n'est pas extraordinaire pour Saint Athanase, puisque c'étoit l'opinion commune des Grecs, & que leurs Exemplaires les plus anciens & les meilleurs, lisoient ce Problême, dans leur premier Livre. Joseph l'Historien, plus ancien que tous ces Peres, le lisoit de même: ain-

---

a *August. lib.* XVIII. *de Civit Dei, cap.* 36. *Nisi fortè Esdras in ea Christum prophetasse intelligendus est, &c.*

b *Cyprian. Ep.* 74. *ad Pompeian. Apud Esdram veritas vincit.*

c *Joseph. Antiq. lib.* XI. *c.* 3.

Digitized by Google

ſi on peut aſſurer, qu'avant la traduction de Saint Jérôme, toute l'Egliſe tenoit le troiſiéme d'Eſdras, pour autentique, puiſqu'elle ſuivoit, ou les Exemplaires Grecs, dans leſquels ce Livre tenoit le premier rang; ou des Exemplaires Latins, traduits ſur la verſion Grecque. Et quand les Peres, & les Conciles *a* des premiers ſiécles, ont déclaré les deux Livres d'Eſdras, Canoniques, ils l'entendoient ſuivant leurs Exemplaires, qui ne faiſoient qu'un Livre du premier d'Eſdras, & de Néhémie, & qui comptoient pour premier d'Eſdras, celui qui eſt le troiſiéme dans nos Bibles.

Les mêmes Peres Grecs, *b* & Latins *c* citent le Livre que nous appellons troiſiéme d'Eſdras, quelquefois même contre les Hérétiques, & dans des matiéres comtentieuſes, ſans têmoigner le moindre ſcrupule ſur ſon autorité. Enfin ce troiſiéme Livre ne contenant que ce qu'on lit dans le premier d'Eſdras, à l'exception de quelques changemens, & de l'hiſtoire du problême propoſé par les trois Gardes du Corps de Darius; *d* Il ſembleroit trop dur de le ranger abſolument parmi les apocryphes, ſur tout l'Egliſe Grecque le recevant pour Canonique. D'ailleurs il ne contient rien de contraire ni à la foi, ni aux bonnes mœurs; l'hiſtoire du problême, dont on a parlé, eſt reçuë par les Peres, & par pluſieurs des anciens, & des nouveaux Auteurs Eccléſiaſtiques, comme contenant le récit d'un événement certain. Ce ſont ces raiſons qui ont déterminé Génébrard *e* a ſoutenir la canonicité de ce troiſiéme Livre. Les Hebreux ne le mettent pas à la vérité au nombre des *premiers Canoniques*; mais ils le reçoivent dans les *ſe-*

---

a *Concil Carth. 3. can. 47. Canones Apoſt. can. 84. Laodicen. c. ult. D. Aug. de Doctr. Chriſt. lib. 2. cap. 8, Innoc. 1, Ep. 3. art. 7.*

b *Athanaſ. Orat. 3. contra Arianos. Juſtin. Martyr. & alii paſſim. Dialog. cum Tryphon. pag. 297.*

c *Aug. lib. XVIII. de Civit. c. 36. Cyprian. ad Pompeian.*

d *3. Eſdr. III. IV. V.*

e *Genebrar. in Chronico ad ann. 3730. pag. 95. 69.*

Digitized by Google

conds Canoniques. Voilà ce qu'on dit en faveur de ce Livre.

Mais l'Eglise Latine l'ayant rejetté, & l'ayant placé parmi les apocryphes, est-il encore permis de proposer comme une question soutenable, s'il est du nombre des Ecrits Canoniques ? Le sentiment, & la pratique des Grecs sont-ils une loi pour nous, sur tout depuis le Concile de Florence; où l'on ne reçut pour Canoniques que ces deux Livres, Esdras, & Néhémie ? La plûpart des anciens Peres, qui l'ont cité comme autantique, pouvoient ignorer, ignoroient apparemment, que ce troisiéme Livre fût fort différent de l'Hébreu. S'ils l'eussent sçû, ils n'auroient eu garde de le recevoir, puisqu'en tant d'endroits ils déclarent qu'ils ne reçoivent pour authentiques, que les Livres qui sont dans le Canon des Hébreux.

Mais S. Jérôme plus instruit dans ces matiéres, les rejette comme des Ouvrages fabuleux, & remplis de fictions: [a] *Nec apocryphorum tertii, & quarti (Esdræ) somniis delectetur.* Tout ce qui n'est point dans les Exemplaires Hébreux, ajoute-t'il, & qui ne vient pas des vingt-quatre Vieillards, ne mérite aucune créance. Que si l'on vous objecte l'autorité des Septante; la varieté qui se remarque dans leurs Exemplaires, montre assez qu'ils sont tout renversez, & déchirez. On ne peut se servir, pour prouver la vérité, d'un Ecrit qui est si plein de diversitez, & qui s'accorde si peu avec les Originaux: *Nec potest utique verum asseri, quod diversum est.* S. Jérôme reconnoissoit donc que les Grecs recevoient ce troisiéme Livre: mais il ne laisse pas de le rejetter, comme étant différent du Texte Hébreu. Quand il n'y auroit que le problême proposé par les trois gardes du Roi Darius, il suffiroit pour faire regarder tout le Livre comme fabuleux. Nous ferons voir ci-aprés, que toute cette histoire est inventée à plaisir, & qu'elle renferme des contrarietez avec l'histoire du véritable Esdras.

---

a *Jerozym. Epist. ad Domnion. & Rogatian.*

Digitized by Google

Quand à l'Auteur du troiſiéme d'Eſdras, on peut aſſûrer qu'il eſt ancien, quoi qu'inconnu, puiſque Joſeph, & les anciens Exemplaires Grecs liſent l'hiſtoire du problême, qui eſt rapportée dans ſon Livre. Ce n'eſt peut être qu'un Juif Helléniſte, qui a voulu embellir la vie de Zorobabel, par une circonſtance qui lui eſt glorieuſe, & qui d'ailleurs eſt divertiſſante pour le Lecteur. Je ne voudrois point abſolument l'accuſer d'avoir fait cette addition de mauvaſe foi. Il crut peut-être qu'elle manquoit au vrai Eſdras, l'ayant apparemment trouvée bien établie dans la tradition du peuple. Mais ces traditions populaires ne ſont pas toûjours fondées ſur la verité; & ſouvent une action véritable eſt gâtée, par les circonſtances fabuleuſes qu'on y mêle. On peut croire que c'eſt ce qui eſt arrivé à celle-ci. La fauſſeté s'y trahit elle-même, comme nous le verrons ci-aprés; & on ne peut excuſer l'Auteur d'avoir renverſé pluſieurs circonſtances du vrai Eſdras, pour appuyer ſon Roman, & pour empêcher qu'on ne s'apperçut de ſa fraude.

Le troiſiéme Livre d'Eſdras *a* commence par la deſcription de la Pâque magnifique, qui fut célebrée ſous le Roi Joſias. Il rapporte enſuite la mort de ce Prince, & l'hiſtoire de ſes ſucceſſeurs, juſqu'à la ruine entiére de Jéruſalem: Tout cela tiré des deux derniers Chapitres des Paralipoménes. Le ſecond Chapitre raconte la maniére dont Cyrus mit les Juifs en liberté, & leur rendit les vaſes ſacrez, l'oppoſition que les ennemis des Juifs apportérent au bâtiment du Temple; leur Lettre à Artaxercés, & la réponſe de ce Prince. *b* Le troiſiéme Chapitre ra-

---

a 3. *Eſdr. chap.* 1. *C'eſt le même que les deux derniers des Paralypomenes.*

b *Le ſecond chap. du troiſiéme Livre d'Eſdras, eſt le même juſqu'au* ℣. 14. *que le premier du premier d'Eſdras; & depuis le* ℣. 14 *juſqu'à la fin, il eſt le même que le quatrieme, du premier d'Eſdras,* ℣. 9. *& ſuivans.*

Digitized by Google

conte que Darius ayant fait un grand festin à tous les Officiers de sa Cour, à tous les Magistrats de la Médie, & & de la Perse, & à tous les autres qui gouvernoient les cent vingt-sept Provinces de ses Etats, aprés le souper, le Roi s'endormoit, & les trois gardes qui étoient de service auprés de sa personne, se dirent l'un à l'autre : Proposons chacun quelque chose ; & celui qui soutiendra le mieux son sentiment, sera richement récompensé du Roi : il portera la pourpre, boira dans une coupe d'or, aura un lit d'or, & un chariot traîné par des chevaux, ornez de brides d'or, un collier, précieux, le bonnet de byssus, nommé *Cydaris*, qu'on n'accordoit qu'aux personnes du premier rang ; il sera assis à la seconde place aprés Darius, & sera nommé le parent du Roi. Alors chacun d'eux écrivit sa proposition, & l'ayant cachettée, ils la mirent sous le chevet du Roi. L'un dit que la chose du monde la plus forte est le vin ; le second, que c'est le Roi ; le troisiéme, que ce sont les femmes ; mais que la verité l'emporte sur tout cela. Le Roi se leva, & ils lui présentérent leurs écrits.

Alors Darius assembla tous ses Officiers, & les Gouverneurs de ses Provinces. On lut en leur présence les propositions des trois gardes du Roi, & on les fit entrer dans la sale, pour soutenir leur sentiment. Le premier parla de la force du vin, & fit voir ses effets sur l'esprit, & le cœur des hommes ; ôtant aux uns le souvenir de leur miséres ; inspirant aux autres la joye, & le courage, la hardiesse, la libéralité, & quelquefois la colére & la fureur. Le second parla sur la puissance du Roi, qui s'étend sur les meres, & les terres, qui fait trembler les Nations, & qui par le moyen de ses armées, abbat les montagnes, les tours, & les murailles tuë, ravage, terrasse, pardonne, rétablit, soutient. Les peuples soumis lui apportent le fruit de leurs travaux ; ses ennemis le redoutent ; tout le monde le respecte.

Zorobabel, qui étoit le troisiéme, exagera le pouvoir des femmes : Elles dominent, dit-il & le Roi, & le su-

Digitized by Google

jet ; elles donnent la naiſſance aux grands, comme aux petits ; ceux qui cultivent la vigne, & ceux qui boivent le vin, ne ſeroient pas ſans les femmes. Ce ſont elles qui leur donnent des habits, & des ornemens précieux. L'homme quitte ſes parens, ſes amis, & ſa patrie, pour s'attacher à ſa femme. Elle adoucit les plus farouches ; elle gagne les plus violens. Le Roi tout-puiſſant qu'il eſt, ſe laiſſe quelquefois maltraiter familierement, & par amitié, d'une femme; J'ai vû Apéme fille de Béſace, aſſiſe à la droite du Roi, lui ôter le diadême, ſe le mettre ſur la tête, & frapper le Roi de ſa main gauche.

Mais, ajouta-il, la force de la vérité l'emporte encore ſur les careſſes, & les attraits de la femme. Toutes les Nations révérent, & invoquent la vérité ; le Ciel la bénit ; toute la terre la craint, & la reſpecte. Le vin, le Roi, & les femmes peuvent tomber dans le déſordre, & dans l'injuſtice : mais la vérité eſt incorruptible, & éternelle. Sa force n'eſt ni paſſagére ni ſujette au changement. Elle ne fait point acception de perſonne : elle ne s'égare point dans ſes jugemens ; elle fait toute ſa force, la beauté, la puiſſance de tous les ſiécles. Béni ſoit le Seigneur de la vérité. Il ſe tût, & toute l'aſſemblée s'écria : La verité eſt grande.

Alors le Roi le déclara vainqueur, & lui dit qu'il lui accordoit non-ſeulement ce qui étoit porté dans leur écrit ; mais de plus, qu'il lui permettoit de lui faire quelle demande il voudroit. Zorobabel le ſuplia trés humblement de ſe ſouvenir du vœu qu'il avoit fait, avant que de parvenir à la Royauté, de faire retâblir le Temple, qui avoit été brûlé par les Iduméens, lorſque les Caldéens prirent la ville de Jéruſalem ; & d'y renvoyer tous les vaſes que Cyrus avoit mis à part, lorſqu'il prit Babylone, pour les faire reporter à Jéruſalem ; Que c'étoit la ſeule grace qu'il lui demandoit. Darius l'embraſſa, lui accorda ſa demande, & écrivit aux Gouverneurs des Provinces de de-là l'Euphrate, de ne point inquiéter les Juifs ; de les laiſſer joüir, eux, & leur pays, d'une pleine, & entiére immunité ; de

Digitized by Google

contraindre les Idumées, qui s'étoient emparez de leurs terres & de leurs villes, de les abandonner ; de faire conduire à Jérusalem les bois du Liban nécessaires pour les bâtimens : de fournir aux Lévites, & aux Ministres du Temple, la nourriture, & l'habit dont ils se servent dans les cérémonies, jusqu'à ce que la ville, & le Temple soient achevez de bâtir. Il veut aussi qu'on donne vingt talens de son domaine par an, pour contribuer à la construction du Temple ; & dix autres talens, pour les frais des sacrifices, qu'on offrira tous les jours, soir, & matin. Enfin il permet au peuple de Juda de rebâtir Jérusalem, & leur accorde une parfaite liberté, à eux, à leurs Prêtres, & à leurs successeurs à perpétuité. Zorobabel revint à Jérusalem avec ces ordres, & ces pouvoirs, qu'il communiqua, & qu'il signifia aux Gouverneurs des Provinces ; & ramena avec lui quarante-deux mille trois cens quarante Juifs, outre un grand nombre d'esclaves. Voilà en abrégé ce qu'on lit au long dans les Chapitres 3. 4. & 5. du troisiéme Livre d'Esdras. C'est ce qui se fait le plus remarquer dans ce Livre, & ce qui fait sa principale différence d'avec le premier Livre d'Esdras.

Voici le jugement qu'on peut faire de cette Histoire des trois Gardes du Corps de Darius. 1. Elle ne s'accorde nullement avec l'Histoire du vrai Esdras, qu'on lit dans les Livres Hébreux, & dans les Exemplaires Canoniques. Si Darius en renvoyant les Juifs avec Zorobabel en Jérusalem, eût écrit à ses Officiers de dela l'Euphrate en leur faveur ; ces Officiers auroient-ils eu la hardiesse de leur venir demander, pourquoi ils bâtissoient le Temple ? Ne sçavoient-ils pas les ordres du Roi, & n'étoient-ils pas eux-mêmes obligez de contribuer à ce bâtiment ? Je parle suivant le faux Esdras. Zorobabel auroit-il été contraint de recourir, comme il fit, *a* à l'ancienne permission accordée par Cyrus aux Juifs, de rebâtir le Temple ? 2.

a 1. *Esdr.* v. 13.

Digitized by Google

L'Auteur suppose que Zorobabel ne revint pas le premier en Judée, lorsque Cyrus y renvoya les Juifs ; il leur donna à cette prémiére fois pour chefs, & pour conducteur, un nommé Salmanasar, Préſident ou Gouverneur de Judée. *a* Tout cela contre la verité de l'Hiſtoire. *b* 3. Il ne met la conſécration de l'Autel, *c* & le renouvellement des ſacrifices, qu'aprés le retour de Zorobabel, & la ſeconde année de Darius, ce qui répugne encore au vrai Eſdras, qui nous apprend que cela arriva au ſeptiéme mois, ſous le regne de Cyrus, & avant qu'Artaxercés eût défendu de continuer l'ouvrage du Temple. *d* 4. Il ne parle point des Lettres envoyées à Darius, par les Gouverneurs des Provinces de deça l'Euphrate ; en conſéquence deſquelles, le Roi ayant fait chercher dans les archives, & ayant trouvé l'Ordonnance de Cyrus en faveur des Juifs ; il commanda qu'on continuât à bâtir. *e* 5. L'Auteur avance ſans aucune preuve, deux faits inſoutenables : L'un, que Zorobabel étoit Garde du Corps de Darius, à Babylone ; pendant que le même Zorobabel étoit ſûrement à Jéruſalem ! *f* L'autre fait auſſi incroyable que le premier, eſt que Darius avoit fait vœu, avant ſon élevation à l'Empire, de rebâtir le Temple de Jeruſalem. Si cela étoit, qu'étoit-il beſoin de faire foüiller dans les archives, pour ſavoir ſi Cyrus l'avoit autrefois permis ? 6. Il fait dire à Darius, qu'il donne aux Juifs une entiére immunité de toutes ſortes de charges, & nous ſavons par Néhémie, que les Hébreux étoient ſurchargez de tributs. *g* 7. Il diſtingue Néhemie, d'Atherſata, *h* quoiqu'Atherſata ſoit ſimplement le nom de l'office d'Echanſon, *i* que Néhémie avoit eu auprés d'Artaxercés. 8.

a 3. *Eſdr.* II. 15.
b 1. *Eſdr.* I.
c 2. *Eſdr.* v. 48. & *ſeq.*
d 1. *Eſdr.* III. 1. 2. 3. IV. 13.
e 1. *Eſdr.* v. 6. VI. 1. & *ſeq.*
f 1. *Eſdr.* 5. 2.
g 2. *Eſdr.* v. 4. & IX. 37.
h 3. *Eſdr.* v. 40.
i *Vide* 2. *Eſdr.* VIII. 9.

Digitized by Google

L'Auteur avance une fauſſeté manifeſte, & tombe dans une contradiction viſible contre lui-même, lorſqu'il dit, que Zorobabel pria Darius de renvoyer à Jéruſalem les vaſes ſacrez, que Cyrus avoit préparez à cet effet, *a* comme ſi Cyrus n'eut pas executé ce deſſein : ce qui eſt tout oppoſé à ce qu'en dit le vrai Eſdras, & à ce que l'Auteur lui-même en a écrit au Chapitre ſecond ℣. 11. 12. 13. 19. Il charge, contre toute apparence, les Iduméens du crime de l'incendie du Temple, *b* lorſque Jéruſalem fut priſe par les Caldéens. 10 Il renverſe l'ordre des tems, & des évenemens, en voulant ramaſſer enſemble toute l'Hiſtoire d'Eſdras. Il place à la fin de ſon dernier Chapitre, *c* une circonſtance, qui n'arriva que ſous Néhémie, & qui n'eſt rapportée que dans le Livre de ce dernier. *d* 11. Il dit que Darius donna aux Juifs qui s'en retournoient à Jéruſalem, une eſcorte de mille chevaux, pour les conduire en paix, & en ſûreté : Précaution aſſez inutile, pour eſcorter une troupe de prés de cinquante mille hommes. 12. Enfin, il donne à ſon récit l'air d'une fable, en diſant que ces trois Officiers ſe partagent les honneurs, & preſcrivent en quelque ſorte au Roi, les récompenſes, dont il doit honorer celui qui aura gagné le prix. De plus, ces récompenſes ſont exceſſives : c'eſt tout ce que pourroit prétendre un Général, qui auroit gagné des batailles ; & conquis des Provinces. Le reſte du Livre, au moins ce qu'il y a de vrai, & de bien lié, eſt tiré du premier Livre d'Eſdras, preſque mot pour mot ; ainſi nous ne le rapporterons pas ici. Nous croyons donc, que l'Auteur de ce troiſiéme Livre, eſt un Juif Helléniſte, qui pour donner cours à l'Hiſtoire du Problême, que nous

---

a 2. *Eſdr.* IV. 24. *Omnia vaſa remittere, quæ ſeparavit Cyrus, quando mactavit Babyloniam, & voluit ea remittere.* Voyez auſſi le ℣. 57.

b 3. *Eſdr.* II. 45.

c 3. *Eſdr.* IX. 37. *& ſeq.*

d 2. *Eſdr.* VIII. 1. *& ſeq.*

Digitized by Google

avons vû, a jugé à propos d'ajuster à sa narration, le vrai Texte d'Esdras. Mais il n'étoit point assez habile, pour une entreprise si délicate ; il est tombé dans des fautes si grossiéres, que son ouvrage a été avec raison rejetté des Eglises, & l'on s'en est tenu au Texte Hebreu des Juifs, & aux anciens Exemplaires Grecs, qui n'avoient pas reçû cette addition.

DISSERTATION

SUR LE QUATRIEME LIVRE D'ESDRAS.

LEs sentimens ont été assez divers sur le quatriéme Livre d'Esdras. L'Eglise semble l'avoir approuvé, & canonisé, en empruntant de ses paroles pour son Office. L'Introïte du Mardi de la Pentecôte est tiré de cet Ouvrage : *a Accipite jucunditatem gloriæ vestræ ... Commendatum donum accipite, & jucundamini, gratias agentes ei, qui vos ad cœlestia Regna vocavit.* Et dans l'Office des Martyrs Paschal : *b Lux perpetua lucebit vobis per æternitatem temporis.* Et ailleurs : *c Hi sunt, qui mortalem tunicam deposuerunt ... modò coronantur, & accipiunt palmam.*

Les anciens Peres Grecs & Latins l'ont cité avec éloge, & quelques-uns ont marqué expressément que l'Auteur avoit parlé par l'inspiration de l'Esprit Divin. S. Ambroise est un de ceux qui en a eu des sentimens plus avantageux, & qui en a parlé plus souvent. Dans son Livre *du bien de la mort*, *d* non-seulement il allégue cet Ouvrage ; mais il dit qu'il rapporte des témoi-

a 4. *Esdr.* 11. 36. 37. | b 4. *Esdr.* 11. 35. | c *Ibid.* ℣. 45. | d *Ambros. de Bono Mortis, cap.* x n. 45.

Digitized by Google

gnages des Ecrits d'Esdras, pour montrer aux Payens que ce qu'ils ont de bon, ils l'ont tiré de nos Livres. Il dit plus bas *a* que S. Paul a suivi les sentimens d'Esdras, & non pas ceux de Platon; qu'Esdras a parlé par l'inspiration du S. Esprit. C'est ce qui le relève au-dessus des Philosophes. Il s'exprime avec la même force dans le second Livre *du S. Esprit*; *b* dans le Discours sur la mort de son frere Satyre; *c* & enfin dans l'Epître à Orintien. *d* Dans ce dernier Ouvrage, il conseille la lecture d'Esdras, pour prouver que les ames sont d'une substance plus relevée que le corps. Par tout il parle d'Esdras, comme d'un homme inspiré.

Tertullien a cité le même Auteur; mais sans le nommer, & sans lui donner aucun éloge particulier. Seulement il le cite comme Ecriture Sainte. *e* S. Clément d'Alexandrie allégue aussi Esdras, dans l'explication de la Prophétie de Daniel. *f* Mais je ne trouve pas son passage dans Esdras. Le voici à la lettre: *Il est écrit dans Esdras: Et de même que le Christ, Roi, & Chef des Juifs, a été à Jerusalem, après que les sept semaines ont été accomplies; & toute la Judée a été en repos, & sans guerre dans les soixante-deux semaines, le Christ, nôtre Seigneur, Saint des Saints, étant venu, & ayant accompli les visions, & les prophéties, a reçû l'onction par l'Esprit de son Pere.* Il le cite encore dans un autre endroit, *g* après Jérémie, comme étant de même autorité. L'Auteur de la Synopse attribuée à S. Athanase, *h*

---

a *Ibid. cap.* XI. *num.* 51.

b *Ambros. de Spiritu Sancto, lib.* 2.

c *Orat. in obitu fratris Satyr. cap.* 7.

d *Ep.* 38. *ad Horontian.*

e *Tertull. de Præscript intio, hac citat: Oculi Domini alti; ex* 4. *Esdr.* VIII. 20. *Et contra Marcion. l.* 4. *illud: Loquere in aures audientiu; ex* 4. *Esdr.* XV. 1. La Vulgate est un peu differente, mais c'est le même sens.

f *Clem. Alex. lib.* 1. *Stromat. pag.* 330.

g *Clem. Strom. l.* 4. *p.* 468. *Ex* 4. *Esdr.* v. 35.

h *Synops. inter Opera Athan. de Libris Esdræ.*

Digitized by Google

ne reconnoît point ce quatriéme Livre. Il dit seulement, aprés avoir parlé des deux autres, que l'on assûre qu'Esdras conserva, & mit en lumiére les Livres de l'Ecriture: mais il ne dit cela que comme un sentiment vague, & un, on dit; & non pas comme l'ayant lû dans un Livre authentique. L'Auteur de l'Ouvrage imparfait sur S. Matthieu, *a* cite le *Prophéte Esdras: Dicit enim Propheta Esdras omnium Sanctorum numerum esse quasi coronam.*

Enfin S. Cyprien, *b* & les autres Anciens, qui ont crû la fin du monde fort proche, semblent n'avoir puisé ce sentiment que dans le quatriéme d'Esdras, qu'ils recevoient par conséquent comme un Livre Divin. J'en dis autant de tous ceux qui ont crû qu'Esdras avoit composé de nouveau, & renouvellé les saintes Ecritures. *c* Ces sentimens ne se trouvent en aucun endroit des Livres sacrez, sinon dans Esdras. Genebrard, qui s'est declaré en faveur de cet Ouvrage nous apprend que Pic de la Mirande l'avoit en Hebreux écrit à la main, parmi les soixante & douze, qu'Esdras dit avoir dictez touchant la Science occulte. *d* Saint Jerôme, tout contraire qu'il est aux troisieme, & quatrieme Livres d'Esdras, semble pourtant reconnoître ce quatrieme, puisqu'il ne nie pas qu'Esdras ne soit restaurateur des Livres sacrez: *e Sive Mosem volueris autorem Pentateuchi, sive Esdram ejusdem instauratorem, non recuso.* Voilà les principales raisons dont on peut appuyer l'autorité du quatrieme Livre d'Esdras.

A toutes ces raisons il n'y en a qu'une à opposer, mais

---

a *Author. Operis imperfecti in Matt. Homil. 34. Ut videtur ex 4. Esdr. v. 42. vel fortè legendum, Propheta Esaias, ex Isai. XXVIII. & LXII. 3.*

b *Cyprian. ad Demetrian. circa initium. Vide, si placet, 4. Esdr. cap. V.*

c Voyez nôtre Dissertation sur ce sujet.

d *Vide Genebr. in Chronico lib. 1. ad an. 3730. Et 4. Esdr. c. XIV. v. 46.*

e *Jeronym. adversus Helvid.*

Digitized by Google

qui est peremptoire. C'est que ni les Grecs, ni les Latins ne l'ont jamais reconnu pour Canonique d'un consentement unanime. S. Athanase *a* ne le reconnoît pas. Les Peres, & les Conciles, qui nous ont donné des Catalogues des Livres Canoniques, ne reçoivent que deux Livres d'Esdras. Enfin S. Jerôme se declare nettement contre les deux derniers Livres d'Esdras, dans sa Préface sur les Livres Canoniques du même Auteur, *b* & dans son Ouvrage contre Vigilance, il rejette expressément le quatriéme, avec beaucoup de force. Cet Héretique avoit rapporté quelques passages du faux Esdras, *c* pour prouver que la priére pour les morts étoit inutile. Saint Jerôme rebute ses preuves, & lui dit : *Tu Vigilans dormis, & dormiens scribis, & proponis mihi librum apocryphum, qui sub nomine Esdræ à te, & à tui similibus legitur.* Je n'ai jamais lû ce Livre, ajoûte Saint Jerôme, car à quoi bon lire, ce que l'Eglise rejette ?

Enfin le profond oubli où ce quatriéme Livre est tombé parmi les Grecs, où l'on ne le trouve plus, depuis long-tems, en cette Langue quoiqu'il ait été cité par les anciens Peres de cette Nation; & l'indifférence qu'on a eüe pour lui, parmi les Latins, où il est trés-rare dans les anciens Exemplaires Manuscrits, & dans les anciennes Editions : *d* Tout cela montre l'idée qu'on en a eüe depuis long-tems; & que si quelques Anciens on eté surpris, par le nom d'Esdras, l'erreur & la surprise n'ont pas eté de longue durée.

Génébrard se trompe en plus d'une maniere, en parlant de ce Livre: Premiérement, en ce qu'il avance que le Prince de la Mirande avoit le quarriéme d'Esdras en

---

a *Athan. in Synopsi.*

b *Ieron. Ep. ad Domnion. & Rogat.*

c *Ex 4. Esdr.* VII. 36..... 44.

d Ils sont tres-rares dans les anciens Manuscrits; & je ne les vois pas dans nos éditions avant celle de Nuremberg de 1521.

Digitized by Google

Hébreu. Pic *a* cite ſimplement le quatriéme d'Eſdras, & dit, qu'il avoit en Hebreu les ſoixante & dix Livres de la ſcience Occulte, qu'Efdras ſe vante d'avoir compoſé. La ſeconde erreur de Génebrard eſt qu'il met ſoixante & douze Livres pour les ajuſter au nombre des ſeptante-deux membres prétendus de la grande Synagogue, dont il dit qu'Eſdras recüeillit les ſentimens, dans ces ſoixante & douze Livres. Il ſuppoſe que le quatriéme d'Eſdras étoit du nombre de ces Livres; mais Pic de la Mirande n'en dit rien. Il inſinuë même le contraire, lorſqu'il cite cet Ouvrage, comme pour donner de l'autorité à ſes Livres de la Science Occulte des Hebreux. Et quand le quatriéme d'Eſdras auroit eté de ce nombre, en ſeroit-il plus canonique, & plus ſacré? Ne ſait on pas ce que c'eſt que la Cabale, & la Science Occulte des Hebreux?

Un autre motif, qui doit obliger tous ceux qui aiment la vérité à rejetter ce Livre, c'eſt qu'il eſt rempli d'erreurs. Par exemple il dit *b* que les ames des Saints ſont détenuës dans l'Enfer, juſqu'à ce que le nombre des Elûs ſoit rempli, & que le jour du Jugement ſoit arrivé. Alors toutes les ames en ſeront délivrées. Il compare *c* le jour du Jugement à une couronne, ou à un anneau, où il n'y a ni premier ni dernier. Ainſi les ames recevront toutes enſemble la béatitude. Les premiéres ne préviendront pas les derniéres; & celles-ci ne ſeront point aprés les premiéres. Il nous conte une fable ridicule au Chapitre 6. lorſque'il dit que Dieu, au commencement du Monde, créa deux animaux d'une grandeur monſtrueuſe; l'un nommé Henoch, & l'autre, Léviathan. Comme il ne pouvoient contenir enſemble dans la ſeptiéme partie de la terre, Dieu les ſépara, & mit Hénoch dans un quartier de la

a *Picus Mirand. Apolog. pag.* 117. 118.
b 4. *Eſdr.* IV. 41. 42.
c *Ibid. cap.* V. ℣. 42.
d Voyez nôtre Diſſertation ſur le pays où les dix Tribus ſe ſont retirées.

Digitized by Google

terre, où il y a sept mille montagnes; & il plaça Léviathan dans la mer, où il le garde, pour en faire quelque jour un festin à ses Elûs. Erreur puisée dans la tradition des Rabins. Nous avons parlé ailleurs de son opinion sur la proximité du jour du Jugement, & de ce qu'il dit du passage des dix tribus dans le pays d'Arseret; *a* & enfin des saintes Ecritures rétablies par Esdras.

On peut encore ajouter à ces sentimens erronnez, la généalogie qu'il donne d'Esdras tout au commencement de cet Ouvrage, ou il le fait descendre d'Aaron par dix-neuf générations; en quoi il ne convient ni avec le troisiéme Livre, *b* ni avec le premier, *c* qui portent le nom du même Auteur. Cette diversité a fait croire à quelques Anciens, que cet Esdras, Auteur du quatriéme Livre, étoit différent de celui dont on a les deux premiers reçûs dans l'Eglise. L'ancien Manuscrit de l'Abbaye de S. Germain l'appelle Salathiel, au commencement du quatriéme Livre, qui est le Chap. 3. des Imprimez. *d Anno tricesimo ruinæ civitatis, eram in Babylone, ego Salathiel, qui & Ezras, &c.* Mais pour l'Ecrivain de ce Livre, il est certain qu'il s'est donné pour le vrai Esdras, à la tête du premiér Chapitre, où il étalle sa généalogie par Eléazar fils d'Aaron.

Il commet une faute grossiére, lorsqu'il dit que Dieu dissipa les Peuples des deux Provinces de Tyr, & de Sidon, en faveur de son Peuple, sorti d'Egypte. *e* Et un peu aprés: *Lorsque vous étiez dans le desert, sur le fleuve de l'Amorrhéen, affligez de la soif, & blasphémant mon nom, je ne vous ai point envoyé du feu, pour vous punir; mais j'ai adouci l'eau du fleuve, en y jettant du bois.* Il nous parle en

a 3. *Esdr.* VIII. 1. 2. 1. *Esdr.* VII. 1. 2.

b 4. *Esdr.* III. 1. IV. 1. Cela revient à l'an du Monde 3446.

d 4. *Esdr.* I. 11. *In Oriente Provinciarum duarum populos Tyri & Sidonis dissipavi.*

e *Ibid.* ℣. 22. 23.

Digitized by Google

cet endroit d'un miracle, dont Moyſe ne dit pas un mot, où il confond deux choſes différentes; l'adouciſſement des eaux, arrivé à Mara, *a* peu aprés la ſortie de l'Egypte; & ce qui arriva ſur le torrent d'Arnon, frontiére du pays occupé par les Amorrhéens. *b* Ailleurs, *c* il parle des douze petits Prophétes, quoïque les Prophetes Aggée, Zacarie & Malachie n'ayent pas prophétiſé avant la fin de la Captivité, ni par conſéquent au tems auquel il veut que nous rapportions ſa Prophétie. *d* De plus il range ces douze Prophétes, ſuivant l'ordre qu'ils tiennent dans les Bibles Grecques, qui eſt, comme l'on ſait, aſſez différent de celui des Hébreux.

Il raconte un prétendu voyage qu'il fit au mont Oreb, *e* ſans raiſon, ſans ſuite, ſans autre fondement que ſa pure imagination. En vingt endroits, il ménace du Jugement dernier, comme trés prochain. Il dit par exemple, *f* que des douze parties dans leſquelles la durée des ſiécles eſt partagée, il y en avoit déja de ſon tems, & avant la fin de la Captivité, dix parties & demie, de paſſées. Ainſi de quelque maniére qu'on ſupputе les années depuis le commencement des tems, la fin du monde devroit être venuë il y a pluſieurs ſiécles. S'il s'aviſe de faire quelques prédictions, il les fait de choſes déja arrivées, ou prédites par d'autres Prophétes. Par exemple, il rapporte la Prophétie de Daniel *g* en d'autres termes, & ſous la figure d'une aigle qui s'élevé de la mer; & il conclut ſa viſion par ces paroles, qu'il a l'imprudence d'attribuer à Dieu. *h* *Cette aigle qui s'eſt élevée de la mer, eſt le Royaume qui a été montré en viſion à vôtre frere Daniel.* Il étoit ſans doute fort aiſé de prophétiſer ainſi aprés coup, & de donner pour prophéties des évenemens paſſez depuis long-tems. Il avance une autre fauſſeté, lorſqu'il dit que

a *Exod.* xv. 24. 25. d *Ibid. ch.* III. IV. g 4. *Eſdr.* xi. & xii.
b *Num.* xxi. 16. e 4. *Eſdr.* ii. 33. h *Ibid.* xii. 10. 31.
c 4. *Eſdr.* i. 39. f 4. *Eſdr.* xiv. 11. 12.

Digitized by Google

l'Arche de l'Alliance fut prise par les Caldéens. *a* Nous savons par le second des Macabées, *b* qu'elle fut sauvée par le Prophéte Jérémie, & cachée dans une caverne.

Ce qu'il y a d'assez particulier, c'est que l'Auteur de cet Ouvrage découvre son erreur, & sa fausseté également, soit qu'il dise des veritez, ou des mensonges. Il parle si clairement de J. C. de sa venuë, de sa mort, de sa résurrection, que si cet Ecrit eût été connu, & regardé comme authentique par les Juifs, ou par les Payens, il seroit impossible qu'il en fût resté un seul qui ne se fût converti. Il contient un si grand nombre de Sentences pareilles à celles de l'Evangile, qu'il faut reconnoître l'une ou l'autre de ces deux choses; ou que J. C. & les Evangelistes l'on copié; ou qu'il a copié l'Evangile. Il dit par exemple: *c Mon Fils Jésus sera révélé avec ceux qui sont avec lui, & ceux qui sont restez; se réjoüiront dans quatre cens ans; & aprés ce tems, le Christ mon Fils mourra. Et tous les hommes qui vivent, & le monde rentrera dans l'ancien silence pendant sept jours; & aprés sept jours, le siécle qui n'est point encore, s'éveillera, & le siécle corrompu mourra. Et la terre rendra ceux qui dorment dans son sein, & la poussiére où sont réduits ceux qui demeurèrent dans le silence de la mort. Et les réservoirs rendront les ames qui y sont détenuës. Et le Trés-haut sera découvert dans le siége de son Jugement. Les miseres passeront, & la patience sera recüeille; le Jugement demeurera, la verité subsistera, & la foi s'affermira.... Car le jour du Jugement sera la fin de ce tems, & le commencement de l'éternité.* Il dit ailleurs *d Attendez nôtre Pasteur, il vous donnera le repos de l'éternité; il est proche ce Pasteur, qui doit venir à la fin des siecles.* Et en parlant des Martyrs: *e Je demandai à l'Ange: Qui est ce jeune*

a 4. *Esdr.* 22. *Arca Testamenti nostri direpta est.*

b 2. *Maccab.* II. 4.

c 4. *Esdr.* VII. 28. 29. 30, *& seq. Vide etiam si lubet, cap.* VIII. 18. 20. 61. IX. 2. 3. *&* III. 36. *&* XIV. 10. 11.

d 4. *Esdr.* II. 34.

e *Ibid.* v. 47.

Digitized by Google

homme qui leur donne des couronnes ? Il me répondit : C'eſt le Fils de Dieu, qu'ils ont confeſſé dans le ſiécle. Il parle en pluſieurs endroits de la vocation des Gentils, *a* d'une maniére qui ne ſent ni ſa prophétie, ni l'obſcurité dont cette verité étoit enveloppée dans l'ancien Teſtament. Il s'exprime avec la même netteté ſur la réſurrection des morts, *b* ſur le peché originel : *c O Adam ! Qu'avez-vous fait ? Vôtre chûte n'eſt pas pour vous ſeul ; mais elle eſt auſſi devenuë nôtre chûte, à nous qui ſommes ſortis de vous.* Et en pluſieurs endroits, il fait viſiblement alluſion aux paroles de l'Evangile. Par exemple : *d Je vous donnerai la premiere ſeance dans ma réſurrection.* Et un peu plus bas : *e Aucun des ſerviteurs que je vous ai donnez, ne périra.* Et en parlant des avant coureurs du jour de la vengeance : *f Les amis ſe combattront l'un l'autre.* Et au Chapitre ſuivant : *g Les amis combattront leurs amis, comme leurs plus grands ennemis.* Il reconnoît deux voyes, l'une large, & l'autre étroite. *k* Il parle de douze arbres chargez de fruits, & d'autant de fontaines, d'où coulent le lait, & le miel. *h* Il veut apparemment déſigner les douze Apôtres.

L'Auteur de cet Ecrit étoit donc un Chrétien, & apparemment un Juif converti au Chriſtianiſme, qui dans la penſée de convertir les Iſraëlites, qui rejettoient J. C. compoſa cet Ouvrage ſous le nom d'un Ecrivain, pour qui ils avoient une trés-haute eſtime. Ce qui nous perſuade qu'il étoit Juif, c'eſt qu'il rapporte dans ſon Livre pluſieurs traditions Rabbiniques. Par exemple, Que le Paradis terreſtre fut produit avant la création du monde *k* : Que Malachias eſt un Ange de Dieu *l* : Que le Seigneur créa Léviathan au commencement du monde *m* ; & quel-

---

a 4. *Eſdr.* I. 14. & II. 9. 10.
b *Ibidem* ℣. 31.
c 4. *Eſdr.* VII. 40.
d 4. *Eſdr.* II. 23.
e 4. *Eſdr.* V. 9.
f *Ibid.* VI. 24.
g *Ibid.* VII. 18.
h *Ibid.* II. 18.
i ℣. 26.
k 4. *Eſdr.* II. 6.
l 4. *Eſdr.* I, 40.
m 4. *Eſdr.* VI. 49. 50.

Digitized by Google

ques autres de cette nature. Son caractére de Chrétien mêlé pour la conversion des Juifs, paroît par tout. *a* Mais en vérité on ne comprend guéres qu'un bon Chrétien ait pû, sans blesser la sincerité, & la droiture Evangelique, employer une fraude pareille, pour rappeller les Juifs de leur égarement. Que les fraudes pieuses, qu'on ne fait qu'en faveur de celui qu'on surprend, soient peut-être quelquefois permises; à la bonne heure: mais qu'on fasse parler le S. Esprit, lorsqu'il ne parle point, & qu'on débite ses propres visions, sous son nom, & son autorité, c'est ce qui n'a jamais été dans les regles du Christianisme.

Il y a beaucoup d'aparence que l'Auteur vivoit au milieu des premiéres persécutions contre les Chrétiens. Il parle des Martyrs, *b* & des oppositions que souffrit la foi de Jesus-Christ. Il raconte, *c* qu'il vit un homme qui s'élevoit de la mer, qui jettoit le trouble dans tout le monde, & contre qui on s'élevoit des quatre vents du Ciel. Il se tailla une montagne inaccessible, sur laquelle il s'envola. On ne peut découvrir d'où cette montagne est taillée. Il renverse tous ses ennemis par le souffle de sa bouche. Il appelle à soi une autre multitude de gens pacifiques... C'est lui que le Trés-haut conserve, & qui par lui-même délivrera sa créature... Les jours approchent auſquels le Seigneur commencera à délivrer ceux qui sont sur la terre. On verra les hommes s'armer les uns contre les autres, ville contre ville, Nation contre Nation, Royaume contre Royaume. Alors le fils de Dieu sera révélé; & il reprendra ce que les Nations ont fait de mal. Il parle aussi d'une guerre, & d'une désolation, qui réduira la Judée en un état pire que celui auquel elle avoit été réduite par les Caldéens. *d* A cette occasion, il dit, *Que le bois découlera de sang, que la pierre parlera, que les*

a *Voyez particuliérement. Chapitre* VIII. 15. *& suivans.*
b 4. *Esdr.* II. 34. *& sequ.*
c *Ibid. capi* XIII. 1. *& seqq.*
d 4. *Esdr.* V. 1 a. *& sequ.* *& VI.* 25. *& alibi.*

peuples ſeront troublez, & que celui qu'on n'eſpéroit pas qu'il dût regner, regnera. Il ne faut point de gloſe pour entendre ce ſang qui coule du bois, & cette pierre qui parle. L'Auteur ayant été connu, & cité par S. Irenée, par Tertullien, par S. Clément d'Aléxandrie, & par S. Cyprien, qui vivoient au troiſiéme ſiécle, il n'a pû écrire au plus tard qu'à la fin du ſecond ſiécle.

DISSERTATION

OU L'ON EXAMINE SI ESDRAS EST L'AUTEUR, ou le Reſtaurateur des Saintes Ecritures.

SI le quatriéme Livre d'Eſdras, étoit Canonique, que ſon autorité fut reçûë dans l'Egliſe, il ne ſeroit pas permis d'examiner la queſtion que nous propoſons; il la réſoud d'une maniére trop manifeſte, en faveur de l'affirmative: il eſt même ſoutenu d'un aſſez bon nombre de Péres, & d'Ecrivains Eccleſiaſtiques, qui ont aſſuré, aprés lui, que tous les Livres de l'ancien Teſtament, écrits avant la Captivité, étant brûlez, ou perdus, & n'en reſtant plus aucun exemplaire; Eſdras inſpiré du Saint Eſprit, les écrit de nouveau. Mais comme le premier auteur de cette opinion n'eſt d'aucun poid dans l'Egliſe, il ne peut en donner à ceux qui l'ont ſuivi; & d'ailleurs ſon opinion nous paroiſſant fauſſe & dangereuſe, nous ne faiſons pas difficulté de l'examiner, & de l'attaquer, ſoutenu de l'exemple & de l'autorité de pluſieurs bons Théologiens, *a* qui l'ont combatuë avant nous.

---

a *Vide Bellarmin. de Verbo Dei, lib. 2. cap. 1. Natal. Alex. tom. 2. in Vet. Teſtam. Marian. Vict. in Epiſt. S. Ieronym. ad Paulin. Vulton Prolegomen &c.*

Digitized by Google

On peut remarqer trois ſentimens principaux, touchant la queſtion propoſée. Le premiér, Qu'Eſdras renouvella & compoſa de nouveau tous les Livres Saints, qui étoient péris pendans le tems de la Captivité. Le ſecond, Que ce Prêtre les conſerva, les tranſcrivit; & aprés la Captivité, les mit entre les mains des Hebreux. Le troiſiéme, Quil les retoucha & les rétablit ſur les anciens Originaux, dont il conſerva les paroles autant qu'il put, ſans toutefois ſe contraindre à les ſuivre mot à mot. Qu'il les réduiſit en un corps ſuivi & réglé, au lieu qu'auparavant ils étoient épars & ſans liaiſon. Tous ces ſentimens conviennent en un point eſſentiel, qui eſt, que les divines Ecritures, ſoit qu'on les regarde comme l'Ouvrage d'un, ou de pluſieurs perſonnes, ſont un Ouvrage inſpiré, & dicté par le Saint Eſprit; & par conſéquent que tout ce que nous avons aujourd'hui de Livres Canoniques, ſont autorité Divine, & infaillible.

L'Auteur du quatriéme Livre d'Eſdras, eſt la premiére ſource, & preſque le ſeul fondement de l'opinion, qui veut que les Livres Sacrez ſoient péris, & ayent été brûlez avant la Captivité, & qu'enſuite Eſdras les ait rétablis & compoſés de nouveau. Cet Ecrivain raconte, [a] qu'étant un jour devant le Seigneur, il oüit une voix, qui l'envoya inſtruire ſes freres. Mais, répliqua Eſdras, quand j'aurai repris ceux-ci, qui inſtruira les enfans qui viendront aprés eux? Le ſiécle eſt dans les ténébres, & ceux qui y demeurent ſont dans l'obſcurité; parce que vôtre Loi eſt brûlée, & perſonne ne ſait, ni ce que vous avez fait, ni ce qui arrivera. Et ſi j'ai trouvé grace devant vous, envoyez moi vôtre Saint Eſprit, & j'écrirai tout ce qui s'eſt paſſé dés le commencement, & ce qui étoit écrit dans vôtre Loi, afin que les hommes puiſſent découvrir le chemin, & que ceux qui voudront acquérir la vie puiſſent vivre. Alors il me répondit: Allez, aſſemblez le peuple,

[a] 4. *Eſdr.* XIV. 19. 20. 21.

Digitized by Google

& dites-lui : Qu'on ne me cherche pas pendant quarante jours : Et pour vous, préparez beaucoup d'ais de bois, & prenez avec vous Saréa, Dabria, Salernia, Echanus, & Aphiel, ces cinq hommes qui ſavent écrire avec viteſſe ; Venez ici, & j'allumerai dans vôtre cœur la lumiere de l'intelligence, qui ne s'éteindra point que vous n'ayez achevé d'écrire. Alors vous découvrirez quelque choſe aux parfaits ; & vous donnerez obſcurément quelque choſe aux Sages : car demain à cette heure, vous commencerez à écrire.

Eſdras aſſembla donc le peuple, ſuivant l'ordre du Seigneur, & aprés les avoir harangué quelque-tems, il leur deffendit de venir l'interrompre de quarante jours. Il prit les hommes que Dieu lui avoit dit de prendre, & le lendemain il entendit une voix qui lui dit : „ Eſdras ouvrez vôtre bouche, & buvez ce que je vous donne. J'ouvris la bouche, & on me préſenta un calice plein d'une liqueur, comme de l'eau, & ſa couleur étoit ſemblable au feu ; je le pris, & j'en bus, & mon cœur étoit tourmenté d'intelligence, & la ſageſſe croiſſoit dans moi-même, & mon eſprit ne perdit point la mémoire, ma bouche fût ouverte, & ne ſe ferma plus. Le Trés-haut donna l'intelligence à ces cinq hommes, & ils écrivoient ce que je leur diſois, & des obſcuritez qu'ils n'entendoient pas. Ils mangeoient pendant la nuit ; & je parlois tout le jour, & même la nuit, je ne me taiſois point. On écrivit pendant les quarante jours deux cens quatre Livres. Et aprés les quarante jours, le Trés-haut me parla, & dit : Publiez les premiéres choſes que vous avez écrites, & les liſe qui voudra, dignes, & indignes. Mais pour les ſoixante & dix derniers Livres, conſervez-les, afin de les donner aux Sages de vôtre peuple, parce qu'ils renferment la veine de l'intelligence, la ſource de la ſageſſe, & le fleuve de la ſcience.

Je ne ſai ſi par les *cent premiers Livres*, il entendoit ceux de l'ancien Teſtament ; & par les *ſoixante & dix derniers*, ceux du nouveau Teſtament. Mais il paroît certain que c'eſt d'ici que les Peres, & les Auteurs Eccléſiaſtiques, qui ont crû qu'Eſdras avoit compoſé de nouveau, & d'un

Digitized by Google

bout à l'autre, tous les Livres sacrez, avoient puisé leur opinion. Origénes *a* rapporte la pensée de ceux qui prétendoient qu'Esdras, & les Anciens de son tems, avoient fait le recüeil des Pseaumes, suivant que leur mémoire les leur fournissoit, & que chacun y contribua de ce qu'il en avoit autrefois appris par cœur. Saint Clément d'Alexandrie *b* croit que les Livres Saints étant entiérement péris dans la Captivité de Babylone; Esdras inspiré de Dieu Prophétisa, & les renouvella. Saint Basile le Grand *c* dit, qu'on montre dans la Judée une plaine, où Esdras se retira, pour prononcer, & pour y dicter toutes les saintes Ecritures à l'utilité de toute la terre. Léonce, *d* S. Isidore, *e* & un trés-grand nombre d'Auteurs plus nouveaux, ont suivi cette vision, qui n'est fondée que sur la supposition, que les Livres Saints furent brûlez par les Caldéens, ou perdus par les Hebreux, dans la ruine de Jérusalem, ou dans la Captivité de Babylone. Principe dont on démontrera la fausseté ci-aprés. Optat de Miléve, *f* veut qu'Antiochus Epiphanes ait brûlé les Livres Saints, & qu'Esdras les ait rétablis en les dictant de mémoire, comme ils étoient auparavant. *Ut per unum hominem Esdram tota Lex, sicut antea fuerat, ad apicem dictaretur.* Mais l'erreur de mettre Esdras du tems d'Antiochus Epiphanes, est grossiére. Il a

---

a *Origenes in fragmento nondum edito, sed prope diem edendo in Hexaplis à D. Bern. de Montfaucon.* Ἔπρεσβ. δ' ἂν εἴποι μηδὲν μὲν πεῖσθαι περιέργως περιέχειν τὴν βίβλον ἀπωλῶν δὲ συναγωγὴν τοῦ λαοῦ τὸ αὐτὸ φθόγγων ἁρμῶν, &c.

b *Clem. Alex. Strom. lib. 1.* Ἔσδρα δὲ ἐν γλίσχρᾳ τῶν βιβλίων ἀναγραφομένῳ, καὶ ἀνακαινισμὸς λογίων. *Et postea p. 342.* Ἐν τῇ Ν. βυχοδονόζορ αἰχμαλωσίᾳ, &c.

c *Basil. Ep. ad Chilonem.* Ἐνταῦθα πεδίον εἰς ἣ ἀναχωρήσας Ἔσδρας πάσης τῆς θεοπνεύστου βίβλου τὸ γράμμα θεῖα ἐξηρέθισεν.

d *Leont. lib. de Sectis act. 2.*

e *Isidor. lib. 6. Origin. c. 1. Raban. Maur. Liran. Genebr. Sixt. Senens. lib. 1. & Iohan. de Ragusia orat. habita, in Concil. Constant.*

f *Optat. lib. 7. pag. 114. Edit. V. C. D. Dupin.*

Digitized by Google

pû être trompé par le Texte du second des Maccabées, qui porte *Esdras*, au lieu d'*Eleazar*, au Chapitre VIII. ℣. 23. Ou plûtôt, il a pris un Esdras, qui vivoit du tems des Maccabées, pour celui qui a vêcu du tems de la Captivité de Babylone.

Saint Basile, & les autres Peres, supposent qu'Esdras ne reçût l'inspiration pour dicter les Livres saints, qu'aprés le retour de la Captivité, & dans la Terre sainte. Mais il est certain, par le Texte même de l'Auteur, que cela arriva dans la campagne de Babylone, & trente années avant la captivité. *a* Au moins c'est ainsi qu'il le veut faire croire; & nous savons par le vrai Esdras, que lorsqu'il revint en Judée, il avoit en main la Loi de son Dieu; car voici comme lui parle Artaxercés: *b Missus es ut visites Judæam & Jerusalem, in Lege Dei tui, quæ est in manu tua.*

D'autres Peres, frappez d'un côté par l'évidence du Texte, & par l'autorité du quatriéme d'Esdras, qu'ils regardoient avec estime, & avec respect; & craignant de faire les suites de ce premier sentiment, & persuadez que les Livres sacrez n'étoient jamais entiérement péris, ont pris un milieu, & ont dit: Qu'à la vérité Esdras répara les Livres sacrez, & les remit en lumiere; mais seulement en les revoyant, les purgeant des fautes, que la négligence des hommes, ou la longueur des siecles y avoit fait glisser; qu'en un mot il les sauva du naufrage, il en ramassa les precieux restes, les transcrivit, les rétablit, les retoucha aux endroits qui avoient besoin d'éclaircissement, ou de correction. Saint Irenée, *c* aprés avoir parlé des Septante Interpretes, qu'il croyoit inspirez du Saint Esprit, dit ce qui suit; Cela ne doit pas surprendre, puisque les saintes Ecritures ayant été corrompuës dans la Captivité, & les Juifs étant retournez dans leurs pays soixante & dix ans

---

a Voyez le quatriéme d'Esdras x. 44. 45. & suiv. & XII. 40. & suiv. & XIV. 1.

b 1. *Esd.* v. 11. 14.

c *Iren. libr. 3. c. 25.*

Digitized by Google

aprés, sous Artaxerxés, Dieu donna son Esprit Saint à Edras, pour rappeller la memoire des anciens Prophetes, & pour rendre à son peuple la Loi de Moyse. *Præteritorum Prophetarum omnes remorare sermones, & restituere populo eam legem, quæ data esset per Moysem.* Eusebe de Cesarée a inseré cet article tout entier dans son Histoire Ecclésiastique. *a* Mais le Texte Grec original, dans lequel il le rapporte, paroît plus fort que le Latin du Traducteur de S. Irénée, que nous avons cité ; Il dit, qu'*Esdras composa de nouveau les Livres des anciens Prophetes, & qu'il rétablit les Livres de Moyse.* Ainsi on peut encore le regarder comme un des Partisans de la premiére opinion ; il a entendu Esdras dans la rigueur, & sans modification : Et lorsqu'il parle *de la corruption des Ecritures*, c'est plûtôt d'une perte réelle & d'une entiére abolition, que d'une simple dépravation de quelques passages du Texte. Eusébe dans son Commentaire sur les Pseaumes, *b* s'exprime en plus d'un endroit, comme étant convaincu, que les Juifs, sous leurs Rois impies, avoient tellement oublié les saintes Ecritures, qu'on ne trouvoit pas méme parmi eux, l'Exemplaire des Loix de Moyse, & qu'ils n'avoient aucune mémoire de la piété de leurs ancêtres. Et dans sa Chronique ; *c On assure*, dit-il, *qu'Esdras, qui étoit un homme trés versé dans les Livres Saints, & le plus habile Docteur que les Juifs ayent eu aprés leur Captivité, renouvella par mémoire*, & le secours des Livres, *les Divines Ecritures, & changea même les caractéres anciens, &c.*

Je ne sai si l'on doit entendre dans le même sens Tertulien, & saint Jérôme, qui appellent Esdras, le Restaurateur des Livres sacrez. *Omne instrumentum Judaica literaturæ per Esdram constat restauratum*, dit Tertulien. *c* S. Jérôme

a *Hist. Eccles. lib. 5. cap. 8.* Ἐν τῇ ὑπὸ Ναβουχοδονόσορ αἰχμαλωσίᾳ τῷ λαῷ, διαφθαρεισῶν τῶν γραφῶν, καὶ μετὰ ἑβδομηκοστὸν ἔτος τῶν Ἰουδαίων ἀναβιώσεων, οὕτως Ἔσδρα.

b *Idem Præfat. in Psal. & Comment. in Psal.* 62.

c *Ad ann.* 4740.

d *Tertull. lib. 1. de Cultu femin. cap. 3.*

écrivant

Digitized by Google

écrivant contre Helvidius : *a Sive Mosem volueris autorem Pentateuchi, sive Esdram ejusdem instauratorem, non recuso.* Mais saint Chrysostôme *b* est plus exprés pour l'opinion, qui ne reconnoît Esdras que comme un simple Réparateur d'un ouvrage, qui subsistoit auparavant, & dont il restoit des débris, qu'il n'a fait que recüeillir, & mettre en un corps. *Il s'éléva des guerres*, dit-il, *les ennemis firent mourir les Juifs, les taillérent en piéces; les Livres furent brûlez. Alors Dieu inspira un autre homme, je veux dire Esdras, pour expliquer ces Livres, & pour en ramasser les restes.*

Théodoret *c* s'explique d'une maniére encore plus reservée, puisqu'il dit simplement, qu'Esdras, rempli de la grace du Ciel, décrivit les Livres Saints, qui étoient corrompus & gâtez, tant par la négligence des Juifs, que par l'impiété des Babyloniens; & qu'ainsi il en renouvella la mémoire, étant inspiré du Saint Esprit. Mais dans un autre endroit, il se range visiblement avec ceux qui ont crû, que les Divines Ecritures étoient entiérement péries avant la Captivité. C'est dans sa Préface sur le Cantique des Cantiques, *d* où il dit : „ Que les Livres sacrez ayant été entiérement perdus, tant par l'impiété de Manassé, qui en brûla une partie, que par les malheurs de la Captivité; le divin Esdras, rempli du Saint Esprit, les rétablit plusieurs années aprés, lorsque le peuple fut de retour de sa Captivité. Il nous rendit ce service, en rétablissant non-seulement Moyse, mais aussi Josué, & les Juges, l'Histoire des Rois, le Livre de Job, les Pseaumes, les seize Prophé-

---

a *Jeronym. advers. Helvid.*

b *Chrys. hom. 8. in ep. ad Hebr.* Ἐπῆλθε Πτόλεμος, ἀνεῖλον πάντας, κατέκοψαν, ἐνεπρήσθησαν αἱ βίβλοι, &c.

c *Theodoret. Præfat. in Psal.* Θείας ἀναπλησθεὶς χάριτος ὁ θαυμάτιος Ἐσδρὰς τὰς ἱερὰς ἀνεγράψε βίβλους ὑπὸ τῆς τῶν Ἰουδαίων ἀμελείας, &c.

d *Theodor. Præf. in Cant. Cãtic.* Ἐπειδὴ γὰρ αἱ θεῖαι γραφαί, αἱ μὲν ὑπὸ Μανασσοῦ, ἐνεπρήσθησαν, αἱ δὲ κατὰ τὸν τῆς αἰχμαλωσίας καιρὸν φρουδοὶ παντελῶς ἐγένοντο, &c.

tes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, & le Cantique des Cantiques. Si donc Esdras, ajoute-t'il, a pu, sans le secours d'aucun Exemplaire; mais seulement aidé de l'Esprit Saint, écrire tous ces Livres, pour l'utilité de tous les hommes; comment osez-vous dire que le Livre des Cantiques, n'est pas un Livre tout spirituel? &c. Ces expressions sont sans équivoque; ainsi il faut encore mettre cet Auteur avec saint Basile, saint Clément d'Alexandrie, & saint Irénée, pour le rétablissement total des Livres sacrez, par Esdras. Il ne pouvoit marquer son sentiment d'une maniére plus expresse qu'il l'a fait ici; & l'on doit expliquer ce qu'il a dit ailleurs avec plus d'obscurité, par ce qu'il dit si clairement en cet endroit. Ainsi il semble que saint Chrysostôme est le seul Pere qui ait dit d'une maniére précise, qu'avant Esdras il y avoit encore des débris des Livres sacrez, & qu'il n'a fait que les recüeillir, les renouveller, & les réduire en un corps.

Mais ce sentiment pris avec toutes ces limitations, n'est pas encore celui que nous voudrions suivre; il est trop dur d'accorder que tous les Livres de l'ancien Testament ayent été brûlez, & que de leur débris, Esdras ait composé ce que nous en avons. Il s'ensuivroit toûjours de-là, ce que nous n'avons garde de croire, que les Livres sacrez que nous avons, ne sont que des restes, & des débris des anciens; ou que si nous les avons entiers, nous en avons l'obligation à Esdras, qui a suplée & rétabli ce qui y manquoit. Seroit-il croyable qu'avant son arrivée dans la Judée, ni Zorobabel, ni le grand-Prêtre Josué, n'ayent point eu l'Exemplaire de la Loi, le Recüeil des Pseaumes, les Annales de la Nation, les Ecrits, au moins des principaux Prophétes? Et pourquoi accuser d'une telle négligence généralement toute la Nation? N'y avoit-il pas dans la Captivité des hommes studieux, & instruits de la Loi, & curieux d'en conserver les Exemplaires? Croit-on qu'Ezéchiel que Daniel, que Mardochée, qu'Esther, que Tobie, & tant d'autres illustres captifs, ayent abandonné la Loi, ou livré les Livres Saints aux ennemis de la Nation? Où l'on-

nous que les Caldéens ayent déclaré la guerre aux saintes Ecritures, qu'ils les ayent ni brûlées, ni corrompuës ? Jérémie, & les Prêtres, qui avoient eu tant de soin de conserver le feu sacré, & de cacher l'Arche d'Alliance, l'Autel du parfum, & le Chandelier d'or ; *a* auroient-ils negligé de sauver les sacrez monumens des Ecritures, infiniment plus précieux que ces autres choses, dont ils eurent un si grand soin ? Enfin, surquoi seroit fondé l'éloge que l'Ecriture donne à Esdras, & qu'un Roi payen lui attribuë *b de Scribe habile*, ou de Docteur intelligent *dans la Loi*, si alors on n'avoit presque aucune mémoire de la Loi, si l'on n'en avoit que des débris, des restes demi pourris, & tout gâtez par le feu, & par la négligence des Juifs, ou par la malice de leurs ennemis ?

Ceux qui veulent qu'Esdras ait seulement conservé les Livres sacrez, qu'il les ait recueillis, & gardez avec soin, pendant que le peuple dispersé en avoit comme abandonné le soin, dans sa longue & dure Captivité ; Ceux-là s'éloignent beaucoup du faux Esdras, qui dit si expressement que tous les Livres sacrez étoient anéantis. L'Auteur de la Synopse, attribuée à saint Athanase, a suivi cette dernière opinion : mais il semble l'avoir puisée dans une autre source. *c On raconte encore ceci d'Esdras*, dit-il, *que les Livres Saints ayant été perdus pendant le long exil du peuple, Esdras qui étoit habile, & aimoit la lecture, les garda tous chez lui ; les mit enfin en lumière, & les rendit publics.* Le même Auteur, *d* aussi-bien que saint Hilaire, *e* donne à Esdras l'honneur d'avoir recueilli les Pseaumes, & d'en

---

a 2. *Macc.* 1. 19. *&* 11. 4.

b 1. *Esdr.* VII. 6. *Ipse scriba velox in Lege Moysi*, & *v.* 11. *Esdræ Sacerdoti Scribæ erudito in sermonibus & præceptis Domini, & v.* 12. *Scribæ Legis Dei doctissimo.*

c *Author Synops. inter Opera Athanas.* Ἱστοροῦσι δὲ καὶ τοῦτο περὶ τοῦ Ἔσδρα, ὅτι ἀπολομένων τῶν βιβλίων ἐξ αἰχμαλωσίας τοῦ λαοῦ, ἀνὴρ ὁ Ἔσδρας.

d *Idem*, *ibidem.*

e *Hilar. Præfat. in Psalm.*

Digitized by Google

avoir composé le Recüeil que nous avons ; mais il ne disent pas un mot qui puisse faire croire qu'ils l'en crussent l'Auteur, ou l'Ecrivain, dans le sens du quatriéme Livre d'Esdras.

Cette opinion a ses inconveniens aussi-bien que les autres. Elle prétend que tous les Livres de l'Ecriture étoient perdus, & qu'Esdras seul les avoit conservez ; ce qui est absolument faux, comme on le fera voir. De plus, elle suppose que dés avant la Captivité, tous les Livres Saints étoient composez, & en l'état où nous les avons reçûs d'Esdras ; ce qui est contraire à ce qui est établi dans les Préfaces de Josué, des Juges, des Rois, & des Paralipoménes, & aux régles de la bonnes critique, qui nous font voir dans ces Livres, des choses qui n'ont pû être écrites qu'aprés la Captivité.

Il faut donc raisonner ici sur d'autres principes, & remarquer, 1. Qu'il n'y a aucune autorité certaine qui nous prouve, qu'Esdras ait ni fait, ni renouvellé, ni recüeilli ni rétabli les Livres Saints ; nous n'avons pour ce sentiment que le quatriéme Livre d'Esdras, qui n'est d'aucune autorité, & le témoignage des Hébreux, qui croyent que ce fameux Scribe régla le Canon des Livres Saints, & fixa le nombre des Ecrits inspirez, avec tout l'assemblée de ce qu'ils appellent *la grande Synagogue* ; Ce qui n'est nullement sûr, & surquoi il y a bien de la diversité parmi nos Auteurs, de même que parmi les Juifs. *a* Les Peres qui ont suivi le faux Esdras, ne peuvent donner du poids à une opinion singuliére, dés que le fondement sur lequel ils s'appuyent, est renversé. Ils ne peuvent avoir en cela plus de poids qu'Esdras lui-même, & les nouveaux Auteurs, qui ont suivi les Peres, tombent nécessairement dés qu'on leur ôte leur soûtien.

2. Si quelqu'un a ramassé les Livres de l'Ecriture, aprés

---

a Voyez Genebrard, *in Chronic.* Serar. Valton, Simon, Histoire Critique du vieux Testament.

la Captivité, ç'a plûtôt eté Néhémie, *a* à qui l'on donne cette loüange dans les Maccabées, d'avoir formé une Bibliothéque. On fait le même honneur à Judas Maccabée, & on ne dit rien de pareil d'Eſdras. *Néhémie recüeillit tout ce qui regardoit l'Hiſtoire des Rois, & des Prophétes de ſa Nation, & ce qui avoit été écrit par David; & les Epîtres des Rois touchant les choſes conſacrées au Seigneur*, c'eſt-à-dire, les Lettres des Princes Cyrus, Darius, & Artaxercés, qui avoient fait des préſens au Temple.

3. Judas Maccabée *b* imita le zéle & l'application de Néhémie dans la recherche des Livres & des monumens de ſa Nation 4. Les Livres ſacrez que nous avons aujourd'hui en main, portent dans eux-mêmes des preuves qui renverſent l'opinion qui veut qu'ils ayent été entiérement perdus durant la Captivité, & qu'Eſdras les ait renouvellez; & de ceux qui croyent qu'il les rétablit avec les débris, & les reſtes qu'il en ramaſſa: Et enfin, de ceux qui ſoûtiennent, que les ayant ſeul conſervés, il les ait ſauvés d'une perte entiére, & les ait communiqués à ſa Nation 5. Il y a conſtament des Livres qui ont toûjours été connus, lûs, & conſervez parmi les Juifs, depuis Moyſe juſqu'aujourd'hui, d'autres qui y ont été connus plus tard, mais pourtant dés avant la Captivité. D'autres enfin, qui nont été compoſez que depuis la Captivité, & dont l'Auteur n'eſt pas abſolument certain, quoiqu'il y ait aſſez d'apparence qu'Eſdras a pû les compoſer ſur de plus anciens Mémoires.

On a déja prouvé une partie de tout cela ci-devant, & dans les Préfaces de chacun des Livres de l'Ecriture. Depuis Moyſe on a toûjours eu le Pentateuque. Depuis Joſué, les Juges, & les Rois, on a eu des Annales, & des Mémoires de ce qui s'étoit paſſé de plus conſiderable dans la

a 2. *Maccab.* 11, 13. 14. Ὡς καὶ βιβλιοθήκην ἱδρυσάμενος τὰ περὶ τῶν βασιλέων, καὶ προφητῶν, καὶ &c.

b *Idem ibidem.* Ὡσαύτως δὲ καὶ Ἰούδας τὰ διαπεσόντα διὰ τὸν γεγονότα πόλεμον ἡμῖν, ἀνευρίσκομεν πάντα, καὶ ἔχομεν παρ' ἡμῖν.

Digitized by Google

Nation. David publia la plus grande partie des Pseaumes qui sont venus jusqu'à nous. Depuis Salomon les Livres furent fort communs, ce sage Prince se plaignoit de leur multitude. a Il en écrivit plusieurs dont une partie s'est conservée jusqu'aujourd'hui. Les Ecrits des Prophétes étoient connus de tout le monde ; on savoit leurs Prophéties, & les dattes de ces Prophéties ; on en conservoit des Exemplaires, on les transcrivoit à mesure qu'ils les publioient. De tout tems parmi les Juifs il s'est trouvé des personnes qui ont eu de la capacité, de la Religion, du zéle, & de la curiosité pour l'Histoire, pour les Loix du pays, pour les Hymnes, & pour les Cantiques qui se chantoient au Temple ; & enfin pour les Prophéties, qui contenoient comme les titres, les avantures, & les histoires de la Nation. Il faut examiner ces choses, & en donner des preuves.

Tout le monde convient que Moyse a écrit des Loix, & une espéce d'Histoire des anciens Patriarches de sa vie, & de son gouvernement. Mais on ne convient pas que les Livres qui nous restent sous son nom, soient les mêmes qu'il avoit écrits. Esdras apocryphe, veut que les premiers soient entiérement perdus, & que les seconds soient l'ouvrage d'Esdras. D'autres veulent que ce soient les mêmes, mais abregez, interpolés, renversés, En montrant que les Hebreux ont toûjours eu le Pentateuque, qu'ils l'ont attribué à Moyse ; qu'il est impossible qu'ils l'ayent ni perdu, ni corrompu quand au fond : Nous réfutons tout ensemble ces deux prétensions. Nous posons pour principe ces deux points, dont conviennent nos adversaires, & que personne ne conteste. 1. Que Moyse a écrit des Loix, & une Histoire. 2. Que du tems de Jesus-Christ on avoit les mêmes Loix, & la même Histoire que nous avons aujourd'hui sous le nom de Moyse. Nous allons montrer qu'il n'y a aucun tems entre ces deux points, de Jesus-Christ, & de Moyse, où ces Livres ayent pû

a *Eccle.* XII. 12.

Digitized by Google

être ni corrompus, ni perdus, ni composez de nouveau. Je ne parle pas des légéres altérations des Textes, que le tems, & la liberté, ou la négligence des Copiſtes, & même la réviſion de quelque Particulier, auront pû introduire dans le Texte. Les Livres de Moyſe n'en ſont pas exempts, non plus qu'aucun autre Livre du monde, qui ait une antiquité un peu au-deſſus de l'ordinaire.

Toute l'Hiſtoire, toute la Religion, toute la Police de la Nation des Hébreux, ſont fondées ſur les Livres de Moyſe. Donc il eſt impoſſible que les Livres de Moyſe, ſoient péris, ou ayent été entiérement corrompus, tandis que la Police, la Religion, l'Hiſtoire des Hébreux ont ſubſiſté. Or cette Religion, cette Police, cette Hiſtoire ont ſubſiſté conſtament depuis Moyſe, juſqu'à Jeſus-Chriſt. Donc les Livres de Moyſe ont auſſi toûjours ſubſiſté pendant tout ce tems, ſans altération notable. La premiére propoſition eſt inconteſtable. Nous ignorerions toute l'Hiſtoire, & l'ordre des généalogies des Hébreux, ſans Moyſe. Toute leur Republique, & pour le ſacré, & pour la Police, étoit reglée, & gouvernée par ſes Loix. Comment un Peuple entier, nombreux, jaloux de ſes droits, litéral, ponctuel, ardent, ſuperſtitieux, ſouffrira-t-il que des monumens qui l'intéreſſent d'une maniére auſſi réelle, & auſſi forte, périſſent jamais entiérement?

Si les Prêtres, ſi les Lévites, dont les honneurs, les biens, les prérogatives, la vie dépendoient de ce Livre, euſſent été aſſez négligens pour le perdre, les Juges les Magiſtrats, les Princes, les ſimples Hébreux, qui devoient être inſtruits de ces Loix, & en inſtruire leurs enfans, qui en devoient graver les paroles ſur leurs portes, ſur leurs poignets, & ſur leurs fronts, & qui devoient gouverner les Royaumes, les villes, les Provinces, les familles, & eux-même, ſuivant ſes Loix, comment auroient-ils conſpirez à les perdre, & à les abolir? Il faudroit pour cela qu'ils euſſent renoncé à l'amour d'eux-mêmes, de leurs intérêts, de leur Religion, & de leur patrie. Il faudroit que tout Iſraël eût tourné le dos au Seigneur tout-à-coup, &

Digitized by Google

se fut abandonné aux derniers effets de la folie, de l'impiété, & de la fureur.

On a vû dans l'Etat des Israëlites des intervales obscurs, & ténébreux, des Princes impies, & idolâtres, des Prêtres corrompus, des peuples libertins, & rebelles au Seigneur : mais jamais le desordre ne fut universel, ni de longue durée. Dieu suscita toûjours ou des Princes, ou des Prêtres, ou des Prophétes fideles, & zélez, qui soutinrent la Religion chancellante, qui réparerent le scandale, & s'opposérent comme un mur inébranlable, au torrent de l'impiété, & de la corruption. Le peuple, malgré ses égaremens, & ses infidélitez, ne laisse pas d'observer plusieurs points des Loix. Il étoit même attaché à certaines observances d'une maniére opiniâtre, & infléxible. Il ne pretendoit pas quitter absolument le Seigneur ; mais il vouloit le servir à sa fantaisie ; & au milieu du déréglément de ses imaginations, & de son culte superstitieux, qui auroit voulu attaquer la personne, & la gloire de Moyse, ou effacer une lettre de son Texte, blâmer ses Loix, ou en changer les termes, auroit sans doute excité une sédition, & une révolte, & se seroit mis en danger de sa vie. Telle est la disposition de la plûpart des hommes ; superstitieux sans Religion, jaloux d'un nom qu'ils déshonorent, zélez jusqu'à l'emportement pour des Loix que souvent ils n'observent pas. C'est-là le portrait des Hébreux.

Moyse n'ordonne rien avec plus de soin, que d'étudier, & de méditer ses Loix. Il veut que le Roi en décrive un Exemplaire pour son usage ; *a* qu'on la lise au peuple tous les sept ans, à la Fête des Tabernacles ; *b* qu'on en conserve l'Original dans le Tabernacle, & dans le lieu le plus sacré, & le plus inviolable du Sanctuaire. *c* Il défend d'y ajouter, ni d'en ôter la moindre chose. *d* Les Prêtres étoient obligez d'en être parfaitement instruits, non-seu-

a *Deut.* XVII. 18.
b *Deut.* XXXI. 10. 11.
c *Deut.* XXVI. 26.
d *Deut.* IV. 2.

Digitized by Google

lement à cause des cérémonies de leur ministére, de l'ordre de leur généalogie, & des droits attachez à leur qualité, mais encore à cause des procés, dont ils étoient les Juges ordinaires, Moyse leur ayant confié l'exercice de la Justice. Les simples Israëlites, jusqu'aux femmes, la devoient savoir, à cause d'une infinité d'observances, qui les regardoient, & dont une partie étoit commandée sous peine de mort. Les peres de famille en devoient instruire leurs enfans, & s'en instruire eux-mêmes, comme du Coûtumier de leur pays.

Josué étant établi Chef des Hebreux, le Seigneur lui dit de ne quitter jamais le Livre des Loix de Moyse, de le lire, & le méditer jour, & nuit : *a Non recedat Volumen Legis hujus ab ore tuo ; sed meditaberis in eo diebus, ac noctibus.* Il partage la Terre de Canaan, & fait la guerre aux Cananéens, conformément aux ordres de Moyse. Il rappelle en cent endroits la mémoire de ce grand Homme, de ses exploits, & de ses Ordonnances ; du partage qu'il avoit fait au-delà du Jourdain des terres des Rois des Amorrhéens, qu'il avoit vaincus. *b* On le voit qui érige des Autels, suivant le commandement de Moyse, sur les montagnes d'Hébal, & de Garizim, *c* & qui donne les villes, ainsi que ce Législateur l'avoit destiné, aux Prêtres & à Caleb, fils de Jephoné. *d* En un mot l'Ecriture lui rend témoignage de n'avoir pas omis le moindre mot, de ce qui avoit été ordonné par son prédécesseur. *e* Un peu avant sa mort, il exhorte le peuple à demeurer fidellement attaché à tout ce qui est écrit dans le Livre de la Loi de Moyse : *f Estote solliciti ut custodiatis cuncta quæ scripta sunt in Volumine Legis Moysi.* Dans le dernier Chapitre, *g* il rappelle toute l'Histoire, depuis Tharé, pere d'Abra-

a *Josue* I. 8.
b *Josue* I. 13..... 17.
c *Josue* VIII. 31... 35. *Deut.* XXVIII. 5.
d *Josue* XV. 13.
e *Josue* XI. 12.... 15.
f *Josue* XXXIII. 6.
g *Josue* XXXIV. 2 & 26. *Scripsit omnia verba hæc in volumine Legis Domini.*

Digitized by Google

hame, jusqu'à Moyse, & Aaron. Il fait une récapitulation de ce qui avoit été fait par le Législateur, & finit par ce que Dieu avoit fait en faveur de son peuple, par lui-même Josué qui parloit. On lit au même endroit le renouvellement de l'alliance du peuple avec le Seigneur, & la promesse de demeurer fidele à ses Loix, & à ses Préceptes. Tout cela fut écrit dans le Volume de la Loi du Seigneur. Il y avoit donc alors une Loi de Moyse écrite, connuë, & pratiquée de tout Israël. Les Cananéens eux-mêmes rendent témoignage à Moyse. Ils reconnoissent que Dieu avoit promis leur pays à Israël, en parlant à Moyse. *a*

Sous les Juges, on parle en vingt endroits de la sortie de l'Egypte, des Loix du Seigneur, des châtimens envoyez à ceux qui les transgressoient. Dieu livra Israël à divers ennemis, dit l'Ecriture, pour éprouver s'il obéissoit aux Commandemens donnez à ses Peres par Moyse: *b Ut in ipsis experiretur Israëlem, utrùm audire Mandata Domini, quæ præceperat Patribus eorum per manum Moysi.* Jephté fait une grande récapitulation de ce qui s'étoit passé entre Moyse, & les Ammonites, les Moabites, & les Iduméens, lorsqu'Israël fut prêt d'entrer dans la Terre promise. Il justifie la possession d'Israël sur des faits reconnus de ses ennemis mêmes, & couchez dans les Livres de Moyse. *c* Ruth nous donne un exemple célebre de la vigueur où étoient ces Loix, même pour le civil. *d* L'Histoire du grand Prêtre Héli fournit un exemple du contraire, c'est-à-dire, de la transgression des Loix du Seigneur par les fils du grand Prêtre: *e* mais la punition terrible que Dieu en tira, & les plaintes que les peuples en firent, font voir qu'elles étoient connuës, & pratiquées dans Israël. Samuël jugea son peuple selon les Loix de Moyse. *f* Il soutint la Religion, & gouverna la Nation avec une intégrité, qui lui

a *Iosue* IX. 24.
b *Indic.* III. 4.
c *Judic.* XI. 12. *& seqq.*
d *Ruth.* IV. 7 *Deut.* XXV. 6.
e 1. *Reg.* II. 22. *& seq.*
f 1. *Reg.* VII. 3.

Digitized by Google

donna la confiance de leur faire de ſanglans reproches de leur ingratitude, non-ſeulement à ſon égard, mais principalement à l'égard du Seigneur, qui les avoit tirez de l'Egypte par le moyen de Moyſe, & d'Aaron. Enfin & ſous les Juges, & ſous les Rois, *a* on rappelle toûjours Iſraël à la ſortie de l'Egypte, aux miracles faits par Moyſe, à ſes Loix. C'eſt ſur cela qu'on ſe régle, quand il s'agit de réformer l'Etat. C'eſt l'omiſſion, ou le mépris de ces Loix que Dieu punit. Elles étoient donc & publiques, & connuës de tout le monde.

David fut un des Princes les plus zélez pour ces divines Ordonnances. Il en recommanda expreſſément la pratique à Salomon avant ſa mort : *b Ut cuſtodias cæremonias ejus, & præcepta ejus, & judicia, & teſtimonia, ſicut ſcriptum eſt in Lege Moyſi.* Salomon dans ſes Proverbes, parle ſouvent avec éloge de la Loi. *c* Il en recommande la lecture, l'amour, l'étude, & la pratique. Il reconnoît dans la belle priére qu'il fait à Dieu, aprés la Dédicace du Temple, la fidélité des promeſſes de Moyſe envers ſon peuple. *d* On voyoit encore ſous ſon regne l'ancien Tabernacle dreſſé par ce Légiſlateur dans le déſert ; *e* & l'on remarque qu'il n'y avoit dans l'arche que les Tables de la Loi de Moyſe. *f* Enfin, & le Temple, & les vaſes ſacrez, & l'ordre du ſacré miniſtére rendoient témoignage à la Loi.

Lorſque Joas fut ſacré Roi, on lui mit le Volume de la Loi ſur la tête, & entre les mains : *g Impoſuerunt ei diadema, & teſtimonium, dederuntque in manu ejus tenendam Legem.* Amaſias, fils de Joas, fit mourir les meurtriers de ſon pere, mais non pas leurs enfans, *comme il eſt écrit dans le Livre de la Loi de Moyſe : Les peres ne mourront point pour*

a 1. *Reg.* XII. 6. *& ſequ.*
b 3. *Reg.* II. 3. *&* 1. *Par.* XXII. 13.
c *Prov.* I. 8. III. 1. 21. IV. 2. VI. 20. XXVIII. 4. 7. 9. *&c.*
d 3. *Reg.* VIII. 52. 53.
e 1. *Par.* XXI. 29. 2. *Par.* I. 3.
f 3. *Reg.* VIII. 6. 2. *Par.* V. 10.
g 2. *Par.* XXIII. 11.

Digitized by Google

leurs enfans, ni les fils pour leurs peres. a Ezéchias fit rompre le Serpent d'airain, que Moyſe avoit érigé dans le déſert, & dont le peuple abuſoit alors, en lui rendant un culte ſuperſtitieux. *b*

Tout le monde ſait l'hiſtoire de l'Original du Livre de Moyſe, découvert ſous Joſias. *c* On rend à ce Prince le glorieux témoignage d'avoir été un des plus conſtans obſervateurs des Loix de Moyſe. *d* Lorſqu'il voulut corriger les abus de la Religion, & les déſordres de l'Etat, les Loix, dont on a ſi ſouvent parlé, furent le modéle qu'on ſuivit. *e* Joſaphat, dans le pieux deſſein de mettre le bon ordre dans ſon Royaume, envoya des principaux de ſa Cour, des Prêtres, & des Lévites dans toutes les villes de Juda, & de Benjamin, *ayant en main le Livre de la Loi du Seigneur*, *f* pour enſeigner les peuples conformément à ces divins Préceptes.

Jérémie voyant partir ſes freres, qu'on menoit captifs a Babylone, ne crut pas pouvoir leur rendre un plus grand ſervice, que de leur donner le Livre de la Loi du Seigneur, *g* Pluſieurs habiles gens *h* croyent que l'on donna aux Cuthéens la Loi de Moyſe dés avant la Captivité. Il eſt certain qu'ils l'ont encore aujourd'hui en caractéres anciens, uſitez parmi les Hébreux avant la captivité ; & il ne paroît guéres croyable qu'ils l'ayent reçûë des Juifs, qui les ont toûjours regardez comme leurs plus grands ennemis. Le Livre de la Loi, étoit donc entre les mains des Princes, & du peuple, ſous les Rois de Juda, juſqu'au tems de la Captivité. On a donc pû ni les perdre, ni les

---

a 4. *Reg.* XIV. 6. *&* 2. *Par.* XV. 4.
b 4. *Reg.* XVIII. 4. *Num.* XXI.
c 4. *Reg.* XXII. 8. 2. *Par.* XXXIV. 14.
d 4. *Reg.* XXIII. 25.
e Voyez 2. *Par.* XXIII. 18. XXIV. 6. XXX. 16. XXXI. 2. 3. XXXV. 6. 12.
f 2. *Par.* XVII. 9.
g 2. *Maccab.* II. 2.
h *Vide ad* 4. *Reg.* XV. 27. *& ſeq.*

Digitized by Google

corrompre, ni les interpoler pendant tout ce tems.

Quoique le désordre fût plus grand dans le Royaume d'Israël, que dans celui de Juda, on ne doit pas s'imaginer que la Loi de Moyse y fut entiérement inconnuë. On y vit un grand nombre de Prophétes, qui la respectoient, & qui en faisoient leur principale étude. Elie, & Elisée, & leurs Disciples, qui étoient en grand nombre, *a* ne manquoient pas de conserver dans leur Communauté les Livres saints. Osée, Ahias, Jonas, & Amos, & plusieurs autres, parurent dans ce Royaume, où il y avoit encore au tems d'Achap, c'est-à-dire, dans le tems le plus corrompu, & où la Loi du Seigneur étoit le plus oubliée, plusieurs milliers d'Israëlites, qui ne fléchissoient pas le genoüil devant Baal. *b* Il y avoit des assemblées de Religion chez les Phophétes, tous les jours de Sabbat, & de Néoménies, *c* où l'on lisoit, & expliquoit la Loi du Seigneur. Joram, fils d'Ochosias, & Joas fils de Joachas, n'étoient pas d'excellens Princes; mais ils craignoient le Seigneur, honoroient les Prophétes, & de leur tems, le Seigneur n'étoit pas oublié dans Israël. sous le regne de Joroboam second, on observoit publiquement plusieurs points de la Loi de Moyse; *d* on offroit des sacrifices sur les hauts lieux, & en divers pélerinages de dévotion, aux endroits sanctifiez par les apparitions de Dieu, & par la demeure des Pattiarches; *e* on payoit les prémices, & les decimes; on observoit les Fêtes, & le Sabbat, & on chantoit des Cantiques au Seigneur. Or qui croira que tant de bons Israëlites, que tant de Prophétes, qu'Elie, Elisée, Osée, Amos, Abia, Jonas, Tobie, Mardochée, Giézi, l'hôte, & l'hôtesse d'Elisée, & tant d'autres, n'ayent pas eu les Livres saints, & ne les ayent point connus? Je ne parle point ici des Annales des Rois d'Israël. Tout le

---

a 4. *Reg.* 14. 38.
b 3. *Reg.* XIX. 18.
c 4. *Reg.* IV. 22. 23.
d *Amos* II. 11. 12. IV. 4. 5. V. 22. 23. VIII. 3. 10.
e *Amos.* VII. 9. 13. VIII. 14. V. 5. *Osee* VI. 8. 1. 4. *&c.*

Digitized by Google

monde sait qu'il y en avoit de fort authentiques dans le Royaume des dix tribus, & que l'Auteur des Rois, & des Paralipoménes nous y renvoye souvent. a Enfin le Prêtre, ou le Lévite envoyé par Assaradon, pour enseigner la Loi de Dieu aux Cuthéens, ou Samaritains, leur mit en main le Livre de la Loi, qu'ils ont encore aujourd'hui. Les Israëlites captifs, du nombre desquels étoit ce Prêtre, avoient donc, même dans leur Captivité, des Exemplaires de la Loi du Seigneur.

Les Pseaumes sont pleins de témoignages, qui prouvent que du tems de David, & des autres Ecrivains de ces divins Cantiques, les Loix, dont nous avons parlé, aussi-bien que l'Histoire des Hébreux, furent trés-connuës dans la Republique d'Israël. Les Livres des Prophétes montrent la même verité en cens endroits. b Ils invectivoient continuellement contre les desordres opposez à ses Loix. Ils rappelloient le peuple a leur observance. Ils les exhortoient à retourner à Dieu, a considérer les voyes anciennes. Ils leur rappelloient les exemples de leurs peres Les Prophéties n'étoient point des ouvrages obscurs; & inconnus. La plûpart étoient prononcées dans le Temple, dans les assemblées publiques de Religion, à la porte du Palais des Rois, ou dans les places publiques, & à la porte des villes. Les Prophétes écrivoient leurs Prophéties. Ils en marquoient souvent les dattes. Elles étoient connuës de tout le monde. Quelques-unes même étoient rédigées dans les Annales de la Nation. Tout le monde étoit curieux d'en conserver des Copies; à peuprés comme parmi les Profanes, on recüeilloit avec une grande application tous les Oracles prétendus, qui concernoient les affaires de conséquence, & l'état politique des villes, des Provinces, des Royaumes, des familles illustres. Etoit-il possible qu'aprés ces précautions, & ces

a 4. *Reg.* XVII. 27.
b Voyez, par exemple, *Isai.* LXIII. 10. 11. 12. *& seq.* *Jerem.* XV. 1. *Mich.* VI. 4.

Digitized by Google

soins, les Livres des Prophétes périssent ? Les Juifs durant leur captivité, avoient plus d'intérêt de les conserver qu'auparavant, puisque ces Livres, qui leur avoient si distinctement prédit leur malheur, & leur captivité, leur en annonçoient la fin d'une maniére si précise, & dans un certain tems limité.

Les Proverbes de Salomon, les généalogies même qu'on lit dans les Paralipoménes, fournissent des preuves à nôtre système. Mais nous nous contentons des preuves historiques que nous avons rapportées.

Quand aux Histoires de Josué, des Juges, & des Rois, il est aisé de montrer qu'elles se sont toujours conservées sans interruption, jusqu'à la Captivité. Le partage des tribus se voit dans tous les Mémoires historiques qui nous restent. On distingue les villes par le nom de la tribu à laquelle elles appartenoient. Si elles sont passées à d'autres tribus, on a eu soin de le bien marquer : Par exemple, Siclag, qui appartenoit à Siméon, & qui demeura aux Rois de Juda, depuis la cession qu'Achis, Roi de Gerh, en fit à David. a On fait souvent des récapitulations de ce qui est arrivé aux Israélites. Sous les Juges, par exemple, Samuel les cite presque tous. b David cite l'exemple d'Abimelech, fils de Gédéon. c On rappelle ailleurs la malédiction prononcée par Josué contre celui qui rebâtiroit Jéricho, à l'occasion d'Hiel de Béthel, qui la rétablit. d Les Pseaumes contiennent en abrégé toute l'ancienne Histoire des Juifs. e les Paralipoménes, composez sûrement sur des Mémoires originaux, & contemporains, nous rapportent un peu de mots un très-grand nombre de faits. Ainsi on peut assûrer que toute l'Histoire des Juifs est très bien liée, & très-bien tissuë ; qu'elle a été écritte à mesure par des Auteurs sûrs, & contemporains ; qu'elle s'est fort bien

a 1. *Reg.* XXVII. 6.
b 1. *Reg.* XIII. 11.
c 2. *Reg.* XI. 21. *Judic.* IX. 53.
d 3. *Reg.* XVII. 34.
e Voyez les Pseau. LVI. 21. XCVIII. 6. CII. CIV. CV. & LXXXII. & LXXVII. 1.

Digitized by Google

conſervée, au moins dans les Mémoires, & les Annales publiques, juſqu'au tems, où les Livres qui ſont aujourd'hui entre nos mains, ont été rédigez. Or les Livres des Rois, & des Paralipoménes ſont écrits depuis la Captivité, comme on l'a prouvé dans les Préfaces ſur ces Livres. Donc les Annales autentiques, & originales de la Nation ſe ſont conſervées ſans corruption juſqu'à ce tems-là. L'Auteur qui écrivoit depuis la Captivité, avoit en main ces Mémoires, & ces Annales. Il les cite, il les copie, il y renvoye.

Aprés avoir pouſſé la tradition, & ſoûtenu la poſſeſſion des Livres ſacrez, ſains & entiers parmi les Juifs, depuis Moyſe juſqu'à la Captivité de Babylone; il ne ſera pas mal aiſé de la continuer depuis la Captivité juſqu'à JESUS-CHRIST. On a déja vû que l'Ecriture ne dit pas un ſeul mot qui inſinuë que les Rois impies, qui ont regné parmi les Juifs, ni les ennemis étrangers, qui les ont perſécutez, ayent jamais déclarez la guerre aux Livres Saints. Jérémie comme on vient de le dire, fit préſent du volume de la Loi, à ceux qui partoient pour Babylone. Il ſe réſerva ſans doute quelques Exemplaires des mêmes Livres pour lui & pour ceux qui demeuroient avec lui dans le pays. Les Prêtres & les Lévites n'étoient jamais depourvûs de ces ſortes d'écrits, puiſqu'ils devoient répondre aux conſultations qu'on leur faiſoit. *a* Ils avoient auſſi conſervé les Cantiques qu'ils chantoient au Temple, & les inſtrumens dont ils y joüoient, puiſqu'il eſt dit dans le Pſeaume, *b* qu'on leur demandoit à Babylone, qu'ils chantaſſent quelques Cantiques de ceux de Sion. *Hymnum cantate nobis de Canticis Sion? Quomodo cantabimus Canticum Domini in terra aliena?* Daniel reconnoît que tous les malheurs écrits dans la Loi de Moyſe, contre ceux qui aban-

---

a *Malach.* II. 7. *Labia Sacerdotis cuſtodiunt, ſcientiam & legem requirent ex ore ejus.*

b *Pſalm.* CXXXVI. 1. *& ſeq.*

donnent

donnent le Seigneur, ſont tombez ſur eux. *a* Baruch cite aux captifs de Babylone, les Livres de Moyſe, rappelle en abrégé l'Hiſtoire du peuple de Dieu. *b* Daniel avoit en main les Prophéties de Jéremie, puiſqu'il les liſoit, & en étudioit le ſens. *c* Joſeph *d* aſſure qu'on fit voir au Roi Cyrus, le paſſage d'Iſaïe, qui le déſigne nomément. *e* Puiſque les Juifs avoient l'exercice des jugemens, & de la Juſtice ſur leur Nation dans Babylone. *f* Ils avoient auſſi ſans doute les Loix de Moyſe, qui ſont les ſeules qu'ils ſuivent dans la Police. Eſt-il croyable que Mardochée, qu'Eſter, que Tobie, qu'Ezéchiel, n'ayent point eu les Livres des Loix, & de l'Hiſtoire de leur Nation. Il dit expreſſément dans Daniel, que Suſanne fut inſtruite ſelon la Loi de Moyſe, & qu'on fit mourir ſes accuſateurs, ſuivant la même Loi, qui ordonne la peine du talion contre les faux témoins. *g*

D'où celui qui écrivit les Rois, & les Paralipoménes, tira-t'il les mémoires ſur leſquels il compoſa ces Ouvrages, s'il n'étoient pas dans la Captivité de Babylone? Nous avons déja remarqué qu'Artaxercés dans ſa Lettre, *h* dit qu'Eſdras avoit en main la Loi de ſon Dieu. Ce Prince veut qu'on l'obſerve, & qu'on s'y conforme dans le rétabliſſement des Juges. *i* Eſdras dit lui-même, qu'étant à Babylone, *il s'appliqua à l'étude de la Loi du Seigneur, afin de la pratiquer, & d'enſeigner dans Iſraël les préceptes, & le jugement.* C'eſt ce qui lui mérita le titre glorieux, *de Docteur habile*, ou de Scribe dans la Loi de ſon Dieu. Il rapporta à Jeruſalem l'Exemplaire de la Loi, & aprés le retour de Néhémie, *k* on lui dit, *d'apporter le Livre de la Loi de Moyſe, que le Seigneur avoit donnée à Iſraël. Il*

a *Daniel*, IX. 11. 13.
b *Baruch*. I. 19. 20. & II. 1. 2. 11. 28. 29.
c *Daniel*. IX. 2.
d *Joſeph. Lib.* XI. *cap.* 1.
e *Iſai*. XIV. 28. XV. 1.
f *Daniel*. XIII. 3. & 62.
g *Deut*. XIX. 18. 19.
h 1 *Eſdr*. VII. 14. 25.
i *Ibid*. ℣. 10.
k 2. *Eſdr*. VIII. 1. *& ſeq.*

l'apporta, & la lût devant toute l'assemblée du Peuple. Malachie *a* le dernier des Prophétes, dans l'ordre des tems, & qui écrivoit aprés la Captivité, exhorte le peuple, *à se souvenir de la Loi de Moyse, que Dieu lui donna à Horèb.*

On a déja vû que Néhémie avoit dressé une Bibliothéque à Jérusalem, *b* où il mit ce qui regardoit les Rois, & les Prophétes, & David. Vers l'an du monde 3872. Joseph fils d'Oziel traduisit d'Hébreu en Grec, un Livre composé par son ayeul Jesus fils de Sirach, sous le nom d'*Ecclésiastique.* Ce Livre est comme un abrégé de la Loi, des Prophétes, & des Histoires des Juifs. L'Auteur y donne quantité d'excellentes régles de morale, & fait l'éloge historique *c* de la plûpart des Saints Personnages, qui sont connus dans l'ancien Testament. On y trouve les caractéres, & un précis des plus belles actions d'Hénoch, de Noé, d'Abraham, de Moyse, d'Aaron, de Phinées, de Josué, de Caleb, de Samuël, de Nathan, de David, de Salomon, d'Elie, d'Elisée, d'Ezéchias, d'Isaïe, de Josias, de Jérémie, d'Ezéchiel, des douze petits Prophétes, de Zorobabel, de Jéhu, fils de Josédech, de Néhémie, d'Enoch, de Seth, & de Sem, de Simon, fils du grand Pontife Onias, & enfin de Jésus, fils de Sirach, ayeul du Traducteur, & Auteur de l'Ouvrage. Judas Maccabée dressa une Bibliothéque, *d* & y mit tous les Livres qu'il avoit ramassez, aprés le malheur de la guerre.

L'on vit dans la persécution d'Antiochus Epiphanes, ce qui ne s'étoit point encore vû auparavant; on y déclara la guerre aux saintes Ecritures, on les rechercha, on les déchira, *e* on les brûla, on les profana même en y représentant des images des Idoles. *f* Les Maccabées s'étant assemblés à Maspha, y ouvrirent & y étendirent en presence du Seigneur les Livres sacrez, qu'ils avoient soustraits

a *Malach.* IV. 4.
b *Maccab.* II. 13.
c Voyez le chapitre XLIV. & suivans, jusqu'au cinquantiéme.
d 2. *Maccab.* II. 14.
e 1. *Maccab.* I. 59.
f 1. *Maccab.* II. 48.

Digitized by Google

à la fureur du soldat. *a* Ils écrivent aux Lacédémoniens, qu'au milieu des maux dont ils ont été attaquez, toute leur consolation a été dans les saints Livres *b* Tout cela montre qu'ils avoient alors un corps des Ecritures.

Dés l'an du monde 3727. la fameuse Traduction des Septante en Grec, avoit été faite, soit qu'elle ait été de tous les Livres des Juifs, comme le veulent plusieurs Auciens, *c* soit qu'elle n'ait compris que les cinq Livres de Moyse, comme d'autres le prétendent. *d* Enfin de quelque maniére qu'elle ait été faite; car je ne voudrois rien assurer de tout cela; il est toûjours indubitable que les Livres des Hebreux, furent connus des Grecs, assez long-tems avant JESUS-CHRIST. Et tout le monde convient, qu'alors le nombre en étoit fixé, & que ce qu'on appelle *le Canon des Ecritures*, étoit fermé.

Ainsi voilà une chaîne de traditions, & une suite d'autoritez, qui prouvent que depuis Moyse, jusqu'au tems de JESUS-CHRIST, il y a toûjours eu parmi les Hébreux des Livres sacrez, & par consequent qu'Esdras n'en est point l'Auteur. Ils n'ont jamais été entierement perdus; & il a été impossible de les détruire, de les supprimer, ou de les altérer fort notablement. Si Moyse a écrit des Livres, & qu'on les ait conservez jusqu'à la Captivité; quelle nécessité d'en composer d'autres? Si ces Livres étoient entiers, pourquoi les abréger, comme quelques Critiques prétendent qu'on a fait? Un Abréviateur ne tombe point dans des redites, comme fait Moyse; il ne suit davantage, il ne met rien qui paroisse hors d'œuvre, & superflu: Cependant on auroit pû dire quelque chose de moins, c'est-à-dire, ne répéter pas ce que Moyse a repeté. Si quelqu'un

---

a Ibidem. | *b 1. Mac.* XII. 9.
c Justin. Martyr. Cohort. ad Gent. Iren. lib. III. *Tertull. Apolog. c.* 18. *Clement. Alex. Strom. lib.* I. | *Cyrill. Catech.* 4. *&c.*
d Joseph. Proœm. Antiq. & lib. XII. *c.* 2. *& lib.* 2. *contra Appion. Jeron. Proœm. qu. Hebr. in Genes. Talmudici.*

Digitized by Google

ſe fût aviſé d'y toucher, de les corriger, & en alterer le ſens, en y ajoûtant, ou en retranchant ; il auroit vû tout le peuple ſe ſoûlever. Il auroit fallu pour cela, qu'il fût lui ſeul maître de toutes les Copies, ou qu'il eût aſſez d'autorité, pour faire paſſer ſes corrections dans tous les Exemplaires du monde, de l'Egypte, de la Babylonie, de Perſe, de Médie, de Syrie de Cappadoce, des Iſles, de la Paleſtine ; car dés le tems d'Eſdras, la Nation Juive étoit déja fort répanduë.

DISSERTATION

QU'ON EXAMINE SI ESDRAS a changé les anciens Caractéres Hebreux, pour leur ſubſtituer les Lettres Caldéennes.

LA queſtion de l'origine, & de l'antiquité des Caractéres dont ſe ſervent aujourd'hui les Juifs, a partagé les Savans, & les partage encore à preſent. Les Docteurs Hebreux ne ſont point d'accord entr-eux en ce point, & les plus habiles Ecrivains Chrétiens, de l'une & de l'autre Communion, Proteſtans contre Proteſtans, & Catoliques, contre Catholiques, écrivent & parlent encore, pour, & contre, & laiſſent la choſe indéciſe, & problématique. Il y auroit ſans doute de la preſomption, de pretendre terminer cette diſpute, par nos nouvelles decouvertes, & peut-être même qu'il y en a de vouloir traiter cette matiére, aprés tant de grands Hommes, qui l'ont comme épuiſée. Auſſi nôtre principal deſſein, eſt d'examiner un autre point de critique, qui n'eſt qu'acceſſoire à cette diſpute. Il s'agit de ſavoir, ſi Eſdras eſt l'Auteur du changement qu'on pretend être arrivé à l'écriture des Hebreux. Queſtion inutile à l'égard de ceux qui ſoûtiennent, qu'il ne s'eſt jamais fait de changement dans ces Caracteres ; & qui ne

Digitized by Google

peut intereſſer que ceux qui ſoûtiennent, que l'on a ſubſtitué les Lettres qui ſont aujourd'hui en uſage parmi les Juifs aux Caracteres Pheniciens, dont ils ſe ſervoient avant la Captivité, & dont ſe ſervent encore à preſent les Samaritains de la Paleſtine. On comprend bien que nous ne pouvons nous diſpenſer de propoſer les principales raiſons de ces deux partis, avant que d'entrer dans l'examen de nôtre propoſition principale.

Le prejugé eſt fort en faveur de ceux qui nient, que les Juifs ayent jamais quitté leurs anciens Caracteres. Cette Nation fiére, & ſuperſtitieuſe juſqu'à l'excés, ne compte gueres pour bon, & pour ſaint, que ce qu'elle pratique, & ce qu'elle eſtime; & depuis tant de ſiécles que nous la voyons mêlée parmi nous, & diſperſée dans toutes les parties du monde, ni perſécution, ni guerres, ni calmités publiques ni particulieres, n'ont jamais pû l'obliger à ſe départir de ſes anciennes pratiques. Elle conſerve les Livres ſacrez qu'elle a reçûs de ſes ancêtres, dans la même forme qu'autre-fois; & quoique l'uſage ait fait changer la figure des Livres; quoique l'impreſſion en ait rendu la multiplication ſi facile, en nous déchargeant de la peine de copier; quoique la ponctuation inventée, & miſe en pratique par de fameux Docteurs Circoncis, en ait rendu la lecture & plus aiſée, & plus fixe, cependant les Juifs conſervent encore aujourd'hui dans leur Synagogue les Livres de l'Ecriture, dans des rouleaux de velin, comme autrefois, écrits à la main, & d'un ſeul côté, ſans points voyelles: & ils croiroient un exemplaire ſoüillé, & incapable de leur Synagogue, s'il avoit paſſé par des mains étrangeres, & par l'impreſſion. Qui croira donc qu'un peuple dans ces préventions, ſoit capable d'abandonner ſes anciens Caracteres, & de leur en ſubſtituer d'étrangers, inconnus à ſes peres?

Mais quand la ſuperſtition auroit pû leur permettre ce changement, étoit-il pratiquable dans ce tems, où l'on prétend qu'il s'eſt fait; c'eſt-à-dire au retour de la Captivité, lorſque preſque toute la Nation des Hebreux étoit

Digitized by Google

encore dispersée dans tant de divers pays ? Que les Juifs de Caldée ayent pris les Caracteres du pays où ils vivoient, à la bonne heure ; la chose au fond n'est pas impossible. Mais que ceux de l'Egypte, ceux de la Phenicie, de la Syrie, des Isles, & de tant de Provinces éloignées, où les dernieres guerres de Nabuchodonosor les avoient dispersés, se soient accordez tout d'un coup, & de concert, à changer d'écriture ; c'est ce qui paroît absolument impossible. Car enfin, on ne doit pas s'imaginer que tous les Juifs, & tous les Israëlites des dix Tribus soient revenus de leur Captivité, & se soient réünis tout à la fois dans leur pays ; Ce retour a été long, & n'a jamais été entier. Il demeura dans toutes les Provinces d'Asie une infinité d'Hebreux, qui ne revirent jamais la Palestine. Et comment ceux-là auroient-ils adopté la réforme des Lettres faite par Esdras ? Ne se seroient-ils pas au contraire élevez contre lui, comme contre un profane, un sacrilége, un corrupteur des Livres sacrez ?

Si au milieu de leur longue Captivité les Hebreux ont pû conserver leur langage sans mélange, ensorte qu'Ezéchiel, qu'Esther, que Daniel, & qu'Esdras lui-même, que les Prophetes Aggée, Zacharie, & Malachie, qui ont écrit ou durant, ou aprés la Captivité, n'ont point employé d'autre Langue, que l'ancienne Langue de leurs peres, l'Hebreu pur, & tel qu'on l'avoit parlé dans la Judée, avant la transmigration ; qui croira que ces mêmes Juifs ayent quitté si legerement leurs Caracteres ? Lequel est le plus aisé de conserver le langage pur, & sans corruption, ou de garder l'écriture ? D'ailleurs quelle utilité, quel avantage pouvoit leur procurer un pareil changement ? Etoit-ce pour la facilité du commerce ? & qui les empêchoit de parler, & d'écrire en Caldéen, & de conserver en même-tems leur langue, & leurs caracteres entr'eux, & pour la Religion ? La chose étoit-elle alors plus impraticable qu'elle ne l'est aujourd'hui aux mêmes Juifs, qui conservent opiniâtrement l'un & l'autre, nonobstant leur mélange avec tant de differens peuples ?

Digitized by Google

A ces raisons de convenance on ajoûte le témoignage des plus anciens Auteurs Juifs, qui soutiennent que jamais parmi eux il n'y eut de substitutions de caracteres ; Que ceux qui sont aujourd'hui en usage dans les Livres Saints, y ont toûjours été, que c'est l'Ecriture de Moyse même, ou plûtôt celle de Dieu qui n'a jamais pû être changée, sans un sacrilege, dont on ne doit point legerement charger un aussi saint homme que le Scribe Esdras. On allegue l'autorité de *Juda le Saint*, qui a recüeilli *La Misna*, & qui est plus ancien qu'Origénes même, le premier Auteur Chrétien, qui ait soutenu le sentiment contraire. Les deux Rabbins Eliézer, fameux dans le Talmud, assûrent la même chose. Aprés eux viennent une foule d'autres Rabbins dans la Gémarre, qui appuyent fortement cette opinion. Buxtorf s'est rangé de leur côté, & il a pour lui un bon nombre d'habiles gens, qui ont pris parti dans cette dispute. Dans une question de fait comme est celle-ci, on doit sans doute s'en rapporter aux Juifs, plûtôt qu'à d'autres, puisqu'elle regarde leur Nation, & qu'ils en devoient être mieux informez. C'est ce qu'on dit de plus plausible pour ce sentiment.

L'opinion contraire n'est ni moins forte en preuves, ni moins soûtenuë d'autorités. Son principal argument est une chose de fait, qui semble seule décisive. Les caracteres Hebreux anciens n'étoient point un caractere singulier, & propre aux Juifs seuls. Moyse l'avoit appris en Egypte; il étoit commun dans la Phenicie, & dans la Palestine, avant la venuë de Josué. Or le caractere Hebreu moderne, est fort different de ces anciennes lettres Phenicienes, ou Egyptiennes; car on a tâché de montrer ailleurs, *a* qu'originairement les Egyptiens & les Phéniciens avoient la même maniére d'écrire : donc les lettres Hebraïques d'aujourd'hui ne sont pas les mêmes que les anciennes. Le caractere dont se servent à present les Samaritains, ressemble à

a Voyez nôtre Discours sur la Geneſe, page 35.

l'ancien Phenicien : c'eſt donc là l'ancien caractere Hebreu. Et comme on ne voit aucun autre tems, où l'ont ait pû ſubſtituer le caractere Hebreu d'aujourd'hui, à l'ancien, que le retour de la Captivité, ni perſonne plus capable d'exécuter ce changement, qu'Eſdras : On a raiſon de croire, que ce fut lui, qui aprés la Captivité donna cours aux lettres Caldéenne, & ſupprima en quelque ſorte les anciens caractéres Hebraïques.

Quand on pourroit conteſter que les lettres Egyptiennes du tems de Moyſe, & les Phéniciennes n'ayent été les mêmes, ou fort approchantes, on ne pourroit pas au moins nier que l'ancienne écriture Hebraïque, ne fût la même que la Phénicienne, ou Cananéenne. Si Moyſe, inſtruit de toutes les ſciences des Egyptiens, & élevé en Egypte, n'écrivit pas ſon Ouvrage en caractere de ce pays, il l'écrivit ſans doute en lettres Cananéennes, dont les Juifs ſes peres avoient apporté l'uſage en Égypte. Comme ils avoient conſervé la Langue Cananéenne, ou Phénicienne, ils prirent de même y conſerver l'écriture. Mais au fond la choſe revient au même, dans la ſuppoſition que les lettres Phéniciennes & Égyptiennes ſoient originairement les mêmes.

Que les lettres Samaritaines que nous liſons encore aujourd'hui dans le Pentateuque, à l'uſage des Samaritains, ſoient les mêmes que les anciennes lettres Phéniciennes, c'eſt ce qu'on ne peut raiſonnablement nier. Or ces anciens caracteres, de même que la Loi de Moyſe, ne ſont venus aux Samaritains, que par le canal du Prêtre Iſraëlite, *a* qu'Aſſaradon Roi d'Aſſyrie leur envoya pour les inſtruire, dans le tems que Juda étoit encore floriſſant dans ſon pays, & que la Phénicie étoit très-puiſſante, & uſoit de ſon langage primitif, & de ſes anciens caracteres. Il faut donc reconnoître que le caractere Samaritain, eſt le même que l'ancien caractere Hebreu uſité avant la Captivité. Le Prêtre, ou le Levite qui leur fut envoyé, n'en connoiſſoit

a Voyez 4. *Reg.* XVII. 27.

point d'autre ; il n'avoit la Loi de Moyſe, & ne pouvoit l'avoir qu'en ce caractere ; c'étoit le ſeul qui fût en uſage dans la Paleſtine. Les Samaritains qui n'étoient qu'une poignée de monde, au milieu des Phéniciens d'un côté, & des Juifs de l'autre, ſe voyoient dans la néceſſité abſoluë d'apprendre la Langue, & de ſe ſervir des caracteres du pays. On ne peut pas dire qu'ils en ayent changé depuis ce tems, on n'en a aucune connoiſſance, on ne peut aſſigner ni tems, ni circonſtance, ni motif raiſonnable, qui les ayent obligez à le faire. Ils ont donc encore aujourd'hui leurs anciennes lettres, qui ne ſont autres que les caracteres Hebraïques anciens, ou les Phéniciens.

Si le caractere Hebreu uſité aujourd'hui parmi les Juifs, n'eſt pas celui des Caldéens, il faudra dire que quoique le Caldéen ait été connu, & qu'on l'ait parlé fort tard, & que nous ayons encore aujourd'hui un bon nombre de Livres écrits en cette Langue ; cependant le caractere Caldéen eſt entierement perdu, & qu'on n'en a aucune connoiſſance. Il faudra dire que les Auteurs qui écrivoient au milieu méme de la Caldée, & dans un tems où cette Langue étoit encore vulgaire, ne ſe ſont pas ſervi des caracteres Caldéens. Or ce qui paroît faux, & inſoûtenable ; donc les caracteres dont ſe ſervent aujourd'hui les Juifs, ſont les mêmes que les Caldéens, puiſque c'eſt en ce caractere que ſont originairement écrits generalement tous les Ouvrages Caldéens, tant ceux qui ont été écrits en Caldée, que ceux qui l'ont été dans la Judée, ou ailleurs.

Si l'on vouloit rétorquer l'argument & dire, qu'à la vérité les lettres Caldéennes, & les lettres Hébraïques ſont ſemblables ; mais que c'eſt parce qu'on a toûjours écrit le Caldéen en caractéres Hébreux, & que dés le commencement Abraham qui étoit Caldéen, a communiqué ſon écriture à ſes deſcendans, qui l'ont toûjours gardée, comme ils la gardent encore aujourd'hui. On peut répondre à cela 1. Qu'il n'eſt nullement probable qu'Iſaac, Jacob, & les autres Patriarches, qui demeurerent ſi long-tems au

Digitized by Google

milieu des Cananéens, dont ils prirent même la Langue, & dont les descendans depuis Josué, ont toûjours été en commerce avec les Phéniciens, ou les Cananéens, ayent conservé une maniére d'écrire étrangére & inconnuë dans le pays où ils vivoient. S'ils n'ont pas fait difficulté de quitter le langage de leurs peres, pour apprendre le Cananéen, pourquoi n'auroient-ils pas aussi abandonné la lettre Caldéenne, pour se servir de la Phénicienne ? 2. Les Samaritains, qui ont reçû la Loi de la main des Israëlites, l'ont reçûë écrite en Phenicien, comme ils l'ont encore à présent. Donc les Israëlites en écrivant se servoient du caractére Cananéen, ou Phénicien. 3. Les Juifs eux-mêmes déposent en faveur du sentiment que nous soûtenons, & leur déposition doit être d'autant moins suspecte, que non-seulement ils n'ont aucun intérêt à nous déguiser la verité dans cela; mais qu'ils semblent au contraire interessés à supprimer, ou à cacher une chose, dont ils ont aujourd'hui quelque honte. Et certes à présent rien du monde ne leur feroit faire ce que l'on met sur le compte d'Esdras, en disant qu'il a changé l'ancienne écriture de la Loi; ils regarderoient ce changement, comme un attentat digne des derniers supplices.

Cependant les Juifs, même des plus anciens reconnoissent que ce changement s'est fait depuis le retour de la Captivité. Le Rabbin José cité dans la *Misna*, soûtient ce sentiment contre *Judas le Saint* lui-même, & contre les deux Rabbins Eliézer. Il dit que les lettres Hébraïques d'aujourd'hui, sont nommées *Assyriennes*, parmi les Juifs, parce qu'ils en apportérent l'usage de l'Assyrie. Le Rabbin *Manassa* dans la Gémarre, & un autre Docteur Juif, appuyent l'opinion de José. Le Rabbin Moses Nachman, qui vivoit il y a cinq cens ans, enseigne la même chose. Enfin les trois plus savans Peres de l'Eglise en ces matiéres, Origénes, Eusébe, & saint Jérôme, & nos plus habiles Critiques modernes la favorisent trés-clairement. Origénes dans un fragment donné depuis peu par le Pere de

Digitized by Google

Montfaucon, *a* dit que dans les Exemplaires Hébreux de son tems ; on trouvoit le nom de *Jehovach* écrit en caractéres Hébreux anciens, & non pas en caractéres dont les Juifs se servoient ordinairement ; car ajoûte-t'il, on assure qu'Esdras changea l'ancienne écriture, & en introduisit une nouvelle depuis la Captivité. Eusébe dans sa Chronique, *b* dit la même chose en termes exprés. Il avance comme un fait reconnu, qu'Esdras, pour rompre tout commerce, & toute liaison entre les Juifs, & les Samaritains, abolit l'ancienne écriture, & lui substitua les nouveaux caractéres, dont se servent les Hébreux. Saint Jérôme ne se contente pas de s'expliquer là-dessus une seule fois, & en passant, il l'inculque en plus d'un endroit, & il en parle comme d'une chose indubitable. Les Samaritains, dit-il *c* ont encore à présent le Pentateuque de Moyse, écrit dans les mêmes lettres qu'il l'écrivit, & différent de celui des Juifs seulement, par les traits & la figure des caractéres : *Totidem litteris, figuris tantum & apicibus discrepantes.* Car il est certain, ajoute-t'il, qu'Esdras sous Zorobabel, & aprés la construction du Temple, inventa les lettres Hébraïques, dont nous nous servons, au lieu que jusqu'alors on s'étoit servi de celles des Samaritains. *Certúmque est Esdram Scribam alias litteras reperisse, quibus nunc utimur, cum ad illud usque tempus iidem Samaritanorum & Hebræorum caracteres fuissent.* Et expliquant ce passage d'Ézechiel, *d* *Signa Tau in frontibus eorum.* Il avance comme une chose indubitable, que *dans l'ancienne écriture des Hebreux, dont se servent aujourd'hui les Samaritains, la lettre Tau, a la figure d'une croix.* Origenes *e* écrivant sur

a *Vide Palæograph. Græc. lib. 2. cap. 1. pag. 119. Origen. de nomine* Jehova, *sic ait :* Καὶ ἐν τοῖς ἀκριβέσι τῶν ἀντιγράφων Ἑβραϊκοῖς ἀρχαίοις χαράγμα χαρακτῆρ ; ἀπὸ ἄχρι τοῦ νῦν φασὶ τῶν Ἑβραίων τέρατος χρῆσθαι μέχρι τῆς αἰχμαλωσίας.

b *Euseb. in Chronic. ad ann.* 4740.

c *Prefat.* in *Lib. Regum.*

d *Jeronym. in Ezech.* IX.

e *Origen. in Ezech.* IX. Τὰ ἀρχαῖα γοῦν γράμματα ἐκεῖνα ἔχειν τὸ τὸν, τὸ τοῦ ταῦ χαρακτῆρα.

Digitized by Google

le même Prophete, dit qu'il a appris d'un Juif converti, que l'ancien *Tau* avoit la forme d'une croix ; & en effet, dans les anciens Alphabets Samaritains qu'on nous a donnez, nous remarquons le *Tau* figuré quelquefois comme une croix. a

Ainsi voilà cette verité établie non seulement sur l'autorité de ces Peres, dont la capacité est tres-reconnuë ; mais aussi sur le témoignage des Rabbins, & même des anciens Livres Hebreux, qui du tems d'Origenes, conservoient le nom de Jehovah, écrit en anciens caracteres Samaritains. Origenes ne parle pas sur des oüis-dire ; il avoit vû, il savoit, & il étoit tres-capable de juger de la chose dont il s'agit. Saint Jerôme ne parle pas en hésitant, & en doutant ; il est certain, il décide. La chose passoit donc pour indubitable de leur tems, de l'aveu même des Juifs. Reste à examiner les raisons du sentiment opposé.

Il faut convenir que l'attachement des Juifs à leurs anciens usages, & à la lettre de leur Loi, a toûjours été grand, & que qui entreprendroit aujourd'hui de changer les caracteres de leurs Livres saints, s'exposeroit à tout ce que leur zele, & leur emportement leur inspireroient de plus violent, & de plus outré. Mais si l'on suppose 1. que le changement des caracteres Phéniciens en caracteres Caldéens, n'emporte aucun changement dans les choses ; que les lettres Caldéennes répondent parfaitement aux lettres Hebraïques, quant à la force, au nombre, & à la valeur ; & qu'on peut tres-aisément, sans interesser le sens, mettre caracteres Caldéens pour caracteres Hebreux ; de cette sorte la difficulté du changement dont nous parlons, paroîtra sans comparaison moins grande, que s'il s'agissoit de mettre les mêmes Livres en caracteres Grecs, comme fit autrefois Origenes dans ses Hexaples ; ou en caracteres Latins, comme nous le faisons quelquefois, en fa-

a *Vide in Palæograph. Græca lib. 2. cap. 1. pag. 122. & hîc ad finem Dissert.*

Digitized by Google

veur de ceux qui ne ſavent pas lire l'Hebreu. 2. L'antipathie des Juifs contre les Samaritains, eſt connuë, & déclarée de tout tems. Ces deux Peuples n'ont jamais pû ſe ſouffrir. Il n'eſt donc pas hors d'apparence que les Juifs voyant les Samaritains en poſſeſſion de leurs anciens caractéres, ayent changé exprés de lettres, pour n'avoir rien de commun avec un Peuple qu'ils haiſſoient ſouverainement. Peut-être auſſi que la Politique, ou ſi l'on veut, la Religion a eu part à ce changement, comme Euſebe l'a inſinué dans le paſſage que nous en avons rapporté; & que pour ôter tout commerce, & pour prévenir les dangers de ſéduction, les Principaux du peuple jugerent à propos de ſupprimer juſqu'aux caracteres de la Loi, de peur qu'un jour les Samaritains ne corrompiſſent les Juifs, ſous pretexte qu'ils n'avoient enſemble qu'une même Loi. 3. Un changement ſubit du caractere de la Loi, en un autre caractere inconnu, ou peu uſité, fait par un ſimple particulier, revolteroit ſans doute un Peuple, même moins ſuperſtitieux, & moins paſſionné que les Juifs: mais un changement inſenſible, & par degrez, fait par une autorité legitime, d'un caractere connu, mais qui commence à vieillir, en un autre caractere plus connu, bien loin de ſoulever une Nation, ne pourroit que lui faire plaiſir; à peu prés comme ſi on ôtoit de la main du peuple parmi nous, le Nouveau Teſtament écrit en lettres Gothiques, & traduit en Gaulois du tems de Charles V. pour lui ſubſtituer une belle Édition, en beau caractere, & en bon langage.

Or le Peuple Juif étoit tout diſpoſé à prendre les lettres Caldéennes, par le long uſage qu'il en avoit fait à Babylone. Il étoit habitué à ce caractére dans le civil, & dans le langage particulier. Quelle difficulté donc qu'il l'ait auſſi adopté pour le ſacré, & dans les Livres de l'Ecriture, lorſqu'Eſdras, & les Anciens de la Nation commencérent à faire un nouveau Recüeil des Livres ſaints, & canoniques, & qu'ils le lui préſentérent plus correct, plus ſuivi, plus complet, & en caractéres Caldéens, plus uſitez, & plus connus alors, ſur tout au-delà de l'Euphrate, que l'ancien caractére Phénicien?

Digitized by Google

L'impossibilité de faire recevoir ce changement aux Juifs répandus dans les diverses Provinces, n'est pas telle qu'on se l'imagine. La plûpart des Provinces où les Hébreux pouvoient être dispersez, étoient soumises aux Rois de Caldée, & ensuite aux Rois de Perse, qui succédérent aux Monarques Caldéens. Le langage Caldéen, ou Syriaque, Araméen, car tout cela n'étoit qu'un en ce tems-là, étoit le langage de la Cour de Caldée, & de Perse. C'étoit le langage de commerce de tout l'Empire. Nous le voyons par les Edits des Rois de Caldée, & de Perse, qui nous ont été conservez dans Daniel, *a* & dans Esdras; *b* & par les Lettres qu'on écrivoit à ces Princes. *c* Toutes ces piéces sont en Caldéen. Et cela dura jusqu'au regne d'Alexandre le Grand, & des Rois Grecs ses successeurs. Ainsi on parloit Caldéen, ou Syrien, dans la Mésopotamie, dans la Palestine, dans la Phénicie, dans la Syrie, dans la plûpart des Provinces d'Asie soumises aux Perses, & apparemment dans l'Egypte même; au moins dans les lieux où demeuroient les Gouverneurs envoyez de la part des Rois de Perse. Il étoit donc aisé que les Juifs, qui étoient dispersez dans tous ces différens pays, adoptassent la réformation des caractéres faite, & autorisée par les Chefs de leur Nation. Cela ne s'est pas fait en un moment, ni tout d'un coup. On sait que ces sortes de changemens demandent du loisir. Mais il n'y eut ni Juif, ni Israëlite, qui ne dût être bien-aise d'une chose qui lui donnoit plus de facilité de lire, & d'entendre les Saintes Ecritures. Et comme ce fut apparemment dans ce même tems qu'on fixa le nombre des Livres sacrez, & qu'on en fit une exacte révision, il n'y eut personne qui ne se fit un plaisir de réformer ses Exemplaires sur ceux qui étoient reçûs, & recommus pour authentiques par les principaux du peuple, & qui ne fit volontiers tirer

---

a *Daniel ch.* II. *v.* 4. *& suiv. jusqu'au* 8. *& ch.* III. *v.* 24. 91. *&* 94. *& ch.* V. VI. VII.

b I. *Esdr.* VII. 12... 28.

c I. *Esdras* IV. 7. 8. *& suivans jusqu'au chap.* V.

Digitized by Google

de nouvelles Copies sur ces nouveaux Originaux. A peu prés comme on a vû dans ces derniers siécles les Chrétiens courir avec avidité aux traductions qu'on a faites des Livres saints en Langue connuë, & entenduë de tout le monde. Or changer un caractére qui n'est plus connu que de peu de personnes, en un autre connu de tout le monde, est encore un moindre changement, que de donner une traduction en Langue vulgaire, d'un ancien Original, écrit en une Langue inconnuë au peuple depuis plusieurs siécles.

Quoi que les Prophétes Ezéchiel, & Daniel, & aprés eux Esdras, Néhémie, Aggée, Zacharie, & Malachie, ayent écrit en Hébreu pur, il n'est pourtant pas généralement vrai que les Juifs captifs ayent conservé l'usage de la Langue Hébraïque dans sa pureté; de même qu'on ne peut pas conclure que la Langue Latine se soit conservée dans l'usage commun, & général, parce que jusqu'à ces derniers siécles, on n'a écrit communément dans l'Occident qu'en Latin, & qu'encore aujourd'hui on fait l'Office solemnel de l'Eglise Latine en cette Langue. Mais ce qui démontre que le peuple entendoit le Caldéen comme l'Hébreu pur, c'est que dans Daniel, & dans Esdras, il y a d'assez longs Fragmens en Caldéen, dont on ne donne aucune explication. Enfin il est indubitable que Daniel, & que Néhémie, par exemple, qui avoient des Emplois considérables dans la Cour, parloient communément Caldéen, & cependant nous avons leurs Ecrits en Hébreu. Ils savoient donc les deux Langues. Il en étoit de même à proportion du reste des Israëlites. Ils étoient indispensablement obligez de savoir le Caldéen, pour parler, & pour entrer en commerce avec le Peuple au milieu duquel ils vivoient. Ainsi quand on dit sans limitation que les Hébreux conservérent leur langage pur durant leur captivité, & qu'on en conclut qu'ils ne changérent donc pas leurs caractéres, on pose pour principe une chose trés-douteuse, qu'on peut même qualifier trés-fausse, dont on veut tirer une conclusion aussi fausse, & aussi incertaine.

Aprés avoir établi succinctement que les ancien-

téres Hébreux ont été changez en d'autres caractéres, qui sont les Caldéens, dont les Juifs se servent aujourd'hui, il s'agit de savoir par qui ce changement a été fait. C'est-là le premier but de cette Dissertation. On a déja remarqué que Saint Jérôme, qu'Origénes, & qu'Eusébe l'on attribué à Esdras. La plûpart de nos Critiques, qui admettent la substitution des lettres Caldéennes aux Phéniciennnes, ou Samaritaines, le tiennent aussi unanimement; de maniere qu'il ne nous est pas permis de ne pas recevoir une tradition si bien suivie, & de ne pas déferer à un sentiment si autorisé. Mais n'est-il pas possible, dira quelqu'un, qu'un simple particulier comme Esdras, ait fait de son chef, & de son autorité un tel changement, & qu'il ait pû engager tout le peuple Hebreu, répandu par tout le monde, à recevoir ses corrections? On ne doit pas regarder Esdras comme un petit particulier, un homme obscur, & sans crédit dans sa Nation. C'étoit un homme d'une sainteté reconnuë, d'un mérite superieur, d'une capacité consommée, dont la réputation étoit bien établie, même parmi les Payens, & qui vint en Judée avec un ample pouvoir de la part du Roi de Perse, [a] pour gouverner sa Nation suivant ses Loix, & pour contraindre par les châtimens ceux qui s'opposeroient à ses ordres. Esdras enfin étoit consideré comme le grand Docteur des Juifs, & comme un homme inspiré. Ayant vécu long tems, & s'étant acquis une tres-grande autorité parmi les siens; étant d'ailleurs appuyé de Néhémie, & des autres Chefs de son peuple, est-il possible qu'il ait fait le changement dont il s'agit dans les caracteres des Livres sacrez?

Saint Jerôme dans l'Eglise Latine ne fut jamais au point de crédit, & d'autorité où l'on vit Esdras dans la Synagogue. Cependant ce Pere ayant fait une traduction de l'Ancien Testament sur l'Hebreu, quoi qu'il ne fût qu'un simple Prêtre particulier, & qu'il eût grand nombre de contra-

a 1. *Esdr.* VII. 11. 12. *&c.*

dicteurs,

Digitized by Google

dicteurs, & d'adverſaires, ſa verſion fut reçüe dans l'Egliſe, elle y fut lûë publiquement; & enfin elle y devint tellement commune, elle y acquit une telle ſuperiorité, que quoi qu'il n'y eût ni Concile, ni autorité ſuperieure qui en ordonnât la lecture, & qui obligeât à la recevoir, elle fut dans peu de tems la ſeule qu'on reçut, qu'on ſuivit, & qu'on cita. Les anciens exemplaires Latins de l'Ecriture: qui avoient eu cours avant lui, & de ſon tems, furent inſenſiblement ſupprimez; & ils ont diſparu de telle ſorte, qu'il eſt impoſſible aujourd'hui d'en trouver un ſeul de complet. Enfin le dernier Concile général a déclaré cette traduction authentique, & lui a conſervé contre les nouvelles traductions, l'autorité qu'elle avoit déja acquiſe depuis ſi long-tems ſur les anciennes. Si S. Jérôme, beaucoup inférieur à Eſdras en crédit, en autorité, & j'oſe même dire, en capacité, puiſq'enfin S. Jérôme n'a jamais paſſé pour inſpiré, a pû faire recevoir à toute l'Egliſe Latine ſa verſion de l'Ecriture, & enſevelir dans l'oubli les anciennes traductions Latines, pourquoi Eſdras, reconnu pour Prophéte, & pour inſpiré, & pour le plus habile homme de ſon tems, n'aura-il pû dans l'Egliſe Juive faire un bien moindre changement, en ſubſtituant aux lettres Phéniciennes, d'autres lettres de même valeur, ſans rien innover dans le Texte!

Mais une autre différence qui mérite une conſideration particuliére, c'eſt que du tems d'Eſdras le peuple Juif étoit tout diſpoſé à recevoir ce changement; il le ſouhaitoit, il en avoit beſoin. Ceux des Hébreux qui demeuroient au-delà de l'Euphrate, & dans la Syrie, étoient accoûtumez au langage, & aux Caractéres Caldéens. Il n'y avoit plus que les Savans, ou quelques perſonnes d'étude, qui ſçûſſent l'ancienne écriture; en écrivant le même Texte en caractéres communs dans ce pays, on y rendoit l'étude, & la lecture de la Loi plus aiſée, & plus commune; & on délivroit le peuple de la néceſſité génante de connoître deux ſortes de caractéres, & de lire ſa Bible en caractére Phénicien, pendant que dans tout le reſte il écrivoit, parloit, & liſoit

Digitized by Google

le Caldéen. Les Juifs étoient donc tout disposés à ce changement, ils le souhaitoient, ils le demandoient.

Enfin, quoique nous ne sachions pas précisément les circonstances de cet événement, dont l'Ecriture ne nous dit rien, & dont les Juifs ne conviennent pas unanimement; Quoique nous ne puissions pas dire ni le tems, ni la maniére dont il se fit, ni les oppositions, ou les facilitez qu'Esdras rencontra dans son entreprise, il est pourtant tout-à-fait vrai-semblable qu'il fallut un tems considérable, pour faire recevoir universellement les caractéres nouveaux en la place des anciens; ces sortes de choses ne se font qu'avec lenteur, & insensiblement; peut-être même que rien ne contribua davantage au progrés de cette réforme, que la haine, & l'antipathie qu'avoient généralement tous les Juifs, contre les Samaritains. C'étoit assez que ces derniers se servissent du Pentateuque écrit en anciens caractéres, pour le faire abhorrer écrit de cette sorte, par les vrais Hébreux.

Au reste, quoique le changement dont nous parlons ne soit pas plus ancien, & ne puisse être beaucoup plus nouveau qu'Esdras, nous ne prétendons pas le fixer tellement à ce tems, qu'on ne puisse le reculer, ou l'avancer un peu. Et quand on dit, que selon toutes les apparences Esdras en est le principal Auteur, on n'exclut pas les autres Sages de son tems, ni les autres Chefs de la Nation, qui y ont sûrement dû concourir avec lui, quand ce ne seroit que par leur approbation. De plus, cette substitution de nouveaux caractéres aux anciens, ne fut pas tout d'un coup si entiére, & si parfaite, qu'il n'en restât plus aucun vestige, dans l'usage, & dans les Livres des Juifs. Nous avons vû par Origénes qu'encore de son tems il y avoit d'anciens Exemplaires Hébreux de la Bible, où le nom de *Jehovah* s'étoit conservé écrit en caractéres anciens, ou Samaritains. Et du tems de Simon Maccabée, nous voyons dans les médailles que ce Prince fit frapper, l'ancien caractére bien marqué. Il n'étoit donc pas encore en ce tems-là tellement supprimé, qu'on n'en conservât l'usage en quelque chose. Soit que Simon se

Digitized by Google

soit servi, pour fabriquer ses monoyes, d'ouvriers Phéniciens, qui ne connoissoient que les caractéres de leur pays, soit qu'il ait voulu donner à ses sicles un air d'antiquité, en y faisant graver un caractére, dont sa Nation s'étoit servie auparavant, comme aujourd'hui nos Rois font mettre en Latin la légende de leurs Médailles, & de leurs monoyes, quoiqu'il y ait long-tems que cette Langue ne soit plus vulgaire dans ce pays. Enfin quelqu'ait été le motif de Simon, le fait est certain, & il n'y a nulle apparence qu'il ait voulu faire graver sur ses monnoyes, un caractére qui ne fut nullement connu à son peuple.

Nous ne voyons donc aucune difficulté à reconnoître que les caractéres Samaritains, ou Phéniciens, étoient les anciennes lettres dont Moyse, & tous les Hébreux s'étoient servi jusqu'aprés la Captivité de Babylone, & qu'en ce tems-là le peuple déja accoûtumé à la Langue, & aux lettres Caldéennes, n'ait reçû sans répugnance les Livres sacrez écrits en caractéres Caldéens, par Esdras; reçus, rengez, retouchez, rédigez. & corrigez par ce sage & savant Scribe, & autorisez par les Chefs, & les principaux de la Nation; ensorte qu'insensiblement l'écriture Phénicienne, ou Samaritaine fut abolie parmi eux, & les Livres sacrez écrits en ces anciens caractéres, supprimez, pour n'être plus lûs, écrits, & copiez qu'en caractéres Caldéens.

Digitized by Google

DISCOURS
SUR LE SECOND LIVRE
D'ESDRAS.

NEHEMIE, surnommé *Athersata*, *a* c'est-à-dire, *l'Echanson*, parce qu'il étoit Echanson d'Artaxercés à la longue main, Roi de Perse, passe pour le véritable Auteur du second livre d'Esdras. Il étoit fils de *Helcias*, ou plûtôt de *Chelcias*, de la race de Lévi, & de l'ordre des Prêtres, selon les uns, *b* ou de la tribu de Juda, selon d'autres. *c* Ceux qui veulent qu'il soit de la race Sacerdotale, remarquent que dans les Maccabées *d* il est dit que *le Prêtre Néhémie* aprés l'érection du Temple, & de l'Autel, offrit des sacrifices : *Ædificato Templo, & Altari, obtulit sacrificia.* De plus il est mis au rang des Prêtres dans le Chap. x. ℣. 1. de ce Livre : *Signatores autem fuerunt Nehemias, Sedecias, Saraïs, &c.* ℣. 10. *Hi Sacerdotes.*

Mais nonobstant le témoignage des Maccabées, le sentiment qui fait Néhémie de la race de Juda, paroît plus suivi. C'est l'opinion constante de presque tous les Anciens. Ils

---

a Voyez 1. *Esdr.* II. 63. & 2. *Esdr.* VII. 65.
b *Malv. Est. Tirin. Menoc.*
c *Euseb. Isidor. Genebr. in Chronic. Rab. Abram. in Gabbala. Scaliger. ad Euseb. Chronic.*
d 2. *Maccab.* I. 18. 21. *Infusit Sacerdos Nehemias aspergi sacrificia aquâ.*

Digitized by Google

ont crû que tous ceux qui gouvernérent la Nation depuis le retour de Babylone, jusqu'aux Asmonéens, étoient de la tribu de Juda. Néhémie appelle ses freres, *Hanani*, & quelques autres de cette tribu, qui vinrent à Babylone: *Venit Hanani, unus de fratribus meis, ipse, & viri ex Juda.* La qualité d'Echanson, qui ne se donnoit alors qu'à des personnes d'une qualité, & d'une naissance distinguée, fait croire, aussi qu'il étoit du sang des Princes de Juda. Enfin Néhémie s'excuse d'entrer dans le Temple; apparemment parce qu'il n'étoit que Laïc: *a Un homme comme moi*. dit-il, *entrera-t'il dans le Temple, sans qu'il lui en coûte la vie?*

Pour repondre aux passages des Maccabées, on dit 1. Que Néhémie n'offrit pas des sacrifices par lui-même; mais que Comme Chef de la Nation, il en fit offrir par les Prêtres. Il est odinaire de dire qu'un homme a fait lui-même ce qu'il a fait faire 2. Le Texte Grec *b* ne porte pas que Néhémie soit Prêtre: *Jussit Sacerdos Nehemias*; mais qu'il *ordonna aux Prêtres de rependre de l'eau* boüeuse, qu'ils avoient tirée du puit, oú auoit été caché le feu sacré, *sur le bois, & sur les sacrifices.* Ce qui prouve qu'il n'étoit ni Levite, ni sacrificateur; mais simplement qu'il étoit à la tête de son peuple, & qu'il presidoit à cette action. 3. S'il signe avant les Prêtres, c'est qu'il tenoit dans la Republique un rang au-dessus d'eux comme Gouverneur du pays, au nom du Roi de Perse. 4. Enfin on ne trouve son nom dans aucun denombrement des Prêtres, ni dans les deux Livres qui portent le nom d'Esdras, ni dans les Paralipomenes.

Néhémie ayant appris à Babylone l'état déplorable où étoit reduite Jerusalem; que ses murs étoient abattus; & ses portes brûlées; que les Juifs étoient dans l'opprobre; & dans l'oppression; s'adressa à Dieu; il jeûna, il s'humilia; en attendant que le tems de son service arrivât, & qu'il pût obtenir du Roi la permission de rebâtir Jerusalem. *c* Le tems au-

a 2. *Esdr.* VI. 11.

b καὶ δὲ ἀνειπεῖν αὐτὸν τοῦτο, ἐπιλείσαι τὸν ἱερέα Νεεμίαν ἐπιτρέψαι τοῖς ἱερεῦσι τοῦ ἐπιθεῖναι τὰ ὕδατα ἐπὶ τῶν ξύλων, καὶ τὰ ἐπικείμενα.

c 2. *Esdr.* I. 1. *& seq.*

quel il devoit servir à la table d'Artaxercés, etant venu, il presenta la coupe au Roi avec un visage morne, & inquiet. *a* Le Roi en conçut du soupçon; il crut qu'il avoit quelque mauvais dessein: mais Nehemie lui ayant exposé le sujet de sa douleur, Artaxercés lui donna la liberté qu'il demandoit, à condition toutefois qu'il reviendroit à la Cour dans un certain tems; ce qui étoit une marque certaine de l'affection, & de la bonté du Roi. On lui fit expedier des Lettres aux Gouverneurs des Provinces de deçà l'Euphrate, qui leur ordonnoient de fournir à Nehémie les bois necessaires pour couvrir les tours du Temple, les murailles de la ville, & la maison du Gouverneur.

Il arriva à Jerusalem, *b* & y fut trois jours, sans rien decouvrir de son dessein à personne. La nuit du troisieme jour, il se mit à faire le tour de la ville, & à visiter les murailles, pour savoir au juste l'etat où elles etoient. Il assembla ensuite les principaux du peuple, leur montra ses pouvoirs, & les exhorta à entreprendre le bâtiment des murs, & des portes de Jerusalem. Il trouva tout le monde disposé à lui obeïr, & on commença louvrage. Les ennemis des Juifs jaloux de ces heureux commencemens, & ne pouvant les empêcher, à cause des ordres exprés du Roi s'en railleront d'abord, *c* & dirent: Que pretendent-ils faire avec ces monceaux de sable, & de pierres calcinées? Si les renards se mettent à creuser sous leurs murs, ils les renverseront. Mais lorsqu'ils virent les brèches reparées, & la ville fermée, ils resolurent de mettre tout en œuvre, pour faire perir Nehemie. Ils employerent inutilement la violence, & les embûches. Les Juifs qui demeuroient parmi eux, en donnerent avis à Nehemie; *d* & celui-ci fit ranger ses gens en bataille derriére le mur, attendant que les ennemis l'attaquassent: mais ils ne vinrent point, ayant appris que leur dessein étoit decouvert. Dans la suite Nehemie tint toû-

a 2. *Esdr.* II. 1. *& seq.*
b 2. *Esdr.* II. 11. 12. *& seq.*
c 2. *Esdr.* II. 19. *& IV.* 1. 2.
d 2. *Esdr.* IV. 7. *& seq.*

Digitized by Google

jours une partie de ſes gens ſous les armes ; tandis que les autres travailloient ; & il ordonna que le peuple qui travailloit, fût toûjours armé, ou qu'ils euſſent leurs armes auprés d'eux, pour s'en ſervir en cas de beſoin. *a*

Sanaballat, & les autres ennemis des Hebreux ne ſe rebuterent pas pour cela de leur entrepriſe. Ils crûrent pouvoir reuſſir à faire tomber Néhémie dans quelque piége. Ils l'invitérent à faire alliance avec eux, & à ſe rendre dans une campagne, où ils ſe trouveroient auſſi, pour terminer à l'amiable leurs differens. *b* Néhémie leur fit dire que l'ouvrage qu'il faiſoit éxigeoit neceſſairement ſa preſence, il ne le pouvoit quitter. Il rendit la même reponſe à quatre deputations conſecutives, qu'ils lui firent ſur le même ſujet.

Enfin Sanaballat, & ſes aſſociez lui écrivirent que le bruit s'étoit repandu, qu'il avoit deſſein de ſe revolter contre le Roi de Perſe, & que c'étoit pour cela qu'il faiſoit retablir les murs de Jeruſalem, qu'on l'accuſoit auſſi de ſuſciter des Prophetes favorables à ſes vûës, qui publioient parmi le peuple qu'il falloit l'élire Roi du pays ; que pour prevenir les effets facheux que ces bruits pourroient faire, ils lui conſeilloient de les venir trouver, pour prendre enſemble les meſures convenables. *c* Néhémie ſans ſe troubler, repondit que toutes ces accuſations étoient fauſſes, & forgées à plaiſir. Il ne laiſſa pas de conſulter un Prophete pretendu, nommé Semaïas, qui conſeilla de ſe retirer dans le Temple ; parce que les ennemis, diſoit-il doivent venir la nuit pour vous mettre à mort. Néhémie l'écouta ; mais il découvrit bien-tôt qu'il étoit gagné par ſes ennemis & qu'il parloient par ſon propre eſprit. Il y avoit pluſieurs autres des principaux de Jeruſalem, qui étoient ſecrétement liez d'interêts, & entretenoient commerce avec les ennemis de Néhémie. *d* Mais cela ne fut pas capable de ralentir ſon zele. Il continua l'ouvrage des murs avec tant de vigeur,

---

a 2. *Eſdr.* IV. 16. *& ſeq.*
b 2. *Eſdr.* VI. 1. *& ſeq.*
c *Ibid.* ℣. 6. *& 7.*
d 2. *Eſdr.* VI. 8. *& 17. 18.*

qu'enfin ils furent achevez, cinquante-deux jours apres qu'on eut commencé à y travailler. *a*

Alors Néhémie en fit la dédicace avec la somptuosité, & l'appareil que l'action demandoit. *b* On partagea les Prêtres, & les Levites, les Princes, & le peuple en deux bandes, lesquelles marchant separement, l'une du coté du midi, & l'autre du côté du septentrion, sur les murs, s'avancerent au son de toute sortes de voix; & d'instrumens, jusqu'au Temple où les deux bandes se devoient reünir. On y lut la Loi, on offrit des sacrifices, & on fit de grandes rejoüissances. La Fete des Tabernacles s'étant rencontrée dans ce méme tems, on la celebra en grande solemnité. *c*

Comme l'enceinte de la ville étoit grande, & qu'elle n'étoit point assez peuplée par rapport à sa grandeur. Nehemie ordonna que les principaux de la Nation fixeroient leurs demeures, & se bâtiroient des maisons à Jerusalem; & il fit tirer au sort, pour prendre le dixieme de tout le peuple pour s'y établir aussi: De maniere qu'avec ceux qui s'offrirent volontairement d'y demeurer, & avec les premiers habitans qui y étoient déja établis, la ville se trouva assez peuplée. *d* Nehemie fit faire bonne garde aux portes, tandis qu'il sentit les ennemis en disposition de l'attaquer, & mit la ville en état de leur resister. *e* Alors il tourna ses soins du côté de la reforme des abus, qui regnoient parmi le peuple.

Un des plus graves, & un de ceux ausquels il parut plus sensible, fût la dureté impitoyable des Riches, qui opprimoient les Pauvres, & qui achetoient pour esclaves les fils & les filles des plus malheureux, & gardoient les champs, & les plants d'oliviers, qu'ils avoient été obligez de leur engager. *f* Nehemie percé des cris de tant de miserables, assemble les principaux du peuple, & les Magistrats, & leur reproche leur cruauté. Nous avons, leur dit-il, racheté

---

a 2. *Esdr.* VI. 15. | c 2. *Esdr.* VIII. | e 2. *Esd.* VII. 1. 2. *& seq.*
b 2. *Esdr.* XII. | d 2. *Esdr.* XI. | f 2. *Esdr.* V. 1. *& seqq.*

Digitized by Google

de servitude nos freres, & nos sœurs, pour les ramener dans ce pays, & vous, vous les reduisiez de nouveau en captivité. Voulez-vous nous obliger à les racheter encore ? Moi & mes gens avons prêtez bien des choses; remettons chacun de nôtre part ce qui nous est dû, & rendons à nos freres, ce qui nous a été donné en gage. Le discours du Gouverneur eut l'effet qu'il souhaitoit; chacun relâcha ses dettes remit les esclaves Hébreux en liberté, & rendit les champs, & les plants d'oliviers à ceux qui les avoient engagez.

Un autre abus fort dangereux, & inveteré parmi le peuple, qu'Esdras avoit deja essayé d'arracher, étoit celui des mariages avec les femmes étrangeres. Néhémie en vint heureusement à bout: il obligea tous ceux qui avoient épousé des femmes, contre le precepte de la Loi, de les renvoyer avec leurs enfans. *a* Mais ayant été contraint de faire un voyage à Babilone, la douzieme année apres son arrivée à Jerusalem; *b* plusieurs abuserent de son absence, pour reprendre les femmes qu'ils avoient chassées, de maniere que Joïada lui-même fils du Grand-Prêtre Eliasib avoit donné son fils à la fille de Sanaballat Moabite. Néhémie armé de zele, & de courage le chassa de Jerusalem, fit mettre hors du Temple les meubles de Tobie, qui s'étoit logé dans un appartement de la maison du Seigneur, & obligea ceux des Juifs, qui avoient pris des femmes étrangéres, à les quitter, aussi bien que leurs enfans.

Les Prêtres & les Lévites ne recevant plus les revenus attachez à leurs ministéres, & voyant les appartemens du Temple qui leur étoient destinez, occupez par Tobie, avoient quitté le service de l'Autel, & s'étoient retirez chacun où ils avoient pû. *c* Néhémie retablit les choses dans leur premier état, obligeant les peuples de payer aux Ministres du Seigneur, ce qui leur étoit dû, & rappellant les Prêtres, & les Levites à leurs fonctions ordinaires. Il regla l'ordre

---

a 2. *Esdr.* IX. 1. 2.
b 2. *Esdr.* V. 14.
& XIII. 6. *& seq.*
c 2. *Esdr.* XIII. 10. 11.

Digitized by Google

de leur service ; & les tems de leurs fonctions, conformément à ce qui avoit été autrefois ordonné par David ; & par Salomon. Il rétablit l'observation du Sabbat ; qui avoit été fort negligée dans Jerusalem, & empêcha les étrangers d'y venir vendre, en tenant les portes fermées ce jour-là.

Pour perpétuer autant qu'il se pouvoit le bon ordre dans Israël, & pour obliger la posterité à entrer dans ses bonnes intentions, & à demeurer eternellement fidelle au Seigneur ; Il renouvella l'Alliance avec Dieu, & jura le serment de fidelité, lui, les Prêtres, & les principaux de la Nation. Ils s'engagerent à obeir aux Ordonnances du Seigneur, & observer toute la Loi de Moyse ; à ne pas épouser de femmes etrangeres, & à ne pas donner leurs filles à des étrangers, à ne pas vendre, ni acheter le jour du Sabbat ; à laisser reposer la terre à la septieme année, & à donner par an la troisieme partie d'un sicle ; pour les reparations de la Maison de Dieu, à y apporter du bois pour les sacrifices, à payer fidellement les premices des fruits, & le rachat des premiers nés, *&c.* Ce renouvellement se fit peu apres la dédicace des murs. *a* Voilà le précis de ce que nous lisons dans le second Livre d'Esdras, touchant la personne de Néhémie.

Il y a encore quelque chose qui le concerne dans les Livres des Maccabées. *b* On y lit, que Néhémie envoya chercher le feu sacré, que les Prêtres avoient caché dans un puit sec, & profond, & que n'y ayant point trouvé le feu, mais seulement une eau boüeuse, il la fit repandre sur l'autel, & aussi-tôt que le Soleil parut, on vit un feu s'allumer miraculeusement sous les victimes. Le miracle vint à la connoissance du Roi de perse, *c* qui accorda en sa consideration beaucoup de graces, & de biens aux Prêtres de Jerusalem, & fit fermer de murailles l'endroit où le feu sacré avoit été caché.

Enfin Néhémie, pour rendre à sa Nation un service permanent; & qui durât même apres sa mort, amassa une Bibliothe-

a 2. *Esdr.* IX. & X.
b 2. *Macc.* 1. 19. 20.
c *Ibid.* V. 34. 35.

Digitized by Google

que, a où il mit tout ce qu'il put trouver de Livres des Prophétes, & de David, & des Princes, qui avoient fait des presents au Temple. Enfin il mourut dans une heureuse vieillesse à Jerusalem, après avoir eu le Gouvernement du peuple pendant environ trente ans.

Pour revenir au Livre de Nehemie, quoiqu'on convienne communément qu'il est de celui dont il porte le nom à la tête du premier Chapitre, & que l'Auteur y parle presque toûjours de soi-même en premiere personne; il y a pourtant d'assez bonnes raisons de douter qu'il soit de Nehemie, dans l'état où nous le voyons aujourd'hui. Car qu'il soit son Ouvrage quant au fond, c'est-à-dire, qu'il soit tiré & composé presque mot pour mot de ses Memoires, c'est ce qui paroît incontestable. On remarque, premierement, que dans le Texte Hebreu, il ne faisoit autrefois qu'un Livre avec le precedent, b comme étant du même Auteur, & une suite de la même Histoire.

2. Les Memoires de Nehemie sont citez dans les Machabées, c & ce qu'on en cite ne se trouve point dans ces Livres, qui porte son nom. Il faut donc conclure l'une de ces deux choses; ou que nous n'avons qu'une partie, & un abregé des Memoires de Nehemie, ou que Nehemie, outre les Memoires citez dans les Maccabées, composa encore le Livre que nous avons aujourd'hui, sous le nom de Memoires de Nehemie, *Verba Nehemiæ*. Or c'est ce qui ne paroît nullement probable: car pourquoi deux sortes de Memoires pour un même sujet?

3. Le Livre de Nehemie dans l'etat où il est, contient quelques circonstances qui n'ont pû être ecrites par celui auquel on l'attribuë. Il cite, par exemple, des Memoires, ou des Regîstres, où etoient les noms des Prêtres, & des Levites

---

a 2. *Maccab.* II. 13.

b *Jeronym. Præfat. in Esdr. & alii passim.*

c 2. *Maccab.* II. 13. *Inferebantur autem in descriptionibus & Commentariis Nehemiæ hæc eadem, &c.*

Digitized by Google

du tems de Jonathan fils d'Eliasib, & même jusqu'au tems du Grand-Prêtre Jeddoa, & du Roi Darius. Or Jeddoa, ou Jaddus, & le Roi Darius Condomanus, qui fut vaincu par Alexandre le Grand, ont vêcu plus de cent vingt ans apres l'arrivée de Néhémie dans la Judée. On ne peut donc pas dire qu'il ait écrit cet endroit; Et d'ailleurs, pourquoi citer ces sortes de Memoires dans son Ouvrage? S'applique-t'on à prouver des faits, dont tout le monde est témoin? On ne cite d'ordinaire, pour prouver ce qu'on avance, que quand la chose est extraordinaire, ou inconnuë, ou difficile à croire, ou arrivée ailleurs, ou passée depuis long-tems.

4. Dans ce même endroit l'Auteur s'exprime en tierce personne, & parle de Néhémie, comme d'un homme mort il y a long-tems. *a Voilà qui étoient les Prêtres, & les Lévites, du tems du Grand Prêtre Joachim, & du gouverneur Néhémie; & d'Esdras, Prêtre & Docteur.*

5. Il paroit beaucoup de derangement dans les évenemens qu'on raconte. On met, par exemple, la dedicace des murs hors de sa place. *b* Le Chapitre v. y est derengé; Néhémie y parle de la douziéme année de son gouvernement, *c* quoique ce qui precede, & ce qui suit aux Chapitres IV. & VI. ne passe pas le cinquantieme jour aprés son arrivée. On doit donc reconnoître, que si Nehemie est Auteur de cet Ouvrage. On y a ajoûté au moins les versets 22. 23. 24. 25. & 26. ou même les premiers vingt-six versets du chapitre douze; *d* ou plûtôt on doit dire, que Néhémie avoit composé des Memoires exacts de son gouvernement, qui ont subsisté jusqu'au tems des Maccabées, & dont on a tiré cet Ouvrage, en conservant par tout les mêmes termes dont s'étoit servi Néhémie; Mais sans s'astreindre à suivre le même ordre dans les recits, & à ne rien omettre de ce qu'il avoit écrit, & à n'y rien ajoûter. Ce dernier sentiment me paroît le plus juste. Genebrard croit que ce Livre a été écrit

a 2. *Esdr.* XII. 27.
b 2. *Esdr.* XII. 22.
c 2. *Esdr.* V. 14.
d *Vide Capel. Chronol. sacr.*

Digitized by Google

par Eſdras. Mais combien faudroit-il qu'il eut vécu pour cela ? De plus, les grandes varietez qui ſe trouvent entre Eſdras & Néhémie, dans les dénombremens qu'ils rapportent des mêmes perſonnes, prouvent aſſez qu'ils n'ont point été écrits par le même Auteur, ni tirez des mêmes Memoires.

Le Livre de Néhémie contient l'Hiſtoire d'environ trente ans, depuis l'an 3550. qui eſt celui de ſon arrivée en Judée, juſqu'en 3580. qui peut être celui de ſa mort.

Digitized by Google

DISCOURS
SUR LE LIVRE
DE TOBIE.

TOBIE, de la tribu de Nephtali, & de la ville de même nom, dans la haute Galilée, ſe diſtingua dés ſa jeuneſſe parmi les autres Iſraëlites, par ſon attachement fidele aux pratiques de la Loi, & par ſon exactitude toûjours conſtante à ſe rendre au Temple de Jéruſalem, dans les tems preſcrits, & à y porter ſes dîſmes, & ſes prémices, pendant que les autres Iſraëlites du Royaume de Samarie, alloient en foule adorer les veau d'or de Jéroboam. Aprés la priſe de Samarie, il fut mené captif par le Roi Salmanaſar à Ninive, & eut un emploi dans ſa Cour. Il fut établi Intendant des proviſions de ſon Palais, & gagna les bonnes graces du Prince. Comme il étoit un jour à Ecbatanes, il prêta dix talens d'argent à un Iſraëlite, nommé Gabélus; & dans toute ſorte de rencontres, il s'étudia à faire part de ſes biens à ſes freres, autant que l'état de ſes affaires le lui permit.

Aprés la mort de Salmanaſar, Sennacherib, qui lui ſuccéda, & qui n'avoit que de l'averſion pour les Iſraëlites, priva Tobie de ſon emploi. Sa haine s'augmenta encore, aprés ſa malheureuſe expédition contre Ezéchias, Roi de Juda. Comme il faiſoit éclater en toute occaſion ſa fureur contre les Iſraëlites, Tobie leur donnoit courageuſement la ſépulture, & quittoit même ſes repas, pour leur rendre

Digitized by Google

ce pieux office. Sennacherib en ayant été informé, fit chercher Tobie, pour le faire mourir : mais ce saint homme, qui étoit aimé de tout le monde, n'eût pas de peine à se cacher. Sennacherib fut mis à mort peu de tems aprés, & Tobie continua ses exercices de charité. Un jour, aprés avoir enterré un mort pendant la nuit, il ne voulut pas rentrer dans sa maison ; mais il se coucha dans le parvis, au pied d'une muraille. Comme il dormoit le visage en haut, des hyrondeles qui avoient leurs nids au-dessus, firent tomber de leur fiente dans ses yeux, dont il devint aveugle. Il supporta cet accident avec une constance merveilleuse, & résista toûjours aux insultes, & aux reproches de ses parens & même de sa femme.

Se croyant prés de sa fin, il envoya son fils vers Gabélus, pour répéter la somme qu'il lui avoit autrefois prêtée. L'Ange Raphaël parut sur la place de Ninive, sous la forme d'un jeune homme, qui s'offrit d'accompagner le jeune Tobie dans son voyage. Dés le premier soir, Dieu permit qu'un poisson monstrueux voulut se jetter sur Tobie, comme il se baignoit dans le Tygre ; mais Raphaël lui ayant dit de saisir ce poisson, Tobie obéit ; & ils en tirérent le fiel, le cœur, & le foye, pour s'en servir aux usages qu'on dira ci-aprés. Etant prés d'Ecbatanes, Raphaël dit à Tobie qu'il devoit épouser une fille d'un nommé Raguel. Sara, c'est le nom de la fille, avoit deja épousé sept hommes : mais le Demon Asmodée les avoit tous mis à mort. Elle étoit belle, & riche, & Tobie étoit son plus proche parent, & devoit, selon la Loi de Moyse, la prendre pour femme, & hériter des biens du pere. L'Ange l'instruisit des moyens d'empêcher, que le Démon n'eût aucun pouvoir sur lui. Le mariage fût conclu, & par le moyen de la fumée du cœur, & du foye du poisson, le Démon Asmodée fut chassé, & relegué dans les déserts de la haute Egypte.

Pendant qu'on faisoit les réjoüissances des nôces, Raphaël alla jusqu'à Ragés, & retira l'argent des mains de Gabélus. Tobie revint ensuite chez son pere, & lui rendit

Digitized by Google

la vûe, par le fiel du poisson, dont il lui frotta les yeux. Raphaël, qui jusqu'alors n'avoit paru que comme, un homme, déclara enfin aux deux Tobies, qui il étoit, & disparut à leurs yeux, lorsqu'ils voulurent le récompenser de ses grands services. Quarante-deux ans aprés, Tobie le pere se voyant prêt à mourir, fit venir son fils, & ses petits fils, & leur donna d'excellens préceptes, pour vivre. Il leur predit la ruine prochaine de Ninive, & le retablissement futur de Jérusalem. Le jeune Tobie quitta Ninive bien-tôt aprés la mort de son pere, & de sa mere, & se retira à Ecbatanes. Il y mourut âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans, ayant vû de ses yeux l'accomplissement de la prédiction de son pere sur la ville de Ninive.

Le Livre, qui porte le nom de Tobie, a été écrit par les deux Tobies, pere & fils; du moins ils en ont laissé la matiere, & les mémoires, qui ont ensuite été recüeillis, & mis en lumiere par un Auteur plus nouveau, qui a conservé presque par tout les propres paroles des premiers Ecrivains. Tobie pere y parle en premiere personne dans le Grec, le Syriaque, & l'Hebreu, depuis le premier Chapitre, jusqu'au quatrieme. Nous lisons dans le Grec, & dans l'Hebreu du Chapitre XII. *a* que Raphaël, avant que de les quitter, leur ordonna d'écrire tout ce qui leur étoit arrivé; & au Chapitre XIII. *b* il est dit dans les mêmes Textes, que Tobie l'ancien écrivit le Cantique, qu'on lit au même endroit. Le Compilateur de leurs mémoires y a mis quelques réflexions, & a ajouté à la fin du dernier Chapitre ces paroles. Le jeune Tobie *mourut âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans, & ses enfans l'ensevelirent avec joye. Sa famille, & sa postérité persévérerent dans la bonne vie, & dans la pratique de la vertu; en sorte qu'ils étoient agréables à Dieu, & aux hommes, & à tous les habitans du pays.* Voilà ce qui nous paroît de plus vraisemblable sur l'Auteur de cet Ouvrage.

---

a *Cap.* XII. ℣. 20. γράψατε πάντα τὰ συντελέσθεντα εἰς βιβλίον.

b *Tob.* XIII. 1. Καὶ Τωβὶς ἔγραψε προσευχὴν, καὶ ἀγαλλίασιν.

Estius

Ebius croit qu'il a été écrit depuis le retour de la Captivité de Babylone, parce qu'il y eſt parlé d'une maniere fort claire de la vie éternelle, & de la béatitude. *a* On peut ajouter que les Juifs enſeignent que les noms de Raphaël, de Gabriël, & de Michel, avec les noms des mois, leur ſont venus de Babylone. *b* Mais ces preuves ſont également pour ceux qui tiennent qu'il a été compoſé durant la Captivité.

Il ſeroit aſſez mal-aiſé de démêler ce qui a été écrit par les Tobies pere & fils, d'avec ce qui y a été mis par le Compilateur, puiſque tout l'Ouvrage ſe ſoutient aſſez, & pour le ſtile, & pour la liaiſon des évenemens, & des reflexions de l'Auteur. On dit communement que les douze premiers Chapitres ſont du pere, & le reſte du fils. On ne donne que les deux derniers verſets à celui qui a recüeilli l'Ouvrage. Mais comme dans les divers Textes de ce Livre, on trouve des diſcours, & des récits tantôt plus courts, & tantôt plus longs, nous ne voudrions pas aſſûrer que les Ecrivains Sacrez n'y ont pas fait divers changemens dans les termes, & les circonſtances, ſuivant leur eſprit, & leur goût, ſans toutefois toucher au fond, & à la vérité de l'Hiſtoire.

Si les deux Tobies ont compoſé cet Ouvrage dans le le pays des Aſſyriens, & des Médes, comme on le ſuppoſe, il y a aſſez d'apparence qu'ils l'écrivirent dans la Langue du pays, c'eſt-à-dire, en Caldéen, ou en Syriaque. S. Jérôme en ayant recouvré un Exemplaire Caldéen, ne douta pas que ce ne fût le vrai Original. Il le traduiſit en Latin, *c* ayant heureuſement trouvé un homme, qui entendoit parfaitement la Langue Originale, & qui lui ren-

a *Tob.* 11. 18. & XII. 9.
b *Bareſchit. Rabb.* & *Talmud. Jeroſol.*
c *Hieron. ad Chromatr.* & *Heliodor. Quicquid ille mihi Hebraïcis verbis expreſſit, hoc ego accito Notario, ſermonibus Latinis expoſui.*

Digitized by Google

doit en Hébreu, ce que S. Jérôme mettoit sur le champ en Latin. C'est cette traduction Latine que nous suivons, & qui a été déclarée authentique dans le Concile de Trente. Elle est sans contredit la plus simple, la plus claire, & la plus dégagée de circonstances étrangéres, & peu assûrées. Elle est par conséquent hors de tout soupçon d'altération; soupçon, dont les autres Editions ne sont point exemptes, comme on le verra ci-aprés.

La plus ancienne traduction que nous ayons de cet Ouvrage, est la Grecque. On en ignore le tems, & l'Auteur. Ni Joseph, ni Philon n'ont pas connu Tobie, ni son Histoire; du moins ils n'en ont pas parlé. On ne la trouve point citée dans les Ecrits des Apôtres; mais on la voit dans les plus anciens Auteurs Chrétiens. Les Constitutions des Apôtres, attribuées à Saint Clément, *a* Saint Polycarpe, *b* Saint Clément d'Alexandrie, *c* & les autres Peres Grecs, & Latins, *d* l'ont reçûë. L'ancienne traduction Latine, dont on se servoit avant Saint Jérôme, étoit faite sur la Grecque, & elle fut toûjours regardée comme la seule authentique, avant ce saint Docteur. Monsieur Huet *e* a prétendu que la version Grecque étoit la plus pure, & la plus conforme à l'Original. Mais pourquoi Saint Jérôme se donnoit-il donc la peine d'en faire une nouvelle traduction sur le Caldéen, puisqu'il n'ignoroit pas qu'elle s'éloignoit du Grec en plusieurs endroits? Pourquoi Saint Augustin, dans son Miroir, a-t'il préferé cette nouvelle Edition de Saint Jérôme, aprés s'être toûjours servi auparavant de l'ancienne Vulgate, faite sur le Grec? Pourquoi enfin toute l'E-

a *Clem. Constit. Apost. l. 1. c. 1. & l. 3. c. 15. & l. 7. c. 2.*
b *Polycarp. epistola ad Philipp.*
c *Clem. Strom. l. 1.*
d *Iren. Insinuat. l. 1. c. 30. Cypr. l. de opere, & eleemos. Aug. l. 3. de Doctr. Christ. & in Speculo Ambr. lib. de Tobiâ, & 3. Offic. Hilar. in Psal. 129. n. 7.*
e *Huet. Demonstr. Evang. præpos. 4. de lib. Tob. n.*

gliſe Latine s'eſt-elle déclarée en faveur de la traduction de Saint Jérôme, & a-t-elle ordonné qu'on ne ſe ſervît que de celle-là, dans les diſputes de Religion.

On ſait le reſpect qui eſt dû à la verſion Grecque, autoriſée par les Peres des premiers ſiécles, & regardée encore aujourd'hui par les Grecs, comme véritable, & authentique. On reconnoît que les preuves que nous tirons des Ecrivains Eccléſiaſtiques, & des Conciles, avant S. Jérôme, pour prouver que Tobie eſt un Livre Canonique, ne peuvent s'entendre que du même Livre écrit en Grec, ou traduit en Latin ſur le Grec. Mais on ne doit pas pour cela donner la préférence au Texte Grec, ou à l'ancienne Vulgate, au préjudice de la verſion Latine de S. Jérôme. Celle-ci l'emporte ſans doute de beaucoup ſur l'autre, par ſa clarté, ſa pureté, & ſon exactitude. Nous ſavons la ſource d'où S. Jérôme a puiſé; & nous ignorons celle d'où la verſion Grecque a tiré ſon origine. Elle n'eſt pas apparemment de la traduction des Septante; autrement l'Original en ſeroit dans le Canon des Hébreux, & elle ſeroit connu des anciens Auteurs Juifs, comme Joſeph, & Philon. Elle n'eſt point non plus de la verſion de Théodotion puiſqu'elle eſt citée dans S. Policarpe, plus ancien que ce Traducteur. Elle ſemble avoir été faite depuis les Septante, puiſqu'elle cite ce paſſage de la Geneſe: *a faiſons à Adam une aide ſemblable à lui*, ſuivant la traduction de ces Interprétes. On y trouve quelques Sentences, qui paroiſſent auſſi dans Daniel, *b* & dans l'Auteur de l'Eccléſiaſtique, *c* & même dans l'Evangile; comme celle-ci: *d Ne faites point à autrui ce que vous ne voudriez qu'on vous fit.* Mais pour ces paſſages, on n'en peut rien conclure dans la rigueur, puiſqu'il ſe peut faire que celui qui a compilé le Livre de Tobie, l'ait pris de Daniel: &

a *Geneſ.* II. 18. *Tob.* VIII. 8.
b *Tob.* IV. 11. *Dan.* IV. 24.
c *Eccli.* XXXI. 33. & XVII. 18. & XXIX. 16.
d *Matt.* VII. 12. *Luc.* VI. 31. *Tob.* IV. 16.

Digitized by Google

que l'Ecclésiastique, ou l'Evangéliste l'ait pris de Tobie; ou enfin que le Saint Esprit l'ait dicté aux uns, & aux autres. Nous croyons donc que la version Grecque vient des Juifs Hellenistes qui la firent sur le Caldéen; mais avec des libertez, & des additions, qui ont obligé S. Jérôme à la traduire tout de nouveau sur l'Original.

L'ancienne traduction Latine qui étoit en usage avant S. Jerôme, & dont on trouve quelques fragmens dans les anciens Peres; n'étoit point uniforme dans tous les Exemplaires. Le R. P. Martianay nous en a communiqué une Copie toute entiére, tirée d'un trés-ancien Manuscrit de la Bibliothéque de S. Germain des Prez. Cette version approche assez du Grec de l'Edition Romaine; mais elle s'en éloigne aussi en plus d'un endroit. Quelquefois elle abrége, & souvent elle amplifie la narration. Elle retranche des circonstances, qui sont dans le Grec, & dans la Vulgate, & y en ajoute d'autres qui n'y sont pas. Ce qui prouve qu'elle est faite sur un Original Grec différent de ceux qui sont entre nos mains; ou qu'elle est faite avec une trop grande liberté. On remarque aussi qu'elle est fort barbare, & écrite d'un Latin fort corrompu. Il y a même des corruptions dans les noms propres. Par exemple, elle nomme *Altarim* celui que l'Ecriture appelle Sennacherib; & *Navis* celui qui est nommé Nabat, Tob. XI. 20. Elle semble dire que Sennacherib fut tué dans la ville de Charan, ou *Nacharim*, à son retour de la Judée. Elle dit qu'*Amos* prophétisa à Bethléhem. Enfin elle omet les deux derniers Chapitres de Tobie, & une partie du douziéme.

Pour donner ici quelques exemples des endroits, où les Grecs s'éloignent du Caldéen, on peut remarquer qu'au Chapitre premier, *a* ils semblent dire qu'il y avoit un Autel exprés, pour y présenter toutes les prémices de ce que la terre, ou les animaux produisoient. Ailleurs, *b* ils font

---

a *Tob.* I. 7. πρὸς τὸ θυσιαστήριον πάντων τῶν γενημάτων.

b *Ibid.* III. 11.

parler Sara d'une maniére pleine d'impiété, en disant qu'elle se seroit étranglée, n'eût été qu'elle craignoit de faire mourir ses parens de douleur. Ils disent aussi que le Démon avoit de l'amour pour Sara. *a* Ils sont fort différens de la Vulgate dans le nombre des années des Tobies, pere & fils, *b* & dans la durée de l'aveuglement du premier. Ils veulent que Gabélus ait reçû l'argent de Tobie simplement comme un dépôt, *c* & non pas comme un prêt; & qu'il ait rendu à Raphaël les sacs cachettez, comil les avoit reçûs de Tobie: Que Sara soit arrivée chez Tobie le pere, le même jour que le jeune Tobie son époux: *d* Qu'il y auroit eu peine de mort contre Raguel, s'il n'eût pas donné sa fille pour femme à Tobie. *e* Ils ne parlent point des trois nuits passées dans la continence par Tobie, & Sara son épouse, les trois premiers jours de leur mariage. *f* Ils disent qu'avant le départ, on convint de donner à Raphaël une dragme par jour pour son salaire, avec la nourriture, & quelque récompense par surcroît, au retour du voyage. *g* Enfin ils mêlent à cette Histoire le nom, & l'avanture d'Aman, persecuteur des Juifs, qui fut jetté en prison, & mis à mort, pendant qu'Achiachar, parent de Tobie, fut tiré de l'obscurité, & mis en honneur. *h* Rien n'est plus mal entendu que cette addition, puisque l'Histoire d'Aman n'arriva qu'assez long-tems aprés la Captivité de Babylone, & la mort des deux Tobies. Tout cela nous persuade que les Grecs Helleniſtes n'ont pas eu toute la fidelité, & l'exactitude qu'ils devoient, en traduisant cet Ouvrage.

Nous avons ce Livre en Hébreu de plus d'une maniére mais on peut assûrer que ce n'est ni le vrai Texte Original de Tobie, ni même une traduction faite sur l'Original,

---

a *Tob.* VI. 14.
b *Vide ad Cap.* XIV.
c *Tob.* I. 16. 17.
d *Tob.* XI. 18.
e *Ibid.* VI. 14.
f *Tob.* VI. 19. 20. 21. & VIII. 4. 5.
g *Tob.* VII. 19. & XII. 1.
h *Tob. ultimo* ℣. 12.

Digitized by Google

avant J. C. Origenes *a* avoit appris que les Juifs liſoient Tobie, & Judith en leur Langue, & qu'ils les tenoient parmi les apocryphes, & par conſéquent parmi ceux qui avoient été écrits depuis Eſdras, & aprés la clôture du Canon Hébreu des Ecritures. Mais ce volume de Tobie en Hébreu, dont parle Origénes, n'étoit apparemment autre que l'Original Caldéen, *b* ſur lequel S. Jérôme fit ſa traduction : car ce Pere ne parle en aucun endroit du prétendu Tobie en Hébreu, qu'il n'auroit pas manqué ſans doute de citer, & de conſulter, s'il eût ſubſiſté en cette Langue. Il dit même dans ſa Préface ſur Tobie, que les Hébreux lui ſavent mauvais gré de traduire en Latin les Livres, qui ne ſont pas dans leurs Canons : *c Arguunt nos Hebræorum ſtudia, & imputant nobis contra ſuum Canonem Latinis auribus iſta transferre.* La Langue Caldéenne eſt ſouvent miſe pour la Langue Hébraïque, dans les Ouvrages qui ſont écrits, depuis que les Juifs ont commencé d'uſer communément du Caldéen, au lieu de l'Hébreu pur. Ainſi il y a apparence que l'ancien Tobie Hébreu, n'étoit autre que le Caldéen de S. Jérôme.

Quant aux Textes Hébreux de ce Livre, qui ont été donnez au public en divers tems par Sebaſtien Munſter, & par Paul Fagius, ils ne peuvent paſſer que pour des Copies, ou des traductions aſſez récentes, faites ſur la verſion Grecque, ou ſur la Latine ; mais de telle maniére, qu'elles s'éloignent en bien des endroits de l'une, & de l'autre. L'Edition Hébraïque de Fagius approche plus des Septante, & paroît plus exacte, & plus châtiée que celle de Munſter. Voici quelques particularitez, dans leſquelles cette derniére eſt différente des autres traductions. Elle dit *d* que Tobie reçût de Gabélus une bourſe, comme une aſſûrance, & un gage des dix talens qu'il lui avoit

---

a *Origen. Ep. ad African.*
b C'eſt le ſentiment de Monſieur Huet, Démonſt. Évangelique, Propoſ. 4.
c *Ep. ad Chromat. & Heliod.*
d *Tob.* v. 3. & IX. 6.

Digitized by Google

laiſſez en dépôt. Elle cite Jérémie, *a* quoique ce Prophète n'ait vécu qu'après Tobie. Elle dit que Tobie ne put ſe purifier ſur le champ *b* dans une terre ſoüillée, comme il auroit fait dans la terre d'Iſraël; comme ſi la ſoüillure contractée pour avoir touché un mort, s'étoit pû nettoyer dans ſi peu de tems, même dans la terre d'Iſraël. Elle fait dire à Tobie qu'il y a vingt ans qu'il prêta ſon argent à Gabélus; *c* & elle parle d'un ſol par jour donné à Raphaël pour ſon ſalaire. Le ſol n'étoit sûrement pas connu dans l'Aſſyrie. Elle fait de tems en tems des additions aſſez conſidérables; & quelquefois on remarque des omiſſions encore plus grandes. Par exemple, au Chapitre XII. elle ſupprime tout ce qui eſt depuis le ℣. 16. juſqu'au 20. & tout le Chapitre XIV. quoique l'exemplaire ſoit entier: car il finit ainſi: *Beni ſoit le ſeigneur dans l'éternité. Amen, Amen. Fin du Livre de Tobie, fils de Tobiel. Loüanges à Dieu.*

L'Exemplaire Hébreu, donné par Fagius, approche plus des Grecs. On y lit preſque toutes les mêmes choſes que nous avons remarquées ci-devant, en parlant de la verſion Grecque. Il y a encore d'autres particularitez ſinguliéres; Par exemple, que la troiſiéme décime que Tobie apportoit à Jéruſalem, étoit employée aux refections du Temple; *d* ce qui n'eſt commandé par aucun paſſage de la Loi. Il ſemble dire ailleurs *e* que Raphaël revint de Ragés à Ecbatanes en un jour; ce qui eſt contraire à l'Hébreu de Munſter, *f* qui met deux journées de chemin de Ragés à Ecbatanes, Dans un autre endroit, *g* il dit que Tobie l'ancien fit un voyage à Elymaïde, depuis ſa diſgrace ſous Sennacherib. Son Texte lit qu'il alla en Allemagne. Mais nous voulons bien croire qu'il a voulu lire l'Elymaïde, comme porte le Grec. Ecbatanes étoit dans ce pays & elle-même eſt nommée *Elymais*. Il parle des parens d'A-

a *Tob.* XI. 10.
b *Ibid.* ℣. 9. 10.
c *Tob.* III. 3. & 19.
d *Tob.* I. 7.
e *Tob.* IX. 9.
f *Tob.* V. 8.
g *Ibid.* I. 11. *ád ſchehálachti bealmanijah.*

Digitized by Google

zaria, qui alloit à Jérusalem avec Tobie ; a circonstance qui n'est pas dans la Vulgate, quoiqu'on la lise dans le Grec, dans le Syriaque, & dans l'autre Edition de l'Hébreu. Il nomme Laodicée, la ville où Tobie, & Azaria arrivérent la premiére nuit aprés leur sortie de Ninive. b Enfin il parle de la *trés-grande Captivité*, c qui arrivera aprés la destruction du second Temple, & qui sera suivie d'une délivrance générale de tout Israël, dans laquelle Jérusalem sera rebâtie, & le Temple retabli dans une grandeur, & une magnificence extraordinaire, sans danger d'être jamais ni détruit, ni abandonné. Cette grande Captivité est celle, dans laquelle les Juifs gémissent depuis tant d'années, & dont ils se flattent toûjours de voir bientôt la fin.

Monsieur Huet, ancien Evêque d'Avranches, d possede un Manuscrit Hébreu de Tobie, qui différe des deux Exemplaires dont nous venons de parler, mais qui approche plus de celui de Munster. La version Syriaque ressemble tellement à la Grecque, qu'on ne peut nier qu'elles n'ayent été faites sur un même Original ; ou qu'elles n'ayent été prises l'une sur l'autre. Il y a cependant des variétez assez notables entr'elles. Mais où ne s'en trouve-til pas ? Les Exemplaires Grecs eux-mêmes sont assez peu semblables entr'eux en bien des endroits. Fabien. Justiniani e veut que le Texte Syriaque, qu'il avoit vû dans la Bibliothéque de Medicis à Rome, & qui différe en quelque chose de celui qui a été imprimé dans la Polyglotte d'Angleterre, ait été écrit par Tobie le pere, en faveur du peuple Caldéen, & Juif ; & que l'Original Caldéen, sur lequel S. Jérôme a fait sa traduction, ait été composé par Tobie le fils. Ainsi il y auroit eu deux Originaux de la même Histoire ; l'un en Caldéen, & l'autre en Syriaque : le premier, sur lequel

a *Tob.* v. 19.
b *Tob.* VI. 1.
c *Tob.* XIV. 7.
d *Huet Demonstr. Propos.* 4.
e *Justin. in Tob. Praf. n.* 6.

Digitized by Google

eſt pris le Latin ; & le ſecond, ſur lequel eſt faite la verſion Grecque, Mais ſur quoi eſt fondée la neceſſité d'écrire deux fois la même Hiſtoire ; l'une par Tobie pere, en Syriaque, & l'autre par ſon fils en Caldéen ? Du tems des Tobies, les Langues Caldéenne, & Syriaque étoient-elles différentes ? D'ailleurs le Syriaque enfermant les mêmes fautes qu'on a remarquées dans le Grec, on ne peut conſidérer le Syriaque que comme une traduction, & une Copie, & encore aſſez défectueuſe priſe ſur le Grec.

Serarius admet juſqu'à trois Originaux de Tobie, l'un en Caldéen, écrit conjointement par les deux Tobies, en exécution de l'ordre qu'ils avoient reçû de l'Ange ; & enſuite encore deux Originaux Hebreux, écrits par chacun d'eux ſéparement. Mais en verité, cette multiplicité d'exemplaires Originaux d'une même Hiſtoire, paroît fort peu néceſſaire. Pourquoi ne pas plûtôt multiplier les Copies ? Et pourquoi faire trois fois la même choſe ? Mais il n'y a qu'à lire ces pretendus Originaux Hebreux, pour découvrir qu'ils ne ſont que des traductions du Grec, ou du Latin, & même aſſez récentes, & chargées de bien des circonſtances mal aſsûrées, & inventées à plaiſir. L'Edition venuë de Conſtantinople, à été priſe ſur le Grec. Elle le ſuit preſque par tout. Celle qui a été trouvée en Allemagne par Munſter, s'eſt ſervie apparemment de la verſion Latine comme d'un canevas, ſur lequel elle a brodé, & embelli ſa narration. Il n'y a qu'a la lire, pour juger qu'elle eſt depuis la derniére ruine de Jéruſalem.

Juſtiniani cite en quelques endroits une verſion Arabe, qui lui avoit été communiquée par Victorius Maronite, Profeſſeur dans le Collége de la Sapience à Rome. Cette verſion n'eſt point imprimée. Il dit qu'elle eſt preſqu'en tout ſemblable à nôtre Vulgate, & eſt traduite ſur le même Original. Mais n'auroit-elle pas été faite plûtôt ſur la Vulgate elle-même ?

Le Livre de Tobie n'eſt pas dans le Canon des Juifs, & on ne le trouve pas dans nos plus anciens Catalogues des Livres ſaints. Méliton, Origénes, le Concile de Laodicée,

Digitized by Google

S. Athanaſe, *a* S. Cyrille de Jéruſalem, *b* S. Grégoire de Nazianze, *c* S. Epiphane, *d* S. Hilaire *e* S. Jérôme, *f* ne le mettent point au rang des Livres ſacrez, & Canoniques. Quelques nouveaux Auteurs en ont parlé avec aſſez peu de reſpect, *g* & quelques-uns *h* ont prétendu qu'il ne contenoit point une Hiſtoire réelle, & véritable, mais une fiction pieuſe, par laquelle on montroit dans les perſonnages empruntez de deux Tobies, un parfait modéle d'un pere, & d'un fils véritablement pieux, & de quelle maniére Dieu recompenſe dés cette vie la pratique des bonnes œuvres, & ſur tout l'aumône, & la ſépulture des morts.

Mais quoique cet Ouvrage ne ſoit point dans le premier Canon des Juifs, qui ne comprend que les ſeuls Livres écrits en Hebreu; & quoique les Peres, qui n'ont appellé Canoniques, que les Livres qui ſe trouvoient dans ce Canon, ne l'ayent pas mis au rang des Livres ſacrez, il eſt inconteſtable néanmoins que Tobie a toûjours paſſé pour Livre ſacré, & inſpiré, tant parmi les Hebreux, que dans l'Egliſe Chrétienne. S. Cyprien le cite en plus d'un endroit comme Ecriture Divine, *i* & comme dicté par le Saint Eſprit. *S* Polycarpe dans ſon Epître, S. Clément d'Aléxandrie, Origénes. *k* l'Auteur des Conſtitutions Apoſtoliques, *l*

---

a *Athanaſ. epiſt. Feſtali & in Synopſ.*

b *Cyrill. Jeroſolym. Catech. 4.*

c *Nazianz. Carm. de verit. Script.*

d *De Ponderib. & Menſur.*

e *In Prolog. Pſalm.*

f *Jeron. Prolog. Galeat. Tob. & Paſtor non ſunt in Canone, & Præf. in Libb. Salom. Judith & Tobiæ, ... legit quidem Eccleſia, ſed eos inter Canonicas Scripturas non récipit. Vide & in cap. 8. Dan. & Præf. in Jonam.*

g *Vide ſi placet, Ep. Pelargi ad Eraſm.*

h *Paul. Fagius.*

i *Cyprian. lib. 3. Teſtimon. & lib. de Opere & eleemoſ.*

k *Origen. contra Celſ. lib. 5. Myſterium Regis celare bonum eſt.*

l *Conſt. Alp. lib. 1. cap. 1. & l. 3. c. 15.*

Digitized by Google

S. Basile, *a* S. Ambroise, *b* S. Jérôme, *c* S. Augustin *d* & d'autres Peres, l'ont souvent cité comme ils citent les autres Livres sacrez. Il est nommé expressément dans les Catalogues des Livres Canoniques, dressez au Concile d'Hippone, *e* dans le troisiéme de Carthage, *f* dans l'Epître du Pape Innocent I. à Exupére, dans le Synode Romain, tenu sous Gélase, dans tous ceux qui sont venus depuis, comme Cassiodore, Raban Maur, S. Isidore de Seville; & dans le Decret d'Union sous Eugene IV. enfin, dans le Concile de Trente. *g*

Pour ce qui est des Juifs, S. Jérôme reconnoît que quoiqu'ils retranchent Tobie du Catalogue des Ecritures Canoniques, ils le réservent parmi les Ecrits agiographes: *h Quem Hebræi de Catalogo Divinarum Scripturarum secantes, his quæ hagiographa memorant, manciparunt.* Et Origénes, dans son Epître à Africain, remarque qu'ils le lisoient en Hebreu, c'est-à-dire, comme nous l'avons dit ci-devant, en Caldéen. Tout le monde convient qu'ils ont un trés-grand respect pour cet Ouvrage, & qu'ils en regardent le récit comme une Histoire véritable. *i* Ni l'Histoire en elle-même, ni la maniére dont elle est racontée, ne portent en aucune maniére le caractére de fable, ou de fiction. S'il falloit rejetter toutes les Histoires de l'Ecriture, où il paroît du merveilleux, & de l'extraordinaire, où seroit le Livre sacré que l'on pût conserver? Il y a des difficultez sans doute dans le Texte de Tobie. Et quel est le Livre qui n'en en-

a *Basil. homil. de Avaritia.*
b *Ambros. lib. 6. in Hexaëmer. lib. de Tobia, & lib. 3. de Officiis, c. 16.*
c *Jeronym. Ep. ad Chromat. & Heliodor. de Tob. expressè.*
d *Aug. lib. 2. de Doctr. Christ. c. 8. & lib. 3. c. 18. & in Speculo, &c.*
e *Concil. Hippon. an. 393. Can. 38.*
f *Concil. Carthag. 3. an. 397. Can. 47.*
g *Concil. Trident. Sess. 4.*
h *Ep. ad Chrom. & Heliodor.*
i *Grot. Præfat. in Tob. Sixt. Senens. Biblior. lib. 8.*

Digitized by Google

ferme point ? Les noms propres des personnes, & des lieux, les circonstances du tems, le détail d'une infinité de particularitez qui se trouvent dans cet Ouvrage, persuadent que c'est une véritable Histoire ; & il semble qu'on pourroit accuser l'Ecriture de mensonge, & d'avoir voulu nous imposer, si un recit, revêtu de toutes ces preuves, & de ces particularitez, n'étoit qu'une fiction, & une parabole.

DISSERTATION

SUR LE DEMON ASMODÉE.

IL est assez étonnant que l'Ecriture, qui nous parle si souvent des bons & des mauvais Anges, & qui rapporte leurs apparitions, & leurs actions surnaturelles & miraculeuses, nous ait revélé si peu de choses sur la nature, le pouvoir, les fonctions, les qualitez, la gloire, la subordination, la maniere d'opérer & de se communiquer de ces Esprits, que nous regardons comme les prémices des ouvrages du Créateur, & les plus excellentes productions de sa puissance. Tout ce que nous en lisons dans les Livres saints se réduit presque à ces chefs : Qu'il y a des bons & de mauvais Esprits : Que les premiers sont dans la gloire, parce qu'ils ont conservé la grace, & persévéré dans leur soumission au Créateur ; & que les autres s'étant élevez d'orgüeil, sont déchus de leur premier état, & sont réduits à souffrir dans l'Enfer des supplices éternels, & à exercer leur rage & leur haine contre nous, pour nous attirer dans la même condamnation & dans le même malheur, où ils sont réduits eux-mêmes. Que les bons Anges sont les ministres ordinaires des bien faits, & des graces du Seigneur ; & que les Démons sont les exécuteurs de sa Justice & de sa vengeance. Qu'entre les Démons, de

Digitized by Google

même qu'entre les Anges, il y a une ſurbordination, dont les Loix nous ſont fort inconnuës: qu'ils agiſſent ſur les corps & ſur les eſprits, d'une maniére qui nous eſt encore plus incomprehenſible. Que chaque Royaume a ſon Ange, qui y préſide, & que chacun de nous a auſſi ſon Ange gardien, qui veille à nôtre conſervation, & nous aide dans l'affaire de nôtre ſalut, pourvû que nous ne mettions point d'obſtacles à ſes bonnes volontez, & aux graces que Dieu nous donne.

Mais dans cela même que Dieu a daigné nous découvrir, combien d'obſcuritez & d'embarras? Les Anges & les Démons nous ſont preſque toûjours repréſentez comme corporels. La plûpart des hiſtoires qu'on nous en raconte, ont plûtôt l'air de paraboles que de vrayes hiſtoires. Qu'on examine par exemple, le récit de la tentation de la premiére femme, & de l'ange qui vouloit mettre à mort l'ânesſe de Balaam; L'hiſtoire du Démon Aſmodée que nous allons voir; L'apparition du Démon qui tenta JESUS-CHRIST dans le déſert; Le récit de la tentation de Job. Tout cela ne paroît-il pas plus propre à augmenter nos doutes, & nos difficultez, qu'à les diſſiper, & à éclairer nôtre ignorance? Dieu ſemble avoir voulu par-là mettre des bornes à nôtre curioſité, & détourner nos attentions de ces objets, dont la connoiſſance ne nous eſt pas ſi néceſſaire, afin de conſerver toute la capacité de nos eſprits, pour l'occuper à des matiéres plus importantes, & qui ont un rapport plus direct à nos devoirs, & à nos intérêts eſſentiels.

Les anciens Juifs avant la captivité de Babylone, ne paroiſſent pas avoir beaucoup porté leurs études du côté des Anges. Nous ne remarquons pas qu'ils ayent exercé aucun culte, ni vrai ni faux, ni légitime ni ſuperſtitieux envers eux. Ils ne s'étoient pas même aviſez de leur donner des noms. Ce n'eſt, pas leur propre aveu, que dans le pays des Caldéens qu'ils apprirent les noms de Michel, de Gabriël, & de Raphaël, & qu'ils ſçurent qu'il y avoit ſept Anges principaux devant le trône du Seigneur. Les Dé-

Digitized by Google

mons ne leur étoient pas mieux connus que les Anges. Le nom de *Satan*, qui se trouve dans quelques endroits, est général, & signifie *un adversaire*. *Béel-sebub* est un nom d'Idole. Isaïe *a* parle de *Lucifer*; mais ce nom ne signifie que l'étoile du matin, & si on le donne au Démon, ce n'est que dans un sens figuré. *Asmodée* est le premier nom propre de Diable que nous rencontrions dans l'Ecriture, & encore y a-t'il sujet de douter si c'est un nom propre, puisque l'on peut entendre Tobie de cette sorte: *b Le Démon exterminateur étouffoit les maris de Sara*. Mais il faut reconnoître de bonne foi, que le sens naturel du Texte nous conduit à prendre Asmodée, pour le nom propre de ce Démon. Le Grec lit: *c Asmodée le mauvais Démon*. Saint Prosper, *d Asmodée le plus mauvais des Démons*. L'Hébreu de l'édition de Munster l'appelle, *e Asmodai Roi des Démons*.

Entre les diverses étymologies du nom d'*Asmodée*, on peut se déterminer hardiment à celle qui se dérive du verbe *Schamad*, *f* qui signifie détruire, exterminer, perdre, désoler; titres qui ne conviennent que trop véritablement au Démon, dont la principale application est de perdre les ames, de ruiner les œuvres de vertu, & de pieté, de renverser les bonnes résolutions, s'opposer aux desseins de la miséricorde & de la grace du Sauveur: en un mot, qui ne met sa gloire & son pouvoir qu'à faire des criminels, des scelerats, des malheureux, & à repandre la discorde la confusion, & le désordre dans le monde. Saint Jean

---

a *Isai.* XIV. 12.

b *Tob.* III. 8. *Vulg. Dæmonium nomine Asmodæus occiderat eos.*

c Gr. Ἀσμοδαῖος τὸ πονηρὸν δαιμόνιον.

d *Prosper. de Promiss. part.* 2. *cap.* 39. *A quâ Asmodæum Dæmonum nequissimum expulit.*

e *Hebr. Munst. Asmodai molech. haschedim.*

f *In Hiphil. schamad, hischmid. Græcè*, Ὀλοθρεύειν ἀπολλύειν, ἀφανίζειν, ἐξαίρειν, ἐρημοῦν, &c.

dans l'Apocalypse *a* parle du Démon nommé en Hébreu, *Abadon*, en Grec *Apollyon*, & en Latin *Exterminans*. On croit que c'eſt cet Ange exterminateur qui exerça la vengeance du Seigneur ſur l'Egypte, par les dix playes, *b* & ſur les Iſraelites rebelles & murmurateurs, qui moururent dans le déſert, *c* & ſur l'armée de Sennacherib miſe à mort dans la Paleſtine. *d* C'eſt lui qui a animé les perſécuteurs, & qui a ſuſcité les perſécutions contre l'Egliſe de Jeſus-Chriſt. C'eſt lui enfin, qui continuë à lui faire la guerre par les Héretiques, & les impies, qui en corrompent la foi, & qui en deshonorent la pureté par leur mauvaiſe vie, ou par leur pernicieuſe doctrine.

Mais comme ce nom d'*Exterminateurs* convient à tous les Démons, on demande en particulier qui eſt ce Démon qui obſédoit Sara, & qui étrangla *e* les ſept maris qu'on lui donna avant Tobie? Car on ſait qu'il y a des Diables de plus d'une ſorte, *f* les uns ſont Princes, & maîtres Démons, les autres ſont ſubalternes, & aſſujettis. Les uns préſident à l'avarice, d'autres à l'yvrogneríe, & d'autres à l'impureté, ou à la gourmandiſe. Ceux-ci ſe mêlent de prédire l'avenir, & de produire de prétendus oracles. Ceux-là ſont employez à tenter les hommes, ou à tourmenter ceux qu'ils obſédent ou qu'ils poſſédent. Il y en a qui cauſent certaines maladies, & il paroît par l'Evangile, que les Juifs attribuoient au Démon, la plûpart des incommoditez dont

---

a *Apoc.* IX. 11. *Abadon. Apollyon. Exterminans.*

b *Exod.* VIII. IX. X. XI. & *Sap.* XI.

c 1. *Cor.* X. 10. & *Judit.* VIII. 24. 25. *Exterminati ſunt ab exterminatore, & à ſerpentibus periérunt.*

d 4. *Reg.* XIX. 35.

e *Gr.* Ἀπέκτεινεν τὸν ἄνδρα. *Hebr. Fag. Chonek eth haánaſchim.*

f *Vide ſi placet*, 1. *Cor.* XV. 24. *Cùm evacuaverit omnem principatum & poteſtatem & virtutem. Et Abb. Seren. apud Caſſian. Collat.* 8. *c.* 14. & *Serar. ad Tob.* III. *qu.* 4. & *Origen. contra Celſ. lib.* 8.

Digitized by Google

ils étoient affligez. Enfin on croit qu'il y a des Démons, qui ont leur département dans l'air ; d'autres dans les déserts ; d'autres dans les Provinces, ou les Royaumes. Quel étoit donc l'emploi & le rang d'Asmodée dont nous parlons ici ?

L'Hébreu que nous avons déja cité, lui donne le titre de *Roi des Démons* ; mais on nous parle de plus d'un Roi des Diables. Les Juifs accusoient JESUS-CHRIST de chasser les Démons au nom de Béel-sebub le Prince de l'Enfer. *a In Béel-sebub principe Dæmoniorum ejicis Dæmonia.* Saint Jerôme sur la foi des Hébreux, donne le nom de *Reschepb* au Prince des Démons. *b* Ce termes de *Reschepb* signifie des charbons allumez, des étincelles, des fléches, noms qui conviennent assez au Diable, ou à cause de son extrême promptitude, ou à cause des malédictions que Dieu fulmina contre lui, après avoir tenté la première femme. Saint Chrysostôme *c* appelle le Prince des Démons, *Sathaël* ; comme qui diroit, celui qui s'éloigne & qui se detourne de Dieu avec aversion.

Saint Jean dans l'Apocalypse *d* lui donne plusieurs épithetes, comme *le grand Dragon*, *l'ancien Serpent*, qui est surnommé *le Diable*, & *Sathan*, & *qui seduit toute la terre*. Job, *e* & l'Evangile *f* l'appellent aussi *Sathan*, nom qui exprime parfaitement sa malice, sa haine contre les hommes, & son adversion pour la vérité ; car ce terme signifie un ennemi, un adversaire, un calomniateur. Le mot *Diabolos* en Grec a la même signification ; c'est un faux accusateur, un ennemi injuste & calomniateur. Saint Pierre *g* nous le dépeint comme un lion rougissant, qui

a *Matt.* IX. 34. XII. 24. *Marc.* III. 22. *Luc.* XI. 15.

b *Jeronym. in Habac.* III. *Reschepb.*

c *Chrysost. homil. de lapsu primi hominis. Sathaël.*

d *Apocalyps.* XII. 9. *Projectus est Draco ille magnus, Serpens antiquus, qui vocatur Diabolus & Sathanas, qui seducit universum orbem.*

e *Job.* I. 6.

f *Matt.* IV. 10.

g 1. *Petri* V. 8.

tourt

court de tout côté, & qui cherche à dévorer ſa proye. Enfin on donne ſouvent au Prince des Démons, le nom de *Lucifer*. *a* Il en a qui croyent qu'*Aſmodée* etoit le chef des Démons de la Médie; qu'il y éxerçoit ſon empire, de même que cet autre Démon, dont il eſt parlé dans Daniel, *b* l'éxerçoit ſur la Perſe, & s'opoſoit à l'ange ſaint Michel, protecteur du peuple de Dieu. Le nom d'Aſmodée ſe peut dériver de l'Hebreu *Eſch-Madaï*, le feu de la Médie, parce que ce Démon y fomentoit le feu de l'amour impur. Les Rabbins veulent qu'Aſmodée ſoit né de Noëma ſœur de Tubalcaïm, & femme de Simron; & que ce ſoit le même qui eſt nommé *Sammaël* dans le Targum, ſur le chap. 28. de Job. Enfin les Talmudiſtes enſeignent unanimement, qu'Aſmodée eſt le Prince des Démons. *c*

Mais l'opinion qui nous paroît la plus vrai-ſemblable, eſt qu'*Aſmodée*, étoit un Démon d'impureté: Rien ne nous oblige de ſuivre les Hébreux, qui lui donnent la qualité de Roi des Démons. Ce que l'Ecriture nous dit de lui, n'exige point que nous lui donnions ce rang parmi les compagnons de ſa révolte. Il avoit reçû de Dieu le pouvoir de donner la mort, à ceux qui s'approchoient de Sara dans des ſentimens brutaux, & criminels. Il n'avoit aucun pouvoir ſur cette vertueuſe fille; il contribuoit malgre lui & ſans le ſavoir, au bonheur de Sara &. de Tobie. Ces deux jeunes gens étoient faits l'un pour l'autre, & le Seigneur qui avoit ſur eux des vûës de miſericorde, ne permit pas que les ſept premiers maris, s'approchaſſent de Sara, parce qu'il la réſervoit à un autre plus digne.

Raphaël découvrit au jeune Tobie la véritable cauſe de leur mort, lorſqu'il lui dit *d Je vais vous découvrir qui ſont ceux, ſur qui le Démon a du pouvoir; ce ſont ceux qui ſe ma-*

---

a *Iſai.* XIV. 12. | b *Dan.* X. 13. *Vide ſi lubet, Serar. qu.* 9. *Eliam, Levit. in Thisbi. Tur-* | *gum in Job.* XXVIII. *& in Eccle.* I. 1.
d *Tob.* VI. 16. 17.

Digitized by Google

rient ſans ſonger à Dieu ; ceux qui l'excluent de leur cœur & de leur eſprit, pour s'abandonner à leur paſſion, & à leur brutalité, comme le cheval & le mulet, qui ſont dépourvûs d'intelligence. Voilà ceux ſur qui le Démon a du pouvoir. Sara avoit auſſi pénetré une des raiſons pourquoi ces hommes n'avoient pû l'avoir pour femme: *a C'eſt peut-être, diſoit-elle parce que je n'ai point été digne d'eux, ou qu'il n'ont point été dignes de moi.* C'étoit ſans doute pour cette derniére raiſon ; mais cela n'auroit pas ſuffi pour expoſer ces hommes à la mort, ſi par leur mauvaiſes diſpoſitions, & par leur intempérance, ils ne s'étoient attirez ce malheur.

Ce qui fait le plus de difficulté dans la délivrance de Sara, eſt que le Démon Aſmodée ait eté chaſſé par la fumée du foye & du cœur d'un poiſſon. *b* Comment un eſprit peut il reſſentir les impreſſions de la fumée ? Comment eſt-il ſenſible à la bonne ou à la mauvaiſe odeur, ? On ſait que ni la fumée, ni l'odeur, ne peuvent procéder que d'un corps, & ne peuvent agir que ſur la matiére ; & quoique les ſentimens d'horreur ou de plaiſir, que nous ſentons à l'occaſion des impreſſions que ſes qualitez ſenſibles font ſur nos corps, ne ſoient point incompatibles avec les eſprits les plus dédagez de la matiére ; nous ne concevons pas pourtant que ces ſentimens puiſſent arriver juſqu'à eux, ſans une eſpéce de miracle, & ſans que Dieu, par ſa puiſſance, veüille qu'à l'occaſion de certains mouvemens, qui ſe font hors d'eux, ils reſſentent les mêmes impreſſions que s'ils étoient joints à des corps, ou corporels. C'eſt par-là qu'on explique comment les Démons, & les ames des damnez ſouffrent dans l'Enfer la péine du feu matériel. Cet élément

---

a *Tob.* III. 19.

b *Tob.* VI. 8. *Cordis particulam ſi ſuper carbones ponas, extricat omne genus Dæmoniorum, ſive à viro, ſive à muliere.* Ailleurs on joint le foye au cœur, & le Grec ne les ſepare point. S. Proſper. ne parle que du fiel du poiſſon ; mais c'eſt une faute de memoire. *Part.* 3. *c.* 29. *Promiſſ.*

Digitized by Google

n'agit pas sur eux directement, & immédiatement; mais par un effet de la volonté toute puissante du Seigneur, sa présence causa dans leurs ames les mêmes sentimens de douleur que s'ils étoient véritablement revêtus de corps, & liez à une portion de matiére.

Les Payens, qui vouloient que les Démons eussent des corps fort dégagez, & fort subtils, n'étoient point embarassez à expliquer, comment ils étoient frappez des bonnes, ou des mauvaises odeurs. Leurs corps trés-subtils, & de la nature de l'air le plus fin, s'engraissoient, disoient-ils, a des liqueurs qu'on répandoit, & de l'odeur des chairs qu'on brûloit en leur honneur; ils se nourrissoient de la fumée des parfums, & des encens; ils se fortifioient, en suçant le sang des hosties. Mais ajoute Porphyre, l'homme sage se gardera bien de faire de pareils sacrifices, de peur d'attirer ces maîtres de toute sorte de malice. Il ne se mettra en peine que de purifier son ame; parce que les Esprits malins n'ont aucun pouvoir sur une ame pure, & dégagée de la corruption. Les Caldéens, chez qui le Livre de Tobie a été composé, & les Israëlites, pour qui il a été écrit, étoient sans doute dans le sentiment; que les Démons n'étoient pas absolument dégagez da la matiére. Ils leur attribuoient tous les sentimens, & les impressions, qui ne conviennent qu'aux êtres corporels: D'où vient que Tobie, parlant selon l'idée, & le préjugé du peuple, disoit à Raphaël, b que le Démon Asmodée avoit de l'amour pour Sara; voulant marquer que ce mauvais Ange étoit jaloux de sa beauté, & ne pouvoit souffrir que personne s'en approchât. C'est dans cette occasion qu'on peut fort bien appliquer le principe de S. Jérôme, dans les saintes Ecritures, on rapporte souvent les choses suivant l'opinion du tems auquel elles sont arrivées, & non pas selon l'exacte verité: *Multa in Scripturis sancti dicuntur juxta opinionem illius temporis*,

a *Porphyr. de Abstin. lib.* 2.

b *Tob.* VI. 16. Ὅτι Δαιμόνιον φιλεῖ αὐτήν.

quo gesta referuntur, & non juxta quod rei veritas continebat. a Les anciens Péres de l'Egliſe n'ont pas été entiérement exempts de cette erreur, qui donne aux Démons des corps ſubtils, & une ſenſibilité pour les odeurs, & pour les autres ſenſations fines, & délicates. Origénes *b* reconnoît comme une choſe inconteſtable, que les Démons aiment les liqueurs, & le goût des viandes rôties. Il croit qu'ils apparoiſſent, & prennent la forme des ſaints Perſonnages, où des bons Anges, pour ſeduire les ſimples; qu'ils ſont ſenſibles à l'amour impur, *c* & aux ſons des inſtrumens; qu'il y a certains charmes, certains vers, certaines herbes, & certaines figures, qui ont la vertu de les chaſſer, & de guérir les maladies qu'ils ont cauſées. Ces opinions ſont, trés-anciennes, trés-autoriſées, & par le grand nombre, & par la grande réputation de ceux qui les ont ſoutenuës; *d* & quoique l'Egliſe ſemble les avoir entiérement abandonnées, il s'eſt trouvé encore dans ces derniers tems, des perſonnes habiles, qui n'ont pû ſe reſoudre à ne donner aucun corps aux bons, & aux mauvais Anges Grotius *e* ne peut s'empêcher de témoigner quelque chagrin, contre ceux qui ont déferé trop aiſément à Ariſtote, qui eſt, dit-il, le premier Auteur des natures purement intelligentes. Dés qu'on admet ces Principes, on ne doit plus trouver de difficultez à expliquer comment les Anges, & les Démons apparoiſſent ſous une forme corporelle, boivent & mangent, cauſent & guériſſent les maladies. Rien n'eſt plus aiſé, ni plus naturel que l'impreſſion des corps ſur la matiére, & ſur les ſens.

Je ne vois guéres comment ceux qui prétendent que la fumée du cœur, & du foye d'un poiſſon a pû chaſſer le Démon d'une maniére naturelle, & par un effet qui lui fût

---

a
1 *Jeron. in Jerem. cap. 28. Matt. XIV. & in Helvidium. Origen. contra Celſ. lib. 3. pag. 28. & pag. 35.*

c *Idem lib. 8. p. 417. & 418. Edi. Cantabrig.*

d *Vide Huet Origenian. l. 2. c. 2. qu. 5.*

e *Grot. in Pſalm. 103*

Digitized by Google

propre, peuvent soutenir ce sentiment, sans admettre dans cet Esprit impur un corps, & des sens. *a* Quelqu'effort que fasse leur Philosophie, elle ne persuadera jamais que l'antipathie qu'on suppose entre Asmodée; & cette fumée, se puisse rencontrer dans un Esprit absolument dégagé de la matiére. Ces aversions, & ces antipathies n'étant fondées que sur la diversité, & l'opposition des qualitez, ne peuvent se rencontrer entre les êtres qui n'ont nul rapport entr'eux, comme l'esprit, & le corps: autrement il faudroit que tous les corps, & tous les esprits généralement, fussent dans une antipathie irréconciliable, puisqu'ils sont tous également éloignez les uns des autres en qualité d'esprit, & de corps.

Si l'on fait consister l'efficacité de la fumée dont il s'agit dans le sentiment qu'elle cause dans la personne qui en est frappée; ce qui produisant dans ses humeurs, & dans son sang quelqu'agitation, & quelqu'altération, peut agir indirectement sur le Démon, en lui ôtant les moyens dont il se servoit pour tourmenter, & pour incommoder celui qu'il obsédoit; où qu'il possédoit; ce sentiment n'a rien qui ne puisse êtreadmis par les Théologiens les plus scrupuleux, par les Philosophes les plus délicats, & les plus exacts. Si sa mélancolie étoit la cause de la maladie de Saül, il n'est nullement étrange que le son des instrumens de David dissipant cette humeur noire, & réveillant les esprits de Saül, ait en même tems ôté au Démon le principal ressort de sa malice, & qu'en ce sens, la musique l'ait chassé, ou du moins qu'il ait arrêté, & suspendu son opération. On en peut dire autant de ces racines, dont parle Joseph, *b* qu'on appliquoit sous le nez des possédez, & dont il prétend que la vertu avoit été révélée à ceux de sa Nation par Salomon. On nous parle aussi de diverses racines, herbes, plantes pierres, & autres

---

a *Barthol. Faius in Energumeno; & P. G. Tholosam Syntagm. Juris l. 24. c. 22.*

b *Antiq. lib. 8. cap. 2. & de Bello lib. VII. cap. 23.*

Digitized by Google

choſes, qui ont, à ce qu'on prétend, le pouvoir de chaſſer les Démons, ou de les empêcher d'entrer en un lieu, & d'y exercer leur malice : *a* mais on peut leur appliquer ces paroles de S. Auguſtin, *b* en parlant de la fumée, & des odeurs, dont on croyoit que le Démon ſe repût : *Ils ne ſe nourriſſent point de ces choſes, mais des erreurs des hommes.* Ce ne ſont ni les fumées, ni les herbes, ni les pierres qui les chaſſent, & qui les tiennent en reſpect ; mais la vaine erreur de ceux qui ſont dans ces ſentimens. Le Démon les y entretient, & les y laiſſe, étant d'ailleurs aſſez dédommagé de la ſuſpenſion de ſa malice, par le gain qu'il fait, en fomentant la ſuperſtition, & l'erreur.

Mais à l'égard des effets magiques de certaines paroles de certaines plantes, ou de certains caractéres, on en doit juger autrement. Le Démon, dans ces rencontres ; veut bien s'impoſer des loix, & s'engager à n'agir que ſuivant la volonté de ceux qui lui ſont dévoüez. C'eſt en quoi conſiſte ſon empire mal-faiſant, & cruel. Il ne ceſſe de nuire, que pour faire de plus grands maux. Il croit aſſez gagner, en s'attachant les hommes, en les ſéduiſant par les erreurs de la magie. Mais tout ce qu'on pourroit dire ſur cela, ne ſerviroit de rien, pour expliquer le fait que nous examinons, puiſqu'il eſt certain qu'il n'y eut aucun acte magique dans tout ce qui ſe paſſa, à l'expulſion du Démon qui obſédoit Sara.

Serarius *c* croit qu'on peut prendre un milieu, entre l'opinion qui croit qu'Aſmodée fut chaſſé par une vertu toute naturelle, & celle qui y reconnoît une force divine, & miraculeuſe. Il remarque qu'une action peut être produite ſimplement, ou par l'action d'un bon, ou d'un mauvais Ange, ou par le ſeul commandement, & la volonté de

---

a *Vide Serar. in Tob. 8. q. 8. art. 2. 3. 4. &c. Aug. de Civit. lib. XX. c. 22.*

b *Non quia nidore ac fumo, ſicut nonnulli vani opinantur, ſed hominum paſcuntur erroribus.*

c *Quæſt. 3. in Tob. 8.*

Digitized by Google

Dieu, ſans que ni Dieu, ni les Anges employent au dehors aucun agent qui concoure avec eux; ou bien, Dieu employe un Ange, ou un Démon, aidé de quelque ſecours naturel, & ſenſible, qui lui ſerve comme d'inſtrument, ou d'aide dans ſon opération; ſoit que l'agent principal ait beſoin de ce ſecours, ſoit qu'il n'en ait pas de beſoin; ſoit que la choſe dont il ſe ſert, ait naturellement quelque diſpoſition, & quelque faculté propre à l'emploi qu'on en fait, ſoit qu'elle ni en ait naturellement aucune, mais qu'elle reçoive toute ſa vertu de celui qui s'en ſert. Dans le cas préſent, il veut que la fumée du foye du poiſſon ait eu une vertu en quelque ſorte naturelle, de chaſſer le Démon; ce qu'il prouve par les diſcours de l'Ange, qui parlant d'une maniére humaine, *a* dit que le foye de ce poiſſon a le pouvoir de chaſſer toute ſorte de Démons, ſoit d'un homme, ſoit d'une femme. Le jeune Tobie, qui juſques-là ne regardoit Raphaël que comme un ſimple homme, le prit en ce ſens; & lorſqu'il lui demanda à quoi ſerviroit ce foye de poiſſon, *b* il ne penſoit ſans doute à aucun effet ſurnaturel. On doit donc croire que Raphaël lui parla ſuivant ſa penſée. Cet Auteur croit qu'au commencement du monde, Dieu prévoyant les maux que le Démon feroit au genre humain, donna à certaines plantes la vertu d'en empêcher les mauvais effets. Il reconnoît toutefois quelque choſe de ſurnaturel dans la fumée dont il s'agit, fondé principalement ſur ce que l'ange dit, que jamais le Démon ne revient contre ceux qui ont une fois éprouvé les effets de ce reméde; ce qui eſt tout-à-fait ſingulier, & ne convient à aucun autre reméde naturel. Enfin il veut que la continence, & les priéres du jeune Tobie; que ſes bonnes diſpoſitions, & celles de Sara, qui n'entroient dans le mariage que par des vûes de piété; qu'enfin la préſence de Raphaël ayent beaucoup contribué à cet effet ſi ſingulier, & ſi extraordinaire.

a *Tob.* VI. 8. | b *Tob.* VI. 7.

Digitized by Google

Grotius *a* semble réduire tout ce recit à une parabole, & une figure de Rhétorique. Il ne reconnoît proprement ni Démon, ni opération surnaturelle dans la guérison de Sara. Le prétendu Asmodée, qui mit à mort les sept premiers maris de Sara, n'étoit autre qu'une incommodité, ou une mauvaise qualité du corps de cette jeune femme, qui étouffoit ceux qui s'aprochoient d'elle. Les Hebreux avoient accoutumé d'attribuer au Diable toutes les maladies, & les incommoditez, dont on ne voyoit pas distinctement la cause. Ils croyoient qu'il y avoit des Démons de surdité, & de silence, qui rendoient les hommes sourds, & muets *b* Les épileptiques, & les autres maux inconnus, & dont la médecine n'osoit entreprendre la guérison, étoient, selon eux, causez par des malins Esprits. C'est ce qui paroît assez dans plusieurs endroits de l'Evangile. L'incommodité de Sara étoit de cette sorte. La continence de Tobie, & les fumigations qu'il employa, pour parfumer son appartement, & sa personne, le garantirent du malheur de ceux qui l'avoient précedé, en guérissant Sara d'un mal inconu à la médecine, & attribué mal-à-propos au Démon. Voilà ce qui s'appelle trancher le nœud, & renverser d'un trait de plume une Histoire trés-autorisée, & reçûë comme véritable par les Juifs, & par toute l'Eglise Chrétienne ; car je compte pour rien l'opinion singuliére de quelques nouveaux Interprétes, qui, sans aucune preuve solide, ont osé nous contester la vérité de cette Histoire.

Ceux qui veulent que l'expulsion d'Asmodée se soit faite par une vertu surnaturelle, ne sont point d'accord entr'eux. Les uns *c* soutiennent que la fumée du poisson n'étoit qu'un simple symbole des priéres de Tobie, & de Sara, auxquelles seules on doit tout le succés de cette guérison ; à

---

a *Vide Grot. ad Tob.* III. 8. & *ad* VI. 8.

b *Luc.* XI. 14. & *Matt.* IX. 32. & *Grot. ad Matth.* IV. 24.

c *Lyran. ad c. 6. Munster. ad Tob.* VIII. 3. *Tirin. ad cap.* VI. 8.

Digitized by Google

peu prés de même que la bouë dont Jesus-Christ se servit pour froter les yeux de l'Aveugle-né, qu'il envoya ensuite se laver dans la piscine de Siloë, n'étoit pas la cause, mais la preuve de sa parfaite guérison. Asmodée étoit de ces Démons, qui ne se chassent que par la continence, & la priére; comme ceux de l'Evangile, qui n'étoient chassez que par le jeûne, & l'oraison. Les autres *a* croyent que la fumée étoit seulement le signe, qui marquoit le moment auquel le Démon fut chassé; D'autres *b* soutiennent que Raphaël seul chassa Asmodée; mais qu'il voulut cacher son opération toute surnaturelle, sous cette marque sensible, de peur que Tobie ne s'aperçût qu'il étoit un Ange; ce qui auroit été contre l'intention de Dieu, qui vouloit que Raphaël demeurât inconu, jusqu'au retour du jeune Tobie dans la maison de son pere. S. Prosper *c* attribuë tout l'effet de cette fumée à Jesus-Christ, qui est le poisson mystique, & sacré, *d* qui chasse les Démons, & qui nous guérit de toutes nos infirmitez. Mais comme ce Pere déclara qu'il parle selon le sens mystique, nous ne mettons pas son opinion au rang des explications litérales.

Les principales preuves de ceux qui ne veulent reconnoître ici qu'une vertu surnaturelle, & miraculeuse, sont 1. la disproportion essentielle qui se rencontre entre une chose sensible, grossiére, & corporelle, & un être pure-

---

d *Vide lib. de Damoniacis, part. 3. cap. 48. & Menoc. ad cap. Tob.* VI. 8.

e *Valesf. de sacra Philosoph. c.* 38. *Est. ad Tob.* VIII. 2. *Vide si lubet, Guillel. Paris. lib. de Universo. Carthus. ad Tob.* VIII. *Serar. ad idem cap. qu.* 2.

f *Prosper. de Promissionibus, p. 2. c.* 39.

g ἰχθυς en Grec signifie un *poisson*. C'est aussi un des Monogrames de Jesus-C. Les Anciens se sont beaucoup servi de cette comparaison de Jesus-Christ au poisson. Voyez *Tertull. de Baptismo. Hieron. ad Bonos. Optat. lib.* 8. *contra Parmen. August. lib.* 18. *de Civit. &c.*

Digitized by Google

ment intelligent. 2. La disproportion entre le remède, & la maladie. Les maux corporels se guérissent d'ordinaire, ou en appliquant sur le corps des médicamens contraires au mal, ou en évacuant les humeurs qui causent la maladie, ou en rétablissant le sang, & les humeurs dans leur situation naturelle; ce qui se fait de plus d'une manière, ou en agissant directement sur ces humeurs, & en ôtant les causes de leur déreglement; ou en rendant à l'esprit sa tranquillité, & sa joye; de maniére que le contentement de celui-ci, influë par une suite necessaire sur le sang, & sur les humeurs, & les remette dans leur juste équilibre. Enfin on peut être malade d'exinanition, d'épuisement, & de foibleſſe; & on soulage ces maux, en ranimant les esprits, & en réparant par une bonne, & saine nourrirure, le sang, & les humeurs épuisées.

Mais dans le cas que nous examinons, aucun de ces moyens ne peut avoir lieu. La femme du jeune Tobie n'avoit aucune incommodité corporelle, que l'on sache. Il ne s'agissoit que de chasser un Démon, qui l'assiégeoit, sans lui faire du mal; mais qui ne souffroit pas qu'on s'approchât d'elle, dans des dispositions d'un amour déréglé. Or la fumée du foye d'un poisson ne pouvoit agir sur le corps de ce Démon, puisqu'il est purement spirituel; ni sur son esprit, puisque la fumée est toute matérielle. 3. Ce remède est inutile pour de semblables maux dans toute autre personne que Sara. Toutes les fumigations, les parfums, les odeurs bonnes, ou mauvaises, n'ont jamais pû naturellement chasser les Démons ni d'un lieu, ni d'un corps. Si quelquefois dans les Exorcismes, [a] on a conseillé de brûler du souffre, & d'autres choses d'une odeur forte, c'est toûjours avec des circonstances, qui font voir que ce n'est point à l'odeur qu'on attribuë l'effet qu'on en attend, mais aux priéres dont on l'accompagne. Enfin si la fumée de ce poisson étoit un remède naturel pour chas-

a *Vide Demonum Flagell. Exorcismo* 4. & 6.

Digitized by Google

ſer le Démon, pourquoi les priéres, & la continence de Tobie, & de Sara ? Pourquoi Raphaël dit-il à Tobie, que ce Démon n'a de pouvoir que contre ceux qui s'abandonnent à leur paſſion, & à leur brutalité ? Un reméde naturel auroit-il dépendu de ces diſpoſitions toutes ſpirituelles ?

Parmi cette variété de ſentimens, nous croyons qu'on peut aſſûrer 1. Que la fumée du foye du poiſſon n'eut aucun effet direct, ni phyſique ſur le Démon. 2. Quelle n'opéra que ſur les ſens de Tobie, & de Sara, & ſervit peut-être ſimplement à réprimer en eux les mouvemens de la ſenſualité, & à les conſerver dans la continence ; effets que les Naturaliſtes *a* attribuérent à certaines plantes, à certains ſucs, à certaines odeurs : Ce qui ayant deſarmé le Démon, & l'ayant mis hors d'état d'exercer ſa rage contre Tobie, comme il avoit fait contre les ſept autres, il ſe rétira chargé de confuſion, & prit la fuite, pour aller exercer ſa malice dans la haute Egypte ; ſur tout lorſqu'il vit que ces deux chaſtes époux joignoient la priére, la veille, & l'humiliation, à la tempérance, & à la chaſteté, & cela, trois nuits conſécutives. 3. L'Ange Raphaël contribua ſans doute beaucoup à cette victoire de Tobie contre Aſmodée, non ſeulement en lui découvrant le reméde dont on a parlé, & en lui montrant la maniére dont les vrais Iſraëlites doivent uſer du mariage ; mais encore par ſa force inviſible, & par ſa préſence, à la quelle le Démon ne pût reſiſter. L'Ecriture nous inſinuë aſſez qu'il y eut une très-grande part, lorſqu'elle nous dit que Raphël enchaîna Aſmodée, & le relégua dans les deſerts de la haute Egypte ; ce qu'on ne peut attribuer naturellement ni à la fumée du poiſſon, ni même à la ſage conduite, & aux priéres de Tobie ; Ainſi le miracle de la délivrance de Sara conſiſte principalement en ces trois choſes. 1. Dans

a *Plin. lib.* XXIV. *cap.* 9. *de Salice, & Amerina, & lib.* XXV. *cap.* 13. *& lib.* XXVI. *cap.* 10. *de Nymphæa. Et lib.* XX. *cap.* 15. *&* 32. *cap.* 4.

Digitized by Google

la révélation d'un remede auſſi ſingulier, & auſſi extraordinaire que celui dont on a parlé. 2. Dans la découverte de la cauſe, qui donnoit au Démon le pouvoir d'étouffer ceux qui s'approchoient de Sara, & dans les moyens de rendre ſa malice inutile. 3. Enfin dans le ſecours ſurnaturel que Raphaël apporta inviſiblement à Tobie dans cette occaſion, en éloignant le Démon, de maniére qu'il ne revînt jamais.

La ſeule choſe qui nous reſte à préſent à examiner, eſt la maniére, la cauſe, & le lieu de la rélégation d'Aſmodée. L'Ecriture, ſans s'expliquer d'avantage, dit que *a Raphaël ſaiſit le Démon, & l'enchaîna dans le déſert de la haute Egypte.* L'Hébreu lit, qu'Aſmodée ayant ſenti l'odeur du foye brûlé, s'enfuit dans la haute Egypte. Le Grec ajoute que Raphaël l'y enchaîna. Mais ni l'un, ni l'autre ne diſent que *l'Ange l'ait ſaiſi*, comme le dit ici la Vulgate. Elle inſinuë que cela ſe fit dans la maiſon même de Raguel, & que de là il le conduiſit comme en priſon dans les déſerts de la Thébaïde. Mais de quelque maniére que la choſe ſe ſoit paſſée, il eſt certain que le récit que nous en liſons en cet endroit, ne doit pas s'entendre dans la rigeur de la lettre. Car comment lier un Démon? Comment l'attacher à un lieu? Comment le ſaiſir, & le mener comme un priſonnier dans ſon cachot? Il faut donc prendre ici le verbe *lier*, comme dans d'autres paſſages de L'Ecriture, où l'on parle du Démon à peu-prés dans les mêmes termes. Par exemple, Jeſus-Chriſt dit que perſonne ne peut enlever les armes du fort armé, ni forcer ſa maiſon, ſans l'avoir auparavant lié: *b Niſi priùs alligaverit fortem.* Et dans l'Apocalipſe: *c Le Dragon ancien, qui eſt le Diable, & Sathan, eſt pris par un Ange, & lié pour l'eſpace de mille ans.* S. Pierre parlant de la chute des An-

---

a *Tob.* VIII. 3. *Tunc Raphaël apprehendit Damonium, & religavit illud in deſerto ſuperioris Ægypti.*

b *Matt.* XII, 19. *Marc.* III. 27.

c *Apocalyps.* XX. 2.

Digitized by Google

ges rébelles, dit *a* que Dieu *les a arrachez du Ciel, & les a liez dans les liens de l'Enfer, pour y être tourmentez en attendant le Jugement dernier.* Et S. Jude, dans son Epître, *b* dit que les Anges, qui n'ont point conservé leur état premier, *sont réservez au Jugement du grand jour, & liez par des liens éternels dans l'obscurité de l'Enfer.* Toutes ces expressions n'ont jamais été entenduës d'un enchaînement réel, ni des liens matériels, qui resserrent les Démons; mais d'une force supérieure, qui les rétient dans les tourmens, & arrête les violens effets de leur fureur.

S. Augustin *c* expliquant la maniere dont les Démons peuvent être liez, ou déliez, dit que ces termes ne signifient autre chose, quant on parle de ces ennemis du genre humain qu'avoir la liberté de nuire aux hommes, ou n'avoir pas cette liberté: *Alligatio Diaboli est, non permitti exercere totam tentationem quam potest, vel vi, vel dolo, ad seducendos homines.* Le Démon est lié dans l'Enfer a présent, parce qu'il ne trompe plus les hommes comme autrefois, par l'idolâtrie, depuis que Jesus-Christ a été prêché par tout le monde. Le Sauveur l'a lié, & a pris sa forteresse; il l'a dépoüillé de ses armes, & a partagé ses dépoüilles. Raphaël fut à l'égard d'Asmodée comme un vainqueur, qui dispose souverainement de son captif, qui le met dans les liens, & le rélégue dant un pays inconnu. Cet Archange lui ordonna de la part du Seigneur de se retirer. Il lui signifia la révocation de la liberté, qui lui avoit été donnée jusqu'alors, d'éxercer sa cruauté contre ceux qui s'aprochoient de Sara. Voilà proprement ce que signifie *lier le Démon.* Comme il ne peut agir sans la volonté, & la permission du Seigneur, il est lié, & arrêté aussitôt que cette permission cesse, & est révoquée. On le compare *d* fort bien à un mâtin lié à une chaîne; il peut

a 2. *Petri* 11. 4.
b *Iudæ Epist.* ℣. 6.
c *Aug. lib.* xx. *de Civ. c.* 7. & 8.
d *Aug. Olim, serm.* 197. *de Tempore, nunc* 37. *Appendix, nov. Edit.*

Digitized by Google

bien gronder, & menacer; mais il ne peut mordre que ceux qui s'approchent témérairement : *Alligatus est tamquam innexus catenis canis : neminem potest mordere, nisi eum qui se illi mortifere securitate conjunxerit.... Latrare potest, sollicitare potest ; mordere non potest, nisi volentem.*

Mais comment le Démon peut-il être borné & attaché à un seul lieu ? N'est-il pas également contradictoire, de dire qu'un esprit est renfermé dans un lieu, & qu'il y est lié ? Ni l'une ni l'autre de ces deux choses ne convienent à une substance spirituelle. Mais il est aisé de satisfaire à cette difficulté, dans les principes qu'on vient d'établir : si le Démon est lié, lorsque Dieu révoque & suspend le pouvoir qu'il lui avoit donné ; il est clair que ce même esprit est renfermé, lorsque Dieu prescrit certaines bornes à l'exercice de son pouvoir, soit par rapport au tems, soit par rapport aux lieux, aux choses ou aux personnes. ainsi Asmodée étant attaché à la personne de Sara, & n'ayant de pouvoir, que contre ceux qui s'approchoient d'elle dans de mauvaises dispositions, étoit reduit dans les lieux où vivoit Sara ; il ne pouvoit exercer sa malice ailleurs, ni sur aucun autre que ceux qui lui étoient abandonnez. Il fut tiré de là pour être relégué dans les déserts de la haute Egypte, non pas pour y être resserré, ni enfermé comme dans un lieu, dans un certain espace limité, mais pour exercer son pouvoir dans l'étenduë du terrain qui lui seroit prescrit, ou plûtôt pour y demeurer sans action, parce que le pays étoit désert & inculte. Ainsi être enfermé dans un lieu, à l'égard du Démon, n'est autre chose que pouvoir exercer sa malice, & sa mauvaise volonté dans l'étenduë de cette place. Un Démon à qui Dieu permet de tenter une personne, est resserré dans les lieux où se trouve cette personne.

Il n'y a que Dieu qui puisse commander en maître aux Démons, & qui ait droit de fixer les espaces, & les tems où ils peuvent faire paroître leur puissance. Dieu seul peut mettre des bornes à leur malice, & en arrêter le cours & les effets, lorsqu'il le juge à propos. Il est pourtant

Digitized by Google

vrai que les Anges & les hommes, ont quelque fois usé du même pouvoir, en liant les Démons en certains endroits, & arrêtant le progrez de leur violence. Mais ni les hommes, ni les Anges n'ont jamais pû exercer sur eux cet empire, par leur propre vertu. Ils n'ont agi que par l'ordre de Dieu, & en son nom. C'est ainsi que Raphaël réduit Asmodée, & que saint Michel arrête l'entrepriſe de Sathan, qui vouloit enlever le corps de Moyſe; *a* il n'usa point d'autres armes que du nom de Dieu : *Imperet tibi Dominus.* Enfin, c'est ainsi que les Saints Martyrs, que nos Saints Confesseurs, & qu'encore aujourd'hui nos Exorcistes commandent au Démon, & limitent l'étenduë de leur pouvoir. Tout cela ce fait au nom & par la vertu de Jesus-Christ.

Il n'en est pas ainsi des Magiciens, qui se ventent de faire agir les Démons, & d'arrêter leurs actions; qui les tiennent à ce qu'ils prétendent, liez & enchaînez, les uns dans une bague, ou dans une chambre, & les autres dans d'autres endroits. On ne peut pas dire que les Magiciens agissent au nom du Seigneur, & qu'ils exercent son autorité sur les Démons; & moins encore qu'ils agissent contre la permission de Dieu, & malgré lui; car qui peut lui résister? Il faut donc croire, ou que ce prétendu pouvoir des Magiciens sur les Démons, est purement imaginaire & chimerique, ou que Dieu, par un jugement secret, mais terrible, permet pour un tems que ces malheureux, qui l'ont abandonné, deviennent les esclaves du Démon, qui les trompe miserablement par une vaine apparance de soumission, qu'il paroît leur rendre, pendant que véritablement il les maîtrise, & les traite plus indignement que les plus malheureux esclaves. Il n'est pas impossible aussi que le Prince des Démons exerce sur ses sujets une espéce d'empire, qui consiste principalement à leur commander d'éxécuter les volontez de ces malheu-

a *Epist. Jude* ℣. 9.

reux Magiciens, qui se sont abandonnez à lui. Mais de quelque maniére qu'on l'entende, la Religion & le bon sens ne permettent point qu'on attribuë, ni aux Princes des Démons, ni aux Démons subalternes, & beaucoup moins aux Magiciens, une autorité absoluë & indépendante. Tous les mouvemens, tout le pouvoir toute la force du Démon, est dans la dépendance du souverain Maître des esprits, qui les conserve, & qui les gouverne par son infinie puissance, & par sa sagesse incompréhensible.

Le lieu ou le Démon fut lié & relégué, est le déſert de la haute Egypte; pays stérile, sec, sablonneux, inculte, & presque entiérement abandonné. Comme il ne pleut jamais en ce pays-là, [a] & que le Nil ne peut s'y répandre dans ses débordemens, à cause des montagnes & de l'élévation du terrain, il est nécessairement sec & sterile. Saint Jerôme [b] veut même qu'il soit rempli de serpens, & de bêtes venimeuses. Ces lieux affreux seroient demeurez éternellement dans l'oubli, & dans l'horreur, s'ils n'avoient été sanctifiez par la démeure d'un trés-grand nombre de Saints Solitaires, qui ont rendu ces déserts vénérables, & célébres, & qui en ont changé la stérilité & l'horreur, en un Paradis de délices, & en une terre choisie, où Jesus-Christ a fait éclater les plus grands & les plus sensibles effets de sa grace toute puissante. Le Démon qui y avoit comme établi son empire, étant chassé de par tout ailleurs, par la vertu de la Croix, s'y est vû encore forcé & vaincu par la pénitence & l'austerité des anciens Solitaires. C'est le champ de bataille où les Antoines, les Pacomes, les Macaires, les Paphnuces, & tant d'autres ont si souvent combattu & terrassé le Démon; qui de son côté n'a jamais fait paroître plus de fureur & d'opiniâtreté, qu'à défendre ce fort, ou il s'étoit comme retranché & fortifié.

L'Ecriture n'exprime point pour combien de tems As-

---

a *Vide Herodot. lib. 2. Diod. lib. 2. Ptolem. Strabo, &c.*

b *Ieronym. in Ezechiel. cap. 30.*

modée

modée demeura enchaîné dans la haute Egypte : Mais on peut assurer qu'il y demeura tout le tems de la vie de Tobie & de Sara, puisqu'il est dit, que le Démon une fois chassé d'un homme, ou d'une femme, par le reméde qui est marqué ici, n'y revient jamais. *a Ita ut ultra non accedat ad eos.* Mais on ne peut pas dire qu'aprés ce terme, Dieu lui ait permis de nouveau d'exercer sa malice contre d'autres personnes ; c'est un secret que Dieu s'est reservé, & dont il ne lui a pas plû de nous informer.

On nous raconte *b* des choses si prodigieuses d'un Serpent qui se trouve dans une grotte de la haute Egypte, qu'il est mal-aisé de se persuader qu'il n'y ait rien de surnaturel. Ce Serpent se voit dans une grotte de la montagne, vis-à-vis de la ville de Saata, environ cent lieuës au-dessus du Caire, sur le bord occidental du Nil. Il ne nuit à personne, on le touche, ou le caresse, on le tuë, on le coupe en morceaux, on l'emporte à plusieurs journées de là, & aprés tout cela il se retrouve dans sa caverne tout en vie. Il paroît avoir du sentiment ; il va au-devant de certaines personnes, il les embrasse, & les enveloppe de ses plis ; il en fuit, & en évite d'autres : enfin si ce qu'on nous en dit, est vrai, il faut reconnoître dans cet animal quelque chose de miraculeux. Quelques personnes ont crû que ce pouvoit être le Démon Asmodée, enchaîné dans la haute Egypte. Il seroit à souhaiter qu'on sçût depuis quand il se fait remarquer en ces quartiers-là ; car les Anciens ne nous en ont rien appris ; ou si tout ce qu'on en dit n'est pas un conte fait à plaisir, pour embellir un voyage, & pour amuser des Lecteurs crédules.

a *Tob.* VI. 8.
b Voyez le voïage du Levant de Paul Lucas, Tom. I. chap. 9. & 14.

Digitized by Google

DISCOURS
SUR LE LIVRE
DE JUDITH.

LE LIVRE DE JUDITH ne comprend proprement que l'Hiſtoire de la Delivrance de Bethulie, aſſiegée par Holofernes, General du Roy d'Aſſyrie. Nabuchodonoſor, Roi de Ninive, ayant vaincu Arphaxad, Roi des Medes, conçut le deſſein de ſe faire reconnoître pour Souverain, & pour ſeul Dieu de tous les Peuples du monde. Il envoya Holofernes avec une puiſſante armée, pour ſoûmettre la Cappadoce, la Cilicie, l'Arabie, la Meſopotamie, la Syrie, la Phenicie, & la Paleſtine. Tout cela plia; tout ſe ſoûmit. Holofernes abolit par tout les marques de l'ancienne Religion, pour y faire recevoir le culte de Nabuchodonoſor.

Les Juifs, inſtruits par le malheur de leurs voiſins, & voyant que la ſoumiſſion des autres peuples, n'avoit ſervi qu'à rendre leur ennemi plus fier, & plus inſolent, prirent une réſolution, qui paroiſſoit téméraire, & inconſidérée; mais qui ne laiſſa pas de leur réüſſir. Béthulie, qui ſe trouvoit ſur le chemin de l'Egypte, ferma ſes portes, & tous les Hébreux demeurérent dans leurs villes, ſans faire la moindre démarche pour reconnoître Holofernes. Béthulie eſt aſſiégée. Les ennemis ſe ſaiſiſſent ſans réſiſtance de tous les poſtes des environs, & en particulier, des ſources qui fourniſſent de l'eau à la ville. Bien tôt elle eſt réduite à l'ex-

Digitized by Google

trémité. Le peuple en tumulte veut qu'on se rende & oblige les principaux Magistrats à promettre de livrer la ville dans cinq jours, s'il ne leur vient point de secours.

Judith, veuve de Manassé, connuë par son rare mérite, & par la réputation de vertu qu'elle s'étoit acquise, fit appeller les premiers de la Nation, & leur remontra la faute qu'ils avoient faite, de prescrire un tems au secours de Dieu. Elle leur proposa la résolution qu'elle avoit prise de tenter la délivrance de son peuple, en allant elle-même dans le camp des ennemis. Elle part, revêtuë de ses ornemens les plus riches, & les plus somptueux; & étant amenée devant Holofernes, lui parle avec tant de sagesse, & de présence d'esprit; avec tant de graces, de charmes, que le Général, épris d'amour pour elle, ne pensa plus qu'à la gagner, & à contenter sa passion. Judith profita de ces dispositions d'Holofernes, consentit d'aller manger dans sa tente, & y demeura même seule, aprés le souper, avec lui: mais comme il s'étoit plongé dans le vin, Judith lui coupa la tête, pendant qu'il dormoit, & se retira secrettement dans Béthulie. En même tems le peuple fit une sortie avec de grands cris, afin que les Assyriens allant dans la tente d'Holofernes, pour recevoir ses ordres, s'apperçussent de sa mort; & que dans la consternation où cette vûë les devoit jetter, ceux de Béthulie tombassent sur eux & les missent en fuite. La chose s'exécuta comme Judith l'avoit prévû. L'armée Assyrienne voyant Holofernes mort, se dissipa en désordre. Les Juifs les poursuivirent jusqu'à Damas, & s'enrichirent de leurs dépoüilles. Aprés cela Judith rendit de solemnelles actions de graces à Dieu par un Cantique qu'elle composa; & tout Israël se ressentit long-tems des suites de cette glorieuse journée.

L'Auteur du Livre de Judith est inconnu. C'est de quoi tous les Commentateurs conviennent. *a* Le tems auquel

a Vide Serar. Prolegom. in Judith. Huet. Demonstr. Evang. propos. 4. Natal. Alex. Histor. vet. Testam. Dissert. 7. art. 4. Interpp. passim.

cette Hiſtoire eſt arrivée, eſt auſſi incertain, & on ne ſait pas même en quelle Langue elle a d'abord été écrite. Les uns placent l'Hiſtoire dont nous parlons, avant la Captivité de Babylone, ſous le regne de Manaſſé; d'autres, ſous le regne Sédecias, Roi de Juda. D'autres la mettent aprés la Captivité, ſous Darius, ou ſous Xercés, ou ſous Cambyſes. Enfin il y en a qui ſe tirent tout d'un coup de ces difficultes, en ſoutenant que ce Livre ne contient point une Hiſtoire véritable; mais une ſimple parabole, dans laquelle, ſous des noms empruntez, on veut montrer la victoire de l'Egliſe Juive contre ſes ennemis, & en particulier, contre Antiochus Epiphanes. Mais il faut examiner tout cela avec plus d'étenduë.

La plûpart des Interprétes conjecturent que le grand-Prêtre Joacim, ou Eliacim, dont il eſt parlé dans ce Livre, en eſt le véritable Auteur. On n'a point d'autre preuve de cette opinion, qu'une ſimple vrai-ſemblance. Les Prêtres Juifs autrefois avoient ſoin de recüeillir tout ce qui ſe paſſoit de plus mémorable dans leur Nation. *a* Le grand-Prêtre Joacim a pris beaucoup de part à la délivrance de Béthulie. Il y a donc apparence qu'il en a écrit l'Hiſtoire. Mais la foibleſſe de cette preuve ſe fait aſſez ſentir d'elle-même. Elle prouve trop, puiſqu'il s'enſuivroit que les grands-Prêtres ſeroient les Auteurs de tous les Livres hiſtoriques de l'Ecriture, dont l'Ecrivain ne paroîtroit pas. D'autres veulent que Joſué, fils de Joſédech, grand-Prêtre des Juifs, l'ait écrite, & qu'elle ſoit arrivée de ſon tems, ſous Cambyſes. *b* S. Jérôme *c* ſemble croire que Judith l'écrivit elle-même: mais il ne donne aucune raiſon de ſon ſentiment. Ce qui eſt remarquable, c'eſt que quelque circonſtancié qu'en ſoit le récit, l'Auteur ne s'eſt déclaré par au-

---

a Joſeph. lib. 1. contra Appion.

b Ita Pſeudo-Philo. lib. de Temporib. Rab. Azarias, Sixt. Sen. Juli. Roger. de Libb. Canonic. cap. 20.

c Jeronym. in Agg. v. 6.

Digitized by Google

cun endroit ; & il n'y a aucune preuve qu'il ait été contemporain. Le contraire ſe peut même recüeillir de ce qu'il aſſure que de ſon tems, la famille d'Achior étoit encore dans Iſraël, *a* & qu'on n'y celébroit encore la Fête de la victoire de Judith, *b* Expreſſions, qui naturellement déſignent une choſe paſſée depuis aſſez long-tems.

Si l'on pouvoit montrer quand on a commencé, ou quand on a fini de célébrer cette fête, on auroit quelque facilité de découvrir le tems de cette Hiſtoire : mais on ne trouve cette ſolennité dans aucun ancien Calendrier, ni dans aucun ancien monument des Hebreux. Au reſte, ſi l'on n'en peut rien tirer autre choſe, il eſt sûr au moins que le Livre eſt trés-ancien, puiſqu'il parle d'une fête, dont les monumens que nous avons depuis la Captivité de Babylonne, ne parle point.

Ni Joſéph, ni Philon, ni les Ecrivains des Livres du nouveau Teſtament, ne diſent rien de Judith, ni de ſon Livre : mais ce ſilence ne doit pas faire beaucoup d'impreſſion, puiſqu'ils n'ont jamais fait profeſſion de parler de tout ce qui s'eſt paſſé dans la Republique des Juifs, & que Joſeph en particulier déclare qu'il s'eſt borné aux Livres qui ſont écrits en Hebreux. *c* On remarque dans le nouveau Teſtament quelques paſſages, qui paroiſſent pris du Livre de Judith. Par exemple, 1. Cor. x. 9. 10. *Neque murmuraveritis ſicut quidam eorum, & perierunt ab exterminatore.* Ce qui eſt fort ſemblable à ce qu'on lit dans Judith, VIII. 24. 25. *Illi autem qui tentationes non ſuſceperunt, ... & improperium murmurationis ſuæ contra Dominum protulerunt, exterminati ſunt ab exterminatore, & à ſerpentibus perierunt.* Et ce que ſainte Eliſabeth dit à la Sainte Vierge : *Benedicta tu inter mulieres* ſemble tiré de l'éloge qu'Oſias donne à Judith : *Benedicta es tu, filia, à Domino Deo excelſo, præ omnibus mu-*

a *Judith.* XIV. 6.

b *Judith.* XXI. 31.

c *Joſeph. in Prolog. Antiq. lib.* X. *cap.* 11.

Μονοι μεχρι τοδε τοις ιδιοις βιβλοις ειπον α πη ανεγνωσμενα

Digitized by Google

lieribus super terram. S. Jérôme *a* n'a pas douté que l'Original de cet Ouvrage n'ait été en Caldéen. Il dit que retranchant les variétes infinies qui se rencontroient auparavant dans les Exemplaires de Judith, il s'est borné au Texte Caldéen, qu'il a rendu en Latin, sans s'attacher servilement aux mots, mais au sens : *Magis sensum è sensu, quàm ex verbo verbum transferens.* Que si ce Livre a été d'abord écrit en Caldéen, il y a toute apparence qu'il n'a été rédigé qu'au tems de la Captivité, ou même aprés le retour de Babylone, sur les Mémoires qui en avoient été écrits du tems de Manassé, & du grand-Prêtre Eliacim.

La version Grecque que nous en avons, est si différente de nôtre Vulgate, & par conséquent du Caldéen, que nous n'avons plus, qu'on ne peut pas dire que ces deux traductions ayent été prises sur le même Original ; à moins que le Traducteur Grec n'ait voulu nous donner une paraphrase, & un récit orné de diverses circonstances prises de sa tête, au lieu d'une traduction vraye, & litérale ; ou à moins que S. Jérôme, qui se servit apparémment dans cette traduction, comme dans celle de Tobie, d'un Interpréte, qui lui expliquoit en Hebreu, ce qu'il devoit mettre en Latin ; à moins, dis-je, que S. Jérôme, ou l'Interpréte, n'ayent abrégé exprés la narration, & n'y ayent ajouté quelque chose du leur, pour aider le sens : car il est malaisé de dire jusqu'où l'on doit étendre ce que dit S. Jérôme, qu'il s'est plus attaché au sens, qu'aux paroles de son Texte, puisque nous n'avons plus ce Texte. La version Syriaque est sûrement prise sur la Grecque, comme on peut s'en persuader, en les confrontant, & par quelques variétez qui se rencontrent entr'elles, causées par la diverse maniére de lire certains mots Grecs. *b* Ceux qui ont travaillé à cette traduc-

---

a Jeronym. Præfat. in Judith.

b Par exemple, ch. VIII. ℣. 21. le Grec lit Ἐπιδεξόμενος ; mais le Syriaque a lû : Ἐπιδεξόμενος. Nous recevons. Et au chap. IX. 2. Il a pris μίτρα, un ruban, ou une ceinture virginale, pour un ruban à lier les cheveux ; une mitre.

Digitized by Google

tion, avoient des Exemplaires Grecs plus corrects que ceux que nous avons aujourd'hui. Les noms des villes y sont écrits assez exactement ; au lieu qu'ils sont presque tous corrompus dans nos Editions. Il y a aussi des endroits, ou surabondans, ou trop accourcis dans le Grec, qui font un meilleur sens dans le Syriaque.

Quant à la varieté des anciens Exemplaires Latins, dont S. Jérome se plaint si fort, on peut se convaincre de la justice de ses plaintes, par les diversitez qui se rencontrent dans quelques anciens Manuscrits de la Vulgate, qui étoit en usage avant S. Jérôme, & qui sont venus jusqu'à nous & par les citations que l'on en trouve dans les Peres. L'Auteur de la nouvelle Edition de S. Jérôme, nous en a communiqué un Exemplaire, qui est assez semblable au Grec de l'Edition Romaine ; mais qui s'en éloigne aussi en plusieurs endroits. Dans d'autres passages, il est plus conforme à nôtre Vulgate, & s'éloigne du Grec. C'est cet Exemplaire que nous citons sous le nom d'ancienne version Latine, ou Italique, ou d'ancienne Vulgate. Les anciens Peres citent ordinairement Judith, suivant le Texte Grec ; mais il y a encore entr'eux quelque diversité. Par exemple, Origénes *a* cite ces paroles de Judith : *Prævaricationem invocabo, & invocavit prævaricationem*, qui ne sont ni dans nôtre Vulgate, ni dans le Grec. S. Fulgence *b* donne la généalogie de Manassé, époux de Judith, qui ne paroît nulle part ailleurs. Il y a même quelques Savans, qui doutent que le Texte Latin de Judith, que nous ayons aujourd'hui, soit le même que celui de S. Jérôme. Ils remarquent certaines façons de parler, qui sentent plûtôt une traduction faite immédiatement sur le Grec, que sur le Caldéen. Par exemple, ce qu'on lit au Chap. IX. 13. *Percute eum labiis charitatis meæ*, semble une faute, produite par une mauvaise leçon du Grec, où l'on a lû *Agapés*, au lieu d'*Apatés*, comme nous le lisons dans les Exemplaires Grecs, & comme y a lû le Sy-

a *Origen. homil. 19. in Ierem.* | b *Fulgent. ep. 2. ad Gallam.*

Digitized by Google

riaque. Il est de même de l'huile de *myrre* : *Unxit se myro optimo*, Judith x. 3. ou comme lisoient les anciens Exemplaires, *myrto optimo* ; ce qui vient aussi du Grec *myron*, qui signifie du parfum. Le nom de *mitra*, dans le même verset, paroît aussi tiré du Grec.

Les Juifs avoient l'Histoire de Judith en Hebreu, dés le tems d'Origénes: *a* mais peut-être que sous le nom d'*Hébreu* il faut entendre la Langue Caldéenne, qui, dans les derniers tems, est souvent confonduë avec l'Hébraïque. Si les Juifs eussent eu l'Original en Hebreu, ou même quelque bonne Copie du tems de S. Jérôme, ce Pere ne l'auroit point ignoré ; & n'auroit pas manqué de s'en servir, & de nous en informer. Puis donc qu'il fut contraint de le traduire sur le Caldéen, c'est qu'il n'étoit qu'en cette Langue parmi les Juifs. Sebastien Munster *b* dit qu'il ne doute pas que les Juifs de Constantinople, qui ont aujourd'hui ce Livre en Hebreu, ne l'ayent fait imprimer en cette Langue : mais il se trompe apparemment, puisque jusqu'ici on ne l'a point vû imprimé. Ainsi nous ne pouvons rien dire de sa ressemblance, ou de sa diversité, comparée avec la Vulgate, & avec la traduction Grecque.

Le tems auquel arriva l'Histoire de Judith, est le point le plus contesté, & le plus difficile de cette controverse, & celui d'où dépend principalement la solution des autres difficultez, qu'on forme sur le Livre que nous examinons. Si une fois l'on pouvoit fixer une époque certaine de cet événement, nos adversaires n'auroient presque plus rien qui les empêchât de recevoir ce Livre pour anthentique, & de mettre cette Histoire au rang de toutes les autres de l'ancien Testament. L'ancienne tradiction des Hebreux, du tems d'Eusébe, *c* étoit que le second Nabuchodonosor, dont il est fait mention dans Judith, étoit Cambyses ; & que c'é-

---

a *Origen. ad African.*

b *Munster. Præfat. in Tob. Hebræum.*

c *Euseb. Chronic.* Καμβύσην φασὶ παρ' Ἑβραίοις δεύτερον Ναβουχοδονόσορ καλεῖσθαι, ἐφ' οὗ τὴν κατὰ Ἰουδὶθ ἱστορίαν λέγουσι γεγενῆσθαι.

toit ſous ſon regne que cette Hiſtoire étoit arrivée. Cette opinion a été fort ſuivie. *a* On la trouve dans Suidas, *b* dans Béde le Vénérable, dans Raban Maur, dans Glycas, dans Othon de Friſingue, dans Hugues le Cardinal, dans Liran, dans l'Hiſtoire Scolaſtique, & dans divers autres Auteurs. S. Auguſtin *c* n'exprime pas le nom du Prince, & il met l'Hiſtoire entre Cyrus, & Darius. Or entre ces deux Princes, il n'y a que Cambyſes. Mais cette opinion eſt inſoutenable par pluſieurs raiſons. Premiérement, la Capitale de Cambyſes étoit non pas Ninive, mais Babylone. 2. Cambyſes ne regna que ſept ans, & trois mois, *d* & Nabuchodonoſor ne commença la guerre contre Arphaxad, que la treiziéme année de ſon regne. 3. Enfin toutes les provinces dont Holofernes fait la conquête dans le Livre de Judith, étoient conſtament aſſujetties à Cambyſes, dés le commencement de ſon regne, & lui demeurerent toûjours ſoumiſes, & la Judée en particulier lui obéiſſoit, Et par conſéquent on ne peut entendre ceci de Cambyſes.

D'autres ſoutiennent que cette affaire ſe paſſa ſous Xercés. Jules afr icain, cité dans Suidas, *e* apuye cette opinion. Torniel, *f* Ribera, *g* le Pere Alexandre, *h* & quelques autres, la ſuivent auſſi. Ils diſent auſſi que Xercés, aprés le retour de ſa malheureuſe expédition contre la Grece, tomba dans le mépris de ſes ennemis, & de ſes propres ſujets. Nabuchodonoſor, qui gouvernoit pour lors à Ninive, ſe revolta contre ce Prince, fit la guerre à Arphaxap, Roi des Médes, & le vainquit, ce qui lui ayant enflé le cœur, il conçut l'envie de ſe faire reconnoître par toutes les Provinces du monde. Mais tout cet édifice, tout ce prétendu Empire de Nabuchodonoſor à Ninive, eſt une pure

---

a *Hiſt. Schol. Dion. Carthuſ.*
b *Suidas, verbo Holofernes.*
c *Aug. lib.* VIII. *cap.* 26. *de Civit.*
d *Herodot. lib.* 3. *cap.* 66.
e *Suidas, verbo Iudith.*
f *Torniel. ad an. mund.* 3572.
g *In Nahum.* 11.
h *Natal. Alex. Hiſt. V. T. Diſſert.* 7.

Digitized by Google

ſuppoſition. Torniel, qui l'avance ſans aucune preuve, ne doit pas en être crû ſur ſa parole. Nous liſons bien dans Juſtin, *a* qu'*Artabanus*, un des Gouverneurs des Provinces de Xercés, voyant ce Prince déchû de ſon autorité, ſe flatta d'arriver à la ſouveraine puiſſance : mais Juſtin ne donne à ce Gouverneur ni le Royaume des Médes, ni celui de Ninive. En matiere d'Hiſtoire, on ne doit plus faire aucune attention aux autres raiſons, qu'elques plauſibles qu'elles paroiſſent, dés qu'on a fait voir que le principal perſonnage, ſur lequel tout doit rouler, ou ne ſubſiſte point, ou eſt abſolument incertain, comme l'eſt Nabuchodonoſor dans cette hipothéſe.

Eſtius, *b* & quelques autres, reculent cette Hiſtoire juſqu'au tems de Darius, fils d'Hyſtaſpe, qui permit qu'on travaillât au Temple de Jéruſalem, & qu'on l'achevât ; car il paroît certain qu'alors le Temple étoit achevé, & ſubſiſtoit. Sulpice Sévere *c* veut qu'elle ſoit arrivée encore plus tard, c'eſt-à-dire, ſous le regne d'artaxercés Ochus. On fonde cette opinion principalement ſur le naturel violent, & cruel d'Ochus, & ſur le nom de ſon Eunuque Bagoas, qui le mit à mort. Ce Prince aima la guerre, & la fit en Egypte. Il prit Jéricho, emmena captifs un trés-grand nombre de Juifs. *d* Mais les autres circonſtances ne quadrent pas. Bagoas étoit un nom commun à tous les Eunuques ; & celui qui eſt nommé dans Judith, étoit Eunuque d'Holofernes & non pas de Nabuchodonoſor. De plus, comment accorder le regne de Darius, fils d'Hyſtaſpe, ou celui d'Ochus, avec la vie de Nabuchodonoſor ? Ces Princes regnoient-ils à Ninive ? Déclarérent-ils la guer-

---

a *Juſtin. lib. 3. Xerces Rex Perſarum, terror antea gentium, bello in Græcia infeliciter geſto, etiam ſuis contemptui eſſe cœpit. Quippe Artabanus præfectus ejus,... in ſpem regni adductus eſt.*

b *Eſtius in Judith 1.*

c *Sulpit. Sever. lib. 2. Hiſt. ſacr.*

d *Solin. c. 35. Syncell. Iul Afric. Oroſ. l. 31. c. 7.*

Digitized by Google

re au Roi des Médes ? Etoient-ils Rois des Assyriens ? Firent-ils la conquête de la Cappadoce, de la Cilicie, de la Syrie, de l'Arabie, de la Mésopotamie, de la Phénicie ? Et toutes ces Provinces ne composoient-elles pas l'Empire qu'ils avoient reçû de leurs Ancêtres ?

L'opinion la plus suivie, & presque la seule qui soit aujourd'hui en vogue parmi les meilleurs Chronologistes, *a* est que l'Histoire dont nous parlons, arriva avant la Captivité : mais on se partage encore sur cela. Les uns la placent sous Manassé, & les autres sous Sédécias. Genébrard s'est déclaré pour ce dernier sentiment. Il croit que le grand Nabuchodonosor envoya Holofernes en Judée, la treiziéme année de son regne, & qu'il y vint lui-même six ans aprés, prit Jérusalem, & ruina le Temple. Mais il y a bien des choses à dire contre cette opinion. Comment expliquer dans cette hypothése cette longue suite d'années, qui s'écoulérent depuis la victoire de Judith, jusqu'à sa mort, & qui dura encore long-tems aprés sa mort ? *b* Ceux qui la placent sous Manassé, sont divisez entr'eux. Il y en a qui croyent *c* que ce fut pendant que ce Prince étoit prisonnier à Babylonne. L'Ecriture semble insinuer ce sentiment, par son silence à l'égard du Roi qui regnoit alors en Juda. Il ne paroît point à la tête des affaires. C'est le grand-Prêtre Eliacim, ou Joacim, qui est chargé du gouvernement, *d* qui envoye ses ordres, qui pourvoit au besoin de l'Etat, & qui vient féliciter Judith, comme au nom de toute la Nation. D'autres veulent qu'elle soit arrivée peu aprés le retour de ce Prince. Ils attribuent son inaction, partie à des vûës de prudence, & de politique, qui l'empêchoient de se declarer trop ouvertement contre le Roi d'Assyrie, & partie à un esprit

a *Salian. ad annum mundi 3335. Genebr. Usser. Vide Serar. in Iudith. 2. qu. 2. 3.*

b *Iudith.* XVI. 30.

c *Vide Melchior Can. Bellarm. Huetium.*

d *Iudith.* IV. 5. 6. 7. 11. 5. 9. 10.

Digitized by Google

de penitence, & de retraitte, qui l'éloignoit des affaires, & le tenoit dans l'humiliation, & dans la douleur. Nous nous sommes determinez pour ce dernier sentiment, parce qu'il nous paroit le plus vrai-semblable, & le mieux fondé.

De toutes ces varietez, résulte une autre difficulté sur la personne du grand-Prêtre, sous lequel tout ceci s'est passé : mais nous traiterons cet article dans la Dissertation sur la succession des grands-Prêtres des Juifs.

On attaque *a* encore ce Livre par deux endroits importans, & qui ne vont à rien moins qu'à en détruire toute l'autorité. On prétend 1. que c'est un Livre apocryphe, & sans aucune force dans les contestations sur les matiéres de Religion ; & 2. que l'Histoire qu'il contient, n'est nullement réelle, & véritable ; mais une simble fiction, ou si l'on veut, une parabole, belle, édifiante, bien entenduë, bien conduite, mais dénuée de vérité ; & que c'est perdre le tems, de prétendre en expliquer toutes les parties, par rapport à l'Histoire generale, ou particuliere des Juifs, ou des Assyriens. L'Auteur ne s'est, disent-ils, assujetti ni à l'ordre des tems, ni à l'exactitude de la Géographie, ou de la Chronologie. Il s'est contenté de conserver le caractére propre des Personnages qu'il fait paroître sur la Scene. La Piéce fut composée, dit Grotius, *b* du tems de la persecution d'Antiochus Epiphanes, & avant que ce Prince eût soüillé le Temple, en y plaçant une Idole. L'Auteur vouloit rassûrer les Juifs par l'esperance d'un prompt secours. *Judith*, *c* signifie la Judée ; *Béthulia*, *d* le Temple, ou la Maison de Dieu. Le glaive qui sort de Béthulie, ce sont les priéres des Saints. *Nabuchodonosor* designe le Démon ; & *l'Assyrie*, le faste, ou l'orgüeil. Antiochus Epiphanes est l'instrument dont se sert le Demon. L'Ecrivain

---

a *Anabaptista*, *Luther*, *Vittaker*, *Chytræus*, *Beroald.Reineccius*, *&c.*

b *Grot. Præfat. Comment. in Lib. Iudith.*

c *Iudæa. Iehudith.*

d *Beth él jah. Domus Domini Dei.*

Digitized by Google

dont nous parlons, l'a designé obscurement sous le nom d'*Holofernes*, qu'on peut traduire par : l'*Huissier*, ou le Satellite *du serpent*. *a* Le grand-Prêtre *Eliacim*, ou *Joakim*, *b* signifie que le Seigneur nous suscitera un defenseur, ou viendra lui-même à nôtre secours. Judith est depeinte comme une veuve d'une rare beauté, & d'une vertu reconnuë. Telle étoit la Judée dans la conjoncture de la persecution d'Antiochus. Elle se vante dans le corps de cet Ouvrage, *c* de n'avoir point imité les prévaricarions de ses Peres, & de n'avoir point adoré de Dieux étrangers.

Tout cela est inventé sans doute avec beaucoup d'industrie, & d'esprit : mais aprés tout, ce n'est qu'un jeu d'esprit, & une conjecture, qui toute subtile, & toute heureuse qu'elle puisse être, ne pourra jamais parvenir au moindre dégré de verité, & de certitude, tandis qu'elle n'aura pas de preuves positives, & de fait. On peut par un *nego* renverser tout ce joli édifice de Grotius, & lui montrer, en suivant sa méthode, que l'Histoire du Patriarche Joseph, par exemple, que celle de Moyse, celles de David, & de Salomon, ne sont que des paraboles, non plus que celle de Judith. Les allusions ne manquent jamais, quand on s'est mis dans l'esprit de trouver quelque mystére, ou quelque figure dans un fait historique. Les Histoires qu'on vient de citer, ne sont pas racontées d'une maniére plus suivie, ni plus circonstanciée, que celle de Judith. Si donc celles-là sont incontestablement vrayes, pourquoi celle-ci ne le seroit-elle pas aussi ? Il faut trouver dans Judith des faits, ou des circonstances imcompatibles avec les véritables Histoires des Juifs, & reçûës de tout le monde, si l'on veut acquerir le droit de la traiter de parabole, & de fiction. Et c'est en effet à quoi n'ont pas manqué ceux qui nous contestent la vérité de l'Histoire de Judith. Ils ont fait tous

---

a *halpher nachach, Lictor Serpentis, seu Diaboli.*

b *Ejihakim*, ou *Iodkim.*

c *Dominus exurgeo, suscitabit, supple, auxiliatorem.* *Judith.* VIII. 18.

leurs efforts, pour y découvrir des fautes, & des contradictions.

Ils prétendent que dés le premier pas, l'Ecrivain se trahit lui-même, en parlant d'un Nabucodonosor, Roi des Assyriens, quoique l'Histoire ne connoisse aucun de ce nom à Ninive, mais seulement à Babylone. Il parle aussi d'un Arphaxad, fondateur d'Ecbatanes, contre le témoignage d'Hérodote, qui appelle Déjocés le fondateur de cette fameuse ville. *a* Il veut qu'Arphaxad ait été vaincu, & tué par Nabucodonosor, quoique Déjocés soit mort dans une heureuse vieillesse, aprés un regne trés-long, & trés-glorieux. Les divers endroits, où la bataille entre Nabuchodonosor, & Arphaxad, fût livrée, sont mal entendus, & mal concertez. Ce sont des lieux ou inconnus, ou trop éloignez les uns des autres. De plus il y a des fautes dans la datte de cet événement, le Latin portant la treiziéme année de Nobuchodonosor, & le Grec la dix-septiéme. *b* Aprés avoir parlé de ces deux Princes, qui ont dû vivre avant la Captivité, l'Auteur fait parler, & agir dans le reste du Livre, Judith, le grand-Prêtre, & Achior même, comme vivans aprés la Captivité, & aprés le rêtablissement du Temple. *c* Il ne dit rien du Roi de Juda, ni de ses Officiers d'armées. C'est le grand-Prêtre seul qui gouverne tout, conjointement avec son Sénat. Ce Sénat, ou Sanhédrin, comme la nomment les Juifs, est, à ce qu'on croit, une invention nouvelle, & tout au plûtôt, du tems des Maccabées. Le même Auteur, par une faute de jugement, qu'on ne doit pas excuser, nous dépeint Holofernes suivant toutes les pratiques des Perses, quoique les Perses fussent à peine connus du tems du prétendu Nabuchodonosor. Voilà donc des contradictions visibles, & des faits incompatibles. Voilà les tems confondus; l'Empire d'Assyrie d'avant la Captivité, entremêlé

---

a *Herodot. lib. 1. cap.* 8. 9.

b Voyez le Grec, ch. 1. 1... 12. & 11. 1.

c Voye le ch. 25. 2. & 23. & v. 22. 23.

Digitized by Google

avec celui des Rois de Juda, confondu avec le tems du gouvernement des grands-Prêtres, aprés le retour de Babylone.

Les fautes de Geographie se font encore plus remarquer dans cet Ouvrige. L'Auteur place Bethulie pres de Baalméon, & de Bethmasta, de Dothaïm, & pres de la vallée d'Esdrelon, & du torrent de Cisson, ce qui est insoutenable, en plaçant Bethulie dans la tribu de Simeon, & sur le chemin de la Judée en Egypte. Il parle de quantité d'autres villes, dont on n'a aucune connoissance, ou qui étoient tres-eloignées de la vraye Bethulie. Si on veut s'en rapporter à l'Auteur, Holofernes aura conquis plus de pays en trois mois, qu'un autre n'en pourroit visiter avec une armée aussi nombreuse que la sienne, en aussi peu de tems. Apres avoir parcouru tant de Provinces, & avoir subjugué tant de peuples par la seule terreur de son nom, une bicoque l'arrête; il demeure plus d'un mois, ou même plus de deux mois, selon le Grec, devant Béthulie, sans faire le moindre ouvrage, sans donner un assaut; en un mot, sans tenter d'autres entrepriſes contre la ville, que de se saisir de ses fontaines. Il raconte aussi qu'Holofernes, fit rompre l'aqueduc, qui conduisoit l'eau dans la ville; comme si l'eau montoit de bas en haut par les aqueducs, ou par les canaux. Pendant qu'Holofernes demeure tranquille devant Bethulie, sans faire le moindre mouvement, le grand-Prêtre des Juifs se remuë, & donne dans tout le pays les ordres nécessaires pour lui résister. La Genealogie de Judith est toute confonduë. *a* On ne voit que trés-peu de ressemblance entre les divers Textes. On fait descendre Judith de Siméon, & de Ruben; ce qui est contraire à l'Histoire. On met le tombeau de Manassé, époux de Judith, entre Baal-meon, & Dothaïm, *b* quoique la Vulgate assûre en deux endroits qu'il fut enterré à Béthulie. On fait parler, & agir Judith d'une maniére qui fait peu d'honneur à sa vertu, , & à

a *Vide Iudith.* 8. 2. b *Ibid.* v. 3.

Digitized by Google

ſa Religion, *a* en lui mettant dans la bouche pluſieurs menſonges, & la repreſentant comme une femme ſans pudeur qui veut inſpirer de la l'amour à Holofernes, & qui repond à ſes declarations de tendreſſe avec trop peu de pudeur. Le recit de la maniere dont Judith fut introduite dans la tente d'Holofernes, eſt embaraſſé. *b* Le Grec fait ſortir Holofernes, & indroduire Judith en même tems. Enfin il y a un ſi grand nombre de varierez conſiderables, entre le Latin, & le Grec de ce Livre, *c* qu'on ne peut s'empêcher de concevoir quelque ſoupçon contre la fidélité, au moins de ceux qui ont traduit cette Hiſtoire. Si S. Jerôme, & le traducteur Grec ont eu le même Original, ils ſont coupables l'un, ou l'autre d'une trés-grande infidelité; & s'ils ont eu des Originaux divers, comment la même choſe a-telle pu être rapportée en tant de maniéres differentes?

Voilà les principales objections qu'on peut faire contre la verité de l'hiſtoire de Judith. Mais tout cela n'a pas embaraſſé les Ecrivains Catholiques. Il s'en eſt trouvé un grand nombre, qui y ont ſavamment repondu, & qui ont entrepris de montrer qu'il n'y a rien d'incompatible dans cette Hiſtoire, ni avec l'Ecriture, ni même avec l'Hiſtoire profane. Sixte de Sienne, *d* Bellarmin, *e* Serarius, *f* M. Huet, Evêque d'Avranches, *g* & depuis encore, le Pere de Monfaucon, *h* dans un Ouvrage exprés, ont traité cette matiére avec beaucoup de ſolidité. Nous avons tâché dans nôtre Commentaire de ſatisfaire à la plûpart de ces objections; & nous nous contenterons d'y repondre ici ſuccinctement. Le nom de Nabuchodonoſor donné à un Roi de Ninive,

---

a Voyez les chap. IX. & XI.
b Chap. X. 17. 19.
c Comparez les chap. VIII. & IX. & XIII. & XIV.
d *Sixt. Sen. Bibl. ſacr. lib.* 8.
e *Bellarmin. de Verbo Dei, lib.* 1. *cap.* 12.
f *In Iudith. Prolegom.*
g *Huet. Demonſt. propoſit.* 4.
h D. Bernard de Montfaucon, Verite de l'Hiſtoire de Judith.

eſt

eſt une faute contre l'exactitude rigoureuſe de l'Hiſtoire ; cela eſt vrai en un ſens : mais dans l'uſage, & le ſtile des Juifs, il n'y a rien dans cela que de trés-veritable. Depuis la Captivité, ils appelloient du nom de Nabuchodonoſor, les Princes qui regnoient au-delà de l'Euphrate. Cela eſt ſi vrai, que Tobie donne le nom de Nabuchodonoſor à Nabopolaſſar, & celui d'Aſſuérus à Aſtyagés. *a* Et Eſdras, dont perſonne ne conteſte la verité, donne à Darius, fils d'Hyſtaſpe, le nom de *Roi d'Aſſur*, *b* quoiqu'alors la Monarchie d'Aſſyrie fût réünie à celle des Perſes. Enfin nous verrons dans Eſter le nom d'Aſſuérus donné à Artaxercés. Et dans tout l'ancien Teſtament, les Rois d'Egypte ne ſont-ils pas ordinairement déſignez ſous le nom de Pharon ? Il n'eſt donc pas étrange de trouver ici le nom de Nabuchonoſor, au lieu de Saoſduchin. L'Ecrivain vivoit dans un tems, où le nom, & la réputation du grand Nabuchodonoſor, avoit comme éclipſé les noms de tous ſes prédéceſſeurs.

Le ſyſtême d'Hiſtoire que nous ſuivons, eſt fondé ſur le récit des meilleurs Hiſtoriens. Le regne d'Aſſaradon à Babylone, où Manaſſé avoit été mené captif, n'eſt nullement incompatible avec celui de Nabuchodonoſor à Ninive. On convient qu'en ce tems là, il y avoit des Monarques dans l'une, & dans l'autre ville. S'il y a de la variété dans les dattes des années de la guerre entre Nabuchodonoſor, & Arphaxad, & s'il paroît du mal-entendu dans les lieux divers, où ſe donna la bataille entre ces deux Princes ; c'eſt que la guerre dura quelques années, & qu'il ſe livra plus d'une bataille, & en plus d'un endroit.

Il faut diſtinguer dans Juda des captivitez, & des diſperſions particuliéres, & paſſagéres, d'avec d'autres captivitez plus longues, & plus générales. De plus il eſt bon de le dire ici une fois ; la verſion Grecque eſt chargée de quelques circonſtances, & de quelques noms de villes ; de quelques dates, & de quelque noms propres, qui ne ſe liſent

a *Tob. ult. v. 16. & ſeq. in Græco.* | *b* 1. *Eſdr.* VI. 22.

Digitized by Google

point dans la Vulgate, & qui n'étoient pas apparemment dans l'Original. Nous ne nous croyons pas obligez de défendre ni les fautes, ni les gloſes des Copiſtes, ou des Correcteurs trop avanturiers, & trop témeraires. [a] Cette réponſe regarde principalement l'objection qu'on forme contre divers noms de villes, ou inconnus, ou embaraſſez; contre la genealogie de Judith, le tombeau de Manaſſé, & d'autres choſes pareilles. Si nous avions l'Original Caldéen, nous pourrions juger de la reſſemblance des verſions; mais ne l'ayant pas, il ne ſeroit pas juſte de rejetter une Hiſtoire, qui a tous les caracteres d'un évenement fort réel, & fort véritable, à cauſe de quelques fautes de Copiſtes, qui en embaraſſent le Texte. Combien d'Auteurs anciens Grecs, & Latins, ſeroient aujourd'hui rejettez, & dans l'oubli, ſi d'habiles gens n'avoient donné leurs ſoins à purger leurs Textes des fautes que l'ignorance, la barbarie, & la témerité des Copiſtes y avoient fait gliſſer? Si l'on avoit un grand nombre d'Exemplaires anciens de la verſion Grecque, on pourroit peut-être, en les comparant les uns aux autres, les purger d'une partie des fautes qui s'y remarquent. La verſion Syriaque, qui eſt plus correcte en beaucoup d'endroits, que nos Editions Grecques, parce qu'elle eſt priſe ſur de meilleures, & de plus anciennes Copies, nous fait voir ce que nous pourrions eſpérer, ſi nous avions des Exemplaires en plus grand nombre, & de meilleure main. Et que ſeroit-ce ſi nous avions les Originaux? On verroit tout d'un coup diſparoître les différences ſur les noms de lieu, ſur le nombre des années, & ſur je ne ſai combien de cironſtances embaraſſantes.

Holofernes ſuit, dit-on, en beaucoup de choſes les maniéres des Perſes; cela peut être: mais ces maniéres des Perſes leur étoient communes avec les Rois d'Aſſyrie. Les Grecs, de qui nous tenons quelques particularitez touchant

---

a *Bellarmin. lib.* 1. *cap.* 12. *de Verbo Dei. Serar. in Judith.* VIII. *q.* 1.

Digitized by Google

les mœurs, & les usages des Orientaux, n'ont écrit que depuis le regne des Perses, n'ont connu qu'eux, n'ont parlé avec quelque détail, & quelque exactitude, que des Perses. Les autres Monarchies ne leur étoient presque connuës que de nom. Mais s'ensuit-il de-là, que ce qu'ils nous ont appris comme propre aux Perses, n'ait véritablement été en usage que chez eux ? On se récrie sur la rapidité des conquêtes d'Holofernes, & sur la grande étenduë de pays qu'il a parcouruë : mais on doit remarquer que dans toute son expédition, il ne rencontra proprement de résistance que dans la Judée. Il s'attendoit bien à en trouver davantage en Egypte. C'est ce qui l'obligea à demeurer quelque tems dans la Palestine, pour ramasser ses troupes, & pour leur donner du repos, & du rafraîchissement. C'est ce qui l'empêche de presser le siége de Béthulie, pour ne pas fatiguer ses troupes, en combattant contre des rochers, & des hauteurs inaccessibles, & contre un peuple opiniâtre, & capable de ruiner son armée dans un pays montueux, & presque impraticable, à l'égard de la conduite de Judith, quoi qu'un trés grand nombre de savans Interprétes ayent tenté de la justifier par des raisons trés-probables, nous n'avons pas crû devoir nous engager absolument dans leur parti. La bonne foi nous oblige d'avoüer qu'il y a quelques taches dans la conduite de Judith ; qu'elle auroit pû ne pas mentir, & s'exposer moins avec Holofernes. Mais la maniére dont elle se prépare à cette action, le miracle dont Dieu l'accompagne, le succés dont elle est suivie, nous répondent que ce dessein venoit de Dieu, & semblent même nous persuader qu'il lui en avoit inspiré jusqu'aux moyens. De quoi nous ne voudrions pourtant pas répondre.

Mais quand nous serions réduits à reconnoître, ce qui n'est pas, qu'il y a dans ce Livre des difficultez ausquelles on ne peut pas raisonablement satisfaire, qu'en pourroit-on inférer contre sa vérité, ou son authenticité ? Il nous seroit toûjours libre, & aisé d'en rejetter la faute sur la corruption des Exemplaires, où l'on ne peut pas nier qu'il se soit glissé quelques fautes. Et de plus, où est le Livre, ou sacré,

Digitized by Google

ou profane, qui n'ait pas de ces prétenduës incompatibilitez, qui ne ſont fondées que ſur l'ignorance où nous ſommes de l'Hiſtoire ancienne, tant des peuples étrangers, que des Hebreux ? Si nous avions dans leur entier les anciennes Annales des Rois de Juda, & d'Iſraël, qui ſont ſi ſouvent citées dans l'Ecriture, combien de lumiéres n'en tirerions-nous pas ? Si les anciens Mémoires de la Nation Juive, où l'on écrivoit tout ce qui ſe paſſoit de mémorable parmi eux, étoient paſſez juſqu'à nous, combien y auroit-il de diſputes aſſoupies, & de difficultez diſſipées, & évanoüies ? J'en dis autant des anciennes Hiſtoires des Caldéens, des Perſes, des Aſſyriens, des Médes, des Egyptiens ; car tous ces peuples étoient trés-ſoigneux de leurs Hiſtoires, comme l'Ecriture même nous l'inſinuë. [a] Eſt-il juſte de condamner de faux une Hiſtoire, que l'Antiquité nous a donnée pour authentique ; que les Juifs, chez qui elle s'eſt paſſée, tiennent pour véritable ; qui renferme même des caracteres inconteſtables de vérité ? par exemple, ce que dit l'Auteur, que de ſon tems, la famille d'Achior étoit encore diſtinguée parmi les Juifs, & que la fête de la victoire de Judith s'y célébroit ; qui nomme les lieux, & les perſonnes, avec une extrême exactitude ; qui marque ſcrupuleuſement les dattes, & les circonſtances, & qui nous conſerve un Cantique compoſé dans cette occaſion par Judith même ?

Au reſte quand la force des raiſons de nos adverſaires nous auroit forcé à reconnoître, que l'Hiſtoire de Judith ne contient qu'une parabole, ou une Hiſtoire faite à plaiſir pour affermir les Juifs dans leurs afflictions, & pour leur donner nn modéle de vertu dans la perſonne de Judith, nous ne voyons pas quel avantage ils en pourroient tirer contre nous, & contre l'authenticité de ce Livre. En ſeroit-il pour cela moins Divin, moins inſpiré, & moins l'ouvrage du S. Eſprit ? Les Peres qui l'ont cité, les Conciles qui l'ont reçû dans le Canon des Ecritures ſacrées, l'Egliſe qui l'au-

[a] 1. *Eſdr.* IV. 19. 20. *Eſther.* II. 23.

Digitized by Google

toriſe, & le reçoit, ſeroient-ils pour cela dans l'erreur; & la Religion en ſouffriroit-elle le moindre dommage ? Le nouveau Teſtament eſt plein de paraboles. L'on en trouve auſſi un grand nombre dans l'ancien. Ces paraboles ſont quelquefois racontées dans un ſi grand détail, & avec un ſi grand nombre de circonſtances, que l'on les prendroit pour de veritables Hiſtoires. Et en effet quelques habiles gens ont prétendu qu'il y avoit ſouvent plus qu'une ſimple figure, & que le Sauveur y vouloit marquer quelque évenement réel. Mais enfin en rigueur, on n'a aucune preuve que ce ſoit autres choſes que des paraboles. Quand Nathan parle à David d'un riche qui prend la brebis du pauvre, pour en ſervir la chair à un ami qui lui étoit venu; *a* quand la femme de Thecué dit à ce même Prince qu'elle avoit deux fils, qui s'étoient batus, & dont l'un étoit demeuré mort ſur la place, & que la Juſtice vouloit lui ravir celui qui reſtoit en vie, pour le faire mourir; *b* quand JESUS-CHRIST nous parle du Lazare, du mauvais Riche, *c* & de cet homme qui tomba entre les mains des voleurs entre Jeruſalem, & Jéricho, *d* perſonne ne croira la Religion fort intereſſée à ſoutenir que ce ſont de ſimples figures, ou à réfuter l'opinion contraire. Cependant perſonne n'en conteſte l'authenticité, & la verite. Ce ſont d'excellentes inſtructions, cachées ſous les voiles de ces expreſſions figurées. A moins qu'on ne montre la fauſſeté des maximes, ou le danger de la Doctrine, qui y ſont renfermées, on ne donnera jamais aucune atteinte, qui porte directement contre ces diſcours, ou contre les Livres qui les contiennent. C'eſt ce qu'a bien remarqué le Chef de ceux qui nous conteſtent la verité de cette Hiſtoire. *e* Le Livre, dit-il, eſt beau; il eſt bon, ſaint, utile, & digne d'être lû avec beaucoup de ſoin par les Chretiens. Ce qu'il renferme, doit être reçû

a 2. *Reg.* XII. 1. 2. *& ſeq.*
b 2. *Reg.* XIV. 6.
c *Luc.* XVI. 20.
d *Luc.* X 30. *& ſeq.*
e *Luther. Præfat. in lib. Iudith. Germanicè.*

Digitized by Google

comme des discours d'un saint Poëte, ou d'un Prophète animé du S. Esprit, qui nous instruit, par les personnages qu'il fait comme paroître sur le théatre, pour nous parler en son nom. Si l'action de Judith, dit-il, un peu plus haut, se pouvoit justifier par des preuves tirées des Histoires certaines, & incontestables, ce Livre meriteroit sans doute d'être reçû dans le nombre des Ecritures saintes, comme un excellent Ouvrage.

Or le Livre de Judith ne renferme rien de contraire aux Histoires authentiques, & il a tous les caractéres d'un récit fidél evénement d'un veritable, & reel, comme on a tâché de le faire voir jusqu'ici; il faut donc le recevoir comme une Histoire certaine, & indubitable. Il est aisé de montrer aussi qu'il ne manque pas de cette authenticité extrinséque, qu'il tire de l'aceptation de l'Egliſe, & de la reception qu'on a fait au nombre des Ecritures sacrées, & canoniques. Il faut avoüer que la chose n'a pas toûjours eté bien déterminée, & que plusieurs Anciens l'ont mis au nombre des Ecrits apocryphes, dont l'autorité n'étoit pas reçûë dans l'Egliſe. On ne le trouve pas dans les Catalogues des divines Ecritures, donnez par Méliton, par Origénes, par S. Athanase, dans son Epître Paſcale, par S. Hilaire, par S. Grégoire de Nazianze, par S. Cirille de Jerusalém, & par le Concile de Laodicée. Origénes, dans sa Lettre à Africanus, dit expreſſement, en parlant de ce Livre; que les Juifs ne s'en servent point, & qu'ils le rangent parmi les apocryphes. S. Jerôme reconnoît, qu'à la verité l'Egliſe liſoit Judith pour l'édification des Fideles; mais qu'elle ne la recevoit pas parmi les divines Ecritures, & n'employoit pas son autorité dans les controverſes de Religion: *a Legit ad edificationem plebis, non ad autoritatem Eccleſiaſticorum Dogmatum confirmadam.* Il dit ailleurs, *b* que les Juifs liſent ce Livre *parmi les apocryphes*, ou, suivant plu-

a *Ieron. Præfat. in Libb. Salomon.*

b *Præfat. in Iudith. ex nov. edit.*

Digitized by Google

sieurs Exemplaires, *parmi les hagiographes*; mais qu'il ne tiennent pas son autorité, propre à confirmer les points contestez de Religion. Ils ne laisse pourtant pas de le recevoir comme une Histoire veritable, qu'ils conservent écrit en Caldéen.

Mais avant S. Jerôme, plusieurs anciens Peres l'avoient citée comme Ecriture Canonique. S. Clément Pape l'a cité dans son Epître aux Corinthiens. L'Auteur des Constitutions Apostoliques, sous le nom du même S. Clement, Origénes, *a* Africain, S. Clement d'Aléxandrie, *b* Tertullien, *c* & S. Ambroise, *d* en apportent des passages, & se servent de l'exemple de Judith dans leurs instructions publiques. S. Jerôme le cite lui-même. *e* Il reconnoît que ce Livre avoit été reçû par le Concile de Nicée; non pas que ce Concile en eût fait un Canon exprés, au moins l'on n'en produit point; mais apparemment parce que les Peres de ce Concile citérent quelques passage de cet Ouvrage. *f* S. Anathase, ou l'Auteur de la Synopse, sous son nom, en donne le précis, comme des autres Livres de l'Ecriture. S. Augustin, *g* & toute l'Eglise d'Afrique, *h* le recevoient dans le Canon; Le Pape Innocent. I. dans son Epître à Exupére, & Gélase dans le Concile de Rome, le reconnoissent aussi pour Canonique, Il est cité dans S. Fulgence, *i* & dans deux Auteurs anciens, dont les Sermons sont imprimez dans l'Appendice du cinquiéme Tome de S. Augustin. *k* Enfin le Concile de Trente *l* a confirmé le Livre de Judith dans la possession où il étoit, de passer pour Ecriture Divine, & Canonique.

a *Origen. homil.* 19. *in Ierem. & lib.* 3. *in Iohan.*
b *Clem. Alex. lib.* 4. *Strom.*
c *Tertull. de Monogami. c.*17.
d *Ambros. lib.* 3. *de Offic. & lib. de Viduis.*
e *Ieronym. ad Furiam.*
f *Vide Not. Mariani & D. Iohan. Martianay, in Præf. Ieron. in Iudith.*
g *Aug. lib.* 2. *de Doctr. Christ. cap.* 8.
h *Concil. Carthag.* 3. *Can.*47.
i *Fulg. Epist.* 2. *ad Gallam.*
k *Serm.*48. *& 39. nov. edit.*
l *Concil. Trident. Sess.* 4.

Digitized by Google

Ceux des Peres qui ne l'ont pas compriſe dans leur Catalogue, s'étoient bornez à nous donner la liſte du Canon des Hebreux, dans lequel Judith n'eſt point réçûë, parce que les Juifs n'y admettent que les Livres écrits en leur Langue. Mais cela n'empêchoit pas qu'ils ne la reconnuſſent pour veritable Hiſtoire; & ils n'ont iamais nié que ce ne fut un Livre inſpiré du S. Eſprit. Les Juifs, par un reſpect ſuperſtitieux pour leurs anciennes Ecritures, n'ont pas jugé à propos d'ajouter au premier Recüeil qui en avoit eté fait, celles qui étoient venuës depuis, & qui avoient eté compoſées par des Auteurs plus nouveaux, nonobſtant qu'ils les reçuſſent pour ſacrées, & pour authentiques. a Mais l'Egliſe Chretienne ne s'eſt point impoſée de ſemblables Loix. Tout ce qui eſt dans le Recüeil des ſaintes Ecritures, eſt Canonique, & authentique.

DISSERTATION

SUR L'ORDRE ET LA SUCCESSION des Grands-Prêtres des Iuifs.

LEs Prêtres ont toûjours tenu un rang ſi conſiderable dans la République des Hebreux, & ils ont eu une ſi grande part aux affaires, non-ſeulement de Religion, mais auſſi de police, qu'on ne peut avoir qu'une connoiſſance fort imparfaite de l'Etat, de la Religion, & du Gouvernement de ce peuple; ſans ſavoir à fond ce qui regarde les priviléges, les offices, & l'ordre de ſes Prêtres. Le Sacerdoce chez les Juifs, étoit attaché, à la tribu de Lévi, & à la ſeule famille d'Aaron. Ce n'étoit ni le choix

a *Vide Maimonid. More Neboch. p. 2. c. 45. & Huet. Demonſt. Evang. Propoſ. 4.*

Digitized by Google

du peuple, ni l'autorité des Princes, ni l'ambition, ou l'industrie, ni même le merite des particuliers, qui élevoient à cette dignité ; c'étoit la naissance. De là vient l'extrême application de ceux de cette famille, à conserver leurs Régistres genéalogiques, & à rejetter de leurs corps, ceux qui auroient voulu s'y introduire, a la faveur de l'obscurité d'une origine éloignée, inconnuë, & incertaine.

Ils ont un soin singulier de ne se més-allier jamais, dit Joseph, *a* & de ne prendre point de femmes dans les autres tribus. Ce qui s'observe, non-seulement dans la Judée, mais aussi par tout où il y a des Juifs, à Babylone, en Egypte, & ailleurs. Ils envoyent à Jerusalem rechercher la genéalogie de celle qu'ils veulent épouser, & le nom de ses ayeux ; ou s'en informe auprés de tous ceux qui sont capables d'en rendre témoignage. Que s'il arrive quelque renversement dans le pays, par les ravages des guerres, comme il est arrivé sous Antiochus Epiphanes, sous le Grand Pompée, sous Quintilius Varus, & sur tout sous Vespasien & Tite ; les Prêtres qui restent, dressent de nouveaux catalogues sur les anciens, & tiennent régistres des femmes qui ont échapé aux malheurs de l'Etat ; car ils n'épousent jamais des femmes captives, & ont en horreur les mariages avec les étrangéres. De là vient, que *depuis deux mille ans on trouve parmi nous une succession suivie & non interrompuë, de Souverains Pontifes, qui sont dénommez de pere en fils.*

Le Sacerdoce parmi les Hebreux, n'excluoit d'aucun emploi ; ni les charges de Judicature, ni les fonctions militaires, ni les dignitez séculieres ; n'étoient point incompatibles avec la qualité de Prêtre du Seigneur. On voyoit des Prêtres dans l'armée en qualité de Commandans, d'Ecrivains, de Soldats.. Sonner de la trompette, étoit même un emploi réservé aux Prêtres seuls. Joïada Prêtre, *b* &

---

a *Ioseph. lib.* 1. *contra Appion. p.* 1036. Οἱ γὰρ ἀρχιερεῖς οἱ παρ' ἡμῖν ἀπὸ διχολίων ἐτῶν ὀνομαστοὶ παῖδες ἐκ πατρὸς εἰσὶν ἐν ταῖς ἀναγραφαῖς.

b 1. *Paralyp.* XII. 27.

Sadoc ſous David, *a* paroiſſent à la tête d'une troupe de Lévites, & de Prêtres gens de valeur & d'expérience dans la guerre. Achimaas fils de Sadoc, étoit ſous Solomon, un des Intendans de la maiſon du Roi, & avoit ſoin de faire fournir aux dépenſes de ſa table pendant un des douze mois de l'année. *b* Banaïas fils du Prêtre Joïada, commandoit à une des troupes de vingt-quatre mille hommes, qui ſervoient par mois auprés de la perſonne du Prince. *c* Eliacim fils du grand-Prêtre Helcias, fut grand-Maître du Palais, ſous Ezechias. Les Maccabées, qui ſe ſont diſtinguez d'une maniére ſi glorieuſe dans les armées, & dont Dieu s'eſt ſervi pour rétablir ſon culte, & ſa Réligion dans Iſraël, étoient de la race d'Aaron, de même qu'une grande partie de leurs troupes. Joſeph l'Hiſtorien, qui s'eſt rendu ſi célebre par ſes belles actions, & par ſes Ecrits, étoit auſſi du nombre des Prêtres. Preſque tous les Tribunaux d'Iſraël, étoient occupez par des Prêtres, qui rendoient la Juſtice ſuivant l'ordre établi par Moyſe. *d* Mais la priere, la plus noble, & la principale de leurs fonctions, étoit le miniſtére ſacré de l'Autel, enſuite l'inſtruction des peuples, & l'étude de la Loi.

Lévi eut trois fils, Gerſon, Caath, & Mérari, qui furent chefs de trois grandes familles, toutes deſtinées au ſervice du Seigneur, mais non pas dans le même degré d'honneur, & de dignité : car Aaron, qui étoit de la famille de Caath, fut choiſi de Dieu pour exercer, lui & ſa poſterité, le Sacerdoce dans Iſraël : les autres branches de la même famille, ainſi que celles de Gerſon, & de Mérari, furent deſtinées à d'autres emplois moins relevez, & moins importans. Les deſcendans d'Aaron, furent les ſeuls Prêtres du Seigneur, occupez immédiatement à ſon ſervice, & s'approchant de ſon Autel, pour lui offrir l'encens, les ſa-

a *Ibid.* ℣. 28.
b 3. *Reg.* IV. 15.
c 3. *Reg.* XXVII. 5.
d Voyez nôtre Diſſertation ſur la Police des anciens Hebreux.

Digitized by Google

crifices & les offrandes. Les deſcendans de Caath, de Gerſon & de Mérari, furent ſimplement Lévites, ſubordonnez aux Prêtres, ſervans ſous leurs mains, & ſous leurs ordres. Les fonctions, le nom & le rang des uns & des autres, ſont éxactement diſtinguez dans toute l'Ecriture.

Le Grand-Prêtre étoit chef de tout le Clergé, & poſſédoit la prémiere dignité de la Religion Juïve. Sa charge lui donnoit le privilége d'entrer dans le Sanctuaire; honneur qui étoit reſervé à lui ſeul: mais il n'y entroit qu'en un jour de l'année, qui étoit celui de l'expiation ſolemnelle. *a* Il étoit le Preſident de la Juſtice, *b* & l'arbitre de toutes les grandes affaires concernant la Religion. Sa naiſſance devoit être pure, *c* & il étoit exclus de la dignité de Grand-Prêtre, par certains défauts du corps, exprimez dans la Loi. *d* Le deüil pour les morts lui étoit interdit. *e* Dieu avoit attaché à ſa perſonne, par une prerogative particuliére, l'Oracle de la verité; *f* & il prédiſoit l'avenir, lorſqu'il étoit revêtu des ornemens de ſa Dignité. Ses habits dans le Temple, étoient d'une magnificence, digne de l'élévation de ſon rang, & de la majeſté de ſon miniſtére; & ſes revenus étoient proportionnez à ſa haute qualité. Les Lévites levoient la dixme ſur tous les revenus d'Iſraël; ils payoient la dixme de cette dixme, aux Prêtres, & le Souverain Sacrificateur en avoit toûjours la principale partie.

Tous ces avantages & ces prerogatives, lui donnoient dans la République, un pouvoir, qui n'étoit pas beaucoup au-deſſous de celui même du Souverain. On a vû plus d'une fois les deux puiſſances, la Sacrée, & la Civile, réünies dans la même perſonne. Phinées & Héli furent en même-tems Chefs de la Nation, & Souverains Prêtres du Seigneur. Pendant le régne de Joas, Joïada avoit un trés-grand

---

a *Levit.* XVI.
b *Deuter.* XVII. 12. 13.
c *Levit.* 21. 13.
d *Levit.* XXI. 17. 18.
e *Levit.* XXI. 10. 11. 12.
f *Vide* 1. *Reg.* XXIII. 9. & XXX. 7. & *Exod.* XXVIII. 30.

Digitized by Google

pouvoir dans la Nation. Le Grand-Prêtre Héliacim étoit à la tête des affaires, ſous le Roi Manaſſé, & il avoit été grand-Maître de la maiſon du Roi Ezechias, avant ſon Pontificat. Depuis le retour de la captivité; c'eſt-à-dire, depuis Joſué fils de Joſédech, juſqu'à la perſécution d'Antiochus Epiphanes, les Grands-Prêtres eurent beaucoup d'autorité dans la Nation; & aprés la mort de ce Prince, le Pontificat étant entré dans la famille des Aſmonéens fut preſque toujours uni au gouvernement, & à la ſouveraine autorité. Herodes le Grand, par un trait de ſa politique, ôta la Sacrificature à cette famille, & rendit cette dignité élective, & arbitraire, aux choix des Princes.

Nous trouvons une ſuite d'environ ſoixante & dix-huit Grands-Prêtres, depuis Aaron, frere de Moyſe juſqu'à Phannias, élû Grand-Prêtre par les Zélez, durant le dernier ſiége de Jéruſalem, par Titus, dans l'eſpace de quinze cens vingt & un an. Nous en donnerons ici le Catalogue, marquant, autant que nous pourrons, les années auſquelles ils ſont morts, ou les tems auſquels ils ont vêcu.

Digitized by Google

LISTE DES SOUVERAINS PONTIFES DES JUIFS.

SUCCESSION TIRÉE DE L'ÉCRITURE.	*Généalogie tirée du I. Livre des Paralipoménes, ch. 6.*	*Liste tirée de Joseph, liv. v. chap. 15. des Antiquitez.*	*Succession des Grands Prêtres, tirée de la Chronologie des Juifs.*
1. *Aaron frere de de Moyse, mort l'an du monde* 1552. *suivant Usserius.*	1. Aaron.	1. Aaron.	1. Aaron.
2. *Eléazar, mort vers l'an* 2571.	2. Éleazar.	2. Éleazar.	2. Éleazar.
3. *Phinées, mort vers* 2590.	3. Phinées.	3, Phinées.	3. Phinées.
4. *Abizier, ou Abisué.*	4. Abisué.	4. Abiezer.	
5. *Bocci.*	5. Bocci.	5. Bocci	
6. *Uzi.*	6. Uzi.	6. Ozi.	
7. *Héli, de race d'Ithamar, établi en* 2848. *Mort en* 2888.	7. Zaraïas.	7. Heli.	4. Heli.
8. *Achitob.*	8. Merajot.	8. Achitob.	
9. *Achia.* 1. *Reg.* XIV. 18. *Il vivoit en* 2911. *ou* 2912.	9. Amarias.	9. Achimelec.	
10. *Achimelec*, ou *Abiathar, mis à mort par Saül, en* 2944.	10. Achitob.		5. Achitob.
11. *Abiathar*, ou *Abimelech, sous David, depuis* 2944. *jusques en* 2989.		10. Abiathar	6. Abiathar, sous David.

Sous les Juges.

Digitized by Google

LISTE DES SOUVERAINS PONTIFES DES JUIFS.

SUCCESSION Tirée DE L'ÉCRITURE.	TIRÉE des Paralipomenes.	TIRÉE de Joseph.	TIRÉE de Seder Olam.
12. *Sadoc, sous Saul, sous David, & sous Salomon, depuis 2994. jusques vers l'an 3000.*	11. Sadoc.	11. Sadoc.	7. Sadoc, sous Salomon.
13. *Achimaas, sous Roboam, vers l'an 3030.*	12. Achimaas.	12. Achimaas.	8. Achima, sous Roboam
14. *Azarias, sous Josaphat, apparẽment le même qu'Amarias* 2. Paralip. XIX. 11. *vers 3092.*	13. Azarias.	13. Azarias.	9. Azaria, sous Abia.
15. *Johanan, peut-être Joïada, sous Joas.* 2. Paralip. XXIV. 15. *en 3126. Mort, âgé de cent trente ans.*	14. Johanã.	14. Joram.	10. Joachas, sous Josaphat.
16. *Azaria, peut-être le même que Zacharie fils de Joïada, tué en 3164.*	15. Azaria.	15. Issus.	11. Joiarib, sous Joram.
17. *Amarias, peut-être Azarias, sous Ozias. 3221.*	16. Amaria.	16. Axiora. 17. Phideas.	12. Josaphat, sous Ochosias
18. *Architob II.) Sous Joathã (Roy de*	17. Achitob.	18. Sudeas.	13. Joïada *sous Joas.*
19. *Sadoc. II.) Juda.*	18. Sadoc.	19. Julus.	14. Phadea

Digitized by Google

LISTE DES SOUVERAINS PONTIFES DES JUIFS.

SUCCESSION Tirée DE L'ÉCRITURE.	TIRÉE des Paralipomenes.	TIRÉE de Joseph.	TIRÉE de Seder Olam.
20. *Urias, sous Achaz vivoit en* 3265.		20. Jotham	15. Sedecîas, sous Amasias.
21. *Sellum, pere d'Azarias, & Ayeul d'Helcias.*	19. Sellum.	21. Urias.	
22. *Azarias, qui vivoit du tems d'Echias.* 2. Paral. xxxi. 10. *vers l'an* 3278.		22. Nerias. 23. Odeas. 24. Saldum.	15. Joël, sous Ozias. 17. Jothan, sous Joathan.
23. *Helcias, sous Ezechias,*	20. Hil, ou Helcias.	25. Elcias.	18. Uria, sous Achaz.
24. *fut pere d'Eliacim, ou Joakim, qui vivoit sous Manasse, & qui gouvernoit lors du siege de Bethulie, en* 3348. *Il continua sous Josias jusqu'en* 3380. *& plus avant sous le nom d'Helcias.* Voyez Baruc. 1. 7.			19. Neria, sous Ézechias. 20. Hosajah, sous Manassé. 21. Sellum, sous Amon.
25. *Azarias, peut-être Nerias, pere de Saraïas & de Baruc.*	21. Azaria.		22. Helcia, sous Josias.
26. *Saraïas dernier Pontife d'avant la Captivité, mis à mort en* 3414.	22. Saraïa.	26. Sareas.	23. Azarias, sous Joachim, & Sedecias.

Digitized by Google

LISTE DES SOUVERAINS PONTIFES DES JUIFS.

SUCCESSION Tiree DE L'ÉCRITURE.	TIRE'E des Paralipomenes.	TIRE'E de Joseph.	TIRE' E de Sede Olam.
27. *Josedech, pendant la Captivité de Babylone, depuis 3414. jusqu'en 3469.*	23. Josedech.	27. Josedech.	24. Josedech, apres la prise de Jerusalem.
28. *Josué revient de Babylone en trois mil quatre cens soixante-huit.*	24. Josue.	28. Jesu, ou Josue.	25. Jesus fils de Iosedech, apres la Captivité.

29. *Joachim, sous le regne de Xercés.* Ioseph. Antiq. l. xi. c. 5.
30. *Eliasib, ou Ioasib, ou Chasib sous Nehemie : il vivoit en 3550.*
31. *Ioïada, ou Iuda.* 2. Esdr. XII. 10.
32. *Ionathan, ou Iean.*
33. *Ieddoa, ou Iaddus. Il reçut Alexandre le Grand à Ierusalem en 3673. mort en 3682.*
34. *Onias I. établi en 3682. gouverna vingt-un an. Mort en 3702.*
35. *Simon I. le Iuste, établi en 3702. ou 3703. Mort en 3711.*
36. *Eleazar établi en 5712. On dit que sous son gouvernement se fit la Traduction des Septante en 3727. Mort en 3744.*
37. *Manassé, établi en 3745. Mort en 3771.*
38. *Onias II. établi en 3771. Mort en 3785.*
39. *Simon II. établi en 3785. Mort en 3805.*
40. *Onias III. établi en 3805. Deposé en 3829. Mort en 3834.*
41. *Iesus, ou Iason. 3830. Déposé en 3832.*
42. *Onias IV. ou Menelaus 3832. Mis à mort en 3842.*
43. *Lysimaque, Vicegerant de Menelaus. Tué en 3834.*
44. *Alcime, ou Iacime, ou Ioachim, établi en 3842. Mort en 3844.*
45. *Onias V. en Egypte ; il y bâtit un Temple en 3854.*
46. *Judas Maccabée rétablit l'Autel*

Digitized by Google

LISTE DES SOUVERAINS PONTIFES DES JUIFS.

l'Autel & les Sacrifices. 3840.

47. *Jonathan Asmonéen, établi en 3852.*

48. *Simon en 3860. Mort en 3869.*

49. *Jean Hircan, mort en 3898.*

50. *Aristobule, mort en 3899.*

51. *Alexandre Jannée, regna vingt-sept ans. Mort en 3926.*

52. *Hircan, fut Grand-Prêtre trente-deux ans en tout. Mort en 3974. Antigone son neveu s'empare du Pontificat en 3964. Mis à mort en 3967.*

53. *Ananel de Babylone, établi en 3968.*

54. *Aristobule, dernier des Asmonéens. Mort en 3970. n'ayant été qu'un an Pontife. Ananel pour la seconde fois. 3971.*

55. *Jesus fils de Phabis, déposé en 3981.*

56. *Simon fils de Boëthus, établi en 3981. Déposé en 3999.*

57. *Matthias fils de Theophile, établi en l'an 3999. Ellem lui fut subrogé pour un seul jour.*

58. *Ioazar fils de Simon, fils de Boëthus, établi en 4000.*

59. *Eleazar, frere de Ioazar. 4009.*

60. *Iesus fils de Siah. 4009. Ioazar, pour la 2. fois. 4010.*

61. *Ananus fils de Seth, depuis 4016. jusqu'en 4027. pendant onze ans.*

62. *Ismaël fils de Phabi, établi en 4027.*

63. *Eleazar fils d'Ananus, établi en 4027.*

64. *Simon fils de Camithe. 4028.*

65. *Ioseph surnomé Caïphe. 4029.*

66. *Ionathas fils d'Ananus, établi en 4038.*

67. *Theophile fils de Ionathas, établi en 4040. Déposé en 4044.*

68. *Simon Cantharus, fils de Simon I. établi en 4044.*

69. *Matthias fils d'Ananus, en 4045.*

70. *Ælioneus, en 4047. Simon Catharus pour la 2. fois. 4048. déposé la même année.*

71. *Ioseph fils de Canée. 4048.*

72. *Ananias fils de Nebedée. 4050.*

73. *Ismaël fils de Phalcée. 4066.*

74. *Joseph surnomé Gabei. 4066.*

75. *Ananus fils d'Ananus. 4066.*

76. *Jesus fils d'Amnaus, 4067.*

77. *Iesus fils de Gamaliel. 4067.*

78. *Matthias, fils de Theophile. 4068.*

79. *Phannias fils de Samüel. 4073.*

Digitized by Google

Moyſe exerça la ſouveraine Sacrificature dans le déſert, en conſacrant Aaron, & ſes fils. *a* Mais le Sacerdoce de Moyſe finit en ſa perſonne, & ne paſſa point à ſes deſcendans.

Aaron eut deux fils, qui formérent deux branches, & qui poſſédérent la ſouveraine Sacrificature en divers tems. Eléazar, qui étoit l'aîné, ſuccéda à Aaron, *b* & le Sacerdoce demeura dans ſa famille, juſqu'au tems d'Héli, qui étoit de la famille d'Ithamar. *c*

On ne peut pas marquer exactement le nombre des années des premiers Pontifes. Ce n'eſt qu'au hazard que quelques-uns donnent vingt-trois, *d* ou vingt-cinq *e* ans de Pontificat à Phinées, ſucceſſeur d'Eléazar. La Chronique des Juifs ne reconnoît qu'Eléazar, & Phinées, entre Aaron, & Héli; & pour remplir ce long eſpace, les Rabbins ſont obligez de donner pluſieurs ſiécles de vie à Phinées. Il y en a même qui ſoutiennent qu'il étoit moins un homme, qu'un Ange incarné, & qu'il a paru, & diſparu pluſieurs fois dans le monde. C'eſt, dit-on, Phinées qui vint annoncer au grand-Prêtre Héli ſon ſucceſſeur, *f* que Dieu exerceroit contre ſa perſonne, & contre ſa famille une vengeance terrible. C'eſt lui qui parut de nouveau ſous Salomon, *g* ſous le nom de Phinées, fils d'Eléazar. C'eſt lui enfin qui doit venir avant le dernier jour ſous le nom, & la forme du Prophéte Elie. Toutes rêveries Rabbiniques. Quelques-uns ſe ſont imginez que le grand-Prêtre Phinées, & le grand-Prêtre Héli, ne ſont que la même perſonne. D'autres ont dit que Phinées ayant été conſulté ſur le vœu de Jephté, *h* & en ayant conſeillé l'exécution littérale, ſans vouloir en accorder la diſpenſe, fut dépoſé du

---

a *Levit.* VIII. 2.
b *Num.* XX. 28. 29.
c *Ita Joſeph. Antiq. lib. 5. cap. 15. & poſt eum Chronologi, & Interpp. paſſim.*
d *Theſaur. Tempor.*
e *Said. Batricid.*
f 1. *Reg.* II. 27. *Auth. tradit. Hebr.*
g 1. *Paralyp.* IX. 20.
h *Vide Selden. lib. de Succeſſ. in Pontific.*

Digitized by Google

du Sacerdoce, & Héli mis en sa place. Mais ces conjectures n'ont aucun fondement dans l'Ecriture. Ce que nous savons certainement, c'est qu'Eléazar mourut vers le même tems que Josué, *a* & que Phinées son fils, exerçoit la Charge de souverain Sacrificateur, au tems de la guerre des onze tribus contre Benjamin. *b* Depuis ce tems, il n'en est plus parlé dans l'Histoire sainte.

Il eut pour fils, & pour successeur *Abisua*, ou Abisué nommé *Abiézer* dans Joseph. *c* La Chronique d'Alexandrie met Abisué sous la Judicature d'*Aod*, Bocci sous Samgar, & *Uzi* sous Thola. Aprés Uzi, le Sacerdoce passa de la famille d'Eléazar à celle d'Ithamar, en la personne d'Héli, comme nous l'apprend Joseph. *d* Ce même Auteur, au Livre huitiéme de ses Antiquitez, Chap. 1. dit que depuis Phinées, sous lequel le Sacerdoce passa de la race d'Eléazar dans celle d'Ithamar, ou connoît un nombre de descendans du même Phinées, *e* lesquels furent privez du Sacerdoce; comme *Vocar*, ou *Boccias*, fils du grand-Prêtre Joseph, *Jonathan*, ou Joatham, fils de Vocar, *Maréoth*, ou Maraïoth, fils de Jonathan, *Asoph*, ou Arophæus, fils de Maréoth, & *Achitob*, fils d'Asoph. Achitob fut pere de Sadoc, qui commença à exercer le Sacerdoce sous David. Ainsi depuis Phinées jusqu'à Sadoc; nous n'avons aucun grand-Prêtre de la race d'Eléazar, qui ait exercé la souveraine Sacrificature.

Le Regîstres généalogiques des Paralipoménes *f* ne paroissent pas tout-à-fait exacts, puisque nous trouvons dans les autres Livres de l'Ecriture *g* quelques grands-Prêtres,

---

a *Josue* XXIV. *ult.*

b *Judic.* XX. 28.

c *Antiq. lib.* 5. *cap. ult.*

d *Ioseph. Antiq. lib.* 5. *cap. ult. ad fin.* Ἦρξε δὲ πρῶτος Ἡλὶ, ἐθάμαρ τῷ ἑτέρῳ τῶν Ἀαρῶνος υἱῶν οἰκίας, &c.

e *Joseph. lib.* 8. *cap.* 1. Οἱ δὲ ἐθαμάριοι ἀπὸ τῆς Φινεέσου γένους, παρ' ὃν μετὰ ταῦτα εἰς τὸν Ἰθαμάριον οἶκον ἡ ἀρχιερωσύνη μετῆλθε, Ἡλὶ πρῶτος ἐπιτροπεύσαντος, ἔνθα ἔστι.

f *Paral.* VI. 3. 4. 5. *& seq.*

g *Urias*, 4. *Reg.* XVI. 16.

Digitized by Google

que nous ne lisons pas dans ce Catalogue. Enfin cette généalogie est assez différente de celle que Joseph nous en donne.

Héli fut Prêtre, & Juge d'Israël pendant quarante ans. *a* Sur la fin de sa vie, Ophni, & Phinées, ses fils, se chargérent des principales fonctions du Sacerdoce. Mais ayant indignement prophané leur ministére, Dieu permit que l'Arche fut prise, qu'eux-mêmes furent mis à mort, & qu'Héli leur pere, se rompît le col, en tombant de sa chaise. *b* On n'est pas d'acord sur la personne de son successeur, Joseph, *c* suivi de plusieurs autres, veut qu'Achitob son troisiéme fils, lui ait succédé. D'autres lui donnent pour successeur *Achia*. Ce dernier est connu au commencement du regne de Saül; *d* & rien n'empêche qu'il n'ait suivi son pere Achitob, dans la Dignité du Sacerdoce.

Achimélech, second fils d'Achitob, posséda la Charge de souverain Sacrificateur aprés achia. Il fut mis à mort à Nobé, par l'ordre de Saül, avec tous les autres Prêtres qui s'y rencontrérent. *e* Abiathar son fils, se sauva de ce carnage, & vint trouver David dans le désert. Il est quelquefois nommé Achimélech, & Abimélech, *f* & l'on donne aussi quelquefois le nom d'Abiathar à son pere. *g*

Saül ayant fait mourir tous les Prêtres qui se trouvérent à Nobé, transféra la Dignité de grand-Prêtre de la famille d'Ithamar, dans celle d'Eléazar, & la donna à Sadoc; *h* soit en haine d'Achimélech, qui étoit de la famille d'Ithamar; soit qu'il ne se trouvât plus personne de cette famille dans le pays de son obéissance, qui pût gérer le sacerdoce. Quelques Hebreux mettent entre Abiathar, & Sadoc, *Joaida*; dont il est parlé dans les Paralipomé-

---

a 1. *Reg.* IV. 18.
b *ibid.* ℣. 18.
c *Joseph. Antiquit. ib.* 6. *cap.* 7. *Niceph. Georg. Monachus*, & *alii.*
d 1. *Reg.* XIV. 18.
e 1. *Reg.* XXII. 16. 17. & *seq.*
f 2. *Reg.* VIII. 17. & 1. *Paral.* XVIII. 16.
g *Marc.* II. 26.
h *Vide* 1. *Paral.* VI. 53.

Digitized by Google

nes : *a* mais nous croyons que Joïda étoit ſimplement Prince des Lévites, & Chef de ceux de ſa tribu ; Dignité qu'Eléazar avoit autrefois poſſédée ſous Aaron. *b*

Pluſieurs Anciens *c* ont voulu mettre Samuël au rang des grands-Prêtres : mais ce ſaint Prophéte & Juge d'Iſraël, n'étoit pas même de la race d'Aaron : il étoit ſimple Lévite.

David qui avoit des obligations particuliéres à Abiathar, & à Sadoc, qui étoient tous deux Prêtres, mais de familles differentes, fit une choſe, dont juſqu'alors on n'avoit point d'exemple dans Iſraël. Comme il avoit réüni dans ſa perſonne les deux partis de Juda & d'Iſraël, en devenant Roi de toute la nation des Hebreux ; il voulut auſſi conſerver le Sacerdoce dans les deux familles d'Eléazar, & d'Ithamar, en laiſſant la dignité du Sacerdoce à Abiathar, & à Sadoc. *d* Ces deux Pontifes exercérent dans le même-tems leurs fonctions ; Sadoc ſur l'Autel de Gabaon *e* & Abiathar à Jeruſalem, dans le Tabernacle dreſſé par David.

Mais ſur la fin du régne de David, Abiathar s'étant attaché à Adonias, & l'ayant ſacré Roi, *f* au préjudice de Salomon, à qui Dieu avoit deſtiné la Royauté ; il fut diſgracié, & Sadoc ſeul reconnu grand-Prêtre, ſous le regne de Salomon. *g* Ainſi furent accomplies deux Propheties : La premiére, qui avoit prédît à Heli, que ſa famille ſeroit dépoüillée de l'honneur de la ſouveraine Sacrificature : *n* La ſeconde faite à Phinées, de la perpétuité du Sacerdoce dans ſa famille, en récompenſe de ſon zéle, & de ſa fidelité. *i*

---

a 1. *Paral.* XII. 27. & XXVII. 5.
b *Num.* III. 32.
c *Auguſt. Ambroſ. Chryſoſt. Gregor. Magn. Sulpit. Sever. Bern. & alii.*
d 2. *Reg.* VIII. 17. & 1. *Paralipom.* XVIII. 16. *Ioſeph. Antiq. lib. 7. cap. 6.*
e 1. *Paralypom.* XVI. 39.
f 3. *Reg.* I. 7. 19.
g 3. *Reg.* II. 26. 27.
h 1. *Reg.* II. 30. 35. 36.
i *Num.* XXV. 13.

Digitized by Google

Depuis Sadoc, jusqu'à la Captivité de Babylonne, il y a une suite de grands-Prêtres, sortis de la même souche : mais l'ordre qu'ils doivent tenir entr'eux, & le tems auquel ils ont vêcu, ne sont pas bien fixez dans les Monumens qui nous restent. C'est ce qui nous a obligé d'en faire imprimer differente listes. Les Paralipomenes nous en ont conservé un Catalogue généalogique, & Esdras un autre ; mais qui ne s'acordent pas entr'eux. Et on ne peut pas s'assûrer s'il n'y a pas quelques erreurs dans les noms, & si les générations y sont toûjours immédiates, puisqu'on a dans l'Ecriture divers autres exemples de généalogies tronquées, & imparfaites. Joseph nous en a aussi donné une suite; *a* mais qui paroît défectueuse, puisque lui même remarque dans un autre endroit, *b* que depuis Aaron, premier grand-Prêtre, jusqu'a Phanias, qui fut établi par les Séditieux pendant le dernier siége de Jerusalem, il y a eu quatre-vingt-trois souverains Sacrificateurs. Il en conte treize depuis Aaron jusqu'au regne de Salomon ; dix-huit, depuis Salomon jusqu'à la destruction du Temple par Nabuchodonosor ; & quinze, depuis Josué ; fils de Josédech, qui fut grand-Prêtre apres le retour de la Captivité, jusqu'à Antiochus Epiphanes : Depuis Antiochus Epiphanes jusqu'à Hérodes le Grand, neuf ; & depuis Hérodes, jusqu'à la prise de la ville, vingt-huit. Mais dans le dénonbrement qu'il fait des Prêtres par leurs noms, depuis Aaron jusqu'à Sadoc, il n'en met qu'onze, y compris Sadoc, & depuis Salomon jusqu'à Josédech, il n'y en a que quinze, si on en ôte Sadoc, & Josedech. Ce dernier n'exerça jamais la souveraine Sacrificature à Jerusalem, ayant eté mené captif à Babylonne avant la mort de son pere, & étant mort lui-même avant la fin de la Captivité ; & Sadoc est déja compté dans le premier dénombrement.

---

a *Ioseph. Antiq. lib.* 5. *c.* 15.

b *Ioseph. Antiq. lib.* xx. *c.* 8. Ἐγένοντο ὧν πάντες τὸν ἀριθμὸν ἀπὸ Ἀαρῶνος τοῦ πρώτου γενομένου, μέχρι Φάνασου τοῦ κατὰ τὸν πόλεμον ὑπὸ τῶν πυσεατῶν ἀναδειχθέντος Ἀρχιερέως, τρεῖς καὶ ὀγδοήκοντα.

La Chronique des Hebreux, intitulée *Seder olam zuta*, a marqué les grands-Prêtres suivant les regnes des Princes, sous lesquels elle prétend qu'ils ont vêcu. Elle est plus fournie que les Catalogues des Paralipoménes, & d'Esdras; & l'on peut assez aisément ajuster le Catalogue de Joseph, avec celui de cette Chronique, en faisant dans Joseph quelques transpositions, & quelques changemens dans les noms. Le grand Prêtre, qui est appellé *Joram* dans cet Auteur, sera le même que *Jojarib* de Seder-olam; & Issus de Joseph, le même que *Joahaz* de la Chronique: en sorte qu'il y aura une simple transposition de deux noms dans l'Historien. *Axioram* de cet Auteur, ne ressemble ni à *Josaphat*, ni à *Ioïada* de la Chronique. Je soupçonne que c'est *Azaria* des Paralipoménes, ou même Josaphat, qui pouvoit avoir deux noms. *Sudéas* de Joseph, répond à *Ioïada* de Seder-olam: mais il y a encore une transposition dans l'Historien en cet endroit. Depuis *Phidêa* jusqu'à Josédech, il n'y a plus de difficultez, si l'on rétablit dans le Texte de Joseph le nom de *Sédéchias*, qui paroît y manquer. *Iulus* est le même que *Ioël*; *Odéa*, le même qu'Hosaïah; *Saldum*, le même que *Sellum*; *Elcias*, le même que *Helkiahu*; *Saréas*, le même qu'*Azarias*.

Al'égard de *Ioïada*, que nous avons dit être le même que *Sudéas* de Joseph, quoique son nom paroisse dans les Livres des Rois, & des Paralipoménes, *a* avec la qualité de Prêtre, cependant on ne le voit point dans la liste tirée des Paralipoménes, & d'Esdras; & l'Ecriture ne lui donne pas expressément la qualité de *grand-Prêtre*: mais toute la suite de l'Histoire de Joïada prouve assez qu'il en avoit, & l'autorité, & la dignité. Joseph *b* & le commun des Interprétes, le reconnoissent pour tel; & nous ne voyons rien qui doive empêcher de se rendre à leur sentiment. Il est vrai que l'Historien Juif, dans son Histoire, l'appel-

---

a 4. *Reg.* XII. 2. & 2. *Par.* XXIV. 2.

b *Joseph. Antiq. lib.* 9. *c.* 7. Ὁ Ἀρχιερεύς.

Digitized by Google

le *Ioados* ; ce qui eſt aſſez different de *Sudéas* : mais on ſait la licence des Ecrivains Grecs ; quand il s'agit d'exprimer les noms d'une autre Langue.

Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'on ne donne pas la même qualité de grand-Prêtre à Zacharie, fils de Joïada, qui fut tué dans le parvis du Temple. *a* Son nom ne ſe lit ni dans Joſeph, ni dans la Chronique des Juifs, ni dans la liſte des paralipoménes. Nous ne doutons pourtant pas, qu'on ne doive le reconnoître pour grand-Prêtre du Seigneur, & pour fils, & ſucceſſeur de Joïada; & c'eſt apparemment le même qu'Azaria, fils de Johanan des Paralipoménes.

On remarque auſſi une trés-grande diverſité entre les Catalogues tirez des Paralipomenes, & d'Eſdras, ſoit pour le nombre, ou l'ordre des grands-Prêtres. Les huit premiers, & les ſix derniers reuiennent aſſez : mais Eſdras met *Azaria* entre *Maraïoth*, & *Amarias* ; ce qui eſt contraire aux Paralipoménes, qui ne diſent rien de cet *Azaria*. Enſuite aprés Amarias, il ſaute à Achitob ſecond, pere de Sadoc ſecond, & paſſe ſept grands-Prêtres. Il continuë juſqu'à la fin, par *Sellum*, *Helcia*, nommé Hil dans les Paralipomenes, *Azaria*, *Saraïa*, *Eſdras*. Quand à ce dernier, encore que quelques uns lui ayent donné la qualité de grand-Prêtre, nous ne voyons pas qu'il en ait jamais exercé les fonctions. On doute même qu'il ait été fils immédiat du grand-Prêtre *Saraïas*, mis à mort par Nabuchodonoſor. Il y en a qui croyent qu'il étoit plûtôt ſon petit-fils, puiſqu'il vêcut encore aſſez long-tems avec Nehemie. Voici la genealogie d'Eſdras, ſuivant l'Auteur du quatriéme Livre, qui porte ſon nom : Aaron, Eléazer, Phinées, Abiſaï, Borith, Ozia, Arna, Marimoth, Aſiel, Ameria, Heli, phinées Achia, Achitob, Sadoc, Sadania, Helcia, Azareï, Saréï, Eſdras. Mais l'Auteur de ce quatriéme Livre, n'eſt point d'une autorité qui mérite beaucoup de créance.

Les Auteurs Hebreux ne conviennent ni avec Joſeph ni

a 2. *Paralyp.* XXIV. 21.

Digitized by Google

avec l'Ecriture, dans le nombre des grands-Prêtres. Il y a des Rabbins qui comptent quatre-vingt grands-Prêtres, qui ont exercé leur ministére dans le second Temple : *a* d'autres y en mettent quatre-vingt-un ; d'autres quatre-vingt-deux ; d'autres quatre-vingt-trois, ou quatre-vingt-quatre, ou même quatre-vingt-cinq. La Gémare de Babylone assûre, qu'il y en a qui comptent plus de trois cens grands-Prêtres, dans cet intervale qui s'écoula entre le retour de la Captivité, & la destruction du Temple par Titus. La Chronique des Juifs compte dix-huit souverains Sacrificateurs sous le Temple de Salomon, depuis Sadoc, jusqu'à Josué, fils de Josédech ; en quoi elle s'accorde avec Joseph. Les Paralipoménes *b* n'en reconnoissent que douze & les Talmudistes n'y en admettent que huit. *c* Le Rabbin Salomon y en reconnoît douze, selon les Imprimez : mais le Rabbin Azarias *d* soutient que cet endroit du Commentaire de Jarchi est corrompu, & que les Talmuds de Jérusalem, & de Babylone, & les autres anciens Livres des Hebreux, sont semblables à Joseph, qui y en reconnoît dix-huit. On connoît assez *Sadoc* sous le regne de Salomon. *Achimaas* son fils aîné, est souvent marqué dans l'Ecriture. *e Azarias*, fils d'Achimaas, n'est connu que par les Paralipoménes ; *f* à moins qu'on ne veüille que ce soit lui qui vivoit sous Josaphat, *g* & qui est nommé *Amarias* dans l'Ecriture, & Amasias dans Joseph. Johanan se lit dans l'endroit cité des Paralipoménes. Il y en a qui croyent que c'est le même que *Joïada* celebre sous le regne de *Joas*. L'ordre des tems n'a rien de contraire à cette hypothése.

a *Talmud. Jeros. tract. Ioma, cap.* 1. *in Gemar.*

b 1. *Paral.* VI.

c *Vide Salom. Iarchi in* 1. *Par.* VI. *Gemar. in Talmud. Tract. Ioma cap.* 1. *& in Vaiikra Rabba, & in Siphr. sect. Phineas.*

d *R. Azarias Meor Enaiim c.* 20.

e 2. *Reg.* XV. 27. *&* 36. XVII. 17. XVIII. 19. 1. *Par.* VI. 8.

f 1. *Par.* VI. 9. *Joseph. Antiq.* XI. 1.

g 2. *Paralipom.* XIX. 11.

Digitized by Google

Azarias, fils de Johanan, eſt déſigné dans l'Ecriture par un endroit qui lui fait beaucoup d'honneur, mais qui embaraſſe aſſez les Interprétes : *Ce fut lui*, dit le Texte ſacré, *a qui fit les fonctions de grand-Prêtre dans le Temple bâti par Salomon.* Ces paroles ſe peuvent rapporter ou à Ioanan, ou à Azarias ; mais bien plus naturellement à ce dernier. Il y en a *b* qui les entendent, comme ſi elles marquoient qu'Azarias a vêcu ſous Salomon ; ce qui eſt abſolument inſoutenable.

D'autres veulent qu'il ait vêcu juſques ſous Ozias, Roi de Juda, & que ce fut lui qui s'oppoſa courageuſement à ce Prince, en l'empêchant d'offrir l'encens dans le Temple. *c* Et ce dernier ſentiment eſt le plus ſuivi, & paroît le plus juſte. Cependant il n'eſt pas ſans difficulté, puiſqu'Ozias, Roi de Juda, ſous lequel on veut qu'Azarias ait ſignalé ſon zéle, ne fit cette entrepriſe d'offrir l'encens, qu'en 3221. & que Zacharie, fils de Joïada, que nous croyons être le même qu'Azarias, comme Joïada le même que Johanan, fut mis à mort en 3164.

Pour ſauver ces difficultez, on pourroit dire que l'Ecriture, a voulu faire l'éloge de Zacharie, nommé autrement Azarias, en diſant qu'il fit les fonctions de grand-Prêtre dans le Temple bâti par Salomon, & qu'Azarias, qui a vêcu ſous Ozias, eſt le même qu'Amerias de nôtre liſte. Cette opinion ſe ſoutiendroit mieux avec nôtre Chronologie. Achitob ſecond, & Sadoc ſecond ſe peuvent placer ſous le regne de *Ioathan*, depuis l'an 3221. juſqu'en 3264. ou 65. que nous trouvons Urias grand Prêtre ſous Achaz. *d* Son nom ne paroît pas dans nôtre Catalogue tiré des Paralipoménes, & d'Eſdras. Nous le plaçons avant *Sellum*. Sous Ezéchias, on trouve le gand-Prêtre Helcias, *e* & Manaſſé, Eliacim ſon fils. *f.* C'eſt ce Pontife Elia-

a 1. *Paralip. n.* VI. 10.
b *Vide ſi placet, Selden, de Succeſſion. in Pontif. Hebr. lib.* 1. *cap.* 5.
c 2. *Paralip.* XXVI. 17. 18.
d 4. *Reg.* XVI. 10.
e 4. *Reg.* XVIII. 18. 26. 37.
f *Iſai.* XXII. 20. 21.

Digitized by Google

cim, ou Joakim, qui étoit à Jérusalem, lorsqu'Holofernes vint assiéger Béthulie. *a* Nous croyons avec quelques habiles Interprétes, *b* qu'*Eliacim* est celui dont il est parlé dans Isaïe, *c* qui succéda *à Sobna dans la Charge de Tréſorier, & qui fut revêtu de la tunique, & ceint de la ceinture du Prince de la Maiſon de Dieu; qui fut comme le pere de Iéruſalem & de la maiſon de Iuda; qui porta la clef de la Maiſon de David ſur ſon épaule, & qui fut placé ſur un trône de gloire dans la maiſon de ſon pere.* Toutes ces expressions marquent évidement la Dignité du Souverain Sacerdoce *d*. Suivant cette opinion, il faut placer Eliacim aprés Helcias, où Eliacim, qui étoit grand-Prêtre du tems d'Ezéchias, & dire qu'Eliacim, qui vivoit du tems de Manassé, & de Judith, est le même qu'*Helcias*, qui a vêcu sous Josias, *e* & encore depuis. *f* La chose n'est pas difficile. Entre Manassé, & Josias, il n'y a qu'Amon, lequel ne regna que deux ans. Les noms de *Hil* ou *Helcias*, ont assez de rapport avec celui d'Eliacim. Les Hebreux aimoient à changer en diverses maniéres les noms propres, sur tout ceux où le nom de Dieu entroit.

On forme quelques difficultez contre cette opinion: on dit qu'elle contredit les Généalogies tirées des Paralipoménes, & de Baruch, où Helcias est constamment appellé fils de Sellum, & pere d'*Azarias*, *g* nommé Joachim dans Baruth & qu'elle semble détruire ce qu'on lit dans les Livres des Rois & des Paralipoménes, qu'Helcias étoit fils d'Azarias.

On peut répondre à tout cela, 1. Que de même qu'on a vû ci-devant le pere & le fils porter indifféremment l'un & l'autre, les noms d'Abiathar, & d'Abimélech, & Achimé-

a *Judith.* IV. 5.
b *Vide Serar. in Judith.* IV. *queſt.* 1. *Bellarm. de Verbo Dei, lib.* 1. *cap.* 12. *Tirin & Nicephor. Chronic.*
c *Iſai.* XXII. 20.
d *Ita Cyrill. Alex. in Iſai. Jeron. in Iſai.* XXII. 21. *Procop. & recentiores plerique.*
e 4. *Reg.* XXII. 4. & 2. *Par.* XXXIV. 9.
f *Baruch.* I. 7.
g 1. *Par.* VI. 13. *Baruch.* I. 7.
h 4. *Reg.* XXII. 4. 1. *Par.* VI. 13. & IX. 11.

Digitized by Google

lech ; ainſi en cet endroit les noms d'Eliacim & d'Helcias ſont confondus, & mis l'un pour l'autre 2. Que les noms de pere & de fils ſont mis ici, comme ſouvent ailleurs, pour les ayeuls, & les petits-fils. Suivant cette hypothéſe, on peut croire que Sellum fut pere d'Azarias, apellé autrement Helcias, qui parut ſous Ezéchias ; & que cet Azarias ou Helcias, eut pour fils un ſecond Helcias, autrement Eliacim, ou Joacxim, qui parut ſous Manaſſé, & enſuite ſous Joſias, lequel eut un fils nommé Azarias, ou Nérits pere de Saraïas, le dernier des grands-Prêtres d'avant la Captivité.

A l'égard des Catalogues rapportez dans Joſeph, & dans la Chronique des Juifs, nous n'entreprenons, pas de les juſtifier, ni de les concilier avec ce qui nous reſte d'anciens monumens ſur les Genealogies des Juifs. Joſeph avoit ſans doute de bons Régiſtres genealogiques, qui ne ſont pas venus juſqu'à nous ; mais il ne nous eſt pas permis de quitter ce que les Paralipoménes, & les Livres des Rois nous apprennent des anciens Pontifes, pour nous attacher à cet Hiſtorien, & cela d'autant plus que ſon texte paroît altéré en plus d'un endroit. Enfin, on doit reconnoître de bonne foi, qu'il eſt preſque impoſſible de tirer entierement de l'obſcurité ces choſes, qui ſont ſi anciennes, ſi embaraſſées, & ſi inconnuës.

Joſédech fils du grand-Prêtre Saraïas, ne revînt point de Babylonne ; il y étoit mort apparemment avant le regne de Cyrus ; mais Jeſus, ou Joſué ſon fils, profitant de la liberté que Cyrus avoit accordée à ſa nation, retourna en Judée, & y exerça la ſouveraine Sacrificature pendant pluſieurs années. Son nom ſe lit dans Eſdras, & dans Néhémie en plus d'un endroit ; on le voit auſſi dans Aggée, *a* & dans Zacharie. *b* Ses ſucceſſeurs furent, Joachim, Eliaſib, Joïada, Jonatham, Jeddoa, dénommez dans Eſdras. *c*

---

a *Agg.* I. 1. 12. & II. 3. 5. | 8. 9. & VI. 11.
b *Zach.* III. 1. 3. 6. | c 2. *Eſdr.* XII. 11.

Digitized by Google

Quelques-uns de ceux qui plaçent l'Hiſtoire de Iudith, apres la Captiuité de Babylonne, *a* ſoutiennent qu'Eliacim, ou Ioakim, qui étoit grand-Prêtre de la Nation lorſqu'Hlofernes vint aſſiéger Béthulie, eſt Ioachim fils de Ioſué, Eliaſib qui ſuccéda à Ioachim, étoit ſon frere, ſelon quelques-uns ; *b* il eſt quelquefois nommé Ioaſib, & Caſib ; il eut un fils nommé Ioanan ; *c* je ne ſçai ſi c'eſt le même que Ioïada qui lui ſuccéda. Ionathan ſucceſſeur de Ioïda eſt appellé Iean par Ioſeph *d* Euſébe, *e* & ſaint Ierôme. *f* Ioſeph raconte, que le grand-Prêtre Iean avoit un frere nommé Ieſus, auquel Vagoſe Gouverneur de Iudée, de la part d'Artaxercés Mnémon, avoit promis la ſouveraine Sacrificature. Ieſus, fier de ces promeſſes, entreprit de paroles ſon frere dans le Temple, & l'obligea par ſes outrages à le tuer dans ce ſaint lieu. Iean, ou Ionathan eut pour ſucceſſeur Ieddoa, ou Iaddus, célebre dans l'Hiſtoire des Iuifs, par l'honneur qu'il eut de recevoir Aléxandre le Grand à Ieruſalem. *g* Nous liſons cette hiſtoire fort circonſtanciée dans Ioſeph de qui nous ſerons obligez de prendre dans la ſuite, preſque tout ce que nous dirons des grands-Prêtres des Iuifs ; l'Ecriture ne nous en ayant point donné la ſuite au-delà de Ieddoa. Les Livres des Maccabées nous fourniſſent encore quelques lumiéres ſur les Pontifes de ce tems ; mais c'eſt aſſez peu de choſe. Les Rabbins ſouriennent, que ce que Ioſeph raconte de Iaddus, ſur la réception d'Aléxandre le grand dans Ieruſalem, arriva ſous le grand-Prêtre Simon le Iuſte, à qui ils donnent quelquefois le nom de Iaddus, ou Iddo ; mais nous ne feignons point de preférer l'autorité de Ioſeph à la leur

---

a *Vide Torniel. ad an. mundi 3572. Selden. de ſucceſſ. in Pontif. Natal. Alex. tom. 2. Hiſt. V. Teſt.*

b *Apud Liran. in 2. Eſdr.* III. 1.

c 1. *Eſdr.* x. 6. & *Joſeph. Antiquit. lib.* XI. *cap.* 5.

d *Joſeph. Antiq. lib.* IX. *c.* 7.

e *Euſeb. Chronic. & lib.* 18. *Demonſt.*

f *Jeronym. in Dan.* IX.

g *Joſeph. Antiq. lib.* XI. *c.* 8.

Digitized by Google

il a sur eux l'avantage de l'antiquité, il avoit des monumens qu'ils n'ont plus ; il est plus judicieux & meilleur Historien que tous les Rabbins ensemble.

Onias succéda à son pere Iaddus, *a* il eut deux fils, Simon, & Eléazar. A la mort d'Onias, Simon surnommé le Iuste, lui succéda, & laissa en mourant Onias II. qui n'étoit encore qu'un enfant. Son bas âge ne lui permettant pas d'exercer les fonctions du Sacerdoce, on en chargea Eléazar son oncle paternel, en attendant que le pupil fût plus âgé. C'est au tems de ce Souverain Pontife que, l'on rapporte *b* ordinairement la Version des Septante Interprétes, sous le regne de Ptolemée Philadelphe Roi d'Egypte. Hécatée, cité dans Ioseph, *c* dit qu'un grand-Prêtre des Iuifs nommé *Ezechias*, vint en Egypte, âgé de soixante-six ans, pour voir Ptolomée fils de Lagus, (pere de Ptolomée Philadelphe,) qui étoit devenu maître de la Syrie, aprés la victoire qu'il avoit remportée sur *Démétrius Poliorcétés*, prés de Gaza en Palestine. Nous ne connoissons aucun grand-Prêtre des Iuifs, du nom d'Ezéchias, depuis Iosué fils de Iosédech, jusqu'à Eléazar fils d'Onias, Ainsi il faut qu'Ezéchias ait eu encore un autre nom, sous lequel il soit connu dans l'Histoire des Iuifs, ou qu'Hécatée lui donne le nom de grand-Prêtre, parce qu'il étoit un des premiers Prêtres de Ierusalem. Mais quoiqu'il en soit, Eléazar aprés avoir possedé la souveraine Sacrificature pendant prés de trente ans, mourut, & eut pour successeur, non pas Onias II. son neveu, à qui cette dignité étoit duë; mais Manassé I. son grand oncle, frere de Iaddus, *d* qui ayant épousé une étrangére fille de Sannabalat, avoit été obligé, long-tems auparavant, de se retirer à Samarie auprés de son beau-pere. *e*

a *Joseph. Antiq. lib.* XI. *cap. ult. ad fin.*
b *Ioseph. Antiq. lib.* XII. *cap.* 2.
c *Lib.* I. *contra Appion. lib.* I. *pag.* 1048. Ἐζεχίας ὁ Ἀρχιερεὺς Ἰουδαίων
d *Joseph. Antiq. lib.* XII. *cap.* 3. *ad fin.*
e *Idem Lib.* XI. *cap.* 8.

Digitized by Google

Onias II. ſuccéda enfin à Manaſſé I. C'étoit un homme d'un petit eſprit, peu ſenſible à l'honneur, & d'une extrême avarice. Ioſeph en parle avec aſſez de mépris; ſur tout il releve ſa meſquinerie, qu'il fallit de perdre la Iudée. *a* Il y en a pourtant qui veulent que ce ſoit cet Onias, dont Ieſus fils de Sirach, fait l'éloge, dans l'Eccleſiaſtique, où il l'appelle Simon. *b* On veut auſſi que ce ſoit à lui que les Lacedémoniens écrivirent la Lettre rapportée dans Ioſeph. *c* Mais cet Hiſtorien croit avec bien plus de raiſon, que c'eſt Onias III. petit fils de celui-là, à qui Aréus Roi de Lacédémonne écrivit, & dont l'Ecriture fait l'éloge en plus d'un endroit. *d*

Simon II. ſuccéda à Onias II. *e* Il en eſt parlé au troiſiéme Livre de Maccabées. *f* Il eut pour fils & ſucceſſeur Onias III. dont on vient de parler, & dont le mérite & la ſageſſe firent l'admiration même de ſes ennemis. *g* L'hiſtoire de ſa ſucceſſion eſt fort embaraſſée. Ioſeph la raconte d'une maniére, & l'Auteur du ſecond Livre des Maccabées, d'une autre maniére toute différente. L'Hiſtorien Iuif aſſure qu'aprés la mort d'Onias III. Iaſon ſon frere ſe mit en poſſeſſion de la ſouveraine Sacrificature, à l'excluſion d'Onias IV. fils d'Onias III. & légitime héritier du Sacerdoce. Iaſon obtint la confirmation de cette dignité, du Roi Antiochus Epiphanes, pour une grande ſomme d'argent qu'il en offrit. Mais Antiochus enſuite ayant conçû du mécontentement contre Iaſon, le dépoſſéda, & établit grand-Prêtre en ſa place Onias ſon frere, qui acheta mieux la ſouveraine Sacrificature, & prit le nom de Ménélaus. Ainſi les trois freres Onias III. Jaſon, & Ménélaus, poſſéderent l'un aprés l'autre, par un bonheur aſſez

---

a *Idem Lib.* XI. *cap.* 4.
b *Eccli. cap.* 1.
c *Joſeph. Antiq. lib.* XII. *c.* 5.
d *Eccli.* 1. *&* 2. *Mace.* 1. 1. *&* XV. 12.
e *Joſeph. Antiq. lib.* 12. *cap. ad fin.*
f 3. *Maccab.* II. 1.
g 2. *Maccab.* IV. 37.

Digitized by Google

rare cette souveraine Dignité, pendant qu'Onias IV. qui en étoit le légitime héritier, en fut privé, & fut obligé de se retirer en Egypte, où il bâtit le fameux Temple d'Onion.

L'Auteur du second Livre des Maccabées dit la chose tout autrement. [a] Il assure que Jason, ennuyé de voir la dignité du Sacerdoce si long-tems entre les mains de son frere Onias III. prit la résolution de l'en dépoüiller, & se mit à travailler à se la faire donner par Antiochus Epiphanes. Il en offrit une grande somme d'argent, & l'obtint. Ensuite ayant envoyé à Antioche Ménélaus, homme de la tribu de Benjamin, & frere de Simon Préfet du Temple; ce Ménélaus sçût si bien faire sa cour, qu'ayant présenté une plus grande somme d'argent pour acheter le Pontificat, Epiphanes le lui conféra, & en dépoüilla Jason. Mais comme Ménélaus ne se mettoit pas beaucoup en peine de payer la somme promise, il fut appellé à Antioche, pour y rendre compte de sa conduite: il laissa à Iérusalem Lysimaque son frere, en qualité de Vicegérant en sa place, Lysimaque abusa de son autorité, en tirant du trésor du Temple, divers vases précieux qu'il envoyoit à Ménélaus. Le peuple irrité prit les armes, & Lysimaque fut mis à mort prés du trésor du Temple. Ménélaus vendit une partie de ces vases, & s'en servit pour faire de l'argent, & pour gagner les Grands de la Cour.

Cependant Onias III. qui avoit été dépoüillé du Sacerdoce quelques années auparavant, se trouvant alors à Antioche, accusa fortement Ménélaus, comme auteur des sacriléges commis par Lysimaque dans le Temple de Iérusalem. Onias s'étoit retiré, pour plus grande sureté, dans l'azyle de Daphné, prés de la ville, craignant les entrepriſes de Ménélaus; mais celui-ci ayant gagné Andronique, Onias fut tiré frauduleusement de l'azile, & massacré par l'ordre d'Andronique. Antiochus Epiphanes, qui étoit alors absent d'Antioche, & qui connoissoit le mérite d'Onias, ne

---

a 2. *Maccab.* 1. 23. 24. *& seq.*

pût

pût retenir ses larmes à son retour, lorsqu'on lui raconta la mort de ce vénérable Vieillard; il fit punir sévérement Andronique, & Ménélaus n'échappa que par la protection de Ptolomée fils de Doriménes.

Ménélaus joüit du Pontificat tout le reste du regne d'Epiphanes, & pendant les premieres années de son successeur Eupator; mais il n'en fit pas long-tems les fonctions; parce que sous Epiphanes, le Temple fut profané, & demeura trois ans sans sacrifices; & qu'ensuite Judas l'ayant purifié, Ménélaus n'osa se trouver dans ce saint lieu, parmi les Prêtres, qui le regardoient comme un intrus, & un sacrilégue.

Antiochus Eupator, la seconde année de son regne, ayant conclu la paix avec les Juifs, fut sollicité par Lysias, de faire mourir Ménélaus, qu'il disoit être la véritable cause de tous les troubles de la Judée. On le précipita dans une tour pleine de cendres, & le Roi donna la souveraine Sacrificature à Alcime, qui étoit bien de race Sacerdotale, mais non pas d'une famille du premier rang, ni dont les ancêtres eussent possédé cette souveraine Dignité. *a*

Alcime ne cessa de solliciter Démétrius successeur d'Eupator, pour obtenir de lui du secours, afin de se mettre en possesion de sa charge. Il fut envoyé en Judée avec Bacchides, puis avec Nicanor, toûjours soutenu de beaucoup de troupes; mais Judas dissipa par sa valeur tous leurs efforts, & les défit dans plus d'une rencontre. Alcime commença enfin à exercer les fonctions de sa Dignité aprés la mort de Judas, arrivée dans la funeste bataille contre Baccihides; mais comme Alcime entreprit d'abatre le mur du parvis intérieur, bâti par les Prophêtes, Dieu le frappa de paralysie dont il mourut, *b* aprés trois ou quatre ans de Pontificat. *c*

---

a *Joseph. Antiq. lib.* XX. *c.* 8. Τὸν παῖδα τῆς διαδοχῆς ἀπελάτωσιν καθιστάσιν Ἰακίμου Ἀρχιερέα. Γένους μὲν τοῦ Ἀαρῶνος, οὐκ ὄντα δὲ τῆς οἰκίας ταύτης.

Vide & 1. *Macc.* VII. 14.

b *Ann. mundi* 3844.

c Joseph liv. XX. ch. penult. lui dóne 3. ans. Et au liv. XII. ch. 17. il lui en donne 4.

Voilà ce que nous apprenons des Livres des Maccabées, plus croyables que l'Historien Juif.

Jonathas succéda à Alcime, mais non pas immédiatement aprés sa mort. Joseph assure qu'il se passa sept ans, avant qu'on choisit un nouveau Pontife, *a* à cause des troubles où se trouva alors la Judée. Mais avant que de continuer le récit de ce qui regarde Jonathas, il est bon d'expliquer ici quelques difficultez, touchant le Pontificat de Judas Maccabée. Joseph assure, *b* qu'aprés la mort d'Alcime, le peuple déféra la souveraine Sacrificature à Judas, & qu'il posséda cette dignité pendant trois ans ; *c* mais c'est une erreur visible, puisque Judas étoit mort avant Alcime, comme il paroît par le premier Livre des Maccabées. *d* Si Iudas posséda cette Dignité, comme nous n'en doutons pas, ce ne peut-être que depuis Ménélaus : Et en effet, l'Ecriture insinuë que Judas étoit alors reconnu pour grand-Prêtre, puisqu'Alcime se plaint à Démétrius, que Nicanor avoit reçû Judas en cette qualité. *e*

Quelques anciens, *f* & plusieurs nouveaux Interprétes ont avancé que Matthathias, pere des Maccabées, avoit aussi lui-même été grand-Prêtre : mais cette opinion est abandonnée par les plus Sçavans ; *g* Ni l'Ecriture, ni Joseph ne disent rien qui la favorise.

---

a *Idem Lib.* XX. *cap.* 8. Ὁ δὲ Ἀλκιμος ἐπὶ τρία ἔτη τὴν Ἀρχιερωσύνην πεπαχὼς ἐπολέμησε. Διαδέξασθαι δὲ τοὺς αὐτοῦ, ἀλλὰ, &c.

b *Idem Lib.* XII. *cap.* 17. Τελευτήσαντος δὲ τοῦτου (Ἀλκιμου) τὴν Ἀρχιερωσύνην ὁ λαὸς τῷ Ἰούδᾳ δίδωσι.

c *Idem cap.* 18. Τὴν Ἀρχιερωσύνην ἐπὶ τρίτον πεπαχώς, ἀπέθανεν.

d 1. *Macc.* IX. 54. 55. 56.

e 2. *Maccab.* XIV. 26. Τὸν δὲ ἐπὶ τοῦλον τῆς Βασιλείας Ἰούδαν ἀρχιερέα μεγαλοδόξου ἀνδρὸς ἰουδαίων γεγονότα.

f *Euseb. Fragm. Georg. Syncell. Gemar. Babyl. ad tit. Megill. cap.* 1.

g *Vide si placet, Joseph. Scalig. lib.* 5. *de Emend. temp. lib.* 10. *cap.* 52. *Selden. de Success. in Pontif.*

On croit avec beaucoup de fondement, que les Prêtres Asmonéens étoient de la race de Phinées. Matthathias disoit à ses fils : *a Notre Pere Phinées, transporté d'un saint zele, reçût la promesse d'un Sacerdoce éternel.* D'ailleurs on lit expressément *b* qu'ils étoient descendus de Ioïarib. Or Ioïarib étoit selon toutes les aparances, de la race de Phinées. *c*

Pour revenir à Ionathas. Il se revêtit des ornemens sacrez du grand-Prêtre, sept ans aprés la mort d'Alcime, *d* la cent soixantiéme année des Séleucides, du monde 3852. Il réünit en sa personne la qualité de Prince de sa Nation, & de grand-Prêtre, & gouverna en cette double qualité pendant neuf ans *e* Il eut pour successeur son frere Simon, qui gouverna huit ans, & environ trois mois. *f* Iean, surnommé Hircan, son fils, lui succéda. Il fut Prince, & grand-Prêtre des Iuifs pendant vingt-neuf ans. *g*

Iean Hircan laissa cinq fils en mourant. L'aîné, nommé aristobule, prit le diadême, & le titre de Roi, & ne regna qu'un an ; Il fit mettre en prison trois de ses freres, & sa mere, & partagea toute son autorité *h* avec Antigone, le seul de ses freres, pour qui il eût de l'affection ; mais il le fit ensuite assassiner, trompé par les calomnies de ses ennemis. Etant mort lui-même peu de tems aprés, Alexandre Jannée son frere, lui succéda. Il fit mourir l'un de ses freres, qui avoit voulu lui dresser des embûches, & combla de biens le dernier de ses freres, nommé Absalom, qui se contenta d'une vie privée. *i*

---

a 1. *Maccab.* II. 54.
b 1. *Maccab.* II. 1.
c 1. *Paralypom.* XXIV. 7.
d 1. *Maccab.* X. 21.
e *Usser. ad an. mund.* 3860.
f *Idem ad an. mund.* 3869.
g *Idem ad an.* 3898. Il montre que Joseph lui donne tantôt 33. & tantôt 31. an de vie. Eusebe & S. Jerôme n'ont lû que 29. ans. *Euseb. Demonstr. lib.* 8. *c.* 2. *Jeron. ad Daniel.* IX.
h *Joseph. lib.* 1. *de bello c.* 3. *& Antiq. lib.* 13. *cap.* 19.
i *Idem Antiquit. lib.* XIII. *cap.* 20. *&* XIV. *cap.* 8.

Digitized by Google

Aléxandre Jannée gouverna vingt-ſept ans, & laiſſa à Salomé, ou Aléxandra ſon épouſe, la Regence du Royaume & le pouvoir de donner la ſouveraine Sacrificature, auquel elle voudroit des deux fils qu'il avoit. Elle en revêtit Hircan, *a* homme d'un naturel indolent, & pareſſeux, Celui-ci exerça la Charge de grand-Prêtre pendant-neuf ans, ſans ſe mêler du Gouvernement, dont Aléxandra s'étoit emparée. Aprés la mort de ſa mere, Hircan prit le titre de Roi, & voulut regner : *b* mais Ariſtobule ſon frere, homme d'un caractére d'eſprit tout différent du ſien, le députa au bout de trois mois. Cette diviſion des deux fréres cauſa de grands maux à leurs pays. Elle donna occaſion aux Romains d'y entrer. *c* Ariſtobule fut pris par Pompée, & conduit à Rome, & Hircan rétabli dans la Royauté, mais avec défenſe d'uſer du diadême, & confiermé dans la Charge de ſouverain Sacrificateur.

Antigone, fils d'Ariſtobule, fit la guerre à ſon oncle Hircan, avec le ſecours des Parthes, qui lui prêterent des troupes. Hircan fut pris, & on lui coupa les oreilles, pour le rendre par-là incapable d'exercer les fonctions de la ſouveraine Sacrificature. *d* Antigone ſe rendit maître de la Judée ; mais deux ans, & quelques mois aprés, il fut décapité par l'ordre de Marc-Antoine, à Antioche. *e* Hircan ayant été conduit à Babylonne, y fut fort bien traité par Phraortés, Roi des Parthes. Les Juifs, qui demeuroient dans ce pays-là en grand nombre, lui rendirent leurs reſpects, & leurs ſervices, comme à leur Roi, & à leur Pontife. *f*

---

a *Idem Antiq. lib.* XIII. *c.* 23. & XX. *c.* 8. & *lib. de bello c.* 4.

b *Idem Antiq. lib.* XIV. *c.* 1. & *de bello lib.* 1. *cap.* 4.

c *Tacit. lib.* 5. *Hiſt. cap.* 9. *Flor.* 1. *Hiſt. lib.* 3. *cap.* 5. *Diodor. lib.* 37. *Joſeph. de bello lib.* 1. *c.* 4. & *Antiq. lib.* XX. *cap.* 8.

d *Joſeph. Antiq. lib.* XIV. 24. 25. & *de bello lib.* 1. *c.* 11. *in Græco.*

e *Joſeph. Antiq. lib.* XIV. *cap. ult.* XV. 1. XX. 8. *de bello lib.* 1. *cap.* 13.

f *Joſeph. Antiq. lib.* XV. *c.* 2. 3.

Digitized by Google

Il revint ensuite à Jerusalem, & y fut reçû avec honneur par Herodes fils d'Antipater : mais il ne rentra ni dans la Royauté, ni dans l'exercice du Sacerdoce ; & quelques tems aprés, *a* Herodes le fit mourir, aprés l'avoir convaincu d'avoir eu commerce avec ses ennemis, & de s'être voulu retirer auprés du Roi d'Arabie, avec sa famille, & ceux de son parti. *b* Il avoit été Pontife trente-deux ans : mais il n'avoit pas toûjours éxercé sa Charge ; il y eut de grands intervales d'absence.

Hircan avoit eu une fille, nommée Aléxandra, qui épousa Aléxandre, fils d'Aristobule, & frere d'Antigone. Aléxandre eut d'Aléxandra un fils, nommé Aristobule, & une fille appellée Mariamné. Mariamné devint femme du grand Herodes. *c* Celui-ci craignant la trop grande autorité des grands-Prêtres, & voulant l'abaisser, en l'ôtant de la famille des Asmonéens, la rendit élective à son choix ; d'héreditaire qu'elle avoit eté jusqu'alors, & fit venir de Babylonne un nommé *Hananel*, *d* pour lui donner le Sacerdoce. Cet homme étoit à la verité d'une race Sacerdotale, mais beaucoup au dessous des familles, qui par le passé, avoient possedé cette souveraine Dignité. Herodes frustra ainsi Aristobule son beau-frere, frere de Mariamné son épouse, à qui cette Dignité étoit dûë par le droit de sa naissance : mais enfin, préssé par les priéres d'Aléxandra sa belle-mere, & par les instances de Mariamné, il rendit le Sacerdoce à Aristobule. *e* Ce jeune Prince n'en joüit pas long-tems. *f* Il étoit trop aimé du peuple, & trop bienfait pour ne pas donner de la jalousie à Hérodes. Celui-ci le fit noyer à Jéricho, comme il se divertissoit à nager, &

---

a An du Monde 3974.

b *Joseph. Antiq. lib.* XV. *c.* 9.

c *Joseph. Antiq. lib.* XIV. *c.* 27.

d *Idem Antiq. lib.* XV. *c.* 2.

Μεταπεμψάμενος ἐκ τῆς Βαβυλῶνος ἱερέα, τῶν ἀπηρτέρων ἀνανηλον ὀνόματι, τούτῳ τὴν Ἀχιεροσυνην δίδωσι.

e *Joseph. Antiq. lib.* XV. *c.* 2. 2.

f Il n'étoit âgé que de dix-huit ans, & n'avoit pas eu le Pontificat plus d'un an.

rendit le Sacerdoce à *Hananel*. *a* Ainſi finit la ſuite des Pontifes Aſmonéens.

Depuis ce tems, on ne vit plus dans la Sacrificature que des Pontifes créez contre les Loix, pour un tems ſeulement, & dépoſez au gré des Princes & des Gouverneurs de la Province, ſans aucun égard à la ſucceſſion des familles, ni au merite des perſonnes. On ne ſe mettoit en peine que de ſçavoir s'ils étoient de la race d'Aaron. Nous paſſerons vîte ſur tous ces grands-Prêtres, parce que leur regne a été court, leur autorité bornée, & leur Hiſtoire peu remarquable par des évenemens célébres, & intéreſſans.

Hananel céda bien tôt la place à Jéſus, fils de Phabi, *b* homme peu connu auquel fut ſubſtitué Simon, fils de Boëthus d'Alexandrie, qu'Hérodes éleva à cette Dignité, pour pouvoir avec plus de bienſéance épouſer ſa fille, nommée Mariamné. *c*

Simon étant ſoupçonné par Herodes d'avoir trempé dans la conſpiration de Phéroras, & d'Antipater contre lui, fut dépoüillé du Sacerdoce, & Matthias, fils de Théophile, fut mis en ſa place. *d* Ce grand-Prêtre ſe joignit à ceux qui voulurent arracher l'Aigle d'or, qu'Herodes avoit fait mettre ſur une des portes du Temple; ce qui lui attira la diſgrace du Roi, qui le dépoſſeda de la Sacrificature. *e* La nuit qui préceda le jour de l'Expiation ſollemnelle, dans laquelle le grand-Prêtre eſt obligé d'entrer dans le Sanctuaire, il arriva à Mathias, pendant la nuit, en dormant, une ſoüillure, qui le mit hors d'état de faire ſes fonctions. On créa Sacrificateur, pour cette ſeule circonſtance, Joſeph, fils d'Ellem, qui n'en exerça les actes que ce jour-là. *f*

Joazar fut ſubſtitué à Matthias. Il étoit frere de Mariamné, fille de Simon épouſe d'Herodes. *g* Ce fut ſous le

---

a *Joſeph. Antiq. lib.* 15. *c.* 3.
b *Antiq. lib.* XV. *c.* 12. *Grac.*
c *Joſeph. ibid.*
d *Antiq. lib.* XVII. *cap.* 8.
e *Ibid. cap.* 8.
f *Joſeph. ibid. Gemar. Jeruſ. tit. Iome. cap.* 1.
g *Antiq. lib.* XVII. *cap.* 8.

Digitized by Google

Pontificat *a* de Joazar, ou Azar, que nâquit Jesus-Christ, Sauveur du monde.

Eléazar, frere de Joazar, fut mis en sa place par Archélaüs Tétrarque de Judée. *b* Ce Prince prit pour prétexte de le déposer, qu'il étoit entré dans le parti des Séditieux qui s'étoient soulevez contre lui. Eléazar ne joüit que peu de tems de sa Dignité. Archelaüs lui donna pour successeur Jésus, fils de Sia. *c* Quelques tems aprés, Joazar, qui avoit eté Pontife aprés Matthias, s'étant declaré pour les Romains, fut de nouveau élevé à la souveraine Sacrificature : mais Cyrenius étant venu en Judée, obligea une seconde fois Ioazar à quitter le Sacerdoce, & mit en sa place Ananus. *d*

Ananus est nommé Anne dans l'Evangile. *e* Il joüit du Pontificat assez long-tems, en comparaison de la plûpart de ses predécesseurs, & de ses successeurs ; car il eut cette Dignité pendant onze ans, & aprés sa déposition même, il en conserva le titre, & eut encore beaucoup de part aux affaires, comme on le voit par l'Evangile, *f* qui le nomme Pontife avec Caïphe, lorsque S. Jean-Baptiste entra dans le ministére, quoi qu'alors Anne ne fût sûrement pas grand-Prêtre, en acte, & en juridiction. Joseph remarque *g* qu'Ananus a été régardé comme un des plus heureux hommes de sa Nation, ayant eu cinq fils grands-Prêtres, & ayant lui-même possedé cette Dignité pendant long-tems ; ce qui n'étoit encore arrivé à aucun autre Pontife.

Ismaël . fils de Phabi, *h* fut mis en la place d'Ananus ; &

---

a *Usser. ad an. Mund.* 4000.

b *Joseph. Antiq. lib.* XVII. *cap.* 15. *aut* 19. *Latinè.*

c *Joseph. ibid.*

d *Joseph. Antiq. lib.* XVIII. *cap.* 1. 3.

e *Luc.* III. 2. *& Johan.* XVIII. 13. 14.

f *Luc.* III. 2. Voyez Basnage, Hist. des Juifs, liv. 1. ch. 5. art. 4. & 5.

g *Ioseph. Antiquit. lib.* XX. *cap.* 8. *in Græc.* Τῶν δὲ φῶσι τὸν μετρίως Ἄνανον δικαίοτατον γεγενῆσθαι· πενταῖς γὰρ ἔχει παισὶ, καὶ τέτους πάντας ὁρᾶν Ἀρχιερατεύοντα τῷ θεῷ.

h *Ioseph. Antiq. lib.* XVIII. *cap.* 3.

Digitized by Google

peu de tems aprés, *Eléazar*, fils d'Ananus, lui fut substitué. Simon, fils de Camith, succéda ensuite à Eléazar. Valérius Gratus fit tous ces changemens. Il n'y avoit pas plus d'un an que Simon exerçoit cette Charge, lorsque ce même Gratus lui donna pour successeur *Ioseph Caïphe*, *d* assez connu dans nos Evangiles. *e* Ce fut sous son Pontificat que Jesus-Christ, souffrit la mort. On lui donne huit ans de Pontificat. Il fut déposé par Vitellius, Gouverneur de Judée, *f* & Jonathas, fils du grand-Prêtre Ananus lui fut substitué; Celui-ci fut ensuite obligé de céder sa place à Théophile son frere, *g* à qui Vitellius accorda le Pontificat, en passant par Iérusalem, pour aller faire la guerre en Arabie.

Simon fils de Simon Boëthus, dont on a déja parlé, & surnommé Cantharas, fut établi Pontife pour la seconde fois, sous l'Empire de Claude, par Hérodes Agrippa. *h* Il eut pour successeur Matthias, fils du Pontife Ananus. Hérodes Agrippa avoit eu dessein de rétablir Ionathas, fils d'Ananus, dont on a fait mention auparavant: mais Ionathas l'ayant remercié, & ayant suggéré Matthias son frere, comme plus digne de cet honneur; il fut nommé souverain Sacrificateur par Agrippa. *i*

Alionæus, ou Elionéos, fils de Cithéus, fut subrogé à Matthias. *g* Hérodes, Roi de Chalcide, frere d'Agrippa, obtient en ce tems-là de l'Empereur Claude, de nommer les grands-Prêtres; privilége, qui passa de lui à ses successeurs. *h* Il le mit en exécution pour la premiére fois, en déposant Alionæus, & mettant en sa place Ioseph, fils de Camus, ou de Canéi, ou de Camithe. Ananie, fils de Zébédée, fut substitué à Ioseph par le même Prince. *i*

---

a *Item. Ibidem.*
b *Luc.* III. 2.
c *Ioseph. Antiq. lib.* XVIII. *c.* 6.
d *Ibid. cap.* 7.
e *Ioseph. Antiq. lib.* XIX. *cap.* 5.
f *Ioseph. Ibid. cap.* 6.
g *Ioseph. Antiq. lib.* XX. *c. ult.* Κυιναῖον τὸν τῦ κάδιος κανδα.
Ruf. Cantharæ fil.
h *Ioseph. Antiq. lib.* XX. *cap.* 1. Ἰωσὴφ τὸν Κα.ῦ.
Ruf. Cami filius.
i *Idem. Ibidem. c.* 3.

Digitized by Google

Ismaël, fils de Phabée, se mit en possession du Pontificat, qu'on avoit ôté à Ananie. Les Pontifes dépossez s'unirent à lui, & prétendirent être les maîtres des décimes, & des oblations, qui étoient destinées à la nourriture des simples Prêtres. Ceux-ci, appuyez des principaux du peuple, se soulevérent contre leurs Chefs; & on vit entr'eux jusques dans Iérusalem, & jusques dans le Temple, une espece de guerre. Des ménaces, & des injures, on en vint quelquefois aux coups. Ismaël fit un voyage à Rome contre Agrippa second, qui prétendoit faire abattre une muraille du Temple, qui fermoit la vûë de son Palais. Le Pontife obtint ce qu'il demandoit, par le crédit de Poppée, qui favorisoit les Iuifs: mais il fut arrêté à Rome; & Agrippa se vengea, en lui ôtant la souveraine Sacrificature. il donna à Ioseph, fils de Simon, *a* surnommé Cabéi, ou Gaddis, qui ne garda pas long-tems cette Charge.

Ananus, successeur de Simon, *b* de la Secte des Saducéens, homme, cruel & inhumain, crut gagner l'affection du peuple, par le meurtre de S. Jacques, connu dans l'Eglise sous le nom de Jacques, frere du Seigneur: mais cette action lui attira la haine publique, & il fut dépossé aprés trois mois de Pontificat.

Agrippa mit en sa place *Iésus*; *fils de Damnæus*: *c* mais ayant voulu quelques mois aprés, lui substituer Jésus, fils de Gamaliel, les deux concurrens, appuyez chacun de leur parti, prirent les armes, & se disputérent le Pontificat l'épée à la main. Pour arrêter cette sanglante dispute, on dépossa les deux prétendans, & on mit en leur place Matthias, fils de Théophile, *d* sous lequel éclata la derniére guerre des Juifs. *e* ...

Les Zélez, ou Séditieux, qui occupoient le Temple, eu-

---

a *Joseph. Antiq. lib.* XX. *c.* 15. *Latin.* 7. *Græc.*

b *Ibid. cap.* 8.

c *Joseph. ibid. & Euseb. Hist. Eccle. lib.* 2. *cap.* 22.

d *Idem, de Bello, lib.* 6. *cap.* 15.

e *Antiquit. lib.* XX. *cap.* 8.

Digitized by Google

rent l'insolence de s'attribuer même le droit d'établir les grands-Prêtres, Ils élûrent au sort un nommé Phannias, ou Phanas. *a* Ce fut sous son prétendu Pontificat *b* que la ville fut prise, & le Temple brûlé, & renversé. Joseph remarque que le prétexte dont ils se servoient, pour colorer leur conduite si irréguliére, étoit qu'autrefois le Sacerdoce avoit été donné par le sort. Il est vrai qu'autrefois on avoit réglé par le sort, l'ordre, & la disposition des familles Sacerdotales, qui devoient servir au Temple, chacune en leur rang; *c* mais cela est bien différent de la souveraine Sacrificature. Le même Auteur semble dire qu'ils établirent plusieurs Pontifes, *d* semblables à Phannias ignorans, grossiers, d'une race obscure, & indignes du Sacerdoce, mais il n'en nomme point d'autres que celui-là; & nous n'en connoissons aucun de leur création, excepté Phannias.

Ainsi finit le Sacerdoce figuratif des Juifs, qui, malgré ses révolutions, & ses dérangemens, n'étoit jamais sorti de la race d'Aaron. Sa décadence commença principalement sous Hérodes le Grand, à l'installation d'Ananel. Sa chûte entiére arriva sous l'empire de Vespasien Il fut comme enséveli sous les ruines du Temple de Jérusalem, & fit place au Sacerdoce de JESUS-CHRIST, qui est le Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech.

---

a *Idem, de bello lib. 4. cap. 5.*

b *Idem. ibid.* Ἐπειδὴ καὶ πάλαι κληρωτὴν ἔφασαν εἶναι τὴν Ἀχαιρεσύνην.

c 1. *Paralyp.* XXIV. 7.

d *Joseph. lib. 4. de bello c. 5.* Ἄκυρα γοῦν τὰ γένη ποιήσαντες ἐξ ὧν κατὰ Διαδοχὰς ἐν Ἀρχιερεῖς ἀπεδείκνυντο καθέστασαν ἀγενεῖς καὶ ἀσήμους.



GENEALOGIE DES SOUVERAINS PONTIFES
Qui ont gouverné depuis la Captivité de Babylone, jusqu'à Antiochus Epiphanes, & les Maccabées.

JOSUÉ. JOACHIM. ELIASIB. JOIADA. JONATHAN ou JEAN.

JADDUS. MANNASSÉ.

ONIAS I. MANASSÉ II.

SIMON I. ÉLÉAZAR.

TOBIE mari de la fille de Simon I. ONIAS II.

JOSEPH HIRCAN. SIMON II.

HIRCAN. ONIAS III. JASON, MENELAUS, LISIMAQUE

ALCIME *de la Race Sacerdotale.*

GENEALOGIE DES ASSAMONÉENS.
MATTHATHIAS.

JUDAS MACCABÉE. ÉLEAZAR. JONATHAN. JEAN. SIMON. JEAN HIRCAN.

JUDAS ARISTOBULE. ALEXANDRE JANNÉE.

HIRCAN II. ARISTOBULE II.

ALEXANDRA. ALEXANDRE II. ANTIGONE.

MARIAMNÉ. ARISTOBULE le Jeune.

Digitized by Google

DISCOURS

SUR LE LIVRE D'ESTHER.

ASSUERUS, autrement Darius, fils d'Hystapes, Roi de Perse, fit un grand festin à tous les Grands de son Royaume qui dura cent quatre vingt jours. Il donna encore à manger à tout le peuple de Suses, Capitale de ses Etats, pendant une semaine entiére. Le septieme jour de la fête, comme il étoit échauffé par le vin, il fit appeller la Reine Vasthi son épouse, pour la faire paroître devant toute l'assemblée : mais cette Princesse ayant refusé de venir, il fut conclu au Conseil du Roi, qu'elle seroit repudiée, & qu'on expedieroit un Edit dans tout le Royaume, portant que les femmes fussent soumises en toutes choses à leurs maris.

Pour donner au Roi une autre épouse en place de Vasthi, on fit des recherches dans toutes les Provinces, & on amena à Suses toutes les plus belles personnes que l'on put trouver. De ce nombre se rencontra Edissa, ou Ester, Iuive de naissance, & niéce, ou plûtôt cousine germaine, d'un nomé Mardochée, de la tribu de Benjamin. Ester trouva grace aux yeux d'Assuérus, & fut choisie préférablement à toutes les autres, pour étre établie Reine en la place de Vasthi.

En ce tems là, le Roi honoroit de son amitié : & de sa confiance un nommé Aman. Ce favori conçut une haine implacable contre Mardochée, parce que ce Iuif ne vouloit pas lui rendre des honneurs divin, de même que les autres sujets d'Assuérus. Aman jura sa per-

Digitized by Google

te, & celle de toute la Nation Iuive. Il obtint du Roi une Ordonnance de faire main basse sur tous les Iuifs, & de piller leurs biens, dans toute l'étenduë du Royaume. Cet Arrêt devoit s'exécuter le quatorze du mois d'Adar, &. il avoit été obtenu au treize ne Nisan ; c'est-à-dire, presqu'un an entier avant son execution. Le sort l'avoit ainsi réglé, & Dieu l'avoit permis, par des vûës plus cachées.

Mardochée informé du malheur qu'il avoit attiré sur tout son peuple, par sa fermeté à refuser à Aman des respects, qui ne sont dûs qu'à Dieu, fit connoître à Esther le danger qui menaçoit toute sa Nation, & la pressa de demander au Roi la révocation de son Ordonnance. Esther aprés avoir passé trois jours dans la priére, & dans le jeûne, de même que tous les Iuifs de Suses, se présente devant Assuérus, en est recûë favorablement, invite ce Prince à manger avec Aman dans son appartement ; & apres le premier repas, elle invite le Roi de lui faire le même honneur encore le lendemain.

Ce jour-là même, Aman prit la resolution de faire attacher Mardochée à un poteau, qu'il fit dresser dans la cour de sa maison. Il se leva de grand matin, pour en demander au Roi la permission. Assuérus ne put dormir cette nuit-là. Il se fit lire les Journaux de l'Etat, & y trouva que Mardochée avoit autrefois découvert une conspiration formée contre sa personne ; & ayant appris qu'il n'en avoit reçû aucune recompense, il se resolut de reconnoître ce service d'une maniere digne de la magnificence d'un grand Roi. Aman, qui se trouva à la porte du Palais, fut sans y penser, le juge du mérite, & le témoin des recompenses, dont Mardochée fut honnoré, & se vit obligé de servir d'instrument à l'élevation, & à la gloire de ce Juif, son plus grand ennemi. Assuérus lui ordonna de le conduire lui-même dans les places de Suses, en criant que le Roi vouloit ainsi recompenser celui à qui il avoit les derniéres obligations.

L'heure du repas étant arrivée, Aman s'y rendit avec le Roi. Ce Prince au milieu de la bonne chaire, & dans

Digitized by Google

le belle humeur, promit à Esther de lui accorder tout ce qu'elle lui demanderoit. Esther profita de cette circonstance, & déclara au Roi le veritable motif qui l'avoit obligée à l'inviter à manger. Elle lui demanda la grace de tous les Juifs, lui remontra leur innocence, & obtint sans peine la revocation des premiers ordres donnez contre eux, sans connoissance de cause, à la sollicitation d'Aman. Ce perfide fut le même jour attaché au poteau, qu'il avoit préparé à Mardochée; & les Juifs dans Suses, & dans toutes les Provinces, taillérent en piéces leurs ennemis, le quatorze de Nisan, qui étoit destiné à leur propre destruction. Ce fut pour eux dans la suite un jour de fête, & de réjouissances, & ils le nommérent *a Purim*, c'est-à-dire, le jour des sorts; parce que ce jour-là ils devoient être mis à mort, suivant le sort qu'Aman avoit tiré. Voilà la substance du Livre d'Esther.

Cet Ouvrage porte en Hebreu le titre de *Volume d'Ester*. *b* Les Juifs non-seulement le reçoivent au nombre des Livres des Canoniques; mais ils en relevent beaucoup le mérite, & en font un cas tout particulier. Ils le mettent au dessus de Daniel, & d'Isaïe lui-même ils asûrent *c* que tous les Livres des Prophétes, & des Hagiographes seront detruits à la venuë du Messie; mais que celui d'Esther subsistera. Il doit avoir la même durée que les Livres de Moyse. Et quoique la mémoire de toutes leurs anciennes afflictions doive alors être abolie, on ne laissera pas de continuer à célebrer la fête des sorts, & de faire lecture de ce Livre, qui en contient l'Histoire; parce qu'Esther a dit que la fête de *Purim* ne sera point détruite, *d* & que la mémoire en subsistera dans la posterité.

La traduction Grecque que nous avons du Livre d'Esther,

---

a *Purim. Sortes.*
b *Megillath Esther.*
c *Maimonid. Hilcot. Megillah. c.* 2. §. 18. *Vide Sicardi Not. in Orat. de Purim.*
d *Esther* IX. 28. *Isti sunt dies quos nulla unquam delebit oblivio.*

Digitized by Google

eſt aſſez différente de l'Hebreu. On y remarque un nombre d'additions, qui étoient paſſées des Exemplaires Grecs, dans l'ancienne Vulgate d'avant S. Jerôme, & qui ont eté conſervées dans nos Editions Latines, depuis la traduction de ce ſaint Docteur : mais on les a placées à la fin du Livre, & ſeparées du Texte Latin, traduit ſur l'Hebreu. Ces additions ſe voyant dans le Grec, en divers endroits: Par exemple, à la tête du Chapitre premier, *a* on lit le ſonge de Mardochée, & la decouverte de la conſpiration desdeux Eunuques ; *b* & au Chapitre troiſiéme, *c* aprés le ℣. 13. la Lettre d'Aſſuérus, à toutes les Provinces de ſes Etats, pour exterminer les Juifs ; & au Chapitre IV. aprés le ℣. 17. *d* la priére de Mardochée, & enſuite celle d'Eſther, *e* qui s'adreſſent au Seigneur, pour lui demander le ſalut de la Nation Juive. On trouve auſſi au Chapitre quatriéme, aprés le ℣. 8. une petite addition, qui ſe lit dans nôtre Vulgate, au Chapitre, XV. verſets 2. 3. Le Grec du Chapitre V. *f* qui raconte la maniére dont Eſther ſe préſenta devant Aſſuérus, eſt aſſez différent de ce qu'on en lit dans l'Hébreu, & dans nôtre Vulgate. Dans quelques Exemplaires Grecs, au Chapitre VI. aprés le ℣. 10. on lit certaines circonſtances, qui ne ſe liſent ni dans l'Hébreu, ni dans la Vulgate, pas même dans les Fragmens qui ſont à la fin de ce Livre, ni dans l'Edition Grecque de Complute. Au Chap. VIII. aprés le ℣. 12. on trouve l'Ordonnance du Roi en faveur des Juifs. *g* Au Chap. X. depuis le ℣. 3. juſqu'à la fin, *h* on voit l'interprétation du ſonge de Mardochée, & l'inſtitution de la fête des ſorts. Enfin au même endroit, on remarque l'an-

a Voyez dans la Vulgate le chapitre XI. ℣. 2. & ſuiv.
b Voyez dans la Vulgate chapitre XII. tout entier.
c Vulgate chap. XIII. 1. 7.
d Vulgate c. XIII. ℣. 8. & ſuiv.
e Chapitre XIV. tout entier.
f Il eſt tout ſemblable au chap. XX. ℣. 4. & ſuivans de nôtre Vulgate.
g Voyez la Vulgate ch. XVI. tout entier.
h Voyez la Vulgate ch. X. 4. & ſuiv.

Digitized by Google

née dans laquelle la traduction Grecque de ce Livre, fut apportée de Jérusalem en Egypte. a Nous avons indiqué exactement ces variétez, afin que ceux qui auront la curiosité de confronter les additions du Grec, & de l'ancienne Vulgate, avec le Texte Latin, puissent plus aisément les rapporter aux endroits marquez, & voir la liaison des diverses circonstances de cette Histoire.

Les versions Grecques ne sont pas tout-à-fait semblables entr'elles. L'Edition Romaine, & celle qu'Ussérius nous a donnée, avec les *Obèles*, & les *Astérisques* d'Origénes, sont assez conformes entr'elles; mais elles sont beaucoup plus étenduës qu'une autre version Grecque, que le même Ussérius a fait imprimer vis-à-vis de celles d'Origénes. L'Edition de Complute s'éloigne moins de la Romaine.

L'ancienne traduction Latine, qui étoit en usage avant S. Jérôme, & dont le Pere Martianay nous a communiqué une Copie manuscrite, tirée d'un Exemplaire de S. Germain des Prez, s'éloigne beaucoup, & de l'Hébreu, & des versions Grecques. On y remarque un trés-grand nombre de variétez, d'additions & d'omissions considérables. Nous l'avons citée assez souvent sous le nom d'ancienne Vulgate, ou d'ancienne version Latine, ou Italique. Il est certain qu'il y avoit dans l'Eglise diverses traductions Latines, assez différentes les unes des autres, de même que nous voyons différentes versions Grecques. La version Latine dont nous venons de parler, est souvent trés-barbare & trés-obscure. Par exemple, le second Edit d'Artaxercés, qu'elle rapporte, est presque inintelligible dans son stile.

Les Sçavans ne conviennent pas de l'Auteur de la version Grecque d'Esther. Quelques anciens, *b* & plusieurs nouveaux *c* Commentateurs veulent que les Septante Interprétes l'a-

a Vulgate chapitre XI. 1.

b *Origen. ad African. & in Johan. tom. 2. Vide & Jeron. Præf. in Iosue, & in Esther, & Annot. ad fragm. Esther.*

c *Huët. præpos. 4. Demonst. Natal. Alex. alii.*

yent

Digitized by Google

vent composée, de même que celle de tous les autres Livres écrits en Hébreu. Leur principale raison est, que ces Interprétes ayant mis en Grec tous les Livres qui étoient dans le Canon des Juifs du tems de Ptolomée Philadelphe, & Esther y étant sans difficulté en ce tems-là, ils n'ont pas manqué de le traduire avec les autres.

Mais cette opinion paroît contraire au Texte même d'Esther; car on lit dans le Grec de cet Ouvrage, *a* que *la quatriéme année de Ptolomée, & de Cléopatre, Dosithée, accompagné de Ptolomée son fils, apportérent en Egypte la lettre de Purim, qu'ils disoient avoir été traduite en Grec par Lysimaque, fils de Ptolomée.* Si ce Roi, & cette Reine d'Egypte sont les mêmes que Ptolomée *Philométor*, & son épouse Cléopatre, il faut reconnoître que ce Livre fut traduit en Grec par Lysimaque long-tems aprés les septante Interprétes, supposé, qu'ils ayent fait leur traduction sous Ptolomée Philadelphe, *b* comme on le croit communément; car il auroit été inutile de l'apporter de Jérusalem en Egypte, si dés auparavant la traduction des Septante y eût été connuë. Que si l'on veut que la quatriéme année de Ptolomée, marquée ici, soit la quatriéme de Philadelphe, *c* & que cette version soit venuë de Jérusalem avant celle des Septante, il n'étoit nullement nécessaire que ces Interprétes se donnassent de nouveau la peine de faire une autre traduction du Livre d'Esther, aprés celle de Lysimaque; & quand ils l'auroient faite, leur version ne nous serviroit de rien, puisque nous ne l'avons plus, & que celle dont nous nous servons, est, selon toutes les apparences, celle qui fut apportée en Egypte par Dosithée, comme le prouvent les paroles citées au commencement de cet article.

C'est apparemment le même Lysimaque, Traducteur de ce Livre, qui est Auteur des additions qui s'y remar-

---

a *Esther* XI. 1.

b Philadelphe mourut l'an du monde 3758.. & Philométor mourut en 3861.

c *Ità Huet. Propos.* 4. *num.* 3.

Digitized by Google

quent, & dont nous avons déja parlé. Il s'en faut beaucoup que ce Traducteur ne se soit attaché aussi scrupuleusement aux paroles de son Texte, que les anciens Interprétes des autres Livres de l'Ecriture. Il y a pris souvent de grandes libertez, qui n'ont pas laissé d'être approuvées, parce qu'elles n'étoient point absolument contraires au Texte, & ne contenoient rien que de vrai. Ceux qui ont prétendu que ce que l'on trouve de plus dans le Grec, que dans l'Hébreu, venoit de la différence des Exemplaires Originaux, qu'ils ont supposé avoir été de plus d'une sorte, n'ont jusqu'ici apporté aucune preuve solide de ce fait. Ni S. Jérôme, ni Origénes, ni les anciens Traducteurs de l'Ecriture, comme Aquila, Symmaque, & Théodotion, n'ont pas connu ces prétendus Exemplaires Hebreux differens du nôtre.

Lorsque S. Jérôme commença la version qu'il nous a donnée sur l'Hebreu, il ne doutoit point que ce Texte ne fût le seul vrai Original. Ç'a été aussi le sentiment de l'Eglise, en recevant sa traduction comme authentique. Et nos plus habiles Ecrivains *a* reconnoissent que Lysimaque s'est donné carriére dans sa version, & que par exemple, dans l'Edit d'Assuérus en faveur de Juifs, il a fait parler ce Prince, comme s'il eût vécu du tems des guerres des Perses contre les Macédoniens, *b* en disant qu'*Aman étoit Macédonien de cœur, & d'origine*, & qu'il avoit eu dessein *de faire passer l'Empire des Perses aux Macédoniens*. S. Jérôme *c* remarque aussi que les Copistes de cet Ouvrage ont pris de trop grandes libertez, & ont fait parler les personnages de l'Histoire, comme ils ont jugé à propos, suivant la méthode des Ecoles de Rhétorique, où l'on s'exerce à défendre, ou à accuser des personnes feintes : *Sicut solitum est scolaribus disciplinis : sumpto Themate, excogitare quibus verbis uti potuit, qui injuri-*

a *Huet. Demonstr. Evang. propos. 4. de lib. Esther. Natal. Alex. Hist. Vet. Test. tom. 2. art. 5. de lib. Esther. propos. 1.*

b *Esther.* xv. 10. 14.

c *Jeron. ad Paulam & Eustoch. Præf. in Esther. Ita & Grot. in hunc lib. & Sixt. Sen. lib. 8. Bibliothecæ.*

Digitized by Google

eum passus est. vel qui injuriam fecit. On voit la preuve de ce qu'avance S. Jérôme dans le Manuscrit de l'ancienne Vulgate, dont nous avons tiré diverses remarques, & dans ce que les Grecs ont ajouté au Texte.

Mais on n'en peut pas conclure comme l'ont prétendu quelques-uns, *a* que les Fragmens que nous lisons dans nos Bibles, depuis le Chapitre x. ℣. 4. jusqu'à la fin du Livre, ne soient pas Canoniques. l'Eglise, & les Peres ont sû distinguer parmi les variétez des Exemplaires, & parmi les additions, que la liberté des Copistes avoit introduites, celles qui sont légitimes, véritables, inspirées, d'avec celles, qui ne sont que des productions d'un esprit, ou d'une industrie toute humaine. S. Jerôme, tout attaché qu'il étoit au Texte Hebreu, & tout interessé qu'il devoit être à donner du crédit à sa traduction, faite sur ce Texte, n'a pas laissé de conserver religieusement ces additions, & de les placer á la fin de sa version, en marquant les endroits où elles se trouvoient dans le Grec. Elles ont d'ailleurs tout ce qui est necessaire, pour les rendre authentiques, & Canoniques. Elles n'ont rien de contradictoire à la vraye Histoire, rien d'absolument faux, ni de contraire à la foi, ni aux bonnes mœurs. L'Eglise les a toûjours reçûës, & dans le Canon de ses Ecritures, *b* & dans son Office. *c* Les Peres les ont citées, loüées, & approu-

a *Hugo Card. Liran. Carthus. Sixt. Senens. & ex reformatis plures.*

b *Origen. Expositi. Psal. 1. apud Euseb. Hist. Eccl. lib. 6. c. 25. Hieros. Epiph. de Ponderib. & Mensur. c. 28. Damasc. de Fide Orthod. lib. 4. c. 18. Hilar. præf. in Ps. Hieron. Prolog. Galeato; Ep. ad Paulin. & præf. in Esther. Aug. l. 2. Doct. C. c. 8. Conc. Laod. c. ult. Conc. Carth. 3. can. 47. Innoc. 1. ep. ad Exuper. Gelas. I. Synod. Rom. Eugen. I. in Instruct. Arm. Conc. Trid. sess. 4.*

c *Fer. 4. post Dom. 2. Quadr. ex c. XIII. lib. Esther. & in Missa contra Pagan. & in Missa Dom. 16. post Pentec. ex Esther. c. 14. Vide si placet, Rupert. lib. 18. c. 12. de Victoria Verbi Dei, & lib. 12. de divin. Offic. c. 15.*

Digitized by Google

vees dans les Conciles, & dans leurs Ecrits ; *a* & avant que la version Latine de S. Jerôme eût pris le dessus dans l'Eglise, on ne les distinguoit pas du reste du Livre. L'Eglise Grecque ne les distingue pas encore aujourd'hui. Les Catalogues des Livres de l'Ecriture, dressez avant la traduction faite par S. Jerôme, ont reçû tout le Livre d'Esther avec ces additions. Depuis ce saint Pere, on a continué à les recevoir.

On ne peut donc approuver la hardiesse de ceux qui ont voulu leur contester leur authenticité, & encore moins la témerité d'un nombre d'Auteur licencieux, *b* qui osent soutenir que le Livre d'Esther ne contient qu'une Histoire romanesque, & une espéce de Tragédie, dans laquelle on introduit des Personnages feints, comme dans les représentations de Théatre. Pour décréditer cet Ouvrage, ils ramassent avec affectation des marques de l'ignorance prétenduë de celui qui l'a fait. Ils relevent quelques contrarietez apparentes entre le Texte Grec, & l'Hebreu. Par exemple, le Grec dit que Mardochée reçut des presens, *c* en recompense de la découverte quil fit de la conspiration des deux Eunuques ; ce qui est dementi par l'Hebreu, qui porte qu'il ne reçut rien, *d* dans le tems qu'il donna avis de cette conspiration. Ailleurs, *e* on raconte diversement la maniere dont Esther se présenta devant Assuérus, & dont elle en fut reçûë. Dans le Grec, *f* il est dit que l'on devoit

---

a *Vide Origen. ep. ad Jul. Afric. & tom. 2. in Johan. c. 14. & Basil. contra Eunom. Chrysost. hom. 3. ad popul. Antioch. Aug. ep. 262. nov. Edit. Jeron. in ep. ad Galat. cap. 1. &c.*

b *Lutherani quidam & Anabaptistæ. Et Author scripti Gallici cui tit. est :* Sentimens de quelques Theologiens de Hollande, lettre 8. & 11.

c *Esther.* XII. 5.

d *Esther.* VI. 3.

e Comparez Esther v. 2. & XV. 4. *& seq.*

f Comparez le chap. XIII. 6. avec III. 12. IX. 1. & VIII. 12.

Digitized by Google

faire mourir les Juifs au 14. d'Adar ; & dans l'Hebreu, que ce devoit être le 13. du même mois. L'Hebreu porte que les enfans d'Aman furent pendus le 13. d'Adar ; *a* & dans l'Edit du Roi, expédié huit, ou neuf mois auparavant, on lit dans le Grec, qu'Aman, & ſes fils étoient déja pendus à la porte de Suſes. *b* Enfin Aſſuérus parle dans cet Edit *c* d'une maniere, qui convient plûtôt à un Juif, qu'à un Perſe. Le ſtile des deux Edits paroît original, & on n'y remarque nullement le genie de l'Hebreu, ni l'aſſujettiſſement d'une traduction. *d* On y parle des Macédoniens, comme d'un peuple puiſſant, & redoutable. On veut qu'Aman ait eté de cette Nation. *e* Aſſuérus ordonne aux Perſes de celébrer la fête des ſorts, comme un jour heureux ; *f* comme s'il devoient s'intéreſſer au bonheur des Juifs, & à un évenement, qui étoit plûtôt à la honte des Perſes qu'à leur avantage. Le dénouëment de cette Hiſtoire eſt ſi ſingulier, & ſi extraordinaire, qu'il paroît inventé à plaiſir. Aman pendu au même poteau, & le même jour, qui étoient deſtinés pour y pendre Mardochée ; les Juifs ſe venger de leurs ennemis dans le même tems, qui avoit eté marqué par Aman, pour les mettre tous à mort ; Mardochée élevé aux plus grands honneurs d'une maniére ineſperée, & preſqu'in-croyable, lorſqu'il n'attendoit que la mort. Dans les Livres d'Eſdras, reconnus univerſellement pour authentiques, on voit Mardochée *g* au nombre de ceux qui revinrent de la captivité de Babylonne, & pas un mot d'un évenement auſſi célebre, que celui dont il eſt fait mention dans Eſther, ni de Mardochée. Enfin on remarque que le nom de Dieu ne ſe lit pas dans le Texte Hebreu de tout cet Ouvrage, & que quelques

---

a *Eſther.* IX. 6.
b *Eſther.* XVI. 18.
c *Eſther.* XVI. 16.
d Voyez principalement les chap. XIII. & XVI.
e Ch. XVI. 10. 14.
f *Ibid.* ℣. 22. 23.
g 1. *Eſdr.* II. 2. & 2. *Eſdr.* VII. 7. & 3. *Eſdr.* V. 8.

Digitized by Google

Anciens ne l'ont point mis au nombre des Livres ſacrez. a

Voilà ce qu'on peut oppoſer de plus plauſible contre la verité de cette Hiſtoire. La plûpart des contrariétez qu'on reléve ne ſont qu'apparentes. Ce que Mardochée reçut, pour avoir découvert la conſpiration des deux Eunuques, étoit ſi peu de choſe, en comparaiſon de ce que méritoit un ſi important ſervice, qu'on ne jugea pas à propos de le marquer dans les Annales. La maniére dont Eſther ſe préſenta devant Aſſuérus, eſt rapportée en un endroit dans un plus grand détail, que dans un autre. Le Traducteur Grec a voulu embellir ſa narration, & ſuppléer quelques circonſtances, qui n'étoient pas dant l'Hebreu; mais il n'a pas bleſſé la verité de l'Hiſtoire. Il n'eſt pas impoſſible que le 14. d'Adar ſe ſoit gliſſé dans le Grec, au lieu du 13. On ne veut pas s'engager à ſoutenir qu'il n'y ait aucune faute dans cette traduction. Les dix fils d'Aman ont pû être pendus avec leur pere, & en même tems que lui, quoique le Texte ne parle de leur ſupplice, qu'en racontant la mort de ceux qui furent mis à mort dans Suſes par les Juifs. C'eſt une récapitulation de ce qui étoit arrivé auparavant.

Il faut avoüer que le ſtyle du Traducteur Grec, en quelques endroits, particuliérement dans ceux où nous croyons qu'il a voulu ſuppléer quelque choſe, pour l'ornement de ſon texte, eſt plus poli, & plus beau, que ne le ſont pour l'ordinaire les Traductions littérales des autres Livres de l'Ecriture; mais on n'en peut pas conclure que tout l'Ouvrage ſoit une fiction, ni que les Additions, dont on a ſouvent parlé, ſoient purement une invention humaine. Il y a certains traits qui paroiſſent pris ſur l'Hebreu; *b* & on y ſent toûjours le ſtyle des Helleniſtes, & le

a *Vide Euſeb. Hiſt. Eccl. lib. 4. cap. 26. de Melitone. Synopſ. Script. apud Athanaſ. Greg. Nazian. Carm. de Script. SS.*

b Voyez Eſther XIV. 11. *Ne tradas ſceptrum tuum his qui non ſunt.* Et ch. XVI. ou παραμυθία eſt mis pour *la vengeance.* Examinés auſſi la ſtyle de la priere de Mardochée & de celle d'Eſther.

Digitized by Google

goût des Ecrivains Sacrez dans le tour & dans les expressions. Il n'est pas fort étonnnant qu'Assuérus parle respectueusement du Dieu d'Israël ; nous voyons Nabuchodonosor dans Daniel, *a* & Cyrus dans Esdras, *b* qui ne s'expriment pas d'une maniére moins religieuse. Le Roi de Perse n'avoit-il pas vû assez de marques du pouvoir du Seigneur, & ne le connoissoit-il pas assez, pour rendre témoignage à sa grandeur dans son Edit ? Disons plûtôt, que Mardochée, qui dicta cet Edit, ne crut pas manquer aux régles de la bienséance, ni agir contre l'intention du Roi, en y exprimant ces sentimens de piété & de respect envers Dieu. On a répondu ailleurs, *c* à ce qui regarde la qualité de *Macédonien*, attribué à Aman, & son dessein de faire passer l'Empire des Perses aux Rois de Maçédoine.

Le commandement que fait Assuérus à ses sujets, d'observer *la Fête des Sorts*, ne regarde que la police. C'étoit un trés-grand bonheur pour tout l'Etat, d'être délivré d'Aman, cette bête farouche, qui abusoit si insolemment de son autorité. Les évenemens miraculeux, & les dénouëmens, qui nous surprennent dans l'Histoire Sacrée, ou Profane, n'ont jamais été des moyens de rejetter ces Histoires, ou de les révoquer en doute : Si cela étoit, que deviendroient la plûpart de nos histoires les plus certaines, & les plus averées ? Celle du Patriarche Joseph, par exemple ; de Moyse, celles de Saül, de David, & de tant d'autres. Il n'est pas certain que Mardochée, dont il est parlé dans Esdras, soit le même que celui dont il est fait mention ici. Mais quand on admettroit que c'est la même personne, il n'y auroit en cela aucun inconvenient : Esther ne devint épouse d'Assuérus, que trois ans avant la dédicace du second Temple de Jérusalem. *d* Mardochée a pû aller à Jérusalem, ou devant, ou aprés, son élevation, & revenir ensuite à Suses, où nous croyons qu'il est mort.

a *Dan.* II. 47. & III. 65. 96.
b 1. *Esdr.* I. 2. 3.
c *Esther* XXI. 10.
d Le Temple fut dedié l'an du Monde 3489. & le festin d'Assuerus se fit en 3486.

Digitized by Google

On avouë que ni Eſdras, ni Jeſus fils de Sirach, ni les Auteurs des Livres du nouveau Teſtament, n'ont point parlé de l'Hiſtoire d'Eſther. Mais ces Ecrivains étoient ils obligez d'en parler ? L'Auteur des Maccabées parle *du jour de Mardochée* [a] c'eſt-à-dire, de la fête des Sorts. Cette fête établie depuis cet évenement ; & obſervée toûjours depuis parmi les Juifs, eſt une preuve ſans réplique, pour la vérité de cette Hiſtoire. Etablit-on des fêtes en mémoire d'un jeu d'eſprit, ou d'une hiſtoire feinte ? Si le nom de Dieu ne ſe lit pas dans cet Ouvrage dans les Exemplaires Hebreux, c'eſt un effet du hazard. Toute la ſuite du récit porte aſſez d'ailleurs le caractére de divinité, & de vérité ; ſi le nom du Seigneur ne ſe lit pas dans l'Hebreu de cet Ouvrage, il ſe trouve en récompenſe trés ſouvent dans les Additions, qui ſe liſent à la fin de ce Livre, & que nous recevons pour Canoniques. Enfin, les deux ou trois Ecrivains qu'on nous objecte, qui n'ont pas rapporté Eſther dans le dénombrement des Livres Sacrez, ne doivent faire aucune impreſſion contre la nuée de Témoins, que nous avons produit pour ſon antenticité, & contre le conſentement unanime des Juifs, & de preſque tous les Chrétiens, qui l'ont toûjours reçû, non-ſeulement comme une Hiſtoire véritable, mais auſſi comme un Ouvrage divin & inſpiré. Le doute d'un petit nombre de Peres, ne doit pas contrebalancer le témoignage precis & conſtant de tant d'autres.

On eſt fort partagé ſur l'Auteur de ce Livre. Les uns l'attribuent à Eſdras, [b] Euſébe le croit plus récent qu'Eſdras ; mais il ne décide point de qui il eſt. La fauſſe Chronique de Philon le Juif, porte que Joachim grand-Prêtre des Juifs, fils de Joſué, entreprit cet Ouvrage, à la priére de Mardochée. Pluſieurs Hebreux [c] veulent que la grande Synago-

a 2. *Macc.ab.* xv. 37.

b *Epiphan. de Ponderib. & Menſuris. Aug. de Civit. lib.* 8. *cap.* 36. *Iſidor. Origin. lib.* 6. *cap.* 2.

c *Thalmudiſte in Baba-Batra cap.* 1. *Rabb. plures. Vide Huet. Demonſtr. Evang. propoſ.* 4. *de libro Eſtheræ, art.* 2.

Digitized by Google

gue l'ait composé ; il est certain qu'il est plus ancien que la clôture du Canon des Juifs, puisqu'il y fut enfermé avec les autres Livres Canoniques. Or ce Canon fut fermé avant la mort d'Esdras, & du tems d'Artaxercés à la longue main. Il n'y a donc rien d'incompatible à dire qu'Esdras, ou la grande Synagogue l'ayent composé. Mais la plûpart des Critiques *a* prétendent que Mardochée lui-même est le premier & principal Auteur de ce Livre. Il est sûr qu'il écrivit conjointement avec Esther la lettre circulaire, qui ordonnoit la célébration de la fête des sorts. *b* Or ce Livre n'est autre que cette lettre, avec quelques legers changemens, comme il est aisé de s'en convaincre, en lisant le Chapitre neuf d'Esther. Il faut donc reconnoître Mardochée, & Esther pour les principaux Auteurs de cet Ouvrage.

Je dis les principaux Auteurs ; car il se trouve ici certaines expressions, qui ne sont point de la lettre *Purim*, & qui n'ont été écrites que depuis : Par exemple, *c Que les Juifs reçûrent au nombre de leurs fêtes, celle des sorts, & exécutérent tout ce que Mardochée leur avoit prescrit.... Et depuis ce tems, ces jours sont appellez Purim, c'est-à-dire, des sorts ; parce que le sort fut jetté par Aman, pour détruire les Juifs. Et ils ont reçû cette solemnité, & s'y sont engagez pour eux, & pour leur race, & pour tous ceux qui voudront vivre dans leur société, dans la suite des années, &c.* Il est visible que ces paroles, & tout ce qui suit dans l'Hebreu, jusqu'à la fin du Livre, sont une conclusion ajoutée à la lettre d'Esther, & de Mardochée, par celui qui a donné à cette lettre la forme de Livre. Cet Auteur y parle de Mardochée, comme d'un

a *Clem. Alex. lib. 1. Strom. Abnezra, Abrah. Sapiens, Bonfrer. Serar. alii.*

b *Esther.* IX. 20 23. 26. XI. 1. & XI. 1. 4. *Scripsit Mardochæus omnia hæc, & litteris comprehensa misit ad Iudæos.... & susceperunt Iudæi in solemn. ritum cuncta quæ Mardochæus litteris facienda mandaverat,.... Cuncta quæ gesta sunt Epistolæ, id est, Libri hujus vol. continentur.*

c *Esther* IX. 23. 26. *seq.* &

Digitized by Google

étranger. Il cite la lettre des sorts, & marque qu'elle faisoit la principale matiére de son Ouvrage. *a* Enfin il renvoye aux Annales des Rois des Perses, & des Médes, *b* où l'on trouvoit le récit de la grandeur, de la gloire, de la puissance, & de l'autorité qu'Assuérus avoit communiquée à Mardochée. Cet Ecrivain, quel qu'il soit, écrivit donc sur des Mémoires authentiques, & dans un tems, où la lettre *Purim*, & les Annales des Perses se conservoient encore en leur entier. Ainsi si l'Auteur n'est pas contemporain, il est inconteſtable au moins qu'il écrivoit sur des Mémoires du tems d'Esther, & de Mardochée; & qu'à ne considérer même son Histoire, que comme un Ouvrage humain, elle a tout ce qu'on peut désirer en ce genre, pour faire preuve.

Le tems auquel cette Histoire se passa, est un autre point de Critique assez embaraſſé. Les uns l'ont placée avant le retour de la Captivité de Babylone; & d'autres, aprés cette Captivité. Les uns, & les autres se sont encore partagez en divers sentimens; car quelques-uns *c* prétendent qu'*Assuérus*, dont nous parle ici l'Ecriture, est *Astyagès*, pere de Darius le Méde, *d* ou Darius le Méde lui-même. *e* Le Pere Hardouïn *f* soutient que nôtre *Assuérus* est fils de Cyaxarés, & frere d'Astyagés le Méde, qui se rendit maître de la Perse, & obligea Babylone à lui payer tribut, aprés la mort de Nabuchodonosor, & de Balthasar.

Ceux qui rapportent cet événement au tems qui suivit le retour de la Captivité, prétendent les uns, *g* qu'*Assuérus* est le même que *Cambyses*, appellé autrement *Assuérus* ou *Artaxercés*, qui arrêta le bâtiment du Temple de Jérusalem *h*, & qui fut, selon eux, pere de Darius, qui, la

a *Esther* IX. 20. 23. 26. 32.
b Chap. X. 2.
c *Mercator in Chronolog.*
d *Vide Ioseph. Antiq. l. X. c. 12.*
e *Ita Cedren.*
f *Harduen. Chronol. V. Test. pag.* 101.
g *Hebr. in Seder. Olam. Genebr. Chronol. Vatab.*
h 1. *Esdr.* IV. 6.

Digitized by Google

seconde année de son regne, en permit la continuation. *a* D'autres *b* sont pour *Xercés*; d'autres *c* pour *Artaxercés à la longue main*. Ceux-ci, *d* pour *Artaxercés à la belle memoire*; & ceux-là, *e* pour *Artaxercés Ochus*. Mais l'opinion la plus suivie aujourd'hui, *f* & la mieux fondée, est celle qui tient pour *Darius, fils d'Hystaspe*. Mardochée a pû vivre jusqu'à ce regne, ayant été mené captif à Babylonne avec Jéchonias. *g* Le Temple subsistoit du tems d'Ester, comme on le voit au Chap. XIV. 9 Les Etats d'Assuérus étoient pleins de Juifs, & d'Israëlites. Ils furent en faveur sous ce regne, depuis l'élevation d'Ester, & de Mardochée. On remarque dans la Cour de ce Prince toutes les maniéres des Rois de Perse. Voilà les principales marques que ce Livre nous fournit, pour en découvrir le tems. Et tout cela revient au regne de Darius, fils d'Hystaspe.

DISSERTATION

SUR LA MILICE DES ANCIENS HEBREUX.

LA Nation Juive, toute obscure, & toute mépriſée qu'elle est aujourd'hui, fut autrefois une des plus belliqueuses, & des plus vaillantes Nations du monde. Il y a peu de Peuples, qui ayent acquis plus de gloire par les ar-

a 1. *Esdr.* VI. 1. *& seq.*
b *Ioseph Scaliger. Emend. temporum, lib. 6. Druſ. in Esther. 1. Calvisius. Sicard.*
c *Bellarm. de Verbo Dei, l. 1. Ioseph. Antiq. lib.* IX. *c. 6. Nicephor. Chronic. Suid. Zonar. Salian. Menoch. Caiet. Petau.*
d *Euseb. Chronic. Beda, Ieron. in Ezech.* IV. *& in Dan.* VII. *Sulpit. lib. 2. Hist. Sixt. Sen. lib. 8. Bibl. alii.*
e *Serar. in Esth. Gordon. Chron.*
f *Rab. Salom. Abenezra, Lyr. Fevard. Tirin. Cornel. Bonfrer. Usser. Lancelot, alii.*
g *Esther. II. 6.* XI. 4.

Digitized by Google

mes, soit qu'on considére le grand nombre de guerres que les Hebreux ont entrepris, ou soutenus, soit qu'on envisage les forces de leurs ennemis, ou les leurs; la valeur des uns, ou celle des autres. On a vû dans Israël des prodiges de valeur, & de force, & des exemples d'intrepidité, & de courage, de conduite, & de sagesse, autant, ou plus digne de mémoire, que chez aucun autre Peuple. Et les Histoires, qui nous apprennent leurs beaux faits d'armes, ont cet avantage par dessus toutes celles des Conquérans, & des Nations les plus celébres, qu'elles sont d'une certitude irréfragable; que ni la flatterie, ni l'erreur, ni l'ignorance, ny ont répandu, ni fausseté, ni ténébres, ni exagération. Ce ne sont point ici des Romans, ni des Héros fabuleux. Ce ne sont point de ces Conquérans en titre d'office, ni de ces ravageurs de villes, & de Provinces, qui, sans aucune raison légitime, vont porter la guerre, & la désolation dans les Etats de leurs voisins. Ce sont pour la plûpart, de sages, & de vaillans Généraux, suscitez de Dieu, & poussez de son Esprit, pour exercer les vengeances du Seigneur, ou pour punir le crime, ou pour protéger l'innocence. Nous comptons parmi ces Héros des Josués, des Calebs, des Gédéons, des Jephtés, des Samsons, des Davids, des Maccabées, & tant d'autres noms illustres, dont le souvenir ne périra jamais.

On se figure les Juifs comme une poignée de gens, reculée dans un coin de l'Asie, reserrée dans un petit pays, l'opprobre, & le mépris des autres Peuples. Rien n'est plus faux que cette idée. Les Hebreux mettoient en campagne des armées beaucoup plus nombreuses, que n'ont jamais été celles des Grecs, & des Romains. Ils alloient de pair avec les plus grands Potentats de l'Asie; & avec les Peuples les plus puissans, & les plus nombreux; & souvent ils ont remporté sur eux de signalées victoires. Abia, Roi de Juda, attaqua Jéroboam, Roi d'Israël, avec une armée de quatre cens mille hommes, son ennemi en ayant jusqu'à huit cens mille; & de ces huit cens mille, il en demeura d'une seule bataille, cinq cens mille de tuez sur la place. Pha-

Digitized by Google

cée, *a* fils de Roméliе, Roi d'Iſraël, tua en un ſeul jour cent vingt mille hommes des troupes de Juda. Zara, Roi d'Ethiopie, ou plûtôt d'Arabie, vint fondre ſur Aſa, Roi de Juda. L'Ethiopien avoit une armée d'un million d'hommes, & de trois cens chariots. Celle du Roi de Juda n'étoit que de ſix cens mille hommes. *b* Elle ne laiſſa pas de battre les troupes Ethiopiennes, & de les défaire entiérement. Les forces ordinaires de David, & de Salomon étoient de plus de trois cens mille hommes, *c* toûjours prêts à combattre; & Joſaphat avoit onze cens ſoixante mille hommes de guerre, ſans les garniſons de ſes places. *d* Où eſt le Monarque aujourd'hui, qui entretienne des armées auſſi nombreuſes, & auſſi fortes; C'eſt avec ces forces que la Nation Cananéenne fut toute aſſujettie, ou détruite; que les Syriens, les Philiſtins, les Iduméens, les Arabes, les Amalécites, les Madianites; les Moabites, ont été tour à tour battus: aſſervis, terraſſez. Ce ſont ces armées, qui ont réſiſté ſi long-tems à toutes les forces des Egyptiens, des Aſſyriens, des Caldéens, des Syriens, des Romains, qui ont ſouvent remporté ſur eux de glorieuſes victoires, & qui n'y ont enfin ſuccombé, qu'à cauſe de leurs crimes, & de leur infidélité.

La valeur des Hebreux ne pouvoit être inconnuë ni aux Perſes, ni aux Grecs, ni aux Romains. Artaxercés, Roi de Perſe, *f* reconnoît dans Eſdras, que la Nation des Juifs eſt trés-belliqueuſe, & ne peut ſouffrir de domination étrangére, & qu'elle a eu autrefois des Princes trés-vaillans, & trés-forts. Joſeph *g* prétend que dans la fameuſe armée de Xercés contre les Grecs, les Hebreux ſe faiſoient diſtinguer, ſous le nom de *Solymes*, parmi ce grand nombre d'autres Peuples, qui s'y trouvoient. Il eſt

---

a Voyez 2. *Par.* XIII. 3.... 17.
b 2. *Par.* XXVIII. 6.
c 2. *Par.* XIV. 9...13.
d Voyez 1. Par. XXVII.
e 2. *Par.* XVII. 14.... 19.
f 1. *Eſdr.* IV. 19. 20.
g *Joſeph. lib.* 1. *contra Appion.*

Digitized by Google

inconteſtable *a* qu'Aléxandre le Grand faiſoit cas de la valeur, & de la fidélité des ſoldats Hebreux. Il en avoit dans ſes armées : il leur accorda des priviléges, & leur donna ſouvent des marques de ſa confiance. Demétrius Soter en demandoit juſqu'à trente mille, s'il s'en fût trouvé autant qui euſſent voulu prendre parti dans ſes troupes. *b* Les Rois d'Egypte ſucceſſeurs d'Aléxandre, continuérent dans l'eſtime, que le Fondateur de leur Monarchie avoit euë pour cette Nation. Ils ont plus d'une fois confié à leur ſageſſe, la conduite de leurs armées, le commandement de leurs troupes, *c* la garde de leurs perſonnes, & de leurs plus importantes places. Les troupes d'Antiochus Epiphanes, & de Demétrius, Rois de Syrie éprouvérent plus d'une fois la valeur héroïque des Maccabées.

Diodore de Sicile *d* parle avantageuſementde la valeur, & de la conſtance des Juifs. Il dit que Moyſe s'appliqua à la guerre avec beaucoup de prudence, & obligea les jeunes gens de ſa Nation à en faire les exercices, & à en ſupporter les fatigues : Qu'il entreprit pluſieurs guerres contre les Nations voiſines, & laiſſa aux Juifs un fort beau pays. Tacite reconnoît leur valeur, & le mépris qu'ils faiſoient de la mort, fondé ſur la perſuaſion où ils étoient que les ames de ceux qui mouroient à la guerre, étoient immortelles : *i Animas præliis peremptorum æternas putant; hinc generandi amor, & moriendi contemptus.*

Le ſujet dont nous allons traiter, n'eſt donc pas un objet vil, & peu digne d'attention. Il mérite d'autant plus

---

a *Antiq. lib.* XI. *c. ult. & contra Appion. lib.* 1. *&* 2.

b 1. *Maccab.* x. 36.

c Joſeph, liv. II. contre Appion, parle d'Onias, & de Doſithée, établis Generaux des Troupes d'Égypte, par Philometor : Et le IV. Liv. des Maccab. ch. 5. parle d'Helcias & d'Hananias, qui furent revêtus de la même dignité par Cleopatre, mere de Ptolemée Lathurus.

d *Diodor. Sicul. Eclog.* 6. *Photi. ex lib.* 40.

e *Tacit. Hiſt. lib.* 5.

Digitized by Google

d'être examiné, que l'Auteur de la plûpart de ces guerres, c'eſt Dieu même[a]. La Loi de Moyſe en régle les principales circonſtances, & les principaux devoirs. Les Généraux qui les ont conduites, ſont pour la plûpart de trés-ſaints, & de trés-vertueux perſonnages; de maniére que nous pourrions intituler cet Ecrit : *Traité des Guerres du Seigneur*; & que rien ne ſeroit plus propre à donner une juſte idée de la bonne maniére de faire la guerre, ſi les Princes y avoient toûjours ſuivi le régles ſaintes qui leur étoient preſcrites.

Tandis que les Iſraëlites furent fidellement attachez à la Loi du Seigneur, on les vit toûjours heureux, victorieux, & triomphans. Les guerres qu'ils firent par l'ordre de Dieu, furent toûjours accompagnées de prodiges en leur faveur, & ſuivies de ſuccés miraculeux. La main du Seigneur parut étenduë dans toutes les occaſions, & la force de ſon bras déployée contre leurs enemis. Les Elémens combattent contre Pharaon, & contre ſon armée, au paſſage de la mer rouge. Amalec eſt vaincu par une main inviſible, qui ſemble régler ſon ſecours ſur les mouvemens des bras de Moyſe, qui prioit ſur la montagne, tandis que Joſué combattoit. Toute l'Arabie, & l'Idumée voyant Iſraël pendant quarante ans voyager dans leurs déſerts, ſans oſer les attaquer. Edom, & Moab, effrayez à la ſeule vûë de l'armée du Seigneur, demeurent comme interdits, & dans le reſpect en ſa préſence. Og, & Séhon, Rois des Amorrhéens, la terreur des Peuples des environs, ne font preſqu'aucune réſiſtance devant Moyſe. Qu'eſt-ce que toute la vie de Joſué, depuis la mort de Moyſe, ſinon un enchaînement de victoires? On voit la même ſupériorité des forces, & le même bonheur, dans les guerres d'Othoniel, de Caleb, de Gédéon, de Barac, de Jepheté, de Samſon, & dans celles que Saül, & David, & les autres Rois entreprirent par l'ordre de Dieu.

---

a 2. *Par.* XIII. 11. *In exercitu noſtro Dux Deus eſt, & Sacerdotes ejus, qui clangunt tubis* : Diſoit Abbia Roi de Juda. Voyez auſſi 2. Par. XIV. 18.

Digitized by Google

Mais depuis que les Rois voulurent être les maîtres de leur propre conduite ; qu'ils abandonnérent le Seigneur, pour ſuivre le penchant de leur ambition, les mouvemens de leur volonté, & leurs propres lumiéres, dans la déclaration, & dans la conduite de leurs guerres, le Seigneur laiſſa l'homme à lui-même, & l'abandonna dans l'exécution des projets, qui ne venoient que de l'eſprit de l'homme. Les Rois fiers, inſolent, & infideles dans la proſpérité, & dans la paix ; lâches, étourdis, & malheureux, dans la guerre, devinrent enfin le mépris, & le joüet de leurs ennemis.

On diſtingue deux ſortes de guerres parmi les Hebreux. Les unes étoient d'obligation, commandées de Dieu. Les autres étoient libres, & volontaires de la part du Roi, ou du peuple. Les premiéres étoient principalemen contre les Cananéens, & contre les Amalécites, qui étoient des Nations dévoüées à l'anathême. Ordre de les exterminer ; défenſe de les recevoir à compoſition, ni de leur faire quartier. Les autres guerres contre les ennemis d'Iſraël, étoient à la diſcrétion de ceux qui gouvernoient. On pouvoit pour des cauſes juſtes, & légitimes, attaquer l'ennemi, ſecourir ſes alliez, repouſſer l'injure, punir le crime, ou l'inſulte. En un mot ce qui eſt pour les autres peuples une juſte cauſe de faire, ou de ſoutenir la guerre, l'étoit auſſi pour les Hebreux.

Le droit, & la coutume des Nations policées, ne veut pas qu'on faſſe la guerre, ſans l'avoir déclarée, & ſans avoir auparavant demandé la réparation du tort, dont nous nous plaignons. Moyſe ordonne qu'on propoſe premiérement des conditions de paix à ceux qu'on attaque : *a Lorſque vous irez aſſiéger une ville, vous lui offrirez premiéremen la paix. Si elle la reçoit, & qu'elle vous ouvre ſes portes, tout le peuple qui s'y trouvera, aura la vie ſauve ; mais il vous demeurera tributaire. Que ſi elle ne veut pas entrer dans vôtre aliance, & qu'elle combatte contre vous, vous l'aſſiégerez ; & lorſque le*

a *Deut.* xx. 10.

Seigneur

Digitized by Google

Seigneur vous l'aura livrée entre les mains, vous mettrez à mort tous les mâles qui y seront, réservant seulement les femmes, les enfans les animaux, & tout ce qui sera dans la ville. Vous en partagerez le butin à vos soldats, & vous mangerez les choses prises sur les ennemis que le Seigneur vous aura livrez. Voilà ce que vous ferez à l'égard des villes qui sont éloignées de vous, & qui ne sont pas du nombre de celles, que vous devez posséder, comme vôtre héritage; car pour celles-ci, vous n'y laisserez personne en vie, & vous passerez tout au fil de l'épée.

Ces ordonnances ne regardoient donc pas les guerres contre les Cananéens. Dans ces guerres, Israël n'étoit que l'exécuteur de l'anathême prononcé contre eux de la part de Dieu. Ce n'étoit point proprement une affaire de Peuple à Peuple, où les loix de l'humanité, & de l'égalité dûssent avoir lieu; c'étoit la guerre de la vengeance du Seigneur, contre une Nation, dont les crimes étoient montez à leur comble. Les Israëlites n'y avoient point d'autre part que l'obéïssance. Les Cananéens avoient eu tout le tems de détourner leurs malheurs. Ils ne pouvoient ignorer la résolution prise depuis si long-tems de les exterminer, s'ils ne prévenoient leur dernier malheur par la pénitence. Ainsi il n'y avoit aucune injustice, ni de la part de Dieu, qui les vouloit exterminer, ni de la part des Israëlites, qui n'étoint qu'exécuteurs de ses ordres.

Il n'y avoit rien d'uniforme dans la déclaration de la guerre. Jephté ayant été établi Chef des Israëlites de delà le Jourdain, fit dire aux Ammonites, qui attaquoient Israël: *a Qu'y a-t'il entre vous, & moi, pour venir ainsi contre moi ravager mon pays?* Et sur ce que les Ammonites se plaignoient que les Hebreux avoient usurpé leur pays, Jephté, aprés avoir justifié son peuple de ce reproche, conclut, en disant: *Que le Seigneur soit Juge aujourd'hui entre Israël, & les enfans d'Ammon.* Aprés quoi, il les attaqua, & les défit. Les Philistins étant entrez sur les terres de Juda, pour se venger

a *Judic.* XI. 12.

Digitized by Google

du tort que Samſon leur avoit fait en brûlant leurs moiſſons, ceux de cette tribu vinrent leur demander : *a Pourquoi êtes-vous venus contre nous dans nôtre terre ?* Et ayant promis de livrer Samſon, les Philiſtins ſe retirérent. Aprés le crime déteſtable commis par ceux de Gabaon contre la femme du Lévite, tout Iſraël aſſemblé, pour venger cet attentat, envoya dans la tribu de Benjamin, demander qu'on leur livrât les coupables, pour les mettre à mort, & pour ôter le mal du milieu d'Iſraël. *b* Ce ne fut qu'aprés le refus des Benjamites que la guerre fut réſoluë.

Nous voyons encore une eſpéce de défi, ou de déclaration de guerre entre l'armée de David, commandée par Joab & celle d'Iſboſeth, commandée par Abner, *c Surgant pueri, & ludant coram nobis*, dit Abner à Joab : *Surgant*, répondit Joab. Auſſi-tôt le choc commença par douze ſoldats de chaque armée. Amaſias, Roi de Juda, fier de quelque avantage qu'il avoit remporté contre les Iduméens, *d* envoya défier Joas Roi d'Iſraël, en lui faiſant dire : *Venez, & voyons-nous.* Le Roi d'Iſraël répondit : *Le chardon envoya un jour au cédre du Liban, demander ſa fille en mariage pour ſon fils ; mais les bêtes du Liban paſſérent ſur le chardon, & l'écraſerent. Vous avez battu les Iduméens, & vôtre cœur s'en eſt élevé ; contentez-vous de la gloire que vous avez acquiſe, & demeurez chez vous.* Amaſias ne ſe rendit pas. Les deux Rois ſe virent à Bethſamés ; mais celui de Juda fut battu. Bénadad, Roi de Syrie, s'y prit d'une maniére plus inſolente, pour déclarer la guerre à Achab. *e* Il vint ſe placer avec ſon armée devant Samarie, & envoya dire au Roi d'Iſraël : *Vôtre or, & vôtre argent, vos femmes, & vos enfans ſont à moi.* Achab, qui ſe ſentoit le plus foible répondit : *Selon vôtre parole, mon Seigneur, & mon Roi, je ſuis à vous, & tout ce qui m'appartient.* Alors Bénadad, plus fier qu'auparavant, lui envoya dire : *Vous me donnerez vôtre or, & argent, vos fem-*

---

a *Judic.* xv. 10. & *ſeq.* | b *Judic.* xx. 12. | c 2. *Reg.* ii. 14. | d 4. *Reg.* xiv. 8. 9. 10. | e 3. *Reg.* xx. 1. & *ſeq.*

Digitized by Google

mes, & vos enfans & demain, à cette même heure, j'envoyerai vers vous mes serviteurs : ils chercheront dans vôtre maison, & dans celles de vos serviteurs, & ils y prendront ce qui leur plaira. Ces demandes parurent exorbitantes à Achab, & à tout son Conseil, & il y fut résolu de se défendre, & de soutenir le siége, que Bénadad fut obligé de quitter, aprés y avoir beaucoup perdu. Néchao, Roi d'Egypte, allant à Carchémise, voulut passer sur les terres de Juda. Josias s'opposa à son passage avec une armée. Alors Néchao lui envoya dire : *Qu'y a-t'il entre vous, & moi, Roi de Juda ? Je ne viens point contre vous ; mais je combats contre une autre maison contre laquelle le Seigneur m'envoye promtement. Ne vous opposez point à Dieu, qui est avec moi, de peur qu'il ne vous fasse mourir.* Josias persista ; mais il fut blessé à mort dans la bataille, qu'il perdit.

Lorsque la guerre étoit réſoluë, celui qui avoit le gouvernement de la Nation : ou commandoit à tout le peuple de prendre les armes, si l'affaire le réquéroit, ou choisissoit seulement un nombre de troupes pour l'expédition, si elle ne demandoit pas que toute l'armée d'Israël se mit en campagne. Josué à la tête d'un corps de troupes choisies, combat contre Amalec, par l'ordre de Moyse. *a* Toute l'armée du Seigneur attaque Séhon, Roi des Amorrhéens, & Og, Roi de Basan ; *b* mais on choisit seulement douze mille hommes, pour marcher contre les Madianites. *c* Tout Israël se rendit devant Jéricho ; *d* mais on n'envoya d'abord contre Haï, que trois mille hommes. *e* Ensuite on y fit marcher toute la multitude. *f* Josué en usa de même, lorsqu'il alla au secours des Gabaonites contre les cinq Rois Cananéens ; *g* & ensuite dans la guerre contre Jabin & contre les autres Rois de la partie septentrionale

a *Exod.* XVII. 9.
b *Num.* XXI. 13. & 14.
c *Num.* XXXI. 4. 5.
d *Josue* VI. 7.
e *Josue* VII. 3. 4.
f *Josue* VIII. 1. *Tolle . secum omnem multitudinem pugnatorum.*
g *Josue* X. 7.

Digitized by Google

du pays de Canaan. *a* Sous les Juges, on remarque peu d'expéditions, où tout Israël se soit trouvé. Dans la prémiére guerre qu'ils entreprirent contre Adonibésech, il n'y eut que les tribus de Juda, & de Siméon. *b* Aod delivra Israël de la servitude des Moabites, avec le secours de la tribu d'Ephraïm. *c* Dans l'armée de Barac, de Débora, on ne vit ni les tribus de Ruben, & de Gad, ni celles de Dan, & d'Aser. Il semble qu'il n'y avoit qu'Issachar, Zabulon, & de Nephtali. *d* On sait que Gedéon, de vingt-deux mille hommes qui l'avoient d'abord suivi des tribus de Manassé, d'Aser, de Zabulon, & de Nephtali, ne réserva que trois cens hommes, avec lesquels il défit Madian. *e* Jephté n'avoit dans son armée que des Israëlites des tribus de de là le Jourdain. *f* La seule guerre de ce tems-là, où tout Israël se soit trouvé, est celle qui fut entreprise contre la tribu de Benjamin. A la fin de cette expédition, la multitude ayant fait attention que ceux de Jabés, dans le pays de Galaad, ne s'y étoient point trouvez, envoya contr'eux dix mille hommes, qui saccagérent la ville, mirent à mort les hommes, les femmes, & les enfans mâles, & ne réservérent que les filles, qui furent données pour femmes, à ceux qui étoient restez de la tribu de Benjamin. *g*

Sous les Rois, tout le peuple étant réüni sous un même chef, on vit les armées plus nombreuses, les expéditions plus importantes & plus glorieuses, & la discipline militaire plus uniforme, & mieux observée. Saül au commencement de son regne, ayant appris, comme il revenoit de la charruë, que le Roi des Ammonites assiégeoit la ville de Jabés, coupa en piéces les bœufs de sa charuë, les envoya par tout le pays, disant : *h C'est ainsi qu'on traitera les bœufs de celui, qui ne viendra point au secours de*

---

a *Josue* XI. 7.
b *Judic.* I. 3. 4.
c *Judic.* III. 27.
d *Judic.* V. 15. 16. 17. 18.
e *Judic.* VI. 35. & VII. 3. 6.
f *Judic.* XI. 29. XII. & *suiv.*
g *Judic.* XXI. 9, 10.
h 1. *Reg.* XI. 7.

Digitized by Google

Jabés. Le même Prince ayant reçû ordre du Seigneur, d'exterminer les Amalécites, *a il assembla tout son peuple*, toute son armée, *il en fit la revûë, comme d'un troupeau de moutons*, & les amena contre l'ennemi. Les Rois qui lui succédérent, mirent sur pied ces armées prodigieuses, dont on a parlé ci-devant, & qu'il est inutile de répéter ici.

Le premier & principal Chef des armées d'Israël, étoit le Seigneur : D'où vient qu'il se qualifie si souvent *le Dieu des armées*, & que moyse appelle en tant d'endroits les Israëlites, *l'armée du Seigneur.* C'étoit une Nation entiére, qui marchoit à la guerre, sous la conduite de son Dieu. Son Arche, le symbole de sa présence, s'y voyoit quelquefois, & on y remarquoit les trompettesde sa Maison, entre les mains de ses Prêtres & de ses Ministres. Celui qui commandoit les troupes d'Israël, n'étoit que le Lieutenant de ce premierChef ; & quiconque avoit le gouvernement du peuple, soit en qualité de Prince, de Juge, ou de Roi, avoit aussi le commandement de l'armée. Le soldat quittoit sa maison, & y laissoit ses femmes & ses enfans, comme autant de gages de sa fidélité, & de son zéle. Toûjours aguerri, toûjours prêt à marcher, & necessairement bon soldat, puisqu'il combattoit pour sa patrie, pour sa Religion, pour ce qu'il avoit dans le monde de plus prétieux, & de plus chéri, On le prenoit du village, & de la vie laborieuse de la campagne ; & par conséquent plus intrépide, & plus capable de soûtenir les fatigues de la guerre. *Nescio quomodo minús mortem timet, qui minùs deliciarum novit in vita*, disoit un Romain. *b* On formoit ainsi sans peine des armées trés-nombreuses, pleines de courage, de zéle, & d'intrépidité. Joseph *c* remarque que Jean Hircan fils de Simon Maccabée, est le premier qui ait entretenu à ses depens des soldats étrangers.

On ne voyoit point ancienement dans Israël de soldats

---

a 1. *Reg.* xv. 4.
b *Veget. lib.* I. *c.* 3.
c *Joseph. Antiq. lib.* XIII. *c.* 16. Πρῶτος Ἰδαίων ξενοτροφεῖν ἤρξαν.

de profession, ni de troupes soudoyées & entretenuës au dépens de la Nation ; ils étoient tous en même-tems soldats bourgeois, ou gens de campagne, appliquez à leur travail. Ce ne fut que sous David qu'on vit quelques troupes réglées, & entretenuës aux dépens du Prince. *a* On lit dans un endroit, que le Roi de Juda achettat du Roi d'Israël cent mille hommes, pour cent talens. *b* Mais cet argent étoit pour le Prince, & non pas pour les soldats. Régulièrement ceux qui étoient commandez pour la milice, faisoient la guerre à leur dépens ; chacun pensoit à se munir d'armes pour combattre ; & des provisions pour se nourrir ; & n'avoit point d'autre récompense à attendre, que les dépoüilles qu'on pourroit prendre sur l'ennemi. Cette discipline ne s'observa pas seulement sous Moïse, sous Josué, & sous les Juges ; on la vit encore sous les Rois, & depuis la Captivité, sous les Maccabées, jusqu'au gouvernement de Simon, qui fut Prince & grand-Prêtre de sa Nation, & qui eut des troupes soudoyées, & entretenuës. Voyez 1. Maccab. XIV. 32. Les Historiens nous apprennent qu'autrefois chez les Romains, & chez les Grecs, & je pense, chez tous les peuples d'Orient, on suivoit les mêmes régles. Je ne remarque rien de fixé pour l'âge qu'on demandoit à chaque soldat. Chez les Romains on les prenoit dés l'âge de dix sept ans.

Isaï pere de David avoit trois de ses fils dans l'armée de Saül ; David, qui étoit le cadet, étoit demeuré pour garder les brébis de son pere. Isaï l'envoya à l'armée porter des provisions à ses trois freres ; *c* il lui donna dix pains, & une mesure de grains rôtis, qui étoit une nourriture fort commune en ce tems-là. Il ajoûta dix fromages, pour le Commandant. David ayant eté obligé de sortir précipitamment de Jerusalem, de peur de tomber entre les mains d'Absalon ; Siba serviteur de Miphiboseth, lui vint présenter des provisions pour son voyage ; *d* Deux cent pains,

a Voyez 2. *Reg.* XXIII. & 1. *Par.* XI. & 2. *Par.* XXVIII. | b 2. *Par.* XXV. 6. & *seq.* | c 1. *Reg.* XVII. 17. | d 2. *Reg.* XVI. 2.

Digitized by Google

un outre de vin, cent paquets de raisins secs, & autant de masses de dattes de palmier. Les amis du même Prince vinrent lui apporter au delà du Jourdain tout ce qu'ils lui lui crurent de plus nécessaire dans sa fuite, *a* des lits, des tapis, de la vaisselle de terre, du froment, de l'orge, de la farine, du grain rôti, des fèves, des lentilles, des pois rôtis, du miel, du beurre, des brébis, & des veaux gras. On voit par ces exemples, quelles étoient les provisions de bouche, dont on se nourrissoit alors à la guerre.

Pour les armes, chacun en cherchoit pour soi; les Princes, ne commencérent à avoir des arsenaux que depuis David; sous les Juges, & au commencement du regne de Saül, les armes étoient fort rares dans Israël. Il est remarqué que Samgar tua six cens Philistins avec le soc de sa charuë. *b* Débora dans son Cantique, dit qu'il n'y avoit ni lance, ni bouclier, dans quarante mille soldats d'Israël. *c* Nous ne lisons point que Samson se soit jamais servi d'armes ordinaires. Il combatoit avec ce qui lui tomboit sous la main, une machoire d'âne, une massuë, *&c*. Dans la guerre de Saül contre les Philistins, il ne se trouva dans toute l'armée d'Israël, que ce Prince, & Jonathas son fils qui fussent armez d'épées & de lances. Les Philistins, qui opprimoient les Hebreux, empêchoient que dans tout le pays il n'y eût de maréchal, qui leur pût fabriquer des armes; on étoit obligez d'aller chez les Philistins pour y faire raccommoder jusqu'aux instrumens du labourage. *d*

Mais bien-tôt après, Saül se donna un train, & un équipage de Roi. Il eut des gardes, *e* & des Officiers généraux de ses armées. Abner étoit Général de ses troupes, & il fut conservé dans cette Charge sous Isboseth, fils de Saül. *f* David eut pour Général Joab; *g* & Salomon, Ba-

---

a 2. *Reg.* XVII. 28.
b *Judic.* III. 31.
c *Judic.* v. 8.
d 1. *Reg.* XIII. 20. 21. 22.
e 1. *Reg.* XXII. 7.
f 1. *Reg.* XXVI. 7. & 14. & 2. *Reg.* II. 8.
g 2. *Reg.* VIII. 16.

Digitized by Google

naïa. *a* David entretenoit toûjours deux cens quatre-vingt-huit mille hommes de troupes réglées, ſans les Céréthiens, & les Phéléthiens, qui étoient des troupes étrangéres du pays des Philiſtins. Il avoit chaque mois vingt-quatre mille hommes pour ſa garde. *b* Salomon conſerva toutes ces troupes, & eut outre cela, un trés grand nombre de chevaux, & de chariots. L'Ecriture *c* marque juſqu'à quarante mille écuries de chevaux, & douze mille chevaux de monture ;, ou, comme il eſt dit ailleurs, *d* il avoit quatorze cens chariots, & douze mille cavaliers, dont il diſtribua une partie dans les villes fortes, & retint les autres auprés de ſa perſonne. Ce Prince pacifique eſt le ſeul des Rois Hebreux, qui ait entretenu de la cavallerie, & des chariots de guerre. Ni David ſon pere, ni les Rois ſes ſucceſſeurs, n'ont point eu cette ambition. Leurs armées étoient toutes d'infanterie. Si l'on remarque quelques chevaux, & quelques chariots ſous les regnes ſuivans, ils ont été en fort petit nombre, & nullement capables de former une armée. David avoit ſi peu d'envie de ſe ſervir de chevaux, & de chariots à la guerre, qu'il coupa les jarets aux chevaux qu'il avoit pris ſur les Syriens, & qu'il fit brûler leurs chariots. *e* Rapſacés, un des Officiers de Sennachérib, diſoit aux Juifs : *f Je vous donnerai deux mille chevaux ; voyez ſi vous trouverez des hommes capables de les monter.* Les Grecs, & les Romains, dans les commencemens, n'avoient que de l'infanterie. Il y avoit même une Loi, qui défendoit au Général d'aller à cheval. On y dérogea en faveur de Fabius Maximus. *g*

Les Rois alloient à la guerre en perſonne ; & dans les premiers tems ils combattoient à pied, comme les derniers des ſoldats. On ne lit nulle part que ni Saül, ni David, ſe ſoient ſervis de chevaux, ni de chariots de guerre. Il fallut que toute la Nation s'oppoſât à ce que David

a 3. *Reg.* II. 35.
b 1. *Par.* XXVII.
c 3. *Reg.* IV. 26.
d 3. *Reg.* X. 26. & 2. *Par.* IX. 25.
e 2. *Reg.* VIII. 4.
f 4. *Reg.* XVIII. 23.
g *Plutarch. in Fabio*

Digitized by Google

continuât à se trouver au combat, pour arrêter l'ardeur de ce Prince, que son courage avoit exposé au dernier danger. *a* Mais dans les derniers tems, les Rois de Juda, & d'Israël paroissoient dans les combats, montez sur des chariots de guerre, & avec leurs ornemens Royaux. On faisoit suivre pour l'ordinaire un chariot vuide, derriére celui que montoit le Roi, *b* ou par ostentation, ou pour prévenir ce qui pouvoit arriver au chariot du Prince. Achab, & Josaphat étant allez attaquer le Roi de Syrie, celui-ci donna ordre aux chefs de ses chariots, de ne tirer que contre Achab, Roi d'Israël. Achab, pour éluder la prédiction du Prophéte michée, qui lui avoit prédit, qu'il mourroit dans cette guerre, s'étoit déguisé, & étoit entré dans la mêlée, sans aucune marque de distinction. Josaphat au contraire parut sur son chariot, avec les ornemens Royaux; ce qui attira sur lui tout l'effort des ennemis: mais ayant commençé à crier, ils le reconnurent, & le laissérent aller. Cependant une fléche tirée au hasard, perça Achab dans la poitrine. Alors il dit à son cocher: *Tournez la bride, & tirez-moi du combat, parce que je suis fort blessé.* *c* Josias ayant voulu s'opposer au Roi d'Egypte, qui marchoit contre l'Assyrie, se déguisa, & parut dans la battaille, sans aucune marque qui le pût faire reconnoître: mais il ne laissa pas d'y être blessé mortellement; & il fut transporté aussi-tôt par ses gens *du chariot qu'il montoit, sur un autre, qui le suivoit à la maniére des Rois.* *d* Absalon combattit sur une mule, dans la fatale journée, où il demeura pendu à un arbre par ses cheveux. *e* L'Amalécite, qui se vantoit d'avoir tué Saül, lui avoit ôté le bandeau Royal, & le brasselet, qu'il vint présenter à David. *f* Saül par conséquent avoit porté ces ornemens dans la bataille de Gelboë.

Nous ne nous étendrons point ici sur les Officiers ge-

---

a 2. *Reg.* XXI. 17. | c 3. *Reg.* XXII. 34. | e 2. *Reg.* XVIII. 9.
b 2. *Par.* XXXV. 24 | d 2. *Par.* XXXV. 23. 24. | f 2. *Reg.* I. 10.

Digitized by Google

néraux, & ſubalternes des armées d'Iſraël ; nous eſperons d'en traiter ailleurs avec plus d'étenduë. Nous remarquerons ſeulement qu'il y avoit *un Général des armées* ; tel qu'étoient *Abner*, ſous Saül, *Joab*, ſous David, *Banaïa*, ſous Salomon. Il y avoit enſuite des *Princes de mille*, que l'Auteur de la Vulgate exprime ordinairement par le nom de Tribuns. Aprés eux étoient les *Princes de cent*, ou Centurions, les *Ghamiſchim*, ou Capitaine de cinquante hommes. Il y avoit de plus d'autres Officiers nommez *Schaliſchim*, dont nous ne ſavons pas diſtinctement l'emploi. On remarque les Décurions dans l'Exode, *a* & dans les Livres des Maccabées. *b* Voilà quels étoient les Officiers des troupes d'Iſraël. On en a parlé plus au long dans la Diſſertation ſur les Officiers des Rois de Juda.

La plûpart des guerres, dont nous parle l'Ecriture, ont été de fort courte durée. Il auroit été comme impoſſible que des armées auſſi nombreuſes, & qui n'avoient de proviſions, que ce que chaque ſoldat en apportoit de chez ſoi, ou ce qu'il en prenoit dans la campagne, & ſur l'ennemi, pûſſent ſubſiſter long-tems. Tout le pays ſeroit demeuré inculte, & déſert, s'il eût fallu que tout le peuple, qui compoſoit l'armée, demeurât pluſieurs mois en campagne. La guerre que Moyſe fit contre Amalec, fut terminée dans un jour. *c* Une bataille livrée à Og, & une autre à Séhon, mirent les Iſraëlites en poſſeſſion des Etats de ces deux Princes. Comme ils menoient au combat, ſelon la coutume d'alors, tout ce qu'ils avoient de troupes, aprés une bataille perduë, il ne leur reſtoit plus de reſſource. Les expéditions de Joſué ſe ſont faites en peu de jours. Le pays n'étoit pas grand ; l'ennemi étoit prés ; il ne cherchoit qu'à combatre. Il ne falloit que livrer la bataille, qui pour l'ordinaire étoit fort opiniâtrée, & fort ſanglante, & bien-tôt vuidée. Souvent la perte étoit entiére de la part du vaincu. Les Moabites furent chaſſez de la Paleſtine par Aod, & les Madianites par Gédé-

a *Exod.* XVIII. 21. | b 1. *Macc.* III. 55. | c *Exod.*

Digitized by Google

on, en un jour. La fameuſe guerre des onze tribus contre Benjamin, fut réſoluë, entrepriſe, & finie en peu de ſemaines. Celle où Goliath inſulta à l'armée d'Iſraël, eſt une des plus longues, de celles qui ſe firent dans les limites de la Paleſtine. Il y avoit quarante jours que les deux armées des Philiſtins, & des Hebreux, étoient campées vis-à-vis l'une de l'autre, lorſque David arriva au camp, & combattit Goliath. La guerre d'Abſalon contre David, & celles que les Rois d'Iſraël, & de Juda eurent enſemble, ou contre les Philiſtins, ne durérent que peu de jours. Mais lorſqu'il falloit faire quelques ſiéges, ou paſſer dans des pays plus éloignez, les guerres étoient plus longues, & plus difficiles, principalement à cauſe de la difficulté de porter des proviſions. Aprés l'expédition, le peuple, ſans autre congé, ſe retiroit dans ſa maiſon, & retournoit à ſon travail.

On ignore la maniére dont les anciens Hébreux rangeoient leurs troupes en bataille. L'Ecriture employe ſouvent cette expreſſion : *a Ranger en bataille, diſpoſer les bataillons, terrible comme une armée rangée en bataille* ; *b* ou, ſuivant le Texte à la lettre, *comme le chœur d'un camp*. On lit dans les Paralipoménes, *c* qu'il vint à David, dans le tems de ſa fuite ſous Saül, un nombre de braves *rangeurs de bataille*, ou, ſelon la force de l'Original, qui rangeoient les troupes comme des troupeaux. On a déja remarqué ci-devant *d* que Saül fit la revûë de ſes troupes, *comme d'un troupeau de moutons* ; & dans une autre occaſion, *e* il eſt dit que les Syriens étant venus contre Iſraël avec des troupes innombrables, les Iſraëlites vinrent ſe camper contre eux, *comme deux petits troupeaux de chévres*. Enfin Jérémie ſe ſert de la même expreſſion, *f* lorſqu'en parlant des Aſſyriens, il dit *qu'il vin-*

---

a *Aróch miſchamah. Geneſ.* XIV. 8. *Judic.* XX. 22. 1. *Reg.* IV. 2. *&* XVII. 21.

b *Kimcholath hammachanájim. Cantic.* VII. 1.

c 1. *Par.* XII. 38. *ódere maáracha.*

d V. ci-devant & 1. *Reg.* XV. 4.

e 3. *Reg.* XX. 27.

f *Jerem.* VI. 3.

Digitized by Google

dra contre Sion des paſteurs avec leurs troupeaux. Ils dreſſeront leurs tentes aux environs, & chacun paîtra ce qu'il trouvera ſous ſa main. Homere ſe ſert de la même comparaiſon, en parlant de la maniére dont les Chefs rangeoient leurs troupes en bataille. *a*

Ce qui eſt certain, c'eſt que les anciens Orientaux faiſoient la guerre avec aſſez peu d'ordre. Tout conſiſtoit plûtôt dans l'impétuoſité, l'ardeur, le courage, l'intrépidité des ſoldats, que dans une diſcipline exacte, & méthodique, & à n'agir que par les ordres, & les mouvemens du Général. On a vû parmi eux de effets étonnans de force, & de valeur; mais ſouvent conduits d'une maniére peu conforme aux bonnes régles de la guerre.

On faiſoit grand cas de l'adreſſe à tirer de l'arc, & à lancer des pierres avec la fronde. & de la vîteſſe à la courſe. David rend graces à Dieu de lui avoir donné des bras auſſi forts qu'un arc d'airain, & des pieds qui égalent les cerfs à la courſe. *b* Azaël, frere de Joab, étoit un des plus forts coureurs qu'on connût. Il eſt comparé dans l'Ecriture aux chévreüils des montagnes. *c* Il y avoit dans la tribu de Benjamin un grand nombre de trés-vaillans hommes, qui ſe ſervoient également de la main droite, & de la gauche. *d* Les braves qui vinrent joindre David, dans le tems qu'il étoit perſécuté par Saül, *e étoient des hommes trés-robuſtes, bons guerriers, armez de boucliers, & de lances, dont le viſage étoit comme la face d'un lion, & qui étoient ſi vîtes à la courſe, qu'ils auroient pû atteindre les chévreüils des montagnes.* Homere donne preſque continuellement à Achille l'épithéte de *prompt à la courſe.* C'étoit ce qui le diſtinguoit le plus. Idoménée diſoit *f* qu'Ajax ne le cédoit point à Achille en valeur; mais ſeulement en vîteſſe, en légereté. Les Héros

---

a *Iliad.* B.
Τὼς δ' ὅς τ' ἀμπόλιαι πλατεῖ ἀϊγῶν ἀσπόλοι ἀνδρες,
Ῥεῖα διακριδίαι ἐπείτα νέμωνται μιγάδεσσι.

b *Pſ.* XVII. 34.
c 2. *Reg.* II. 18.
d *Judic.* XX. 16.
e 1. *Par.* XII. 8.

f *Homer. Iliad.* N.
Οὐδ' ἂν Ἀχιλλῆϊ μαχήσεσθαι πολέμοιο
Ἐν γ' ἀνδρεσσιν, ποσὶ δ' ὤκιστος πελέεσκεν.

Digitized by Google

qui se distinguérent si souvent dans les guerres sous le regne de David, étoient tous rémarquables par quelque action de valeur extraordinaire, & héroïque; les uns, pour avoir tué des lions, sans autres armes que leurs bâtons; d'autres, pour avoir passé hautement trois hommes seuls, du milieu d'une armée de Philistins; un autre, pour avoir tué en une fois trois cens hommes de sa main; un autre, pour en avoit tué huit cens; un troisiéme, pour avoir arrêté lui seul une armée de Philistins. Les Maccabées n'ont pas paru avec moins d'honneur, & d'éclat dans cette noble carriére. Il ne faut que lire l'Histoire d'un Judas, d'un Eléazar, d'un Jonatas, d'un Simon, pour se faire une juste idée de la vérirable valeur, jointe à la piété, & à la Religion.

Avant que de livrer la bataille, & peut-être même avant que de marcher à l'ennemi, on publioit à la tête de chaque bataillon : *a* Qui est celui qui a bâti une maison neuve, & qui n'en a pas encore fait la dédicace? qu'il s'en retourne dans sa maison, de peur qu'un autre ne vienne, & ne la dédie. Qui est celui qui a planté une vigne, & ne l'a pas encore renduë commune, en sorte qu'on puisse manger de son fruit? qu'il s'en retourne, de peur qu'il ne meure à la guerre, & qu'un autre ne fasse ce qu'il doit faire. Qui est celui qui a épousé une femme, qui ne l'a pas encore conduite dans sa maison? qu'il s'en retourne, de peur qu'un autre ne l'épouse. Aprés cela on disoit encore : Qui est celui qui est timide, & qui manque de cœur? qu'il s'en aille, de peur qu'il n'inspire de la timidité aux autres, & qu'il ne les decourage par son exemple. En même tems le Prêtre se mettoit à la tête de l'armée, & disoit au peuple : „ Ecoutez, Israël, vous devez aujourd'hui livrer la bataille à vos ennemis; ne craignez point, ne vous effrayez point de peur de vos ennemis; parce que le Seigneur vôtre Dieu est au milieu de vous, pour combattre pour vous, & pour vous délivrer de la main de vos ennemis. On voit la pratique de tout cela dans les Maccabées. *b* Les Rabbins enseignent qu'a-

a *Deut.* xx. 5. b 1. *Macc.* III. 56.

Digitized by Google

prés que l'armée étoit rangée en bataille, les Généraux plaçoient derriére les rangs, leur plus vaillans Officiers subalternes, avec des faux & des haches, pour tailler en piéces les préniers qui voudroient prendre la fuite. Mais cette derniére circonſtance eſt toute ſur le compte des Rabbins. L'Ecriture n'en dit pas un mot. Il me paroît par quelques endroits, qu'on entendoit le ſignal du combat, aſſis. *a* Cela étoit commun, chez pluſieurs Peuples.

Le ſignal de la bataille ſe donnoit par le ſon des trompettes; & c'étoient les Prêtres qui ſonnoient de cet inſtrument: *Les Prêtres, enfans d'Aaron, ſonneront de la trompette*, dit moyſe, *b & ce ſera une Loi perpétuelle dans toutes vos races. Lorſque vous irez à la guerre contre vos ennemis, vous ſonnerez de la trompette, & le Seigneur ſe ſouviendra de vous, pour vous délivrer des mains de vos ennemis* Parmi les autres Peuples, comme parmi les Hébreux, ſur tout parmi les Egyptiens, la trompette étoit un inſtrument ſacré. L'uſage en étoit réſervé aux perſonnes libres; & ſouvent les plus diſtinguez en ſonnoient eux-mêmes. *c* Dans la guerre contre les Madianites, *d* on envoya Phinées, fils du grand-Prêtre Eléazar, *avec les vaſes ſaints, & les trompettes, pour en ſonner* dans l'armée. Le ſon de la trompette étoit comme un gage de la protection du Ciel, & un ſigne de la préſence du Seigneur. Balaam enviſageant le camp d'Iſraël, s'écrioit: *e Il n'y a point d'Idole dans Iſraël; le Seigneur ſon Dieu eſt avec lui, & on entend le ſon de la trompette de ce Roi victorieux dans ſon armée.* Abia, Roi de Juda, diſoit aux troupes de Jéroboam, Roi d'Iſraël: *f Nous avons pour Chef de nôtre armée le Seigneur: qui nous conduit, & les Prêtres du Seigneur, qui ſonnent de la trompette contre vous. Enfans d'Iſraël, ne combattez point contre le Seigneur.* Le combat ſe donna, & les troupes d'Abia, qui étoient bien

a 1. *Reg.* XVII. 48. & 2. *Reg.* II. 14.
b *Numer.* X. 8.
c *Vide Lipſ. lib.* 4. *de Milit. Rom. cap.* X.
d *Num.* XXIII. 21.
e *Num.* XXXI. 6.
f 2. *Par.* XIII. 12.

Digitized by Google

moins nombreuſes que celles de Jeroboam, ſe voyant enveloppées de tous côtez, commencerent à crier, & les Prêtres à ſonner de la trompette. En même tems Dieu répandit la terreur dans l'armée de Jéroboam, & il en fut tué ce jour-là cinq cent mille. On ſait ce qui arriva au ſiége de Jéricho, dont les murailles furent renverſées, l'armée d'Iſraël étant en preſence, & les Prêtres ſonnant des trompettes. Joſaphat, Roi de Juda, marchant contre les Moabites, les Iduméens, & les Ammonites, plaça à la tête de ſon armée, les Lévites avec les inſtrumens de muſique du Temple, comme s'il eût marché au triomphe; parce que le Seigneur lui avoit promis la victoire par le Prophéte Jahaziel. *a* Enfin du tems des Maccabbées, Jean, & Juda, fils du grand-Prêtre Simon, mirent en fuite l'armée de Cendébée, par le ſeul ſon des trompettes ſacrées. *b*

On ne doit point confondre les trompettes, dont on vient de parler, & dont les Prêtres ſeuls avoient droit de ſonner, avec le cors dont les Généraux ſe ſervoient, pour aſſembler leurs troupes, & pour donner le ſignal de la retraite. Aod ayant mis à mort Eglon, Roi de Moab, ſonna du cors dans les montagnes d'Ephraïm, & ayant aſſemblé du monde, vint fondre ſur les Moabites. *c* Gédeon ſe ſervit du même moyen, pour aſſembler des troupes contre les Madianites. *d* Saül ſonna du cors, & donna le ſignal de la guerre contre les Philiſtins, aprés que Jonathas eut défait la garniſon qu'ils avoient à Gabaa. *e* Joab ſonna la retraite, & arrêta par le ſon du cors, l'impétuoſité de ſes troupes, qui pourſuivoient celles d'Abner. *f* Il finit de même la bataille contre Abſalon. *g* Séba fils de Bochri, excita le peuple à le ſuivre, en ſonnant du cors. *h* Par ce moyen on pouvoit aſſembler en peu de tems de nombreuſes troupes,

---

a 2. *Par.* XX. 14. 21.
b 1. *Macc.* XVI. 8.
c *Judic.* III. 27. *Statim inſonuit buccina in monte Ephraïm, deſcenderunt cum eo filii Iſraël.*
d *Judic.* VI. 34.
e 1. *Reg.* XIII. 3.
f 2. *Reg.* II. 28.
g 2. *Reg.* XVIII. 16.
h 2. *Reg.* XX. 1.

Digitized by Google

le ſon ſe communiquant aiſément, & paſſant de lieu en lieu en peu d'heures, dans un pays fort ſerré, fort peuplé, où les villages étoient fort prés les uns des autres, & le peuple naturellement léger, & ami de la nouveauté.

On remarque auſſi dans la Paleſtine, qu'il y avoit ordinairement des ſentinelles placées ſur les tours, & ſur les hauteurs qui ſonnoient de la trompette, ou elevoient un ſignal au haut d'un mât, lorſqu'ils apercevoient l'ennemi, ou qu'il falloit avertir le peuple de courir aux armes. *Entendra-t'on le ſon de la trompette de la ville, ſans que toute la campagne en ſoit troublée?* dit Amos. [a] *Si j'envoye la guerre dans le pays,* dit Ezéchiel, [b] *& que le peuple établiſſe une ſentinelle, & que cette ſentinelle ayant apperçû l'ennemi ait donné le ſignal, & ait averti le peuple par le ſon de la trompette; aprés cela quiconque aura oüi la trompette, & ne ſe ſera pas ſauvé, s'il eſt pris de l'ennemi, il ne doit s'en prendre qu'à lui-même.* Et Jeremie: [c] *Sonnez de la trompette à Thécué, & élevez le ſignal à Bethaven, parce que le mal a paru du côté du Septentrion.* Ce ſignal s'élevoit de deſſus les montagnes, & il y avoit de grand bois plantez exprés, au haut deſquels on tiroit du feu, ou quelque drapeau qu'on pût appercevoir de loin. *Vous tous qui demeurez dans ce pays,* dit Iſaïe, [d] *lorſque le ſignal ſera élevé de deſſus la montagne, que vous verrez, & que vous entendrez le ſon de la trompette, &c.* Et ailleurs: [e] *Les cordes de vos ſignaux ſont rompuës, vôtre mât ne vous ſervira de rien, pour avertir de loin.* Abſalon affectant la Royauté avoit fait avertir dans tout le pays; qu'auſſi-tôt qu'on entendroit le ſon de la trompette, tout le monde eût à crier: *Vive Abſalon.* [f] Salomon, [g] & Jéhu [h] furent reconnus au ſon des trompettes. Lorſqu'Holofernes s'avança avec ſon armée, pour aſſiéger Bethulie, on plaça des

---

a *Amos* III. 6.
b *Ezech*, XXXIII. 3, 4.
c *Jerem.* VI. 1.
d *Iſai.* XVIII. 3.
e *Iſai.* XXXIII 23. *Vide ſi lxbet, & Iſai.* V. 26. XI. 12. XIII. 3. XXX. 17. XLIX. 22. *Jerem.* IV. 7. *&c.*
f 2. *Reg.* XV. 10.
g 3. *Reg.* I. 34.
h 4. *Reg.* IX. 13.

troupes

troupes sur les montagnes, & sur les défilez, & on alluma des feux sur les tours des villes. *a*

Il est tems de parler des armes des Hebreux, tant offensives, que défensives. Les chariots de fer, ou armez de faulx. étoient une des plus terribles choses que l'antiquité ait employée dans la guerre. L'Ecriture distingue deux sortes de chariots de guerre : les uns étoient simplement pour la monture des Princes on des Generaux : les autres étoient des chariots armez de fer, que l'on poussoit contre l'infanterie, & qui y causoient de furieux ravages. Les plus anciens chariots de guerre, dont nous ayons connoissance, sont ceux que Pharaon mena contre les Israëlites, aprés leur sortie d'Egypte, & qui furent submergé dans la mer rouge. Il y en avoit un nombre de six cens. *b* Mais Moyse ne nous apprend pas s'il étoient armez, ou si c'étoient de simples chariots de monture. Les Cananéens, que Josué combattit aux eaux de Mérom, avoient de la cavalerie, & des chariots une quantité infinie : *c Equi & curus immensæ multitudinis.* Ceux de la tribu de Juda ne purent se rendre maître des villes de la plaine, à cause, dit l'Ecriture, que les Cananéens, habitans de ces villes, avoient des chariots armez, ou des chariots de fer. *d* Sisara General des troupes de Jabin Roi d'Asor, menoit dans son armée jusqu'à neuf cens de ces chariots. *e* Mais la plus grande armée de chariots, dont parle l'Ecriture, est celle que les Philistins mirent en campagne, sous Saül, ils en avoient jusqu'à trente mille, & six mille chevaux ; *f* s'il n'y a pas d'erreur dans les Nombres. Les Rois de Syrie, contre qui David & ses successeurs eurent souvent à combattre, faisoient consister leur plus grande force dans leurs chariots. David ayant pris

---

a *Judith* VII. 5. Ἀνακαύσαντες πύρας ἐπὶ τοὺς πύργους αὐτῶν.

b *Exod*. XIV. 7.

c *Josue* XI. 4.

d *Judic.* I. 19.

e *Judic.* IV. 3.

f 1. *Reg.* XIII. 5. Il y en a qui croiét qu'ils n'avoiét que trois mille chariots, tirez par six mille chevaux.

sur le Roi Adarézer mille chariots, *a* coupa les jarets aux chevaux qui les tiroient, en brûla neuf cens, & ne s'en reserva que cent. Une autrefois il prit sept cens chariots. *b* Bénedad, Roi de Syrie, ayant été vaincu par le Roi d'Israël, qui lui tua dans un jour jusqu'à cent mille hommes, ses gens lui dirent : *c Les Dieux d'Israël sont des Dieux des montagnes, c'est pourquoi ils nous ont vaincus. Mais levez une seconde armée : mettez des hommes, des chevaux, & des chariots, en la place de ceux que vous avez perdus, & levez la bataille dans la plaine, & vous verrez que nous les vaincrons.* Les Israëlites avoient donc renduë inutile la force de l'armée de Syrie, qui consistoit en chevaux, & en chariots de guerre, dans ce premier combat, en se tenant dans leurs montagnes: Mais Dieu fit voir dans la seconde bataille, qui se donna dans la plaine, & qu'ils gagnérent, qu'il est le Dieu des victoires, & que sa force ne dépend ni des chevaux, ni des chariots, ni des lieux, ni des tems. Il ne paroît pas que les Rois Hebreux ayent jamais employé dans la guerre les machines dont nous parlons. Salomon est le seul qui ait eu un nombre considérable des chariots : mais ce Prince n'étoit point guerrier, & l'Ecriture ne dit rien de ses exploits millitaires.

L'origine des chariots de guerre n'est pas bien fixée. Diodore de Sicile *d* assûre sur la foi de Ctésias, que Semiramis conduisit contre les Bactriens, prés de seize cens chariots armez de faux. Xénophon *e* semble dire que les Médes, les Syriens, & les Arabes s'étoient contentez d'avoir des chariots de bataille, conduits par quatre chevaux, montez par un seul combattant ; mais que Cyrus changea cette ancienne coutume, en ajoutant des faux aux roues des chariots. Tous les Héros de la guerre de Troye dans Homére, paroissent sur des chariots : mais il n'y avoit ni

a 1. *Par.* XVIII. 4. & 2. *Reg.* VIII. 4.
b 2. *Reg.* X. 18.
c 3. *Reg.* XX. 24. 25.
d *Diodor. lib.* 2. *Bibliath.* Ἅμαμις διπλασιοφόρους μικρὸν ἀπολείπουσα τῶν μυρίων ἑξακοσίους.
e *Xenoph. Lib.* VI. *Cyroped.*

Digitized by Google

faux, ni autre chose, qui les rendît redoutables. Le chariot, attelé de deux, ou de quatre chevaux, étoit monté par un Héros, & les chevaux étoient conduits par un guerrier propre à attaquer, à résister, & à combattre. Darius, Roi de Perse, employa de ces machines contre Alexandre. *a* Mithridates en avoit dans ses armées. Antiochus le Grand s'en servit contre les Romains; *b* & les Gaulois, contre Jules César. *c* Les anciens Peuples de la Grande Brétagne *d* avoient aussi des chariots de guerre: mais je ne sai s'ils étoient armez de faux. Alexandre Severe *e* attaqua Artaxercés, Roi de Perse, qui avoit sept cens élephans, & dix-huit cens chariots armez de faux. Tous ces exemples nous font voir l'origine, & les progrés de ces terribles machines, dont on négligea ensuite l'usage, comme trop embarassantes, & sujettes à des inconvéniens fâcheux, puisque souvent elles servoient contre ceux memes qui les avoient preparées.

La forme de ces chariots a assez varié, & l'on en trouve un assez grand nombre de descriptions différentes. Diodore nous les dépeint de cette sorte: " *f* Le joug de chacun des deux chevaux qui tiroient le chariot, étoit armé de deux pointes, longues de " trois coudées, qui s'avançoient en devant contre le visage des ennemis. A l'essieu, " étoient attachées deux autres broches tournées du même côté que les premiéres; mais " plus longues, & armées de faux à leurs extremitez. Ceux dont parle Quinte-Cruce, *g* avoient quelque chose de plus que ce qu'on vient de décrire. L'extremité du timon étoit armée de piques, avec les poinde de fer. Le joug avoit des deux côtez trois especes d'epées,

---

a *Quint. Curt. lib.* 4. *& Diodor. lib.* 17.

b *Veget. lib.* 3. *cap.* 24.

c *Frontin. Stratag. lib.* 2.

d *Tacit. Vit. Agric. Quedam nationes & curru pralientur. Honestior auriga; clientes propugnant.*

e *Lamprid. in Alex.*

f *Diodor. Lib.* XVII.

g *Quint. Curt. Lib.* IV.

Digitized by Google

qui en ſortoient en dehors. On avoit placé entre les rays des roues, pluſieurs dards, qui donnoient en dehors; & les jantes des mêmes roues étoient garnies de faux, qui mettoient en pieces tout ce qu'elles rencontroient. Xenophon [a] remarque que ces ſortes de machines étoient montées ſur de fortes roues, & capables de reſiſter à toute la violence du mouvement qu'elles devoient ſouffrir. L'eſſieu étoit plus long qu'à l'ordinaire, afin que le chariot fût moins ſujet à verſer. Le ſiége du cocher étoit une eſpece de petite tour de bois; mais bien ſolide, & élevée à hauteur d'appui. Le cocher étoit armé de toutes pieces, & tout ſon corps etoit couvert de fer, hormis les yeux.

Comme les chariots de guerre etoient montez ſur quatre roues, plus fortes & plus larges que celle des chariots communs, on pouvoit les charger de pluſieurs hommes armez de fleches, & de dards, qui combattoient de-là avec avantage. Il y avoit d'autres chariots, qui n'étoient montez de perſonne. Seulement il y avoit ſur chacun des deux chevaux caparaſſonnez, un cavalier armé de toutes pieces, & en état de bien combattre. [b] D'autres fois il n'y avoit qu'un cheval, & un cavalier. Ces chariots ne conſiſtoient qu'en deux roues, & un eſſieu, chargez d'epées, & de faux qui s'élevoient en haut, & s'avançoient en dehors. Les faux attachées à l'eſſieu, tournoient par le moyen d'un reſſort, & detruiſoit en tout ce qui ſe rencontroient dans la ſphére de leur mouvement. Quelquefois il y avoit des foüets, qui étant remuez par certains reſſorts attachez à la roue, épargnoient au cavalier le ſoin de frapper les chevaux.

On peut juger par ces deſcriptions, du fracas que cauſoient ces machines dans les batailles, avant qu'on ſe fût prémuni contre leur violence, & leur rapidité. Lucréce en fait une élegante deſcription; & pour appuyer ſon opinion de la diviſibilité des ames, il reléve le mouvement des mem-

---

a *Xenoph. lib.* VI. *Cyropæd. & lib.* I. *Anabaſ.*

b *Vide Libell. de Reb. Bellic. poſt Notit. Imperii.*

Digitized by Google

bres encore palpitans, qui conſervent quelque reſte de vie, quoique ſéparez du corps, par le trenchant des faulx de ces chariots; ce retranchement s'étant fait avec tant de promptitude, que l'ame répanduë dans ces diverſes parties, n'a pû, ſelon lui, s'en ſéparer aſſez promptement: *a*

Falciferos memorant currus abſcindere membra
Sæpè ita ſubitò permixtâ cede calentes,
Ut tremere in terra videatur ab artubus, id quod
Decidit abſciſſum, cùm mens tamen, atque hominum vis
Mobilitate mali, non quit ſentire dolorem.
Et caput abſciſſum, calido, viventéque trunco,
Servat humi voltum vitalem, oculóſque patentes,
Donec relliquias animæ reddidit omnes.

Les Hebreux employoient dans la guerre les mêmes armes que leurs voiſins. Ils étoient armez d'épées, de dards, de lances, de javelots, d'arcs, de fléches, de frondes. Ils portoient le caſque, la cuiraſſe, le bouclier, les cuiſſards. L'armure la plus complette dont l'Ecriture nous parle, eſt celle de Goliath. Comme elle étoit toute extraordinaire, par ſon poid, & par ſa grandeur, on a pris ſoin de nous la décrire, & de nous en conſerver les particularitez. En général on doit remarquer que pour l'ordinaire, les armes étoient d'airain; & il eſt bon d'en donner ici quelques preuves, contre ceux qui veulent que le nom d'*airain*, dans les deſcriptions des armes, ſe prenne, ou pour le métal en général, ou pour le fer, & l'acier. On avouë *b* que le nom de *cuivre* s'eſt quelquefois mis pour le fer; mais c'eſt ſeulement depuis que le fer, & l'acier ſont devenus plus communs, & qu'on a commencé à faire avec ces métaux, ce qu'auparavant on ne faiſoit qu'avec l'airain.

---

a *Lucret. de Reb. Nat. lib. 3.*

b *Voſſ. Lexic. Etymol. verbo, Æs. Æs pro ferro capit ascipi, poſtquam ferrea arma in uſu eſſe capere. At pro ære ſumebatur, aum area ſolum obtinerent.*

Digitized by Google

Héſiode, dans la diſtribution, qu'il a faite des premiers âges du monde, dit que l'âge d'or fut le premier, puis l'âge d'argent, enſuite l'âge d'airain; & enfin l'âge de fer. En parlant de l'âge d'airain, il aſſûre que non-ſeulement les armes, & les inſtrumens du labourage, mais auſſi les maiſons, étoient d'airain, parce qu'on n'avoit point encore l'uſage du fer. *a* Proclus, un des Commantateurs de ce Poëte, *b* remarque qu'au commencement, ils avoient, pour durcir le cuivre, une certaine trempe, qui le rendoit auſſi dur, & auſſi ſolide que le fer: mais cette trempe ayant été perduë, on en vint enfin au fer, pour la guerre, & pour le labourage. En effet l'on conſerve encore quelques armes anciennes de cuivre, qui ſont d'une trempe auſſi dure que l'acier; *c* & même des cloux d'airain, d'une dureté égale à celle du fer. On a trouvé auſſi des cizeaux de bronze propres à couper des lames de cuivre. *d* On a des clefs, des plats, des pateres, des coupes, des rechaux, des couteaux, des haches, des fers de piques, & cent autres choſes de cette nature, qui ſont d'un bronze trés-ſolide. Dans les ouvrages d'architecture, régulierement on n'uſoit point de fer, mais ſeulement de cuivre; parce qu'il ne ſe conſume pas ſi aiſément par la roüille, que le fer. Les arcs, dont la trempe doit être ſi bonne, & qui ne ſe font aujourd'hui que d'acier, ſe faiſoient autrefois d'airain.

Lucréce *e* croit que l'or, & l'argent ſont les premiers métaux qu'on ait trouvez, & qu'on ait employé pour les armes, & pour les autres inſtrumens: qu'enſuite l'airain fut mis en uſage; & enfin le fer:

Poſterior ferri vis eſt, ariſque reperta,
Et prior aris erat, quàm ferri cognitus uſus.

---

a *Heſiod. Opera & dies.*
Τοῖς δ' ἦν χάλκεια μὲν τεύχεα, χάλκεοι δὲ τε οἶκοι,
Χαλκῷ δ' ἐργάζοντο, μέλαν δ' οὐκ ἦεν σίδηρος

b Τῷ χαλκῷ ἐχρῶντο καὶ τῷ σιδήρῳ ὅτε μοχλὸν ἀξιν τινὸς βαφῆς τὸν χαλκὸν, &c.

c *Vide D. Bernard. de Monfaucon, Diar. Italic. c. 5.*

d *Flamin. Vacca apud eundem cap. 12.*

e *Lucret. Lib. 5.*

Digitized by Google

Insensiblement le fer fut preferé ; & l'on ne parla plus d'*une faux d'airain*, que dans un sens mocqueur :

Inde minutatim processit ferreus ensis,
Versáque in opprobrium species est falcis ahenæ.

Les Sorciéres se servoient d'une faucille d'airain, pour cueillir leurs herbes, au clair de la lune : a

Falcibus & messa ad lunam quæruntur ahenis
Pubentes herbæ.

Et Servius remaque qu'anciennement dans les choses de Religion, l'on se servoit plûtôt d'airain, que d'autres matiére, & qu'on avoit conservé à Rome la coutume de ne couper les cheveux au Prêtre de Jupiter, qu'avec des cizeaux de cuivre. Il fait cette remarque sur ces paroles de Virgile, qui décrit le Temple que Dîdon faisoit bâtir à Carthage. b

Ærea cui gradibus surgebant limina, nexæ
Ære trabes, foribus cardo stridebat aheris.

Le seüil, les gonds, les pivots, & les lames qui couvroient les portes, étoient d'airain. Ce qui nous reste d'instrumens des sacrifices de l'Antiquité, est de cuivre ; & il est à remarquer que Moyse n'employe que l'airain, l'or, ou l'argent, dans les vases du Tabernacle, non plus que Salomon dans ceux du Temple.

Homére, en cent endroits, parle des armes, & des instrumens du labourage, dont la matiére étoit l'airain. Il décrit par exemple, un chariot, c dont l'essieu étoit de fer, les jantes, & leur garnitures, d'airain. Il parle ensuite des soldats, dont les uns portoient des armes de cuivre, & les autres, de fer. d Hérodote e assûre que chez les Massagétes, non-seulement les coignées mais aussi les piques, les car-

---

a *Virgil. Æneid.* IV.

b *Virgil. Æneid.* I.

c *Homer. Iliad.* E.

Ἦβη δ' ἀμφ' ὀχέσφι θοῶς βάλε κάμπυλα κύκλα, Χάλκεια, ἑξάκτιμα, σιδήρεια ἄξονι ἀμφίς,

.... Κυπαρ ἰσσήλατον χάλκεαι ἐπισσύτερθε.

d Κνημοὶ μὲν χάλκεοι, ἄμφοι δ' αὐθωπὶ σίδηρος.

e *Herodot. lib.* I. *c.* 25.

Digitized by Google

quois, les haches, étoient de ce métail. Xénophon *a* parle souvent de ces mêmes sortes d'armes. Il asſûre que les Perſes portoient des cuiraſſes, & des caſques d'airain. Alcée *b* parle des épées, & des chauſſures de la même matiére. Philippe, Roi de Macédoine, vouloit, diſoit-il, aller par dévotion placer une statuë d'Hercules ſur le bord du Danube. *c* Les Scythes lui firent dire qu'il pouvoit la leur envoyer, & qu'ils la dédieroient eux-mêmes; que s'il vouloit la mettre malgré eux, ils la fondroient, pour en armer leur fléches. Enfin Virgile *d* marque ſi ſouvent l'airain, comme la matiére, des armes. qu'il faut fermer les yeux, pour ne là pas remarquer dans ſes Poëſies :

Æratæque micant peltæ, micat æreus enſis.

Et ailleurs : *e*

.... Fluit æs rivis, aurique metallum,
Vulnificuſque calybs vaſta fornace liqueſcit.

L'Ecriture n'eſt pas moins expreſſe, ni moins claire que ces Auteurs. Elle parle de portes, & de barres d'airain, *f* de boucliers, de caſques, & d'arcs de même matiére, *g* de liens, & de chaînes de bronze, *h* de roues, & d'eſſieux; *i* & enfin de chauſſures de cuivre. *k* Si elle avoit voulu marquer le fer, ou l'acier dans tous ces endroits, pourquoi employer le mot d'airain, puiſqu'elle a des termes propres, pour ſignifier le fer? Si l'on ne rencontroit ces termes que dans des Piéces de poëſie, on pourroit croire que par une figure de diſcours, & par une licence poëtique, les Ecrivains ont mis un métail pour un autre, & le bronze pour du métail. On pourroit pardonner cette licence aux Poëtes profanes. Mais que dans les Livres hiſtoriques de l'Ecriture, dans une narration ſimple, & ſans figure, on ait pris ces libertez, c'eſt ce qui n'entrera dans l'eſprit de perſonne. Il

a *Xenoph. lib. 7. Cyropæd. Vide eund. Anabas lib. 4.*
b *Apud Athen. Juſtin. lib. IX.*
d *Æneid. VII.*
c *Æneid. VIII.*
f *3. Reg. IV. 13.*
g *Job. XX. 24. Pſalm. XVII. 35.*
3. Reg. XIV. 27.
g *Daniel. IV. 2.*
h *3. Reg. VII. 30.*
i *Deut. XXXIII. 25.*

Digitized by Google

faut donc prendre à la lettre les expreſſions de l'Ecriture qui nous décrivent des armes d'airain.

Venons à préſent à chaque eſpece d'armes en particulier. L'epée eſt la plus remarquable. Les Hébreux la portoient ſur la cuiſſe : *a Accingere in gladio tuo ſuper femur tuum.* Le lit de Salomon étoit gardé par ſoixante des plus vaillans d'Iſraël, ayant tous leur épée ſur la cuiſſe. *b* Et Moyſe, en parlant aux Lévites, aprés l'adoration du Veau d'or : *c Que chacun mette ſon épée ſur ſa cuiſſe, & qu'il tuë tout ce qu'il rencontrera, depuis une porte du camp, juſqu'à l'autre.* Nous conjecturons que pour l'ordinaire, ils la portoient du côté gauche, puiſqu'il eſt remarqué d'Aod, qu'il prit ſous ſes habits un poignard *au côté droit.* *d* Outre l'epée, ils portoient auſſi à la ceinture un couteau, ou une dague, dans une guaîne, ou un étui. Eſaü allant à la chaſſe, mit *ſon couteau auprés du fourreau de ſon épée.* *e* Les ſoldats Arabes portent encore aujourd'hui un ſabre au côté, & une dague, ou cangiars, ou bayonette, à la ceinture. *f* Les ſoldats Romains, & les Perſes en portoient de même. *g* Homére dépeint Agamemnon, qui tire un couteau, qui étoit toûjours pendu auprés de ſon épée. *h*

La ceinture militaire, d'où pendoit l'epée, & ſur laquelle on mettoit le coutelas, ne deſcendoit point de deſſus l'épaule, comme celles des anciens Grecs ; mais étoit ſimplement ſur les reins. *i* Néhemie ordonna à tous ceux

---

a *Pſalm.* XLIV. 4.
b *Cant.* III. 8.
c *Exod.* XXXII. 27.
d *Judic.* III. 16. *Accinctus eſt eo ſuper ſagum in dextro femore.*
e *Geneſ.* XXVII. 3.
f Roger, Terre-ſainte, liv. 2. ch. 2. pag. 239. & les autres Voyageurs.
g Voyez *Lipſ. de Milit. Rom. lib.* 3. *Dialog.* 3. *& Analect. cap.* 3.
h *Homer. Iliad.* Γ.
Ἀτρείδης δ' ἐρυσσάμενος χαλκήρεα κώπην,
Ἧ οἱ παρ' ξίφεϊ μέγα κουλεὸν ἀορτῆ.
i 2. *Reg.* XX. 8. *&* 2. *Eſdr.* IV. 18. *Ezech.* XXIII. 15. *Iſai.* V. 11.

Digitized by Google

qui travailloient aux murailles de Jeruſalem, d'avoir l'épée aux côté : *Gladio accinctus renes.* Le baudrier étoit ordinairement precieux, & on en donnoit quelquefois pour recompenſe aux ſoldats, qui avoient bien fait. Jonathas fit preſent de ſon baudrier à David. *a* Joab dit à celui qui avoit vû Abſalon pendu à un arbre : *Si tu l'avois percé, je t'aurois donnez dix ſicles, & un baudrier.* *b* Job relevant la grandeur, & la puiſſance de Dieu, dit qu'il *ôte le baudrier aux Rois*, & qu'il leur donne une ceinture de corde. *c*

La lance, la pique, le dard, ou le javelot, étoient auſſi des armes ordinaires aux Hebreux. La lance étoit un bois armé de fer, ou d'airain, d'une groſſeur, & d'un poid proportionnez aux forces de celui qui s'enſervoit. Celle de Goliath étoit armée de fer, & du poids de ſix cens ſicles. *d* de Celle d'un autre géant, nommé Jeſbibénob, étoit de même matiére ; mais ne péſoit que trois cens ſicles. *e* Saül portoit ordinairement une lance, ou une haſte, ou un ſceptre, de même que les Heros de l'Antiquité, & il eſſaya plus d'une fois, dans le tranſport de ſa manie, d'en percer David. *f* On lançoit le dard, & la lance contre l'ennemi, & ſouvent on en prenoit plus d'une dans ſes mains. Joab, par exemple, en prit trois, pour percer Abſalon pendu par les cheveux. *g* Les Anciens avoient une ſorte de dard, qui étoit attaché à une courroye, & qu'on lançoit contre l'ennemi, ſans abandonner la courroye. *h* Je ne ſai ſi David n'a pas voulu marquer cette arme, ſous le nom de glaive, dans ces paſſages : *i Le glaive de Saül n'eſt point retourné en vain.* Et ailleurs : *k Si vous ne vous convertiſſez, le*

---

a 1. *Reg.* XVIII. 4.
b 2. *Reg.* XVIII. 11.
c *Job.* XII. 18.
d 1. *Reg.* XVII. 7.
e 2. *Reg.* XXI. 16.
f 1. *Reg.* XVIII. 10. & 19. 9.
g 2. *Reg.* XVIII. 14.
h Voyez *Homer. Iliad. B.* ..... Ἀγχυλόπεζον. *Xenoph. lib.* 3. & 4. *de Expedit. Cyri & Servius in Æneid.* 7. *in* Alcides.
i 2. *Reg.* I. 21.
k *Pſalm.* VII. 13.

Digitized by Google

Seigneur lancera ſon glaive contre vous. Le nom de glaive étoit générique chez les Hebreux.

Une autre ſorte de javelots, dont on uſoit anciennement à la guerre, étoit ceux dont parle Stace dans ce paſſage : *a*

Spiculàque, & multâ crinitum miſſile flammâ.

Et Virgile : *b*

Jamque faces, & ſaxa volant, furor arma miniſtrat.

C'étoit des dards enflammez, & enveloppez de poix, & d'autres matieres combuſtibles, qu'on l'ançoit contre l'ennemi. On en a vû l'uſage encore aſſez récemment dans des ſiéges de villes. *c* l'Ecriture nous fait croire que ces machînes n'étoient point inconnuës aux Hebreux : *Le Seigneur eſt prêt de tirer ſon arc contre vous*, dit le Prophete ; *d il l'a bandé, il a mis des inſtrumens de mort, des fléches brûlantes.* Et ailleurs : *e Les fléches*, ou les dards, *du guerrier ſont aiguës, avec des charbons ardens.* Et ſouvent les Prophétes appellent les éclairs, les *fléches du Seigneur*, *f* comme par alluſion aux traits allumez, & enflammez dont on vient de parler. Les lampes, ou les fallots ardens que Gédéon porta contre les Madianites, *g* & dont il fit cacher la flamme dans des cruches de terre, juſqu'à ce qu'il fût prés de l'ennemi, ſe peuvent rapporter à ce que nous venons de dire.

L'arc, les fléches, le carquois, ſe trouvent à chaque pas dans les Livres ſaints. Les Hebreux n'avoient point d'armes plus ordinaires, ni plus communes. Elles ſont ſi connuës, qu'elles ne nous fourniſſent aucune remarque conſiderable, & particuliére aux Iſraëlites. L'arc, & le carquois, pour l'ordinaire, étoient d'airain. *h* Ils appelloient un arc fauſ-

a *Stat. lib. 5. Vide Lipſ. Poliorcet. lib. 4. Dialog. 4.*
b *Virgil. Æneid.*
c Du Cange, Notes ſur l'Hiſtoire de Saint Loüis, par Joinville.
d *Pſalm.* VII. 14. *Chizzaf ledholekim ſiphâl.*
e *Pſalm.* CXIX. 4.
f *Vide Habac.* III. 2. & *Pſal.* XVII. 15.
g *Judic.* VII. 7. 20.
h *Pſalm.* XVII. *Job.* XX. 24.

Digitized by Google

ſé, & qui manque, *un arc menteur*, *a* ou trompeur. Ils diſent fouler aux pieds ſon arc, pour le bender ; parce qu'on monte ſur le bout de l'arc, pour le plier. Ils s'exerçoient hors des villes, à tirer de l'arc contre certains buts dreſſez exprés. *b* Aujourd'hui dans l'Orient, c'eſt encore un exercice ordinaire. Il y a une eſpéce de mur de terre, qu'on a ſoin de tenir un peu molle, afin que la fléche puiſſe y entrer, & s'y ficher. Les Hebreux étoient habiles archers, la fléche étoit une de leurs principales armures. David louë Jonathas de ſon adreſſe à tirer de l'arc. Il dit *c que ſa fléche n'eſt jamais revenuë en arriere*, n'a jamais failli à toucher : *Sagitta Jonathæ numquam rediit retrorsum.*

La fronde étoit en eſtime, & en uſage parmi les Hebreux autant, ou plus qu'en aucun endroit du monde. Nous trouvons dans leurs Hiſtoires des actions d'adreſſe en ce genre plus ſurprenans que tout ce qu'on lit dans les Profanes. On ſait la gloire que David s'acquit, n'ayant encore jamais vû la guerre, ni manié les armes, lorſqu'il terraſſa d'un coup de fronde, le géant Goliath, qui étoit la terreur de tout Iſraël L'Ecriture parle de l'adreſſe des Benjamites à tirer de la fronde, d'une maniere apparemment exagerée, mais qui a ſon fondement dans la réalité, lorſqu'elle dit *d* qu'ils étoient ſi sûrs de leurs coups, qu'ils n'auroient point manqué de toucher un cheveu, ſans que leur pierre s'en éloignât. Elle ajoute qu'ils étoient ambi-dextres, & qu'ils ſe ſervoient de la gauche, comme de la droite. L'Ecriture remarque ailleurs, *e* qu'il vint à David, pendant qu'il étoit a Sicéleg, des frondeurs habiles, qui jettoient des pierres des deux mains avec la fronde. On ſe ſervoit de la fronde, & dans les batailles, pour combattre de loin, & dans les ſiéges, pour écarter les aſſiégez de deſſus les murs. *f* Les Rois faiſoient des amas de frondes dans leurs arſénaux, de même que des autres ſortes d'armes. *g*

a *Ierem.* IX. 3.
b 1. *Reg.* XX. 20. & *Ierem.* *Thren.* III. 12.
c 2. *Reg.* I. 22.
d *Judic.* XX. 16.
e 1. *Par.* XII. 2.
f 4. *Reg.* III. 29.
g 2. *Par.* XXVI. 14.

Digitized by Google

Je ne ſuis pas bien certain ſi parmi les Hebreux on avoit une ſorte d'arme offenſive, qui ſe remarque chez les Anciens. Herodote *a* dit que les peuples appellez *Sagarces*, n'ont ni armes de fer, ni d'airain ; mais des cordes diſpoſées en lacets, ou en nœuds coulans, qu'ils jettent au col des hommes, ou des chevaux, & les attirent à eux, & les tuent. D'autres ſe ſervoient de filets, qu'ils jettoient à leurs ennemis, les terraſſoient, aprés les avoir mis hors d'état de ſe défendre en les enveloppant. Les Perſes, les Grecs, & les Alains avoient cette maniere de combattre. Et Pittacus, l'un des ſept Sages de la Grece, avoit ainſi ſurpris, & vaincu ſon ennemi. *b* L'Ecriture nous fournit quelques expreſſions, qui inſinuent le même uſage parmi les Hebreux. Ezéchiel *c* en parlant de Sedecias : *J'ay étendu mon rets ſur vous.* Il ſe ſert aſſez ſouvent de la même expreſſion. L'Ecriture parle ſouvent des piéges que l'on tend aux hommes, des lacets que l'on cache pour les attraper ; des cordages, & des filets où on les prend, des foſſes que l'on creuſe pour les y faire tomber. Tout cela inſinuë, qu'alors on faiſoit la guerre aux hommes, à peu prés comme aux bêtes, & qu'on alloit à la chaſſe des uns comme des autres. *Les cordes des pécheurs m'ont enveloppez*, dit le Pſalmiſte : *d* Et ailleurs : *e Le Seigneur fera pleuvoir ſur les méchans une pluye de piéges.* Et dans un autre endroit : *f Les cordes du tombeau m'ont enveloppé* ; c'eſt-à-dire, des cordes de mes ennemis mortels, qui en vouloient à ma vie. Enfin, *le pécheur eſt tombé dans la fauſſe qu'il a creuſé.* *g* Et, *ils ont creuſé une foſſe devant moi, & il y ſont tombez eux-même.* *h* Et Iſaïe : *i La frayeur, la foſſe, les piéges, vont fondre ſur vous. Celui qui évitera la frayeur, tombera dans la fauſſe, & Celui qui évitera la fauſſe tombera dans les filets.* Jeremie *k*

a *Herodot. lib. 7. cap. 85.*
b *Laërt. lib. 1. Vide* ✱ *Not. in eum loc.*
c *Ezech.* XII. 13.
d *Pſ.* CXVIII. 61, & XVII. 20. & XIX. 8. & XXXII. 3.
e *Pſal.* X. 7.
f *Pſalm.* XV. 1, 6.
g *Pſalm.* VII. 14.
h *Pſalm.* LVI. 7.
i *Iſai.* XXIV. 16. 17.
k *Jerem.* V. 27.

Digitized by Google

reproche aux Juifs, qu'il s'est trouvé parmi eux des impies, qui ont dressé des piéges aux hommes, comme on en dresse aux oiseaux, qui ont tendu des filets, pour y prendre des hommes. Il y a cent expressions de cette nature : & quelques Savans prennent à la lettre ce qui est dit de Nemrod, qu'il *a étoit un puissant chasseur devant le Seigneur*. C'étoit un Tyran, & un chasseur d'hommes. Thésée, au rapport de Plutarque, tua un de ses chasseurs, qui prenoient les hommes aux lacets, en pliant des branches d'arbres sur les chemins, & en y cachant des piéges.

Le bouclier est une des principales armes défensives ; les Hebreux ont jusqu'à quatre termes divers pour le désigner ; & il est incontestable que ces termes ne signifient pas tous absolument la même chose, il y avoit entre les divers boucliers quelque différence, ou dans la matiére, ou dans la forme. Celui que Goliath portoit sur son épaule, *b* & celui que Josué éleva en haut, comme un signal dans la journée de Haï, *c* sont appellez *Chidon*. On doute beaucoup si ce terme signifie un bouclier. Voyez Josué III. 18. Job. XLI. 20.

Ceux que Salomon fit faire & couvrir de lames d'or, & qu'il consacra dans le Temple, *d* sont nommez *Zinna*, différens d'autres boucliers qu'il fit aussi faire, & couvrir d'or, qui sont appellez *e Magen*, qui est le nom le plus ordinaire du bouclier. Le Prophete semble dire, que *Zinna* enveloppoit, ou couronoit ceux qui le portoient : *Ut scuto bonæ volontatis tuæ coronasti nos.* *f* A peu prés comme ces vastes boucliers qu'Homére compare à une tour, & à qui il donne ordinairement cette épithéte : *Qui couvrent l'homme de toute part*. Et ceux dont Virgile dit : *g*

. . . . . *Clypeique sub orbe teguntur.*

---

a *Genes.* X. 9.
b 2. *Reg.* XVIII. 6. *Chidon.*
c *Iosue* VIII. 18.
d 3. *Reg.* X. 16. 17. *Zinna.*
e *Magen.*
f *Psalm.* V. 13. *Kat innch vatzon-thagterénu.*
g *Virgil. Æneid.* 2.

Amos *a* parlant aux Iſraëlites, leur dit de la part de Dieu : Qu'ils ſont comme des victimes engraiſſées pour les ſacrifices ; on vous coupera par quartiers, *on vous emportera ſur des boucliers*, & on vous fera cuire dans des chaudiéres. Virgile fit rapporter le corps de Pallas ſur le bouclier de ce Heros, porté par pluſieurs hommes. *b*

..... *At ſocii multo gemitu lacrymiſque,*
Impoſitum ſcuto referunt Pallanta frequentes.

Tite Live *c* raconte qu'on donna à la ſeconde claſſe des ſoldats Romains, le bouclier, parce qu'ils n'avoient point de cuiraſſes, afin que cela leurs ſervit de bouclier, & de cuiraſſe qui leur manquoit : *Ut ſcutum, & clypei, & lorica loco eſſet, & totum corpus protegeret.*

Le Pſalmiſte diſtingue *zinna*, d'une autre ſorte de bouclier, qu'il nomme *ſaharah*, *d* apparemment à cauſe de ſa forme. *Saharah* ſignifie la lune ; & Virgile donne l'épithete de Lunaire aux targes des Amazones. *e*

Ducit Amazonidum lunatis agmina peltis.

La matiére des boucliers étoit le bois, ou l'aſier, le cuir, & le métal qui les couvroit, ou qui les portoit ſimplement. Iſaïe *f* s'adreſſant aux peuples qui devoient ruiner Babylonne, leur dit : *Levez-vous, graiſſez vos boucliers.* Ce qui ne convient qu'à des boucliers couvert de cuir. Et le Pſalmiſte : *g Le Seigneur briſera les armes, & brûlera les boucliers.* Salomon fit faire des boucliers couvertes de lames d'or ; *h* & Roboam ſon fils en fit d'autres couvert de cuivre. *i* Nahum parle du bouclier des braves de l'armée des Caldéens, *qui étoit peint de rouge*, *k* ou qui étoit couvert de ſang ; ou enfin, qui brilloit & paroiſſoit tout en feu,

---

a *Amos* IV. 2. *Veniſſa étchem bet-Zimoth.*
b *Æneid.* X.
c *Livius lib.* I.
d *Pſalm.* XCI. 4. *Tzinnah Veſocherah amilthò.*
e *Virgil. Æn.* I.
f *Iſai.* XXI. 5.
g *Pſalm.* XLV. 10.
h 3. *Reg.* X. 16.
i 3 *Reg.* XIV. 27.
k *Nahum.* II. 3. *Maghén gebborehu méaddam. Clypeus fortium ejus ignitus.* Vul.

Digitized by Google

tout en feu, comme celui dont parle Virgile. *a*

Vastos umbo vomit aureus ignes.

On tenoit le bouclier de la main gauche pendant le combat; mais en marche, on le portoit sur l'épaule. *Un large bouclier d'airain, couvroit les épaules de Goliath*, lorsqu'il s'avança, pour insulter à l'armée d'Israël. *b* Les Arabes encore aujourd'hui ont leurs boucliers sur l'épaule, suspendu par une courroye. *c* Cette coûtume est trés-ancienne, comme on le voit dans plusieurs endroits d'Homére. Herodote ajoute qu'autrefois ceux qui se servoient de boucliers, les portoient attachez à des courroyes, pendus à leur col, & rejettez sur l'épaule gauche. *d* Ce furent, dit-il les Cariens qui mirent des attaches aux boucliers, pour les porter au bras. Homére nous dépeint le bouclier de Patrocle porté sur l'épaule. *e* Les soldats Romains, qu'ils appelloient *Triarii*, demeuroient sous leurs enseignes, ayant le bouclier sur l'épaule: *f Triari sub vexillis considebant, sinistro crure porrecto, scuta innixa humeris, &c.* Les anciens peuples de Lusitanie, ou Portugal, les portoient aussi sur l'épaule, mais pendans par devant.

Le casque des soldats Hébreux, de même que celui de la plûpart des autres peuples, étoit d'airain. Celui de Goliath, *g* & de Saül étoient de ce metail. *h* Les soldats d'Antiochus Eupator dans les Maccabées, en avoient de pareils. *i* Et Polybe parle des casques, comme si generalement ils eussent été du cuivre. On pourroit rapporter ici bien des choses sur la forme & la matiere des anciens casques; mais nous ne voulons point nous écarter de nôtre sujet.

---

a *Virgil. Æneid.* x.

b 1. *Reg.* XVII. 6.

c Le P. Roger voyage de la Terre Sainte. pag. 239.

d *Herodot. lib.* 1. *c.* 171. Ὅπλοισι δὲ τοῖσι ἄλλοισι οὐδὲν ἐκέατο πρὸς ἀλλήλους.

e *Homer. Iliad.* II. . . . . Ἀνὴρ δ' ἀπ' ὤμου, Ἀσπίδ' ἐὺν πλατέην κατερύκανε πᾶσι μετώποις.

f *Livius, Lib.* VII.

g 1. *Reg.* XVII. 5.

h 1. *Reg.* XVII. 39.

i 1. *Macc.* V. 35. 39.

La

La cuiraſſe nous fournira une plus ample matiere, parceque l'Ecriture en parle en plus d'un endroit. Il y en avoit de differentes eſpeces : les unes étoient de lin, ou de coton, ou de laine battuë en maniére de feutre : les autres étoient de metal, c'eſt-à-dire, de fer, ou d'airain. Et ces dernieres étoient encore differentes entr'elles, en ce que les unes étoient compoſées de diverſes écailles, ou lames, poſées & ajuſtées les unes ſur les autres, a peu prés comme les écailles de poiſſons ; les autres étoient proprement ce que nous appellons, chemiſes de mailles. Enfin, les autres étoient d'une ou de deux piéces d'airain, ou d'acier, qui envelopoient le dos, & la poitrine. L'Ecriture nous parle de toutes ces eſpeces de cuiraſſes. Goliath avoit *une cuiraſſe d'écailles*, *a* ſelon la force de l'original, c'eſt-à-dire, compoſée de pluſieurs lames d'airain, & de fer, qui paſſoient en travers l'une ſur l'autre, & formoient ainſi une eſpece de tiſſu de fer & d'airain, *b* qui avoit quelque reſſemblance aux écailles du poiſſon. D'autres veulent que cette cuiraſſe ait été comme nos cottes de mailles, qui ſont tiſſuës d'une infinité de petits anneaux entrelaſſez l'un dans l'autre. C'eſt ce que l'Auteur des Maccabées appelle, *Lorica concatenata*. *c* Les Latins les appelloient : *Lorica ſquamea*, qui eſt le terme que l'Auteur de la Vulgate a employé en decrivant celle de Goliath. Virgile parle de ces ſortes de cuiraſſes en ces termes : *d*

Nec duplici ſquamâ lorica fidelis & auro.

Et Silius : *e*

Loricam induitur tortos huic nexilis hamos,
Ferro ſquama rudi, permiſtoque aſperat auro.

Mais je ne vois aucune neceſſité de quitter la ſignification

---

a 1. *Reg.* XVII, 5. *ſchirſon KaſKaſſim.*

b *Vide ſi placet Heliod. lib.* 9. *Æthiopic. & Ammian. Marc. lib.* 15. *Laminarum circuli tenues apti corporis flexibus, &c.*

c 1. *Maccab.* VI. 35.

d *Virgil. Æneid.* 9.

e *Sil. Italic. lib.* 5.

Digitized by Google

propre, & littérale des termes de l'Original: qui signifient une *cuiraſſe d'écailles.* Il eſt inconteſtable que les Anciens en portoient de cette forme. Hérodote *a* dit expreſſément que les Perſes portoient des cuiraſſes de fer, ornées de plaques de fer, ſemblables aux écailles du poiſſon. Et ailleurs, *b* il remarque que Maſiſtius, General de l'armée des Perſes, avoit une cuiraſſe d'or, travaillée en forme d'écailles de poiſſon.

Il eſt parlé dans l'Ecriture d'une autre ſorte de cuiraſſe qui n'étoit point de métal; mais de lin, de cotton, & de laine. On croit que celle dont Saül étoit revêtu à la bataille de Gelboë, *c* étoit de cette ſorte. L'Amalécite, qui raconte la mort de ce Prince à David, lui dit qu'il l'avoit vû appuyé contre ſon épée, & eſſayant de ſe percer; mais qu'il ne pouvoit pénétrer ſa cuiraſſe de lin. Le terme de l'Original n'eſt pas tout-à-fait connu: mais pluſieurs bons Interprétes le prennent dans le ſens que nous venons de marquer; & il paroît inconteſtable qu'il marque un tiſſu, ou une toile, dans l'Exode, *d* & dans les Pſeaumes, *e* Les Egyptiens, les Perſes Grecs, & les Romains ont porté de ces ſortes de cuiraſſes. Xénophon ſemble dire qu'elle étoit particuliére aux Perſes *f* Ajax, & Adraſte, dans Homére, ſont ſurnommez *à la cuiraſſe de lin.* *g* Pline reconnoît qu'à la guerre de Troye, il y avoit des Héros, qui combattoient couverts de lin. *h* Othon, Empereur Romain, en avoit une. Iphicrates, Général des Athéniens fit quitter à ſes gens les

---

a *Herodot. lib.* VII. *cap.* 61. Χιτῶνας χειροδύτας πολεμίους... λεπιδωτοὺς σιδηρίοις ὄφισι ἐοικότας.

b *Idem lib.* IX. *cap.* 22. Θώρηκα χρύσεον λεπιδωτόν.

c 2. *Reg.* 1. 9. *Tenent me angustiæ Hebr. Ki âchni haschazraiz.*

d *Exod.* XXVIII. 3.

e *Pſalm.* XLIV. 14.

f *Xenoph. lib.* 6. *Cyropæd.* Ἐπὶ δὲ τοῖς ἱππεῦσι τοὺς λινοῦς θώρηκας, οἵ ἱππικοὶ ἦν ἀνηρ, ἐνεδίδοσαν.

g *Iliad.* B. Λινοθώρηκας.

h *Plin. Lib.* XIX. *cap.* 2

cuiraſſes de fer, & leur en fit prendre de lin : *a* ce qui donna à ſes troupes beaucoup de facilité pour l'action, & pour le mouvement ; parce que ces cuiraſſes avoient toute la ſolidité du cuivre, & du fer, ſans avoir la peſenteur, & l'embarras. On en faiſoit avec le lin, & avec la laine. Nicétas nous décrit la maniére dont celles de lin ſe faiſoient. *b* On le laiſſoit tremper long-tems dans le vinaigre, avec force ſel. Quand le lin étoit macéré, & détrempé, les ouvriers le fouloient, & le diſpoſoient, comme nos Chapeliers font le feutre, & les chapeaux. La cuiraſſe êtoit huit, ou dix fois épaiſſe comme l'ordinaire. Elle réſiſtoit au fer, & ſe prêtoit, & laiſſoit le mouvement du corps parfaitement libre. Celles de laine ſe faiſoient à peu prés de même. *c*

Le nom de *cuiſſards*, ou plûtôt de *brodequins d'airain*, ne paroît dans l'Ecriture que dans la deſcription de l'armure de Goliath. Les anciens Grecs, dans Homére, *d* portoient des chauſſures de bronze, qui leur convroient le pied, & la jambe. Nous en avons parlé aſſez au long ſur le Deutéronome, à l'occaſion de ces paroles de Moyſe, *e* qui en parlant de la tribu d'Aſer, dit que *le fer, & l'airain ſeront ſa chauſſure.* Les termes de l'Original Hébreu, qui dépeignent la chauſſure de Goliath, *f* ſemblent marquer qu'elle ne couvroit que le devant de la jambe. Le mot du Texte ſignifie *le front*, le devant. Dans la colomne d'Antonin à Rome, on voit quelques ſoldats en relief, qui n'ont qu'une bande de métal aſſez large ſur le devant d'une de leurs jambes. Végéte dit que les ſoldats Romains des prémiéres lignes por-

---

a *Cornel. Nepos in Iphicrate. Idem genus loricarum mutavit, & pro ferreis atque aneis, lineas dedit. Quo facto, &c.*

b *Nicet. in Vita Iſac. Angeli lib. 1. Vide ſi placet, Not. Caſaub. in Sueton. p. 292.*

c Voyez *Juſte Lipſe de Milit. Rom. lib. III. Dialog.*

d *Ill.* H. Χαλκοκνημιδες Ἀχαιοι.

e *Deut.* XXXII. 24.

f 1. *Reg.* XVIII. 6. *Ocreas aereas in pedibus Hebr. Mitzchath neòſchef ál ráglaf.*

Digitized by Google

toient une eſpéce de botte de fer à la jambe droite. *a* C'eſt, je penſe, ce qu'on appelloit autrefois *gréve*.

Aprés avoir décrit les diverſes ſortes d'armes qui étoient à l'uſage du Peuple de Dieu, il eſt bon de parler des arſenaux où on les conſervoit. Il eſt viſible, par tout ce qui a été dit juſqu'ici, que dans les commencemens de la République des Hebreux, ils n'avoient aucun magaſin commun, pour y reſerver des armes. Chacun ſe muniſſoit comme il pouvoit; & au commencement du regne de Saül, on a vû qu'à peine ce grand Prince, & Jonathas ſon fils, étoient munis des armes néceſſaires. Ce ne fut donc que ſous David, & Salomon, qu'on vit des arſénaux bien fournis. David avoit fait de grands amas d'armes, & les avoit conſacrez au Seigneur dans ſon Tebernacle. Le grand-Prêtre Joïada les tira du tréſor du Temple, pour armer le peuple, au jour de l'élevation du jeune Roi Joas, *b* C'étoit auſſi la coutume de ſuſpendre aux tours, des armes, & de boucliers. L'Epouſe du Cantique *c* parle de la tour de David, d'où pendoient mille boucliers. Ezéchiel *d* remarque que les troupes des Tyriens, des Perſes, des Lybiens, & des Lydiens, ſuſpendoient leur boucliers, & leurs caſques, aux murailles de Tyr, pour l'ornement de la ville. Salomon avoit impoſé pour tribut aux Peuples aſſujettis, de lui fournir entre autres choſes, des armes. *e* Il avoit dans le Palais nommé *le bois du Liban* une ſale, où il y avoit des armes toûjours prêtes, & en particulier, trois cens boucliers, & deux cens piques: le tout couvert de lames d'or. *f* Roboam perdit ces armes ſi magnifiques dans la guerre que lui fit Séſac, Roi d'Egypte; mais en la place, il en mit d'autres de cuivre. *g* Il fit outre cela, des arſénaux, &

---

a *Veget. lib.* II. *cap.* 20.
b 2. *Paralip.* XXIII. 9.
c *Cantic.* IV. 4.
d *Ezech.* XXVII. 10. *Perſæ & Lydii, & Lybies viri bellatores tui clypeum, & galeã ſuſpenderũt in te pro ornatu tuo.*
e 3. *Reg.* X. 25.
f 2. *Paralip.* X. 15. 16.
g 3. *Reg.* XIV. 26. 27.

Digitized by Google

de bons magasins dans toutes les villes de Juda, qu'il avoit fait fortifier. *a* Ozias est un des Rois de Juda qui s'est le plus acquis de réputation, par les magasins d'armes qu'il fit. *b* Il ne se contenta point d'y amasser des armes ordinaires pour les soldats, des lances, des casques, des boucliers, des cuirasses, des épées, des arcs, des frondes, &c. il y mit diverses machines propres à former, & à soutenir des siéges. Le Roi Ezéchias eut la même précaution; *il amassa des armes de toutes sortes.* *c* Nous parlerons ci-aprés, des machines dont on se servoit dans les siéges. Sous les Maccabées, Jonathas, & Simon avoient amassé des armes, avec quoi ils se mirent en état de résister à toute la force de la Syrie. *d*

Il y en a qui croyent remarquer l'usage du mot du guet, dans l'Histoire de Jephté. Aprés la victoire qu'il remporta sur les Ammonites, ceux d'Ephraïm, jaloux de sa gloire, lui firent une querelle sur ce qu'il ne les avoit pas appellez à cette guerre, & sans écouter ses raisons, l'attaquérent témerairement, & furent battus. Et afin qu'il n'en peût échapper aucun, ceux du parti de Jephté se saisirent du gué du Jourdain, & à mesure que ceux d'Ephraïm se présentoient, pour le passer, on leur demandoit le mot du guet, qui étoit *Schibbolet*: *e* mais il répondoient: *Sibbolet*; & aussi-tôt on les mettoit à mort sans quartier. Mais on croit avec bien plus de raison, qu'on ne leur faisoit prononcer *Schibbolet*, que pour éprouver leur langage; parce qu'on savoit que dans cette tribu on ne prononçoit pas *Schibbolet*, mais *Sibbolet*. Dans la guerre des onze tribus contre celle de Benjamin, les Septante croyent qu'on avoit donné pour mot du guet,

---

a 2. *Par.* XI. 12. *Sed & in singulis urbibus fecit armamentarium scutorum & hastarum, firmavitque eas summâ diligentiâ.*

b 2. *Paralip.* XXVI. 14.

c 2. *Paralip.* XXXII. 27.

Vide & Isai. XXII. 8

d *Vide Macc.* X. 21. *&* XV. 7.

e *Judic.* XII. 6. *Vide* 70. *in Edit. Basil.* Καὶ εἶπον αὐτοῖς, εἰπατε δὴ σύνθημα, καὶ ἔστω, σάχυα· καὶ ἀπεδίδοσαν τὰ λαλίσιν ὕλας.

Digitized by Google

l'*Epée*, aux troubes d'Iſraël, qu'on mit en embuſcade de la Gabaa. *a*

On remarque une eſpéce de cri de guerre, dans ce que Gédéon dit à ſes troupes : *b Lorſque vous m'entendrez ſonner du cors, ſonnez-en de même, & criez : Vive le Seigneur, & Gédéon*; ou : La victoire eſt au Seigneur; & à Géddéon. Tout le monde ſait ce qu'on dit de la deviſe des Maccabées. Ils avoient, dit-on, cette ſentence de l'Exode : *c Qui eſt ſemblable à vous dans les Dieux, Seigneur* ? Et avoient mis dans leurs étendards les premiéres lettres Hébraïques de cette ſentence, qui forment le nom de *Maccabai*, qui leur fut donné toûjours depuis. Mais cela eſt aſſez incertain. Nous liſons que Judas Maccabée, dans le combat, qu'il donna contre Nicanor, avoit donné à ſes troupes pour ſignal : *d Le ſecours de Dieu : Dato ſigno adjutor i Dei* ; & dans le combat contre Lyſias : *e La victoire de Dieu.*

Les Auteurs Hebreux nous décrivent d'une façon fort circonſtanciée, & fort étenduë, les Enſeignes de leurs Ancêtres, ſous Moyſe. *f* Mais le détail même, & les particularitez qu'ils en rapportent, ſont ce qui nous les rend plus ſuſpectes. Chaque tribu avoit ſon Enſeigne, & chaque Corps compoſé de trois tribus, en avoit encore une générale, & comme aux trois tribus. Juda, Iſſachar, & Zabulon portoient ſur leur Drapeau un lionceau, avec ces mots : *Que le Seigneur ſe léve, & que vos ennemis s'enfuyent devant vous.* Ruben, Siméon, & Gad avoient dans leur Etendard la figure d'un cerf, avec cette inſcription ; *Ecoutez, Iſraël, le Seigneur vôtre Dieu eſt le ſeul Dieu.* Ephraïm, Manaſſé, & Benjamin portoient un enfant en broderie, avec ces paroles : *La nuée du Seigneur étoit ſur eux pendant le jour.* Enfin Dan, Aſer, & Nephtali portoient une aigle, avec ces mots: *Revenez, Seigneur & demeurez avec vôtre gloire au milieu des troupes d'Iſraël.*

---

a *Judic.* VII. 18. *Conclamantes Dño & Gedeoni. Ladonai, úlghedeon.*
b *Exod.* XV. 11. *Mi Kamchah bélohim.*
c 2. *Macc.* VIII. 23.
d 2. *Macc.* XIII. 15.
e *Numer.* II. 2.

Digitized by Google

Mais nous trouvons quelque choſe de bien plus aſſûré dans le Texte de l'Ecriture, Moyſe, aprés la défaite d'Amalec, érigea un Autel, & y mit cette inſcription : *Le Seigneur eſt mon étendard.* *a* Joſué éleva ſon bouclier au haut d'une pique, lorſqu'il marcha contre Haï, pour donner le ſignal à ſes gens *b* Le Pſalmiſte dit à Dieu : *c Seigneur, nous nous réjoüirons en vôtre nom, & nous ſuivrons l'étendard du nom de nôtre Dieu* L'Epoux du Cantique compare ſon Epouſe *à une armée avec ſes étendards d* ou, ſuivant la Vulgate, à une armée rangée en bataille ; & l'Epouſe compare ſon Epoux à celui qui porte l'étendard dans une nombreuſe armée. *e* Iſaïe décrivant le regne du Meſſie, ſous la figure du retour de la Captivité de Babylone, dit que le Seigneur *élévera le ſignal parmi les Nations.* *f* Et ailleurs : *g Celui qui eſt le ſignal des Peuples, lévera l'étendard parmi les Nations.* Mais on ne ſait pas diſtinctement ſi cet étendard étoit un bouclier, une pique, un caſque, ou une cuiraſſe au haut d'une lance, ou autre choſe. Les drapeaux n'étoient point encore en uſage. Nous n'en connoiſſons pas diſtinctement l'origine. Ils n'étoient point parmi les Grecs au ſiége de Troye. Agamemnon voulant rallier ſes troupes, prend en main un voile de pourpre, & l'éléve en haut, pour ſe faire remarquer *h*

Depuis Moyſe, juſqu'autems de Salomon, & de la conſtruction du Temple, il fut aſſez ordinaire de porter l'Arche d'Alliance dans l'armée d'Iſraël. Elle demeura toûjours au milieu du camp dans le déſert. Aprés l'adoration du Veau d'or, pour punir le peuple, *i* Moyſe tranſporta

---

a *Exod.* XVII. 15. *Adònai niſſi.* Vulg. *Dominus exaltatio mea.*

b *Joſue* VIII. 18. *Leva clypeum qui in manu tua eſt contra urbem Haï.*

c *Pſal.* XX. 6. *Béſchem élohenu nidgol.*

d *Cantic.* VI. 4. 9. *Ajummah Kannidgaloth.*

e *Cantic.* V. 10. *Dhagul merevaváh.*

f *Iſai.* V. 26.

g *Iſai.* XI. 10. 12.

h *Iliad.* 8.

i *Exod.* XXXII. 7.

le Tabernacle loin du camp. Lorſque les Hebreux voulurent, contre le commandement du Seigneur, s'avancer vers la terre de Canaan, il eſt remarqué que ni l'Arche du Seigneur, ni Moyſe, ne quittérent pas le camp. *a* Joſué mena ordinairement avec lui ce gage prétieux de la protection du Seigneur. Les Iſraëlites ayant été mis en fuite par les Philiſtins, du tems du grand-Prêtre Héli, *b* les Anciens du peuple envoyérent querir l'Arche du Seigneur. Sa venuë remplit d'allegreſſe le camp d'Iſraël, & jetta les Philiſtins dans la conſternation. Mais Dieu permit que l'Arche fût priſe, & Iſraël mis en deroute, en punition des crimes des Prêtres, & du peuple. L'Arche du Seigneur étoit apparemment à Galgal, lorſque Saül y offrit des holocauſtes, *c* puiſque ce Prince, peu de tems aprés, dit à Abiathar de conſulter le Seigneur devant ſon Arche. *d* David avoit eu ſoin qu'on la portât au ſiége de Rabbath, où étoit l'armée d'Iſraël, commandée par Joab, puiſqu'Urie diſoit : *e L'Arche du Dieu d'Iſraël, & de Juda eſt dans une tente, & mon Seigneur Joab couché ſur la terre ; & j'irai boire, & manger dans ma maiſon* ? Enfin David étant contraint de ſe ſauver devant Abſalon, le Prêtre Sadoc lui apporta l'Arche du Seigneur : mais David la fit reporter à Jeruſalem. *f* Cette coutume de porter dans les armées les Divinitez des Peuple, n'étoit pas particuliére aux Hebreux. Les Philiſtins y portoient auſſi les leurs. 1. Par. XIV. 12. Et les Iſraëlites des dix tribus leurs Veaux d'or. 2. Par. XIII. 8.

Le camp d'Iſraël dans le déſert, étoit diſpoſé, de maniere, que le Seigneur, ou ſon Tabernacle, & ſon Arche, étoient au milieu de toutes les tribus. Il y avoit trois tribus à l'orient, trois au couchant, & autant au ſeptentrion, & au midi. *g* La tribu de Lévi étoit répanduë autour du Tabernacle. Le même ordre s'obſerva apparemment toûjours

---

a *Numer.* XIV. 44.
b 1. *Reg.* IV. 4. 5.
c *Vide* 1. *Reg.* XIII. 9.
d 1. *Reg.* XIV. 18. 19.
e 2. *Reg.* XI. 11.
f 2. *Reg.* XV. 24.
g *Num.* II. 2. *& ſeq.*

Digitized by Google

dans toutes les occaſions, où l'on porta l'Arche du Seigneur à l'armée. Homére *a* mit au milieu du camp des Grecs les Autels, & les ſtatues des Dieux, le lieu où l'on rendoit la Juſtice, & le marché où l'on vendoit les vivres. Depuis que l'Arche eut une demeure plus fixe dans la terre de Canaan, nous ne voyons pas diſtinctement quelle étoit la diſpoſition du camp; mais il y a toute apparence que la tente du Roi, & du Géneral étoit au milieu, & occupoit la même place que le Tabernacle du Seigneur. David étant entré dans le camp de Saül pendant la nuit, trouva ce Prince endormi, & tout ſon peuple autour de lui. *b* Cet exemple fait voir qu'on n'y faiſoit pas une garde fort exacte, puiſqu'il pénetra juſqu'au centre de l'armée, & qu'il ſe retira, ſans être apperçû de perſonne.

Les tentes étoient ordinairement de peaux, parmi les Hebreux, comme parmi les autres Nations. David ayant conçû le deſſein de bâtir un Temple à l'Eternel, diſoit au Prophéte Nathan: *Ne voyez-vous pas que je ſuis logé dans une maiſon de cédre, pendant que l'Arche du Seigneur demeure ſous des peaux?* En effet le Tabernacle, ou la Tente de l'Alliance, dreſſée dans le déſert par Moyſe, étoit couverte de peaux par dehors. Le Pſalmiſte compare les Cieux à une tente magnifique: *d Extendens Cœlum ſicut pellem*; & Iſaïe dit que le Seigneur étend les Cieux comme une toile trés-fine; *e* car on faiſoit quelquefois les tentes de toile, ou de drap de poils de chameau, ou de poils de chévre, d'une couleur ſombre: D'où vient que l'Epouſe diſoit, *f qu'elle étoit noire comme les tentes des Cédaréniens, comme les peaux de Salomon.* Ces Cédareniens étoient des Arabes, qui ne logeoient que ſous des tentes, de même que les Madianites, dont parle Habacuc: *g Les tentes de Cuſch ſont renver-*

---

a Homer. *Illiad.* XI.
b 1. *Reg.* XXVI. 15.
c 1. *Reg.* VII. 2. & 1. *Par.* XVII. 1.
d *Pſalm.* CIII. 3.
e *Iſai* XL. 22. *Extendit. veluti nihil'um cœlos. Hebr. Velut tenue. Nothéh Kaddak ſcamajim.*
f *Cantic.* I. 4.
g *Habac.* III. 7.

Digitized by Google

ſees, & les peaux de Madian ſont abattuës. Iſaïe parlant aux Iſraëlites : *a Dilatez l'eſpace de vôtre tente, étendez les peaux de vôtre pavillon, allongez vos cordages, affermiſſez vos piquets.*

Les Hebreux ne ſe diſpenſoient pas de l'obſervance de leurs Loix, parmi le tumulte de la guerre. Le Sabbat y étoit obſervé ponctuellement ; & l'on a vû plus d'une fois toute l'armée d'Iſraël s'arrêter au milieu d'une marche, & manquer des entrepriſes importantes, pour ne ſe pas éloigner de la pratique de ſes Loix. Souvent l'ennemi informé qu'ils n'oſoient ni travailler, ni marcher, ni attaquer le jour du Sabbat, prenoient ce tems pour les prévenir, pour reparer leur bréches, pour perfectioner leurs travaux, & quelque-fois même pour les attaquer, & pour monter à l'aſſaut. Ptolemée, fils de Lagus, Roi d'Egypte, ſe rendit maître de Jeruſalem ſans réſiſtance, parce qu'il l'attaqua en un jour de Sabbat. *b* Les Maccabées furent quelque-tems ſans oſer réſiſter à leurs ennemis, ce jour-là ; pluſieurs periren dans les cavernes des montagnes, ſans vouloir même en fermer l'entrée. *c* Il fut enſuite reſolu de ſe défendre ; mais non pas d'attaquer l'ennemi ; & les Juifs, juſqu'aux derniers tems, obſervérent religieuſement cette ordonnance. Ils prenoient les armes, pour conſerver leurs vie, lorſqu'ils étoient attaquez ; mais ils n'agiſſoient point, & n'empêchoient point l'ennemi de traivaillet contre eux, ce jour-là. C'eſt ce que l'on vit dans le ſiége de Jeruſalem par Pompée. Ce Géneral employoit le jour du Sabbat à pouſſer ſes ouvrages, à avancer ſes machines, & ſes terraſſes, bien ſûr de la part des aſſiégez, qu'ils ne le troubleroient point dans ſes travaux. *d*

Il n'y avoit pas juſqu'aux Loix ſi gênantes des purifica-

a *Iſai.* LIV. 2.

b *Joſeph Antiq. lib.* XII. *cap.* 1. *& Agatharcid. apud eundem ibid. & lib.* 1. *contra Appion.*

c 1. *Macc.* II. 38.... 41. *& Joſeph. Antiq, lib.* XII. *cap.* 8.

d *Joſeph Antiq. lib.* XIV. *cap.* 8. *& lib.* 1. *cap.* 5.

Digitized by Google

tions pour les soüillures ordinaires, qui ne fussent religieusement observées dans le camp. Moyse ordonne que ceux qui se trouvent soüillez par un accident imprévû, & casuel, arrivé pendant le sommeil, s'absentent du camp, & n'y rentrent, qu'aprés s'être plongez eux, & leurs habits, dans l'eau. *a* Les femmes en étoient entierement bannies. Ceux qui, étoient trouvez dans quelque rencontre, & qui avoient répendu le sang de l'ennemi, étoient soüillez, comme ceux qui avoient touchez un mort, ou un cadavre. Ils ne rentroient point dans le camp, qu'aprés sept jours, & aprés les purifications ordonnées, pour ceux qui ont assisté à des funerailles. *b* On en vit la pratique, aprés la défaite des Madianites, Lorsque toute l'armée s'étoit trouvée à l'action, il n'y avoit point de soüillure, ni de précaution à prendre les uns à l'egard des autres, pour cette impureté. Moyse ordonne de plus que chaque soldats ait toûjours sur soi, lorsqu'il va hors du camp au lieu marqué pour soulager la nature: un piquet, pour creuser la terre, & pour la remplir, aprés avoir satisfait à ses necessitez. *c*

Quoiqu'on remarque dans l'Histoire sainte des exemples étonnans de séverité, & même de cruauté, exercée envers les ennemis vaincus, on peut néanmoins assûrer que rien n'est plus contraire à la Loi, & à l'esprit du Législateur, que ces sortes d'exécutions violentes, & outrées. Moyse défend toute action d'inhumanité, & son attention va jusqu'à faire épargner les arbres de la campagne, *d* dans les siéges des villes, où le bois est le plus necessaire, pour dresser des machines. Si quelquefois Dieu à ordonné, ou permis, & autorisé des actions cruelles, il l'a fait pour des vûës de Justice, qui lui sont connuës; par exemple, lorsque David fit écraser la moitié des Moabites, qu'il avoit vaincus; *e* sous des traînoirs, dont on se servoit anciennement pour triturer le grain; & lorsqu'il en usa de même

a *Deut.* XXIII. 10.
b *Num.* XXXI. 10.
c *Deut.* XXIII. 12. 13.
d *Deut.* XX. 19.
e 2. *Reg.* VIII. 2.

Digitized by Google

envers les Ammonites. *a* L'Ecriture n'aprouve en aucun endroit cette conduite : mais comme elle ne l'a condamne pas auſſi, nous ſommes obligez de dire, qu'apparemment Dieu l'avoit ainſi permis, ou ordonné à David par ſes Prophétes. Joſaphat, Roi de Juda, & Joram, Roi d'Iſraël, firent une guerre cruelle aux Moabites, *b* qui s'étoient révoltez contre Juda. On prit, & on ſaccagea toutes les villes fortes, on ravagea les campagnes, on coupa les arbres fruitiers, on boucha les fontaines, & on roula des pierres dans tout ce qu-il y avoit de meilleures terres ; on tailla en piéces leur armée. Le Roi ſe ſauva avec ce qui lui reſtoit de monde dans ſa Capitale ; & comme on étoit ſur le point de la forcer, ce malheureux Prince prit ſon propre fils, & l'immola à la vûë des ennemis qui l'aſſiégeoient ce qui frappa ſi vivement les Hebreux, qu'ils quitterent cette entrepriſe. Ces guerres paroiſſent cruelles, & inhumaines. Mais l'Ecriture nous apprend que le Seigneur l'avoit ainſi commandé par ſon Prophéte. Gédéon écraſa ſous des épines les principaux habitans de la ville de Socoth, qui lui avoient refuſé des vivres ; *c* Et Amaſias, Roi de Juda, fit ſauter à bas d'un rocher, dix mille Iduméens, qu'il avoit pris. *d* Mais qu'y a-t'il qui nous oblige à juſtifier ces actions, que l'Ecriture n'a jamais loüées ?

Les exemples d'humanité ſont plus rares : mais on en voit pourtant aſſez dans les guerres des Iſraëlites. L'Ecriture leur reproche ſouvent leur fauſſe clemence envers les Cananéens, qu'ils avoient ordre d'exterminer, & qu'ils conſerverent contre l'ordre de Dieu, dans leurs pays. Achab Roi d'Iſraël, ayant remporté une victoire toute miraculeuſe ſur Bénadad, Roi de Syrie, eut la foibleſſe de ſe laiſſer aller aux priéres de ce Prince, de lui donner la vie, & de faire un traité avec lui. *e* Dieu l'en reprit ſéverement.

---

a 2. *Reg.* XII. 31.
b 4. *Reg.* III. 19.... 27.
c *Judic.* VIII. 16.
d 2. *Par.* XXV. 12.
e 2. *Par.* XXV. 12.
f 3. *Reg.* XX. 29. *& ſeq.*

Digitized by Google

par ſon Prophéte, & lui fit dire : *Puiſque vous avez laiſſé aller un homme digne de mort, vôtre vie répondra de la ſienne, & la vie de vôtre peuple, de celle de ſon peuple.* Quelques troupes de Siriens ayant été envoyées pour prendre Eliſée, le Prophéte pria le Seigneur de repandre l'obſcurité dans leurs yeux, & les mena ainſi juſques dans Samarie, ſans qu'ils ſe reconnuſſent. *a* Alors le Roi d'Iſraël demanda à Eliſée : Mon pere, les ferai-je mourir ? Gardez-vous en bien, dit le Prophéte ; car vous ne les avez point pris avec vôtre épée, ni avec vôtre arc : mais donnez-leur à manger, & à boire, & renvoyez-les à leur Maître. Les Iſraëlites des dix tribus ayant remporté de trés-grands avantages ſur Achaz, Roi de Juda, & ayant pris juſqu'à deux cens mille tant femmes, qu'enfans, de leur pays *b* comme ils menoient toute cette multitude à Samarie, pour la reduire en éſclavage, un Prophéte, nommé Oded, vint au-devant d'eux, les ménaça de la colere de Dieu, & les obligea de renvoyer tous leurs captifs, & de relâcher leur butin. On leur donna des habits, & des chauſſures ; on leur preſenta à boire, & à manger, & on fit monter ſur des montures ceux, & celles qui ne pouvoient marcher, & on les conduiſit juſques dans les Etats de Juda.

Il eſt tems de conſiderer les ſoldats Hebreux dans les ſiéges des villes. La maniére ancienne d'aſſiéger les places, étoit fort differente de celles d'aujourd'hui, de même que la maniére de les fortifier. Les meilleures places étoient ſur des hauteurs, & environnées de pluſieurs enceintes de murailles ſolides, épaiſſes, & capables de réſiſter aux coups du bélier, qu'on employoit, pour les ébranler, & pour les abattre, & d'une hauteur, qui les mît, s'il étoit poſſible, au-deſſus des tours roulantes ; & embulatoires, & des terraſſes, qu'on dreſſoit contre elles. Ces murailles étoient bâties de biais, & faiſoient diverſes ſinuoſitez ; afin qu'elles ne prétaſſent pas le côté dans une ſi grande étenduë,

a 4. *Reg.* VI. 21. 22. | b 2. *Par.* XXVIII. 8. 9. *& ſeq.*

Digitized by Google

& que les coups de bélier ne portassent point si aisement, & ne fissent pas de si larges bréches. Tacite remarque expressément que les murs de Jerusalem étoient de cette sorte: *Claudébant muri, per artem obliqui. autintrorsùs sinuati, ne latera oppugnantium ad ictus patescerent.* a Et Végete assure que telle étoit la maxime des Anciens en géneral: b *Ambitum muri directum Veteres duci noluerunt, ne ad ictus arietum esset dispositus; sed sinuosis anfractibus, jactis fundamentis clausêre urbes.* Vitruve, parmi les maximes qu'il donne pour bien fortifier une place, dit c qu'on doit faire avancer les tours au dehors du mur, afin que l'on puisse delà rechasser l'ennemi à droite, & a gauche. Et a l'égard des murs, il veut qu'on les conduise, de telle maniére, qu'on ne puise en approcher aisément; mais qu'ils aillent se rendre dans des endroit escarpez, & inaccessibles. Les portes ne doivent point avoir leur entrée, ni leur chemin direct, & découvert; mais elle doivent être en quelque sorte cachées, & à couvert. Les villes ne seront point de forme quarrée, ni à plusieurs angles, de peur, qu'elles ne soient trop ouvertes aux coups du bélier; mais on les fermera par divers detours, afin que l'ennemi soit apperçû par plusieurs endroits. d Voilà les régles que cet habile Architecte donne pour la fortification des villes; & on peut assûrer que les Hebreux, sans avoir étudié ces régles les ont suiviés avec assez d'exactitude. La plûpart de leurs Rois on fait fortifier un grand nombre de villes. Salomon, e Robo-

---

a *Tacit. Lib. 5. Histor.*

b *Vegetius, Lib. 4. cap. 2.*

c *Vitruv. lib. 1. c. 5. Turres sunt projicienda in exteriorem partem, ut cum ad murum hostis impetu velit appropinquare, à turribus dextra & sinistra, apertis telis vulneretur.*

d *Idem, ibidem. Curandum maximè videtur, ut non sit facilis aditus ad oppugnandum turrim, sed ita, &c.*

e 2. *Paralip.* VII. 4.

Digitized by Google

am, *a* Asa, *b* Josaphat, *c* Ozias *d* Ezéchias *e* sont renommez pour cela dans l'Ecriture. Ils y avoient des armes, & y entretenoient des garnisons ; & dans les derniers tems, ils y mirent des machines, comme nous le verrons ci-aprés. Et on voit dans les fortifications de la ville de Jerusalem, presque tout ce qu'on a remarqué ci devant des fortifications des Anciens. Mais il faut bien distinguer les tems ; car tout ce qu'on vient de dire, n'a pas toûjours été en usage ; & dans les Anciens tems, la maniere d'assiéger étoit fort differente de celle qui vint depuis.

Dés le tems de Moyse, la maniére d'assiéger étoit à peu prés la même que celle qui a été en usage plusieurs siécles aprés. Toute la difference qu'il y a, c'est qu'il n'y avoit point encore de machines, comme on en vit depuis : *f Lorsque vous mettrez le siége devant une ville, & que vous l'aurez environnée de fortifications, pour la détruire, vous ne couperez point les arbres fruitiers vous ne ravagerez point la campagne des environs, en coupans les arbres ; car ce n'est que du bois, & non pas des hommes capables de vous faire la guerre. Que si ce sont des arbres sauvages, & qui ne produisent point de fruit, vous les pouvez couper, pour en faire des fortifications.* En ce-tems-là, les assiégeans entouroint la ville de fossez, de terrasses, & quelquefois de palissades, & même de murailles, & de tours, pour empêcher que rien n'y pût entrer, ni en sortir. souvent la ville reduite à l'extremité de la faim, étoit obligée de se rendre, sans attendre qu'on la forçât en abattant ses murailles par la sappe, ou qu'on la prît d'assaut par l'escalade ; ou enfin, qu'on s'en rendit maître par differentes autres voyes, que la nécessité, & l'industrie faisoient inventer. Les Rabbins enseignent que leurs Ancêtres ne faisoient jamais de fausséz, ni de murs, qui enveloppassent de toute part la ville assiégée ; ils laissoient toûjours un certain espace libre, & ouvert, en fa-

---

a 2. *Par.* XI. 5, 6. | c 2. *Par.* VII. 17. 18. | e 2. *Par.* XXXII. 28. 29
b 2. *Par.* XIV. 7. | d 2. *Par.* XXVI. 6. | f *Deut.* XX. 19. 20.

Digitized by Google

veur de ceux qui vouloient se sauver. Mais la pratique de cette belle régle ne paroit en aucun lieu de l'Ecriture. Dans le siége de Troye, il n'y a point de ces lignes de circonvallation. L'entrée de la ville fut toûjours libre.

L'usage des machines, & leur origine, sont des choses fort inconnuës. Dans tous les siéges dont nous parle l'Histoire sacrée, depuis Josué, jusqu'au regne d'Osias, Roi de Juda il n'en paroît aucun vestige. On ne remarque que l'ancienne pratique d'envelopper les villes par des fossez, & des terrasses. On y voit l'escalade, & la sappe. Josué prit Haï par stratagême, *a* ayant posté une embuscade prés de la ville, qui y entra, aprés que les habitans en furent sortis en foule, pour poursuivre les Hebreux, qui feignoient de prendre la fuite. On en usa de même envers la ville de Gabaa, *b* & peut-être envers celle d'Amalec. *c* Les Anciens faisoient du cas de cette maniére de faire la guerre; & on choisissoit ce qu'il y avoit de plus vaillant dans l'armée pour ces embuscades. Voyez Homére, Iliad. I, & XIII. David prit Jérusalem par assaut. Il promit à celui qui monteroit le premier sur les murailles, de lui donner le commandement de ses armées. Joab eut cet avantage. *d* Ce Général assiéga dans les formes Abéla, *e* & Rabbath, *f* Capitale des Ammonites. On y parle de fossez, de lignes de circonvallation, de sape; mais pas un mot des machines de guerre. Homére, le plus ancien Ecrivain Grec, qui nous parle de siéges, écrit un retranchement, composé d'une muraille, avec des tours d'espace en espace, & d'un fossé palissadé, mais il ne parle pas de lignes de circonvallation, ni de machines, quoiqu'il ait eu si souvent occasion d'en parler dans la description du fameux siége de Troye. Sardanapale, célébre Roi d'Assyrie, se soutient pendant sept ans dans Ninive, parce que les machines propres à prendre les villes, n'étoient point

---

a *Josue* VIII. 2. 4. | c 1. *Reg.* XV. 5. | e 2. *Reg.* XX. 5.
b *Judic.* XX. 29. | d 2. *Reg.* V. 6. 7. | f 2. *Re.* XI. & XII.

encore

Digitized by Google

encore inventées en ce tems, dit Diodore de Sicile. *a* On ne voyoit ni balliſtes propres à jetter des pierres ni tortuës pour ſapper les murs, ni béliers pour les abattre. Salmanaſſar, quelque tems aprés, fut trois ans au ſiége de Samarie. *b* On dit que Pſammitichus fut vingt-ans au ſiége d'Azot. *c* Tout le monde ſait la durée de celui de Troye. Cette longueur venoit ſans doute principalement de la maniére dont on aſſiégeoit, & du défaut des machines.

Oſias, Roi de Juda, qui regna depuis l'an du monde 3194. juſqu'en 3247, & qui vivoit par conſéquent vers le tems de Sardanapale, qui mourut en 3257. aprés vingt ans de regne; Oſias, dis-je, avoit amaſſé dans ſes arſénaux *d des boucliers, des lances, des caſques, des cuiraſſes, des arcs, & des frondes pour jetter des pierres. Il fit de plus dans Jéruſalem des machines d'une invention particuliere, pour être ſur les tours, & ſur les coins des murs, pour lancer des dards, & de groſſes pierres; & ſon nom devint célébre dans les pays éloignez, parce qu'il ſe rendit admirable par ces maniéres de ſe fortifier.* Toutes ces expreſſions n'inſinuënt-elles pas que ce Prince fut inventeur de toutes ces machines, & qu'avant lui, on n'avoit rien vû de pareil? Mais ſoixante & dix ans aprés, l'uſage des machines eſt bien exprimé dans l'Ecriture, & employé par les Rois de Caldée. Nabuchodonoſor aſſiégea Jéruſalem en 3416. & la ville de Tyr, trois ans aprés, en 3419. & dans tous ces deux ſiéges, il ſe ſervit de béliers, & des balliſtes. Voici comme Ezéchiel repréſenta le ſiége futur de Jéruſalem aux Iſraëlites: *e Prenez de l'argile*, lui dit le Seigneur, &

---

a *Diodor. lib. 2. pag. 88. Bibl.* Πετροβόλοι γὰ, ἢ χὶ λίθους χοπίδες, ἢ κριοὶ πρὸς ἀνατροπὴν μεμηχανημένοι τοῖς τείχεσι, ὔπω κατ' ἐκείνους καιροὺς ἐξεύρηντο.

b 4. *Reg.* XVII. 5.

c *Ariſteas de 70. Interpp.*

d 2. *Paral.* XXVI. 14. *Vaijaás biruſchalaim chiſchronoth machaſchéruth choſchéf liheioth ál hammidalim, &c.*

e *Ezech.* IV. 1. 2. *Venatatah áleah matzor, &c.*

représentez en petit le plan de Jérusalem. Vous en formerez comme le siége, vous éleverez des tours contre elle, vous ferez des terrasses, & vous dresserez un camp. Et vous mettrez autour d'elle des béliers. Il parle encore de béliers dans un autre endroit, *a* où il décrit Nabuchodonosor, qui délibére, & qui remuë des baguettes divinatoires, pour voir s'il doit assiéger Jérusalem, & placer ses béliers, pour enfoncer les portes de cette place. Le terme Hébreu *b* dont il se sert, de même que ceux dont se servent les Grecs, les Latins, & les François, signifient un vrai *bélier*; & il est clair qu'en cet endroit, on ne peut l'entendre à la lettre. Le mot Hébreu est *car* d'où vient *carcamuses*, qui signifioit autrefois un bélier en François : *Carcamusas, arietes vulgò resonatos*, dit Albo dans l'Histoire du siége de Paris.

Le même Ezéchiel parlant du siége de Tyr, que devoit former Nabuchodonosor, s'exprime encore d'une maniére fort digne d'attention : *c Le Roi de Babylone dressera contre vous des tours, il amassera des terrasses autour de vous, il lévera le bouclier contre vous, & il placera ses machines de cordes. Il les placera contre vos murs, & il détruira vos tours par ses armées.* Il y a toute apparence que cette expression : *Il lévera le bouclier contre vous*, signifie, faire la tortuë, c'est-àdire, faire avancer des soldats pressez l'un contre l'autre, & couverts de leurs boucliers, comme d'un toit impénétrable, jusqu'au pied des murailles, pour sapper, ou jusqu'aux portes, pour y mettre le feu, ou pour les briser. Ces boucliers ainsi réünis, & serrez comme des tuiles, ou comme des écailles de poisson, sur la tête des soldats, étoient aussi solides que le pavé, & quelquefois les soldats se sont tenus dessus, & y ont combattu, On assûre même qu'en quelques occasions, des chevaux, & des chariots y ont passé en courant, sans enfoncer. *d*

---

a *Ezech.* XXI. 22.
b *Cer.* Κριὸς *Aries.*
c *Ezech.* 26.
d *Vide si placet, Lips. Poliorcet. Dialog.* 5. *& Livium. lib.* 44.

Digitized by Google

Quant aux *machines de corde*, dont il est parlé dans ce passage, la plûpart des Interprétes l'entendent des *baliſtes*, ou *catapeletes*, dont on se sert, pour lancer des fléches, ou des dards, ou pour jetter de grosses pierres. On pourroit aussi l'entendre du bélier, qui étoit une grosse, & grande poutre, armée d'une tête de métal à l'un de ses bouts, & balancée sur des cordes. *a* Des soldats la poussoient avec violence contre le mur, & ébranloient ainsi la plus solide maçonnerie. Quelques-uns étoient portés sur les bras de ceux qui les faisoient agir contre les murs. D'autres couloient sur des rouleaux. On en a vû de la longueur de quatre-vingt, de cent vingt pieds. Appien en décrit un, qui fut employé dans le siége de Carthage, & qui étoit si gros, qu'il falloit six mille hommes pour le pousser. Pline *b* dit que ce fut Epeus qui inventa le bélier au siége de Troye: mais Vitruve, *c* Tertulien *d* & d'autres, en font l'honneur aux Carthaginois. L'Ecriture ne nous dit pas qui l'inventa; mais elle nous en marque inconteſtablement l'usage, au siége de Jérusalem, & peut-être à celui de Tyr, par le Roi Nabuchodonosor. Enfin *ces machines de cordes* se peuvent prendre pour des crochets, ou mains de fer, qu'on jettoit sur le haut des murs avec des cordes, & par le moyen desquelles on arrachoit les crénaux, on démolissoit les murailles, on accrochoit les soldats qui les défendoient. L'Antiquité avoit de ces machines, nommées corbeaux, ou mains de fer, dont ils se servoient dans les siéges, de la maniére que nous venons de décrire. *e* Il y a un passage dans les Livres des Rois, qui semble faire allusion à ces machines. Achitophel donne un conseil à Absalon, qui est d'aller fondre sur son pere David, sans lui laisser le tems de se reconnoître, & ensuite de l'as-

a *Vide Ioseph. de Bello lib. 3. cap. 9.*

b *Plin lib. 7. cap. 56.*

c *Vitruv. lib x. cap 19.*

d *Tertull. de Pallio.*

e *Diodor. lib. 17.* Τοῖς δὲ πόροις, ᾗ τοῖς σιδηροῖς χερσὶ διέπαττον τοὺς τῶν Θηβαίων ἐμβάτας.

Digitized by Google

ſiéger dans la premiére place où il ſe retirera : *a Alors*, dit-il, *tout Iſraël amaſſera des cordes contre cette ville, & ils en arracheront juſqu'à la derniére pierre dans le torrent.* Homére *b* nous décrit les Troyens, qui attaquent les retranchemens des Grecs, qui arrachent les crénaux des murs, & qui en ſappent les tours.

Les vainqueurs exerçoienr ſouvent ſur les villes priſes d'aſſaut les derniéres cruautez. La vengeance de Dieu autoriſoit, & commandoit méme la ſéverité envers les Cananéens. Elle défendoit de ſe laiſſer toucher de clémence, & de miſéricorde envers eux : *c Quant à ces villes, dont Dieu vous doit donner la poſſeſſion, vous n'y épargnerez aucun des habitans ; vous les ferez tout paſſer au fil de l'épée.* Joſué exécuta cet Arrêt à la rigueur envers Jéricho. *d* Il la ruina de fond en comble, fit mourir tous ſes habitans, prononça des malédictions contre ceux qui la rebâtiroient. Abimélech porta ſa vengeance contre la ville de Sichem, juſqu'à la ſaccager, la renverſer, & ſemer du ſel ſur ſes ruines. *e* Les Iſraëlites ont ſouvent ſuivi leur réſſentiment, & leur paſſion dans la vengeance qu'ils ont tirée de leurs propres freres, en faiſant la guerre dans la Paleſtine. Mais rien n'eſt plus contraire à leurs Loix, ni aux ordres du Seigneur. Doux & clément envers les Cananéens, qu'ils devoient exterminer ſans campaſſion ; ils aſſouviſſoient leur cruelle vengeance contre leur propre ſang ; c'eſt ce qui ne s'eſt vû que trop ſouvent dans les guerres entre les Rois de Juda & d'Iſraël, & dans les guerres civiles de la Nation.

Nous avons déja parlé en quelques endroits, *f* de la maniére dont on diſtribuoit le butin pris ſur l'ennemi. Le Général y avoit toûjours une portion particuliére, & remarquable. On mettoit à part pour le Seigneur quelque riche

---

a 2. *Reg.* XVII. 13.

b *Homer. Iliad.* M. Κρόσσας μὲν πόρεων ἔ ρυσε, τὸ ἴρεπτεν ἐπιλ ξας, Στήλας τε σφ βλῆτας ἐμάχλεον. c

c *Deut.* XX. 16.

d *Joſue* VI. 26.

e *Judic.* IX. 45.

f *Num.* XXXI. 27. & 1. *Reg.* XXX. 24. 25.

Digitized by Google

préſent, qu'on conſacroit dans ſon Temple. On partageoit enſuite également aux ſoldats, tout ce qui ſe trouvoit de reſte, tant à ceux qui avoient aſſiſté au combat, qu'à ceux qui étoient demeurés pour garder le camp, & le bagage. Judas Maccabée enchérit encore ſur cela, envoyant aux infirmes, aux veuves, & aux orphelins, leur dépoüilles priſes ſur Nicanor. *a* Pour récompenſer Judith de ſa valeur, & de ſa ſageſſe, tout le peuple lui offrit ce qui avoit appartenu en particulier à Holofernes; ſa tente, ſes habits, ſon or, ſon argent. Le reſte du butin ſe partagea également. Judith. xv. 14.

Les récompenſes militaires étoient aſſez différentes, ſuivant la qualité de l'action, & les autres circonſtances. Saül avoit promis à celui qui vaincroit Goliath, *b* de lui donner de grandes richeſſes, de lui faire épouſer ſa fille, d'exempter la maiſon de ſon pere, de tout tribut dans Iſraël. David remporta la victoire contre ce Géant; mais Saül, jaloux de ſa gloire, exécuta mal ſes promeſſes; il l'obligea avant que de lui donner ſa fille Michol, de lui apporter cent prépuces, d'autant de Philiſtins qu'il auroit tués. David étant monté ſur le trône, promit la charge de Géneral de ſes troupes, à celui qui monteroit le premier ſur les murs de Jéruſalem, & qui en chaſſeroit les Jébuſéens. *c* Joab mérita cet honneur. Dans la guerre d'Abſalon contre David, un ſoldat vint dire à Joab, qu'Abſalon étoit demeuré ſuſpendu à un arbre: *Si vous l'avez vû*, dit Joab, *d pourquoi ne l'avez-vous pas percé, & je vous aurois donné dix ſicles d'argent, & un baudrier.* Jephté fut établi Juge & chef des Iſraëlites de delà le Jourdain, pour les avoir délivrés de l'oppreſſion des Ammonites. *e* On peut mettre au rang des récompenſes militaires, les chants de victoire, que les filles & les femmes venoient chanter au-devant des Vainqueurs. C'eſt ainſi que la fille de Jephté vint au-devant de ſon pere,

a 2. *Macc.* VIII. 28. | c 2. *Reg.* V. 8. | e *Judic.* XI. 8. 9.
b 1. *Reg.* XVII. 25. | d 2. *Reg.* XVIII. 11.

Digitized by Google

a avec ſes compagnes, qui chantoient, & qui danſoient au ſon des cymbales; & que les troupes de femmes d'Iſraël vinrent chanter : *b Saül en a tué mille, & David en a tué dix mille.*

L'Ecriture ne marque point que les Hebreux ayent eu la coutume de dreſſer des trophées, & des monumens de leurs victoires. Je n'en trouve qu'un ſeul exemple, qui eſt celui de Saül, qui eſt accuſé de s'être fait faire un arc de triomphe ſur le Carmel. *c* Mais le Texte Hebreu dit ſimplement, qu'il s'érigea une main; peut-être une colomne, ou un autre monument. Moyſe avoit agi d'une maniére bien plus religieuſe, en érigeant un autel au Seigneur, aprés ſa victoire contre Amalec, avec cette inſcription : *d Le Seigneur eſt mon étendard.* C'eſt dans les mêmes ſentimens que David conſacra au Tabernacle du Seigneur, le glaive de Goliath, & le reſte de ſes armes, *e* & qu'il mit dans la ſuite tant de riches dépoüilles, & tant d'armes magnifiques dans les tréſors du Seigneur; comme avoient fait devant lui Samuël, & Saül, & comme firent dans la ſuite la plûpart de ſes plus religieux ſucceſſeurs. Ils rendoient ainſi homage de leur ſuccez au Dieu des Armées, & reconnoiſſoient que c'étoit à lui qu'ils devoient, & leur force, & leur victoire.

---

a *Iudic.* XI. 34. *Occurrit ei unigenita filia ſua, cum tympanis & choris.*

b 1. *Reg.* XV. 12. *Quod veniſſet Saül in Carmelum, & erexiſſet ſibi fornicem triumphalem.* Hebr. *hinné matzif lô Jad.*

c 1. *Reg.* XVII. 54.

d *Reg.* 4. XI 10.

e 1. *Par.* XXVI. 26. 27. 28.

Digitized by Google

DISCOURS

SUR LE LIVRE DE JOB.

JOB avoit passé plusieurs années *a* dans la pratique constante de la vertu, lorsque Dieu permit au Démon de le tenter, de le depoüiller de ses biens, de lui ravir ses enfans, de renverser sa maison, d'éloigner de lui tous ses proches; & enfin de frapper son corps d'une maladie terrible, & plus forte que tous les remedes. Satan exerça sa rage contre lui dans toute son étenduë, & dans toute sa force; & à la mort prés, il n'y eut point de maux qu'il ne lui fit souffrir. Ce saint Homme abandonné des siens, réduit à la plus extrême pauvreté, chargé d'ulcéres depuis les pieds jusqu'à la tête, couché sur un fumier, & essuyant ses playes avec un têt de pôt cassé, conserva la patience, ne se laissa point ébranler par les insultes des plus miserables du peuple, *b* souffrit les reproches de sa propre femme, *c* & ne perdit jamais de vûë la main du Seigneur, qui le frappoit, & qui l'éprouvoit.

Lorsque le bruit de son malheur se fut repandu de toutes parts, quatre de ses amis le vinrent voir. Les ulcéres qui le rongeoient, l'avoient tellement defiguré, que d'abord ils ne le reconurent point. Ils furent sept jours auprés de lui sans lui parler, ne pouvant revenir de la surprise, où un spectacle si triste les avoit jettez. Enfin Job rom-

a *Iob.* XIII. 16.
b *Iob.* XXX. 8. 9. *Fillii stultorum & ignobilium, & interrà penitùs non parentes, nunc. in eorum canticum versus sum.*
c *Iob.* II. 9. 10.

pit le silence, & plaignit amérement son triste sort. Ses amis prévenus de ce faux principe, que nul n'est affligé en ce monde, qu'il ne soit réellement coupable; & ne distinguant point les peines dont Dieu éprouve la patience, & la vertu de ses amis, d'avec les chatimens dont il punit les méchans, prirent ses plaintes pour autant de transports de son impatience, & ne feignirent point de l'accuser d'impieté, & de l'exhorter fort sérieusement à retourner à Dieu par la pénitence, & à se soumettre humblement à sa Justice: prétendant qu'il ne souffroit rien qu'il n'eût merité par ses crimes précedans. Job convaincu de la droiture de ses actions passées, & sûr du bon témoignage de sa consience, soutient que les peines qu'il endure, sont fort au-dessus des fautes qu'il a commises, & que ses amis sont dans l'erreur de s'imaginer que toute peine temporelle soit une punition du péché. Il s'exprime sur cela en des termes si pleins de conciance; & de force, qu'il ne craint pas d'en appeller au jugement de Dieu; en sorte que ses amis en prenent du scandale, & qu'au lieu de le consoler, ils s'élevent contre lui, comme contre un impie, & un blasphémateur.

Tout ce Livre roule donc sur cette importante question; savoir, si Dieu n'afflige par des maux temporels, que ses ennemis, & les méchans, & si Job est du nombre de ces derniers. C'est ce que soutenoient les amis de Job. Ce saint Homme au contraire prétendoit que souvent Dieu éprouve les siens par des afflictions, & que quant à lui, ses péchez n'étoient pas tels, qu'ils méritassent d'aussi grands châtimens que ceux qu'il enduroit. Pour terminer ce fameux procés, Dieu apparoît dans une nuée, & décide en faveur de Job, sans toutefois approuver les expressions trop fortes, que la violence de la douleur, & la chaleur de la dispute lui avoient comme arrachées. En même-tems Dieu condamne les amis de Job, & leur ordonne d'expier leurs fautes par des sacrifices. Aprés quoi, il arrête le pouvoir de Satan, rend la santé à Job, le comble de biens au dou-

Digitized by Google

ble de ce qu'il en avoit auparavant, lui donne des enfans, & couronne ſon merite par une heureuſe mort. Voilà le précis de ce que contient le Livre de Job.

Preſque tout l'Orient encore aujourd'hui eſt dans cette fauſſe perſuaſion, que nul ne ſouffre que pour ſes crimes ; que tout ce qui nous arrive de mal, eſt une punition de nos pechez paſſez. C'eſt une ſuite de l'opinion de la Métempſycoſe, ſi rependuë même à preſent dans ces Provinces. Les Hebreux avoient un grand penchant à croire comme les autres, une choſe qui paroît ſi plauſible ; & il étoit d'une tres-grande importance de les déſabuſer ſur cet article. C'eſt à quoi buttent les Hiſtoires de Tobie, de Job, où l'on répreſente deux Juſtes affligez, & éprouvez de la maniere la plus terrible ; & cependant trés-innocens, & trés-hommes de bien. Ces inſtructions, & ces exemples ſont néceſaires dans tous les tems ; mais ils étoient ſur tout dans les perſécutions, & dans les calamitez publiques. D'où vient qu'on a crû que ce Livre avoit été compoſé, ou durant la ſervitude d'Egypte, ou durant la captivité de Babylone, pour conſoler, & pour ſoutenir les Hebreux dans ces fâcheuſes conjonctures.

Il n'y a aucun Livre dans l'Ecriture, contre lequel on forme plus de difficultez, que contre celui-ci. Nul ne fournit plus de ſujets de doutes, & d'embarras, & nul ne donne moins de lumiéres pour reſoudre ces doutes. On diſpute ſur la perſonne de Job, ſur ſon exiſtence, ſur le tems auquel il l'a vêcu, ſur ſon pays, ſur ſon origine, ſur ſa Religion, ſur l'Auteur de cet Ouvrage, ſur ſa vérité, ſur ſon authenticité, ſur le tems, & l'occaſion auſquels il a été écrit.

On n'eſt pas d'accord ſi Job a eté Iduméen, ou Arabe, ou Syrien, ou même Iſraëlite. Mais les deux ſentimens qui ont le plus de Sectateurs, & qui méritent plus d'attention, ſont 1, celui qui le fait deſcendre d'Eſaü, & 2, celui qui le fait ſortir de Nachor. On compte de fort habiles gens de part, & d'autre ; & les raiſons qu'ils employent, ont de la couleur, & de la vraiſemblance ; mais el-

Digitized by Google

les ne vont pas jusqu'à l'évidence, & à la certitude. Saint Jerôme, *a* Alcuin, Béde, *b* S. Isidore, *c* Rupert, *d* Liran, & Spanheim, *e* soutiennent que Job n'étoit point de la race d'Edom ; mais de celle de Nachor. Les autres Peres Grecs, & Latins, *f* & le commun des Interprétes, & des Commantateurs, *g* soutiennent le contraire ; & leur opinion est fondée sur une trés-ancienne addition, qui se lit à la fin des Exemplaires des Septante, & de l'ancienne Vulgate Latine, qui porte expressément que Jobab, étoit de la race d'Esaü, & le cinquiéme depuis Abraham. Eusébe *h* cite Aléxandre Polyhistor, qui rapporte le sentiment d'Aristée, puisé dans la source dont on vient de parler. Cette addition n'est pas dans l'Hébreu. Aquila, & Symmaque ne la lisoient point ; mais Théodotion, plus respectueux, & plus attaché aux Exemplaires des Septante, n'avoit pas osé y toucher ; & il l'avoit religieusement conservée dans sa traduction. De maniére qu'à moins d'une trés-forte autorité, ou de trés bonnes raisons, nous ne pouvons abandonner une opinion si bien établie dans l'Antiquité. Or jusqu'ici nous ne voyons aucunes preuves, qui puissent nous obliger à changer d'avis, & en suivant cette hypothése, nous expliquons aisément tout ce qui regarde la personne de Job, & de ses amis.

Le tems auquel Job a vêcu, est encore une chose fort

---

a *Ieron. Quest. Herb in Genes.*

b *Beda, seu quis alius in Iob.* 1.

c *Isidor. seu alter de vita & obitu Patrum.*

d *Rupert in Genes.* XXII. & XXXVI.

e *Spanheim Histor. Iobi, cap.* 4. *& alibi frequenter. Vide & Bellarm. de Scriptorib. Eccles.*

f *Athanas. in Synnops. Chrysost. hom.* 2. *de Patientia. Aug. lib.* 18. *de Civ. c.* 47. *Ita Euseb. Apollinar. & alii passim.*

g *Abul. Pined. Sanct. Sixt. Senens. Genebr. Torniel. Salian. Cornel. alii innumeri.*

h *Euseb. Prepar. Evang. l.* 9. *c.* 17. Αριστεας δὲ φησὶν τὸν Ἡσαῦ γεμαντὰ βησσάροις γεννῆσας υἱὸν, κατοικεῖν δὲ τοῦτον ἐν τῇ Αὐσίτιδι χώρᾳ, ἐπὶ τοῖς ὁρίοις τῆς Ἰδουμαίας, καὶ Αραβίας.

embarraſsée. Les uns le font vivre du tems des Patriarches, & avant Moyſe ; *a* d'autres du vivant de Moyſe, & pendant que les Hebreux étoient en Egypte ; d'autres, durant le voyage des Iſraëlites dans le déſert, ou ſous les Juges. *b* Il y en a qui le reculent juſqu'au tems de David, & de Salomon ; *c* & d'autres, juſques vers la captivité de Babylone, ou même durant cette captivité. Enfin il y a des Rabbins qui prétendent qu'il a vêcu ſous le regne d'Aſſuérus, & d'Eſther, & qu'il avoit eu une école à Tibériad dans la Paleſtine, avant qu'il fût tranſporté à Babylone avec les autres captifs. *d* Mais la plûpart des Juifs le font naître l'année de leur entrée en Egypte, & placent ſa mort en l'année de leur ſortie de ce pays. C'eſt de Job dont ils expliquent ce paſſage des Nombres : *e* Leur protection, *leur ombre eſt ôtée de deſſus eux* ; pour dire : Le Seigneur a ravi Job aux Gentils, il leur à ôté le ſeul ſecours qui leur reſtoit. *f* L'opinion la plus ſuivie, eſt qu'il a vêcu ſous Moyſe : En ſorte que l'on pourroit placer ſon Hiſtoire entre la fin de la Généſe, & le commencement de l'Exode, *g* & dire que ſon épreuve, & ſa diſgrace ſont arrivées avant la ſortie des Iſraëlites de l'Egypte. Mais nous croyons avoir remarqué dans les diſcours de Job des preuves qu'il avoit connoiſſance du paſſage de la mer rouge, & de la Loi du Seigneur. Ainſi nous fixons le tems de ſa diſgrace, quelques années aprés la ſortie de l'Egypte.

---

a *Cald. & alii, qui Dinæ ſponſum eſſe volunt.*

b *Greg. Magn. Rabb. Eliezer, & Iuchanan, Talmud. tract. Baba Batra, alii in Gatena, apud Chryſoſt. & Polychron.*

c *Talmudiſt & alii apud Maim. More Neboch, c. 22.*

d *Vide Talmud. tract. Baba Batra.*

d *Num.* XIV. 9. *Receſſit ab eis omne præſidium. Hebr. umbraculum.*

e *Vide Talmud. loco cit. c.* 1. *Juchaſim Olam Rabba, cap.* 3.

f *Ita Chronica & Hiſt. Hebr. Arabum, Orientalium. Petav. Uſſer. Voſſ. Sixt. Senenſ. alii paſſim. Vide Spanheim. Hiſt. Jobi, cap.* 6. *p.* 106.

Digitized by Google

Un autre grand point de controverſe, eſt de ſavoir qui eſt l'Auteur de cet Ouvrage. On l'a attribué à Job lui-même, *a* ou à Eliu ; ou à Job, & à ſes amis enſemble, ou à Moyſe, ou à Salomon, ou à Iſaïe, ou à quelqu'Ecrivain encore plus récent. Il eſt certain qu'on n'a rien qui en faſſe inconteſtablement connoître l'Auteur, & que celui qui l'a écrit quel qu'il ſoit, eſt poſtérieur à Job, & Juif de naiſſance, & de Religion. Pour le reſte, il eſt aſſez inutile de ſe fatiguer dans cette recherche, puiſqu'on ſait certainement que le Livre de Job eſt l'Ouvrage du S. Eſprit. *Quis hæc ſcripſit, valdè ſupervacuè quæritur, cùm tamen Autor libri Spiritus Sanctus fideliter creditur*, dit Saint Grégoire le Grand. *b*

Origénes contre Celſe, *c* aſſûre que cet Ouvrage eſt plus ancien que Moyſe lui-même & les Syriens paroiſſent dans ce ſentiment, puiſqu'ils mettent Job à la tête de tous les Livres Canoniques. L'Auteur du Commentaire ſur Job, imprimé ſous le nom d'Origénes, *d* croit que Job ayant d'abord écrit cet Ouvrage en Syriaque, Moyſe le traduiſit en Hébreu ; mais d'une maniére libre, & ſans s'attacher ſervilement aux paroles de ſon Auteur. Il y ajouta, dit-il, quelques circonſtances ; par exemple, la mort de Job, & ce qui ſe lit au commencement, que Satan ſe préſenta devant le Seigneur avec les Anges, ou les Enfans de Dieu : Car dit-il, quel autre que Moyſe auroit pû ſavoir cette circonſtance ? Il dit de plus que l'on liſoit cet Ouvrage dans l'Egliſe aux jours de jeûnes, & pendant que l'on célebre la Paſſion du Sauveur, dont Job étoit la figure.

Un autre Commentaire ſur Job, cité auſſi ſous le nom d'Origénes, *e* dit plus expreſsément que Moyſe eſt l'Auteur

---

a *Ita Greg. Magn. Præfat. in Job. Pſeudo-Origen. Suid. Senenſ. Dom. Brix. Præfat. in Moral. Greg. alii plures apud Spanheim, Hiſt. Job. cap.* 13. *pag.* 221.

b *Greg. Magn. Præf. Moral. in Job.*

c *Origen. contra Celſ. lib.* 6

d *Origen. in Job. p.* 277.

e *Comm. in Job. à Perionio Latin. edit. in Prolog.*

Digitized by Google

de cet Ouvrage ; & ce ſentiment a été, & eſt encore aujourd'hui le plus ſuivi. *a* On veut que ce Légiſlateur l'ait écrit ou dans l'Egypte, pour la conſolation de ſes freres accablez d'une dure ſervitude; ou dans le déſert, pour les ſoutenir dans l'ennui de leur longue pérégrination. Mais ſi ce Livre eſt inconteſtablement de Moyſe, pourquoi les Juifs ſont-ils ſi partagez ſur ſon Auteur ? Pourquoi n'eſt-il rien dit de Job dans l'ancien Teſtament, avant Ezéchiel, & Tobie ? D'où vient dans Job ce mélange de termes étrangers, Caldéens, Syriaques, & Arabes, qui ne paroiſſent point dans le Pentateuque écrit par Moyſe ?

L'opinion qui l'attribuë à Salomon, n'eſt pas nouvelle. S. Grégoire de Nazianze, *b* Polychrone, *c* & quelques autres, l'ont ſoutenuë. Spanheim, *d* Jaquelot, *e* & le Pere Harduin *f* parmi les nouveaux, l'ont remiſe en réputation. Ce dernier met la mort de Job en la trente-cinquiéme année de David, & il croit que Salomon en écrivit l'Hiſtoire la ſeconde ou la troiſiéme année de ſon regne. Mais quand nous admettrions l'hypothéſe, qui fait Salomon Auteur du Livre de Job, nous ne voudrions pas pour cela placer ce Patriarche ſous le regne de David, ou de Salomon. Nous ſommes perſuadez qu'il eſt beaucoup plus ancien que ni l'un, ni l'autre de ces deux Princes.

Ce qui a pû faire attribuer cet Ouvrage à Salomon, eſt, ſelon les apparences, le grand nombre de ſentimens, & de ſentences, de termes, & de maniéres de parler, qui ſont propres à Salomon, & qu'on remarque dans ſes Proverbes, & dans l'Eccléſiaſte, & qui ſe rencontre auſſi

---

a *Talmud. in Baba Batra, Kimchi, Polychron. Philipp. Abul. Iſidor. Iulian. Halicarnaſſ. Torniel, Salian. Bellarum, Mercer. Bolduc. Huët. Origenian. lib. 3. in Appendice, & alii innumeri.*

b *Greg. Nazianz. Orat. ad exequator.*

c *Polychron. in Catena.*

d *Spanheim. Hiſtor. Iobi.*

e Jacquelot, Diſſertation de l'exiſtence de Dieu, c. XXIII.

f *Hardoin Chronol. Vet. Teſt.*

Digitized by Google

dans ce Livre. Dans l'un, & dans l'autre, on fait un éloge pompeux de la Sageſſe ; *a* on met la véritable Sageſſe dans la crainte de Dieu, on dit que Dieu ſeul eſt l'Auteur de la Sageſſe. *b* De plus on remarque un aſſez grand nombre d'expreſſions, & de termes, qui ne ſe trouvent preſque qu'ici, dans l'Eccléſiaſte, & dans les Proverbes. *c* Job parle de l'état des morts, à peu prés de même que Salomon. *d* Job dit que le ſépulcre, & l'enfer ſont découverts aux yeux de Dieu ; Salomon le dit auſſi preſqu'en même terme. *e* Boire l'iniquité comme l'eau, ſe trouve dans Job, comme dans Salomon. *f* L'un, & l'autre parlent à peu prés de même de ceux qui aiment les préſens, & qui ſe laiſſent aller à l'injuſtice. *g* Ils diſent l'un, & l'autre que le Seigneur péſe les eſprits, ou les vents. *h* Job diſoit à ſes amis que s'il étoient demeurez ſans parler, on auroit pris leur ſilence pour une marque de ſageſſe ; Salomon dit que l'inſenſé même paſſe pour ſage, lorſqu'il ſait ſe taire. *i* Job met les Géans dans l'enfer ; Salomon appelle l'enfer l'aſ-

---

a *Iob.* XXXVIII. 12. *Proverb.* VIII. 11. *& ſequ.*

b *Prov.* I. 7. *Iob.* XXXVIII. 28.

c Par exemple *thuſchijah. Iob.* V. 12. VI. 13. XI. 6. XII. 16. XXVI. 2. XXX. 22. *Prov.* II. 7. *&* III. 21. VIII. 14. XVIII. 1. *Item. havah. pravitas., Iob.* VI. 2. *&* 30. XXX. 13. *&* *Proverb.* X. 3. XI. 6. XVII. 4. XIX. 13. *Item thachbuloth. Prov.* I. 5. *Iob.* XXXVII. 12. *Item. pothé. Iob.* V. 2. *Proverb. paſſim. Item. avadon ſcheol. Job.* XXVI. 6. XXXVIII. 22. XXX. 121. *Prov.* XXVII. 20. XV. 11. *&c.* Grotius a remarqué dans l'Eccleſiaſte des termes étrangers, Caldéens, & autres. Voyez ſa Preface ſur ce Livre.

d Comparez Job XXI. 33. XXVI. 5. & XII. 22. avec Prov. IX. 18.

e *Job.* XXVI. 6. *Prov.* XV. 11.

f *Job.* XV. 16. XXXIV. 7. *Prov.* XXVI. 6.

g *Job.* XV. 34. *Prov.* XV. 27.

h *Job.* XXVIII. 25. *Prov.* XVI. 2.

i *Prov.* XVIII. 28. *Iob.* XIII. V.

Digitized by Google

ſemblée, ou la demeure des Géans. *a* Job aſſure que les richeſſes amaſsées par l'iniquité, ne ſerviront de rien à celui qui les a gagnées ; mais qu'elles tomberont dans les mains des juſtes ; Salomon fait la remarque. *b* Salomon répete ſouvent cette verité que l'orgueil eſt ordinairement puni par l'humilliation ; Job enſeigne la même verité. *c* On voit dans l'un, & dans l'autre les mêmes expreſſions ſur la création de la terre, & de la mer. *d* Ils diſent que l'impie périra, que ſa mémoire ſera en mauvaiſe odeur, comme une viande corrompuë. *e*

On pourroit ramaſſer un plus grand nombre de ſemblables paſſages paralléles. Ceux qui ne ſont que de morale, nous toucheroient moins. Mais ce qui doit faire plus d'impreſſion, c'eſt d'y remarquer les mêmes principes, mêmes ſentimens, mêmes termes, & termes, dont une partie ne ſe trouve que dans Job, & dans Salomon. On parlera encore ailleurs de la conformité des principes de Job, & de Salomon. D'ailleurs la beauté du ſtyle, l'élevation des penſées, la dignité de la matiére, la forme, & l'ordre que l'Ecrivain y a donné, ſa vaſte érudition, & ſon admirable fécondité de génie ; tout cela convient parfaitement à Salomon.

Grotius *f* reconnoît que ce Livre contient une Hiſtoire veritable ; que Job a vêcu dans l'Auſite ; qu'il étoit Idumé-en d'origine ; qu'il a paru du tems que les Hebreux étoient dans le déſert ; mais il croit que l'Auteur eſt un Juif, qui a vêcu aprés David, & Salomon, parce qu'on trouve dans Job quelques ſentences, & quelques expreſſions tirées des Pſeaumes, & des Proverbes. Il ajoute que le but de l'Auteur étoit de conſoler les Idumécns réduits en captivité à

a *Prov.* IX. *ult.* II. 18. XV. 16. *Iob.* XXV. 5. XXI. 32.
b *Iob.* XXVII. 16. 17. *Prov.* XXVIII. 8.
c *Prov.* XVI. 18. XVIII. 12. XXIX. 23. *Iob.* XXII. 29.
d Comparez Job. XXXVIII. 4. 8. & *Prov.* XXX. 4. & VIII. 26. 27. & *ſeq.*
e *Iob.* XX. 7. *Prov.* X. 7.
f *Grotius, Prolog. in Job.*

Digitized by Google

Babylone, & de les raffermir dans le culte du Seigneur, & dans la patience au milieu de leurs maux. Ainſi il faudroit dire que l'Ecrivain de ce Livre eſt un Iduméen, qui vivoit ſur la fin du regne de Nabuchodonoſor, puiſque la captivité prétenduë des Iduméens, ne peut être arrivée qu'aprés la cinquiéme année de ce Prince. a

Mais nous ne trouvons dans l'Ecriture aucune preuve de cette captivité prétenduë. Les Prophétes menacent bien les Iduméens de la guerre, de la diſperſion, des derniers malheurs; mais non pas de la captivité; & lorſqu'ils parlent des peuples qui revinrent de Babylone, ils n'y comprenent que les enfans d'Eſaü. Voyez nôtre Diſſertation ſur le retour de la captivité des Ammonites, Moabites, & autres. De plus Ezéchiel prédiſant la ruine de Jeruſalem, quelques années avant que Nabuchodonoſor l'aſſiégât, parle déja de Job, comme d'un homme fort connu; & on ne peut pas dire que ce Prophéte en parlât, comme d'un perſonnage qui vivoit alors, ainſi qu'au même endroit, il parle de Daniel, qui floriſſoit dans le même tems à Babylone: Car premierement, cela ſeroit contraire au ſyſtême de Grotius, qui veut que Job ait vécu pendant que les Hebreux étoient dans le déſert. Secondement, Tobie, qui vivoit à Ninive pluſieurs années avant Ezechiel, & avant Nabuchodonoſor parle déja des ſouffrances & de l'épreuve de Job, comme d'un évenement ancien. Il faut donc néceſſairement rejetter l'opinion de ceux qui placent Job ou ſon Auteur, immédiatement avant la captivité de Juda, ou pendant cette captivité, ou méme aprés; comme ceux, qui contre toute vraiſemblance, le font paroître ſous Aſſuérus, autrement Darius, fils d'Hyſtaſpe.

Codurque ſoutient, auſſi bien que Grotius, que cet Ouvrage a eté écrit long-tems aprés Job. Ce Patriarche vivoit, dit-il, avant Moyſe; mais l'Ecrivain qui nous a donné ſon Hiſtoire, a vécu long-tems aprés. Il cite, ou il fait ſouvent alluſion aux Pſeaunes de David, & aux Pro-

a *Vide Joſeph. Antiq. lib.* x. *cap.* 11. *pag.* 345.

verbes

verbes de Salomon. Il se sert de plusieurs termes, qui n'ont été en usage que depuis ces deux Princes. Il parle des Anges de Satan, d'une maniére qui ne convient qu'au tems des derniers Roi de Juda. On y remarque plus de cent mots inconnus dans les anciens Livres Hebreux, qui nous restent, & dont on ne peut tirer la signification, que des Langues Caldéennes, Syriaques, & Arabes, & des Livres des Juifs plus nouveaux. Ajoutez à cela les noms propres des Astres, des élegances dans le langage des beaux-rez, des ornemens inusitez aux anciens Juifs. Tout cela fait juger à Codurque que l'Auteur de Job, pourroit bien être un Prophéte Idumeen, *a* ou même le Prophéte Isaïe; car, selon lui, ce fut vers le tems de ce Prophéte que Job fut écrit. L'érudition, la grandeur, & la majesté du style, & l'éloquence de l'Auteur de ce Livre, sont assez semblables à ce qu'on remarque dans Isaïe. Il y a aussi quelques termes favoris, & familliers à ce Prophéte, qui se trouvent dans Job. Codurque croit même trouver le nom d'Isaïe un peu deguisé, dans les premiers mots du Texte de Job: *b Isch-haiah*: Il y eut un homme. &c. Mais cette derniere preuve, au lieu d'appuyer les précedentes, n'est capable que de les affoiblir.

Ligfoot & quelques autres attribuent l'ouvrage à Eliu, ami, ou même proche parent de Job, suivant ceux qui les font descendre tous deux de Nachor. Il y a dans ce Livre un endroit qui semble favoriser cette opinion; *c* Eliu parle ainsi: Ils se tûrent, & ne répondirent plus; *puis donc que j'ai entendu*, continuë-t'il, *sans qu'ils ayent voulu parler, je répondrai à mon tour*, où l'on voit qu'il se désigne, comme s'il étoit Auteur de l'Ouvrage. Mais ce qui ruine absolument cette preuve, c'est que dans tout le Livre, de

a Codurque croit qu'il y avoit des Prophetes Idumeens, par exemple, Abdias. Voyez nôtre Discours sur ce Prophete.

b *Job.* 1. 1. *Isch-haia vir fuit* 1. *Isaïas.*

c *Job.* XXXII. 15. 16. 17.

même qu'en cet endroit, les personnages parlent toûjours directement & en premiere personne ; comme il se pratique dans les Tragédies.

Spinosa *a* croit que Job étoit un Payen, qui ayant été successivement dans une haute fortune, puis dans l'humiliation, & la pauvreté, & enfin dans un plus grand bonheur qu'auparavant, donna occasion à plusieurs de disputer sur la Providence, & en particulier à l'Auteur de cet Ouvrage, qui le composa à loisir dans son cabinet, non des propres paroles de Job, mais des divers sentimens des autres. Pour embellir, & pour varier sa piéce, il la forma sur le modéle de ce que les Poëtes racontent de l'assemblée des Dieux, ou se trouvoit *Momus*, nommé *Satan*, dans Job. L'Ouvrage est donc selon lui, originairement d'un payen ; mais il a dû être retouché par un Hebreu, puisqu'on n'y voit le nom de *Jehovah*, *b* & un trés-grand éloignement de l'Idolâtrie, *c* même la plus ordinaire, & s'il est permis de le dire, de la plus innocente, qui est celle du culte du Soleil, & de la Lune.

Si sous le nom de Payen, on n'entend autre chose ici, qu'un homme qui ne vit point selon la Loi de Moyse, & qui n'en observe pas les céremonies, & les rits ; on n'aura nulle peine à accorder qu'en ce sens Job ne soit un Gentil ; & c'est une opinion commune parmi tous nos Interprétes. Mais qu'il ait eté un Payen, un Idolâtre, qui ne connût pas le vrai Dieu, & ne lui rendît pas ue culte trés-pur, & trés-agréable, & qui ne vêcut pas d'une maniére trés sainte, & trés-innocente ; c'est ce qui est entierement insoutenable, & qui est réfuté par tout cet Ouvrage.

Enfin quel que soit l'Ecrivain de ce Livre, il faut tenir pour constant, 1. Que c'étoit un Auteur inspiré du Saint Esprit, rempli de ses lumiéres, & dont Dieu conduisoit,

---

a *Tract. Theologico. Polit. cap.* 10. *pag.* 830.

b *Iob.* XII. 9. *Item. cap.* I. & II. & XLII. *Sapius.*

c *Iob.* XXI. 28.

& la main, & l'esprit, pour nous donner les vrais sentimens de ce grand Homme, dont il nous décrit les discours, & la vie. 2. Que cet Auteur étoit un Juif fort éloquent, fort habile, grand Philosophe, ayant des sentimens trés-purs, & trés-relevez de la Divinité. 3. Qu'il représente fidellement les sentimens de Job, & de ses Amis; & il les exprime en des termes tirez de l'Ecriture, en sorte toutefois qu'il conserve assez bien le caractére de ses personnages, en les faisant parler d'une maniére proportionnée à leur siécle, à leur Religion, à leur sentimens, à leurs préjugez, aux mœurs, & à la situation de leurs pays. 4. Il n'employe pour l'ordinaire que les noms de *El*, *Eloha*, *Elohim*, *Saddai*, lorsqu'il fait parler Job, ou ses Amis, & rarement celui de *Jehovah*, pour signifier Dieu, si ce n'est lorsqu'il parle lui même comme Historien. Il se sert quelquefois du terme, *a Parfait en science*, pour designer *le Seigneur*; expression qui ne se trouve pas ailleurs. 5. Il appelle les Arabes Scénites, *Orientaux*', *b* selon le style des Hebreux. *c* 6. Il dit que la tempête vient du midi, *d* 7. Que l'or vient du septentrion. *e* 8. Que les Etoiles du pole méridional sont cachées, *f* Tout cela n'est vrai qu'à l'égard d'un Iduméen, ou d'un habitant de la Palestine. 9. L'Auteur parle du Jourdain comme d'un fleuve voisin, & fort célebre. 10. Les Animaux, les plantes, les pierreries, les oiseaux qu'il décrit, sont connus & dans l'idumée, & dans la Judée, & dans les pays voisins. Tout cela nous insinuë un Auteur Hebreu, qui fait parler un Iduméen, ou un Arabe.

Les Anciens nous apprennent que les Arabes, parmi lesquels, on a toûjours compris les Iduméens, négligoient

---

a *Iob.* XXXVI. 4. *Themim. déoth immach: hen él Kabir, Velo jimas, &* XXXVII. 16. *miphleóth themim deim.*

b *Iob.* I. 3.

c *Matth* II. 1.

d *Iob.* XXXVII. 9. *Confer. Zach.* IX. 14.

e *Iob.* XXXVII. 22.

f *Iob* IX. 9. XXVI. 9. XXXVI. 1.

Digitized by Google

fort leurs morts ; *a* Ils les abandonnent, dit Strabon, & les enterrent dans les fumiers, & dans les lieux immondes, au contraire des Egyptiens, & de la plûpart des Orientaux. Nous voyons dans Job des vestiges de cette ancienne indifférence. Il parle par tout de la pourriture & des vers, qui le doivent ronger aprés la mort. *b* Mais ailleurs il parle aussi des tombeaux creusez dans le roc, & dans la solitude; ce qui fait juger que cette coûtume des Arabes n'étoit pas générale. Voyez Job. 11. 14.

Parmi les Hebreux, les filles n'héritoient jamais lorsqu'elles avoient des freres. *c* Les Arabes avoient une coûtume toute contraire ; c'est ce que l'Auteur fait remarquer, en disant, que Job partagea ses biens également à ses fils, & à ses filles. *d* L'Ecrivain a dépeint admirablement dans la conduite de Job, les mœurs anciennes. Ce Patriarche offre lui-même les sacrifices dans sa famille, & pour ses enfans ; ces sacrifices sont des holocaûstes. *e* Il rend la Justice en personne à la porte de la ville ; *f* ses grandes richesses ne consistent qu'en bétail, & en animaux de service. Quantité de chameaux, de bœufs, de brebis, de chévres, d'asnes : point de chevaux ; beaucoup d'esclaves. Les apparitions fréquentes du Seigneur ; *g* la longue vie de Job ; tous ces caractéres forment l'idée d'une belle antiquité, encore pure des abominations, de l'impieté, des superstitions, qui se repandirent depuis, dans presque tous les pays du monde. Dans tous les discours de Job, & de ses Amis, on ne voit que des raisonnemens, fondez sur la connoissance naturelle de Dieu, & des devoirs de l'homme envers lui ; on y sent les grands traits de la sagesse de ses Patriarches, qui ont vêcu avant la Loi. On n'y employe

a *Strabo lib.* XVI. Ὅτι κηδείαν ἡγοῦνται τὸ ἐπιχῶσαι σώμασι, καθάπερ Ἡρόκλειτος φησὶ Νεκροὺς κοπρίων ἐμβολητόπους. Διὸ καὶ παρὰ τῶν κατῳκισμένων κατορύττονται, οἱ δὲ παρὰ τοῖς βασιλεῦσι.

b *Iob.* XVII. 14. XXI. 26. XXIV. 20. *&c.*

c *Num.* XXVII. 8.

d *Iob.* XLII. 15.

e *Iob.* I. 5.

f *Iob.* XXIX. 7. 8. 9

g *Iob.* IV. 12. XXXIII. 15. XXXVIII. 1. *& seq.*

Digitized by Google

que rarement les faits que fournissent la révelation, & l'Ecriture, & encore n'en parle-t'on que comme des choses connuës naturellement,

La canonicité, & l'authenticité du Livre de Job, sont universellement reconnuës dans toutes les Eglises Chrétiennes. *a* Quelques Hébreux, *b* & quelques Chrétiens *c* l'ont toutefois contestée; mais ceux qui ont voulu s'inscrire en faux contre cet Ouvrage, sont en petit nombre, & ont peu de sectateurs. Théodore de Mopsueste n'attaque que l'Auteur du Livre de Job, & non pas la personne de ce saint Patriarche. Il soutient que celui qui a écrit son Histoire, s'est laissé aller à une basse vanité, & à une ridicule ostentation de savoir, & que pour faire parade de son esprit, & de sa connoissance de la Fable & de l'Histoire profane; il l'a fait dire à Job, & à dit lui même des choses incompatibles avec la sainteté, & la Religion de ce grand Homme, & plus capbles de scandaliser que d'édifier ceux qui liront son Histoire. Il ajoûte que cet Ecrivain a imité les Auteurs des piéces de théatre; ils cherchent dans l'histoire un sujet réel & véritable, qu'ils ajustent à leur dessein, en y mêlant diverses circonstances de leur invention, ils embellissent le plus souvent leur sujet au dépens de l'exacte verité, afin de lui procurer un air de merveilleux. Ainsi celui qui nous a donné le Livre de Job, a moins cherché à nous représenter la vie de ce Juste, qu'à nous foire paroître sur la scéne, un Héros de son imagination.

Théodore insiste principalement sur ce qui est dit au dernier Chapitre, que Job donna à sa fille le nom de *Corne d'Amalthée*, ou de *Corne d'Abondance*. Mais les raisons de

---

a *Vide Natal. Alex. Hist. V. T. Dissert. prop. 3. & Concill. & PP. ab eo. citat.*

b *Vide in Talmud. tract. Baba Batra, part. 4. Maimon. More Nebochim. R. Shem. Tob.*

c *Theodor. Mopsuest. Vide Synod. 5. œcumen. Collat. 4. art. 63, Junili African. Anabaptistæ, & Luth. 1. serm. Convitii. Sed de Luthero, negant Scultet. & Spanheim.*

Digitized by Google

cet Ancien & hardy critique s'en vont en fumée, lorsqu'on jette les yeux sur le Texte Hébreu, qui lit, *Corne de fard*, ou, boëte au fard, au lieu de, *Corne d'Abondance*. Ses autres preuves n'ont pas plus de solidité. L'Auteur de ce Livre, quel qu'il soit, a représenté Job, comme un modele de justice, & de patience; c'étoit-là son dessein, il l'a parfaitement exécuté; & tandis que Théodore ne montrera pas le contraire, nous croirons toûjours avec l'Eglise, qu'on nous l'a fait voir tel qu'il étoit

Outre le consentement des Juifs, & des Chétiens sur la canonicité de Job, on la peut encore prouver, même par les Auteurs Sacrez. Saint Paul a cité Job dans cet endroit de l'Epître aux Corinthiens: *a Je surprendrai les Sages dans leur sagesses*; & dans d'autres passages du nouveau Testament, il est fait allusion à ce Livre d'une maniére assez sensible. Comparez par exemple, Rom. II. 11. *Dieu ne fait point acception des personnes*; & Job. XXXIV. 19. *Le Seigneur ne fait point acception de la personne des Princes*; & 1. Timoth. VI. 7. *Nous n'avons rien apporté en ce monde, & sans doute nous n'en emporterons rien*: Ce qui semble tiré de Job I. 21. *Je suis sorti nud du sein de ma mere, & j'y retournerai tout nud*; & Hébr. XII. 5. *Mon fils, ne négligez point la correction de Dieu, & ne vous lassez point, lorsqu'il vous reprend*: Ce qui est pris de Job V. 17. *Heureux celui qui est repris de Dieu, & ne rejette point ses corrections*. L'Auteur du Livre de la Sagesse le cite, ou y fait allusion d'une maniére encore plus claire. *b*

---

a 1. *Cor.* III. 19. *Scriptum est enim; comprehendam sapientes in astutia sua. Iob.* V. 13. *Qui apprehendit sapientes in astutia eorum.*

b *Iob.* XXVIIII2. *& sequ. sapientia verò ubi invenitur?..... nescit homo pretium ejus ..... non dabitur aurum obryzum pro ea, nec appendetur argentum in commutatione ejus, &c. Et Sap.* VIII. 8. 9. *Præposui illam regnis & sedibus &c.*

Iob. XXXIV. 16. *Qui non accipit personnas principum. nec cognovit Tyrannum, eùm disceptaret contrà pauperē. Opus enim manuum ejus sunt universi. Sap.* VI. 8. *Non enim, &c.*

Digitized by Google

Mais sans nier que ce Livre soit authentique, & canonique, il s'est trouvé plusieurs Ecrivains, *a* qui ont douté de la vérité de l'Histoire qu'il contient. Ils traitent de paraboles, & d'allégories, tout ce qui y est raconté. Ils veulent que Job, qu'Eliphaz, qu'Eliu, & les autres amis de Job, soient des noms feints, & empruntez; que tout ce récit soit fait à plaisir; que les discours de Job, & de ses amis, soient une piéce de Poësie, toute de l'invention de quelqu'homme d'esprit, qui a voulu répréſenter, non ce qui étoit en effet, mais ce qui pouvoit être. Pour appuyer cette opinion, on reléve le merveilleux si singulier, & si extraordinaire de cette Histoire. Un Prince puissant, heureux, riche, environné d'une grande, belle, & nombreuse famille, est tout d'un coup réduit dans la derniére pauvreté, accablé de maux, rongé d'ulcéres, abandonné des siens, privé de ses enfans, & dépoüillé de toutes ses richesses. Il demeure comme insensible à tous ces traits; il est visité par ses amis, qui l'accusent d'impiété, & d'hypocrisie. Job soutient vivement son innocence. Dieu entre dans cette dispute, paroît dans un tourbillon, comme l'on dit: *Deus è Machina*; il juge en faveur de Job, condamne ses amis, & retablit le premier dans tous ses biens. Quoi de plus semblable que tout cela à une tragédie? Les actes, les scenes, les personnages, le dénouëmet, le merveilleux tous les caractéres y sont admirablement bien obſervez. Les trois premiers Chapitres sont comme le prélude de la piéce. Ils en expliquent le sujet; ils font connoître les personnages. *b* Le premier acte commence au Chap. III. & finit au Chap. XV. Le second acte commence au Chap. XV. & finit au Chap. XXII. Le troisiéme acte commence au Chap. XXII. & finit au Chap. XXX. C'est en cet endroit que Dieu se fait voir, & fournit le dénouëment de la tragedie.

---

a *Rabb. Quidam in Talmud. Tract. Baba Batra. Maimon. &c. Anabaptiſta. Salmas. in familiari colliquio, apud Spanheim. Hiſtor. Jobi.*

b Voyez Mercer. au commencement du chapitre XV.

Digitized by Google

D'autres a tiennent un milieu entre ces extrémitez, & avoënt que Job a véritablement exiſté, & que le Livre qui porte ſon nom, eſt canonique, que le fond de ſon Hiſtoire eſt certain: mais ils doutent que les entretiens que nous liſons ici, ayent été prononcez par Job, & par ſes amis. Ils croyent que l'Ecrivain a donné à ces dialogues un air de tragédie; qu'il a embelli, revêtu, orné leurs diſcours; qu'il leur a fait dire ce qui convenoit au tems, & aux autres circonſtances, ſans s'éloigner de leurs vrais ſentimens, ni de la vérité eſſentielle de l'Hiſtoire.

Ces derniers Critiques, tandis qu'ils demeurent dans ces termes, n'avancent rien que de trés-probable. Mais le ſentiment des premiers eſt abſolument faux; il eſt dangereux, & inſoutenable; il ruine toute l'utilité de cet Ouvrage; Car quel exemple peut-on tirer de la patience, de la piété, de la vertu d'un perſonnage feint, & qui n'exiſta jamais? Comment reconnoître pour canonique, & pour Ecriture divine, une Hiſtoire fauſſe, une allégorie, dont on ne peut rien conclure, un exemple de vertu, qui n'eut jamais de réalité? Ce dernier ſentiment eſt rejetté avec horreur par tous ceux qui ont quelque amour pour la vérité, & quelque zéle pour la Religion. Il eſt abandonné, & réfuté par preſque tous les Interprétes Catholiques, Juifs, & Proteſtans.

Ceux qui rejettent la vérité de l'Hiſtoire de Job, ſe fondent ſur le ſilence de Philon, & de Joſeph, qui n'en parlent point. Joſeph n'exprime point cet Ouvrage dans le dénombrement qu'il fait des Livres de l'Ecriture. b Mais au même endroit qu'on cite, il reconnoît, comme les Juifs, vingt-deux Livres canoniques. Il y reconnoît donc le Livre de Job; car ſi on l'exclut, l'on ne trouvera plus le nombre de vingt-deux. De plus, Joſeph, & Philon ont-ils été obli-

a *Grot. Prolog. in Iob; Spanheim Hiſtor. Iobi, cap. 1. pag. 17. Manaſſe Ben-Iſraël. Alii.*

b *Joſeph. lib. 1. contrà Appion, pag. 1036.*

Digitized by Google

gez de parler de cet Ouvrage ? Se ſont-ils engagez de faire mention de tous les Livres de l'Ecriture, & de les citer en particulier ? Ce ſilence de deux Auteurs Juifs, n'eſt-il pas bien récompensé par Ezéchiel, *a* par Tobie, *b* par S. Jacques, *c* par Ariſtée, *d* qui parlent expreſsément de Job ? Compte-t'on pour rien les anciens Interprétes Grecs, Caldéens, Syriaques, & l'autorité des anciens Juifs, qui l'ont reçû dans leur Canon, comme un Livre inſpiré & une Hiſtoire authentique ? Tous les Peres, Origénes, *e* Tertullien, *f* S. Cyprien, *g* S. Baſile, *h* S. Chryſoſtome, *i* S. Auguſtin, *k* S. Jerôme, *l* S. Ambroiſe, *m* S. Gregoire le grand ; en un mot, les Juifs, & les Chrétiens, les Egliſes Grecques, & Latines, Catholiques, & Proteſtantes, ont reconnu de tout tems, & par une tradition non interrompuë, Job pour Hiſtoire veritable. Elles propoſent ſon exemple, célebrant ſa Fête, invoquent ſon interceſſion, & deux, ou trois fanatiques viendront froidement nous dire, ſans aucune raiſon ſolide, que toutes les Synagogues, & toutes les Egliſes, tous les Docteurs, & les ſavans ſe ſont trompez juſqu'ici, & ont pris pour Hiſtoire, ce qui n'eſt qu'une ſimple fiction, & une allégorie : Peut-on pouſſer l'impudence, la témerité plus loin ?

---

a *Ezech.* XIV. 14. *Si fuerint tres viri iſti in medio ejus Noë, Daniel, & Job, &c.*

b *Tob.* II. 12. 15. *Hanc tentationem. idcò permiſit Dominus evenire illi, ut poſteris daretur exemplum patientiæ ejus. ſicut & ſancti Iob.... Nam ſicut beato Job inſultabant Reges, &c.*

c *Jacob.* V. 11. *Sufferentiam beati Iob audiſtis, &c.*

d *Ariſteas Ap. Alexand. Polyhiſt ab Euſeb. citat. lib.* IX. *Præpar. cap.* 25.

e *Origen. hom.* 4. *in Ezech.*

f *Tertull. de patientia, c.* 14.

g *Cyprian. de bono patient.*

h *Baſil. homil.* 4. *de Gratiarum actione.*

i *Chryſoſt. homil.* 5. *ad popul. Antioch. & homil.* 3. *de Beato Iob.*

k *Auguſt. ſerm.* 81. *&* 91. 373. *novæ Edit.*

l *Hier. Ep.* 103.

m *Ambroſ. lib. de Paradiſo, cap.* 2. *& enarrat. in Pſ.* 37.

Digitized by Google

Nos adversaires ajoutent qu'on voit dans les discours de Job des emportemens, & dans ceux de ses amis, des erreurs, & des excés, plus propres à ruiner la pieté, qu'à édifier les Fidéles : Mais ces excés prétendus, & ces emportemens que ces ames si délicates remarquent dans Job, & dans ses amis, leur sont-ils proposez pour modéles ? En quel endroit des Ecritures est il dit que nous devons approuver les maux qu'on nous y raconte, ou les mauvais discours qui sont rapportez par les Auteurs sacrez ? Faut-il approuver les paroles des impies, & des athées, parce que l'Ecriture nous les rapporte en quelques endroits ? Et Dieu lui-même n'a-t'il pas reformé, & rectifié tout ce qu'il pouvoit y avoir de mal digeré dans les discours de Job, & de ses amis, en leur parlant du fond de sa nuée ?

Les difficultez que l'on forme sur la personne de Job, sur son âge, sur son origine, sur son pays, sur sa Religion, ne décident rien contre son existence. Combien de personnes connuës dans l'Histoire ; combien d'Ecrivain, dont on a les Ouvrages, & dont cependant les personnes, le pays, la profession, la qualité, sont encore plus inconnuës que celles de Job ? Si le merveilleux d'une Histoire est un juste sujet de la rejetter ; si un dénouëment prompt, & extrâordinaire ; si une délivrance inesperée, & miraculeuse, sont des raisons de douter des évenemens qu'on nous raconte, il faudra rayer les Histoires d'Isaac, de Joseph, de Moyse, de Samson, de Saül, de David, de Daniel, & de tant d'autres.

Enfin on ne doit pas être surpris de remarquer dans l'Histoire de Job, & dans les discours de ses amis, quelque rapport à une veritable tragedie. Rien n'approche plus du vrai que le vraisemblable. Le sujet de la tragedie est toûjours pris de l'Histoire. a On en fait sur Joseph, sur Esther, sur Mardochée, sur Cyrus, sur Oedipe, sur Drusus ; est ce à dire que ces personnes n'ont jamais existé ?

---

a *Arist Poëtic.* Ἱστορικὰ τάτε πράγματα, καὶ ὀνόματα.

Mais nous n'avons garde d'avoüer à Théodore de Mopsueſte, que l'Hiſtorien ſacré, qui nous à dépeint les ſouffrances de Job, & qui nous à rapporté ſes diſcours, ait imité la mauvaiſe liberté que prennent d'ordinaire les Poëtes tragiques dans leurs Piéces, en retranchant, ou en ſuppoſant des circonſtances propres à leurs deſſeins, pour embellir leur ſujet, ou pour réhauſſer le merite de leurs Héros. Nous ſoutenons que l'Hiſtoire de Job eſt vraye à la lettre, & qu'il n'y a rien dans ſes diſcours, qui ne ſoit conforme à ſes veritables ſentimens, quoi qu'apparemment il n'ait pas dit en vers, & mot pour mot, tout ce qu'on lui fait dire; & ceux qui prétendent le contraire, ne doivent pas s'attendre à en être crus ſur leurs paroles, & ſur des conjectures en l'air, que l'on peut nier avec la même liberté qu'ils ont à les propoſer?

Aprés ce long étalage de ſentimens conteſtez, & cet examen de queſtions embarraſsées il faut tâcher de nous fixer à quelque choſe de plus certain, ſur la perſonne, & ſur les qualitez de Job. Nous croyons avec preſque toute l'Antiquité, *a* que Job eſt le même que Jobab, *b* de la race d'Edom; qu'il vêcut, & qu'il regna meme dans l'Auſite, & dans l'Idumée orientale, connuë ordinairement ſous le nom d'Arabie déſerte. Il étoit adorateur du vrai Dieu, Créateur du Ciel, & de la terre; il lui rendoit un culte pur; il vivoit dans l'innocence, & dans la juſtice, dans la pratique des vertus morales, & ſuivant la Loi naturelles, éclairée des lumieres de la foi, & de la révelation, ſans être obligé à obſerver les Loix de Moyſe, qu'il n'ignoroit pas toutefois. Il fleuriſſoit, ſelon toutes les appa-

a *Vide additionem ad finem verſionis 70. Lib. Iob. Irenæ. Hyppolit. Euſeb. Ceſar. & Emiſſen. Apollinar. & Euſthat. apud. Hieron. ep. CXXVI. ad Evagr. Athanaſ. in Synopſ. Chryſoſt. ſerm 2. de beato Iob. Auguſt. lib. 18. c. 47. de Civ. Theodoret. quæſt. 43. in Greg. Magn. Præfat. in Iob.*

b *Geneſ. XXXVI. 31. 32. 1. Par. 1. 43. 44.*

Digitized by Google

rences, en même-tems que Moyſe, & pendant que les Hebreux voyageoient dans le déſert. *a* Voici ce que nous pouvons recueillir de ſon Hiſtoire, & de ſes diſcours, pour nous fixer dans le jugement que nous en venons de porter.

Job a paru dans un tems, où la connoiſſance du vrai Dieu n'étoit point éteinte dans l'Idumée. Il y avoit dans le monde des gens qui béſoient leurs mains, en voyant le Soleil & la Lune, *b* & qui adoroient les Aſtres : mais Job & ſes amis étoient fort éloignez de cette impieté. Ils parlent de Dieu, de ſa juſtice, de ſa miſéricorde, de ſon pouvoir, de ſa providence, dans les termes les plus reſpectueux, & les plus elevez. Leur occupation étoit l'étude de la Sageſſe, & de la Religion. Leurs diſcours ſont ſententieux, graves, ſublimes. Les Iduméens, & les Arabes, ſur tout ceux de Théman, *c* ſe piquoient principalement de ſageſſe. Dieu ſe communiquoit encore aſſez communément aux hommes, par des ſonges, par des viſions nocturnes, & par des apparitions ſenſibles. *d* Les amis de Job étoient dans une opinion, qui eſt encore aujourd'hui fort commune parmi les Orientaux, que tout ce qui nous arrive de mal, eſt une punition de nos péchez. Job étoit plus ſage, & plus éclairé qu'eux à cet égard. Il ſavoit fort bien diſtinguer les épreuves, des châtimens ; les peines que Dieu envoye à ſes amis pour les éprouver, & pour les perfectionner, des fléaux dont il punit les crimes des mechans ; ce qu'il permet qui arrive quelquefois même aux Juſtes, pour manifeſter ſes œuvres, de ce qu'il fait ſouffrir aux autres pour exercer contre eux la ſévérité de ſes jugemens.

Job témoigne l'extrême éloignement qu'il avoit de l'ido-

---

a *Ita Communiter Hebræi, Arabes, Oriental. Petav. Uſſer. Spanheim, alii*

b *Iob.* XXXI. 26.

c *Ierem.* XLIX. 7. *Baruc.* III. 22.

d *Iob.* IV. 12. XV. 17. XXXIII. 15. XXXVIII. 1. *& ſequ.*

Digitized by Google

latrie, *a* de blaſphême, *b* de l'injuſtice. *c* Il avoit horreur non-ſeulement de l'adultére, & des crimes honteux; mais auſſi des mauvaiſes penſées. Il évitoit juſqu'aux regards dangereux. Il avoit fait un pacte avec ſes yeux de ne regarder pas même une vierge. *d* Il paroît avoir eu une idée fort diſtincte de la création du monde, du déluge, de l'incendie de Sodome, du paſſage de la mer rouge, & même de la Loi de Dieu. Il a parlé de ces choſes en termes figurez, ſuivant la nature de la Poëſie, qui aime à ſe ſervir d'expreſſions hyperboliques, & de paraboles. Comme ce que je viens de dire eſt important, & contraire au ſentiment de la plûpart des Interprétes, il faut en donner des preuves.

Dieu parlant à Job, s'exprime ſur la création de la terre, des eaux, & des animaux, preſqu'en mêmes termes que Moyſe: *a Où étiez-vous, quand je poſois les fondemens de la terre, & que les Aſtres du matin, & les Anges*, ou les Enfans de Dieu, *me combloient de loüanges? Qui a renfermé la mer dans ſes limites, lorſqu'elle ſortit*, pour ainſi dire, *du ſein de ſa mere? Je lui ai dit: Tu viendras juſques-là & ici tu briſeras tes flots. f* Un peu aprés *g Où étiez-vous, quand la pouſſiére ſe durciſſoit en terre, ou en pierre, & que les mottes ſe compoſoient?* Il fait viſiblement alluſion à la matiére terreſtre ſéparée des eaux dans les commencemens, & renduë ſolide & dure, pour faire ce que nous appellons la terre, ou l'élément aride.

Aillieurs Eliphaz déſigne le déluge *h* d'une maniére fort expreſſe: *Voulez-vous ſavoir la voye des ſiécles anciens, la route que les hommes d'iniquité ont ſuivi? Ces méchans, qui ont été enlevez avant leur tems, lorſque l'inondation a renverſé les fondemens de la terre; qui diſoient au Seigneur: Retirez-*

---

a *Iob.* xxxi. 26.
b *Iob.* i. 5.
c *Iob.* xxix. 7.
d *Iob.* xxxi. 9.
e *Iob.* xxxviii. 4.
f Comparez Job. vii. 12. xxvi. 10. Pſ. civ. 9. &c.
g *Ibid.* xxxviii. 38.
h *Iob.* xxii. 15. 16. 17.

Digitized by Google

vous de nous. Les justes les verront, & s'en réjoüiront; & l'innocent se mocquera d'eux. Il désigne Noë, & sa famille, qui furent témoins de la vengeance exercée contre les impies. Il ajoute *a: Ceux qui sont venus aprés eux, ont été exterminez, & un feu dévorant a consumé leur postérité.* Ceci regarde les habitans de Sodome, & de Gomorre, dignes successeurs, & imitateurs des géans d'avant le déluge. Ailleurs, *b* il insinuë le même événement, lorsqu'il dit: *Une terre auparavant fertile, qui produisoit une nourriture utile à l'homme, a été renversée par le feu.* Il fait encore une allusion au déluge, lorsqu'il parle *c des géans qui gémissent sous les eaux:* Expression, qui a été imitée par les plus anciens Ecrivains du Paganisme.

L'Esprit de Dieu qui donne la vie à l'homme au commencement, est désigné en plus d'un endroit de ce Livre, *d* sous le nom de *souffle du Seigneur.* Voici comme il s'exprime sur le passage de la mer rouge: *e Par un effet prodigieux de sa force, les mers se sont amassées*, élevées, enflées, durcies; *& sa prudence a frappé le superbe.* Ce passage est d'autant plus remarquable, que le Prophéte Isaïe, & le Psalmiste s'expriment sur le même évenement, en termes tous semblables. Isaïe: *f Levez-vous, bras du Seigneur, armez-vous de force; levez-vous comme dans ces anciens tems: N'est-ce pas vous qui avez frappé le superbe, qui avez blessé le dragon? N'est-ce pas vous qui avez desseché la mer? &c.* Et David: *g Vous êtes le maître de la tempête, & vous abaissez ses flots: C'est vous qui avez terrassé le superbe comme un homme blessé à mort; & par la force de vôtre bras, vous avez renversé vos ennemis.* Dans un autre endroit, *h* Job dépeint l'endurcissement de Pharaon, sans nommer ce Prince: *Le méchant sera effrayé par les maux qui le menacent, il sera environné d'af-*

---

a *Iob.* XXI. 21.
b *Iob.* XXVIII. 5.
c *Iob.* XXVI. 5.
d *Iob.* XII. 10. XXVI. 3. XXXII. 8. XXXIV. 4.
e *Iob.* XXVI. 12.
f *Isai.* II. 9.
g *Ps.* LXXXVIII. 11.
h *Iob.* XV. 24. 2[illegible]

flictions, comme le Roi qui se prépare au combat. Il a étendu sa main contre Dieu, & il s'est endurci, & fortifié contre le Tout-puissant, il a couru contre lui la tête élevée, & il a paru armé avec son col enflé de graisse.

Job semble marquer le premier homme, & son péché, par ces paroles : *a Si j'ai caché comme l'homme, mon péché.* L'Hébreu : *Si j'ai caché comme Adam, mon péché.* Il attribuë la production des êtres créez à l'Esprit de Dieu : *b Son Esprit a orné les Cieux.* Et ailleurs : *c Son Esprit m'a fait & par son souffle il m'a donné la vie :* Ce qui est paralléle à ce que dit Moyse, *d de l'Esprit de Dieu, qui étoit porté sur les eaux*, & qui inspira la vie à Adam ; & à ces paroles du Prophéte : *e La parole du Seigneur a affermi les Cieux, & toute leur vertu a été produite par son Esprit.*

Il y a un nombre de maniéres de parler dans Job, qui sont paralléles à celles de l'Ecriture, sur tout à celles des Pseaumes *f* de Jérémie, & des Proverbes.

---

a *Job.* XXXI. 33. *im Kissithi Kéadam peschaai.*

b *Job.* XXVI. 13.

c *Iob* XXXIII. 4.

d *Genes.* I. 2. & II. 7.

e *Psal.* XXXII. 6.

f *Job.* XV. 27. *Operuit faciem ejus crassitudo, & de lateribus ejus arvina dependet. Psal.* XVI. 10.

Job. XXVIV. 14. *Si direxerit ad eum cor suum, spiritum illius & flatum ad se retrahit Psal.* CIII. 29.

Job. XXI. 9. *Domus eorum securæ sunt & pacatæ, & non est virga Dei super illos. Psal.* LXX 21. 5.

Job. XXI. 10. *Bos eorum concepit : & non abortivit, vacca concepit, & non est privata fœtu suo Ps.* CLIII. 14.

Job. VXI. 18. *Erunt sicut palea ante faciem venti, & sicut favila quam turbo dispergit. Psal.* I. 4.

Iob. XXII. 19. *Videbunt justi, & lætabuntur, & innocens subsannabit eos. Ps.* LVII. 11. 12.

Iob. XXXVIII. 14. *Qui præparat corvo escam suam, quando pupilli ejus clamant ad Deum Psal.* CXXVI. 9.

Iob. XII. 21. *Effudit despectionem super principes, eos qui oppressi fuerant relevans. Psal.* CVI. 40.

a Job nous dépeint le Seigneur, ayant pour demeure le Ciel, & à qui les nuës ſervent de tentes : *Il eſt caché dans les nuës comme dans ſon tabernacle.* *b* Cette autre expreſſion : *Il a conçû la douleur, & a enfanté l'iniquité*, ſe rencontre dans Job, ainſi que dans les autres Livres des Juifs. *c* Il dépeint le corps d'un homme privé de la vie, comme une maiſon abandonnée, & qui ne ſera plus habitée : *d Souvenez-vous, Seigneur,* dit-il, *que ma vie n'eſt qu'un vent, & que mon œil ne reviendra plus pour voir les biens ; les hommes ne me verront plus. De même que la nuë ſe conſume, & ſe diſſipe ; ainſi celui qui deſcend au tombeau, n'en retournera point, &c.* Et ailleurs : *Le méchant paſſe comme une viſion nocturne, comme un ſonge, qui s'envole de la mémoire ; l'œil qui l'avoit vû, ne le verra plus ; & ſa demeure ne le reconnoîtra plus.* Il s'exprime comme ont quelquefois fait Salomon, & ſes Prophétes, *e* en parlant de la demeure des morts, & des Géans. Ce ſont, ſi l'ont veut, des expreſſions figurées, qu'on doit regarder plûtôt comme des opinions populaires, que comme la vraye penſée de ces ſaints perſonnages ; mais nous n'examinons ici que la conformité des expreſſions.

Il y a quelque choſe de plus remarquable que tout cela

---

a *Job.* III. 2. *Job. maledixit diei ſuo, & locutus eſt ; pereat dies in qua natus ſum. Ierem.* XX. 14. *Job.* XXI. 7. *Quare ergo impii vivunt, ſublevatiſque confortatique divitiis ? Ierem.* XII. 1. 2. *Quare via impiorum proſperatur, benè eſt omnibus qui prævaricantur ? &c.* *Iob.* XXVIII. 12. *Sapientia verò ubi invenitur, & quis eſt locus intelligentiæ ?* 13. 20. *Baruc.* III. 14. *Diſce ubi ſit prudentia, ubi ſit virtus.....* 15. 29.

b Comparez Job XXII. 14. & XXVI. 9. & Pſ. XVII. 12.

c Job. V, 6, XVI. 35. avec Pſ. VII. 15. Iſai. LIX. 4.

d Comparez Job VII. 7. avec Pſ. XXVIII. 14. & Job. VII. 10. avec Pſ. CII. 16. Voyez auſſi Job 14. 11. 12.

e Comparez Job XXVIII. 17. XXI. 32. 33. à Ezech. XXXII. 28. 29. 30. Iſaïe. XIV. 9. Prov. II. 18. & IX. 18.

dans

dans ce qu'il dit de la Loi de Dieu. Sophar lui dit : *a Plût à Dieu que le Seigneur vous parlât, & qu'il vous fît entendre ſes paroles, qu'il vous découvrît les ſecrets de la ſageſſe, & la multiplicité de ſes Loix ; alors vous comprendriez qu'il demande de vous le double de ce que vous faites.* Eliphaz l'exhorte *b* à recévoir la Loi de la bouche du Seigneur, & de graver ſes diſcours dans ſon cœur : *Si vous retournez à lui*, ajoute-t'il, *vous ſerez rétabli dans vôtre premier état.* Enfin Job répondant à Eliphaz, luidit, : *c Mes pieds ont ſuivi ſes veſtiges ; j'ai obſervé ſes voyes, & je ne m'en ſuis point écarté ; je n'ai point violé ſes ordonnances, & j'ai caché ſes paroles dans mon ſein : Car il eſt le ſeul Dieu.* Un Iſraëlite parleroit-il d'une maniére plus expreſſe ? Nous ne prétendons pas pour cela que Job ait obſervé la Loi des Hebreux dans tous ſes points : mais nous croyons qu'il en a eu connoiſſance, ayant vêcu du tems de Moyſe, pendant que tout le Peuple d'Iſraël voyageant dans le déſert aux environs de l'Idumée, avoit néceſſairement quelque commerce avec les Iduméens. De plus il étoit impoſſible que les merveilles, que Dieu faiſoit tous les jours avec tant d'éclat, en faveur des Hebreux, fuſſent ignorées des Nations voiſines ; & l'amour de la ſageſſe qui poſſédoit Job ; & ſes amis, leur inſpira ſans doute l'envie de connoître cette Loi divine, que Dieu avoit dictée à Moyſe ſur Sinaï. Ils en prirent ce qui leur convenoit, par rapport aux mœurs, & laiſſérent aux Hebreux ce qui concernoit la police, & les céremonies.

Je prévois qu'on me dira que l'Ecrivain de ce Livre, qui étoit Juif, a fait parler Job ſuivant ſes propres préjugez, & conformément à l'uſage de ſa Nation, & que les termes que nous venons de voir, ne conviennent point dans la rigueur à un homme, qui comme Job ; n'auroit eu aucune obligation d'obſerver les Loix écrites du Seigneur, & qui n'auroit ſuivi pour régle de ſa conduite, que les lumiéres de ſa raiſon, & le mouvement de la grace. Mais

a Job. xi. 5. 6. | b Job. xxii. 22. | c Job. xxiii. 11. 12.

Digitized by Google

quelle apparence que l'Ecrivain, qui a ſi bien ſoutenu dans tout le reſte le caractére de Job, comme d'un homme étranger à ſa Nation, & à la Loi des Juifs, ſe ſoit démenti dans ces occaſions, & que livré à ſes préjugez, il ait oublié dans ceci ſon deſſein, & ait fait parler Job comme un homme inſtruit de l'Hiſtoire, & de la Loi des Juifs, quoiqu'il n'eut aucune teinture ni de l'une, ni de l'autre ? Si donc il a fait parler Job comme nous l'avons vû, c'eſt qu'il a été perſuadé qu'il étoit contemporain de Moyſe, & qu'il n'ignoroit point l'Hiſtoire de la création du monde, de la chûte d'Adam, du paſſage de la mer rouge. Quant aux paſſages imitez des Proverbes, des Pſeaumes de Jeremie, &c. tout cela eſt ſur le compte de l'Ecrivain de cet Ouvrage, qui en faiſant parler Job en Hebreu lui apprête auſſi des maniéres de parler fréquentes dans les Auteurs Hebreux. Il lui a fait exprimer ſes ſentimens ſur la Divinité en termes tirez de l'Ecriture. Mais pour les faits, l'Auteur les a rapportez dans l'exacte verité de l'Hiſtoire.

Il paroît de plus dans tout cet Ouvrage que Job croyoit des peines, & des récompenſes aprés cette vie, puiſqu'il montre au long *a* que ſouvent les plus grands ſélerats joüiſſent dans cette vie d'une conſtante proſpérité, pendant que les gens de bien gémiſſent dans l'oppreſſion, & dans l'opprobre : Ce qui ſembleroit convaincre Dieu d'injuſtice, & prouver que toute la Religion n'eſt qu'un fantôme, & une illuſion ; à moins qu'on ne reconnût qu'aprés cette vie, il y a des tourmens pour les pécheurs, & un bonheur éternel pour les bons. Job parle auſſi trés-diſtinctement des Anges, & des Demons. Il nous répreſente Satan comme l'ennemi des Saints, & l'exécuteur des rigueurs de Dieu ; & les bons Anges, comme les miniſtres de ſa miſéricorde. Il montre le pouvoir de l'interceſſion des Anges, ou des Saints auprés de Dieu. *b* Il s'exprime trés-diſtinctement ſur la Reſurrection future ; *c* & ſous la figure de ſon propre réta-

d Job. XII. 6. & ſuiv. XXI. 7. & ſuiv.
b Job. XXXIII. 23.
c Job. XIX. 25.

bliſſement en ſanté, & du retour de ſon ancienne poſtérité, il a trés-bien marqué l'état futur de nos corps aprés la Reſurréction génerale. Cette verité eſt reconnuë par ceux qui ont fait l'addition qui ſe lit dans le Grec à la fin de Job. Il a parlé du Rédempteur du monde, *a* l'eſperance, & le ſalut de tous les hommes; & il a répreſenté dans lui-même, dans l'innocence de ſa vie, dans ſa force, & ſa patience, dans ſes ſouffrances, dans ſon attachement inviolable à la verité, & à la juſtice: il a repréſenté, dis-je, Jeſus-Chriſt, l'iunocente victime de la Juſtice du Pere, qui a rendu temoignage à la verité, malgré toute la rage de l'enfer, & la fureur de tous les hommes, juſqu'à la mort de la Croix.

Il ſemble que Job étoit perſuadé de ce principe, que Dieu, en vertu de ſon domaine abſolu ſur la créature, pouvoit la traiter en ce monde, comme il jugeoit à propos, ſans attention à ſes mérites précedens: *Voici*, dit-il, *à quoi ſe réduit tout ce que j'ai dit; Dieu conſume l'innocent, & le coupable.* *b* Et ailleurs: *c Si je ſuis impie, malheur à moi; & ſi je ſuis juſte, je ne leverai point la tête.* Et *d Quand j'aurois quelque juſtice, je n'oſerai lui répondre; je me contenterai de ſupplier mon Juge.*

On remarque les mêmes principes d'une maniére encore plus diſtincte, dans l'Eccléſiaſte: *e* Ce qui confirme la conjecture que nous avons propoſée, que ce Livre pourroit bien être de Salomon.

Eliphaz au contraire, & ſes amis ſoutenoient que Dieu ne punit les hommes, & ne les rend heureux, que ſuivant leur juſtice, ou leur injuſtice: *Dieu vous punira-t'il*, diſoit Eliphaz, *f par des motifs de crainte, ou par des vûës humaines, & non pas pour vôtre malice, & pour vos iniquitez?*

Quelques Anciens ont crû découvrir le myſtére de la

---

a *Job.* XIX. 25.
b *Job.* IX. 22.
c *Job.* X. 15.
d *Job.* IX. 15.
e *Eccle.* VI. 8. *Quid habet amplius ſapiens à ſtulto?* & VII. 16.
f *Job.* XXII. 15.

Digitized by Google

trinité des Perſonnes en Dieu, dans les paſſages, *a* où il eſt parlé de Dieu, Créateur, du Tout-puiſſant, & de l'Eſprit de Dieu : Il eſt certain que Job parle trés-clairement de Dieu créateur, tout-puiſſant ; du Rédempteur qui doit s'élever ſur la pouſſiére, & du S. Eſprit vivifiant. Voilà ce qui nous a paru de plus remarquable dans le Livre de Job, en ce qui concerne la perſonne, le ſentiment, & la Religion de ce ſaint Homme.

Le Livre de Job eſt écrit partie en vers, & partie en proſe. Les deux premiers Chapitres, & à la fin du dernier, depuis le verſet 7. ſont en proſe, & contiennent ce qu'il y a d'hiſtorique dans l'Ouvrage. Le reſtant eſt en vers. La meſure de cette Poëſie ne nous eſt plus connuë ; & nous avons eſſayé de montrer ailleurs, *b* qu'elle étoit aſſez differente de celle des Grecs, & des Romains, & qu'encore que le plus ſouvent on y ſente de la timé, & de la cadence, on ne peut pas aſsûrer qu'elle ſoit toûjours rimée, ni renfermée dans un certain nombre de ſyllabes longues, ou bréves En un mot, la Langue Hébraïque, & ſa vraye prononciation n'étant plus connuë que trés-imparfaitement, il ne faut pas ſe flater de découvrir jamais quelle eſt la nature de la Poëſie ancienne des Hébreux

On trouve à la fin des Bibles Grecques, & Arabes, une addition qui comprend la génealogie de Job, & quelque autres particularitez ſur ſon pays, qui ne ſe liſent point dans le Téxte Hebreu. Quelques nouveaux Ecrivains l'ont combattuë avec force, *c* & l'ont traitée de fauſſe, fabuleu-

---

a *Job.* XXVII. 2. *Vivit Deus qui abſtulit judicium meum & Omnipotens qui ad amaritudinem adduxit animam meam.* 3. *Quia donec ſuperest halitus in me, & Spiritus Dei in naribus meis. Job.* XXXIII. 4. *Spiritus Dei fecit me, & ſpiraculum Omnipotentis vivificavit me.*

b Diſſertation ſur la Poëſie des Hébreux ſur l'Exode.

c *Spanheim Hiſtor. Job.* n. 6. *pag.* 62. *& ſeq.*

Digitized by Google

ſe. Origénes *a* S. Jérôme, *b* Polycronius, *c* ne paroiſſent pas avoir eu pour elle beaucoup de conſidération, ni de créance; & nous avoüons, quoi qu'on en puiſſe dire, qu'elle n'eſt point canonique; & nous ne la croyons pas même abſolument certaine dans toutes ſes parties. Mais nous ne voyons encore rien de meilleur, que ce qu'elle nous fournit ſur la génealogie, & ſur le pays de Job: ſans parler de la conſidération que nous devons avoir pour l'Antiquité, qui a reçû ce fragment, & en a ſuivi l'hypothéſe: Raiſon qui ſera toûjours pour nous d'un trés-grands poids, tandis qu'on ne nous donnera point de bonnes preuves du contraire.

Les anciens Peres, comme Origénes, & S. Jérôme, qui ſe ſont appliquez à confronter le Texte des Septante avec l'Hebreu, y ont remarqué ce grand nombre de différences, qu'on y voit encore aujourd'hui. Origénes *d* donne pluſieurs exemples de retranchemens, & d'additions qu'on a faits dans les Exemplaires Grecs, contre la foi des Originaux. Il remarque, aprés avoir rapporté pluſieurs additions, que ſouvent ou trouvoit juſqu'à trois, & quatre, & quelquefois quatorze, ſeize, & dix-neuf verſets de ſuite, qui étoient de moins dans les Septante, que dans l'Hebreu, Et S. Jérôme, *e* dans ſa Préface ſur ſa traduction de Job, faite ſur l'Hebreu, remarque qu'avant l'Edition qu'il en avoit déja faite auparavant, avec les Obéles, & les Aſtériſques, il y avoit de manque dans Job ſept à huit cens verſets, qui ne ſe liſoient point dans les Exemplaires Latins pris ſur les Septante, & qu'on ne trouvoit que dans l'Hebreu. Nous voyons encore aujourd'hui le fondement de ces

a *Origen. ad African.*

b *Hieron. Praf. in Dan. & in Iob. qu. Hebr. in Geneſ.*

c *Polychron. in Catena.*

d *Origen. ad African.* Πάλιν τε ἂν τοῦτο τι ὑπὲρ ἄλλο μέτρα παρὰ Ἑβραίοις μὲν κεῖται, παρ' ἡμῖν δὲ οὐχί.

e *Jeron. præf. in Job. Apud Latinos ante eam tranſlationem quam ſub aſtericis, & obelis nuper edidimus, ſeptingenti ferè, aut octingenti verſus deſunt, ut decurtatus & laceratus, corroſúſque liber fœditatem ſui publicè legentibus exhibeat.*

Digitized by Google

juſtes plaintes, dans les Exemplaires Grecs, & dans le Latin de l'ancienne Italique, fort différent de l'Exemplaire Latin traduit par S. Jérôme ſur l'Hebreu, & déclaré authentique par le Concile de Trente.

Le tems de la vie de Job n'étant pas bien certain, il eſt impoſſible de fixer au juſte l'année de ſa mort. Mais en plaçant ſon épreuve à quelques années aprés la ſortie des Hebreux de l'Egypte, on pourra le faire vivre juſqu'au d'Othoniel. *a* Il mourut apparemment à Dénaba dans l'Arabie déſerte, où nous ſuppoſons qu'il a regné. On a montré ſon tombeau en pluſieurs endroits. Le plus fameux eſt celui de la Trachonite, au-delà du Jourdain, vers la ſource de ce fleuve, où il y a depuis pluſieurs ſiécles, une pyramide, que l'on dit être ſur le tombeau de Job. *b* On place cette pyramide entre les villes de Théman, de Suéth, & de Naamth que l'on ſuppoſe avoir été autrefois célebres en ce pays, & la demeure d'Eliphaz, de Baldad, & de Sophar, amis de Job.

Le Paraphraſte Caldéen, nommé Joſeph Coc, fait vivre Job dans l'Arménie; & les Voyageurs nous apprennent qu'on y montre un tombeau de Job. Mais on croit que Job étoit un Capitaine Mahométan, aſſez nouveau. *c* Un autre Paraphraſte Caldén place Job à Conſtantinople. *d* Je ne ſai ſi c'eſt de-là qu'eſt venuë l'erreur de ceux, qui ont crû que Job repoſoit à Conſtantinople. Les plus ſages ont dit que ſon corps y avoit été tranſporté d'Arabie; d'autres ont crû ſimplement qu'il y avoit été enterré. Non-ſeulement les Chrétiens; mais auſſi les Turcs ſe ſont laiſſez aller à cette

a En ſuppoſant qu'il tomba dans les maux marquez dans ſon Livre en 2520, ſept ans aprés la ſortie de l'Egypte; & ayant vécu cent quarante ans aprés ſon rétabliſſement, ſa mort tombera en 2660, deux ans avant la mort d'Othoniel.

b *Vide Brocard. Adricom. Molet. Tirin. Montan. Ziegler, Coloui. Briet. la Rüe, &c.*

c *Vide Spanheim, Hiſtor. Iob. cap. 3. pag. 32. apud eum Druſi. Hottinger. Valton. Thevenot, cap. 31.*

d *Paraphr. Cald. in Bibl. Regiis & Venetis.*

Digitized by Google

perſuaſion. *a* Mais on a montré *b* que cet homme, dont le tombeau étoit dans les faubourgs de Conſtantinople, & qu'on avoit pris pour le ſaint homme Job, étoit un Arabe de ce nom, qui fut tué au ſiége de Conſtantinople de l'an 672. & qui fut enterré au pied des murs de la ville.

On a crû pendant pluſieurs ſiécles poſséder à Rome les reliques de Job : mais depuis environ quatre-vingt-dix ans, elles ont été enlevées par des voleurs, ſans qu'on ait pû ſavoir ce qu'elles ſont devenuës. *c* Le nom de Job ſe trouve dans les anciens Martyrologes, avec le titre de Prophéte, de Saint, & de Martyr ; & ſon culte eſt fort étendu, ſur tout dans l'Italie, & dans l'Eſpagne. Il y a pluſieurs Egliſes, & Hopitaux érigez en ſon honneur ; & dés le ſeptiéme ſiécle, il y avoit à Conſtantinople une Egliſe, & un Monaſtére dédiez ſous ſon nom.

DISSERTATION
SUR LA MALADIE DE JOB.

LA peinture que les Livres ſaints nous font de la maladie de Job, eſt quelque choſe de ſi affreux, qu'on ne peut ſe la répreſenter ſans horreur. Ce n'eſt point une ſeule eſpéce de mal ; ce ſont diverſes maladies compliquées, toutes violentes, toutes extrêmes, & dont une ſeule ſuffiroit pour exercer la patience des plus conſtans, & des plus vertueux. Quand nous n'en aurions point de connoiſſance d'ailleurs ; il ſuffiroit de conſidérer qu'elle fut l'effet de la haine, de la malice, de la fureur de Satan, à qui ce ſaint Homme fut livré, pour être affligé en ſon corps. Le Démon vaincu dans tous les combats qu'il lui avoit livrez juſqu'alors, obtint enfin le pouvoir de l'attaquer dans ſa

a Ricaut, del'Emp. Otthom. liv. 1. pag. 16. Elmacin Hiſt. Sarracen. l. 1. c. 7.

b *Du Cange, Conſtantinopol. Chron. lib. 4. p. 104. n. 18.*

c Baillet, Vies des Saints de l'ancien Teſtament, au dix de May.

chair. *Je te l'abandonne*, dit le Seigneur ; *a mais conserve son ame.* Fais-lui souffrir tout ce que tu pourras ; mais épargne sa vie. *Alors Satan étant sorti de devant le Seigneur, frappa Job d'un ulcére trés dangereux, depuis la plante des pieds, jusqu'au sommet de la tête. Job s'assit donc sur la poussiére, & essuyoit avec un tét de pot cassé, le pus qui sortoit de ses ulcéres* ; ou, selon l'Hebreu, *b il grattoit ses ulcéres avec un tét de pot cassé.* Voilà en gros ce que l'Ecriture nous dit de l'état où Job fut réduit : Mais dans la suite des discours de ce saint Homme, il y a beaucoup d'autres particularitez répenduës, que nous relévérons dans cette Dissertation, pour mettre fidellement sur les yeux, tout ce que Job a souffert en son corps.

Pinéda, *c* qui a traité cette matiére avec beaucoup d'étenduë, & assez d'exactitude, lui compte jusqu'à trente-une, ou trente-deux sortes de maladies. Il est vrai qu'il y en a plusieurs qui ne different guéres que de nom, & qu'on pourroit les réduire à beaucoup moins, si l'on se contentoit de les rapporter à certaines maladies génerales. Bartholin, *d* qui a écrit sur ce sujet plus superficiellement, ne laisse pas d'en reconnoître prés de douze ; & qui ramasseroit tout ce qu'en ont dit les Commentateurs, en trouveroit peut-être encore un plus grand nombre : Car on doit faire attention que ce miroir de patience fut affligé au moins pendant un an entier. Quelques-uns veulent qu'il l'ait été trois ; d'autres sept ; & d'autres vont même jusqu'à dix années. Que pendant tout cet intervale, il n'y eut aucune partie de son corps, ni intérieure, ni exterieure, qui n'eprouvât successivement toutes les sortes de maux dont satan put s'aviser : Et qu'y a-t'il dont une telle malice ne soit pas capable ? Que son ame fut accablée d'ennuis, d'inquiétudes, de tentations, de peines spirituelles, autant, ou plus à

a *Job.* 11. 6. 7. 8.
b *Vaijikkáh-lo chereseh lehithoared bo.*
c *Pined. in Job.* 11. 6. 7. 8. *tom.* 1. *pag.* 137. *& sequ.*
d *Bartholin. de Morbis Biblic. cap.* 7.

Digitized by Google

proportion que son corps fut attaqué de douleurs, & de maladies au dehors. Enfin S. Chrysostome *a* ne feint pas de dire qu'il essuia tous les maux dont un homme est capable, & qu'il les souffrit au souverain degré ; que le Demon épuisa sur lui tous ses traits : en un mot, qu'il fut mis à toute épreuve, & qu'il endura *tous les maux du monde dans un seul corps.*

Quand donc l'Ecriture dit simplement que Job fut frappe d'un ulcére-trés dangereux depuis la tête, jusqu'aux pieds, *b* quoique ce spectacle en lui-même soit terrible ; il ne faut pas toutefois s'imaginer que ce soit là tout le mal de Job. On doit comprendre sous ce nom tous les differens maux, que Moyse *c* appelle *les infirmitez de l'Egypte*, *infirmitates Ægypti pessimas* ; ces ulcéres aux jambes, & à la bouche que les Anciens nous décrivent comme si communs dans la Syrie, & dans l'Egypte ; en un mot, cette fâcheuse maladie, qu'ils appelloient *elephantiasis*, ou lépre ; maladie qui en renferme tant d'autres, & dont la malignité se fait sentir dans toutes les parties du corps.

Job nous apprend lui-même, 1, que tout son corps n'étoit qu'une playe, *d* & que Satan le frappa coup sur coup, sans lui donner de relâche. *e* 2. Que ses ulcéres fourmilloient de vers, & rendoient un pus puant, & infect. *f*

a *Chrysost. in Caten. p.* 51. Ὅσα ἦν ἀνθρώποις κακὰ, πάντα παρῆλθε ὑπερβολῆς εἰς τὸν ἰδιωτὴν τοῦτον δηλῶν, καὶ εἰς τὸ σῶμα κενώσας ... *Et pag.* 56. Κἂν ὑπέμεινε πειρασμὸν εἷς, καὶ ἔπαθεν μεθ' ὑπερβολῆς *Et p. ult.* Καὶ ὁρᾷς τί ἐν σώματι ζῶντι καὶ ἐν κακοῖς ὑπέστη δεινά.

b *Iob.* 11. 7. *Jak éth ájuf haschchajin vág.*

c *Deut.* XXVIII. 27. *Percutiat te Dñs ulcere Ægypti; &* ℣. 35. *Percutiat te Dñs ulcere pessimo in genibus & in suris, sanarique non possis, à planta pedis, usque ad verticem. Et* ℣. 60. *Item c.* VII. 15.

d *Iob.* XI. 7. *Percussit Iob. ulcere pessimo, à planta pedis, usque ad verticem.*

e Iob. XVI. 15. *Concidit me vulnere super vulnus.*

f *Iob.* VII. 5. *Induta est caro mea putredine, & sordibus pulveris. Et* XVII. 4. *Et* XXX. 27. *&* ℣. 18. *Vide & cap.* 11. *post* ℣. 9. *in Græco.* Ἐν σωρείᾳ σποδιᾶν κείσομαι.

Digitized by Google

Le Texte Hebreu, & la Vulgate ne parlent expreſsément de vers, qu'en un ſeul endroit : mais les Septente les expriment plus ſouvent ; & les Peres ont crû que les ulcéres de Job en étoient pleins. 3. Il étoit reduit à frotter ſes ulcéres avec un têt de pot caſſé, *a* ne pouvant uſer de ſes doigts, ou à cauſe de leur inflammation, & des ulcéres dont ils étoient chargez, ou à cauſe de leur enflure. 4. Qu'il ſouffroit une chaleur interne, ou une eſpece de fiévre aiguë, & continuelle, qui le conſumoit. *b* 5. Qu'il étoit tout décharné, épuiſé, deſſeché, & que ſa peau étoit toute noircie ; qu'il ne lui reſtoit que les lévres autour des dents ; qu'il étoit tout couvert de rides ; *c* qu'il n'avoit que la peau collée ſur les os. 6. Qu'il avoit l'haleine d'une puanteur inſurportable ; en ſorte que ſa propre femme en avoit horreur, & que tous les ſiens l'avoient abandonné, *d* & qu'il étoit obligé de demeurer hors de la ville, éloigné du commerce des autres hommes. 7. qu'il étoit tellement defiguré, que ſes amis même ne le reconnoiſſoient plus. 8 *e*. Qu'il ſouffroit une eſquinancie étouffante, qui lui faiſoit ſouhaiter une mort prompte, & facile. *f* 9. Qu'il ſentoit jour, & nuit une langueur mortelle, des ennuis, des inquiétudes ; *g* qu'il étoit troublé par de fâcheux ſonges. *h* 10. Il avoit des douleurs d'entrailles,

---

a *Iob.* 11. 8. *Teſtâ ſaniem radebat, ſedens in ſterquilinio.*

b *Iob.* 30. *Oſſa mea arruerunt præ caumate. Et ℣.* 16. *In memetipſo marceſcit anima mea.*

c *Iob.* VII. 5. *Cutis mea aruit, & contracta eſt. Et* XVI. 8. XIX. 20. *Vide & cap.* XXX. 15. 30.

d *Iob.* XIX. 17. *Halitum meum exhorruit uxor mea.*

e *Iob.* 11. 12. *Cùm elevaſſent oculos, non cognoverunt eum.*

f *Iob.* VII. 15. *Suſpendium elegit anima mea, & mortem oſſa mea. Vide &* XXX. 18.

g *Iob.* VI. 11. 12. 13. XIV. 13. VII. 4. 13. 14. XVII. 1. XXX. 16. 17.

h *Iob.* VI. 4. *Terrores Dei militant contra me. Et* VII. 14.

Digitized by Google

& des maux de reins. *a* 11. Son visage étoit enflé, à force de pleurer, & ses yeux s'étoient obscurcis. *b* 12. Enfin il avoit la voix rauque ; en sorte que sa parole paroissoit plûtôt un rugissement, qu'une parole articulée. *c* Voilà quels furent les maux dont Job se vit accablé, & les symptomes de son horrible maladie. C'est sur quoi nous pouvons former nôtre jugement touchant la nature de son mal. Il est inconteſtable que la plûpart de ces circonstances reviennent beaucoup à ce qu'on dit de la lépre, comme il sera aisé de s'en convaincre parce que nous en allons dire.

Pline *d* assûre que la lépre commence ordinairement par le visage, & qu'elle se fait d'abord remarquer sur une narine, comme une tache de la grosseur d'une lentille. Bientôt elle se répand sur toute la surface de la peau, qu'elle rend rabboteuse, avec des taches de differentes couleurs. Le cuir est dur, & épais en certains endroits, & mince, & délié en d'autres. A la fin la lépre rend la peau noire, & basanée : Elle desséche, & dissipe l'embonpoint ; en sorte que celui qui en est attaqué, n'a plus que la peau collée sur les os. Les doigts des pieds, & des mains s'enflent extraordinairement. Ce mal est particulier à l'Egypte ; & lorsqu'il attaque les Rois, c'est toujours Pline qui parle, il s'en font guérir par un bain de sang de petits enfans. Gallien *e* assûre que la lépre dégenere quelquefois en ulcéres, & qu'alors elle cause une trés-grande difformité dans les parties du visage. Le nez s'applatit, parce que la lépre en mange la racine. Les oreilles diminuënt, parce qu'elle s'attache aux glandes qui sont autour de cette partie. Les lévres s'enflent, & paroissent

---

a *Job.* XVI. 14. *Convulneravit lumbos meos, effudit in terra viscera mea. Vide &* XXX. 27. *interiora mea efferbuerunt absque ulla requie, prævenerunt me dies afflictionis.*

b *Job* XVI. 17. *Facies intumuit à fletu, & parpebræ meæ caligaverunt.*

c *Job.* III. 24. *Tamquã inundantes aqua, ita rugitus meus.*

d *Plin. lib.* 26. *cap.* 1.

e *Galen. de causis morb. c.* 7.

Digitized by Google

plus groſſes qu'à l'ordinaire ; d'où vient qu'on appelle cette maladie *ſatyriſme*, parce qu'elle rend le viſage à peu prés comme celui d'un Satyre. Celſe *a* dit qu'elle attaque tout le corps, & qu'elle fait même reſſentir ſa malignité juſqu'aux os, & aux parties les plus internes. La peau devient chargée de diverſes taches, & de puſtules, dont la couleur eſt rouge, tirant ſur le noir. La ſuperficie du cuir eſt inégalement épaiſſe, & déliée, rude, & lice, dure, & molle. Les endroits où la lépre paroît le plus, ſont raboteux, & chargez de vilaines croutes. Le corps maigrit, & ſe deſſéche. Les pieds, & le gras des jambes s'enflent ; & quand le mal eſt vieilli, l'enflure vient auſſi aux doigt des pieds, & des mains ; une fievre lente s'empare de la maſſe du ſang, & coſunme enfin aiſément un corps accablé de tant de maux.

Les nouveaux Voyageurs, qui ont vû des lépreux dans la Paleſtine, & dans l'Egypte, les décrivent à peu prés de même ; & ceux qui ont parlé de ceux qui ont été ſi communs dans l'Europe pendant pluſieurs ſiécles, reviennent à la deſcription que nous en venons de donner. Un Voyageur Anglois *b* aſſûre même que les lépreux qu'il a vûs dans la Paleſtine, ſont aſſez différens de ceux qui ſont en Angleterre. „ La lépre des premiers remplit la ſuperficie du corps d'une vilaine croute, & cauſe aux jointures, ſur tout au poignet, & à la cheville du pied, une grande difformité, en les enflant, & les chargeant d'une humeur gouteuſe, & galeuſe ; en ſorte que leurs jambes reſſemblent à celles des vieux chevaux gâtez. Enfin, dit-il, ce mal eſt tel, qu'il peut paſſer pour la derniére corruption du corps humain en cette vie.

Or preſque tous ces ſymptomes, qui accompagnent la lépre, ſe font remarquer dans la maladie de Job. Les Rabbins racontent que le premier jour de ſa maladie, il fut tout couvert de taches rouge, comme de petite verole ; le deuxiéme jour, ces taches s'enflerent ; le troiſiéme, l'enflure augmenta ; le quatriéme, les puſtules devinrent

a *Celſ. lib. 3. c. 23.* | b Maundr. voyage de Jéruſalem, p. 249.

Digitized by Google

noires, & livides; le cinquiéme, elles se remplirent d'une eau rousse, & corrompuë; le sixiéme, cette eau se changea en pus; le septiéme, il s'y engendra des vers. L'Ecriture ne nous apprend pas ces circonstances, ni cette gradation: mais elles n'ont rien que de très-croyable, si l'on juge des causes par les effets, & de ce qui a précedé, par ce qui a suivi; étant impossible que les ulcéres dont Job se trouva couvert, se soient formez tout-à-coup.

Lorsque le mal se fut déclaré, & que l'on eut reconnu que Job étoit frappé de Dieu; c'est ainsi que l'Ecriture s'exprime, lorsqu'elle parle des lépreux; *a* il fut obligé de sortir de la ville, de demeurer seul à l'écart, dénué de tout secours, assis sur la poussiére, *b* comme un homme en quelque sorte déja mort, & considéré avec horreur par ses propres parens, par ses domestiques, par les plus vils, & les derniers du peuple. Il se lamente, il se plaint, comme accablé du plus grand de tous les malheurs. La mort de ses enfans, la perte de ses biens, les insultes de sa femme ne l'avoient point ébranlé: mais à la vûë de cette cruelle maladie, il s'effraye; il se trouble. Ses amis le pleurent comme mort; ils déchirent leurs habits; ils se couvrent de cendres, comme pour prévenir son déüil, & ses funérailles.

On sait l'éloignement que tous les peuples, & sur tout les Orientaux, ont toûjours eu de la lépre, & de quelle sorte ils traitoient les lépreux, dans la crainte que leur commerce, que leur approche, que leur haleine n'infectassent ceux qui étoient sains. Chez les Perses, *d* & chez les Hebreux, *e* on les chassoit des villes; on les fuyoit comme pestiferés, ou les considéroit comme

a *Isai.* LIII. 3. *Reputavimus eum quasi leprosum. Hebr. Quasi tactum. Vide* 2. *Par* XXVI. 21. *&c.*

b *Job.* II. 8.

c *Job.* VI. 15. *Ecce, non est auxilium mihi in me, & necessarii quoque mei recesserunt à me Fratres mei praterierunt me, sicut torrens qui raptim transit, &c.*

d *Herodot. lib.* I. *c.* 138.

e *Levit.* XIII. 45.

Digitized by Google

des hommes odieux à Dieu, & frappez dans sa colére. On a des exemples parmi les Juifs de Rois attaquez de ce mal, *a* qui ont été dépossédez,, & éloignez des affaires, obligez de sortir de leur Palais, & de demourer à l'écart, & à qui l'on a refusé aprés leur sépulture dans les tombeaux des Rois, comme si l'on eût appréhendé que la contagion de ce terrible mal, ne passât jusques dans le séjour des morts.

On a tâché de montrer dans une Dissertation particuliére, *b* que la lépre étoit causée par une infinité de vers imperceptibles, qui s'engendroient dans la chair du lépreux, qui la rongeoient, la consumoient, y causoient ces vilains ulcéres, & cette gale, qui rend leur peau si difforme, & si raboteuse. Job se plaint en plusieurs endroits, qu'il est livré en proye à la pourriture, & réduit à dire à la vermine, & aux vers : Vous êtes ma sœur, & ma mere ; *c* que ceux qui le rongent ne dorment point ; *d* qu'ils le consument comme un vieil habit. *e* Il regarde son corps comme étant déja dans le tombeau, & il n'ose se flater d'en revenir jamais ; parce qu'en effet en ce tems-là on n'avoit aucun remède contre la lépre, comme on n'en a point encore aujourd'hui, quand elle est parvenuë au point où elle étoit dans Job. Il nous apprend que sa peau étoit chargé d'ulcéres, & de pourriture, qu'elle étoit dessechée, noircie, livide ; or tout cela est tellement propre à la maladie dont nous parlons, que rien ne la peut designer d'une façon plus distincte.

Quand aux douleurs, aux inquiétudes, aux insomnies, aux frayeurs, dont Job étoit travaillé, elles sont des suites toutes naturelles de la lépre. Voici comme il s'en explique : *a Ie ne compte dans ma vie, que des nuits pleines de travail, & de douleur ; si je m'endors, je dis aussi-tôt, quand me leverai-je ? Et étant levé, j'attens le soir avec impatience, & je suis rempli de dou-*

a 2. *Par.* XXVI. 2. 21. 22. 23. *De Asa Rege Juda.*
b Dissertation sur la Lépre.
c *Iob.* XVII. 4.
d *Iob.* XXX. 17.
e *Iob.* XXX. 18.
f *Iob*, VII. 3. 4. 13. 14.

Digitized by Google

leurs jusqu'à la nuit ... Si je dis en moi même : Mon lit me consolera peut-être, vous me tourmenterez par des songes, & vous me troublerez par d'horribles visions ; C'est pourquoi mon ame a désiré de mourir d'une mort violente ; j'ai demandé que mes os fussent réduits en poudre ; a l'ai perdu toute espérance de pouvoir vivre davantage. Et ailleurs : *b Le Seigneur m'a mis en butte à ses fléches : l'indignation qu'il répand sur moi, épuise mes esprits, & les terreurs qu'il me donne, m'assiégent de tous côtez.* Et au Chap. xxx. 16. 17. *Mon ame est toute ennuyée dans moi même, & je suis tout penché des maux qui m'accablent ; mes douleurs pendant la nuit transpercent mes os, &c.* Voilà la peinture des peines d'esprit qu'il souffroit, pendant que son corps étoit livré à cette cruelle maladie, qui trouble toute la constitution du sang, & des humeurs, qui remplit le cœur de tristesse, & l'esprit de nuages, pendant qu'un malade se sent continuellement rongé par des douleurs toûjours nouvelles, & toûjours sensibles, assez violentes pour le tenir dans l'accablement, & dans l'inquiétude ; trop foibles pour causer une prompte mort, & pour ôter tout sentiment.

L'assemblage de toutes ces circonstances a determiné la plûpart des Peres, & des Commentateurs à soutenir d'une maniére expresse, ou implicite, que Job avoit été lépreux. C'est le sentiment de Saint Chrysostome, *c* de Polycrone, *d* d'Apollinaire, *e* du Prêtre Philippe, du Vénerable Béde, & de plusieurs autres Anciens, entre autres de l'Auteur des Sermons, *Ad Fratres in Eremo*, sous le nom de S. Augus-

---

a *Job.* VII. 15. 16. *Quam-obrem elegit suspendium anima mea, & mortem ossa mea. Desperavi, nequaquam jam ultrà vivam.*

b *Job.* VI. 4.

c *Chrysost. in Catena, p.* 76. Ἔπληξε αὐτὸν χαλεπὴ βασάνῳ λέβης, ἐ ἰλίφατα καθ' ὅλου τοῦ σώματος.

d *Polycron. Ibid.* Οὗτος δὲ ὁ πόλιτι ἐμεδίατο γυναῖκας ἄπαις, ὅτι ἐ λεπρὸς ἦν.

e *Apollin. ibid.* Τινες φασὶ τὸ ἰλίφατος ἀντὶ τοῦ παθόντος εἰρῆχθαι.

Digitized by Google

tin. *a* Pinéda, Bartolin, & la plûpart des Interprétes l'enſeignent auſſi expreſſement. Et on peut même avancer que c'eſt l'opinion commune de l'Egliſe, puiſqu'elle a dedié une infinité d'autels, de chapelles, de tableaux de ſaint Job, dans les ladreries, & lieux ſemblables, deſtinez au ſoulagement des lépreux. Ceux qui ſont attaquez de la lépre, & des maladies qui y ont du rapport, on récours à ce Saint, comme à celui que l'Egliſe a choiſi pour leur Patron, & leur interceſſeur particulier. *b* On implore auſſi ſon interceſſion contre le mal de Naples, qui fut connu dans les commencemens, ſous le nom de *Maladie de Saint Iob.*

Cette derniere maladie n'eſt autre que la lépre, ſuivant pluſieurs habiles gens; *c* elle a les mêmes effets, les mêmes ſignes, les mêmes accidens que la premiére, & on pourroit les guérir l'une & l'autre, par les mêmes remédes, ſi l'on prenoit la lépre dans les commencemens, & avant qu'elle fût inveterée, & qu'elle eût infectée la maſſe du ſang, & des humeurs. Il y a plus d'un Commentateur de réputation, qui ſoutiennent que Job a été attaqué de ce honteux mal. Vatable, *d* Cyprien des Cîteaux, *e* pinéda, *f* Bôlduc, *g* & quelques autres *h* l'enſeignent expreſſement. Bartholin *i* ſoutient le contraire, prétendant que ce ſeroit faire injure à un auſſi ſaint homme que Job, de lui donner une incommodité, qui eſt la juſte peine de ceux, & de celles qui ſe livrent à la débauche la plus dereglée, &

---

a *Serm.* 3. *ad Fratr. in Eremo.*

b Voyez Baillet, Vie des SS. de l'anc. Teſt. 10. de May.

c Gaſſendi, Gaffarel, Tournefort. Voyez nôtre Diſſertation ſur la Lépre.

d *Vatab. in Iob.* II. *Scabie fœdiſſimâ, quam vocant Indicam.*

e *Cypr. Ciſterc. Comment. in Iob. Edit. Complut.* 1582.

f *Pineda in Iob. cap.* 11. *v.* 7. *p.* 143.

g *Bolduc. in Ieb.* XXX. 30. *p.* 290.

h *Deſgouges Epiſt. Medicinal. Hiſt. de lue venerea.*

i *De Morib. Biblic. c.* 7.

la

Digitized by Google

la plus honteuſe. On dit de plus, que ce mal n'eſt pas a beaucoup prés ſi ancien que Job puiſqu'il n'eſt connu dans l'Europe, que depuis la découverte de l'Amérique. Les Eſpagnols le prirent, ſuivant l'opinion commune, dans ce pays, & le communiquérent aux François au ſiége de Naples, ſous Fréderic V. Empereur, & ſous Charles VIII. Roi de France. Delà vient qu'on lui donne le nom de *mal de Naples*, en France, & celui de *mal François* en Italie. Mais ces raiſons ne ſont pas ſans réplique. Il eſt aiſé de faire voir que la maladie honteuſe, qui eſt aujourd'hui connuë ſous differens noms, que la pudeur ne permet pas toûjours de prononcer, n'eſt dans le fond que la maladie marquée autrefois ſous le nom de lépre par conſequent que ce mal eſt trés ancien dans le monde, & fort connu dans l'antiquité, quoique ſous d'autres noms. Et enfin, qu'on ne donne aucune atteinte à la ſainteté, ni à l'innocence, à la pureté de Job, en avançant qu'il a ſouffert par la malice du démon, tout ce que ce mal a de plus cruel, & de plus triſte, C'eſt ce qu'il faut montrer avec un peu plus d'étenduë.

Le mal de Naples n'eſt pas toûjours une ſuite de l'intempérence, & de la débauche de ceux qui le reſſentent, quoique ce ſoit-là la voye la plus ordinaire qui le produiſt. Cette maladie eſt fort contagieuſe; en ſorte qu'un enfant qui tette une nourrice gâtée gagne cette incommodité, en ſuçant le lait; & réciproquement un enfant, qui a hériré cette peſte de ſes parens, la communique a ſa nourrice. Un homme ſain peut, ſans y penſer, la prendre tout d'un coup, en couchant auprés d'une perſonne qui en eſt infectée, en bûvant dans ſon verre, en s'eſſuyant de ſa ſerviette, en uſant de ſon linge, ou de ſes abits, ſur tout ceux qui ſont d'un tempéramment foible, & delicat, & lorſque ce qu'on touche a approché des parties les plus corrompuës, & couvertes de vilaines puſtules.

On ne doit donc pas ſe récrier, & dire qu'on fait tort à l'innocence, & à la pureté de Job, en ſoutenant qu'il eſt tombé dans ce fâcheux état; & que c'eſt accorder au

Digitized by Google

Demon un trop grand pouvoir, de croire qu'il a pû cauſer dans le corps de ce ſaint Homme, le dérangement d'humeurs capable de le couvrir de lépre, & de marques de la maladie dont nous parlons. Sans donner à Satan le ſouverain pouvoir, & ſans toucher au merite, & à la ſainteté de Job, on peut dire hardiment qu'il a pû trés-naturellement la gagner, ſoit en touchant à quelque choſe de gâté, ou en ſe ſervant de quelque linge, ou habit, qui auroit ſervi à un homme ſouillé de cette maladie, ou en couchant dans un lieu, où il auroit couché : Car il eſt bon de remarquer que ce ne fut qu'aprés qu'il eut été réduit à la derniére pauvreté, que Dieu permit qu'il fut affligé de ce mal. Le Demon appliqua ſimplement les cauſes ſecondes, pour produire ces effets ſur Job. Voilà à quoi nous bornons ſon pouvoir en ceci. Cet ennemi de la vertu pouvoit-il mettre la patience de ce ſaint Homme à une épreuve plus terrible, qu'en le frappant de cette maladie, puiſqu'on ne connoît rien dans la nature, ni de plus honteux, ni de plus cruel ? *Hæc lues quicquid in aliis eſt horrendum, unà ſecum trahit*, dit Eraſme. *a* Il y en a qui croyent que Sophar, un des amis de Job, vouloit l'acuſer tacitement de débauche, & marquer qu'il s'étoit attiré cette incommodité par ſon incontinence, en diſant : *b Les os. de l'impie ſeront remplis des déſordres de ſa jeuneſſe, & ils dormiront avec lui dans la pouſſiére.* Mais nous craindrions d'en impoſer à Sophar, ſi nous lui attribuïons ce ſentiment. Il ne paroït pas qu'anciennement on ait crû que ce mal vînt des commerces honteux. Moyſe ne preſcrit rien contre la lépre, qui donne lieu de croire qu'il ait été dans ces ſentimens, ſi ce n'eſt la défenſe ſous peine de mort, qu'il fait au mari de s'approcher de ſa femme pendant les jours de ſon impureté, & de ſes incommoditez. *c* Parmi les Juifs, la lépre n'avoit rien d'autrement honteux. On la regardoit comme un ſimple châtiment de Dieu, & un effet de ſa colére.

Eraſm. Ep. 92. ad Regni Polon. Cancellar.

b *Job.* XX. 11.

c *Levit.* XVIII. 19. XX. 18.

Les Médecins enſeignent que la verole eſt ſouvent accompagnée d'ulcéres, ou au moins de puſtules, qui paroiſſent en différens endroits, & qui cauſent de trés-vives douleurs. Ce mal corrompt non-ſeulement la ſuperficie des chairs & de la peau ; il pénetre juſqu'aux os, il ſe répand dans les parties intérieures, il infecte le ſang, & les humeurs. On voit ſur la peau de ceux qui en ſont attaquez, des croutes rondes, plattes au milieu, & relevées ſur les bords, de couleur jaunâtre tirant ſur le noir. Les cheveux, la barbe, les ſourcils tombent quelquefois. Le malade eſt rongé par une ſecrette infection, & la fiévre ſurvient aſſez ſouvent, & acheve de conſumer le corps, ſi l'on ne s'applique de bonne heure à en déraciner la cauſe. Or tous ces effets ſe remarquent auſſi dans la lépre. Il faut donc conclure que ces deux maladies ſont les mêmes, & que le mal de Naples eſt une vraye lépre : Et comme on a montré que Job avoit été frappé de cette derniére incomodité, & qu'il en avoit reſſenti les plus fâcheux ſymptomes, il s'enſuit qu'il a auſſi éprouvé tout ce que le mal vénérien a de plus honteux, & de plus cruel, quoiqu'il n'eût commis aucune action qui lui eût pû attirer ce fleau, comme une peine de ſon intempérance.

Que ſi ce qu'on veint de dire, eſt indubitable, comme nous croyons qu'il l'eſt, on ne peut plus douter que la maladie dont il s'agit, ne ſoit trés ancienne dans le monde, puiſque ſans contredit la lépre eſt de la plus haute antiquité, & que les plus anciens Auteurs que nous ayons, tant ſacrez, que profanes, en parlent comme d'une incommodité fort connuë, & fort ordinaire. Et s'il eſt vrai que le mal vénerien ſe gagne dans la débauche, & dans les commerces honteux, & déreglez, quelle apparence que dans les ſiécles paſſez tant de monſtres d'impudicitez, qui ſe ſont plongez en toute ſorte de déréglemens ; ayent été préſervez de ce mal ? Et en effet la plûpart de ceux qui ſont connus par ces ſortes d'exoés, & dont l'Hiſtoire a conſervé les noms, & le genre de mort, ſont péris dans des tourmens, & par des incomoditez pareilles, à ce que nos débauchez éprou-

Digitized by Google

vent aujourd'hui. Et ſi les noms dont nous nous ſervons, étoient inconnus aux Anciens, il eſt certain qu'ils avoient une connoiſſance trés-diſtincte de la choſe. C'eſt ce que Lucien *a* appelle *la maladie Lesbienne*, à cauſe qu'elle ſe fit principalement ſentir dans l'Iſle de Leſbos, la plus corrompuë, & la plus débauchée de l'Archipel. Horace *a* l'a auſſi déſignée ſous le nom de *mal de Campanie*, à cauſe des déſordres, & du libertinage qui regnoient dans cette Province, ſur tout à Capouë, à qui Ciceron *b* donne le titre de *Domicile de l'impudicité*. Auſone *c* a marqué la même choſe ſous le nom de *Luxe de Nole*. C'étoit apparemment la même maladie, dont Auguſte ſe fit traiter, *d* & pour laquelle on le frota ſouvent avec des huilles, auprés d'un grand feu, & où, aprés avoir ſué beaucoup, on l'arroiſoit d'eau fraîche : Ce qui n'empêcha pas que tout le tems de ſa vie, il ne reſſentit des langueurs en certaines ſaiſons de l'année, ſur tout aux changemens de tems. Tibére, dont les impudicitez font horreur à tous ceux qui les liſent, ne fut pas exempt de ces maux. Il avoit ordinairement le viſage chargé d'ulcéres, & de vilains emplâtres. *e* Horace parlant de Cléopatre, la dépeint accompagnée d'une troupe de malheureux, infectez d'une honteuſe maladie : *f*

Funus & imperio parabat
Contaminato cum grege turpium
Morbo virorum.

Cela ne doit pas ſurprendre dans un Reine Egyptienne. Ces ſortes de maux ont été de tout tems communs dans l'Egypte. La maladie dont il s'agit, n'eſt donc ni rare, ni inconnuë dans l'Antiquité. Ce n'eſt donc pas un nouveau

---

a *Lucian. in Pſeudo-Logiſta.*
b *Horat. lib. 1. Satyr. 5. Campanum in morbum permulta jocotus*
c *Tull. Orat. in Rullum.*
d *Auſon. Epig 70. de Criſpa*
e *Sueton. in Auguſt. Author e Antonio Muſa Medico unctum ſæpius ſudaſſe ad flammam, de inde perfuſũ gelidâ.*
f *Tacit. annal. lib. 4.*
g *Horat. lib. 1. Od. 37.*

Digitized by Google

mal ; mais un amas de diverſes anciennes maladies : *a Veterum morborum farrago.* Ce qu'on dit que ce mal eſt venu de l'Amérique, dans l'Europe, par le moyen des Eſpagnols ; n'eſt pas inconteſtable. Il eſt bien auſſi probable que ce ſont les Eſpagnols, qui l'ont porté dans l'Amérique, comme le veut Herrera, & que c'eſt le même mal qu'on apelloit lépre dans les ſiécles paſſez, & qui a ſi ſouvent changé de nom depuis quelque tems. La différence qu'il y a, c'eſt qu'aujourd'hui on en guérit, & qu'autrefois on n'en guériſſoit point. Ce qui rendoit les lépreux ſi communs, & les ladreries ſi fréquentes, & ſi néceſſaires.

Outre les maux dont nous venons de parler, on veut *b* que Job ait encore été frappé d'ulcéres au gozier, ou aux glandes, nommées amygdales. Aretée décrit ainſi cette incommodité dans la Syrie : *c* Ceux qui en ſont attaquez, reſſentent une douleur vive, & une chaleur pareille à celle que cauſe le charbon. Leur haleine eſt corrompuë, & ils pouſſent du fond de leur poitrine une odeur de pourriture inſupportable. Cette puanteur leur eſt à charge à eux-mêmes. Leur viſage eſt pâle, ou livide. Ils ſont brûlez d'une ſoif ardente, & rongez par une fiévre aiguë, & chaude, qui les épuiſe. Ils ſouffrent comme s'ils étoient dans un feu ; & ne pouvant boire que trés-difficilement, à cauſe de l'ulcére de leur amygdales, il leur eſt impoſſible de ſoulager cette ſoif qui les brûle. Dés qu'ils ſont couchez, ils ſont contraints de ſe lever, & de ſe mettre ſur leur ſéant, parce qu'ils ne peuvent reſpirer couchez ; & étant aſſis, ils ne peuvent demeurer en cette poſture, & eſſayent de demeurer couchez. Le plus ſouvent ils ſont debout, & promenent car ils ne peuvent ſe tranquiliſer. Ils fuyent la ſolitude, & cherchent à charmer leur ennuy par la compagnie, & à ſe dérober à la douleur qui les aſſiége. Ils reſpirent à longs

a *Lang. Epiſt. Medic. tom. 2. Ep. 14.*

b *Bartholin. de Morbis. Biblic. Art. VII.*

c *Aretæus lib. 1. de Cauſ. & Sign. Acutorum morb. c. 9.*

Digitized by Google

traits, & renvoyent leur haleine petit à petit. Leur voix eſt rauque, & inégale; & quelquefois ils tombent tout d'un coup évanoüis.

Ce qui pourroit faire croire que Job avoit en effet cette fâcheuſe incommodité, c'eſt qu'il nous apprend qu'il ne mangeoit qu'avec beaucoup de difficulté : *a Antequam comedam, ſuſpiro*; & qu'il ne pouvoit avaler ſa ſalive qu'avec peine; *b* qu'il étoit brûlé d'une chaleur intérieure, *c* & qu'il ne trouvoit aucun repos ni debout, ni aſſis, ni couché, ni levé, ni nuit, ni jour. *d*

Bartholin veut auſſi qu'il ait été traivaillé d'une eſquinancie, & ſur tout du ſcorbut L'eſquinancie paroît aſſez probable, par ce que Job, dans la douleur qu'il enduroit, diſoit qu'il aimeroit mieux être étranglé, & finir ſa vie par une prompte mort, que de demeurer plus long-tems dans une ſituation ſi douloureuſe, & ſi violente. *e* A quoi l'on peut encore rapporter ce que l'on a remarqué dans l'article précedent, de la peine qu'il avoit à boire, & à manger. A l'égard du ſcorbut, le Médecin qu'on a cité, fonde ſa conjecture ſur la mauvaiſe conſtitution des humeurs de Job, ſur la mélancolie, & ſur la triſteſſe où il le ſuppoſe plongé depuis ſa diſgrace; & enfin ſur la mauvaiſe nourriture qu'il prenoit. Le ſcorbut eſt cauſé par toutes ces ſortes de cauſes. Cette maladie eſt une des plus fâcheuſes que l'on connoiſſe. S'il fut au choix du Demon de lui faire ſouffrir tous les maux qu'il voulut, on peut croire qu'il n'omit pas celui-là, Les circonſtances qui l'accompagnent, ſe remarquent preſque toutes dans Job. Une puanteur de bouche, qui éloigne tous ceux qui voyent le malade; *f* un ébranlement des dents, & une corruption des gencives; une grande difficulté de manger; un corps ſec, have, déchargé; *g* c'eſt l'image d'un ſcorbutique, & c'eſt auſſi ce

---

a *Job.* III. 24.
b *Job.* VII. 19.
c *Job.* XXX. 30.
d *Job.* VII. 3. 4. 13. 14 *& mortem oſſa mea.*
e *Job.* VII. 15. *Elegit ſuſpendiũ anima mea*
f *Job.* XIX 17.
g *Job.* XXX. 30.

Digitized by Google

ce qu'on voyoit dans la perſonne de Job. Bartholin attribuë la peine que ce ſaint Homme trouvoit à manger, à ſes dents ébranlées, & à ſes gencives ulcerées. D'autres l'attribuënt aux ulcéres de ſa bouche; & plus haut, Bartholin lui-même l'attribuoit à l'excoriation des amygdales.

Pinéda ne ſe contente pas de donner à Job la lépre, & le mal de Naples, & toutes les incommoditez, qui en ſont des ſuites, ou des compagnes, comme l'éréſipele, la gale, les dartres enracinées, des demangeaiſons violentes, des ulcéres partout le corps, le fic, le feu ſacré, & quelques autres; il conjecture qu'il avoit auſſi la goutte aux pieds, & aux mains, & même la ſciatique. Et certes ſi l'on eſt dans la réſolution de lui attribuër tout ce qu'il y a de plus douloureux, & de plus cruel en matiere de maladie, on ne doit pas oublier celle-là. Les preuves de ſa conjecture ſont quelques paſſages, où Job ſe plaint que le Seigneur à mis ſes pieds dans les ceps: *a Poſuiſti in nervo pedem meum.* Es ailleurs, que tous ſes membres ſont conſumez, & reduits à rien. On a pû voir ci-devant, *b* que les lépreux inveterez ont aux pieds, & aux mains, des enflures, cauſées, comme on croit, par une humeur gouteuſe, qui s'y repand, & qui y cauſe une étrange difformité. On laiſſe au Lecteur à juger de la force de ces raiſons.

C'eſt ſur l'aſſemblage de toutes ces conjectures, & de diverſes deſcriptions, qu'on peut fixer ſon ſentiment touchant la maladie de Job. Pour remplir nôtre deſſein il faudroit raiſonner ſur la nature, ſur les cauſes, & ſur les effets de ces divers maux. Mais cela demanderoit plus d'étenduë qu'une ſimple Diſſertation, & plus de connoiſſance de la Medecine que nous n'en avons. Nous avons autrefois hazardé quelques conjectures ſur la lépre dont parle Moyſe, & il eſt aiſé de faire l'application de nos principes à cet endroit-ci. Nous ajoûterons ſeulement que quelqu'étrange que ſoit le mal de Job, il ne fut pas toutefois tellement mi-

a *Job.* XII. 27. XIXIII. 11. | b *Job.* XVI. 16.

Digitized by Google

raculeux en lui, que nulle cauſe naturelle ni concourut ; Dieu permit ſimplement au Demon d'appliquer certains moyens naturels, & de réünir pluſieurs cauſes différentes, pour produire cet effet, & pour l'augmenter juſqu'au point où il pouvoit aller, ſans détruire entierement les organes du corps de Job, & ſans lui ôter la vie.

Il ne nous reſte plus à examiner que la guériſon de ce ſaint Homme. L'Ecriture ne nous en dit aucune particularité ; mais les Orientaux la raconte ainſi. *a* Le Seigneur étant reſolu de mettre fin au maux de Job, lui envoya l'Ange Gabriël, qui lui dit : *Levez-vous, viellard de Dieu ;* auſſi-tôt Job ſe leva, & ſe tint debout. L'Ange lui ordonna de nouveau de ſauter ſur ſes pieds, & de ſe rafraîchir par un bain d'eau fraîche, & en buvant du vin. Job obéit, & fut guéri ſur le champ. En même-tems il vit ſourdre à ſes pieds une fontaine auſſi forte, & auſſi abondante qu'un torrent, dont les eaux étoient plus blanches que le lait, plus douce que le miel, & d'une odeur trés-agréable ; Job en but, & nul vers noſa plus approcher de ſon corps. Pendant ce tems les amis de Job reçurent ordre d'aller trouver ce ſaint Homme, & de fléchir par des ſacrifices la colére du Seigneur, irritée contr'eux, à cauſe de leurs paroles injuſtes, & inconſiderées, & d'employer pour cela l'interceſſion de Job. Ils vinrent demander pardon à cet ami de Dieu, ſe reconciliérent avec lui, reconnurent leur faute, & furent temoins de tous les biens dont Dieu recompenſa ſon fidele ſerviteur.

Les Orientaux ſont pour l'ordinaire un peu trop liberaux de miracles. Ils ne craignent point d'en inventer un grand nombre, & de les multiplier ſans néceſſité ; il n'y en a aucun dans l'Ecriture bien marqué, & bien averé, à qui ils n'en ajoûtent aſſez ſouvent pluſieurs autres. Ils donnent cela à leur goût, & à leur habitude. Ils croyent par-

---

a *Kerſaus in except. Arabic. Mſ. apud Spanheim Hiſtor. Iobi, cap.* 8. *pag.* 124.

Digitized by Google

là honorer Dieu, & illuſtrer la Religion. Dangereux principe, & qui conduit tout droit à la ſuperſtition, ou à l'irréligion. Les Auteurs ſacrez ſont infiniment plus circonſpects; ils ne nous donnent aucun prodige que dans des cas, de néceſſité, & dans des circonſtances propres à perſuader quand même on ne reconnoîtroit point dans eux une lumiere ſurnaturelle, & une autorité ſupérieure. Puis donc qu'ils ne nous parlent point ici d'actions ſurnaturelles, & miraculeuſes, pourquoi y en chercher de douteuſes & d'incertaines?

Bartholin va dans une autre extrémité, & à force de vouloir éviter le miracle, il propoſe des moyens de guériſon, qui n'ont aucune apparence, ni aucune probabilité. Job étoit aſſis ſur la cendre, *a* dit-il, c'étoit pour marquer ſon humilité, & en même-tems pour guérir ſes ulcéres. On accorde le premier ſans peine; les pénitens s'aſſeoyent ſur la cendre, ſur la terre, & la pouſſiére, & ceux qui étoient dans le deüil, ſe couvroient la tête & le viſage de pouſſiére, & de cendre. Job lui même étant repris de Dieu, d'avoir parlé inconſidérement, fait pénitence ſur la pouſſiere & ſur la cendre: *b Ago pœnitentiam in favillâ, & cinere.* Mais dire qu'il ait cherché le reméde à ſa maladie dans la cendre, c'eſt ce qui s'appelle badiner avec eſprit. La cendre eſt propre à deſſecher, dit Dioſcoride. *c* On mêle la cendre de ſerment aux médicamens propres à deſſecher les ulcéres, & à y faire naître une croute, ou une eſquare. On met de la cendre, pour arrêter le ſang des playes récentes, dit Gallien. *d* On jette avec une plume des poudres ſur l'ulcére Syrien, ou ſur l'ulcére de la gorge, ou des amygdales, ſi dangereux, & ſi commun en Syrie, ſuivant Arétée. *e* Donc Job uſoit de cendres, pour deſſécher ſes ulcéres, &

a *Job.* 11. 8. *Jaſchav. betoch haépher.*

b *Job.* XLII. 6. *nichamthi al aphar Vaépher.*

c *Dioſcorid. lib.* V. *cap.* 135.

d *Galen. ſeu alius Author Libel. de ſimp. lib. Medicam.*

e *Aretæus lib.* 1. *de Curat. Acut. Morb. cap.* 9.

Digitized by Google

pour guérir sa lépre. Quelle conséquence ! Ne vaudroit-il pas bien mieux demeurer dans le silence, que d'avancer des choses si peu sensées ?

Nous ne dirons point de quelle maniére Job fut guéri. Nous avoüons que cela nous est inconnu, & nous soutenons qu'on ne le peut savoir que par conjecture, puisque l'Ecriture n'en dit rien. Mais nous n'irons point aussi recourir au miracle, pour nous épargner la peine de rechercher ce qui se passa dans cette occasion. Job fut guéri assez promptement, puisqu'il fut bien-tôt en état d'offrir des sacrifices pour ses amis ; ce qui ne convient à pas un homme soüillé de la lépre, & accablé d'infirmitez. Mais nous ne voyons aucune obligation de le guérir tout à coup, & par des voyes surnaturelles. Dés que le Seigneur eut enchaîné Satan, & lui eût ôté le pouvoir de nuire à Job ; dés qu'il eut comblé ce saint Homme de ses consolations, & qu'il lui eut montré la sérenité de son visage favorable, qu'il sembloit jusqu'alors avoir exprés detourné de lui, pour rendre ses souffrances plus terribles, & sa victoire plus complette ; enfin lorsqu'il eut arrêté les causes du mal, bientôt Job put recouvrer sa guérison par quelques remédes simples, & naturels, comme seroit le bain, ou le suc de quelques herbes propres à déterger, à purifier, à faire mourir la vermine, & les vers, & enfin par l'usage d'une nourriture capable de rétablir la bonne constitution de ses humeurs, & l'économie de son tempérament ; car dans ce pays, ou la lépre étoit commune, on ne peut doüter qu'il n'y eût quelques moyens naturels pour la soulager. Mais comme nous avons supposé avec raison, que cette maladie avoit été longue, & opiniâtre, & que le sang, & les humeurs avoient été fort viciés, j'ajouterai, si l'on veut les concours des bons Anges, qui firent en faveur de Job, & pour le guérir, à proportion tout le contraire de ce qu'avoit fait Satan, pour le frapper de lépre, & de mille autres incommoditez. Les bons Anges purent lui inspirer des remédes communs, & aisez, pour le soulager, & pour le guérir.

Digitized by Google

Ils lui suggérérent de s'éloigner des choses qui pouvoient ou augmenter, ou entretenir son mal. Et il n'y a pas plus de miracle en cela, qu'en ce que nous éprouvons continuellement du pouvoir de nos bons Anges, dans les bonnes pensées, & les bons conseils qu'ils nous inspirent pour nôtre salut, & pour nôtre conservation ; & dans leur attention, & leur vigilence à nous éloigner des dangers qui nous ménacent, ou à nous tirer de ceux ou nous sommes tombez.

DISSERTATION

SUR CE PASSAGE DE JOB, CHAPITRE XXIX. ℣. 18. Sicut Palma multiplicabo dies. *Je vivrai aussi long-tems que le Palmier.*

LE passage que nous entreprenons d'expliquer, n'a rien en lui-même de fort interessant, ni de fort remarquable. Il n'est important que par l'usage que les Anciens en ont fait, pour prouver la resurrection des corps, & par la diversité des sentimens, qui a partagé les Interprétes à son occasion. Tout le monde convient que Job par ces paroles témoigne qu'il se promettoit une trés-longue vie : mais on dispute savoir s'il esperoit vivre aussi long-tems que le palmier, ou que le Phénix ; ou s'il se flattoit que ses jours seroient aussi nombreux qu'est le sable de la mer ; en un mot, si sa similitude est prise du Phénix, du palmier, ou du sable, qui est au bord de la mer. C'est ce que nous avons à examiner ici.

Si les termes du Texte Hebreu [a] étoient biens clairs, & biens connus, la querelle seroit bien-tôt vuidée. Il n'y auroit qu'à les traduire littéralement, pour réünir tous les Commentateurs dans une seule opinion. On passeroit

a *Chachol arbéh jamim, schareschi phathuáh elé-majim.*

Digitized by Google

ſur les mauvaiſes traductions des Anciens, pour s'attacher aux nouveaux, ou l'on choiſiroit parmi les Anciens, ceux qui auroient mieux rencontré. Mais les Rabbins, & les anciens Interprétes, dont on ſuit ordinairement le ſentiment, en matiere de traduction, n'étant pas d'accord entre eux ſur ce point, & ayant laiſſé la ſignification des termes incertaine; nous ſommes obligez d'entrer tout de nouveau dans l'examen du Texte, & des principales Verſions, pour nous déterminer enſuite avec plus de connoiſſance à celle qui nous paroîtra la meilleure.

Les Septante ont donné lieu à la plûpart des varietez de ſentimens que l'on a formées ſur ce paſſage, par la maniére dont ils ont traduit. Ils ſe ſervent du mot *Phénix* a qui en Grec, ſignifie trois, ou quatre choſes différentes; un Palmier, un oiſeau nomme Phénix, un Phénicien, ou un homme de Phénicie, & une herbe, nommée *l'yvraye ſauvage*. b Mais il ſembloient avoir voulu prévenir l'équivoque, en ajoutant au Texte le mot de *rejetton*, ou de branche. *Je multiplierai mes jours comme les rejettons du Phénix*, ou du Palmier: Car quelle autre ſignification peut on lui donner étant joint au terme de branche, ou de rejetton? Cependant pluſieurs l'ont entendu du Phénix, c & ont lû: *Je vivrai auſſi long-tems que le corps*, ou que la production *du Phénix*. Et l'on a trouvé la matiere ſi belle, & ſi propre à des comparaiſons ſpirituelles, & ingénieuſes, qu'on l'a ſouvent employée pour prouver la Reſurrection des Morts. Ce qu'on lit immédiatement auparavant, a encore augmenté l'erreur, en donnant du vraiſemblable à cette traduction: *J'ai dit: Je mourrai dans mon nid, & je multiplierai mes jours comme le Phénix*. Il étoit naturel, en rencontrant là *un nid*, avec le nom de *Phénix*, de l'expliquer d'un oiſeau de ce nom, ſi célebre dans l'Antiquité, & ſi propre à

a 70. Ἡ ἡλικία μου γηράσει ὥσπερ στέλεχος φοίνικος.

b *Vide Dioſcorid. lib. 4. c. 39*

c *Mercer. & Tir. in hunc loc. Hebræi apud Vat. Græc. Codurc. Druſ.*

fournir de matiére aux figures, & aux allégories.

Le Phénix eſt, dit-on, *a* un oiſeau d'Arabie, qui eſt de la grandeur d'une aigle, qui a la tête timbrée d'un pennage exquis, qui a les plumes du coû dorées, & celles de la queuë pourprées, mêlées de pennes incarnates. Il a les yeux étincellans comme deux étoiles. On dit qu'il n'y en a jamais qu'un dans le monde. *b* Il vit, ſelon les uns *c* cinq cens ans; ſelon d'autres, mille ans, *d* ou même ſept mille. *e* Pline *f* lui en donne ſix cens ſoixante, ou cinq cens ſoixante, ou cinq cens vingt-un; car ſes Exemplaires ne ſont point uniformes: Solin, cinq cens quarante. Héſiode *g* aſſûre que le Phénix vit autant que neuf Corbeaux, & le corbeau autant que neuf hommes, ou neuf générations d'hommes. Mais Albert le Grand borne à trois cens quarante ans le tems de la vie du Phénix.

Tacite *h* dit qu'il y en a qui le font vivre juſqu'à quatorze cens ſoixante ans: mais que pour l'ordinaire on ne croit pas qu'il aille au-delà de cinq cens ans; qu'enfin ſon âge eſt incertain. On racontoit de ſon tems, que le premier qu'on eût vû en Egypte, avoit paru ſous Séſoſtris; le II., ſous Amaſis; & le III. ſous le troiſiéme des Ptolomées; c'eſt-à-dire, ſous celui qui fut ſurnommé *Le Bienfaiſant*. On y en vit un

---

a *Solin. cap.* 42. *Phœnix aquilæ magnitudine, capite honorato, in collum plumis extantibus, criſtatis faucibus, circa colla fulgore aureo, poſteriâ parte purpureus, atque caudâ, in qua roſeis pennis cæruleus interſcribitur nitor. Vide & Plin. lib.* X. *cap.* 2. *& lib.* XIII. *cap.* 4.

b *Tacit. lib.* 6. *Annal. unum in terris. Mela lib.* 3. *cap.* 9. *Avis ſemper unica.*

c *Horus Jeroglyph.* 33. *Senec. Ep.* 42. *Tacit. Annal.* 6. *Herodot. lib.* 2. *cap.* 3.

d *Author. Poëmat. de Phœnice ſub nomine Lactant. & Claudian. &c.*

e *Charemon apud Tzetz.* Ἐξ τοῦς ἔτεσι, ἢ ἑκατονταχιλίους ἔτεσιν.

f *Plin. lib.* X. *cap.* 2.

g *Heſiod.* Ἀνὴρ ὁ φοίνιξ ἔτεα τοῦς γέρανος.

h *Tacit. Annal. lib.* 6.

quatriéme ſous le regne de Tibére, ſous le Conſulat de Publius Fabius, & de Lucius Vitellius, l'an de Rome 787. Mais Tacite lui-même remarque qu'entre Ptolomée troiſiéme, & l'Empereur Tibére, il n'y a pas déux cens cinquante ans; & par conſéquent, que ce qu'on dit de l'âge du Phénix, ne peut être vrai, à moins qu'il ne paroiſſe pluſieurs fois en ſa vie; D'où vient que pluſieurs de ſon tems même ſoutenoient que le Phénix qui avoit paru alors, étoit faux, & n'étoit point venu d'Arabie. La ſupputation de cet Auteur, qui ne met pas deux cens cinquante ans entre Ptolomée Evergéte, & Tibére, eſt fauſe: mais il eſt certain qu'il n'y a pas cinq cens ans. Ainſi ſon raiſonnement conclut toûjours contre ceux qui ſoutiennent qu'on ne voit le Phénix qu'à la fin de cinq cens ans; & s'il eſt vrai qu'il n'y en ait qu'un dans le monde, comme l'enſeignent les Anciens, il faut qu'il n'y en ait plus il y a long-tems, puiſqu'on n'en a point vû depuis le regne de Tibére.

Manilius *a* enſeigne que le retour de ce qu'on appelle en Aſtronomie la grande Année, revient avec le nouveau Phénix. Solin *b* avouë que quelques Anciens l'ont crû ainſi. Mais quelle apparence qu'un oiſeau puiſſe vivre, je ne dis pas cinq cens ans, quoique cet âge ſoit exceſſif; mais douze mille neuf cens cinquante-quatre ans; car la plûpart donnoient cette durée à ce qu'ils appelloient le tour de la grande Année, dans laquelle tous les Cieux, & tous les Corps céleſtes revenoient au même point, comme au principe de leur mouvement.

Pline *c* cite Cornélius Valérianus, qui aſſûroit qu'un Phénix avoit volé en Egypte, ſous le Conſulat de Quintus Plautius, & de Sextus Papinius. Il dit de plus qu'on en apporta un à Rome, ſous le regne de l'Empereur Claude, l'an 800. de la fondation de Rome; qu'on le fit voir dans l'aſſemblée du Senat, & qu'on le marqua dans les Actes: Mais, ajoute Pline, perſonne ne douta qu'il ne fût faux.

---

a *Manil. apud Plin. x. c. 2.* | b *Solin. c. 2.* | c *Plin. x. c. 2.*

Digitized by Google

On n'eſt guéres plus d'accord ſur la maniére dont il meurt & dont il ſe produit, que ſur le reſte. Lorſque le Phénix a achevé ſa carriére, & le nombre d'années que la nature lui a fixé pour ſa vie, & qu'il ſent ſa fin approcher, il ſe conſtruit, dit-on, à lui-même un bucher de branches d'arbres odorans, ſur lequel il ſe place pour mourir. De ſes os, & de ſa moëlle, il naît d'abord un ver, qui en croiſſant, prend la forme d'un oiſeau, & étant devenu grand, ſe charge des cendres de ſon pere, & du nid dans lequel il eſt mort, & porte le tout ſur l'Autel du Soleil, auprés de l'Iſle de Panchée dans l'Océan, *a* ou dans la Province de Panchée dans l'Arabie heureuſe, *b* ou dans la Troglodyte, *c* ou dans l'Egypte même, prés d'Eliopolis, *d* tant on eſt peu certain de la ſituation de Panchée, dont les Anciens parlent tant.

Hérodote *e* dit ſimplement qu'il porte ſur ſon dos le corps de ſon pere dans une pelotte de myrrhe, qu'il dépoſe dans le Temple du Soleil à Héliopolis en Egypte. Il ne parle point de ce qu'on raconte de ſa mort, & de la maniére dont il eſt produit. Quelques uns avancent qu'aprés avoir conſtruit un nid de bois de gommes, & de branches aromatiques, il bat des aîles par-deſſus, pour l'allumer; qu'il s'y conſume, & que de ſes cendres, il naît un ver, d'où ſe forme un nouveau Phénix. Tacite *f* raconte encore la choſe autrement. Il dit que cet oiſeau dreſſe un nid, & y répand une force, ou une vertu génerative, capable de produire ſon ſemblable. Il y meurt, & ſon petit en ſort. Le premier ſoin du du jeune Phénix eſt d'enſevelir ſon pere. Il l'envelloppe dans de la myrrhe, & le porte ſur l'Autel du Soleil, où il le conſume comme un ſacrifice de bonne odeur. Il avouë que tout

---

a *Vide Euhemer. apud Euſeb. Prepar. Lib.* 11. *cap.* 2.

b *Virgil. Georgic.* 2. *Ser. Dus ibid.*

c *Veſſ. ex Melalib.* 3. *c.* 8.

d *Plin.* x. *cap.* 2. *Harduin. in Eund.*

e *Herodot. lib.* 2. *cap.* 73

f *Tacit. lib* 6. *Annal.*

Digitized by Google

cela eſt fort incertain : *Hæc incerta, & fabulis aucta.* Mais on ne doutoit point de ſon tems, que l'on n'en vît quelquefois en Egypte : *Caterùm aſpici aliquando in Ægypto eam volucrem, non ambigitur.*

Origénes *a* rapporte les mêmes choſes qu'Hérodote, touchant le Phénix. Il ne nie pas la choſe ; mais il témoigne aſſez qu'il en doute. Saint Clément Pape, dans ſa premiére Epître aux Corinthiens, Lactance, ou l'ancien Auteur ſous ſon nom, dans le Poëme du Phénix, Saint Baſile le Grand, *b* Saint Cyrille de Jeruſalem, *c* Saint Ambroiſe, *d* en parlent comme fort perſuadez de la vérité de ce qu'on en diſoit. Ils en tirent une preuve de la Réſurrection ; & Saint Ambroiſe doute ſi peu de la vérité du Phenix, qu'il la regarde comme fondée ſur le rapport des Hiſtoriens, & de l'Ecriture même : *e Atqui hoc relatione crebrâ, & Scripturarum authoritate cognovimus, &c.* Ce qui ne peut s'entendre que de l'endroit de Job, que nous expliquons, où en effet l'Ecriture priſe dans le ſens du Phénix, ſuppoſe l'Hiſtoire dont on a parlé : *Je multiplierai mes jours comme le Phénix ;* je vivrai auſſi long-tems que le Phénix ; je renaîtrai comme lui de mes propres cendres, & le tems viendra que je ſortirai du ſein de la terre, comme cet oiſeau ſort du ſein de la mort, & reparoît, aprés avoir fait une eſpéce de ſacrifice de lûi-même à Dieu.

Tertullien, *f* & Saint Epiphane *g* prouvent la même choſe, par l'exemple du Phénix ; & Saint Cyprien *h* employe

---

a *Origen. lib. 4. contra Celſ. ad finem.*

b *Baſil Hexaëmer. lib. 8.*

c *Cyrill. Ieroſ. Catech. 18*

d *Ambroſ. Hexaëmer. lib. 6. cap. 23. Idem. in Pſal.* CXVIII. *ſerm. 19. n. 13. Phœnix coitus corpores ignorat, libidinis neſcit illicebras, ſed de ſuo reſurgit rogo : Sibi avis ſuperſtes, ipſa & ſui hæres corporis, & cineris ſui fœtus.*

e *Ambroſ. lib. 2. de Fide Reſurrect. n. 59.*

f *Tertull. lib. de Reſurrect. carnis.*

g *Epiphan. Anchorato.*

h *Cyprian. in Symbol.*

la

Digitized by Google

la même ſimilitude, pour montrer la virginité de Marie, & la naiſſance miraculeuſe du Sauveur. Il ſeroit inutile de rapporter un plus grand nombre de témoignages ſur cet article. Si ce nombre de témoins ne ſuffit pas pour établir l'exiſtence du Phènix, ceux que nous pourrions alléguer, n'ajouteroient rien à ce qu'on en a dit, parce qu'ils ne pourroient que repeter ce que les premiers ont avancé.

Nonobſtant tout cela, il y a grande raiſon de douter de la verité de ces Hiſtoires, & de la réalité du Phenix. *a* Les Auteurs qui nous en parlent, ne ſont nullement daccord entre eux; ni ſur la longueur de ſa vie, ni ſur la maniére de ſa mort, ni ſur les circonſtances de ſa reſurrection. Les uns témoignent hautement qu'ils doutent de tout ce qu'on en dit. D'autres déclarent qu'on y a bien mêlé des fables, & des fauſſetez. Enfin la nature même des choſes qu'on en raconte, eſt ſi ſinguliére, & ſi extraordinaire, qu'elle ſurpaſſe toute créance. Mais il ſe pourroit faire qu'on auroit confondu le Phénix avec l'oiſeau de Paradis, qui n'eſt nullement fabuleux, & qui a quelques unes des propriétez qu'on attribuë au Phenix.

L'oiſeau de Paradis eſt du plus beau plumage du monde *b* Ses plumes ſont environ de la longueur de huit pouces. Sa queüe eſt comme celle d'un paon, d'une couleur dorée, & mêlée de diverſes autres brillantes couleurs. Il a le col fort petit, ou plûtot il n'en a point du tout. Sa tête, & ſon bec, qui eſt aſſez grand, & fort mince, ſortent immédiatement de la racine des aîles. Les Princes des Iſles Moluques, où il ſe trouve, ſe parent de ſes plumes dans les combats, & ſe croyent invulnérables avec elles. Les Janiſſaires parmi les Turcs, en compoſent auſſi leurs aigrettes Il eſt de la groſſeur d'un jeune coq. On aſsûre que l'oiſeau de Paradis

a *Vide Boch. de anim. ſacr. part. 2. lib. 6. cap. 5.*

b *Vide Iſi. Imbet, Bellon. Obſervat. lib. 3. cap. 25. Cardan de Subtilitate lib. x. Georg. de ſepibus, de Rom. Societ. Jeſu. Muſæo.*

Digitized by Google

ne se repose point, qu'il est toûjours en l'air, qu'il n'a point de pieds, qu'il ne se nourrit que de la rosée, qu'il gobe dans l'air le matin, Nous ne doutons point qu'il n'y ait du faux dans ce qu'on en dit. Mais voici ce qui est de plus certain. Cet oiseau est d'une figure, & d'un plumage fort différent des autres oiseaux. Il se perche rarement. Il n'a point de pieds, ou il les a fort courts. Il se nourrit d'insectes, ou de certaines fleurs odoriférantes. On veut qu'il se repose aprés les branches d'arbres, & qu'il s'y accroche par ses plumes, ou par deux filets noirs qu'il a vers la queüe. On ne doute pas de son existence, puisqu'on a la dépoüille de plusieurs dans le Cabinet des Peres Jésuites à Rome. On pourroit peut être douter qu'il fut connu du tems des Historiens qui parlent du Phénix; car je ne dis rien de Job, qui apparemment n'a pensé ni au Phénix, ni à l'oiseau de Paradis. Mais si les Indes, & l'Ocean Indique, étoient connus dés le tems de Salomon, & encore auparavant, pourquoi cet oiseau n'auroit-il pas aussi été connu aux Grecs, & aux Romains, de qui nous tenons ce que nous savons du phénix? Et pourquoi ayant vû ou ayant oüi parler de l'oiseau de Paradis, ne nous en auroient-ils pas laissé l'histoire, & la description sous le nom du Phénix? Voilà pour la version qui porte: *Je multiplierai mes jours comme le Phénix.*

La version qui lit: *Je multiplieray mes jours comme le palmier*, est bien plus suivie. Les Septante, la Vulgate, l'ancienne Italique, presque tous les Anciens, & plusieurs nouveaux l'ont prise en ce sens. Je ne sai même si l'on pourroit montrer un passage bien expres dans l'Antiquité, pour le sentiment qui l'explique du Phenix. Tout ce qui est dit ici dans le Texte de Job, convient admirablement au palmier. C'est un arbre qui dure trés long-tems, qui revient trés-aisément, a qui se multiplie avec une fécon-

a *Plin. lib.* XIII. *cap.* 4. *Sunt & cedua palmarum quoque sylvæ, germinantes rursùs ab radice succisæ.*

dité, & une facilité merveilleuse. On dit même que le Phénix a pris son nom du Palmier, à cause de la longue vie de celui-ci, & parce que le Palmier renaît en quelque sorte de ses propres cendres, *a* en repoussant par la racine, lorsque son tronc a été brûlé. On assûre que les grands Palmiers produisent autour d'eux, d'une même racine, & d'une seule souche, jusqu'à vingt-quatre grands arbres, séparez les uns des autres. *b* Pline *c* dit qu'ils forment comme une forêt autour d'eux: *Procerioribus silva arbore ex ipsa.* Il prend fort aisément racine, quand il a été arraché; & ses plus petites branches étant plantées, & bien arrosées, ne manquent pas de repousser; *Et ab radice avulsa vitalis est satus, & ramorum tenerrimis,* Le Palmier aime les eaux: *Gaudet & riguis, totoque anno bibere.* Ce qui revient à ce que dit ici l'Ecriture au verset. 19. *Mes racines sont plantées sur les eaux, & ma moisson sera humectée par la rosée.*

Quand au grand âge du Palmier, on a déja vû que cet arbre se perpetuë par ses rejettons, & qu'ils revient, aprés avoir été coupé jusqu'à la racine. Théophraste assûre qu'il vît trés-long-tems; *d* & Pline *e* dit que de son tems on en montroit un à Délos, qu'on assûroit être là depuis le tems d'Apollon. C'étoit beaucoup dire; & apparamment qu'on n'exagereit un peu en cela. Mais au moins cela preuve qu'on ne doutoit point que le palmier ne pût durer fort long-tems. Voilà ce qu'on apporte de plus plausible, pour prouver que le passage que nous examinons, doit s'entendre du palmier, & que Job se promettoit, avec le secours

---

a *Plin. lib.* XIII. *cap.* 4 *Verum de ea accepimus cum Phœnice ave, qua putatur ex hujus palmæ syagrorum argumento, nomen accepisse, oviori ac renasci à seipsa.*

b *Bellon. lib.* 2. *c.* 25. *Observa.*

c *Plin lib.* XIII. *cap.* 4.

d *Theophrast. De causis lib.* 2. *cap.* 16.

e *Plin. lib.* XVI. *cap.* 44. *Nec non palma Deli, ab ejusdem Dei ætate conspicitur.*

Digitized by Google

du Seigneur de vivre aussi long-tems que cet arbre, nonobstant l'état de douleur, & d'infirmité où il se trouvoit. Les Auteurs sacrez prennent assez souvent leurs similitudes du Palmier, qui étoit l'honneur de la Judée, & de l'Arabie. *Le Juste fleurira comme le Palmier.* a L'Epoux du Cantique compare la taille de son Epouse, à la hauteur du palmier; b & L'Epouse dit que la chevelure de son Epoux ressemble aux Branches du palmier. c La Sagesse dit d'elle-même qu'elle a paru élevée comme un palmier dans la campagne de Cadés; d & l'Auteur de l'Ecclésiastique e représente les Prêtres enfans d'Aron, autour du grand-Prêtre Onias, comme autant de palmiers plantez autour d'un grand arbre.

A toutes ces raisons de convenance, on n'en oppose qu'une seule; mais qui en vaut plusieurs autres, C'est qu'on ne trouve en aucun endroit de l'Ecriture le terme Hebreu f *Chol*, pour désigner un palmier. Les Auteurs sacrez parlent assez souvent de cet arbre, qui étoit fort commun dans la Palestine; & ils employent toûjours le nom de *Thamar*. Ils se servent fréquemment du mot *Chol*, & ne le mettent jamais pour un palmier. Les Septante eux-mêmes n'ont jamais traduit ce terme *Chol*, par un palmier, qu'en ce seul endroit. Il n'a jamais cette signification dans les Langues Caldéennes, Syriaque, & Arabes, qui ont quelque conformité à l'Hébraïque, & dont on tire quelquefois la signification des racines Hébraïques. Il s'ensuit donc, que les Septante ont lû dans l'Hébreu autrement que nous n'y lisons; ou qu'ils se sont trompez en cet endroit. Et c'est en effet ce qui est avoüé presque par tous les nouveaux Commentateurs, qui les abandonnent en cet article.

Reste donc la troisiéme explication, qui traduit ainsi le Texte Original: g *Je disois: Je mourrai dans mon nid, & je*

---

a *Psal.* XCI. 13.
b *Gantic* VII. 8.
c *Cant.* V. 11.
d *Eccli.* XXIV. 18.
e *Eccli.* L. 14.
f *Chachol arbeh jamim*
g *Vaomar im kinni egváh Vechachol arbéh Jamim.*

multipliera mes jours comme le sable. C'est ce que Job disoit dans le tems de sa prospérité, dans l'exercice de la justice, & de la vertu, il se flattoit que Dieu le laisseroit mourir tranquillement dans sa maison, dans son lit, au milieu de ses enfans : Mais étant tombé dans la plus terrible disgrace, accablé de maladies, chargé de lépre, rongé de vers, il ne compte plus de voir de meilleurs jours. Cependant lorsqu'il détourne les yeux des maux qui l'environnent, pour les jetter du côté de Dieu, il se rassûre, & se promet un entier rétablissement ; & élevant son cœur, & son esprit à de plus grands objets *, il ne feint point de prédire la resurrection de sa chair aprés cette vie, le retour de son corps de la Corruption à la vie, & à l'immortalité. Il va même jusqu'à annoncer la Resurrection du Redempteur, qui doit s'élever au-dessus de la poussiére, & donner par sa triomphante Resurrection, une espérance certaine aux mortels de le suivre un jour dans sa vie glorieuse.

La traduction qu'on a proposée, se soutient 1. Par sa propre évidence. Rien n'est plus naturel, ni en même tems plus commun dans l'Ecriture, que cette similitude : Multiplier ses jours, ses années, ses biens, sa postérité *comme le sable* de la mer. Cette expression se trouve en cinquante endroits des Livres Saints. 2. Par la signification incontestable des termes de l'Original, qui se trouvent en ce sens dans un trés-grand nombre d'autres passages. 3. Par l'autorité des plus habiles Interprétes, qui l'expliquent de même ; le Caldéen, le Syriaque, l'arabe, Montan, Pagnin, Munster Castalion, Junius, & Trémellius, Mercer, Vatable, Codurque, & une infinité d'autres 4. Enfin les Rabbins qui enseignent que *Chol*, en cet endroit, signifie un oiseau immortel qui n'a pas goûté du fruit défendu, disent une impertinence, qui ne mérite aucune considération, & qui n'est fondée sur aucun témoignage, ni sur aucune autorité digne de la moindre attention. Il faut donc s'en tenir à cette derniére explication qu'on vient de proposer.

Digitized by Google

DISCOURS

SUR LES DEUX LIVRES CANONIQUES DES MACCABEES.

DEPUIS le retour de la captivité de Babylonne, le gouvernement des Juifs fut fort différent de ce qu'il avoit eté auparavant. Ils demeurérent soûmis, & tributaires aux Rois de Perse, de qui ils avoient reçu la liberté, & furent gouvernez par des Officiers envoyez de leur part. Cyrus leur donna d'abord *Sassabasar*, qui apparemment étoit Perse, & fort different de Zorobabel. *a* Il tint le gouvernement jusqu'à ce qu'Assuérus, autrement *Smerdis*, Mage, deffendit aux Juifs de continuer le bâtiment du Temple, & les soûmit aux Gouverneur de Sirie. *b* Esdras vint ensuite avec la permission d'*Artaxercés à la longue main*, en qualité de gouverneur de Judée; *c* mais soit qu'il ait été traversé par les ennemis des Juifs, soit qu'il ait été mal soutenu de la part de la Cour de Perse, occupée alors à la guerre contre l'Egypte, soit enfin qu'il n'ait pû se donner toute l'autorité nécessaire pour son emploi, la petite Republique des Juifs fut assez agitée sous son gouvernement.

Néhemie informé de la mauvaise situation où étoit sa patrie, obtint du même Artaxercés Roi de Perse, la per-

---

a Voyez 1. Esdr. 1 8. 11.
b *Vide* 1. *Esdr.* 14. 6. 7. & *seqq.* & 17. 18. 22. 23. & v. 3. & *seqq.* & VI. 13.
c Voyez 1. *Esdr.* VII. 25.

Digitized by Google

miſſion d'aller en Judée avec la qualité de Gouverneur, *a* & de retablir les murs, & les portes de Jeruſalem. Il s'acquita de cette commiſſion avec autant de fermeté que de ſageſſe, il gouverna avec beaucoup d'autorité, ſans toutefois être à charge au peuple, comme l'avoient été ceux des Perſes qui l'avoient précedé dans cet emploi, & qui tiroient par jour quarante ſicles pour leur ſubſiſtance. *b* Il exerçoit ſon pouvoir même ſur les Prêtres, les chaſſoit, & châtioit lorſqu'ils s'étoient oubliez de leur devoir. *c* Ce qui prouve évidemment que le Gouvernement politique de la nation n'étoit point alors entre leurs mains, comme l'ont prétendu quelques Ecrivains. Il n'y fut pas même abſolument dans la ſuite. Zacharie VI. 11. 12. 13. diſtingue fort bien le pouvoir du grand-Prêtre, d'avec celui de Zorobabel. L'autorité du premier étoit bornée au gouvernement du peuple, quant à la Loi; & celles du Chef de la Nation étoit limitée aux affaires du dedans du pays, ſous la dépendance du Roi, & des Gouverneurs de la Province.

Depuis Néhemie, il y eut encore quelques Gouverneurs payens dans la Judée, qui y commandoient au nom du Roi de Perſe; *Bagoſés* envoyé par Artaxercés, ne ſe contenta pas des tributs ordinaires que les juifs payoient à ſon Maître, il leur impoſa cinquante dragmes par chaque agneau qu'on offroit au Temple, & prétendit même diſpoſer de la ſouveraine Sacrificature; il la promit à Jeſus frere du grand-Prêtre Jean, ou Jonathan. Celui-ci s'étant pris de querelle avec ſon frere & ſon Compétiteur, le tua dans le Temple même: *d* ce qui ſervit de prétexte à *Bagoſés* de faire de nouvelles entrepriſes contre ce ſaint Lieu, & contre la liberté du peuple. Il entra dans la maiſon du Seigneur, & tint les Juifs dans une eſpéce de ſervitude pendant les ſept années de ſon gouvernement, qui s'écoulérent depuis la mort de Jéſus.

---

a 2. *Eſdr.* I. 10. III. 7. 8. VI. 2.

b 2. *Eſdr.* V. 15.

c 2. *Eſdr.* XIII. 4. 8. 9. & 28.

d *Joſeph. l.* XI. *c.* 7. *Antiq.*

Digitized by Google

Artaxercés, ſurnommé Ochus, aprés avoir dompté la Phénicie, & l'Egypte, emmena un grand nombre de Juifs captifs dans l'Hircanie, ſur la mer Caſpienne, & même dans Babylone ; pluſieurs Anciens ont crû que ces Juifs y étoient encore long-tems apres Jeſus-Chriſt & qu'ils en devoient quelque jour revenir. *a*

Il ſemble que pendant ce tems les Hebreux étoient laiſſez ſous la conduite de leur grand-Prêtre, puiſqu'Aléxandre le Grand étant venu en Syrie, & ayant ſommé le grand Sacrificateur Jaddus de ſe ſoûmettre à lui, aux mêmes conditions, & ſous les mêmes charges qu'il avoit juſqu'alors obéi à Darius, Jaddus s'en excuſa ſur le ſerment de fidélité qu'il avoit fait au Roi de Perſe. *b* Cependant il obéit enſuite n'étant point ſecouru du côté de la Perſe, & étant hors d'état de ſoûtenir avec ſon peuple, l'effort de l'armée d'Aléxandre. Il fut donc ſujet, & tributaire du Macédonien, comme il l'avoit été du Roi de Perſe.

Aprés la mort d'Aléxandre, la Judée ſuivit le ſort de la Syrie, dont elle faiſoit partie ; & comme elle ſe trouva ſituée entre la Syrie, & l'Egypte, elle ſe vit par néceſſité expoſée à toutes les révolutions que cauſérent l'ambition, & les entrepriſes des Rois de ces deux grands Etats. Perdiccas, & Antipater en donnerent d'abord le gouvernement à Laomedon de Myſtiléne ; Ptolemée fils de Lagus Roi d'Egypte, eſſaya en vain de le gagner par argent ; n'y ayant pû réüſſir, il envoya contre lui Nicanor un de ſes amis, qui fit la conquête de la Sirie, & de la Phénicie. Ptolemée entra lui-même dans la Judée, prit Jeruſalem par artifice, en abattit les murailles, & emmena en Egypte prés de cent mille Juifs, dont il choiſit environ trente mille, qu'il mit dans ſes armées, & à qui il confia la garde de ſes princi-

a *Georg. Syncell. ex Jul. Africano. Oroſ. Lib.* XXXI. *cap.* 7. *Vide & Uſſer. ad Annum* 3654.

b *Joſeph. Antiquit. Lib.* XI. *cap.* 8.

Digitized by Google

pales forteresses. *a* Antigone cinq ou six ans aprés se rendit maître de ces Poovinces ; mais en ayant laissé la garde à Démetrius son fils, celui-ci fut vaincu par Ptolomée. *b* Bien-tôt Antigone reprit le dessus, & chassa Ptolomée de la Syrie, & de la Palestine. *c Séleucus Nicanor* se saisit ensuite de la même Province, dont il laissa le gouvernement aux grands-Prêtres des Juifs, sous la charge d'un tribut de trois cens talens. *d* Ptolemée Philadelphe Roi d'Egypte, combla de faveur la nation Juive. *e* Et l'Histoire des Septante insinuë qu'il en étoit Souverain. S. Jérôme le dit positivement sur Ezéch. ch. xxv. Ptolémée Evergetes son fils, conserva les mêmes sentiments de bonté pour les Juifs, que son pere ; il fut à Jérusalem, & y consacra divers présens. *f* Antiochus le Grand prit la Syrie, la Phénicie, & la Palestine sur Ptolemée Philopator ; celui-ci les reprit bien-tôt aprés, ayant gagné une grande victoire sur Antiochus prés de Raphia, sur les frontiéres de l'Egypte. *g* Ensuite de cette victoire, Philopator alla à Jérusalem, y fit offrir des sacrifices, mais ayant voulu entrer dans l'intérieur du Temple, & en ayant été empêché par les Prêtres, il revint en Egypte, & fit éclatter sa colére contre les Juifs de ce pays, ainsi que le troisiéme des Maccabées le raconte. Dieu se déclara pour ses serviteurs, & le Roi changea de résolution, & de sentiment à leur égard.

Antiochus demeura en repos tandis que Philopator vêcut ; mais aprés sa mort, il envahit de nouveau les Provin-

---

a *Vidè Usser. ad an. M. 3684. Diodor. cum Appiano in Syriac. pag. 119. 121. Paus. in attic. pag. 5. Joseph. antiq. l. XII. c. 1. Aristeas de 70. Interpret.*

b *Vide Diodor. Sicul. Olymp. 117. an. M. 3692. & 3692.*

c *Vide si placet Usser. ad an. M. 3721.*

d *Sever. Sulpit. hist. sacr. l. 2.*

e *Idem lib. XII. c. 2.*

f *Joseph. l. 2. contra Appion.*

g *3. Macc. 1. Polybus l. 5. pag. 422. & sequ.*

Digitized by Google

ces que les Rois d'Egypte poſſedoient en Aſie. Ayant enſuite porté ſes armes ailleurs, Ptolomée Epiphanes envoya *Scopas* à la tête de ſon armée, qui aſſujettit de nouveau la Judée, la Phénicie, & la Célésyrie, pendant qu'Antiochus le Grand étoit occupé à la guerre contre Attalus Roi de Pergame. *a* Le Roi de Syrie regagna bien-tôt ce que Scopas lui avoit pris, & le grand-Prêtre des Juifs ayant été des premiers à ſe ranger à l'obéïſſance d'Antiochus, & l'ayant reçu dans Jéruſalem, ce Prince récompenſa ce ſervice par diverſes marques de ſa reconnoiſſance.

Il donna ſa fille Cléopatre en mariage à Ptolémée Epiphanes Roi d'Egypte : & pour ſa dot, il céda à ſon gendre la Phénicie, la Judée, la Céleſyrie, & la Samarie, à condition néanmoins que les tributs de ces Provinces ſe partageroient également entre les Rois de Syrie, & d'Egypte. *b*

Cette diſpoſition s'obſerva quelque tems, & les Juifs vécurent en paix, ſous Antiochus le Grand, & ſous *Séleucus Philopator* ſon ſucceſſeur. Seulement ſous le regne de ce dernier, Héliodore étant venu à Jeruſalem dans le deſſein de tirer du Temple de grandes ſommes d'argent, qui y étoient, en fut ſi violemment puni par un Ange, que non ſeulement il s'en retourna ſans rien faire, mais le Roi lui ayant demandé qui il pourroit renvoyer à Jeruſalem pour tenter de nouveau cette entrepriſe ; *Renvoyez-y vôtre plus grand ennemi*, lui dit Héliodore. *c*

Antiochus Epiphanes, ſous lequel arriva la plus grande partie de ce que nous liſons dans les deux Livres Canoniques des Maccabées, ſuccéda à Séleucus Eupator. Il avoit été envoyé en ôtage à Rome par ſon pere Antiochus le Grand; mais Séleucus ſon frere Roi de Syrie, ayant conçu le deſſein de reprendre ce que leur pere avoit cédé au Roi d'Egypte, obtint du Sénat Romain le retour d'Epiphanes, en en-

a *Vide Ioſeph. Antiq. l.* XII. *c.* 3. *& Vaillant. pag.* 109.

b Voyez *Ioſeph. Antiq. l.* XII. *cap.* 5. 2. *Macc.* III. *Ieronym. in Dan.* XI.

c II. *Macc.* III. 1. 40.

Digitized by Google

voyant à Rome en sa place, son propre fils Démétrius. Séleucus mourut comme Epiphanes étoit encore en chemin ; & celui-ci arriva assez à tems en Syrie pour se mettre en possession du Royaume, & pour arrêter les entrepriſes des Officiers du Roi d'Egypte, qui vouloient s'en rendre les maîtres. Il les mit bien-tôt dans la neceſſité de défendre leur propre pays, au lieu d'attaquer celui d'un autre.

Cependant Jaſon frere du grand-Prêtre Onias troiſiéme, acheta le gouvernement de ſa Nation, & la Sacrificature, par une grande ſomme d'argent qu'il donna à Antiochus Epiphanes. Il bâtit à Jéruſalem un gymnaſe, pour les exercices des Grecs, inſpira à ſa Nation le mépris de leurs loix, & de leurs uſages, avec l'amour de la Religion, & des pratiques des étrangers. Antiochus s'affermit dans la réſolution qu'il avoit priſe de ſe ſaiſir de l'Egypte, voyant le Royaume entre les mains d'un enfant, & gouverné par des Eunuques : il prétendit qu'en qualité d'oncle du pupile, il devoit avoir la tutelle, & le gouvernement de ſes Etats, juſqu'à ce qu'il fût en âge de regner par lui-même. Ceux qui avoient la régence d'Egypte, de leur côté entreprirent de tirer des mains d'Antiochus la Céleſyrie, qui avoit été cédée à Ptolémée Epiphanes pere du jeune Roi. Ainſi la guerre s'alluma entre la Syrie, & l'Egypte. Antiochus vint en Phénicie, & s'avança juſqu'à Jéruſalem avec ſon armée, il y fut reçu par Jaſon avec des honneurs extraordinaires. L'année ſuivante ; il alla attaquer l'armée de Ptolémée juſques dans l'Egypte, & la mit en fuite entre le mont Caſſius, & Péluſe ; il y retourna un an aprés avec des forces bien plus grandes, & il fit la conquête de ce pays.

Pendant qu'il étoit en Egypte, le bruit ſe répandit qu'il avoit été tué ; on lui rapporta que ceux de Jeruſalem en avoient témoigné beaucoup de joye ; cela lui fournit le prétexte de les attaquer avec ſon armée, & de piller leur Temple ; il en emporta dix-huit cens talens. Peu de tems aprés, il y envoya Apollonius, avec ordre de détruire la ville, faire périr ſes habitans, d'obliger la nation de quitter les Loix de Moyſe, de ſouiller le Temple, & de le conſacrer enſuite à

Digitized by Google

Jupiter Olympien. Apollonius n'éxcuta ces ordres que trop ponctuellement, les Juifs souffrirent toutes les violences qu'on peut s'imaginer. Ce fut dans cette occasion que parmi un grand nombre de lâches, & d'impies, qui apostasiérent, & qui quittérent les Loix du Seigneur, on en vit d'autres qui firent paroître de prodiges de fermeté, de constance, & de zéle. Tels furent le vieillard Eléazar, & les sept freres Maccabées, avec leur mere, qui souffrirent si courageusement à Antioche toutes sortes de supplices, pour la défense de leur Religion. Mathathias, avec ses fils, & quelques autres, se retirerent dans les montagnes, & y vécurent quelque tems comme les bêtes, sans oser se montrer.

Mathathias en mourant recommanda à Judas Maccabée son fils, de prendre la conduite, & la défense de sa Nation. Judas trouva bien-tôt occasion de signaler son zéle, & sa valeur. Il parcourut tout le pays, affermissant ceux qui avoient eu le bonheur de conserver le dépôt de la Foi, & mettant à mort les apostats. Son nom, & la terreur de ses armes volérent jusqu'à Antioche; & troublerent Antiochus Epiphanes. Ce Prince ayant épuisé ses tréfors, & ses finances par sa profusion, va dans la Perse, & envoye Ptolemée Nicanor, & Gorgias en Judée, avec ordre d'exterminer toute la nation des Juifs: mais ils sont vaincus, ou dissipez par Maccabée. Timothée, & Bacchides ont le même sort: la victoire suit Judas en tout lieu; par-tout il fait paroître une pieté, & une sagesse égale à son extraordinaire valeur.

Aprés ces victoires, Judas se rend maître de Jérusalem, & purifie le Temple. Cela arriva préciſément trois ans aprés qu'il eut été profané par les Payens. Epiphanes ayant appris en Perse tant de fâcheuses nouvelles, entre en fureur, & jure d'exterminer les Juifs, & de faire de leur pays un amas de corps morts; mais Dieu permit qu'aprés avoir inutilement reconnu, & pleuré son crime, il mourut miserablement. Eupator son fils lui succeda, & fut animé contre les Juifs par Lysias Régent du Royaume. Lysias vint en Judée avec des troupes; mais aprés avoir éprouvé la valeur de Judas, il fut contraint de s'en retourner. Quelque tems aprés,

Digitized by Google

étonné des progrés de Judas, il revint dans ce pays : le Roy s'y trouva en perſonne, avec une formidable armée ; mais aprés avoir été quelque tems au ſiége de Jéruſalem, ils firent la paix avec les Juifs, & tournérent leurs armes contre Philippe, qui prétendoit à la Regence du Royaume de Syrie.

En ce même tems, Lyſias ayant fait connoître au Roi que le grand-Prêtre Ménelaüs étoit la principale cauſe de tous les troubles de la Judée, le Roi fit mourir Ménelaüs, & mit en ſa place Alcime ; celui-ci ſollicita Démetrius ſucceſſeur d'Eupator, avec tant d'inſtances, qu'il obtint de lui des troupes, qui le ramenerent dans ſon pays ; mais Judas met en fuite, & Bacchides, & Alcime, défait enſuite entierement Nicanor, qui avoit été envoyé depuis avec de plus grandes forces. Enfin Judas aprés avoir fait alliance avec les Romains, ſe vit attaqué par toutes les meilleures troupes de Syrie, commandées par Bacchides ; il n'avoit alors avec lui que huit cens hommes ; cependant avec ce peu de monde, il reçoit l'ennemi, le pouſſe, le rompt, le pourſuit, juſqu'à ce qu'enfin accablé par la foule, qui l'avoit pris par derriére, il meurt en héros, au milieu d'un tas de corps morts, qu'il avoit tuez de ſa main.

Aprés ſa mort Jonathas ſon frere fut choiſi Chef, & grand-Prêtre de la Nation. Il ſe retira au-delà du Jourdain avec ſes troupes. Bacchides l'y ſuivit ; Jonathas luy livra bataille ſur le bord du Jourdain, & aprés lui avoir tué mille hommes, il repaſſe ce fleuve à la nage, à la vûë de l'armée de Bacchides, ſans qu'elle ôſa le pourſuivre. Le pays joüit de la paix pendant deux ans, aprés la mort d'Alcime, qui arriva vers ce même tems. Mais les ennemis des Maccabées rappellérent Bacchides dans le pays, lui faiſant eſperer qu'il prendroit Jonathas au dépourvû. Jonathas, & Simon ſe mirent en campagne, & aprés avoir déconcerté tous les projets de Bacchides, & lui avoir tué bien du monde, ils lui firent des propoſitions de paix, qu'il accepta.

Cependant la guerre s'alluma en Syrie entre les divers

prétendans au Royaume. D'un côté Démetrius Soter ; de l'autre Alexandre Balles ; puis Démetrius Nicanor, & Antiochus le Dieu, & enfin Tryphon, causérent dans cet Etat des troubles infinis, qui ne furent funeste qu'à la Syrie ; car pendant cet intervalle, les Juifs profitant de l'occasion, se fortifierent par l'affoiblissement de leurs ennemis, & se rangérent du côté de celui de ces Princes, qui donnoit à leur Nation de plus grands priviléges, & dont ils espéroient de plus réels avantages ; enfin ils se mirent entierement en liberté sous le grand Prêtre Simon. Ce grand-Prêtre fut mis à mort par Ptolemée son gendre, en l'an du monde 3869. C'est par sa mort que finit le premier volume des Macabées.

Jean Hircan lui succéda ; il attaqua d'abord Ptolomée, qui avoit fait mourir Simon Maccabée son pere, & ses deux freres. La compassion qu'il eut de sa mere, que Ptolomée faisoit amener sur les murailles du Château de *Dor*, lorsqu'Hircan vouloit en approcher, l'empêcha d'y forcer ce perfide. Antiochus Sidétes vint en Judée, & assiégea Hircan dans Jerusalem. La fête des Tabernacles étant arrivée pendant cet intervalle, Hircan demande à Antiochus une suspension d'armes pour huit jours, afin de pouvoir célebrer la solemnité dans une plus grande tranquillité. Le Roi non seulement l'accorda, mais fournit même les victimes, & les aromates avec une magnificence royale. Cela charma les Juifs ; ils firent des propositions de paix, qui qui furent agréées. Antiochus fit alliance avec Hircan, & celui-ci l'accompagna avec ses troupes dans la guerre contre le Roi de Perse. Antiochus y périt avec son armée ; & Hircan profitant de cette conjoncture, se mit en pleine liberté, & ne voulut plus reconnoître les Rois de Syrie, ni dépendre d'eux. Il fit la guerre avec beaucoup de bonheur contre les plus grands ennemis de sa Nation, qui étoient les Samaritains, & les Idumées ; il traita les premiers dans la derniére rigueur, & détruisit de fond en comble leur ville, & leur Temple ; il assujettit les Idumées, & les obligea même à recevoir la circoncision ; enfin il

mourut aprés un regne de trente-un an. *a* Voilà en abrégé ce que contient le quatriéme Livre des Maccabées.

Des quatre Livres que nous avons sous le nom des Maccabées, il n'y en a que les deux premiers de canoniques : le troisiéme, & le quatriéme sont apocryphes. Suivant l'ordre des tems, & des évenemens, le troisiéme devroit être le premiers de tous. Le second devroit être placé avant le premier, & le quatrieme immédiatement aprés le premier. Ainsi pour les mettre dans leur ordre naturel, il ne faudroit que placer le premier en la place du troisieme, & le troisiéme en la place du premier. Il faut examiner à présent qui sont les Auteurs des deux Livres Canoniques des Maccabées. L'Ecrivain du premier étoit Hebreu, son stile en est une preuve ; Origéne nous rapporte le titre Hebreu qu'on lisoit à la tête de cet Ouvrage : *b Sarbet Sar-bane-el.* C'est-à-dire, *Sceptre du Prince des enfans de Dieu* ; ou, *Sceptres des rebelles du Seigneur*, comme si l'on vouloit marquer le gouvernement, la force, ou le regne des Maccabées, désignez par le nom de Prince des enfans de Dieu; S. Jerôme avoit encore vû cet ouvrage en Hebreu, *c* c'est-à-dire en Syriaque, qui est la langue qu'on parloit en Judée du tems des Maccabées. *d* Les Juifs ne l'ont plus aujourd'hui en cette langue, il semble que Joseph fils de Gorion, à cité ces Livres sous le nom de *Livres des Assamonéens*. *e* Il n'est pas impossible que cet Auteur qui vivoit dans l'onziéme siécle, l'ait vû en Hebreu. Le Grec est à present consideré comme l'original ; & c'est sur lui qu'a

---

a *Joseph. & 4. Macc.* Mais Usser. Eu seb. S. Jérôme ne lui donnent que vint-neuf ans,

b *Origen. apud Euseb. l. 6. cap. ult. hist. Eccles.* Σαρβὴθ σαρβεινὶ ἔλ. ou bien *sarbet sarbé-el.*

c *Ieron. Prolog. Galeato. Machabaeorum primum librum reperi.*

d *Ita Drus. Praefat. in Lib. Veter. T. Huet. demonstrat. Evang. propos. 4.*

e *Sepher haschamonim. Vide Drus. Praefat. in hos Libb.*

été faite l'ancienne Version Latine qui nous en reste. Cette Version est d'une antiquité tres-venerable, ayant été en usage dans l'Eglise dés avant S. Jerôme. Ce Pere n'à point travaillé à traduire ces Livres, comme il a fait les autres volumes de l'Ecriture.

Nous sommes persuadez que cet Ouvrage fut composé sur les Regîstres publics, qu'on dressoit de ce qui arrivoit de plus mémorable dans la Republique des Hebreux. L'Ecriture rend témoignage à la diligence de Judas Maccabée, qui ramassa les monumens de sa Nation, qui avoient été dissipez durant la guerre, & l'Auteur de cet Ecrit cite à la fin de son Livre, *a* les Mémoires du Pontificat de Jean Hircan, comme la source où l'on peut s'instruire plus a fond de ce qu'il avance. Il y a quelques Auteurs qui ont crû que Jean Hircan lui même étoit l'Ecrivain de ce premier Livre; mais cette opinion n'a pour fondement que d'assez foibles conjectures. Celui qui a écrit ce premier volume, suivoit dans ses supputations chronologiques l'Ére des Grecs, selon la maniére de compter des Hebreux; il la commençoit au mois de Nisan, six mois plûtôt que les Grecs, qui en mettoient le commencement vers le mois d'Octobie.

Ce Livre contient l'histoire de quarante ans, depuis Antiochus Epiphanes, jusqu'à la mort du grand-Prêtre Simon; l'Auteur a pû être témoin de presque tout ce qu'il écrit, quoiqu'il ait vêcu aprés le gouvernement de Jean Hircan; *b* puisque depuis le commencement de la persécution d'Epiphanes, jusqu'à la mort de Jean Hircan, il n'y a pas plus de soixante quatre ans.

Le second Livre des Maccabées est un abrégé de l'histoire des persécutions d'Epiphanes, & d'Epator contre les Juifs *c* composée en cinq Livres par un nommé Jason. L'Au-

a 2. *Macc.* II. 14.
b 1. *Macc.* XVI. *ult.*
c 1. *Maccab.* XVI. *ult.*

S. Glément d'Alexandrie Strom. l. 5. P. 595. l'appelle τῶν Μακκαβαϊκῶν ἱστοριῶν

sur

teur de l'abregé eſt inconnu, & l'ouvrage entier de Jaſon eſt perdu. L'un & l'autre étoit Grec, & ſuivoit la maniere de compter les années des Séleucides, ſuivant l'uſage des Syriens. L'Abbréviateur ne s'eſt pas tellement contraint à ſuivre Jaſon, qu'il n'ait rien ajoûté à ſon ouvrage. Il ne promet que *a* l'hiſtoire de Judas Maccabée, & de ſes freres, de la purification du Temple, de la dédicace de l'autel, des combats qu'Antiochus Epiphanes, & ſon fils Eupator livrérent aux Juifs, & des ſignes qui parurent en ce tems-là dans l'air au-deſſus de Jéruſalem; & cependant au Chapitre trois, & au commencement du quatriéme, on trouve l'hiſtoire de la punition d'Héliodore, qui arriva ſous Séleucus prédéceſſeur d'Epiphanes. Les deux Chapitres comprenent auſſi des choſes arrivées ſous Démétrius Soter, ſucceſſeur d'Eupator. Mais comme elles regardent le tems de Judas Maccabée, on ne peut pas dire en rigueur qu'elles ſoient hors du deſſein de Jaſon, & de ſon Abbréviateur; cependant on remarque dans le ſtile de ces deux derniers Chapitres, des variétez pour la narration, & des diverſitez pour le ſtile, qui font juger, qu'ils ſont d'un autre Auteur que de Jaſon. *b*

Quoique le ſecond des Maccabées raconte preſque par tout les mêmes choſes, que le premier, il ne paroît pourtant pas qu'ils ſe ſoient vûs, ni copiez l'un l'autre. Ils ſe reſſemblent de telle maniére, qu'on ne peut pas dire qu'ils ayent cherché à ſe ſuivre, ni à s'imiter.

Le Compilateur a mis à la tête de ſon Ouvrage une Préfacé, *c* dans laquelle il nous avertit qu'ayant conſideré le grand nombre de Livres qu'on avoit compoſé ſur cette matiére, & la difficulté de s'inſtruire en les conſultant tous ſéparément, il s'eſt chargé du travail d'en donner le précis

---

a 2. *Macc.* II. 20. 21. 22. 23. 24.

b *Vide Grot. ad* 2. *Macc.* ● *Prefat & Comment ad* XII. 2. XII. 1. 19. 21. 22. 23. 26. XIV. 22. *Vide & Huet. demonſtrat. Evang. propoſ.* 4.

c 2. *Macc.* II. 25. *& ſeqq.*

Digitized by Google

pour diminuer le travail des lecteurs. Il donne d'abord une lettre écrite aux Juifs d'Alexandrie par ceux de Jérusalem, *a* pour les avertir de célebrer la fête de la purification du Temple par Judas Maccabée. On en trouve ensuite une seconde, *b* du Sénat de Jérusalem, & de Judas, à Aristobule, précepteur du Roi Ptolemée, qui tend à la même fin. Cette derniére lettre n'a eté écrite qu'en l'an du monde 3880. sous le gouvernement de Jean Hircan, & on croit que le Compilateur ne vivoit pas loin de ce tems-là. Ce second Livre contient l'histoire d'environ quinze ans, depuis l'entrepriſe d'Héliodore sur le Temple, jusqu'à la victoire de Judas Maccabée contre Nicanor.

La beauté du stile de cet écrit, l'a fait attribuer par quelques-uns *c* à Philon le Juif, ou à Joseph; on attribuë à Joseph un petit ouvrage intitulé, *des Maccabées*, *d* ou de *l'empire de la raiſon*. Mais cet écrit est tout différent de celui que nous examinons. Quant à Philon, la ressemblance de son stile avec celui de cet ouvrage, est si peu sensible, & d'ailleurs il paroît si peu avoir connu ce qui regarde les Maccabées, qu'on ne peut sans quelque témerité assurer qu'il en soit l'Auteur. Enfin ni Eusébe, ni S. Jérôme ne parlent pas de cet ouvrage parmi ceux de Philon. Sérarius *e* a prétendu que c'étoit l'ouvrage de Judas l'Essénien, connu dans Joseph par ses prédictions. Il prétend que c'est ce Judas, dont il est parlé au second Chapitre en ces termes: *f Iudas a recueilli tout ce qui avoit été diſſipé pendant la guerre qui nous eſt arrivée, & tout cela eſt entre nos mains.* Mais il y a beaucoup plus d'aparence que ces paroles regardent Ju-

---

a 2. *Macc.* 1. 1. *& ſequ. ad* ℣. 10.

b 2. *Macc.* 1. ℣. 18. *ad* ℣. 19.

c *Honor. Auguſtod de ſcriptor. Eccl. in Philone.*

d Ἐκ τῶν Μακκαβαϊκῶν, ἃ καὶ αὐτοτελέστερος λογισμῶ.

e 2. *Serar prolog.* 2. *in Macc. & in cap.* 1. *&* 2. *lib.* 2. *Macc. Vide & Rupert. de victoria verbi.*

f 2. *Macc.* 11.

Digitized by Google

das Maccabée, mais il eſt certain qu'elles ne prouvent pas, ni que Judas l'Eſſénien ait écrit cette hiſtoire, ni que Judas Maccabée en ſoit l'Auteur. Léon Allatius *a* a conjecturé que le grand-Prêtre Simon Maccabée l'avoit écrit, mais ſes conjectures n'ont aucun fondement certain.

Quelques-uns *b* ont cru que tout ce Livre n'étoit qu'une lettre écrite par le Sénat de Jéruſalem aux Juifs d'Egypte, & Monſieur Cotelier cite un ancien précis de ce Livre, où il eſt dit qu'il a la forme d'une lettre; mais il eſt aiſé de diſtinguer ce qui fut écrit par le Sénat de Jéruſalem, d'avec ce qui eſt de l'Hiſtorien. Celui-ci ſe fait aſſez diſtinguer par ſa Préface, & par toute la ſuite de ſa narration.

Ceux qui ſe ſont ſéparez de l'Egliſe Romaine, conteſtent aux Livres des Maccabées, la qualité de Canoniques. Ils monterent que les anciens Auteurs Eccléſiaſtiques les ont rangez parmi les apocryphes, & ils prétendent que comme l'Egliſe ne peut pas faire qu'un Auteur inſpiré ne le ſoit pas, auſſi ne peut-elle pas donner l'inſpiration à ceux qui dés le commencement n'ont point eu cet avantage: en un mot que ſa déclaration ne faiſant rien au fond de la choſe, mais ſuppoſant la vérité de ce qu'elle décide, ou de ce qu'elle déclare, ſes déciſions poſtérieures ne peuvent donner à un ouvrage, une autorité divine, qu'il n'avoit pas auparavant.

Ce dernier principe eſt reconu de tous les Théologiens; il ne s'agit que de diſtinguer l'équivoque de ces paroles, que les anciens Auteurs Eccléſiaſtiques ont rangé les Maccabées parmi les livres apocryphes. On avouë que ſi l'antiquité s'étoit expliquée d'une maniére uniforme, & conſtante ſur ce ſujet; ſi les premiéres, les plus grandes, & les plus nombreuſes Egliſes avoient déclaré dans leurs aſſemblées

---

a *Allat. De Smeomib p.200.*
b *Vide Raban. Genebrard. Chronic. Medina l. 6. de fide c. 13. Cotel. not. ad Can. Apoſtol pag. 338.* ἐ δευτέρας δὲ ἐκλογῆς ἐν ἁγίοις ἱστορικῆς ἔρα.

Digitized by Google

que ces Livres n'étoient point Canoniques., on ne pourroit aujourd'hui nous les donner pour tels : on doit suivre dans ces matiéres, dit saint Augustin, *a* l'autorité du plus grand nombre d'Eglises, ou des Eglises Apostoliques, & de celles qui ont reçû des lettres des Apôtres. Les Ecritures qui sont reçûës de toutes les Eglises Catholiques, doivent être préférées à celles, qui sont rejettées par quelques-unes ; & parmi ces derniéres, on doit préférer celles qui sont reçûës par le plus grand nombre, & par les plus considérables, à celles qui n'ont pas ce privilége. Or quoique les Livres des Maccabées ne soient pas mis dans le Catalogue des Livres Canoniques, par Méliton, par le Concile de Laodicée, par saint Athanase dans la Synopse publiée sous son nom, par saint Cyrille de Jérusalem, par saint Hilaire, par saint Grégoire de Nazianze, par saint Grégoire le Grand, *b* par saint Jean de Damas, *c* on peut leur oposer un bien plus grand nombre d'Auteurs anciens, & quelques Conciles, qui les ont reconnus pour Canoniques. L'Auteur de l'Epître aux Hébreux, *d* fait une allusion visible au supplice du saint Vieillard Eléazar, lorsque parlant des Martyrs de l'ancien Testament, qui ont signalé leur zéle dans la défense de la foi, il dit qu'il y en a qui ont souffert la peine du *tympanum*; supplice que souffrit le saint Vieillard dont nous venons de parler. *e* L'Auteur des Canons Apostoliques, *f* Tertulien, *g*

---

a *Aug. de Doctr. Christ. l* 2. *c.* 8. *In Canonicis scripturis Ecclesiarum Cotholicarum quam plurium autoritatem sequatur ; inter quas sanè illæ sunt, quæ apostolicas sedes tenere, & epist. habere meruerũt &c.*

b *Greg. Moral lib.* 19. *c.* 13.

c *Damascen. lib.* 4. *de fide orthodoxa c.* 18. Mais le même Pere dans le discours sur les fidéles trépassez, cite le second des Maccabées comme Ecrire divine.

d *Heb.* XII. 35. Ἄλλοι δὲ ἐτυμπανίσθησαν.

e 2. *Macc.* VI. 19. Αὐθαιρέτως ἐπὶ τὸ τύμπανον προσῆγε.

f *Can. Apost.* 85. *seu* 85.

g *Advers. Jud. c.* 4.

Digitized by Google

saint Cyprien, *a* Lucifer de Cagliari, *b* saint Hilaire, *c* saint Ambroise, *d* saint Augustin, *e* Cassiodore, Raban Maur, le Prêtre Bellator, saint Isidore de Séville, & divers autres les ont citez comme Ecritures Canoniques; le Concile de Cartage, *f* & enfin celui de Trente, *g* les ont reconnus pour Livres inspirez, & les ont reçus dans leur Canon. Le Pape Gélase dans les imprimez, ne marque qu'un Livre des Maccabées Canonique; mais on assure qu'il y a de bons manuscrits qui en marquent deux.

Nous avons omis exprés les autoritez d'Origénes, & de S. Jerôme, parce qu'elles ne sont pas tout-à-fait uniformes, & qu'il paroît quelque espéce de contradictions dans leurs propres sentimens comparez entr'eux. Origénes dans sa Préface sur les Pseaumes, exclut les deux Livres des Maccabées du nombre des divines Ecritures; mais dans le second Livre des Principes Ch. 1. & dans son Commentaire sur le Ch. 5. de l'Epître aux Romains, il en parle comme d'ouvrages inspirez, & d'une autorité égale aux autres Livres Canoniques. S. Jérôme *h* dans sa Preface sur les Livres de Salomon, dit que l'Eglise lit à la vérité les volumes des Maccabées, mais qu'elle ne les reçoit point

---

a *Cyprian. lib. de exhort. ad martyr. c.* 11. *& lib.* 3 *Testimon. ad Quiric. c.* 15. *& ep.* 55. *ad Cornel. Pap.*

b *Lucifer Calarit. lib. de non parcendo in Deum delinquentibus.*

c *Hilar. in Psal.* 134. *& lib. contra Constantium Imper.*

d *Ambros. l.* 2. *de Jacob. & vita beata c.* 10. 11. 12. *& lib.* 1. *de Offic. c.* 40. 41. *& lib.* 3. *c.* 29.

e *Aug. lib. de cura gerenda pro mortuis c.* 1. *& lib.* 2. *de Doctr. Christ. & lib.* 18. *de civitat. c.* 36. *& lib.* 1. *contra Gaudent. Donatist. c.* 31.

f *Concil. Cartag.* 3. *Can.* 47.

g *Innocent.* 1. *ad Exuper*

h *Lib.* 5. *Comment ad. Isai. c.* 23. *Item Comment. in cap.* VII. *&* IX. *Eccl. & in cap* VIII. *Daniel.*

Digitized by Google

parmi les ouvrages inſpirez. *Maccabæorum libros legit quidem Eccleſia, ſed eos inter canonicas ſcripturas non accipit.* Mais ailleurs, le même Pere cite ces ouvrages comme Ecriture divine.

Enfin on doit faire attention que la plûpart des Peres qui ont exclus ces Livres du Canon, n'ont parlé que dans le ſentiment des Juifs, qui ne les y reçoivent pas encore aujourd'hui : d'autres ont eté aſſez peu exacts, & aſſez peu conſtans dans ce qu'ils en ont dit ; les uns ayant cité comme divins, les même ouvrages qu'ils excluoient du Canon, comme nous le venons de voir de S. Jerôme, & d'Origénes ; les autres ayant admis dans le Canon, des ouvrages qui en ſont exclus depuis trés-long-tems d'un conſentement unanime de toute l'Egliſe, comme S. Jean de Damas y reçoit les Canons des Apôtres, compoſé par S. Clément. Quelques-uns ont omis dans leurs Catalogues, des Livres reconnus ſans contradiction, & des Juifs, & des Chrétiens, comme le Livre d'*Eſther*, qui eſt omis par Méliton, par S. Athanaſe, ou par l'Auteur de la Synopſe, par ſaint Grégoire de Nazianze, & par Nicéphore de Conſtantinople.

On ne peut donc pas raiſonnablement conteſter à ces deux Livres leur qualité de Canoniques, ſur ces diverſitez de ſentimens, puiſque le poids des preuves, & des autoritez qui la leur aſſurent, eſt ſans doute plus grand, que celui des raiſons contraires. On forme auſſi diverſes difficultes ſur ces Livres, par rapport à la Chronologie, dans laquelle on prétend remarquer de la contradiction dans le recit de quelques faits, & de quelques circonſtances de l'hiſtoire qui paroiſſent contraires a d'autres hiſtoires véritables.

Digitized by Google

DISSERTATION

SUR LA PARENTE' DES JUIFS, & des Lacédémoniens.

JAmais peuple n'eut une origine plus illuſtre, ni plus ancienne, ni mieux ſuivie, ni plus aſſûrée, que la Nation des Juifs. Ils font remonter leurs Ayeux juſqu'aux premiers hommes; les plus anciens Patriarches, & les plus célebres fondateurs des Nations, ſont, ou les peres, ou les freres des Auteurs de leur race. Leur hiſtoire, & leurs titres ne ſont ni obſurs, ni récens, ni fabuleux; leur poſſeſſion n'eſt ni interrompuë, ni frauduleuſe. Ils font voir la vérité de leur origine, dans des écritures les plus anciennes, & les plus autentiques, qui ſoient au monde; ce ſont leurs Livres ſacrez, qui contiennent leur Loi, & leur Religion. Ces Livres ont par-deſſus ceux des autres Nations, qui peuvent ſe vanter d'une antiquité ſemblable, ou plus grande encore, qu'ils ſont parmi les Juifs d'une autorité inviolable, & regardez comme l'ouvrage du Saint-Eſprit même; les autres peuples qui ont reçû la vraye Religion, ont auſſi pour ces Livres un ſouverain reſpect; enfin les Etrangers, qui n'ont aucun engagement de Religion envers ces Ecrits, n'ont pû juſqu'ici y montrer ni fauſſeté, ni erreur. Tandis que ces divins Ouvrages ſont demeurez cachéez dans la Langue, & dans le pays des Juifs, & inconnus aux autres peuples, toutes les Nations du monde ont été dans une ignorance groſſiére de leur propre origine; ils n'ont eu ſur cela que des opinions chimériques, & monſtreuſes. Mais depuis que ces ſacrez monumens ſont venus à la connoiſſance des étrangers, chacun à voulu y chercher ſon commencement, & y trouver la ſouche de ſes ancétres.

Les Ecritures des Hébreux ne commencerent à ſe repan-

Digitized by Google

dre parmi les Grecs, que depuis le regne de Ptolemée Philadelphe Roi d'Egypte. Ce Prince curieux les fit traduire de l'Hebreu, & les mit dans sa magnifique Bibliothéque d'Aléxandrie. C'est delà qu'elles se sont fait connoître dans tout le monde. Les Grecs toûjours curieux, virent avec étonnement des histoires jusqu'à lors incounuës; ils commencérent à avoir pour les Juifs, une estime qu'ils n'avoient pas euë auparavant; & cette Nation d'ailleurs peu connuë, & peu considérable à leur égard, fut regardée comme un peuple ancien, & d'une origine fort illustre, & fort differente de celle qu'on lui avoit donnée jusqu'alors. C'est au moins le jugement que les plus sensez, & les plus judicieux en portérent; car il étoit impossible d'arracher entiérement les anciennes préventions, que l'on avoit conçûës contre eux.

Les Lacédemoniens, un des plus sérieux, des plus sages, & des plus vaillans peuples de la Gréce, ayant trouvé dans leur tradition, ou dans quelque histoire, qu'ils étoient freres des Juifs, & qu'ils auoient pour pere commun Abraham; cette origine les flatta, & malgré la fierté qui est propre aux Spartiates, encore plus qu'aux autres Grecs, ils comprirent qu'une parenté si ancienne, & si belle, ne pouvoit que leur faire honnéur; ils résolurent de cultiver cette liaison, & ils en firent la premiére démarche; Aréus leur Roi écrivit au grand-Prêtre Onias, *a* qui étoit alors à la tête

---

a 1, *Macc.* XII. 20. Le texte Latin porte que les Juifs avoient écrit les premiers aux Lacédémoniens, & que ceux-ci leur rendoient réponse; *Benefacitis scribentes nobis de pace vestra; sed & nos rescripsimus vobis, &c.* Mais le texte Grec porte au contraire, que ce furent les Lacédémoniens qui écrivirent les premiers, & qui priérent les Juifs de leur reponse.

Καλῶς ποιοῦντες γεγράφατε ἡμῖν περὶ τῆς εἰρήνης ὑμῶν, καὶ ἡμεῖς δὲ ἀντεγράψαμεν ὑμῖν.

Joseph est assez différent de la Vulgate.

Digitized by Google

des Nations des Juifs, qu'ayant appris que les Lacédemoniens étoient freres des Juifs, & de la race d'Abraham, il le prioit de leur mander l'état de leurs affaires; que pour eux, ils leur envoyoient cette lettre, pour les assurer de leur parfaite union, & qu'ils pouvoient disposer en maîtres, de tout ce qui appartenoit aux Lecédemoniens.

Nous ne sçavons pas quelle fut la réponse d'Onias; mais nous voyons par la suite de l'histoire, que ces deux Peuples entretinrent de bonne foi cette nouvelle alliance, & qu'ils se considererent serieusement dans la suite comme freres. Nous lisons que le grand-Prêtre Jason étant obligé de quitter la Judée sa patrie, & l'Arabie où il s'étoit retiré, se refugia chez les Lacedemoniens. *a* Et plusieurs années aprés la lettre d'Aréus à Onias, le grand-Prêtre Jonathas, frere de Judas Maccabée, écrivit au Senat, & au Peuple de Lacedemone, pour renouveller l'ancienne alliance qui étoit entr'eux. *b* Ainsi cette parenté étoit un article dont on convenoit. Les Juifs, aussi-bien que les Lacedemoniens, s'étoient agréablement laissez persuader qu'ils descendoient les uns, & les autres d'Abraham.

Mais ni les monumens qui nous restent aujourd'hui dans les Ecritures-saintes des Juifs, ni les Ecrits des Auteurs Grecs, ou étrangers, ne nous fourniſſent aucunes preuves assez claires, ni assez solides, pour faire sur nous la moindre impression, ni pour nous convaincre que ces deux Peuples soient des branches sorties d'une même souche, & qu'Abraham soit le pere des uns & des autres. Quelques Sçavans croyent cette parenté toute chimérique, & sans fondement réel. *c* D'autres la croyent veritable: & d'autres la mettent au rang des choses douteuses, & incertaines. Mais quelque parti que l'on prenne parmi ces senti-

a 2. *Macc.* v. 9.
b 2. *Macc.* xii. 6.
c *Joseph. Scalig. Can Isagog. l.* 3. *p.* 332. *Reineccius de Regno Spartan p.* 335. *Rainold de Libb. apocryph. p.* 104. *Bochart Canaan l.* 1. *c.* 22.

Digitized by Google

mens divers, il eſt certain au moins que les Hebreux, & les Lacedemoniens l'ont cruë ſerieuſement, & par conſéquent qu'ils avoient de part & d'autre des raiſons au moins plauſibles, pour s'en perſuader.

Nous ne pouvons embraſſer ſans reſtriction le ſentiment qui met cette parenté au rang des choſes indubitables. Si les Juifs & les Lacedemoniens n'avoient point d'autres motifs pour ſe croire également deſcendus d'Abraham, que ce que nous en voyons dans leurs lettres, & ce qui nous en reſte dans l'Ecriture, & dans les Auteurs profanes, on peut aſſûrer hardiment que leur créance étoit aſſez mal fondée; mais comme ils pouvoient ſçavoir ſur cela bien des choſes, que nous ignorons aujourd'hui, nous ne pouvons auſſi admettre abſolument l'opinion qui traite cette origine de fabuleuſe, & de chimerique. Il n'eſt pas permis de porter ſes jugemens au-delà de ſes connoiſſances, il eſt même de l'équité de préſumer que ces Peuples n'ont point agi en cela ſans de bonnes raiſons. Ce que nous pouvons dire de plus juſte, c'eſt qu'elles nous ſont inconnuës.

Reſte donc à examiner les diverſes conjectures que l'on propoſe, ſur ce qui a donné lieu aux Lacedemoniens de ſe croire deſcendus d'Abraham. Quelques-uns *a* ont prétendu que ces Peuples ayant lû dans Moyſe, *b* qu'*Ebal* étoit un des fils de *Jectan*, fils de Phaleg, & petit fils d'Heber, s'étoient imaginez que cet Ebal étoit le même qu'*Æbalus*, pere de Tyndare, & ayeul de Caſtor, de Pollux, & d'Helene. Mais cette opinion paroît inſoûtenable par pluſieurs raiſons. Car 1. Ebal eſt fils immédiat de Jectan fils d'Heber; & Abraham fils de Tharé, eſt éloigné d'Heber de ſix generations. *c* Ainſi il eſt impoſſible en ce ſens, qu'*Æbalus* deſcende d'Abraham, puis qu'*Æbalus*

a *Quid. apud. Joſeph. Scal. Can. Iſagog. l. 3. p. 332 & apud Salian ad an. 3821.*

b *Geneſ.* x. 28.

c *Geneſ.* xi. 16. 17. *& ſeq., Reü, Sarug, Nachor, Phaleg, Thare Abraham*

Digitized by Google

dans cette ſuppoſition, étoit petit fils d'Heber, dont Abraham étoit éloigné de ſix degrez. 2. Hébal, & Abraham étoient de deux branches differentes de la famille d'Héber. Ce Patriarche eut Phaleg, & Jectan; Ebal ſortoit de Jectan, & Abraham venoit de la ſouche de Phaleg. 3. Enfin *Ebal* fils de Jectan, vivoit pluſieurs ſiécles avant Æbalus pere de Tyndare, comme il ſeroit aiſé de le montrer, ſi la choſe pouvoit être conteſtée.

L'Auteur du Commentaire ſur les Maccabées, attribué à ſaint Thomas, à crû que cette opinion n'étoit fondée que ſur le préjugé où l'on étoit que les Spartiates, ou Lacédémoniens venoient des deſcendans d'Agar, ou de Céthura, qui avoient été toutes deux femmes d'Abraham, & meres de divers peuples de l'Arabie. Ce ſentiment eſt devenu fort commun; mais on ne nous apprend pas de quel peuple en particulier les Lacédemoniens ſont iſſus. Le nom de *Lacédémoniens*, peut dériver de l'Hebreu, *a Leummin Kadmonim*, peuple d'Orient; on a pû ſuivre de part & d'autre, ſans beaucoup d'examen, une conjecture populaire, & favorable, qui n'étoit d'aucune conſéquence pour le fond. Il y a dans les traditions des peuples, & de pluſieurs anciennes familles, cent choſes de cette nature, que l'on croit de pere en fils, ſans autre preuve, ſinon qu'on les a ainſi appris de ſes ancêtres, & qu'on a intérêt de les ſoûtenir, & de les faire croire; c'eſt ainſi que les Romains ſe diſoient deſcendus des Troyens, & que nos anciens Rois de France, prétendoient à la même gloire.

Grotius *b* veut que la parenté des Spartiates, & des Juifs, ne ſoit fondée que ſur ce que les Lacédemoniens deſcendoient des Doriens, & les Doriens des Pélaſges; & comme ces derniers étoient originaires des environs de la Syrie, ou de l'Arabie, on a avancé au hazard que les Lacédemoniens, & les Juifs, étoient d'une même race,

a *Leummim Kadmonim.* | XII. 20.
b *Grot. in* 1. *Macc.*

Digitized by Google

parce que les uns & les autres venoient d'un même pays. Cet Auteur remarque qu'il demeura toûjours dans la Dialecte Dorienne, quantité de termes, dont la racine eſt dans l'Hebreu, & qui montrent ſa premiére origine.

Mais Monſieur Morin *a* remarque contre Grotius, 1. Que les Pélaſges, qui vinrent de l'Arabie dans la Gréce, y paſſérent avant le mariage d'Abraham avec Céthura, & qu'ainſi ils ne peuvent être deſcendus de ce Patriarche. 2. Il ſoutient que c'eſt plûtôt des *Edones*, ou Edoniens, peuple de Thrace, qu'eſt venuë la conſanguinité entre les Iduméens, & les Juifs. Ces Edoniens ſont, à ce qu'il prétend, une branche des Iduméens, comme leur nom ſemble le prouver. 3. Enfin il dit que ſi l'on veut abſolument que les Lacédémoniens tirent leur origine des Pélaſges, ſon ſentiment n'en ſera pas moins vrai-ſemblable, puiſque les Pélaſges ayant paſſé quelques tems dans la Thrace, avant que d'entrer dans le Péloponéſe, ils ont pû aiſément ſe joindre aux Edoniens, & ne faire dans la ſuite qu'un ſeul peuple avec eux. Ainſi les Lacédemoniens ſeront en même tems deſcendus d'Eſaü par les Edoniens, & des Pélaſges joints aux Edoniens. Eutychius Patriarche d'Alexandrie, *b* prétend de même que la parenté des Juifs, & des Lacédemoniens, vient du côté d'Eſaü, mais il la prend autrement. Il dit qu'Edom épouſa une femme Cananéenne, & quelque autre de Gréce, & que de-là vient l'alliance entre la race d'Abraham, & la nation Greque.

Mais tout cela eſt tiré de bien loin. Quelle preuve a-t-on que les Edoniens ſoient ſortis d'Edom, ou d'Eſaü ? Quelle preuve, que les Lacédémoniens deſcendent des Edoniens, ou des Pélaſges, & que les uns & les autres ſoient mêlez enſemble ? On peut voir ce que nous avons dit des Pélaſges ſur la Généſe. *c* Enfin quelle apparence qu'Eſaü ait été chercher une femme dans la Gréce, comme le voudroit

a Voyez le tom. 1. de la Rép. des Lettres,

b *Eutych. Alex. Annal.*

c *Geneſ.* x. *pag.* 254. 255.

Digitized by Google

Eutychius ?

Il y en a qui prétendent que les Lacédémoniens se sont dit parens des Juifs, & fils d'Abraham, parce que Cadmus, qui étoit Phénicien, & qui avoit des Arabes en sa compagnie, *a* venoit d'un pays occupé presque tout entier par la race d'Abraham. Les Grecs, sans examiner la chose de plus prés, auront pû s'imaginer que Cadmus, & ses gens, étoient Juifs d'origine. On attribuoit à ces Héros la fondation de la ville de Sparte, ou Lacédémone. On tiroit même l'étymologie du nom de *Sparte*, de ce que Cadmus y sema, aussi-bien qu'à Thébes, des dents de dragon, d'où l'on vit naître des hommes. *b* Eustathe débite cette opinion dans son Commentaire sur le premier Livre de l'Odyssée.

Apollodore raconte la chose autrement ; *c* il dit que Cadmus aprés avoir semé les Spartes, & voyant que des hommes tous armez sortoient de la terre, effrayé de ce prodige, il jetta des pierres contr'eux ; mais ces hommes ramassant ces pierres, commencérent à se les jetter l'un contre l'autre, & à se battre, jusqu'à se faire tous périr, excepte *Udæus*, & cinq autres. On aura pû prendre cet *Udæus* pour le pere des Juifs *Judæus* ; & les Spartes pour les fondateurs de Lacédémone.

Diodore de Sicile *d* fournit encore une autre ouverture pour l'explication de cette prétenduë parenté des Spartiates, & des Hébreux. Une foule d'étrangers, dit-il, s'étoit jettée dans l'Egypte, & commençoit à en altérer les loix, & les coûtumes par de nouveaux cultes, & des céremonies étrangéres. Les naturels du pays craignant les suites de ce changement, chassérent ces Peuples venus d'ailleurs ; une partie de ceux-ci, je veux dire ceux qui étoient les plus distinguez, & les plus vaillans, ayant à leur tête Danaüs, & Cadmus

a *Ita Strabo lib.* x. *Vide si lubet Dikinson, Delphi Phenicizant. c.* 12.

b *Eustat. in* 1. *Odissea.*

c *Apollodor. ex Pherecyde, lib.* 3. *Bibl. c.* 4.

d *Diodor Sic. Eclog. ex lib* 40.

Digitized by Google

ſe retirérent dans la Grece ; & l'autre partie ſous la conduite de Moyſe, s'arrêta dans la Judée, qui étoit alors entiérement déſerte. Voilà ce que dit Diodore de Sicile, ſuivant le bruit qui couroit de l'origine des Juifs ; on voit par-là que les Grecs conſideroient les peuples venus en Grece ſous la conduite de Cadmus, & de Danaüs, comme étant ſortis d'un même pays, & d'une même origine que les Hébreux. Tout cela eſt fabuleux, on en convient ; mais nous ne cherchons ici que des conjectures vraiſemblables, qui ayent pû donner lieu à une opinion populaire, avancée d'abord par les Spartiates, & adoptée enſuite par les Juifs.

La fondation de Sparte eſt attribuée par les uns à un Juif nommé *Sparton*, qui fut compagnon de Bacchus dans ſes guerres & dans ſes voyages ; & par les autres à *Spartus*, fils de Phoronée, ou d'Inachus, ſelon quelques-uns, ou d'Amyclas, ſelon d'autres. Il y en a qui prétendent que le nom de Sparte lui vient d'une fille du Roi Eurotas, qui épouſa le Roi Lacédemon. L'examen de tout cela ne regarde point nôtre ſujet ; ſeulement, on veut que Sparton compagnon de Bacchus, ſoit Juif, *a* & en même tems fondateur de Lacedemone ; Si cela étoit bien prouvé, il ne ſeroit pas étrange que le Roi de Lacedemone eût crû que les Juifs & les Spartiates fuſſent ſortis de la même ſouche. Mais on peut aſſurer que ce Sparton n'a eu aucune liaiſon avec les Juifs, & il eſt trés-incertain qu'il ait eu part à la fondation de Lacedemone. Les Lacedemoniens eux-même ne les connoiſſoient pas comme l'écrit Pauſanias. *b*

Monſieur Huet *c* ancien Evêque d'Avranches, a conjecturé que les Rois de Lacedemone prétendant être deſcendus des Héraclides, ont pû croire auſſi par la même raiſon qu'ils venoient originairement des Juifs. Hercules Phénici-

a *Vide Claud. Iolaum, apud Steph Bizant. verbo Ἰουδαία* Il lui donne pour fils *Juda*, & *Idumæa*.

b *Pauſ. Corinthiae p.* 58.

c *Huet. Demonſt. Evangel. propoſit.* 4. *de lib. 3. ſue art.* XIV.

Digitized by Google

en étoit trés-célebre ; on le confondoit trés-souvent avec l'Hercules de Thébes ; on ne distinguoit guéres les Phéniciens, d'avec les Juifs, parce que ces deux peuples habitoient la même Province. Pourquoi dans une chose arbitraire, & qui faisoit honneur aux Princes de Lacedemone, n'aura-t-on pas donné dans une opinion peu certaine à la vérité, mais qui n'avoit rien d'impossible, ni de contradictoire ; Il y a certaines choses où l'on veut bien se tromper agréablement, & en sa faveur.

Le même Prélat propose ailleurs *a* une conjecture qui nous paroît mieux appuyée. Les anciens ont crû que les Juifs venoient originairement de l'Isle de Créte. Ce sentiment étoit encore commun du tems de Tacite : *b Judæos Cretâ insulâ profugos, novissima Libya insedisse : argumentum è nomine petii ; inclytum in Creta Idæum montem ; accolas Idæos, aucto in barbarum cognomento, Judæos vocitari.* Le mont *Ida*, peu different du nom de *Juda* ; les peuples *Idæi*, peu différens de *Iudæi* ; le fleuve *Jarden*, assez semblable au *Jourdain* de la Palestine ; ces choses pouvoient appuyer la tradition : outre cela les Crétois, & les Juifs étoient gouvernez par des Loix particuliéres, qu'on regardoit comme les premiéres Loix du monde ; Minos en Crete, Moyse en Judée ; en matiére de bruits populaires, souvent de legeres convenances suffisent pour arrêter les esprits des peuples.

Ce Prélat auroit pû ajoûter, que les Septante Interpretes ont crû que les Philistins étoient originaires de Créte. Dans Sophonie, *c* où nous lisons dans la Vulgate Philistins, *peuples d'hommes perdus* ; les Septante portent : *peuples venus de Créte* ; & l'Hebreu, *Goi Cherethim*. La plûpart des villes, des montagnes, & des riviéres de cette Isle, portoient des

---

a *Demonstr. Evang. propos. 4. cap. 4. art. 10.*

b *Historiar. l. 5. initio. Vide si lubet Conon. narrat 36. & 47.*

c *Sophon. 11. 5. Gens perditorum Hebr. goi cheretim. 70.* Πάροικοι Κρητῶν. Ils ont lû, *goi cheretim. geré cheretim.*

Digitized by Google

noms d'origine Hebraïque, ou Phénicienne ; & nous avons eſſaié de faire voir ailleurs, *a* que l'Iſle de *Caphtor*, d'où Amos *b* fait venir les Philiſtins, eſt la même que celle de Créte. Les étrangers ne diſtinguoient guéres les peuples de la Paleſtine, d'avec les Juifs. On a ſouvent attribué ce qui n'étoit propre qu'aux Hebreux, aux Phéniciens, & aux Philiſtins, & du tems des Maccabées les philiſtins faiſoient ſi peu de figure dans ce pays, qu'il n'eſt nullement étrange que les Lacedemoniens, qui avoient été en Egypte, *c* où ils avoient pû apprendre l'origine des Philiſtins, ayent confondu ces peuples avec les Hebreux, dont le nom étoit devenu célebre depuis les victoires de Judas Maccabée. Il y avoit autrefois different entre les Crétois, & les Lacedemoniens, lequel des deux peuples avoit imité les loix de l'autre ; car la reſſemblance étoit grande entr'elles. *d* Les Lacedemoniens vouloient s'atribuer l'honneur d'avoir les premiers formé leurs loix, & de les avoir communiquées aux Crétois ; *e* mais leur prétention étoit trés-mal fondée, on convient qu'ils les avoient priſes de Créte : Lycurge leur Légiſlateur avoit demeuré long-tems dans ce pays, & il en avoit tiré les loix, & la maniére de gouverner. *f* Il eſt vrai que quelques villes de Créte étoient des colonies de Lacédemone ; mais il ne s'enſuit pas que toute cette Iſle ait reçu des loix, & des habitans de Lacédemone, puiſqu'on ſait que Lycurge eſt beaucoup plus jeune, que les Légiſlateur des Crétois.

Il nous ſuffit que les Lacédemoniens ayent eté dans cette prétention. C'en étoit aſſez pour être fondez à dire, ſuivant leur préjugé, que les Philiſtins, qui étoient Crétois d'origine, & qu'ils confondoient mal-à-propos avec les

a Diſſertation ſur l'origine des Philiſtins, & ſur leurs divinitez, dans le tome des Rois.

b *Amos* IX. 7.

c 2. *Macc.*, v. 9.

d *Vide Strabon. l.* X *p.* 329. 330. 331.

e *Vide Ephorum apud Strabon. lib* X. *p.* 331.

f *Plato lib.* I. *de Legib. Ariſtot. l.* 2. *politic.*

Digitized by Google

Juifs, avoient un pere commun avec eux, & qu'eux tous étoient descendus d'Abraham. Les Lois, les coûtumes, & les mœurs des deux peuples, avoient assez de convenance; il n'est donc pas étrange qu'Aréus Roi de Lacédemone se soit laissé aller à ce sentiment, & qu'ayant oüi dire en Créte, où il avoit été, *a* que les Juifs, & les Spartiates, venoient des Crétois, il en ait écrit aux Juifs, ou pour en être mieux informé par leur reponse, ou simplement pour entretenir cette opinion entre les deux nations. On ne voudroit pas assurer que ce Prince lui-même crût fermement ce qu'on en qu'on en publioit; mais comme dans ces sortes de choses l'on suit toûjours ce qui plaît davantage, & ce qui est le plus favorable, il l'avance sans en porter d'autre preuve, qu'un certain Ecrit dont il ne donne ni le titre, ni l'Auteur. *d* Et les Juifs dans les lettres qu'ils écrivirent aux Lacédemoniens plusieurs années aprés sous le gouvernement de Jonathas, *e* disent simplement que le grand-Prêtre Onias reçut honnorablement l'envoyé des Lacédemoniens, avec les lettres qui marquoient la parenté, & l'union des deux peuples; les Juifs ajoûtent qu'à leur égard, quoiqu'ils n'ayent aucun besoin de secours étrangers, ayant en main les Livres sacrez pour leur consolation, ils ne laissent pas de leur envoyer des députez, pour renouveller avec eux l'ancienne amitié.

Joseph *d* a pris ce passage de la terre de Jonathas, dans un sens fort divers; il lui fait dire, que pour les Juifs, ils n'ont acun besoin du témoignage des étrangers, pour se persuader que les Juifs, & les Spartiates sont freres

---

a *Vide Plutar. in Pyrrho.*

b 1. *Macc.* XII. 21. *Inventum est in scriptura de Spartiatis r & Iudæis, quoniam sunt fratres, &c. Joseph. Antiq. l.* XII. *c.* 5. Ἐντυκόντες γραφῇ τινι εὑρομεν.

c 1. *Macc.* XII. 9. *Cum nullo horum indigeremus, habentes solatio sanctos libros qui sunt in manibus nostris.*

d *Antiq.* XII. 5. οὐ δεόμενοι τῆς τοιαύτης ἀποδείξεως, διὰ τὸ ἐκ τῶν πεπιστεῦσθαι γραμμάτων.

ayant en main les Livres sacrez, qui leur en fournissent les preuves. Cette explication de Joseph est suivie par de fort habiles Interprétes, & il ne doit pas paroître étrange que les Juifs ayent crû remarquer dans les Livre saints, qu'Abraham étoit leur pere, & celui des Spartiates; il ne falloit pour cela que supposer, comme ont fait plusieurs savans Commentateurs, que les Lacédemoniens étoient venus des Idumeens, ou des Arabes; il s'ensuivoit delà, selon les saintes Ecritures, que les uns & les autres étoient de la race d'Abraham.

Mais en quelque maniére que Jonathas, & les autres Juifs de leur tems ayent entendu cette parenté des deux peuples il est certain que les saintes Ecritures qui sont entre nos mains, comme elles étoient alors entre les leurs, ne nous apprennent rien d'exprés, ni de positif sur cela. Pour les Lacédemoniens, nous n'en pouvons pas dire autant, parce que nous n'avons plus un grand nombre d'écrits qu'ils avoient alors; ils devoient savoir leur origine, mieux que personne du monde; dans ces sortes de mattiéres, il est juste de s'en rapporter à chaque peuple à chaque ville, à chaque famille sur ses propres affaires; cela est de droit commun: il faut avoir des preuves constantes, & inconteſtables, pour attaquer la possession, & pour contester les prétentions des autres, sur ce qui regarde leur origine, leur parenté, leurs encêtres' Ils sont les dépositaires, & les témoins nez de leur histoire, & de leur antiquité.

D'ailleurs on voyoit entre les Lacédemoniens, & les Juifs, tant de ressemblance, qu'il n'étoit pas mal-aisé de faire croire qu'ils étoient freres, & d'en persuader ceux qui ne s'interessoient pas autrement à examiner cette affaire à fond; chez l'un, & chez l'autre peuple les terres étoient tellement partagées, que chacun avoit sa portion à peu-prés égale, & que personne n'en pouvoit aquérir pour l'ongtems, & sans retour. L'Eclavage étoit en qu'elle sorte banni de chez les Hebreux, puisque personne n'étoit esclave pour toûjours; les Lacédemoniens, & les Juifs étoient trés-jaloux de leur liberté; les filles ne don-

Digitized by Google

noient point de dot à Sparte, non plus que dans la Judée. La Nation Juive ne s'appliquoit point au commerce, non plus que les peuples de Lacédemone, La vie frugale, le respect pour les veillards, le fréquent usage du bain, & des onctions, la constance, & la fermetté des uns, & des autres, leur attachement inviolable à leurs Loix, & leurs pratiques; tout cela ensemble formoit uu puissant prejugé pour faire croire, que des peuples si conforme dans leurs loix, dans leurs coûtumes, & dans leurs mœurs, ne devoient avoir qu'une même origine. Les Juifs sont nommé, *a* les Philosophes de la Syrie; les Lacédemoniens passoient pour les plus sages, & les plus religieux observateurs des loix, qui fussent dans la Gréce. Pour peu que ces peuples eussent d'envie de se croire parens, & de le persuader aux autres, rien n'étoit plus aisé que d'en venir à bout, avec tant de marques extérieures de ressemblance; ce n'a jamais été aparemment leur intention qu'on aprofondît beaucoup cette affaire, & qu'on la prît dans la riguenr. Elle ne souffre point un examen profond, & littéral.

Honnoré d'Autun, *b* a crû que *Cécrops* avoit fondé Lacédemone. Monsieur Huet Evêque d'Avranches, a prétendu que Cécrops étoit souvent confondu dans l'histoire avec moyse, & qu'on avoit attribué au premier; ce qui ne convenoit qu'au second: mais tout cela, & si incertain, qu'il n'est pas capable d'ajoûter le moindre degré de certitude, ni même de probabilité à tout ce que l'on vient de dire; ainsi nous nous en tenons à la déclaration que nous avons fait, qui est trés-incertain que les Juifs, & les Spartiates soint parens, & qu'ils ne paroît pas même qu'entr'eux ils en ayent été persuadez, comme d'une vérité fondée en preuves, & d'une conviction qui excluë le doute, & la crainte de se tromper.

---

a *Clearch. Philoso. Aristot. Discip. apud Joseph. contra Appion l.* 1. Καλοῦνται, ὡς φᾶσι, οἱ φιλόσοφοι παρὰ γὲν Ἰουδαῖοις Κάλλανοι, παρὰ δὲ εὐροῖς ἰουδαῖοι.

b *Honor. Augustod. l.* 3 *de imagine mundi.*

DISSERTATION

Où l'on examine si l'arche d'alliance fût remise dans le Temple, aprés la captivité de Babylone.

DEpuis que le Seigneur eut fait alliance avec Israël, & qu'il lui eût donné ses Loix écrites sur la pierre, la réligion des Hebreux n'eut rien de plus saint, ni de plus inviolable, que l'Arche. où se conservoient les tables sacrées, qui renfermoient ces divines ordonnances. C'étoit la preuve la plus sensible de la presence de Dieu parmi son peuple, le gage le plus assuré de sa protection, l'instrument le plus ordinaire de ses merveilles : on regardoit l'Arche de l'Alliance, comme le Symbole de la Divinité même, comme le siége de sa Majesté. On la plaçoit dans le fond du Sanctuaire, dans le lieu le plus sacré, le plus inaccessible du Temple. On ne la voyoit jamais à nud ; le grand-Prêtre seul entroit une fois l'année, dans le lieu où elle étoit. C'est en sa présence que l'on renouvelloit les alliances avec le Seigneur, c'est auprés d'elle qu'on alloit recevoir les Oracles de la Divinité ; avec elle les peuples se croyoient invicibles. Enfin le respect des Israëlites pour l'Arche du Seigneur, ne pouvoit aller plus loin, sans aller jusqu'à l'adoration, & au culte souverain. Dieu irrité des crimes de ses Prêtres, permit sous le gouvernement d'Heli, qu'elle tombât entre les mains des Philistins ; mais elle ne parut jamais plus ce qu'elle étoit, qu'en ce tems-là ; les Philistins effrayez des prodiges qu'ils avoient vûs, & sentant la main de Dieu apésantie sur eux, la renvoyérent aux Israëlites ; elle fut long-tems à Cariatiarim ; David la transféra ensuite dans son Palais à Sion. De là, on la transporta dans le Temple bâti par Salomon.

Ce Prince qui avoit beaucoup enchéri sur sa magnificence & sur la grandeur des instrumens du Tabernacle de Moyse, dans ceux qu'il fit faire pour le Temple du Seigneur, n'osa toucher à l'Arche ; il la laissa dans son état premier, com-

Digitized by Google

me une chose sacrée, où il n'étoit pas permis de rien innover. Elle fut conservée dans le Temple, avec la décence & le respect convenable, jusqu'au regne des derniers Rois de Juda, *a* qui s'abandonnant à la plus horrible impieté, oserent placer des idoles jusques dans le lieu sacré. Alors les Prêtres ne pouvant souffrir la profanation, prirent l'Arche du Seigneur, & la portérent de lieu en lieu, pour la dérober à l'avidité de ces Princes avares & impies. Joïsias ordonna aux Prêtres, de la remettre dans le Sanctuaire, & leur fit défense de l'en tirer, pour la porter par le païs, comme ils avoient fait auparavant. *b*

Enfin, quelque tems avant la captivité de Babylone, le Prophéte Jéremie *c* reçut ordre du Seigneur, de transporter le Tabernacle & l'Arche d'Alliance, & de la cacher dans une caverne de la montagne, ou Moyse avoit monté un peu avant sa mort, & d'où il vit l'héritage du Seigneur. *d* Jéremie arriva à cette montagne; & y mit en dépôt l'Arche, le Tabernacle & l'autel du parfum, dans ce lieu qui lui avoit été revelé, & en ferma éxactement l'entrée. Les Prêtres qui l'accompagnoient, ayant voulu remarquer l'endroit, pour s'en souvenir, ne purent jamais le retrouver: le Prophéte les reprit de leur curiosité; & leur déclara que le lieu demeureroit inconu, jusqu'à ce que le Seigneur rassemblât son peuple dispersé, & se réconciliât avec lui.

Les Talmudistes, *e* qui ne reçoivent point l'histoire dont nous venons de parler, racontent que Salomon ayant appris de quelques Prophétes, qu'un jour les Assyriens brûleroient le Temple qu'il avoit bâti, fit faire sous terre une

---

a Jusquau regne d'Achaz, ou de Manassé.

b 2. *Par.* XXXV. 3. *Ponite arcam in sanctuario Templi, nequaquam enim eam ultra portabitis.*

c 2. *Macc.* II. 4. . . . . 9.

d *Dent.* XXXIV. 1.

e *Vide Galatin. l.* 4. *de arcanis c.* 9. *Genebrad. Chronol. l.* 2. *&c. Rab. Juda & Abarban. in Daniel. Maimon. alios.*

Digitized by Google

cache trés ſecrette, pour y mettre en cas de beſoin, les choſes les plus prétieuſes & les plus ſacrées du Temple. Ce fut là que le Roi Joſias cacha l'Arche d'Alliance, la verge d'Aaron, le vaſe de la manne le Pectoral du Grand-Prêtre, & l'huile ſainte, qui ne ſe trouvérent plus dans le ſecond Temple. D'autres aſſurent que Nabuchodonoſor emporta l'Arche à Babylone, & qu'elle étoit compriſe parmi les autres vaſes prétieux qu'il enleva du Temple; Il y en a qui croyent que Manaſſes ayant placé des idoles dans le Temple, en ôta l'Arche, qui n'y fût plus placée depuis ce tems. La Gémarre de Jéruſalem, *a* dit que les cinq choſes qui manquoient au ſecond Temple, ſont l'Arche, le feu celeſte, l'Urim & Tummim, le Saint Eſprit, & l'huile ſainte. Et dans la Gémarre de Babylone, *b* on veut que l'Arche, l'Urim, le feu celeſte, la Majeſté Divine, & le Saint-Eſprit, ſoient les choſes qui n'étoient plus dans le ſecond Temple. Ils ſe flattent qu'elle paroîtra de nouveau avec le Meſſie, qu'ils attendent. Voyez le Commentaire d'Abarbanel ſur le 9. chap. de Daniel. Parmi cette varieté d'opinions, on voit toûjours que ſuivant les Rabbins, l'Arche d'Aliance ne s'étoit pas retrouvée depuis la captivité de Babylone.

L'Auteur duquatriéme livre d'Eſdras, *c* fait dire aux Juifs de la captivité, que l'Arche du teſtament a eté priſe par les Caldéens, dans le pillage du Temple, en quoi il ne s'accorde, ni avec les Rabbins, ni avec le ſecond des Maccabées. Mais ſon témoignage n'eſt nullement ponderatif, & nous n'avons pas deſſein de nous en rapporter à un tel Auteur, pour décider la queſtion dont il s'agit ici. Nous nous fixons à l'autorité de l'écrivain du ſecond des Maccabées, qui nous apprend que l'Arche fut cachée par Jéré-

---

a *Gemar. Jeroſol. tit. Maccot.* On peut voir une Diſſertation de Griſchmut, *e non ſperanda arca fœderis reſtituit c. 3.*

b *Gemar. Babylon. tit. Jema c. 1. & Kimchi in Pſal. 85.*

c 4. *Eſdr.* x. 22.

mie; Nous admettons la prediction de ce Prophete, qui dit qu'elle ne ſera découverte qu'au tems de la délivrance de la captivité d'Iſraël, & de la réconciliation de Dieu avec ſon peuple. Il s'agit de ſçavoir ſi cette Prophetie a été accomplie; & ſi véritablement on a vû l'Arche dans le ſecond Temple.

Il y a ſur cela trois ſentimens divers. Les uns croyent que l'Arche d'Alliance cachée par Jeremie, fut retrouvée ſous Nehemie, & conſervée parmi les Juifs, juſqu'à la ruine du Temple par les Romains. Les autres veulent que cette ancienne Arche, n'ait jamais été découverte, & qu'encore aujourd'hui elle ſoit inconnuë; mais qu'on en fit une nouvelle, pour être miſe dans le Temple. D'autres ſoutiennent qu'il n'y eut point d'Arche, ni ancienne, ni nouvelle dans le ſecond Temple. Enfin, il y en a qui ajoûtent que la prophetie que fit Jeremie, de la découverte future de l'Arche s'eſt accomplie d'une maniére myſtique & relevée, dans la prédication de l'Evangile, & dans la manifeſtation de Jeſus-Chriſt incarné. Il faut éxaminer chacun de ces ſentimens en particulier.

Ceux qui croyent que l'Arche du Teſtament fut découverte au retour de la captivité, *a* prétendent que l'Auteur du ſecond des Maccabées, inſinuë ce ſentiment lorſqu'aprés avoir parlé de la découverte du feu ſacré, il rapporte auſſi-tôt l'hiſtoire de l'Arche, qui fut cachée par Jéremie. Pourquoi rapporter cet évenement en cet endroit, ſi ce n'eſt pour montrer que la découverte de l'Arche, & celle du feu ſacré, ſe firent en même tems? Dans quelle autre circonſtance peut-on rapporter l'exécution de la promeſſe de Jéremie? *Tout cela demeura caché*, dit le Prophéte, *juſqu'au retour du peuple diſperſé, & captif, & juſqu'à ce que*

a *Salian. a d an M.* 3609. *n.* 85. *Torniel ad an.* 3610. *Menoch. hic. Canus lib.* 2. *de locis c.* 11. *Ribera in Aggai* 1. *n.* 14. Ces deux derniers parlent avec doute, & ne ſont pas oppoſez à l'opinion contraire.

Digitized by Google

le Seigneur ſe réconcilie & pardonne à ſon peuple. Cela ne déſigne-t-il pas évidemment, le retour de la captivité de Babylonne ? L'Arche d'Alliance ayant toûjours été conſidérée, comme la choſe la plus ſacrée du Temple, & de la réligion des Juifs ; & en quelque maniére eſſentielle à leur culte. Eſt-il croyable que ce peuple ſi attaché à la lettre & aux céremonies, ait négligé de rechercher l'arche cachée par Jéremie, ou que Dieu ne leur ait pas revelée, dans le même tems qu'il faiſoit des miracles ſi ſenſibles, pour le renouvellement du feu ſacré ? Quelle auroit été la gloire & la prérogative du ſecond Temple, comparé au premier, & comment celui-là l'auroit-il emporté ſur celui de Salomon, ſuivant la Prophétie de d'Aggée, *a* ſi l'Arche du Teſtament, qui étoit ce qu'il pouvoit y avoir de plus auguſte, y eut manqué ? Quand le Prophéte Jéremie *b* parle du tems du Meſſie, & de la vocation des Gentils à la foi ; Il dit qu'*alors on ne parlera plus de l'Arche du Seigneur, qu'on n'y penſera plus, qu'on ne s'en ſouviendra plus.* Et pourquoi nous déſigner ce tems par un ſigne ſi équivoque, puiſque ſix cens ans avant la venuë du Meſſie, l'Arche de l'Alliance étoit déja inconnuë, & comme oubliée parmi les Juifs ?

Les captifs de Babylonne à leur retour, *c* ſe conſolent dans l'éſperance du rétabliſſement du Temple ; ils employent les mêmes paroles, que l'on employa lorſque Salomon introduiſit l'Arche dans le Temple ; *d Levez-vous, Seigneur, allez dans le lieu de vôtre repos, vous & l'arche de vôtre Sainteté.* L'Auteur du ſecond livre des Paralipoménes, *e* qui vivoit conſtamment aprés la captivité de Babylonne, aſſure que l'Arche de l'Alliance étoit dans le Temple encore de ſon tems. *Erat Arca ibi uſque in præſentem diem.* Enfin

---

a *Agg.* II. 14.
b *Jerem.* III. 16.
c *Pſal.* CXXXI. 8 Ce Pſeau. eſt un des Gradu., qu'on croit compoſez au retour de la Captivité.
d 2. *Par.* VI. 41.
e 2. *Par.* V. 9.

Digitized by Google

sous Antiochus Epiphanes, l'autel du parfum, le chandelier d'or, la Table des pains de proposition, étoient dans le Temple, comme le témoigne le premier des Maccabées. *a* L'Arche d'Alliance y étoit-elle moins nécessaire ? & les Juifs purent-ils marquer tant de négligence envers ce sacré dépôt, tandis qu'ils avoient un si grand soin de conserver des choses de moindre importance ? Si donc Epiphanes n'enleva pas l'Arche c'est apparemment que les Prêtres l'avoient déja cachée, pour empêcher que ce Prince ne la profanât ; & lorsque Judas s'assembla avec le peuple à Maspha, & qu'il étendit les Livres de la Loi, devant le Seigneur. Le Syriaque dit qu'il les étendit devant le Sanctuaire. Voilà les principales raisons qu'on appporte, pour montrer que l'Arche d'Alliance se voyoit dans le second Temple.

Le passage qu'on a rapporté du second des Paralipoménes, seroit décesif, s'il étoit certain qu'il fut d'Esdras ; mais il y a beaucoup plus d'apparence qu'il est d'un Auteur, qui vivoit avant la captivité, & avant la déstruction du Temple. Esdras n'est pas tellement Auteur des Paralipomènes, que tout ce qu'on y lit, soit de lui ; il suit, & il transcrit les Auteurs anciens & contemporains, autant qu'il peut.

On peut rapporter à l'opinion qui vient d'être exposée, celle qui veut que les Juifs ayent fait une Arche nouvelle, sur le modelle de l'ancienne, pour la placer dans le Temple. Génebrard *b* à crû pouvoir concilier par la l'opinion des Juifs, qui soûtiennent que l'Arche de Moyse manquoit au second Temple, avec l'opinion de plusieurs Catholiques, qui soûtiennent qu'il y avoit un Arche dans le second Temple, comme dans le premier.

Le sentiment qui est le plus répandu, & le plus commun

---

a 1. *Macc.* 1. 23.

b *Geneb. Chronol. l.* 2. *ad an.* 3730. *Vide & Hegesipp. l.* 1. *c.* 17. *Ubi dicit Arcam, & Cherubin. priorib. similes, à Pempeio visos in Templo.*

Digitized by Google

aujourd'hui, & qui a été le plus ordinaire parmi les anciens, eſt que l'Arche ne fut jamais retrouvée, & ne parut pas dans le ſecond Temple. Le paſſage de Jéremie chap. III. ℣. 16 que l'on a cité, & où ce Prophéte aſſure, *qu'on ne parlera plus de l'Arche du Teſtament, & que l'on ne s'en ſouviendra plus.* Ce paſſage s'explique fort naturellement par les Hébreux, par Théodoret, par ſaint Thomas, par le Cardinal Hugues, & par Sanctius, du tems qui ſuit la captivité de Babylone : Il ne fut plus parlé alors de l'Arche du Teſtament. C'eſt l'opinion qu'ont ſuivie le faux Epiphanes, *a* Dorothée, *b* le fils de Gorion, *c* quelques Peres, & pluſieurs nouveaux Théologiens, *d* & voici les preuves dont ils l'appuyent. Le ſilence d'Eſdras, de Nehémie, des Maccabées, de Joſeph, eſt d'un grand poid dans cette matiere. Ils ne parlent jamais de l'Arche quoi qu'ils ayent eu vingt occaſions d'en parler : ni dans la décicace du Temple, ſous Néhémie ; ni dans ſa purification ſous Judas Maccabées ; ni dans le rétabliſſement des ſacrifices, au retour de la captivité, ni dans la profanation & le pillage des vaſes ſacrez, ſous Antiochus Epiphanes, ni dans l'incendie du Temple ſous Tite : en un mot, on n'en dit rien dans le dénombrement de ce que Epiphanes, Pompée, Craſſus, & Tite, enlevérent du Temple de Jeruſalem ; quoi que ce fût la choſe qui auroit merité le plus d'attention, ſi elle s'y fût trouvée. Joſeph dit même expreſſément, qu'à la priſe de Jeruſalem, il n'y avoit rien du tout dans le

a *Epiphan. de vita Prophet.*

b *Doroth. Synopſ. vita Prophet.*

c *Gorionid. lib.* I. *cap.* 17.

d *Serar in* 2. *Macc.* II. *qu.* 17. 18. *Villalp. tom.* 2. *p.* 2. *l.* 5. *c.* 70. *à Caſtro in Jerem.* III. *n.* 20. *Porchet.* I. *parte. victoria contra Heb. c.* 7. *Galat. l.* 7. *c.* 4. *Toſt. in Exod. q.* 2. *&* 14. *& in Deut. x. q.* 2. *& alibi. Lyr. Richard. à ſancto Vict. Rupert. Carthuſian. Mariana, Tirin. & alii non pauci.*

Digitized by Google

Sanctuaire. *a* Dans la description du triomphe de Vespasien & de Tite, l'Arche ne parut point quoi-qu'on n'y eût porté la table d'or, & le chandelier à sept branches, *& la loi des Juifs, qui étoit*, dit Joseph, *la derniere des dépoüilles qui parurent dans cette pompeuse céremonie.* *b* Il veut dire apparemment, le rouleau ou les Livres Saints qui étoient écrits.

On sçait que quelques écrivains *c* ont prétendu que Pompée. avoit vû dans le Temple, un Arche & des Chérubins, semblables à ceux que Moyse avoit fait : & que l'on avoit porté l'Arche du Testament au triomphe de Vespasien, *d* & qu'on la remarquoit encore aujourd'hui, dans l'arc de Triomphe de Tite, à Rome. *e* Mais d'autres Auteurs *f* fort éxacts, & fort éclairez, & qui ont examiné la chose de leurs yeux, soutiennent qu'on ne voit rien de pareil, dans l'Arc de Triomphe en question. Que ce qu'on prend pour l'Arche d'Alliance, n'est autre chose que la table des pains de proposition ; qu'il est aisé de s'en persuader par la lecture de Joseph, qui dit que la Loi des Juifs fut portée la derniere. Or ce qu'on prend pour l'Arche, ressemble à la verité assez à un coffre ; mais il y a toute sorte d'apparence, que c'est la table des pains de proposition, ou l'autel du parfum, parce qu'il est placé dans la marche, avant le chandelier d'or. On ne s'arrête point à ce que rapportent quelques Auteurs, que l'on conserve encore aujourd'hui à Rome l'Arche d'Alliance, comme une prétieuse relique. On a pour les sacrés reliques, tout le respect que la

---

a *Joseph. de bello l. 5. c. 14. in Græ., l. 6. c. 6. in Lat* Ἔκειτο δὲ οὐδὲν ὅλως ἐν αὐτῷ.

b *Joseph. de bel. l. 7. c 17. in Græco.* χρυσήτε τράπεζα, τὴν ὁλκὴν πολυτάλαντος, καὶ λυχνία χρυσοῦ ἰδιοὶ ὁμοίως πεποιμένη, ... ὅτε νόμος.

c *Hegesipp. l. 1. c. 17.*

d *Petr. Comestor histor. Iudith. c. 3.*

e *Marlian. de arca Titi, l. 3. c. 6. Vide Bartholocci Bibl. Rabin. t. 3. p. 157. Torniel. annal. ad an. 3885.*

f *Ribera in Aggei, 1. Villalpand. alii plures.*

Digitized by Google

réligion demande ; mais il est permis de ne pas recevoir sans éxamen, ce qu'on avance sans preuve.

A ces raisons, on peut ajoûter l'autorité des anciens, qui enseignent, que l'Arche d'Alliance ne fut point dans le second Temple. S. Epiphane *a* raconte que Jeremie prevoyant la destruction prochaine du Temple, porta, comme on l'a déja dit, l'Arche du Testament dans une caverne, & obtint par ses prieres, que l'Arche fût absorbée, & enfoncée dans le rocher, en sorte qu'elle ne parut plus. Alors Jeremie dit aux Prêtres & aux anciens, qui étoient presens ; le Seigneur est monté de Sion dans les Cieux, d'où il doit descendre un jour avec son armée celeste, & le signe de sa venuë sera quand toutes les nations adoreront le bois. Il ajoûta : Personne ne pourra découvrir cette Arche, que Móyse le Prophete du Seigneur, & nul Prêtre, ni nul Prophete, n'ouvrira les Tables qui y sont renfermées, si ce n'est Aaron l'élu de Dieu. Et dans la premiere résurrection, cette Arche s'élevera, & sortira du rocher, & sera mise sur la montagne de Sina, & tous les Saints s'assembleront autour d'elle, en attendant le retour du Seigneur, & pour se mettre à couvert de l'ennemi, qui la voudra prendre. Et ce Prophete scêlla la pierre, en écrivant avec ses doigts, sur la place, le nom de Dieu, qui demeura gravé sur la pierre, de même que si l'on l'eût taillé avec le fer. Dés ce moment, une nuée ténebreuse parut sur le nom de Dieu, & l'a tenu caché jusqu'ici : de maniére que personne n'a pû ni découvrir l'endroit, ni lire ce nom Divin ; on voit encore toutes les nuits, cette nuée toute lumineuse sur cette caverne, comme pour montrer que la gloire du Seigneur ne quitte point sa Loi. Le rocher est entre les deux montagnes, ou moururent Moyse & Aaron.

---

a *Vita Ierem. Proph.* οὕτως ὁ Προφήτης ἀπὸ τῆς ἀλάσεως τοῦ ναοῦ ἥρπασε τὴν κιβωτὸν τοῦ νόμου, καὶ τὰ ἐν αὐτῇ πάντα, καὶ ἐποίησε αὐτὰ καταποθῆναι ἐν πέτρᾳ, καὶ εἶπεν τοῖς ἱερεῦσι τοῦ λαοῦ.

Dorothée qui à écrit l'abbregé de la vie des Prophetes, a copié saint Epiphane, & fait dire à Jeremie les mêmes choses, que l'on vient de rapporter. L'Auteur du Commentaire sur les Maccabées, publié sous le nom de S. Thomas, & Richard de S. Victor, *a* sont aussi entrez dans les mêmes sentimens.

On reconnoît de bonne foi, que tout ce recit n'est point d'une fort grande autorité, & que divers Auteurs ont fait voir qu'il étoit mal-aisé de le soutenir dans un éxamen rigoureux; Mais on ne peut gueres refuser de le reconnoître comme une opinion assez ancienne, & comme une tradition des Juifs convertis au christianisme. Joseph fils de Gorion auteur Juif, *b* qui avoit lû l'histoire des Maccabées, rapporte que Jeremie ayant caché l'Arche, & les rideaux du Tabernacle de Moyse, dit aux Prêtres qui l'avoient suivi, & qui vouloient savoir l'endroit de la cache; *Le Seigneur a juré qu'aucun homme ne connoîtra ce lieu, & ne le découvrira, jusqu'à ce que le Prophéte Isaïe & moi, revenions au monde; alors nous replacerons l'Arche dans le Sanctuaire, & sous les aîles des Chérubins.* Enfin quoi que la tradition des Hebreux ne soit pas tout-à-fait uniforme, sur cet article, comme on l'a pû remarquer ci-devant, où nous avons parlé des cinq choses, qui manquoient dans le second Temple. Il faut avoüer pourtant, qu'ils s'accordent à dire, que l'Arche d'Alliance ne parut plus depuis la captivité de Babylone: ils veulent qu'on ait mis en sa place, dans le Sanctuaire, *la pierre du fondement*, qu'on croyoit être le milieu de la montagne sainte.

Saint Ambroise *c* aprés avoir exposé l'histoire de l'Arche cachée par Jeremie, & la prophetie qu'il prononça alors, ajoûte ces paroles, qui font voir qu'il croyoit que l'éxecution s'en étoit vûë au tems de la venuë du Messie. *Nous voyons*, dit-il, *le peuple qui étoit auparavant dispersé, rassemblé*

---

a *Richard l. 4. except. c. 11.*

b *Ber. Gorion lib. 1. c. 17.*

c *Ambros. l. 3. Offic. c. 17. 18. nov. edit.*

Digitized by Google

aujourd'hui dans l'Eglise, nous ressentons la misericorde du Seigneur nôtre Dieu, & le pardon que le Sauveur nous a procuré dans sa passion; enfin nous ne pouvons plus ignorer le feu sacré, depuis que nous avons lû que le Seigneur baptise par le feu, & par le Saint-Esprit. L'Abbé Ruppert *a* suit l'explication de saint Ambroise; il dit que les Juifs charnels attendent en vain l'accomplissement de la promesse de Jeremie, par le retour d'une captivité, qui se doit faire dans un certain tems, & par le retablissement d'un Temple matériel dans la ville de Jerusalem. Pour nous, nous expérimentons la vérité de la prédiction de Jeremie, en ce que nous apprenons de S. Jean, *b* que le Fils de Dieu est mort *pour rassembler tous les enfans de Dieu qui étoient dispersez;* nous avons vû la gloire du Sauveur ressuscité. Jusqu'alors, dit Jeremie, le Tabernacle, l'Arche, & l'Autel demeureront cachez, & inconnus.

Saint Jean dans l'Apocalypse, *d* dit qu'il a vû dans le Temple de Dieu, qui est dans le Ciel, l'Arche du Testament; & qu'aussi-tôt que ce Temple fut ouvert, on vit des foudres, des tonnerres, de la grêle, & un grand tremblement de terre. Cet Arche du Testament, qui paroît dans le Temple du Ciel, marque apparemment JESUS-CHRIST, qui est le Médiateur, & le Garant de l'ancienne, comme de la nouvelle Alliance, & qui renferme toute la justice, toute la verité, & toute la perfection de la Loi, & de l'Evangile. Les Juifs attendoient la découverte d'une Arche materielle, le qui renfermât les tables de pierre données autrefois à Moyse; c'est ainsi qu'ils avoient pris la promesse qui leur avoit été faite par Jeremie, que l'Arche ne seroit découverte, que lorsque le Seigneur seroit appaisé, & que le peuple seroit réüni, & rassemblé. Ceux qui revinrent de captivité, se flattoient de cette espérance; mais ce n'étoit point-là le

a *Rupert. l.* x. *de victoria Verbi Dei c.* 21.
b *Ioan* xi. 51, 52.
c *Apocalips* xi. 19.

Digitized by Google

ſens du Prophete. Ni Aggée, ni Zacharie, Malachie, ne leur découvrirent point l'Arche de Moyſe, qui avoit été miſe dans le rocher par Jeremie; mais ils leur annoncérent la venuë prochaine de *l'Ange de l'Alliance, & du Dominateur qu'ils attendoient.* *a* J. C. vint au tems préordonné, il tira la Loi du fond du rocher, & de l'obſcurité qui la couvroit; il en développa les ſens cachez, il en découvrit les myſtéres, il en accomplit les figures; au lieu d'une Loi de pierre enfermée dans du bois, il leur publia une Loi d'amour qu'il venoit graver dans les cœurs; c'eſt ce que les Juifs ne comprirent pas. Toûjours attachez aux figures, & à la lettre, ils ne pûrent s'imaginer que ce fût-là la véritable découverte de l'Arche prédite par Jeremie; la réalité, & la choſe ſignifiée, ne les contentérent pas, ils auroient voulu voir la figure, & le ſigne.

Si l'onpouvoit faire quelque fond ſur des relations modernes, qui nous aſſurent qu'on a découvert le tombeau de Moyſe, on pourroit ſe flatter de voir auſſi quelque jour l'Arche de l'alliance, qui fut cachée dans la même caverne du mont Nébo. Hornius *b* raconte qu'en 1655. quelques chévres, qui s'étoient ſéparées du troupeau, allérent paître dans un endroit de cette montagne, & en revinrent ſi odiférentes, que les bergers ſoupçonnant qu'il y avoit du prodige en avertirent *Matarxat* Patriarche des Maronites, lequel y envoya deux Religieux du mont Liban. Ils découvrirent un tombeau ſur lequel on liſoit ces mots: *Moyſe ſerviteur du Seigneur.* Le bruit s'en étant répandu, les Juifs prétendirent que ce Tombeau leur appartenoit; les Mahométans voulurent s'en rendre les maîtres, & les Chrétiens apres bien des démarches pour

---

a *Malach.* III. 1. *Statim veniet ad Templum ſanctum ſuum dominator quem vos quæreti, & Angelus teſtamenti, quem vos vultis.*

b *Hornii hiſt. Eccleſ.* Voyez Baſnage hiſt. des Juifs l. 3. l. 4. c. 17. art. 13.

c *Bibl. Rabinic. t. 3. p.* 930.

Digitized by Google

l'obtenir, l'ouvrirent enfin, & le trouvérent vuide.

Mais ceux qui ont examiné l'hiſtoire de plus prés, y remarquent diverſes circonſtances, qui la rendent abſolument ſuſpecte de fauſſeté. Bartoloci [a] fait voir que le Patriarche des Maronites, qui vivoit en 1655. ne s'appelloit pas *Mataxat*, mais Jean; auquel ſucceda George Betbéhel, élu le premier de Janvier 1657 & qui agit dans cette découverte. Si le corps de Moyſe eût été dans un tombeau ſi aiſé à découvrir, par l'inſcription qui le déſignoit, & par l'odeur qui en exhaloit; ſeroit-il demeuré inconnu juſqu'aujourd'hui, & les Juifs, qui ont toûjours eu une vénération ſi profonde pour ſe Legiſlateur, auroient-ils tellement négligé ſon ſépulchre, qu'il eût fallu que des Chrétiens le leur euſſent découvert, plus de trois mille ans aprés ſa mort. Mais revenons a nôtre ſujet.

On peut conclure aprés tout ce qui a été dit juſqu'ici, qu'il y a beaucoup d'apparence que jamais l'Arche d'Alliance ne fut découverte depuis la captivité de Babylonne; ni les Prophétes qui ont vêcu depuis cette captivité, ni Eſdras; ni Néhémie, ni les Maccabées, ni Joſeph n'en ayant rien dit. La tradition des Juifs conſpire en ce point avec celle des Chrétiens. Au fond la préſence de l'Arche d'Alliance, n'etoit pas néceſſaire au Temple, ni pour fixer le culte des Juifs, ni pour les inſtruire de leurs obligations. L'eſſentiel conſiſtoit à connoître, & à pratiquer les Loix du Seigneur; c'eſtce qui ſe pouvoit aiſément ſans les tables de pierres. Comme ils étoient d'un ſcrupule qui alloit juſqu'à lá ſuperſtition, il n'eſt pas fort croyable que ſans une révelation particuliére, ils ayent oſé fabriquer une nouvelle Arche, ni de nouvelles tables de pierre. Dieu vouloit petit à petit accoûtumer ce peuple groſſier à ſe paſſer de figures, & le diſpoſer à deſirer avec plus d'ardeur celui, qui devoit ap-

a *Bibl. Rabinic t. p.* 930.
b 1 *Eſdr.* 11. 63. *Vide Spencer. de Urim, & Thummim. cap.* 7.

porter

porter la Loi d'amour, & de feu, & établir une alliance nouvelle, qui ſans détruire l'ancienne, lui devoit donner ſon accompliſſement, & ſa perfection. Zorobabel ſemble inſinuer que dans le ſecond Temple, & au retour de la captivité, le grand-Prêtre ne portoit plus l'Urim & Thummim, qui étoient cependant regardez comme les plus eſſentiels, & les plus prétieux ornemens de ſa dignité; il ne permit pas à ceux qui ſe prétendoient ſortis de la race des Prêtres, mais qui ne purent produire des regiſtres authentiques de leur génealogie, il ne leur permit pas de goûter des viandes ſanctifiées *juſqu'à ce qu'il s'élevât un Prêtre qui portât l'Urim & Thummim* Jéſus ou Joſué étoit alors grand-Prêtre; il y a donc toute apparence qu'il ne portoit point l'Urim & Thummim: & ſi l'on a pu ſe paſſer de ces ornemens dans le ſecond Temple, pourquoi n'auroit-on pû s'y paſſer auſſi de l'Arche d'Alliance?

DISCOURS

SUR LE TROISIEME LIVRE DES MACCABÉES

CE Livre, qui eſt connu ſous le nom de troiſiéme des Maccabées, contient l'hiſtoire de la perſécution de Ptolomée Philopator, contre les Juifs d'Egypte. Ce Prince aprés ſa victoire contre Antiochus le Grand, alla à Jéruſalem, & y fit offrir des Sacrifices d'actions de graces dans le Temple du Seigneur. Mais aprés les ſacrifices, ayant voulu pénetrer dans le Sanctuaire; il en fut empêché par les Prêtres, & par le peuple; & s'opiniâtrant à entrer, il reſſentit la force d'une puiſſance inviſible, qui l'abatit par terre, ſans qu'il pût ſe remuër. Etant de retour en Egypte, il fit éclater ſon reſſentiment contre tous les Juifs de ſes

Digitized by Google

Etats ; il les fit enfermer dans l'Hippodenne, & voulut les faire écraſer ſous les pieds de ſes élephans. Mais Dieu les en délivra de la maniére qui eſt marquée dans ce Livre.

C'eſt aſſez mal-à-propos qu'on lui donne le nom de *troiſiéme des Maccabées*, puiſqu'il n'a aucun rapport ni à leurs perſonnes ni à leur hiſtoire, ni à leurs tems, ni à la perſécutions des Rois de Syrie, où les Maccabées acquirent tant de gloire. Ce nom ne peut lui convenir qu'à cauſe de la reſſemblance qu'on a remarquée entre le zéle, le courage, & l'eſprit qui animérent les Juifs d'Aléxandrie, ſous Philopator, & les mêmes qualitez qui éclattérent dans les Maccabées, & dans les Juifs de la Paleſtine, ſous Antiochus Épiphanes, & ſous ſes ſucceſſeurs.

On ne voit pas diſtinctement que Joſeph ait connu ce Livre, au moins dans l'état où nous l'avons. Il ne parle point dans ſon Hiſtoire, de la perſécution de Ptolemée Philopator contre les Juifs d'Egypte : & ce qu'on en lit dans l'ancienne Verſion Latine faite par Rufin au ſecond Livre contre Appion, *a* eſt ſi mal digeré, qu'il ſemble que Joſeph en cet endroit ne parloit que ſur des oüis-dire, ou ſur une connoiſſance imparfaite, & confuſe. Il dit que Ptolemée, ſurnommé Pyſcon, fils de Ptolemée Philométor, aprés la mort de ſon pere, ayant voulu envahir le Royaume, & chaſſer ſa mere Cléopatre, & l'exclure du gouvernement, Onias Juifs, qui avoit été fait Géneral des troupes d'Egypte par Philométor, ſoutînt la Reine contre l'uſurpateur. Phyſcon aſſembla une armée, & ayant pris tous les Juifs d'Aléxandrie, hommes, femmes, & enfans, il les expoſa nuds, & enchaînez dans l'amphitéatre, pour être écraſez par les élephans, qu'on avoit enivrez exprés pour cela. Mais la choſe tourna autrement : les bêtes au lieu de ſe jetter ſur les Juifs, attaquérent les amis du Roi, & en tuérent pluſieurs ; le Roi apperçut un homme d'une forme terrible qui lui ordonna de laiſſer les Juifs, & lui

a Pag. 874. Editionis Frobenianæ an. 1524.

fit de grande menaces s'il continuoit à les perſécuter ; Ithaque, ou Iréne ſa concubine, lui ayant demandé grace pour eux, elle l'obtint aiſément, & le Roi témoigna beaucoup de regret de ce qu'il avoit fait ; d'où vient que les Juifs d'Alexandrie célebrent encore aujourd'hui la fête de cette délivrance toute miraculeuſe. Voilà ce que dit Joſeph en cet endroit.

La premiere partie de ſon recit, quand à l'uſurpation du Royaume par Pyſcon, contre Cléopatre, & de Cléopatre ſoûtenuë par Onias, n'a rien que de vrai ; Mais il y a bien des fautes dans tout le reſte de ſon recit. 1. *Phyſcon* étoit frere, & non pas fils de Philométor. 2. Il vouloit ravir le Royaume, non pas à ſes freres, mais à ſon neveu, fils de Philométor, & de Cléopatre. 3. La perſécution contre les Juifs d'Alexandrie, arriva long-tems avant Phyſcon, ſous Philopator, ainſi que tout le Livre troiſiéme des Maccabées en fait foi. 4. Les circonſtances de cette hiſtoire, ſont encore aſſez mal digerées dans Joſeph. Tout cela nous fait croire que cet Hiſtorien n'avoit point vû ce Livre, ou du moins que Rufin l'a trés-mal traduit. En effet, dans les deux lignes du texte Grec, qui nous reſtent de cette hiſtoire dans Joſeph, on lit expreſſément, que *Phyſcon aprés la mort de ſon frere Ptolémée Philométor, vint de Cyréne pour chaſſer Cléopatre du Royaume.* Si nous avions le reſte du texte Grec, nous pourrions juger plus ſûrement de cette affaire. a

a Monſieur Boivin l'aîné nous a appris, que Monſieur Peireſch avoit un Joſeph Grec avec ce fragment. & que Charles Labbé Juriſconſulte, écrivoit à Monſieur Bigot, que Scaliger l'avoit tout entier & qu'il l'avoit vû entre ſes mains. On nous dit dans Naudéana pag. 168. deuxiéme Edit. que Monſieur Schurtz Eleich de Virtemberh, a en main le Joſeph de Scaliger. Si cela eſt, on feroit grand plaiſir au public de nous donner cet Hiſtorien en ſon entier

Digitized by Google

Les anciens Catalogues des Grecs marquent quelquefois quatre Livres des Maccabées, quelquefois trois, & souvent seulement deux. Le quatre-vingt-quatrieme des Canons des Apôtres, reconnoît le troisiéme Livre des Maccabées, comme Livre saint. Théodoret *a* le cite comme Ecriture sainte. Saint Athanase, ou l'Auteur de la Synopse parmi ses Oeuvres, le met au même rang que les trois autres Livres des Maccabées, qui sont tous rangez parmi ceux *ausquels on contredit*; *b* c'est-à-dire, qui ne sont pas reçûs d'un consentement unanime des Egliſes. Nicephore Archevêque de Constantinople, en parle de même; mais il ne reconnoit que trois Livres des Maccabées. *c* Eusébe dans sa Chronique, *d* marque le troisiéme Livre, sans lui donner aucun caractére, qui fasse douter de sa Canonicité. Il dit seulement que mal-à-propos on le met aprés les deux premiers Livres; en effet il renferme une histoire arrivée avant les Maccabées, il est vrai qu'aillieurs *e* il semble sclure du Canon tous les Livres des Maccabées lorsqu'il remarque que les divines Ecritures finissent sous Néhémie, & que ce qu'il dira dans la suite, est tiré des Maccabées, de Joseph, & d'Africain. Philostorge *f* admet expressément le premier Livre des Maccabées, il semble admettre aussi le second; mais *il rejette formellement le troisieme, il le traite de Livre monstrueux, qui ne dit rien de pareil au premier.* Mais est-il monstrueux pour cela? est-il contraire à l'Ecriture? enferme-t-il des choses opposées à la verité de l'histoire, à la foi, aux saintes Ecritures, aux bonnes mœurs? *g* Enfin quelques anciens Catalogues rapportez dans les anciens Monumens

a *Theodoret in Dan.* XI. 7.
b *In Synop.* τὰ ἀντιλεγόμενα
c *Nicephor. Constantinopol. in fine Chronograph.*
d *Euseb. an.* 1800.
e *In Chronico ad an.* 1580
f *Philostorg. lib.* I. *hist. Eccles. cap.* I. *apud Phot.* τὸ δὲ τέταρτον ἀποδοκιμάζει τερατώδη καλῶν, οὐδὲν ὅμοιον τοῖς πρὸ αὐτοῦ διηγησάμενον.
g *Vide Coteler. not. in Can. Apostol. p.* 117. 118. & 33

Grecs donnez par Monsieur Cotelier, reconnoissent quatre Livres des Maccabées, & les placent tous quatre dans la même Catégorie, parmi les Livres *qui ne sont pas des Septante.*

De tout ce qu'on vient de dire, il est aisé de conclure que l'Antiquité a balancé quelques tems à rejetter le troisiéme des Maccabées; mais enfin il passe aujourd'hui pour livre apocryphe, dans l'Eglise Greque, & dans la Latine; non pas que l'histoire qu'il contient soit fausse, mais parce que n'étant point du nombre des ecritures inspirées, il ne peut faire une autorité infaillible.

Je ne remarque pas que les Latins ayent eu beaucoup de connoissance de ce livre, ils ne le citent point, qué je sçache; il ne paroît ni dans les manuscrits, ni dans les anciennes Bibles imprimées. La premiere où je l'aye vuë, est celle de Froben, de l'an 1538.

Grotius croit que cette Histoire fut écrite peu de tems apés l'Ecclesiastique, *a* composé par Jesus, fils de Sirach, & qu'on lui donna le nom de *troisiéme des Maccabées*, parce qu'il ne fut connu des Chrétiens, qu'aprés les deux autres, & qu'il n'eut jamais parmi eux la même autorité que les premiers. Joseph Scaliger *b* reconnoît que l'ouvrage est beau, & trop peu connu. Le stile en est enflé, & semblables à celui des piéces de théatre; mais au reste, rempli de sentimens trés-élevez, trés-pieux, & trés-beaux.

---

a *Grot. in hunc lib.*
b *Scalig. Animadverſ. in Euſeb. Chronic. pag.* 127.

Digitized by Google

DISCOURS

SUR LE QUATRIEME LIVRE DES MACCABEES.

LEs Anciens *a* ont parlé d'un quatriéme Livre des Maccabées, mais ce livre a été si peu en uſage, ſur-tout parmi les Latins, qu'on ne connoît preſque point aujourd'hui quel il étoit; on ne le voit dans aucune de nos Bibles Latines, même au rang des ouvrages apocryphes; & depuis aſſez long-tems, il ſemble qu'on l'ait oublié, & qu'on l'ait mis au nombre des livres perdus, qu'on n'eſpére plus de retrouver que par quelque heureux coup du hazar.

Sixte de Sienne, *b* ayant trouvé un manuſcrit Grec, qui contenoit l'Hiſtoire du Pontificat de Jean Hircan, & qui étoit alors dans la bibliotéque de Santés Pagnin, aux Dominicains de Lyon, ne douta point que ce ne fût le vrai quatriéme des Maccabées; il l'avança & le perſuada à pluſieurs, de maniére que juſqu'ici, ç'a été comme une opinion aſſez communément reçûë. La biblioteque de Pagnin ayant été

a *Athanaſ. in Synopſ. Syncell. Philaſtr. allii plures. Vide Coteler. not. in Canon. Apoſt. p.* 117. 118. 338.

b *Sixt. Senenſ. Bibliot. l.* 1.

c *Ita Selden de ſucceſſ. in Pontif. ex Poſſevino.*

Digitized by Google

chrûlée, *c* quelques années aprés que Sixte de Sienne y eut vû le manuscrit dont nous parlons; ce livre qui êtoit apparemment unique, y fut consumé par le feu, & on ne le trouvoit plus, ni à Lyon, ni ailleurs, que l'on sçache. On désesperoit en quelque sorte d'en avoir jamais une exacte connoissance, & on ne se consoloit de cette perte que parce que Joseph nous a décrit avec assez de fidelité, & d'exactitude, l'histoire du Pontificat de Jean Hircan, dans le treiziéme Livre de ses Antiquitez.

Mais depuis quelques années, Monsieur le Jay nous ayant donné dans la Polyglotte de Paris, l'histoire Arabe des Maccabées, continuée depuis le regne de Séleucus, fils d'Antiochus le Grand, jusqu'au tems de Jesus-Christ le tout apparemment traduit sur le Grec, on a crû avoir recouvré le quatriéme des Maccabées, souhaité depuis si long-tems. En effet on a reconnu dans cet Exemplaire Arabe, tous les caracteres que Sixte de Sienne avoit remarqué dans le Grec qu'il avoit en main. *a* Ils commencent l'un, & l'autre par ces termes : *Aprés la mort de Simon, Jean son fils fut fait grand-Prêtre en sa place*; c'est ce qui a déterminé le Pere la Haye de le donner en Latin dans *Biblia maxima*, sous le nom de quatriéme des Maccabées.

Ce Gouvernement de Jean-Hircan, renferme l'histoire des Juifs pendant vingt-neuf, trente, ou trente & un an. Car on n'est pas d'accord sur cela. *b* La difficulté vient de ce que quelques-uns commencent son gouvernement dés le tems que son pere Simon lui communiqua une partie de son autorité, & l'envoya pour gouverner la côte de la Palestine, & pour garder les frontiéres de la Judée de ce côté là; & que d'autres ne fixent son commencement, qu'à la mort de Simon Maccabée son pere.

Il paroît que cet Ouvrage a d'abord été écrit en Hebreu,

a *Apud Sixt. Senensi.* Καὶ μετὰ τὸ ἀποθανεῖν τὸν Σίμωνα, ἐγενήθη Ἰωάννης υἱὸς αὐτῷ ἀντὶ αὐτοῦ.

b *Vide Usser. ad an. mundi* 3898.

il en conserve le goût, le tour, & la phrase. Sixte de Sienne avoit remarqué toute la même chose dans son Exemplaire Grec. L'Arabe a parfaitement conservé ce tour. Le texte Hébreu primitif pouvoit être les Mémoires, qu'on dressoit du gouvernement de chaque Pontife ; car depuis la captivité de Babylone, on fit à l'égard des grands-Prêtres, ce qu'on avoit pratiqué auparavant sous les Rois ; on fit des Annales, où l'on écrivit les principaux évenemens de leur Pontificat, ainsi que nous l'apprenons du premier Livre des Maccabées. *a* C'est de cette source que Joseph a puisé son histoire, depuis les Maccabées, jusqu'au regne d'Herodes le Grand. L'Auteur que nous donnons, ou plûtôt le Traducteur Arabe de cette histoire, ou même le traducteur Grec, sur lequel l'Arabe a travaillé, a vêcu assez tard, & depuis la destruction du second Temple par les Romains. *b* Il remarque que les Iduméens assujettis par Hircan, professérent la Religion Juive jusqu'à la ruine du second Temple. Il appelle ordinairement Samarie, *Sébaste*, & Sichem, *Neapolis*, ou, *Naplouse* ; termes qui n'ont été en usage que long-tems depuis Hircan.

Il différe en bien des choses de Joseph l'Historien ; par exemple, il donne ordinairement le nom de *Hircan*, à celui que Joseph, & le premier Livre des Maccabées, nomment *Cendébée*. *c* Il raconte *d* l'histoire du trésor prétendu caché dans le tombeau de David, d'une façon bien différente de ce qu'en dit Joseph. Il fait donner à Hircan le titre de Roi, par le Sénat Romain. *e* Il fixe le nombre des Sénateurs de Rome, à trois cens & vingt ; *f* Il raconte qu'Hircan n'eut que trois fils, *g* au lieu que Joseph lui en donne cinq. Il donne ordinairemment aux soldats Syriens, & Egyp-

a 1. *Macc.* XVI. 24. *Et cætera hæc scripta sunt in libro Sacerdotii ejus Joannis ex quo factus est Princeps Sacerdotum post patrem suum.*
b Voyez 4. *Macc* 11.
c 1. *Macc.* XV. 38. XVI. 14. 8. *&c.*
d 4. *Macc.* 11.
e 4. *Macc. c.* 111.
f *Ibidem.*
g 4. *Macc. ult.*

Digitized by Google

tiens, le nom de Macédoniens, il appella montagne de Jézabel, celle que nous nommons *Gariẓim*. Il fait une remarque à la fin, qui donne à juger qu'il écrivoit long-tems aprés le premier Auteur. Car ayant parlé *a* des trois sectes principales qui s'éleverent parmi les Juifs du tems d'Hircan il ajoûte aprés avoir nommé les *Hasdanim*, *que l'Auteur du Livre n'a point dit quel étoit leur institut, mais qu'on peut tirer quelque lumiére sur cela, de leur nom, qui marque qu'ils s'appliquoient à la pratique des plus excellentes vertus.*

La plus grande difficulté consiste à savoir, si c'est ce Livre qui doit passer pour le quatrieme des Maccabées. Un grand préjugé contre l'affirmative, c'est que ni les Grecs, ni les Latins n'ont point conservé cet ouvrage; ils l'ont négligé, & laissé tellement tomber dans l'oubli, que sans les Arabes, il seroit encore à présent ignoré. De plus, les anciens qui citent le quatrieme des Maccabées, ne le désignent jamais d'une maniere à insinuer que ce soit celui-ci. Enfin on peut assurer que ceux des anciens qui avoient en main le quatrieme des Maccabées, n'avoient nulle connoissance de l'ouvrage donné depuis peu sous son nom; ainsi on doit conclure que ce n'est point ici le Livre que nous cherchons. Eusébe, *b* & S. Jerôme, *c* aprés avoir cité le premier des Maccabées, qui finit à la mort de Simon, continuënt l'histoire de son fils Hircan, sans faire aucune mention de ce prétendu quatrieme Livre. Le même Eusébe, Sulpice Sévere, Cédrenus, & plusieurs autres, *d* qui ont parlé d'*Hircan*, ont prétendu que ce nom lui fut donné en memoire des *Hircaniens*, qu'il battit, dans l'expédition d'Antiochus Sidétes, qu'il accompagna en Perse; ce qui est contraire au recit du Livre dont nous parlons où il est dit qu'il prit ce nom, à cause de la victoire qu'il

---

a 4. *Macc.* VI.
b *Euseb. Demonst. l.* 8. *c.* 2.
c *Ieron. in Dan.* IX.
d *Vide Euseb. in Chronic. Sulpit. Sever. l.* 2. *hist. Cedren. alios antiquos, & recentes apud Iul. Scalig. not. in Euseb Chronic.*

Digitized by Google

remporta sur *Hircan*, nommé communément *Cendébée*.

Il faut donc chercher un quatriéme Livre des Maccabées, & nous croyons l'avoir rencontré dans le discours de Joseph, intitulé, *de l'Empire de la raison*; où il tâche de faire voir, que la raison est la maîtresse des passions, & qu'aidée de la pieté, il n'y a rien de si difficile, dont elle ne puisse venir à bout. La plûpart des anciens Manuscrits Grecs de la Bible, *a* mettent ce Livre aprés les trois autres. Dans les uns, il y est avec le titre de *Joseph de l'empire de la raison*; *ou quatrieme des Maccabées*; dans d'autres, avec le seul titre, de quatrieme des Maccabées. Dans les Bibles Gréques imprimées à Bâle chez Hervage en 1545. & à Francfort chez Véchel en 1597. cet ouvrage se trouve aprés les trois premiers des Maccabées, avec ce titre; *Livre de Josippos sur les Maccabées*. *b* Monsieur Cotelier *c* cite un Manuscrit ancien, où le quatrieme des Maccabées avoit pour titre, *de l'Empire de la raison*. Dans la Bibliotéque du Roi, *d* & dans celle de Coislin, il y en a aussi quelques-uns, *e* qui donne à ce discours de Joseph, le titre de quatrieme des Maccabées; Philostrate *f* n'en a point connu d'autres. Il dit que c'est l'ouvrage de Joseph l'Historien; enquoi il est d'accord avec Eusébe, *g* & S. Jerôme. *h* S. Grégoire de Nazianze, *i* S. Ambroise, & S. Jean Chrysostome, K dans les éloges qu'ils ont faits du vieillard Eléazar, & des sept freres Maccabées, ont visiblement puisé dans ce discours de Joseph. De tout cela, je

a *Vide not. Combefis in Joseph. lib. de Imperio rationis.*

b Ἐν τοῖς παλαιοῖς βιβλίοις.

c *Coteler. not. in Canon. Apost. p.* 339.

d *Manuscript. Bibliot. Reg. n.* 1875. Μακκαβαίων Δ.

e *Coislin. Mss. duo.*

f *Philost hist. Eccles. initio.*

g *Euseb. hist. Eccle. 3. l. c.* 10.

h *Ieron. de scriptorib. Eccles. & lib.* 2. *contra Pelag.*

i *Greg. Nazianz. orat. de Maccab.*

K *Ambros. l.* 2. *de vita beata c.* 10. 11. 12.

Digitized by Google

trois qu'on peut hardiment conclure, que le quatrieme Livre des Maccabées cité par les anciens, n'eſt autre que l'ouvrage de Joſeph, touchant l'Empire de la raiſon.

L'Auteur de cet Ecrit ſemble avoir été dans les principes des Stoïciens, qui rélevoient les avantages de la raiſon, & de la vertu humaine, juſqu'à s'imaginer, qu'ils pouvoient tout avec ce ſeul ſecours; mais la Religion Chrétienne nous apprend que c'eſt par la foi, *a* & par le ſecours de la grace *b* du Seigneur, que nous faiſons le bien, & que ſans la foi, ſans la grace, & ſans la charité, nous ne pouvons plaire à Dieu. Saint Paul attribuë la force, & la conſtance des Martyrs, & des Maccabées en particulier, à la foi dont ils étoient animez. *c Per fidem vicerunt regna, &c.* Un autre principe des Stoïciens, que cet Auteur paroît avoir adopté, eſt celui de l'égalité des péchez. Il fait parler ainſi le vieillard Eléazar: *d Qu'il eſt égal de tranſgreſſer la Loi en de petite, ou en de grande choſes.* Principe également contraire à la véritable Religion, & à la raiſon. Ailleurs il inſinuë aſſez clairement que nous tirons nos ames de nos parens; *e* opinion qui a été aſſez commune parmi les Anciens, & que l'on trouve même dans quelques Peres, mais qui eſt aujourd'hui banie de nos Ecoles. Il ſuppoſe par-tout, que toute cette ſcéne ſe paſſa à Jeruſalem, ſous les yeux, & par les ordres d'Antiochus lui-même, ce qui ne paroit pas bien diſtinctement dans le ſecond Livre Canonique des Maccabées.

Il avance une choſe directement contraire au même texte du ſecond des Maccabées, lorſqu'il dit qu'Apollonius

---

a *Heb.* XI. *per totum.*

b *Rom.* V. 15.

c *Heb.* XI. 3.

d *Cap* II. πρὸ γὰρ ἐκείνης πρώτης μεγάλους παρανόμους ἐποίησεν ὁ τοῦ ἔθνους ἔφορος ἰδών

e *Cap.* II. Ἀπὸ δὲ αὐτῶν αἵματος & ἀυξηθέντες, ἐκ διαλήψεως αὐτῶν ψυχὰς πολυφορωτέρας. *Et cap.* XII. Ὧ τίνα τρόπον ἐδολογίσατο φιλόπονα γονεῖον πάθη, ψυχῆς τε καὶ μορφῆς ὁμοιότητα ἐν μικρῷ πυθόμενος χαρακτῆρα τὸν μέγιστον ἐπιστοφρονίζοντα.

Digitized by Google

Gouverneur de Syrie, & de Phénicie, fut envoyé à Jerusalem par Séleucus Nicator, pour enlever les trésors du Temple ; *a* ce ne fut pas Appollonius, mais Heliodore qui reçut cette commission ; & ce ne fut pas *Seleucus Nicanor*, ou *Nicator*, mais *Séleucus Philopator* qui la lui donna. *Séleucus Nicanor* est le premier des Séleucides, & *Philopator* est le septiéme. Il fait encore une faute impardonnable, *b* en disant qu'Antiochus Epiphanes étoit fils de Séleucus, il étoit son frere puîné,

Il prête au Roi David une pensée indigne de lui, en voulant que par une pure fantaisie, il se soit opiniâtré à souffrir une soif brûlante, jusqu'à ce qu'il eût pû boire de l'eau d'une certaine fontaine. *c* Il n'y a rien de pareil dans les Livres des Rois, où cette histoire est racontée. *d* David pressé de la soif, témoigne en passant qu'il voudroit bien boire de l'eau de la citerne de Bethléem ; aussitôt trois de ses braves se détachérent, passérent au travers du camp ces Philistins, & lui en apporterent. Nôtre Auteur ne met que deux jeunes guerriers, au lieu de trois ; il veut qu'ils ayent cherché long-tems l'eau desirée & qu'enfin ils l'ayent trouvée au milieu du camp des ennemis ; autre fausseté.

En un certain endroit, il confond l'année Sabbatique, avec l'année du Jubilé ; *e* Il avance faussement qu'Antiochus favorisa les Juifs, aprés le martyr d'Eléazar, & des sept freres ; *f* & que ce Prince fut en Perse pour faire la guerre à ce pays ; *g* la somme qu'il veut que Jason ait donné à Séleucus, est exorbitante. Trois mille six cens soixante talens font environ dix-sept millions huit cens treize mille neuf cens quatre livres de nôtre monoye, où Jason

---

a Comparez 2. Maec. 11. 3. 7. 8. avec le Ch. 1. de ce Livre.
b 4. *Macc. c.* 11.
c 3. *Macc. Prefat.*
d 2. *Reg.* XXIII. 14. 15.
e 4. *Macc. Prafatione.*
f 4. *Macc. c.* XIV.
g 4 *maccab. ibid.*

Digitized by Google

auroit-il trouvé cette ſomme ? Il nous parle du pere *a* des ſept freres Maccabées, dont les Livres Canoniques ne diſent rien ; il exprime auſſi le ſupplice du ſeptiéme de ces Martyrs, & de leur mere, dont l'Ecriture ne nous apprend pas un mot. Il nous raconte une circonſtance *b* qui ne ſe trouve pas dans Moyſe, *c* lorſqu'il dit que l'Ange exterminateur conſumoit par le feu tout le camp d'Iſraël, lorſqu'Aaron accourut avec l'encenſoir, pour l'arrêter. S. Paul ſemble dire la même choſe 1. Cor. x. 10. Je ne dis rien du ſtile enflé, & des figures affectées qu'il employe par tout avec profuſion dans ſon diſcours ; il n'y a perſonne qui ne le ſente aſſez en le liſant, & qui ne s'ennuye de ces longueurs qui ne diſent rien. Ce ſont apparemment ces fautes qu'on a remarquées dans ce Livre, qui l'ont fait mettre au rang des apocryphes. J'ai peine à croire que Joſeph en ſoit l'Auteur ; il n'étoit pas capable de ces ignorances, & de ces bévûës ; il ne parle nulle part de cet ouvrage, comme il fait de ſes autres ouvrages Le ſtile, & les maniéres ſont peu dignes de ce grand Hiſtorien. Ce ſeroit plûtôt l'ouvrage de quelque Auteur, qui a voulu donner du mérite à ſon travail, par un nom illuſtre.

Nous avons pluſieurs éditions du Livre *de L'Empire de la raiſon.* On le trouve imprimé dans le Recueil des Oeuvres de Joſeph, & dans quelques Bibles Gréques. L'ancienne Verſion Latine que Rufin en a faite, eſt de même que toutes les autres de cet Auteur, peu correcte, & peu exacte. Eraſme a encore enchéri ſur la liberté de Rufin, & ne nous a donné qu'une paraphraſe, qu'il a faite, non ſur le Grec, qu'il n'avoit pas, mais ſur le Latin de Rufin. On en voit auſſi une Verſion de Cornelius à Lapide, & une autre du Pere Combefis, cette derniére eſt la plus litterale, & la plus exacte. La traduction Françoiſe de Monſieur d'Andilly eſt fort belle ; nous avons tâché de rendre celle que nous donnons, un peu plus litterale. Il y a peu de notes, parce que la piéce eſt fort claire, & que cette Préface peut ſuppléer à un Commentaire.

a 4. *Macc. cap. ult.* *b* 4. *Macc.* IV. *c* *Num.* XVI. 46.

Digitized by Google

DISSERTATION

SUR LE DISCOURS DE JOSEPH

Touchant l'Empire de la Raiſon.

AYANT entrepris de prouver d'une maniere ſenſible & évidente, que la raiſon ſoutenuë de la vertu & de la pieté, eſt la maîtreſſe des paſſions, je vous exhorte, autant que je puis, à donner toute vôtre attention à ce diſcours; car d'un côté la raiſon eſt abſolumant néceſſaire, pour comprendre ce que j'ai à dire, & mon diſcours a pour ſujet la loüange de la prudence, la plus excellente des vertus. Que ſi les plus ardentes paſſions, & les plus ennemies de la tempérence, je veux dire, la gourmandiſe, & l'impureté, ſont ſoumiſes à l'empire de la raiſon, ſi elle tient ſous ſes juſtes loix celles qui ſont les plus oppoſées à l'équité; ſavoir la mauvaiſe foi, & l'injuſtice; ſi elle ſurmonte tout ce que le trouble, la crainte, & la douleur oppoſent d'obſtacles à la généroſité, & au courage: Pourquoi, me dira quelqu'un, ne ſe rend-elle pas auſſi maîtreſſe de l'oubli, & de l'ignorence, comme elle fait des autres paſſions? Vaine & ridicule objection! car la raiſon toute puiſſante qu'elle eſt, ne peut point ſe mettre au deſſus des foibleſſes & des défauts de la nature; ſon empire ne s'étend que ſur les paſſions contraires à la juſtice, à la généroſité, & à la tempérence; encore ne les domine-t-elle pas en les détruiſant, mais ſeullement en n'y cédant pas

Il me ſeroit facile de vous convaincre par pluſieurs exemples, que la raiſon éxerce ſon empire ſur les paſſions; mais de tous ces éxemples, je n'en vois point de plus convainquant, que celui du grand Eléazar, des ſept fréres, & de leur vertueuſe mére, qui ont ſi généreuſement répandu leur ſang, pour la défence de la pieté & de la réligion. Ils nous ont convaincus par le genereux mépris qu'ils ont

Digitized by Google

fait des tourmens, jusqu'au dernier soupir, que la raison soutenuë de la vertu & de la pieté, est la maîtresse de toutes les passions,

J'entreprens donc de loüer la vertu de ces génereux Martyrs, & de leur Sainte mére, qui sacrifiéreut glorieusement leur vie, pour la défence de la pieté, & mon dessein est de relever leur gloire & leur bon-heur. Ils devinrent par leur courage & par leur patience, l'objet de l'admiration, non seulement de tout les siécles, mais de leurs bourreaux mêmes; ils étegnirent dans leur propre sang, la fureur impie qui persécutoit leur nation, & demeurant victorieux du tyran, par leur force héroïque, ils eurent la gloire de procurer le repos à leur patrie. Mais il faut d'abord établir distinctement la question dont il s'agit, & commencer par poser le fait, suivant la coutume; ainsi je reprens mon premier discours, en rendant la gloire qui est dûë à la souveraine sagesse de Dieu. Il s'agit de montrer que la raison est la maîtresse des passions, & pour y parvenir, examinons ce que c'est que la raison, & que la passion; qu'elles sont les différentes espéces de passions, & si la raison les domine toutes.

La raison n'est autre chose que l'ame elle même, qui par des principes d'équité & de sagesse, régle nôtre conduite, & dirige nos actions. Or la sagesse consiste dans la connoissance des choses divines & humaines, & de leurs causes. Cette connoissance vient de l'intelligence de la loi, qui nous instruit d'une maniere utile & efficace, de toutes les choses divines & humaines. Les différentes espéces de la sagesse, sont, la prudence, la justice, la force, & la tempérence; mais la prudence est la plus souveraine & la plus relevée, & c'est par elle que la raison domine les passions. Pour les passions, elles ont deux sources principales, le plaisir, & la douleur. Leur impressions se font sentir au corps & à l'ame; & de ces deux principes naissent plusieurs autres passions. Le desir précede le plaisir, & la joïe le suit. La crainte précede la douleur, & la tristesse la suit. La colere est une passion commune, qui naît du plaisir &

de la douleur, comme en ont pû faire l'expérience ceux qui en ont été agitez. Il naît souvent de la volupté, une certaine habitude mauvaise, qui est comme le dangereux principe d'une infinité de passions. L'Esprit se laisse emporter, à la vanité, à l'avarice, à l'opiniâtreté, & à l'envie; & le corps s'abandonne aux excés de la bouche, ou en mangeant avec trop d'avidité de toutes choses, ou même, en ne mangeant que d'une seule chose, mais avec trop de sensualité.

Le plaisir, & la douleur qui touchent le corps & l'ame, étant comme deux plantes principales, dont ils sort plusieurs rejettons: la raison comme un habile jardinier, purge, retranche, arrose chacune de ces plantes, & fait couler dans chacune, le suc qui lui convient; tempére & adoucit les mœurs & les passions les plus sauvages; car la raison est la guide des vertus, & la maîtresse des passions. Et premierement, remarquez, s'il vous plait, l'empire que la temperence exerce sur les passions, par la maniere dont elle reprime les impressions qui lui sont contraires; car la temperence n'est autre chose que le domaine de la raison, sur les mauvais désirs. Or de ces desirs dereglez, les uns sont spirituels, & les autres corporels; & il me paroît évident que la raison est la maîtresse des uns & des autres; c'est par elle que nous résistons au désir désordonné qui nous porte à manger de poissons, des oiseaux, des animaux à quatre pieds, & de toute autre nourriture que la Loi nous défend. Ainsi elle réduit sous les loix de la temperence, le vice dangereux de la gourmandise, & tient en bride sous la loi de la raison, tous les appétits dereglez du goût.

Est-il étonnant aprés-cela que cette même raison puisse réprimer les passions de l'ame, que la beauté des créatures y excite dans les cœurs? En effet, si le sage Joseph est loüé de sa chasteté, n'est-ce pas parce qu'il sçut vaincre & dompter la dangereuse passion de l'amour? Ni l'ardeur de la jeunesse, ni la vigueur de l'âge où il étoit, ne seduisirent jamais sa raison; il la conserva dans tout son Empire

pire, & elle lui fit courageusement surmonter les attraits de la volupté. *a*

Mais la raison n'est pas seulement victorieuse des plaisirs sensuels, il n'y a aucuns desirs immodérez, ni passions, qu'elle n'assujettisse. C'est pourquoi la Loi dit : *b. Vous ne desirerez point la femme de vôtre prochain, ni rien de ce qui lui appartient.* Car n'est-il pas visible que lorsqu'elle nous défend de desirer ces sortes de choses, elle suppose que nous pouvons réprimer par la raison les desirs & les passions contraires à la justice ? En effet, par qu'elle voye celui qui est porté à la vilenie, & à la gourmandise, pourra-t-il se corger de ce vice, si la raison ne vient à son secours pour maîtriser ses passions ? C'est par la raison que celui qui a un penchant naturel à l'avarice, mais qui est instruit dans la Loi, réprime son avidité, prêtant non seulement sans intérêt à ceux qui sont dans le besoin, mais leur remettant même toute la dette à la septiéme année ; *c.* Se souvenant que la Loi lui défend de rien recueillir ni de ses terres, ni de ses vignes, à la septiéme année, *d* Dans cette rencontre, ne surmonte-t-il pas sa passion par sa raison ? Il en est de même de toutes les autres choses que la Loi prescrit, la raison y exerce toûjours son empire sur les passions ; ainsi quelques considérations, quelque attachement que nous ayons pour nos parens, tout cela céde à l'obligation d'obéir à la Loi, & nos complaisances ne vont jamais jusqu'à nous faire abandonner la vertu pour les satisfaire. Quelque tendresse que nous ayons pour nos femmes, nous les corrigeons lorsqu'elles font quelque chose de contraire à nos Loix. Quelque affection que nous ayons pour nos enfans, elle ne nous empêche pas de les punir de leurs fautes. Quelque attachez que nous soyons à nos amis, nous ne laissons pas de les reprendre lorsqu'ils font mal. Et cela ne doit point pa-

---

a *Genes.* XXXIX. 7. *& seq.*
b *Exod.* XXI. 16.
c *Levit.* XXV. 10. Il confond l'année Sabbatique, avec l'année du Jubilé
d *Levit.* XXV. 3.

Digitized by Google

roître paradoxe, puisque la raison peut vaincre même les ressentimens, & le desir de vengeance, que nous concevons contre nos ennemis; ainsi non seulement nous ne nous vengeons point d'eux en coupant leurs arbres fruitiers, mais si nous trouvons ce qu'ils ont perdu, nous le conservons pour le leur rendre fidellement, & nous les aidons à relever, ou leurs fardeaux, ou leurs animaux, lorsqu'ils sont tombez. *a*

La raison domine encore des passions bien plus violentes, comme l'ambition, la vanité, & l'envie. Une ame qui suit les loix de la sagesse, réprime tous ces mouvemens; aussi bien que la haine; c'est pourquoi Jacob nôtre Pere, cet homme si sage, & si moderé, reprend avec tant de force Siméon, & Levi, du carnage qu'ils avoient fait de toute la ville des Sichémites, en leur disant; *b que leur haine, & leur fureur soient maudites.* Or comment eût-il pû leur parler de la sorte, si la raison n'eût pû surmonter dans son esprit le ressentiment, & la haine qu'il devoit naturellement ressentir contre les Sichémites.

Lorsque Dieu en créant l'homme par une seule parole, lui donna le libre arbitre, il l'environna en même tems des penchans, & des passions; il établit son esprit au milieu d'elles, comme sur un trône, pour les dominer, & luy donna ensuite une loy, c'est-à-dire, la raison, pour les surmonter, & pour élever sur elles le regne de la tempérence, de la bonté, & de la justice. Aprés cela, comment peut-on nous dire? si la raison est la maîtresse des passions, pourquoi ne l'est-elle pas aussi de l'oubli, & de l'ignorance?

Cette question n'est-elle pas impertinente, & ridicule? Car il est évident que la raison ne peut être la maîtresse des passions de l'ame, ni en suspendre les mouvemens, & les impressions; elles ne peut surmonter que celles qui lui sont extérieures, & qui regardent le corps. Ainsi nous ne pouvons point empêcher que nous n'ayons des desirs en nous-mêmes, mais la raison peut nous garantir de leur servitude.

a *Exod.* XXXIII. 5. b *Genes.* XLI. 7.

Digitized by Google

Nous ne saurions souvent nous défendre de ressentir les mouvemens de la colére, mais nôtre ame au lieu de céder, peut les vaincre, & les reprimer par le secours de la raison. Nous ne sommes pas maîtres de détruire nos mauvaises inclinations, c'est la raison qui les combat, pour les empêcher de nous corrompre; car la raison n'est point un instrument pour déraciner, & pour faire mourir les passions, elle sert seulement à les combattre, & à les dompter.

N'en avons-nous pas une preuve bien sensible dans la personne du Roi David, que nous voyons souffrir la soif, a & y résister si courageusement? Aprés avoir poursuivi avec son armée ses ennemis durant tout le jour, & en avoir tué un grand nombre, il s'en retourna le soir dans sa tente, tout accablé de lassitude, & épuisé de sueur. Une soif violente le tourmentoit, & quoiqu'au milieu de ses troupes, qui bûvoient, & mangeoient dans le camp, quoique dans un lieu où il ne manquoit point de bonnes eaux, il la souffrit néanmoins avec courage; & quelque pressante, & quelque importune qu'elle fût, il la surmonta par la ferme résolution qu'il avoit prise, quoiqu'assez mal-à-propos, de ne pas boire, qu'il n'eût de l'eau d'une fontaine qui êtoit alors aux ennemis. Comme ses Officiers étoient affligez de la peine qu'il en enduroit, deux jeunes hommes d'entr'eux, ayant honte de laisser le Roi dans cette ardeur brûlante, prirent aussi-tôt leurs armes, & un vase, passérent les retranchemens des ennemis & sans être apperçûs des gardes,

---

a. 2. *Reg.* xx3. 14. 15. Cette histoire est racontée dans les Livres des Rois d'une maniére fort différente de ceci. L'Auteur de cet ouvrage fait agir ici David d'une maniére peu digne de sa sagesse, en diant qu'il prit mal-à-propos, & sans raison, la forte résolution de ne pas boire d'autre eau que celle qui étoit au pouvoir de ses ennemis.

Ἀλλὰ τὸς αὐτὸν ἀλογίστος ἐπιθυμία τοῦ παρὰ τοῖς πολεμίοις ὕδατος ἐπιτείνουσα συνέφυγε ou plutôt, συνέφλεγε.

Digitized by Google

traverſérent tout leur camp, cherchérent de tout côté cette fontaine, & l'ayant trouvée, y puiſérent de l'eau, & la portérent au Roi. Alors, quoique brûlant des ardeurs de la ſoif, l'idée de l'extrême danger où ces braves avoient expoſé leur vie, lui fit regarder cette eau comme un breuvage de ſang qu'on lui préſentoit; & oppoſant la force de ſa raiſon à la violence de ſon deſir, il la répandit, & l'offrit au Seigneur. Il eſt donc vrai, comme je viens de le dire, qu'il n'y a point de paſſions, pour vives, & violentes qu'elles ſoient, que la raiſon ne puiſſe ſurmonter, & dont elle ne puiſſe éteindre les ardeurs; point de douleur, quelque extrême qu'elle ſoit, dont elle ne puiſſe étouffer les ſentimens; point de paſſions enfin, quelques fougueuſes, & quelques emportées qu'elles ſoient, qu'elle ne puiſſe terraſſer, & réduire ſous ſon pouvoir.

Digitized by Google

DISCOURS

GENERAL SUR LE LIVRE DES PSEAUMES

I

Eloge des Pſeaumes. Leur Excellence, leur utilité.

QUOIQUE toute l'Ecriture *ſoit inſpirée de Dieu pour nous inſtruire, pour nous reprendre, pour nous corriger, & pour nous former à la vertu, & à la juſtice ;* [a] il ſemble que l'Eſprit de Dieu ait repandu une bénediction plus abondante dans les Pſeaumes, pour produire ces effets. Ce ſaint Livre eſt comme une ſource de vie, où nous puiſons des remédes à toutes les maladies de nos amos. Ils renferment comme en racourci tout ce qui eſt répandu dans les autres Ecrivains ſacrez : *Pſalmorum Liber quæcumque utilia ſunt ex omnibus continet*, dit ſaint Auguſtin. [b] On nous y rapporte les anciennes Hiſtoires depuis le commencement du monde, les Loix que Dieu à données aux

a 2. *Timot.* III. 6. *Omnis Scriptura divinitùs inſpirata, utilis eſt ad docendum, ad arguendum, ad corripiendum, ad erudiendum in juſtitia.*

b *Aug. Præfat. in Pſal. Vide & Ambroſ. Præfat. in Pſal. n.* 4. *& Baſil. item Præfat. in Pſalt. Athan. Ep. ad Marcellin.*

Digitized by Google

hommes, les exemples des saints Patriarches, les promesses de la venuë du Libérateur, de la vocation des Gentils, de l'établissement de l'Eglise ; en un mot, c'est comme un trésor inépuisable de toute sorte de richesses spirituelles : *Communis quidam bona Doctrina thesaurus est, apte singulis necessaria subministrans*, dit le même Pere. Etes-vous dans la douleur ? Ils vous consolent. Etes-vous dans le doute, & dans l'inquiétude ? Ils vous fixent, & vous rassûrent. C'est un remède aux blessûres de vôtre cœur, quelques dangereuses, & quelques invéterées qu'elles soient. Dans l'ennui, dans le découragement, dans la crainte, ils nous encouragent, & nous soutiennent : Et tout cela agréablement, & sans degoût ; Dieu ayant permis que les Auteurs des Pseaumes ayent mêlez les charmes de l'éloquence, & de la poësie, aux veritez les plus solides, & les plus touchantes ; afin de nous en rendre la lecture plus douce, & l'étude plus délicieuse ; comme le Médecin qui tempére l'amertume de sa médecine en frottant le bord du vase avec quelque chose de doux : *a Ne ager utilitatem pra austeritate refugiat, ora, ac summitates poculi quo remedium porrigunt, melle circumlinunt.*

Les Pseaumes conviennent à tous les âges, à toutes les conconditions, à tous les états. Les cœurs les plus durs se sentent attendris, & touchez jusqu'aux larmes, en lisant, ou en écoutant ces saints Cantiques. *b* On est comme transporté, & elevé jusqu'à la compagnie des Anges, lorsqu'on les chante, ou qu'on les médite, *c* dit saint Chrysostome. Aucune lecture n'est plus utile, ni plus à la portée de tout le monde. C'est, dit Cassiodore, *d* comme une Biblio théque génerale, & abregée, où l'on rencontre tout ce qu'on cherche : *In hoc Libro spiritualis Bibliotheca instructa est.* C'est,

a *Aug. ibidem.*
b *Aug. hîc, & Confess. l. 9. Ambros. Praf. in Psal. Item. Basil. in Psal. 1.*
c *Vide Chrysost. in Psal. 137. & Aug. Pref in Psal.*
d *Cassiod. Prefat. in Psal. sparsim.*

Digitized by Google

ajoute-il, comme un miel délicieux, une lumiere toûjours brillante, un tréſor toûjours ouvert, & toûjours rempli, un Livre tout environné de lumiére, une ſource de veritez, un vaſe qui contient une liqueur céleſte, un jardin rempli de tous les fruits les plus exquis.

La Loi enſeigne, dit ſaint Ambroiſe, *a* l'Hiſtoire inſtruit, la Prophétie annonce l'avenir, la correction réprime les mechans, la morale perſuade; mais les Pſeaumes ſont tous ces effets. Ils ſont propres à guérir tous les maux de l'ame: *In Libro Pſalmorum profectus eſt omnium; & medicina quædam ſalutis humanæ.* On peut les appeller la voix de l'Egliſe, la Profeſſion de foi des Fidéles, le modéle des loüanges qu'on doit rendre au Seigneur: *Dei laus, plebis laudatio, ſermo univerſorum, vox Eccleſiæ, fidei canora confeſſio.* Dans les Pſeaumes, dit le même Saint, je repaſſe tous les témoignages de ma Religion, les promeſſes des Prophétes, les preuves de la venuë, & de la Réſurrection de Jeſus-Chriſt. J'y apprens à éviter le peché, à ne pas rougir de faire pénitence. L'exemple d'un ſi grand Prince, d'un ſi grand Prophéte, me retient, & m'enpêche de tomber; il m'anime à confeſſer mon péché; & ſi j'ai eu le malheur de pécher, il m'excite à me relever de mes chûtes.

Outre ces beautez, & ces charmes, qui ne ſe font ſentir qu'aux ames qui cherchent à s'y édifier, & à y nourrir leur dévotion, il y en a d'autres qui ſont ſenſibles à tous ceux qui ont du goût pour les belles choſes, & pour les Ouvrages d'eſprit. Les plus habiles, & les plus judicieux Ecrivains tombent d'accord que les Pſeaumes ſont un modele de la vraye, & noble éloquence; des grands & ſublimes ſentimens, des mouvemens tendres, vifs & pathétiques; des maniéres de parler fines, expreſſives, & toûjours convenables au ſujet qu'on y trouve, des exemples achevez de politeſſe, & d'éloquence en tout genre de diſcours. Outre cela ils renferment la morale la plus juſte, la plus pure, & la plus parfaite; ils

a *Ambroſ. Præfat. in Pſal.*

Digitized by Google

inſpirent les ſentimens de pieté les plus touchans, & les plus divins ; ils découvrent les myſtéres de la Religion les plus profonds, & les plus importans.

Enfin l'agréable, & l'utile y ſont par tout ſi ſagement mêlez, qu'il eſt mal-aiſé de dire lequel des deux l'emporte ſur l'autre. *Certat in Pſalmo doctrina cum gratia ſimul*, dit ſaint Ambroiſe : *cantatur ad delectationem ; diſcitur ad eruditionem.* Depuis le tems de David juſqu'aujourd'hui, les Pſeaumes ont toûjours fait les délices des ames pieuſes. On les chanta toûjours dansle Temple du Seigneur; & on les a chantez depuis le commencement du Chriſtianiſme, dans toutes les Egliſes de JESUS-CHRIST. Les Apôtres, & leurs ſucceſſeurs n'ont pas crû pouvoir choiſir un plus beau modéle de priéres, ni de plus ſolides inſtructions, que celles qui avoient été formées par l'Eſprit de Dieu dans le cœur, & dans l'eſprit du plus ſaint des Rois. On l'a fait d'autant plus volontiers, qu'on rencontroit dans ce Recüeil tout ce qu'on pouvoit déſirer dans tous les états, dans toutes les ſituations, dans tous les beſoins de la vie. Soit qu'il fallût implorer la miſéricorde du Souverain Juge, ou loüer ſa grandeur, & ſa puiſſance, ou lui rendre de ſolemnelles actions de graces, ou lui demander ſon aſſiſtance dans la guerre, dans la maladie, dans la diſgrace ; ſoit qu'on voulût inſtruire les peuples, & ranimer leur foi ; ou les reprendre, & les corriger : les Pſeaumes ſuffiſoient, & tenoient lieu de tout.

De-là vient le ſouverain reſpect qu'on a toûjours eu pour ces divins Cantiques, & le zéle qu'on a témoigné à les étudier. C'étoit une régle preſque génerale que les Evêques, les Eccléſiaſtiques, les Religieux ſavoient le Pſeautier par cœur. *a* Les Laïcs mêmes en ſavoient un grand nombre. Ils les chantoient dans l'Egliſe, dans leur maiſon, dans leurs

a *Vide Greg. Mag. Lib 4. Ep. 45. Lib. 8. Ep. 34. Lib. 12. Ep. 6, Ieron. 4. ad. Ruſtic. Ep. 8. & 18. alios paſſim. Vide Ferrand Præf. in Pſal. c. 2.*

Digitized by Google

voyages, dans leur travail ; à table, à l'Egliſe, à la campagne. *a* Les femmes mêmes, à qui l'Apôtre défend de parler dans l'Egliſe, avoient le privilége d'y joindre leurs voix à celles des hommes, dans le chant des Pſeaumes. On commençoit, & on finiſſoit la journée par ces ſacrez Cantiques. Dés qu'on entonnoit le Pſeaume dans l'Egliſe, tout le monde demeuroit dans un profond ſilence : *Cùm Pſalmus legitur, ipſe ſibi effector eſt ſilentii*, dit ſaint Ambroiſe. *b* Quoique la plûpart des ſimples Fideles ignoraſſent ſouvent juſqu'au nom de certains Livres de l'Ecriture, il n'y en avoit aucun, qui ne ſût au moins quelque Pſeaume, diſent S. Chryſoſtome, *c* & Théodoret. *d* Ils récitoient le Pſeaume LXII. *Deus, Deus meus, ad te de luce, &c.* au matin : & le CXL. *Domine, clamavi ad te, exaudi me, &c.* au ſoir. *e* C'eſt pour cela qu'on les appelloit *Pſeaumes quotidines.*

Euſébe, *f* & Théodoret *g* regardent le Pſeautier comme le premier Livre inſpiré dans l'ordre des tems, aprés ceux de Moyſe : D'où vient, ſelon quelques-uns, qu'on l'a partagé en cinq Livres, comme un nouveau Pentateuque. Mais la Doctrine qui y eſt enſeignée, l'emporte de beaucoup ſur celle du Légiſlateur des Juifs. David y montre l'inutilité des ſacrifices, ajoute Euſébe, & propoſe une nouvelle maniére d'honorer Dieu, par les loüanges, & par les Cantiques. C'eſt du Livre des Pſeaumes que JESUS-CHRIST, & les Apôtres ont tiré plus ſouvent les preuves, & les autoritez pour établir la Religion Chrétienne.

---

a *Ambroſ. Præf. in Pſal. Certant clamare ſinguli ; quod omnibus proficit. Domi Pſal. canitur ; foris recenſetur, &c. Et in Hexaem. l. 5. c. 12. Quis enim ſenſum hominis gerens, non erubeſcat ſine Pſal. celebritate diem claudere ?*

b *Amb Præf. in Pſal. n. 9.*

c *Chryſoſt. in Iſai. c. 5 pag. 709.*

d *Theod. Prolog in Pſal.*

e *Vide eumdem in Pſal.* CXL. *& Conſtit Apoſt l. 2. c. 59. & l. 6. c. 34.*

f *Euſ. Præfat in Pſal. p. 7*

g *Theodoret. item in Præfat.*

Digitized by Google

II.

Nom du Pſeautier. Sa diviſion. Ordre des Pſeaumes entr'eux

LE Livre des Pſeaumes eſt nommé dans l'Hebreu *Sepher tehillim*, *Livre des hymnes*, ou *des loüanges*; parce que la plûpart des Pſeaumes ont pour objet les loüanges du Seigneur, & que le nombre de ceux-là l'emporte pardeſſus les autres Piéces, qui ſont ou des plaintes d'un homme affligé, ou des regrets d'une ame pénitente, ou des priéres d'un cœur accablé de douleurs. Les Grecs lui donnent le nom de *Pſaltérion*, ou de *Livres des Pſeaumes*; dénomination que nous lui avons conſervée dans nos Bibles Latines. Le nom de *Pſaltérion* eſt celui d'un inſtrument de muſique, dont on donnera la deſcription ailleurs. *Pſaltérion*, auſſi-bien que *Pſalmus*, viennent du Grec *pſallo*, qui ſignifie joüer des inſtrumens. Dans l'Evangile il eſt cité ſous le nom *a* de *Livre des Pſeaumes*, ou *de Prophéte*; *b* parce que David, qui eſt conſidéré comme l'Auteur du plus grand nombre des Pſeaumes, eſt auſſi nommé *le Prophéte* par excellence.

Les Hebreux partagent ordinairement le Pſeautier en cinq Livres. L'antiquité de cette diſtribution paroit par les Peres, qui en ont fait mention. *c* Saint Grégoire de Nyſſe *d* l'admet, auſſi-bien que ſaint Epiphanes, *e* qui la

a *Luc.* XX. 40. Βίβλος ψαλμῶν.

b *Matt.* XII. 35. *Quod dictum erat per Prophetam.* Et XXVII. 35. *Ut impleretur quod dictum eſt per Prophetam.*

c *Euſeb. Ieronym. Hilar. Amb. in Pſal.* LX. *Item Euſ. in Argumento Pſal. & in Pſ.* LXXI. *Caſſiodor. Præfat. in Pſal. c.* II. *Ieronym. ad Marc. & in prologo galeato, & Ep. ad Cyprian.*

d *Gregor. Nyſſen. Tract.* 1. *in Pſal. c.* 5.

e *Epip. lib. de menſ.* [illegible]

croit trés-ancienne. Eusébe ne la rejette point, non plus que saint Ambroise, & l'Auteur du Commentaire sur les Psaumes, sous le nom de saint Jerôme. Eusébe dit même que cette division se remarquoit & dans l'Original Hebreu, & dans les meilleurs Exemplaires des Grecs; & saint Ambroise refute expresément ceux qui soutenoient qu'on ne devoit pas recevoir ce partage en cinq Livres, parce que l'Ecriture ne parle du Psautier, que comme d'un seul Livre. Mais saint Hilaire, *a* le vrai saint Jerôme, *b* saint Augustin *c* l'abandonnent comme contraire à l'Ecriture, qui ne fait mention du Psautier, que comme d'un seul Livre. Les nouveaux Interprétes se sont partagés sur cette question. Les uns *d* loüent ce partage, & croyent qu'il vient des Auteurs de la collection des Psaumes. D'autres *e* soutiennent qu'il est plus nouveau, & postérieur au tems des Apôtres; & qu'il n'est d'aucune autorité dans l'Eglise. Au fond la chose est de peu d'importance, puisqu'on convient que cette division est assez abitraire en elle même, & qu'elle n'est fondée ni sur l'ordre des tems, ni sur celle des matieres, & qu'on a eu égard qu'à la commodité des Lecteurs, en partageant en cinq parties un Livre, qui sans cela auroit été trop gros.

Mais ce qui peut persuader que cette division est faite dés le commencement, & par les Auteurs mêmes de la collection des Psaumes, c'est qu'à la fin de chaque Livre, on remarque les mêmes termes, & la même conclusion, laquelle paroît y avoir été mise exprés, & ajoutée par Esdras, ou par ceux qui présidoient à l'assemblée, où l'on fixa le nombre des Livres Canoniques. C'est la pensée de

---

a *Hilarius Præf. in Psal.*
b *Ieronym. Præf. in Psal. ad Sophron. Vide & ad Cyp.*
c *Aug. in Ps.* CL. *t.* 4. *parte* 2. *p.* 1604. *Vide & Cassiodor.*
d *Muis, Genebr. Syr. Arab. & alii passim, maximè qui Hebraïco Textui additi sunt.*
e *Natal. Alex. Dissert.* 24. *Ferrand. Præf. c.* 9. *Du Pin. Præf n.* 21.

Digitized by Google

Muis, *a* & de quelques autres. Au reſte dans le dénombrement général des Livres ſacrez, chez les Hebreux, non plus que chez les Chrétiens, les Pſeaumes n'ont jamais été comptez que pour un Livre, par ceux-là mêmes qui admettent la diviſion en cinq Livres.

Ceux d'entre les Peres Latins qui ont rejetté la diſtribution du Pſeautier en cinq parties, en ont inventé une autre, qui n'eſt pas moins arbitraire que la prémiére. Elle eſt de trois parties, compoſée chacune de cinquante Pſeaumes. Saint Hilaire *b* croit qu'elle fut faite par les Septante Interprétes avec beaucoup de maturité, & de reflexions & que dans les trois cinquantaines, ils eurent deſſein de raſſembler les Pſeaumes, ſuivant l'ordre que nous devons ſuivre pour arriver à la Béatitude, & conformément au progrés que nous devons faire dans la vertu: *Ex ratione, ac numero beatæ illius noſtræ expectationis.* Il fait la-deſſus des remarques ſur les nombres, qui ne ſont pas du goût de nôtre ſiécle, & qui ne paroiſſent pas d'une grand ſolidité. Saint Auguſtin *c* avouë qu'il n'a pû encore penetrer dans le myſtére de l'ordre que les Pſeaumes tiennent entr'eux, quoiqu'il ne doute pas qu'il n'y ait en cela quelque choſe de trés-digne de conſideration. Il lui paroît que les trois cinquantaines des Pſeaumes ont rapport à la vocation, à la juſtification & à la glorification des juſtes; parce que la cinquantieme eſt de la pénitence, le centiéme, de la miſéricorde, & du jugement; & le cent cinquantiéme, de la loüange de Dieu dans ſes Saints. Saint Chryſoſtome *d* remarque que les premiers Pſeaumes ſont communément, & généralement ſur des ſujets plus triſtes; & que les derniers ſont plus joyeux, & ſur des ſujets plus doux, & plus conſolans.

Mais en matiére de reflexions arbitraires, on en fera

---

a *Vide Muis. ad Pſ.* XI.
b *Hilar. Præfat. in Pſal. n.* 8. 9. 10.
c *Aug. in Pſal.* CL.
d *Chryſoſt. in Pſal.* [illegible].

Digitized by Google

toûjours sur quel nombre, & sur quel sujet on voudra. Saint Grégoire de Nysse *a* en a produit de morales sur la division du Psautier en cinq Livres. Géne brard *b* envisage la chose autrement. Il dit que la premiére partie, qui est composée de quarante Pseaumes, a pour objet des choses tristes, & fâcheuses; & que tous ces Pseaumes sont de David. La seconde partie, composée de trente-un Pseaumes, est sur des sujet agréables, & à pour principal Auteur Coré, quoiqu'il y en ait encore d'autres qui y ont travaillé. La troisiéme partie, qui comprend dix-sep Pseaumes, est presque toute de la composition d'Asaph, & traite des choses désagreables. La quatriéme partie, composée de dix-sep Pseaumes, regarde des objets doux, & consolans. Elle est de differens Auteurs. La cinquiéme, dit-il, est presque toute de David; & à pour sujet des évenemens divers, tantôt tristes, & tantôt agréables. Elle contient 45. Pseaumes. Tout cela n'est pas d'une grande exactitude. Le premier Livre selon les Hebreux, finit à nôtre XL. Pseaume; le second, au LXXI. le troisieme, au LXXXV. le quatrieme, au cent cinquiéme; & le dernier, au cent cinquantiéme. Les quatre premiers Livres finissent par ces mots dans l'Hebreu: *Amen, amen;* & dans le Latin: *Fiat, fiat.* Il est à remarquer que même parmi les Hebreux, cette division en cinq Livres a été long-tems sans être bien fixée. Du tems de saint Jerôme, il y avoit encore des Juifs qui ne l'admettoient point: *c Nos Hebræorum autoritatem secuti*, dit-il, *& maximè Apostolorum, ... unum asserimus Psalmorum Volumen.* Du tems de Kimchi, c'est-à-dire, au douziéme siécle, la chose souffroit encore quelque difficulté. Enfin M. Ferrand *d* dit qu'il y a chez M. le Président de Mesme une Bible Hebraïque récente, mais trés-bien

a *Greg. Nyssen. in Psal.* 1. *Tract.* 1. *c.* 5.

b *Genebr. in Ps.* XL. 15.

c *Ieronym. Ep. ad Sophr. sen Præfat. in Psal.*

d *Ferrand Præfat. in Ps. c.* 9. *p.* 88.

Digitized by Google

écrite, où l'on ne remarque aucune trace de cette diviſion en cinq Livres.

Il y a encore d'autres différences ſur la ſoûdiviſion des Pſeaumes entre les Juifs, & les Chrétiens. Les uns & les autres en comptent cent cinquante : mais ils ne les partagent pas de la même ſorte. Les Hebreux coupent le Pſeaume IX. & en font deux. Ils commencent leur dixiéme à ces mots : ℣. 22. *Ut quid, Domine, receſſiſti longè?* En ſorte que depuis cet endroit juſqu'au Pſeaume CXIII. leurs citations & leurs nombres ſont differens des nôtres, & de ceux des Grecs. Ils avancent toûjours d'un Pſeaume ; & ce qui eſt le XIX. pour nous, eſt le XX. pour eux : Et ainſi des autres. Au Pſeaume CXIII. *In exitu Iſraël de Ægypto*, ils s'éloignent encore davantage de nous ; parce qu'ils coupent ce Pſeaume en deux à cet endroit: *Non nobis, Domine, non nobis :* De ſorte que le CXIV. des Grecs, & des Latins, eſt le CXVI. des hébreux mais enſuite ils ſe raprochent, en joignant les Pſeaumes CXIV. *Dilexi quoniâ exaudiet*, & le CXV. *Credidi propter quod locutus ſum*, &c. En ſorte qu'ils ne ſont plus differents que d'un nombre juſqu'au CXLVI. & alors du CXLVI. *Laudate dominum quoniam bonus eſt Pſalmus*, & du CXLVII. *Lauda, Jeruſalem, Dominum*, les Juifs n'en faiſant qu'un, ils reviennent avec nous, & comptent de même que la Vulgate, juſqu'au cent cinquantiéme.

Les Proteſtans, & ceux qui ont fait des traductions ſur l'Hebreu, ſuivent ordinairemunt la diviſion des Juifs dans leurs citations. Mais les Catholiques ſuivent l'ancienne diſtribution des Septante. Il y a auſſi quelque difference entre les anciens Exemplaires Grecs, & Latins ſur la diviſion des deux premiers Pſeaumes. Les uns les partagent, & en font deux. Quelques autres les joignent. On peut voir ce que nous avons dit à la tête du ſecond Pſeaume. Une preuve que la maniere dont les Juifs partagent les Pſeaumes, n'eſt ni fort ancienne, ni fort autoriſée, c'eſt que les Septante ne l'ont point connuë. Et lorſque ſans prévention, & ſans avoir égard à leur diſtribution, on examine les Pſeaumes en eux-mêmes, on eſt obligé d'a-

Digitized by Google

vöüer, que ni la leur, ni même celle des Septante ne sont pas tout-à-fait exactes. Ils ont raison, par exemple, de partager en deux le Pseaume IX. car depuis le verset 22. c'est un sens tout nouveau, qui n'a nulle liaison avec ce qui préccede : mais au Pseaume CXIII. leur partage ne paroît pas si heureux.

Souvent aussi on a fait deux, ou trois Pseaumes, de ce qui n'en devoit faire qu'un ; parce qu'on à pris un *Alleluia*, par exemple, ou un autre refrain, pour la conclusion, ou pour le commencement d'un Pseaume. D'autre fois on a coupé en deux, ou trois partie le même Cantique ; parce qu'on a remarqué que le Psalmiste dans la premiére partie adressoit ses priéres à Dieu, comme étant encore dans la peine, & qu'ensuite il decrivoit le secours que Dieu lui avoit donné ; & qu'enfin il lui en rendoit grace, comme en étant délivré. On n'a pas crû pouvoir allier ces divers sentimens de frayeur, de douleur, d'esperance, de joye, & d'actions de graces dans la même Piéce. C'est pourtant la méthode presque universelle de tous les Auteurs des Pseaumes ; & on en voit un grand nombre où paroisent tous ces divers mouvemens ; par exemple, le Pseaume III. le VI. le XVII. le XXI. & le LIII. Voyez nôtre Dissertation sur les Auteurs des Pseaumes.

Il faut donner quelques exemples ds ces Pseaumes, qu'on a separez mal-à-propos. Les XI. XII. & XIII. paroissent ne composer qu'un seul Cantique. L'Auteur, qui étoit un Captif de Babylone, demande d'abord à Dieu qu'il le tire de la captivité ; parce qu'il demeure au millieu d'un peuple infidele, trompeur, & impie. Il se rassûre par l'esperance des promesses du Seigneur. Il met son esperance en sa bonté. Il recommence ses plaintes au commencement du Pseaume XII. & il témoigne de nouveau sa confiance en Dieu. Au Pseaume XIII. il décrit avec plus d'étenduë l'impieté des Babyloniens, & conclut qu'Israël louëra le Seigneur, lorsqu'il sera en parfaite liberté.

Le Pseaume dix-neuf est une priére pour le bon succés d'une guerre que le Roi alloit entreprendre. Le XX. est

eſt une action de graces pour la victoire remportée dans la même guerre. Les XXV. XXVI. & XXVII. ne ſont qu'un ſeul Cantique des Captifs de Babylone. L'Auteur témoigne l'ardent deſir qu'il a de voir bien-tôt la Maiſon de Dieu. Il ſe plaint de la malice de ſes ennemis. Il promet de ſe rendre aſſidu au Temple, & d'y faire éclatter aprés ſon retour, ſa profonde reconnoiſſance. Enfin il prie comme ayant été exaucé, & ayant obtenu ſa liberté. Les XXXI. & XXXII. ſont du même tems, & ont le même deſſein. David y reléve le bonheur des Juſtes. Il les exhorte à loüer le Seigneur. Il oppoſe à leur état, celui des impies. Les XXXVII. XXXVIII. XXXIX XL. contiennent une priére de David dans une maladie, & des actions de graces pour ſa guériſon. Les XLV. XLVI. XLVII. ſont un Cantique d'actions de graces des enfans de Coré, pour la défaite des ennemis d'Iſraël, aprés le retour de la Captivité de Babylone. Dans les LXXVIII. & LXIX. Aſaph déplore la ruine de ſa patrie par les Caldéens. Les XCV. XCVI. XCVII. XCVIII. ſont apparemment un Cantique d'actions de graces; chanté à la Dédicace du ſecond Temple, où à celles des murs de Jeruſalem, aprés le retour de la Captivité. On voit un même eſprit, & un même deſſein dans tous ces quatre Pſeaumes. Les cent douze, & cent treize, juſqu'au verſet 9. de celui-ci, ſont une action de graces ſolemnelle pour la délivrance de la Captivité. Au verſet 9. commence un nouveau Cantique, qui ſe continuë dans les Pſeaumes CXIV. CXV. & CXVI. ſur le même ſujet; & peut-être même que les CXII. & CXIII. ſont partie de ce grand Cantique.

Les CXLV. CXLVI. & CXLVII. regardent la permiſſion accordée par Darius, fils d'Hyſtaſpe, de rétablir les murs de Jeruſalem. Le Pſalmiſte parle d'abord de la révocation de l'Edit qui avoit été accordé par Cyrus, portant permiſſion de rétablir les murs, & le Temple de Jeruſalem; puis de la pluye envoyée de Dieu, lorſque le peuple recommença à travailler à cet édifice. Il finit par des actions de graces qui ſont compriſes dans les Pſeaumes CXLVIII. CXLIX. & CL.

Tout

Tout ce long Cantique fut apparemment chanté à la ceremonie de la Dédicace des murs de Jeruſalem. Enfin les Pſeaumes CI. CII. & les ſuivans, juſqu'au CVII. inclus ſont encore un grand Cantique d'actions de graces, où d'abord l'Auteur parle comme étant encore dans la captivité. Puis il reconnoît que Dieu l'a exaucé, & délivré par ſa miſéricorde. Enfin il ſe répand en actions de graces; & cela avec méthode. Il loüe premierement dans le Pſeaume CII. les attributs de Dieu, ſes miſéricordes, ſa verité, ſa juſtice. Dans le Pſeaume CIII. il releve ſes ouvrages, la création du monde, la conſervation des animaux; enſuite le choix qu'il a fait d'Abraham, & de ſa race, la protection qu'il a donnée aux Patriarches, la deſcente de Joſeph, & de Jacob en Egypte, la ſortie des Hebreux de ce pays ſous la conduite de Moyſe, le voyage du déſert; & enfin leur entrée dans la Terre promiſe. C'eſt ce qui eſt compris dans le Pſeaume CXLIV. Au CXLV. il confeſſe ſes péchez, & ceux de ſes peres & en demande pardon. Il reconnoît que ce ſont ces crimes qui ont attiré ſur Iſraël tous ſes malheurs, & que la ſeule miſéricorde du Seigneur les en a délivrez. C'eſt ce qu'il publie au Pſeaume cent quarante-ſix, & même au cent quarante-ſept.

Digitized by Google

III.

Auteur de la Collection du Pſeautier. Nombre des Pſeaumes.

L'Auteur de la Collection des Pſeaumes, & de leur arrangement, eſt inconnu. La plûpart des anciens & des nouveaux Interprétes croyent que c'eſt l'ouvrage d'Eſdras ; mais ils n'en donnent point de preuves certaines, & ne conviennent pas entr'eux ſur la maniére dont s'eſt faite cette Compilation. Théodoret *a* dit qu'Eſdras, inſpiré de Dieu, d'écrit de nouveau tous les Livres ſacrez ; les Pſeaumes comme les autres, qui avoient été gâtez ou perdus, par la négligence des Juifs, ou par l'impiété des Babyloniens. Il tient que David a compoſé les Pſeaumes ; mais qu'il eſt certain qu'ils ont été rangez en l'état où nous les voyons, par un autre que lui. Euſébe n'en parle pas *b* ſi affirmativement, il croit que ce fût Eſdras, ou quelqu'autre qui fit ce Recüeil ; mais ſans y obſerver aucun ordre, & ſimplement à meſure qu'ils lui tomboient ſous la main. C'eſt une ancienne tradition, dit ſaint Hilaire, *c* qu'Eſdras recüeillit les Pſeaumes auparavant diſperſez, & qu'il les rangea en un volume, ſans s'engager à ſuivre l'ordre des tems, ni le rang des Auteurs. *Pſalmos incompoſitos, & pro Autorum, ac temporum diverſitate diſperſos, in volumen unum collegiſſe, ac ratuliſſe.* Philaſtrius *d* aſſûre qu'ils furent diſpoſez par les Sages de la nation des Juifs, dans le même ordre qu'ils les avoient reçûs de leurs ancêtres ; leſquels les avoient ſauvez de la main de leurs ennemis, & de leurs

---

a *Theodoret. Prafat. in Pſal.* Ὁ θαυμάσιος Ἔσδρας τὰς ἱερὰς ἀνέγραψε βίβλους, ὑπὸ τῆς τῶν Ἰουδαίων ἀμελείας, καὶ τῆς τῶν Βαβυλωνίων ἀναισθησίας πάλαι διαφθαρείσας.

b *Euſ. in Pſ.* LXII. & LXXVI.

c *Hilar. Prologo in Pſ.*

d *Philaſtr. Hareſ.* LXXVIII.

Digitized by Google

persécuteurs. Il ne croit pas que ces Compilateurs ayent été inspirez ; c'étoit, selon lui, des Sages de la Nation, de saints Prêtres remplis de la crainte du Seigneur. Saint Athanase, ou l'Auteur de la Synopse, dit expressément, qu'Esdras est Auteur de cette Collection. Mais dans l'Argument des Pseaumes *a* il s'exprime d'une maniére plus vague, & dit que c'est l'ouvrage d'un ancien Prophete, fort instruit des affaires de la Synagogue, qui ramassa les Pseaumes, sans aucun égard à l'ordre des tems. Béde le Venérable est aussi pour Esdras. Quelques nouveaux Interprétes lui donnent pour ajoints la grande Synagogue, qui reçût & déclara autentique le recüeil que ce Prophéte avoit fait. Munster dit qu'il ne trouve rien chez les Juifs, qui fasse voir qu'ils en ayent crû Esdras Auteur. Mais Eusébe marque expressément, que c'étoit la tradition des Hébreux ; *b* & saint Hilaire insinuë la même chose.

Mais il y a beaucoup d'apparence que plus d'une personne ont travaillé en divers tems à cet Ouvrage, & qu'il ne fut achevé qu'assez tard. Il y avoit apparemment déja quelque recüeil des Pseaumes sous le Roi Ezéchias, puisqu'il est dit, *c* que ce Prince, rétablit le culte du Seigneur dans le Temple, & y fit chanter les Pseaumes de David, sur les instrumens que ce saint Roi avoit autrefois ordonnez, & mis en usage, pour le service du Seigneur. Et l'Auteur de la Synopse attribuée à saint Athanase, marque expressément que les amis du Roi Ezéchias choisirent cent cinquante Pseaumes du nombre des trois mille que David avoit composez, & qu'ils suprimérent les autres. Il cite même cela, comme tiré des Paralipomenes, où l'on ne voit rien de pareil aujourd'hui. On connoît encore par d'autres endroits le zéle, & l'attention d'Ezéchias, à ramasser les Ecrits des hommes inspirez, &

---

a *Argument. Ps. in 2. t.* *Collect. vet. PP. pag.* 70.
b *Euseb. ad Psal.* LXXXVI. *pag.* 537.
c 2. *Par.* XXIX. 25. 26. 27. 28.

Digitized by Google

des Prophétes. L'Ecriture nous aprend qu'il fit recüeillir les Sentences des Sages, *a* dont nous avons une partie dans les Proverbes de Salomon. Nehemie travailla auſſi à former dans Jéruſalem une Bibliothéque ſacrée ; & il eſt marqué expreſſement, *b* qu'il y mit les Ouvrages de David. Judas Maccabée imita ſon exemple ; *c* il répara & recüeillit les Livres que le tumulte de la guerre, & la violence de la perſécution avoient diſſipez. Nous ne dourons point qu'Eſdras, aprés le retour de la Captivité, n'ait beaucoup traivaillé à ramaſſer les ſacrez monumens de ſa Nation ; toute la tradition des Juifs, & des Chrétiens rend témoignage à ſon zéle, & à ſon applicarion à cet important Ouvrage ; mais l'Ecriture n'en marque rien expreſſement.

Aprés ce que l'on vient de dire, on ne doit pas s'étonner ſi l'on remarque du dérangement dans les Pſeaumes. On n'a pas prétendu nous les donner comme une ſuite hiſtorique de Cantiques, ni comme un recüeil chronologique des piéces de poëſie ſacrée. *Non enim cura erat Prophetis*, dit ſaint Jérôme, *d tempora conſervare, quæ hiſtoriæ Leges deſiderant ; ſed ſcribere utcumque audientibus, atque lecturis utile noverunt.* Ce n'eſt point la coûtume des Prophétes de marquer l'ordre de la chronologie : ils n'ont en vûë que l'utilité des Lecteurs, à qui la connoiſſance des dattes eſt d'ordinaire aſſez inutile. Ainſi, ajoute-t'il, c'eſt mal-à-propos, que quelques-uns recherchent l'ordre des tems dans les Pſeaumes, puiſque cela ne s'obſerve pas dans les poëſies Lyriques. *Unde & in Pſalterio malè quidam juxta Textum hiſtoriæ Pſalmorum requirunt ordinem, qui in Lyrico carmine non obſervatur.*

Si les Auteurs de cette Collection euſſent voulu

---

a *Prov.* XXV. 1.
b 2. *Maccab.* II. 13.
c *Ibidem* ℣. 14.
d *Ieronym. in Jerem.* c. XXV. *initio.*

Digitized by Google

nous donner un recüeil rangé par ordre des tems, ou des matiéres; verroit-on certains Pſeaumes répétez en deux endroits, preſqu'en mêmes termes? par exemple les Pſeaumes XIII. & LII. Comparez auſſi les Pſeaumes X. ou ſuivant l'Hébreu XI. & les XV. & XXXV. avec les deux qu'on vient de marquer. Le CVII. eſt compoſé de la fin du LVI. & des verſets 7. 8. 9. ... 14. du Pſeaume LIX. Le Pſeaume LXIX. ſe lit preſque tout entier à la fin des Pſeaumes XXXIV. & XXXIX. Les trois premiers verſets du Pſeaume XXX. ſont les mêmes que les verſets 1. 2. 3. du Pſeaume LXX. On a fait deux Pſeaumes d'un ſeul Cantique qui ſe lit au premier Livre des Paralipoménes XVI. 8. & ſuivans; ſavoir le Pſeaume CIV. de la premiére partie de ce Cantique, juſqu'à ces mots: *Nolite tangere Chriſtos meos*: & le Pſeaume XCV. de la ſeconde partie. *Cantate Domino omnis terra, &c.* Le LXXXVI. *Fundamenta ejus in montibus ſanctis*, paroît auſſi faire partie d'un autre Pſeaume, qui eſt inconnu. Le CXXXV. rappelle toute la premiére partie du CXXXIV. en ajoutant aprés chaque ℣. ces mots: *Quoniam in æternum miſericordia ejus.*

Ceux qui ont travaillé à ce Recüeil, ont eu tant de reſpect pour toutes ces Poëſies ſacrées, qu'ils ont crû les devoir donner tout ainſi qu'ils les rencontroient, ſans ſe mettre en peine d'autre choſe, que de diſcerner le ſacré du profane. Etant apparemment eux-mêmes inſpirez, ils ont pû faire quelques additions à la tête, où à la fin de certains Pſeaumes, en y mettant par exemple quelques titres, & ajoûtant ce qui ſe lit à la fin de chacun des cinq Livres du Pſeautier. *Benedictus Dominus, Deus Iſrael, à ſæculo, & uſque in ſæculum: Fiat, fiat.* Et ces mots à la fin du Pſeaume LXXI. *Defecerunt laudes David, filii Jeſſe.* Et ces autres du Pſeaume CV. 47. 48. *Sauvez-nous, Seigneur, & tirez-nous du milieu des nations, afin*

a 1. Par. XVI. 34. 35. 36.

Digitized by Google

que nous loüions vôtre saint Nom, &c. qui sont les mêmes qui sont aussi ajoûtées à la fin du Cantique des Paralipomenes. *a* Voyez la fin du Pseaume cinquantiéme, & nôtre Argument sur ce Pseaume, & sur le XXIV. & le XXXIII. Nous soupçonnons qu'il y a quelques termes d'ajoutez à la fin de ces deux derniers Pseaumes acrostyches.

Saint Hilaire, *b* & ceux qui l'ont suivi dans son système de l'arrangement des Pseaumes, *c* ont crû que le peu d'ordre qui se remarque dans ce Recueil, étoit du dessein des Septante Interprétes, ou des anciens Auteurs du Recueil des Pseaumes, lesquels pour y trouver une suite d'actions, & de sentimens proportionnez à leur vûë en avoient, dérangé exprés quelques-uns. Par exemple le pseaume troisiéme, qui regarde la révolte d'Absalon, a été mis à dessein avant les Pseaumes LI. LII. LIV. LVI. LVII. qui furent composez long-tems avant cette conspiration. Et le Pseaume L. qui est du tems de la guerre contre les Ammonites, est placé avant plusieurs autres, qui regardent les persécutions de Saul contre David.

Mais si Esdras, ou les Septante ont eu quelque dessein paaticulier de suivre l'ordre des tems, des matiéres, ou des ouvrages des Auteurs, dans le partage qu'ils ont fait des Pseaumes; on peut assurer qu'ils n'y ont nullement réüssi. On ne verra jamais de suite quinze ou vingt Pseaumes, qui soient d'un même Ecrivain, ni d'un même tems, ni sur le même sujet, qui aillent avec quelque méthode à la même fin. Il en faut donc conclure que ceux qui ont fait ce Recueil, n'ont eu nulle envie de nous donner une Collection suivie, & rangée selon l'ordre que l'on s'imagine. Si l'on veut que ce soient les

---

a 1. *Par.* XVI. 34. 35. 36.

b *Hilar. Prolog. Psal.*

c *Vide Ambr. Apol. David c.* 8. *n.* 42. *Non tam ordin. ordini, quam mist. gest. voluit conven. Vide Origen. in Epist. ad Rom. l.* 3. *c.* 3. *p.* 317.

Digitized by Google

Septante qui ayent rangé les Pseaumes comme nous les avons ; il faut dire qu'ils sont aussi les Auteurs de l'arrangement qui est dans l'Hebreu, puisqu'il est tout le même que celui qui se remarque dans leur Texte ; ou que les Hebreux ont imité après coup, ce qui avoit été fait par les Septante, ce qui est absolument insoûtenable.

Euthymius *a* a sur l'arrangement des Pseaumes une autre idée assez particuliere ; il croit qu'ils furent disposez par ceux qui les ramasserent dans les commencemens, suivant l'ordre des solemnitez, & des tems qu'on les chantoit dans le Temple. Mais le peu de rapport qui se voit souvent entre les Pseaumes, qui se rencontrent les uns auprés des autres, justifie assez qu'ils n'ont point été placez ensemble pour contribuer au même dessein, ni pour être chantez dans la même solemnité. Les Grecs dans leurs Liturgies, & dans leurs Livres d'Eglise, ont une ancienne division du Pseautier en vingt *Cathismata*, ou *Sessions* ; partage qui n'a jamais été reçû des Hebreux, ni même des Latins. Il n'a rapport qu'au chant, & aux ceremonies Ecclesiastiques de l'Eglise Grecque.

Le nombre des Pseaumes est de cent cinquante comme on l'a déja dit, du consentement unanime des Hebreux, & des Chrétiens. C'est par une vaine envie de se distinguer, que quelques-uns *b* n'en mettent que cent quarante-neuf ; & d'autres que cent quarante-sept. Les premiers joignent ensemble le premier & le second Pseaume, & n'en font qu'un. Les autres veulent imiter le nombre mystérieux des cent quarante-sept années du Patriarche Job. Peut-être que si l'on réunissoit tous les Pseaumes qu'on a divisez, & qu'on rendît à ces divins Cantiques leur juste grandeur, il s'en trouveroit un moindre nombre ; mais il ne s'agit ici que de la division

a *Eutym. Prolog. in Pſ.* | *Philol. l. 2. ſection. 3.*
b *Apud Hottinger. Theſ.* | *p. 491.*

Digitized by Google

reçûë, & autoriſée par les Egliſes, qui ont fixé le nombre précis des Pſeaumes à 150 On n'en trouve un cent cinquante-uniéme dans pluſieurs Exemplaires Grecs, & Latins, dans le Syriaque, & dans l'Arabe; mais il n'a jamais été dans l'Hebreu, ni reçû dans le Canon des Livres ſaints. On peut voir nôtre Argument ſur ce Pſeaume, à la fin du Pſeautier.

Le Syriaque dit, que quelques-uns y ajoûtoient douze Pſeaumes; mais il les rejette comme inutiles, & ſans autorité. L'on a trouvé au ſiécle paſſé dans la Bibliothéque d'Augſbourg, dix-huit Pſeaumes en Grec, d'un ſtyle qui eſt plein d'Hébraïſme, & qui approche de celui des Septante. Le Pere Loüis de la Cerda Jéſuite, les publia ſous le nom de *Pſeautier de ſalomon*; dans la penſée qu'ils pouvoient être de ce Prince, qui ſelon le témoignage de l'Ecriture, *a* avoit compoſé juſqu'à cinq mille piéces de poëſie. Mais ſon ſentiment n'a pas été ſuivi; l'on croit qu'ils ont été écrits par quelque Hellénifte, verſé dans la Langue des Grecs, & ſur tout des Septante. L'Auteur ne fait qu'imiter, & ſouvent copier les anciens Pſeaumes, dont il prend des lambeaux pour orner ſes piéces. Je penſe qu'il a voulu nous marquer la derniére ruine de Jeruſalem, la profanation des choſes ſacrées, & la diſperſion des Juifs arrivée depuis les Romains, dans tout ce qu'il dit de la deſolation de la ville ſainte; *b* empruntant les paroles des Pſeaumes, qui ont été compoſez à l'occaſion de la priſe de Jeruſalem, par les Caldéens, & de la Captivité de Babylone. Il ne ſavoit pas apparemment bien l'Hebreu, puiſqu'il donne pour titre au huitiéme de ſes Pſeaumes: *Cantique de Salomon, pour les victoires*, voulant imiter les Grecs, qui ont traduit par, *le victorieux*, l'Hebreu

a 3. *Reg.* IV. 32.

b *Vide in Pſalterio Salom. P. de la Cerda*, Pſalmos I. VIII. IX. XI. XII. XIII. XV. XVI.

Digitized by Google

Lamnaſſeach, que les nouveaux Interprétes rendent par, *le chef de la muſique*. De plus, quelles pourroient être les victoires de Salomon, Prince pacifique, & qui ne fit jamais la guerre ? Enfin où eſt l'eſprit de ce Pſalmiſte, de nous donner un pſeaume plaintif où il parle de la déſolation de Jeruſalem & de l'exil des Juifs, quand il nous promet dans le titre, un cantique de victoires, & des triomphes de Salomon ?

M. Ferrand *a* croit que ſaint Athanaſe, ou l'Auteur de la Synopſe qui lui eſt attribuée, avoit connoiſſance de cet ouvrage, & qu'il en parle ſous le nom de Pſeaumes de Salomon ; il les range parmi les Livres douteux. Et certes ſi ces dix-huit piéces euſſent été autentiques, elles ne ſeroient pas demeurées ſi long-tems dans l'obſcurité ; les Peres n'auroient pas manqué de les citer. Et ſaint Ambroiſe avance hardiment dans ſa Préface ſur le premier Pſeaume, que de tous les Cantiques de Salomon, l'Egliſe ne reconnoît que le ſeul Cantique des Cantiques. Nous ne doutons pas que ceux qui ont récüeilli les divines Poëſies que nous avons dans le Livre des Pſeaumes, n'en ayent rejetté un grand nombre, & n'ayent fait un choix, & un triage trés-exact, & trés-ſerieux de ceux qui méritoient d'y être reçûs, & des autres qui en devoient être exclus, & enſevelis dans l'oubli.

IV.

Autenticité du Livre des Pſeaumes. Sujet, ou deſſein de ce Livre. Prophéties touchant le Meſſie.

L'Egliſe Chrétiéne, & la Synagogue ont toûjours regardé le Recüeil des cent cinquante Pſeaumes, qui

a Ferrand. in Pſal. Præfat. c. ult. ex Synopſ. Athanaſ.

composent le Pseautier, comme un Ouvrage divin, & inspiré du Saint Esprit. Les Nicolaites, les Gnostiques, & les Manichéens, au rapport de Philastrius, nioient que David eût été Prophéte, & que ses Ouvrages fussent inspirez du S. Esprit. Et Paul de Samosate eut l'impieté de supprimer les Pseaumes, que l'on avoit accoûtumé de chanter dans l'Eglise, en l'honneur de Jesus-Christ, pour leur en substituer d'autres composez à sa propre loüange; disant que ces premiers Cantiques étoient l'ouvrage d'Auteurs nouveaux, & sans autorité. a Mais on doute avec beaucoup de raison, que ces Pseaumes supprimez par Paul de Samosate, fussent des Cantiques sacrez, & canoniques; c'étoit plûtôt des hymnes composez en l'honneur de Jesus-Christ par les premiers Chrétiens. Quelques Anabaptistes ont aussi porté leur témerité jusqu'a rejetter les Pseaumes de David; mais l'Eglise a toûjours condamné avec horreur, ceux qui ont essayé d'en affoiblir l'autorité, en tout, ou en partie.

Dans les Discours sur les autres Livres de l'Ecriture, nous nous sommes appliquez à donner le précis du Livre que nous examinions, & à developper le dessein de l'Auteur, & le sujet de son Ouvrage. Ici nous ne pouvons ni tenter, ni éxécuter la même chose. Le Pseautier n'est point l'ouvrage d'un seul Ecrivain, ni d'un dessein unique Chaque Cantique demande une explication particulliére, parce qu'il est d'un dessein nouveau. Pour suppléer à ce que nous ne pouvons faire ici, nous avons mis à la tête de chaque Pseaume, un Argument, dans lequel nous recherchons qui est l'Auteur du Pseaume; en quel tems, & à quelle occasion il a été ecrit: quel est son sujet, son style, son dessein. Aprés cet examen nous nous attachons à un sentiment. sans nous

a *Antiochena Synodot. adverſ. Paul. Samoſ. apud Euſeb. Hiſt. Eccleſiaſt. lib. 7. c. 10. Edit. Valeſii.*

Digitized by Google

engager à rapporter ni à réfuter les sentimens divers des autres ; de peur qu'en voulant proposer au Lecteur un grand nombre d'explications, nous n'augmentions son embarras, & nous ne lui faisions perdre le veritable objet du Psaume. Nous nous sommes donc chargez du choix, pour en décharger le Lecteur. Il est peu de gens qui veuillent étudier les choses à fond, & à loisir. On n'aime point à demeurer dans l'incertitude : on veut être fixé, & arrêté à quelque chose. Ceux à qui nos explications ne paroîtront pas bonnes, pourront se déterminer à quelqu'autre en lisant l'Argument, qui se trouve dans nôtre Commentaire sur les Psaumes. Quand une fois on s'est fait un plan historique pour l'explication d'un Psaume, les difficultez de la lettre n'arrêtent pas long-tems.

Dans le Recüeil des Psaumes il y en a de purement historiques ; comme ceux qui nous décrivent la sortie de l'Egypte, & le voyages des Israëlites dans le désert. D'autres prophétiques, comme le second. *Quare fremuerunt gentes ?* Et le XXI. *Deus, Deus meus, respice in me ;* & le XLIV. *Eructavit cor meum verbum bonum ;* & le LXXI. *Deus, judicium tuum Regi da ;* & le CIX. *Dixit Dominus Domino meo ;* & quelqu'autres, qui regardent le Messie, sa Naissance, son Regne, sa Passion, &c. D'autres sont partie prophétiques, & partie historiques ; c'est à dire, qui dans le sens de la lettre regardent un évenement de la vie de David, ou de la République des Hébreux ; & dans le sens prophétique, se terminent à Jesus-Christ, ou à son Eglise. Quelques-uns sont des instructions morales ; d'autres des modéles de priére au milieu des afflictions, & des persécutions. Il y a des actions de graces, & des Cantiques de victoires. On y trouve aussi des Epithalames, des Cantiques pour la guerre, & pour le Temple, dans les cérémonies des dédicaces, de la fête des Tabernacles, & lorsqu'on apportoit les prémices à la Maison du Seigneur. Quelques-uns contiennent des invectives contre les méchans, & D'autres renfer-

Digitized by Google

ment des bénedictions pour les Fidéles. Enfin la variété des sujets, & des sentimens y est presque infinie: les uns excitent à la vertu, les autres reprenent, d'autres menacent. Il y en a pour la prosperité, pour l'adversité, pour la maison, pour le voyage, pour l'exil, pour la maladie, pour loüer Dieu, pour lui demander pardon, pour implorer sa miséricorde; & plusieurs de ces motifs se rencontrent souvent dans un seul Pseaume. En sorte qu'on peut dire que le dessein du Saint Esprit, premier Auteur de ce divin Livre, a été de nous y donner un précis de toute la morale, & un excellent recüeil de tout ce qui est nécessaire pour l'instruction, & pour l'édification.

On nous y apprend qu'il n'y a qu'un seul vrai Dieu, que les Idoles ne sont que de vains phantômes; que le Dieu d'Israël est tout-puissant, tout sage, tout juste, tout miséricordieux. Que sa providence s'étend sur toutes les créatures, & son domaine sur les Anges, & sur les hommes. On y voit sa bonté toûjours vigilante à favoriser, & à protéger les Justes, & sur tout son peuple choisi; & sa Justice attentive à châtier les méchans. On y publie les prodiges qu'il a fait éclatter dans tout les siécles. Tous les hommes, toutes les nations y sont invitées à célébrer ses loüanges, à mettre en lui toute leur confiance, à lui rendre de continuelles actions de graces, comme à l'Auteur de tous biens, & à se soumettre sans réserve à ses ordres. On prouve par de bonnes raisons, & par des exemples célébres, la rigueur de ses Jugemens contre l'injustice & l'impiété. On y montre que Dieu seul mérite nôtre amour, & nos reconnoissances: Que les seuls Justes joüissent d'un vrai bonheur; que les méchans ne sont jamais heureux, de quelque prosperité que leur vie paroisse accompagnée. Que les mauvais desseins des scélerats ne réussissent jamais, qu'à leur plus grand malheur; qu'ils tombent ordinairement dans les piéges qu'ils tendent aux Justes. On nous y promet une vie plus heureuse, aprés celle-ci, & des biens éternels dans le Ciel, sous la figure d'une félicité temporelle, de la paix, d'une longue vie, d'une

Digitized by Google

terre des vivans, qui ſont promiſes aux vrais Iſraëlites en ce monde. On y remarque des traits d'une morale bien plus pure, que ne l'eſt ordinairement celle des Hebreux, ſelon la chair. On nous y dit que Dieu ne demeure pas dans des temples matériels : que ce ne ſont ni les victimes, ni les holocauſtes qu'il demande ; mais un cœur contrit & humilié, un culte intérieur, une parfaite innocence. On y recommande la clémence, le pardon des injures, le mépris des richeſſes, l'amour des ennemis, la vigilance ſur ſoy-même, l'étude de la Loi de Dieu, la conſtance dans les diſgraces, la douleur des péchez, la confeſſion faite à Dieu de ſes fautes les plus ſecrettes ; l'exercice parfait de la juſtice envers tous, l'accompliſſement de ſes vœux, & de ſes promeſſes ; l'horreur de la calomnie, de la fraude, de l'uſure, de la haine du prochain, de l'hypocriſie.

La ſeule choſe qui peut faire de la peine aux perſonnes de piété, c'eſt que dans quelques occaſions le Pſalmiſte fait des eſpéces d'imprécations contre ſes ennemis, & leur ſouhaite les derniers malheurs. *a* La ſolution ordinaire que les Peres, & les Commentateurs donnent à ces paſſages, c'eſt que ce ſont plûtôt des prophéties, ou des menaces, que des imprécations ; & que le Prophéte, ſenſible à l'outrage que les méchans font à Dieu, leur annonce le malheur futur qui les attend ; & cela en des termes proportionnez au zéle qui l'animoit, & à la douleur qu'il reſſentoit. D'autres veulent que ces invectives, & ces ſouhaits funeſtes, ſoient conditionnels, comme ſi l'on diſoit Qu'ils puiſſent périr, s'ils ne ſe convertiſſent, & s'ils ne réparent les maux qu'ils ont cauſez. Quelques-uns ſoûtiennent que ce n'eſt que contre des pécheurs endurcis, invétérez, & incorrigibles, que ces malédictions ſont prononcées. Saint Chryſoſtome *b* dit en quelque endroit,

a Voyez ſur cela la Préface de M. Boſſuet Evêque de Meaux, ſur le Pſeaut. pag. xxxi. & ſuiv.

b *Chryſoſt. in Pſal.* cxxxvi. 11.

que le Prophète dans ces passages ne parle point selon son esprit ; mais qu'il rapporte les sentimens des autres moins parfaits. Saint Athanase *a* veut qu'il parle contre ses ennemis invisibles, & non pas contre ceux qui vivoient avec lui. Enfin on peut dire que dans ces rencontres, David, ou les autres Auteurs des Pseaumes, n'envisageoient que la justice de Dieu, & nullement leur propre injure : ils prioient le Seigneur, de faire éclatter sa vengeance contre les impies, & de délivrer les Justes de l'oppression. Il ne se rejoüissoient pas du malheur de leurs freres, mais de la délivrance des gens de bien, de la tranquilité publique, & de la gloire de Dieu. Ils parloient sans aigreur, & sans trouble. *Certa judicio bono, justo, sancto, tranquillo ; non perturbatus iræ, non amaro zelo, non animo inimicitiarum exercendarum, sed justitiæ vitiorum puniendorum*, dit saint Augustin Serm. 2. sur le Pseaume XXXIV. ℣. 6.

Comme le principal objet des Livres de l'ancien Testament, étoit le Messie, on le trouve par tout. Les Loix, l'Histoire, les Prophéties, les Pseaumes, tout nous parle de ce divin Libérateur. Mais comme le Pseautier devoit être le plus familier, le plus connu de tous, l'Esprit de Dieu y a répandu un plus grand nombre de traits, qui représentent le Redempteur. David dans tous ses états, étoit une peinture de JESUS-CHRIST ; choisi parmi ses freres pour être Roi de Juda, substitué en la place de Saül, qui fut rejetté du Seigneur, persécuté à outrance par ce Roi cruel, & défiant, sans se laisser jamais aller à la vengeance, ni à son propre ressentiment. Toûjours maître de son ame, & supérieur aux dangers, & à la mauvaise fortune. David enfin monte sur le trône, & devient le plus glorieux Prince de sa nation. Dans ces différens états il marquoit Jesus-Christ persécuté jusqu'à la mort par les Juifs ses freres ; & enfin vainqueur & de la mort,

a *Athanas. Argumento in Ps. p. 712. nov. Collect. t. 2.*

& de ſes ennemis, par ſa glorieuſe Réſurrection. Le regne de Salomon décrit énigmatiquement dans le Pſeaume ſoixante-onze, & ſon mariage chanté d'une maniére encore plus myſtérieuſe dans le Pſeaume quarante-quatre, nous repréſentoient l'empire de JESUS-CHRIST ſur tous les peuples du monde, & ſon mariage myſtique avec l'Egliſe, dont tous les Fidéles ſont les fruits dans toute la ſuite des ſiécles. La Captivité de Babylone, & le retour de cet exil, ſi ſouvent prédits par les Prophétes, & ſi ſouvant chantez dans les Pſeaumes, devoient être une prédiction du malheur, & de la réprobation des Juifs; & en même tems du bonheur, & de l'élection de l'Egliſe des Gentils, tirée de l'ombre de la mort, & de l'eſclavage du Démon, pour devenir l'Epouſe du Sauveur, & l'objet de ſes complaiſances. Voilà en général ce qui ſe fait le plus remarquer dans le corps des Pſeaumes.

Si l'on deſcend dans le particulier, la génération éternelle du Verbe ſe trouve diſtinctement marquée dans ces paroles du Pſeaume cent neuf: *a Le commencement eſt avec vous au jour de votre puiſſance. Je vous ai engendré de mon ſein dans les ſplendeurs des Saints, avant la production de l'étoile du matin.* Sa naiſſance temporelle, par ces autres du Pſeaume ſecond: *b Le Seigneur a dit: Vous êtes mon fils; je vous ai engendré aujourd'hui. Demandez-moi, & je vous donnerai les Nations pour partage.* Paroles que les Ecrivains du nouveau Teſtament c ont appliquées unanimement à Jeſus-Chriſt, & que les Hebreux eux-mêmes rapportent au Meſſie, dont ils attendent la venuë. *d* Sa Paſſion, & ſa Mort ſont décrites dans les Pſeaumes vingt-un d'une maniére ſi claire, ſi univoque,

a *Pſal.* CIX. 3.
b *Pſ.* II. 7, 8.
c *Act.* IV. 24, XIII. 32, 33. *Hebr.* I. 4, 5.
d V. 5.
Talmud Sanc. c. 5. *R. Sal. Jarchi, Bereſiſt Rabba. Abenezra, R. Kimchi. R. Simeon in Jalkut. Midras Tehillim. Tryphon apud Juſtin. Martyr.*

si circonſtancié, que ce Cantique ſemble être écrit après coup, & contenir plûtôt une deſcription, qu'une vraye Prophétie. Sa Réſurrection eſt auſſi marquée dans ce même Pſeaume, & dans pluſieurs autres, de la maniére la plus diſtincte. Par exemple *a Je me ſuis endormi ; j'ai été accablé de ſommeil ;* il marque par-là ſa mort toute volontaire ; *& je me ſuis levé, parce que le Seigneur m'a pris ſous ſa protection* ; par-là il déſignent ſa Réſurrection. Et ailleurs, *b* il prédit ſa ſépulture : *Mon cœur a été comblé d'allégreſſe, & ma langue a fait éclatter ſa joye. Ma chair même ſe repoſera en une ferme eſpérance ; parce que vous ne laiſſerez point mon ame dans le tombeau, & que vous ne permettrez pas que vôtre Saint voye la corruption. Vous m'avez fait voir les voyes de la vie, & vous me réjoüirez par l'éclat de vôtre face.*

Le Regne de Jeſus-Chriſt ſur toute la terre n'eſt-il pas clairement exprimé par ces mots : *c Qu'eſt-ce qu'eſt l'homme, pour vous ſouvenir de lui ; & le fils de l'homme, pour le viſiter ? Vous l'avez mis un peu au-deſſous des Anges ? vous l'avez couronné d'honneur, & de gloire, & vous l'avez établi par-deſſus toutes les œuvres de vos mains.* L'application de tous ces paſſages au Sauveur, n'eſt point de nôtre invention. Les Apôtres, & les Peres l'ont faite dés le commencement ; & toute la malice, & la fureur des Juifs, n'ont pû réſiſter à la force, & à l'évidence de ces raiſons. La vocation des Gentils eſt encore une des choſes qui ſont le mieux marquées dans ce divin Livre : *d Toutes les extrémitez de la terre ſe ſouviendront* de vos merveilles, *& ſe convertiront à vous ; & toutes les races des Nations adoreront en vôtre préſence : Car le regne appartient au Seigneur, & il dominera les Nations.* Et ailleurs : *e Vôtre*

a *Pſ.* 111.6. *Vide Auguſt. t.* 17. *de Civit c.* 18.
b *Pſ.* xv. 9. 10. *Act* 11. 24. *& ſeq.*
c *Pſ.* VIII. 5. *Vide Hebr.* II. 8. *&* 1. *Cor* 15. 26
d *Pſ.* XXI. 28. 29.
e *Pſ.* XLIV. 7. *Hebr.* 1. 8.

trône, ô Dieu, demeure dans les siécles des siécles. Le sceptre de vôtre Royaume est un sceptre de droiture. Vous avez aimé la justice, & haï l'iniquité : C'est pourquoi Dieu, vôtre Dieu vous a donné l'onction de joye par-dessus tous ceux qui y ont part avec vous. Et au Psеaume quatre-vingt-huit : *a Je mettrai sa main sur la mer, & sa droite sur les fleuves. Il m'invoquera, & me dira : Vous êtes mon Pere, mon Dieu, & l'Auteur de mon salut. Et je le prendrai pour mon premier né ; je l'éleverai au-dessus des Rois de la terre. Je lui conserverai éternellement ma misericorde, & je ferai avec lui une alliance, qui ne sera jamais violée, &c.* Et au Psеaume soixante & onze : *b Il subsistera avec le soleil, & avant la lune dans la suite de toutes les races. Il descendra comme la pluye sur la toison, & comme les gouttes de pluye sur la terre. La justice, & la paix regneront de son tems, jusqu'à ce que la lune soit anéantie. Il dominera depuis une mer jusqu'à l'autre, & depuis le fleuve jusqu'à l'extrémité de la terre, &c.*

Enfin le Sacerdoce de Jesus-Christ n'y est pas moins distinctement marqué : *c Le Seigneur a juré, & il ne s'en repentira point : Vous êtes le Prêtre Eternel, selon l'ordre de Melchisedech.* Et : *d Seigneur, vous n'avez point voulu de sacrifices ni d'offrande ; mais vous m'avez donné des oreilles* pour vous obéir. *Vous n'avez demandé ni holocauste, ni hostie pour le péché. Alors j'ai dit : Me voici. Il est écrit à la tête du Livre, que je ferai, Seigneur, vos volontez. Je l'ai voulu ainsi, mon Dieu ; & vôtre Loi est au milieu de mon cœur.* Et au Psеaume cinquante : *e Si vous eussiez voulu des sacrifices, je vous en aurois offert : mais vous ne demandez point d'holocaustes. Le sacrifice qui vous plaît, est celui d'un cœur contrit, & humilié.* Mais il faudroit copier tout le Psеautier, pour épuiser cette matiére, & pour

---

a *Ps.* LXXXVIII. 26. 27.
b *Ps.* LXXI. 5. 6.
c *Ps.* CIX. 4. 5.
d *Ps.* XXXIX. 6. 8.
e *Ps.* L. 18.

Digitized by Google

mettre dans son jour tout ce qui regarde le Sauveur. Car pour convaincre nos adversaires, il ne suffit pas, selon la remarque judicieuse de saint Augustin, [a] de ramasser quelques morceaux épars dans ces divins Livres, pour les lui appliquer ; comme on compose un centon de plusieurs pièces rapportées, & cousuës ensemble. Il faut montrer que tout l'Ouvrage est destiné à nous le décrire, & que chaque Cantique, d'où nous tirons des témoignages, le regarde particuliérement, & dans le premier dessein du Saint Esprit. C'est ce qui ne seroit pas mal-aisé à faire, par rapport aux Pseaumes dont nous venons de citer les passages. Ils sont tous faits pour Jesus-Christ. C'est à lui qu'ils se rapportent dans leur sens premier, & direct.

V.

Obscurité des Pseaumes. Diverses méthodes de les expliquer.

Rien ne prouve mieux l'extrême obscurité du Livre des Pseaumes, & le besoin qu'il a d'explication, que le grand nombre des Commentaires, que l'on a faits pour l'éclaircir. Jamais on ne vit plus d'Ecrits, pour donner du jour à un Texte ; & jamais peut-être on ne travailla avec moins de succés. Personne n'est content de son Commentaire sur les Pseaumes. Celui-ci est trop long ; celui-là est trop court. L'un est trop attaché à l'Hébreu ; & l'au-

a *August. de Civit. Dei l. 17. c. 15. Quia testim. quod proferetur de context. totius Psalmi debet habere suffragium, ut certè nihil sit, quod ei refragetur, si non omnia suffragentur. Ne more centonum ad rem quam volumus, tanquam versiculos decerpere videamur ; velut de grandi carmine, quod non de re illa, sed de alia longè diversa, videatur esse conscriptum.*

Digitized by Google

tre défend les Septante ; & la Vulgate, juſques dans les endroits où ils ſont manifeſtement fautifs. Les Peres, dit-on, ſe ſont trop bornez au ſens moral, & ſpirituel C'eſt la méthode générale de ſaint Hilaire, de ſaint Auguſtin, de ſaint Ambroiſe, du Commentaire que nous avons ſous le nom de ſaint Jerôme, de Caſſiodore, de Béde, & d'un trés-grand nombre d'Ecrivains Latins. Les Grecs ſe ſont plus appliquez à la lettre. Origénes avoit donné des Scolies ſur les Pſeaumes, que nous n'avons plus que par morceaux, dans ceux qui ſont venus aprés lui, & dans les Chaînes Grecques. Euſébe, & ſaint Athanaſe, dont on nous a donné depuis peu les Commentaires, ſont plus entiers ; & Euſébe dans ſa longueur, fournit d'aſſez bonnes choſes. Saint Chryſoſtome eſt exact, littéral, précis, judicieux ; & ce n'eſt qu'aprés avoir expoſé le ſens littéral, qu'il s'étend ſur le moral, & ſur le ſpirituel : mais nous n'avons que peu de choſes de lui. Théodoret eſt plus court, plus attaché au Texte, & ſuit aſſez exactement l'objet qu'il s'eſt d'abord propoſé : mais ne rencontre pas toûjours heureuſement dans ſes hypothéſes. Théodore de Mopſueſte, Théodore d'Héraclée, Diodore de Tharſe avoient auſſi travaillé ſur le même plan ; & ce qui nous reſte de leurs explications littérales, fait regretter ce que nous en avons perdu. Il y avoit quelquefois trop de hardieſſe dans leur critique ; mais ils ouvroient des ſens ſinguliers, qui ménent quelquefois à la vérité, laquelle ne ſe découvre pas toûjours, quand on ſe contente de ſuivre les voyes battuës, & ordinaires. Je ne parle ici que des choſes qui ne regardent point la foi ; mais ſimplement la critique, & la lettre du Texte.

Depuis ces grands Interprétes, & ces Commentateurs du premier ordre, il en eſt venu d'autres beaucoup inférieurs, en ſi grande quantité qu'elle eſt preſque incroyable. a

a *Bocchius Comment. in Pſ. p.* 806. 807. *& ſeq.* | *Draudius Bibliot. Claſſica p.* 512. 523. *& ſequ.*

Digitized by Google

Quelques Auteurs en ont compté plus de cinq cens. Le Pere Le Long de l'Oratoire, trés-curieux, & trés-exact dans la recherche de ces sortes de détails, nous en a montré de compte fait six cens trente, sans y comprendre ceux qui ont écrit généralement sur toute l'Ecriture, ni ceux qui n'ont commenté qu'une partie du Pseautier, en sorte qu'à tout prendre, on pourroit avancer qu'il y a plus de mille Ecrivains sur les Pseaumes. Pourquoi donc travailler de nouveau sur une matiére si rebattuë, nous dira-t'on? Espérez-vous faire mieux que tous les autres, & enchérir sur leurs découvertes? Je répons avec le Cardinal Bellarmin, *a* que les Pseaumes sont d'une si grande obscurité, & d'une profondeur si peu connuë, que nul travail ne doit paroître superflu, quand il s'agit de les éclaircir, & de les approfondir. Le champ est si vaste, le fond est si fécond, & la moisson si abondante, que plusieurs ouvriers y peuvent travailler, sans se faire ombrage l'un à l'autre. Chacun a sa méthode, & ses vûës; & l'Eglise a toûjours vû avec satisfaction, que l'on s'exerçât à une étude si loüable. Une trés-grande abondance d'ouvriers ne lui peut faire qu'honneur. Le peu de capacité même du Commentateur, n'ôte rien au mérite du Livre qu'il s'efforce d'expliquer. S'il ne réüssit pas on dit qu'il est au-dessous de sa matiére, & qu'il n'a pas sû mesurer ses forces avec la grandeur de son entrepriſe. On peut l'accuser de témérité; mais on conserve le respect qui est dû à l'Original, qui est l'objet de ses veilles; & on doit lui savoir gré de ses efforts, & de sa bonne volonté.

La difficulté de réüssir dans un Commentaire sur les Pseaumes, vient de plusieurs sources. La premiére, & la plus générale, est l'obscurité du Texte Hébreu. La seconde vient du style des Pseaumes; & la troisiéme, de l'élévation de la matiére. La Langue Hébraïque est trés-peu connuë; & quelque effort que l'on fasse, il y a certaines

a *Bellarm. Epist. ad Paul. V. in capite Comment. Psal.*

Digitized by Google

choſes, & certains termes, dont on ne ſaura jamais parfaitement la ſignification. Les moyens qui pourroient nous conduire à une connoiſſance certaine, nous manquent. Trés-peu de Livres écrits en cette Langue; aucune Grammaire, ni aucun Dictionaire ancien; les plus anciens Interprétes de cette Langue, & de ce Texte, ſouvent trés-partagez entre eux; les nouveaux encore moins d'accord. Quel moyen donc de donner avec certitude le ſens d'un Texte ſi conteſté, ſi obſcur? L'Hébreu que nous liſons aujourd'hui dans nos Bibles, eſt certainement corrompu en plus d'un endroit. Nous en avons des preuves inconteſtables dans la maniére dont les Septante, le Syriaque, & ſaint Jérôme ont lû dans leurs Exemplaires. Souvent ils ſont trés-différens entre eux, & quelquefois encore fort éloignez des Rabbins, qui ſuivent le Texte moderne. Il y a dans l'Hébreu des fautes trés-anciennes; d'autres qui paroiſſent plus nouvelles. Le *Cari*, mis en la place de *Caru*, *Foderunt*, au Pſeaume vingt-un, verſet dix-ſept, eſt, plus récent que ſaint Jerôme: mais l'omiſſion du verſet quatorze du Pſeaume cent quarante-quatre, eſt plus ancienne. On ne peut raiſonnablement diſconvenir que ce verſet n'ait été anciennement dans l'Hebreu, puiſqu'il ſe trouve encore aujourd'hui dans les Septante; & le Pſeaume étant alphabétique, il eſt facile de voir quelle lettre manque dans l'Hébreu.

La poëſie géneralement parlant, eſt plus obſcure, & plus difficile que la proſe; & la poëſie Lyrique encore moins intelligible que les autres genres de vers. L'enthouſiaſme des Poëtes, leurs mouvemens ſubits, & impétueux, l'élévation de leurs penſées, les figures hardies, & fréquentes qu'ils employent, les libertez que leur donne leur art, les termes ſinguliers qu'ils ont coutume de mettre en œuvre, pour venir à leur meſure, ou à leur rime; tout cela contribuë à les rendre obſcurs. Tel expliquera aiſément Ciceron, & Tite-Live, qui n'entendra que trés-difficilement Virgile, & Horace; & celui qui lit ſans peine Xénophon, & Démoſthéne, n'entendra

Digitized by Google

point Homére ni Pindare. Dans les Langues Orientales, la difficulté eſt encore plus grande. Leur proſe même ſouffre des figures, que la poëſie des Latins n'employe que rarement, & avec circonſpection. Mais leur poëſie eſt d'une hardieſſe, & d'une élévation ſupérieures, à tout ce que l'on a dans ce genre parmi les Grecs, & les Romains.

Les Pſeaumes ſont une poëſie ancienne, deſtinée à être chantée dans le Temple, & dans les aſſemblées de Religion. Ses Auteurs ſont de ſaints Perſonnages animez de l'Eſprit ſaint, & d'un feu divin, & ſurnaturel; mais qui apportoient à ces ouvrages la vivacité qui eſt propre à leur Nation, & ce naturel ardent, & accoutumé aux métaphores les plus hardies, & aux expreſſions les plus figurées. Ils parloient à des peuples de même goût, & de même tempéramment; & leur ſujet étoit d'une grandeur, & d'une élévation ſuſceptibles de tout ce que leur Langue, & leur poëſie avoient de plus orné, & de plus riche. Le changement fréquent, & ſubit des perſonnes; les tems mis les uns pour les autres; certains traits hardis, & ébloüiſſans, qui paroiſſent comme une éclair, que l'eſprit n'apperçoit qu'à demi, & que ſouvent il n'apperçoit pas même, à moins qu'il n'y apporte une trés-grande attention; la rapidité de leur élocution, ſuite naturelle de l'impetuoſité de l'eſprit qui les anime, laiſſent ſouvent bien loin derriére la lenteur de nos eſprits, & la peſenteur de nos conceptions. La force des particules qui ſervent à lier le diſcours, preſqu'abſolumeut inconnuë; ces liaiſons ſouvent omiſes, & négligées par l'Auteur tout pénetré de la grandeur de ſon ſujet, laiſſent le Lecteur dans les ténebres; parce qu'il ne peut ſuivre un Prophéte qui paſſe ſi bruſquement, & ſans l'avertir d'un ſujet à un autre. De-là vient que ſouvent nous avons tant de peine à attraper la ſuite, & la liaiſon de leurs diſcours.

Toute l'Ecriture eſt le langage du Saint Eſprit; langage myſtérieux, profond, & de lui-même inpénetrable

Digitized by Google

à nos foibles lumiéres. Il eſt de la majeſté, & de la grandeur de Dieu, de ſe tenir toûjours à nôtre égard dans quelque obſcurité. Nous-mêmes nous avons beſoin de ce tempérament. Nos yeux peu accoûtumez à cette lumiére inacceſſible, n'en pourroient ſoutenir tout l'éclat. Il eſt donc obligé dans ces divines Ecritures de ſe meſurer à nos beſoins, & de ſe proportionner à nôtre foibleſſe. Il nous offre aſſez de véritez claires, & à nôtre portée, pour contenter nôtre faim; & il tient les autres dans une plus grande obſcurité, pour reveiller nôtre goût, & nôtre reſpect. *Magnificè igitur, & ſalubriter Spiritus Sanctus ita Scripturas ſacras modificavit, ut locis apertioribus fami occurret, obſcurioribus autem faſtidia detergeret*, dit ſaint Auguſtin. *a* Dieu veut non ſeulement nous nourrir par ſes véritez claires, & aiſées; mais auſſi nous exercer par ſes véritez cachées, & profondes: *Ut animos non tantùm manifeſtâ paſcant; ſed etiam ſecretâ exerceant veritate*, dit le même Pere. *b* L'obſcurité des Ecritures produit pluſieurs avantages. Elle nous tient dans l'humilité; elle exerce nôtre eſprit, & fait naître un grand nombre d'explications utiles: *Non nulla verba Scripturarum obſcuritate ſuâ hoc profuerunt, quod multas intelligentias protulerunt*, dit encore ſaint Auguſtin. *c*

Ce qui a été dit en géneral des ſaintes Ecritures, ſe vérifie beaucoup plus clairement dans les Pſeaumes. C'eſt le Livre le plus profond, & le plus difficile de la Bible. Il comprend non-ſeulement des myſtéres trés-ſublimes; mais un grand nombre de prophéties obſcures, & exprimées en termes énigmatiques. *d* L'Eſprit ſaint n'a pas permis que nous ſçûſſions en quelle occaſion la plûpart

---

a *Auguſt. de Doct. Chriſt. lib. 2. c. 9.*

b *Idem. Ep. 137. ad Volusian. n. 18.*

c *Auguſt. in Pſ. XVIII. Enarr. 2. art. 4.*

d *Vide Hilar. Prolog. in Pſal. n. 5. & in Pſal. CXLII. pag. 546. & 547. & Caſſiodor. concluſ. Com. in Pſal.*

Digitized by Google

ont été composez, ni qui en sont les Auteurs : Connoissance qui nous auroit donné de grandes facilitez pour les entendre. On ne sait par conséquent ni leur but, ni leur dessein. On est persuadé en géneral qu'ils comprenent une infinité de figures de l'avenir, & qu'outre le sens littéral qui se présente le premier à l'esprit, ils en ont souvent plusieurs autres cachez, & figurez.

L'Avantage que nous avons aujourd'hui par-dessus les Juifs, c'est que depuis la venuë de Jesus-Christ, le rideau est tiré par dessus la plûpart des prophéties. On en voit clairement l'exécution dans sa personne ; & l'on a dans les Ecrits des Peres, & dans la Tradition de l'Eglise des régles sûres pour l'intelligence d'une infinité d'endroits obscurs. *a* Mais cette clarté n'est souvent que pour la chose figurée : la figure demeure toûjours dans son ombre ; & tel passage, par exemple, que nous savons trés-certainement se rapporter à JESUS-CHRIST dans le sens figuré, est encore dans une entiere indétermination pour le sens littéral. On ignore s'il regarde Salomon, ou David, ou Ezéchias, ou Josias, ou Zorobabel ; quoiqu'on ne doute pas qu'il n'ait un certain objet dans le sens littéral, & historique. *His ipsis quæ spiritualem sensum intimant, rerum gesta connexa sunt*, dit saint Hilaire sur le Psaume cinquante-cinq.

Origenes *b* au commencement de ses Commentaires sur les Psaumes, rapporte une pensée qu'il avoit apprise d'un Juif touchant l'obscurité des Ecritures en général, & qui convient admirablement au Livre dont il s'agit. L'Ecriture, disoit-il, est comme un édifice magnifique,

---

a *Vide Hilar. Prolog. in* 1. *pag.* 4. *n.* 5. *& in* CXLII. *n.* 1. *& in. Gradual. Prolog. prg.* 1. 1. *& in Psal.* 1. *n.* 2. *Sed ubi & quando ad Christum Prophetia ipsius sermo se referat, rationabilis scientiæ discernendum est veritate.*

b *Apud Huët. Origen. tom.* 1. *pag.* 39.

Digitized by Google

comme un Palais vaſte, & ſuperbe, qui comprend un grand nombre d'appartemens, & de piéces, dont chacune a ſa clef. La difficulté eſt de les démêler parmi un grand nombre de clefs confonduës enſemble. Il faut les eſſayer les unes aprés les autres à chaque porte; & heureux qui rencontre la bonne. Souvent une porte ouverte vous conduit à diverſes autres: mais auſſi ſouvent on force & la clef, & la ſerrure, & on s'égare au lieu d'entrer. Ainſi dans l'explication des Pſeaumes, & en général des Livres ſacrez, il s'agit de choiſir parmi les ſens divers qu'on leur donne, & de s'attacher au meilleur. Ils ſe donnent du jour l'un à l'autre, & ſe fourniſſent mutuellement de quoi ſe faire entendre: mais il faut commencer par trouver la clef. JESUS-CHRIST en eſt une générale pour toutes les portes. Mais il en faut encore une autre particuliére pour le ſens de la lettre, & de l'Hiſtoire. Cette penſée à été approuvée, & ſuivie par ſaint Hilaire, *a* ſur les Pſeaumes, & par l'ancien Auteur que nous citons ſous le nom de ſaint Jérôme, *b* quoique nous ſoyons perſuadez que ce Commentaire n'eſt point de lui.

Quelques perſonnes auroient ſouhaité que l'on donnât ici une paraphraſe ſuivie ſur tous les Pſeaumes, afin de montrer la liaiſon des penſées, & des verſets entre eux. Il eſt certain qu'une bonne paraphraſe ſeroit d'une grande utilité, pour ſuivre plus aiſément le ſens du Prophéte, dont le ſtile eſt d'ordinaire fort concis, & qui s'éleve ſoudainement, ſans en avertir, & ſans qu'on ait le loiſir de s'en appercevoir. Mais d'autre part les paraphraſes ont des inconvéniens qui nous en ont détournez. Le premier de ces inconvéniens, eſt que ceux qui font ces ſortes d'ouvrages, donnent d'ordinaire leurs propres idées, au lieu de celles de l'Auteur qu'ils font parler. Un Lecteur qui

a *Hilar. prolog. in. Pſalm. pag.* 13. *n.* 24.

b *Ieronym. Præfat. in. Pſal. pag.* 523. *nov. Edit*

Digitized by Google

n'eſt point en garde, ſe trouve entraîné, ſans y penſer, bien loin de ſon Original, lorſqu'il croit le ſuivre le plus fidélement. Par le moyen d'une paraphraſe ingénieuſe, on fait dire à un Ecrivain tout ce qu'on veut. Qu'on en faſſe l'expérience, & qu'on prenne quelques-uns des Pſeaumes un peu difficiles, dix perſonnes différentes ſuivront autant de ſyſtêmes divers, & ajuſteront bon-gré, malgré, la paraphraſe à leur Texte. Ainſi pour ſavoir quel eſt ſon véritable ſens, il faudra toûjours en revenir à l'examen du Texte, & au Commentaire. La paraphraſe ne ſauve donc aucune des difficultez que l'on veut éviter dans l'explication des Ecritures. Si elle nous donne quelques facilités, on peut dire en quelque ſorte qu'elle nous tend des piéges, en nous fixant ſans connoiſſance de cauſe, à un ſens unique, lorſque le Texte eſt ſuſceptible de pluſieurs explications.

Il faut donc que celui qui veut entendre les Pſeaumes, les liſe d'abord d'un bout à l'autre, avec toute l'application dont il eſt capable, & qu'il examine lui-même le tems, & l'occaſion auſquels ils ont été écrits; & qu'en-ſuite il choiſiſſe ce qui lui paroît plus probable. Il ne faut pas ſe flatter d'expliquer jamais les Pſeaumes, ſi on ne lit que des Commentaires, & ſi l'on ſaute de paſſages à paſſages, de verſets à verſets. L'eſſentiel eſt de prendre l'idée générale du Cantique, de s'en former un plan, d'entrer dans l'eſprit, & dans les ſentimens de l'Auteur; de ſavoir le ſujet pour lequel il l'a fait, de ſe tranſporter en eſprit dans le lieu où il étoit & dans les circonſtances qu'il avoit en vûë. Il faut ici plus de docilité, de révérence, de piété de foi, & de Religion, que de ſubtilité, & de ſcience. Il eſt beſoin que le cœur travaille encore plus que l'eſprit.

Digitized by Google

DISSERTATION

SUR LES TITRES DES PSEAUMES.

L'Explication des Titres des Pſeaumes eſt une des choſes qui a le plus embarraſſé les Interprétes. Ces Titres ſont envelloppez de tant de ténebres, que juſqu'ici perſonne n'a pû ſe flatter d'en découvrir tous les myſtéres ; & les Rabbins, tout déterminez qu'ils ſont dans leurs déciſions ſont ſouvent obligez d'avoüer que la matiere eſt au-deſſus de leur portée. *a* Les autres Commentateurs plus habiles, & plus ſages, conviennent que rien n'eſt plus incertain, que ce que l'on trouve ſur ce ſujet dans les Interprétes ; & qu'au fond il n'y a pas grand dommage d'ignorer des choſes comme celles-là, dont la plûpart ne ſont d'aucune utilité pour l'intelligence du Pſeaume. *Parum eſt damni in hujus vocis (haggittith) ignoratione, cùm illa, ut & alia ſimiles, quæ paſſim occurrent in Titulis Pſalmorum, ad argumentum, & materiam Carminis, nihil prorsùs pertinéant*, dit De Muis ſur le commencement du Pſeaume huit,

Les Peres ne diſconviennent pas de l'obſcurité des Inſcriptions, qui ſe trouve à la tête des Pſeaumes ; mais ils ont une autre idée de leur uſage, & de leur autorité. Ils croyent que l'utilité qu'on en tire pour l'intelligence de ces divins Cantiques, mérite qu'on s'y applique avec toute l'attention poſſible. Ils regardent ces Titres comme la clef du Pſeaume. *Quid eſt Titulus, niſi clavis ? In domun non ingreditur, niſi per clavem : Ita & uniuſcujuſque Pſalmi intellectus per clavem, hoc eſt, per Titulum intelligitur*, dit l'ancien Auteur *b* que nous citons ſouvent ſous

a *Muis in Pſ.* IV. 1. *Heb. ſæpe fatentur ſe nihil ſcire de Titulis Pſ.*

b *Jeronimiaſt. in Prol. Pſ.*

Digitized by Google

le nom de saint Jerôme. Comme on ne peut entrer dans la maison que par le moyen de la clef, qui nous ouvre la porte ; ainsi on ne peut pénetrer dans le sens du Pseaume, si l'on n'en développe l'Inscription. Elle nous annonce le sujet qui y est renfermé : *Tamquam præco Psalmi est, Titulus Psalmi*, dit saint Augustin. *a* Le Titre, & le Pseaume sont deux choses qu'on ne doit pas séparer, dit saint Hilaire. *b* Elles s'entr'aident, & se prêtent leurs secours, & leurs lumiéres mutuellement l'une à l'autre. L'autorité que l'on tire du Cantique, sera foible, si elle n'est fondée sur l'Inscription : *Cùm sibi invicem autoritatem præstent Psalmus, & Titulus, debilis érit sermo, si de aliquo eorum absque altero differatur.* Le Titre est comme un guide qui nous conduit dans les divers sens d'un Pseaume. Tout dépend de bien entendre l'Inscription. Celui qui entre dans un Palais, est bien-aise de trouver à la porte quelqu'un qui lui indique les appartemens, & les détours pour s'y conduire sans s'égarer. C'est ce que fait le Titre à l'égard du Pseaume : *Indè pendet omnis Versus qui cantatur. Si quis cognoscat quod in domûs fronte positum est, securus intrat*, dit saint Augustin. *c*

Ce Pere va encore plus loin. Il parle des Inscriptions des Pseaumes, comme étant Canoniques, & inspirées, ni plus, ni moins que les autres Ecritures divines. Sur le Pseaume soixante-quatre, qui porte pour Titre : *Cantique de Jéremie, & d'Ezéchiel, pour le peuple de la Transmigration lorsqu'ils commençoient à partir ;* il dit tout au commencement de son exposition : *On doit reconnoitre ici la voix de l'inspiration sainte, par le Titre de ce Pseaume.* Et ailleurs, parlant du Pseaume cinquante, qui est intitulé : *Pseaume de David, lorsque Nathan le vint reprendre du peché qu'il avoit commis avec Bethsabée ;* il dit : *d Cela ne se lit pas*

---

a *Aug. in. Psal.* 139. *p.* 1552.
b *Hilar. in Psal.* cxix. *Prolog. p.* 367. *n.* 1.
c *Aug. in Psal.* 63.
d *Aug. in Ps.* 1. *initio.*

Digitized by Google

dans le corps du Pſeaume ; mais il ſe trouve plus au long dans les Livres des Rois. Or l'un & l'autre eſt Ecriture divine : Utraque autem Scriptura Canonica eſt.

Théodoret en parle à peu prés de même : Comme quelques perſonnes ; dit il, *a* ſoutiennent que les Inſcriptions des Pſeaumes ſont fauſſes, je crois qu'il eſt néceſſaire d'en parler avec plus d'etenduë. C'eſt, à mon avis, une grande témerité de renverſer, & de regarder comme inutiles ces Titres, que l'on voyoit à la tête des Pſeaumes, dés le tems de Ptolomée Philadelphe, ſous le regne du quel les Septante Interprétes le traduiſirent d'Hébreu en Grec, ainſi que le reſte des ſaintes Ecritures. Eſdras environ cent cinquante ans avant cette fameuſe Verſion, avoit écrit de nouveau les divines Ecritures, que la négligence des Juifs, ou l'impiété des Babyloniens avoient corrompuës, & gatées depuis long-tems. Que ſi ce ſaint homme entreprit cet ouvrage, étant animé de l'Eſprit ſaint, & éclairé de ſes lumiéres ; & ſi les Septante Interprétes ont été favoriſez de la même faveur, en traduiſant en Grec les Livres ſaints, avec les Inſcriptions des Pſeaumes ; quelle témerité n'eſt ce-pas de les regarder comme fauſſes, & de vouloir préferer ſes propres lumiéres à celles du Saint Eſprit ? Il dit encore ailleurs, *b* Qu'il eſt évident que les anciens Interprétes des Ecritures avoient trouvé les Titres dans l'Hebreu, puiſqu'ils avertiſſoient quand le Pſeaume n'en avoit point ; comme ils le font à la tête du premier Pſeaume, n'ayant osé lui en donner de leur autorité, pour ne pas mêler des penſées humaines aux paroles du Saint Eſprit.

Voilà juſqu'où ces grands hommes ont porté leur reſpect pour les Titres des Pſeaumes. Les Juifs dans leurs Synagogues les regardent auſſi en quelque ſorte comme faiſant partie du Pſeaume, puiſqu'ils chantent les uns &

---

a *Theodoret. Præfat. in Pſ. pag. 396. B.*

b *Idem initio Expoſit. in Pſal. 1.*

Digitized by Google

les autres sans distinction. Leurs Commentateurs. Aussi bien que les nôtres, se sont étudiez à les expliquer, comme une partie essentielle de l'ouvrage. Les Septante, & la Vulgate les ont toûjours lûs, & conservez dans leurs Textes. Ils ont été regardez comme des moyens propres à nous découvrir l'Auteur, le sujet, le tems, & le dessein du Psaume. Sans les Titres, comment pourrions-nous distinguer ceux qui sont de David, d'avec ceux des Enfans de Coré, & d'Asaph, & des autres, dont les noms se lisent dans le Psautier ? Enfin M. Bossuet, Evêque de Meaux, dit positivement qu'ils ont été mis à la tête des Psaumes par l'inspiration du Saint Esprit, afin de nous faire connoître les Auteurs, & le sujet de ces divins Cantiques : *a Psalmorum Titulos divinitùs inditos, conservatosque dicimus, ut Psalmorum Autores, & argumenta noscerentur.* Il ajoute que l'on ne doit point séparer les Titres des Psaumes du corps des Ecritures, puisqu'on les lit tout de suite, & sans distinction, dans l'Hebreu, & dans toutes les Versions : *Neque verò ulla ratio finit, ut Titulos à reliquo Scripturarum corpore amputemus, cùm eodem tenore legantur cum reliquis, atque in Textu pariter, & in omnibus Versionibus positi reperiantur.* On peut voir aussi la Préface de M. Du Pin sur les Psaumes, article trois.

Mais ne feroit-ce pas outrer les conséquences des principes que l'on vient de proposer, si l'on prétendoit que tous ces Titres sont d'une autorité Divine, & Canonique, & qu'on ne peut jamais s'en départir ? Les Peres les plus attachez à leur autorité, ont reconnu quelquefois que l'Inscription n'avoit nul rapport historique, & littéral, avec la lettre du Psaume. Saint Hilaire *b* avouë par exemple, que le Titre du Psaume cinquante-neuf est contraire à l'Histoire : *Quò Psalmus omnis ab Historia (Tituli) dissidet.* Car selon le Titre, ce devroit être un Cantique de la vic-

a *B. in Ps., diss. de Ps. c. 6. p.* LXVIII.

b *Hilar. in Psal.* LIX. *n. 1. p.* 135.

Digitized by Google

toire que David remporta sur les Iduméens ; & tout le Pseaume est plein de sentimens tristes, & de marques d'afflictions : *Psalmus autem totus tristis, & mœstus est.* Il relève même quelques espéces de contrariétez entre l'Histoire des Rois, & le Texte du Titre ; & il conclut que les Septante Interprétes prévoyant ce qui devoit arriver dans JESUS-CHRIST, voulurent marquer dans cette Inscription, non le sujet littéral du Pseaume, mais le tems auquel il a été écrit, & le dessein qu'avoit eu le Psalmiste de nous découvrir un autre événement plus considérable, qui est la conversion des Gentils à la foi Chrétienne.

Sur le Pseaume soixante-trois, *a* il répéte les mêmes régles, & dit que les Titres qui marquent certains faits historiques, s'éloignent trés-souvent de ce qui y est désigné, pour nous porter à d'autres objets plus relevez, & plus dignes de nôtre attention. Enfin sur le dernier Pseaume, il croit qu'il y a du mystére non-seulement dans les Inscriptions qui paroissent contraires à la lettre du Pseaume, mais aussi dans celles qui sont autrement dans les Septante, que dans le Texte Hébreu ; ou même qui sont simplement dans le Grec, & non pas dans le Texte Original.

En quoi il est fort éloigné du sentiment de Théodoret, qui examine ordinairement en Critique les Titres des Pseaumes, & rejette tous ceux qui ne se trouvent pas dans l'Hébreu, & dans les Septante ; par exemple, celui du Pseaume soixante-quatre, qu'il n'avoit trouvé ni dans l'Hébreu, ni dans les anciens Interprétes Grecs, Aquila, Symmaque, & Théodotion ; ni enfin dans le Texte des Septante, corrigé dans les Héxaples. Il dit que ce Titre est l'ou-

---

a *Idem in Psl.* LXIII *n.* 1. *p.* 157. *Cùm enim ipsi illi Psl., qui secundùm Titulor. Inscription. res gesta. continere creduntur, in plurimis à Tituli sui, & rerum ac personarum proprietate dissentiat ; magisque per editiones nominum, atque gestorum, spiritualium operationum significent effectus. &c.*

Digitized by Google

vrage de quelque Ecrivain nouveau, qui n'avoit ni la connoissance de l'Histoire, ni celle du dessein du Pseaume dont il s'agit. Et sur le Pseaume cent trente-six, il accuse de témérité, & de folie ceux qui y ont ajouté un Titre, quoiqu'il n'y en eût point dans l'Hebreu. Il se plaint encore en quelques autres endroits *a* de cette pernicieuse liberté qu'avoient prise certains Esprits peu attentifs, & trop attachez à leurs sens. Dans ces rencontres, il cherche dans la lettre même du Pseaume le sujet, & le tems ausquels il peut avoir rapport, sans aucun égard au Titre qui se lit à la tête.

Saint Augustin tout attaché qu'il paroisse aux Titres des Pseaumes qu'il lisoit dans ses Exemplaires, avouë pourtant, comme on l'a déja vû, que quelquefois ils se rapportoient à d'autres sujets, que ceux qui se lisoient dans le corps du Cantique. Par exemple, il soutient que le Pseaume quatre-vingt-neuf, qui dans l'Hebreu, dans les Septante, & dans la Vulgate, est attribué à Moyse, n'est pas l'ouvrage de ce Législateur : *Non enim credendum est ab ipso omnino Moyse istum Psalmum fuisse conscriptum, qui ullis ejus litteris inditus non est.* Car s'il étoit de Moyse, ajoute-t'il, on n'auroit pas manqué de le ranger parmi ses autres Ecrits, qui contiennent ses Cantiques, aussi bien que ses Loix. Dans ce Titre, on a eu en vûë de conduire l'esprit, & l'attention du Lecteur, à quelque objet sublime, & mystérieux, en y mettant le nom de ce grand homme. Et dans l'explication du Pseaume XCV. qui porte pour Titre : *Lorsque le Temple se bâtissoit aprés la Captivité.* Il dit que ce Cantique ne chante la construction d'aucun édifice matériel. Mais si cela est, ajoûte-t'il, le Pseaume ne répond donc pas à son Titre, & il porte une chose sur son front, & une autre dans lui même : *Non ergo consonat Psalmus titulo suo ; & aliud portat in fronte, aliud in voce? Imo nihil aliud, sed intellectores quærit.* Ce n'est point

a *Vide & in Ps.* CXXXIII. & CXLIII. CXIV. *&c.*

qu'il

qu'il y ait contrariété entre le Titre, & le Cantique, répond-il ; mais il demande des Lecteurs intelligens. Il veut parler d'un Temple, mais tout different de celui de Salomon.

Le même Pere sur le Pſeaume, LIX. *a* avoüe que l'eſprit prophétique a coutume dans les titres des Pſeaumes de s'éloigner un peu du récit exact des évenemens marquez dans l'Hiſtoire, pour nous faire connoître que ces inſcriptions ne ſont point deſtinées à nous inſtruire des faits hiſtoriques ; mais qu'elles figurent des choſes futures, & myſtérieuſes. Caſſiodore *b* ſuit ſaint Auguſtin à ſon ordinaire ; il reconnoît que pluſieurs inſcriptions n'ont aucun rapport au ſujet du Cantique : *Si litteram conſideres, extraneum eſt, cum ea non invenias in Pſalmis, quæ continentur in titulis.* On n'en voit la propriété, que lorſqu'on les explique dans un ſens myſtique, & ſpirituel. Ce ſont, ajoûte-t'il, comme des voiles ſacrez, tendus à la porte du Pſeaume. Si vous les enviſagez de loin, ils vous cachent le ſens que vous cherchez ; mais ſi vous approchez, & que vous portiez la vûë au-delà du voile, vous pourrez à travers les fils qui le compoſent, pénétrer dans l'intérieur & découvrir les ſens cachez.

De tout ce qu'on vient de dire il eſt aiſé de conclure, 1. Que les Peres, dont on a rapporté les ſentimens, ont crû que les Titres des Pſeaumes étoient d'une autorité ſacrée, & inviolable, lorſqu'il ſe trouvoient dans les Textes originaux ; mais non pas lorſqu'ils étoient ajoûtez par des Auteurs plus recens. Saint Hilaire à la verité, étoit perſuadé que les Septante en avoient ajoûté la plus grande partie ;

---

a *Auguſt. in Pſ.* LIX. *Verumtamen ſicut ſolet Prophetichus ſpiritus in Pſ. titulis recedere aliquantulum ab expreſſione rerum gestarum, & aliquid dicere, quod in hiſtoria non invenitur, & hinc potus admonere, non propter cognoſcendas res geſtas eſſe hujuſmodi titulos inſcriptos, ſed propter futura præfiguranda, &c.*

b *Præfat. in Pſ. c.* 10.

Digitized by Google

mais Théodoret, qui avoit examiné la chose avec une critique plus exacte, a fait voir la fausseté de cette supposition : il ne reconnoissoit pour inscriptions véritables, que celles qui étoient dans l'original, & celles qui convenoient avec le Texte du Psaume ; soit dans le sens historique, & littéral, ou au moins dans le spirituel, & le mystique. *a* 2. Que les inscriptions sont quelquefois éloignées du sens littéral du Psaume. Et. 3. Qu'il y a toûjours été permis de les examiner, en les comparant au Texte, & a l'Histoire, & de les abandonner quant au sens littéral, lorsqu'ils ne conviennent pas avec ce que l'on trouve dans la lettre du Cantique, & avec les circonstances de l'Histoire.

Quant a ce que disent les mêmes Peres, que les titres sont inspirez du Saint Esprit de même que le reste du Psaume, qu'on doit les regarder avec la même vénération que les autres Ecritures canoniques ; leur sentiment ne paroît pas être consideré, comme le sentiment géneral de l'Eglise, puisqu'encore aujourd'hui, il y a d'habiles Théologiens qui soûtiennent que les Titres des Psaumes ne sont point inspirez, ni reçûs au rang des Ecritures canoniques. *b* Quelques-uns même ne les regardent que comme de gloses ajoûtées au Texte ; long-tems depuis les premiers Auteurs des Psaumes. S'il étoit certain qu'Esdras, a qui l'on attribuë ce Recüeil y eut ajoûté les Titres, comme l'ont crû quelques anciens, *c* j'avouë qu'on ne pourroit leur refuser la même créance, qui est duë aux divines Ecritures. Mais plusieurs de ces inscriptions pouvoient y être dés-avant le tems d'Esdras, & y avoir été mises par des gens, qui n'avoient aucune inspiration, ni aucune autorité particuliére pour cela.

---

a *Vide Theod. in Ps.* LIX.

b *Vide Natal. Alexand. Histor. V. T. Dissert.* 24. *quæst.* 1. *art.* 1. *& Ferrand.*

Præfat. in Ps. & alios.

c *Vide Theodoret. Præf. in Ps. & Bedam, Prolog. in Ps.*

Digitized by Google

Il leur avoit paru que tel Pſeaume regardoit un tel événement, ils l'avoient écrit ainſi à la tête de leur exemplaire. Eſdras l'y ayant trouvé l'y a laiſſé, ſans prétendre ni l'autoriſer, ni le rejetter. Peut-être auſſi que depuis ces habiles Scribes on y fit de pareilles gloſes, leſquelles y ayant été dés le tems des Septante, ſeroient venuës juſqu'à nous, par le canal du Texte Hebreu, & de leur traduction. Mais pour être anciennes elles n'en ſeroient pas plus dignes de reſpect, à moins qu'elles ne ſe trouvaſſent conformes à la vérité de l'Hiſtoire, & au contenu du Pſeaume.

Ce qui juſtifie encore que ces inſcriptions n'ont jamais paſſé indubitablement, ni généralement pour canoniques, ni dans l'Egliſe Grecque, ni dans la Latine; c'eſt la liberté qu'on a priſe d'ajoûter à ces Titres, d'en mettre de nouveaux, d'en retrancher, de les ſuivre, ou de les abandonner, ſuivant les lumiéres de chacun. Les Peres ſe partagent preſque toûjours, & les Commentateurs abondent en leur ſens, & ſe livrent à leurs conjectures à la tête de preſque tous les Pſeaumes, ſur tout quand il s'agit du ſens hiſtorique & littéral de la piéce. Sans entrer ici dans la preuve de cela, on n'a qu'à parcourir les Argumens que nous avons mis au commencement de chaque Pſeaume, on verra combien de variétez de leçon ſur ces Titres, & combien de diverſitez de ſentimens ſur le ſujet, & ſur l'Auteur du Cantique, & avec quelle liberté les Interpretes cherchent dans le Pſeaume même dequoi ſe faire un ſyſtême probable, ſur ſon véritable ſens, ſans ſe mettre beaucoup en peine de l'inſcription, dés quelle leur paroît n'être pas conforme à ſe qui ce lit dans le corps de l'ouvrage.

Si l'Egliſe eut regardé ces Titres comme canoniques, n'auroit-elle pas mis un frein à la commodité des Commentateurs, & ne les auroit-elle pas obligés de s'en tenir invariablement à ce qui étoit écrit à la tête des Pſeaumes? N'auroit-elle pas conſervé ces inſcriptions dans ſon Office, & dans le chant public de ces divins Cantiques? en un

Digitized by Google

mot, le peu de verité & d'exactitude qui ſe remarque dans quelques-uns de ces Titres, & leur oppoſition à la lettre du Pſeaume, n'eſt elle pas une preuve que ce n'eſt point l'ouvrage du Saint Eſprit ? Si les Auteurs ſacrez y ont mis quelques inſcriptions, comme je ne doute pas qu'il n'y en ait quelqu'une de leur tems ; il faut avoüer que nous ne les counoiſſons pas diſtinctement, & que dans le doute où nous ſommes, nous n'oſons ni les admettre toutes, ni auſſi les rejetter toutes. Nous recevons avec une parfaite ſoumiſſion toutes celles qui n'ont rien de contraire à la verité de l'Hiſtoire, & au ſens du Pſeaume ; mais nous nous éloignons des autres, ſans aucun ſcrupule. Les Théologiens conviennent que tous les Titres des Livres ſacrez, ne ſont point inſpirez. Quelques Peres mêmes reconnoiſſent que ſouvent-ils ne ſervent à rien, pour expliquer la lettre, & le ſujet des Pſeaumes, & que les noms des perſonnages qui ſe liſent à la tête de ces Cantiques, ne ſont point une preuve qu'ils en ſoient véritablement les Auteurs. Ceux d'entre les Peres qui ont attribué tous les Pſeaumes à David, ne devroient pas, ſelon leur principes, reconnoître pour autentiques toutes les inſcriptions des Pſeaumes, puiſque ſouvent elles marquent d'autres Ecrivains que ce ſaint Roi.

La diverſité qui ſe remarque dans la diſtribution du Pſeautier, & dans le partage des Pſeaumes entr'eux, eſt encore une preuve que jamais les Titres des Pſeaumes n'ont paſſé géneralement pour canoniques. On a vû dans la Préface que les Peres étoient partagez ſur la diviſion du Pſeautier, les uns le diviſant avec les Hebreux en cinq Livres ; d'autres en trois parties ; & d'autres ſoutenant qu'on ne devoit point le diviſer, & qu'il ne faiſoit qu'un ſeul Livre. Les uns font deux Pſeaumes de ce qui n'en fait qu'un chez les autres. Ceux-ci liſent un titre à un Pſeaume, qui n'en porte point dans d'autres Exemplaires. Le Syriaque s'éloigne trés-ſouvent du Texte Hebreu ; les Septante ſont quelquefois différens de l'Hebreu, du Syriaque, & de la Vulgate ; & entre les divers

Digitized by Google

Exemplaires des Septante, il y a des fréquentes diversitez. La leçon des anciens Pseautiers Latins est quelquefois éloignée & du Grec, & de la Vulgate. Sont-ce là les caractéres de la canonicité des Textes, & de la vérité, qui est toûjours une, & sur laquelle l'Eglise ne sait ce que c'est que varier ? Lorsqu'on a fait plusieurs Pseaumes d'un seul, ou lorsqu'on en a mis deux ensemble, avoit-on des titres fixes, & une distribution uniforme, & invariable ? Combien avons-nous de Titres dans la Vulgate, qui ne sont point dans l'Hebreu ? Et combien en voyons-nous aujourd'hui dans nos Bibles, qui n'y étoient point autrefois ? Le Pseaume xc. *Qui habitat in adjutorio altissimi*, n'a point de Titre dans l'Hebreu. Eusébe, Théodoret, Eutyme, l'ancien Auteur du Commentaire des Pseaumes, cité sous le nom de saint Jerôme, n'y en ont point lû : cependant il y en a un aujourd'hui dans les Septante, & dans la Vulgate.

Lorsque le Concile de Trente a déclaré la Vulgate autentique, il n'a fait aucune distinction des Titres des Pseaumes, il leur a donné à tous une autorité égale. *a* Or il n'y a nulle apparence qu'il ait voulu autoriser, & déclarer canoniques ceux de ces Titres qui ne sont point, & qui n'ont jamais été dans l'Hebreu; & ceux qui sont manifestement, & du consentement des Peres, contraires ou à l'Histoire, ou au Texte des Pseaumes. Il faut donc conclure, que généralement parlant tous les Titres des Pseaumes ne sont point d'une autorité absoluë, & canonique; qu'il est permis de les examiner, de les suivre, ou de les abandonner, lorsqu'on trouve de meilleurs sens dans la lettre du Pseaume. Mais lors même qu'on croit avoir des raisons à ne les suivre point, on doit les respecter, parce que l'Eglise les a conservez dans ses Ecritures, & qu'il y en a un grand nombre, qui sont d'une trés-grande utilité pour l'intelligence du Texte.

a *Vide Ferrand. in Ps. in Præfat. in Ps. c. 7.*

Digitized by Google

Mais quel ſoin que nous y ayons apporté dans cet examen, il y a pluſieurs Titres que nous n'avons pû développer ; c'eſt l'aveu qu'ont fait avant nous les principaux Commentateurs. Flaminius *a* déclare nettement qu'il a abandonné l'explication de la plûpart des Titres des Pſeaumes, parce qu'il n'a rien pû produire de lui-même ſur cet article, & qu'il n'a rien rencontré qui le contentât dans les Interprétes Latins, & que les Rabbins ne lui ſavoient dire autre choſe, ſinon qu'ils ſoupçonoient, que la plûpart des termes, qui font tant de difficultez, étoient ou des inſtrumens de muſique, ou le ton, & le chant que les Lévites donnoient à ces Hymnes, en les chantant dans le Temple ; c'eſt ce qui l'a déterminé à conſerver les mots Hebreux ſans les traduire à l'imitation de pluſieurs habiles Interprétes, qui avoient traduit d'Hébreu en Latin, les Livres de l'Ecriture. Iſidore Clarius *b* reconnoît auſſi, aprés les plus doctes Rabbins, que hors les inſcriptions, qu'ils font alluſion à quelque hiſtoire connuë, toutes les autres ſont entiérement inconnuës ; & qu'on ne peut pas même eſpérer de les découvrir, parce que l'ancienne muſique des Hebreux étant aujourd'hui abſolument oubliée, on ne ſait exactement ni quels étoient les inſtrumens dont ils ſe ſervoient, ni la force des autres termes de leurs chants, & de leur muſique, qui ſont contenus dans les Titres. C'eſt la penſée des Rabbins, & de cet Auteur.

Génébrard *c* s'eſt expliqué ſur cette matiére avec un peu plus d'étenduë que les autres. La plûpart des inſcriptions des Pſeaumes ſont d'une telle obſcurité, dit-il, qu'il eſt mal-aiſé de les expliquer dans de courtes Scolies : Et d'ailleurs, elles ne peuvent que bien peu ſervir à l'explication de la lettre du Pſeaume ; ce ſont pour l'ordinaire des termes de l'ancienne muſique des Hebreux qui nous eſt

---

a Flamin. Præfat. in Paraphr. Pſ. p. 14.

b Clarius Præfat. in Pſ.

c Genebr. in Pſ. IV. 1.

Digitized by Google

aujourd'hui inconnuë. Elles servoient comme de clefs, pour donner le ton aux Cantiques ; de même que parmi nous, le premier mot de l'Antienne que l'on chante, sert à diriger celui qui entonne, & à lui indiquer le ton qu'il doit donner au Pseaume. Il est rare que ces inscriptions nous marquent le tems, ou l'occasion du Cantique ; & lorsqu'ils le font, il ne faut pas prétendre toûjours tirer de là le vrai sens du Texte ; car souvent, ou par une figure de Rhétorique, ou par un mouvement subit de l'inspiration divine, l'Auteur fait des digressions, & nous découvre des mystéres, dont l'histoire qui étoit indiquée dans le Titre, n'étoit que la figure. De sorte que le Titre n'exprime pas le sujet littéral du Pseaume ; mais il fournit seulement occasion à l'esprit de passer de ce qui est temporel, à ce qui est spirituel ; de la figure, à la vérité, du littéral, au mystére.

Cet Auteur *a* semble croire que les Additions qui se remarquent à la tête des Pseaumes dans les Septante, & qui ne se lisent pas dans l'Hebreu, viennent des Juifs, qui ont suivi en cela, leur *Cabale*, ou tradition. Saint Grégoire de Nysse *b* dit, que les Pseaumes qui n'ont point de Titre, n'en ont pas eu de besoin, à cause de leur clarté ; & que si l'Eglise en a donné à quelques-uns, qui n'en avoient point dans l'Original, elle l'a fait pour marquer quelque mystére que ces Pseaumes renfermoient. Il nomme ces Titres ainsi ajoûtez, *Ecclesiastiques*, & *mystiques*. On a vû ci-devant que saint Hilaire donnoit à ces Titres pour Auteurs les Septante ; mais Théodoret, ne leur faisoit pas tant d'honneur ; il les attribuoit à des téméraires, qui osoient porter leurs mains profanes sur les choses saintes, & il les rejettoit comme des inventions purement humaines. Nicolas de Lyra *c* dit, que l'opinion com-

a *Genebr. in Ps.* LXXX. & *in Ps.* XCIII.
b *Gregor. Nyssen. Tract.* 2. *in Ps.* I. *c.* 8.
c *Liran. Prologo. in Psalm.*

Digitized by Google

mune des Latins eſt, que les inſcriptions des Pſeaumes ont été miſes par Eſdras, lorſqu'il en fit le Recüeil. Il compoſa la Préface du Pſeautier, qui eſt le premier Pſeaume, & mit des inſcriptions aux autres, ſelon qu'il crut qu'ils en avoient beſoin. Mais à l'égard de ceux qui ne ſe trouvent pas dans l'Hebreu, *a* Liran dit tout net, qu'on ne doit pas s'en mettre en peine, parce que les Interprétes en ont ſouvent mis, ſuivant leur pure fantaiſie. Enfin il nous enſeigne que les Juifs regardent ces Titres comme auſſi autentiques que les Pſeaumes mêmes. *b Apud Hebræos ſunt authentici, ſicut Pſalmi cateri.*

Le Pere Alexandre dans ſa Diſſertation ſur les Pſeaumes, & M. Ferrand dans ſa Préface, en parlent avec la même liberté que Liran. De toutes ces varietez de ſentimens, on peut conclure que la canonicité, & l'autenticité des Titres des Pſeaumes, n'a jamais été reçûë dans l'Egliſe comme un dogme certain; & que cette matiére eſt du nombre de celles ſur laquelle les Théologiens, & les Interprétes peuvent s'exercer, ſans bleſſer le reſpect qui eſt dû à l'Egliſe, & aux Textes ſacrez.

C'eſt une tradition conſtante des Juifs, rapportée, & ſuivie par Origénes, *c* par Euſébe, *d* par ſaint Jérôme, *e* par ſaint Hilaire, *f* & par ſaint Athanaſe, *g* que les Pſeaumes qui n'ont point de Titres, ſe doivent rapporter au

---

a *Liran. in Pſ.* LXII. *De titulo Pſ. parum eſt curandum, niſi pro quanto accipiuntur immediatè ab Hebræo, vel tranſlatione Ieronimi juxta Hebræum, quia in aliis multa ſunt appoſita ſecundum phantaſias expoſitorum. Vide & du Pin Præfat. in Pſ. n.* 14.

b *Ibid. in Prologo ſup. Pſ.*

c *Origen. in Opuſculo nuper. editio in Hexaplis. D. Bernard. de Montfaucon.*

d *Euſeb. in Pſ.* XXVII.

e *Ieronym. Ep. ad Cyp. & in Malachiam.*

f *Hilar. Prologo in lib. Pſ. p.* 3. 4.

g *Athanaſ. Prolog in Pſ. t.* 2. *p.* 70.

Digitized by Google

même Auteur, qui eſt marqué au Pſeaume précédent. Cette tradition eſt contredite par quelques nouveaux Interprétes. Bellarmin dans ſa Préface ſur les Pſeaumes, la traite de fauſſe : Saint Hilaire ſoutient pourtant qu'elle nous eſt venuë d'Eſdras, qui recüeillit aprés la Captivité les Pſeaumes, comme nous les avons. Mais nous traitterons cette queſtion avec plus d'étenduë dans la Diſſertation ſur les Auteurs des Pſeaumes.

DISSERTATION

SUR CES DEUX TERMES HEBREUX, LAMNAZEACH, *&* SELA.

ARTICLE PREMIER.

Sur Lamnazeach.

LE premier de ces deux termes ſe trouve à la tête de la plûpart des Pſeaumes, & eſt traduit dans la Vulgate par : *In finem*, pour la fin. Le ſecond ſe rencontre dans le corps de pluſieurs Pſeaumes, & toûjours à la fin d'un verſet, & aprés un ſens acheyé.

Lamnazeach, a eſt rendu dans les Septante par, *à la fin*, ou, *pour la fin.* Paroles que les Commentateurs myſtiques & moraux entendent, de la venuë de JESUS-CHRIST, & du tems qu'il a paru dans le monde, qui eſt celui que les Apôtres ont nommé la fin des ſiécles : *b In quos fines ſæculorum devenerunt.* Il y a même quelques Rabbins *c* qui

a *Lamnaz.* 70. Εἰς τὸ τέλος.
b 1. *Cor.* x. 11.
c *Kimchi, ex Talmud. Rab. Simeon in lib. Jalkut*

croyent que ces mots regardent le siécle du Messie, qui est la fin, & la consommation des Ecritures. D'autres l'expliquent de la vocation des Gentils, & de la réprobation des Juifs, D'autres; de l'Eternité, ou du Jugement dernier, ou de la Résurrection de JESUS-CHRIST. D'autres *a* croyent que, *In finem*, se met ici pour *toûjours*. Pseaume qui mérite d'être éternellement chanté, d'être continuellement dans la bouche des serviteurs de Dieu. Le Caldéen : *Pour loüer*, ou, *pour la loüange*. Cela fait voir que les Juifs eux mêmes, ne sont point entiérement d'accord sur le sens de ce terme.

Les Interprétes Grecs, qui sont venus depuis les Septante, l'ont traduit différemment. Aquila : *b A celui qui donne la victoire*. Théodotion : *c pour la victoire*, Symmaque : *d Cantique de victoire*. Mais dés qu'on quitte le titre, & qu'on examine les Pseaumes, à la tête desquels il se trouve; on n'y voit que rarement des choses qui ayent rapport au titre; & au lieu des actions de graces, & des réjoüissances pour une victoire; souvent ce sont des plaintes, & des gémissemens, qui demanderoient une inscription toute différente. Mais on pare à cette objection *e* en disant, que ces mots : *Pour la victoire*, signifient seulement que ces Cantiques se chantoient avec des redoublemens de voix, que l'on haussoit à l'envi, & à qui mieux, mieux, depuis le commencement jusqu'à la fin, comme il se pratique encore dans quelques Hymnes, & Proses de nôtre chant Ecclésiastique, où les deux chœurs sem-

---

a *Saadias Gaon, & Ferrand. hic, & Muis quasi leniezah, non lamnazéach.*

b *Aquil.* Τῷ νικοποιῷ. *Ieronym. Victori.*

c *Th.* Εἰς τὸ νικᾶν.

d *Symachus* Ἐπινίκιον. *Theodoretus in Psalmus* VIII.

Ἰστέον ὅτι ἑκατὸν ψαλμῷ τὸ ὃ ἐκ ἑβδομήκοντα ἐις τὸ τέλος τιθέκασι, ὁ μὲν Ἀκύλας, τῷ δὲ Θεοδότιον τῷ νικοποιῷ ἐπιγράψαντι. Ὁ δὲ Σύμμαχος ἐπινίκιον.

e *Perez. Frosler.*

Digitized by Google

blent élever leurs voix jusqu'où elles peuvent aller, aprés quoi on descend, & on remonte comme auparavant. Ou bien que ces Cantiques avoient été donnez comme une récompence à ceux des Musiciens, qui avoient remporté la victoire du chant, par-dessus leurs confreres Suppositions purement gratuites, & absolument dénuées de preuves.

La plûpart des nouveaux Interprétes, aprés les Rabbins, soûtiennent que *Lamnazeach* signifie; *Au maître de la musique*; au chef d'une bande de Musiciens; à celui qui présidoit aux Lévites qui chantoient dans le Temple. Voici les preuves de ce sentiment, qui nous paroît le plus probable de tous. L'Hébreu *Nazach*, qui est le primitif de *Lamnazeach*, se prend pour avoir l'intendance sur des ouvrages; *a* préfider à des ouvriers, conduire une bande de Chanteurs, ou de Chanteuses; de Joüeurs, ou de Joüeuses d'instrumens. *b* Or il n'y a pas un passage dans les titres des Pseaumes, qu'on n'explique trés-aisément, & trés-naturellement, en suivant cette derniére signification. Il y a donc lieu de croire que c'est-là la veritable, sur tout aprés avoir montré qu'aucune des autres n'est soûtenable, dans le sens littéral.

Il y avoit dans le Temple du Seigneur un trés-grand nombre de Lévites, uniquement occupez à chanter les loüanges du Seigneur, & à joüer des instrumens. Toutes les familles des Lévites étoient occupées à cet emploi, ou à garder les portes, & à faire garde dans le Temple; ou enfin à servir les Prêtres, dans le ministére sacré de l'autel: chaque famille avoit son Président, ou son Capitaine; & celui-ci avoit nombre d'autres Officiers sous sa direction. On en voit un long dénombrement dans les Pa-

---

a 1. *Par.* XXIII. 4. *&* 2. *Par.* II. 2. 18. XXXIV. 13. *Esdr.* III. 8. 9. *Dan.* VI. 3.

b 1. *Paral.* XV. 21. *Abac.* III. 19. *&* 2. *Par.* II. 2. *Psal.* XI. 1. XLIII. 1. XLV. 1. LVX. 1. *& passim.*

Digitized by Google

ralipoménes *a* qui finit par ces mots : *Isti sunt quos constituit David super cantores Domûs Domini.* Les principaux étoient Asaph, Héman, Ethan, & Idithun. Asaph & ses semblables, non-seulement chantoient ces divins Cantiques, ils en composoient eux-mêmes ; car ils étoient Prophétes & inspirez aussi-bien qu'excellens Musiciens. *b* Les bandes de Musiciens du Temple, étoient distinguées entr-elles par les instrumens dont elles joüoient ; & on mettoit à la tête de chaque troupe, ceux qui étoient les plus habiles. C'est ce qu'on appelloit un *Mnazéach.* Chonénias est en grande réputation dans les Paralipoménes, *c* pour la force, & la beauté de sa voix ; il étoit le Préſident, ou le Maître de la melodie, & entonnoit les Cantiques. *d Chonenias Princeps Levitarum Prophetiæ præerat, ad præcinendam melodiam.*

Dans la musique ancienne il n'y avoit qu'une partie ; on n'y voyoit point les divers tons, & les accords de plusieurs voix, que l'on remarque dans la nôtre. Toutes les voix, & les instrumens du concert suivoient la même teneur, & le même ton. Comme on écrivoit peu, & que la tablature n'étoit point encore inventée ; (Ce fut, dit-on, un nommé *Stratonicus*, qui l'inventa assez tard.) *e* Le chant ne s'aprenoit que par l'usage, & en écoutant chanter le Maître ; à peu prés comme on enseigne encore aujourd'hui, les enfans dans la Turquie. Ainsi dans les céremonies publiques, il falloit que les Maîtres de musique, conduisissent leur bande, & le chœur, auquel ils préſidoient par leur voix, qui devoit être assez haute, & assez forte pour se faire entendre de toute la bande. Il faisoit par sa voix, ce que fait aujourd'hui le Maître de musique, en battant la mesure. Il y a beaucoup d'apparence, que dans cette musique les refreins étoient fréquens, &

a 1. *Par.* VI. 31.
b 2. *Par.* XXIX. 30.
c 1. *Par.* XV. 21. XVI. XXV.
d 1. *Par.* XV. 22.
e *Ereſius Phanias*, apud *Caſau. in Athen. l.* 8. *c.* 12.

Digitized by Google

que souvent le chœur reprenoit tout ensemble, ce que le Maître avoit chanté le premier.

L'usage ancien de la Grece *a* étoit, que le Poëte qui avoit composé la piéce, lui donnât l'air, conformément à son dessein, & à la matiére qu'il avoit mise en vers; aprés quoi il la donnoit à chanter à un Musicien, ou à un Joüeur d'instrumens, qui recevoit de lui le salaire. Je ne sai s'il en étoit de même chez les Hebreux. Il paroît au contraire que l'on adressoit aux Maîtres de musique, Asaph, Héman, & Idithun, les piéces qu'ils devoient chanter, & ausquelles ils donnoient l'air. Au moins c'est l'opinion des Commentateurs, contre laquelle je ne vois jusqu'ici aucune bonne preuve.

Les bandes ausquelles ils présidoient, sont quelquefois désignées par leur rang, comme la bande huitiéme, la troisiéme, &c. Et quelquefois par leur instrument. D'ou vient que dans les Titres des Pseaumes on lit quelquefois: Au Président de la musique sur la huitiéme bande: *b Lamnazéach hal haschminith*; & quelquefois; *c Au Président sur les Néginoth*, ou sur les instrumens de musique, que l'on touchoit avec les doigts. Dans les céremonies solemnelles de Religion, comme lorsqu'on faisoit quelque translation de l'Arche du Seigneur, & dans d'autres céremonies; par exemple, aprés une victoire remportée sur l'ennemi, non-seulement les Lévites, mais les femmes mêmes faisoient éclatter leur joye, & contribuoient à la beauté de la pompe. Elles chantoient des Cantiques qui leur étoient donnez par le Chef de la musique, lequel entonnoit le Pseaume, & conduisoit les voix. Je sai que les Rabbins enseignent qu'il n'est pas permis à un homme de chanter dans le Temple

---

a *Vide Plutarch. de Musica: & Origen. in Ps.* 38.

b *Ps.* XI. 1. *Lamnazéach hal haschinith.*

c *Ps.* III. 1. v. 1. *Lamnazéach beneginoth.*

Digitized by Google

avec une femme, & que c'eſt-là une faute ſemblable au crime le plus contraire à la pudeur ; mais leur fauſſe délicateſſe ſe trouve démentie par l'Ecriture, qui nous dit que dans la céremonie du tranſport de l'Arche à Jéruſalem, *a* Banaïas étoit prépoſé ſur les bandes des filles, ou des Muſiciennes. Et dans le Pſeaume. *b* LXVII. on voit auſſi des bandes de filles, qui chantent avec les hommes, conduites par un Chef de muſique. On expoſera tout cela dans un plus grand jour, dans nôtre Diſſertation ſur la muſique des Hebreux.

Ce n'étoit pas ſeulement dans le Temple, & dans les céremonies de Religion qu'on avoit des *Mnazéach*, qui préſidoient au chants, & aux danſes; car parmi ces peuples, la danſe accompagnoit d'ordinaire les chants ; il y en avoit auſſi à la Cour des Princes, qui étoient à la tête des troupes de Muſiciens, & de Muſiciennes. Et on ne dira rien qui bleſſe la vrai-ſemblance, & la ſouveraine vénération qui eſt dûë aux ſacrez Cantiques de l'Ecriture, en diſant que quelquefois on en a compoſé, & chanté quelques-uns dans des céremonies civiles ; par exemple, pour une victoire d'un Prince, ou pour lui ſouhaiter une heureuſe expédition, ou pour ſon mariage, ou pour ſon nouvel avénement à la Couronne ; leſquels dans la ſuite ont été employez dans le Temple, & dans les céremonies les plus ſacrées de la Religion.

Comme les Prophétes étoient ordinairement Poëtes, & que le goût du peuple, & des Princes étoit tourné à la dévotion, & à la Religion, les Piéces qui étoient compoſées pour des évenemens, qui n'ont rien de ſacré par eux-mémes, étoient ſanctifiées par ces ſacrez Ecrivains. La loüange du Seigneur, & la priére étoient toûjours le premier objet de l'Auteur de ces ſaintes Compoſitions. On ne feignoit point de les tranſporter dans le Temple, pour y être chantées ; & les Chefs de la muſique du Tem-

a 1. *Par.* XV. 18. 20. *& Pſ.* IX. 1. | b *Pſalm.* LXVII. 26.

ple ne faisoient point difficulté de conduire des Fêtes toutes saintes, & toutes religieuses, qui se faisoient à la Cour, ou à la ville.

Les cérémonies lugubres avoient des *Mnazéach*, de même que les chants de victoire, & de réjoüissance, Entre les Pseaumes adressez aux Chefs de la musique, il y en a de tristes, & de lugubres, aussi-bien que de joyeux, & d'agréables. Encore aujourd'hui en Orient, & c'est une trés-ancienne coutume dans ces pays-là, dans les céremonies du deüil, on choisit celui, ou celle qui a la voix la plus forte, pour conduire le Chœur de ceux qui publient les loüanges du mort, & qui font des lamentations sur sa mort. *a* Les plus proches parens, ou parentes du mort commençoient les lamentations, qui étoient suivies, & imitées de tous les assistans. Lorsqu'ils étoient de qualité, ils loüoient des pleureurs, & des pleureuses, pour présider à ces tristes céremonies. *b* Le Philosophe Diogéne *c* disoit qu'il imitoit dans sa conduite ceux qui présidoient aux Chœurs des Chanteurs. Ils prennent, disoit-il, toûjours d'un ton un peu plus haut qu'il ne faut, parce que naturellement la voix tombe à mesure qu'on chante, sur tout quand le chant est haut, & forcé.

Lorsque David avoit composé quelques Poësies, il les envoyoit pour l'ordinaire à Asaph, *d* que l'Ecriture appelle *le Prophéte à la main du Roi*, *e* pour leur donner l'air, & pour les chanter dans le Temple avec sa troupe; à peu prés de même que parmi les Grecs, ceux qui composoient des vers, ou des Piéces de musique, les faisoient chanter à quel Musicien ils vouloient: En sorte que dans les assemblées solemnelles, où l'on distribuoit les prix de

---

a *Bellon. Observat. l.* 4.

b *Joseph. l.* 3. *c.* 15. *de Bello in Latin. aut c.* 30. πλείστοι μισθοῦσθαι τοὺς αὐλητὰς, οἱ θρηνῶν ἐξῆρχον αὐτοῖς.

c *Diog. apud Laërt. l.* 6.

d 1. *Par.* XVI. 7. *Juxta Hebraum.*

e 1. *Par.* XXV. 2.

Digitized by Google

la musique, celui qui étoit l'Auteur de la Piéce, demeuroit souvent sans récompense, pendant que celui qu'il avoit choisi pour la chanter, remportoit le prix, & étoit couronné. Ainsi, dit Origénes, *a* lorsque dans l'Ecriture nous lisons par exemple : *Au victorieux Idithum*; car c'est ainsi qu'il traduit *Lamnazeach*, aprés les Interprétes Grecs; cela ne signifie pas qu'Idithun soit Auteur du Pseaume; mais seulement qu'il l'a reçû de David, comme un excellent Musicien, à qui ce Prince donnoit par ce choix la préférence, & la victoire sur ses compagnons. C'est-là l'idée d'Origénes.

Il sembleroit même par plusieurs titres des Pseaumes, que quelquefois David, tout grand Roi qu'il étoit, ne dédaignoit pas de présider à certains chants, & de donner l'air à quelques Piéces morales, & de dévotion qu'il avoit faites. Il aimoit la musique, il en possédoit parfaitement les régles, & il joüoit en perfection des instrumens; & pénetré qu'il étoit de la grandeur de Dieu, il ne croyoit pas rabaisser sa majesté, de joüer devant le Seigneur, & de conduire une troupe de Musiciens dans certaines Solemnitez. Le Pseaume XXXV. est inscrit d'une maniére qui semble donner cette idée : *A David, le serviteur de Dieu, Préside[nt] de la musique.* Et le Pseaume X. I. *A David le Chef de la musique.* Voyez aussi les Titres des Pseaumes XIII. I. XVIII. I. XIX. I. XX. I. XXI. & plusieurs autres.

a *Vide Origen. ad Psal.* XXVIII. *Homil.* I. *initio.*

CHAPI.

Digitized by Google

ARTICLE SECOND.

Sur SELA.

LE terme *Séla* ſe trouve juſqu'à ſoixante & dix fois dans le Texte Hébreu des Pſeaumes, & trois fois dans Abacuc. *a* Les Septante en liſoient encore un plus grand nombre dans l'Hébreu; puiſqu'on en trouve un par exemple, dans leur Texte au Pſeaume LI. ℣. 3. qui n'eſt pas dans l'Hébreu; *b* & un autre au Pſeaume III. ℣. 6. Et au Pſeaume IX. 17. ils liſent: *Odè Diapſalmatis*: Ce qui devroit répondre à l'Hébreu: *Cantique de Séla*, qui ne paroît point dans l'Original. Il eſt vrai que les Editions, & les Exemplaires Grecs ne ſont pas entiérement uniformes ſur cela: mais les meilleures Editions liſent comme nous le venons de dire. La queſtion eſt de ſavoir la ſignification, & l'uſage de ce terme.

Les Septante le traduiſent ordinairement par *c Diapſalma*, qui ſignifie proprement une pauſe qu'on fait en chantant: *Diapſalma interpoſitum in canendo ſilentium*, dit ſaint Auguſtin; *d* ou un changement de ton, ſelon Suidas, *e* & Théodoret. D'autres veulent que ce ſoit une marque d'un nouveau, ſens, ou d'une nouvelle meſure de vers; *f*

a *Habac.* III. 3. 9 13.

b *Vide* 70. *apud Euſeb. & Hilar. in Pſ.* 11. 3. *Quamvis nihil legatur neque in Rom. neque in Complut. Edit. Codex Reg.* 222. *Legit* Diapſalma in ℣. 2. Pſ. 11.

c *Sélah.* 70. Διάψαλμα. *Ita Sym. & Theotion, apud Origen. citatum à Ieronym. Epiſt. ad Marcellan.*

d *Auguſt. in Pſ.* IV.

e *Suid* Διάψαλμα, μέλος ἐν ᾠδαῖς. *Ita & Theodoret. Præfat. in Pſalmos.*

f *Ieronym. ad Marcell. de voce Diapſalma. Quidam Diapſalma dixerunt eſſe commutationem metri, alii pauſationem ſpiritus, nonnulli &c.*

Digitized by Google

ou un silence des voix, pendant que les instrumens jouënt seuls, ou au contraire, l'interruption du jeu des instrumens, pendant le chant des voix; car suivant saint Jérôme, *a* régulièrement les voix, & les instrumens alloient l'un avec l'autre. Il ajoute que le *Séla* est une espéce de liaison, qui joint ce qui suit à ce qui précéde, ou qui montre que ce que l'on vient de dire, mérite un souvenir éternel. Il réveille l'attention sur une vérité d'une importance infinie: *Ex quo animadvertimus hoc verbum superiora pariter, inferioraque connectere, aut certè docere sempiterna esse quæ dicta sunt.* Il traduit d'ordinaire *Sèla* par *toûjours*; en quoi il imite Aquila, *b* & la cinquiéme, & la sixiéme Edition. Symmaque lui-même dans Habacuc, Ch. III. ℣. 3. traduit *Séla* par *toûjours.* Le Targum sur les Pseaumes: *Pour toûjours.* *c*

Quelques-uns dans Théodoret, *d* conjecturoient que ce pouvoit être une interruption de l'inspiration actuelle du Saint Esprit; d'autres, un simple changement dans le chant ou dans la musique; & ce dernier sentiment a été le plus suivi, & le plus commun dans l'Antiquité. Il arrivoit quelquefois, dit le Moine Cosme, *e* que l'on donnoit à un nouveau Chœur, un Pseaume commencé par un autre. C'est cette partie séparée qui s'appelloit *Diapsalme*; & la premiére se nommoit *Cantique du Diapsalme.* Il croit qu'il y avoit des Musiciens destinez à reprendre ces Pseaumes ainsi coupez. Saint Hilaire *f* dit d'une maniére plus vague, que *Diapsalma*, c'est ainsi qu'ils appelloient le *Séla*, désigne un changement de

---

a *Ieron. Ibidem. Quia Psalmi tunc temporis junctâ voce ad organum canebant.*

b *Aquil* Ἀεὶ *semper.* VI. *Edit.* Εἰς τέλος. V. *Edit.* Διαπαντὸς.

c *Leôlamin.*

d *Theodoret. Præfat. in Ps. & Ita Euseb. Præfat. in Ps. pag.* 8.

e *Cosmas Monach. pag.* 223. *nov Collect. Græc. PP. tom.* 2.

f *Hilar. Prol. in Ps. p.* 13

Digitized by Google

perſonnes, ou du ſens, ou du chant des Muſiciens. Caſſiodore *a* à peu prés de même : *Diapſalma ſermonum rupta continuatio ; docens ubicumque fuerit, aut perſonarum, aut rerum fieri permutationem.*

Euſébe de Céſarée *b* nous raconte la maniére dont ſe faiſoit le *Diapſalme*, avec autant de préciſion, que s'il y eût été préſent. Ce n'eſt point l'ouvrage de David, ni du Saint Eſprit ; mais un ſigne qui marquoit que l'inſpiration ſurnaturelle avoit ceſſé en cet endroit. Les Chefs de la muſique de David faiſoient cette marque. David étoit au milieu d'eux, devant le Sanctuaire. Ils chantoient tous les loüanges du Seigneur, tenant en main leurs inſtrumens de muſique ; les uns, une cymbale, les autres, une lyre ; d'autres, un pſalterion. Chacun ſuivoit en chantant l'impreſſion du Saint Eſprit qui l'animoit. Le premier qui ſentoit l'inſpiration, entonnoit un Cantique, & les autres ſe contentoient de réprendre *Alleluia*. Du moment que l'inſpiration ceſſoit, les inſtrumens demeuroient auſſi dans le ſilence, & on écrivoit *Séla*, ou *Diapſalma*. Le même Euſébe, ſur le Pſeaume IV. *c* en parle d'une maniére plus croyable ; & il revient aux ſentimens que nous avons propoſez que ce terme étoit une marque du changement du ſens, ou du ton, ou de la forme du vers, & de la cadence. Saint Grégoire de Nyſſe *d* a crû que le *Séla* dans les Pſeaumes, étoit une marque des ſentimens intérieurs, & extraordinaires de devotion que le Prophéte reſſentoit en écrivant ces Pſeaumes. Comme ces mouvemens dépendent uniquement du Saint Eſprit, le *Séla* ſe met tantôt au milieu, tantôt à la fin, tantôt ſouvent, & tantôt rarement, dans ces ſaints Cantiques ; parce que l'Eſprit ſouffle où il lui plaît, & quand

a *Caſſiodor Præfat. in Pſ.* cap. XI.
b *Euſeb. in Pſ. p.* 8.
c *Idem in Pſ.* IV *p.* 28. *Vide & p.* 90. *in Pſ.* XXIII. *& in Pſ.* LXXXVIII. *p.* 582.
d *Greg. Nyſſ. Præf. in Pſ.*

Digitized by Google

il lui plaît. Voilà quelle a été l'idée des Anciens sur la signification, & sur l'usage du *Séla*.

Les modernes ne sont pas entiérement d'accord sur cela, ni entr'eux, ni avec les Peres. Quelques-uns croyent que *Séla* en lui-même n'a aucune signification, & que c'est à peu prés la même chose que dans nos Livres de Chœur, ces lettres *Evovae*, qui se mettent à la fin d'une Antienne, pour marquer le chant du Psеaume. *Evovae* est mis pour *saculorum amen*, & ne se chante point; mais il sert à diriger le Chantre qui entonne. Ainsi *Séla* est une marque de la musique ancienne des Hebreux, dont l'usage ne nous est plus connu. Et il est visible qu'elle ne fait rien au sens, quisqu'on l'ajoute & qu'on le retranche sans aucun changement dans le Texte, ni dans la liaison du discours. *a*

Kimchi, De Muis, Grotius, Génebrard, Mariana, & plusieurs autres soutiennent que c'est une notte, qui marquoit l'élevation de la voix; en sorte que le Lecteur, ou le Chantre arrivant à cet endroit, prenoit un ton plus haut; gai, ou triste, suivant la nature, & la qualité de la Piéce qu'il récitoit. Ces Auteurs dérivent l'Hébreu *Séla*, *b* du verbe *Salal*, qui signifie élever un chemin, faire une lévée, une chaussée. Quelques-uns *c* soutiennent qu'outre l'élevation de la voix, *Séla* marquoit certains sentimens d'admiration, de compassion, d'indignation, de joye, à proportion du sujet du Cantique: & que le *Séla* étoit à peu prés comme nos interjections: O Dieu, quel malheur! Quelle folie! Quelle injustice! Ou bien: *Chose admirable à dire! Mirabile dictu!* Buchanan traduit *Séla* dans le Psеaume IX. *Ores pectoris altis condenda in penetralibus!* Calovius, *d* qui prend d'ordinaire le contrepied de Grotius, veut que ce soit une not-

a. *Vide Geier. Hammond. Froster. Buxtorf. &c.*

b *Selah. quasi Selalah à Salal.*

c *Vatab. Genebr.*

d *Calov. Antigrot. hic.*

Digitized by Google

te pour abaiſſer la voix ; comme pour donner lieu à l'auditeur de réfléchir plus férieuſement, & plus tranquillement ſur la verité qu'il vient d'entendre.

Abénezra, ſuivi de quelques nouveaux *a* Interprétes, croit que *Séla* eſt le même qu'*Ainſi ſoit-il*. C'eſt une concluſion des priéres. Les Juifs finiſſent leurs Epitaphes par ce terme *Que ſon ame ſera liée dans le Ciel ; Amen, Séla ;* ou *vraiement, Ainſi ſoit-il :* Et dans la fin de leurs Livres, il ont accoutumé de mettre ces quatre mots en abrégé : *b Amen, neZach, Séla, vaad ;* c'eſt-à-dire, *Ainſi ſoit-il, pour toûjours ; ainſi ſoit-il, à jamais ;* ou bien, *Ainſi ſoit-il, à la fin, toûjours, à jamais :* Car on ne ſait pas trop certainement ce qu'ils veulent marquer par *Séla* en ces endroits-là. Junius, & Trémellius le conſtruiſent d'ordinaire avec ce qui précéde : mais ils ne ſont point conſtans dans leur maniére de traduire ; parce que la matiére, & les conjonctures ne ſouffrent pas toûjours les mêmes maniéres de parler. Mais en général, *Séla*, ſelon eux, ſe met pour marquer l'excellence, la force, la véhémence, la grandeur, l'importance de la choſe dont on vient de parler.

Aprés cet étalage des ſentimens divers des Anciens, & des Modernes ? il faut eſſayer de porter un jugement fixe, & de prendre ſon parti parmi ces diverſitez. Si le *Séla* ſe mettoit toûjours aprés un certain nombre de verſets, on pourroit croire qu'il déſigne la diſtinction des ſtrophes, ou des couplets des Pſeaumes : mais rien n'eſt plus inégal que leur poſition. On voit, ſelon la remarque de ſaint Jérôme, *c* de fort grands Pſeaumes, où il n'y a point de *Séla* ; & d'autres fort courts, où il s'en trouve, & aſſez ſouvent plus d'une fois. Si c'étoit toûjours aprés

---

a *Vide Calv. Geier. Fag. Vide & Ieronym. ad Marcellam. apud Hebraos in fine librorum unum è tribus ubnecti ſolet, aut* Amen, *aut* Sela, *aut* Salem.

b *Amen, id eſt : Nezach, Selah : Váad.*

c *Ieronym. ad Marcell.*

Digitized by Google

un ſens achevé; & qu'enſuite du *Séla*, on entamât une nouvelle matiére, qu'on vît cela d'une façon égale dans tous les Pſeaumes; ou en pourroit tirer quelque conſéquence pour la ſignification, & pour l'uſage de ce terme; on pourroit conjecturer avec les Peres, qu'il déſigne la fin, & la concluſion d'une ſentence, ou d'un ſens. Mais quand on lit avec attention les Cantiques où il ſe trouve, ſouvent on voit aprés le *Séla*, la continuation de la même penſée; & les Peres mêmes conviennent qu'en quelques rencontres, il eſt mal placé. *a* Enfin il paroit quelquefois à la fin du Pſeaume, où il eſt entiérement inutile, puiſqu'on n'a que faire d'avertir que la finit le ſens, & la mélodie.

Comme on avance ſans aucune preuve, que le *Séla* étoit une note de la muſique des anciens Hébreux, on le peut nier de même. J'en dis autant de l'opinion qui veut que ce ſoit une marque pour élever, ou pour abaiſſer la voix. Un autre dira avec autant de raiſon, que c'eſt pour la ſoutenir, ou pour l'interrompre; car il n'y a rien de certain dans ces opinions. Ceux qui traduiſent *Séla* par *toûjours*, ou par quelque exclamation pathétique, pourroient faire attention que trés-ſouvent les exclamations, les interjections, & le *toûjours* ſeroient trés-mal placez, en l'endroit où ſe trouve le *Séla*. Et s'il avoit cette ſignification, d'où vient qu'on ne l'auroit mis que dans les Pſeaumes, & dans le Cantique d'Habacuc, & non pas dans les autres Livres, ni dans les autres Cantiques de l'Ecriture? Et dans quelle Langue a-t'on jamais eu un terme général pour exprimer toutes ſortes d'exclamations, d'admiration, de joye, de douleur, d'indignation? Les Hébreux ont des termes pour déſigner ces diverſes paſſions; pourquoi ne les point employer, au lieu du *Séla*, dont la ſignification eſt ſi vague, ſi inconnuë, ſi incertaine?

Ceux qui comme la Vulgate, le Syriaque, l'Arabe, & plu-

a Vide Euſeb. in Pſalm. 11.

Digitized by Google

sieurs Exemplaires des Septante, & des anciens Manuscrits Latins *a* omettent souvent le *Séla*, ou *Diapsalma*, & le négligent comme un mot qui ne fait rien au Texte, sont peut-être ceux qui raisonnent plus juste : Car véritablement l'obscurité d'une part dont ce terme est enveloppé, joint à l'impossibilité d'en découvrir la vraye signification ; & de l'autre, son inutilité par rapport à l'explication du sens du Pseaume, & de sa cadence, qui est absolument inconnuë aujourd'hui sont de grands motifs pour nous faire pancher vers ce sentiment. Origénes, & saint Jérôme aprés avoir beaucoup examiné les diverses versions sur ce terme, sont demeurez dans le doute, & dans l'incertitude. *Cujus (Origenis) maluimus in hac disputatione dumtaxat imperitiam sequi, quàm stultam habere scientiam nescientium*, dit saint Jérôme. *b* C'est ici une de ces questions ; où l'on peut se tromper sans péril, puisqu'elle ne fait rien, ou trés-peu de chose, au sens du Texte, dit De Muis : *Hìc sine periculo erratur, cùm ea res nihil, aut parum, ad sensum pertineat.*

En supposant que dans les commencemens, le Pseautier n'étoit point divisé, ni les Pseaumes partagez, & fixez de la façon qu'on les voit aujourd'hui, on peut, ce me semble, faire une supposition assez vrai-semblable sur le *Séla* ; qui est qu'il servoit à régler les Lecteurs, ou les chants des Lévites, en leur marquant jusqu'où ils devoient chanter; de même que dans quelques anciens Livres Grecs manuscrits, à l'usage des Eglises, on marquoit au com-

---

a Les anciens Pseautiers Mauuscrits de Saint Germain, de Chartres, le Romain dans le Fevre d'Estaples, lisent : *Diapsalma.* L'ancien dans le même le Fevre, & plusieurs autres de la Bibliothéque du Roi, & de M. de Colbert, ne lisent ni *Semper*, ni *Diapsalma.* Le Gallican porte, *Semper* de même que l'Exemplaire de M. de Mesmes.

b *Ieronym. Ep. ad Marcellam. De voce* Diapsalma.

Digitized by Google

mencement de la Leçon, de l'Epitre, ou de l'Evangile; ce mot *Archè*, commencement; & à la fin, *Télos*, la fin. [a] Cette précaution étoit néceſſaire autrefois, l'orſque dans l'Office de l'Egliſe on liſoit les Leçons dans une Bible entiére, ou dans un nouveau Teſtament écrit tout de ſuite, & ſans diſtinction de Chapitres. Il falloit avertir le Lecteur du commencement, & de la fin de la Leçon, par quelque marque écrite, ou par quelque ſigne extérieur.

Les Livres ſacrez des Hebreux étoient anciennement, & ſont encore aujourd'hui écrits tout d'une teneur; & l'on n'y a point encore introduit les diſtinctions de Chapitres, & de verſets, qui ne ſe voyent que dans nos Imprimez, & dans les leurs. Le Pſeautier apparemment étoit comme les autres Livres. Les Lecteurs, & les Chantres avoient beſoin qu'on leur marquât juſqu'où ils devoient aller. La ſuperſtition, ou l'ignorance ont fait conſerver ces marques en pluſieurs endroits, depuis même qu'elles ſont devenuës inutiles. Du temps de Kimchi, la diſtribution des Pſeaumes n'étoit point encore bien arrêtée parmi eux, c'eſt-à-dire au douziémê ſiécle.

On voit dans quelques Exemplaires Hébreux des Livres de Moyſe, ces deux lettres, *Samech*, & *Phé* La premiére ſignifie, ſelon les Rabbins, une eſpace fermé, ou fini; & la ſeconde, un eſpace ouvert, ou un commencement. Le *Samech* eſt apparemment l'abrégé du *Séla*, que les Juifs ont toûjours mis à la fin de leurs écrits, comme ſignifiant *la fin*; & le *Phé* eſt l'abrégé de *Pathach*, ouvrir; parce que là commence une nouvelle Leçon Il en eſt de même des Pſeaumes. Le *Séla* ſe met ſimplement pour la fin de la ſection ou de la lecture, ou du chant; & comme ce partage des Leçons n'a jamais été parfaitement uniforme, & à toûjours aſſez dépendu de la volonté des

c Simon, Hiſtoire critique du N. Teſtament. chap. 33.

a Voyez Kimchi ſur le Pſeaume IX. & Génébrard ſur ce même endroit, ℣ 23. qui eſt le premier du Pſeaume X. ſelon les Hébreux.

Digitized by Google

Préſidens de la Synagogue, de-là vient que le *Séla* n'a point non plus été placé ſi exactement, ni d'une maniére toûjours égale. Ce qui ſe démontre par les variétez qui ſe voyent entre les Exemplaires Grecs, & les Hebreux. Euſébe, & ſaint Hilaire [a] ſemblent croire que le *Diapſalma* a été mis par les Interprétes Grecs des Pſeaumes. Mais je croirois plûtôt qu'il vient des Juifs, & des Princes de la Synagogue. Perſonne, que je ſache, n'en rapporte l'origine aux Auteurs des Pſeaumes eux-mêmes; ſi ce n'eſt Euſébe, dans la Préface que nous avons citée, & qui n'eſt certainement pas d'une fort grande autorité dans cet endroit-là.

DISSERTATION

SUR CE PASSAGE DU PSEAUME XXI.

℣.18. Ils ont percé mes pieds, & mes mains, &c.

LEs anciens Peres de l'Egliſe [b] ont ſouvent accuſé les Juifs d'avoir retranché, ou corrompu certains paſſages de l'Ecriture, dont les Chrétiens tiroient avantage contre eux. Cette accuſation a encore été renouvellée dans le dernier ſiécle avec aſſez de chaleur, & beaucoup d'érudition; mais avec aſſez peu de ſuccés; parce qu'on n'a pas en main les preuves néceſſaires pour ſoutenir comme il faudroit, une accuſation de cette conſéquence, & que les Originaux Hebreux qui ſont entre nos mains, renferment encore un ſi grand nombre de témoignages plus favorables à Jeſus-Chriſt, que ceux qu'on ſoupçonne les Juifs d'avoir ſupprimez, qu'il faudroit que ces

a *In Pſalm.* 11.

b *Vide, ſi placet, Juſtin. Dialogo cum Tryphone. Irena. lib.* 3. *c.* 24. *& lib.* 4. *c.* 25. *Origen. l.* 1. *contra Celſ. & Homil.* XII. *in Jerem. Epiphan. de Ponderib. & Menſuris, c.* 15. 16. *& alios.*

Digitized by Google

ennemis du nom Chrétien fussent les plus mal-avisez de tous les hommes, si ayant entrepris de nous dérober quelques passages favorables à nôtre Religion, ils ne nous eussent ôtez que ce qui nous est en quelque sorte superflu, pour nous en laisser une infinité d'autres autant, ou plus essentiels, & plus importans. Je ne parle point de la difficulté de faire ces falsifications dans des Livres qui étoient entre les mains de tous les Juifs, peuple superstitieux, & infiniment jaloux de ses Ecritures; ni de l'inutilité de cette entreprise, puisqu'on avoit des Versions autentiques de ce Texte, par le moyen desquelles on les auroit si aisément convaincus de fraude, & de falsification.

Dans le verset qui fera le sujet de cette Dissertation, & qui est un des plus exprés pour la Passion, & le Crucifiement de JESUS-CHRIST, il y a une difference trés-notable entre le Texte Hebreu, & les Septante, & la Vulgate: Cependant aucun des Anciens n'a fait de reproche aux Juifs sur cet endroit. Les Modernes mêmes sont encore partagez entr'eux; & il s'est trouvé des Chrétiens, qui ont écrit exprés pour montrer l'intégrité du Texte Hebreu de ce passage, & pour lever le soupçon que l'on avoit conçû contre la fidélité des Juifs en cet endroit. Nous ne sommes nullement de leur avis. Nous croyons que l'Hébreu est corrompu, & que malicieusement les Rabbins ont préfere une mauvaise Leçon, & qui ne produit aucun sens distinct à une autre maniére de lire trés-bonne, trés-ancienne, & qui ne leur étoit point connuë. C'est ce que nous avons à prouver.

Les Texte des Septante, a & de la Vulgate portent: *Ils ont percé mes pieds, & mes mains, & ont compté tous mes os:* Expressions que les Chrétiens ont tout naturellement apliquées à JESUS-CHRIST attaché par des cloux à la Croix. C'est ainsi que toute l'Antiquité l'a entendu;

a Ὤρυξαν χεῖράς μου, καὶ πόδας μου, ἐξηρίθμησαν πάντα τὰ ὀστᾶ μου

Digitized by Google

& le recit des Evangeliſtes *a* n'a pas même permis qu'on y cherchât d'autres ſens. Mais les Juifs incommodez d'un témoignage ſi clair, ſi univoque, ſi bien marqué par l'exécution, ont jugé à propos d'en changer le ſens, par la ſubſtitution d'une lettre à une autre, en liſant *Caari*, au lieu de *Caaru*, & en renverſant l'ancienne ponctuation, ou diſtribution du verſet, de cette ſorte : *L'aſſemblée des méchans m'ont environé, comme un lion mes pieds, & mes mains*; au lieu de diſtinguer ainſi les verſets : (℣. 17.) *Des chiens en grand nombre m'ont environné ; l'aſſemblée des méchans m'a aſſiegé.* (℣. 18.) *Ils ont percé mes pieds, & mes mains, & ont compté tous mes os.* Il ne faut que comparer ces deux maniéres de lire, pour ſentir que celle des Juifs n'eſt ni naturelle, ni congruë, & ne forme aucun ſens diſtinct ; au lieu que celle que nous ſuivons, porte avec elle-même ſa preuve par ſa clarté, & ſon évidence.

Les Rabbins font aſſez ſentir leurs embarras, par les mauvais tours qu'ils donnent à ce paſſage. Kimchi débute par une fable. Lorſque le lion, dit-il, eſt dans la forêt à la chaſſe, il décrit un long cercle ſur la terre avec ſa queuë, dans lequel pluſieurs bêtes ſauvages ſe trouvent enfermées comme dans des filets. Alors la frayeur les ſaiſit ; elles n'oſent franchir le cercle marqué par le lion ; elles ſe roulent en pelottons, les pieds ramaſſez ſous le ventre, & demeurent ainſi ſans mouvement à la diſcrétion du Roi des animaux, qui les égorge, & les mange ſans réſiſtance. Tel eſt nôtre état depuis nôtre derniére diſperſion, ajoûte le Rabbin. Nous ſommes en quelque ſorte enfermez dans un cercle, d'où nous ne pouvons ſortir, ſans tomber entre les mains *des Iſmaëlites*, c'eſt-à-dire, des Turcs ; ou *des Incirconcis*, c'eſt-à-dire, des

---

a *Matth.* xx. 19. xxvi. 2. xxvii. 31. 35. 38. *Ita Marc. Luc. Johan. Act.* ii. 36. iv. 10. *&c. Johan.* xx. 25. *Niſi videro in manibus ejus fixuram clavor, &c.*

Digitized by Google

Chrétiens. Nous demeurons là arrêtez par la crainte, ayant, pour ainsi dire, les pieds, & les mains liez; puisque nous ne pouvons nous servir ni de nos pieds pour fuïr, ni de nos mains pour nous défendre. Abénezra dit dans le même sens, que David, en marquant que *ses ennemis environnent ses pieds, & ses mains*, a voulu dire qu'ils l'empêchent de fuïr, & de se défendre. Le Rabbin Salomon Jarchi l'explique autrement : *Mes pieds, & mes mains sont comme un lion*; c'est-à-dire, selon lui, comme s'ils étoient déchirez par un lion; comme s'ils étoient dans la gueule d'un lion.

Mais s'il est permis de renverser ainsi l'ordre des versets, d'ajoûter, & de retrancher dans le Texte, que ne pourra-t'on pas lui faire dire ? Pour-quoi rappeller de nouveau ici la similitude du lion, aprés l'avoir déja employée deux versets auparavant ? [a] Je ne réfute pas l'exposition de Kimchi; elle est trop ridicule, & trop pitoyable. Celle de Jarchi est trop violente. En vain le Rabbin Lipman dans son *Nitzachon*, nous objecte que les anciens Juifs ne crucifioient point les hommes vivans, & ne les attachoient point à la croix avec des cloux, comme nous prétendons que Jesus-Christ a été attaché, & comme ce passage le montre, selon nous. David n'avoit garde, dit-il, de parler d'un usage inconnu dans sa Nation. Personne n'auroit entendu ce qu'il vouloit dire. Il faut donc abandonner la Leçon qui porte : *Ils ont percé mes pieds, & mes mains*; & s'en tenir à celle de l'Hébreu : *Comme un lion, mes pieds, & mes mains.*

Mais on répond à céla trois choses. La premiére, que ce ne furent pas les Juifs, mais les Romains, à l'instigation des Juifs, qui crucifiérent Jesus-Christ. Or il est indubitable que chez les Romains on attachoit les hommes à la croix tout vivans, & avec des cloux. 2. Qu'il

---

[a] *Psal.* XXI. 14. *Aperuerunt super me os suum, sicut leo rapiens, & rugiens.*

Digitized by Google

eſt faux que parmi les Hebreux on ne mît jamais des hommes en vie au poteau, & qu'on ne les y attachât point avec des cloux. Le ſupplice de la croix étoit commun parmi les Juifs, comme Parmi les peuples voiſins, & chez les uns & les autres, on crucifioit de la même maniére. C'eſt à nos adverſaires à montrer la difference qui étoit entre eux à cet égard. On peut voir nôtre Diſſertation ſur les ſupplices des anciens Hebreux, à la tête du Deutéronome. 3. Enfin quand on avoüeroit que les Hebreux ne mettoient les hommes en croix qu'aprés leur mort, il ne s'en ſuivroit pas que David n'auroit pas prédit le ſupplice de Jeſus-Chriſt, de la maniére dont nous l'entendons. Il a pû aiſément faire alluſion à une coutume étrangére à la Nation; mais fort connuë, & fort ordinaire parmi les Phéniciens, les Syriens, & les Egyptiens. Enfin il eſt inconteſtable que Jeſus-Chriſt a été crucifié, & attaché à la croix avec des cloux. C'eſt ce que nos ennemis même n'oſent nous conteſter. Il a donc parfaitement accompli cette prophétie, priſe dans le ſens que nous ſoutenons être celui du Prophéte.

Théodore de Mobſueſte, [a] Ecrivain Chrétien du quatriéme ſiécle, eſt plus dangereux que les Juifs; parce que les explications qu'il donne de ce paſſage ſont plus ſpirituelles, & plus plauſibles. Il reconnoît la leçon ordinaire de la Vulgate, & des Septante; & alors il n'y en avoit encore point d'autre. Ce n'eſt que long-tems depuis, que les Juifs ont oſé quitter l'ancienne maniére de lire. Cet Auteur dit que le verbe *creuſer*, perſer, *foderunt manus meas, & pedes meos*, ſignifie quelquefois *rechercher avec ſoin*, examiner curieuſement, & malicieuſement; approfondir quelque choſe: Que *les pieds, & les mains* ſe prennent pour toutes les actions, & les démarches d'un homme: Qu'ainſi le Pſalmiſte a fort bien pû dire, en parlant de ſa propre perſonne, durant la ré-

[a] *Theodor. Mopſuet. Collat. 4. Concil. IV. Conſtantinopol.*

Digitized by Google

volte d'Absalon, *que l'assemblée des méchans avoit percé ses pieds & ses mains*; c'est-à-dire, que ses ennemis avoient étudié avec une application maligne, & une curiosité criminelle, toutes les actions de sa vie, pour leur donner un mauvais sens, & pour colorer leur révolte, & leur cruauté.

Mais on pouvoit défier ce hardi, & téméraire Critique de montrer dans l'Ecriture aucun passage, où de pareilles expressions se prennent dans le sens qu'il propose ici. On trouve à la vérité le verbe *creuser*, pour chercher, inventer, examiner; mais dans une construction bien différente de celle-ci. Job se plaint *a* que *ses amis creusent*, ou approfondissent *sur lui*; & Salomon dans les Proverbes, *b que le méchant creuse le mal*. Le Psalmiste, *c* & Jérémie *d* disent que leurs *ennemis ont creusé des fosses pour les prendre*. Mais il est inoüi que l'on ait jamais employé cette maniére de parler: *Ils ont creusé mes pieds, & mes mains*, pour dire, ils ont étudié mes actions, & mes démarches. Quoique les Hébreux aiment les figures, & les exagérations, ils veulent qu'elles soient naturelles, & fondées sur des usages reçûs, & communs. Or qui a jamais oüi dire, *percer la main d'un homme*, pour, observer ses actions, & sa vie? Au lieu de cela, nous avons dans la personne de JESUS-CHRIST un accomplissement réel, véritable, & constant de ces paroles, dans leur signification propre, & littérale. C'est donc en vain, & mal-à-propos que Théodore de Mopsueste en veut faire l'application littérale à David, qui n'a jamais rien souffert de pareil à ce que l'Evangile raconte de JESUS-CHRIST.

D'autres veulent expliquer ceci à la lettre de David persécuté par Saül, ou par Absalon, prétendant qu'on

---

a *Job.* VI. 27. *Thekaru ál reákem.*

b *Prov.* XVI. 27. *Isch beliál Karah raák.*

c *Psalm.* VI. 16. LVI. 7. XCIII. 13. CXVIII. 85.

d *Jerem.* XVIII. 20. 22.

Digitized by Google

peut dans un sens exagéré, dire qu'on lui perça en quelque sorte les pieds, & les mains, par les fatigues qu'on l'obligea d'endurer durant sa fuite, & par les autres maux qu'il souffrit, & qu'on compare ici à ceux d'un crucifié, à qui l'on perce les pieds, & les mains. Mais ces Interprétes ne gagnent rien contre nous, puisqu'ils avoüent eux-mêmes que la prophétie ne fut jamais réellement, & à la lettre exécutée dans David. Et certes on ne peut pas même sans donner au Texte un tour violent, & forcé, lui en faire l'application dans un sens figuré, & métaphorique: Car, je vous prie, est-il naturel de dire qu'on perce les pieds, & les mains à un homme, que l'on oblige à se sauver à pied, & à souffrir quelque fatigue dans un voyage? Mais aussi-tôt qu'on regarde JESUS-CHRIST, toute la difficulté s'évanoüit. Le Texte est clair, & precis, dés qu'on l'applique à sa Passion.

Les contorsions que se donnent les Juifs, & quelques autres Interprétes pour écarter ce passage dans des sens éloignez de nôtre créance, sont une preuve des plus sensibles de la fausseté de leurs explications. Un Texte clair entraîne naturellement l'esprit dans le sens qu'il présente d'abord, & une interprétation simple, & évidente prévient les esprits, & les dispose insensiblement à s'y rendre. Toutes les expositions Rabiniques n'ont jusqu'ici fait que trés-peu de progrés; & au milieu de cette licence qui regne aujourd'hui dans les sentimens en matiére de Religion, & d'interprétation de l'Ecriture, on ne remarque point que l'on s'intéresse à défendre les opinions Rabbiniques sur cet endroit. Elles sont trop forcées, & trop éloignées du sens commun.

Mais ce n'est point assez d'avoir montré les absurditez, & les embarras où l'on se jette, en suivant la leçon moderne du Texte Hébreu; il faut l'attaquer elle-même, & la sapper par les fondemens, en montrant sa nouveauté; d'où s'ensuivra naturellement la demonstration de sa fausseté: Car si ce Texte n'est pas le même que les Anciens ont lû, & suivi, il est certainement faux, & vicieux. Il

Digitized by Google

n'eſt pas aiſé de fixer l'époque de la maniére dont les Hébreux liſent aujourd'hui le paſſage que nous examinons : mais il n'eſt pas difficile de faire voir qu'elle n'eſt pas ancienne. Tout le monde convient que les Septante ont lû *Carru*, ils ont percé ; & non *Caari*, comme un lion. Aquila, ce Juif perfide, qui n'a fait ſa traduction que pour contredire les Chrétiens, a lû de même ; mais il en a affoibli le ſens, en traduiſant d'une maniére peu intelligible[a] *Ils ont outragé*, ils ont déshonoré, déchiré *mes mains, & mes pieds.* Symmaque, Théodotion, & les autres Verſions anciennes étoient ſemblables aux Septante, puiſque les Peres ne nous ont marqué aucune diverſité entre eux ſur ce paſſage. Du tems de ſaint Juſtin le Martyr, c'eſt-à-dire, au ſecond ſiécle de l'Egliſe, il n'y avoit encore aucune variété entre le Texte, & les Verſions, puiſque ce Pere oppoſant à Tryphon le Juif ces paroles : [b] *Ils ont percé mes pieds, & mes mains* ne leur fait aucun reproche de les avoir altérées, quoiqu'il ne les épargne pas ſur l'article, lorſqu'il croit avoir lieu de les en accuſer. Les Peres qui ont vêcu depuis, en ont uſé de même ; [c] ſans qu'on remarque le moindre veſtige de diverſité ſur ce paſſage ; ſans que les Juifs ſe plaignent qu'on leur en impoſe, ni que les Controverſiſtes de nôtre Religion témoignent la moindre défiance ſur leur bon droit, ou ſur la vérité de leur leçon.

Origénes, & ſaint Jérôme qui ſavoient l'Hébreu, & qui manioient les Livres des Juifs, n'auroient pas manqué de crier à l'impoſture, & de ſoutenir la leçon des Septante, & de la Vulgate, autoriſée, & reçûë par l'E-

---

a *Aquil.* Ἤχυνται *Heſych.* Ἀιχύνει, αἰκιζεται. *Homer. Iliad.* Σ Χαλεὸν δέ ἤχυνε θεοειδης. *Chald.* Kaar *Vel* Kagar *fadare.*

b *Juſtin. Dialogo cum Tryphone, p.* 325. 332. & *Apolog.* 2. *p.* 77.

c *Vide Tertull. Cyprian. Athanaſ. Chryſoſt. Apollinar. alios paſſim, ubi ſcribunt contra Judæos.*

gliſe,

Digitized by Google

gliſe, s'ils ſe fuſſent apperçûs de quelque altération dans leurs Exemplaires, ou dans ceux des Hébreux. Saint Jérôme qui avoit pour Maître en Hébreu un Juif, & qui traduiſit le Pſeautier ſur le Texte Original avec tant de fidélité, & d'exactitude, qu'il ne feint point d'en appeller au jugement même des Juifs, *a* lit d'une maniére encore plus expreſſe que les Septante : *Fixerunt manus meas, & pedes meos : Ils ont fiché*, attaché avec de cloux *mes mains, & mes pieds.*

Le Paraphraſte Caldéen *b* dans l'Edition de Complute, ou de Philippe II. *c* lit ſimplement : *Ils ont mordu mes pieds, & mes mains :* mais dans d'autres Editions, *d* il ajoute le nom de lion : *Ils ont mordu comme un lion mes mains &c.* L'Auteur de cette Paraphraſe eſt, à ce qu'on croit, Joſeph l'Aveugle, qui vivoit au quatriéme ſiécle, & étoit fameux dans l'Académie de *Sora* au-delà de l'Euphrate. Le ſilence de ſaint Jérôme nous fait ſoupçonner de faux ces termes *ſicut leo*, qui ſe liſent dans ſon Exemplaire de l'Edition d'Angleterre : Car ſaint Jérôme ne liſoit certainement rien de pareil dans l'Hébreu ; & les Editions de Complute, & d'Anvers ne le liſent point même dans le Caldéen ſur les Pſeaumes. Quelle néceſſité d'exprimer les deux Leçons dans cette Paraphraſe, & de traduire : *Ils ont mordu comme des lions mes pieds, & mes mains ?* Il ſuffiſoit de dire, comme on fait dans l'Edition de Complute : *Ils ont mordu mes pieds, & mes mains* ; ou comme font aujourd'hui les Rabbins : *L'aſſemblée des méchans m'ont environné les pieds, & les mains*, en joignant le verſet dix-ſept avec le dix-huit. On a de fortes preuves de la liberté que les Juifs ſe ſont donnée de retoucher à leurs Pa-

a *Ieronym. Ep. ad Sophron. in capite Pſalterii.*

b *Chald. in Polyglott. Antuerp. ákethu ajedái veraglai.*

c *Ganz Tzemach. Duvid ad an.* 1113. où 953.

d *Chald. in aliis Exemplar. nekethin Kaáruja ajdas Veraglai.*

raphrases ; & cet endroit m'est fort suspect de falsification de leur part. Quant à l'age que l'on donne aux Paraphrastes, & à la paraphrase, c'est encore une chose fort douteuse. Les plus habiles soutiennent qu'on ne sait pas le tems auquel ces sortes d'Ouvrages ont été composez, & qu'ils sont beaucoup plus nouveaux que ne le disent les Juifs.

Les Rabbins qui ont travaillé à la Massore, reconnoissent une variété de Leçon dans cet endroit, comme le dit Jacob Ben-cha m. *a* De leur tems, c'est-à-dire, dans le dixiéme, ou l'onziéme siécle on lisoit *Caaru* dans le Texte & *Caari*, à la marge de quelques Exemplaires. *b* Mais de la marge, *Caari* comme plus favorable aux prétentions des Juifs, a passé dans leur Texte, & les Rabbins Kimchi, Salomon Jarchi, Abénézra, & autres, qui vivoient au siécle suivant, n'ont pas manqué de la suivre, & de la préférer à *Caaru*. Cependant Kimchi lui-même, & Ezra reconnoissent encore la variété de *Caari*, & de *Caaru* dans les plus anciens Exemplaires Hébreux ; & long-tems depuis, le Rabbin Jean Isaac écrivant contre Lindanus, *c* atteste la vérité, & sa conscience, & jure qu'il a trouvé *Caaru* dans un ancien Pseautier, qui étoit chez son grand-pere. Buxtorf, *d* Capiton, *e* & Galatin, *f* assurent qu'ils ont eu en main des Manuscrits Hébreux, ou *Caaru* se trouve dans le Texte, ou dans la marge. Andrade dans sa défense du Concile de Trente, *g* dit qu'il a vû

a *Rab. Ben-chaim. bemikzath separim meduikim mazathi Kéthif Kaáru, vekéri Kaari.*

b *Massora marginal, & in Massora textuali in Num.* XXIV. 9.

c *Johan. Isaac contra Lindan. l.* 11. *p.* 202. *Idem ego ipsa veritate & conscientiâ bonâ testari possum quod hujusmodi Psalterium apud avum meum viderim, ubi in Textu Scriptum erat Karu, & in margine. Kari.*

d *Buxt. Vendic. l.* 2. *c.* 8.

e *Capito Institut. Hebr l.* 1. *cap.* 13.

f *Galatin. de Arcan. Cath. verit. lib.* 8. *c.* 17.

g *Andrad Defens. Concil. Trident lib.* 4.

Digitized by Google

de pareils Exemplaires, & Gérard Veltuyck, cité dans Génébrard, *a* assuroit aussi qu'il en avoit manié un, où se lisoit *Caaru*. Le Pere Martianay *b* en a remarqué un cotté 626. dans la Bibliothéque de M. Colbert, avec la même Leçon. Il est vrai que le premier trait de l'Ecrivain portoit *Caari*; mais il l'a corrigé lui-même, & a mis *Caaru*, en allongeant la queuë du jod. M. Simon s'éleva contre cette correction du Manuscrit, prétendant que c'étoit l'ouvrage de quelque Chrétien de mauvaise foi. Mais le Pere Martianay ayant fait voir le Manuscrit à deux Juifs habiles, ils reconnurent que le trait de la correction étoit de la main d'un Hébreu, de même que le reste du mot, & en donnérent une attestation en bonne forme. Ce Manuscrit fut écrit au treiziéme siécle par un Juif, pour l'usage d'un de ses confréres.

Comme les Manuscrits Hébreux anciens, & d'avant la Massore sont extrémement rares, & que les Juifs ne sont pas autrement curieux d'anciens Exemplaires; de là vient qu'on en trouve si peu aujourd'hui, où se voye l'ancienne & véritable Leçon: tous les Juifs ayant grand soin de conformer leurs Bibles à celles des Massorétes, qui qui passent pour les plus correctes. Lorsque le Cardinal Ximénés fit imprimer les premiéres Polyglottes à Complute, il y rétablit la Leçon de *Caaru*, *foderunt*. Bomberg fameux Imprimeur de Venise, en vouloit faire autant dans les Bibles Hebraïques qu'il imprima. Mais le Juif qui corrigeoit ses épreuves, l'en empêcha, lui disant, Que s'il entreprenoit cette correction, il feroit en sorte que les Juifs n'achettassent aucun de ses Exemplaires. Amana *c* assure qu'il avoit appris cette histoire de Drusius, qui la lui avoit répétée plus d'une fois.

Les Versions Orientales anciennes conviennent avec

---

a *Genebrard in Psal.* xxi. 18.

b Martian. Défense contre M. Simon, p. 159.

c *Amana Biblici Antibarbar lib.* 3.

Digitized by Google

celles des Grecs, & des Latins. On a déja vû le Caldéen, qui admet l'une & l'autre Leçon. La Verſion Syriaque, qui eſt trés-ancienne, & qu'on croit faite dés les tems Apoſtoliques, porte : *a Ils ont percé*, ou déchiré *mes pieds, & mes mains.* Je ne parle point des Traductions Arabes, & Ethiopiennes, parce qu'elles ſont priſes ſur celles des Septante, & qu'elles lui ſont toutes pareilles. Tertullien liſoit : *b Exterminaverunt manus meas, & pedes meos.* Ils ont exterminé, perdu, gâté, mis en piéces mes pieds, & mes mains. Saint Cyprien *c* : *Effoderunt.* Ils ont arraché, ils ont creuſé juſqu'au fond. De tout cela on peut, ce me ſemble conclure, 1. Que la maniére de lire des Septante, & de la Vulgate, qui portent, *Foderunt* : Ils ont percé mes pieds, & mes mains, eſt l'ancienne & véritable Leçon du Texte Hebreu. 2. Que la Leçon *Cari*, comme un lion, n'a pris le deſſus que depuis les Maſſorettes, c'eſt-à-dire depuis l'onzieme ſiécle. 3. Que malgré l'attention des Rabbins à ſuprimer le *Caru*, il s'en eſt encore conſervé des veſtiges, juſqu'au dernier ſiécle. 4. Enfin, que c'eſt par malice, & par mauvaiſe foi, que les Juifs ont fait ce changement dans leur Texte ayant fraduleuſement appuyé & confirmé la Leçon de *Cari*, que le hazard avoit peut-être fait gliſſer dans le Texte, au lieu de *Caru* ; & ayant enſuite entiérement abandonné & ſupprimé le *Caru*, qui étoit la vraye Leçon.

Le ſentiment que nous venons de propoſer, tout bien appuyé qu'il paroiſſe, a pourtant des adverſaires qui le combattent : & ce qu'il y a de plus ſurprenant, c'eſt que ce ne ſont point ſeulement des Juifs, qui nous attaquent, nous avons contre nous pluſieurs Chrétiens ; dont les uns

---

a *Syr. Beſeü.*

b *Tertull. contra Judæos. c.* 1. *&* 10. *&* 13. *Quaſi ab* Ἐξόρυξαν, *pro* Ἐξώρυξαν *Tamen c.* 10. *Ejuſd. libri legit* : *Foderunt manus meas, & pedes, quæ propria eſt atrocitas crucis.*

c *Cyprian. Lib.* 2. *Teſtim.*

Digitized by Google

admettent sans détour la Leçon, & l'interprétation des Hebreux ; d'autres veulent concilier le different, & se rendre médiateurs entr'eux, & nous : Et d'autres enfin, prétendent trouver, même dans la Leçon des Massorettes, le sentiment des Chrétiens, & la maniére de lire des Septante, & de la Vulgate. C'est ce qu'il faut examiner plus particuliérement.

Leusden *a* est un des plus déclarez pour le parti des Juifs. Il soûtient que *Caari* est la vraye Leçon ; que tous, ou presque tous les Exemplaires Hebreux lisent ainsi. Que la Leçon des Rabbins, qui porte : *L'assemblée des méchans m'ont environné, comme un lion, mes pieds, & mes mains*, n'a rien d'absurde ; les conséquences que l'on tire contr'eux, ne l'effraye point. Il veut, à quelque prix que ce soit, soûtenir l'intégrité du Texte Hebreu, contre toutes les Versions. On ne souhaite à cet Auteur, qu'un peu moins d'antêtement, & plus de bon goût. Nous ne répetons point ce que nous avons dit sur les explications des Rabbins ; nous souffrons sans peine de n'être pas approuvé, de ceux, qui sont capables d'approuver de pareilles absurditez.

Le Caldéen qui a traduit : *Ils ont mordu comme un lion, mes pieds, & mes mains*, a fait naître la pensée à quelques Ecrivains, *b* qui d'ailleurs ne sont point ignorans dans l'Hebreu, que le terme *Cari* étoit de ces mots qui paroissent simples ; mais qui sont doubles, & composez, & qui en renferment d'autres. Dans *Cârî*, ils trouvent *Câru*, & *Cari*. *Ils ont percé comme un lion, mes pieds, & mes mains*. Mais on souhaiteroit des exemples, pour autoriser une chose aussi extraordinaire que cette prétenduë composition de *Cari*. Et quelle nécessité de recourir à ce re-

a *Leusden. Philolog. Hebræi Dissert. 7. Edit secundæ.*

b *Arias Montan. apud Rivet. Avenarii Lexicon. Helvic. Vendic. Locor. V. Testamen. Nicol. Petreus Lexic. Hebraic. Vasmuth. &c.*

Digitized by Google

méde ? Eſpére-t'on par-là rapprocher les Juifs de nous, & leur faire reconnoître dans cette Prophétie Jeſus-Chriſt crucifié ? N'eſt-ce pas leur donner gain de cauſe, que d'abandonner la Leçon conſacrée par l'Egliſe Grecque, & par la Latine, autoriſée par l'uſage de tant de ſiécles, & ſi clairement accomplie dans la perſonne de Jeſus-Chriſt.

Auguſte Pfeiffer *a* propoſe une autre maniére de réſoudre cette difficulté, qui paroît plus conforme au Texte, & aux Régles de la Grammaire Hébraïque. Il veut que *Kári*, ſoit mis au lieu de *Karim*, *fodientes*. En effet, dans la conſtruction les pluriers perdent l'm final ; en ſorte qu'au lieu de *Karim*, on dit *Karei* ; au lieu d'*Anaſchim*, *Aneſchei*. Cet Auteur cite pour ſon ſentiment Geſner, Pocox, Alting. & quelqu'autres. Si les Juifs vouloient entendre ce paſſage en ce ſens, ils reviendroient avec nous, & la querelle ſeroit finie. Mais nous ne gagnons rien contr'eux, tandis que nous leur abandonnons leur *Kari*. Ils profiteront de nôtre aveu, ſi nous approuvons cette maniére de lire, & ſe moqueront de nos raiſons, & de nos explications. Il faut s'en tenir à l'ancienne Leçon de *Caru*, & leur faire voir que leur Texte eſt alteré : on ne doit point admettre de tempérament avec des adverſaires comme ceux-là. En matiére de Religion, ceux qui veulent prendre des milieux entre la verité, & l'erreur, n'ont jamais réüſſi ; ils ne contentent ni l'un, ni l'autre parti. Le Juif veut lire *Caari*, mais il ne veut pas qu'on le traduiſe par, *Fodientes* ; ce n'eſt point le nom qui le choque, c'eſt la choſe ſignifiée. Le Chrétien veut trouver ici une prophétie du crucifiement de Jeſus-Chriſt, & il ne croit pas ſa créance aſſez à couvert, à moins que l'ancienne, que la véritable Leçon du Texte original, n'ait été dans les commencemens conforme à ce qu'il lit aujourd'hui dans ſes Textes Grecs, & Latins.

a *Auguſt. Pfeiffer. Diſſert. de voce kari.*

Digitized by Google

Il eſt à remarquer que les Auteurs, dont nous venons de propoſer, & de réfuter les ſentimens, ſont Proteſtans, & engagez par leurs anciens principes, à ſoutenir contre nous l'integrité du Texte Hebreu. Mais, & leur principe, & la prétenduë integrité de ce Texte, de la maniére qu'ils l'expliquent, a été attaquée, & renverſée par de ſi puiſſantes raiſons, & on a tant d'exemples d'altérations dans le Texte Hebreu, que la choſe ne peut plus être douteuſe. Tous les Chrétiens, de quelque communion qu'ils ſoient, ont intérêt de ſoûtenir, que le Texte Original de la Bible n'eſt point entiérement corrompu; mais perſonne n'eſt obligé de le croire tellement exempt de fautes, qu'on n'y en puiſſe montrer aucune; il y en a qui ſautent aux yeux; & c'eſt principalement par le moyen des anciens Interprétes Grecs, & Latins, qu'on les peut découvrir; c'eſt la méthode qu'a ſuivie Capelle; c'eſt par-là que nous montrons que le *Câari*, mis en la place de *Caru*, eſt une de ces fautes.

Je ne voudrois pas abſolument accuſer les Juifs d'avoir ici exprés & de propos déliberé, corrompu leur Texte. *a* Rien n'eſt plus aiſé, ni plus ordinaire dans dans l'Hbreu, que d'y voir des *jods*, mis au lieu du *vau*; on en trouve cent exemples dans l'Ecriture. *b* Mais ce qu'on ne peut pardonner aux Juifs, c'eſt leur entêtement à ſoûtenir une Leçon ſi viſiblement mauvaiſe, au préjudice d'un autre, qui de leur aveu même, fait un ſens fort aiſé, & fort clair; & tout cela pour nous contredire, & nous enlever une preuve du crucifiement de Jeſus-Chriſt. S'ils n'avoient jamais vû l'autre Leçon dans leurs Exemplaires, on pourroit leur pardonner. Mais aprés que les Auteurs de la Maſſore, & les anciens Rabbins ont lû *Caru*,

a *Vide, ſi lubet, Genebr. in hunc loc. & Boch. de Animalib. ſacr. part. 2. l. 3. cap. 6.*

b *Vide Glaſſium Philol. l. 1. Tract. 1. Avenar Grammat. l. 3. p. 583. Marin. Brixi. Arca Noë. fol. 332.*

Digitized by Google

pourquoi ne l'ont-ils pas conſervé dans le Texte, ou au moins à la marge, comme une ancienne Leçon ? Et des Chrétiens peuvent-ils ſans prévarication, abandonner une prédiction ſi claire, & ſi bien fondée dans les anciennes Verſions, pour ſuivre une Leçon nouvelle, & propoſée par une Nation ennemie de Jeſus-Chriſt, & dont la fidélité a toûjours été fort ſuſpecte, quand il s'agit des Texres, & des explications favorables à nôtre ſainte Religion ?

DISSERTATION

SUR LES ENCHANTEMENS DES SERPENS, dont il eſt parlé au Pſeaume LVII. ℣. 5.

LEs Ecrivains ſacrez, quoique remplis d'une lumiére ſupérieure, & infaillible, s'expriment d'ordinaire d'une façon humaine, & populaire ; ils ſuppoſent les préjugez, & les erreurs du peuple, pour ſe proportionner à ſa capacité, & à ſa portée. De-là vient qu'on nous parle ſi ſouvent dans l'Ecriture, de l'amour, de la haine, de la colére de Dieu, de ſes yeux, de ſes mains, de ſes pieds. Que l'on attribuë aux animaux de la prudence, de l'intelligence, de la gratitude. Que les Cieux, & les Aſtres, le Soleil, la Lune, les Etoiles nous ſont repreſentez comme l'armée du Seigneur, obéiſſant à ſes ordres, écoutant ſa parole, adorant ſa volonté, publiant ſes loüanges. Tantôt on nous dit, que Dieu entend la voix du petit du corbeau, qui crie vers lui : *a* tantôt, qu'il faut avoir la ſimplicité de la colombe, & la prudence du ſerpent : *b* tantôt, que le Seigneur va faire alliance avec Noë, & ſes enfans, & avec tous les animaux, tant ſau-

a Pſalm. CXLVI. ℣. 9. *b Matth.* X. 16.

Digitized by Google

vages que domestiques. *a* Salomon dit qu'il y a quatre choses sur la terre, qui sont trés-petites, & qui ne laissent pas d'être plus sages, que les Sages mêmes : *b* Savoir, la fourmi, certain gros rat nommé *Schaphan*, la sauterelle, & le lézard. Dans le Pseaume LVII. 5. on nous avertit que *la fureur du méchant est semblable à celle du serpent, & de l'aspic sourd, qui se bouche les oreilles, afin qu'il n'entende pas la voix de l'enchanteur habile.* C'est ce passage que nous entreprenons d'éclaircir ici. Nous examinerons s'il y a des serpens sourds, s'ils se bouchent les oreilles, s'ils peuvent être enchantez, & comment.

Nous supposons que le serpent, non plus que les autres animaux, n'a point d'intelligence, ni de raison ; que toute son adresse, & sa subtilité n'est qu'une adresse d'instinct, & de machine, & nullement de réfléxion, & de raisonnement. Enfin, nous reconnoissons dans les Magiciens, & dans les Démons un certain pouvoir borné, & surbordonné, à la volonté du Tout-puissant. Ce sont des principes reçûs & avoüez, dans l'examen desquels nous n'entrerons point pour nous resserrer dans ce qui est essentiel à nôtre sujet.

Le Texte Hebreu du passage qui fait le sujet de cette Dissertation, porte à la lettre : *a Leur venin*, ou leur fureur *est semblable au venin*, ou à la fureur *du serpent ; il est comme l'aspic sourd ;* ou selon d'autres, *b* comme le basilic sourd, *qui se bouche les oreilles, & qui n'entend point la voix de l'Enchanteur, ni du Magicien qui enchante avec adresse.* A la lettre : *La voix de ceux qui parlent bas, & comme* en sifflant, & en chuchettant, *& de l'assembleur, qui assemble les serpens.* Le Caldéen : *Leur venin est comme ce-*

---

a *Genes.* IX. 9. 10.
b *Proverb.* XXX. 28.
c *Chamath lamò Kidmoth chamoth paschasch Kemò Phethen chevesch Jatés osnò. Ascher lò Jischmag le*Kol *melachaschim chofer chafarim mcchukam.*
d *Syr. Ieronym.*

lui du ſerpent, de l'aſpic ſourd, qui n'entend pas la voix, & les paroles du Magicien, qui lie les ſerpens, qui les engourdit, & les empêche de mordre. Les Septante : *a Leur fureur eſt comme celle de l'aſpic ſourd, qui bouche ſes oreilles, & qui n'entendra pas la voix de l'Enchanteur, & des drogues préparées par un habile Magicien.* On peut remarquer dans ce Texte deux choſes : La premiére, la voix, ou le murmure, *muſſitatio* de l'Enchanteur : Et la ſeconde, l'appas, ou la drogue préparée, ou donnée au ſerpent pour le charmer. Mais le Texte Hebreu ne parle point de cette compoſition magique. Tout cela eſt à remarquer, à cauſe des differentes maniéres de charmer uſitées autrefois, & dont on parlera ci-aprés.

La premiére difficulté qui ſe préſente ici, conſiſte à ſavoir ce que ſignifie ce ſerpent ſourd, & l'aſpic qui ſe bouche les oreilles. Si cette ſurdité eſt naturelle, ou s'il ſe rend ſourd par artifice, en ſe bouchant les oreilles, comme Homére le raconte des Compagnons d'Uliſſe, *b* à qui ce fameux Heros boucha les oreilles avec de la cire, afin qu'ils n'entendiſſent pas la voix des Sirénes ; ou comme les Prêtres des Idoles, qui ſe rempliſſoient les oreilles avec de l'encens, pour n'être pas diſtraits dans la récitation des vers de leurs céremonies, par le bruit qu'on faiſoit autour d'eux. *c* Quelques Rabbins *d* croyent que

a Θυμὸς αὐτῶν κατὰ τὴν ὀργὴν τῆ ἰὸς, ὅτι ἀσπὶς κωφὴ, καὶ ἐνύσσει τὰ ὦτα αὐτῆς, ἵνα μὴ εἰσακούσεται φωνῆς ἐπᾳδόντων, φαρμακεύτου φαρμακεύοντος σοφοῦ. *Auguſt. Vocem incantantium, & medicamenti medicati à ſapiente. Edit. Coplut.* Φωνὴν ἐπᾳδόντων, φαρμακεύτου, φαρμακεύοντος σοφοῦ. La voix de l'Enchanteur, & du charme, & qui eſt enchanté par le ſage.

b *Odyſſ.* XII.

Αὐτὰρ ἐγὼ κηρὸν μέγαν ἆσσον ἐόντα
Τυτθὰ διαμοίρας . . . . . .
Ἕξείης δ' ἐπέρωσα ἰὼ ἑταίρους πᾶσιν ἄλειφα.

c *Caſſiodor. in Pſ.* LVII. 4. *Obturare, à Sacerdotibus tractum eſt, qui aures ſuas thure replebãt, ne peregrinis verbis intercedentibus confuſa carminum memoria turbaretur.*

d *R. Salomon. & Rabbinaki.*

Digitized by Google

lorſque l'aſpic eſt vieux, il devient ſourd d'une oreille, & que pour ſe précautionner contre les enchantemens, il ſe ferme l'autre oreille avec de la terre, & devient par-là invincible au charme de l'Enchanteur. Ces Auteurs ſoûtiennent que l'Hebreu *Peten*, qui eſt employé ici, ſignifie proprement un aſpic déja vieux, & ſourd de l'une des oreilles. D'autres *a* croyent que l'aſpic entend naturellement trés-peu, & que c'eſt pour cette raiſon qu'il eſt nommé ſourd. En effet, on parle d'une ſorte d'aſpic qui n'entend rien, & qui eſt le plus dangereux de tous les ſerpens de cette eſpéce. Il eſt remarquable, dit-on, par des taches jaunes ſur une peau verte. Mais ſi celui dont parle le Pſalmiſte, étoit naturellement ſourd, dequoi lui ſerviroit-il de boucher ſes oreilles contre les enchantemens, puiſqu'on ſuppoſe qu'il ne les peut entendre? Il eſt certain par les plus habiles Naturaliſtes, *b*, que l'aſpic, géneralement parlant, a l'ouïe extrémement fine, de même que la plûpart des autres ſerpens.

Les Peres, & le plus grand nombre des Commentateurs ont expliqué le paſſage que nous traitons, dans le premier ſens que la lettre offre à l'eſprit. Saint Auguſtin, Caſſiodore, Béde, ſaint Iſidore, & une infinité d'autres, ont crû qu'auſſi-tôt que l'aſpic entend la voix de l'Enchanteur, qui veut le faire ſortir de ſon repaire, il ſe bouche les oreilles, en appliquant l'une fortement contre la terre, & mettant le bout de ſa queuë dans l'autre, juſqu'à ce que l'Enchanteur ait achevé ſes invocations magiques. Les Peres Grecs, comme Euſébe, S. Athanaſe, Théodoret, ſuppoſent auſſi que le ſerpent employe la ruſe pour ſe rendre ſourd; mais ils n'expriment pas la maniére dont il s'y prend. Bochart *c* qui a travaillé ſur cette matiére,

---

a *Buſtaman. l. 3. c. 11. Deſcrip. animal.*

b *Vide Nicandr. Theriac. v. 162. Plin. l. 8. c. 23.*

c *Mercurial. apud Bochart. de Animal. ſacr. p. 2. lib. 3. cap. 6.*

c *Vide locum citatum.*

Digitized by Google

avec ſon érudition ordinaire, montre que les Anciens ont connu certains ſerpens contre leſquels l'Enchanteur n'avoit point de force. Ils en rapportoient deux cauſes principales : la premiére, lorſque le ſerpent par ſon ſifflement faiſoit un bruit ſupérieur, ou au moins égal, à celui de l'Enchanteur ; ou lorſqu'il répondoit à l'Enchanteur, & imitoit en quelque ſorte ſon ſifflement, & ſon murmure ; c'eſt ce que les Latins appelloient *Recanere*, *a* rechanter, ou contre-chanter. Il eſt à remarquer, que l'Ecriture employe ici dans l'Hebreu, un terme qui ſignifie, murmurer, parler bas, ſiffler ; pour exprimer la voix de l'Enchanteur. La ſeconde maniére eſt lorſque le ſerpent eſt ſourd naturellement, ou qu'il eſt d'une malignité plus forte que tous les enchantemens, & que tous les préſervatifs. Les Anciens *b* parlent de certains ſerpens, contre leſquels l'anchantement ne fait rien ; & les Arabes appellent *ſerpens ſourds*, *c* ceux dont la morſure eſt incurable, qui cauſent une mort prompte & certaine ; & qui ſe mettent auſſi peu en peine des enchantemens, que s'ils y étoient ſourds. C'eſt en ce dernier ſens que Kimchi entend ce paſſage que nous expliquons. De même à peu prés quel'on dit que le mêchant ferme l'oreille au cris du pauvre, & qu'un Juge équitable, eſt ſourd à la voix de la recommandation, pour dire que l'un eſt impitoyable, & l'autre incorruptible.

Avant de prendre nôtre parti ſur cette queſtion, il faut examiner les choſes plus à fond, & les reprendre de plus haut. Il eſt certain que parmi les Hébreux il y avoit plus d'une maniére d'enchanter les ſerpens. On les charmoit quelquefois en ſorte qu'ils ne pouvoient plus mordre ; & quelquefois on charmoit la playe qu'ils avoient faite par leur morſure. *J'envoyerai contre vous des ſerpens dangereux*, dit Jéremie, *d contre leſquels les charmes ne*

---

a *Plin. lib.* 28. *cap.* 30. *Non pauci credunt ipſas recanere. Græc.* Ἐπᾴδειν.

b *Ælian. l.* 1. *c.* 54. *hiſt. animal.*

c *Vide Boch. loco citato.*

d *Jerem.* VIII. 17.

Digitized by Google

pourront rien. Et l'Eccléſiaſte : *a Le médiſant eſt ſemblable à ces ſerpens, contre leſquels l'enchantement n'a aucun pouvoir.* L'Hébreu dans ces deux paſſages peut s'expliquer, ou des charmes qu'on employe contre les ſerpens, ou de ceux dont on uſe pour guérir leur playe. Mais Job eſt formel pour l'uſage d'enchanter ces animaux, & de les faire créver, par les enchantemens. Il parle du Léviathan, que nous croyons être le crocodile : *b L'Enchanteur*, dit-il, *le fera-t'il créver ?* Et l'Auteur de l'Eccléſiaſtique : *c Qui aura pitié de l'Enchanteur, qui aura été mordu par le ſerpent ?* Enfin, le Pſalmiſte dans l'endroit que nous examinons, confirme la même choſe d'une maniére trés-expreſſe.

Ce double uſage de charmer les ſerpens, & les playes qu'ils avoient faites, eſt connu dans la plus profonde antiquité, & chez preſque tous les peuples. Apollonius *d* dit, que Médée enchanta par ſes paroles le monſtre qui gardoit la Toiſon d'or. *e* Lucain dans ſon neuviéme Livre, eſt tout plein de l'hiſtoire de diverſes ſortes de ſerpens, & de la maniére dont on les charmoit. Quelquefois c'étoit par de ſimples paroles. *f*

Primum quas valli ſpatium comprendit arenas,
Expurgat cantu, verbiſque fugacibus angues.

Souvent on ſe contentoit de les chaſſer, & de les éloigner : mais auſſi en certaines rencontres on les faiſoit créver. *g*

Frigidus in pratis cantando rumpitur anguis.

Et Ovide. *h*

Vipereas rumpo verbis, & carmine fauces.

Quelques-uns les engourdiſſoient, les endormoient, les rendoient doux & traitables en les touchant de la main.

Spargere qui ſomnos cantuque, manuque ſolebat.

---

a *Eccle.* x. 11.
b *Job.* xl. 25.
c *Eccli.* xii. 13.
d *Apollon. Argonaut. lib.* iv. Ἥδιν ἐσσομένῃ φιλότητα φάρμακα.
e *Lucã. l.* 9. *v.* 913.
f *Virgil. Eclog.* 8.
g *Ouid. Fabul.* 2. *Metã. de Medea.*
h *Virg. Æneid.* 7.

Digitized by Google

Et Silius Italicus. *a*

. . . . Tactuque graves sopire chlydros.

Origénes *b* parle des Enchanteurs de son tems, qui manioient les serpens, & les tiroient de leurs trous, sans aucune crainte. Eusébe *c* reconnoît la même chose; comme tout ordinaire dans la Palestine, & dans les pays voisins. Il y a, dit-il, certaines paroles magiques qu'on employe contre les reptiles venimeux, & qui ont tant de vertu qu'elles les endorment, ou même qu'elles les font mourir.

Quelques-uns ne se contentoient pas de paroles, ils usoient de fumigations, de drogues composées, & charmées, de cérémonies magiques, & de pierres, ou de lames de métal constellé, de talismans, de figures superstitieuses. C'est par-là que certaines villes, & certains lieux se croyoient à couvert des serpens, des scorpions, & de toutes sortes de bêtes venimeuses Emése étoit, dit-on, munie d'un talisman contre les serpens, & les scorpions, en sorte que si par hazard on en apportoit quelqu'un dans la ville, ou prés des murailles, il mouroit aussi-tôt. *d*

L'usage d'enchanter les serpens étoit si peu rare autrefois, que des peuples entiers se vantoient d'en posséder le sécret. Ils les charmoient, ils les tiroient de leur repaire, sucoient les playes qu'ils avoient faites; les manioient, les tuoient, sans craindre d'en être mordus, parce que leur venin n'avoit aucun effet sur eux. *On diroit que les serpens entendent ce langage des Marses*, dit saint Augustin, *e tant on les voit obéissans à leurs ordres; ils sortent de leurs cavernes, aussi-tôt que le Marse a parlé.* Il croit *f* que cela ne se fait que par la vertu du malin esprit, à qui Dieu

---

a *Silius Italic. Lib.* 1.

b *Origen. Homil.* xx. *in Josue.*

c *Euseb. in Ps.* LIII.

d *Geograph. Nub. climatis* 3. *Parte* 5.

e *August. de Genes. ad Litt. l.* XI. *c.* 28.

f *Aug. Respons. ad Qu.* 55. *qu.* 44.

Digitized by Google

permet d'exercer cet empire sur les bêtes venimeuses, & sur tout sur les serpens; comme pour donner à entendre, dit-il, ailleurs, *a* que le Démon, qui employa le serpent, pour tenter la première femme, conserve encore une espéce de droit sur un animal, qui lui a servi d'instrument pour cette action: Dieu permettant, par une manière de châtiment, que le serpent soit plus exposé que les autres animaux aux enchantemens; & que les charmes ayent plus de force sur lui, que sur aucune bête.

Quoique l'art de charmer les serpens soit aujourd'hui assez rare, il n'est toutefois pas entiérement perdu. Scaliger *b* assure qu'il a vû tirer des serpens de leurs trous, par des paroles magiques. Pomponace *c* parle d'un homme qui demeuroit dans le Modénois, lequel manioit les serpens, comme une femme manieroit des poulets; mais un jour ayant voulu tenter de faire la même chose sur un serpent plus gros, & plus violent que les autres, il en fut mordu, & mourut dans de cruelles douleurs. M. Bernier *d* nous apprend que dans le Royaume de Cachemire, il y a encore à présent des personnes qui se mêlent d'enchanter les animaux venimeux. Texeira *e* dit, qu'il a souvent vû dans les Indes des serpens terribles, & d'une grosseur monstreuse, qui ayant été charmez, ne font aucun mal; mais suivent leur maître, dans la maison, & au dehors, comme feroit un animal domestique, & apprivoisé. On les touche, on les manie impunément; quelquefois même on les fait danser au son de la flute. Ils font divers mouvemens de la tête, & du corps, pour divertir les spectateurs. Quelques-uns ont voulu dire

---

a *De Genesi, ad Litt. l.* xi. *c.* 28.

b *Scalig. in l. Animal. l.* 1. *c.* 28. *fol.* 123. *apud Bochart.*

c *Pomponat. de Incantatione cap.* iv. *pag.* 52.

d Bernier, tom. 4. Voyage de Cachemire, pag. 162.

e *Texeira Histor. Persica, lib.* 1. *c.* 29.

Digitized by Google

qu'ils n'étoient point venimeux ; mais ces serpens ont bien fait voir le contraire dans certaines occasions, où ayant été irritez, & le charme ne s'étant pas trouvé à l'épreuve de leur colére, ils ont causé de terribles ravages.

Un autre Voyageur *a* raconte qu'au Pérou dans une certaine fête, on voit un jeune homme tenant d'une main un dard, & de l'autre une vipére pendante : ce jeune homme demeure tranquillement assis sur un siége, magnifiquement paré, sans que la vipére lui cause le moindre mal. Cadamuste *b* raconte que le petit-fils du Prince Budomel, avoit le secret d'arrêter les serpens ; de les charmer, & de les réduire dans un terrain qu'il leur marquoit, en décrivant une ligne : il ajoûte qu'il lui en a vû faire l'expérience. Delrio *c* parle d'un célebre Magicien de Salsbourg, lequel ayant entrepris de réduire par ses charmes tous les serpens d'un mille à la ronde, dans une certaine fausse, réüssit, à la vérité, d'y en conduire un grand nombre : mais ayant été assailli par un serpent plus vicieux, & plus fort que les autres, il mourut misérablement de ses morsures.

Quant aux charmes qu'on employoit pour arrêter le sang, pour guérir les playes, pour arrêter l'effet du venin, & de la morsure des serpens, ils sont tout communs dans l'antiquité. Nous avons déja rapporté les passages de Jéremie, *d* & de l'Eccléstaste, *e* qui parlent des serpens, dont la morsure est incurable à l'art de l'Enchanteur. Pindare *f* dit, que Chiron les Centaure guérif-

---

a *De orbe novo. Spitill. in collectaneis ; apud Bochart.*

b *Cadamust. Navigat. c.* 28.

c *Delrio Disquisit. Magic. Lib.* II. *quæst.* 13.

d *Jerem.* VIII. 17.

e *Eccle.* X. 11.

f *Pindar. Pythic. Ode* IV. Τῶν μὲν μαλακαῖς ἐπῳδαῖς ἀμφέπων.

soit

Digitized by Google

ſoit pluſieurs maladies par ſes enchantemens. Caton *a* rapporte cetaines paroles magiques dont on ſe ſervoit pour guérir les entorſes. La Fable qui raconte qu'Orphée tira de l'Enfer ſa femme Euridice, qui avoit été morduë d'un ſerpent, ne veut dire autre choſe, ſinon qu'il la guérit par ſes charmes. *b* Les Indiens, au rapport de Nearque, *c* qui avoit ſuivi Aléxandre le Grand dans ſes conquêtes, n'ont preſque point d'autres remédes que l'enchantement, contre les morſures des ſerpens. Il y a parmi eux des gens qui font profeſſion de cet art, & qui vont par le pays, pour guérir ceux qui en ſont piquez.

Les Pſylles, & les Marſes ne ſe contentoient pas de guérir en ſuçant les playes, ils vendoient des lames magiques, pour ſervir de préſervatif contre les ſerpens. *d* *Adversus ictus noxios, & venenatos calubrarum morsus remedia sepe conquirimus, & protegimus nos laminis, Marsis, & Psyllis vendentibus.* Auguſte *e* ayant appris que Cléopatre s'étoit fait mordre par des aſpics, fit ſuccer la playe par des Pſylles : mais ce fut inutilement, le venin avoit déja fait ſon effet. Les Marſes avoient pluſieurs remédes contre les ſerpens ; ils uſoient d'enchantemens, d'herbes, & d'autres choſes pour les endormir, & pour charmer leurs dents. *f* On croyoit ces peuples deſcendus de Circé fameuſe magicienne, qui leur avoit, dit-on, apris tous ſes ſécrets.

---

a *Cato de Re Ruſtic. c. 160. luxum ſi quod eſt hac cantione ſanum fiet. Arundinem prende tibi viridem p. IV. aut. V. longam; mediam diffinde, & duo homines teneant ad coxendices; incipe cantare in alia S. F. motus vaeta Daries dardaries aſtaries diſſunapiter, uſque dum coeant.*

b *Vide Tzetz. Chiliad. 2. hiſt. 54.*

c *Nearch. apud. Strabon l. 15.*

d *Arnob. lib. 2.*

e *Sueton. in Auguſt. c. 17. Etiam. Pſyllos admovit qui venenum ac virus exugerent, quod periiſſe morſu aſpidis putabatur.*

f *Lucan. l. 8. v. 497*

. . . . . Marsica pubes
Et bellare manu, & Chelydris cantare soporem,
Vipereumque herbis hebetare & carmine dentem.

Pline *a* a crû que l'odeur du corps des Psylles les mettoit hors d'atteinte à la malignité de toutes sortes de venins, & que c'étoit une espece d'enchantement permanent & naturel, qui émoussoit la force du poison, & qui engourdissoit les serpens, en sorte qu'ils ne les pouvoient mordre. *Horum corporibus ingenitum fuit virus exitiale serpentibus, ut cujus odore sopirent eas.* On croit même que leurs enfans tout petits chassoient les serpens, par la seule odeur qui sortoit de leur corps; *b* & on disoit que pour éprouver, si ce qui leur étoit né étoit véritablement de leur race, ils l'exposoient aux serpens, qui n'osoient jamais approcher d'un véritable Psylle. *c Mos verò liberos genitos protinùs objiciendi sævissimis earum, eoque genere pudicitiam conjugum experiendi.* Strabon *d* parle des habitans de la ville de *Parium*, lesquels avoient le sécret de guérir les morsures des vipéres, en touchant la playe; comme font, dit-il, les Enchanteurs: ils transplantoient ainsi sur eux-mêmes la couleur livide du malade, & l'inflammation de sa morsure, & le guérissoient de toute sa douleur.

Mais on peut avancer que la plûpart de ces faits sont fabuleux; que d'autres sont tous naturels, & que les autres sont produits par la magie, & l'opération du Démon. Ce qu'on a dit des Psylles, & des Marses, de leur vertu prétenduë naturelle de chasser les serpens, & de leur odeur qui endort, & qui fait fuir ces animaux, & des charmes qui rendent leur venin sans effet; tout cela doit être

---

a *Plin. Lib.* VII. *cap.* 2.

b *Strabo. lib.* XVII. *pag.* 560. *Lucan. lib.* 9. *v.* 864.

Ipse cruor tutus, nullúmque admittere virus,
Vel cantu cessante potest.

c *Plin. loc. citato.*

d *Strabo. l.* 13. *p.* 405.

mis au rang des fables. Celse *a* qui étoit un homme éclairé, & bon Médecin, ne leur attribuë que beaucoup de hardiesse, de témérité, & d'usage à voir, à poursuivre, à tuer les serpens. Succer le sang d'une playe venimeuse, n'est point une preuve que l'on soit invulnérable. Recevoir du venin dans sa bouche, quand on a soin de le cracher aussi-tôt, n'est point une expérience dangéreuse. On guérissoit déja les playes en les suçant, au siége de Troyes: *b* on les guérit de même encore aujourd'hui du sécret, qui n'a rien de magique, ni de surnaturel. Une morsure de serpent dans quelques circonstances, peut être guérie par la même voye. Tout le monde convient que le meilleur moyen pour cela, est de faire saigner la playe, & d'empêcher que le sang empoisonné ne porte la corruption dans le cœur, & ne la communique à la masse du sang.

Combien y a-t'il de maniéres toutes naturelles d'endormir, de chasser, d'appeller, de charmer les serpens, & les autres animaux? La musique, & le son des instrumens, font tous les jours des effets plus surprenans que cela sur les hommes. La musique émût, agite, calme, tranquillise, fâche, irrite, appaise les passions, suivant ses différentes maniéres. Les Arabes croyent que leurs brebis s'engraissent plus par le son des instrumens, que par la pâture. *c* Il y a certains poissons dans le lac Mœris en Egypte, que l'on prend au son de instrumens. *d* Les chevaux sauvages en Afrique, se réduisent par le même moyen. On assure *e* que les œufs viennent mieux, & s'éclosent plus aisément, lorsqu'ils sont couvez au son des instrumens. Les chasseurs employent le son de la flute, pour attirer les sangliers, & pour séduire les cerfs. *f* L'é-

a *Cels. lib. 5. cap. 27.*
b *Homer. Iliad* IV.
Αἷμ' ἐκμυζήσας ἐπ' ἀρ ἤπια φάρμακα εἰδώς.
c *Ælian. l. 7. c. 27.*
d *Idem. lib. 6. cap. 32.*
e *Pomponat. l. de Incantationib. cap. 6. p. 92.*
f *Ælian. Lib.* XII. *cap. 46.*

léphant s'apprivoise, s'adoucit à la voix d'un homme qui chante; il se repose, il saute, il danse au son des instrumens. *a* Les serpens eux-mêmes sont sensibles à la mélodie. *b* Et qui empêche que le son d'un instrument ne puisse les attirer, les apprivoiser, & qu'ensuite ils ne se laissent manier, & caresser. On sait qu'en Italie plusieurs Dames nourissent des serpens apprivoisez, & sans venin. Nous savons par le témoignage de personnes dign esde foi, & témoins oculaires, que quelquefois l'on appelle les serpens, à peu prés comme on appelle les oiseaux à la pipée. On prend un serpent, & on l'enferme dans une cage de fer, dont il ne peut sortir. On allume tout autour de lui, à certaine distance, un feu clair, avec des sarmens, ou du fagot. La chaleur fait siffler & crier cet animal. Tous les serpens qui sont au voisinage, & qui peuvent entendre sa voix, y accourent, & se jettent même dans le feu, pour le secourir. Si donc un homme peut contrefaire, ce qui n'est nullement impossible, le cri, & le sifflement d'un serpent; qui doute qu'il ne fasse venir à lui ces animaux, comme à la pipée on fait venir les oiseaux en imitant leur chant? On dit qu'ils se rendent tout naturellement au son de la flute, ou du sifflet, & qu'alors ils sont si doux, & si tranquilles, qu'ils se placent sur les habits, & auprés de ceux qui joüent, sans leur faire le moindre mal.

Il n'est donc nullement incroyable, que sans magie, on ait autrefois fait sortir des serpens de leur repaire, & qu'on le puisse encore aujourd'hui. Outre la voix, & le son des instrumens, on peut employer les odeurs, les fumigations pour les chasser; & certaines drogues composées, pour les attirer. Il n'y a qu'à étudier ce qu'ils aiment, pour les prendre à l'appas, comme on prend tous les autres animaux. Quant à la guérison des morsures de ser-

a *Ælian. l.* 2. *c.* 11. & *lib.* XII. *cap.* 44.

b *Plin. lib.* VIII. *cap.* 16.

Digitized by Google

pent, par les enchantemens, il peut encore n'y avoir en cela qu'un effet tout naturel. Les meilleurs Médecins conviennent qu'il y a des morſures de bêtes venimeuſes, que l'on peut ſoulager, ou même guérir par le ſon des inſtrumens; que la phrénéſie, la melancolie, la fureur trouvent dans ce reméde beaucoup de ſoulagement. L'exemple de Saül en eſt une bonne preuve. Iſménias Thébain, guérit pluſieurs ſciatiques, & pluſieurs autres maux de cuiſſe, par le chant. Thalés de Créte, vint exprés à Lacédémone pour y faire ceſſer la peſte; il n'employa pour cela autre choſe, que la muſique. Homére dit que les Grecs au ſiége de Troye, étant attaquez de la peſte, paſſoient tout le jour a jouer de lyre en l'honneur d'Apollon. a Ceux qui ſont mordus de la tarentule, ſe guériſſent en dançant au ſon des inſtrumens. La gayeté que cauſe la muſique, jointe au mouvement du corps, occaſionne une abondante tranſpiration des humeurs, & diſſipe ainſi le poiſon de de cette dangéreuſe morſure.

Ce qui rend fort ſuſpecte la prétenduë force des Enchanteurs contre les ſerpens, eſt le peu d'aſſurance qu'il y a dans cet art dangéreux. On convient qu'il y a certains ſerpens, qui ſont d'une malignité ſupérieure à tous les charmes: Et dans ceux mêmes que l'on charme véritablement, l'enchanteur ne peut que ſuſpendre, & lier pour un tems les qualitez dangéreuſes du ſerpent: il ne les détruit, & ne les ôte pas pour toûjours. Nous avons rapporté des exemples funeſtes d'Enchanteurs dévorez, & mis à mort par les ſerpens, qu'ils vouloient charmer. b

Interdum perit incantans, ſi callida ſurdus
Adjuratoris contempſit carmina ſerpens.

Que le plus habile Enchanteur entreprenne de charmer un ſerpent en fureur, il y perdra ſa peine. L'émotion qui eſt dans le ſang, & dans les eſprits de cet animal.

a *Homer. Iliad.* 1. | b *Alcim. l.* 2. *de Peccato originali.*

Digitized by Google

n'eſt point une choſe qui puiſſe être arrêtée dans un moment. Le Démon qui eſt auteur de ces effets, qui nous paroiſſent ſurnaturels, n'a pas un pouvoir infini; il ne peut agir qu'en appliquant les cauſes ſecondes, & il faut du tems pour cela. Qu'on irrite un ſerpent enchanté, il deviendra auſſi cruel, & auſſi terrible que jamais, comme on l'a vû dans les exemples rapportez ci-devant.

Il y a donc beaucoup plus d'apparence que lorſque les Auteurs ſacrez ont parlé de l'enchantement des ſerpens, comme d'un effet de la magie; ils ſe ſont exprimez dune maniere populaire: & que quand le Pſalmiſte a dit, que l'aſpic ſe bouchoit les oreilles, afin qu'il n'entende pas la voix de l'Enchanteur, il n'a voulu marquer autre choſe, ſinon que ce ſerpent étoit plus fort, & plus ruſé que l'enchanteur même. Il n'a fait que répeter la mauvaiſe excuſe du Magicien, qui, pour couvrir ſon ignorance, ou l'impuiſſance de ſon art, dit que le ſerpent qu'il veut enchanter, eſt ſourd, lorſqu'il ne vient pas à ſa voix, ou qu'il lui réſiſte, & qu'il l'oblige à ſe retirer. Je ne nie pas qu'il ne puiſſe y avoir de la magie, & de vrais enchantemens, & je ne doute pas même que les Anciens ne les ayent ſouvent employez contre les ſerpens. Mais il faut convenir qu'il y en a beaucoup moins qu'on ne l'a crû. Il eſt extrêmement dangereux dans la Religion, d'attribuer trop de pouvoir au Diable: mais c'eſt une autre extrémité de vouloir tout expliquer d'une maniére phyſique, & naturelle. Le pouvoir du Démon eſt borné, & dans une entiere dépendance de la puiſſance du Créateur. Dieu permit aux Magiciens de Pharaon de changer leurs bâtons en ſerpens; mais il ne permit pas à ces ſerpens de réſiſter à celui de Moyſe, qui les dévora. *a* Les mêmes Magiciens pûrent bien, à l'imitation de Moyſe, changer l'eau en ſang, *b* & produire des grenoüilles? *c* mais il les empêcha de produire des moucherons. *d* Ils

a *Exod.* VII. 11. 12.
b *Ibidem.* ℣. 19. 22.
c *Exod.* VIII. 3. 7.
d *Ibid.* ℣. 18.

Digitized by Google

furent obligez d'avoüer en cette occasion, que c'étoit-là le doigt de Dieu. Ainsi Dieu peut permettre au Démon, & aux Magiciens, de charmer certains serpens, & dans certaines circonstances; mais il met des bornes à leurs pouvoir, & ne leur accorde pas tout ce qu'ils demandent. Il arrive même souvent, par un juste châtiment de Dieu, que l'Enchanteur trouve sa perte dans l'exercice de son art pernicieux; le Demon, qui ne se réjoüit que dans le malheur des hommes, n'est pas toûjours obéïssant à la voix du Magicien, souvent il le trompe, afin de le faire tomber plus sûrement dans ses piéges.

Au reste, il est aisé de comprendre que tout ce que dit l'Ecriture de ces enchantemens, ne peut autoriser ni les charmes, ni ceux qui les employent par eux-mêmes, ou par d'autres. Ce qui est essentiellement mauvais, ne peut jamais devenir permis. Or la magie, les maléfices, les enchantemens, sont essentiellement mauvais; Dieu les a défendus expressément dans sa Loi, & sous peine de mort. *a* Ils sont contraires à la justice, & au droit naturel du Créateur: on ne peut donc jamais les mettre en usage. Si l'exemple d'une chose rapportée dans l'Ecriture, & si l'on veut même, loüée dans un certain sens, étoit une raison pour la permettre, on pourroit imiter le Juge dont parle l'Ecriture, qui ne craignoit ni Dieu, ni les hommes; mais qui ne laissa pas d'accorder à l'importunité, ce qu'il auroit refusé à la justice. *b* Ou ce serviteur infidele, qui se fait des amis avec les richesses de son Maître, *c* & dont le Seigneur loüa la prudence.

a *Deut.* XVIII. 11. | b *Luc.* XVIII. 2. | c *Luc.* XVI. 8.

Digitized by Google

DISSERTATION

SUR LES AUTEURS DES PSEAUMES.

LE Pſeautier eſt le plus encien Recüeil de Poëſies que nous ayons. Les Auteurs de ces Poëſies, & les Poëſies elles-mêmes ſont infiniment au-deſſus de tout ce que nous connoiſſons de piéces en vers, & de Poëtes dans l'antiquité. Le ſujet des anciens poëmes des Grecs, regarde ou une theologie fabuleuſe, ou une Religion fauſſe, & ridicule; ou des guerres chimériques, ou un héroïſme mal entendu, ou des amours profanes, ou l'agriculture, ou des jeux, à qui la vanité, & la curioſité des Grecs donnoient de la réputation; ou des maximes d'une morale trés-imparfaite, & toûjours fauſſe dans la bouche de ceux qui la débitoient; ou enfin, des hymnes en l'honneur des Dieux, plus corrompus, que les plus méchans d'entre les hommes. C'eſt-là ce qui faiſoit le plus noble objet de la poëſie des peuples Infideles. Leurs Poëtes étoient des gens d'un mérite aſſez équivoque, ſouvent d'une naiſſance fort obſcure; toûjours trés-coupables, de n'employer leur eſprit, & leur plume, qu'à rendre le vice aimable; qu'à honorer la ſuperſtition, qu'à favoriſer les plus dangéreuſes, & les plus honteuſes paſſions de l'homme, l'amour, l'ambition, l'orgüeil, & l'impiété.

Les Poëtes parmi les Hebreux, étoient des hommes inſpirez de Dieu, ſaints dans leurs mœurs, d'un eſprit élevé, d'un cœur pur, d'une Religion éclairée, d'une ſageſſe, & d'une vertu reconnuës; & ſouvent d'une naiſſance trés-illuſtre. On compte parmi ces Poëtes ſacrez, des Heros, des Rois, des Légiſlateurs, & des Princes. L'objet de leur Poëſie étoit la Religion, la Divinité, les

Digitized by Google

œuvres de Dieu, ſes attributs, ſes loüanges, ſes Myſtéres, ſes Loix, ſa Morale; l'Hiſtoire d'un peuple conſacré au ſervice du Seigneur, & preſque toute renfermée dans ces divins Ouvrages. Ce ſont ou des Cantiques de victoires, monumens éternels de la reconnoiſſance des Princes, & des Guerriers religieux; ou des prédictions de la venuë, du Regne, de la Vie, de la Mort, de la Réſurrection du ſouverain Libérateur. Ce ſont des inſtructions ſolides, & ſérieuſes d'une morale toute ſainte: enfin tout y reſpire la Religion, la pieté, la vertu, la ſageſſe. Voilà quel eſt la Poëſie des Livres ſaints, & quels ſont les Poëtes du peuple de Dieu.

Quoiqu'il ſoit aſſés inutile, ſelon la penſée des Peres, *a* de rechercher fort curieuſement qui ſont les Auteurs particuliers de ces divins Cantiques, puiſque nous convenons qu'ils ſont tous l'Ouvrage du Saint Eſprit, & que c'eſt le doigt de Dieu qui les a écrits; de même qu'on ne s'informe pas qu'elle a été la plume qui a ſervi à écrire une lettre, lorſqu'on y remarque la main d'une perſonne pour qui l'on a infiniment du reſpect. *Cum ejus rei Spiritum Sanctum auctorem tenemus, quia ſcriptorem quærimus, quid aliud agimus, niſi legentes litteras de calamo percontamur?* dit ſaint Grégoire le Grand. *b* On ne doit pourtant pas blâmer la curioſité légitime & réglée de ceux qui travaillent à découvrir l'Auteur dont l'Eprit S. a éclairé l'eſprit: cela peut contribuer, non-ſeulement à nôtre édification, mais auſſi à nôtre inſtruction. Le Seigneur employe d'ordinaire à la fonction prophétique, des hommes dont la vie peut ſervir de modéle à la nôtre; il les éprouve par tous les moyens qui ſont capables de les rendre plus ſaints & plus parfaits. Il les fait paſſer par l'eau,

a *Theodoret. Præfat. in Pſ.* Ποίαν γὰρ ἀνάγκην ἐφίσταμαι ζητεῖν, ὅτι τοῦτο πάντες, ὅτι ἀπόῤῥητος εἰσηγήσατο, δῆλον γὰρ ἅπασι τοῦτο, ὡς ὑπὸ τοῦ Θεοῦ πάντα τὰ θεόπνευστα συνεγράφησαν ἅγιοι.

b *Greg. in Job. c. 1. n. 2.*

Digitized by Google

& par le feu, il les humilie, & il les éleve pour les perfectionner, pour les exercer dans tous les états, & pour nous fournir en leurs personnes des exemples de conduite, dans toutes ces mêmes situations, où nous pouvons nous trouver. Il est assez indifferent de connoître qui est le simple sécretaire d'une lettre, ou le copiste d'un excellent original; & encore plus de savoir de quelle plume l'Auteur s'est servi pour l'écrire: mais il importe de connoître quand, à qu'elle occasion, pourquoi, dans quelle circonstance, à quelle fin un Auteur inspiré a écrit; qui est cet Ecrivain, & quel est le but de son ouvrage. Il est presque impossible autrement de pénetrer dans son sentiment, & de devellopper sa pensée: sans cela le Livre que nous lisons est comme un écrit scêllé, qu'on donne à un homme qui ne sait pas lire. David, ou tout autre Ecrivain des Pseaumes, écrivoit premiérement pour lui-méme; il peint ses mouvemens de respect, d'amour, de soumission, de tendresse envers Dieu; il s'instruit, il s'édifie, il s'exerce à célebrer les loüanges de son Créateur. Mais il écrivoit aussi pour nous: c'est à nous à entrer dans sa pensée; & comment le faire si nous ignorons qui il est? Est-il égal de voir un Lévite, ou un simple Prophéte prosterné devant le Seigneur, & confessant son péché; ou d'y voir un Roi, qui foule aux pieds sa propre grandeur, & qui reconnoît humblement sa faute?

Les sentimens des Peres sont partagez sur les Auteurs des Pseaumes; les uns soûtiennent qu'ils sont tous de David; d'autres le nient. Saint Chrysostôme, *a* saint Ambroise, *b* saint Augustin, *c* Théodoret, *d* Cassiodore, *e* Euthyme, *f* Philastrius, *g* sont pour l'affirmative; Saint Hilaire, *h* l'Auteur de la Synopse attribuée à saint Athana-

a *Chrysostom. in Psalm.* 1.
b *Ambr. Prefat. in Psal.* 1.
c *Aug. l.* 17. *de Civ. c.* 14.
d *Theodoret. Prefat. in Psal.*
e *Cassiodor. Prolog. in Psal.*
f *Euthym. prefat. in Psal.*
g *Philastr. Hæres.* LXXIX.
h *Hilar. Prolog. Psalm.*

Digitized by Google

ſe, *a* ſaint Jérôme, *b* & pluſieurs autres défendent la négative. Voilà de grands noms de part & d'autre; il faut examiner leurs raiſons.

L'opinion qui attribuë tout le Pſeautier à David, a pour elle un grand préjugé. Les Auteurs du nouveau Teſtament ne citent preſque jamais les Pſeaumes, que ſous le nom de David. *c* Le Sauveur, & l'Apôtre ſaint Pierre, *d* en uſent ainſi en parlant aux Juifs, qui ne manquoient pas d'envie de les contredire; & ce qui eſt à remarquer, ſaint Pierre a cité ſous ce nom le ſecond Pſeaume, où l'on ne lit pas dans l'Original le nom de David. C'étoit donc alors l'opinion commune des Hébreux, que tous les Pſeaumes étoient de ce célébre Prophéte, & Chantre d'Iſraël; car c'eſt la qualité qu'il ſe donne lui-même: *e Dicit David filius Iſai, egregius pſaltes Iſraël: Spiritus Domini locutus eſt per me, & ſermo ejus per linguam meam.*

A la cérémonie de la dédicace du Temple de Salomon, on ne connoiſſoit point d'autres Hymnes que celles de David. Alors, dit l'Ecriture, *f Les Lévites chantoient les loüanges du Seigneur, & récitoient les Cantiques que David avoit compoſez; ils joüoient ſur les inſtrumens les Hymnes du Roi David.* Lorſqu'Ezéchias rétablit le culte divin dans le Temple de Jéruſalem, il y ordonna aux Lévités de loüer le Seigneur, *g par les paroles de David, & d'Aſaph le voyant.* Ce dernier étoit un célébre Chef de la Muſique du tems de David. Aprés la Captivité de Babylone, & à la dédicace du ſecond Temple, *h* on chanta les loüanges du Seigneur, par les Cantiques compoſez par David, & par

---

a *Author Synopſ. tom.* 2. *Oper. s. Athan.*
b *Ieron. Ep. ad Sophron. & ep. ad Cyprian.*
c *Matth.* XXII. 42. *Luc.* XX. 41. *Marc.* XII. 36.
d *Actor.* II. 25. *Vide & Act.* IV. 24. 25.
e 2. *Reg.* XXII. 1.
f 2. *Reg.* VII. 6. 1. *Par.* XXIII. 5.
g 2. *Par.* XXIX. 30.
h 1. *Eſdr.* III. 10. 11. 2. *Eſdr.* XII. 30. 39.

Digitized by Google

les instrumens qu'il avoit mis en usage. Néhémie ayant pris soin de ramasser tous les Livres sacrez, n'y oublia point les Pseaumes de David, *a* avec les Ecrits des Prophétes, & les Lettres des Rois. L'Auteur de l'Ecclésiastique *b* louë le zéle, & l'application de David à établir des Chantres, & à composer des Cantiques sacrez, pour être chantez devant l'Autel de son Dieu : *Stare fecit Cantores contra Altare, & in sono eorum dulces fecit modos.*

L'usage presque continuel de l'Eglise Chrétienne, & des Auteurs Ecclésiastiques, est d'appeller le Pseautier, *les Pseaumes de David*, & de citer ce Livre simplement sous le nom du *Prophéte*, ou de *David*. *c* Ce langage si ancien, si uniforme, ne vient que de la forte présomption où l'on a toûjours été, que ce saint Roi étoit auteur de tout ce Recueil. Philastrius *d* a poussé cela si loin, qu'il a mis au rang des Hérétiques, ceux qui osoient soûtenir qu'il y avoit d'autres Auteurs des Pseaumes que David, regardant l'opinion contraire comme celle de l'Eglise universelle, & la seule véritable. Théodoret aprés avoir rapporté l'opinion de ceux qui attribuoient à Coré, à Ethan, à Asaph, & à quelqu'autres les Pseaumes qui sont souscrits de leurs noms ; & aprés avoir mûrement pesé leurs raisons, conclut enfin ; *e Mais rendons-nous à l'autorité du plus grand nombre*, dit-il, *car la plûpart croyent que David est Auteur des Pseaumes*. Cependant le même Théodoret sur le titre du Pseaume LXXII. marque assez qu'il n'étoit pas fort assuré dans son sentiment, puisqu'il avouë qu'il est indifférent de croire qu'Asaph est l'Auteur,

---

a 2. *Esdr. Macc.* II. 13.

b *Eccli.* XLVII. 10.

c *Cassiodor. præf. in Ps. Usus Ecclesiæ Catholicæ Spiritûs S. inspiratione generaliter, & immobiliter tenet, ut quicumque eorum Psalmorum cantandus fuerit, Lector aliud prędicare non audeat, nisi Psalmos David.*

d *Philastr. Hæres.* 79.

e *Theodoret. præf. in Ps.* Κρατεῖται δὲ ὅμως τῶν πλείονων ἡ ψῆφος. Τοῦ Δαυὶδ δὲ, &c.

ou simplement le Chantre de ce Pseaume. S. Chrysostome *a* remarque que David dans ses Pseaumes, n'a pas seulement écrit sa vie, ses propres travaux, ses victoires; mais qu'il y a aussi dépeint celles des Juifs, qui furent emmenez captifs par Nabuchodonosor. Il y a décrit la Vie, la Mort, la Résurrection de JESUS-CHRIST. *Tous les Pseaumes sont de David*, dit-il, *mais il ne sont pas tous pour David.* Saint Ambroise *b* dit que David fut choisi de Dieu, par préférence à tous les autres Prophétes, pour composer les Pseaumes, il eût toûjours le don de Prophétie, que Dieu n'accorde que rarement, & à si peu de personnes : *David principaliter ad hoc munus electus est; ut quod in aliis rarum præeminere aliquo opere videtur, in hoc juge & continuum refulgeret.*

c S. Augustin est cité pour l'un & pour l'autre sentiment. Dans son Annotation sur le titre du premier Pseaume, il dit expressément, que tous les Pseaumes ne sont point de David; *Non enim omnes Psalmi à David editi sunt*; il n'en a composé que neuf; tous les autres sont l'ouvrage des quatres Chantres, inspirez de Dieu, qu'il avoit choisis pour composer des Pseaumes. *David solus novem Psalmos ore proprio cecinit; Reliquos autem ab illis quatuor Principibus, (Asaph, Eman, Idithun, Ethan) juxta titulorum inscriptionem sunt dicti.* Mais ces paroles sont rejettées par les plus habiles Critiques, comme une piéce fausse ajoûtée au Texte de ce saint Docteur. Elles ne se trouvent pas dans tous les manuscrits; & elles sont contraires au même saint Augustin, qui s'explique nettement sur l'Auteur des Pseaumes dans les Livres de la cité de Dieu; *d* Aprés y avoir refuté l'opinion de ceux qui soutiennent qu'on ne doit reconnoître pour Pseaumes de David, que ceux où se trouvent ces paroles; *Ipsius David, de David lui-méme;* il déclare qu'il s'en tient à l'opinion qui attribuë tous les

---

a *Chrysost. in Psalm.* 1.
b *Ambros. pref. in Psal.* 1.
c *Aug. de Civ. Dei, l.* 17 *cap.* 14.

Digitized by Google

cent cinquante Pſeaumes à ce ſaint Roy. *Mihi credibilius videntur exiſtimare, qui omnes illos centum & quinquaginta Pſalmos ejus operi tribuunt.* Il ajoûte, que ſi David a voulu mettre le nom de quelqu'autre Prophéte à la tête de ſes Cantiques, mêmes les Prophétes qui ont vécu aprés lui; il l'a fait par une inſpiration particuliére de l'Eſprit Saint, qui avoit en cela des vûës ſupérieures, & inconnuës aux hommes. Dieu lui découvroit dés lors les noms de ceux qui ne devoient paroître que long-tems aprés, comme il révela autrefois à un Prophéte le nom de Joſias ſi long-tems avant ſa naiſſance. *a* Caſſiodore, *b* toûjours attaché à ſaint Auguſtin, dit comme lui, qu'il n'eſt pas permis de reconnoître pluſieurs Auteurs des Pſeaumes, mais un ſeul, qui eſt David. Enfin Euthyme *c* réfute ceux qui attribuent un des Pſeaumes à Moyſe, & un autre à Salomon; & ceux qui croyoient qu'Aſaph, Coré, Eman, & Ethan, ont compoſé ceux qui portent leur nom: & il déclare qu'il s'en tient à l'opinion qui les attribuë tous à David. Le Moine Coſme eſt de même ſentiment, *d* auſſi-bien que Béde le Vénerable.

Saint Jérôme dans la Préface du Commentaire ſur les Pſeaumes avance hardiment que David eſt Auteur de tous les Pſeaumes: *Quamvis David omnes Pſalmos canſaſſet, tamen omnes Pſalmi in perſonna Chriſti pertinent.* Mais on a deja averti que ce Commentaire n'eſt point de ce ſaint Docteur, & nous verrons ci-aprés quel a été ſon véritable ſentiment ſur ce ſujet. Pérez *e* dit que Joſeph l'Hiſtorien, le Paraphraſte Jonathan, & tous les anciens Juifs, croyoient ſans difficulté, que tous les Pſeaumes étoient de David; mais que les Rabbins abandonnérent cette opinion, pour ſe débaraſſer des objections

---

a 3. *Reg.* XIII. 2.
b *Caſſiodor. præf. in Pſalm.* cap. XI.
c *Euthym. præf. in Pſalm.*
d *Coſmaſ. Ægypt. tom.* 2. *nov. Collect. Grac. PP. pag.* 223.
e *Perez Comment. in Pſalm.*

Digitized by Google

qui leur étoient faites par Origenes qui les battoit par des passages tirez du Pseautier. Il s'en suivroit de-là, qu'Origénes lui-même étoit de même sentiment que les Juifs nouveaux; ce qui ne paroît pas distinctement dans les Ouvrages que nous avons de lui. Pour Joseph il n'est pas exprés non plus sur cet article : il dit simplement *a* que David joüissant dans ses Etats d'une profonde paix, composa divers Cantiques, & diverses Hymnes de differentes mesures de vers; les uns de trois pieds, les autres de cinq. Il est certain que les Auteurs du Talmud, & les autres Rabbins, enseignent que tous les Pseaumes n'ont pas été composez par David; & c'est aujourd'hui l'opinion génenerale des Hebreux, dit Gênebrard. *b*

Nonobstant ce nombre d'autoritez qui ajugent tous le Pseautier à David, on ne laisse pas de lui en contester la propriété; & si l'on veut compter les suffrages, nous en pourrons produire un plus grand nombre, qui veulent lui faire partager cet honneur avec plusieurs autres Ecrivains sacrez, qu'il n'y en a pour l'opinion opposée. Mais cette question n'est point du nombre de celles qu'on décide par la seule autorité; parce que ni le Texte de l'Ecriture, ni le témoignage des Peres, ni la tradition de l'Eglise, n'ont jamais été fixes, ni uniformes sur cela. Or par tout où il y a diversité, & partage dans les sentimens, il est permis de choisir, & d'examiner les raisons.

Saint Hilaire *c* rejette le partage que les Juifs faisoient du Pseautier en cinq Livres; & le titre que d'autres donnoient à ce Livre, en l'appellant, *Pseaumes de David*. Il veut qu'on l'appelle simplement, *Livres des Pseaumes*; & qu'on y reconnoisse autant d'Ecrivains, qu'il y a de noms divers dans les Inscriptions qu'on lit à la tête des

---

a *Ioseph. Antiq. l.* VIII. *c.* 10. Ὁ δὲ εἰς τὸν Θεὸν ᾠδὴν συνεγράψατο, μέτρου πεταίλου. Τοὺς μὲν γὰρ τριμέτρους, τοὺς δὲ πεντεμέτρους.

b *Vide in Psalm.* 1.

c *Hilar. praef. in Ps. & in Ps.* CXXXI. *p.* 449. *n.* 2.

Pſeaumes. *Unde abſurdum eſt Pſalmos Davidi dicere, vel nominare, cum ibi Auctores eorum ipſis Inſcriptionum titulis commendantur.* Saint Jerôme dans des Ouvrages qui ne lui ſont point conteſtez, reconnoît la même choſe. *Pſalmos omnes eorum teſtamur authorum, qui ponuntur in titulis,* dit-il, dans ſon Epître à Sophrone ; *a* il regarde comme une erreur, de dire que tout le Pſeautier eſt de David. *b Sciamus errare eos, qui omnes Pſalmos Davidi arbitrantur ; & non eorum quorum nominibus inſcripti ſunt.*

Les Peres Grecs ne ſont pas moins favorables à cette opinion, que les Latins. L'Auteur de la Synopſe, attribuée à ſaint Athanaſe, dans la critique qu'il fait du Pſeautier, dit qu'encore que ce Livre ne porte que le nom de David, il ne laiſſe pas de comprendre pluſieurs Pſeaumes, qui n'appartiennent pas à ce ſaint Roi ; qu'il y en a d'Aſaph, d'Idithun, des fils de Coré, d'Aggée, de Zacharie, & d'Eman. Il y en a même qui ſont de tous ces Auteurs enſemble, comme ceux qui portent en titre, *Alleluia.* Ce qui a fait donner le nom de *Pſeaumes de David* à tout ce Recüeil ; c'eſt, dit-il, que David eſt le premier qui ait écrit de ces ſortes de piéces, & que c'eſt lui qui régla l'ordre, le tems, les fonctions de quelqu'autres Ecrivains, dont les noms paroiſſent à la tête de certains Cantiques. Il répéte à peu prés la même choſe dans la Préface ſur les Pſeaumes qu'on a publiez ſous ſon nom depuis quelques années. *c* Il déſapprouve l'opinion qui les attribuoit tous à David. Il rapporte ceux qui n'ont point d'inſcription, au même Auteur dont le nom ſe trouve à la tête du Pſeaume qui précéde immédiatement ; il n'en compte que ſoixante & douze de David.

Euſébe de Cézarée *d* eſt bien éloigné de donner tous

a *Ieron. ep.* 134. *ad Sophron.*
b *Idem ep.* 139. *ad Cypriã.*
c *Prolog. in Pſ. ſub nomine Athanaſ. tom.* 2. *Collect. Grec. PP. pag.* 70.
d *Euſeb. præfat. in Pſalm. pag.* 7. 8. *& præfat. in inſcript. Pſalm. pag.* 2. *Vide & in Pſ.* XLI. *&* LX. *&* LXII.

les

les Pſeaumes à David. Il nous repréſente ce Prince au milieu de pluſieurs Chantres, tous inſpirez, & chantans tour à tour, chacun ſelon que l'Eſprit Saint l'animoit; pendant que les autres, & David lui-même demeuroient attentifs à ſa voix, & ſe contentoient de répondre, *Alleluia*. Il reconnoît David pour Auteur de ſoixante & douze Pſeaumes; les fils de Coré, de onze; Aſaph, de douze; Salomon, de deux; Moyſe, d'un; Ethan Jézraïte, d'un ſeul; outre cela il y en a dix-neuf qui n'ont aucun titre; quinze qui ont *Alleluia*; & dix-ſept qui ne liſent le nom d'aucun Auteur particulier dans le titre. Saint Iſidore de Peluſe *a* croit que tous ceux qui compoſoient des Pſeaumes, ne les chantoient pas; & que ceux qui les chantoient ne les compoſoient pas toûjours; mais que quelquefois le même les chantoit, & les compoſoit. Quand David chantoit ſes propres Cantiques, il les intituloit, *Ode à David*; & quand il ne les chantoit pas, *Pſeaume à David*.

A ces autoritez des Peres, on peut joindre le ſuffrage d'une infinité d'Ecrivains plus modernes, & d'un moindre nom. Les Rabbins preſque généralement, & la plûpart des nouveaux Commantateurs, de toutes les Communions, reconnoiſſent qu'il y a dans le Recüeil des Pſeaumes, un grand nombre de piéces, écrites depuis le tems de David. Quelques-uns mêmes veulent qu'il y en ait de compoſez avant la naiſſance de David, comme ceux qui portent les noms de Moyſe, & de Coré. Les Inſcriptions de ces Cantiques, les événemens qui y ſont marquez, les tems auſquels ils ont rapport, ſemblent prouver invinciblement, que pluſieurs Auteurs, qui ſont éloignez du ſiécle de David, y ont eu part. L'Ecriture même inſinuë ce ſentiment; elle met en quelque ſorte Aſaph en paralléle avec David, en diſant qu'Ezéchias ordonna aux Lévites de chanter les loüanges du Seigneur, *b par les pa-*

a Iſidor. Peluſ. l. 4. ep. 182. | *b 2. Par. XXIX. 30.*

Digitized by Google

roles de David, & d'Aſaph le Voyant, ou le prophéte. Héman, & Idithun ſont auſſi nommez les Prophétes de ce Prince, *a* non-ſeulement parce qu'ils chantoient les Cantiques qu'il leur donnoit, & qui étoient de ſa compoſition ; mais auſſi parce qu'ils étoient eux-mêmes inſpirez du Saint Eſprit, & qu'ils compoſoient de ſaints Cantiques.

L'Ecriture nous dit que Salomon en écrivit juſqu'à cinq mille ; *b* & qui eſt-ce qui empêche qu'on n'en ait reçû une partie dans le Recüeil des Pſeaumes, deſtinez à être chantez dans le Temple ? Iſaïe, Jérémie, Ezéchiel, Eſdras, Aggée, Zacharie, ont auſſi pû compoſer des Pſeaumes, pour conſoler, pour reprendre, pour inſtruire, pour encourager le peuple dans les différentes conjonctures, triſtes, ou heureuſes, où il ſe trouva de leur tems.

Daniel, & Ezéchiel en ont auſſi apparemment écrit durant la Captivité, auſſi-bien qu'Aggée & Zacharie ; & nous en trouvons un aſſez grand nombre qui ſont de ce tems-là, & dont on ignore les Auteurs ; car nous ne faiſons aucun fond ſur les titres qui ne paroiſſent point dans l'Original Hébreu. Quant aux Pſeaumes qui portent les noms d'Adam, de Melchiſédech, d'Abraham, de Moyſe ; c'eſt à ceux qui ont mis ces inſcriptions, à les défendre. Nous laiſſons ce ſoin aux Rabbins, & à leurs adhérans, qui nous ſoûtiennent qu'il y a dix Auteurs des Pſeaumes ; *c* ſavoir, Adam, Melchiſédech, Abraham, Moyſe, les enfans de Coré, David, Salomon, Aſaph, Idithun, Ethan. Ils mettent les enfans de Coré, avant David, parce qu'ils croyent que ce ſont les fils immédiats de Coré, qui furent miraculeuſement préſervez, lorſque la terre s'ouvrit, pour engloutir leur pere dans le déſert. *d* Ils attribuent le XCI. à Adam ; le CIX. à Melchiſédech ; le LXXXIX. à Moyſe ; le LXXI. à Salomon.

---

a 2. *Par.* XXXV.
b 3. *Reg.* IV. 32.
c *Vide Rab. Salom. Lyran. Druſ. qu. Epiſt.* 19.
d *Num.* XVI. & XXVI. 11.

Digitized by Google

Pour répondre aux raiſons de ceux qui attribuent tout le Pſeautier à David, on peut dire que les dénominations ordinaires de *Pſeaumes de David*, ou ſimplement, *de David*, ou *du Prophéte*, ſous leſquels on comprend tout le Pſeautier, ſont d'une trop petite autorité, puiſque dans l'uſage commun, on dénomme les choſes par leur plus grande, & plus conſidérable partie. On appelle Epîtres de Ciceron, de ſaint Auguſtin, de ſaint Bernard, le Recueil des Epîtres de ces grands Hommes, quoique l'on y en trouve pluſieurs qui ne ſont pas d'eux, & qui ſont ou de ſimples Réponſes, ou des Lettres qu'on leur a écrites, & qui ſervent à faire entendre celles dont ils ſont Auteurs. Ainſi on appelle l'*Apôtre*, ou *les Epîtres de S. Paul*, la ſeconde partie du nouveau Teſtament, qui comprend, non-ſeulement les Lettres de cet Apôtre, mais auſſi celles des autres, qui ſont venuës juſqu'à nous. De plus, nous pouvons oppoſer autorité à autorité, & uſage à uſage. Pluſieurs anciens, *a* & une infinité de modernes citent les Pſeaumes, ſous le ſimple nom de *Pſeautier*, ou de *Livres des Pſeaumes*, ſans faire aucune mention de David. Dans le nouveau Teſtament même, il eſt parlé en plus d'une occaſion *b* des Pſeaumes, ſans l'addition du nom de David. Nous avoüons que le plus grand nombre de ceux de ces ſaints Cantiques, dont on connoît les Auteurs, ſont de David; mais nous ne pouvons croire qu'il les ait compoſez tous ſans exception.

Il faudroit pour cela admettre des miracles, qui ne ſont nullement néceſſaires, & rejetter pluſieurs titres des Pſeaumes, ou leur donner des ſens forcez, & peu naturels. Quelle apparence que David en eſprit de Prophétie aille, je ne dis pas prédire la Captivité de Babylone, mais la décrire, mais s'y tranſporter, & parler comme

---

a *Origen. Hilar. Greg. Naz. Cyrill. Ieroſol. Conc. Laod. Epiphan. Ieron. Innoc. I. Damaſcen. Nicephor. &c.*

b *Act.* 1. 2. *Luc.* xxiv. 44. *Eph.* iii. 19. *Coloſſ.* iii. 16.

Digitized by Google

s'il y étoit lui-même ; demander pardon à Dieu, comme si par ses péchez il eût merité ce malheur : Représenter les crimes des Babyloniens ; se plaindre de leurs injustices, & de leurs vexations ; suplier le Seigneur d'avoir égard aux anciennes promesses qu'il a faites à David ; le prier de rétablir sa race sur le trône, & de ramener Israël dans son pays, predire la réünion des dix tribus avec Juda ; le retour de la Captivité de Babylone ; depeindre les sentimens des Lévites affligez de la ruine du Temple, & rapporter leurs réponses aux Babyloniens, qui leur demandoient qu'ils leur chantassent des Cantiques de Sion. Composer des Pseaumes, comme dans le moment de la bonne nouvelle qui leur fut annoncée de la liberté que Cyrus leur accordoit. En écrire d'autres pour le tems de leur voyage ; pour celui de leur arrivée dans la Palestine ; pour la dédicace du second Temple ; composer des Cantiques d'actions de graces, pour la réparation, & la dédicace des murs de Jerusalem ? Cela est-il probable ? cela contente-t'il un esprit droit, & équitable ? Je sai qu'en rigueur rien de tout cela n'est absolument impossible ; mais il y a des choses, qui sans être impossibles de cette sorte d'impossibilité rigoureuse, le sont d'une autre maniere, qui n'est gueres moins forte.

Il est rare, & presque inoüi, que le Seigneur révele à ses Prophétes, les châtimens dont il doit punir son peuple, avant que ce peuple ait commis les crimes qui les lui doivent attirer. Lorsqu'Isaïe commença à annoncer aux Juifs, qu'ils seroient menez Captifs à Babylone ; que la ville, & le Temple de Jerusalem seroient détruits ; que Dieu, aprés les avoir visitez dans sa colére, les visiteroit dans sa miséricorde, & les tireroit de Captivité ; qu'il leur susciteroit un libérateur, en la personne de Cyrus ; Alors le mystére d'iniquité étoit déja commencé, le crime, l'impiété, l'idolâtrie des Rois, & du peuple de Juda, & d'Israël étoient déja montées à un point, qui méritoit les plus éclatans effets de la colére de Dieu. Il ne restoit plus qu'à en remplir la mesure, & à y mettre

Digitized by Google

le comble. On avoit déja vû dans Juda des Roboam, des Abia, des Athalies, des Achaz, qui avoient irrité le Seigneur, par les plus grands déſordres. Mais du tems de David il n'y avoit encore rien de pareil; la chûte de Salomon, & la ſéparation de Juda d'avec Iſraël, qui devoit arriver ſous Roboam, ſi prés, & ſous les yeux, pour ainſi dire de David, ne paroiſſent pas même avoir été diſtinctement révelées à ce ſaint Prophéte. Alors il n'y avoit encore que des ménaces de la part de Dieu, contre ceux de ſes deſcendans, qui abandonneroient le Seigneur; mais aucune prédiction expreſſe, & formelle qu'ils le dûſſent réellement abandonner. Il n'y a donc nulle apparence que David ait compoſé les Pſeaumes qui regardent la Captivité de Babylone, & beaucoup moins ceux qui ont pour objet les tems qui ont ſuivi l'affranchiſſement des Juifs, & leur retour dans leur pays.

Quelques-uns prétendent que les noms d'Aſaph, de Coré, d'Eman, d'Idithun, & des autres, qui ſe liſent à la tête des Pſeaumes, ſont ceux des Chantres, à qui David donnoit ſes Cantiques à chanter dans le Temple; & je ne nie pas que dans quelques inſcriptions des Pſeaumes, ils ne puiſſent déſigner en effet, non l'Auteur, mais le Chef de la Muſique, à qui ils ont été donnez. Mais on ne doit point étendre cela à tous les Titres, où ces noms ſe rencontrent. Si ces inſcriptions ne marquent jamais l'Auteur, & l'Ecrivain, on en conclura que le nom de David lui-même à la tête d'un Pſeaume, n'eſt point une preuve qu'il l'ait écrit; puiſque la conſtruction de l'original eſt toute la même, pour Aſaph, pour les enfans de Coré, comme pour David. S'il y avoit quelque choſe qui pût, ou qui dût arrêter dans cela, ce ſeroit l'incertitude, ſi les enfans de Coré, ſi Aſaph, ſi Eman, ſi Idithun, ont été inſpirez: Mais on ne peut former de doute ſur cela, ſans démentir l'Ecriture elle-même, [a] qui

[a] 1. *Paralipom.* XXV. 1. 2. 5.

Digitized by Google

leur donne le nom de Voyans, & de Prophétes; & ſans contredire pluſieurs Peres, qui les ont tous crû inſpirez. Quand à ceux qui portent le nom d'Aggée, de Zacharie, d'Ezéchiel, de Jeremie, de Moyſe; c'eſt une autre queſtion, qu'on a examinée dans les Argumens des Pſeaumes, & qu'on examinera encore ci-aprés. Enfin, nous ne defendons ici que les Titres, qui ſont dans l'Hebreu, & encore ne les recevons-nous pas tous ſans examen, & ſans choix.

En géneral nous ſommes perſuadez que le titre ſeul, eſt une marque aſſez équivoque, pour juger de l'Auteur, ou du ſujet d'un Pſeaume, à moins qu'il ne ſoit appuyé par les paroles mêmes du Cantique. Il y a un aſſez grand nombre de Pſeaumes qui portent le nom de David, qui ne ſont pas de lui: & il y en a d'autres qui lui appartiennent, quoiqu'ils ne ſoient point inſcrits de ſon nom; de maniére que ſuivant la diſtribution que nous avons faite, par ordre chronologique, nous n'en trouvons pas plus de cinquante-un compoſez par ce Prince, depuis le commencement des perſécutions de Saül, juſqu'au nouvel avénement de Salomon à la Couronne; en y comprenant même la plûpart de ceux qui ſont purement moraux, & qui ne fourniſſent aucune preuve du tems auquel ils ont été écrits. Nous aſſignons à David tous ceux qui paroiſſent avoir été écrits de ſon tems, & ſous ſon regne; quoiqu'il ſoit aſſez croyable qu'Aſaph, Eman, & Idithun en ont auſſi compoſé quelques-uns à ſon honneur, ou pour célebrer ſes victoires, ou pour demander pour lui le ſecours du Seigneur.

Tous les Pſeaumes qui portent le nom d'Aſaph, d'Eman, & des autres Chantres fameux du tems de David, ne peuvent leur être generalement attribuez; à moins qu'on ne les faſſe vivre juſqu'aprés la Captivité: car la plûpart de ces Cantiques ſont, ou du tems de cette Captivité, ou depuis le retour de Babylone. Nous ſommes convaincus qu'il y eut dans Juda pluſieurs Chantres du nom d'Aſaph, & qu'on vit parmi eux, ce qui arrive aſ-

Digitized by Google

ſez ſouvent dans la même famille, que l'on donne aux enfans dans la ſuite de pluſieurs generations, le nom d'un homme illuſtre, qui s'y eſt diſtingué au-deſſus des autres. Ce nom même devient quelquefois ſurnom, comme celui de Cezar parmi les Empereurs Romains. Peut-être auſſi que l'on mit ſimplement le nom d'Aſaph à la tête des Pſeaumes, qui avoient été confiez par les Prophetes, à la Bande de ce fameux Muſicien; ou que ceux de cette famille, qui dans la ſuite compoſerent des Cantiques, leur donnerent le nom d'Aſaph, pour faire honneur à cet illuſtre Chef de leur Troupe. Il eſt au moins bien certain, qu'il y a des Pſeaumes ſous le nom d'Aſaph, dans des tems fort éloignez les uns des autres; & que depuis David juſqu'à la diſperſion entiere de la nation des Juifs, & la déſolation du Temple, par les Romains, les bandes des Lévites porterent toûjours les anciens noms de leurs premiers, & anciens Chefs. Suivant nôtre hypothéſe, on peut donc donner aux deſcendans d'Aſaph, tous les Pſeaumes qui leur ſont attribuez dans le Pſeautier, au nombre de douze. Le LXXVII. regarde la victoire remportée par Aſa ſur les troupes du Roi d'Iſraël, ou des dix Tribus. Le LXXII. fut compoſé pour celebrer la victoire de Joſaphat ſur les Ammonites, & les Idumées. Le LXXV. pour la défaite de Sennacherib Roi d'Aſſyrie; les autres regardent la Captivité de Babylone. Le LXXX. ne fournit aucune marque diſtincte du tems où il a été compoſé. On peut le placer ou pendant, ou aprés la Captivité.

Nous trouvons auſſi des Pſeaumes attribuez aux fils de Coré. On a refuté ailleurs l'opinion de ceux qui veulent que les enfans de Coré marquez à la tête de ces Pſeaumes, ſoient les mêmes, qui dans le deſert furent preſervez du malheur, où leur pere fut envelopé avec ſes complices. Ceux dont nous parlons icy ſont les Lévites deſcendans de ces anciens fils de Coré. La premiere Piéce qui paroiſſe ſous leur nom, eſt le Pſeaume XLIV. compoſé, à ce qu'on croit, dans la ſolemnité des nôces de

Digitized by Google

Salomon. Les autres ſont du tems de la Captivité de Babylone, & quelques-uns même comme les XLV. XLVI. XLVII. LXXXVI. depuis le retour de la Captivité. Le talent particulier des Chantres de la bande de Coré, étoit la conſolation, la douceur, la joye; on voit cet eſprit dans preſque tous leurs pſeaumes.

Le Pſeaume LXXXIX. *Deus, refugium factus es nobis*, qui porte le nom de Moyſe, n'eſt pas l'ouvrage de ce Légiſlateur. Nous tenons, aprés pluſieurs habiles Commentateurs, qu'il eſt de ſes enfans, qui demeurérent dans l'ordre des Lévites, & qui furent employez dans le Temple, à chanter les loüanges du Seigneur. Les neuf Pſeaumes ſuivans, qui ne portent point de noms d'Auteurs, ſont auſſi apparemment l'ouvrage des mêmes fils de Moyſe: Ils ſont tous écrits pendant la Captivité. Il eſt croyable que les XCV. XCVI. XCVII. XCVIII. XCVIX. furent compoſez pour la céremonie de la dédicace du ſecond Temple, ſous Zorobabel. Nous avons placé le XC. parmi ceux qui n'ont aucune marque, qui puiſſe faire connoître le tems auquel ils ont été chantez. Mais on peut tresbien le fixer pendant, ou aprés la Captivité. Les Pſeaumes que nous attribuons aux enfans de Moyſe, ſont tous d'une beauté ſinguliére, & d'une élevation extraordinaire. Celui qui les a compoſez avoit un grand talent pour la poëſie.

Idithun marqué à la tête des Pſeaumes XXXVIII. LI, LXXVI. eſt fort connu par les Livres des Paralipoménes. [a] C'étoit un des plus fameux Maîtres de Muſique du tems de David, & de Salomon; il eſt nommé *Ethan.* 1. *Paralip.* VI. 44. parmi les fils de Mérari. Nous croyons que le Pſeaume XXXI. lui fut mis en main par David, pour implorer le ſecours du Seigneur, durant une grande maladie dont ce Prince fut affligé, & dont les Livres Hiſtoriques ne parlent point. Le LXI. regarde la perſécution

[a] 1. *Par.* XVI. 41. 42. XXV. 1. 3. 6.

Digitized by Google

d'Abſalon contre David. Le LXXVI. porte les noms d'Aſaph, & d'Idithun. Il paroît avoir été compoſé pendant la Captivité de Babylone. Je penſe qu'il eſt plûtôt d'Aſaph, que d'Idithun ; la conſtruction du Texte Hebreu me le perſuade. *a*

Ethan Ezraïte, eſt un fameux Sage du tems de David, & de Salomon. *b* Il tenoit un rang conſidérable parmi les Muſiciens du Temple. Le Pſeaume LXXVIII. *Miſericordias Domini in æternum, &c.* lui eſt attribué ; mais il ne peut être de lui, puiſqu'il regarde la Captivité de Babylone. Il faut que ce ſoit quelqu'un de ſes deſcendans, qui l'ait compoſé, & qui lui ait donné ce nom. Sur les noms d'Aggée, de Zacharie, d'Ezéchiel, de Jérémie, qui ſe liſent à la tête de quelques Pſeaumes dans le Grec, & dans la Vulgate, on peut voir ce que nous avons dit dans les Argumens des Pſeaumes, où ces noms ſe rencontrent.

Il ne nous reſte plus que deux choſes à examiner : La premiere, ſi les Auteurs des Pſeaumes les compoſoient ſur le champ, ou s'ils les écrivoient avec étude, & réflexion. Et la ſeconde, ſi les Pſeaumes qui n'ont point de titre, & dont on ne marque ni le tems, ni l'Auteur dans l'inſcription, doivent ſe rapporter à l'Auteur, & aux tems qui ſont marquez dans le Pſeaume, ou dans le chapitre précedent.

Quant à la premiere queſtion, Euſebe, & S. Athanaſe *c* marquent expreſſément, que David compoſoit ; & joüoit même ſur le champ, les Pſeaumes que nous avons de lui. Euſebe croit par exemple, que le LVI. *Miſerere mei, Deus, miſerere mei, &c.* fut écrit dans la caverne d'Odollam, & le CXLI. *Voce mea ad Dominum clamavi, voce mea ad Dominum deprecatus ſum*, dans celle d'Engaddi. Il avouë pourtant que dans cette der-

---

a *Pſal.* LXXVI. 1. *Lamnazeach ál Idithun leáſaph mizmor.*

b 3. *Reg.* IV. 31. 1. *Par.* VI.

c *Euſeb. Athanaſ. in Pſalm.*

Digitized by Google

niere occaſion David ne put ſe ſervir de ſa lyre, ni entonner ſon Cantique, Saül étant à l'entrée de la caverne avec ſes troupes. Mais il chanta le cinquante-ſixiéme dans la caverne d'Odollam même, étant en ſûreté au milieu de ſes gens, aprés s'être ſauvé de la Cour d'Achis. Il dit ailleurs, [a] que ce Prince portoit toûjours avec ſoi dans ſes voyages, & dans ſa fuite, une lyre, pour ſa conſolation, & pour publier les loüanges de ſon Dieu, au ſon de cet inſtrument. Et dans ſa Préface ſur les Pſeaumes, il avance que David; comme Chef des Prophétes, étoit ordinairement dans le Tabernacle, avec ſa lyre, au milieu des autres Prophétes, & des autres Chantres, & que chacun d'eux prophétiſoit, & chantoit ſon Cantique, ſuivant que l'Eſprit Saint l'animoit, & le tranſportoit: Les autres cependant demeurant dans le ſilence, & répondant ſimplement: *Alleluia*; comme on l'a déja dit.

Saint Athanaſe ſur le Pſeaume LIII. dit, que David ayant appris que ceux de Ziph l'avoient découvert à Saül; & ſachant, par la lumiére intérieure du Saint Eſprit, que ſon perſécuteur, ne viendroit point à bout de le prendre. Il prit ſa lyre, & commença à entoner le Pſeaume: *Deus in nomine tuo, ſalvum me fac, &c.* qu'il compoſa ſur le champ. Ces Peres raiſonnoient aſſez juſte, perſuadez de ce principe, que les Prophétes ne ſont que les organes du Saint Eſprit; & que dés que l'impreſſion divine ſe fait ſentir en eux-mêmes, ils n'ont qu'à ſe livrer à l'enthouſiaſme, ouvrir la bouche, & prononcer ce que la voix de Dieu dit dans eux-mêmes, ſans qu'ils puiſſent réſiſter à l'impreſſion de l'Eſprit Saint.

Mais ce ſentiment n'eſt pas ſans difficulté; car 1. Dans la plûpart des Pſeaumes de David, qui ont été écrits à l'occaſion de quelques dangers, ou de quelques traverſes; on remarque que le Prophéte exprime d'abord ſa frayeur; il décrit enſuite la grandeur du danger, comme s'il y étoit

[a] *Euſeb. in Pſalm.* LIII. *pag.* 225.

Digitized by Google

préſent : Enfin il expoſe ſa confiance à Dieu, il fait ſa priére & loüe Dieu de ſa délivrance. C'eſt ce que nous avons fait remarquer dans les Préfaces de pluſieurs Pſeaumes. *a* Ils ont donc été compoſez aprés le danger puiſque l'Auteur y rend graces à Dieu, comme ayant été exaucé, & étant hors du péril.

2. L'Eſprit de Prophétie demande la tranquillité, la paix de l'ame, la ſérénité des paſſions ; il eſt incompatible avec les mouvemens d'indignation, de douleur, de crainte, comme il paroît par le Prophéte Eliſée, dont il eſt parlé ſous les Rois ; *b* lequel ſe fit amener un joüeur d'inſtrument, pour calmer l'émotion où il étoit, & pour le diſpoſer par là, à recevoir tranquillement l'impreſſion du Saint Eſprit. Si cela eſt, comme David a-t'il pû compoſer, ou chanter ſes Pſeaumes, au milieu des dangers, des inquiétudes, des troubles d'eſprit, dont il fut preſque continuellement agité pendant les perſécutions de Saül, pendant la révolte, & la guerre d'Abſalon ? N'eſt-il pas bien plus vrai-ſemblable, qu'il n'écrivit rien que dans le repos, & aprés le danger ?

M. Ferrand *c* ajoûte une troiſiéme raiſon, tirée de la nature des piéces qu'il compoſoit. Ce ſont des Poëſies qui demandent de l'étude, & un eſprit libre, & dégagé d'inquiétude.

Carmina ſeceſſum ſcribentis, & otia quærunt.

L'inſpiration divine n'eſt pas toûjours telle, qu'elle exclüe toute étude, & toute réfléxion de l'eſprit particulier du Prophéte. L'Eſprit Saint n'étouffoit point, & ne détruiſoit point les qualitez naturelles ou aquiſes du Prophéte ; il les mettoit en œuvre, & s'en ſervoit pour ſes deſſeins. Il conduiſoit la main & l'eſprit du Poëte, & employoit ſon art à des ſujets divins. Quelques-uns des

---

a Voyez l'Argument des Pſeaumes III. & VI. XVII. XXI. LII.

b 4. *Reg.* III. 15.

c *Ferrand, Præfat. in Pſalm. cap.* XII.

Digitized by Google

ſacrez Cantiques ſont acroſtyches, ce qui demande encore une application particuliére. Enfin cet Auteur ne peut ſe perſuader, que David éxilé, chaſſé, proſcrit, fuyant de rocher en rocher, & de déſert en déſert, ait toûjours eû avec lui une lyre, ou un autre inſtrument de muſique, pour joüer les airs qu'il compoſoit; la triſte ſituation de ſes affaires, demandoit de tout autres ſoins.

Quant à l'autre queſtion, ſçavoir ſi les Pſeaumes qui ne ſont inſcrits du nom d'aucun Auteur, doivent ſe rapporter à celui dont le nom ſe trouve dans le Pſeaume immédiatement précedent. On a déja vû ailleurs, [a] que c'étoit l'opinion des Peres, & l'ancienne tradition des Juifs, qui en font l'application, non-ſeulement aux Pſeaumes, mais encore aux Propheties, dont les dattes ne ſont pas marquées dans le Texte; & aux Prophétes, dont l'année de la miſſion n'eſt point exprimée à la tête de leur Prophétie. Les plus habiles Commentateurs ne font nulle difficulté d'adopter cette régle; & à leur imitation, nous la ſuivons d'ordinaire, à moins que l'évidence du Texte ne nous force à l'abandonner. Nous nous en ſommes ſervis, par exemple, pour attribuer aux deſcendans de Moyſe, les dix Pſeaumes qui ſuivent immédiatement le LXXXIX. *Domine, refugium factus es nobis.* C'eſt ici une de ces maximes qui ſouffrent quelques exceptions, mais qui n'en ſont pas moins vrayes pour cela. Ici comme en toute autre choſe, l'exception confirme la régle.

---

a *Diſſertation ſur les Titres des Pſeaumes.*

Digitized by Google

DISSERTATION
SUR LE TEXTE,
ET SUR LES ANCIENNES VERSIONS
DES PSEAUMES.

Premier Texte Hébreu des Pſeaumes.

NOus n'entreprenons point ici de traiter à fond ce qui regarde les Textes, & les anciennes Verſions des Pſeaumes ; cela demanderoit, non une ſimple Diſſertation, mais un volume entier. Nôtre deſſein eſt de donner ſeulement une idée génerale de toutes ces choſes. Tout le monde convient que le Texte original des Pſeaumes, eſt l'Hebreu. C'eſt à l'Hebreu qu'on doit rapporter toutes les Verſions, pour juger de leur mérite, par leur conformité à ce Texte ; & de leur défaut, par la diverſité qui ſe trouve entr'elle, & cet Original. C'e n'eſt pas à dire que d'abord qu'on remarque de la diverſité entre l'un & l'autre, on doive toûjours condamner la Verſion, & la réformer ſur l'Hébreu ; ſouvent au contraire il faut corriger le Texte ſur la Verſion ; mais les choſes étant égales, & lorſqu'on n'a aucune raiſon légitime de ſe défier de la pureté du Texte, on doit le préferer aux Verſions qui s'en éloignent.

Si l'on étoit certain que l'Hebreu qui eſt aujourd'hui dans nos Bibles, fût dans le même état où il étoit, lorſqu'il eſt ſorti des mains des premiers Auteurs, qui ont écrits les Livres ſaints, l'exception que nous venons de propoſer, n'auroit point de lieu. Il faudroit ſans balancer recourir à la ſource, & reformer ſur l'Original, tout ce qui n'y ſeroit pas conforme. Mais les premiers Originaux ne ſubſiſtant plus, que dans les copies qui en ont été faites ; & ces copies ayant à peu prés les mêmes diſ-

Digitized by Google

graces que les autres Livres, qui paſſent par la main des hommes ; l'ignorance la précipitation, la hardieſſe des des Copiſtes, y ayant fait gliſſer des fautes, qui y ſont encore aujourd'hui ; on eſt obligé d'apporter de grandes précautions, & de grandes réſerves, lorſqu'il s'agit de décider ſur la corruption, ou l'intégrité d'un Texte ; parce que ſi d'un côté les anciennes Verſions nous font quelquefois remarquer des altérations dans le Texte, & nous ſervent à en rectifier la Leçon ; de l'autre le Texte nous aide à réformer la Verſion, lorſqu'elle s'eſt éloignée du vrai ſens de l'Original, par l'inadvertance des Traducteurs, ou qu'elle ſe trouve altérée par la négligence des Copiſtes.

Le Livre des Pſeaumes eſt de toute l'Ecriture, celui qui a été le plus ſouvent copié, & celui qui eſt le plus obſcur. Ces deux raiſons ſont cauſe qu'il a été auſſi le plus maltraité par les Copiſtes, & qu'il ſe trouve dans l'Hébreu, le moins correct des Livres de la Bible. On voit preſque à chaque Pſeaume des diverſitez conſiderables entre l'Hebreu, & les Septante, qui ne ſont venuës que de la maniere dont ces derniers ont lû leur Texte, differente de celle dont nous le liſons aujourd'hui. Nous ne prétendons pas que la leçon de ces aciens Interprétes ſoit toûjours la meilleure ; mais il eſt certain au moins, que ſouvent elle fait un ſens plus aiſé, plus naturel ; & elle prouve ſûrement la diverſité des Leçons des Exemplaires Hebreux, depuis un trés-long-tems. D'où l'on conclut invinciblement contre les Juifs, que leurs Livres ne ſont point exemts d'altérations, & que l'uſage de la critique eſt néceſſaire, pour diſcerner les bonnes Leçons des mauvaiſes, & pour préferer ce qui eſt plus autoriſé, plus ancien, & plus clair, à ce qui l'eſt moins.

Il en faut donner ici quelques exemples : Nous en avons vû un fameux dans la Diſſertation ſur le Pſeaume XXI. ℣. 18. où les Juifs liſent : *a Comme un lion mes*

a *Kaáru raglai*, au lieu de *Kaári raglai*, *&c.*

Digitized by Google

pieds, *& mes mains*; au lieu de : *Ils ont percé mes pieds*, *& mes mains*; qui est dans les Septante, dans la Vulgate, & dans les autres anciens Interprétes. Au Pseaume XXXVI. 28. qui est acrostiche, ou alphabétique, la lettre *hain* ne se trouve plus dans l'Hébreu; *a* mais elle étoit dans le Texte des Septante, qui lisent : *b Injusti punientur*, *&c.* On voit une pareille faute au Pseaume CXLIV. 14. qui est aussi acrostiche, & où la lettre *nun*, manque aujourd'hui dans l'Hebreu; mais non pas dans les Septante, & dans la vulgate, qui portent : *d Fidelis Dominus in omnibus verbis suis*, *& sanctus in omnibus operibus suis.* Dans le Pseaume XXXIV. 27. on lit aujourd'hui dans l'Hebreu : *e Et qu'ils disent continuellement* : *Que le Seigneur soit glorifié*, *lui qui veut la paix*, & le bonheur *de son serviteur*; Au lieu de ces paroles des Septante, & de la Vulgate. *c Que ceux qui désirent le bonheur de son serviteur*, *disent continuellement* : *Que le Seignour soit glorifié*, qui sont paralléles à ces autres du Pseaumes XXXIX. 17. où l'Hebreu, aussi-bien que les Septante, & la Vulgate portent: *dicant semper Magnificetur Dominus*, *qui diligunt salutare tuum.* Ce qui prouve évidemment la dépravation du premier passage dans l'Hebreu.

On soupçonne que ces paroles du Pseaume CXLVI. 8. *Et herben servituti hominum*, qui manquent aujourd'hui dans l'Hebreu, ont été oublieés pas les Copistes, parce qu'elles se trouvent dans les Septante, dans la Vulgate, & dans le passage paralléle du Pseaume CIII. 14. Le ✝ 7. du Pseaume XLI. est encore visiblement corrompu, comme il paroît en le comparant avec les versets derniers

---

a *Leólam nischmaru Veserág veschaim nichrath* : *ávilim.*

b 70. Ἄνομοι ἐκδιωχθήσονται.

c 70. Πιστὸς Κύριος ἐν πᾶσι τοῖς λόγοις αὐτοῦ. Ils lisoient *Neman adonai bechol debharau.*

d *Vejomeru thamid*, *jigdal adonai* : *hechaphéts schelom áfdo.*

e 70. Οἱ θέλοντες τὴν εἰρήνην τοῦ δούλου αὐτοῦ.

du même Pseaume, & du suivant. Ceux-ci portent : *a Je loüerai le Seigneur qui est le salut de ma face* ; au lieu que l'Hebreu du ℣. 7. lit : *b Je loüerai le salut de ma face*; ce qui ne fait aucun sens. Au XLVIII. 13. il y a encore une faute visible dans l'Hebreu, *c* où l'on lit : *Jalin*, au lieu de *Jabin*. *L'homme ne passa pas la nuit dans l'honneur où il étoit* ; au lieu que les Septante, & la Vulgate portent *Il ne comprit pas l'honneur où il étoit*, qui est le vrai sens du Texte. Et au XLVIII. ℣. 12. les Septante, & la Vulgate lisent : *Leurs tombeaux leur servent de maison pour toûjours* ; ce qui est parfaitement lié à toute la suite du discours. Mais au-lieu de cela, l'Hébreu d'aujourd'hui dit : *d Leur intérieur est leur maison pour l'éternité* ; ce qui est absurde, aussi-bien que le passage du même Pseaume ℣. 19. *Il vous loüera quand vous vous serez fait du bien à vous-même* ; *e* au lieu de : *Il vous loüera, quand vous lui aurez fait du bien*, comme portent les Septante, & la Vulgate.

Le Texte du Pseaume XLI. 5. est encore évidemment alteré dans l'Hebreu, qui porte : *f Car je passerai dans le nombre, je marcherai avec eux* ; au-lieu de ces paroles des Septante, & de la Vulgate : *Je passerai dans le tabernacle admirable*, ou magnifique. Au titre du Pseaume IX. où nous lisons : *Pro occultis filii* ; les Hebreux lisent : *Pour la mort du fils* ; ayant mal-à-propos fait deux mots d'*Almoth*, qui signifie en cet endroit, *des jeunes filles*. Au Pseaume II. 12. l'Hebreu porte : *g Baisez le*

---

a 70. Ἐξομολογήσομαι αὐτῷ σωτήριον τοῦ προσώπου μου.

b *Odenu Jescuóth panau.*

c 70. Οὐ συνῆκε.

d *Kirbam bathemo leólam*, au lieu de *Kibram*. 70. Οἱ τάφοι αὐτῶν οἰκίαι αὐτῶν εἰς τὸν αἰῶνα.

e *Joducha ki thetif lach.* 70. Ὅταν ἀγαθήνῃς αὐτῷ.

f *Ki eèfor basach edhaddem*, au lieu de *Ki eéfor besabach addir*. 70. Διελεύσομαι ἐν τόπῳ σκηνῆς θαυμαστῆς.

g *Nascheku bar.* 70. Δράξασθε παιδείας.

fils,

fils, & les Septante : *Recevez l'inſtruction*, ou ſoûmettez-vous à la correction. Il faut qu'il y ait faute dans l'un, ou dans l'autre. Et dans le Pſeaume 111. 7. l'Hebreu : *a Vous avez frappé la machoire de tous mes ennemis.* Les Septante : *Vous avez frappé ceux qui me haïſſent ſans ſujet.* L'un & l'autre fait un aſſez bon ſens ; & je n'oſe décider lequel des deux eſt à préférer. Mais ce paſſage prouve au moins qu'on liſoit autrement dans le Texte qu'ont ſuivi les Septante. Je ne diſſimulerai point que ces anciens Interprétes n'ayent quelquefois lû d'une maniére moins correcte que nous ne liſons aujourd'hui, & que dés leur tems le Texte Hébreu n'ait déja ſouffert quelques altérations. Mais il eſt indubitable qu'il étoit alors généralement plus pur qu'il ne l'eſt aujourd'hui. Il y a encore une faute groſſiére dans l'Hébreu du Pſeaume IV. 3. où nous liſons dans les Septante *b* & dans la Vulgate *Enfans des hommes, juſqu'à quand aurez-vous le cœur appéſanti, & aimerez-vous la vanité ?* L'Hébreu porte : *c Enfans des hommes, juſqu'à quand, ma gloire, à la confuſion aimerez-vous le néant.* Ce qui eſt inintelligible, & ce qui ne vient que du changement du *beth*, en *caph*. On voit une altération à peu prés pareille au Pſeaume LXXVIII. 13. Les Septante : *J'ai couvert mon ame par le jeûne.* L'Hébreu : *d J'ai pleuré mon ame dans le jeûne.*

Je ne ſai ſi l'on doit ſuivre l'Hébreu, ou les Septante dans ce paſſage : L'Hébreu : *e Si j'ai rendu le mal à mon ami;*

---

a *Ki hikitha éth Kol ojbhai léchi.* 70. ὅτι σὺ ἐπάταξας τὸν ἐχθρούς μου ματαίως. Ils ont lû, *léhinam*, au lieu de *léchi*.

b 70. Υἱοὶ ἀνθρώπων ἕως πότε βαρυκάρδιοι, &c. *Admeh chebhodi lichlimmah*, &c. au lieu de *chebhedi lef, lammach*, &c.

d *Ebhéch betzóm naphſchi*, au lieu de *ecbſéh betſom.*

e *Pſ.* VII. 3. *im gamalthi*, &c. 70. Εἰ ἀνταπέδωκα τοῖς ἀνταποδιδοῦσί μοι κακά, ἀποστείσαιμι ἄρα ἀπὸ τῶν ἐχθρῶν μου κένος.

Digitized by Google

& j'ai laiſſé aller mes ennemis vuides ; bien loin de nuire à mon prochain, je ne tirois pas même vengeance de mes ennemis. Au lieu de : *Si j'ai rendu le mal à celui qui m'en avoit fait, que je puiſſe ſuccomber à mes ennemis.* Ou plûtôt : *Que je m'échape nud de leurs mains.* Et dans le même Pſeaume ℣. 12. les Septante, & la Vulgate liſent : *Le Seigneur eſt un Juge juſte, fort, & patient : Se fache-t'il tous les jours ?* L'Hébreu au contraire : *a Le Seigneur eſt un juſte Juge ; un Dieu qui ſe fache tout le jour.* Dans le ℣. 17. du CVI. l'Hebreu dit : *Ils ſont inſenſez à cauſe de leur voye* ; au lieu de : *Ils ont été malades.* Et au Pſeaume XI. ℣. 7. où je penſe qu'il faut lire dans l'Hebreu : *Les paroles du Seigneur ſont paroles épurées, un argent paſſé par le feu avec ſoin, un or afiné ſept fois* ; Au lieu de ce qu'on y lit, *b* & dans les Septante : *Les paroles du Seigneur, ſont paroles chaſtes, comme un argent éprouvé au feu, purifié dans la terre, rafiné juſqu'à ſept fois.* Au Pſeaume CXLIII. 14. au lieu de ces paroles de la Vulgate : *Leurs filles ſont parées & ornées comme l'Idole d'un Temple.* L'Hebreu lit : *c Que nos filles ſoient comme les angles bien ornez du bâtiment du Temple*, ou d'un Palais. Je traduis : *Nos filles ſont comme des oliviers, ornez comme le bâtiment du Temple.*

---

a *Elohim ſchophet tzaddik, &c.* Les Septante ont lû *al*, au lieu de *el*. Καὶ μὴ ἐργὴν ἐπάγων ἐφ' ἑκάστην ἡμέραν.

b *Imvoth adonai Imvoth tehoro Keſeph tzaruph baalil laaréts meſu kkak ſchiſathajim* : Je lis *tſaruph baalilah charuts meſukkak.*

c *Benothinu Keſavojith mechuttafoth, &c.* Je lis, *Keſith*, au lieu de *Keſavojith.*

Digitized by Google

ARTICLE II.

Verſion des Septante Interprétes, & des autres Traductions Grecques.

LA plus ancienne Verſion de l'Ecriture, eſt celle que l'on nomme des Septante, parce qu'on ſuppoſe qu'elle fut faite par ſoixante & douze Savans de la nation des Hébreux, appellez en Egypte par le Roi Ptolémée Philadelphe, environ trois cens ans avant JESUS-CHRIST, pour traduire d'Hébreu en Grec les Ecritures des Juifs. On forme contre cette hiſtoire bien des difficultez, que nous n'avons pas envie d'examiner ici. Il nous ſuffit que cette Verſion ſoit trés-ancienne, & la premiére de toutes. Elle nous intéreſſe d'autant plus, que la Traduction Latine des Pſeaumes, dont nous nous ſervons, & que nous citons ſous le nom de *Vulgate*, a été priſe ſur la Grecque, dite des Septante. Nous l'allons examiner par raport au Pſeautier, qui eſt le premier objet de cette Diſſertation.

Il y a diverſes Editions des Septante, même parmi les Anciens. Celle qu'Origénes avoit miſe dans les Héxapples, & qu'il avoit purgée d'une infinité de fautes, paſſoit pour la meilleure. Théodoret, *a* & S. Jérôme *b* la citent ſouvent pour corriger certains paſſages, qui ſe liſoient mal dans l'Edition qu'ils appelloient *Commune*. Origénes ſuppléa à quelques endroits qui avoient été omis dans les Septante, par la Verſion de Théodotion, dont il tira divers paſſages; mais de peur qu'on ne les confondît avec

a *Theodoret. in Pſ. ſæpius.*

b *Jeron. ep. ad Suniam, & Fretell. Ea editio quæ habetur in Hexaplis, & quam nos vertimus, ipſa eſt quæ in eruditorum Libris incorrupta & immaculata* LXX. *Interpretum tranſlatio reſervatur.*

Digitized by Google

le Texte des Septante, il les distingua, en les marquant d'une obéle, ou petite broche. Hesychius Evêque Egyptien, & Lucien Prêtre d'Antioche, travaillérent encore quelque-tems aprés Origénes, à réformer l'Edition Grecque des Septante. Les Editions que nous avons aujourd'hui sont assez différentes entr'elles, sur tout l'Edition Romaine, comparée à celle de Complute. Cette derniére est presque généralement semblable à l'Hebreu, & à la Vulgate; & il paroît que ceux qui y travaillerent, songerent bien plus à la conformer au Latin, qu'à consulter les anciens Exemplaires Grecs manuscrits, qu'ils paroissent avoir presque entierement negligez. Mais l'Edition Romaine revient mieux avec les anciens Pseautiers Latins, &. avec ce que l'on trouve dans les anciens Peres Latins, qui ne se sont pas servi de la Version de saint Jerôme, & qui ont vêcu avant lui; Elle est aussi plus semblable au Texte des Peres Grecs, & aux Manuscrits, de maniere que la plûpart des Sçavans la regardent comme la seule vraie ancienne Version des Septante. Et au contraire celle de Complute, réimprimée dans les Polyglottes d'Anvers, & de Paris, comme une Version confuse, & composée de pieces rapportées, & qui n'est d'aucune autorité.

Depuis les Septante on vit quelques nouvelles Traductions Grecques. Celle d'Aquila est la plus ancienne, quoiqu'elle ne soit que du second siécle de l'Eglise; c'est-à-dire, de l'an CXXXVIII. de Jesus-Christ, & douzieme d'Adrien. *a* La méthode d'Aquila est de traduire mot à mot, & d'exprimer jusqu'aux étymologies des termes. *b Aquila, qui non contentiosiùs, ut quidam putant, sed studiosiùs verbum interpretatur ad verbum.* *c* Théodotion vint aprés

---

a *Epiphan. lib. de Ponderib. & Mensuris.*

b *Jeronym. lib. 2. adversùs Rusin. sub. finem. Et ep. ad Pammach. de optimo genere interpretandi.*

c *Jeronym. ad Damas. Tom. 2. nov. Edit. p. 569.*

Digitized by Google

Aquila ; il étoit de la Province de Pont ; ayant quitté l'héresie des Marcionites, il se fit Juif, & reçût la Circoncision. Il approche plus des Septante qu'Aquila ; *a* & S. Jerôme *b* dit qu'il tient le milieu entre la scrupuleuse exatitude de celui-là, & la liberté des Septante Interprétes, qui ne s'attachent qu'à rendre le sens de leur Auteur, sans se mettre en peine d'en compter toutes les paroles. Symmaque travailla aussi quelques-tems aprés, c'est-à-dire, sous l'Empereur Sévere, à une nouvelle Version de la Bible ; sa maniére est plus libre que celle d'Aquila, & de Théodotion, qui l'avoient précedé. Il s'applique plus à donner le sens, qu'à rendre le Texte original mot pour mot. *c* Saint Jerôme fait assez voir l'estime qu'il faisoit de cette Traduction, en la suivant presque toûjours dans la Version qu'il nous en a donnée de l'ancien Testament. Symmaque étoit passé de la secte des Samaritains dans la Religion des Juifs.

Outre ces trois Versions dont les Auteurs sont connus, il y en a eu encore deux autres de toute la Bible, toute deux faites par des Juifs, dont on ignore les noms, & qui furent placées dans les Hexaples d'Origénes. On les cite communément sous les noms de *Cinquiéme*, & de *Sixiéme Edition.* Celle-ci fut trouvée par Origénes, du tems d'Aléxandre, fils de Mammée, dans des tonneaux, ou grandes cruches de terre, ou l'on serroit autrefois les Livres, & les Ecrits, à Nicopolis en Macédoine, prés d'Actium. L'autre nommée, *Cinquieme Edition* fut trouvée par le même Origenes, dans de pareils vases de terre, prés de Jericho en Palestine, sous l'Empire de Caracalla, fils de Sévére. *d* On n'a plus que des fragmens

---

a Epiphan. lib. de Mensuris & Ponderib.

b Jeronym. Lib. 2. contra Rufin. Et prafat. in Evangel. ad Damas.

c Vide Epiph. loc. cit. Jeron. in Abac. III. 13. & l. de Scriptor. Eccl. & l. 2. adverf. Rufin.

d Vide Epiphan. & Jeron. locis supra citatis.

Digitized by Google

de toutes ces anciennes Verſions, excepté celle des Septante, qui eſt entiere ; & on ne peut raiſonner à fond de leur méthode, ni de leurs bonnes ou mauvaiſes qualitez. On peut voir cette matiere traitée avec étenduë dans la nouvelle Édition des Hexaples par le R. P. D. Bernard de Monfaucon. Nous n'en parlons ici que ſuperficiellement, & pour aider ceux qui ne ſont point en état d'étudier ces choſes dans les ſources.

Toutes les Traductions dont nous venons de parler, renfermoient toute l'Écriture ; mais il y en eut une ſeptiéme Édition, qui n'étoit que du Pſeautier ſeul. Origenes les ramaſſa toutes, & les écrivit dans ſix colomnes différentes, vis-à-vis l'une de l'autre. 1. Les Septante, 2. Aquila, 3. Théodotion, 4. Symmaque, 5. La cinquieme Edition, 6. La ſixieme Edition. C'eſt ce qui compoſoit le fameux ouvrage des Héxaples. Le Texte Hebreu s'y trouvoit auſſi en caractéres Hebreux ; & en Grec, pour ceux qui ne ſavoient pas lire l'Hébreu. La ſeptiéme Verſion des Pſeaumes, n'y fut pas oubliée ; mais comme elle n'étoit que d'un ſeul Livre, elle fut regardée comme une piéce de ſurérogation. Le corps de l'Ouvrage d'Origénes n'en conſerva pas moins le nom d'Héxaples, quoique ſur les Pſeaumes il y eût ſept colomnes.

Monſieur Ferrand [a] ſoutient que la Verſion Latine des Pſeaumes a été faite ſur l'ancienne Verſion des Septante, avant qu'elle eût été retouchée par Origénes, par Heſychius, & par le Prêtre Lucien. C'eſt ce qu'on ne peut raiſonnablement lui conteſter, puiſqu'avant Origénes, & les autres qu'on vient de nommer, il y avoit ſans doute dans les Egliſes Latines une Verſion, laquelle fut faite par conſéquent ſur un Texte que ces trois ſavans hommes n'avoient pû ni voir, ni retoucher, parce qu'ils ne vivoient point encore. Mais il n'eſt pas moins conſtant que la Verſion Latine des Pſeaumes, dont nous

a *Ferrand. Præfat. in Pſal. cap. 5. §. 2. pag. 38. 39.*

Digitized by Google

nous ſervons communément, n'eſt pas l'ancienne Verſion Latine, dont les Peres Latins ſe ſont ſervi, comme on peut s'en convaincre par les anciens Pſeautiers tant imprimez que manuſcrits, qui s'éloignent trés-ſouvent de la Vulgate. C'eſt ce que nous examinerons ci-aprés avec plus d'étenduë, en parlant des Verſions Latines.

La Verſion Greque des Septante, produit ſouvent un ſens beaucoup plus clair, & plus naturel, que l'Hebreu d'aujourd'hui, & que les Verſions d'Aquila, de Symmaque, & de Theodotion; ce qui fait juger que dés le tems de ces derniers Interprétes, le Texte Hebreu étoit déja alteré, à-peu-prés comme il l'eſt aujourd'hui. Les Grecs ont fait quelques additions, ſur tout dans les Titres des Pſeaumes, qui ne ſe trouvent pas dans l'Original Hébreu. Quelques anciens ont crû qu'elles étoient de la façon des Septante. D'autres ont ſoûtenu qu'originairement elles étoient dans l'original Hebreu; mais il eſt fort probable qu'elles ſont purement de l'invention des Juifs Helleniſtes, leſquels ſe ſervirent communément de la Traduction des Septante, avant JESUS-CHRIST, & même encore quelque tems depuis, comme il paroît par Tertullien, *a* qui dit qu'on la liſoit de ſon tems dans les Synagogues. Il y a même quelques-uns de ces Titres, qui ſont depuis le Chriſtianiſme, & de la main de quelques Chrétiens. *b* Les diverſitez qui ſe trouvent entre les divers Exemplaires des Septante ſur cet article, font juger de la liberté que les Grecs ſe ſont donnée, de toucher au Texte de leurs Livres ſacrez: Ils y ont ſouvent fait des changemens, des omiſſions, & des renverſemens dans l'ordre des Chapitres, & dans les Titres, & quelquefois même dans les Textes, qui ne ſont nullement à approuver. *c* Les Latins ont été tout autrement reli-

a *Tertull. Apologet. cap.* 18.
b *Pſ.* 66. *Cant. Pſ. Reſurr.*
c On peut voir les tranſpoſitions qui ſe trouvét dans les Livres des Rois, & dans les Proverbes de Salomon; & les Verſions d'Iſaie, & de Job.

Digitized by Google

gieux dans la conſervation de leur Texte. Pour celui des Pſeaumes, les Septante de l'Edition Romaine, & les anciens Peres Grecs, & Latins ſe reſſemblent aſſez. Mais il y a beaucoup d'apparence que ſaint Jerôme, ſur-tout dans la ſeconde reformation qu'il fit de la Vulgate, la rendit le plus qu'il put ſemblable à l'Hebreu, & ſuivit parmi les Leçons des Septante, celles qui ſe trouverent plus conformes à l'original.

Il eſt bon de remarquer que ſouvent les diverſitez qui paroiſſent ſi conſiderables, ne viennent que de la diverſe maniere d'écrire un terme grec. Par exemple, on trouve quelquefois *miſericordia*, au-lieu d'*onctio*, ou d'*oleum*; *a* parce qu'en Grec *eleos*, la miſericorde, & *elaion*, l'huile, ſont aſſez aiſez à confondre, à cauſe de la reſſemblance du ſon. De même *gradibus*, pour *gravibus*, n'eſt qu'une faute d'inadvertance des Copiſtes. *b* Le Grec *bareis*, ſe prend pour une grande maiſon, ou pour une choſe peſante; le Traducteur a pris mal à propos ce dernier ſens, & a mis en Latin *gravibus*. Mais comme ce terme en cet endroit ne ſignifioit rien, on lui a ſubſtitué *gradibus*; c'eſt-à-dire d'une petite faute, on en a fait une ttés-grande. Au Pſeaume IV. ℣. 5. au lieu de *compungimini*, ſaint Auguſtin *c* liſoit: *Aperite*, *ouvrez*, à cauſe d'un petit changement de lettre. Et dans le même Pſeaume, *d* il liſoit: *A témpore frumenti*, pour, *à fructu frumenti*, pour une pareille raiſon. Et au Pſeaume XVI. ℣. 15. au-lieu de ces paroles de la Vulgate: *A paucis de terra divide eos*, il y avoit: *Perdens eos de terra*. D'autres:

a *Pſal.* XCI. 11. Ἐλαίῳ πίονι. *Miſericordia pingui.* Ἐλαίῳ πίονι *Oleo pingui.*

b Pſ. XLIV. 9. *A domibus eburneis.* Pluſieurs Anciens liſent: *A gradibus eburneis.* 70. Ἀπὸ βάρεων ἐλεφαντίνων.

c *Auguſt. in Pſalm.* V. *Aperite.* Il liſoit: Κατανύγητε, au lieu de Κατανύγητε: *Soyez touchez de componction.*

d Il liſoit: Ἀπὸ καιροῦ, au lieu de ἀπὸ κάρπου.

Digitized by Google

Dimittens eos de terra, en lisant dans le Grec, *Apolluôn*, *perdens*, ou *apoluon*, *dimittens*, au lieu de *apo oligôn*; *à paucis*. Et de la même maniere, au lieu de, *Saturati sunt filiis*: Ils sont rassasiez d'enfans. Plusieurs anciens lisent: *a Saturati sunt porcinâ*; ils se rassasient de chair de porc; ce qui ne vient que d'une trés-legere faute d'écriture. Ailleurs, du Grec *Diakénés*, en vain, on a fait, *Dienékés*, incessamment. *b* Et au Pseaume xxx. 18. au lieu de: *In manibus tuis sortes meæ*, plusieurs ont lû: *c In manibus tuis tempora mea*: Par une pareille faute d'écriture. Au Pseaume xxviii. 1. *Afferte Domino, Filii Dei, afferte Domino filios arietum*. On traduit deux fois les mêmes termes de l'Original, qui peuvent signifier, *les enfans de Dieu*, ou, *les enfans des béliers*.

On peut parcourir l'Epître de S. Jerôme à Sunia, & à Fretella, qui est toute remplie de varietez de Leçons, & de remarques critiques sur le Texte des Septante, & sur la Vulgate. C'est dans cette Lettre que ce saint Docteur propose cette belle regle avec laquelle nous finissons cet article. Il faut reciter, & chanter les Pseaumes ainsi que l'Eglise les chante; mais il faut aussi savoir autant que l'on peut, ce que porte le Texte Hebreu; & qu'autre chose est ce qu'il faut chanter dans l'Eglise, par respect pour l'antiquité; & autre chose ce qu'il faut savoir pour la parfaite intelligence des Ecritures. *Sic omnino psallendum ut sit in Ecclesia; & tamen sciendum quid Hebraïca veritas habeat: atque aliud esse propter vetustatem in Ecclesia decantandum, aliud sciendum propter eruditionem Scripturarum.*

---

a 70. *Edit. Rom.* Ἐχερτασθήσαν υἱέων. *Alii* υἱών. *Apollinar.* Γλησθέντες σιαλῶν.

b *Psalm.* xxiv. 3.

c *Psal.* xxx. 18. *Bejadécha Ithotai.* 70. Οἱ κλῆροι μου. *Sortes meæ*; *alii*, οἱ καίροι μου. *tempora mea.*

Digitized by Google

ARTICLE III.

Des Verſions Latines des Pſeaumes.

QUoiqu'il y eût avant JESUS-CHRIST dans Rome, & dans l'Italie vne infinité de Juifs : il ne paroît point qu'il y ait eû de traduction de l'Ecriture, en Latin, avant l'établiſſement de l'Egliſe Chrétienne. Ils liſoient apparemment les Livres ſaints en Hebreu, ou en Grec ; car le Grec étoit fort commun à Rome, & les Juifs qui s'y trouvoient étoient tous venus d'Orient, & de la Gréce. On croit que la premiére Verſion Latine du Pſeautier, fut faite par les Chrétiens, en faveur de ceux qui n'entendoient ni le Grec, ni l'Hébreu : & cette Traduction eſt d'une ſi haute antiquité, qu'on n'en connoît ni l'Auteur, ni le tems. On ſait ſeulement qu'elle a été faite ſur le Grec dés le ſiécle des Apôtres, & que toute l'Egliſe Latine s'en eſt ſervie juſqu'à la Verſion de ſaint Jerôme. L'Egliſe de Rome n'en a point eu d'autre dans l'Office public, juſqu'au Pontificat de Pie V. qui fit recevoir la Vulgate dans Rome, & ne laiſſa l'ancienne Italique, que dans quelques endroits où elle eſt encore aujourd'hui en uſage.

En vain on nous objecte la barbarie de cette Traduction, pour en détruire l'antiquité. Nous ne nions pas qu'il n'y ait des termes qui ne ſont pas du bel uſage de la Latinité ; & que du tems de Néron, de Veſpaſien, de Domitien, & de Trajan, les perſonnes polies, & de qualité, les Latins d'origine, & ceux qui avoient bien étudié la langue Latine, ne la parlaſſent plus purement que nos premiers Traducteurs de l'Ecriture. Mais les Apôtres, & leurs Diſciples ſe mettoient ſi peu en peine de la pureté du ſtyle, & de la beauté du langage, que c'étoit-là la moindre de leur attention. Contens de propoſer la vérité dans ſa force, & de la mettre dans tout ſon jour, ils

Digitized by Google

craignoient même de déshonnorer leur miniſtére, & d'avilir la dignité de ces divins Oracles, en les revêtans des ornemens d'une éloquence humaine. *a Loquimur non in doctis humanæ ſapientiæ verbis, ſed in doctrina ſpiritûs.*

C'eſt donc aparemment par indifférence pour la beauté du ſtyle, qu'ils ne l'ont pas employée; peut-être auſſi que ceux qui les premiers ont entrepris des Traductions, étoient des étrangers, qui ne poſſedoient pas parfaitement la pureté de la Langue Latine; mais qui ſavoient bien la Langue Grecque, qui étoit l'originale, ſur laquelle ces Livres furent alors traduits. Il ſuffiſoit à leur deſſein, qu'ils rendiſſent exactement, & fidellement le ſens de leur Texte. La beauté du tour, l'élégance des termes, la pureté de l'élocution n'y faiſoient rien, pour vû qu'ils n'ôtaſſent rien à l'original de ſa force, & de ſa ſignification. Or on peut aſſurer qu'à cet égard nôtre Traducteur, quel qu'il ſoit, a parfaitement réüſſi; & peut-être beaucoup mieux qu'un autre, qui auroit été plus ſcrupuleux ſur le choix des paroles, & ſur leur arrangement. Attentif à rendre mot pour mot tout ce qu'il trouvoit dans le Grec; il n'a nullement penſé à faire remarquer ni ſa ſuffiſſance, ni ſon talent à bien parler. Tel étoit le caractére des Ecrivains ſacrez, & celui des premiers Traducteurs de l'Ecriture en Latin. La parole de Dieu eſt au-deſſus de toutes les beautez, & de tous les ornemens. Les anciens Traducteurs Grecs de l'ancien Teſtament, quoiqu'ils vécuſſent dans des tems où la Langue Grecque étoit dans ſa perfection, ont-ils cherché à s'exprimer purement, élégament, poliment? Non; mais à bien rendre la force de leur original.

On demande ſi le Pſeautier dont l'Egliſe Latine ſe ſert aujourd'hui dans ſon Office, eſt le même que cet ancien Pſeautier traduit dés les tems Apoſtoliques; &

a 1. *Corinth.* II. 13.

Digitized by Google

comment il eſt parvenu à ce degré d'autorité, [a] que le Concile de Trente lui a donnée, en le préférant à toutes les autres Editions, & en diſant qu'il étoit approuvé dans l'Egliſe par un long uſage de pluſieurs ſiécles ? *Ipſa vetus & Vulgata Editio, quæ longo tot ſæculorum uſu, in ipſa Eccleſia probata eſt.* Pour répondre à cette queſtion, il faut remarquer que ſaint Jérôme étant à Rome vers l'an 382. fut prié par le Pape Damaſe, de corriger l'Edition Latine des Pſeaumes, ſur le Texte Grec des Septante, parce qu'on s'appercevoit qu'elle s'éloignoit en bien des endroits de ſon original. Saint Jérôme y travailla, mais avec un peu de précipitation, en ſorte qu'il n'y mît pas la derniére main. [b] *Licet Curſim, magna illud ex parte correxeram.* Son édition fut reçûë à Rome, & on commença à s'en ſervir communément dans l'Egliſe ; mais ce travail n'eût pas beaucoup de ſuccés. Le peuple accoûtumé à réciter les Pſeaumes ſuivant l'ancienne Verſion, négligea les corrections du ſaint Docteur, de maniére que bientôt elle ſe trouva remplie d'une grande partie des fautes qu'il en avoit ôtées. *Quod quia rursùm videtis*, dit-il en parlant à ſainte Paule, & à Euſtochie, *Scriptorum vitio depravatum, pluſque antiquum errorem, quàm novam emendationem valere.* Il fut prié étant à Bethléhem vers l'an 384. par les ſaintes Dames, dont on vient de parler, de travailler à une nouvelle Verſion Latine du Texte des Septante. Il le fit, mais avec une diligence toute extraordinaire. Il marqua entre une obéle, ou broche (÷) & deux points (:), ce qui étoit de plus dans les Septante que dans l'Hébreu. Entre une étoile (*) & deux (:) ce qui étoit ajoûté de l'Hébreu, & tiré de la Verſion de Théodotion. C'eſt de cette Edition dont il eſt dit dans l'Epître à Sophrone : *Quoniam* (LXX.) *tranſlationem diligentiſſimè emendatam olim meæ linguæ hominibus dedi.*

---

a *Concil. Trident. Seſſ.* IV.

b *Jeronym. epiſt. ad Paulam, in capite Pſalterii. Vide & Præfat. ad Sophron.*

Digitized by Google

Enfin le même saint Jérôme, quelques années aprés fut sollicité par Sophrone, de traduire tout le Pseautier d'Hébreu en Latin; parce que Sophrone avoit expérimenté, en disputant contre un Juif, que celui-ci lui nioit la plûpart des passages qu'il citoit des Pseaumes, suivant les Septante, soûtenant que l'Hébreu portoit autrement. Saint Jérôme entreprit donc cette Traduction, & l'éxécuta de la maniére qu'on la voit dans les anciens Manuscrits, & dans les Imprimez sous le nom de ce saint Docteur. Ce n'est pas cette Traduction faite sur l'Hébreu, qui est connuë sous le nom de Vulgate; elle en est trés-éloignée. Ce ne peut donc être que l'une des deux Versions qu'il fit sur les Septante. La premiére étant à Rome, & la seconde étant à Bethléem.

Ce n'est pas non plus la Version qu'il fit étant à Rome, car elle a été en usage dans cette Eglise, & dans l'Italie pendant plusieurs siécles, elle l'est encore dans l'Eglise du Vatican. Elle se trouve dans plusieurs Imprimez & Manuscrits; & on sait, à n'en pouvoir douter, qu'elle est assez différente de nôtre Vulgate. Il faut donc nécessairement conclure, que la Vulgate déclarée autentique par le Concile de Trente, est la seconde Version que saint Jérôme entreprît étant à Bethléem. Dans sa Lettre à sainte Paule, & à Eustochie, il dit simplement qu'il a corrigé l'ancienne Edition, parce qu'il en avoit conservé les paroles tant qu'il avoit pû. Mais dans l'Epître à Sunia, & Fretella, il l'appelle *une nouvelle Version*, parce qu'en effet il l'avoit tellement retouchée, qu'elle pouvoit passer pour une nouvelle Traduction faite sur le Texte des Héxaples, qui étoit le plus estimé de ce tems-là.

Comme la chose est de conséquence, & qu'il y a eu sur cela des sentimens fort divers; il est bon d'examiner ceci avec plus d'étenduë. Il faut remarquer avant toutes choses qu'il s'est encore glissé quelques fautes depuis saint Jérôme dans cette derniére Version; d'où vient que tous les passages ne s'y trouvent pas entiérement conformes à la Traduction primitive qu'il avoit faite. C'est ce qui a

Digitized by Google

fait dire au Pere Martianay, *a* que nôtre Vulgate n'étoit proprement ni l'ancienne Italique, qui étoit en uſage avant ſaint Jérôme, ni la nouvelle Verſion Latine faite par ce ſaint Docteur, étant à Bethléem; mais un mélangé de l'une & de l'autre. Il étoit bien mal-aiſé que tout d'un coup, on ôtât de la bouche, & on effaçât de la mémoire du peuple, les mots auſquels il étoit accoûtumé depuis ſi long-tems. Mais un petit nombre de diverſitez, dans une matiére comme celle-là, doivent être comptées pour rien. *b* Il nous ſuffit que ce ſoit le même corps de traduction: ſauf les variétez qui ſont inévitables dans ces ſortes d'Ouvrages.

Valafride Strabon *c* dit expreſſément que de ſon tems, (c'eſt-à-dire au dixiéme ſiécle,) l'Egliſe de Rome liſoit encore les Pſeaumes, ſuivant les Septante Interprétes. Mais que les Egliſes des Gaules, & quelques-unes de celles d'Allemagne, les chantoient, ſuivant la correction que ſaint Jérome en fit, ſuivant les mêmes Septante Interprétes. Il ajoûte que ce fut ſaint Grégoire de Tours qui apporta de Rome dans les Gaules, ce Pſeautier traduit par ſaint Jérôme, ſur le Grec des Septante. Voilà donc deux Pſeautiers différens, l'un en uſage à Rome, & l'autre dans les Gaules; l'un & l'autre ſur les Septante; mais le premier ſeulement corrigé, & le ſecond entiérement traduit par ſaint Jérôme. *Quam Ieronymus pater de* LXX. *editione compoſuit.*

Bernon Abbé d'Augie, *d* qui vivoit au onziéme ſiécle,

---

a *Martianaus Prolegom. in* 1. *tom. nov. Edit. S. Ieron.*

b *Vide prafat. tom.* 4. *nov. Edit. S. Auguſt. pag. penult.*

c *Valafrid. Strabo, lib. de Reb. Eccleſiaſt. cap.* 25. *Pſalmos autem cum ſecundum* LXX. *Interpretes Romani adhuc habeant: Galli & Germani aliqui ſecundùm emendationem quam Ieronymus pater de* LXX. *Editione compoſuit, Pſalterium cantant.*

d *Berno Augienſ. Ep. In edita ad Meginfrid. & Bernonem apud Mabillon, diſquiſ. de Cultu Gallic. §.* 2. *p.* 398.

Digitized by Google

dit auſſi que ſaint Jérôme ayant traduit le Pſeautier du Grec, en Latin, le donna à chanter aux Egliſes des Gaules, & à quelques Egliſes d'Allemagne; & de là vient, dit-il, qu'on l'appelle, *Pſeautier Gallican.* Mais pour les Romains, ajoûte-t'il, ils chantent les Pſeaumes ſuivant l'édition Vulgate ancienne, & corrompuë: *Romanis adhuc ex corrupta Vulgata Editione Pſalterium canentibus.* C'eſt cette même Verſion que ſaint Jérôme avoit retouchée par l'ordre du Pape Damaſe, & dans laquelle l'ancienne erreur eût plus de force que ſa nouvelle réformation, comme il s'en plaint: *Plus antiquum errorem, quàm novam emendationem valere.* Bernon continuë, & dit, que les Romains ayant compoſé le chant, & l'ayant répandu dans les Gaules, il ſe trouva dans les divins Offices pluſieurs paroles de l'ancienne Vulgate Romaine, mêlée avec le Pſeautier Gallican: ce qui n'eſt pas, dit-il, aiſé à démêler, & ce qui fait de la peine à ceux qui ne ſont point inſtruits de la cauſe de cette diverſité.

C'eſt en effet ce que nous remarquons encore aujourd'hui dans nôtre Office Eccléſiaſtique, où le *Venite exultemus,* par exemple, ſe dit tout entier, ſuivant le Pſeautier Romain, parce qu'autrefois ce Pſeaume ſe chantoit toûjours, & étoit conſidéré comme un Hymne. Les Antiennes des Vêpres, des Matines, & des Laudes, ſur tout dans les Offices des Saints, qui ſont pris du Breviaire Romain, les Introites des Meſſes; & principalement les Antiennes, & les Répons des trois derniers jours de la Semaine Sainte; & les Graduels, & les Traits de ces mêmes jours, ſont aſſez différens de nôtre Vulgate, parce qu'ils ſont tirez du Pſeautier Romain, qui a été uſité à Rome pendant quinze ſiécles.

Le même Bernon remarque une autre choſe trés-digne de conſidération. Delà vient, dit-il, que dans quelques Bibles *on a rangé les Pſeaumes ſur trois colomnes; dans l'une eſt le Pſeautier Gallican, dans l'autre le Romain, & dans la troiſiéme l'Hébreu.* C'eſt en effet ce qu'on remarque dans quelques anciens Manuſcrits. Il y en a deux de cette ſorte

Digitized by Google

dans l'Abbaye de Saint Pierre de Chartres ; & un autre dans la Bibliothéque de Sorbonne. Dans d'autres on ſe contenta de ranger en deux colomnes le Romain, & le Gallican ; ſans y mêler le Pſeautier traduit par ſaint Jérôme, ſur l'Hébreu. Dans les deux Manuſcrits de Chartres, dont je viens de parler ; à la tête de la prémiére colomne on lit en forme de titre : *Secundum Hebr.* à la ſeconde : *Secundum* LXX. à la troiſiéme : *Secundum Grac.* La colomne du milieu, qui eſt inſcrite : *Secundum* LXX. eſt la Vulgate, ou le Pſeautier Gallican, avec les obéles, & les aſtériſques, ainſi que S. Jérôme les y avoit mis. La troiſiéme colomne eſt ſans obéle, ni aſtériſque ; & c'eſt le Pſeautier Romain, aſſez conforme à l'ancienne Vulgate, uſitée avant ſaint Jérôme ; & le même que ce ſaint Docteur corrigea à Rome, avec ſi peu de ſuccez, comme on l'a déja dit.

Dans le Manuſcrit de la Bibliothéque de Sorbonne, à la tête du Pſeautier en trois colomnes, *a* on lit cette remarque, qui confirme tout ce que nous avons dit : *Saint Jérôme corrigea l'ancien Pſeautier, qui ſe chantoit dans toutes les Egliſes : mais ſon premier Ouvrage ayant été de nouveau altéré ; il en fit une autre, qui, ſans s'éloigner beaucoup des Septante, revenoit aſſez avec l'Hébreu. C'eſt, ajoûte-t'il, ce dernier Pſeautier qui fut envoyé par Damaſe aux Egliſes des Gaules ; pendant que les Romains conſervérent leur ancien Pſeautier, ſuivant les Septante, qui eſt appellé pour cette raiſon, Pſeautier Romain.*

Brunon Evêque de Signi, *b* autrement, Brunon d'Aſte qui eſt mort en 1125. dit, qu'ayant expliqué pendant qu'il étoit jeune les Pſeaumes, ſuivant une Verſion fort différente de la Romaine, il entreprend à préſent une explication du Pſeautier Romain ; parce que, dit-il, il y a pluſieurs Commentaires ſur cette prémiére Verſion ;

a *Manuſcript. Sorbon. n.* 2783. *apud Martianæum, tom.* 1. *nov. Edit. S. Jeronymi, pag.* 1222.

b *Bruno Aſtenſ. initio expoſit. Pſalterii.*

mais

mais je ne ſache point qu'il y en ait aucun ſur le Pſeautier dont ſe ſert l'Egliſe Romaine. Voilà encore deux Pſeautiers bien marquez, & fort différens l'un de l'autre. Le Romain, ſur lequel il n'y avoit point encore en ce tems-là de Commentaire, & une autre Verſion, ſur laquelle il y en avoit pluſieurs. Cette derniére n'eſt autre que le Pſeautier Gallican, ou celui de la Vulgate d'aujourd'hui, qui a été commenté preſque par tous les Expoſiteurs qui ont vêcu depuis ſaint Jérôme, comme étant plus clair, & plus conforme à l'Hébreu; au lieu que le Romain n'a point trouvé de Commentateurs, qui l'ayent expoſé à deſſein, à moins qu'on ne veuille lui donner ceux qui ont vêcu avant ſaint Jérôme, & qui ont travaillé ſur l'ancienne Verſion, uſitée dans tout l'Occident avant ce Pere.

Aprés tous ces témoignages, il eſt aiſé de conclure, que la Vulgate, déclarée autentique dans le Concile de Trente, & reçûë dans l'Office public de l'Egliſe Latine, n'eſt nullement l'ancienne Vulgate, ou Italique, uſitée avant ſaint Jérôme; mais la Verſion faite par ; ce Pere, étant à Béthléem, à la priére de ſainte Paule, & d'Euſtochium. Enfin que c'eſt l'ancien Pſeautier Gallican, reçû, & uſité dans les Gaules, depuis plus de huit à neuf cens ans. Nons n'oſons fixer aſſurément le tems précis auquel le Pſeautier Gallican fût introduit généralement dans la France. Valafridus Strabon veut que Grégoire de Tours l'ait fait recevoir dans les Gaules. Bernon croit que ſaint Jérôme lui-même le donna aux François. L'Auteur de l'Avertiſſement qui eſt à la tête du Pſeautier de Sorbonne, conjecture que ce fût Damaſe. Cette diverſité montre aſſez que la choſe étoit douteuſe du tems de ces Ecrivains. Mais elle prouve auſſi qu'alors elle étoit ſi peu nouvelle, qu'on en ignoroit l'Auteur. Le R. Pere Mabillon, [a] aprés avoir fait voir que ce ne fût point Grégoire de Tours, qui fit recevoir ce Pſeautier dans ſon pays, parce que

[a] *Mabillon, Diſquiſit. de Curſu Gallic.* §. 2. *pag.* 297.

Digitized by Google

lui-même dans ſes citations, ſuit ordinairement l'ancien Pſeautier Romain; conclut qu'il fût reçû dans les Gaules durant l'intervala de tems qui s'écoula entre Grégoire de Tours, Valafride Strabon; & que ce pourroit bien être ſaint Boniface Archevêque de Mayence, qui l'auroit donné aux Egliſes des Gaules, & d'Allemagne.

Saint Boniface eſt mort en l'an 754. Il paroît par les Ecrits de Théodulphe Evêque d'Orleans, que le Pſeautier Gallican étoit alors commun dans les Gaules. Il le cite toûjours, comme nous le liſons dans nos Bibles. Quant aux Antiennes, & aux Répons, l'Egliſe de France les a reçûs de Rome, ſous le régne de Pepin, & ſous le Pontificat du Pape Paul a vers le milieu du huitiéme ſiécle: en ſorte que le nouveau Pſeautier, & le nouvel Antiphonier, ſeroient venus preſqu'en même-tems dans la France. Pour ce qui eſt du Pſeautier Romain, qui fut ſupprimé à Rome par Paul V. Il ne laiſſe pas de ſubſiſter dans l'Egliſe du Vatican, dans celle de Milan, quoiqu'avec quelque diverſité & dans celle de Saint Marc de Veniſe. On le chante encore dans ces trois fameuſes Egliſes. Par tout ailleurs on chante la Vulgate; ſi ce n'eſt dans une Chapelle de l'Egliſe de Tolède, où l'on conſerve le Rit Moſarabique, où l'on dit qu'on récite auſſi le Pſeautier Romain.

Si l'on nous demande à préſent ce qu'eſt donc devenuë l'ancienne Verſion Latine des Pſeaumes faite dés les tems Apoſtoliques, & uſitée dans toute l'Egliſe d'Occident, depuis les premiers ſiécles juſqu'au tems de ſaint Jérôme. Nous dirons, 1. Qu'il ne faut pas s'imaginer qu'avant ce S. Docteur toutes les Egliſe euſſent un Pſeautier entiérement uniforme. Les Exemplaires anciens étoient ſi peu reſſemblans, qu'à peine en trouvoit-on deux qui ne fuſſent différens; chacun ſe donnoit la liberté d'ajoûter, ou de changer à ſon Pſeautier, & même de

a *Mabillon. Ibidem.*

Digitized by Google

traduire de nouveau sur le Grec ; *a* parce qu'il n'y avoit point encore de régle sûre, ni de Texte généralement approuvé. Cela paroît dans les Ecrits des Peres, où les mêmes passages se trouvent citez d'une maniére si diverse. Par exemple, Tertullien, saint Cyprien, & saint Augustin, tous trois Africains, lisent souvent differemment le même passage. Saint Hilaire, & saint Ambroise, & les anciens Pseautiers, ne sont pas toûjours pareils entr'eux.

2. Cette ancienne Version, qui étoit en usage avant saint Jerôme, se pourroit peut-être restituer dans sa pureté, par le moyen des passages, & des fragmens des Peres, dont on a parlé, par les anciens Pseautiers que l'on conserve encore en quelques endroits ; par exemple celui que l'on croit avoir servi à saint Germain Evêque de Paris, & qu'on garde dans son Abbaye ; écrit en lettres d'argent ; sur un velin couleur de pourpre ; & sur tout par les Pseautiers Romains qu'on a imprimez en divers tems. Mais cela même ne seroit pas suffisant pour nous persuader que nous avons l'ancienne Version toute pure, comme elle étoit originairement au commencement de l'Eglise ; puisque, comme on l'a déja dit, il y eût bien-tôt une trés-grande variété entre les Exemplaires, & un grand nombre de Traductions ; ajoûtez que souvent les Peres citent de mémoire ; & rapportent plûtôt le sens, que les paroles du Livre, dont ils tirent un témoignage, de maniére que l'on ne peut pas être sûr d'avoir la vraye Leçon de leur Bible, quand on auroit ramassé en un corps tous leurs passages.

3. Enfin, on peut avancer que la plus grande partie de

a Aug. ep. LXXI. *Hieron. pag.* 161. *n.* 6. *nov. Edit. Plurimum profueris, si Græcam scripturam Latina veritati reddideris ; quæ in diversis codicibus ita varia est, ut tolerari non possit. Idem de Doctr. Chr. lib.* 2. *c.* 11. *Qui scripturas ex Hebræa Lingua in Græcam verterunt, numerari possunt ; Latini autem Interpretes nullo modo.*

Digitized by Google

cette ancienne Vulgate, est encore aujourd'hui dans le Psautier Romain, dont il y a plusieurs Editions; mais elles ne sont pas mêmes toutes entiérement uniformes. Jacques le Févre d'Estaple en fit une l'an 1508. dans l'Abbaye de Saint Germain des Prez. On en a fait une autre à Milan en 1555. & une autre à Rome en 1663. sans compter celle qui se trouve dans l'Edition des Septante, faite sur celle de Rome, à Paris en 1628. On en voit encore plusieurs autres dans les Manuscrits. Ces Psautiers varient souvent entre eux. On voit un grand nombre de passages, qui en sont tirez, qui sont encore demeurez dans nos Antiennes, & dans nos Répons. Mais ces variétez ne doivent faire aucune peine, puisque, comme on l'a dit, les Exemplaires des anciens Psautiers, ne furent jamais entiérement uniformes dans les diverses Egliſes. Celui de Milan étoit différent de celui de Rome; & depuis saint Jerôme même, les uns y avoient conservé plus, & les autres moins de ses corrections. Ici il étoit plus conforme à l'ancienne Italique; là il s'en éloignoit davantage comme il arrive dans les ouvrages où plusieurs personnes se donnent la liberté de toucher. Et si une autorité supérieure, & reconnuë dans toute l'Egliſe Catholique, n'avoit pas fixé la maniére de lire la Vulgate, combien n'y verrions nous pas encore aujourd'hui de diversitez de Leçons?

Au reste, ce que nous avons dit du Psautier Gallican, n'est point une opinion qui nous soit particuliére, elle a été avancée par Jacques le Févre d'Estaple, dans son Epître Dédicatoire au Cardinal Briçonnet, par les savans Editeurs de la nouvelle Edition de saint Auguſtin, dans leur Préface sur le quatriéme tome de ce Pere; par le R. Pere Mabillon dans son Traité, *De Cursu Gallicano*; & par plusieurs autres Auteurs.

Monsieur Pierre Pithou, & M. Ferrand [a] ont pré-

[a] *Pithœus de Latinis Bibliorum Interpretibus, pag. 6. & Ferrand. præfat. in Psalt. cap. 6. pag. 70. 71.*

Digitized by Google

ten du que nôtre Vulgate étoit l'ancienne Italique, uſitée dans toute l'Egliſe d'Occident, avant le tems de S. Jerôme. Le principal fondement de M. Ferrand, eſt que le Concile de Trente en déclarant la Vulgate autentique, a dit, qu'il entendoit parler de cette Verſion vénerable par ſon antiquité, & qui étoit reçûë dans l'Egliſe depuis pluſieurs ſiécles : *a Hæc ipſa vetus & Vulgata Editio, quæ longo tot ſæculorum uſu in ipſa Eccleſia probata eſt.* Mais il eſt évident que cela ne doit pas ſeulement s'entendre du Pſeautier ; mais auſſi de tous les autres Livres de l'Ecriture, que perſonne certainement n'oſera dire être l'ancienne Vulgate, connuë avant ſant Jerôme. Tout le monde ſait que la plus grande partie de ces Livres ont été traduits par ce ſaint Docteur, ſur l'Hébreu. Or ſi de ce paſſage du Concile de Trente, on ne peut pas inférer que les autres Livres de l'Ecriture ſoient l'ancienne Italique ; eſt-il juſte d'en tirer une conſéquence pour les Pſeaumes ſeuls ?

Quoique le Pſeautier Gallican ne ſoit pas entiérement exempt de fautes, comme le reconnoiſſent tous les Commentateurs ? on peut pourtant avancer, que c'eſt une des meilleures Traductions que l'on voye. Elle s'éloigne quelquefois de l'Hebreu, mais ſouvent c'eſt parce que cet Original eſt corrompu. Saint Jerôme ne négligea rien pour la rendre la plus parfaite qu'il lui fût poſſible ; & elle mérite aſſurément bien les éloges que les Anciens, & les Modernes lui ont donnez. On s'étonne de la prévention des Proteſtans, qui pour prendre le contre-pied de l'Egliſe Catholique, ont affecté de rabaiſſer le mérite de la Vulgate, & de donner la préference au Texte Hébreu, même dans les endroits où ſa Leçon eſt ſuſpecte d'altération. Si nôtre Pſeautier n'eſt pas en tout ſemblable à l'Hebreu ; c'eſt qu'il n'a point été traduit ſur l'Hébreu, mais ſur le Grec des Septante. Ainſi les différences

---

b *Concil. Tridem. Seſſ.* IV.

Digitized by Google

qui s'y remarquent ſont toutes ſur le compte des Grecs; on ne doit point les imputer à nôtre Traduction. L'Egliſe a une autre Verſion Latine faite ſur l'Hébreu, qu'elle approuve, & qu'elle conſidére avec un trés-grand reſpect; c'eſt celle qui ſe voit parmi les Oeuvres de ſaint Jérôme, & que ce Pere fit, à la priére de Sophrone: & quoiqu'elle ne ſoit pas reçûë pour Canonique, elle eſt d'une exactitude qui peut ſervir de modéle. On ne doit donc pas accuſer l'Egliſe d'avoir négligé les ſources, pour s'attacher aux ruiſſeaux. Il auroit été mal-aiſé de déſaccoutumer les Peuples d'un Pſeautier auquel ils avoient été habituez dés l'enfance, pour leur en faire prendre un tout nouveau. Ce ne fût pas peu de leur faire recevoir le Pſeautier Gallican, quoique le Sage & ſaint Traducteur eût pris ſoin d'y conſerver autant qu'il pouvoit, & les termes, & les tours de phraſe qui ſe trouvoient dans l'ancienne Traduction, venuë des Apôtres, & de leurs Diſciples.

ARTICLE IV.

Des Verſions Syriaques, Arabes, & Ethiopiennes, & de la Paraphraſe Caldaïque.

§. PREMIER.

Verſion Syriaque.

LEs Syriens ont une Verſion de toute l'Ecriture faite ſur l'Hébreu, qui paſſe pour la plus ancienne des Verſions Orientales. C'eſt celle qui a d'abbord été publiée dans les Polyglottes de Paris, & enſuite dans celles d'Angleterre. Ils en ont encore une autre faite ſur le Grec; mais elle ne comprend pas tous les Livres de l'Ecriture. [a] La premiére eſt en uſage parmi tous les Syriens, ſur tout

a *Vide Biblioth. ſacr. Iacobi Le Long. pag.* 141. *& ſeq.*

Digitized by Google

dans le ſervice public. Les Maronites diſent, ſelonla tradition de leurs peres, qu'une grande partie de cet Ouvrage fut fait du tems de Salomon ; & l'autre du tems d'Abgare Roi d'Edeſſe. *a* Hiram Roi de Tyr, ami de Salomon pria, dit-on, ce Prince de donner aux Syriens l'uſage des lettres, & des caractéres, & de leur traduire en Syriaque, tous les Livres de l'Ecriture, qui ſubſiſtoient alors ; ſavoir, le Pentateuque, Joſué, les Juges, Ruth, les Livres de Samuël, ou le premier, & le ſecond Livres des Rois, les Pſeaumes, les Proverbes, l'Eccléſiaſte, le Cantique des Cantiques, & Job. Depuis Salomon juſqu'au tems de l'Evangile, ils n'eurent point d'autres Livres des Hébreux en leur Langue, que ceux que nous venons de marquer. Mais depuis la prédication de l'Apôtre ſaint Thadée, qu'ils croyoient leur avoir été envoyé immédiatement aprés l'Aſcenſion de nôtre Sauveur, ils reçûrent les autres Livres de l'Ecriture, qui furent traduits en Syriaque par les ſoins du Roi Abgare, qui avoit, ſelon eux, connu Jeſus-Chriſt dés avant ſa Paſſion.

Mais on traite de fables, & avec raiſon, ce qu'ils diſent de leur Verſion, faite du tems d'Hiram, par Salomon, ou par quelque Docteur Juif ſuivant ſes ordres. On ne leur paſſe pas même qu'elle ſoit du tems d'Abgare Roi d'Edeſſe. Mais il eſt certain qu'elle eſt trés-ancienne, puiſque les Peres Grecs, comme ſaint Chryſoſtome, & Théodoret, & quelqu'autres, dont on trouve des fragmens dans les Chaînes, citent ſouvent une Verſion Syriaque. Voſſius *b* ſoûtient qu'elle eſt différente de celle que nous avons aujourd'hui en cette Langue ; & quelqu'autres ſoupçonnent que c'étoit une Verſion Grecque, faite ſur le Syriaque. On convient qu'elle n'eſt pas toû-

---

a *Gabriël Sionita, præfat. in Pſalter. Syriac. & Abrah. Echell. in notis ad Lib. Chald. Hebed Ieſu.*

b *Voſſ. Diſſert. de* LXX. *Interpp. cap.* 27.

Digitized by Google

jours parfaitement conforme à celle que nous avons dans nos Polyglottes ; mais cela ne prouve point qu'elle en ait été entiérement différentes ; les diverſitez que nous remarquons entr'elles, ſont en petit nombre, & peu importantes, elles peuvent venir des différens Exemplaires, ou même de la diverſe maniére de traduire en Grec, & d'entendre même terme. Enfin il n'eſt nullement croyable que les Egliſes Syriennes ſe ſoient paſſées bien long-tems d'une verſion de l'ancien Teſtament ; & nous ne doutons pas qu'ils n'en ayent eu dés le commencement du Chriſtianiſme ; quoiqu'on ignore le tems précis, où elles ont été faites, & qui en ſont les vrais Auteurs.

Voſſius *a* ſoûtient de plus, que les Verſions Syriaques que nous avons aujourd'hui, ne paſſent pas cinq ou ſix ſiécles. Il croit que les Syriens en ont eu pluſieurs en différens tems ; qu'il n'y a jamais eu parmi eux une Traduction unique, & généralement reçûë par tout. Mais le témoignage de Voſſius ſur cet article n'eſt d'aucun poids, puiſqu'il ne ſavoit pas le Syriaque, & qu'il n'avoit aucun commerce avec les Auteurs de cette Nation. *b* Pocox *c* cite une Verſion faite par un certain Thomas d'Héraclée, qu'il ne connoît que de nom. Mais il avouë qu'avant lui il y en avoit une autre plus ancienne. *d* M. l'Abbé Renaudot *e* nous apprend que ce Thomas étoit Evêque d'Héraclée, de la ſecte des Jacobites, ou de Dioſcore, & qu'on n'a aucune preuve qu'il ait jamais travaillé à une Verſion Syriaque : On ſait ſeulement qu'il vint en Egypte, & confronta les Exemplaires Syriens ſur les anciens Livres du Monaſtére de ſaint Antoine, en ſorte que depuis ce tems preſque toutes les Bibles Syriaques & ſur tout le

a *Loco citato.*

b *Vide Addit. ad Bibliot. Sacr. P. Le Long, p. 659.*

c *Pocox. prafat. generali in Ioel.*

d *Idem ibidem. ex Dionyſ. quodam.*

e *Vide Addenda ad Biblioth. Sacr. P. Le Long, pag. 659.*

Digitized by Google

nouveau Teſtament, ſe corrigent ſur l'Edition de ce Thomas, Evéque d'Héraclée.

Maſius *a* parle encore d'un autre Verſion Syriaque, par un nommé Théodore, fort célébre dans toute la Syrie, dont toutes les Egliſes Syriennes ſuivoient la Traduction. Mais ce Théodore n'eſt autre que Théodore de Mopſueſte, nommé par les Syriens, l'Interpréte, par excellence : non qu'il ait traduit les Livres ſaints, mais parce qu'il les a commentez par ſes ouvrages, qui ont été traduits en Syriaque, par les Neſtoriens, au rapport de Liberat. *b* Enfin on nous cite une autre Traduction Syriaque, faite par *Mar-abba ; c* mais elle eſt ſimplement compoſée ſur le Grec.

Il y en avoit une beaucoup plus ancienne faite ſur le même Texte Grec, ſi l'on en croit Maſius, *d* qui aſſure avoir eu en main le Livre de Joſué, des Juges, des Rois, des Paralipoménes, d'Eſdras, de Judith, de Tobie, & le Deutéronome en Siriaque, traduit ſur le Grec, l'an de JESUS-CHRIST 615. d'aprés les copies corrigées par Origénes, où l'on avoit conſervé avec une diligence incroyable, les obéles, & les aſtériſques de cet Auteur. Mais comme on n'a jamais pû découvrir aucun de ces Exemplaires, quelque recherche qu'on en ait pû faire aprés ſa mort, cela rend un peu ſuſpecte la foi de Maſius ſur cet article : Ajoûtez la difficulté de mettre les obéles, & les aſtériſques dans des Langues auſſi différentes que le Syriaque, & le Grec. Ce fait atteſté par Maſius, homme de foi, & d'érudetion, eſt un des plus grands embarras de Savans dans les Langues Orientales.

---

a *Maſius in Proœmio Comment. in Bar-cepha de Paradiſo.*

b *Liberat. Breviar. cap.* 1.

c *Vide Hebed. Ieſu, in Catalog. Libb. Caldaorum.*

d *Maſi. in Proœm. in Comment. Bar-cepha de Paradiſo, & Epiſt. Nuncupator. Comment. in Ioſue, & in præfat. Annotat.*

Digitized by Google

On remarque un grand nombre de variétez considérables entre le Texte Hébreu, & la Version Syriaque; & la plupart de ces variétez ne viennent que de la maniére diverse de lire le méme Texte; ce pui prouve que cette Version a été faite avant que la Leçon de l'Hébreu ait été fixée par les points-voyelles des Massorettes, & par conséquent qu'elle est d'une antiquité fort vénérable. Il faut donner ici quelques exemples de ces diversitez.

Au Pseaume II. ℣. 11. où nous lisons dans l'Hébreu, & dans les Septante: *a Exultate ei cum tremore*. Le Syriaque: *Tenez-le avec frayeur* Au Pseaume IV. ℣ 3. où les Septante portent: *b Jusqu'à quand aurez-vous le cœur endurci, & aimerez-vous la vanité*. Et l'Hébreu: *c Enfans de l'homme, jusqu'à quand ma gloire dans la confusion, aimerez-vous le néant*. Le Syriaque: *Jusqu'à quand célerez-vous ma gloire, & aimerez-vous la vanité*. Au Pseaume VII. 5. les Septante: *d Que je tombe sous la main de mes ennemis, sans secours*. L'Hébreu: *e J'ai renvoyé mes ennemis sans leur faire aucun mal*. Le Syriaque: *Si j'ai opprimé mes ennemis sans sujet*. Dans le même Pseaume ℣. 12. les Septante: *f Le Seigneur se fâche-t'il tous les jours? Si vous ne vous convertissez, le Seigneur lancera contre vous son épée, &c.* L'Hébreu *g Le Seigneur vous menace tout le jour; s'il ne se convertit, il éguise son épée*. Le Syriaque: *Il ne se fâche point tous les jours, mais il s'appaise, il polit son épée*. Au Pseaume IX. ℣. 7. Les Septante *h Les fléches de mon enne-*

---

a *Hebr. Vegh'lu birádhah.*

70. Ἀγαλλιᾶσθε αὐτῷ ἐν τρόμῳ.

b Υἱοὶ ἀνθρώπων ἕως πότε βαρυκάρδιοι; ἱνατὶ ἀγαπᾶτε καταιότητα

c *Bené isch ád méh Kefodhi, &c.*

d Ἀποπέσοιμι ἄρα ἀπὸ τῶν χθρῶν μου κενὸς.

e *Vaáchalletsah tsurari rekam.*

f Ἐὰν μὴ ἐπιστραφῆτε τὴν ῥομφαίαν αὐτοῦ στιβλώσει.

g *Veél soémbechol jom: im lò Jaschuf charbo jiltosch.*

h Τοῦ ἐχθροῦ ἐξέλιπον αἱ ῥομφαῖαι εἰς τέλος.

Digitized by Google

mi sont entiérement consumées L'Hébreu : *a Les glaives, ou les solitudes de mes ennemis sont consumées pour toûjours.* Le Syriaque : *Mes ennemis sont consumez par le glaive pour toûjours.* Au Pseaume x. ℣. 10. la Vulgate, & les Septante : *b Le méchant tombera, & sera abattu ; aprés qu'il aura dominé sur les pauvres.* L'Hébreu : *c Il le brisera, il tombera sur lui, il l'attaquera sa force violemment.* Le Syriaque : *Il sera humilié, & il tombera ; les maladies, & les douleurs seront dans ses os.* Au Pseaume xi. ℣. 9. *Vous avez multiplié les enfans des hommes, selon vôtre élévation.* L'Hébreu : *d Lorsque les plus vils des hommes seront élevez.* Le Syriaque ; *Ils marchent comme la hauteur honteuse des enfans des hommes.* Au Pseaume xvi. ℣. 5. *e Vous n'avez que faire de mes biens.* L'Hébreu : *f Mon bien ne vous touche point.* Le Syriaque : *Mon bien vient de vous.* Au Pseaume lxvii. ℣, 19. les Septante : *Vous avez reçû des présens des hommes.* L'Hébreu de même. *g* Le Syriaque : *Vous avez donné des présens aux hommes*, comme lit saint Paul, *Ephes.* iv. 8. On pourroit relever une infinité d'autres différences trés-considérables ; car il n'y a pas un Pseaume où il n'y en ait ; mais en voilà assez pour un échantillon.

Le Syriaque a retranché de la plûpart des Pseaumes les titres qui sont dans l'Hebreu, & dans les Septante, & y en a mis d'autres de sa façon : Mais ces nouveaux titres n'ont pas beaucoup d'autorité, & ne sont que depuis le Christianisme, puisqu'ils font quelquefois l'application de ces Cantiques à Jesus-Christ, & à son Eglise. Le nombre de versets, & la distribution du Texte des Exemplai-

---

a *Haójef thammo charafoth lanetsach.*

b Κύψει καὶ πεσεῖται ἐν τῷ αὐτὸν κατακυριεῦσαι τῶν πενήτων.

c *Vidcheh Iaschoach, &c.*

d *Kerum sulloth lifné adã.*

c Τῶν ἀγατῶν μου οὐ χρείαν ἔχεις.

f *Tobhathi bal alecha.*

g *Alitha lammarom.... laKáchtha mattanoth baádã.* 70. Ἀνέβης εἰς ὕψος.... ἔλαβες δόματα ἐν ἀνθρώποις.

res originaux Syriaque, & auſſi aſſez ſouvent différent de ceux de l'Hebreu; comme les Septante eux-mêmes, & la Vulgate s'éloigne quelquefois, & de l'Hebreu, & du Syriaque, Mais en cela il n'y a rien de ſurprenant, puiſque le Texte Hebreu peut recevoir tant de ſens divers, & que jamais il n'a été fixé à une ſeule explication, ni a une ſeule ponctuation.

§. SECOND.

Des Paraphraſes Caldaïques.

LEs Critiques ſont fort partagez ſur l'âge des Paraphraſes Caldaïques; les uns les mettent avant la venuë de Jeſus-Chriſt; d'autres au tems de JESUS-CHRIST. ou au ſecond ſiécle de l'Egliſe; quelques-uns ſans leur fixer aucun terme, ſoûtiennent qu'elles ſont depuis ſaint Jerôme, & depuis le Talmud. *a* Il eſt certain, que ni Origénes, ni ſaint Epiphanes, ni S. Jerôme n'en ont fait aucune mention, & n'en ont eu aucune connoiſſance, & qu'on y parle des Turcs, & de Conſtantinople, qui n'étoient pas connus du tems de nôtre Seigneur. Les Juifs eux-mêmes *b* ne conviennent pas entr'eux du tems auquel elles ont été écrites. Les meilleures & les plus anciennes, ſont celles d'Onkélos, ſur le Pentateuque, & Jonathan fils d'Uziel, ſur les grands Prophétes. Le ſtyle en eſt plus pur, & plus approchant du Caldéen qui ſe lit dans Daniel, & dans Eſdras; elles ſont plus courtes, & plus prêciſes que les Paraphraſes qui ſe trouvent ſur les autres Livres. *c* C'eſt ce qui fait juger qu'elles ſont auſſi plus anciennes.

a *Morin. lib. 2. Exercit. Biblic. exercit. 8. cap. 2.*

b *Elias Levita in præf. in Meturgamin. in addendis ad Bibl. ſacr. P. Le Long, pag. 657.*

c *Huët. de Claris Interpretib. §. 6.*

Digitized by Google

La Paraphraſe ſur les Pſeaumes, eſt ordinairement attribuée à Joſeph l'Aveugle ; mais quelques-uns la lui conteſtent ; *a* & on convient qu'elle eſt bien moins bonne, & moins éxacte, que celle dont nous venons de parler, qui ſont ſur le Pentateuque, & ſur les grands Prophétes. Joſeph l'Aveugle étoit, dit-on, *b* Profeſſeur dans l'Académie de *Sora*, au-delà de l'Euphrate. Il avoit perdu la vûë : mais il ne laiſſoit pas d'être trés-ſavant, & les Juifs le qualifioient du titre glorieux de *Sahinahar*, ou grande lumiére. On lui donna auſſi le ſurnom de *Sinaï*, parce qu'il ſe vantoit d'avoir une connoiſſance parfaite de toutes les Traditions, qui avoient été données à Moyſe ſur la montagne de Sinaï.

La Paraphraſe que nous avons ſur les Pſeaumes, de quelque Auteur qu'elle ſoit, eſt toute remplie des explications, & des ſentimens des Rabbins ; il ſuit leurs traditions ſur le ſujet, & ſur les tems où ils ſuppoſent que chaque Pſeaume a été écrit. L'Auteur croit, par exemple, que le Pſeaume xc. ſelon l'Hébreu, ou LXXXIX. ſelon la Vulgate, & qui eſt attribué à Moyſe dans l'Original, eſt véritablement de ce Légiſlateur. Il veut que ceux qui portent le nom des fils de Coré, ayent été écrits dans le déſert par les enfans de Coré, qui furent préſervez du malheur où leur pere fut enveloppé. Enfin il adopte toutes les fables des Juifs, & leurs viſions les moins raiſonnables.

Sur le paſſage du Pſeaume XXI. ℣. 17. *Foderunt manus meas.* Les Exemplaires Caldéens varient : Dans l'Edition de Complute, on lit ſimplement : *Ils ont mordu mes mains, & mes pieds.* Mais dans celle d'Angleterre il y a : *Ils ont mordu comme un lion mes pieds, & mes mains.* Et au Pſeaume XLIX. 11. 12. l'Edition de Complute porte :

---

a *Hottinger, lib. 1. Theſauri Philolog. cap. 3. ſect. 1.*

b *Ganz Tzemac David ad an. 113.* ou *353.* Voyez Baſnage, Hiſt. des Juifs.

Digitized by Google

Toutes les bêtes de la forêt ſont à moi, & j'ai préparé à mes Elûs dans le jardin des délices des animaux mondes, & le bœuf, qui paît tous les jours ſur mille montagnes. Toutes les eſpéces d'oiſeaux, qui volent dans l'air du Ciel, me ſont connues; & le coq de bois chante en ma préſence. Mais dans l'Edition d'Angleterre, le Paraphraſte encherit en diſant: *Le coq de bois, dont les pieds ſont ſur la terre, & dont la tête s'éléve juſqu'au Ciel, &c.* Il fait alluſion à une fable célébre du Talmud, où il eſt parlé du feſtin que le Seigneur prépare à ſes Saints dans l'autre vie. Le taureau qui mange chaque jour l'herbe de mille montagnes; & ce prodigieux faiſan, dont la tête s'éléve juſqu'au Ciel; ſerviront à régaler les Elûs.

§. TROISIÉME.

Des Verſions Arabes, & Ethiopiennes.

VAlton *a* dit qu'il y a deux Verſions Arabes de l'ancien Teſtament chez les Chrétiens d'Orient; l'une eſt en uſage dans l'Egliſe d'Antioche, & l'autre dans celle d'Aléxandrie. L'une, & l'autre ſont l'ouvrage des Chrétiens, & elles ſont faites ſur le Texte des Septante. Cornelius à Lapide *b* croyoit avoir découvert des Exemplaires de l'une & de l'autre, dans la Bibliothéque du grand Duc de Toſcane. Mais M. l'Abbé Renaudot *c* aſſure que l'Egliſe d'Aléxandrie ſe ſert dans ſon Office de la Langue Grecque, & de la verſion des Septante; & que hors de l'Egliſe on ſe ſert en particulier d'une Verſion Arabe, faite ſur les méme Septante. Que les Grecs d'Antioche, ou les Syriens Melchites, ſe ſervent dans leur Office pu-

a *Valton. Proleg.* 14. §. 18.
b *Cornel. in Argum. Comment. ad Prophet. minores.*
c *Euſeb. Renaudot, apud P. Le Long Bibl. ſacr. cap.* 2. *ſect.* 5. *pag.* 176.

Digitized by Google

blic de la Version Syriaque, & dans le particulier d'une Version Arabe faite sur le Syriaque lui-même est composé. Les Bibles Arabes imprimées que l'on voit, & qui contiennent toute l'Ecriture. ne sont point d'une même main, ni d'un seul Auteur. Les imprimeurs ou les Copistes y ont souvent rassemblé plusieurs morceaux de differens Traducteurs, qu'ils ont même quelquefois interpolez, & altérez, pour avoir un ouvrage complet; sans se mettre en peine, s'il étoit d'un même Ecrivain, & pris sur un même Texte original. De là vient, dit Pocok, *a* que tantôt un Livre est traduit sur le Grec, tantôt un autre est pris sur le Syiaque, ou sur l'Hébreu.

Les Juifs ont aussi une Version Arabe faite sur l'Hébreu, à leur usage, à ce que dit M. Simon. *b* Mais ni celle des Chrétiens, ni celle des Juifs ne sont point bien anciennes, ni par conséquent d'une grande autorité. Elles n'ont été composées que depuis que la Langue Syriaque a cessé dêtre publique, & que ces peuples ont été réduits sous la domination des Sarrazins, lesquels ont introduits leur Langue dans la plûpart des Provinces d'Orient. Hottinger *c* assure que celles des Juifs en particulier sont fort récentes, & faites seulement depuis Albufeda, qui vivoit au treiziéme & quatorziéme siécle de l'Eglise. Car Albufeda parlant des Livres des Hébreu, assure que de son tems, ils n'avoient point encore été écrits en Arabe. Mais Hotinger a mal pris la pensée d'Albufeda; il veut dire que les Juifs n'avoient point écrit leur Traduction Arabique en caractéres Arabes, mais seulement en caractéres Hebreux. Et en cela l'Auteur Mahométan se trompe encore, puisqu'on trouve dans les Bibliothéques, des Bibles Arabes plus ancienne qu'Abulfeda lui-même.

---

a *Pocok. præfat. in Poyglot. Londin. tom. 6.*

b Hist. Crit. de l'ancien Test.

c *Hottinger. Dissert. 3. de Transl. Bibl. in Ling. Vernacul. pag.* 110.

Digitized by Google

Vasæus, *a* Mariana *b* racontent que Jean Evêque de Séville fit une Version de l'Ecriture d'Hébreu en Arabe, vers l'an de JESUS-CHRIST. 717. Mariana avance même qu'il y en avoit encore des Exemplaires en plusieurs endroits de l'Espagne. Mais tout ce que disent ces Auteurs n'est fondé que sur le témoignage de Rodéric Ximénes Archevêque de Tolède, mort en 1208. qui dit que Jean Evêque de Séville, éclaircit les saintes Ecritures par des explications Catholiques, & écrites en Arabe: *Sacras Scripturas Catholicis expositionibus declaravit, quas ad informationem posterorum Arabicè conscriptas reliquit.* Or cela ne dit point qu'il ait fait une Traduction Arabe.

Erpénius *c* dit que le Rabbin *Saadias-Gaon* traduisit d'Hebreu en Arabe toute la Bible, en faveur de ses freres Juifs, qui étoient répandus dans tout l'Empire des Sarazins en Asie & en Afrique. Ce qui est confirmé par Abénézra, Pocok, & Guido Fabricius Bodérianus. *d* M. l'Abbé Renaudot *e* assure que la plus ancienne, & la plus autorisée des Versions Arabes de l'Ecriture, est faite sur les Septantes par *Hareth fils de Sénan* On la lit communément dans les Eglises Chrétiennes d'Orient; & c'est celles que les Théologiens ont accoûtumé de citer. Mais il y a tant de diversitez entre les divers Exemplaires de cette Traduction, qu'à peine en trouve-t'on deux qui se ressemblent. Il y en a encore un bon nombre d'autres Versions Arabes moins célébres; mais les deux dont on vient de parler, sont les principales, & les plus connuës: La premiére parmi les Juifs; & la seconde parmi les Chrétiens. Nôtre dessein n'est pas ici d'approfondir cette matiére. Il nous suffit d'avertir le Lecteur, & de don-

---

a *Vasæus Hispania Chronic. ad 717. p. 698. Hispania illustrata.*

b *Iohan. Mariana lib. 7. de Reb. Hispan. ad an. 737.*

c *Erpen. in præf. in Pentateuch. Arab.*

d *Vide P. Le Long, Bibl. sacr. c. 2. sect. 5. p. 180.*

e *Vide loco citato.*

Digitized by Google

ner une notion générale de ces Versions que nous avons citées. Le Pseautier imprimé dans les Bibles Polyglottes de Paris, & de Londres, est celui de *Hareth*, qui est fait sur les Septante.

La Version Ethiopienne est aussi prise sur les Septante, comme il paroît en la comparant avec les Exemplaires Grecs, & sur tout avec le Manuscrit Alexandrin. [a] L'ordes des Chapitres, les Inscriptions des Pseaumes, & tout le reste qui s'y rencontre tout semblable, montrent évidemment qu'elle est faite sur cet Original. On n'est pas d'accord, ni sur le tems, ni sur l'Auteur de cette Traduction. Les Ethiopiens l'attribuent à *Salama*, que l'on croit être le même que *Frumentius* Apôtre d'Ethiopie, envoyé en ce pays par saint Athanase. Le Martyrologe des Abyssins la lui attribue, & dit qu'il la fit en Ethiopien: D'autres [b] croyent que c'est l'ouvrage des neuf premiers Apôtres de cette Nation; & on trouve dans les Livres Ethiopiens des vers qui font mention de cette Version d'Arabe en Ethiopien. Mais Ludolf croit que sous le nom de *Livres sacrez*, il faut entendre les Constitutions, & les Canons des Apôtres, qui sont en effet pris sur les Exemplaires Arabes. Si l'on veut l'entendre des Livres de l'Ecriture, il faut de nécessité abandonner le témoignage de ce Martyrologe, puisqu'il est constant que du tems de saint Athanase, & de Frumentius il n'y avoit point encore de Bible en Arabe.

Il vaut donc mieux dire avec M. l'Abbé Renaudot, [c] & M. Simon, [d] que la Version Ethiopienne d'aujourd'hui, est prise sur la Cophte; & comme cette dernière est traduite sur les Septante, il n'est pas étrange que celle des

---

a *Ludolf. lib. 3. Hist. Æthiop. cap. 4.*

b *Epist. PP. Societatis de an. 1607. 1608. c. 15. p. 28.*

c *Renaudot apud P. Le Long, in Addendis Bibl. sacr. pag. 666.*

d Simon, Histoire Critique de l'ancien Testament.

Digitized by Google

Ethiopiens soit si semblable au Grec. Il est certain que depuis la domination des Mahométans en Egypte, l'Eglise d'Ethiopie est toûjours demeurée soumise à celle des Jacobites d'Egypte, & qu'elle a reçû d'elle les Livres Ecclésiastiques. La Version Ethiopienne des Pseaumes que nous citons quelquefois, ne nous fournit aucune remarque importante; seulement nous la rapportons pour confirmer la Leçon de certains endroits des Septante, & pour marquer qu'elle se trouvoit aussi dans les Exemplaires sur lesquels a été faite la Version Cophte, ou Egyptienne, d'où est sortie l'Ethiopienne.

Digitized by Google

DISCOURS

SUR LA POËSIE EN GENERAL,

& sur celle des Hébreux en particulier.

PAR Mr. L'ABBÉ FLEURY.

Mr. l'Abbé Fleury avoit composé ce Discours il y a plusieurs années, pour l'insérer dans un Traité de la Poësie Antique, qu'il avoit dessein de donner. Il a bien voulu nous le communiquer, & nous permettre d'en faire part au Public. Nous nous sommes expliquez ailleurs sur la Poësie des Hebreux, dans une Dissertation faite exprés, qui se trouve dans le I. Tome de ce Recueil, Page 215.

COmme il est naturel en certaines occasions de courir, ou de danser, de chanter, ou de crier, quoique ces espéces de voix, & de mouvemens ne soient pas les plus simples, ou les plus faciles; ainsi les grandes passions font parler d'une maniére qui paroît forcée, à ceux qui sont de sang froid, en ce qu'elle a beaucoup plus d'exagérations, de comparaisons, de figures fortes, & de paroles extraordinaires, que le langage commun. De plus, le même principe qui fait chanter, fait aussi que l'on mesure des paroles, pour les chanter plus commodement, en observant la quantité, & le nombre des syllabes, le son & l'harmonie, & enfin la cadence qui doit revenir de tems en tems. C'est ce qui produit les vers & les couplets des chansons: comme les grands mots, & les figures fortes font le style qui se fait le plus remarquer pour poë-

Digitized by Google

tique. Il ne faut donc pas s'étonner que l'on trouve dans tous les tems, chez toutes les Nations, quelque espéce de Vers, & de Poësie, comme on ne s'étonne pas d'y trouver le chant, & la danse. Au reste, il n'en faut pas excepter les Peuples, qui ont passé pour les plus barbares. Les Anciens ont observé que les Gaulois, & les Germains avoient de la Poësie, & de la Musique; & l'on en voit encore aujourd'hui parmi les Négres, les Caribes, & les Iroquois.

Mais comme les Orientaux sont les peuples les premiers polis, & qu'ils sont naturellement plus spirituels, & plus passionnez, ils ont aussi été les premiers qui ont cultivé, & réduit en art cette inclination naturelle. Ceux dont les Grecs nous ont plus conservé la mémoire, sont les Egyptiens, & les Syriens. Nous avons encore dans les Poëtes Grecs un chant sur la mort d'Adonis, *a* qui semble être une imitation de celui dont il est parlé dans le Prophéte Ezéchiel, *b* & qui certainement est Syrien d'origine, aussi bien que toute cette fable. Et la menace que Dieu fait dans le même Prophéte, *c* de faire cesser à Tyr la multitude des Cantiques, & le son des cithares, montre assez combien la Musique y regnoit. Et dans le Prophéte Isaïe, *d* parlant aux femmes débauchées de Tyr, il leur dit de prendre la cithare, & courir la ville en chantant.

Pour les Egyptiens, Platon nous apprend, *e* non-seulement que la Musique sous laquelle il comprend aussi la Poësie, étoit trés-ancienne chez eux; mais encore qu'ils la conservoient avec un trés-grand soin, comme faisant partie de la Religion, & des Loix. Il dit qu'ils avoient consacré toutes les espéces de chants, & de danses à certaines Divinitez, réglant les jours, & les cérémonies, où chacune devoit être employée, sans qu'il fût jamais permis d'y rien changer: en sorte que si quelqu'un y eût

a *Theocrite & Bion.*
b *Ezech.* VIII. 14.
c *Ezech.* XXVI. 13.
d *Isai.* XXIII. 16.
e *Platon lib. 2. de Legib.*

Digitized by Google

voulu innover, les Prêtres, & les Prêtresses, avec le secours des Magistrats, l'en eussent empêché ; & s'ils n'eût pas obéï, il eût passé toute sa vie pour impie.

De tous les anciens Orientaux, il n'y a que les Hébreux dont il nous reste des Ecrits, & dont par conséquent nous puissions connoître la Poësie. Or tout ce qui nous en reste est dans l'Ecriture-sainte, par où nous voyons qu'ils apliquoient aussi cet art à la Religion ; & quoiqu'ils eussent aussi des Poësies profanes, l'on peut juger qu'ils avoient sur ce point les mêmes maximes que les Egyptiens, soit que les Egyptiens les eussent appriſes d'eux, ou qu'elles leur vinssent aux uns, & aux autres de la même source. L'on peut croire le même des autres peuples de la premiére antiquité ; car la Poësie Grecque en particulier faisoit une grande partie de la Religion, & elle passoit pour une chose sacrée, & divine dans les commencemens.

Tout ce que nous avons de Poësie dans l'Ecriture-sainte, sont des Cantiques, pour exprimer diverses affections, ou des recüeils de Sentences pour instruire. Le plus grand, & le plus ancien de ces ouvrages, est le Livre de Job, qui comprend l'une, & l'autre espéce, car il a pour but un point trés-important de morale, que Dieu afflige quelquefois les gens de bien, pour les exercer, & non pour les punir : Ainsi ces maximes qui regardent la Justice, & la Providence de Dieu ; la recompense des vertus, & la punition des crimes ; la soumission à ses volontez, & la sureté d'une bonne conscience, y sont amplement traitées : & d'ailleurs la douleur de Job, & l'indignation de ses amis, y sont peintes fort au naturel.

Les Proverbes de Salomon ne contiennent que des régles de morale comme aussi plusieurs des Pseaumes. Mais la Plupart des Pseaumes, & tous les Cantiques insérez en divers endroits des Livres sacrez, ne contiennent que des affections, ou envers Dieu, ou envers les hommes. Celles qui s'adressent à Dieu, sont ou pour

Digitized by Google

admirer ſa grandeur, le loüer, & l'adorer, ou pour le remercier de ſes bienfaits, ou pour lui demander le pardon de ſes péchez, ou quelques graces temporelles ou ſpirituelles; & ce ſont ces quatre eſpéces de piéces, qui rempliſſent preſque toutes ces ſaintes Chanſons. Il y a auſſi de la douleur, de la joye, de l'indignation, de la haine, & d'autres paſſions, qui ont pour objet, ou celui qui parle, ou les autres hommes; mais le plus ſouvent ſous l'idée de juſte, ou de pécheurs.

Des Poëſies ſi pleines de mouvemens ne peuvent manquer d'être fort élevées par les figures, & les expreſſions; s'il eſt vrai que la force des figures, & la grandeur véritable du ſtyle, ſoient un effet naturel des paſſions. Auſſi eſt-ce la plus grande beauté que nous voyons dans les Poëſies Hébraïques; il n'y a point d'autres Poëſies qui les ſurpaſſent en ce point, s'il y en a qui les égalent. Tout y eſt figuré, & les figures y changeant trés-ſouvent, & trés-vîte, & non-ſeulement les figures, mais les perſonnes qui parlent, changent ſouvent.

Tantôt c'eſt le Prophéte, tantôt Dieu même, tantôt l'homme juſte, ou le pécheur; quelquefois même on donne de la voix, & du mouvement aux choſes inanimées, comme aux montagnes, & aux riviéres. On y voit des images trés-vives de la grandeur de Dieu, aſſis ſur les Chérubins, porté ſur les nuées, dont le regard fait trembler la terre, dont la colére ébranle les fondemens des montagnes, qui voit au fond des abîmes. Les comparaiſons y ſont trés-fréquentes, & ſont toutes tirées des choſes ſenſibles, & familliéres à ceux pour qui l'on écrivoit; car les palmes, & les cédres, les lions, & les aigles ſont choſes communes en Paleſtine. C'eſt pourquoi il ne faut pas juger ſelon nos idées des autres comparaiſons qui nous paroiſſent moins magnifiques; il ne faut pas non plus s'imaginer que chaque mot doive être appliqué; toute la comparaiſon ne tombe d'ordinaire que ſur un ſeul point, & tout le reſte eſt ajoûté, non pour ſervir à la comparaiſon, mais pour dépeindre naï-

Digitized by Google

vement la choſe dont on la tire *Vos dents ſont comme des brebis fraîchement tonduës, qui ſortent du lavoir. Chacune a deux agneaux, & il n'y en a pas une de ſtérile*; c'eſt-à-dire, vos dents ſont blanches, égales, & ſerrées.

Pour le ſtyle, il eſt ſi different de la proſe, que c'eſt preſque un autre langage. En ſorte que tel qui ſait aſſez d'Hébreu, pour entendre le ſtyle hiſtorique, ayant lû toute la Généſe, lorſqu'il vient aux bénédictions de Jacob, n'entend plus rien; & n'entend que le commencement, & la fin du Livre de Job.

Cette difference vient, & des mots qui ſouvent ſont autres que dans la proſe, & des métaphores, qui ſont trés-fréquentes, & trés-hardies, & de la conſtruction qui eſt fort irréguliére, & ſuppoſe beaucoup de paroles ſous-entenduës. D'un autre côté, le ſtyle eſt pleiu de répétitions, & la plûpart des penſées y ſont exprimées deux fois en différens mots. *Mon Dieu, ayez pitié de moi, par vôtre grande miſericorde; & effacez mon péché par la multitude de vos bontez.* a Ce que l'on peut obſerver dans ce Pſeaume preſque par tout. Ils le faiſoient, ou pour donner plus de tems à l'eſprit de goûter la méme penſée, ou parce que ces Cantiques ſe chantoient à deux chœurs, ou pour quelqu'autre raiſon.

Mais quoiqu'il en ſoit, ces répétitions ſont la marque la plus ſenſible, & la plus commune du ſtyle poëtique. C'eſt par-là principalement que je prens pour un Cantique, le diſcours de Lamech à ſes femmes, lorſqu'il leur apprend qu'il a tué Caïn: & ſi cette conjecture eſt véritable, c'eſt la plus ancienne Poëſie que nous connoiſſions. Les penſées qui ſont revétuës de cette élocution, & de ces figures, ne ſont pas ſeulement véritables, ſolides & utiles, comme on n'en peut douter, ſachant que le Saint Eſprit les a inſpirées; mais encore trés-ſouvent belles, brillantes, ſublimes, délicates.

On peut voir entr'autres le Pſeaume CXXXVIII. où la

a *Pſalm.* L.

Digitized by Google

ſcience de Dieu, & l'impoſſibilité de ſe dérober à ſa connoiſſance, ſont merveilleuſement exprimées. Le XVIII. où l'on voit un Juſte qui recherche juſqu'à ſes péchez cachez, & ceux d'autrui, où il a part. Le CIII. où l'on voit une deſcription agréable, & magnifique de la Nature, & de la Providence de Dieu, qui la conſerve : & la plûpart des autres; car l'énumération en ſeroit trop longue. Mais ces penſées ne ſont pas placées au hazard, & l'on voit encore dans leur arrangement beaucoup d'art, & de deſſein. Chaque Cantique, & chaque Pſeaume eſt une piéce entiére, dont les parties ont leur ordre, & leur ſuite naturelle. Quelquefois il y en a pluſieurs qui ſe ſuivent; comme les Pſeaumes CII. CIII. CIV. CV. CVI. qui ſont tous des Cantiques d'actions de graces : Le CII. loüe Dieu pour les biens de la grace. Le CIII. pour ceux de la nature. Le CIV. pour les faveurs qu'il a faites à ſon peuple. Le CV. de ſa bonté à lui pardonner ſes crimes; & ces deux ſont une ſuite d'hiſtoire. Le CVI. remercie Dieu, au nom de tous les hommes, du ſecours qu'il lui a donné en quatre des plus grandes afflictions de la vie; la famine, la captivité, la maladie, le naufrage. Le deſſein particulier paroît entr'autres dans les Pſeaumes XVII. XVIII. XXI. LXXVII. LXXXVIII. XC. & dans les deux Cantiques de Moyſe; celui de l'Exode, aprés le paſſage de la mer Rouge, & celui du Deutéronome, un peu avant ſa mort.

Dans quelques piéces, où l'ordre étoit entiérement arbitraire, parce qu'il n'y a que des mouvemens de paſſion, ou des maximes de morale, qui n'ont aucune liaiſon néceſſaire, on a fait les couplets acroſtyches, ſuivant l'ordre de l'alphabet, apparemment pour ſoulager la mémoire. Telles ſont les Lamentations de Jérémie, les Pſeaumes XXXIII. & CXVIII. & quelqu'autres; la Femme forte de Salomon, par où finiſſent ſes Proverbes.

Il faut obſerver ſur ce Livre des Proverbes, & ſur les autres Poëſies tout-à-fait morales, comme les Pſeaumes I. XIV. XXXVI. & pluſieurs autres, & une grande partie de Job, que le défaut de mouvemens y eſt bien recompenſé

Digitized by Google

par les peintures naïves, les métaphores, & les riches comparaisons, d'où est venu le nom de Paraboles, Proverbes, ou Enigmes. Il n'y a de l'obscurité dans ce style, qu'autant qu'il en faut pour exercer agréablement l'esprit : mais il faut entrer bien avant dans le cœur les grandes véritez, par des images vives & simples. Aussi il me semble que comme la Poësie de Moyse est la plus mâle, & la plus forte ; celle de Salomon est la plus délicate, & la plus polie. Que l'on voye entr'autres, comme il représente en divers endroits de la Préface des Proverbes, les artifices des femmes, pour séduire les jeunes gens, & les funestes effets de l'amour criminel. On y verra & le feu de l'amour, & ses liens, & ses fléches, dont il perce le cœur, & ses aîles qui portent l'amoureux dans les filets qui lui sont tendus ; & tout ce qui paroît le plus galant dans les Poëtes profanes, avec cette différence essentielle, que Salomon ne fait ces descriptions, que pour donner de l'horreur. C'est tout ce que nous pouvons connoître des Poësies Hébraïques, le dessein, les pensées, les figures, l'élocution. Encore cette derniére partie n'est-elle connuë que de ceux qui savent fort bien l'Hébreu ; les autres ne voyent ces beautez qu'à travers une traduction qui en ôte toute la grace, sur tout dans les Pseaumes, où ce voile est double, puisque la Version que nous en avons dans la vulgate, est faite sur la Version Grecque des Septante. Que l'on traduise ainsi littéralement les plus beaux endroits des Poëtes Latins, ou, pour faire la comparaison tout-à-fait juste, que l'on mette en François les Versions Latines des Poëtes Grecs, on verra s'ils seront supportables ; & on pourra juger par-là de la beauté des Poësies Hébraïques, qui ne laisse pas d'être apperçûë de bien des gens, qui ne les lisent qu'en Latin.

Mais ces Poësies avoient encore des agrémens considérables, que personne ne connoît plus, non pas même les Juifs les plus savans en Hébreu. Car comme on a perdu l'ancienne prononciation de cette Langue, aussi-bien que de toutes les autres Langues mortes ; on ne peut sentir,

Digitized by Google

ni l'harmonie des paroles, ni la quantité des syllabes, qui font cependant toute la beauté des Vers. On n'a pas même, comme pour le Grec, & pour le Latin, des régles pour deviner la quantité des syllabes, les noms, & le nombre des pieds, & la construction des Vers. Et toutefois il est certain que les Hébreux observoient tout cela. On voit dans leurs Poësies des lettres ajoûtées, ou retranchées à la fin des mots, qui sont des marques de sujetion à une certaine mesure de syllabes; & un certain mot *Sela*, qui semble ne servir qu'à remplir un espace vuide. Enfin saint Jerôme *a* parle de ces Vers, comme les connoissant tres-bien, & compare ceux du Livre de Job aux héxamétres, & ceux des Pseaumes, des Lamentations, & des Cantiques, aux Vers d'Horace, de Pindare, & dés autres Liriques Grecs. Mais depuis son tems, les Juifs ont entierement perdu l'art de cette ancienne versification, & en ont à present une moderne, qu'ils ont empruntée des Arabes.

On ignore encore plus le chant, & la danse qui accompagnoient les Poëfies Hébraiques. On sait qu'elle se chantoient, & qu'elles n'étoient faites que pour cela; & par les noms de *Syr*, ou Cantiques, & *Mizmor*, ou Pseaumes, & par l'Histoire de l'Ecriture, qu'elle dit quelquefois expressement, comme au passage de la mer Rouge, & par les Inscriptions des Pseaumes, qui font souvent mention des Maîtres de musique. Enfin on peut juger que la musique en étoit belle, par la beauté des paroles, & par tout l'artifice qui vient d'être remarqué.

Il est certain aussi que les chants étoient accompagnez de danses; car les chœurs dont l'Ecriture parle si souvent, sont les troupes de Danseurs, ou Danseuses. Elle fait mention de danses, dans les réjoüissances, pour les victoires, & méme dans les céremonies de Religion, comme à la procession que fit David, pour amener l'Ar-

a Prefat. in Job.

che d'Alliance en Sion, & à la dédicace de Jérusalem, sous Néhémias, où deux chœurs qui avoient chanté sur les murailles de la ville, vinrent finir ensemble dans le Temple. Nous ne connoissons donc que trés-imparfaitement ces Poësies, puisque nous n'en voyons tout au plus que la lettre dépoüillée de tous ses ornemens extérieurs. Elles étoient sans doute toutes autres dans la bouche des Musiciens, accompagnez de toute la magnificence des Fêtes où elles étoient destinées; & pour en diviner la beauté, il faudroit nous placer dans le Temple de Salomon, au milieu de ce peuple innombrable, qui en rempliſſoit les cours & les galleries, & voir l'Autel chargé de victimes, & environné de Prêtres revêtus de leurs habits blancs; & plus loin les Lévites distribuez en plusieurs troupes, les uns joüant des instrumens, les autres chantans, & dansans avec modestie, & gravité.

Les Hébreux n'ont jamais eu, que nous sachions, de comédies, de tragédies, de poëmes épiques, ni aucune autre espéce de cette Poësie, que Platon appelle, Poësie d'imitation. Le Cantique de Salomon est un poëme Dramatique, ou l'on voit parler differens personnages On en voit de même dans les Pseaumes, & dans tous les autres ouvrages poëtiques de l'Ecriture; & il n'y a point de Poësies sans cela. De plus, le Cantique n'exprime que des sentimens, & non pas une suite d'actions; ce qui semble une condition essentielle à tous les Poëmes d'imitation. On ne remarque dans l'Ecriture que des Cantiques, Pseaumes, Odes, ou Chansons, comme on voudra les nommer; c'est-à-dire ce genre de Poësie que Platon dit avoir été la seule ancienne. En effet, il ne paroit pas que les Grecs ayent emprunté d'ailleurs le Poëme Dramatique; tous les Poëtes qu'ils ont eu en ce genre, sont plus nouveaux que la Captivité de Babylonne.

Le Pseautier est un recüeil de cent cinquante piéces, composées sur differens sujets; & par differentes personnes. Quand on les lit d'abord, ou qu'on les récite sans grande attention; on croit n'y voir que des paroles qui

Digitized by Google

diſent toûjours la même choſe ; mais plus on s'y applique, plus on les trouve pleines, & plus on y remarque de penſées differentes, & de figures toûjours nouvelles. Cette variété ſe trouve dans toutes les bonnes Poëſies de l'antiquité, mais elle eſt trés-rare dans nos modernes ; auſſi la plûpart ſont fort ennuyeuſes. Ces figures ſont fortes ; Mais naturelles : des interrogations, des apoſtrophes, des exclamations.

Dans les Pſeaumes qui demandent du deſſein, on le voit trés-bien ſuivi, & trés-bien éxécuté. Par exemple, le Pſeaume XVII. eſt une action de graces de David, aprés que Dieu l'eut délivré de tous ſes ennemis. Il y propoſe d'abord ſon deſein, 1. Il y repréſente ſon affliction. 2. Sa priére. 3. Comment Dieu l'a éxaucé. 4. Comment il a réſolu de le ſecourir. La il exprime poëtiquement la puiſſance de Dieu, qui ébranle toute la nature. 5. Comment Dieu a défait tous ſes ennemis. 6. Comment il a délivré David. 7. Pourquoi il l'a fait ? A cauſe de la vertu & de la juſtice de David. 8. L'heureux état où il l'a mis. 9. L'avantage qu'il a ſur ſes ennemis : leur miſére, leur abattement. 10. Les graces qu'il eſpére encore. 11. Il conclut par la loüange, comme il l'a commencé. Ce Pſeaume contient tout cela préciſément dans le même ordre, & cette ſuite me paroît trés-belle ; de marquer qu'il étoit affligé ; qu'il a prié ; que Dieu l'a ſecouru ; que ſes ennemis ont été défaits ; qu'il a été non-ſeulement délivré, mais mis au deſſus ; & qu'il a ruiné à ſon tour ſes perſécuteurs.

Il eſt à remarquer ſur les Pſeaumes hiſtoriques, que la narration y eſt trés-différente de celle des ſimples Hiſtoires. On n'y marque que les principaux endroits, les plus importans, & les plus illuſtres ; & s'il y a quelque circonſtance qui donne jeu à la Poëſie, le Prophéte ne manque pas de la relever.

Voici l'Hiſtoire de Joſeph dans le Pſeaume CIV. *Dieu appella la famine ſur la terre, il briſa tous les appuis de la nourriture, il envoya devant eux* (devant les

Digitized by Google

enfans de Jacob, dont il a parlé) *un homme. Joseph fut vendu comme un esclave.* Remarquez la grandeur de cette narration, qui remonte d'abord aux desseins de Dieu, & la beauté de la figure. Dieu commande à la famine; vous diriez qu'il lui parle, comme à une personne. Je ne trouve point d'expressions en nôtre Langue, pour rendre ce qui suit. L'Ecriture en ce lieu, & en d'autres compare le pain, c'est-à-dire la nourriture, à un bâton sur lequel un homme foible s'appuye pour marcher; de sorte qu'ôter le pain aux hommes, c'est ôter à un vieillard, ou à un malade, le bâton qui le soûtient. Mais au lieu de toutes ces circonlocutions, l'Ecriture dit hardiment, & sa langue le souffre, que la famine rompt le bâton de nôtre pain. Voilà de ses métaphores.

Ensuite le Psaume nous représente Joseph chargé de fers pour nous peindre en un mot sa prison; & revient aussitôt à Dieu, qui le délivre par sa parole, & par sa sagesse dont il l'anime: & en effet: *Le Roi envoye le délivrer; le Prince des peuples le met en liberté; il le fait Seigneur de sa maison, & gouverneur de tous ses biens: afin qu'il rendit ses Princes sçavans, comme il l'étoit lui-même, & qu'il apprit la prudence aux vieillards;* c'est-à-dire, aux plus sages de son Etat. Voilà toute l'Histoire de Joseph, sa captivité, sa délivrance, sa puissance, & tout cela par l'ordre de Dieu. On voit de cette espéce de narration dans Virgile, lorsqu'il représente sur le bouclier d'Enée, les plus beaux endroits de l'Histoire Romaine.

Si l'on veut voir de la hauteur, & de la délicatesse dans les pensées. *Seigneur, vous me sondez, & me connoissez. Vous connoissez mon repos, & mon action:* car *s'asseoir*, signifie se reposer; *& se lever*, se disposer à l'action; & c'est ainsi qu'il est dit dans un autre Psaume: *Levez-vous, aprés vous être reposé.* Comme qui diroit: *Reposez-vous, & puis vous agirez.* Dieu connoît donc l'action extérieure. Ce n'est pas assez. *Vous comprenez mes pensées, & même de loin. Vous découvrez ma conduite, & mes desseins.* Bien

Digitized by Google

plus : *Vous prévoyez toutes mes voyes, ma conduite, & mes actions, quoique je ne parle point. Oüi, Seigneur, vous connoissez toutes choses, nouvelles & anciennes.* Le futur, & le passé ; & revenant au particulier : *Vous m'avez formé & vous tenez sur moi vôtre main*, pour me conserver, & me conduire : *Vôtre science est admirable pour moi*, & si grande que je ne puis y atteindre. Puis changeant de figure, tout d'un coup il s'écrie : *Où irai-je pour me dérober à vôtre Esprit ? Où fuirai-je devant vous ?* Il prend toute l'étenduë du monde, suivant toutes ses dimensions : *Si je monte au Ciel, vous y êtes : Si je descens aux Enfers, je vous y trouve.* Autre figure encore plus riche : *Quand je prendrois des aîles, & que je partirois dés le matin, pour m'aller loger au-delà des mers qui bornent le monde.* Ou suivant l'Hébreu : *Quand j'emprunterois les aîles de l'Aurore, pour voler comme elle en un moment, jusques à l'extrémité des mers.* Il ne dit pas simplement ; cela seroit inutile, ou bien comme au verset précedent : *Je vous y trouverois* ; mais par une expression bien plus savante, & bien plus délicate, comme un homme, qui l'accuseroit d'extravagance, de vouloir se cacher à Dieu ; bien loin de me dérober à vous ; *c'est vous qui me soûtenez, & qui me portez dans ma fuite même.* Quelque chimére que je me figure, je ne puis m'imaginer de pouvoir subsister sans vous : Quand je pourrois voler, comme j'ai dit, ce seroit vôtre main qui me conduiroit, & vous me tiendriez de vôtre droite. Il semble qu'il ait épuisé son imagination. Mais voici encore une idée plus étudiée d'un moyen de se cacher à Dieu : *Je dis en moi-même, peut-être que les ténébres me pourroient couvrir, & je serai mes délices de la nuit, comme un autre de la lumiére.* Mais je suis encore un insensé. *Les ténebres ne sont point ténébres pour vous ; la nuit à vôtre égard est éclairée comme le jour : les ténébres de l'une, sont comme la lumiére de l'autre.*

Que les beaux esprits modernes viennent aprés cela traiter de grossiers nos bons Laboureurs de la Palestine ; & qu'ils nous trouvent dans les Auteurs profanes, des pen-

Digitized by Google

ſées plus hautes, plus fines, & mieux tournées; ſans parler de la profonde théologie, & de la ſolide piété que renferment ces paroles. Le reſte du Pſeaume contient encore des réfléxions admirables ſur la formation de l'homme dans le ventre de la mere, & ſur la prédeſtination: d'où le Prophéte prend occaſion de marquer ſon reſpect pour les Saints; & ſon mépris pour les pécheurs.

La variété des figures ſe trouve par tout dans ces divins Cantiques: toutefois dans les Pſeaumes de prieres, ou d'exhortations, plus que dans ceux de narration. Dans le Pſeaume xc. *Qui habitat in adjutorio Altiſſimi*: Un de ceux qui nous ſont les plus familiers; d'abord c'eſt le Poëte qui parle, pour propoſer ſon deſſein, qui eſt d'expliquer la protection de Dieu envers les hommes, & il le propoſe en deux phraſes, dont les mots ſe répondent avec une grande juſteſſe. Dans les deux verſets ſuivans, il fait parler l'homme qui reçoit cette grace: mais il ſe ſert de deux figures différentes. Dans le ſecond verſet il adreſſe la parole à Dieu. Dans le troiſiéme, il en parle en tierce perſonne. Dans le cinquiéme verſet, c'eſt le Poëte qui parle, adreſſant toûjours la parole à l'homme protegé de Dieu; mais avec une grande diverſité de comparaiſons, & de métaphores, & une énumération des différentes eſpéces de protection. Au neuviéme verſet, l'homme juſte l'interrompt, pour s'écrier: *Oüi, Seigneur, vous êtes mon eſpérance*, comme pour marquer la raiſon de ce qui vient d'être dit: & le Poëte répond auſſi-tôt: *Vous avez pris le Très-haut pour votre refuge; le mal n'approchera point de vous*, &c. Et continüe dans les quatre verſets ſuivans, (adreſſant toûjours la parole à l'homme juſte,) d'expliquer d'autres effets plus grands de la protection de Dieu. Entr'autres l'aſſiſtance continuelle des Anges, & la puiſſance ſur les Démons, figurez dans l'Ecriture par les bêtes venimeuſes. Enfin dans les trois derniers verſets; c'eſt Dieu même qui parle pour confirmer, & autoriſer tout ce qui vient d'être dit, & qui explique d'autres effets de ſa protection, finiſſant

Digitized by Google

par la promeſſe de la vie éternelle, & de la viſion béatifique. Ceux qui ont un peu lû les Poëtes, ne s'étonneront point de ce changement de perſonne, ſans que l'Auteur en avertiſſe. Rien n'eſt plus fréquent dans Horace, non ſeulement dans les Odes, mais dans les Lettres, & les Satyres ; & je ne vois pas qu'il ſoit néceſſaire pour cela de dire, que le Pſeaume xc. eſt Dragmatique, ou il faut dire qu'ils le ſont pour la plûpart.

Ce peu d'exemples ſuffira pour donner ouverture à en trouver une infinité d'autres ; car tous les Pſeaumes en ſont pleins, & non-ſeulement les Pſeaumes : mais Job dont la Poëſie eſt univerſellement plus hardie, & plus magnifique, & tous les autres Ouvrages Poëtiques qui ſont dans l'Ecriture. Que l'on liſe entr'autres le Cantique à la fin du Deutéronome, & le Cantique de Barach & de Débora.

Cependant nous ne connoiſſons qu'une partie de la beauté de ces Ouvrages, ſans compter la difference de nos mœurs, & des idées que nous avons des choſes. Il eſt certain que ce que nous pouvons connoître dans ces Poëtes, eſt tout au plus le deſſein, les penſées, & les figures. Pour l'élocution, il n'y a que ceux qui ſachent l'Hebreu, qui puiſſent en juger : & qui peuvent ſe vanter parmi nous de le bien ſavoir : Mais pour tout le reſte, je veux dire l'harmonie des paroles, la meſure des Vers, & l'air du Chant ; je dis hardiment, qu'il n'y a homme ſur la terre qui en ſache rien. Or on ſçait combien tous ces ornemens ſont eſſentiels à la Poëſie.

Nous ignorons entierement la prononciation de l'Hébreu, comme du Grec, & du Latin, & de toutes les Langues mortes. Il y a même long-tems qu'elle eſt perduë, comme l'on voit par les differentes maniéres dont les Septante, ſaint Jerôme, & les autres Anciens expriment les mêmes mots en Lettres Grecques, ou Latines. Nous n'avons pas même en cela l'avantage qui nous reſte pour les Poëſies Grecques ou Latines, de ſçavoir les meſures des Vers, & la quantité des ſyllabes. Enfin, nous ignotous

Digitized by Google

rons les airs des Pſeaumes, & des Cantiques, auſſi-bien que des Odes Grecques & Latines. Toutefois ces Piéces étoient compoſées exprés, pour être chantées, comme l'on voit par l'Hiſtoire, & par les Inſcriptions des Pſeaumes.

Platon tient, ſuivant les maximes de la bonne Antiquité, que les airs, & les paroles doivent être inſeparables, & que c'étoit un tres-grand abus de compoſer des Vers, pour n'être point chantez; ou de compoſer des airs qui n'euſſent point de paroles, comme ceux des inſtrumens. Que les airs des Cantiques fuſſent beaux, nous en avons de grandes preuves. 1. La beauté des paroles, & le grand art qui paroît dans leurs Poëſies, peuvent faire juger que le reſte y répondoit. 2. La diverſité des inſtrumens qui ſont nommez en divers endroits de l'Ecriture. 3. La multitude des Muſiciens, qui étant inſtruits apparemment par leurs Peres, & ayant la Muſique pour profeſſion capitale, s'y rendoient habiles, & entre leſquels l'on peut croire qu'il y en avoit au moins quelques-uns d'excellens.

S'il eſt permis de juger de ce que l'on ne connoît pas diſtinctement, je crois que cette Muſique étoit fort ſimple, & que ſa beauté conſiſtoit à bien exprimer le ſens des paroles, à émouvoir agréablement les cœurs, & à les remplir du ſentiment que le Poëte vouloit inſpirer; mais qu'elle n'avoit pas ce mélange de differentes parties, & ces adouciſſemens de la Muſique moderne. Je le devine par l'air général des ouvrages de ce tems-là.

Quant à la beauté des paroles, nous n'en pouvons plus juger, comme on l'a déja dit, parce que nos Traductions ſont trop ſimples, & trop litterales. Que l'on traduiſe mot à mot en nôtre Langue les Odes d'Horace, elles perdront toute leur grace. *L'argent n'a point de couleur, Criſpe Saluſte ennemi de la lame cachée dans les terres avares, s'il n'eſt éclairci par un uſage moderé.* J'ai pris ce couplet au hazard; prenons tout le premier de ſes Oeuvres. *Mécénas deſcendu d'ayeuls Rois, ô mon appui, & mon doux ornement. Il y en a qui ſe plaiſent*

Digitized by Google

d'avoir amaſſé en courant la pouſſiere Olympique, & que la borne irritée par les roues, & la palme illuſtre éléve aux Dieux maîtres des terres. Comme je n'ai pas choiſi ces endroits, je crois que tout autre fera à peu prés le même effet. Toutefois je n'ai point ſuivi la tranſpoſition latine, parce que le François ne la peut ſouffrir. Et il y a quelques paroles que je pouvois rendre plus litteralement. *Il n'y a nulle couleur à l'argent*, pour, *l'argent n'a point de couleur*, & dans l'autre; *ma garniſon*, pour *mon appui.* Et il devroit y avoir plus de rapport entre le François, & le Latin dont il deſcend; qu'entre le Grec, ou le Latin, & l'Hébreu avec lequel ils n'ont aucune liaiſon que nous connoiſſions. Mais cette Traduction eſt faite immédiatement du Latin en François; & pour bien exprimer celle des Pſeaumes, il faut traduire quelque ſtrophe de Pindare ſur la Traduction Latine. En voici une des plus faciles.

Hymnes régnans ſur le Luth, quel Dieu, quel Héros, quel homme loüerons-nous! Certainement Piſe eſt à Jupiter, & Hercule a inſtitué le combat Olympique, les prémices du butin de la guerre: mais c'eſt Theron qu'il faut chanter de la voix, à cauſe de ſa courſe dans un char à quatre chevaux vainqueur. Ce juſte hôte appui d'Agrigente, fleur d'Ancêtres illuſtres, Gouverneur de villes. Il y a pluſieurs endroits de Pindare, qui traduits ainſi ſans paraphraſe, ne paroîtroient avoir aucun ſens.

Ce que je dis ici de la beauté de l'Original, ne doit pas diminuer le reſpect que nous avons pour nôtre Verſion Vulgate. C'eſt un malheur néceſſaire, comme les exemples que je viens d'apporter le font voir, que les Poëſies perdent beaucoup de leur beauté dans la Traduction; mais ce n'eſt pas la faute de la Traduction.

Les Septante traduiſant l'Ecriture en Grec, l'ont tournée le plus littéralement qu'ils ont pû, craignant que la moindre paraphraſe en altérât le ſens. S'ils n'en avoient uſé ainſi dans les Pſeaumes, nous n'y verrions ni les figures, ni les expreſſions de l'Original; & il ſeroit à

Digitized by Google

craindre que nous ne vissions les pensées de l'interpréte, plûtôt que celle du Prophete. Comme les premiers Chrétiens de Rome, & des autres pays, où l'on parloit Latin, ne savoient point l'Hébreu, ils furent obligez de traduire l'Ecriture sur le Grec des Septante; & on sait que toute l'Eglise se servoit de cette Version, avant que celle de saint Jerôme fût reçûë, c'est-à-dire pendant plus de six cens ans; de sorte que tout le peuple Chrétien étant accoûtumé depuis si long-tems à chanter les Pseaumes, suivant cette ancienne Version, l'Eglise Catholique, qui même dans les choses extérieures, ne change que le moins qu'il est possible, a retenu cette Version faite sur le Grec. Il est vrai qu'elle est en beaucoup d'endroits, différente du Texe Hebreu, tel que l'on le lit aujourd'hui, & même tel qu'il étoit du tems de saint Jerôme, qu'il y a quelques passages plus obscurs, & plus difficiles, suivant nôtre Version; Mais il y en a aussi où l'on voit que les Septante ont suivi un meilleur Exemplaire, ou ont mieux lû. Et en quel lieu que ce soit, nôtre Version ne représente aucun sens qui ne soit bon & catholique; ce qui suffit. Nous ne devons pas être plus difficiles que tant de Saints, qui depuis la naissance de l'Eglise ont puisé dans cette Version, telle que nous l'avons, les sujets de leurs oraisons, & des instructions du peuple.

L'Eglise trouve bon néanmoins qu'il y ait des particuliers qui consultent les différens Textes, pour faire voir tous les sens, & toutes les beautez des Pseaumes, comme a si bien fait entr'autres le Cardinal Bellarmin. Quand aux autres Ouvrages Poëtiques de l'Ecriture, nous les avons tous de la Version de saint Jérôme, faite sur l'Hebreu.

Au reste, il ne faut pas s'étonner si nous sommes si éloignez du goût de l'antiquité sur le sujet de la Poësie C'est qu'en effet, pour ne nous point flatter, toute nôtre Poësie moderne est fort miserable en comparaison: Quoiqu'on écrive aujourd'hui d'une maniére plus polie,

Digitized by Google

& plus naturelle, que ne faiſoient nos anciens Poëtes, & même que ceux du ſiécle paſſé ; le fond n'en vaut guéres mieux qu'il n'a jamais valu. Les principaux ſujets qui occupent nos beaux Eſprits, ſont encore les amourettes, & la bonne chére ; toutes nos chanſons ne reſpirent autre choſe : & l'on a trouvé moyen, malgré toute l'antiquité que l'on prétend imiter, de fourrer l'amour avec toutes ſes baſſeſſes, & ſes folies, dans les Tragédies, & dans les Poëmes héroïques, ſans reſpecter la gravité de ces Ouvrages, que l'on dit étre ſi ſérieux ; & ſans craindre de confondre les caractéres de Poëmes, dont les Anciens ont ſi religieuſement obſervé la diſtinction.

Pour moi je ne puis me perſuader que ce ſoit là le véritable uſage du bel eſprit. Non, je ne puis croire que Dieu ait donné à quelques hommes une belle imagination, des penſées vives & brilantes, de l'agrément, & de la juſteſſe dans l'expreſſion, & tout le reſte de ce qui fait des Poëtes, afin qu'ils n'enployaſſent tous ces avantages qu'à badiner, à flatter leurs paſſions criminelles, & en éxciter dans les autres. Je croirois bien plûtôt qu'il a voulu que toutes ces graces extérieures ſerviſſent à nous faire goûter les véritez ſolides, & les bonnes maximes, & qu'elles nous attiraſſent à ce qui peut nourrir nos eſprits, comme les ſaveurs qu'il a données aux viandes, nous font prendre ce qui entretient nos corps.

Car enfin, pourquoi ſéparer l'utile de l'agréable ? Pourquoi faire de la doctrine du ſalut, & des diſcours de piété, des médecines améres, par la ſechereſſe, & la dureté du ſtyle ; ou des viandes fades & dégoûtantes, par la longueur, & la puérilité ; en ſorte que pour s'en approcher il faille ſe munir de beaucoup de réfléxions, & faire de grands efforts de raiſon ? Et pourquoi au contraire employer le génie, l'étude, & l'art de bien écrire, à donner aux jeunes gens, & aux eſprits foibles, des ragoûts, & des friandiſes qui les empoiſonnent, & qui les corrompent, ſous prétexte de flatter leur goût ? Il

Digitized by Google

faut donc ou condamner tout-à-fait la Poësie ; ce que ne feront pas aisément les personnes savantes, & équitables : ou lui donner des sujets dignes d'elles, & la reconcillier avec la véritable Phipoſophie, c'est-à-dire, avec la bonne morale, & la solide piété. Je sais que ce genre d'écrire seroit nouveau en nôtre Langue, & que nous n'avons point encore d'exemples de Poësies Chrétiennes qui ayent eu un grand succés ; & je crois bien que la corruption du siécle, & l'esprit de libertinage, qui régne dans le grand monde, y forment de grands obstacles: Mais peut-être aussi y a-t'il de la faute des Auteurs. Je ne vois point que l'on aye fait des Cantiques du caractére de ceux de l'Ecriture ; & dans les Pseaumes mêmes que l'on a traduits, on n'a pas eu assez de soin de conserver les figures, qui en font une des principales beautez, ni de représenter la force des expressions ; & ce que l'on appelle Traductions, sont des Paraphrases si longues, que l'on n'y retrouve les pensées du Prophéte, qu'avec plusieurs autres qui les offusquent. Peut-être vaudroit-il mieux les imiter que les traduire ; & comme ces Poëmes contiennent plusieurs choses qui ne sont point de nôtre usage, ni selon nos mœurs, il faudroit essayer d'en faire de semblables, sur des sujets qui nous fussent plus familiers : sur les Mystéres de la Loi nouvelle, sur son établissement, & son progrez ; sur les Vertus de nos Saints ; sur les bienfaits que nôtre Nation, nôtre Païs, nôtre Ville a reçûs de Dieu, & sur des sujets généraux de morale ; comme le bonheur des gens de bien ; le mépris des richesses, &c. mais par rapport à nos mœurs, & à nos idées.

Je ne sais pas si dans l'exécution, ces sortes d'ouvrages ne trouveroient point de grandes difficultez ; mais on avoüera du moins que le dessein en est beau, & si l'on désespére de le pouvoir accomplir, il ne faut pas être envieux de ceux qui y ont réüssi. Il faut donc estimer & admirer la Poësie des Hébreux, quand même elle ne seroit pas imitable.

Digitized by Google

DISSERTATION

SUR LA MUSIQUE DES ANCIENS, & en particulier des Hebreux.

LOrſqu'on nous parle de la Muſique des Anciens, ſur tout des Hébreux, nous nous figurons d'abord quelque choſe de fort ſimple, & de fort imparfait. Prévenus de la fauſſe opinion que le monde va toûjours en ſe perfectionnant de plus en plus, & que nôtre ſiécle eſt beaucoup plus éclairé, & plus poli que les ſiécles paſſez; nous nous imaginons, que leur Muſique étoit fort au-deſſous de la nôtre, & que nos inventions ſont tout autrement belles, & ſpirituelles que celles des Anciens. Mais pour peu qu'on ait de connoiſſance de l'antiquité, il eſt aiſé de détruire ces penſées, & de renverſer ces préjugez. Les anciens n'avoient ni moins d'eſprit, ni moins d'invention que nous: ils étoient beaucoup plus paſſionnez pour la Muſique, que nous ne le ſommes. Il y avoit alors beaucoup plus d'honneur & de profit à faire cette profeſſion, qu'il n'y en a aujourd'hui. Enfin nous ſavons que leur Muſique produiſoit des effets ſurprenans, & preſque miraculeux, que la nôtre ne produit plus. Il y a donc lieu de douter que nôtre Muſique ſoit auſſi parfaite que celle des Anciens.

Pluſieurs croyent que la ſimplicité de la Muſique ancienne, étoit une imperfection; je penſe au contraire que c'étoit une de ſes perfections. Plus on approche de la nature, plus on approche du beau, & du parfait; & une Muſique ſimple approche plus de la nature, elle imite mieux la voix naturelle de l'homme, elle peint mieux ſes paſſions; elle va plus au cœur, elle émeut davantage; en un mot, elle produit plus ſûrement l'effet propre de la Muſique, qui eſt de plaire, & de toucher. On ſe trompe encore

Digitized by Google

dans l'idée de ſimplicité qu'on attache à la Muſique ancienne. Elle étoit trés-variée, & trés-compoſée dans ſa ſimplicité. Les Anciens avoient un grand nombre d'inſtrumens que nous n'avons plus ; ils avoient des ſymphonies comme nous, & des voix de toute taille. a Et ils avoient pardeſſus nous, que leurs chants, leurs voix, leurs inſtrumens n'étouffoient point les paroles, & n'en gâtoient point le ſens. Pendant que l'oreille étoit charmée par la mélodie, & le cœur touché par les mouvemens, & par l'attrait du chant, l'eſprit étoit tranſporté par la beauté des paroles, & par la vivacité, la grandeur, ou la tendreſſe des ſentimens ; on ſentoit tout à la fois toutes les impreſſions, que le ſpectacle, que la déclamation, que la peinture des ſentimens, & des penſées, & enfin que la ſymphonie cauſent dans nos eſprits, & dans nos cœurs. De maniére qu'il n'eſt pas étonnant que l'on nous raconte des choſes ſi extraordinaires touchant les effets de la Muſique ancienne ; elle employoit tout à la fois, & par un ſeul effort, ce que nous n'employons dans nos théatres que ſéparément, & par parties.

C'eſt encore une fauſſe idée de croire que la Muſique ſoit une invention nouvelle, qui tende à ſa perfection, & qui ſe forme, & ſe perfectionne en effet de ſiécles en ſiécles, à meſure qu'elle vieillit. La Muſique eſt trés-ancienne, & elle eſt déja ſouvent déchuë de l'état parfait. Elle eſt à préſent plus occupée à recouvrer ce qu'elle a perdu, qu'à acquérir de nouveaux degrez de beauté, & de mérite. Dés avant le Déluge nous connoiſſons des Muſiciens, & des Inventeurs d'inſtrumens ; nous y remarquons des morceaux en vers, & par conſéquent des chanſons,

a *Senec. ep.* 48. *Nonne vides quàm multorum vocibus chorus conſtet ? Unus tamen ex omnibus ſonus redditur. Aliqua illic acuta eſt, aliqua gravis, aliqua media. Accedunt viris fœminæ, interponuntur tibiæ. Singulorum ibi latent voces, omnium apparent.*

Digitized by Google

puiſque toute Poëſie ſe chantoit anciennement. *Jubal fut pere*, ou maître *de ceux qui joüoient du Kinnor.* [a] C'eſt apparement la *Lyre*, & du *Huggab*, qui eſt l'orgue ancienne, dont on parlera ci-aprés. Jubal étoit fils de Lamech, le ſixiéme depuis Cain. Le monde étoit déja aſſez vieux, puiſqu'en y comprenant Adam & Jubal, on comptoit alors neuf générations d'hommes, depuis la création. En un mot, c'étoit avant le Déluge, & on ne peut pas pouſſer plus loin l'origine d'une invention; & c'eſt encore beaucoup pour un art comme la Muſique, qui n'eſt nullement néceſſaire à la vie. Son antiquité paroît encore par l'hiſtoire de Jacob, qui ayant quitté ſon oncle Laban, ſans l'en avertir, celui-ci courut aprés lui, & l'ayant atteint ſur les montagnes de Galaad, lui fit des reproches de ſa fuite, & lui dit: [b] *Pourquoi ne m'avez-vous point dit vôtre deſſein afin que je vous conduiſiſſe avec joye, au chant des Cantiques, & au ſon des tambours, & des cythares?* Je n'explique point ici quels étoient ces inſtrumens; je le ferai ci-aprés dans une Diſſertation particuliére.

Une autre preuve de l'antiquité de la Muſique, ſe tire de celle de la Poëſie: car ces deux choſes n'étoient point ſéparées autrefois. [c] Toutes les piéces en vers étoient faites pour être chantées; réciter, ou chanter un Poëme, étoient des termes ſynonimes. Or la Poëſie a été en uſage dans tout les ſiécles, & parmi toutes les Nations. Ce que Lamech dit à ſes deux femmes Ada & Sella? [d] *Ecoûtez ma voix, femme de Lamech, prêtez l'oreille à mon diſcours. J'ai tué un homme pour ma bleſſure, & un jeune homme pour ma meurtriſſure. Le meurtre de Cain ſera vengé ſept fois; mais celui de Lamech le ſera ſeptante fois ſept fois.* Ces paroles ſont d'anciens vers: de même que les Bénédictions que Noé donna à Sem, & à Japhet, & ſa malédiction à Chanaan; [e] & les derniéres paroles de Ja-

a *Geneſ.* IV. 21.
b *Geneſ.* XXXI. 27.
c *Plutarch. Libello de Muſica.*
d *Geneſ.* IV. 23.
e *Gen.* IX. 25. 26. 27.

Digitized by Google

cob étant au lit de la mort. *a* Moyse nous fournit une piéce de Poësie, & de Musique plus méthodique, & plus complette, dans le Cantique qu'il chanta aprés le passage de la mer Rouge.

Les plus anciens Ecrivains qu'ayent eu les Grecs, sont les Poëtes. *e* Les ouvrages étudiez en prose, ne furent en usage qu'aprés la Poësie. Ceux même qui commencérent les premiers à écrire en prose, conservérent dans leurs écrits le goût, & le tour de la Poësie; ils traitérent leurs sujets à la maniére des Poëtes; ils n'en étoient différens que par la mesure, & la cadence. Pour le reste, ils se réserverent le droit de mêler dans leur discours les ornemens, & les fictions propres à la Poësie: Delà vient qu'Hérodote, par exemple, qui est le premier dont nous ayons une Histoire, l'a intitulée du nom de neuf Muses, & y a joint tant de récits merveilleux, & qui sentent la fable. Cadmus de Milet est le premier qui ait écrit une histoire en Prose; *c* Phérécides de l'Isle de Syros est, à ce qu'on dit, le premier Auteur qui se soit dégagé des contraintes de la Poësie: *d Pherecides Syro insula oriundus, qui primus versuum nexu repudiato, conscribere ausus est passis versibus, soluto loquutu, prosâ oratione.*

Cette ancienne Poësie, dont on vient de parler, étoit fort differente de celle que l'on vit depuis chez les Grecs, & chez les Romains: ce n'étoit pas un simple amusement, & un récit de fictions agréables, qui n'eussent pour bût que de divertir le Lecteur; c'étoit une espéce de Philosophie, une maniére d'instruire, où l'on joignoit sagement l'agreable à l'utile. *e* D'où vient que

---

a *Genes.* XLIX.

b *Strabo Geograph. lib.* 1. Ὁ πεζὸς λόγος ὁ γὰρ κατεσκευασμένος, μέμεκα τοῦ Ποιητικοῦ ἐστι Πρώτιστα γὰρ ἡ ποιητικὴ κατασκευὴ παρῆλθεν εἰς τὸ μέτρον, καὶ εὐδοκίμεσεν Εἶτα ἐκείνην μιμούμενοι, &c.

c *Plin. lib.* 7. *Prosam orationem condere Pherecides Syrius instituit, Cyri Regis ætate. Historiam Cadmus Milesius.*

d *Apuleius in Floridis.*

e *Plato lib.* 2. *de Legib.*

Digitized by Google

les anciens Grecs faisoient commencer les études de leurs enfans par la Poësie. *a* Les Musiciens, & ceux qui enseignoient à joüer des instrumens, & à chanter, passoient pour les plus habiles dans l'art d'élever la jeunesse ; on croyoit cet art trés-propre à régler les passions, & à disposer l'esprit à la sagesse, & à la modération ; les Pythagoriciens étoient dans ces principes. Ce n'étoit pas seulement les origines fabuleuses des Dieux, & les loüanges des Héros qu'on mettoit en vers ; c'étoit aussi les Histoires, & les Loix des peuples ; *b* les beaux faits des Conquérans, leurs triomphes, leurs funérailles ; leurs mariages. Enfin, dans les commencemens la Poësie & la Musique étoient aprés la guerre, la plus sérieuse, & la plus noble occupation des Anciens. *c*

Les Héros dont l'antiquité nous parle, savoient tous la Musique, & il étoit honteux de n'avoir point de goût pour cet art. Chiron, Hercules, Achilles joüoient des instrumens. Thémistocle dans un festin ayant refusé une lyre qu'on lui présenta, donna lieu de juger qu'il n'avoit pas une belle éducation, tant on croyoit la Musique nécessaire pour former un homme. Les villes les mieux policées, étoient celles qui s'appliquoient le plus à cet art, dit Plutarque. *d* On l'employoit à la guerre, dans les assemblées de Religion, dans les Fêtes, dans l'étude même de la Politique, de la Morale, & des Loix. Un Musicien, & un Savant étoient la même chose ; *e* & un ignorant étoit désigné sous le nom d'un homme qui

---

a *Strabo lib.* 1. *pag.* 2. Διὰ τοῦτο καὶ τοὺς Παίδας αἱ τῶν Ἑλλήνων πόλεις πρώτιστα διὰ τῆς ποιητικῆς παιδεύουσι, ὡ ψυχαγωγίας χάριν δήπουθεν ψιλῆς, ἀλλὰ σοφρονισμοῦ. Ὅπου γὰρ καὶ. &c.

b *Vide Aristot. problem. n.* 19. 59. *Cicero. Tuscul. lib.* 4.

c *Cicero, Tuscul. lib.* 1. *Themistocles in Epulis cùm recusasset lyram, habitus est indoctior.*

d *Plutarch. Libello de Musica.*

e *Quintilian. lib.* 1. *Gellius lib.* XX. *cap.* 11.

Digitized by Google

ne fait point la Musique, *Amoufos*. Voilà quel étoit le goût des Grecs.

Chez les Egyptiens la Musique n'étoit pas si fort en honneur, puisque, selon Diodore, il leur étoit défendu de s'appliquer à cette étude, *a* qu'ils regardoient, non-seulement comme inutile; mais aussi comme pernicieuse. Mais saint Clément d'Alexandrie *b* montre qu'il n'y étoient point tout-à-fait indifferens, sur tout dans ce qui regarde les cérémonies de la Religion: puisque dans la description qu'il nous donne d'une procession de Prêtres Egyptiens, il dit que le premier qui paroissoit, étoit un Chantre, qui portoit le symbole de la Musique, & qui devoit savoir par cœur deux livres de Mercure; le premier contenant les hymnes en l'honneur des Dieux; & l'autre, la maniére dont les Rois devoient vivre. Il y a beaucoup d'apparence que ce que dit Diodore, ne doit s'entendre que de la Musique, telle qu'elle étoit de son tems, & non de la Musique ancienne: car Platon *c* nous apprend que les Egyptiens étoient fort religieux, & fort éxacts à conserver leur Musique, consacrée par leurs ancêtres à diverses Divinitez, & faisant partie de leur Religion, & de leur police. Job *d* qui vivoit parmi les Iduméens du tems de Moyse, parle non seulement de la Musique, & du chant; mais aussi des instrumens qui y étoient en usage. Ezéchiel *e* & Isaie, *f* nous décrivent Tyr comme une ville toute passionnée pour la Musique.

Les peuples barbares n'écrivoient point, mais conservoient leurs histoires, leurs généalogies, leur Religion, dans des Vers qu'ils sçavoient par mémoire; telle

---

a *Diodor. Sicul. Biblioth. lib.* 1. *pag.* 51. Παλαιὰ γραμμὴ δὲ τῆς Μουσικῆς ἐν Αἰγύπτῳ ἐστὶν οὐκ ὀλίγον ἐπὶ χρόνον ἀνυπόστατος μεμενηκυῖα.

b *Clem. Alex. l.* 6. *Strom.* Πρῶτος μὲν γὰρ ᾠδὸς εἰσέρχεται ὁ ἐκ τῆς τῶν ἱερῶν Μουσικῆς ἐπιστατικὸς σύμβολον, &c.

c *Plato lib.* 2. *de Legib.*

d *Job.* XXI. 11. 12.

e *Ezechiel.* XXVI. 13.

f *Isai.* XXIII. 16.

Digitized by Google

étoit la méthode des Druides parmi les Gaulois, des Bardes parmi les Germains & les Bretons. Diodore de Sicile dit que leurs Prêtres se servoient d'un instrument semblable à la lyre. Au reste, la Musique des anciens Grecs n'étoit point à l'usage des théatres, ni propre à exciter les passions molles & voluptueuses, c'étoit une Musique mâle, & qui servoit à regler les passions, à former les mœurs, à relever le courage, à inspirer le respect des Dieux, & des choses saintes. La Musique efféminée & dangéreuse des spectacles, n'est venüe que depuis, suivant la remarque de Plutarque *a*, qui dit aussi que Platon ne rejette la Musique de sa République, qu'à cause des changemens, & des additions qu'on y avoit faites; c'est-à-dire à cause de l'abus qu'on en faisoit dés-lors.

Venons à present à la Musique des Hébreux; ces peuples n'étoient pas moins passionnez que les autres pour cet Art. Peu de jours aprés leur sortie d'Egypte, Moyse composa un Cantique, pour rendre graces à Dieu du passage miraculeux de la mer rouge; il le chanta avec les hommes, pendant que Marie sa sœur, ayant en main un tambour à l'antique, se mit à la tête des femmes, *b* & entonna le même Cantique, qu'elles chantérent en dansant, & en joüant des instrumens. Aprés l'adoration du veau d'or, le peuple ayant fait bonne chere, se mit à danser, & à joüer des instrumens: *c Sedit populus manducare & bibere, & surrexerunt ludere.*

Il est remarquable que Moyse dans toute la Loi n'ordonne rien touchant la Musique, qui devoit accompagner les sacrifices, & les fêtes de Religion; seulement sur la fin du voyage du Desert il fit faire des Trompetes, *d* à trois usages différens: le premier, pour en sonner dans les sacrifices solemnels, & dans les festins de Religion: Le second, pour annoncer le commencement de l'année

a *Plutar. Libell. de Music.*
b *Exod.* XV. 1. 20.
c *Exod.* XXXII. 6.
d *Num.* X. 2.

Digitized by Google

du Jubilé, l'année Sabbatique, & les commencemens des mois : Le troiſiéme uſage étoit pour la guerre, afin d'animer le courage des ſoldats, en les faiſant ſouvenir de la préſence du Seigneur, & du ſecours qu'il leur promettoit. Voilà tout ce que nous trouvons de Muſique qui ait rapport à la Religion, dans les Livres de Moyſe. Ce Légiſlateur n'ordonne rien à cet égard aux Lévites. Il dit ſimplement, qu'ils ſerviront au Tabernacle du Seigneur, ſous la main des Prêtres. Il ne leur permet pas même de ſonner des Trompettes ; il réſerve cette prérogative aux Prêtres ſeuls ; & en effet, on les voit faire cette fonction dans la guerre contre les Madianites, *a* & autour de la ville de Jéricho, & dans les autres ſemblables occaſions. Les choſes demeurérent ſur ce pied-là juſqu'au tems de David.

Ce Prince religieux, qui avoit beaucoup de goût pour la Muſique, & qui joüoit parfaitement des inſtrumens, réſolut d'en introduire l'uſage dans le Tabernacle du Seigneur. Il crut que cela pourroit contribuer à la pompe, & à la Majeſté du culte Divin, & à adoucir le naturel du peuple. De plus, le nombre des Lévites étant devenu fort grand, il étoit de la prudence du Prince, de leur fournir des occupations conformes à la deſtination générale, que le Seigneur en avoit faite par ſon Légiſlateur. Il compoſa donc des Cantiques, il fit faire des inſtrumens de Muſique qu'il mit en main des Lévites, & les obligea d'étudier, & de chanter ces airs devant le Seigneur dans ſon Tabernacle, & dans les autres cérémonies de Religion. Depuis que le Temple fut bâti la choſe continua avec encore plus d'ordre, & de magnificence ; & l'uſage en fut rétabli depuis la Captivité de Babylone, & dura juſqu'à l'entiére diſperſion des Juifs, ſous les Romains.

Pour donner une juſte idée de leur eſtime pour la Muſique, & de l'uſage qu'ils en ont fait, ſur tout en matiére de Religion, & dans le Temple ; il faut apporter ici

a *Num.* xxxi. 6.

Digitized by Google

les Réglemens que fit David avant ſa mort, touchant l'ordre, le nombre, & la diſtribution des Chantres. Des douze tribus d'Iſraël, il y en avoit une toute entiére deſtinée au culte du Seigneur : c'étoit celle de Lévi. De toutes les familles qui la compoſoient, il n'y en avoit qu'une ſeule, qui étoit celle d'Aaron, qui eût droit au Sacerdoce, & qui en fit les fonctions ; toutes les autres étoient occupées à des miniſtéres ſubordonnez à ceux des Prêtres. Ils faiſoient garde aux portes du Temple ; ils chantoient les loüanges du Seigneur, ils joüoient des inſtrumens devant ſon Autel ; ils ſervoient les Prêtres dans la préparation des victimes pour le ſacrifice ; ils dépoüilloient les hoſties, les lavoient, les coupoient, en faiſoient cuire les chairs, diſpoſoient le bois pour le feu de l'Autel, &c.

Les Chantres étoient toûjours en grand nombre dans le Temple. Ceux même qui étoient occupez à la garde des portes, ne laiſſoient pas de faire leur partie dans la Muſique en certaines occaſions : Par exemple, ceux de la famille de Coré, qui faiſoient garde aux portes de la maiſon du Seigneur, ont chanté, & même compoſé pluſieurs Pſeaumes, qui ſe trouvent ſous leur nom dans le Pſeautier. On voit auſſi les Corites parmi les Chantres, ſous le regne du Roi Joſaphat. *b* Il y avoit quatre mille Portiers, quatre mille Chantres, & outre cela vingt-quatre mille Lévites deſtinez aux divers offices pour le ſervice du Temple. Ils ſervoient à l'alternative ; mais les chefs des Muſiciens, & des Portiers n'avoient point de ſémeſtres. Il y avoit toûjours au ſervice actuel du Temple vingt-quatre claſſes, tant de Prêtres, que de Lévites, qui étoient conduites chacune par douze chefs, qui faiſoient en tout deux cens quatre-vingt-huit chefs des Prêtres, des Chantres, des Portiers, des autres Officiers du Temple. *c* On peut juger par le nombre de ces principaux Officiers, quel devoit être celui des moindres Prêtres & Lévites ; ſur-

a 1. *Par.* XXVI. 1. | b 2. *Par.* XX. 19. | c 1. *Par.* XXV. 7.

Digitized by Google

tout depuis que vers la fin du regne de David, on commença à les faire servir dés l'âge de vingt-ans.

Asaph, Héman, & Idithun, étoient les Princes, ou les Presidens de toute la Musique du Temple, sous les régnes de David, & de Salomon. Asaph avoit quatre fils, Idithun six, & Héman quatorze : ces vingt-quatre Lévites fils des trois grands Maîtres de la Musique, furent établis à la tête de vingt-quatre bandes de Musiciens. Chacun avoit sous lui onze maîtres d'un ordre inférieur, qui présidoient à d'autres Chantres, & qui les instruisoient. Il semble que ces diverses bandes étoient distinguées entr'elles par les instrumens dont elles joüoient, *a* & par la place qu'elles occupoient dans le Temple. Ceux de la famille de Caath avoient le milieu ; ceux de Mérari, la gauche ; & ceux de Gerson, la droite. *b* Les fils d'Idithun joüoient du *Kinnor* ; ceux d'Asaph, du *Nabal*, ou *Psalterion* ; & ceux d'Héman joüoient du *Mezilothaim*, qui étoit apparemment une maniére de cloche, ou de sonnette. Cela étoit cause qu'ils savoient beaucoup mieux leur métier, étant moins partagez, & n'étudiant que d'une sorte d'instrument. Le Seigneur avoit pourvû à leur entretien par des revenus fixes. Et comme ils exerçoient le même art de pere en fils dans le Temple du Seigneur, aux yeux de toute la Nation, qui s'y rendoit trois fois l'année, il étoit comme impossible qu'il n'y réüssissent.

Si les jeux publics de la Gréce, où se trouvoient des spectateurs de tout le pays, & où l'on proposoit des honneurs, & des récompenses à ceux qui se distingoient dans quelqu'uns des exercices qui s'y voyoient, ont eu tant de force pour perfectionner ces mêmes exercices, par l'émulation, & l'envie de se faire remarquer : Que ne doit-on pas croire des Musiciens du Temple, qui avoient

---

a *Vide* 1. *Paral.* XXV. 1. *3. 5. 6. *Bechinoroth*, *bimtsilthajim*, *binsalim*.

b 1. *Par.* VI. 33. 34. 39.

pour ſpectateurs toute leur Nation, qui par leur habileté pouvoient eſpérer de parvenir à la charge de Chef de la Muſique de leur bande, qui n'étoit pas une petite prérogative dans leur état, & dans leur famille? Auſſi les Lévites Hebreux étoient en réputation d'excellens Muſiciens, même parmi les étrangers. Nabuchodonoſor en ayant fait conduire un grand nombre au-delà de l'Euphrate, aprés la ruine de Jéruſalem, les Babyloniens leur demandoient avec empreſſement, qu'ils leur chantaſſent quelques airs de ceux qu'ils chantoient à Sion. Mais les Lévites, plongez dans la douleur, avoient ſuſpendu aux ſaules du fleuve, leurs inſtrumens de Muſique, qu'ils avoient apportez avec eux, comme l'outil de leur profeſſion, & repondoient à ceux qui les prioient de chanter: *a Comment chanterons-nous des Cantiques du Seigneur dans une terre étrangére?* Ils chantoient quelquefois, mais ſeulement entr'eux, les malheur de leurs pays, & la ruine du Temple; ils compoſoient des Cantiques de conſolation, pour leurs freres affligez; Ils imploroient le ſecours du Seigneur, & lui repréſentoient ſes anciennes promeſſes, pour l'engager à les viſiter dans ſa miſéricorde; ils confeſſoient leurs fautes, & en demandoient pardon; ils conjuroient le Seigneur, de mettre fin à leur maux, & à leurs captivité. Voilà quels ſont les ſujets de leurs Cantiques compoſez à Babylone: preſque tout y eſt triſte & lugubre.

On diſpute entre les Commentateurs s'il y avoit dans le Temple, au moins extraordinairement, des Chanteuſes, ou Muſiciennes, & Joüeuſes d'inſtrumens. Les Rabbins ſoûtiennent que les femmes ne chantoient jamais avec les hommes dans le Temple. Il y avoit en cela, ſelon eux, non ſeulement de l'indécence, mais encore du mal, & du danger pour la pureté que Dieu éxigeoit de ſes Miniſtres. Sanctius, & Cornélius à Lapide, & la

a *Pſalm.* CXXXVI. 4.

plûpart

plûpart des autres Interprétes, croyent que ſi quelquefois l'Ecriture parle des femmes, ou des filles, qui ont chanté dans des cérémonies de Religion, c'étoit des cas extraordinaires, & dans des cérémonies qui ſe paſſoient hors du Temple : Par exemple, aprés le paſſage de la mer Rouge, aprés la victoire de David contre Goliath, à l'entrée de l'Arche dans Jéruſalem, & aprés la funeſte mort du Roi Joſias, dont il eſt dit, *a* que tous les Chantres, & les Chanteuſes de la Nation récitérent les Lamentations que Jéremie avoit compoſées ſur ce ſujet.

Mais nous croyons avec d'autres habiles Commentateurs, que dans les grandes ſolemnitez, il y avoit ordinairement dans le Temple des Chantres, & de Muſiciennes ; qu'elles avoient des Chefs, ou des Préſidens, nommez en Hébreu *Mnazeach*, dont on a parlé ailleurs, *b* qui entonnoient, & qui conduiſoient leurs chants ; c'étoit pour l'ordinaire les filles des Lévites eux-mémes. Tout cela ſe faiſoit avec une décence, & une réſerve ſinguliére: elles ne ſe mêloient point aux Muſiciens, c'étoit des bandes toutes ſéparées. Ce ſentiment paroît un peu extraordinaire, mais il eſt bien prouvé par l'Ecriture. Dans le dénombrement des enfans d'Héman, un des trois premiers Chefs de la Muſique du Temple, on compte douze fils, & trois filles. *c* Pourquoi faire en cet endroit mention des filles, contre l'ordinaire de l'Ecriture, ſi ce n'eſt parce qu'elles étoient du même métier, que leurs freres, & occupées comme eux, à chanter les loüanges du Seigneur ? Dans la cérémonie du tranſport de l'Arche, de Cariathiarim à Jéruſalem, *d* on voit des chœurs de jeunes filles, conduites par des Chefs de Muſique. Eſdras dans le dénombrement de ceux qu'il ramena de la Captivité de Babylo-

---

a 2. *Paralip.* xxxv. 25.

b Voyez la Diſſertat. ſur *Lamnazeach*, p. xxxviij.

c 1. *Par.* xxv. 5.

d *Pſalm.* lxvii. 26.

Digitized by Google

ne, compte deux cens, tant Chantres, que Muſiciennes : *a* les uns & les autres étoient ſans doute deſtinez au ſervice du Temple. Liran eſt de cet avis ſur Eſdras, *b* & il prouve ſon ſentiment par l'endroit des Paralipoménes, que nous avons cité, ou l'Ecriture parle des trois filles d'Héman.

Le Paraphraſte Caldéen, ſur le Chapitre 11. ℣. 8. de l'Eccléſiaſte, dit expreſſément que Salomon mit dans le Temple des Chantres, & des Chanteuſes. Toſtat & Ménochius *c* ſont de méme ſentiment, auſſi-bien que Grotius & Chatillon ſur le premier Livre des Paralipoménes chap. xv. ℣. 20. où il eſt dit dans l'Hébreu, que Zacharie, Oziel, Sémiramoth, & les autres préſidoient à la ſeptiéme bande de Muſique, qui étoit celle des jeunes filles. *d* Le Pſeaume IX. eſt adreſſé à *Ben*, ou *Banaïas*, un des maîtres de Muſique de la bande des jeunes filles. Le Temple du Seigneur, étoit comme le Palais du Dieu d'Iſraël. Il y étoit ſervi, comme véritablement préſent en perſonne : il y avoit ſa table, ſes parfums, ſon trône, ſa chambre, ſes Officiers, ſes Muſiciens, & ſes Muſiciennes, à la maniére des Rois d'Orient, comme nous le ferons voir ci-aprés.

Philon *e* nous d'écrivant la maniére dont les Thérapeutes chantoient & danſoient dans leurs fêtes, dit qu'ils chantent à deux chœurs ; celui qui préſide à la cérémonie, entonnant & conduiſant le chœur ; aprés quoi les hommes, & les femmes ſéparément commencent à danſer, les uns d'un côté, & les autres d'un autre ; puis tout d'un coup, étant comme tranſportez d'un enthouſiaſme divin ils ſe réüniſſent, & ne font plus qu'un chœur, ou

---

a 1. *Eſdr.* 11. 66. 67. & 2. *Eſdr.* VII. 67.
b *Liran. ad* 1. *Eſdr.* II. 66.
c *Toſtat. qu.* 14. *in* 1. *Par.* *ral.* XXV. *Menoch. Ibidem.*
d 1. *Par.* XV. 20. *Binfalim ál álmoth.*
e *Philo de Vita Contempl.*

Digitized by Google

une danſe ; les voix des hommes, & des femmes formant une harmonie mélodieuſe, par le mélange des ſons graves, & aigus. On pouvoit bien faire dans le Temple, & dans les autres cérémonies religieuſes, ce que faiſoient dans leurs aſſemblées les Thérapeutes, les plus ſages, & les plus ſérieux hommes du monde. Il dit dans le même Livre, qu'il y a chez les Juifs d'anciennes Poëſies de toutes ſortes, & de toutes meſures, que l'on chantoit en Muſique devant l'autel, les uns demeurant en repos, & d'autres en danſant.

Outre la Muſique du Temple, il y avoit auſſi un corps de Muſiciens pour la Cour des Rois : *Suis-je encore d'un âge à entendre la voix des Muſiciens, & des Muſiciennes?* diſoit Berzellaï à David, qui l'invitoit à venir avec lui à la Cour. *a* Salomon qui ni ne s'étoit refuſé aucun plaiſir ne négligea point celui de la Muſique ; il raſſembla des bandes de Muſiciens, & de Muſiciennes : *b Feci mihi Cantores, & Cantatrices.* Je penſe qu'Aſaph étoit grand Maître de la Muſique du Roi, ſous le regne de David. L'Ecriture l'appelle : *Prophéte à la main du Roi.* *c* C'étoit une magnificence des Rois d'Orient, d'avoir dans leur Cour un grand nombre de Muſiciennes, qui les divertiſſoient pendant leur repas, & ſur tout pendant la nuit. Une des Chanteuſes, qui avoit la plus belle voix, entonnoit, & étoit ſuivie de toutes les autres. *d* Les Perſes les appelloient *Zarba*, ou *Barza*. *e* Parmenion ayant pris Damas, écrivit à Aléxandre qu'il y avoit trouvé trois cens vingt-neuf Muſiciennes de la ſuite de Darius ; *f* elles chantoient & joüoient de divers inſtrumens, les unes touchoient ſimplement les inſtrumens, & *g* les autres y joig-

---

a 2. *Reg.* XIX. 35.
b *Eccleſ.* II. 8.
c 1. *Par.* XXV. 2. *Prophetantis juxta Regem. Heb.* * *Ad manum Regis.*
d *Athen. lib.* III. & XII.
e *Suidas in* Μουσάργος.
f *Apud Athen. lib.* XIII. *c.* 9.
g *Suidas ibidem.*

Digitized by Google

noient leurs voix. Les Parthes imitérent cette ſomptuoſité, & cette délicateſſe des Perſes. *a* Hérodote *b* raconte que Haliattes Roi de Lydie, faiſant la guerre à ceux de Milet, avoit dans ſon armée des Joüeurs & des Joüeuſes d'inſtrumens. Straton Roi de Sidon, un des plus voluptueux Prince dont nous parle l'Hiſtoire, *c* avoit toûjours autour de lui une foule de Muſiciennes, qui joüoient des inſtrumens, & qui danſoient.

Je ne vois pas dans l'Ecriture que les Hébreux ayent eu l'uſage de la Muſique pour les théatres, ni pour les repréſentations. Ils ne connoiſſoient point cette ſorte de divertiſſement : elle eſt récente même chez les Grecs ; mais ils avoient des Poëſies, & par conſéquent de la Muſique de toutes les autres ſortes. On trouve dans l'Ecriture des Cantiques de victoire, des invectives, des actions de graces, des Epithalames, des regrets, des chants de joye, des Pſeaumes moraux, & inſtructifs, des modéles de priéres. Le Cantiques des Cantiques eſt une eſpéce de piéce Dramatique ; mais elle n'eſt point de nature à être repréſentée, non plus que ces Pſeaumes, ou l'on remarque un Dialogue entre Dieu, & le Pſalmiſte, ou le Juſte. Le Livre des Juſtes, qui eſt quelquefois cité dans Joſué, *d* & dans les Rois, *e* paroît avoir été une hiſtoire en vers; de cette ſorte de Poëſie antique dont on trouve quelque débris dans les Sentences des anciens Philoſophs. *f* L'Ecriture parle auſſi des chanſons pour les vendanges, *g* & des chanſons à boire : *h In me pſallebant qui bibebant vinum*, dit le Pſalmiſte. *Malheur à vous, qui employez la cithare, & la lyre, le tambour & la flute, dans vos feſ-*

---

a *Plutarch. in Craſſo. Vide Briſſon. de regno Perſar. lib.* 1.
b *Herodot. lib.* 1. *cap.* 17.
c *Theopomp. Hiſt. lib.* 15. *apud Athen. lib.* XII. *c.* 8.
d *Joſue* X. 13.
e 2. *Reg.* 1. 18.
f *Laërt. lib.* 1.
g *Iſai.* XVI. 3. 10. & XXIV. 7. 8.
h *Pſ.* LXVIII. 13.

Digitized by Google

tins, dit Isaïe, *a pendant que vous négligez les œuvres du Seigneur, & que vous ne considerez point ses merveilles.* Et Amos : *b Malheur à vous, qui chantez au son des instrumens de musique. Ils croyent avoir comme David, le talent de joüer de la lyre ; ils boivent le meilleur vin dans leur coupe, & se parfument des huiles les plus précieuses, sans se mettre en peine de la douleur de Joseph.* Ce sont là les abus que faisoient de la Musique les mauvais Israëlites : mais cela prouve le grand usage où elle étoit parmi eux. Cela paroît encore par plusieurs passages de l'Ecclésiastique. Voyez *Eccli.* XXXII. 5. 6. 7. XL. 20. & XLIX. ℣. 2.

La Poësie, la Musique, le jeu même des instrumens, furent aussi employez dans les funérailles parmi les Hébreux. Le plus ancien Cantique funébre que nous ayons, est celui que David composa à la mort de Saül, & de Jonathas. *c* Il en fit encore un autre à la mort d'Abner. *d* Jérémie en écrivit un célébre à la mort du Roi Josias. *e* Et les Juifs un autre à la mort de Judas Maccabée. *f* Isaïe prévoyant la chute de l'Empire de Babylone, & la mort funeste de son Roi, lui fit une espéce d'oraison funébre en ces termes : *g Comment l'exacteur a-t'il cessé ! comment le tribut ne s'exige-t'il plus ! Le Seigneur a brisé le sceptre des dominateurs, le baton des impies..... Comment es-tu tombé du haut du Ciel, étoile du matin, qui te levois avec tant d'éclat, &c.* Ces sortes de chants lugubres se récitoient en cerémonies, ou par les parens & parentes du mort ; ou par des pleureurs, & pleureuses à gage. *h* Ceux qui rencontroient une pompe funébre, ou un convoi, devoient par honneur se joindre à ceux qui le conduisoient, & entrer dans leurs sentimens de douleur. D'où vient qu'il est dit dans l'Evan-

a *Isaï.* v. 12.
b *Amos.* VI. 5.
c 2. *Reg.* I. 19.
d 2. *Reg.* III. 33.
e 2. *Par.* XXXV. 25.
f *Macc.* IX. 21.
g *Isai.* XIV. 4. 5. 12.
h *Jerem.* IX. 17. *Amos.* XVI. 17.

Digitized by Google

gile : *a Nous avons fait des Lamentations, & vous n'avez point pleuré avec nous.* Du tems de nôtre Seigneur on loüoit des Joüeurs de flute, pour célebrer avec plus de solemnitez les funérailles des personnes de considération. *b* Mais nous nous étendrons davantage sur cela dans la Dissertation sur le Deüil des Hébreux.

Les effets admirables de la Musique que nous voyons parmi les Hébreux, nous persuadent aisément qu'il n'y a rien d'exageré dans tout ce qu'on en lit dans les Auteurs profanes. On nous vante des frénétiques guéris par le son des instrumens ; on nous dit que la Musique a fait revenir à leur bon sens, des personnes qui avoient l'esprit troublé ; qu'elle a arrêté des furieux, & calmé des passions violentes, & des séditions. Rien de tout cela n'est incroyable, aprés ce que l'Ecriture nous dit de Saül, qui étant rempli d'une noire mélancolie, dont le Démon se servoit pour l'agiter, & pour le troubler, se trouvoit soulagé, lorsque David joüoit de sa lyre devant lui. *c* Qu'Alexandre le Grand ait couru aux armes lorsque le Musicien Artigenide commença à joüer un certain air, & qu'il les ait quittées lorsque le Joüeur prit un ton plus doux, & plus modéré. *d* Que Pythagore ait fait tomber les armes des mains de quelques jeunes foux, qui étoient prêts à rompre une porte, & à faire violence à la maison d'une honnête femme, en ordonnant aux Joüeurs d'instrumens, qui les accompagnoient, de joüer un chant grave & sérieux. Tout cela n'étonnera point ceux qui sauront que Saül ayant rencontré une troupe de Prophétes, qui avoient des instrumens de Musique de plusieurs sortes, *e* se sentit tout d'un coup transporté de l'Esprit Divin, & changé en un autre homme ; il se mit à chanter avec eux, & à prophétiser. Et une autre fois

a *Luc.* VII. 32. *Matth.* XI. 17.
b *Matt.* IX. 23.
c 1. *Reg.* XVI. 23.
d *Plutarch. de Fortuna Alex.* lib. 2.
e 1. *Reg.* X. 6.

Digitized by Google

ayant appris que Davi s'étoit retiré auprés de Samuel à Najoth de Ramatha, *a* il y envoya des troupes, qui ayant oüi le ſon des inſtrumens des Prophétes, qui chantoient, & qui joüoient, furent comme ſaiſis d'un enthouſiaſme divin, & commencérent à faire comme eux. Une ſeconde troupe que Saül envoya, en fit de même. Enfin ce Prince y étant venu lui-même, il commença à prophétiſer, & à faire les geſtes, & les mouvemens de ceux qui ſont remplis de l'Eſprit de Dieu, avant même qu'il fût arrivé auprés de la bande des Prophétes. Et dés qu'il y fut, il ſe deshabilla, & fut tout le jour & la nuit dans leur troupe, prophétiſant, c'eſt-à-dire chantant, & faiſant tous les mouvemens qu'ils faiſoient.

Un évenement encore plus ſingulier, eſt ce qui arriva dans l'armée de Joram Roi d'Iſraël, de Joſaphat Roi de Juda, & du Roi d'Idumée. Ces trois Princes ſe trouvérent dans un terrible embarras, lorſqu'étant entrez dans le deſert de Moab, ils ſe virent ſans eau, & ſans reſſource. Joſaphat plus religieux que les deux autres, demanda, s'il n'y avoit pas dans l'armée un Prophéte du Seigneur; on lui dit qu'Eliſée y étoit. Les trois Rois le vinrent trouver, & Eliſée voyant le Roi d'Iſraël, lui dit: Qu'y a-t'il entre vous & moy? Allez conſulter les Prophétes de vôtre pere, & de vôtre mere. Joram lui répondit: Le Seigneur a-t'il amené ici trois Rois, pour les livrer entre les mains du Roi de Moab? Vive le Seigneur, devant qui je ſuis, dit Eliſée, ſi je ne reſpectois le viſage du Roi Joſaphat, je ne vous aurois ni regardé, ni écouté. Mais à preſent, qu'on m'améne un Joüeur d'inſtrument. Il vint, & s'étant mis à joüer; auſſi-tôt l'Eſprit Saint deſcendit ſur Eliſée, & il commença à prophétiſer. *b* La vûe du Roi d'Iſraël, & le diſcours qu'il lui avoit tenu, avoit cauſé quelque émotion dans ſon ame; le ſon des inſtrumens calma ſa paſ-

a 1. *Reg.* XIX. 23. 24.

b 4. *Reg.* 3. 15.

Digitized by Google

ſion, & lui rendit la ſérenité néceſſaire pour recevoir l'impreſſion de l'Eſprit de Dieu.

Voici un exemple d'un autre genre. La Muſique inſpire du courage dans le cœur de l'armée de Joſaphat, & imprime la terreur dans celle de ſes ennemis. Les Ammonites, les Moabites, & d'autres peuples d'Arabie, s'étant aſſemblez pour faire une irruption dans les Etats de Joſaphat, ce Prince s'adreſſa au Seigneur, qui lui promit la victoire, par la bouche du Prophéte Jahaziel. Il marche contre l'ennemi, & range ſes troupes, de maniére que les Chantres du Seigneur, diſpoſez ſuivant le rang qu'ils tenoient dans le Temple, marchoient à la tête de l'armée, avec leurs inſtrumens de Muſique. Les Lévites n'eurent pas plutôt commencé à chanter, que le Seigneur répandit la frayeur dans le camp des ennemis; ils tournérent leurs armes contre eux-mêmes; Moab & Ammon attaquérent, & mirent à mort les Iduméens, & aprés cela ſe tuérent l'un l'autre; en ſorte que Joſaphat étant arrivé avec ſon armée, n'eût qu'à dépoüiller ſes ennemis, & à ramaſſer le butin.

On vit une choſe à peu prés pareille dans la guerre d'Abia Roi de Juda, contre Jéroboam Roi d'Iſraël. *a* Le premier avoit dans ſon armée, ſuivant l'ordre de Moyſe, *b* les Prêtres du Seigneur, avec les Trompettes ſacrées, qui étoient le ſymbole de la préſence du Seigneur: *Ergo in exercitu noſtro Dux Deus eſt, & Sacerdotes ejus qui clangunt tubis, & reſonant contra vos.* Auſſi-tôt que l'armée d'Iſraël eut oüi le ſon de ſes inſtrumens, & les cris du peuple de Juda, elle fut ſaiſie d'une crainte ſubite, & prit la fuite. Je ne parle point ici de ce qui arriva devant Jérico, dont les murailles furent renverſées

---

a 2. *Par.* XIII. 12.

b *Num.* X. 9. *Si exieritis ad bellum de terra veſtra contra hoſtes, qui dimicant adverſum vos, clangetis ululantibus tubis, & erit recordatio veſtri coram Domino Deo veſtro.*

Digitized by Google

au ſon des trompettes du Seigneur, & aux cris de l'armée des Hébreux. *a* Le fait eſt trop miraculeux, pour être rangé au nombre des effets ordinaires de la Muſique, & du ſon des inſtrumens.

Ce qu'on a rapporté de Saül ſoulagé par la voix, & par les inſtrumens de David, n'a rien de fort ſurnaturel; non plus que ce qui arriva à Saül, & à ſes gens envoyez pour prendre David, qui étoit au milieu d'une troupe de Prophétes; ni enfin ce que fit faire Eliſée, pour attirer ſur lui l'inſpiration actuelle du Saint Eſprit. La Muſique remuë agréablement, & doucement le ſang, & les eſprits, & par-là diſſipe les mauvaiſes humeurs & la mélancolie, qui épaiſſiſſent le ſang, & engourdiſſent les eſprits. De tout tems on a employé ce qui peut cauſer la joye, & le divertiſſement, contre ces ſortes de maladies, la mélancolie, la phrénéſie, la fureur, & autres paſſions ſemblables. Il eſt auſſi tout naturel de ſe ſentir tranſporté & ému, lorſqu'on ſe trouve au milieu de gens qui joüent des inſtrumens, & qui chantent. Le corps ſe trouve tout diſpoſé à imiter le mouvement qu'on voit dans les autres, & à ſuivre l'impreſſion, & l'air des inſtrumens. Or *Prophétiſer*, dans le ſtyle de l'Ecriture, ne ſignifie ſouvent autre choſe, qu'être animé d'une nouvelle ardeur, qui porte à imiter les mouvemens, & les agitations des vrais Prophétes. Enfin, l'émotion, le trouble, la colére, paſſions incompatibles avec l'inſpiration tranquille de l'eſprit de Dieu, ſont modérées, & calmées par le ſon des inſtrumens; c'eſt par-là que le prophéte Eliſée ſe diſpoſa a recevoir l'impreſſion de l'Eſprit Saint. Balaam ſe contentoit de ſe retirer de la foule, & de ſe tenir quelque tems à l'écart, *b* pour ſe récüeillir, & pour rapeler ſes eſprits trop diſſipez par la compagnie des hommes.

Mais d'où vient donc, dira quelqu'un, que nous ne voyons

---

a *Joſue* VI. 5. 20. | b *Num.* XXIII. 3. & 16. XXIV. 1. 2.

Digitized by Google

plus d'effets pareils dans nôtre Musique d'aujourd'hui ? Est-ce la faute de nôtre Musique, ou de nos Musiciens, ou de nos instrumens ? Ou ne seroit-ce pas que nous ne sommes pas si tendres, & si sensibles que les Anciens; que nous sommes plus en garde contre les mouvemens de nos passions; & qu'une longue habitude à changé dans nous comme en nature, une certaine insensibilité stoïque ? Il se pourroit faire qu'en effet nous serions moins naturels, & moins tendres que nos ancêtres, & que l'habitude & l'éducation auroient apporté quelque changement, ou plûtôt quelque déguisement dans nos passions, & dans nos sentimens; mais au vrai nous sommes toûjours les mêmes; le cœur, & le fond des passions ne changent point. Qu'on résiste par réfléxion à quelque sentiment, je le veux; mais ceux qui se livrent, qui cherchent à être touchez, qui n'écoutent la Musique que pour cela, souvent s'enuyent, & ne sentent rien qui les touche agréablement. Il faut donc reconnoître une autre cause plus réelle de cette différence dans la Musique même. Il y a plus de mille ans qu'on se plaint qu'elle ne produit plus les mêmes effets qu'autrefois, & dés ce tems-là on convenoit que c'étoit sa faute. Les plus habiles se plaignoient qu'elle étoit corrompuë, abâtardie, tombée dans le mépris.

Vossius montre au long, & inculque souvent dans son traité *du Chant des Poëmes, & de la force du Rythme*, que la décadence de l'ancienne Musique, & le peu d'effet qu'elle produit aujourd'hui, ne viennent que de ce qu'on a négligé la bonne Poësie, la quantité des syllabes, la mesure des tems, & la juste proportion entre les paroles, & le chant. De ce qu'on a dépoüillé les paroles de ce qui frappoit le plus fortement, & de ce qui faisoit le plus d'impression sur l'esprit; je veux dire de la vraye prononciation, & la juste cadence des vers. On chante confusément des airs, dont on n'entend point les paroles. Les chants les plus tendres, & les plus touchants, n'étant plus entendus, ne frappent plus. L'oreille est chatoüillée

Digitized by Google

par les charmes de la mélodie, & l'esprit flottant & incertain, ne sait à quoi fixer son attention, parce qu'il n'entend point distinctement ce qui est chanté. Le plaisir n'est point entier, le cœur est partagé, l'impression n'est pas totale; les voix, la mélodie & les paroles prononcées & entenduës distinctement, produiroient un effet tout différent, de ce que l'on voit aujourd'hui; comme une force multipliée opére autrement qu'une action partagée. La premiére attention des Anciens étoit, qu'on ne perdît pas une seule parole, de tout ce qu'on chantoit; le mélange de plusieurs voix n'y nuisoit point, parce que toutes ensemblés, elles prononçoient le même mot, & il y en avoit toûjours une qui dominoit par-dessus toutes les autres. Ces mots étoient toûjours accompagnez d'un chant naturel, & proportionné à sa signification; Imitant le plus qu'il étoit possible la nature, & la voix de l'homme, dans les circonstances où le Poëme le représentoit. Les anciens chœurs dans les Comédies, & les Tragédies, n'élevoient jamais guéres leurs voix au dessus de l'ordinaire. Une preuve sensible de la force de cette maniére de chanter, c'est ce qu'on ressent dans la déclamation d'un habile Orateur, qui sait imiter la nature, & donner à ce qu'il dit, le ton de voix convenable. Rien ne représente mieux que cela une Musique naturelle, & efficace dans sa simplicité.

Il faudroit à présent parler des instrumens de Musique des Hébreux, des diverses maniéres de leurs chants, de la forme de leur Musique: Nous essayerons de donner quelque notion de leurs instrumens de Musique, dans la Dissertation suivante; mais pour le reste du détail de leur Musique, il est impossible d'en dire quelque chose de certain, & de juste, puisque les Livres saints ne nous en apprennent rien. Mais si la beauté des airs, & de la Musique avoit de la proportion, comme on n'en doit pas douter, avec la majesté, & l'éloquence des Cantiques, on peut assurer que rien ne devoit être ni plus grand, ni plus sérieux, ni plus majestueux, que la Musique du Temple. Les Juifs ont aujourd'hui dans leurs Synagogues une maniére de Musique, ou de chant, qui vient apparemment

Digitized by Google

de la tradition de leurs peres. Mais s'il est arrivé dans leur Musique autant de changement à proportion que dans la nôtre ; on peut assurer qu'il n'est pas permis de tirer aucune induction de la nouvelle, pour découvrir la nature de l'ancienne. La difference est trop grande. Il est vrai que la Musique des Juifs modernes est encore fort simple, & par-là semble plus approcher de l'ancienne. Mais, qui croira que parmi tant de révolutions, & tant de malheurs que cette infortunée nation a essuyez, elle ait pû conserver l'usage, & la tradition de sa Musique, pendant une suite de tant de siécles ? Le Pere Kircher a travaillé sur la Musique moderne des Hébreux ; mais il n'a pas même essayé de la comparer avec celle qui étoit en usage dans le Temple de Salomon. Il s'est borné à expliquer la valeur des notes de leur chant.

Mais quoiqu'on ne connoisse pas d'une maniére fort distincte la forme, & la nature de tous les instrumens de Musique du Temple, leur variété seule, & leur grand nombre, prouvent assez que la Musique étoit trés-diversifiée ; & il le falloit bien, puisque les Pseaumes qui nous restent, sont sur des sujets si différens, & que les solemnitez pour lesquelles ils s'assembloient, avoient des objets si divers. A Pâques, on rendoit graces à Dieu de la délivrance de l'Egypte. A la Pentecôte, on faisoit mémoire de la Loi donnée à Sinaï. A la solemnité de l'expiation, on demandoit pardon à Dieu, dans le jeûne, & dans l'humiliation. Dans la Fête des Tabernacles, on rappelloit le souvenir du voyage du Désert, & on remercioit le Seigneur des biens qu'il avoit donné à son peuple dans la récolte de l'année.

Saint Clément d'Aléxandrie, a trés-instruit dans l'en-

---

a *Clem. Alex. lib. 6. Strom.* Προσήκει δὲ εὖ μάλα τὸ ἐναρμόνιον γένος τῇ δωριστὶ ἁρμονίᾳ, καὶ τῇ φρυγιστὶ τὸ διάτονον, ἃς φησὶ Ἀριστόξενος. Ἡ τρίτον ἁρμονία τοῦ βαρβάρου ψαλτηρίου, τὸ σεμνὸν ἐμφαίνουσα τοῦ μέλους ἀρχαιοτάτη τυγχάνουσα, *&c. Vide Plutarch. seu alium, Libello de Musica.*

tiquité, & trés-curieux des anciens uſages, aſſure que les Hébreux dans leur Muſique pour le Temple, ſuivoient pour l'ordinaire la gravité du chant Dorique, qui eſt un des plus anciens, des plus ſérieux ; preſque tout compoſé de ſpondés, ou de ſyllabes longues, & trés-propres à célébrer la majeſté du Seigneur, qui vouloit être ſervi avec crainte, & tremblement : *a Servité Domino in timore, & exultate ei cum tremore.* Cela eſt tout-à-fait du goût des Anciens, dont la Muſique, ſur tout celle qui s'employoit dans les choſes de Religion, étoit toûjours trés-grave, trés-ſérieuſe, & infiniment éloignée de celle même que l'on employe aujourd'hui dans nos Egliſes, où l'on ſe permet des airs, & des chanſons, qui ſont ſouvent auſſi peu ſérieuſes que celles du théatre.

DISSERTATION

SUR LES INSTRUMENS DE MUSIQUE des Hébreux.

SAint Chryſoſtome, & Théodoret *b* remarquent, que ce n'eſt que par pure condeſcendence, que Dieu permit aux Hébreux d'employer dans ſon Temple la Muſique, & le ſon des inſtrumens. Il n'en ordonna rien dans la Loi, & l'on fut fort long-tems ſans les mettre en uſage dans le Terbernacle. Ce fut David qui fit ce nouvel établiſſement ; & qui introduiſit dans le culte du Seigneur, les Chantres, & les Joüeurs d'inſtrumens ; & ce ne fut qu'en faveurs des peuples groſſiers, dont il vouloit rallumer la dévotion, & à qui il vouloit inſpirer l'amour des céremonies ſaintes, pour les précautionner contre l'idolâtrie, & la ſuperſtition. L'Egliſe Chrétienne,

a *Pſal.* II. 11. | b *Chryſoſt. & Theodoret. in Pſ.* CL.

dans les premiers siécles, & pendant qu'elle étoit dans toute sa faveur, n'enploya ni la Musique, ni les Instrumens dans ses assemblées, & ne les auroit peut-être jamais employez, si elle n'avoit eu égard à la foiblesse des fidelles, qui ont besoin de secours extérieurs pour soûtenir leur pieté, & pour élever leur cœur, & leur esprit à Dieu.

Mais autant que cet appareil de Musique & d'instrumens est au-dessous du culte parfait, & de la souveraine pureté que Dieu demande de ses serviteurs; autant est-il au-dessus des céremonies légales, & des sacrifices sanglans. Les plus sages, & les plus saints Personnages de la Loi ancienne, ont crû qu'un établissement si pieux, & si utile, méritoit toute leur application; & on a mis au rang des principaux articles de la réformation du culte de Dieu, le rétablissement de la Musique dans son Temple. Combien de fois le Seigneur à-t'il témoigné sa préference pour les saints Cantiques, & pour les sacrifices de loüanges, pardessus les victimes sanglantes? *a Sacrificium laudis honorificábit me.* Et combien de fois les Prophétes ont-ils exhorté les peuples à rendre à Dieu les loüanges, & les sacrifices d'actions de graces, au lieu du sang des hosties, & de la graisse des moutons? Mais à même-tems ils avoient grand soin de les avertir, que la justice, & la pieté étoient l'ame des loüanges, & de la vraye Musique; & que sans la pureté de vie, & l'innocence, leurs chants, leurs Instrumens lui étoient en horreur: *b Aufer á me tumultum carminum tuorum, & Cantica lyre tuæ non audiam.*

Aprés avoir parlé dans la Dissertation précedente de la Musique des anciens Hébreux, nous avons dessein dans celle-ci, d'examiner quels étoient leurs instrumens de Musique. Il est assez étonnant que ce point de critique qui est si beau, si curieux, & si intéressant, ait été si fort

a *Psal.* XLIX. 27. | b *Amos.* V. 23.

Digitized by Google

négligé jusqu'ici. La plûpart des Commentateurs, sans se mettre en peine d'entrer dans un plus profond examen, se contentent de dire, que la connoissance des Instrumens de Musique des Hebreux est entiérement perduë, qu'il est impossible aujourdhui de la tirer de l'obscurité où elle est comme enterrée. Mais on peut au moins faire voir que la plûpart des termes que l'on nous donne pour ces sortes d'instrumens, ne signifient rien moins que cela ; & que ceux qui désignent véritablement des Instrumens de Musique, ne sont peut-être pas si inconnus qu'on se l'imagine. Enfin, si l'on ne peut pas distinctement connoître la valeur des mots Hebreux, ne peut-on pas expliquer avec clarté, ceux qui sont dans les Septante, & dans la Vulgate ? Et n'est-ce pas toûjours beaucoup pour un Lecteur exact, de savoir au juste ce que c'étoit que le *Psalterium*, le *Tympanum*, le *Nablum*, le *Sistrum*, la *Cythare*, & la *Lyre* des Anciens ? Si nous ne réüssissons pas à faire connoître tous les Instrumens des Hebreux, nous nous flattons au moins d'en découvrir quelques-uns de donner des conjectures assez plausibles sur les autres, & d'éclaircir un assez grand nombre de passages obscurs, par nos remarques sur les Instrumens des Anciens.

Avant toutes choses il est bon de remarquer, que les Instrumens de Musique qu'ont eu les Grecs, & les Latins, leurs étant venus d'Orient, devoient avoir beaucoup de rapport avec ceux des Hebreux, qui étoient tous les mêmes que les instrumens des Egyptiens, des Caldéens, des Phéniciens, & des Syriens. Il n'est donc pas impossible de reconnoître la source dans des ruisseaux, & de retrouver à peu prés la figure, & les usages des instrumens des Juifs, & des Orientaux, dans ceux des Grecs, & des Romains. Les Grecs toûjours vains, & toûjours jaloux de leur propre gloire ont prétendu que la plûpart des Instrumens dont ils se servoient, étoient de l'invention de leur Dieux, ou de leurs anciens Poëtes. Ils ne représentoient guéres Apollon, Minerve, Mercure, &

Digitized by Google

Pan, ſans quelques inſtrument de Muſique dans les mains. Mains on a des preuves dans l'Ecriture même, qui démentent cette fauſſe prétention. La Religion, les Dieux, la Muſique, la Poëſie, ne ſont point originaires de Gréce, elles vienent de plus loin. Les Latins ſont plus ſincéres, ils avoüent qu'ils ont reçû leurs Inſtrumens de Muſique de l'Orient. Juvenal : *a*

Jampridem Syrus in Tiberim defluxit Orontes,
Et linguam, & mores, & cum tibicine chordas
Obliquas, nec-non gentilia tympana ſecum
Vexit.

Tite-Live *b* dit, que ce ne fut qu'aprés les guerres des Romains contre Antiochus le Grand, qu'on vit à Rome cette foule de Joüeuſes d'inſtrumens ; & qu'on mêla aux repas les divertiſſemens de la ſymphonie.

Les Grecs eux-mêmes, malgré leur hauteur, & leur hardieſſe à mentir, ſont ſouvent obligez de recourir ailleurs, pour trouver la vraye ſource de la plûpart de leurs inſtrumens. Tantôt c'eſt de la Phrygie, ou de la Lydie ; tantôt de la Syrie, ou de l'Egypte, ou de la Perſe qu'ils les font venir, comme on le verra ci-aprés. Pour les Hébreux, ils les ont reçu des Caldéens, d'où ils étoient originairement deſcendus ; & des Egyptiens, au milieu deſquels ils avoient vêcu ſi long-tems ; & des Phéniciens, & autres peuples d'Arabie, & de Syrie, au milieu deſquels ils ſe trouvoient placez par la ſituation de leur pays. Ils n'ont jamais prétendu à l'honneur de l'invention ; mais on ne peut leur refuſer celui de les avoir beaucoup perfectionnez, & d'en avoir fait un tres-ſaint, & tres-loüable uſage, dans la célébration des loüanges du vrai Dieu ; prérogative qui les diſtingue de tous les autres peuples, qui ont à la vérité mis en œuvre la Muſique

a *Juvenal. Satyr.* III.

b *Tit. Livius, lib.* 37. *Tunc Pſaltria, Sambuciſtria, & convivalia ludorum oblectamenta addita epulis.*

dans

Digitized by Google

dans leur exercice de Religion, mais qui ne l'ont jamais fait avec autant d'assiduité, autant de pompe, autant de soin que les Juifs.

Si l'on en croyoit les Rabbins, & la plûpart des Interprétes, il faudroit reconnoître parmi les Hébreux un bien plus grand nombre d'instrumens qu'on n'en connoît chez les autres peuples. A leur compte il n'y en a pas moins de trente-quatre; mais nous en retrancherons déja tout d'un coup quatorze, dont voici les noms :

1. *Neghinot*, [a] traduit dans les Septante par *Hymnes*, & dans la Vulgate, par *Cantiques*. L'Hébreu signifie à la lettre : Celles qui joüent des instrumens, ou, les Piéces que l'on joüe sur les instrumens. En comparant tous les passages où ce terme se trouve, je n'y remarque que ces deux significations : Par exemple, Job. xxx. 9. [b] *J'ai été leur Cantique*, Neghinath, *tout le jour* : Et au Pseaume LXVIII. 13. *J'ai été le sujet des chants des buveurs.* Et dans les titres de plusieurs Pseaumes : *Au Président dans les Cantiques*; ou [c] *Au Président établi sur les joüeuses d'Instrumens.*

2. *Hannechiloth*, est traduit dans les Septante, & dans la Vulgate par; [d] *Celle qui est héritiére.* Les nouveaux Interprétes pour la plûpart le prennent pour un Instrument de musique, qui peut dériver d'une racine qui signifie percer, & joüer de la flute; en sorte que *Néchiloth*, signifieroit proprement, *une flute*, ou en général un Instrument à vent; mais nous l'entendons des danses, ou des chœurs de danseuses; aussi-bien que *Machaloth*, qui se trouve aux titres des Pseaumes, LIII. & LXXVII. & qui vient du même verbe. Le Caldéen l'a pris en ce sens; & c'est la propre signification de *Chalal*, danser.

a *Neghinoth* 70. ὑμνῳδ. *Vulg. Canticum.*

b *Job.* xxx. 9. *neghinatham haijathi. Ita & Jerem. Lament.* III. 14. & 63.

c *Psal.* LX. 1. *Lamnazeách ál neghinotg.*

d *Psal.* V. 1. *ál hannechiloth.* 70. ὑπὲρ τῆς κληρονομούσης.

Digitized by Google

3 *Haſcheminith*, *a*, *la huitiéme* : on veut auſſi que ce ſoit un Inſtrument à huit cordes. Mais dans les Paralipoménes *b* on trouve la huitiéme bande des Muſiciens du Temple, qui, ſelon toutes les apparences eſt la même que celle-ci nommée du nom de *Scheminith*. *Mathathias*, *Eliphalu*, & les autres *jouoient ſur les Cinnors*, *& préſidoient à la huitiéme*. Hébreu : *Al-Haſchminith*.

4. *Siggaion*, *c* que les Septante ont rendu ſimplement, *Pſeaume de David*, *d* & les autres, *e Pro ignoratione David*. Pour le péché d'ignorance de David ; ſignifie plûtôt, *Cantique de conſolation dans ſa douleur* ; comme qui diroit, *Triſtia*, ou *Elégie*. Voyez nôtre Argument ſur le Pſeaume VII. & le titre du troiſiéme Chapitre d'Habacuc, où ſe trouve, *Siggaionoth*, qui vient de la même ſource que *Siggaion*. Les Turcs ont encore aujourd'hui des Joüeuſes d'inſtrumens, & des Danſeuſes, qu'ils appellent *Tſchingenes*. *f*

5. *Gittih*, *g* que les Septante ons rendu par *les preſſoirs*, comme s'ils avoient lû *Gittoth*, au-lieu de *Gittith*. Ce dernier terme ſignifie, *une Géthéene*. On n'a aucune preuve qu'il ſignifie un inſtrument de Muſique, & la conſtruction de l'Hébreu ſemble dire que les Pſeaumes qui portent ce nom, ſont adreſſez au Maître de la bande de Géthéene ; ſoit que David ait eu dans ſa Cour une troupe de Muſiciennes de la ville de Geth, comme il avoit une compagnie de Gardes de la même ville ; ſoit

---

a *Pſalm.* VI. 1. *& XI. 1. ál haſcheminith.* 70. ὑπὲρ τῆς ὀγδόης. *Vulg. pro octav.*

b 1. *Par.* XV. 21. *bekinnoroth. ál halchemeinith*

c *Pſal.* VII. 1. *ſiggaion le-david.*

d 70. ψαλμὸς τῷ Δαυὶδ.

e *Alii apud Chryſoſtom.* ψαλμὸς ὑπὲρ ἀγνοίας τοῦ Δαυὶδ ; *Alius*, Ἄγνοημα τῷ Δαυὶδ.

f Thevenot, Voyage, ch. 41. & 25.

g *Pſal.* VIII. 1. *ál gittith.* 70. ὑπὲρ τῶν ληνῶν. *Vide Pſ.* LXXX. *&* LXXXIII.

Digitized by Google

qu'on ait donné ce nom à des Chanteuſes Iſraëlites, pour quelques raiſons, qui nous ſont inconnuës. On a prouvé dans la Diſſertation ſur la Muſique des Hébreux, que parmi eux il y avoit des bandes de Muſiciennes pour la Cour des Rois, & même pour le Temple.

6 *Almoth*, ou *Alamoth*, ou *Hal-moth*, eſt traduit dans les Septante *a* par *Les choſes cachées*; & dans le Caldéen, ſaint Jerôme, & Symmaque, *ſur la mort du fils.* Dans le Pſeaume neuvieme, ce terme ſignifie des jeunes filles : Le même mot ſe remarque dans les Paralipoménes en ce ſens. *b* On n'a pas la moindre raiſon pour lui faire ſignifier un Inſtrument de Muſique.

7 *Michtham*, que les Septante & la Vulgate ont traduit, *c* par : *Inſcription ſur une colombe*; & Aquila, Symmaque, & ſaint Jerôme : *d Pſeaume de David, humble, & ſimple*; ſignifie : *Pſeaume inſcrit du nom de David*, Pſeaume attribué à ce ſaint Roi. Ceux qui veulent lui faire ſignifier un Inſtrument de Muſique, ne cherchent qu'à couvrir de ce voile leur ignorance, & leur pareſſe.

8. *Aieleth Haſchachar*, *e* eſt rendu dans les Septante par : *Le ſecours du matin*, & dans la plûpart des nouveaux Interprétes par : *La biche du matin*, ou de l'aurore. C'eſt encore le nom de quelque bande de Muſiciens, ou de Muſiciennes. La conſtruction du Texte nous en perſuade aſſez; mais nous avoüons que la cauſe de cette dénomination nous eſt entierement inconnuë.

9. *Schoſchanim*, qui eſt traduit dans la Vulgate, & dans

---

a *Pſal.* IX. *Lamnatzéach álmoth.* 70. ὑπὲρ τῶν κρυφίων

b 1. *Par.* XV. 18. 20. *ál álmoth.*

c *Pſal.* XV. 1. *michtham le david.* 70. Στηλογραφία.

• *Vulg. Tituli inſcriptio.*

d *Aquil.* Ταπεινόφρονος, ἢ ἀπλῆ. *Sym.* Ταπεινόφρονος, ἢ ἀμώμου *Jeronym. Humilis & ſimplicis David.*

e *Pſal.* XXI. 1. *ál áieleth haſchacar.* 70. ὑπὲρ τῆς ἀντιλήψεως τῆς ἑωθινῆς. *Vulg. Pro ſuſceptione matutina.*

Digitized by Google

les Septante *a* par : *Ceux qui ſeront changez.* Dans ſaint Jerôme, & dans Aquila : *b Sur les lys* ; dans Symmaque : *c Sur les fleurs* eſt entendu par la plûpart des nouveaux Interprétes, *d'un Inſtrument à ſix cordes.* Voici comme on peut traduire l'Hebreu de tout le titre du Pſeaume XLIV. où ce terme ſe trouve pour la premiére fois : *Pſeaume inſtructif, adreſſé au Maître de la Muſique des enfans de Coré*, pour être chanté *ſur l'Inſtrument à ſix cordes. Cantique des bien-aimez.* Ou plûtôt : *Pſeaume inſtructif, adreſſé au Maître de la Muſique des enfans de Coré, qui préſide ſur les réjoüiſſances, &c.* En effet, ce Pſeaume eſt un Poëme nuptial, un Cantique de joye, & de réjoüiſſance. Tous les autres Pſeaumes *d* qui portent le même titre, ſont ſur des ſujets pareils, *Schoſanim* ne peut dériver de *Scheſch* ſix, ſans quelque violence : il ſignifie inconteſtablement, les réjoüiſſances ; & la conſtruction de l'Hébreu marque tout naturellement une troupe de jeunes gens, qui ſe réjoüiſſent comme dans une Nôce ; ou une bande de perſonnes, qui chantent dans une pareille cérémonie. Le Texte porte ici expreſſément, que c'eſt un *Cantique des bien-aimées*, c'eſt-à-dire un Epithalame chanté par les filles de la Nôce.

10. *Machalat*, ou *Maëleth*, comme portent les Septante, *e* & la Vulgate, ſignifient proprement : *La danſe.* Ce Pſeaume fut donc adreſſé au Maître de la Muſique, qui préſidoit à ces danſes religieuſes dont il eſt parlé ſi ſouvent dans l'Ecriture : Par exemple, aprés le

---

a *Pſ.* XLIV. 1. *Lamnazeách ál ſchoſchanim leſné koréh.* 70. ὑπὲρ τῶν ἀλλοιωθησομένων. *Vulg. Pro his qui commutabuntur.*

b *Aquil.* Ἐπὶ τοῖς κρίνοις. *Jeronym. Pro liliis.*

c *Sym.* ὑπὲρ τῶν ἀνθῶν.

d *Vide Pſal.* LIX. LXII. LXXIX.

e *Pſal.* LII. 1. *Lamnazeách ál machalath.* 70. ὑπὲρ Μαελὲθ. *Vulg. Pro Maëleth.*

Digitized by Google

passage de la mer rouge ; *a* & aux danses des filles qui venoient au Tabernacle de Silo ; *b* & à celles qui se firent aprés la victoire de David, contre Goliath ; *c* & au nouvel avenement de Salomon à la Couronne ; *d* & aux chœurs des filles qui dansoient à la cérémonie du transport de l'Arche à Jérusalem. *e*

11. *Jonath-Elem recokim*, qui est rendu par les Septante : *f* *Pour le peuple qui est éloigné du Sanctuaire* : Et par la plûpart des autres : *g* *Sur la colombe muette dans l'éloignement*. Signifie, selon plusieurs nouveaux Interprétes, un instrument de Musique. Mais je ne trouve rien ni dans le Texte original, ni dans tous les passages de l'Ecriture, où il est parlé des instrumens, qui me puisse faire entrer dans cette opinion ; c'étoit plûtôt une bande de Musiciens, ainsi nommée, pour des raisons qu'il n'est pas permis de deviner.

12. *Higgaïon*, se trouve au ℣. 17. du Pseaume XXI. & au ℣. 15. du Pseaume XIX. & au ℣. 4. du Pseaume XCI. La plûpart des Interprétes anciens & modernes l'expliquent par méditation, réfléxion, ou Cantique. *h* Et je pense que c'est le vrai sens de ce terme, qui vient d'une racine qui signifie méditer, ou parler avec réfléxion. Au Pseaume XCI. ℣. 4. il est joint avec le *Kinnor*, qui est un instrument de Musique. *i* Et il paroît synonime à l'instrument à dix cordes : *Je vous louërai sur le Hasur*, ou l'instrument à dix cordes, *& sur le Nebel ; sur le Higgaïon, & avec le Kinnor*. Il n'y a que cet endroit qui puisse favoriser ceux qui ont prétendu que ce terme signifioit un instrument de Musique.

---

a *Exod.* XV. 20.
b *Judic.* XXI. 21.
c 1. *Reg.* XVIII. 6.
d 3. *Reg.* I. 40.
e *Ps.* LXVII. 26.
f *Psalm.* LV. 1. *ál Jonathéle rechokîm.*
g *Aquil.* ὑπὲρ περιστερᾶς ἀλαλου *Jerouym. Pro columba muta.*
h *Higgaïon.* 70. *Et Aquil.* Ὠδὴ. *Symmach.* Μέλος.
i *Psalm.* XCI. 4. *ále hasur, veále nebel ; ále higgaion, beKinnor.*

Digitized by Google

13. *Maſchchil* [a] ſignifie proprement, *celui qui inſtruit.* Nous croyons que joint au terme *Miſmor*, il marque *un Pſeaume inſtructif*; on le trouve à la tête de douze Pſeaumes. [b] Au Pſeaume XLVI. ℣. 8. [c] il ſemble ſignifier un Chantre habile : *Chantez avec intelligence*, chantez *Maſchchil*; c'eſt-à-dire, comme de ſçavans & habiles Maîtres.

14. *Al-taſchchet*, ne perdez point; ces termes ſe trouvent à la tête de quatre Pſeaumes; [d] peut-être marquent-ils ſimplement qu'on doit les conſerver précieuſement ſans y rien changer. Je ne vois pas la moindre raiſon de dire que cela ſignifie un inſtrument de Muſique; quoique ç'ait été l'opinion de quelques Interprétes.

Juſqu'ici nous n'avons encore rencontré aucun terme qui ſignifie inconteſtablement un inſtrument de Muſique. Ainſi voilà le nombre de trente-quatre réduit à vingt; encore de ces vingt que nous allons examiner, y en aura-t'il qui ſeront ſynonimes à d'autres, & qui ſe rapportant à la même catégorie, ne pourront pas être comptez pour des inſtrumens differens. Nous les diſtinguerons en trois claſſes. 1. Les inſtrumens à cordes. 2. Les inſtrumens à vent, ou les diverſes eſpéces de Flutes. 3. Enfin les diverſes ſortes de Tambours; *Tympana*, & *Crepitacula.*

Il y a huit inſtrumens à cordes : 1. Le *Nable.* 2. *Le Kinnor.* 3. Le *Haſur*, ou l'inſtrument à dix cordes. 4. La *Cythare.* 5. Le *Pſaltérion.* 6. La *Symphonie.* 7. La *Sambuque.* 8. Le *Minnim*, ou *Mnanaïm*, la *Magade.* Mais l'inſtrument à dix cordes, & la *Cythare* ſont apparem-

---

a *Pſalm.* XXXI. 1. *Maſchil.* 70. ψαλμὸς συνέσεως.

b *Pſalm.* XLI. XLII. XLIII. XLIV. LII. LXXIII. LXXVII. LXXXVII. LXXXVIII. CXLI. 1.

c *Pſal.* XLVI. 8. *Simdu maſchchil.*

d *al taſchchet. Pſal.* LVI. LVII. LVIII. LXXIV.

Digitized by Google

ment les mêmes ; comme le *Nebel*, & le *Psalterion*, ou *Psanterin*, ainſi ces huit ſe réduiſent à ſix.

Il y a ſept ſortes de Trompétes, ou de Flutes. 1. *Chazozeroth*. 2. *Schophar*, la Trompéte. 3. *Keren*, la Corne. 4. *Hugab*, l'Orgue. 5. *Maſrokitha*, la Flute. 6. *Machalat*, *Chorus* ; on dit que c'eſt la Cornemuſe. 7. *Chalil*, la Flute. Quelques-un joignent *Iobel*, ou *Iubal*, prétendant que ce nom ſignifie une ſorte de Trompéte ; mais nous avons détruit ailleurs cette opinion. Il y a toute apparence que *Chalil*, & *Maſrokitha* ne ſont que la même choſe, & que ce dernier eſt le même que *Syrinx*, en Grec, qui ſignifie une Flute. De maniére qu'à le bien prendre, il n'y auroit que ſix ſortes d'inſtrumens à vent.

Enfin il y a quatre autres eſpéces d'inſtrumens, qui n'ont aucun rapport aux premiers. 1. *Tuph*, *Tympanum*, un Tambour, ou une Tymbale. 2. *Zalzelim*, un Siſtre. 3. *Schaliſchim*, apparemment un *Trigone*. 4. *Mezilouaim*, peut-être une Sonette.

Nous ne voyons dans les Ecrits de Moyſe que ſept ſortes d'inſtrumens ; le *Kinnor*, le *Huggab*, le *Tuph*, le *Machalat*, les *Chazazeroth*, le *Schophar*, & le *Iobel*. Dans les Livres des Rois, dans les Prophétes, & dans les Paralipoménes, outre ceux-là, on trouve *Nebelim Mezilothaim*, *Menanaim*, & *Zalzelim*. Daniel nous fournit les Flutes, ou *Maſrokitha*, la *Cithare*, la *Sambuque*, le *Pſaltérion*, & la *Symphonie*, qui ne ſe voyent point ailleurs. Enfin dans les Pſeaumes on les trouve preſque tous, hormis ceux qui ſont particuliers à Daniel, & dont les noms ſont ſortis des Grecs. Venons maintenant à l'examen de chacun de ces inſtrumens.

Inſtrumens à Cordes.

LE *Nable*, ou *Nebel* eſt un inſtrument fait de bois ; *a* l'Ecriture le joint ordinairement au *Kinnor*, au

a 3. *Reg.* x. 12. & 2. *Par.* IX. 11.

Digitized by Google

Tambour, *a* & aux *Mezilothaim* ; *b* on l'employoit dans les Pompes, & Cérémonies de Religion. Il paroît par trois endroits des Pſeaumes, *c* qu'il alloit ordinairement avec *Aſur*, où l'inſtrument à dix cordes ; il ſembleroit même que *Nebel* & *Aſur* ſont ſynonimes, ſi le Pſeaume xci. ne les diſtinguoit expreſſément : *d Je vous louërai ſur le Haſur, & ſur le Nebel.* Voila tout ce que l'Ecriture nous apprend de cet inſtrument. Les Septante le traduiſent ordinairement par, *Pſaltérion*, & quelquefois par *Naulun*, ou *Nablum*.

Or le *Nable* des Anciens, étoit un inſtrument à cordes, comme le dit Sopater, cité dans Athénée. *e* On le nommoit *Sidonien*, parce qu'on en croyoit les Phéniciens inventeurs. Cet Auteur dit que c'étoit un bois creux, placé à côté, & vis-à-vis des cordes tenduës, lequel rendoit un ſon harmonieux. Euſébe *f* dit auſſi que le Nable étoit un inſtrument à cordes, de même que la Cithare. Et Ovide dit qu'on le touchoit à deux mains, comme nôtre Harpe. *g*

Diſce etiam duplici genialia Nablia palmâ
Plectere : conveniunt dulcibus illa modis.

Enfin les Septante, qui rendent ordinairement *Nebel*, par *Pſaltérion*, l'ont entendu d'un inſtrument à cordes, à peu prés de la figure de la Harpe. Le Pſaltérion, diſent ſaint Jerôme, *h* Caſſiodore, *i* & ſaint Iſidore, eſt de

---

a 2. *Reg.* vi. 5. 1. *Par.* xiii. 8.

b 1. *Par.* xv. 16. *&* xxv. 1. 6. *&* 2. *Par.* v. 12. 2. *Eſdr.* xii. 17.

c *Pſal.* xxii. 2. *Benevel áſur ſimrú lò. & Pſal.* cxliii. 9.

d *Pſal.* xci. 4. *álé haſur Veále nebel.*

e *Athen. lib.* 4. *c.* 23. *p.* 175. Οὗτοι τῷ Σιδωνίῳ Νάβλα, Λυρυχοφώνια & ἑπτακόρδοις τύπῳ, *&c.*

f *Euſeb. in Pſalm.* lxxx.

g *Ovid. lib.* 3. *de Arte.*

h *Jeronymiaſter in Pſalm.* xxxi. *& ult.*

i *Caſſiodor. Præfat. in Pſalm.*

Digitized by Google

la figure d'un delta, Δ, ayant un ventre creux par le haut ; les cordes ſont tenduës de haut en bas ; on le touche par le bas, & il réſonne par le haut ; au lieu que la Cythare a ſon creux par le bas, & ſe touche par le haut. C'eſt ce que nous en diſent ſaint Auguſtin, *a* ſaint Baſile, *b* ſaint Jerôme, *c* Caſſiodore, *d* & ſaint Hilaire. *e* Caſſiodore dit que le Pſaltérion ſe touche avec l'archet ; ce qui n'eſt pas contraire à ce que nous en avons vû dans Ovide, qui dit que le Nable ſe touchoit avec les deux mains ; car ces mêmes inſtrumens ſe pouvoient toucher avec une verge, ou une plume, ou avec les doigts.

Joſeph *f* dit que les Nables du Temple de Jéruſalem étoient d'*Electrum*, qui eſt une eſpéce de métal précieux. Cela peut être de ceux de ſon tems : mais les Livres des Rois, *g* & des Paralipoménes, *h* marquent expreſſément, que Salomon les fit de bois d'*Almugim*. Ailleurs *i* Joſeph dit, que le Nable a douze cordes, & qu'on le jouë avec les doigts. On put y ajoûter quelques cordes dans la ſuite des tems. Pour les Grecs ils y en mirent un grand nombre. Juba *k* dit que ce fut Alexandre de Cythére, qui le remplit de cordes, & qui conſacra dans le Temple d'Ephéſe ce chef-d'œuvre de ſon induſtrie. Athénée *l* parle d'un autre Pſaltérion nommé *Lyrophanix*, ou *Epigonicum* du nom de ſon Inventeur, qui fut depuis changé au *Pſaltérion droit*, nommé par Varron, *Ortho-*

---

a *Auguſt. in Pſalm.* XXXII.
b *Baſil. in Pſalm.* I.
c *Jeron. in Pſ.* CXLIX. *&* CL.
d *Caſſiodor. præf. in pſalmos.*
e *Hilar. in Pſalm. Prolog.*
f *Joſeph. Antiq. lib.* 8. *c.* 2. *pag.* 262.
Ναύλαν δὲ Κινύραν ἐξ ἠλέκτρου κατεσκεύασεν.
g 3. *Reg.* X. 12.
h 2. *Par.* IX. 11.
i *Joſeph. Antiq. lib.* 7. *c.* 10. *pag.* 243.
Ἡ δὲ Ναβλα δώδεκα φθόγγους ἔχουσα ταῖς δακτύλοις κρούεται.
k *Juba apud Athen. lib.* 4. *cap.* 25.
l *Athen. loco citato.*

Digitized by Google

psallicum, apparemment parce qu'il se touchoit droit, & de haut en bas comme l'ancien *Nebel*.

Le Psaltérion moderne se touche avec une espéce d'archet ; c'est-à-dire avec une verge de fer ; ou de bâton recourbé. C'est un instrument plat, qui a la figure d'un triangle, ou trapese ; il est monté de treize rangs de cordes de fil de fer, ou de laiton, accordées à l'unisson, ou à l'octave, montées sur deux chevalets, qui sont sur les deux côtez. Ces cordes sont tenduës d'un côté à l'autre. Il est par conséquent bien éloigné du Psaltérion ancien, dont les cordes étoient tenduës de haut en bas.

La Cythare ancienne, dont il est si souvent parlé dans l'Ecriture, & que Daniel nomme *Kithros*, *a* étoit, selon tous les Peres qui nous en ont donné la description, un instrument de figure triangle, qui avoit ses cordes tenduës de haut en bas, & dont le ventre qui étoit creux, & qui rendoit le son, étoit en bas ; il se touchoit par le haut, avec la main, ou avec l'archet, comme on l'a déja dit. C'est selon toutes les apparences l'instrument à dix cordes des Hébreux, nommé dans leur Langue *Hasur*, comme qui diroit *dixiéme*. Nous l'avons fait representer ici à plusieurs cordes, d'une forme semblable à nôtre Harpe, quoique celle-ci soit plus récente. L'Auteur du Commentaire sur les Pseaumes, sous le nom de saint Jerôme, dit que la Cythare n'a que six cordes ; & l'Auteur de l'Epître à Dardanus, parmi les Oeuvres du même Pere, lui en donne vingt-quatre, & dit qu'on la touche avec les doigts. Mais il est certain que le nombre de ses cordes n'a jamais été bien fixe, & que tantôt on la touchoit avec les doigts, & tantôt avec une maniére d'archet.

Le *Kinnor b* est traduit dans les Septante, par *Kinyra*, *Psaltérion*, & *Cythara*. Il étoit en usage dés avant le Dé-

a *Daniel.* III. 5. 7. 10.

b *Kinnor.* Κινυρα, ψαλτηριον, Κινυρα.

Digitized by Google

luge ; *a* c'est l'instrument dont David joüoit devant Saül. *b* Il étoit de bois, de même que le *Nebel*, *c* dont on a parlé. C'est le *Kinnor* que les Captifs de Babylone suspendoient aux saules, sur le bord de l'Euphrate. *d* Les femmes joüoient de cet instrument. *e* Il étoit fort commun à Tyr ; *f* & il étoit principalement destiné à la huitiéme bande des Musiciens du Tabernacle, du tems de David. *g* Isaïe semble insinuer que le son en étoit triste, & sourd : *h* *Mon ventre dans ma douleur résonnera comme le Kinnor*. L'on voit dans Hesychius, que *Kinnyros* en Grec, signifie triste, & lamentable. Et Horace : *i*

Nec loquax olim, neque grata : nunc &
Divitum mensis, & amica templis.

Joseph *k* dit que la *Cynnare* du Temple avoit dix cordes, & qu'on la touchoit avec l'archet. Ailleurs *l* il dit, que Salomon en fit un tres-grand nombre avec de l'*Electrum* ; mais ce dernier article est contraire à l'Erciture, qui marque que les *Cynnares* de Salomon étoient de bois. Il est évident par les livres des Maccabées, *m* que la *Cynare*, & la *Cythare* étoient différentes, puisqu'il les marquent dans un même endroit, comme deux instrumens divers.

Mais il est bon de faire ici cette remarque générale avec Euphorion, *n* cité dans Athénée, que les anciens

---

a *Genes.* LV. 21.
b 1. *Reg.* XVI. 16. 23.
c 3. *Reg.* X. 12. & 2. *Par.* IX. 11.
d *Psal.* CXXXVI. 2.
e *Isai.* XXIII. 16.
f *Ezech.* XXVI. 13 *Isai. loco citato.*
g 1. *Par.* XV. 21.
h *Isai.* XI. 11.
i *Horat. Lib.* III. *Ode* 11.
k *Joseph. Antiq. l.* 7. *c.* 10. *p.* 243. Ἡ μὲν Κινύρα δέκα χορδαῖς ἐξημμένη τύπτεται πλήκτρῳ.
l *Idem Lib.* VIII. *cap.* 2.
m 2. *Macc.* IV. 54. & XIII. 51. Κίθαραις καὶ Κιννύραις.
n *Euphorion. apud Athen. l.* 14. *c.* 4. Τὰ πολύχορδα τῶν ὀργάνων ὀνόματι μόνον παρηλλάχθαι ; παμπάλαιον δ' αὐτῶν ἔναι τὴν χρῆσιν.

Digitized by Google

Instrumens à plusieurs cordes, sont souvent confondus, & ne différent guéres entr'eux, que de nom. Comme ils sont trés-anciens, il leur est arrivé divers changemens, qui leur ont fait donner des dénominations nouvelles, quoiqu'au fond il y ait entr'eux trés-peu de différence. Ainsi quand on voit que les uns leur donnent trois cordes, d'autres sept, d'autres dix, d'autres douze, d'autres vingt-quatre : & que ceux-ci disent qu'on les touchoit avec les doigts, & que ceux-là enseignent que c'étoit avec l'archet; ou que les uns font leurs cordes tenduës de haut en bas, & les autres de long, & sur le plan ; on ne doit pas pour cela aussi-tôt prétendre que ce sont divers instrumens, & qu'il est impossible que des choses si dissemblables, soient appellées du même nom. Rien n'est plus ordinaire dans ces sortes de choses, que de les comprendre tantôt sous un nom générique, & tantôt de les exprimer par un nom particulier. Qu'on examine les monumens antiques, en combien de façons diverses verra-t'on représentée la lyre, ou la cythare des anciens ? combien de noms lui donne-t'on ? Nous savons que les Septante ont rendu l'Hébreu *kinnor*, par *cynyra*, *cythara*, & *psaltérion*. Le même instrument s'appelle chez les Grecs, κinnyra, *lyra*, *Phorminx*, *cythara*, *chélys*, *pectis*, *barbitos*. Les Romains ont employé les mêmes termes, & y ont ajoûté *testudo*. Nous l'exprimons ordinairement en François, par le mot de *lyre antique*.

La lyre fut dit-on, inventée par Mercure, ou par Apollon, ou par Orphée ; ou même Mercure ayant fait présent de sa lyre à Apollon, *a* elle fut consacrée à ce dernier, & passa sous son nom. Elle n'eut d'abord que trois cordes, ensuite elle en reçut sept. *b* Elle se touchoit tantôt avec l'archet, & tantôt avec les doigts. *c*

Seu chelin digitis, & eburno verbere pulsas.

---

a *Servius in Æneid.* IV.

b *Diodor. Sicul. l.* 1. *p.*10.

c *Ovid. ad Pisones.*

Digitized by Google

L'ancienne lyre inventée par Mercure, *a* étoit composée d'une écaille de tortuë, que Mercure trouva par hazard, & sur le creux de laquelle il tendit une peau déliée, puis il y fit un manche, en élevant deux petits bras aux deux extrémitez, qui étoient joints par le haut, en forme de potence, par un manche posé en travers. Par-dessus la peau qui couvroit la tortuë, étoit un roseau coupé en deux. auquel étoient attacheés sept cordes de haut en bas. Telle étoit l'ancienne chélys, ou lyre de Mercure, laquelle fut mise dans le Ciel au rang des signes célestes, & représentée sous une figure approchante de la tortuë. De cette machine informe & grossiére, est venuë, dit-on, la lyre, que nous voyons dans les marbres, & médailles antiques, entre les mains d'Apollon, d'Hercules, d'Arion, &c. Elle est composée de deux piéces semblables à deux S, joints par le haut, & par le bas. Enhaut c'est une simple piéce de bois, en bas est un ventre creux, qui rend l'instrument résonnant. On peut le comparer quant à sa forme, au cerf-volant. Les deux cornes représentent le bras qui soutiennent le manche, auquel sont attachées les cordes; le corps du cerf-volant représente le creux de la lyre. Cela se comprendra mieux par la vûë même de ces Instrumens, que nous avons fait graver, comme ils se trouvent dans les anciens monumens. Cet Instrument est entiérement hors d'usage parmi nous.

On touchoit la Lyre avec l'archet, ou en pinçant les cordes avec les doitgs. Homére *b* donne un archet à Apollon, qui joüe de la Lyre. Hercule apprenant à joüer de la Lyre sous Linus, le tua, dit-on, *c* d'un coup d'archet. Dans quelques anciens marbres, le même Apollon est représenté tantôt pinçant les cordes de la lyre, com-

a *Hymnus in honorem Mercurii, inter opera Homeri.*

b *Homer. hymn. in Mercur.*

Κίθαριν δὲ λαβὼν ἐπ' ἀριστερὰ χαρμὸς
Λαιτῦς ἀγλαὸς υἱὸς ἄνακτ' ἐπιείρυσ' Ἀπόλλων,
Γλήπτρῳ ἐπαρμόζων χερσὶ μέλος.

c *Ælian. Lib.* III.

Digitized by Google

me font nos joüeurs de harpe, & tantôt avec un archet. La Lyre dans les commencemens n'avoit que trois cordes; *a* enſuite on lui en donna quatre; & enfin on ſe fixa à ſept. Timothée qui vint à Lacédémone quelques ſix cens ans avant JESUS-CHRIST, y en ajoûta trois. Mais les Ephores, ou Magiſtrats de Sparte, le mirent à l'amende, l'obligérent de couper en pleine aſſemblée les trois cordes qu'il avoit ajoûtées, ſuſpendirent ſa Lyre en un lieu public, & le bannirent de Sparte. *b* Les termes du décret qu'ils prononcérent contre lui, ſont remarquable: *c Timothée de Milet étant venu dans nôtre ville, & au mépris de l'ancienne maniére de joüer des Inſtrumens, & contre l'uſage reçu de ſept cordes dans la Lyre, y en ayant introduit un plus grand nombre, a corrompu par cette nouveauté les oreilles des jeunes gens, & a changé la forme, & la nature de la muſique, la rendant trop variée, & trop coupée, de ſimple & de grave qu'elle étoit; ayant de plus été accuſé d'avoir répandu une doctrine pernicieuſe dans les Jeux de Cerés à Eleuſine, & d'avoir repréſenté devant des jeunes gens les douleurs de Sémele dans ſon accouchement, d'une maniére qui ne convenoit point: Il a été jugé à propos par le Roi, & par les Ephores, de condamner Timothée à couper des neuf cordes de ſa Lyre, celles qui ſont ſuperfluës, & de n'y en laiſſer que ſept: afin que ceux de cette ville apprennent par ce châtiment, à ne point introduire dans Lacédémone de mauvaiſes coûtumes & afin que la gloire, & l'honneur des Jeux, ne ſoient point expoſez au mépris.*

Ils firent à peu-prés le même traitement à Terpendre, & à Phrynide, autres joüeurs d'inſtrumens; d'où vient que les Lacédémoniens ſe vantoient d'avoir par là ſauvé trois fois la Muſique. *d* Telle étoit la ſéverité de ce peu-

---

a *Diodor. Lib.* 1.

b *Vide Plutarch. Apopthegm. Lacon.*

c *Vide ad finem lib.* 1. *Boëtii de Meſica. Et apud Caſaubon. in Athen. l.* 8. *c.* 11.

d Τὸς ἴδιᾳ σεσοφίσμενος ἀλλὰ δημοσίᾳ τὴν μουσικὴν.

Digitized by Google

ple, & son attachement aux anciens usages. Pindare *a* donne toûjours sept cordes à la cythare, aussi-bien qu'Horace. *b*

Tuque testudo resonare septem callida nervis.

On dit que ce fut Simonides qui y ajoûta enfin la huitiéme, & Timothée la chanterelle. *c* Voyez la figure v. Au reste ce n'étoit pas par ignorance, ou par grossiéreté, que les Anciens refusoient d'admettre un plus grand nombre de cordes dans leurs Instrumens; ils avoient du goût, & de l'oreille, & savoient fort bien ce qui étoit bon, & harmonieux, dit Plutarque; *d* Mais ils vouloient une musique mâle, sérieuse, & capable d'inspirer l'amour de la vertu, & le respect pour la Religion.

Tout cela ne regarde que la musique des Grecs; il est à croire que chez les Hébreux on perfectionna les Instrumens de musique sous les regnes de David, & de Salomon, & sous les regnes suivans, & qu'on ne négligea pas parmi eux les inventions utiles, où agréables qui s'étoient faites chez les autres peuples. Dans d'anciennes médailles frappées du tems du grand-Prêtre Simon, on voit la Lyre ancienne fort bien marquée de la forme de celle qu'on met dans les mains d'Apollon. Voyez la figure VI. Mais il est mal-aisé d'y remarquer le nombre fixe des cordes. De la Lyre ancienne, ou du Kinnor, sont venus la plûpart des instrumens à cordes que nous connoissons; soit qu'il se toûchent avec les doigts, ou avec l'archet, soit que les cordes soient tenduës de long, ou de haut en bas; par exemple, *le luth*, qui est un instrument composé d'un corps creux, avec un seul manche où sont attachez à la crosse des cordes, qu'on tend, & d'étend par le moyen des chevilles, qui y sont. Fortunatien donne la Lyre au Romain, & la harpe au Barbare,

---

a *Pindar. Pyt. Od.* 2. Ἄθρησον χάριν ἐπτακτύπου φόρμιγγος. *Vide eund. Nem. Od.* 5.

b *Horat. lib.* III. *Od.* II.

c *Plin. lib.* VII. *cap.* 56.

d *Plut. de Musica.*

Digitized by Google

insinuant que cette derniére est une invention des étrangers.

Romanusque Lyrâ plaudat tibi, Barbarus harpâ.

Le violon, la vielle, la basse de viole, sont sortis de la même source. Les Turcs ont encore aujourd'hui diverses sortes de Lyres ; *a* mais les plus hautes ne vont pas au-dessus de huit cordes ; les autres n'en ont que sept, & les moindres trois. Ces derniéres sont fort simples, elles ont un manche long d'environ deux coudées ; elles ne ressemblent pas mal à une cueilliére à pot, dont le manche seroit quarré, & plus gros que l'ordinaire. On en joüe en pinçant les cordes avec les doigts, ou en les touchant avec une plume. Le creux de l'instrument, & qui le fait résonner, est couvert de la peau d'un poisson nommé par les Grecs modernes, *glanion*. *La guitarre* nous est venuë d'Espagne, aussi-bien que le luth ; & l'un & l'autre viennent des Mores ou Arabes. La guitarre n'eut d'abort que quatre cordes, à présent on lui en donne jusqu'à dix. Son nom dérive visiblement de *cytara*.

La symphonie, entant qu'instrument de musique, ne se trouve point dans le texte Hebreu, mais seulement dans le Caldéen de Daniel. *b* On croit communément que c'est la vielle, celui de tous les instrumens dont on fait aujourd'hui moins de cas. S. Isidore sous le nom de symphonie, semble avoir entendu autre chose ; *c* savoir une espéce de tambour, que l'on frappoit des deux côtez, & qui rendoit un son grave, & aigu, d'où se formoit un accord fort agréable à l'oreille. Mais le nom de *symphonia*, dans Daniel, étant pris des Grecs, c'est de ceux-ci qu'il faut tirer sa signification. Or chez eux, *symphonia*, signifie une symphonie de plusieurs voix, *d* ou de plu-

a *Bellon. observat. lib.* III. *cap.* 48.
b *Daniel.* III. 5.
c *Isidor. Origen. l.* III. *c.* 31.
d *Ælian. Platonic. Cõment. in Timæum.* Συμφωνία δὲ ἐστὶ δυοῖν ἢ πλειόνων φθόγγων ἐξύσεως καὶ βαρύτητος διαφερόντων κατὰ τὸ αὐτὸ πάθος τῆς κινήσεως.

sieurs

sieurs instrumens ; ou bien un instrument à plusieurs tons ; comme sont ceux qui ont plusieurs cordes & comme la vielle, dont on a parlé. Voyez la Fig. VII.

La *sambuque*, dont le nom se trouve dans Daniel, se doit aussi rapporter aux instrumens à cordes, quoique saint Isidore *a* ait dit que ce nom de *Sambuque*, lui vient du sureau, qui fournit d'abord, selon lui, la matiére dont on la composa. Athénée, *b* Vitruve, *c* Festus, en parlent comme d'un instrument à cordes, d'un son aigu ; il n'avoit ordinairement que quatre cordes. C'étoit principalement les femmes qui en joüoient. Saint Clément d'Aléxandrie en attribuë l'invention aux Troglodytes ; *d* Juba aux Phéniciens ; *e* Néanthe de Cyzique à un nommé Ibicus de Rhégio, d'autres à Sambucus. *f* Il paroît par ce qu'en dit Athénée, que la sambuque étoit à peu-prés la même que l'ancienne *magadis*, & *pectis*, & *trigônos*, instrumens à cordes, dont la figure n'est pas bien connuë, mais qui ne devoient pas étre fort éloignez de la forme du psaltérion moderne, si ce n'est qu'ils avoient un moindre nombre de cordes. Voyez la figure VIII. On connoît aussi une machine de guerre nommée sambuque, & employée dans les siéges des villes, & dans les combats navals ; mais elle ne fait rien à nôtre sujet.

Le minnim, ou *mnanaïm*, dont quelques-uns font des flutes, se doit aussi raporter aux instrumens à cordes. Nous en avons parlé dans l'article des diverses espéces de flutes. Voyez ci-aprés.

---

a *Isidor. Origin. lib.* III.

b *Athen. l.*14.*c.*3.*p.*633. *ex Ephorione de Isthmis.* Χρῆσθαι δὲ αὐτῷ Πάρθους, καὶ Τρογλοδύτας πεταχόρδῳ ὄντι.

c *Vitruvius lib.* 6. *cap.* 1.

d *Clem. Alexand. lib.* 1. *Strom. pag.* 307.

e *Juba lib.* 4. *Hist. Theatr. apud Athen. lib.* 4. *c.*23. *pag.* 175.

f *Apud Athen. ibidem.*

INSTRUMENS A VENT.

Trompettes.

VEnons à préſent aux différentes eſpéces de trompettes, & de flûtes. *Schophar*, *a* eſt le nom générique dont les Hébreux ſe ſervent pour exprimer des trompettes. Ils en avoient de deux ſortes; les unes appellées *chazozeroths*, & les autres *cornes*, à cauſe de leur matiére, ou de leur forme. Moyſe décrivant le ſon du tonnerre, & du bruit que le Seigneur fit entendre à Sinaï lorſqu'il y donna la Loi, *b* dit qu'on entendit le ſon du *ſchophar*, ou de la trompette, qui alloit toûjours en s'augmentant. Il donne le même nom à l'inſtrument dont on ſe ſervoit pour annoncer l'année de rémiſſion, c'eſt-à-dire, la cinquantiéme année, ou l'année du Jubilé. C'étoit aux Prêtres ſeuls qu'étoit réſervé le droit de ſonner du *ſchophar* en cérémonie. Il y en avoit ſept dans l'armée, qui ſonnérent au ſiége de Jéricho. *c* & au ſon deſquelles les murailles de cette ville furent renverſées.

Cet inſtrument ne devoit pas être rare dans le pays, puiſque Gédéon en donna aux trois cens hommes qu'il choiſit pour attaquer les Madianites. *d* Dans la guerre, c'étoit le Général qui ſonnoit de la trompette, ou *ſchophar*, pour aſſembler ſes troupes, pour charger l'ennemi, ou pour ſonner la retraite. Aod, *e* Saül, *f* Joab, *g* s'en ſont ſervi en cette qualité. On établit Salomon, *h* & Jéhu, *i* ſur le trône au ſon du ſchophar; enfin rien n'eſt plus commun que cet inſtrument dans toute l'Ecriture, dans la guerre, dans les aſſemblées pupliques, dans les fêtes,

---

a *Schophar.* 70. Σάλπιγξ. ou σάλπιγξ κερατινὴ.
b *Exod.* XIX. 16. 19. XX. 18.
c *Joſue* VI. 3. 4. 5. *& ſeq.*
d *Judic.* VII. 18. 19. *& ſeq.*
e *Judic.* III. 27.
f 1. *Reg.* XIII. 3.
g 2. *Reg.* II. 28. XVIII. 16. *&c.*
h 3. *Reg.* I. 34. 39.
i 4. *Reg.* IX. 13.

Digitized by Google

dans le Temple, dans les alliances. Mais nous ne trouvons rien sur sa forme, ni sur sa matiére.

Chazozeroth, est le nom des trompettes que Moyse fit faire dans le désert. *a* Il y en avoit deux d'argent, & quelqu'autre de cuivre. On s'en servoit pour assembler le peuple, lorsque Moyse avoit à leur parler de la part de Dieu; on en usoit aussi à la guerre, & dans les grands jours de cérémonie, comme aux jours de néoménie, & lorsqu'on offroit des sacrifices publics, & solemnels. L'usage en est trés-frequent dans l'Ecriture, sur tout dans le Temple. On ne sait si elles étoient droites, ou recourbées; l'Ecriture ne nous en dit rien & les trompettes des autres peuples, dont on a des descriptions dans les Auteurs, ne sont rien à nôtre sujet, & ne sont point uniformes. Je croirois que les *chazozeroths* étoient longues, & droites, pour les distinguer des cornes, ou cors, qui étoient recourbez.

Les Rabbins nous parlent encore du *jobel*, qui signifie, selon eux, une corne de bélier; mais nous avons refusé ce sentiment sur le Lévitique XXV. 10. p. 275. L'année de *jobel*, signifie *l'année de rémission*, de retour; parce que les biens retournoient à leurs anciens possesseurs, & que les serviteurs étoient mis en liberté.

Diverses espéces de Flûtes.

LEs Hébreux ont eu diverses sortes de flûtes; les unes, simples; & les autres, composées. Les premiéres sont appellées *chalil*; *b* comme qui diroit *percées*, ou *danseuses*; car la racine dont *chalil* dérive, signifie percer, & danser. On trouve aussi dans l'Hébreu *c machalath*, que l'on traduit ordinairement par *chorus*, & qui signifie, dit-

---

a Num. X. 28. 9. 10. 29. Jerem. XLVIII. 36.

b. Chalil. Isai. V. 12. thòph Nechalil. Vide & Is. XXX. 20. & passim.

c Machalath. Exod. XV.

Digitized by Google

on, quelquefois une *corne-muſe*. Mais je ne vois aucun des paſſages où ce terme ſe rencontre, qui ne puiſſe très-bien s'entendre d'un chœur de Chanteuſes, ou plûtôt, d'une danſe de femmes, ou de filles ; car ces ſortes de danſes étoient très-communes parmi les Hébreux, même dans les cérémonies de Religion ; [a] & peut-être auſſi dans le Temple. Le Pſalmiſte invite les Lévites, & en général les Iſraélites, de loüer le Seigneur dans ſon Temple *in tympano, & choro*. Voyez *Pſ.* CXLIX. 3. & CL. 4.

Maſroxithé dans Daniel, [b] ſignifie auſſi une flûte. Ce terme dérive d'une racine, qui veut dire ſiffler. C'eſt apparement la même que les Grecs nommérent *ſyrigmon*, [c] qui vient de *ſyrizein*, ſiffler, ou joüer de la flûte. Saumaiſe ſur Solin, remarque que les anciennes flûtes n'avoient qu'un, ou deux trous, d'où vient qu'on en avoit ordinairement deux enſemble ; l'une au côté droit, & l'autre au côté gauche de la bouche. La flûte du côté droit n'avoit qu'un trou, & rendoit un ſon plus grave ; celle du côté gauche en avoit deux, & rendoit un ſon plus aigu. Et cette ſorte de jeu, où les deux flûtes étoient différentes, ſe nommoit *tibiis imparibus*. Et lorſque l'on joüoit avec deux flûtes de même nature, *tibiis paribus*, & qu'elles étoient toutes deux à un ſeul trou, cela ſe nomoit *modus Dorius*, qui étoit le plus grave de tous. Et quand les deux flûtes étoient à deux trous, cela ſe nomoit *modus Phrygius*. Voſſius eſt contraire à Saumaiſe. Il veut que les deux flûtes que l'on mettoit à la bouche, ayent eu chacune trois ou quatre trous ; qu'elles ayent été d'égale longueur, mais de groſſeur inégale. Celle qui étoit la moins groſſe, rendoit un ſon plus grave ; & la plus groſſe en rendoit un plus aigu. Cela paroît un peu paradoxe : mais il s'étend à le prouver, & en donne d'aſſez bonnes raiſons. Voyez ſon Livre, *De Poëmatum cantu, & viribus rythmi*, pages 108.

---

[a] *Exod.* XXXII. 19. *Judic.* XXI. 21. | [b] *Daniel.* III. 5. | [c] *Athen. l. 14. c. 9. p. 638.* | *Pſ.* LXXXVI. 7. CXLIX. 3. CL. 4.

109. & ſuiv. Or les flûtes qu'on mettoit au côté droit de la bouche, étoient les plus minces, comme il le prouve par Pline, l. 16. c. 36. & par Théophraſte, Hiſt. des Plantes, l. 4. D'où il conclut que les flûtes droites rendoient un ſon plus grave que les gauches.

Huggab, qui eſt ordinairement traduit dans la Vulgate par *organum* une orgue, eſt rendu différemment dans les Septante, tantôt par *cythara*, *a* ou *pſalmus*; & tantôt par *organum*. La plûpart des interprétes le prennent en ce dernier ſens. Mais il ne faut pas s'imaginer un corps d'orgue comme les nôtres. C'étoit un compoſé de pluſieurs tuyaux de flûtes collez enſemble, dont on joüoit, en faiſant paſſer ſucceſſivement ces divers tuyaux le long de la lévre d'en bas; comme on le voit encore pratiqué à Paris par certains Chauderonniers, qui vont par les ruës. Moyſe nous dit que le *huggab* étoit en uſage des avant le déluge. *b* Job nomme en deux endroits le même inſtrument, *c* & le Pſalmiſte en parle dans le dernier Pſeaume. Il n'en eſt rien dit ailleurs dans l'Ecriture. Ce terme vient, d'une racine, qui ſignifie aimer éperduement. C'eſt l'origine du Grec *agapan*, aimer.

Parmi les Profanes, on a été fort partagé ſur l'origine des flûtes à pluſieurs tuyaux. Les uns en attribuënt l'invention au Dieu Pan; *d*.

... *Primus* (*Pan*) *calamos conjungere plures*
Inſtituit.

D'autres *e* veulent que Marſias en ſoit Auteur. Pindare ſemble dire que c'eſt Minerve. *f* Mais ces variétez

a *Geneſ.* IV. 21. *Vulg. Organum. Huggab. Cythara Job.* 21. 12. 70. *Pſalmus. Vulg. Organum. Pſ.* CL. 4. *Sept. & Vulg. Organum.*
b *Geneſ.* 4. 21.
c *Job.* XXI. 12. & XXX. 31.
d *Virgil. Eclog.* 2.
e *Vide Athen. lib.* IV. *pag.* 184.
f *Pindar. Pyth. Ode* XII. *de Pallade.* Πηλιάδι νόμον εὗρε πολύφωνον ἀυλῶν μιμᾶσθαι γόον.

d'opinions ne viennent que de l'ignorance où ils étoient de la véritable histoire, & de l'antiquité de ces instrumens, que les Grecs avoient apparemment reçûs des Orientaux.

Les tuyeaux dont ces sortes de flûtes étoient composez, se joignoient avec de la cire. Ils étoient tous de même grosseur; mais de grandeur inégale. On les joüoit en soufflant, & en les passant sous la lévre : *a*

Unco sæpe labro calamos percurrit hiantes.

Ces sortes de sifflets se voyent dans les anciens bas-reliefs, & entre les mains des Satyres. Les bergers en portoient ordinairement à leur col. Virgile en parlant de Polyphême : *b*

Solamènque mali de collo fistula pendet.

Pour l'ordinaire elles n'avoient que sept tuyaux : *c*

Est mihi disparibus septem compacta cicutis
Fistula.

Cependant on en voit dans les Anciens marbres, qui en ont jusqu'à dix; & un pasteur dans Théocrite, dit que la sienne avoit neuf trous. *d* On assure *e* que les Turcs s'en servent encore à présent, & qu'on en voit qui ont jusqu'à quatorze, & quinze tuyaux. Ils les appellent *muscal* & les Grecs, *muscagli*. Dans les commencemens, elles étoient sans trous; & toute la variété du son dépendoit de la diverse longueur des tuyaux. Depuis on y ajouta des trous. Leur son étoit haut, & aigu : D'où vient qu'Horace leur donne l'épithéte d'aigres : *f*

Quem virum, aut heroa, lyrâ, vel acri
Tibiâ sumes celebrare, Clio?

D'abord on les fit de roseaux; & ceux du Lac Orchoménien en Grece, etoient célébres pour cela. *g* On fut

---

a *Lucret. lib.* 4.
b *Virg. Æneid.* 3.
c *Idem Eclog.*
d *Theocr. Idyll.* 8. Συρίγγ' ἔχω ἐννεάφωνον.
e *Pietro della valle Epist. p.* 61.
f *Horat. lib.* 1. *Od.* 12.
g *Plin. lib.* XVI. *cap.* 36.

Digitized by Google

ensuite obligé d'y employer le métal, parce qu'il falloit toûjours être aprés ces flûtes de roseaux, pour leur donner le ton. Enfin la flûte percée à plusieurs trous, faisant à peu prés le même effet, & avec plus de facilité, que ces divers tuyaux, on négligea ces derniers, & on s'en tint à la flûte. Ces anciennes flûtes, dont on vient de parler, ont produit l'orgue, qui est le plus grand, & le plus harmonieux des instrumens de Musique, & dont l'usage est presqu'entierement renfermé dans les Egliſes.

L'usage n'en est pas à beaucoup prés si moderne que plusieurs se l'imaginent. On en attribuë ordinairement l'invention à Ctésibius, fameux Mathématisien d'Alexandrie, sous le Roi Ptolomée Physcon, environ cent vingt ans avant Jesus-Christ. Tertullien *a* la rapporte au célebre Archimédes. Héron, & Vitruve *b* nous en ont laissé d'exactes descriptions. Mais ils parlent tous des orgues hydrauliques, fort différentes de nos orgues à soufflets. Lucrece *c* paroît croire que l'orgue étoit une invention de son tems. Tous les jours, dit-il, on perfectionne les arts, & de nos jours on a inventé l'orgue :

Modo organici melicos peperêre sonores.

Mais assûrément il se trompe, comme nous le venons de montrer.

Suétone *d* raconte que Néron passa une partie du jour à considérer des orgues hydrauliques d'une invention nouvelle. Porphyre dans le Panégyrique de Constantin, parle aussi des orgues, & en fait une assez longue description. Il paroît par tous ces Auteurs, que c'étoit des orgues à eau.

Sub quibus unda latens properantibus incita ventis,
Quos vocibus crebris juvenum labor haud sibi discors,
Hinc, atque hinc animaque agitant.

a *Tert. l. de anima.*
b *Vitruv. l.x. c.13.*
c *Lucret. lib. 5.*
d *Sueton. in Nerone. Reliquam diei partem per organa hydraulica novi ignotique operis circumduxit.*

Digitized by Google

L'Empereur Julien a fait une Epigramme à la loüange de l'orgue. Claudien nous décrit les orgues, comme un instrument fort composé, & qui rendoit un trés-grand son :

Vel qui magna levi detrudens murmura tactu
Immeneras voces segetis modulatur ahenæ ;
Intonat erranti digito, penitúsque trabali
Vecte laborantes, in carmina concitat urdas.

M. Spon *a* assûre qu'il a vû à Constantinople un bas-relief ancien, qui représente un instrument hydraulique, en forme d'orgues, sous une colomne où paroît l'Empereur Théodose.

Ces orgues hydrauliques, qui joüoient par le vent, que le poids, ou la chûte de l'eau poussoit avec rapidité dans les tuyaux, subsistérent tandis que l'Empire Romain se soutint en Italie. Elles périrent avec les beaux arts, lorsque les nations barbares eurent ravagé l'Empire, & inondé toute l'Europe. *b* On fit quelques efforts pour les rétablir ; mais ce fut inutilement. On fut obligé de se contenter des orgues à soufflets telles que nous les voyons aujourd'hui dans nos Eglises. Saint Augustin *c* n'en connoît point d'autres: *Non solùm illud organum dicitur, quòd grande est, & inflatur follibus, &c.* Et Cassiodore *d* dit que l'orgue est comme une tour, remplie d'une trés-grande variété de tuyaux, qui font un trés-grand bruit, par le vent qui leur est envoyé par des soufflets : *Quibus flatu follium vox copiosissima destinatur, &c.* saint Jérôme *e* fait mention d'une orgue à douze soufflets, dont la layette étoit faite de deux peaux d'éléphans : Elle avoit quinze tuyaux de cuivre, & on l'entendoit de mille pas. On dit que l'on apporta des orgues en France l'an 757. *f* & qu'on les

a Spon, Voyage de Constantinople, p. 234.
b *Vide Voss. de poëmatum cantu & Rythmi virtute, pag.* 105.
c *Aug. in psal.* 56. & 150.
d *Cassiodor. in psalm.* 150.
e *Jeronym. seu alius ep. ad Dardan. tom.* 9. *p.* 156.
f *Annal Francorum.*

Digitized by Google

préſenta en cette année à Pepin étant à Compiegne. En 826. on travailla à en faire une hydraulique à Aix-la-Chapelle, pour l'Empereur Loüis le Débonnaire. Mais tout cela eſt aſſez différent du *huggab* de l'Ecriture.

Ce terme eſt rendu dans le Caldéen par *a abuba*, qui eſt le même qu'*ambubaia*, dont parlent Horace, *b* & Suétone. *c* Or *ambubaiæ* étoient des flûtes, ou des orgues antiques venuës de Syrie; & l'on donnoit le même nom à ceux qui en joüoient. *d*

Minnim, & *mnanaïm* ſont deux ſortes d'inſtrumens, dont la ſignification n'eſt pas fixée, & que les uns rapportent aux inſtrumens à cordes, & les autres aux inſtrumens à vent, & aux flûtes. Le premier ne ſe trouve qu'au Pſeaume CL. 4. & l'autre au ſecond Livre des Rois, VI. 5. Les Septante, & la Vulgate ſuivis de la plûpart des Interprétes, traduiſent *minnim* par des cordes, & le Caldéen, par *hardeblin*, qui ſignifie auſſi, dit-on, la même choſe; la Verſion de Zurich, & Junius, par *organa*. Les uns veulent qu'il ſignifie toutes ſortes d'inſtrumens à cordes; & les autres, toutes ſortes d'inſtrumens à vent. Pour *mnanaïm*, il eſt rendu dans ſaint Jérôme par *des ſiſtres*; & dans les Septante, par *des cymbales*.

Je conjecture que *minnim*, & *mnanaim* *e* ſont la même choſe, & qu'ils ſignifient la *magadis* des Grecs, ou ſi l'on veut des ſiriens; car c'eſt de-là que les Grecs l'ont reçûë. *f* La reſſemblance des noms eſt aſſez grande; & en prononçant le *hain* comme un *g*, ainſi qu'il ſe fait trés-ſouvent dans l'Hébreu; par exemple, dans *Gaza*, & dans *Ségor*, au lieu de *Haza*, & *Séhor*; on trouvera *minganim*, au lieu de *mnanaim*. Or de *minganim*, on fera aiſément *ma-*

---

a *Abuba.*

b *Horat. lib.* I. *Satyr.* 2. *Ambubaiarum collegia &c.*

c *Sueton. in Nerone, c.* 27. *Inter ſcortorum totius urbis, ambubaiarúmque miniſteria.*

d *Vide ſi lubet, Interp. Horat. & Caſaub. in Sueton.*

e *Minnim. Mnanaim.*

f *Strabo lib.* X. *pag.* 324.

Digitized by Google

gadis, ou *mingadis*. Ce dernier instrument est trés-connu dans l'Antiquité ; & il paroît qu'il y en avoit de deux sortes. L'un étoit une flûte, & l'autre un instrument à cordes.

Le premier avoit, dit Athénée, *a* le son grave, & aigu. L'àutre étoit un instrument, à qui Anacréon semble donner jusqu'à vingt cordes. *b* Euphorien dit que de la magade on fit, mais assez tard, la sambuque. La sambuque étoit pourtant déja en usage en Caldée du tems de Nabuchodonosor. Ménæchmus & soutient que la magade étoit la même que la pectide ; Aristoxéne dit que l'une & l'autre se touchoient sans archet. La différence qu'il y avoit entre ces deux instrumens, selon Phillis de Délos, est que la pectide ne servoit qu'à chanter les ïambes, au lieu que la magade contenoit tous les tons, & pouvoit servir à toutes les symphonies. Artémon croit que l'instrument dont Timothée augmenta les cordes, étoit la magade. Téleste avance qu'elle avoit cinq cordes, & qu'on la touchoit avec les doigts, en la parcourant d'une extrémité à l'autre. Diogénes le Tragique insinuë qu'on la touchoit des deux côtez ; & par conséquent, que les cordes étoient tenduës de haut en bas. Apollodore confirme ce sentiment, lorsqu'il dit qu'elle ressembloit au psaltérion ancien. On trouve tous ces détails dans Athénée. *c* D'où l'on peut aisément concilier les sentimens qui traduisent *minnim* par des cordes, avec celui qui fait de *mnanaïm* la magade, puisque l'une & l'autre sont des instrumens à cordes. Mais tout cela ne suffit pas pour nous fixer dans le jugement que nous en devons porter, ni sur la forme que nous lui devons donner.

---

a *Athen. l.4. c.25. p.182. ex Alexãdride in Oplomach.* Μάγαδιν λαλήσω μικρὸν ἄκρα σοι, καὶ μέγαν C'est-à-dire, Ὀξὺν καὶ βαρὺν φθόγγον ἐπεδείκνυται *Vide & lib.* XIV. *c.* 3. *p.* 634. *ex Thio in omphale.* Λυδόστε μάγαδις ἀυλὸς ἠγείσθω βοῆς.

b *Idem ibid. ex Anacreõte.* Ψάλλω δ' εἴκοσι χορδαῖσι μάγαδιν ἔχων.

c *Vide Athẽ. l.14. c.9. p.636.*

Différentes espéces de Tambours, de Cymbales, de Sistres, &c.

LE nom général de tambour en Hebreu, est *tuph*; d'où vient le Grec, & le Latin *tympanum*. C'est un instrument trés-ancien, dont il est parlé dans la Géneſe, où Laban disoit à Jacob : *a Pourquoi ne m'avez-vous pas laissé dire adieu à mes fils, & à mes filles; afin que je les conduisisse au son des tambours, & des cytheres, &c.* La fille de Jephté vient au-devant de son pere avec des tambours, & autres instrumens de musique. *b* Marie sœur de Moyse, aprés le passage de la mer rouge, prit un tambour, & se mit à jouer, & à danser avec les femmes des Hebreux. *c* Job *d* parle aussi de cet instrument; & il paroît dans toutes le cérémonies solemnelles de Religion, & souvent entre les mains des femmes, ou des filles; mais jamais à la guerre, ni dans de pareilles expéditions. Ce qui fait juger qu'il étoit assez different de nôtre tambour; & que c'étoit un instrument de joye, de fêtes, de danses, de processions pieuses, &c. Ce qui a assez de rapport au tympanum ancien, & à nos tambours de basque. Ceux-ci sont composez de bois, & d'une peau étenduë seulement d'un côté, à la maniére d'un crible. C'est la description que saint Isidore, *e* & Papias donnent du tympanum, & tel étoit le tambour qu'on mettoit en main de Cibéle, la mére des Dieux :

Tympana hæbet Cybéle; sunt & mihi tympana cribri.

Mais le *tympanum* des Anciens, & dont ils se servoient à la guerre, & dans les rejoüissances, sur tout aux fêtes

---

a *Genes.* XXXI. 27.
b *Judic.* XI. 34.
c *Exod.* XV. 20.
d *Job.* XVII. 6. XXI. 11.
e *Isidor. Orig. lib.* 2. *c.* 21. *Tympanum, est pellis, vel corium ligno ex una parte extensum; est enim pars media in similitudinem cribri.*

Digitized by Google

de Bacchus, avoit plus de reſſemblance avec nos tymbales ; ſi ce n'eſt qu'il étoit plus petit. Et je crois volontiers que le *tuph*, ou *tympanum* ancien des Hebreux, avoit la forme de ces petites tymbales, dont les Turcs, & les Arabes ſe ſervent encore aujourd'hui, tant dans la guerre, que dans leurs réjoüiſſances. Les femmes Phrygiennes *a* célebroient la fête de la mere des Dieux au ſon des tymbales de bronze frappées avec des bâtons d'airain, & avec les mains : Car c'eſt ainſi qu'on touchoit autrefois cet inſtrument. *b* Catulle :

Plangebant alii proceris tympana palmis,
Aut tereti tenues tinnitus ære ciebant.

Lucrèce témoigne la même choſe ; & il inſinuë qu'on touchoit ces tymbales de tous côtez, & tout au tour : *c*

Tympana tenta ſonant palmis, & cymbala circum
Concava, &c.

Saint Clément d'Alexandrie *d* témoigne que les Egyptiens ſe ſervoient dans la guerre du tambour, & les Arabes de la cymbale, ou de la tymbale. La figure de ces tymbales étoit la même que celle des nôtres, à la groſſeur prés, comme nous l'avons dit. On appelloit les perles à demi rondes, *tympanea*, à cauſe qu'elles étoient plattes d'un côté, & rondes de l'autre : *e Quibus una tantùm eſt facies, & ab eo rotunditas adverſis planitiis, ob id tympania appellantur.*

Les tymbales dont on ſe ſert à la guerre, ſont récentes dans l'Europe ; mais elles ſont trés-anciennes dans l'Orient. Salmonée, dont nous parle la Fable *f*, vou-

---

a *Diogen. Tragic. apud Athen. lib.* 14. *c.* 9. *p.* 636. Τυμπανοις, καὶ κοσμοῦσι χαλκοπύλαις, βόμβοις βρομώσας ἀν τὴ χερὶ κύμβαλον &c.

b *Catull. de Nuptiis Pelei & Tethidis.*

c *Lucret.*

d *Clem. Alex. ſtrom. l.* 2. *p.* 164. Χρῶνται παρὰ τὰς πολέμους αὐτῶν Αἰγύπτιοι τυμπάνῳ. & Ἄραβες κυμβάλῳ.

e *Plin. lib.* IX. *cap.* 35.

f *Apollodor. lib.* 1. *Biblioth.*

Digitized by Google

loit imiter le tonnerre de Jupiter, en traînant aprés ſon chariot des tymbales, ou des chauderons couverts d'une peau tenduë pardeſſus l'ouverture. Plutarque *a* dépeint celles des Perſes dans la Vie de Craſſus ; & Arrian *b* dit que ces peuples ne ſe ſervent ni de cors, ni de trompettes, pour donner le ſignal du combat ; mais de certains gros baſſins creux, couverts d'un cuir, qui eſt attaché, & tendu par des cloux d'airain ; on frappe ces baſſins de tout côté, & ils rendent un ſon creux, & terrible, ſemblable à celui du tonnerre. Ce furent les Arabes qui apportérent les groſſes tymbales en Eſpagne. *c* En 1457. Ladiſlas Roi de Pologne, envoya une Ambaſſade en France. La Chronique de Loraine dit que les Ambaſſadeurs s'arrêtérent à Nancy, & *qu'on n'avoit ni mi onques vû des tambourains comme des gros chauderons, qu'ils faiſoient porter ſur des chevaux.*

Les *zalzelim* ſont traduits dans les Septante, & dans la Vulgate par *cymbala*, des cymbales. Il paroît par l'Ecriture que *zalzelim* étoit un inſtrument qui faiſoit un bruit fort éclattant, & qui s'entendoit de loin. *d* Il y en avoit avec des eſpéces d'aîles, & qui étoient particuliers à l'Egypte. *e* Le nom de *zalzelim* vient d'une racine qui ſignifie produire un ſon perçant ; comme celui qui fait tinter les oreilles. *f* C'eſt tout ce que l'Ecriture nous en apprend. La plûpart des nouveaux Interprétes entendent *zalzelim*, *du ſiſtre*. Sans décider lequel des deux il ſignifie, de la cymbale, ou du ſiſtre, nous donnerons la deſcription de l'un, & de l'autre.

La cymbale ancienne eſt un inſtrument de cuivre d'un ſon fort perçant, fait en forme de calotte. On en mettoit une dans la paume de chaque main, & on en frap-

---

a *Plutarc. in Craſſo.*
b *Arian. lib. 5. de bello civili Rom.*
c *Scalig. in Copam.*
d *Pſal.* CL. 5. *Beza'zelé ſchmag.*
e *Iſai.* XVIII. 1.
f 1. *Reg.* III. 11. *Vide* 4. *Reg.* XXI. 12. *& Ierem.* XIX. 3.

Digitized by Google

poit l'une contre l'autre : *Cimbala dant fluctu ſonitum*, dit Auſone. *a* Elles tenoient au pouce par un anneau, ou au haut de la main par une eſpéce d'anſe, ou ſimplement on les ſaiſiſſoit par un bout qui s'élevoit en haut en forme de pointe. On peut voir les figures qu'on en a repreſentées dans la Table. On s'en ſervoit principalement dans les fêtes de Bacchus, & de Cibéle ; & on les voit gravez dans les bas reliefs, qui repreſentent ces ſortes de fêtes. Horace en parle en ces termes : *b*

. . . . . *Non acuta*
Sic geminant Corybantes æra.

Saint Iſidore *c* décrit les cymbales d'une maniére qui a un parfait rapport à ce que nous en venons de dire : *Cymbala, acetabula quædam ſunt, quæ percuſſa invicem ſe tangunt, & ſonum faciunt.* Encore aujourd'hui les Arméniens dans leurs Liturgies, ſe ſervent de cymbales, qu'ils frottent, & qu'ils frappent l'une contre l'autre, en chantant, *d*

Quant au Siſtre, c'eſt un inſtrument fort commun en Egypte. Il étoit de figure ovale, ou en demi cercle allongé en forme de baudrier ; traverſé par quelques verges de bronze, qui joüent dans des trous, où ils ſont arrêtez par leurs têtes. On en joüe, en remuant le ſiſtre, & par même moyen, les verges de métal, qui font un bruit aigu, & perçant :

Iſiaces agitant mareotica ſiſtra tumultus.

On croit communément que c'eſt-là ce qu'Iſaïe appelle *zalzel ailé*. Apulée décrit un ſiſtre d'or, que l'on portoit dans la cérémonie de la Mere des Dieux : *Dextrâ quidem gerebat aureum crepitaculum, cujus per anguſtam laminam in modum balthei recurvatam, trajecta media pauce*

---

a *Auſon. Epiſt.* XXV.
b *Horat. lib.* I. *Od.* XVI.
c *Iſidor. Origin. l.* 2. *c.* 21.
d Roger, Terre-ſainte, liv. 2. ch. 7. pag. 393. Et D. Bern. de Monfaucon, notes ſur le Traité des Thérapeutes.

Digitized by Google

virgulæ, crispante brachio trigeminos jactus, reddebant argutum sonum. On voit de ces sistres dans les cabinets des curieux. Isis inventa, dit-on, cet instrument ; & ses Prêtres en portoient ordinairement dans les cérémonies. *a*

Jactantem Phariâ tinnula sistra manu.

Le *schalischim* est un autre sorte d'instrument, que les Septante ont rendu par *cymbala*, & saint Jerôme par *sistra*. On ne le trouve qu'en un seul endroit de l'Ecriture. *b* C'est dans la description du triomphe de David, aprés la victoire rempportée sur Goliath. Les femmes vinrent au devant de Saül, & de David, au son des tambours, & des *schalischim*. Ce terme vient d'une racine, qui signifie *trois*. Les uns veulent que ait été un instrument à trois cordes ; d'autres, un instrument de forme triangulaire ; d'autres, un sistre. Ceux qui parmi nous ont coûtume de joüer de la vielle, accompagnoient autrefois cet instrument du son d'un fil d'acier, de figure triangulaire, dans lequel sont passez cinq anneaux, qu'on touche, & qu'on proméne dans ce triangle, avec une verge aussi de fer, que l'on tient de la main gauche, tandis qu'on soutient ce triangle de la droite avec un anneau, pour lui laisser toute la liberté de son mouvement. Pignorius *c* en a fait graver un, qui n'est pas triangulaire, mais en ovale par le haut, dans lequel sont passez plusieurs anneaux, qui joüent, & se remuënt avec une baguette de métal. Il n'est pas hors d'apparence que sous le nom de *schalischim*, l'Ecriture n'ait voulu nous parler de cet ancien instrument.

Les Anciens parlent aussi d'un instrument, nommé *trigônos*, ou triangulaire. Juba disoit qu'il avoit été inventé par les Syriens. *d* D'autres lui donnent l'épithéte

---

a *Ovid. de Ponto.*

b 1 *Reg.* XVIII. 6. *Beschalischim.*

c *Pigno. de servis p.* 88.

d *Apud Athenæum lib.* 4. *cap* 23. *pag.* 175.

Digitized by Google

de Phrygien, ou de Perſique. *a* Il avoit neuf cordes. on les touchoit avec l'archet; *b* & c'étoit principalement les filles qui en joüoient. Diogéne le Tragique, cité dans Athénée, dit que les filles Bactriennes, & Phrygiennes honorent la Déeſſe Diane dans de ſombres forêts, au ſon des pectides, & des trigones Perſiques. Un Auteur Grec, nommé Joſeppos, dit que les Prêtres Egyptiens en jouënt dans les feſtins, & dans les fêtes. *c* Le trigone eſt un de inſtrumens que Platon bannit de ſa Republique. *d* Mais j'aime mieux entendre l'Hebreu *ſchalichim* du ſiſtre, ou de cet ancien inſtrument forme triangulaire, dont on a parlé. Ils conviennent mieux, ce me ſemble, à ce que l'Ecriture nous dit du *ſchaliſchim*.

Mezilothaim, eſt le dernier des inſtrumens dont il nous reſte à parler. Il en eſt ſouvent fait mention dans l'Ecriture. Le ſon en devoit être à peu prés ſemblable à celui des *zalzelim*, ou cymbales, dont nous avons donné la deſcription. Il vient de la même racine. Il rendoit un ſon aigu, & perçant. Les *mezilothaim* étoient de bronze, & s'étendoient de fort loin. *e* On s'en ſervoit dans le Temple, & dans les réjoüiſſances publiques. On traduit ordinairement ce terme par *cymbala*. De maniére qu'on pourra le rapporter à ceux dont on a parlé ci-devant. Joſeph *f* dit que David fit un grand nombre de cymbales d'airain fort grandes, & fort larges.

D'autres le rendent par *tintinnabula*; ce qui ne doit pas s'entendre des cloches à nôtre maniére, elles ſont bien plus récentes; mais de certains baſſins, ou ſonnailles, que l'on entendoit de fort loin. On lit qu'un certain Mu-

---

a *Vide eũd. l.14. c.19.p636.*

b *Athen. ibidem.*

c *Joſeppos apud Thomam Galle, Not. ad Jamblic.* Ὄργανον τὸ τρίγωνον εἰσηγήσατο Ἴβυκος ἢ Σαμώνικος ἐν ἑπτὰ χορδαῖς ἐν ἑπτὰ ἁρμονίαις ἐκπεφωνημένον.

d *Plato de Repub. lib. 3.*

e 1. *Par.* xv. 19. *Bencezilothaim, &c. Et* xv. 5[illegible]

f *Joſep. Ant. l.7. c.10. p.243.*

ſicien

ſicien chantoit devant le peuple de l'Iſle d'Iſſus, lorſque tout d'un coup on vint à donner le ſignal par le ſon d'une cloche, que le marché au poiſſon étoit ouvert. Auſſi-tôt tout le monde y accourut, & laiſſa le Muſicien ſeul, avec un Sourdau qui l'écoutoit tant qu'il pouvoit. Le Chantre indigné du mauvais goût du peuple, fit compliment à ſon Auditeur, & lui dit qu'il lui étoit obligé d'être demeuré pour l'entendre, pendant que tous les autres étoient accourus au marché au poiſſon. La cloche a donc ſonné, répondit ce bon homme; & dans le moment, tournant le dos au Muſicien, il courut avec les autres au poiſſon. Ce conte vrai, ou faux, eſt raconté par Strabon, *a* comme une vieille hiſtoire. Ce qui fait juger de l'antiquité de cet inſtrument. Il dit ailleurs *b* que les Troglodytes pendoient des ſonnailles au col de leurs animaux, pour empêcher les bêtes carnacières d'en approcher. En pluſieurs endroits on donnoit une ſonnette à celui qui faiſoit la ronde, pour éveiller les gardes. *c* Dion, Polybe, Suétone, Plutarque, Joſeph parlent des ſonnettes.

Mais pourquoi recourir aux étrangers, pour prouver l'antiquité des cloches, puiſque nous les voyons dans Moyſe, qui en fit mettre au bas de la robbe du grand-Prêtre des Juifs? *d* On en mettoit auſſi autrefois aux brides des chevaux de bataille, pour les accoutumer au bruit. *e* Zacharie ſemble marquer cet ancien uſage, *f* lorſqu'il

---

a *Strabo, lib.* 14. *p.* 453. Κίνδυνος γὰρ ἐπιδύεσθαι, τοῦς μὲν ἀρχεῖσθαι πάντας. Ὁ δὲ κώδων ὁ κρούων τὴν ἀποπλοῦν ἐφώνησε, καταλιπόντας ἀπολαῦσαι ἐπὶ ὄψον, &c.

b *Idem lib.* XVI. Ἐκ τῶν ὀρέων κώδωνας ἐξαψάντες, ὡς ἐξισοῦσθαι τὰ θηρία τῇ φόρᾳ.

c *Vide ſi lubet, Henric. Stephan. Theſaur. in* Κωδωνοφόρους. *Et Ariſtoph. avibus.* Κωδωνοφορῶν ἀετίτης.

d *Exod.* XXVIII.

e *Vide Scholiaſt. Ariſtoph. in Ranis & Henric. Steph. Theſaur. in* Κωδωνοφαλαρότατος, *& in* Κωδωνίζω.

f *Zach.* XIV. 20. *Vehajah ál mizloth haſús kadoſch ládonai.*

dit que le tems viendra qu'on écrira *sur les mizloth, des chevaux, ces mots : Consacré au Seigneur.* L'or & l'argent qui servent à orner les brides des chevaux, & en particulier les *mizloth*, ou *mizlothaim*, leurs clochettes, seront consacrées à Dieu. On appelloit parmi les Grecs un cheval *qui n'a point oüi la sonnette*, celui qui n'étoit point aguerri, & qui n'avoit point porté la clochette, dont on se servoit pour éprouver les bons chevaux, & pour les rendre hardis au bruit, & au son de ces instrumens, qui étoient en usage à la guerre. *a* Je ne ferois donc aucune difficulté de dire que l'Hébreu *mizlothaim* signifie une maniére de cloche, ou de grelot qu'on sonnoit dans les grandes assemblées. Pour leur forme, l'Ecriture ne nous en dit rien.

Voilà ce que nous avons à dire sur cette matiére ; où nous avoüons qu'il y a peu de choses certaines ; mais il est de certains sujets où l'on doit se contenter du vraisemblable, & où l'on ne peut proposer que des conjectures. Nous laissons à des plus habiles à perfectionner ce que nous avons commencé.

DISSERTATION
SUR LES QUINZE PSEAUMES GRADUELS.

ON trouve si peu d'uniformité de sentimens entre les Commentateurs sur le sujet des Pseaumes gra-

a *Etymolog.* Κωδωνισθέντες, *pro* Διαπειραθέντες ; *Metaphora ab equis quos tinnabulis probare solebant.*, δικιμάσειν τοὺς γενναίους ἵππους εἰ μὴ καταπτήσσοντες, τὸν ἐν τῷ πολέμῳ θόρυβον τοὺς κώδωνας ψοφοῦντες.

duels, que nous avons crû devoir traiter cette matiére avec étenduë, & lui donner une dissertation particuliére. Le sujet le mérite, & par son importance, & par sa difficulté. Il s'agit de fixer, s'il est possible, l'Auteur, la fin, l'occasion, le temps de ces quinze Pseaumes; sans quoi il est impossible de les bien entendre.

Le titre seul, qui porte : *Canticum graduum*, [a] fournit un grand nombre de remarques. Théodotion le traduit par : [b] *Cantiques des montées.* Aquila, & Symmaque presque de même : [c] *Cantiques pour les montées.* Le Caldéen : *Cantique qui fut chanté sur les dégrez* : Titre obscur, & dont on tire l'explication de la tradition des Hébreux, marquée dans le Thalmud. Ils racontent que quand on jetta les fondemens du second Temple, au retour de la captivité, il sortit de la terre une si prodigieuse quantité d'eau, qu'elle s'éleva à la hauteur de quinze mile coudées, & qu'elle auroit abîmé tout le monde, si Achitophel, (le fameux Achitophel, qui se pendit sous David, prés de quatre cens ans avant le retour de la captivité;) n'en eût arrêté le progrés, & l'élevation, en écrivant le nom inefable de Dieu sur les quinze dégrez du Temple. Tout ce récit fabuleux n'est appuyé que sur ces paroles du Pseaume CXXIX. *De profundis clamavi ad te, Domine.* C'en est assez pour des gens à qui tout est bon, & qui croyent à l'aveugle les fables de leurs Ancétres. Junius; & Trémellius ont traduit l'Hébreu par : [d] *Cantiques des excellences*, ou Cantique excellent : Traduction qui n'est point désaprouvée par De Muis, ni par d'autres habiles Interprétes. Mais celle qui lit : *Cantique des dégrez*, ou Cantique graduel, est la plus généralement suivie.

Mais quels sont ces dégrez, qui ont donné le nom à

---

[a] 70. Ὠδὴ ἀναβαθμῶν *S. Germ. Canticum ascensuum.*
[b] *Th.* Ἆσμα τῶν ἀναβάσεων.
[c] *Aqu. & Sym.* Εἰς τὰς ἀναβάσεις.
[d] *Sir chammáaloth.*

Digitized by Google

ces quinze Pseaumes ? Les Interprétes n'ont pas crû devoir les chercher ailleurs que dans le Temple de Jerusalem ; & comme il se trouve ici quinze Pseaumes graduels, il a fallu aussi y trouver quinze dégrez. Malheureusement Ezéchiel n'en met que sept pour chacune des quatres portes du parvis du peuple, *a* & huit pour celles du parvis des Prêtres ; *b* & autres huit dégrez pour monter du parvis des Prêtres au vestibule du Temple : *c* Au défaut de l'Ecriture, on a eu recours à Joseph, qui dit en effet *d* que pour passer de l'enclos des femmes dans le grand parvis, il y avoit un dégré de quinze marches, lequel étoit plus bas que les autres montées des autres portes, de cinq marches ? & que pour monter au Temple, où étoit le Sanctuaire, il y avoit douze marches. C'est, dit-on, *e* sur les quinze marches qui conduisoient de l'enclos des femmes dans le grand parvis, que l'on chantoit ces quinze Pseaumes. Mais je crois pouvoir avancer, sans crainte d'en être démenti, que les Lévites ne chantoient jamais en cet endroit. L'on n'a aucune preuve que ces quinze dégrez soient du tems de ces Pseaumes ; & encore moins que les Lévites s'y soient jamais placez. pour chanter. Ils chantoient ordinairement dans le parvis des Prêtres ; & quelquefois peut-etre dans la partie supérieure du parvis d'Israël, vis-à-vis la porte qui conduisoit au parvis des Prêtres.

D'autres *f* ont prétendu que ces quinze Pseaumes se récitoient sur les dégrez qui montoient au vestibule du Saint. Mais on a déja fait voir que dans le Temple décrit par Ezéchiel, il n'y avoit là que huit dégrez, ou douze,

---

a *Ezechiel.* XL. 22. 26.

b *Ezech.* XL. 31. 37.

c *Ezechiel.* XL. 49.

d *Joseph l.* 1. *c.* 14. *in Graeco p.* 917. Βαθμοὶ δὲ δεκαπέντε πρὸς τὴν μείζονα πύλην ἀπὸ τοῦ τῶν γυναικῶν διατειχίσματος ἀνοίγον. Τῶν γὰρ κατὰ τὰς ἄλλας πέντε βαθμῶν ἦσαν βρακύτεροι. Αὐτὸς δὲ ὁ ναὸς.. Δώδεκα βαθμοῖς ἦν ἀνάβατος.

e *Rasi. Kimchi. alii.*

f *Hil. Heracl. Pined. Menoch. Grot. &c.*

ſelon Joſeph. Ainſi ce ſentiment ne ſe peut ſoutenir. Si l'on veut que la choſe ait été différente dans le Temple de Salomon, & qu'il y ait eu quinze dégrez, il ſera aiſé de répondre, premiérement que ces quinze Pſeaumes ſont poſtérieurs au tems de Salomon ; & en ſecond lieu, qu'on n'a, & qu'on ne peut avoir aucune aſſûrance, que dans le Temple bâti par ce Prince, il y ait eu quinze dégrez du parvis des Prêtres, au veſtibule du Saint. La choſe doit donc demeurer pour incertaine ; & par conſéquent, ne peut ſervir de rien dans la recherche que nous faiſons ; car d'un principe douteux, on ne peut inférer rien de certain.

Il y en a qui pour trouver leurs qu'inze dégrez, ſont ſortis du Temple, & les ont cherchez dans la ville de Jéruſalem, au haut de la montagne ſainte. Un Auteur nouveau *a* a crû que les Pſeaumes graduels étoient deſtinez à être chantez par les Lévites qui faiſoient garde dans la maiſon de Dieu, au-deſſus de la montée qui alloit de la ville au Temple. A chaque heure de la nuit, un Lévite en faction chantoit un de ces Pſeaumes, & exhortoit ſes confreres à veiller, & à loüer le Seigneur. On voit la formule de ces exhortations au Pſeaume cxxxiii. qui eſt un des graduels. Mais ſans nier que les Lévites ne fiſſent garde dans le Temple pendant la nuit, puiſque la choſe eſt certaine par l'Ecriture, *b* on peut ſoutenir que ces Cantiques n'ont aucun rapport particulier aux prétenduës montées de la ville au Temple ; qu'on n'a aucune preuve que les Lévites en faction y ayent chanté des Cantiques aux différentes heures de la nuit ; ni enfin que ces quinze Pſeaumes ayent été deſtinez à cet uſage.

Je ne m'arrête pas à ceux qui croyent que le titre fait

---

a Voyez la Lettre d'un Anonyme, dans les Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de la Republique des Lettres, mois de Novembre 1705. pag. 515.

b Voyez *P. r.* xxiii. 30. 31. 32. *Malac.* ii. 1. 2.

Digitized by Google

alluſion aux dégrez du trône de Salomon, ou à ceux de l'horloge d'Achaz. Ce ſont-là des jeux d'imagination, incapables de faire preuve. Plus on examine ces quinze Pſeaumes, moins on y trouve de quoi appuyer ces prétentions.

Ceux qui ont crû que ces Pſeaumes ſont nommez *des montées*, ou *de l'élévation*, à cauſe que les Lévites les chantoient ſur une tribune élevée dans le Temple, prouvent aſſez bien que depuis la captivité, il y avoit dans le haut du parvis d'Iſraël, une tribune, où quelques Lévites liſoient, & expliquoient le Texte de la Loi; *a* à peu prés de même que parmi nous les Prédicateurs montent en chaire, pour annoncer la parole de Dieu; ou que le Diacre monte au Jubé, pour y lire l'Evangile. Mais il reſteroit à prouver que l'on y eût chanté ordinairement les Pſeaumes, ou du moins qu'on y eût récité ces quinze Pſeaumes en particulier. Ce que l'on ne pourra jamais montrer.

Un Auteur ancien, cité ſous le nom de ſaint Jérôme, *b* dit que dans le Temple de Jéruſalem, il y avoit pluſieurs rangs de dignitez, & que chaque dignité avoit ſa place diſtinguée. Le grand-Prêtre étoit au premier rang, & au plus haut dégré, qui étoit le quinziéme. Au ſecond étoient les Prêtres les plus élevez en dignité aprés le grand Pontife. Au troiſiéme dégré étoient les moindres Prêtres. Au quatriéme étoient les Lévites. Et comme il y avoit entre eux bien des claſſes, chacune occupoit un dégré, depuis le quatriéme juſqu'au dernier. Ce ſyſtême paroît une pure imagination. Et quand il ſeroit vrai, que ſeroit tout cela aux Pſeaumes que nous expliquons? Auſſi l'Auteur s'explique-t'il ſur cela d'une maniére ſi confuſe, & ſi peu correcte, qu'on voit bien qu'il ne parloit pas comme en homme inſtruit, & perſuadé.

---

a 2. *Eſdr.* IX. 4. *Vide Liran. Moller. Hamm.*

b *Expoſitione* 2. *in Pſalm.* CXIX. *pag.* 514. *nov. edit.*

Digitized by Google

Quelques Rabbins, *a* ſuivis d'un bon nombre de Commentateurs, *b* croyent qu'il faut traduire : *Pſeaume d'élévation*, parce, diſent-ils, que ces quinze Pſeaumes ſe chantoient d'un ton fort haut, ou que le Chantre exauçoit toûjours ſa voix, à meſure qu'il chantoit un de ces Cantiques : De maniére que le dernier auroit dû être de quinze nottes plus haut que le premier. Ce qui n'eſt pas facile à croire, & qu'on ne perſuadera jamais à des gens qui ne ſe payent pas d'un peut-être. D'autres *c* veulent que *Mahaloth*; c'eſt le terme de l'Original Hébreu, déſigne ou un inſtrument de muſique propre aux Juifs ou un air ſur lequel on chantoit ce Pſeaume; ou le commencement d'une chanſon vulgaire; qui étoit du même ton que ces quinze Cantiques. Vaines, & frivoles conjectures.

On n'eſt pas moins partagé ſur l'occaſion de ces Pſeaumes, que ſur le ſens des paroles du titre. Les uns croyent qu'on les chantoient principalement aux trois grandes Solemnitez de Pâque, de la Pentecôte, & des Tabernacles, lorſque le peuple *montoit*, ou venoit à Jéruſalem de toutes les contrées du pays; ou lorſqu'il s'en retournoit dans ſes villes; que c'eſt pour cela qu'on leur a donné le titre de *Cantiques des montées*. D'autres veulent que David les ait compoſez pendant ſa diſgrace ſous Saül, *d* ou pendant la guerre, & la révolte d'Abſalon; ou dans la cérémonie du tranſport de l'Arche dans le Tabernacle, qu'il auoit dreſſé à Jéruſalem; ou enfin dans différentes occaſions de ſa vie; car on ne convient pas que ces quinze Pſeaumes ſoient du même tems, & regardent le même objet. D'autres *e* veulent qu'il les ait écrits pour célébrer les merveilles de la ſortie d'Egypte; & que ce ſoit de la cap-

---

a *Saadias.*
b *Vide Hamm. Vat. Gatak. du Pin. Aſnivort*
c *Vide Rabb. Kimchi. Levi. Abnezra. Le Blác. Ferrād. hic.*
d *Moller. Muſ.*
e *Vide Ribera. & Villipand.*

Digitized by Google

tivité des Israëlites dans ce pays-là, qu'il a voulu parler dans toute la suite de ces quinze Pseaumes. Origénes *a* les attribuë à Salomon, & croit que ce Prince les composa, lorsqu'il fit la cérémonie de la conduite de l'Arche dans le Temple nouvellement bâti. Le Rabbin Salomon *b* les applique à la dispersion des Juifs, & au triste état où ils se trouvent aujourd'hui, dispersez dans toutes les parties du monde, depuis la ruine du Temple, & de Jérusalem par les Romains.

La plûpart des Peres, qui se sont attachez à la lettre des Pseaumes, remarquent dans tous ceux-ci les sentimens des Captifs de Babylone, ou gémissant sur la longue durée de leur exil, ou demandant à Dieu leur délivrance, ou lui rendant graces de leur heureux retour, ou se réjoüissant à la Dédicace du Temple, ou exhortant les Prêtres, & les Lévites au service du Seigneur : Car on voit tous ces divers sentimens dans ces Cantiques. Saint Athanase, saint Chrysostome, Theodoret, Euthyme, l'ancien Paraphraste Grec, qu'on a cité assez souvent, Béde, le Syriaque, plusieurs anciens Interprétes citez dans saint Hilaire, & parmi les nouveaux, Génébrard, Vatable, Ferrand, M. Bossuet, Evêque de Meaux, plusieurs autres ont adopté ce sentiment. C'est celui auquel nous nous attacherons ici, & que nous tâcherons d'appuyer par des preuves tirées du fond même de la matiére.

Lorsque les Hébreux veulent exprimer leur retour de Babylone, ils se servent ordinairement du verbe monter. *Cyrus permettant aux Juifs de retourner à Jerusalem, leur dit :* c Qui de vous est du nombre du peuple du Seigneur ? Qu'il monte à Jérusalem qui est en Judée. *Et il se trouva un assez grand nombre de personnes qui se presentérent* pour monter, & pour bâtir le Temple du Seigneur. *Et Sassabasar partit* avec ceux qui montoient de la captivité de

a *Orig. l. 3. de Principiis.*
b *Apud Liran. hic.*
c 1. *Esdr.* 1. 3. 5. 11. & 2. *Esdr.* VII. 5. 6.

Digitized by Google

Babylone à Jérusalem. *a* Et voici les Enfans de la Province qui montérent, &c. *b* Esdras monta de Babylone, *avec un grand nombre d'autres*. *c* Et le premier jour *du premier mois fut* le fondement de la montée de Babylone. *J'ai mis exprés ce mot de* montée, *parce qu'il est le même que celui de nôtre titre Dans le Psaume* CXXI. *qui est un des graduels, l'Auteur dit que l'on bâtit Jérusalem comme une nouvelle ville*; parce que les Tribus y sont montées, pour confesser le nom du Seigneur. *Jéremie prédit le retour de la captivité en ces termes : d* Ils seront transportez à Babylonne, & ils y demeureront jusqu'au jour que je les visiterai. Alors je les ferai monter, & je les ferai revenir de-là dans leur pays. *e Rien n'est donc plus naturel que d'entendre* les Psaumes des montées, *de ceux qui furent chantez au tems du retour de Babylone. La signification des termes, l'analogie de la Langue, la certitude de l'événement conduisent tout droit à ce sentiment.*

Une autre preuve encore plus forte, & plus convinquante, est qu'il n'y a aucun de ces quinze Psaumes, qui ne s'explique trés-aisément dans ce sens. Or dans cette matiére, on ne va guéres chercher d'autres preuves, que la facilité de soutenir une explication d'une maniére suivie, & naturelle, selon un certain système, fondé sur l'Histoire, qui n'ait rien d'incompatible avec les circonstances des tems, des lieux, & des personnes. Ici il y a quelque chose de plus, puisque la plûpart de ces Psaumes ne peuvent s'entendre sans violence, d'un autre événement, que du retour de la captivité de Babylone. Par exemple, ces paroles du Psaume CXIX. 1. J'ai crié vers le Seigneur, lorsque j'étois dans l'accablement, & dans l'affliction; & il m'a exaucé .... Que je suis mal-

a 1. *Esdr.* II. 1. 2.
b 1. *Esdr.* VII. 6. 7.
c *Ibid.* ℣. 9. *hú Ieſod. hammaaléh mebabel.*
d *Jerem.* XXVII. 22.
e *Ezechiel.* XXXIX. 2. *Ascendere te faciam (ô Gog, de lateribus aquilonis, & adducam te super montes Israël.*

Digitized by Google

heureux de demeurer ſi long-tems dans une terre étrangére ! J'ai demeuré avec les habitans de Meſech, & de Cédar mon ame y a été long-tems étrangére. *Et* Pſal. CXX. 1 J'ai levé mes yeux vers les montagnes, d'où me doit venir du ſecours. Mon ſecours doit venir du Seigneur, qui a cré le Ciel, & la terre. *Et au Pſeaume* CXXI. 1. & *ſeq.* Je me ſuis réjoüi, à cauſe de ce qu'on m'a dit que nous irons en la Maiſon du Seigneur. Nos pieds s'arrêteront dans vos parvis, ô Jéruſalem ! Jéruſalem, que l'on bâtit comme une ville, dont les maiſons ſeront réünies ſans aucune interruption, C'eſt-là où les Tribus du Seigneur, retourneront au nom de tout Iſraël pour loüer le nom du Seigneur. C'eſt-là où ſeront rétablis les tribunaux de la Juſtice, & le trône de la maiſon de David. *Et au Pſeaume* CXXII. 1. J'ai élevé mes yeux vers vous, ô Dieu, dont la demeure eſt dans les Cieux. ℣. 3. Nos yeux ſont attachez ſur le Seigneur, en attendant qu'il ait pitié de nous. Ayez pitié de nous, Seigneur, parce que nôtre ame eſt chargée de confuſion, & d'opprobre de la part des riches, & des ſuperbes. *On a déja vû plus d'une fois a les Babyloniens déſignez ſous le nom de ſuperbes.*

Au Pſeaume CXXIII. *Ils reconnoiſſent que ſi le Seigneur ne les eût pris ſous ſa protection particuliére*, ils auroient été engloutis tout vivans, & coulez à fond *par leurs ennemis, & leurs perſecuteurs. Ils diſent dans le Pſeaume* CXXIV. *que le Seigneur a eu égard à la confiance qu'ils ont eu en ſa bonté en ce qu'ils n'a pas permis qu'ils fuſſent plus long temps aſſujetis á la verge des pécheurs. Enfin au Pſeaume* CXXV. *Ils parlent encore beaucoup plus clairement*: Lorſque le Seigneur a fait revenir. ceux de Sion qui étoient en captivité, nous avons été comblez de conſolation; nôtre bouche a prononcé des Cantiques de joye, & nôtre Langue des cris d'allegréſſe *Mais comme tous les captifs n'étoient pas revenus d'abord de Babylone, ils continuënt*: Rappellez, Seigneur, nos captifs; qu'ils reviennent comme un torrent du côté du mi-

a *Pſalm.* CXVIII 21. 51. 66. 78. 122.

Digitized by Google

di. Ils s'en alloient en pleurant ; mais ils reviendront dans des transports de joye. Ils semoient dans les larmes; mais ils moissonneront dans la joye. *Et en parlant de la construction du Temple au retour de la captivité, & des contradictions qu'ils souffroient de la part des Samaritains, ils disent dans le Pseaume* CXXVI. Si le Seigneur ne bâtit la maison, c'est en vain que traivaillent ceux qui la batissent. Si le Seigneur ne garde une ville, c'est en vain que veille celui qui la garde. *Ils décrivent en suite dans le même Pseaume, & dans le suivant, le bonheur de ceux qui craignent le Seigneur, leur nombreuse postérité, leur heureux mariage, le succés de leurs travaux, & de leurs entrepriſes: dans leur nouvel établissement dans Jérusalem.*

Ils s'adressent au peuple délivré de captivité, dans le Pseaume CXXVIII. Qu'Israël dise maintenant : Ils m'ont seulement attaqué depuis ma jeunesse; mais ils n'ont pû prévaloir sur moi. Les pécheurs ont travaillé sur mon dos ; ils mont accablé de vexations, & d'injustices : mais le Seigneur, qui est juste, coupera la tête des pécheurs. *Ils insinuënt par ces derniers mots la ruine de Babylone, & l'assujettissement des Babyloniens à Cyrus. Au Pseaume* CXXIX *Israël dans la captivité se représente comme dans une prison, ou dans un abîme, d'où il crie vers le Seigneur. Il confesse ses péchez ; mais il espére au Seigneur, & ne doute point* qu'il ne rachette enfin son peuple de toutes ses iniquitez, *ou de tous les maux qu'il souffroit à l'occasion de ses crimes. Il continuë au Pseaume suivant, & dit que s'étant humilié aux yeux du Seigneur, il a tout lieu d'espérer en sa misericorde*

Le Pseaume CXXXI. contient une priére des Israëlites de la captivité, par laquelle ils conjurent le Seigneur de se souvenir de ses anciennes promesses faites à David, touchant le Temple, qui devoit subsister éternellement, & touchant la succession de la Royauté dans la famille de ce Prince. Ils prient Dieu d'accomplir ses promesses à l'égard de ces deux Chefs : Que l'on voye son Temple rétabli, & le trône de David relevé. On peut aussi le regarder comme une priére des Hébreux de retour de Baby-

Digitized by Google

lone, & comme ayant été chanté à la Dédicace du ſecond Temple, auſſi bien que les deux ſuivans. Le CXXXII. Pſeaume nous repréſente la belle union des Prêtres, & des Lévites dans le Temple du Seigneur; & le CXXXIII. qui eſt le dernier des graduels, eſt une exhortation du peuple aux Lévites, afin qu'ils béniſſent le Seigneur pendant la nuit, & qu'ils prient le Trés-Haut de répandre ſes bénédictions ſur Iſraël. Voilà le précis, & le ſujet de tous ces Pſeaumes. L'on y trouve tous les caractéres qui ſont propres à les fixer au tems du retour de la captivité de Babylone; & on n'y rémarque aucun trait qui y répugne. Il eſt donc trés-probable qu'ils ont été compoſez dans les derniers tems de la captivité, & au commencement de la délivrance des Iſraëlites. Le Pſalmiſte y décrit, ſuivant la remarque de Théodoret, & les maux qu'ils ont ſoufferts durant cet exil, & le plaiſir que leur cauſa la nouvelle de leur retour, & la joye de leur voyage, & le rétabliſſement du Temple, & les oppoſitions que formérent leurs ennemis à leurs entrepriſes, depuis leur retour dans Jéruſalem.

Il n'eſt pas aiſé de dire qui eſt l'Auteur de tous ces Cantiques; & il eſt même fort douteux que ce ſoit l'ouvrage d'un ſeul Ecrivain. Ceux qui attribuënt tout le Pſeautier à David, veulent qu'il les ait tous compoſez prévoyant en eſprit de prophétie, ce qui devoit arriver aux Iſraëlites durant leur ſéjour à Babylone, & aprés leur retour à Jéruſalem *a* Quelques Anciens *b* les ont attribuez à Salomon; apparemment parce que le CXXVII. dans quelques Exemplaires portoit le nom de ce Prince. D'autres veulent qu'ils ſoient partie de David, partie de Salomon, & partie des Auteurs ſacrez qui ont vêcu depuis la captivité; comme Eſdras, Aggée, Zacharie, Malachie. Les Pſeaumes CXXII. CXXIV. CXXX. CXXXIII. ſont attribuez à

---

a Voyez Saint Chryſoſtome, & Theodoret.

b *Origen. lib.* III. *de Principiis.*

Digitized by Google

David dans le Texte Hébreu ; & le CXXVII. eſt attribué à Salomon. Mais ce qui fait douter de la vérité de ces titres, & qui les fait ſoupçonner de nouveauté, c'eſt qu'on ne les lit pas dans les Septante Interprétes, ni dans la Vulgate. D'où l'on infére qu'on ne les liſoit point anciennement dans les Exemplaires Hébreux.

Mais quel qu'en ſoit l'Auteur, il eſt fort croyable qu'il a vêcu au tems du retour de Babylone. Il ne prophétiſe point des choſes futures. Il décrit les ſentimens de douleur, d'ennui, de joye, ou de reconnoiſſance, d'un peuple captif, ou délivré, qui eſpére, ou qui goûte ſa liberté, & ſon affranchiſſement. Il n'en eſt pas moins inſpiré du Saint Eſprit, que s'il nous apprenoit les choſes paſſées ou à venir.

Le ſtile de ces quinze Pſeaumes eſt élégant, fleuri, agréable. L'Ecrivain y exprime avec beaucoup de breveté, & de netteté des ſentimens tendres, & vifs. Il a donné à ces Piéces à peu prés le tour, & la beauté des Epigrammes. Il renferme un grand ſens en peu de mots. L'Egliſe en a toûjours fait une grande eſtime, & les a beaucoup employez dans ſon Office. On les récitoit principalement à la tête de l'Office de la nuit dans pluſieurs jours de l'année. Saint Benoît, *a* un des plus anciens Auteurs qui nous ait laiſſé un ordre ſuivi des Pſeaumes, que l'on doit chanter durant toute l'année, ordonne la récitation des neuf premiers Pſeaumes graduels aux Heures de Tierce, Sexte, & None, pendant toute la ſemaine, à l'exception du Dimanche, & du Lundi, auſquels il preſcrit la récitation du Pſeaume CXVIII. partagé en deux Parties.

Les Peres *b* qui ſe ſont bornez au ſens ſpirituel, ont regardé ces quinze Pſeaumes comme autant de dégrez qui nous conduiſent à la vertu, & à l'éternité. Ils y ont trouvé des leçons excellentes de morale, & des modeles des

---

a *S. Bened. Regul. cap.* 18.

b *Auguſt. Ieronym. Hilar. Vide & Chryſoſtom.*

Digitized by Google

ſentimens d'une ame pieuſe, dans tous les états où elle ſe peut rencontrer dans la vie. Soit qu'elle gémiſſe ſous le poids de ce corps terreſtre, ou qu'elle ſoupire aprés ſa patrie bienheureuſe; ſoit qu'elle ſoit pénétrée de joye & de reconnoiſſance pour les faveurs qu'elle reçoit de Dieu, ou qu'elle brûle de zéle pour la gloire du Seigneur, & pour la beauté de ſa Maiſon; elle tirera d'ici des expreſſions proportionnées à tous ces divers états; elle aura de quoi ſatisfaire ſa dévotion.

DISCOURS
SUR LES PROVERBES DE SALOMON.

LEs Proverbes de Salomon ſont ſans contredit le plus beau, & le plus important de ſes Ouvrages; c'eſt comme la quinte-eſſence de cette ſageſſe toute divine qui l'éclaira, & qui le fit conſidérer comme un prodige de lumiére, & de connoiſſance. Il nous apprend lui-même, *a* que c'eſt le fruit de ſa prudence, & de ſes plus profondes méditations; qu'il a été long-tems à faire des recherches, & une étude ſérieuſe, avant que d'écrire ſes Paraboles. Ce Livre eſt comme un riche tréſor de connoiſſances utiles, dit ſaint Jérôme; *b* mais il faut creu-

a *Eccle.* XII. 9. *Cum eſſet ſapientiſſimus Eccleſiaſtes docuit populum, & enarravit qua fecerat; & inveſtigans compoſuit Parabolas multas.*

b *Ieronim. in Eccle.* XII. 9. *Manifeſtum eſt Proverbiorum Librum, non ut ſimplices arbitrantur, patentia habere precepta, ſed quaſi in terra aurum*

ser pour le trouver ; il faut l'aller chercher comme au fond de la terre. Les anciens Peres *a* lui ont donné par excellence le nom de *Panaretos*, comme qui diroit, recueil, ou précis de toutes les régles de morale, & instruction pour la pratique de toutes les vertus. Titres que l'on a aussi quelquefois attribué aux Livres de la Sagesse, & de l'Ecclésiastique, à cause de la conformité de la matiére.

Le nom de *Proverbes* ne doit point s'entendre ici dans sa signification triviale. Il marque en cet endroit, des Sentences, des Maximes, des Leçons courtes & instructives écrites d'un style concis, & sententieux. Le nom de *Paraboles*, que les Grecs lui ont donné, revient assez à la signification de l'Hebreu *Misle*, *b* & à la nature de la plûpart des Sentences de ce recueil, qui sont d'un style parabolique, & figuré. Salomon prend pour l'ordinaire des similitudes des choses conuës, & naturelles, pour en tirer des instructions solides, & proportionnées à la portée de tous les Lecteurs. Les maximes de morale entrent bien plus aisément dans l'Esprit & dans le cœur, sous l'enveloppe des figures, que si on les proposoit nuëment, & directement.

Les anciens Sages ont suivi presque tous la même méthode. Ils ne proposoient guéres leur doctrine que sous des figures. On voit regner ce gout dans toute la Philosophie des Pytagoriciens, qui ne parloient d'ordinaire qu'un langage énigmatique. *c* Les Prêtres Egyptiens en usoient à peu pres de même, aussi-bien que les Gymnosophistes des Indes, & les Druides des Gau-

---

a *Irenaus*, *Hegesipp. Antiqui omnes*, *apud Euseb. Eccl. Hist. lib.* 4. *c.* 22. Οὐ μόνος δὲ οὗτος Ἡγεσίππος, ἀλλὰ καὶ Εἰρηναῖος, καὶ πᾶς ὁ τῶν ἀρχαίων χορὸς πανάμετον σοφίαν Σαλομῶνος παροιμίας ἐκάλουν.

b 70. Παροιμίαι *Hebr. misle.*

c *Vide Diogen. Laërt. lib.* VIII.

les. *a* Les premiers Sages de la Gréce avoient imité cet usage des Orientaux. Cléobule l'un des sept Sages, & sa fille Cléobuline, se rendirent célébres par leurs Enigmes, & par leurs Gryphes ; c'est le nom qu'ils donnoient à ces Sentences courtes, & significatives, que l'on proposoit principalement dans les festins. Diogéne de Laërce assure que Cléobule écrivit *b* jusqu'à *trois mille Chants & Gryphes* ; & que Cléobuline sa fille avoit composé des poësies énigmatiques. On y faisoit entrer la Religion, la politique, la morale, l'économique ; plusieurs n'étoient que pour le divertissement. Céphisodote disciple d'Isocrate, *c* reprenoit Aristote de ce qu'il n'avoit tenu compte de ramasser les anciens Proverbes, d'en composer des recueils. Enfin saint Clément d'Aléxandrie montre en plus d'un endroit, *d* que cette maniére d'enseigner, est la plus courte, la plus majestueuse, la plus ancienne, la plus aisée, & la plus sûre, puisque ces maximes étant à la portée de tout le monde, & s'imprimant aisément dans la mémoire, à cause de leur bréveté, & de leur clarté ; il n'y a personne qui n'en puisse profiter pour la conduite de sa vie, & pour le réglement de ses mœurs.

Du tems de Salomon l'étude des Paraboles, & des Enigmes, étoit la principale application des Sages. *e Le sage écoutera*, dit-il, *& il deviendra plus sage ; & l'homme intelligent gouvernera la République. Il s'appliquera aux Paraboles, il étudiera les paroles des Sages, & leurs Enigmes.* Et l'Auteur de l'Ecclésiastique : *f Le sage recher-*

---

a *Clemens Alex. lib. 6. Strom. & Laërt. lib. 1.* Τοὺς μὲν Γυμνοσοφιστὰς, καὶ Δρυΐδας αἰνιγματώδως ἀποφθεγγομένους φιλοσοφῆσαι.

b *Diogen. in Cleobulo.* Οὗτος ἐποίησε ἄσματα καὶ γρίφους εἰς ἔτη τρισχίλια.

c *Athen. lib. 2. cap. 17.* Ἐπιτιμᾷ τῷ φιλοσόφῳ ὡς οὐ ποιήσαντι λύγου ἄξιον τοῦ παρομένας ἀθροῖσαι

d *Vide lib. 1. Strom. p. 299. & l. 2. initio, & l. 6. p. 677.*

e *Prov. 1. 6. 7.*

f *Eccli. XXXIX. 1. 2. 3.*

chera

chera la ſageſſe de tous les Anciens ; il ſera ſon étude des Prophétes ; il conſervera dans ſon cœur les récits des hommes célébres, & entrera dans les myſtéres des Paraboles. Il s'efforcera de pénétrer le ſens des Proverbes, & des Sentences obſcures, & il ſe nourrira de ce qu'il y a de plus caché dans les Paraboles. Il paſſera dans les pays étrangers, pour y trouver parmi les hommes, la connoiſſance du bien, & du mal. Telles étoient les études de ces premiers Sages. La Reine de Saba, qui vint des extrémitez de la terre pour conſulter Salomon. *a* Hiram Roi de Tyr, *b* qui au rapport de Ménandre, & de Dion, entretenoit commerce de lettres avec Salomon, Roi d'Iſraël, lui propoſoit ſes Enigmes à réſoudre, & expliquoit celles qui lui étoient envoyées de la part de ce Prince.

Les Peres *c* remarquent que Salomon dans les trois livres que nous avons de lui, nous donne des inſtructions proportionnées à tous les âges, & à toutes les conditions de la vie. Les Proverbes ſont à la portée des plus ſimples, & des moins avancez dans la voye de la vertu. Ils ſont adreſſés aux enfans; Salomon y donne ſouvent ce nom à ſon diſciple. L'Eccléſiaſte inſtruit un homme déja fait, il lui montre le néant & la vanité des choſes du monde. Le Cantique eſt pour les ames parfaites, & pour celles qui ſe ſont élevées au deſſus des ſentimens de la chair, & du ſang. Le premier répond à peu prés à ce que les Philoſophes appellent *Ethica*, la ſcience des mœurs. Le ſecond, à la Phyſique, qui eſt la ſcience de la nature. Et le troiſiéme, à la Logique, ou à la perfection de la raiſon ; ou ſuivant Théodoret, toute la doctrine de Salomon, eſt une eſpéce d'échelle qui contient trois degrez ; le moral, le naturel, le

a 3. *Reg.* x. 1. *&c. Matt.* xii. 42. *Joſeph. lib.* viii. *cap.* 2. *Antiq.*

b *Joſeph. Antiq. lib.* viii. *cap.* 2.

c *Theodoret. in Cant. Præf. Jeron. in Eccle.* 1. 1. *Orien. Prolog. in Caten. Baſil. hom.* 1. *in Prov. Ambroſ. in Pſ.* xxxvi. *&c.*

Digitized by Google

mystique. S. Isidore de Péluse [a] compare les trois livres de Salomon, aux trois parties principales du Temple. Les Proverbes sont figurez par les parvis extérieurs, ouverts à tous les Israëlites. L'Ecclésiaste est représenté par le Saint qui étoit fermé aux yeux des profanes, par un voile, & où personne n'avoit droit d'entrer que les Prêtres sanctifiez. Mais le Cantique des Cantiques est justement comparé au sanctuaire, au saint des Saints, où les Prêtres mêmes n'entroient pas; il n'étoit ouvert qu'au souverain Sacrificateur, & cela une seule fois l'année, & aprés bien des cérémonies, & des purifications. Tout le monde est invité à l'étude des Proverbes. Tout le monde n'est pas capable d'entendre l'Ecclésiaste. Mais presque personne ne peut pénétrer la profondeur des sens du Cantique.

On trouve dans les Proverbes des régles de conduite pour toutes les conditions; pour les Rois, pour les Courtisans, pour les gens engagez dans le commerce du monde, pour les personnes retirées, pour les maîtres, pour les serviteurs, pour les maris, pour les femmes. On y trouve d'excellentes régles de morale, de politique, d'économique. Le Sage employe quelquefois des motifs de piété, & d'autrefois des raisons d'honneur, d'intérêt, d'amour, de crainte, de tendresse naturelle. Le premier des soins du Sage, est d'inspirer une grande idée de Dieu, & une vive crainte de ses Jugemens. Aprés cela un ardent amour de la vertu, & de la sagesse. Il en donne en vingt endroits des portraits les plus beaux, & les plus aimables. Il dépeint l'injustice, l'impiété, le libertinage, la paresse, l'imprudence, d'une maniére à en éloigner tous les hommes, qui ont quelque amour pour leur réputation, pour leur honneur, pour eux-mêmes. Et comme il n'y a rien de plus capable de détourner les hommes, & sur tout les jeunes gens, de la pratique du bien, & de l'étude de la sagesse, que la débauche, & l'amour déréglé du plai-

[a] *Isidor. Pelus. lib.* IV. *epist.* 40.

Digitized by Google

sir, il a grand soin de précautionner son disciple contre les attraits de la volupté, & les piéges des femmes débauchées. En un mot, on rencontre ici d'excellens préceptes de morale pour tous les états de la vie; & dans une si grande variété, il n'y a personne qui ne puisse choisir dequoi se contenter & qui n'y découvre des remédes à ses maux.

On croit communément que Salomon est Auteur du Livre des Proverbes. Son nom paroît à la tête de l'Ouvrage, il est encore répété dans le corps du Livre. *a* La Synagogue, & l'Eglise le lui attribuent d'un commun consentement. Il est vrai qu'il s'est élevé de tems en tems quelques critiques, qui ont formé des doutes sur cela: Mais doit-on s'en étonner parmi une si grande quantité d'Ecrivains, & dans une si prodigieuse demangeaison de se faire remarquer par la singularité de ses pensées? Grotius veut que ce soit un recüeil des plus belles Sentences qui fussent alors connuës parmi les Juifs. *b* Salomon les fit compiler pour son usage, & les tira d'Auteurs plus anciens que lui, tant Poëtes qu'Historiens; de même que quelques Empereurs de Constantinople firent faire autrefois des recüeils des plus belles maximes, que l'on trouvoit dans les meilleurs Auteurs. Il ajoûte, *c* que sous Ezéchias on grossit cet amas de ce qui avoit été dit, ou écrit depuis Salomon de plus utile par les Sages de la nation. Il pousse la conjecture, *d* jusqu'à nous nommer les Compilateurs de ce recüeil; ce furent, dit-il, Eliacim, Sobna, & Joaxé, dont il est fait mention dans les Livres des Rois. *e* Cet Auteur a suivi en cela la conjecture des Rabbins, qui n'est appuyée d'aucune raison solide. Ainsi il nous permettra de nier tout simplement ce qu'il avance, en attendant qu'il en apporte de bonnes preuves. Nous tenons

---

a *Proverb.* XXV. 1.
b *Grot. in 3. Reg.* IV. 32. & *præfat. in Proverb.*
c *Grot. ad Prov.* XXIV. 23.
d *Grot. in Prov.* XXV. 1.
e 4. *Reg.* XVIII. 26.

Digitized by Google

avec l'Egliſe, les Peres & les Interprétes, que Salomon eſt ſeul véritable Auteur de tous les Proverbes, à l'exception peut-être des deux derniers Chapitres, qui peuvent être d'Agur, & de Lamuël. Nous ne doutons pas que cé recüeil ne faſſe partie des trois mille Paraboles que ce Prince avoit compoſées. *a*

Quant à l'ordre de ces Proverbes entr'eux, les uns ſoûtiennent qu'il eſt encore aujourd'hui dans le même état où l'avoit mis Salomon. D'autres croyent que nous n'avons que des fragmens de ſon grand recüeil; ce dernier ſentiment paroît fondé ſur le Texte même de ce Livre, où l'on remarque divers titres. Depuis le commencement juſqu'au Chapitre x. la matiére eſt aſſez ſuivie. C'eſt comme la préface de tout l'Ouvrage, *b* & une exhortation à l'étude de la ſageſſe. Au Chapitre x. le ſtile change & on y voit un nouveau titre, ou plûtôt une répétition du premier titre: *Paraboles de Salomon.* Ce ſont des Sentences courtes, aſſez peu liées les unes avec les autres, qui contiennent pour l'ordinaire des antithéſes, ou des alluſions, ou mêmes des ſimilitudes. Chaque Sentence fait un ſens ſéparé, & fini. Cela continuë depuis le commencement du Chapitre x. juſqu'au ℣. 17. du Chap. xxii. En cet endroit on remarque un nouveau diſcours, & un nouveau ſtyle plus ſemblable à celui des neuf premiers Chapitres. Ce ſtyle ſe ſoûtient juſqu'au ℣. 23. du Chap. xxiv. où il y a un nouveau titre, en ces termes: *Hæc quoque Sapientibus.* Ceci eſt auſſi adreſſé aux ſages; ou plûtôt: *c Voici encore d'autres maximes des Sages.* Le ſtyle en eſt court & ſententieux, comme celui du ch. x. & des ſuiv. Au ch. xxv. 1. on lit ces paroles: *Voici les paroles qui furent recüeillies, & compilées par les gens d'Ezéchias, Roi de Juda.* Ce recüeil va juſqu'au ch. xxxi. où l'on trouve ces paroles: *Diſcours d'Agur, fils de Jaké.* Enfin le ch. xxxi. & dernier a pour titre: *Diſcours du Roi Lamuël.*

a 3. *Reg.* iv. 32. | b *Mercer. Grot. Munſt. alii paſſim.* | c *Hebr. Gam eli-ſchlechachamim.*

Digitized by Google

De tout cela il paroît demonſtratif que les Proverbes tels que nous les avons, ſont une compilation des Sentences de Salomon faite en divers tems, & par différentes perſonnes, raſſemblées en un corps par Eſdras, ou par ceux qui revirent les Livres ſacrez, aprés la Captivité de Babylone, & qui les mirent en l'état où nous les avons. C'eſt ce qui a donné lieu à quelques Commentateurs *a* de partager les Proverbes en trois Livres. De Bayne renferme dans le premier Livre les dix premiers Chapitres. Le ſecond contient le dixiéme Chapitre & les ſuivans, juſqu'au *v.* 17. du Chap. xxiii. Le troiſiéme, depuis cet endroit juſqu'à la fin.

Une autre preuve que cet Ouvrage eſt un ramas fait par divers Auteurs, c'eſt qu'on y remarque un aſſez grand nombre de verſets, & de Sentences répétées, *b* ce qui ne ſeroit pas arrivé, ſi l'Auteur même les avoit écrites de ſuite, ou ſi une ſeule perſonne eût travaillé à cette compilation. Je ne parle pas ici des Sentences qui ſe trouvent dans les Septante, & dans la Vulgate, & qui ne ſont point dans l'Hebreu, elles ſont au nombre de douze ou treize, & ont été ajoûtées au Texte Latin depuis ſaint Jérôme.

Le Rabbin Kimchi a crû qu'Iſaïe avoit fait le Recüeil des Proverbes. D'autres le rapportent à Helcias, & à Sobna, officiers d'Ezéchias. Il eſt certain qu'Ezéchias fit faire une collection des plus belles maximes de Salomon, & peut-être auſſi des autres Sages: mais on ne ſait ni quand, ni comment, ni par qui il la fit, ni ce qu'elle comprenoit, ni ſi nous l'avons entiére à préſent. Saint

---

a *Vide Baynum, & Cornel. à Lapide.*

b Voyez chap. xiv. 2. & xvi. 25. *Item.* chap. xi. 2. xvi. 18. xviii. 12. *Item.* chap. xii. 14. xiii. 2. xviii. 20. *Item.* vi. 19. xix. v. 9. *Item.* xiii. 11. xx. 21. 23. *Item.* xx. 10. & 23. *Item.* xxi. 9. xxv. 24. xix. 24. xxvi. 15.

Digitized by Google

Hypolite, cité par Anaſtaſe de Nicée, *a* dit que ſous le regne d'Ezéchas, on s'appliqua à faire le triage des Ouvrages utiles, & édifians de Salomon ; de ceux qui étoient moins utiles, & qui ne contenoient rien de propre à reformer les mœurs, & à inſtruire les peuples. On choiſit donc entre tous ſes Cantiques, le ſeul Cantique des Cantiques que nous avons ; & parmi ſes Paraboles, on tria celles que nous liſons dans ce recüeil. Euſébe de Céſarée, cité dans le même Auteur, dit à peu prés la même choſe. Il croit que ſous le regne du même Prince, comme on s'apperçut que le peuple abuſoit de divers ſecrets naturels, que Salomon avoit rapporté dans ſes Ouvrages, ou il parloit des plantes, & des remédes aux maladies, & que l'on s'accoûtumoit à avoir recours à ces Livres plûtôt qu'au Seigneur ; Ezéchias fit recüeillir tout ce qu'il y avoit de plus utile dans ces divers Ouvrages, & ſupprima tout le reſte. Ce qu'il en reſerva, eſt juſtement, diſent-ils, ce que nous en avons encore aujourd'hui. Ce ſentiment n'eſt pas fort éloigné de celui des Rabbins, qui attribuent auſſi le recüeil de ces trois Livres à Ezéchias, *b* & qui croyent qu'il ſupprima un grand nombre d'ouvrages de Salomon.

On n'eſt pas d'accord ſur le tems auquel Salomon compoſa ſes Proverbes. Quelques Juifs *c* croyent qu'il fit le Cantique des Cantiques étant encore jeune ; les Proverbes dans un âge mûr, & l'Eccléſiaſte ſur la fin de ſa vie. Leur principale raiſon ſe prend des titres de ces Livres. Dans le Cantique il ſe nomme ſimplement, Salomon. A la tête des Proverbes il prend le titre de Roi

a *Anaſt. Nicen. qu.* 39. *in Script.* Voyez ſur le chap. xxv. 1. Cornel. à Lapide, Toſtat ſur le 3. Liv. des Rois, chap. iv. qu. 8. Vatable ſur le chap. xxiv. 23. des Proverbes. Et Salazar ſur le chap. xxi. 17.

b *Vide Bayn. in Proverb.* xxv. 1. *& Talmudic. apud Mercer. præf. in Prov.*

c *Vide Bayn. hic. & Cornel. à Lapid.*

Digitized by Google

d'Israël ; mais dans l'Ecclésiaste il se qualifie, Roi de Jérusalem. Voilà de puissantes preuves, sans doute. D'autres Rabbins *a* croyent qu'il ne commença à écrire que sur sa vieillesse, & peu avant sa mort ; Dieu lui ayant alors rendu son saint Esprit, qu'il avoit retiré de lui pendant son déréglement. On croit avec bien plus de vrai-semblable que ce Prince composa ses Proverbes dans le tems où il étoit plus rempli de l'Esprit de sagesse, & de ces vives lumiéres, qui éclatérent si fort dans tout le monde, & qui lui acquirent la réputation du plus sage Roi de la Terre. Il parle lui-même de ses Proverbes dans le Livre de l'Ecclesiaste ; *b* ainsi il est certain qu'il les composa avant ce dernier Livre. Saint Jerôme *c* assure que les Proverbes sont écrits en vers ; il veut dire apparemment, en vers libres, ou plûtôt en style poëtique, de même que les Sentences des anciens Philosophes. *d*

On ne doute point de l'autenticité & de la canonicité du Livre des Proverbes. Nous ne connoissons dans l'antiquité que Théodore de Mopsueste *e* qui l'ait contesté, en pretendant que Salomon l'avoit composé par une sagesse toute naturelle ; & qu'étant trés-éclairé & trés-habile, il n'avoit point eu besoin pour le composer, d'une inspiration particuliére. L'Auteur d'un certain Mémoire publié dans les sentimens de quelques Théologiens d'Hollande, touchant l'inspiration des Livres saints, est précisément dans les mêmes principes. Ces Messieurs vont à épargner les miracles & les choses surnaturelles autant qu'ils peuvent. Mais Dieu n'a que faire de leur économie ; & l'Eglise conduite, & enseignée par le Saint Esprit, a toûjours reconnu les Proverbes comme Livre

---

a *Zemach. David, pag.* 33. *Seder-Olam Rabba, cap.* 15.

b *Eccle.* XII. 9. *Composuit Parabolas multas.*

c *Jeronym. in Isai. Præfat.*

d *Laërt. lib.* I. Ἀδημία. *Vide Not. Casaubon.*

e *Vide Conc. Constantin.* IV. *Coll.* 4. *art.* 63.

Digitized by Google

véritablement inſpiré. Les Ecrivains ſacrez du nouveau Teſtament, les ont ſouvent citez. a Ainſi il n'y a nulle raiſon légitime de révoquer en doute leur inſpiration, & leur autenticité.

¶ La verſion des Proverbes faite par les Septante, ou du moins connuë, & reçûë ſous leur nom, ſuivie & citée par les Apôtres, & les plus anciens Peres, s'éloigne aſſés ſouvent de l'Hébreu; elle renferme même un bon nombre de Sentences ajoûtées, qui ne ſont point dans le Texte original, & dont quelques-unes ſe trouvent dans le Livre de l'Eccléſiaſtique. Les verſions Syriaques & Arabes, & ce qui eſt fort ſingulier, la Paraphraſe Caldaïque en quelques endroits, paroiſſent priſes ſur le Grec. Le Texte de l'Edition Romaine nous repreſente diverſes tranſpoſitions, ſur-tout depuis le Chapitre xxvi. 22. Elle inſére en cet endroit les quatorze premiers verſets du Chapitre xxx. puis elle reprend le ℣. 23. & les ſuivans du Chapitre xxiv. Aprés quoi elle remet le verſet 15. & les ſuivans du Chapitre xxx. puis le Chapitre xxxi. & enfin le Chapitre xxv. & les ſuivans, juſqu'au verſet 29. inclus, qui finit le Livre. Je ne rapporte pas ici les diverſitez, & les tranſpoſitions moins remarquables, qui ſe voyent dans chaque Chapitre; elles ſont en trop grand nombre. Il n'eſt pas fort aiſé de deviner la raiſon de ces changemens, & de ces tranſpoſitions. Quelques habiles gens b croyent que comme anciennement il y avoit pluſieurs collections de Proverbes, faites en divers tems, & par différens Auteurs, les recüeils qu'on en avoit, n'étoient pas uniformes; les uns les ayant diſpoſé dans un ordre, & les autres dans un autre, de là vint la diverſité dans

a *Vide Heb.* xii. 5. 6. *Canis reverſus ad vomitum. Ex Prov.* xxvi. 11. *Jacob.* iv. 6. *Humilibus dat gratiam. Ex Prov.* iii. 34. *Apoc.* xix. 3. *Ego quos amo, arguo, & caſtigo, ex Prov.* iii. 12.

b *Grot. in cap.* 15. 33. *Boſſuet. præf. in Prov. p.* 16.

Digitized by Google

l'arrangement des Sentences, & dans l'ordre des Chapitres, & des Maximes. Ce qu'on ne doit entendre que de la verſion Grecque des Proverbes, & non pas de l'original Hébreu, qui n'a jamais varié. Ce ſont apparemment les Helléniſtes, qui ſont les premiers auteurs de ces dérangemens. On pourroit croire que le Traducteur travaillant ſimplement pour ſon uſage, auroit ſuivi ſon goût, & ſon inclination, plûtôt que le Texte qu'il auroit eu en main, ajoûtant, retranchant, tranſpoſant, paraphraſant, ſelon qu'il le jugeoit à propos. Mais avoüons que nous ne ſavons d'où vient cette différence.

Outre les Proverbes, l'Eccléſiaſte, & le Cantique des Cantiques, qui ſont indubitablement de Salomon, on lui a attribué dans les ſiéles poſtérieurs, divers Ouvrages trés-pernicieux, la plûpart ſur la Magie; pour couvrir ſous un ſi grand nom, la baſſeſſe, & la honte de ces œuvres de ténébres. Par exemple, on lui donne un Livre *de la guériſon des maladies*, dont parle Kimchi. Un autre intitulé, *La contradiction de Salomon*, condamné par le Pape Gelaſe, & le *Teſtament de Salomon*, connu, & cité par M. Gaumin. Albert le Grand cite cinq Livres de ce Prince, dans ſon Miroir d'Aſtrologie. 1. *Le Livre Almadad.* 2. *Le Livre des quatre Anneaux.* 3. *Liber de novem Candariis.* 4. *Le Livre des trois figures des Eſprits.* 5. *Des ſceaux pour chaſſer les Demons.* Tritéme en nomme quatre autres. Le premier, *Les Clavicules de Salomon, adreſſées à ſon fils Roboam.* Le ſecond, *Liber Lamere*; peut-être des lames enchantées. Le troiſiéme, *Liber Pentaculorum*; peut-être des *Pentagones.* Le quatriéme, *Des offices des Eſprits.* Reuclin en cite un intitulé, *Raziel.* Chicus un autre intitulé, *De l'Hygromantie, à ſon fils Roboam.* Tout cela, comme on voit, ſent la Magie, & eſt infiniment éloigné de l'eſprit, & de la ſageſſe de Salomon. On peut voir Naudé, Apologie des grands Hommes accuſez de Magie.

Ce n'eſt pas d'aujourd'hui que les Impoſteurs ſa parent du nom de ce Prince, pour donner du crédit à leurs pra-

Digitized by Google

tiques impies, ou superstitieuses. Joseph [a] raconte que Salomon composa des charmes pour guérir les maladies ; & des formules de conjurations pour chasser les Démons, dont on se servoit encore de son tems. Il rapporte qu'un nommé Eléazar chassa plusieurs Démons, en présence de Vespasien, par le moyen d'un anneau dans lequel étoit enfermée une racine, indiquée, disoit-on, par Salomon, & en prononçant le nom de ce Prince. Nous rangeons au rang des apocryphes, tous ces prétendus ouvrages de Salomon, aussi-bien que les Lettres que l'on veut qu'il ait écrites à Hiram, & les réponses que Hiram lui fit, & que Joseph a rapportées comme véritables.

DISSERTATION

OU L'ON EXAMINE SI LES ANCIENS Legislateurs, & les Philosophes ont puisé dans l'Ecriture, leurs Loix, & leur Morale.

IL est assez rare dans les écrits polémiques de demeurer dans le juste milieu, & de ne pas donner quelque atteinte à la vérité dans la chaleur de la contestation, & de la dispute. Il a été un temps que l'on croyoit, & que l'on soutenoit avec force, que les anciens Philosophes avoient puisé dans les Livres sacrez des Juifs, ce que l'on remarquoit de plus juste dans leurs Loix, & de plus judicieux dans leurs opinions. Dans d'autres circonstances on a pris le contrepied, & on a prouvé qu'ils n'avoient eu aucune connoissance de nos Ecritures ; qu'ils avoient été comme tous les autres Payens plongez dans l'erreur, & livrez à l'égarement de leur esprit ; que s'il y avoit entr'eux, & les Livres de

[a] *Joseph. Antiq. lib.* VIII. *cap.* 2.

Digitized by Google

Moyſe, & des Prophétes quelque conformité, elle étoit toute caſuelle, & une ſuite de la lumiére naturelle, que Dieu ne refuſe à aucun homme. Enfin dans ce dernier ſiécle on a vû des écrivains, *a* qui donnant dans une autre extrêmité, ont ſoutenu que Moyſe lui-même avoit puiſé ſes Loix, & ſes céremonies parmi les Egyptiens, & qu'il avoit profité des inſtructions qu'il avoit reçûës dans l'Egypte, ayant été comme le dit ſaint Etienne, *Inſtruit de toute la ſageſſe de ces peuples.* *b* Nous avons eſſayé de réfuter le ſentiment de ces derniers dans le Diſcours ſur l'Exode ; *c* nous allons examiner l'opinion des autres, dans cette Diſſertation.

Depuis la ſortie d'Egypte, juſqu'aux derniers tems des Royaume de Juda, & d'Iſraël, les Juifs demeurerent réünis, & reſſerrez dans leur pays, occupez à cultiver leurs champs, & à faire valoir cette heureuſe terre, où couloient des ruiſſeaux de lait, & de miel, à élever leurs enfans, à étudier, & à pratiquer les Loix de leurs peres, demeurant ſéparez des autres peuples, aſſez prés de la mer, pour en recevoir les commoditez ; mais trop éloignez pour ſe corrompre par le commerce des pays étrangers ; n'ayant aucune liaiſon ni par les mariages, ni par les pratiques de Religion avec les Nations Idolâtres. Enfin vivant d'une façon toute ſinguliere, & qui les rendoit, ou odieux, ou mépriſables aux Gentils, & qui par là formoit des obſtacles continuels, & invincibles à leur union. C'eſt là l'idée que Joſeph lui-même, *d* & les Auteurs Profanes nous en donnent : *Inſtituta ſiniſtra, fœda, pravitate valuêre . . . apud ipſos fides obſtinata ; adverſùs omnes alios hoſtile odium . . . Judæorum mos abſurdus, ſordiduſque*, dit Tacite. *e*

---

a *Marsham Canon. Ægyptiac. & Spencer. de Legib. Hebræor. Ritualib.*

b *Act.* VII. 22.

c Diſcours ſur l'Exode, Tom. I. pag. 138. &c.

d *Joſeph. lib.* I. *contra Appion. pag.* 1038.

e *Tacit. Hiſtor. Lib.* V.

Digitized by Google

Depuis le retour de la captivité la nation Juive fut plus obscure, & moins puissante ; mais plus attachée que jamais à ses anciens Rites, & plus éloignée par conséquent du commerce des etrangers. Mais comme elle s'étoit fort répanduë par les transmigrations, & les exils ausquelles elle avoit été exposée, & qu'il se trouvoit des Juifs dans toutes les parties d'Orient, dans l'Egypte, dans l'Afrique, dans les isles de la Méditerranée, dans la Gréce, & dans l'Italie ; Les Hébreux tout mépriſez qu'ils étoient ; attirérent par la singularité de leur conduite, & de leur genre de vie, la vûë, & la curiosité des peuples au milieu desquels ils vivoient. On fut curieux de savoir leur origine, leurs histoires, leurs Loix. Enfin sous le regne de Ptolomée Philadelphe Roi d'Egypte, on entreprit de traduire leur Loi d'Hebreu en Grec ; & alors on commença à la lire, & à l'examiner avec plus de soin. Les Philosophes par la facilité que leur donnoit la langue Grecque, devenuë la langue de presque tout l'Orient, depuis l'établissement de la Monarchie d'Alexandre le Grand, & de ses successeurs, entreprirent des voyages pour chercher hors de leur patrie, des hommes dont ils pussent apprendre quelque chose. L'Egypte étoit depuis long-tems en réputation de sagesse, plus qu'aucune autre partie du monde. Les voyages y furent plus fréquens. Les Hebreux eux-mêmes, curieux d'apprendre les mœurs des étrangers, se mirent à voyager pour se perfectionner, ainsi qu'il paroît par l'exemple de Jesus fils de Sirach Auteur de l'Ecclésiastique, qui témoigne qu'il a beaucoup voyagé, & qui exhorte les autres à suivre son exemple. a

C'est dit-on, principalement pendant l'intervalle, qui s'écoula depuis le retour de la captivité de Babylone, jusqu'à la venuë de JESUS-CHRIST, que les Philosophes Payens puiserent dans les Ecritures Saintes cés maximes

a *Eccli.* XXXIV. 12. XVI. 23. XXXIX. 5.

Digitized by Google

de morale, que nous admirons dans leurs ouvrages, & les grandes idées de Dieu, si ressemblantes à celles que nous voyons dans Moyse ; c'est là que Pythagore, que Platon, & tant d'autres ont trouvé les modelles des plus parfaites Républiques : c'est de la même source que Solon a tiré la plûpart de ses Loix. Pythagore voyagea par tout, & vit à ce qu'on prétend Jérémie en Egypte, *a* & Ezéchiel en Caldée. *b* Hermippe cité dans Josephe, *c* dit non-seulement qu'il connut les Juifs, mais même qu'il emprunta plusieurs de leurs Loix, & leur donna place dans sa Philosophie. Le même Josephe *d* remarque que Platon a imité Moyse en ce qu'il ordonne comme lui avec beaucoup d'instance, que l'on étudie, & que l'on sache les Loix de son pays.

Saint Clément d'Alexandrie *e* parlant aux Gentils, dit que tout ce que les Loix de Platon, & des autres Legislateurs, ont de vrai leur est venu des Hébreux, & que c'est de là que leurs Poëtes ont emprunté la plûpart de leurs plus belles pensées, & de leurs plus riches expressions. *f* Il en rapporte un grand nombre d'exemples, qui font voir la conformité des sentimens des uns, & des autres. Saint Justin le martyr *g* soutient que l'on ne doit pas regarder les Philosophes payens comme les Auteurs des

---

a *Aug. lib. 2. de Doctr. Chr. c. 28. & lib. 8. de Civ. c. 11.*

b *Quidam apud Clem. Alex. lib. 1. Stromat.*

c *Lib. 1. contr. Appiō. p. 1046.* Λέγει γὰρ ὡς ἀληθὴς ὁ ἀνὴρ ἐκεῖνος πολλὰ τῶν παρὰ Ἰουδαίοις νομίμων εἰς τὴν ἀντοῦ μετενεγκεῖν Φιλοσοφίαν.

d *Idem l. 2. contr. App. p. 1079.* Μάλιστα δὲ Πλάτων μεμιμηται τὸν ἡμέτερον νομοθέτην, καὶ τῷ μηδὲν οὕτω παιδεύμα προτάττειν τοῖς πολίταις, ὡς τὸ πάντας τοὺς νόμους ἐκμανθάνειν.

e *Clemens Alexand. Admonitione ad Gentes, p. 46.* Νόμους δὲ τοὺς ὅσοι ἀληθεῖς, καὶ δόξαν τὴν τοῦ Θεοῦ, παρ' αὐτῶν ὠφέλησαι τῶν Ἑβραίων.

f *Idem, ibidem, p. 47. 48.*

g *Justin. Apolog. 1. pag. 15. Edit. Paris. an. 1636.* Μάλιστα οἱ ἐν Αἰγύπτῳ γενόμενοι, καὶ ἀπὸ τῆς μοσέως καὶ τῶν προγόνων αὐτοῦ θεοσεβείας ὠφεληθέντες.

grandes, & sublimes véritez qu'ils ont débitées ; & qu'il auroit été impossible qu'ils en eussent connoissance, s'ils ne les avoient puisées dans les sources des divines Ecritures. Il entre dans le détail, & montre qu'Orphée, Homére, Solon, Pythagore, Platon, & plusieurs autres ont voyagé en Egypte, & y ont consulté les Livres de Moyse; que la lecture de ces divins ouvrages a rectifié l'idée qu'ils avoient de Dieu, & leur en a donné une juste connoissance. Il soutient ailleurs *a* que tout ce que les Philosophes, & les Poëtes Grecs ont enseigné sur l'immortalité de l'ame, & les peines des impies, ils l'ont tiré des écrits des Prophétes ; & que si l'on remarque dans leurs écrits, par exemple, dans ceux de Platon, de la différence comparez à Moyse, c'est que ce Philosophe n'a pas bien compris ce que disoit le Législateur des Juifs. *b* Si donc il y a entre vous & nous quelque ressemblance, dit-il aux Payens, ce n'est pas à vous que nous en avons obligation ; c'est vous qui nous avez copié.

Celse *c* reconnoissoit la conformité des sentimens de Platon, de Moyse, & des Prophétes des Juifs ; il en concluoit que c'étoit les Juifs qui avoient puisé leurs sentimens dans Platon. Mais Origénes réfutoit aisément cette calomnie, en montrant que Moyse, & tous les Prophétes des Hébreux sont de beaucoup plus anciens que Platon. Ausi le sentiment de Celse n'a fait aucun progrez en ce sens. Mais il disoit une autre chose qui paroissoit plus plausible, fondé toûjours sur ce même principe. A quoi bon, disoit-il, consulter les Auteurs Juifs, puisque nous trouvons les mêmes choses dans Platon, & d'une maniere bien plus claire, & dans un style bien plus noble ? A

---

a *Just.* 2. *Apolog. p.* 81. 82. Καὶ πάντα ὅσα περὶ ἀθανασίας ψυχῆς ; . . . . ἐ φιλόσοφοι, ἐ ποιηταὶ ἔφασαν, παρὰ τῶν Προφητῶν τὰς ἀφορμὰς λάβοντες, &c.

b *Justin.* 2. *Apolog. p.* 93. Οὐ τὰ αὐτὰ οὖν ἡμεῖς ἄλλοις διξάζομεν ἀλλὰ οἱ πάντες τὰ ἡμέτερα μιμούμενοι λέγουσι.

c *Vide Origen. lib.* VI. *contra Celsum.*

Digitized by Google

cela Origénes repondoit que les Auteurs Sacrez ayant plus cherché à profiter qu'à plaire à leurs lecteurs, avoient proportionné leur ſtyle, & leur diſcours à la portée du plus grand nombre ; que les Philoſophes, & ceux qui n'écrivent que pour les ſavans, donnent des bornes trop étroites à leurs études ; qu'ils ſont utiles à trop peu de perſonnes. Qu'auſſi pour l'ordinaire ils ſont peu lûs, & peu connus : au lieu que les Ecrivains Sacrez, qui ſe ſont proportionné à la capacité, & à la portée de la multitude ſont entre les mains de tout le monde, & profitent à une infinité de peuples. Delà viennent les progrez admirables de l'Evangile, pendant que Platon demeure preſque ſeul.

Tertullien *a* aprés avoir montré l'antiquité des Loix de Moyſe, & des Ecritures des Juifs, ſoutient que tout ce qui paroît de plus équitable dans les Loix des anciens Légiſlateurs Payens ne vient que de la Loi de Moyſe qu'ils ont imitée : *Sciatis ipſas leges quoque veſtras, quæ videntur ad innocentiam pergere, de Divina lege, ut antiquiore, formam mutuatas.* Il ajoûte, que les Poëtes, & les Philoſophes ont puiſé dans la ſource des Prophétes ; que c'eſt dans ces divins Ecrits, qu'ils ont bû à long traits la ſageſſe, & ce qu'il y a de plus pur dans leurs ouvrages ; *Quis Poëtarum, quis Sophiſtarum, qui non de Prophetarum fonte potaverit ? Inde igitur & Philoſophi ſitim ingenii ſui rigaverunt.* Mais ébloüis au milieu d'une ſi vive, & ſi éclatante lumiére, ils n'en ont point connu toute la beauté : aveugles, & préſomptueux, ils n'en ont pû pénétrer la profondeur ; ils ont voulu la conformer à leurs préjugez ; ils l'ont corrompuë, & gâtée ; ils ont mêlez leurs doutes, & leurs opinions, aux véritez divines, & certaines de ces ſacrez oracles : *Nec mirum ſi vetus inſtrumentum ingenia Philoſophorum interverterunt. &c.*

Les Démons, *b* dit-il ailleurs, ont fait gliſſer expres

a *Tertull. Apologet. Edit. Rigalt. pag. 19. 39. 41.*

b *Idem Apologet. pag. 21. & 42.*

Digitized by Google

Digitized by Google

droit, les hommes accoûtumez aux fictions, & aux faux miracles, ne fussent plus disposez à recevoir même les vrais, racontez dans l'Evangile : & que reputez par la difficulté de la discussion qu'il y auroit à faire pour discerner le vrai du faux, ils rejettassent également tout, parce que tout leur paroîtroit feint, & fabuleux.

Saint Cyrille d'Alexandrie écrivant contre l'Empereur Julien, *a* avance hardiment que les anciens Philosophes, les plus illustres, & les plus fameux de la Grece, étant tous de beaucoup postérieurs au tems de Moyse, ont tiré bien des choses de ses Livres pour les inserer dans leurs écrits ; quoiqu'ils n'ayent pas réüssi en tout. Car manquant de pénétration pour découurir le vrai sens du Legislateur des Hébreux ; ils n'ont formé que de fausses, ou du moins d'imparfaites idées de la Divinité. Il ajoûte que quelques-uns de ces Philosophes ayant vêcu dans le même-tems que les Prophétes des Juifs, n'ont point fait difficulté de les copier, & de mettre dans leurs ouvrages, les sentimens de ces divins Ecrivains. Car Enfin, seroit-il possible que les Philosphes qui ont entrepris tant de voyages, sur tout en Egypte, ayant négligé ce qui étoit le plus capable de contenter leur curiosité, & de satisfaire leur amour pour la vérité ? Enfin la conformité des sentimens qui se remarque entr'eux lorsqu'il s'agit des notions générales ? ne fait-elle pas voir qu'ils ont tous puisé dans une source commune, puisque dans tout le reste de leurs opinions ils sont si differens entr'eux ? Il entre ensuite dans l'examen de leurs sentimens sur la création, sur la divinité, sur les attributs divins, sur le Verbe, sur l'Esprit saint, sur l'ame du monde.

Théodoret *b* dans son ouvrage contre les Grecs, ou les Gentils, avance sur le témoignage des Historiens, *c*

a Cyrill. Alexand. contra Julian. lib. 1. post initium.

b Theodoret. serm. 1. ad Graecos, p. 466. & 471. 472.

c Il cite Porphyre ennemi des Chrétiens, Numenius Pythagoricien, Plutarque, & plusieurs autres.

Digitized by Google

que les anciens Philosophes comme Phérécyde, Pythagore, Thalés, Solon, Platon, ont voyagé en Egypte, en Sicile, & en Italie; & que ni la diversité des mœurs, ni l'éloignement des lieux, ni la différence des Monarchies, ne les ont point empêchez d'aller chercher à s'instruire, par tout où ils savoient qu'il y avoit des Savans; il croit qu'ils profitérent non-seulement des leçons des Egyptiens, mais encore de celles des Hebreux, jusques-là que Pythagore reçût la circoncision que les Egyptiens avoient imitée des Juifs. Il cite le Philosophe Porphyre, grand ennemi du nom Chrétien, qui prouvoit par un oracle de Delphes, que le chemin qui conduit aux Dieux *a* avoit été trouvé par les Caldéens, les Egyptiens, les Phéniciens, & les Lydiens, & les Hebreux; que les Grecs n'avoient fait que les copier, & qu'ils avoient même corrompu ce qui leur étoit venu de ces barbares. Ce sont donc, selon l'oracle même, les Prophétes des Juifs qui sont les inventeurs de la vérité, & de la vraie Philosophie. Que si l'oracle d'Apollon joint aux Hebreux, les Caldéens, les Egyptiens, & les Phéniciens; il est bon que vous sachiez, dit Théodoret, que ces peuples mêmes n'ont de connoissance de la vérité, qu'autant qu'ils en ont tiré des Hebreux. Les Phéniciens l'ont apprise par le commerce continuel qu'ils ont eu avec les Juifs leurs voisins. Les Caldéens ont reçû des Israëlites captifs, la connoissance du vrai Dieu, pendant le sejour de ceux-ci à Babylone. Les miracles que Dieu fit en faveur de Daniel, & de ses compagnons, ont converti plusieurs Caldéens. Cyrus lui-même fut instruit de la vraye Religion par Daniel, qui vivoit dans sa Cour; & ce Prince communiqua aux Lydiens qu'il avoit vaincu, la science de la Religion qu'il avoit si heureusement acquise. En-

---

a *Theodoret. ex Porphyr. loco citato, pag.* 472. Τὴν δὲ εὕρεσιν ὁ Θεὸς Ἀιγυπτίοις ἐμαρτύρησε, φοίνιξιν καὶ χαλδαίοις, Λυδοῖστε, καὶ Ἑβραίοις.

fin les Egyptiens avoient profité du séjour des anciens Hébreux en Egypte, pour s'instruire de leur sentiment sur la divinité, & sur les autres articles de la Religion.

Eusébe *a* a prouvé la même chose, mais avec beaucoup plus d'étenduë ; il employe tout le livre onziéme de la préparation Evangélique, à montrer que Platon a pris les principaux points de sa Philosophie, & de sa Théologie, dans le Livres sacrez. Il s'étend à montrer la conformité des sentimens de ce Philosophe, avec ceux qui sont marquez dans l'Ecriture, il fait un long dénombrement de ce qu'a dit Platon sur la Divinité, sur le Verbe, sur les idées, sur le souverain bien, sur la vertu, sur l'immortalité de l'ame, sur la création du monde, sur la résurrection, sur le jugement de Dieu, &c. Que si la plûpart des Grecs ont suivi Platon, & que Platon ait imité les Hébreux ; il s'ensuit clairement dit Eusébe, que presque toute la Philosophie des Grecs doit sa naissance aux Hébreux. Il continuë le même paralléle dans le Livre douziéme & dans une partie du treiziéme. C'est dans ce dernier *b* où il cite Aristobule, qui dit nettement que Platon a visiblement imité les Loix, & la discipline, ou les cérémonies, & les usages des Hébreux. Il assure qu'avant Alexandre le Grand, & l'Empire des Perses, il y avoit une traduction des cinq Livres de Moyse en Grec ; mais que comme elle n'étoit point exacte, ni assez parfaite, on en fit une nouvelle par les sollicitations de Démétrius Phaléréus, sous le regne du Roi Ptolomée Philadelphe. C'est, à ce qu'il dit, dans cette premiére traduction que Pythagore, que Platon, que Socrates, & tant d'autres Anciens qui vivoient avant Philadelphe, avoient puisé leurs idées sur la divinité, sur la providence, sur la création du monde. Eusébe cite aprés cela saint Clément d'Alexandrie, qui dit en

---

a *Euseb. Cæsar. lib.* XI. *Præpar. Item lib.* XII. *&* XIII.

b *Præparat. lib.* XIII. *cap.* XII.

Digitized by Google

plusieurs endroits *a* de la maniére la plus formelle, que les anciens Philosophes, & principalement Pythagore, & Platon avoient pris tout ce qu'ils avoient de meilleur dans les écrits de Moyse, des Prophétes, & il tâche de le prouver par un infinité de traits de ressemblance, qu'il trouve entre leurs sentimens.

Saint Ambroise *b* étoit dans les mêmes principes, comme il paroît par plusieurs endroits de ses ouvrages; il ne fait aucune doute que Pythagore, & que Platon étant en Egypte n'ayent tiré des Livres sacrez plusieurs belles Sentences, dont ils ont enrichi leurs ouvrages. Il semble dire que c'étoit une des premiéres intentions de Platon, en venant en Egypte, de consulter la vie de Moyse, ses Loix, & les oracles des Prophétes : *c Eruditionis gratiâ Ægyptum profectus, ut Moysis gesta, legis oracula, Prophetarum dicta cognosceret.* Saint Augustin dans quelques-uns de ses écrits *d* avoit avancé que Platon dans son voyage d'Egypte, y avoit vû Jérémie, ou du moins qu'il y avoit lû ses écrits. Mais ayant considéré la chose avec plus de maturité, & de réfléxion, il se rétracta sur cet article, *e* parce que Jérémie étoit mort avant Platon, & que les saintes Ecritures n'avoient été traduites en Grec, qu'aprés la mort de ce Philosophe; & par consequent qu'il ne les avoit pû lire dans cette langue. Mais, ajoute-t'il, rien n'empêche qu'il n'ait pû se faire expliquer par un interpréte les Livres des Hebreux, comme il fit ceux des Egyptiens : & ce qui semble prouver qu'il l'a fait en effet;

---

a *Vide Clem. Alex. Strom. lib.* 1. *p.* 299. 342. *& seq. & lib.* 5. *p.* 559. *& seq. &* 592. *& seq. Ita & lib.* VI. *& Exhort. ad Gentes.*

b *Ambros. in Ps.* CXVIII. *serm.* 2. *n.* 5. *&* 13. *de Fuga seculi, cap.* 8. *n.* 47. *de bono mortis, c.* 10. *n.* 45. *& cap.* XI. *n.* 51. *de Noe & Arca, cap.* 8.

c *Idem in Ps.* CXVIII. *n.* 4.

d *Lib.* 2. *c.* 28. *de Doct. Chr. & lib.* VIII. *c.* 11. *de Civit.*

e *Retract. lib.* 2. *cap.* 4. *num.* 1.

Digitized by Google

c'eſt la grande conformité qui ſe remarque entre ce qu'il dit de la création du monde, & ce qu'on en lit dans Moyſe ; mais ſur tout entre l'idée de Dieu qu'on trouve dans Platon, & ces paroles de Moyſe : *a Je ſuis celui qui eſt ; vous direz aux enfans d'Iſraël : Celui qui eſt m'a envoyé vers vous.* Il dit ailleurs, *b* qu'il eſt fort probable que les Philoſophes ont pillé dans les Livres des Hébreux tout ce qu'ils ont de meilleur : mais qu'il eſt ridicule de croire que nôtre Sauveur ait rien tiré des Livres de Platon, comme quel-ques-uns avoient l'impudence de le dire : *Multò credibilius eſt iſtos potius de litteris noſtris habuiſſe quæcumque bona & vera dixerunt, quàm de Platonis Dominum Jeſum-Chriſtum, quod dementiſſimum eſt, credere.*

Voilà ce qu'on dit de plus plauſible, & de plus fort pour prouver que les anciens Philoſophes des Grecs ont tiré des Hébreux une grande partie de leur Philoſophie. Mais la queſtion dont il s'agit étant purement de fait, & d'un fait qui n'eſt point révélé, & qui n'appartient que trés indirectement à la Religion ; on doit principalement avoir égard au poid des raiſons dont ſe ſervent les Peres pour le prouver. Ces raiſons ſe réduiſent à ces deux : 1. Les Philoſophes ont connu pluſieurs véritez, qui ſe trouvent dans nos Livres ſacrez. 2. Ils ont pour la plûpart voyagé dans l'Egypte, où il y avoit beaucoup de Juifs. Mais on peut répondre trois choſes à ces raiſons : La premiére, que ni ces Philoſophes, ni aucuns Auteurs contemporains n'ont dit qu'ils ayent été inſtruits de vive voix par les Juifs, ni qu'ils ayent lû leurs Livres. La ſeconde, que la conformité, qui eſt le principal argument ſur lequel on ſe fonde, ou n'eſt pas auſſi grande qu'on le prétend, ou qu'elle peut venir de quelqu'autre cauſe. 3. Enfin que les Philoſophes dont il eſt queſtion, ayant vêcu avant que la traduction des Livres ſacrez des Juifs ait été faite en Grec, ils n'ont pû profiter par leur lecture, des lumieres

a *Exod.* III. 14. | b *Aug. de Doctr. Chr. c.* 28. *n.* 44.

Digitized by Google

qui ſont répanduës dans ces divins Ecrits. Nous ne nions point que par d'autres voyes, comme par la voye de la tradition, ils n'ayent pû avoir quelques connoiſſances de ces véritez ; mais nous conteſtons le fait que l'on avance comme certain.

S'il faut oppoſer autorité à autorité, on en trouvera pour le ſentiment contraire, en moindre nombre à la vérité ; mais peut-être de plus ſolides, par la qualité des raiſons dont elles ſont appuyées. Démétrius Phalereus, Ariſtée, Ariſtobule, & Joſeph ſont plus pour le ſentiment qui nie que les philoſophes ayent copié les Livres ſaints, que pour l'opinion contraire. Origénes, Tertullien, ſaint Auguſtin que l'on cite pour l'affirmative, ont fortement parlé pour la négative. Enfin Lactance a entrepris de prouver que les Profanes n'ont point eu connoiſſance des divines Ecritures par des raiſons auſquelles il n'eſt pas aiſé de répondre. Il faut mettre tout cela dans un plus grand jour.

Philon le Juif *a* a ſi peu crû que les anciens Philoſophes ayent puiſé leur ſentiment dans les Ecritures ſaintes, qu'il enſeigne expreſſément qu'avant la traduction faite en Grec par les ordres de Ptolomée Philadelphe, les Gentils n'avoient aucune connoiſſance des Livres des Juifs. Cet Auteur eſt d'autant plus digne de créance ſur ce fait, qu'il avoit beaucoup étudié Platon, & qu'on diſoit communément de lui, *b ou Philon Platoniſe, ou Platon Philoniſe.* Et la conformité prétenduë des ſentimens de Platon avec ceux de Moyſe ſur la création du monde, ne lui a point paru aſſés grande, pour l'obliger à conclure qu'il ait imité Moyſe ; il dit ſimplement que l'on diſoit que Platon avoit pris ſon ſentiment dans Héſiode,

---

a *Philo, Lib. 1. de Vita Moſ. pag. 657. 658.*

b *Jeronym. in Catalog. Scriptorum Eccleſiaſt. De hoc vulgò apud Græcos dicitur :* Ἢ Πλατων φιλωνίζει, ἢ Φίλων Πλατωνίζει.

Digitized by Google

mais continuë Philon, *Moyſe l'avoit enſeigné aux Juifs long-tems avant Heſiode lui-même.* a

Ariſtée, qui eſt celui dont Ariſtobule, Philon, Joſeph, & les Peres aprés eux, ont tiré ce qu'ils diſent de la traduction des Livres ſacrez faite d'Hébreu en Grec, ſous le regne de Ptolomée Philadelphe, Ariſtée b n'étoit nullement perſuadé, que les Philoſophes euſſent tiré quelque choſe des Ecrits de Moyſe, quoi qu'il avance que dés avant Philadelphe, il y avoit une verſion moins parfaite, au moins d'une partie de l'Ecriture; il fait dire à Démétrius Phaléreus que les Livres des Hebreux méritent d'autant plus que le Roi employe ſes ſoins, & ſes libéralitez pour en procurer la traduction, qu'ils contiennent des Loix plus ſaintes, & plus divines qu'aucuns autres livres. Que ſi les autres Ecrivains, Poëtes, & Hiſtoriens n'ont fait dans leurs écrits aucune mention de ces Loix, & de ceux qui les obſervent; c'eſt, dit-il, aprés Hécatée d'Abdére, qu'elles renferment des ſentimens trop purs, & trop élevez. Et lorſque l'on eut fait à ce Prince la lecture de la Verſion, qui avoit été exécutée par ſes ordres, il témoigna ſa ſurpriſe à Démétrius de ce qu'aucun Hiſtoriographe, ni aucun Poëte n'eût parlé d'un ouvrage ſi admirable. Démétrius lui répondit, que cette Loi étoit trop ſacrée, & trop divine, pour être traitée par des bouches profanes; que quelques Ecrivains ayant eſſayé d'en mêler quelque choſe dans leurs ouvrages, avoient été obligez de s'en déſiſter, par des punitions divines, qui leur étoient arrivées.

---

a *Philo lib. Quod mundus ſit incorruptus, pag.* 940. 941.

b *Ariſteus de* LXX. *Interpp.* Διὰ τὸ Φιλοσοφωτέρους εἶναι, καὶ ἀκριβεῖς τὴν νομοθεσίαν ἔχοντας, ὡς ἀπ' ἄκρου θεάσασθαι. Διὸ πρέπει μηδένα διὰ συγγραφῆς τῇ ποιήσει, μηδὲ τὰ τῶν ἱερέων παθεῖν, τῆς ἐπιμιξίας τῶν περιμάκτων γραφίδων καὶ τῶν περὶ ἑκάστου ἀποφάσεων, μήτε τοῦ ἀγρίου τινὸς, μήτε μιαίνειν ἕνεκα τὴν τῶν τόπων ἁγνείαν, ὡς φησὶν Ἑκαταῖος ὁ Ἀβδηρίτης.

Que Théopompe ayant fait cet eſſai, perdit l'eſprit, & demeura un mois entier hors du ſens. Et comme pendant quelque intervalle que lui donnoit ſa maladie, il eut prié Dieu de lui faire connoître la cauſe de ce qui lui étoit arrivé, il apprit en ſonge, que c'étoit en punition de la liberté qu'il avoit priſe, de rendre publiques des choſes cachées, & dignes d'un ſouverain reſpect. Et auſſi-tôt qu'il eut quitté cette entrepriſe, il fut parfaitement guéri, & retabli en ſon bon ſens. J'ai appris auſſi, continuë Démétrius, qu'un Poëte tragique nommé Théodecte, ayant voulu mettre dans un de ſes Poëmes quelque choſe qu'il avoit tiré des Livres de Moyſe, avoit perdu auſſi-tôt la vûë, & ne l'avoit recouvrée qu'après bien des vœux, & des priéres.

Je ne prétend pas garantir ici ni l'Hiſtoire d'Ariſtée, ni les exemples qu'il rapporte de la vengeance divine, exercée contre ceux qui avoient eu la témérité de toucher aux Ecritures ſaintes. Je ſais que pluſieurs ſavans comme Monſieur de Valois, le Cardinal Bona, Joſeph Scaliger, Monſieur Hody, Monſieur Vandale, & pluſieurs autres ſoutiennent que cette Hiſtoire eſt un pur roman, une hiſtoire faite à plaiſir. Je ſai que l'on forme contre cette piéce des objections, dont il eſt mal-aiſé de ſe débaraſſer. Par exemple, Ariſtée ſe donne pour un Grec, Payen, & officier du Roi Ptolomée Philadelphe, & cependant il parle, & il agit par tout en bon Juif; ſon ſtyle eſt tout rempli d'hébraïſmes; il dit qu'alors Démétrius Phaléreus étoit Bibliotéquaire du Roi, & l'on ſait par le témoignage d'Hermippe cité dans Diogéne de Laërce, que Démétrius Phaléreus s'étant attaché à Ptolomée Soter, contre Ptolomée Philadelphe, fut envoyé en éxil, où il mourut d'une morſure d'Aſpic, lorſque Philadelphe monta ſur le Trône; de plus Démétrius étoit un des plus éloquens hommes de la Gréce. & Ariſtée le fait parler d'une maniére barbare, & indigne de ſon eſprit, de ſon éloquence, & de la pureté de ſon ſtyle. Démétrius cite Hécatée d'Abdére, comme un Au-

Digitized by Google

teur plus ancien, quoiqu'il ait vécu de son tems; il parle de l'Eptastade, qui ne fut bâti qu'aprés le regne de Philadelphe; il fait mention d'une victoire du Roi d'Egypte remportée contre Antigone, comme étant arrivée dans le même-tems que les Septantes Interprétes arrivérent à Alexandrie, & l'on sait que cette victoire arriva sous un autre Ptolomée, plusieurs années avant Philadelphe. Les lettres du Roi au Grand Prêtre Eléazar, & d'Eléazar au Roi, de même que le discours de Démétrius, sont de même style, & d'un style fort plat. On peut relever plusieurs autres choses dans cet écrit, qui le font regarder comme une piéce supposée. Mais ce qui nous importe ici, c'est que cet Auteur, qui étoit Juif, & indubitablement assez ancien, puisque Philon, & Joseph l'ont connu, sans parler d'Aristobule, & d'Alexandre Polyhistor, parce qu'on conteste encore l'autorité à ces deux derniers Auteurs; c'est, dis-je, qu'Aristée ne croyoit pas que les Auteurs Profanes eussent profité des saintes Ecritures des Juifs. Nous examinerons ci-aprés ce qu'il dit d'une ancienne version Grecque de l'Ecriture, faite avant le tems de Ptolomée Philadelphe.

Le témoignage de cet Ecrivain qui nie que les Payens ayent connu les saintes Ecritures, est d'autant plus remarquable, que Joseph, *a* que Clément d'Alexandrie, *b* qu'Eusébe, *c* & une infinité d'autres aprés eux, l'ont adopté, & rapporté avec éloge. Origénes *d* n'avouë point à Celse que Platon ait puisé ses sentimens dans Moyse, il montre seulement que Moyse, & les Prophétes sont beaucoup plus anciens que ce Philosophe, & par conséquent qu'il est ridicule de prétendre que les Ecrivains Hebreux ayent imité Platon, qui est beaucoup plus jeune qu'eux tous; le même Origénes dans son Commentaire sur le Cantique des Cantiques, *e*

a *Joseph. Ant. lib.* XII. *c.* 2.
b *Clem. Alex. l.* 10. *Strom.*
c *Euseb. Prepar. Ev. lib.* XI.
d *Lib.* VI. *contra Celsum*
e *Orig. in Cant. Cantic. apud Jeron. t.*2. *p.*812. *nov. edit.*

Digitized by Google

que saint Jérôme a traduit en Latin, avance qu'avant JESUS-CHRIST, Moyse étoit inconnu aux Payens, & que son nom ne se trouve dans aucun de leurs Livres: *Nunc Moysi nomen auditur, quod prius Judae tantùm claudebatur angustiis. Neque enim Graecorum quispiam meminit ejus, neque in ulla gentilium litterarum historia, de illo, seu cateris, scriptum aliquid invenimus.* Joseph *a* a reconnu aussi le silence des anciens Historiens Grecs à cet égard, & il a crû en devoir rendre raison. C'est, dit-il, qu'ils n'ont point lû nos Livres. Il ajoute que Démetrius Phaléreus, Philon l'ancien, & Eupolême en ont parlé, quoi qu'avec assez peu de vérité, & d'exactitude, parce qu'ils n'étoient point en état de s'appliquer à nôtre Histoire, & à étudier nos affaires avec toute l'attention convenable.

Tertullien *b* dont on a vû le sentiment plus haut, & qui semble assurer si clairement, que tous les anciens Poëtes, & Philosophes ont cherché dans les saintes Ecritures de quoi s'instruire, & de quoi orner leurs ouvrages, s'exprime ailleurs d'une maniére qui fait douter qu'il l'ait véritablement crû. De même, dit-il, qu'au travers de la plus sombre nuit, on ne laisse pas quelquefois d'appercevoir le ciel au travers des nuages; & de même qu'au milieu des flots, & de la plus rude tempête, on arrive quelquefois au port par un bonheur inésperé, & par un hazard heureux: *Prospero errore.* Ainsi dans les Auteurs du Paganisme, on voit de tems en tems certains rayons de clarté, qui se presentent par un bonheur qu'on peut appeller aveugle: *caecâ felicitate*; la lumiere naturelle leur

---

a *Joseph cont. App. l. 1. p. 1051.* Τῆς μὲν ἀληθείας τῶν ἐξ ἀρχῆς πραγμάτων διήμαρτον, ὅτι μὴ ταῖς ἱεραῖς ἡμῶν Βίβλοις ἐπέτυχον Et en parlant de Démétrius, de Philon, & de Eupoleme: Οὐ γὰρ ἐνῆν αὐτοῖς μετὰ πάσης ἀκριβείας τοῖς ἡμετέροις γράμμασι παρακολουθεῖν.

b *Tertull. lib. de Anima, pag. 305. 306.*

ayant découvert certaines véritez générales, & leur ayant fait appercevoir certains principes communs : *Sed & naturâ pleraque suggeruntur, quasi de publico sensu.* Mais on n'en peut pas inférer que ceux qui parlent, ayent consulté les Prophétes des Juifs. Car ils s'accordent si peu entr'eux, & avec les Auteurs sacrez, qu'on y remarque beaucoup plus de diversité que de ressemblance : *Tamen plus diversitatis invenias inter Philosophos, quàm societatis, cum & in ipsa societate diversitas eorum deprehendatur.* Et lors même qu'ils paroissent se réünir avec les divins oracles, ils s'en éloignent en effet, ou en déguisant les véritez qu'ils proposent, ou en les détournant dans des sens étrangers, ou en dérobant la gloire à leur Auteur, ou en les employant à soutenir la fausseté, & à défendre le mensonge. *Vera quoque, & consonantia Prophetis aut aliunde commendant, aut aliorsùm subornant, cum nullam injuria veritatis, quam efficiunt aut adjuvari falsis, aut patrocinari.*

Quoique saint Augustin ait toujours été fort frappé de la ressemblance qu'il avoit remarquée entre Platon, & les saintes Ecritures, & qu'il ait témoigné en quelques endroits, que les anciens Philosophes avoient pû puiser dans les saints Livres une partie de leurs sentimens, toutefois il n'est pas tellement persuadé de cette opinion, qu'il n'enseigne le contraire en quelques autres passages. Les Philosophes de ce monde, dit-il, *a* ont vû la vérité éternelle, & inmuable ; mais ils ne l'ont vûë que de loin : ils n'ont point trouvé le vrai chemin pour y parvenir. Ils ont découvert le Créateur par la créature, & l'auteur du monde, par le monde même ; mais ils ont gardé la vérité dans l'iniquité : *b Veritatem in iniquitate detinent.* Ce n'est ni par la Loi, ni par la révélation que Dieu s'est manifesté à eux ; mais seulement par les créatures visibles:

---

a Augustin. serm. CXLI. *de Verbis Johan. Tom.* V. p. 682. 683. *nov. edit.*

b Rom. I. 18.

Digitized by Google

Invisibilia ejus per ea quæ facta sunt, intellecta conspiciuntur C'est par-là qu'ils ont connu Dieu. Ce n'est donc ni par la Loi, ni par les Ecritures des Juifs; puisque comme ce Saint le reconnoît lui-même, *a* elles n'étoient point encore de leur tems traduites en Grec.

Ce saint Docteur reconnoît ailleurs *b* que Platon, & les autres ont pû aussi tirer leurs sentimens des écrits des Philosophes, & des Poëtes qui les ont précédez. En effet, il y a beaucoup d'apparence que Platon avoit reçû dans l'école de Socrate, la plûpart des grands sentimens que l'on remarque dans ses ouvrages. Socrates avoit été en Egypte, & avoit consulté les Sages, & les Prêtres de cette nation. Anaxagore, & Euripide étoient dans les mêmes sentimens que les Egyptiens sur la création du monde. Aristophanes n'est pas éloigné de leur opinion. *c* On ne dit point que ces Auteurs ayent pillé les écrits Hébreux. Anaxagoras vivoit avant Socrates: Euripide fut disciple de ce dernier, aussi-bien que Platon. On sait qu'Aristophanes vivoit aussi dans le même tems. Il n'étoit donc nullement nécessaire que Platon sortît d'Athénes pour apprendre ces choses que l'on admire, & que l'on croit ne pouvoir se trouver que dans l'Ecriture. Il y a eu de tout tems dans toutes les nations d'anciennes traditions sur la divinité, sur la création du monde, sur le déluge, que nulle révolution n'a pû effacer des esprits; mais ces traditions s'étoient encore mieux conservées chez les Barbares, que chez le Grecs, comme le remarque saint Augustin. *d*

Lactance *e* a fort bien scû démêler la confusion que l'on avoit répanduë sur cette matiére; car sans nier qu'il y eût quelque conformité entre les idées, & les expressions des Poëtes, & des Philosophes, & celles de l'Ecriture, il a montré que tout cela pouvoit fort aisément s'expliquer

a *Aug. de Civ. lib.* 8. *c.* 11.
b *Aug. lib.* 8. *de Civ. c.* 12.
c *Aristophan. in Avibus.*
d *Aug. lib.* 18. *c.* 37. *de Civ.*
e *Lactant. de Origine Erroris, lib.* 2. *cap.* 11.

Digitized by Google

ſans recourir aux ſolutions ordinaires, & ſans accuſer les Payens d'être plagiaires des Livres ſacrez. Ils ne les avoient point lû : *Nullas litteras veritatis attigerant.* Ils avoient ſuivi avec attention quelque traces de lumiére répanduës dans la fable, & dans l'ancienne tradition des peuples ; c'eſt là où l'on remarquoit quelques veſtiges de la vérité ; laquelle n'étoit demeurée pure que dans les oracles ſacrez des Ecritures des Juifs : *Quæ Prophetarum vaticinio tradita, in ſacrario Dei continebantur, ea de fabulis & obſcura opinione collecta & depravata, ut veritas à vulgo ſolet .... carminibus ſuis comprehenderunt.*

Ailleurs *a* il marque ſon étonnement de ce que Pythagore, & Platon, entraînez par l'envie de perfectionner leurs connoiſſances, ſoient allez juſques dans l'Egypte, dans la Caldée, & dans la Perſe, pour connoître les coutumes, & la Religion de ces peuples, ſans paſſer en Judée, où il leur auroit été ſi aiſé de venir, & qui étoit le ſeul endroit où ils pouvoient alors trouver ce qu'ils cherchoient. Je crois, ajoûte-t'il, que la providence les en détourna, de peur que la vérité, & la vraye Religion ne fuſſent révélées aux étrangers, avant les tems déterminez par ſes décrets : *Sed averſos eſſe arbitror divinâ providentiâ, ne ſcire poſſent veritatem, quia nondum fas erat alienigenis hominibus religionem Dei veri, juſtitiamque noteſcere.* La gloire de la manifeſtation de ces véritez ſaintes étoit réſervée au ſouverain liberateur des hommes.

La conformité de ſentiment qui ſe voit entre les Philoſophes, & les Auteurs inſpirez, n'eſt donc point une preuve néceſſaire que le premiers ayent copiez les derniers. Les uns, & les autres peuvent avoir puiſé dans la même ſource. Dieu eſt auteur de toutes les véritez. Et quoique les Auteurs ſacrez ayent écrit par une inſpiration particuliére ; cela n'empêche pas qu'ils n'ayent dit pluſieurs choſes qu'ils pouvoient ſavoir, ou par étude, ou par expé-

a Lactant. de Vera Sapientia, lib. IV. cap. 2.

Digitized by Google

rience, ou par réflexion, ou par le rapport des sens. La lumiére naturelle qui nous éclaire tous, luit dans tous les cœurs. Le Maître tout-puissant enseigne intérieurement tous ceux qui l'écoutent. Tout ce qui nous environne parle un langage, qui se fait entendre de tous ceux qui sont attentifs. Parmi ces choses qui frappent dans les écrits des Philosophes, remarque-t'on des faits, des circonstances, des noms, des dattes, des maniéres de parler singuliéres, que l'on n'ait pû prendre que dans les Livres saints ? car si l'on n'y distingue que quelques notions générales sur la Divinité, sur la Loi naturelle, sur les devoirs, la foiblesse, la grandeur de l'homme, on n'en pourra jamais rien conclure. Il ne faut pour découvrir ces choses que de la réflexion, & des lumiéres naturelles.

Il n'y a aucune, ou presque aucune vérité dans la Religion qui n'ait été enseignée par quelque secte de Philosophe, comme le remarque Lactance : *a Nam particulatim veritas ab his tota comprehensa est.* Mais nulle secte ne les a enseignées toutes ensemble, nulle ne les a enseignées pures & sans mélange. Les Philosophes se contredisent, & se combattent l'un l'autre : *Totam veritatem & omne religionis arcanum Philosophi attigerunt. Sed aliis refellentibus, defendere id quod invenerant, nequiverunt ; quia singulis ratio non quadravit.* Si tous avoient puisé dans l'Ecriture, verroit-on entr'eux ces variations ? Le système de la Religion est admirablement suivi dans les Livres sacrez ; mais trés-peu dans les Philosophes.

Il faut examiner à present si avant le regne de Ptolomée Philadelphe, il y avoit déja une traduction Grecque de l'Ecriture des Juifs, en tout, & en partie différente de celle qui est connuë aujourd'hui sous le nom de version des Septante. On a déja vû que le prétendu Aristée le croyoit ainsi : il fait dire à Démétrius Phaléreus, qu'il avoit appris que Théopompe ayant voulu prendre quelque chose *dans*

a *Lactant. lib. 7. de Divino præmio, cap. 7.*

Digitized by Google

une version qui en avoit été faite autrefois, quoi qu'assez défectueuse, & assez imparfaite, il en avoit perdu l'esprit. Aristée *a* n'assure pas la chose, il n'en donne point de preuves, il ne l'avance que sur un oüi dire : Mais Aristobule va plus loin ; *b* il dit expressément qu'avant Démétrius Phaléreus, & avant même la Monarchie des Perses, & le regne d'Aléxandre le Grand, on avoit travaillé à traduire les Livres sacrez ; en sorte que l'on avoit en Grec, & l'Histoire de la sortie d'Egypte, & le récit de tous les prodiges arrivez en faveur des Hebreux, & les Loix de Moyse, & la maniére dont ils avoient été mis en possession de leur pays ; ce qui voudroit dire, que non-seulement les Livres de Moyse, mais encore Josué, & peut-être les Juges, auroient été mis en Grec, long-tems avant Aléxandre le Grand, & même avant la Monarchie de Cyrus.

Mais Aristobule est encore moins croyable que le prétendu Aristée. S'il y avoit eu une version Grecque des principaux Livres de l'Ecriture. connuë de Platon, & des autres Philosophes ; pourquoi Démétrius exagére-t'il si fort la nécessité, & la difficulté d'en faire une nouvelle ? Pourquoi engager le Roi d'Egypte à des frais immenses, pour procurer une autre traduction de ces mêmes Livres ? Car à ramasser tout ce qu'Aristée dit qui fut dépensé à cette occasion, cela va à plus de douze cens talens, ce qui fait trois millions deux cens vingt-cinq mille six-cens livres, à prendre le talent Egyptien sur le pied de 2688. livres. Ce qui étoit pour ce tems-là une trés-grande somme, même pour un Roi d'Egypte. De plus, à quoi

---

a *Aristæas de* LXX. *Interpp.* Καὶ γὰρ ἐφησιν ἀκριβείας ἕνεκα ἕτερα παρὰ τὰ προειρημένα διὰ μέσων τινὰ τῶν ἐπιτηδείων διαμένειν ἐφιστάλκεναι αὐτὸν τῷ νόμῳ ἐπιτηρεῖν παρεχόντα λαβεῖν τὰς ἀληθείας πλέον ἡμιῶν τριάκοντα.

b *Aristobul. apud Clement. Alex. lib.* 1. *Stromat.* Διερμήνευται δὲ ὁ ὑπὸ Δημητρίου ὑφ' ἑτέρου, ὑπὸ τῶν Ἀλεξάνδρου καὶ Περσῶν ἐπικρατήσαντος.... Ὥστε δῆλον εἶναι τὸν Πλάτωνα ἐπιβεβληκότα, &c.

bon cette verſion en Langue Grecque avant le regne de Cyrus, & des Perſes ; Etoit-ce pour les Juifs de delà l'Euphrate, ou pour ceux d'Egypte ? Mais ni les uns, ni les autres n'entendoient la Langue Grecque. Cette Langue n'eſt devenuë familiére dans ce pays, que depuis le regne d'Alexandre, & aprés la ruine de la Monarchie des Perſes. Etoit-ce pour les Grecs ſoumis à Cyrus dans l'Aſie mineure ? Mais quelle preuve a-t'on de ce fait ? Et s'ils avoient eu ces divins Ecrits en leur langue dans leur pays ; pourquoi les aller chercher dans l'Egypte, & pourquoi la Loi des Juifs, & leurs Hiſtoires leur ont-elles été ſi inconnuës, qu'ils n'en ont fait aucune mention dans leurs ouvrages ? Certainement ce qu'Ariſtée raconte de Théopompe, & de Théodecte, punis de Dieu pour avoir voulu inſérer dans leurs ouvrages quelque choſe des Loix de Dieu, a bien l'air de fable. Il eſt donc fort douteux que les Philoſophes qui ont vécu avant le regne de Philadelphe, ayant eu connoiſſance de la Loi du Seigneur, & des Ecritures des Juifs : s'ils les ont connuës, c'eſt fort ſuperficiellement, & plûtôt par les diſcours, & la converſation des Hebreux, que par la lecture de leurs Livres. C'eſt ce me ſemble, ce qu'on peut dire de plus probable ſur cette queſtion.

DISCOURS

Digitized by Google

DISCOURS

SUR L'ECCLESIASTE.

CE Livre a pour titre dans l'Hébreu : *Coheleth*, qui eſt un nom féminin, dont la ſignification littérale eſt, *Celle qui parle en public*, ou qui convoque l'aſſemblée. Mais ſans avoir égard au genre féminin, les Septante, & aprés eux les Latins, lui ont donné le nom d'*Eccleſiaſtes*, qui ſignifie en Grec un Orateur, un homme qui harangue en public. Salomon y prend ce nom dans tout l'Ouvrage, & il s'y déſigne par des traits qui ne conviennent qu'à lui ſeul : Par exemple, dés le titre : *a Paroles de Coheleth*, ou de l'Eccleſiaſte, *fils de David, Roi de Jéruſalem.* Il y parle de ſes ouvrages, de ſes richeſſes, de ſes bâtimens, *b* de ſes Ecrits ; & en particulier, de ſes Paraboles. *c* On y remarque ſon ſtile ſententieux ; & il déclare qu'il a été le plus ſage, & le plus riche de tous ceux qui l'avoient précedé à Jéruſalem. Ce qui le caractériſe d'une maniére qui ne laiſſe point de doute ſur ſon ſujet.

Cependant il s'eſt trouvé des Critiques, qui ont prétendu que c'étoit un Ouvrage ſuppoſé à Salomon : qu'un Auteur habile, pour exercer ſa plume, avoit emprunté le nom, & le perſonnage de ce Prince, & l'avoit fait parler comme s'il eût parlé lui-même ; à peu prés de même que l'Auteur Grec du Livre de la Sageſſe, a imité le ſtile, & les penſées de Salomon, & à inſcrit ſon Ouvrage du nom de ce ſage Roi

a *Eccle.* I. 1. | b *Eccle.* II. 4. 5. 9. | c *Eccle.* XII. 9.

Digitized by Google

Grotius *a* conjecture qu'il a été écrit long-tems après Salomon. Il dit en un endroit, *b* que ce fut Abiud qui le rédigea par l'ordre de Zorobabel. Il croit que l'Auteur l'écrivit, pour dresser un monument éternel à la pénitence de Salomon. Ses preuves sont qu'il y a dans cet Ecrit un bon nombre de termes étrangers à la Langue Hebraïque pure, & qu'on ne remarque que dans Esdras, & dans Daniel. Mais Calovius, qui l'a examiné avec exactitude, & qui a ramassé tout ce que Grotius y a remarqué de termes Caldéens dans son Commentaire, n'en a trouvé que quatre ; *c* & encore y en a-t'il deux qui sont certainement Hébreux. Les deux autres sont Caldéens, ou Arabes ; & peut-être étoient-ils dans l'usage des Hébreux du tems de Salomon ; car nous ignorons l'étenduë, & la fécondité de la Langue Hébraïque ; il est trés-croyable qu'elle comprenoit autrefois un grand nombre de termes, qui ne subsistent aujourd'hui que dans les Langues Caldéenne, & Arabe. Et qui empêche que Salomon n'ait emprunté quelques termes des langues voisines ?

L'Auteur des sentimens de quelques Théologiens de Hollande, a dit que quelques Sçavans croyent que ce Livre étoit un Dialogue, où un homme pieux dispute contre un impie, qui est dans le sentiment des Saducéens. En effet, dit-il, il y a des choses directement opposées les unes aux autres, & qu'on ne peut faire avancer par une même personne. Mais n'en déplaise à ces Messieurs, nous soutenons hardiment qu'il n'y a pas dans tout l'Ouvrage la moindre trace de Dialogue. Il est vrai que l'Auteur y dit des choses diamétralement opposées ; mais c'est un Orateur, un Prince qui instruit son peuple en public, & qui propose les objections des impies, & des libertins, pour

a *Grot. præfat. in Eccles.*
b *Grot. in Eccle.* XII. 11. 12.
c *Eccle.* VII. 6. *Sir* (*per Samech*) *Olla,* XII. 5. *asi-jonah.* VIII. 1. *pescher.* X. 3. *lemats.* Les deux premiers sont certainement Hebreux.

les réfuter ; ou qui expose les sentimens qu'il avoit eus autrefois lui-même, & qui en fait voir le foible, & le ridicule. En un mot c'est un Sage qui dispute pour, & contre, & qui aprés avoir proposé, combatu, pesé, & examiné les raisons de part, & d'autre, prend son parti, & tire ses conséquences. On y remarque les opinions des Saducéens, & des libertins; mais l'Auteur n'y adhére point. Il reconnoît une autre vie, *a* des châtimens, & des peines, ou des récompenses apres la mort. *b* Il y loüe la sagesse, la vertu, la justice. Il conclut que tout l'homme consiste à craindre Dieu, & à observer ses préceptes. *c*

Mais sans se fatiguer à réfuter les rêveries, & les conjectures des esprits inquiets, turbulens, superbes, & amis d'eux-mêmes, dont parle saint Paul, *d* qui ont l'apparence de piété, & de doctrine, sans en avoir la réalité; qui blasphêment ce qu'ils n'entendent pas, & qui traitent les divines Ecritures, comme ils traiteroient un Livre profane ; plus hardis à hazarder une conjecture sur les Auteurs sacrez, & à rejetter l'autorité de l'Eglise, & de la plus sainte antiquité, qu'ils ne le feroient, s'il s'agissoit de porter leur jugement sur un Auteur Classique. Ils respecteroient au moins les sentimens des Critiques, & la possession où se trouveroit l'Ecrivain d'un Ouvrage, qui lui auroit toûjours été attribué. Mais quand il s'agit d'un Livre divin, on ne suit plus d'autres régles que sa passion, & que son envie de se distinguer, de critiquer, & de censurer. Et voilà nos réformateurs de l'Eglise de Jesus-Christ; odieux à ceux mêmes de leur Communion, & dangereux aux foibles, & à tous ceux qui les lisent sans précaution, & sans défiance. Malheur à ceux qui mettent des pierres d'achoppement devant un aveugle : *Nec coram cæco pones offendiculum* dit Moyse. *e* Car pour les Sçavans, & ceux qui sont capables d'examiner

a *Eccle.* XI. 8. 9. | c *Eccle.* XII. 13. | III. 1. *& seq.*
b *Eccle.* XII. 14. | d 2. *Timoth.* | e *Levit.* XIX. 14.

Digitized by Google

les choses par eux-mêmes, on ne craint pas que de telles raisons doivent les ébranler, ni faire sur leur esprit la moindre inpression.

On n'a aucune connoissance distincte du tems précis auquel cet Ouvrage a été composé. Les Hebreux, saint Jérôme, *a* & la plûpart des Commentateurs croyent que c'est le fruit de la pénitence de Salomon, qu'il le composa sur la fin de sa vie, lorsque détrompé de la folie, & de la vanité des choses du monde, il commença à retourner à Dieu par la pénitence. Il voulut laisser au monde un monument de sa sincére conversion, & précautionner ceux qui viendroient aprés lui, contre la séduction de la vanité, contre les attraits du plaisir, contre l'ambition, & l'amour des richesses; & principalement contre l'amour des femmes, *b* qui avoit été le piége qui lui avoit été le plus funeste. On voit dans ce Livre même des preuves de ce sentiment. Salomon y parle comme un homme qui a éprouvé de tout, qui ne s'est refusé aucun plaisir, qui s'est donné tout ce que les hommes croyent le plus propre à les contenter, & ce qui fait le sujet ordinaire de leurs vœux, & de leurs desirs: bâtimens, richesses, bonne-chere, plaisir, science, amusemens; en un mot, tout ce qu'il avoit crû capable de le satisfaire. Il avouë qu'il n'y a rencontré que vanité. Il semble même fixer le tems plus précis de cet Ouvrage, lorsqu'il dit qu'il ne l'écrivit qu'aprés avoir beaucoup étudié la Sagesse, & *composé plusieurs paraboles.* *c*

Cependant l'opinion contraire, qui veut que Salomon ait composé ce Livre avant sa chûte, n'est point dénuée de preuves, ni d'autorité: *d* Car, dit-on, s'il étoit vrai que ce Prince l'eût écrit depuis ses égaremens, & com-

---

a *Jeronym. in Eccle.* I. 12. *Pineda, à Lapide, Geier. Mercer. alii plerique.*

b *Eccle.* VII. 27.

c *Eccles.* XII. 9.

d *Vide Bellarm. Bonfrer. Delrio in Cantic. Isagog.*

Digitized by Google

me pour ſervir de monument de ſa pénitence, & de ſon retour à Dieu, ſeroit-on aujourd'hui, comme on l'eſt, & comme on l'a toujours été, dans le doute du ſalut de Salomon ? Les Peres, & les Commentateurs regarderoient-ils cette queſtion, comme une choſe problématique ? Ce ſeul raiſonnement eſt démonſtratif au moins pour montrer que ce n'a jamais été l'opinion générale des Egliſes, que ce Livre ſoit la confeſſion de Salomon. Et eſt-on bien sûr que l'Eſprit de Dieu, & l'inſpiration ne l'ayent point abandonné, dans le tems qu'il quitta ſon Dieu, pour ſuivre le déréglement de ſon cœur ? Il faut pourtant avoüer que la premiere opinion eſt la plus ſuivie, la mieux prouvée, & la plus favorable ; & par-là même, elle nous fait plus pancher de ſon côté : mais elle manque de cette certitude, qui détermine ſans crainte, & qui léve tout doute. Le ſalut de Salomon, & ſon retour à Dieu ſont de ces choſes, dont Dieu s'eſt reſervé la connoiſſance, & qu'il n'eſt pas permis aux hommes de décider abſolument.

Les Docteurs Juifs *a* nous apprennent, & ſaint Jérôme *b* le confirme aprés eux, que les Docteurs qui récüeillirent les Livres ſacrez, & qui en firent le choix, pour les placer dans le Canon, eurent d'abord quelque difficulte ſur le Livre de l'Eccleſiaſte. On délibera ſi l'on ne le ſupprimeroit point, parce qu'il renfermoit certaines contradictions, & certains ſentimens dangereux, capables de cauſer du ſcandale aux ames foibles, & qui ſembloient favoriſer le ſentiment de la mortalité de l'ame : mais l'affaire ayant été diſcutée, il fut réſolu de le recevoir comme Ecriture inſpirée, à cauſe de ce qui y eſt dit à la fin, touchant la crainte de Dieu, & l'obſervation de ſes Loix. Quoiqu'il en ſoit de cette tradition des Juifs, il eſt certain que juſqu'ici on n'a point douté, ni parmi les Juifs, ni dans les Egliſes Chrétiennes, de la canonicité de l'Eccléſiaſte.

a *Hebrai in Midras.* b *Jeron. in Eccle.* XII. 12. 13. 14

Digitized by Google

Il eſt vrai que tout le monde n'en a pas toûjours parlé avec un reſpect égal. Nous avons déja vû le ſentiment de Grotius, & du Sécrétaire des Théologiens de Hollande. Théodore de Mopſueſte *a* croyoit que Salomon l'avoit compoſé ſans inſpiration particuliére du Saint Eſprit, & ſimplement aidé des lumieres de ſa propre ſageſſe naturelle, ou acquiſe. Quelques Héretiques, dont parle Philaſtrius, *b* le rejettoient comme favoriſant l'Epicuréiſme. Luther *c* a dit avec ſa liberté, ou plûtôt ſon inſolence ordinaire, que l'Eccléſiaſte lui paroiſſoit un Auteur plat *qui marchoit ſans bottes, ni éperons*; ce ſont ſes termes: Qu'il reſſembloit au Thalmud, & étoit un ramas de pluſieurs Ouvrages: Que l'on avoit recüeilli les maximes de table que Salomon prononçoit dans la débauche, & dans la bonne chére, & qu'on les avoit écrites dans ce Livre. Voilà le ſentiment de ce célebre Réformateur, ſuſcité de Dieu, s'il plaît au Ciel, pour rétablir l'Egliſe Chrétienne dans ſa premiére pureté. On nous permettra de mépriſer de pareils excés, & de nous en tenir à la tradition de toutes les Egliſes, adoptée des Proteſtans eux-mêmes, qui le reçoivent dans le Canon des ſaintes Ecritures.

On peut conſidérer cet ouvrage comme un diſcours, ou une harangue, dans laquelle Salomon veut prouver que tout ce qui eſt dans le monde, n'eſt que vanité, & qu'affliction d'eſprit; qu'il n'y a qu'une ſeule choſe de ſolide, & ſur laquelle l'homme puiſſe faire quelque fond; c'eſt ſur la crainte de Dieu, ſur l'obſervation de ſes Loix, ſur l'attente de ſes jugemens. Il prouve la premiére partie fort au long, & par le dénombrement de tout ce qu'on remarque de faux, de vain, de trompeur dans la vie. Il parcourt preſque toutes les conditions, relévé tous les abus, fait voir toutes les ſottiſes des hommes, & ſe propoſe lui-même, & ſa propre expérience, pour preuve de ce

a *Vide Synod.* v. *Conſtantinopol. act.* 4.

b *Philaſtr. Hareſ.* 132.

c *Luther. Colloq. convivalib.*

Digitized by Google

qu'il avance sur le néant des créatures, des richesses, des plaisirs. Il pousse les choses jusqu'au point où les plus résolus libertins les pourroient pousser; propose les raisons les plus plausibles qu'ils ayent pour s'abandonner aux plaisirs, & pour nier la providence, & l'immortalité de l'ame; il met leurs objections dans toute leur force, & en tire toutes les plus hardies conséquences; mais il les détruit ensuite, & les rappelle à son principe, en montrant que cela même n'est que vanité; que les plaisirs, la joye, la volupté; en un mot, toute la vie présente, n'est que néant. Et aprés avoir bien promené, & exercé son auditeur par des raisons triviales, & à la portée de tout le monde, il le force de conclure avec lui, qu'il n'y a rien sur la terre, qui mérite nôtre estime, nôtre considération, nôtre amour; rien qui subsiste; que tout passe, & s'évanoüit, même la sagesse humaine, & les plus solides connoissances. Enfin que la seule chose qui soit de durée, & sur quoi l'on puisse faire fond, c'est la vertu, la crainte de Dieu, la piété, la fidélité à observer les Loix du Seigneur.

Salomon dans cet Ouvrage, fait, selon la pensée de saint Grégoire le Grand, *a* le personnage d'un Orateur, ou d'un Philosophe, qui parle en public, & qui entreprend d'appaiser une sédition, ou de calmer les esprits de la multitude émûë, en les rappellant à son sentiment. L'Orateur pour s'insinuër dans les esprits, expose les diverses opinions de ses auditeurs, les met dans leur jour, les représente dans toute leur force, paroît entrer lui-même dans leurs sentimens; en un mot, il fait autant de personnages, qu'il y a de parties diverses dans l'assemblée qui l'écoute: mais tout cela ne tend qu'à désarmer leur passion; & à renverser leur raisonnement: tout d'un coup il vient à son but, & étendant la main, il conclut en ces termes: *Ecoutons tous la fin de ce discours. Craignez Dieu, & observez ses Commandemens; car c'est en cela que consiste tout l'homme.* Voilà où il en vouloit venir.

a *Gregor. Magn. lib.* IV. *Dialog. cap.* 4.

Digitized by Google

L'Ecclésiaste est un des plus difficiles, & peut-être le plus difficile de tous les Livres de l'Ecriture, au jugement des plus habiles critiques. a La difficulté n'est pas seulement dans le stile, quoi qu'en cela elle ne soit pas petite, à cause qu'il est fort concis; mais elle consiste principalement dans les choses qui y sont traitées; à concilier les contradictions apparentes, à rappeller les conséquences à leurs principes, à distinguer ce que Salomon a eu vûë: ce qu'il dit comme de lui-même, & ce qu'il propose comme objections des libertins; jusqu'où il faut pousser ses conséquences, & à quel point on les doit restraindre. Ce qu'il accorde, & ce qu'il nie, & le degré jusqu'où il le nie, & il l'accorde. Ce qu'on doit tenir précisément de la vanité des choses du monde, & de l'usage des plaisirs; car il y a un écüeil caché sous ces deux principes; les deux extrémitez en sont dangereuses. *Tout n'est que vanité*; & *j'ai dit: Je me plongerai dans le plaisir.* Les hérétiques Manichéens ont abusé du premier, en reconnoissant dans le monde un mauvais principe. Les Epicuriens ont abusé du second, en établissant la volupté comme la fin de l'homme.

Ce que Salomon avance, qu'il n'y a rien de nouveau dans le monde, que ce qui y est, y a toûjours esé, & y sera toûjours, est une autre source d'erreurs, si on le prend trop à la lettre; il conduit à croire l'éternité du monde; erreur trop commune parmi les anciens Philosophes. Voilà les principaux écüeils à éviter dans ce Livre, dont presque tous les méchans ont abusé pour autoriser leur erreur, ou leur déreglement, contre l'intention de l'Ecrivain, qui n'a si bien dépeint la vanité des choses de la terre, que pour nous faire désirer l'autre vie, où il n'y a plus de vanité; *Non utique ob aliud, nisi ut eam vitam desideremus, quæ vanitatem non habet sub hoc sole, sed veritatem sub illo, qui fecit hunc solem*, dit saint Augustin. b

a *Mercer. Geier. præf. in Eccl. &c.* | b *Aug. l. xx. de Civ. c. 3.*

Digitized by Google

DISCOURS SUR LE CANTIQUE DES CANTIQUES.

LE Livre que nous entreprenons d'expliquer, a pour titre : *Le Cantiques des Cantiques* ; c'eſt-à-dire ; Le premier, le plus beau, le plus excellent des Cantiques. Les Hebreux pour exagérer la grandeur des choſes, s'expriment ainſi : Le Dieu des Dieux, le Roi des Rois, la montagne des montagnes, le Ciel des Cieux, L'Egliſe aujourd'hui dans ſon Office le cite ſous le nom plurier de *Cantica Canticorum* ; maniére de parler qui eſt déſaprouvée par Origénes, *a* & qui eſt contraire au Texte original, qui lit au ſingulier : *b Cantique des Cantiques de Salomon.* Mais on a voulu apparemment inſinuer par-là que cet Ouvrage étoit compoſé de pluſieurs Cantiques, ou Piéces de Poëſies ſéparées ; & c'eſt en effet ce qu'on y remarque, lorſqu'on l'examine avec ſoin. C'eſt le ſeul de ce grand nombre de Cantiques compoſez par Salomon, qui ſoit venu juſqu'à nous. Ce Prince en avoit écrit juſqu'à cinq mille : *c* mais il ne nous en reſte plus aucun que celui-ci ; & peut-être encore quelques autres dans le Recüeil des Pſeaumes, *d*

a *Origen. in Cantic.*
b *Sir haſirim aſcher leſelomoh.* 70. Ἆσμα ἀσμάτων ὃ ἐις Σαλωμών.
c 3. *Reg.* IV. 32.
d Le Pſeaume CXXVII. porte le nom de Salomon dans l'Hébreu. Les Rabbins lui attribuënt encore le ſoixante & onziéme.

Digitized by Google

Les Peres, & le commun des Interprétes tant Juifs, que Chrétiens, attribuënt ce Livre à Salomon. Quelques Rabbins le donnent à Isaïe : mais leur sentiment n'est point suivi. Salomon s'y nomme à la tête, & dans le corps de l'Ouvrage : *a Venez voir le Roi Salomon avec le diadême dont sa mere l'a couronné le jour de ses nôces*, disent les filles de Jerusalem. L'Epouse marque aussi en plus d'un endroit, le nom de son Epoux, & sa qualité de Roi. Par exemple : *b Le Roi m'a fait entrer dans ses celliers.* Et : *c Pendant que le Roi se reposoit, mon nard a fait sentir sa bonne odeur.* Elle dit que *Salomon*, *d* ou *le Pacifique, avoit une vigne, &c.* Enfin elle parle des soixante gardes de Salomon, *e* & de son lit nuptial, de son chariot, des soixantes Reines épouses de ce Prince, & des quatre-vingt épouses d'un moindre rang. *f*

On est partagé sur le tems, & l'occasion auxquels ce Livre fut composé. Les uns *g* soutiennent que Salomon le composa au commencement de son régne, dans un tems où l'amour de la sagesse occupoit encore son cœur, & avant la mort de sa mere Bethsabée, qui est désignée ici au Chap. III. ℣. 11. *Venez voir le Roi Salomon avec le diadême dont sa mere la couronné au jour de ses nôces.* D'autres *h* croyent qu'il le composa étant déja âgé, & revenu des folies où l'amour des femmes l'avoit engagé. On fonde ce dernier sentiment sur l'élevation de la matiére qui est traitée dans ce Cantique, & sur la pureté des sentimens qu'il suppose dans ceux qui le liront. La plûpart croyent qu'il fut écrit à l'occasion du mariage de Salomon avec la fille de Pharaon, Roi d'Egypte ; *i* & par conséquent avant la vieillesse de Salomon ; & cette opinion est non-seulement la plus suivie, mais encore la

---

a *Cant.* III. 11.
b *Cantic.* I. 3.
c *Cant.* I. 11.
d *Cant.* VIII. 11. 12.
e *Cant.* III. 7.
f *Cant.* VI. 7.
g *Quid Rabb. & alii in Gis-ler & Delrio.*
h *Vide Delrio in Canone Isag.* 4.
i 3. *Reg.* III. 1.

Digitized by Google

plus probable. L'Ecriture nous apprend que cette Princesse fut la plus privilégiée, & la plus aimée de toutes ses Épouses. Il lui fit bâtir exprés un Palais des plus magnifiques. *a* Il paroît par ce Cantique même qu'alors Salomon n'avoit encore que soixante épouses, & quatre-vingt femmes d'un second rang; *b* nombre bien différent de ce qu'il en eut dans la suite, puisqu'on lui en compte jusqu'à mille. *c* L'Epouse dont il parle, étoit une Princesse: *d* *Que vos demarches sont belles, ô fille du Prince, dans vôtre riche chaussure!* Elle étoit fort au-dessus des filles de Jérusalem, par sa beauté, par son rang, par sa naissance.

Je sais que quelques-uns ont prétendu que c'étoit une fille de Tyr, dont Salomon chante ici l'épithalame. On sçait que Salomon se laissa aller à l'amour des femmes Tyriennes, & Phéniciennes. *e* Il invite ici l'Epouse à venir *du Liban*; *f* il la compare aux eaux qui viennent du Liban, *g* & à la tour du Liban. *h* Le Psalmiste nous dit que les filles de Tyr étoient de la nôce de Salomon, & qu'elles offrirent leurs présens à l'Epouse. *i* Tout cela pourroit faire croire qu'elle étoit Tyrienne.

D'autres soutiennent qu'elle étoit de Jérusalem, ou de Sunam; ou enfin de quelque autre lieu des environs de Jérusalem. Elle dit en deux endroits du Cantique, *k* qu'elle *introduira son Epoux dans la chambre de sa mere, & dans l'appartement de celle qui l'a mise au monde.* Et Salomon au Chap. VIII. 5. lui fait remarquer dans la campagne de Jérusalem, le pommier sous lequel elle étoit née. Enfin elle est appellée *Sulamite*, ou selon plusieurs Exemplaires, *l* *Sunamite*. C'est ce qui a donné lieu à quelques-uns de dire que c'étoit *Abisag de Sunam*, que David pendant sa vieil-

---

a 3. *Reg.* VII. 8.
b *Cant.* VI. 7.
c 3. *Reg.* XI. 3.
d *Cant.* VII. 1.
e 3. *Reg.* XI. 1. 5.
f *Cant.* IV. 8.
g *Cant.* IV. 15.
h *Cant.* VII. 4.
i *Psalm.* XLIV.
k *Cant.* III. 4 & VIII. 1. 2.
l *Cat.* VI. 12. VII. 3.

Digitized by Google

leſſe avoit priſe pour l'échauffer, *a* & qu'Adonais avoit demandée pour femme. *b* On ſuppoſe contre toute ſorte d'apparence, que Salomon l'avoit épouſée, elle qui étoit épouſe du Roi ſon pere. On ajoute pour détruire l'opinion que la perſonne qui fait le principal ſujet de ce Cantique, ſoit la fille de Pharaon, qu'elle étoit une ſimple bergére, obligée par ſes freres à garder les troupeaux, & hâlée par la chaleur du ſoleil. *c* Elle va elle-même à la vigne & aux champs. Elle invite ſon Epoux à venir dans la maiſon de celle qui l'a miſe au monde. C'eſt-là où elle lui promet un régal de fruits de toutes ſortes, & de vin mêlé avec des parfums. *d* Tous ces caractéres ne conviennent pas aſſûrément à une Princeſſe telle que la fille du Roi d'Egypte; non plus que ce qu'elle dit ailleurs, que s'étant levée la nuit, elle fut rencontrée dans la ville, & maltraitée par les gardes, qui lui prirent même ſon manteau. *e* Une Reine ne ſort pas ainſi ſeule, & inconnuë, pour aller par la ville chercher le Prince ſon Epoux.

Mais il eſt facile de lever ces difficultez. Le Cantique n'eſt point une hiſtoire, & encore moins un épithalame, à la maniére des Grecs, ou des Romains, où les filles de la nôce célébrent les loüanges des époux, & chantent le bonheur de leur mariage. Ici l'Epoux, & l'Epouſe parlent ſouvent ſeuls, & ſans témoins. Pour varier le ſujet, & les choſes obligeantes qu'ils ſe diſent l'un à l'autre, il a fallu feindre diverſes circonſtances, faire naître pluſieurs rencontres, & repréſenter l'Epoux, & l'Epouſe ſous différentes vûës, & faiſant divers perſonnages; tantôt d'un Roi, & d'une Reine; tantôt d'un berger, & d'une bergére; tantôt d'un homme, & d'une fille de la campagne; enfin tantôt ſeuls, tantôt en compagnie. C'eſt ce qui a trompé la plûpart de ceux qui ont raiſonné ſur la nature de

---

a 3. *Reg.* 1. 3.
b 3. *Reg.* 11. 17.
c *Cant.* 1. 4. 5. 6.
d *Cant.* VII. 13. & VIII. 2.
e *Cant.* V. 5. & *ſequ.* & II. 2. 3. 4.

Digitized by Google

ce Livre, & sur le sujet qui y est traité. Ils ont prétendu y trouver une unité d'actions, & de personnages, qui n'y est point. Ils n'y ont point bien sçû distinguer les diverses Piéces dont tout l'Ouvrage est composé, ni partager les tems, & les rencontres que l'Auteur y a voulu ménager avec art.

Pour bien comprendre tout le dénouëment de cette Piéce, il est bon de remarquer, 1. Qu'il paroît que parmi les Juifs, de même que parmi les Lacédémoniens, *a* les jeunes époux ne voyoient leurs épouses qu'avec beaucoup de retenuë, & de modestie, sur tout pendant les sept jour de la nôce. Les nouveaux mariez parmi les Lacédémoniens, ne s'abandonnoient point à la dissolution, & à la bonnechére le jour de leur nôce; mais aprés avoir mangé sobrement à l'ordinaire avec leurs amis, il alloient trouver leurs épouses, demeuroient peu de tems avec elles, puis revenoient coucher avec leurs compagnons, comme auparavant, & continuoient d'agir de même, passant tout le jour, & une partie de la nuit avec les jeunes gens de leur âge, sans aller chez leurs épouses qu'avec beaucoup de réserve, & de circonspection, de peur que les autres personnes du logis ne s'en apperçûssent. L'Epouse de son côté favorisoit les soins de son époux, & lui procuroit adroitement les moyens de la voir, sans être connu. Et cela ne duroit pas seulement un, ou deux jours; mais souvent il arrivoit qu'ils avoient des enfans, avant que l'on vît leurs femmes en public. Parmi les Hébreux, cela s'observoit au moins pendant les premiers jours de leur mariage; & ce-

---

a Plutarch. in Lycurgo. Ὁ δὲ νυμφίος ὁ μὲν πρῶτον, ἀλλὰ τότε μόνον ἀσπερ ἀπὸ διδασκαλείου τὸν φειδωλοὺς παραπολλὺς ἴλυς τὸν ζόφον, καὶ μετὰ σπουδῆς ἀφίεμενος ἐπὶ τὸν πλοῦτον. Συναναστρέφεται δὲ χρόνον ὁ νυμφίος μετὰ τῶν ἡλικιωτῶν τοῖς ἐκ διδασκάλου σπουδαιοτέρου γυμνάσιον μετὰ τῶν ἀνδρῶν νέου. Καὶ τὸ λοιπὸν οὕτως ἐπιμένει. Τοῖς μὲν ἡλικιώταις συνδιημερεύουσι, συναναπαύεται. Πρὸς δὲ τὴν νύμφην μετ' ἐπιβουλῆς φοιτᾷ, &c.

la paroît non-seulement par le Cantique, mais encore par d'autres passages de l'Ecriture. Par exemple, *Prov.* VIII. 17. 34. où la Sagesse se représente comme une épouse passionnée pour ceux qui veillent à sa porte, & qui y viennent de grand matin. Voyez les mêmes expressions, *Sap.* VI. 14. 15. *Eccli.* IV. 13. & XIV. 24. 25, Quiconque lira le Cantique avec cette idée, y remarquera la même conduite. L'Epoux ne vient que bien avant dans la nuit chez son Epouse, & il se sauve avec une extrême rapidité, dés que le point du jour commence à paroître, ou que quelqu'un commence à l'appercevoir. Il se dérobe à ses amis, & à ses occupations durant la nuit, & y retourne de fort grand matin.

2, Nous remarquons ici sept nuit, ou sept jours marquez fort distinctement. On sait que parmi les Hébreux la cérémonie des nôces duroit communément sept jours. Cela paroît par ce que Laban dit à Jacob, à qui il avoit supposé Liah, au lieu de Rachel : *a Imple hebdomadam hujus copula :* Achevez les sept jours de la nôce de celle-ci ; aprés quoi je vous donnerai sa sœur ; & par le mariage de Samson, dont la fête dura sept jours ; & enfin par celui du jeune Tobie avec Sara. Raguel son beaupere le conjura de demeurer au moins quatorze jours avec lui ; *c* c'est-à-dire, le double du tems des nôces ordinaires, puisqu'il ne comptoit pas de revoir jamais sa fille, ni son gendre. Cette coutume s'est toûjours constamment observée parmi les Juifs ; *d* jusques-là que si un homme épousoit à la fois plusieurs femmes, il étoit obligé, disent les Rabbins, de faire pour chacune d'elles une nôce de sept jours.

Le premier Chapitre nous représente l'Epoux, & l'Epouse sous l'idée d'un berger, & d'une bergére. Celle-ci demande à l'Epoux en quel endroit il méne son troupeau à l'ombre pendant les grandes chaleurs de midi ; de peur

---

a *Genes.* XXIX. 22. | b *Judic.* XIV. 12. 15. 17. | c *Tob* VII. 23. | d *Rab. Elie-zer. Pirke Aboth. cap.* 16.

Digitized by Google

qu'elle ne s'égare, en allant, sans y penser, mener son troupeau ailleurs. Aprés ce jour, suit la premiere nuit, Chap. II. ℣℣. 3 4. 5. 6 L'Epoux se léve de grand matin, laisse son Epouse endormie, & se retire en diligence à la campagne ; ℣. 7.

La seconde nuit est marquée aux versets 8. 9. & suiv. du Chap. second. L'Epoux se présente à la fenêtre de l'Epouse ; elle lui ouvre, il entre ; & le lendemain il s'en retourne aux champs à son troupeau, ou à ses exercices ; ℣. 17.

La troisieme nuit l'Epoux ayant trop differé à venir, l'Epouse inquiéte se léve de son lit, va demander aux garde de la ville s'ils n'ont pas vû son bien-aimé. Elle ne les eut pas plûtôt passez, qu'il vient lui même se présenter à elle ; elle l'introduit dans son appartement. Ch. III. 1. 2. 3. 4. Le lendemain de grand matin il se sauve dans les montagnes, & laisse sa bien-aimée endormie ; ℣. 5. Aprés cela l'Epouse sort, & va aussi elle-même à la campagne ; ℣. 6.

Le Chap. IV. contient un éloge de la beauté de l'Epouse. Il semble que c'est un entretien qu'eurent ensemble l'Epoux, & l'Epouse à la campagne. Elle invite l'Epoux à la venir voir. *a* L'Epoux se dérobe de ses amis, qui mangeoient ensemble, & vint à la porte de l'Epouse. *b* Mais celle-ci ayant fait quelque difficulté de lui ouvrir, il s'en retourne à son jardin L'Epouse sort, demande aux gardes de la ville s'ils n'ont point vû son bien-aimé. Ils la frappent, & la maltraitent. De-là elle va aux filles de Jérusalem, pour en savoir des nouvelles. *c* Enfin elle le rencontre ; *d* & aprés avoir été quelque tems avec lui, elle s'en retourne. Chap. VI. 9. C'est la quatrieme nuit de la nôce.

La cinquiéme nuit est marquée au Chap. VII. 1. 2.

---

a *Ch.* V. ℣. 1.
b *Chap.* V. 2.
c *Ch.* V. 3. 4. 5. *& seq.*
d *Chap.* VI. 1. 2. *& seq.*

Digitized by Google

3. & suiv. L'Epoux rend à son Epouse à peu prés les mêmes loüanges, qu'il avoit reçûës d'elle dans les Chapitres précedens; & dés le matin ils sortent ensemble, pour aller à la campagne; ℣℣. 11. 12. 13.

La sixiéme nuit se passe à la campagne, & au village, dans la maison de la mere de l'Epouse. *a* Celle-ci y invite son bien-aimé, & lui promet un régal d'excellens fruits, & de bons vins; & dés le matin l'Epoux se léve à l'ordinaire, laisse l'Epouse encore endormie, & se retire dans les montagnes; Ch. VIII. ℣. 4.

La septieme nuit se passe dans les jardins. Depuis le ℣. 5. du Chap. VIII. ce sont des dialogues familliers entre l'Epoux, & l'Epouse. Le matin l'Epoux s'étant apperçû que ses amis les écoutoient, prie l'Epouse de lui permetre de se retirer. Elle lui dit: *Fuyez, ô mon bien-aimé; volez avec la rapidité du chévreüil, & du cerf sur les montagnes des parfums*; Chap. VIII. 13. 14. Voilà autant que nous en pouvons juger, toute l'économie de cette Piéce, *b* qu'on pourroit diviser en sept, ou huit scénes, ou dialogues. Il est aisé de voir par là que ce ne peut-être un épithalame régulier, comme l'ont crû quelques Auteurs. *c*

Sanctius a prétendu y découvrir toute la céremonie du mariage. Il croit que dans la premiére scéne, l'épouse marque le désir d'avoir son bien-aimé pour époux. *d* Dans la seconde, elle exprime son inquiétude, à cause de son absence. *e* Dans la troisiéme, on voit la céremonie du mariage; l'époux donne l'aneau à l'épouse; l'on prépare le festin. *f* La quatrieme scéne décrit la marche

a *Ch.* VII. 13. VIII. 1. 2. 3.

b On peut voir M. Bossuet Evêque de Meaux, qui a distribué à peu prés comme nous tout le Cantique en sept nuits.

c Origénes dans ses deux Comment. du Cantique, *Mercer. Sanct. Durham, &c.* Théodoret refute ce sentiment, *in Cant. pag.* 984.

d Chap. II. & V.

e Chap. VI. 3. & 8. 8.

f Chap. II.

de

de l'épouſe conduite chez ſon époux. Dans le chemin on chante les louanges des nouveaux mariez. *a* La cinquiéme ſcéne met l'épouſe à la porte du nouveau marié, où elle reçoit les inſtructions qu'on donnoit aux jeunes mariés. *b* Mais pour trouver tout cela dans le Cantique, il faut ſans doute beaucoup préter à la lettre, & renverſer tout l'ordre de Chapitres. Et en faiſant cela, que ne peut-on pas faire dire à un Auteur ?

Cette idée génerale que nous venons de donner du deſſein du Cantique, n'eſt pour ainſi dire, que l'écorce de ce divin Ouvrage. Il y a dans l'intention du Saint Eſprit, & dans l'idée de l'Egliſe, & des Peres, un autre ſens infiniment plus relevé, & plus beau. Salomon y chante un mariage tout chaſte de JESUS-CHRIST avec la nature humaine, avec ſon Egliſe, avec chaque ame en particulier. C'eſt à quoi il faut élever ſon eſprit, & ſon cœur, en liſant ce Livre. Quiconque y apporte des yeux profanes, & un cœur rempli d'un amour charnel, y trouvera une lettre qui tuë, au lieu de l'eſprit qui vivifie. C'eſt pour cela que les Juifs avoient ſagement ordonné qu'on ne le lût point avant l'âge de trente ans. *c* Ce n'eſt pas qu'ils ne tinſſent ce Livre comme inſpiré, & dicté par le Saint Eſprit. Ils avouënt qu'il eſt non-ſeulement *ſaint* ; mais *ſaint des ſaint*, comme ils l'appellent. Ils ne le défendent aux foibles, & aux Profanes, que parce qu'il eſt trop fort pour les uns, & trop ſacré pour les autres. Gerſon dit que parmi les Chrétiens, les Docteurs mêmes de ſon tems n'oſoient le lire avant cet âge ; & ſaint Iſidore de Séville dans le Chapitre ſeptiéme de ſa Régle, aſſûre que les Anciens en avoient entiérement interdit la lecture aux ames charnelles, & incapables de s'élever aux idées ſpirituelles, & myſtiques, dont il eſt rempli.

---

a Ch. III, juſqu'au VIII.
b Ch. VIII.
c *Origen. & Theodoret. prefat. in Cantic. Hieronym. ſæpe ; maxime prefat. in Ezech.*

Digitized by Google

Quelques Peres, *a* & quelques Commentateurs *b* ont porté le respect qu'on doit avoir pour les sens mistérieux, & cachez de cet ouvrage, jusqu'à dire qu'on ne devoit point y chercher de sens littéral, & historique ; & qu'en vain on vouloit rapporter au mariage temporel de Salomon avec une femme Egyptienne, ou Juive, ce qui n'étoit dit que de l'alliance toute spirituelle de Jesus-Christ avec son Eglise. On convient qu'il y auroit de la témerité, & même de l'impiété à vouloir tout expliquer à la lettre, en excluant le sens spirituel. Ce seroit s'exposer au danger presque inévitable de scandale, & se priver volontairement de tout le fruit qu'on doit tirer de cette lecture. Mais s'il y a moins de danger dans l'opinion qui prend de JESUS-CHRIST à la lettre tout ce qui est dit ici, que dans celle qui entend tout de Salomon dans le même sens ; nous ne croyons pas pour cela que le premier sentiment soit absolument assûré, & sans inconvénient. Dans l'ancienne Loi la réalité étoit toûjours cachée sous les ombres de la figure. Tout l'ancien Testament, & à plus forte raison le Cantique des Cantiques, est une allégorie continuelle ; & cette allégorie a nécessairement une double face. La premiére étoit pour les Juifs charnels & l'autre pour les spirituels. La premiére regardoit un tems présent, & la seconde un tems futur. Celle-ci se bornoit à JESUS-CHRIST ; l'autre avoit pour objet Salomon. Les Juifs expliquent le Cantique de l'amour du Seigneur envers la Synagogue, & envers la nation des Juifs ; les Chrétiens l'entendent du mariage de JESUS-CHRIST avec son Eglise.

Lorsque le Concile second de Constantinople a condamné la méthode de Théodore de Mopsueste, *c* & trai-

a Voyez la Preface de Theodoret sur le Cantique des Cantiques.

b *Calov. hîc. Vat. Durham.*

c *Conc. Constant. 2. coll. 4. art. 68. 69. 70. 71. & epist. Pelagii 2. Cum Theod. Cant. Cantic. vellet exponere, & non ad commenta, sed potius ad deliramẽta laboraret, &c*

Digitized by Google

té de rêveries ſon Commentaire ſur le Cantique, dans lequel il s'expliquoit tout du mariage de Salomon avec la fille du Roi d'Egypte, il a ſeulement déſaprouvé la licence de ceux qui ſe bornent au ſens de la lettre, ſans s'élever à un ſens ſpirituel, qui eſt le premier dans l'intention du Saint-Eſprit. Mais il a toûjours approuvé, & il approuve ceux des Peres, & des Commentateurs, qui ſans rejetter le ſens litteral, & hiſtorique, s'appliquent au ſpirituel, & s'élevent juſqu'à JESUS-CHRIST. C'eſt la méthode qu'ont ſuivie la plûpart des Anciens, & des nouveaux Interprétes; & c'eſt celle que nous ſuivrons aprés eux.

Quant à la canonicité du Cantique des Cantiques, elle eſt reconnuë communément par les Juifs, & par l'Egliſe Chrétienne. Nous ne connoiſſons dans l'Antiquité Chrétienne que le ſeul Theodore de Mopſueſte, qui ait oſé la lui conteſter. Cet Auteur avance hardiment *a* que jamais on n'a permis ni dans l'Egliſe, ni dans la Synagogue, de lire ce Livre publiquement; que c'eſt un ouvrage de table, de feſtin, de nôces, à-peu-prés pareil au Dialogue que Platon a écrit de l'Amour: Qu'il n'y a ni Prophétie qui regarde le Sauveur, *b* ni Hiſtoire du regne de Salomon, ni inſtruction, ni exhortation à la ſageſſe, mais une ſimple apologie de ſon mariage avec une Egyptienne; dans laquelle en juſtifiant ſa conduite auprés du Peuple, il flatte agréablement ſa nouvelle Épouſe par ce Cantique, qui contient ſa défenſe. Quelques Rabbins ont auſſi douté de ſon authenticité; & les Anabaptiſtes le rejettent hautement comme un mauvais Livre. Châtillon en parloit, dit-on, avec beaucoup de mépris; il le traitoit de Livre pernicieux, *flagitioſus Liber*. *c* D'autres nient qu'il ſoit inſpiré, parce qu'on n'y trouve pas le nom de Dieu, & c'étoit-là une des

---

a *Concil. Conſtant. 2. collat. 4. art. 71.*

b *Ibid. art. 68. & 69.*

c *Scaligerana.*

Digitized by Google

principales raiſons de Théodore de Mopſueſte pour le rejetter.

Grotius, le fameux Grotius, s'eſt donné ſur ce Livre des libertez qui font horreur à toutes les Perſonnes chaſtes, & qui ont du reſpect pour l'Ecriture. Il dit d'abord, [a] que c'eſt un Dialogue ſecret entre Salomon, & la Fille du Roi d'Egypte, dans lequel on fait intervenir les compagnons de l'Epoux, & les jeunes filles qui accompagnoient l'Epouſe. Juſques-là il n'y a rien de mauvais. Il ajoûte que Salomon y a caché tout le ſecret du mariage ſous des termes honnêtes, d'où vient que les Juifs n'en permettoient la lecture qu'à ceux qui étoient en âge de ſe marier. Pour lui, il a grand ſoin dans ſon Commentaire de révéler ces prétendus ſecrets, & ces myſtéres, que ce Prince avoit ſi ſagement enveloppez ſous des termes chaſtes & honnêtes. Il répand ſur cette matiére tout ce qu'il ſait de plus ſale, & fait dire à Salomon des choſes qui font horreur, & auſquelles il n'a certainement jamais penſé; & il faut avoir l'eſprit & le cœur auſſi gâté, que cet Auteur paroît l'avoir eu, pour y découvrir tant d'infamies. S'il étoit vrai que Salomon eût voulu donner des leçons que Grotius y croit remarquer, le Cantique ne ſeroit point un ouvrage qu'il fût permis de lire, je ne dis pas à l'âge de trente ans, mais à l'âge de ſoixante; & il ſeroit auſſi dangereux aux perſonnes mariées, qu'aux autres. Il faudroit le tenir dans un oubli & un ſilence éternel, à l'égard de tout le monde. Ce ſeroit une ſource empoiſonnée qu'il faudroit abſolument fermer. A Dieu ne plaiſe que nous ayons ces penſées. Mais on devroit ſe mettre plus en garde qu'on ne fait contre un Ecrivain de réputation, qui ſous une apparence de modeſtie, & avec une trés-vaſte érudition, inſpire des ſentimens trés-dangereux ſur la Religion, en jettant des doutes dans les eſprits ſur la fin, & l'accompliſſement des

---

a *Grot. præfat. in hunc lib.*

Digitized by Google

prophéties, qu'il détourne presque toutes de JESUS-CHRIST, pour les borner à quelque événement de l'ancien Testament; & en admettant la plûpart des plus dangereuses explications des Rabbins.

Ce n'est pas tout; il continuë en parlant du Cantique des Cantiques. On croit, dit-il que Salomon pour donner du crédit à cet ouvrage, & pour le faire passer à la postérité, *quò magis perennaret hoc scriptum* le composa avec tant d'art, que l'on peut sans beaucoup lui faire violence, l'expliquer allégoriquement de l'amour que Dieu a eu envers les Israëlites; & c'est en ce sens que le Paraphraste Caldéen, & le Rabbin Maimonide, l'ont entendu. Et comme cet amour de Dieu pour la Synagogue, étoit, un symbole de JESUS-CHRIST envers son Eglise, les Auteurs Chrétiens se sont exercez, dit-il, avec succés à trouver ce sens dans le Cantique. C'est-à-dire, en bon François que suivant Grotius, Salomon a joüé & la Synagogue, & l'Eglise, & les a trompées malicieusement dans la matiére du monde la plus importante, & la plus sérieuse, en leur donnant adroitement pour livre inspiré, un ouvrage qu'il n'avoit composé que pour célébrer ses amours, & son mariage. Que tous les Ecrivains Juifs & Chrétiens, que tous les Conciles ont été la duppe de ce Prince artificieux, que Dieu intéressé sur tout à ne permettre pas que l'on prenne pour divine Ecriture, ce qui ne l'est pas, & à ne pas laisser introduire dans le Canon des Livres sacrez, des écrits dangereux, & profanes, a permis que jusqu'ici on y ait reçu un livre qui n'est rien moins qu'inspiré par le Saint-Esprit. Se peut-il rien de plus horrible que cette pensée? & croiroit-on qu'un Docteur Chrétien, qui reçoit ce Cantique pour Livre sacré, & qui entreprend de l'éclaircir par un Commentaire, soit capable de tels excés? Voilà cependant ce Grotius que tout le monde loüe, que tout le monde veut lire. Voilà où le porte l'envie de se distinguer par des opinions libres, & singuliéres.

A ces extravagances, nous opposons l'autorité de toutes les Eglises Chrétiennes, tant Catholiques, que Pro-

Digitized by Google

teſtantes, l'autorité des Juifs, celle de tous les ſiécles, de tous les Conciles, de tous les Peres, & de tous les Commentateurs, qui reçoivent unanimement cet Ouvrage comme canonique, & inſpiré. Si le nom de Dieu ne s'y trouve pas, c'eſt que cet Ecrit étant une allégorie continuée où ſous le nom de l'Epoux, on entend Dieu même, & JESUS-CHRIST, il étoit du deſſein de l'Auteur, & en quelque ſorte de l'eſſence de l'Ouvrage, que la choſe ſignifiée demeurât cachée ſous les voiles de l'allégorie. C'eſt à nous qui l'expliquons, à tirer ce voile, & à montrer à nud le véritable perſonnage. L'Ecriture eſt pleine de ſemblables figures. Combien de fois la Synagogue, & l'Egliſe ſont-elles repréſentées par exemple, ſous l'idée d'une vigne, *a* & d'une Epouſe? *b* A-t'on jamais demandé que l'on y nommât, Dieu, qui eſt l'Epoux de cette Epouſe, & le Maître de cette vigne? L'Ecriture en laiſſe l'application aux Ecrivains, qui ſe ſont chargez de développer les ſens cachez des Livres ſaints.

Le ſtile du Cantique eſt proportionné à la nature des choſes qui y ſont traitées. Il eſt tendre, vif, animé, délicat; & à ne regarder cet Ecrit que comme un ouvrage humain, il a toutes les beautez dont une Piéce de cette nature eſt capable. L'Epoux, & l'Epouſe y expriment leurs ſentimens par des tours figurez, & énigmatiques, & par des comparaiſons, & des ſimilitudes tirées de choſes de la campagne. On y parle ſouvent de parfums, d'aromates, de fruits, de vin, de jardins, de fontaines. C'étoit tout ce qu'on connoiſſoit de plus délicieux dans le pays. Les comparaiſons ſont quelquefois un peu guindées, & un peu fortes: mais on doit donner quelque choſe au gé-

a *Pſal.* LXXIX. 9. *Iſai.* v. 1. & *ſeq. Jerem.* II. 21. *Ezech.* XVII. 6. *Matth.* XX. 1. XXI. 33. *&c.*

b *Vide Iſai.* LIV. 5. LXI. 10. LXII. 4. 5. *Jerem.* II. 32. *Ezech.* XVI. 8. *Oſe.* II. 16. *Matth.* IX. 15. XXII. 2. XXV. 1. *Joan.* III. 29. 2. *Cor.* XI. 2. *Epheſ.* v. 13. *Apoc.* XIX. 7. XXII. 2. 17.

Digitized by Google

nie des Orientaux, & à la vivacité de l'amour.

Dans le dernier siécle, Châtillon ayant traduit ce Livre avec une certaine affectation de termes trop tendres, & empruntez des Auteurs profanes, qui peignent des passions dangereuses, son dessein fut fort désapprouvé par tous les Théologiens, même d'entre les Protestans. On crut que c'étoit manquer de respect pour un Ouvrage si sacré, & l'exposer aux railleries des impies: que d'y faire parler l'Epoux, & l'Epouse comme de personnages profanes, & passionnez. Théodore de Béze, qui avoit été un des plus ardens adversaires de Châtillon, tomba lui-même quelque tems aprés dans le même défaut, en mettant en petits vers Latins fort galans, le Cantique des Cantiques. Il y faisoit parler l'Epoux, & l'Epouse d'une maniére si peu sérieuse, qu'il s'attira l'indignation, & le mépris de tous les honnêtes-gens. [a] Gilbert Génébrard, qui n'entendoit point raillerie sur l'article, & d'ailleurs zélé défenseur de la Religion Catholique, s'éleva contre cet Ouvrage scandaleux de Béze, en releva tout le ridicule, en montra les fautes, le dénonça par une longue Lettre qu'il en écrivit aux Ministres Calvinistes, & opposa aux vers badins, & impertinens de cet Auteur, d'autres vers sérieux, & élégans, & composa un savant Commentaire sur cet Ouvrage.

La Paraphrase Caldaïque du Cantique des Cantiques est une longue, & ennuyeuse application de tout ce qui y est dit, aux circonstances de l'Histoire des Juifs. La Version Grecque est assez exacte. Du Bos dans sa nouvelle Edition des Septante à Francker 1709. juge que la Version du Cantique est de Symmaque.

---

[a] On y lisoit, par exemple:
Ecce tu Bellissima,
His columba prædita
Pœtulis ocellulis,
Hinc & inde pendulis,
Crispulis, cincinnulis.

Et un peu aprés:
Talis est tibi coma
Mollicella, crispula,
Et ailleurs:
. . . . . *Callida*
Altero me pœtulo &c.

Digitized by Google

DISSERTATION

SUR LES MARIAGES DES HEBREUX.

LA matiére du mariage eſt d'une ſi grande étenduë, que nous ne pouvons l'embraſſer tout entiére dans dans une ſimple Diſſertation. Nous n'entreprenons point de la traiter ici en Juriſconſulte, en conſiderant le mariage comme contrat civil ; ni en Théologien, en le regardant comme action morale, & comme un acte de Religion, où le nom de Seigneur intervenoit ; nous nous bornons à ce qui regarde les cérémonies des fiançailles, & des épouſailles, & nous en recherchons les circonſtances, & les uſages anciens, & modernes, autant que cela peut ſervir à donner du jour au Cantique des Cantiques, que nous allons expliquer.

Les Hebreux ſe marioient de bonne-heure. L'âge que les Rabbins preſcrivent aux hommes, eſt de dix-huit ans. *a* Tout homme qui ne s'eſt point marié à cet âge, péche contre le précépte que Dieu donna aux premiers hommes, en leur diſant : *b Croiſſez, & multipliez.* Ils peuvent prévenir ce tems ; il ne leur eſt pas permis de le différer. Pour les filles, on les fiance de fort bonne-heure : mais ordinairement le mariage ne s'acheve que quant elles ont l'âge qu'ils appellent de puberté, qui eſt de douze ans un jour. *c* De-là viennent ces expreſſions, *l'épouſe de la jeuneſſe*, *d* pour celle qu'on a epouſé dans

---

a Léon de Modéne, Cérémonies des Juifs, ch. 3.

b *Geneſ.* 1. 28.

c *Selden. Uxor. Hebr. l. 2. c. 3.*

d *Joël* 1. 8. *Super virum pubertatis tuæ. Et Malac.* 11. 14. *Uxorem pubertatis tuæ.*

Digitized by Google

la jeuneſſe ; & le conducteur de la jeuneſſe, *dux juventutis*, *a* pour marquer un époux.

Il eſt aiſé de comprendre aprés cela pourquoi la virginité étoit en opprobre dans Iſraël ; & qu'on ne pouvoit faire un plus grand affront à un homme, que de lui reprocher qu'il ne bâtiſſoit point la maiſon de ſes peres, & ne faiſoit pas revivre leur nom dans Iſraël. De-là viennent les pleurs de la fille de Jephté, *b* qui fait le deüil de ſa propre perſonne, comme d'une perſonne morte ; parce quelle mouroit ſans être mariée, & ſans avoir donné des héritiers à ſon pere. De-là ces ménaces du Seigneur dans Iſaïe, *c* qui dit que le tems viendra que les hommes ſeront ſi rares dans Iſraël, que chaque femme n'aura pas le ſien ; & que ſept femmes rechercheront un homme en mariage, contre l'uſage de toutes les nations, & lui diront : Nous ne vous demandons rien ; *nous nous nourrirons, & nous nous habillerons ; recevez-nous ſeulement pour épouſes, & délivrez-nous de nôtre opprobre : Que vôtre nom ſoit appellé ſur nous* ; que nous puiſſions dire : Nous ſommes les épouſes d'un tel ; & qu'on ne nous regarde plus avec mépris. Et l'Epouſe dans le Cantique *d* parlant à ſon Bien-aimé : *Quand vous trouverai-je ſeul*, lui dit-elle, *afin que je vous embraſſe, & que je vous conduiſe dans la maiſon de ma mere, & que perſonne ne me mépriſe plus ?* C'eſt-à-dire : Quand ſerai-je femme, ou mere ; & quand ſerai-je délivrée de l'opprobre du célibat, & de la ſtérilité ? Car introduire un Epoux dans l'appartement de ſa mere, c'étoit l'introduire dans le lit nuptial, & dans la chambre de l'épouſe.

Comme les perſonnes du ſexe, & ſur tout les jeunes filles, demeuroient enfermées dans leurs appartemens

---

a *Proverb.* 11. 17. *Reliquit ducem pubertatis ſuæ.*
b *Judic.* 11. 37.
c *Iſai.* 1v. 1. *Vide & Jerem.* XXXI. 22. *Mulier circumdabit virum.*
d *Cantic.* v111. 1.

Digitized by Google

ſans aucun commerce au dehors, les recherches de mariage ſe faiſoient ſans que les deux perſonnes qui devoient ſe marier, ſe parlaſſent, & ſe viſſent. Une fille avant ſon mariage étoit appellée *alma*, cachée; & lorſque l'Ecriture *a* veut exagerer quelque danger extraordinaire, ou quelque émotion à laquelle tout le Peuple généralement s'intéreſſe, elle dit que les filles mêmes enfermées ſortirent, & ſe firent voir dans la Ville, & accoururent pour être témoins de ce qui ſe paſſoit. *Une fille tandis qu'elle eſt cachée*, & enfermée dans la maiſon de ſon pere, *eſt pour lui un ſujet de ſoins, & d'inquiétudes, qui lui raviſſent le ſommeil. Il craint qu'elle ne ſoit pas mariée à tems, ou qu'elle ne tombe dans quelque faute contre ſon honneur*, dit l'Auteur de l'Eccléſiaſtique. *b* Et dans le Cantique: *c Nôtre ſœur eſt petite, & n'a point encore de mammelles; que lui ferons-nous, lorſqu'on la demandera en mariage*, ou lorſqu'on la fera venir pour paroître devant ſon galand? *In die quando alloquenda eſt*? Comme quand on fit venir Rebecca pour lui demander ſi elle conſentoit d'aller avec Eliézer, pour épouſer Iſaac. *d Si c'eſt un mur*, continuë le Cantique, *bâtiſſons-y des tours d'argent; ſi c'eſt une porte, faiſons-là d'ais de cédre*; c'eſt-à-dire, donnons-lui des atours, & des habits, qui la faſſent paroître grande, & belle.

Ce fut Hémor pere de Sichem, & Sichem lui-même, qui demandérent à Jacob Dina pour épouſe. *e* Et Samſon ayant vû une femme Philiſtine à Thamnata, *f* dit à ſon pere qu'il ſouhaitoit qu'il la lui donnât pour femme. Le pere, & la mere de Samſon, & Samſon lui-même parlerent aux parens de la fille, & conclurent le mariage. La cérémonie des nôces ne ſe fit toutefois qu'aſſez long-tems

a 2. *Macc.* III. 19. & 3. Μὴτε ἀπροπτώλησις παρθένοις.
b *Eccli.* XLII. 9.
c *Cantic.* VIII. 8.
d *Geneſ.* XXIV. 36. 37. & *ſeq.* 57.
e *Geneſ.* XXXIV. 4.
f *Judic.* XIV. 2. 3. & *ſeq.*

Digitized by Google

aprés, puiſque quand Samſon revint pour cela, le lion qu'il avoit tué en y venant pour la premiere fois, étoit entierement pourri, & que ſon ſquelette étoit tellement deſſeché, que des abeilles avoient eu le loiſir de s'y mettre : & d'y faire du miel. Ce qui confirme ce que les Juifs nous diſent, que les fiançailles precédoient d'ordinaire d'un aſſez long tems, comme de ſix mois, ou un an, la cérémonie de la nôce. *a* Toutefois la choſe n'étoit point générale, puiſque le jeune Tobie *b* ayant demandé Sara pour femme, le mariage fut conclu & célébré ſur l'heure. Les Rabbins *c* enſéignent une choſe qui ne me paroit nullement probable, qui eſt que le Pere n'avoit point de pouvoir pour donner ou refuſer ſa fille en mariage, aprés l'âge de puberté, qu'ils fixent, comme je l'ai déja dit, à douze ans, & un jour. Le contraire me paroît par toute l'Ecriture, où le pere diſpoſe toûjours de ſes filles, & les donne en mariage à qui il veut, ſans aucune oppoſition. On peut faire attention à Rebecca, & à Sara femme du jeune Tobie, qui avoient ſans doute plus de douze ans lors qu'elles furent mariées ; & à Thamar, bru de Juda, qui ne pouvoit ſe marier ſans l'agrément de ſon beau-pere.

Les fiançailles ſe faiſoient ou par un écrit, ou par une piece d'argent que l'on donnoit à la fiancée, ou par la cohabitation, & le commerce charnel. *d* Voici la forme de l'Ecrit qu'on dreſſoit dans ces occaſions : *Un tel jour, de tel mois, de telle année, N. fils de N. a dit à N. fille de N. Soyez mon épouſe ſuivant la Loi de Moyſe, & des Iſraëlites, & je vous donnerai pour la dot de vôtre virginité, la ſomme de deux cens zuzim, qui eſt ordonnée par la Loi. Et ladite N. a conſenti de devenir ſon épouſe ſous ces conditions, que ledit N. a promis d'éxécuter au jour du mariage. C'eſt à*

---

a Leon de Modéne, Cérémonies des Juifs, ch. 3.
b *Tob.* VII. 14. 15.
c *Maimon. Halach-Iſchoth, cap.* 3.
d *Selden. l.* 2. *c.* 2. *uxor. hebr.*

Digitized by Google

quoi ledit N. s'oblige, & pourquoi il engage tous ſes biens, juſqu'au manteau qu'il porte ſur ſes épaules. Et promet de plus d'accomplir tout ce qui eſt ordinairement porté dans les contrats de mariage en faveur des filles Iſraëlites. Témoins N. N. N. La promeſſe par une piéce d'argent, & ſans écrit, ſe faiſoit en preſence de témoins; & le jeune homme diſoit à ſa Prétenduë: *Recevez cet argent pour gage que vous deviendrez mon épouſe.* L'engagement étoit, ſelon les Rabbins, permis par la Loi: *a* mais il avoit été ſagement défendu par les Anciens; à cauſe du danger, & des inconvéniens des mariages clandeſtins, & de pluſieurs autres abus aiſez à concevoir. *b*

Les fiançailles donnoient la liberté aux jeunes gens de ſe voir familiérement, mais ſans abus; ce qui ne leur étoit pas permis auparavant. *c* Et ſi durant ce tems-là la fiancée tomboit en quelque faute contre ſon honneur, avec un autre que ſon fiancé, elle étoit traitée comme adultére *d* Quelques Auteurs ont écrit que la SAINTE VIERGE n'étoit que fiancée avec S. JOSEPH, lorſqu'elle conçut JESUS-CHRIST; & ſi elle eût été coupable du crime dont il ſembloit avoir quelque lieu de la ſoupçonner en voyant ſa groſſeſſe, il pouvoit non-ſeulement la quitter, en lui donnant un billet de divorce; mais même la faire punir comme adultére: Car encore que les fiancez euſſent la liberté de ſe voir depuis les fiançailles, ils ne pouvoient uſer de la liberté que donne le mariage, qu'aprés la célébration des nôces. Telle étoit l'Ordonnance des Anciens; car la Loi, ſelon leur explication, ne le leur défendoit pas; mais ſeulement les Réglemens civils; & cela pour conſerver l'honnêteté publique, & pour empêcher la licence. Que ſi les fiancez contrevenoient à ces Ordonnances des Anciens, ils étoient condamnez à la peine du foüet.

---

a *Deuteron.* XXIV. 1.
b *Vide Selden. loco citato.*
c Leon de Modene, ch. 3.
d *Selden. l.* 2. *uxoris hebr.*

Digitized by Google

La coûtume étoit que l'époux achettât ſon épouſe ; & avant les fiançailles on convenoit des conditions du mariage, & de la dot que le mari donnoit à l'épouſe, & des préſens qu'il devoit faire au pere, & aux freres de la fille. On voit cela aſſez clairement dans l'hiſtoire de Jacob. Il convient premiérement avec Laban de le ſervir pendant ſept ans pour ſa fille Rachel. Aprés cela au lieu de Rachel, on lui donne Liah ; & Laban l'oblige par un nouveau contrat de le ſervir encore ſept autres années pour Rachel. *a* Les femmes de Jacob ſe plaignent que leur pere s'eſt approprié leur dot. *b* Ce qui montre qu'il y avoit en cela de l'injuſtice, ou du moins quelqu'eſpéce de dureté, & de défaut d'amitié de ſa part ; car ni Jacob, ni elles n'en demandent pas la reſtitution, comme d'une choſe injuſtement ravie. Saül vendit ſa fille Michol à David pour cent prépuces de Philiſtins. *c* Sichem fils d'Hémor, demandant Dina en mariage, dit à Jacob, & aux freres de la fille : *d Que je trouve graces à vos yeux, & je donnerai tout ce que vous ordonnerez : Demandez quelle dot ; & quels préſens il vous plaira, & je donnerai volontiers tout ce que vous ſouhaitez : Seulement accordez-moi cette fille en mariage.* Oſée achette ſa femme pour quinze piéces d'argent, & une meſure & demie d'orge. *e* Cela n'empêchoit pas que le pere ne donnât à ſa fille certains préſens, ſuivant ſes moyens, & ſa condition, pour ſes ajuſtemens, & pour les frais de la conduite de l'épouſe chez ſon époux. La coutume avoit fixé la valeur de cela à cinquante zuzim. Le zuzim étoit une piéce d'argent d'un prix aſſez médiocre. *f* Les Rabbins diſent qu'ils ſont de la valeur d'un denier d'argent, c'eſt-à-dire, *g* la

---

a *Geneſ.* XXIX. 20.
b *Geneſ.* XXXI. 15.
c 1. *Reg.* XVIII. 25.
d *Gen.* XXXIV. 11. 12.
e *Oſee* III. 2.
f *Miſna tit. Ketuboth. c.* 6. *Vide Selden. lib.* 2. *uxoris Hebraica. cap.* 10.
g *Selden. uxor. Hebr. lib.* 2.

Digitized by Google

quatriéme partie d'un ſicle d'argent, ou environ huit ſols de nôtre monnoye.

Voici la formule d'un contrat de mariage ſuivant l'uſage des Juifs: *a Un tel jour de tel mois, & de telle année, ſur un tel fleuve, N. fils de N. a dit à N. jeune fille vierge: Soyez ma femme ſuivant le rit de Moyſe, & des Iſraëlites. Et moi, avec l'aide de Dieu, je vous honnorerai, ſuſtenterai, nourrirai, vêtirai ſuivant la coutume des autres maris de ma nation, qui honnorent, nourriſſent, ſuſtantent, & revêtent leurs épouſes comme ils le doivent Je vous donne pour la dot, & prix de vôtre virginité; deux cens zuzim d'argent, b qui vous ſont dus ſuivant la Loi. Et outre cela je vous fournirai les habits, & les alimens convenables; comme auſſi je vous rendrai le devoir conjugal, ſelon l'uſage de toute les nations. Et ladite* N. *a conſenti de devenir ſon épouſe. De plus ledit époux a promis par forme d'augmentation, d'ajouter à la dot principale la ſomme de N. Et ce que la dite épouſe a apporté eſt eſtimé la valeur de N. Ce que le dit époux reconnoît avoir reçû, & touché, & en être chargé; & nous en a fait la déclaration ſuivante: J'accepte, & reçois ſous ma garde, & garantie tout ce qui a été mentionné ci-deſſus, tant en dot, qu'autres biens, que mon épouſe a apportez, ou quelle pourra acquérir ci-aprés, tant en augmentation de ſa dot, qu'en quelqu'autre maniére que ce ſoit, & m'oblige moi, & mes héritiers, ou ayans cauſe, ſous l'engagement de tous mes biens, meubles, & immeubles, tant ceux que je poſſéde actuellement, que ceux que je pourrai poſſéder dans la ſuite, juſqu'au manteau que je porte ſur mes épaules, de tenir compte, & rendre fidellement à madite épouſe tout ce qu'elle a apporté en dot, ou en quelque maniére, & à quelque titre que ce ſoit, pendant ma vie, ou à ma mort. Ce que je promet exécuter ſuivant la force, & teneur des contrats ordinaires de*

a *Maimon. Halac Jebom Vechaliza, c. 4. apud Selden. l. 2. c. 10. uxor. Hebr.*

b Cela fait environ 50. ſicles d'argent, ou 81. livre de nôtre monnoye.

Digitized by Google

mariages, usitez parmi les Enfans d'Israël, & suivant l'usage, & les réglemens de nos Rabbins de pieuse mémoire. En foi de quoi nous avons signé le présent contrat. au tems marqué ci-dessus.

Lorsque les parties étoient d'accord sur le mariage, & sur les conditions, on prenoit un jour pour célébrer les nôces. L'usage des Juifs d'aujourd'hui est de choisir un jour de mecredi, ou un vendredi, si c'est une fille; ou un jeudi, si c'est une veuve. *a* La veille de la cérémonie du mariage, la fiancée va au bain, & se plonge tout le corps dans l'eau; & est accompagnée de plusieurs femmes, qui la ménent au bain, & la raménent au bruit de divers instrumens de cuisine; afin que tout le voisinage sache qu'elle va se marier. En comparant Selden, Buxtorf, & Léon de Modéne, qui ont écrit sur cette matiére, je remarque entre eux assez de différences; ce qui me fait juger que les usages ne sont point uniformes par tout, & que les Juifs se conforment en bien des choses aux coutumes des pays où ils se trouvent. Le jour que le mariage se doit célébrer, on pare l'épousée de tout ce que l'on peut de plus riche, & de plus propre; on la conduit pour cela en cérémonie, & au chant des femmes de la nôce, dans la sale où elle doit être parée. Les Rabbins *b* enseignent que le Seigneur lui-même ne dédaigna pas de parer Eve de ses propres mains; avant que de l'aménér à Adam; & qu'il la lui présenta comme une belle épouse, ornée de tout ce qu'il avoit de plus précieux. Les Anges joüérent des instrumens, & chantérent dans la célébration de ce premier mariage, le Seigneur fit aussi le dais sous lequel le mariage se conclut. Rêveries pitoyables d'un peuple grossier, & sensuel.

Ordinairement la cérémonie des épousailles se fait en plein air, dans une cour, dans un jardin, ou à la campag-

---

a Leon de Modene, Ceremonies des Juifs, ch. 3.

b *Rabb. in Talmud. Vide Buxtorf loco citato.*

Digitized by Google

ne. *a* Quelquefois cela ſe fait dans une ſale parée exprés, dit Léon de Modéne. *b* L'Epoux, & l'épouſe ſont conduits au ſon des inſtrumens ſous un dais porté par quatre jeunes garçons. L'épouſe porte un voile de couleur noire, qui lui pend ſur le viſage, en mémoire de celui que Rébecca mit ſur ſa face, lorſqu'elle apperçut Iſaac ſon époux ; *c* & l'époux porte de même un voile noir, pour les faire, dit-on, ſouvenir de la ruine du Temple, & de Jéruſalem. Alors on met ſur la tête des mariez un *taled*, qui eſt un voile quarré, d'où pendent quatre houpes aux quatre coins. Les Rabbins diſent que c'eſt en mémoire de ce qui eſt dit dans l'hiſtoire de Ruth : *d Etendez le bord de vôtre habit ſur vôtre ſervante, parce que vous êtes mon plus proche parent* ; & de ces paroles d'Ezéchiel, *e* où le Seigneur parlant à la race d'Iſraël, qu'il repréſente comme une épouſe, lui dit : *J'ai paſſé prés du lieu où vous étiez dans l'opprobre, dans l'ignominie ; j'ai étendu mon manteau ſur vous, & j'ai couvert vôtre ignominie ; je me ſuis engagé par ſerment à vous prendre pour femme ; j'ai fait alliance avec vous, & vous êtes devenuë mon épouſe.*

Alors le Rabbin du lieu, ou le Chantre de la Synagogue, ou enfin le plus proche parent, prend une taſſe, ou un vaſe plein de vin, & aprés avoir prononce la bénédiction, en diſant : *Soyez béni, Seigneur, qui avez créé l'homme, & la femme, & ordonné le mariage, &c.* Il préſente le vaſe à l'époux, & puis à l'épouſe ſéparément, afin qu'ils en goûtent. Puis l'époux met un anneau au doigt de ſon épouſe, en préſence de deux témoins, qui ſont Rabbins ordinairement, & lui dit ; *Par cet anneau vous êtes mon épouſe, ſuivant le Rit de Moyſe, & d'Iſraël.* Buxtorf dit que cet anneau doit être d'or maſſif, & ſans aucune pierre enchaſſée ; & que l'époux prend à témoin toute l'aſſemblé, que l'anneau eſt de bon or, & de valeur convenable.

---

a *Buxtorf ibidem.*
b Leon de Modene, ch. 3.
c *Geneſ.* XXIV.
d *Ruth.* III. 9.
e *Ezech.* XVI. 8.

Aprés

Aprés cette cérémonie, on lit le contrat de mariage, dont nous avons donné ci-devant la formule ; & aprés la lecture, l'époux le remet entre les mains des parens de l'épouse. Puis on apporte une seconde fois du vin dans un verre ou autre vase de matiére fragile ; & aprés avoir chanté six bénédictions, qui jointes à la premiére, dont on a parlé, font le nombre de sept, on présente encore à boire aux mariez, & on jette le reste à terre en signe d'allégresse. Alors l'époux prenant le vase le jette avec roideur contre le mur, ou contre la terre, ensorte qu'il le mette en piéces ; & cela en mémoire de la désolation du Temple de Jérusalem. En quelques endroits on met de la cendre sur la tête de l'époux, pour la même raison. D'autres donnent une explication plus morale, & plus raisonnable de cette cérémonie, qui est afin de mêler l'idée de la mort, à la joye du mariage, & de faire connoître que l'homme est aussi fragile que le verre qui vient d'être cassé. Le voile noir que l'époux, & l'épouse portent sur leur tête, est encore dans la même vûë. *a* Selden *b* aprés les Rabbins, veut que ces voiles soient de lin, & ornez d'ouvrages en broderie, de pierreries, & d'or & d'argent.

Cet Auteur fait sur tout cela quelques remarques qu'il ne sera pas hors de propos de rapporter ici. Premiérement, il dit qu'aprés les fiançailles, & le contrat de mariage signé & arrêté, l'époux pouvoit à sa volonté, prendre sa femme, célébrer son mariage, & la conduire dans sa maison. Mais il y avoit sur cela quelques exceptions. 1. Si la fiancée n'avoit point l'âge de douze ans & un jour, l'époux ne pouvoit l'emmener de la maison de son pere, ni consommer son mariage, si le pere, & la fille n'y consentoient. Et quand l'un & l'autre y auroient consenti, la fille pouvoit encore demander un an entier pour se préparer ; & quand même elle auroit atteint l'âge de puberté, la coutume lui donnoit encore un an si elle vou-

a Comparez Buxtorf, & Leon de Modéne, aux endroits que l'on a citez.

b *Selden. Uxor Heb. l. 2. c. 5.*

Digitized by Google

loit, avant qu'elle pût être obligée d'achever le mariage. Mais si les fiançailles n'avoient été célébrées qu'un an aprés l'âge de puberté de la fille, alors on ne lui donnoit qu'un mois pour tout délai. La fiancée pouvoit de même demander que son époux ou son fiancé, accomplît le mariage, & celui-ci avoit les mêmes priviléges respectivement que la fiancée, pour différer la célébration des nôces. Et s'il différoit aprés les délais marquez ci-dessus, il étoit condamné à nourrir & entretenir sa fiancée, jusqu'à ce qu'il eût éxecuté ce qu'elle demandoit de lui. Ces particularitez ne sont point distinctement marquées dans l'Ecriture; mais il faut pourtant qu'il y ait eu un certain tems marqué, pour la durée des fiançailles, puisque Jacob aprés avoir servi quelque tems Laban, en execution du traité fait entr-eux, pour avoir Rachel, lui dit : *a Donnez-moi ma femme, afin que j'achéve mon mariage; car mon tems est passé.*

Les Juifs ne font ni épousailles, ni fiançailles les jours de Fête, & de Sabbat. Il y en a même qui ne les permettent ni la veille du Sabbat, ni le lendemain; *b* ce qui est contraire à ce que nous avons vû de Léon de Modéne, qui dit que l'on choisit assez souvent un vendredi pour cette cérémonie. Mais la rencontre du Sabbat n'empêchoit pas la célébration du festin, & des réjoüissances, qui duroient au moins sept jours, comme on le voit par les exemples de Liah, *c* de Sara épouse du jeune Tobie, & *d* de Samson; *e* & ces réjoüissances étoient tellement d'obligation, que le mari ne pouvoit s'en dispenser, & étoit obligé de le faire durant le terme prescrit de sept jours, quand même il auroit épousé plusieurs femmes dans un même jour, disent les Rabbins.

Plusieurs prétendent que l'anneau que l'époux donne à l'épouse, est une cérémonie trés-ancienne, & essenti-

a *Gen.* XXIX. 21. | *lib.* 2. *c.* 12. | d *Tobie* XIII. 23.
b *Selden. ibid.* | c *Gen.* XXIX. 27. | e *Judic.* XIV. 15.

Digitized by Google

elle à la célébration du mariage. On pretend en faire remonter l'antiquité bien haut. Mais Selden ſoutient qu'encore qu'il en ſoit parlé en pluſieurs Rituels des Hebreux, toutefois on n'en trouve rien dans le Talmud; & que l'Ecriture n'en parle jamais comme d'un ornement ordinaire dans le mariage, ni de le donner, comme d'une cérémonie eſſentielle dans ces rencontres. Il cite l'Ouvrage manuſcrit des Cérémonies des Juifs par Léon de Modéne, qui porte qu'on ne le pratique plus dans ſa nation. L'Italien imprimé porte que pour l'ordinaire on ne le fait plus: mais la Verſion Françoiſe faite par M. Simon, marque expreſſément que l'époux met l'anneau au doigt de l'épouſe en préſence de deux témoins. Selden ajoute que ſi les Rituels ordonnent cette cérémonie, ce n'eſt que par ſupplément d'une autre plus ancienne qu'ils ont abrogée, & qui conſiſtoit à donner à l'épouſe des arches des promeſſes de mariage, par une piéce d'or, ou d'argent. D'où vient qu'encore à préſent celui qui préſide au mariage, fait venir deux témoins, & leur demande ſi l'anneau qu'il leur montre, eſt de la valeur d'une piéce d'argent; & aprés qu'ils ont répondu que oüi, il demande ſi les fiançailles ont été celebrées; on lui répond de même. Alors il met l'anneau au doigt de l'épouſe. On traite de fables, & avec raiſon, tous ces pretendus anneaux qui ont ſervi au mariage de ſainte Anne, & de ſaint Joachim; ou de la ſainte Vierge, & de ſaint Joſeph. Il eſt certain que dans le mariage du jeune Tobie, Raguel pere de l'épouſe, prit ſimplement la main de ſa fille, & la mettant dans celle de Tobie, il dit: a *Que le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Iſaac, & le Dieu de Jacob ſoit avec vous; qu'il vous uniſſe* par les ſacrez nœuds du mariage, *& qu'il vous comble de ſes bénédictions.*

La couronne nuptiale eſt plus ancienne, & mieux établie dans l'Ecriture. Les Juifs b enſeignent que l'époux, &

a *Tob.* VII. 15. | b *Selden. Uxor Heb. l.* 2. 15. *Ex Gemar. & aliis.*

Digitized by Google

l'épouſe portoient autrefois des couronnes dans la cérémonie de leur mariage. La couronne de l'époux étoit d'or, ou d'argent, ou de roſes, ou de myrthe, ou de branches d'olivier. Celle de l'épouſe étoit d'or, ou d'argent; mais de la forme à peu prés de ces couronnes que l'on met ſur la tête de la Mere des Dieux; c'eſt-à-dire avec des tours. Ils diſent que depuis le dernier ſiege de Jeruſalem par les Romains, l'uſage de ces couronnes fut défendu. Dans l'Ecriture je ne vois rien de la couronne de l'Epouſe. Le Prophete Iſaïe ne parle que de celle de l'époux : *a Je me réjoüirai au Seigneur*, dit-il, *parce qu'il m'a revêtu de la robbe du ſalut, & de la juſtice, comme un époux qui eſt orné de ſa couronne, & comme une épouſe revêtuë de ſes parures.* Et l'Epouſe du Cantique : *b Filles de Sion, venez voir le Roi Salomon orné de la couronne que ſa mere lui a miſe au jour de ſon mariage.* Et l'Auteur du troiſiéme Livre des Maccabées *c* dit que les jeunes mariez ſe virent le col chargé de chaînes, au-lieu de couronnes nuptiales.

Les Juifs d'aujourd'hui *d* ont coutume de jetter ſur les mariez, & particuliérement ſur l'épouſe, du froment à pleines mains, en criant : *Croiſſez, & multipliez-vous.* Dans quelques endroits on mêle au froment quelques piéces d'argent, qui ſont ramaſſées par les pauvres. Il y a des Rabbins qui diſent qu'autrefois on préſentoit aux mariez une corbeille pleine de terre, où l'on avoit ſemé quelques jours auparavant de l'orge, & qui commençoit à pouſſer; & on leur diſoit de croître, & de multiplier comme ce grain, qui vient avant tout autre grain. Cela a beaucoup de reſſemblance avec les jardins d'Adonis, qui étoient des paniers d'oſier, ou d'argent en forme de paniers d'oſier, où l'on voyoit des herbes qui commençoient

---

a *Iſai.* LXI. 10.
b *Cant.* III. 11.
c 3. *Maccab.*
Βρίχειν ἀντὶ στέφανον τὰς ἀνυμφίους παρθένους.
d *Vide Buxtorf. c.* 28. *Synag. Judaïc. & Selden. lib.* 2. *cap.* XV. *Uxoris Heb.*

Digitized by Google

à pousser. *a* On les portoit d'ordinaire dans les Fêtes de cette Divinité, qui commençoient par une espêce de cérémonie d'un mariage. Mais le lendemain on pleuroit Adonis comme mort.

Une autre coutume assez singuliére, c'est que lorsque l'époux est arrivé sous le dais, où se doit faire le mariage, des femmes y conduisent l'épouse, qui fait trois tour autour de l'époux, suivant cette parole de Jéremie : *b* *Femina circumdabit virum* ; & l'époux prenant ensuite l'épouse lui fait faire seulement une fois le tour du dais. *c* Mais cette pratique est ridicule, & l'application du passage de Jérémie à cette cérémonie l'est encore davantage. Ce Prophéte veut marquer tout simplement qu'au retour de la captivité les tems seront si heureux, & le nombre de habitans si augmenté, que nulle femme ne rougira de témoigner son empressement d'étre mariée, & de devenir mere.

On voit par l'Evangile que l'on donnoit à l'époux *un paranymphe*, que JESUS-CHRIST appelle *d l'ami de l'époux*. Il y avoit aussi un nombre de jeunes gens qui l'accompagnoient par honneur pendant les jours de la nôce. Il y avoit de même des jeunes filles qui faisoient honneur à la mariée, & qui lui tenoient compagnie pendant cette solemnité. Les compagnons de l'époux sont bien marquez dans l'histoire de Samson, *e* & dans le Cantique des Cantiques ; *f* & les amies de l'épouse en plusieurs endroits du même Cantique, *g* & dans le Pseaume XLIV. vers. 8. 13. & 15. Les Rabbins *h* avancent qu'anciennement dans

---

a *Theocrit. Idyll.* XV. Παρ δ' ἀπαλοὶ κᾶπει πεφυλαγμένοι ἐν ταλαρίσκοις. Ἀργυρέοις.

b *Jerem.* XXXI. 22.

c *Buxtorf. c.* 28 *Synag. Jud.*

d *Johan.* III. 29.

e *Iudic.* XIV. 11.

f *Cant.* V. 1. VIII. 13.

g *Cant.* I. 4. II. 7. III. 5. II. V. 8. 16. VIII. 4.

h *Gemar. Ierosolym. Ita & Gemar. Babylon. ad titul. Cethuboth. cap.* 1.

la Judée, mais non pas dans la Galilée, c'étoit la coûtume de donner deux paranymphes, l'un à l'époux, & l'autre à l'épouse, qui ne les quittoient point, & qui passoient même la nuit dans la chambre où étoit le lit nuptial, pour prévenir les fraudes reciproques que l'époux, & l'épouse auroient pû se faire l'un à l'autre sur le sujet du linge teint de sang, & des marques de la virginité, dont parle Moyse. *a* Ces particularitez ne sont pas aisées à croire ; & l'on a de la peine à penser seulement à l'indécence de cette conduite. *b* Je crois bien plûtôt, & j'en trouve des preuves assez sensibles dans toute l'œconomie du Cantique des Cantiques, que les nouveaux mariez ne se voyoient durant les sept jours de la nôce, qu'à la dérobée, & secrettement, dans l'obscurité de la nuit, ou de grand matin, comme nous l'avons montré dans le discours sur ce Livre. Il ne faut qu'avoir quelqu'idée de la réserve de ces peuples, & de leur circonspection au sujet des femmes pour rejetter ce que nous venons d'entendre des Rabbins. Certes il ne paroît rien de pareil ni dans le Cantique, ni dans le mariage de Jacob avec Lia, ni dans celui du jeune Tobie avec Sara ; ni dans celui de Samson, ni dans aucune autre dont nous ayons connoissance.

Dans les réjoüissances qui accompagnoient les mariages, les jeunes filles ne quittoient point la mariée, & n'étoient point pêle mêle avec les jeunes gens de l'autre sexe. Dans le Cantique de Salomon, on les voit toûjours ensemble se réjoüissant avec l'Epouse, ou veillant devant son appartement. Et lorsque tous les matins l'Epoux sort de chez son Epouse, il ne manque point de recommander aux filles de la nôce de ne point

---

a *Deuter.* XXII. 15.

b *Aug. lib.* 14. *c.* 18. *de Civit. Dei. Remotum ab arbitris cubiculo conquirit, amnesque famulos, atque ipsos etiam paranymphos & quoscumque ingredi qualibet necessitudo permiserat, ante mittit foras, quàm vel blandiri conjux conjugi incipiat.*

Digitized by Google

éveiller sa Bien-aimée, jusqu'à ce qu'elle veüille se lever. *a* L'Epoux se dérobe de ses amis, pour venir la nuit voir son Epouse. *b* Celle-ci lui dit de parler bas, parce que ses amis, les jeunes hommes de la nôce, l'observent & l'écoutent. *c* Nous ne voyons aucun vestige du paranymphe prétendu de l'épouse, ni même de celui de l'époux dans ces circonstances.

Le devoir du paranymphe étoit de faire les honneurs de la nôce en la place de l'époux. Celui-ci ne pouvant se partager à tout, le paranymphe exécutoit ses ordres, & se faisoit un plaisir de lui obéir. *Celui qui a l'épouse, est l'époux*, disoit saint Jean-Baptiste, en parlant de JESUS-CHRIST : *d mais l'ami de l'époux, qui est debout, & obéit à la voix de l'époux, se réjoüit d'obéir à sa voix.* Il se désignoit lui-même sous cette qualité. Parmi les Grecs le paranymphe gardoit la porte de la chambre où étoit le lit nuptial, *e* donnoit ordre à l'économie du repas, & des autres réjoüissances. Quelques-uns croyent que *l'Architriclinus*, dont il est parlé dans saint Jean, étoit celui des amis de l'époux qui présidoit aux tables, & qui avoit soin qu'il n'y manquât rien. Cela paroît assez vraisemblable par ce qui arriva dans le festin de Cana, où JESUS-CHRIST, & sa sainte Mere se trouvérent. *f* Saint Gaudence de Bresse *g* assûre sur la tradition des Anciens, que pour l'ordinaire ce président du repas étoit donné du nombre des Prêtres, afin qu'il eût soin que dans le festin, & dans les réjoüissances qui l'accompagnent, il ne se passât rien contre les régles de la bienséance, & de la pudeur, rien de contraire aux Loix, & aux usages

a *Cant.* II. 7. III. 5. v. 8.
b *Cant.* V. 1.
c *Cant.* VIII. 13.
d *Joan.* III. 29.
e *Jul. Pollux.* Καλοῦται δὲ καὶ τῶν τοῦ νυμφίου φίλων ὁ ἡγεμὼν, ὁ παῖς ἡμῶν ἱφισηκὼς, ὃς ἔργον ἔχει τοὺς γαμοῦντας βοηθεῖν τῇ νύμφῃ βοῶντι.
f *Joan.* II. 9.
g *Gaudent. Tract.* IX.

Digitized by Google

autoriſez. C'étoit lui qui réglоit les fonctions des Officiers, & l'ordre du repas : *Qui thorum disciplinæ legitimè gubernaret, curámque pudoris ageret conjugalis ; simul & convivíorum apparatum, ministros, atque ordinem dispensáret.*

Les filles de la nôce, ou les amies de l'épouſe faiſoient à proportion à l'égard de l'épouſe, ce que les amis du marié faiſoient à l'égard de l'époux. Elles l'accompagnoient par honneur, la paroient, la gardoient, la réjoüiſſoient, & ſe divertiſſoient avec elle pendant la ſolemnité des nôces ; car comme on l'a déja remarqué, les mœurs du pays ne ſouffroient point que les jeunes filles ſe trouvaſſent à table, ni dans les aſſemblées des jeunes gens de l'autre ſexe. C'étoit les amies de l'épouſe qui chantoient l'épithalame, une chanſon à la portée de l'épouſe, la nuit de ſes épouſailles, pour lui ſouhaiter un heureux mariage. De là vient que le Pſeaume XLIV. qui eſt un épithalame, eſt intitulé : *Cantique des réjoüiſſances, par les Bien-aimées.* Les anciens avoient deux ſortes d'épithalames ; *a* les uns pour le matin, & les autres pour le ſoir. Les premiers étoient pour éveiller, & les autres pour endormir. Il ſemble que l'époux prie les filles de la nôce de ne pas chanter l'épithalame du matin, lorſqu'il les conjure de ne pas éveiller ſa bien-aimée, qu'elle ne le veüille bien. Pindare *b* parle de l'épithalame du ſoir ; & Theocrite *c* parle de l'un, & de l'autre.

Lorſque l'époux conduiſoit ſon épouſe chez lui ; ce qui ne ſe faiſoit réguliérement qu'aprés les ſept jours de réjoüiſſances, qui ſe paſſoient dans la maiſon du pere de la fille, les amies de l'épouſe l'accompagnoient encore par honneur, en chantant des Cantiques de réjoüiſſance proportionnez à la cérémonie. Cette conduite, ou ce voyage de la mariée depuis la maiſon de ſon pere juſqu'à celle de

---

a *Scholiaſt. in Theocrit. Idyll.* XVIII.

b *Pindar. Pyth. Od.* III.

c *Theocrit. Idyl.* XVIII.

Digitized by Google

l'époux, se faisoit avec grande pompe, & ordinairement la nuit : D'où vient que dans la parabole des Vierges qui venoient au-devant des mariez, il est dit qu'elles s'endormirent, & que s'étant éveillées au bruit de la venuë de l'Epoux, une partie d'elles se trouva sans huile pour entretenir leurs lampes ; & pendant qu'elles en vont acheter chez le Marchand, la compagnie passa, & elles demeurérent devant la porte, & exclues du festin de la nôce, *a* qui s'achevoit dans la maison de l'Epoux.

On trouve dans les Livres des Maccabées *b* la description d'une pareille cérémonie. Les fils de Jamri ayant fait des nôces magnifiques, & solemnelles à Médaba, ville au-delà du Jourdain, où le fils de Jamri avoit épousé la fille du Prince Cananéen du pays ; comme on amenoit en grande pompe l'épouse au logis de l'époux, & que ceux du côté de l'époux venoient au-devant de la compagnie avec des instrumens de Musique, & des armes : les Maccabées tombérent sur eux, & les dissipérent. Il est croyable que dans l'Evangile, lorsque JESUS-CHRIST propose la parabole des dix Vierges, il fait attention à celles qui venoient par honneur au-devant de l'épouse, lorsqu'elle arrivoit chez son époux ; & non de celles qui l'avoient accompagnée durant toute la nôce. Au reste il est bon de remarquer sur ce fait des enfans de Jamri, & sur celui de Samson, qui épousa une Philistine ; que ces coûtumes des Hebreux sur les cérémonies du mariage, leur étoient communes avec leurs voisins ; & encore aujourd'hui dans l'Orient, on trouve une fort grande conformité entre les pratiques modernes qui y sont en usage, & les anciennes dont nous parle l'Ecriture.

On a vû ci-devant que d'ordinaire les Juifs dressent le contrat de mariage, & conviennent des conditions, & de la qualité de la dot, avant la cérémonie des nôces, &

---

a *Matth.* XXV. 1. & *seq.*

b *Maccab.* IX. 37. & *Joseph. lib.* III. *cap.* I. *Antiq.*

Digitized by Google

avant que l'on conduiſe les parties ſous le dais. On a remarqué auſſi qu'on fait lecture de cet acte, ou de ce contrat, & qu'on le remet entre les mains des parens de la fille, aprés lui avoir donné l'anneau. Mais dans Tobie la choſe ſe pratique autrement. D'abord Raguël accorde ſa fille à Tobie, & en même-tems il met les mains de l'un dans celles de l'autre, & leur donne ſa bénediction. Voilà la cérémonie eſſentielle du mariage. Puis il dit qu'on lui apporte du papier, il écrit le contrat, & le fait ſigner par les témoins. Aprés quoi on commence le feſtin. Ce qui eſt aſſez différent de ce qui ſe pratique aujourd'hui parmi les Juifs dans ces pays : quoiqu'ils regardent le mariage du jeune Tobie, & les cérémonies qui s'y obſerverent, comme un modéle de mariage, le plus heureux, & le plus régulier.

Nous n'entrerons point ici dans le détail des réjoüiſſances qui accompagnoient la cérémonie des nôces, pendant les ſept jours qu'elle duroit. On ſait qu'en général les Juifs ne ſe refuſoient dans ces circonſtances, aucun des divertiſſemens qui n'étoient point défendus par la Loi. L'énigme que Samſon propoſa aux jeunes gens de ſa nôce, eſt ſingulier, [a] & montre le goût de ces peuples, & qu'on ſe piquoit parmi eux de bel eſprit, & de ſubtilité, & qu'on joignoit aux divertiſſemens de la bonne-chére, les exercices de l'eſprit. Dans le Cantique des Cantiques on remarque la promenade dans les jardins, & dans les vignes : [b] *Manè ſurgamus ad vineas* ; la chaſſe : [c] *Prenez-moi les petits renards qui gâtent ma vigne* ; les feſtins : [d] *Buvez, mangez, mes amis, faites bonne-chére* L'époux, & l'épouſe ſe faiſoient l'un à l'autre des régales dans des jardins : [e] *Que mon bien-aimé vienne dans ſon jardin qu'il mange de ſes*

---

a *Judic.* XIV. 12.
b *Cantic.* VII. 12.
11. 11. 12.
c *Cantic.* II 15. *Capite nobis vulpes parvulas*
d *Cant.* V. 1. *Comedite amici & bibite, & inebriamini, cariſſimi*
e *Cantic.* V. 1.

Digitized by Google

fruits. Je suis venu dans mon jardin, ma sœur, mon épouse; j'y ai moissonné la myrrhe avec mes aromates; j'ai mangé mon rayon avec mon miel; j'ai bû mon vin avec mon lait. Et ailleurs L'Epouse dit que son bien-aimé l'a fait entrer dans son cellier, & dans le lieu où il serre ses vins, & ses fruits. *a* Il faut se défaire de nos idées de magnificence, & de ce qui se pratique dans nos grandes villes, pour juger de la douceur de ces plaisirs innocens. L'Epoux vient la nuit, & secrettement trouver son Epouse, & se retire de grand matin. L'Epouse cherche son Epoux dans les ténébres, & est rencontrée tantôt par les gardes, qui lui font insulte, & tantôt par les filles de Jérusalem. Ces avantures galantes, & leur récit faisoient une partie du divertissement de la nôce, pendant les sept jours qu'elle duroit. Au reste ce terme n'étoit pas tellement limité, qu'on ne pût l'étendre au gré des parens. Raguël fit les nôces de sa fille Sara avec le jeune Tobie, pendant deux semaines, *b* quoique le mariage de Sara, qui étoit veuve, ne dût, selon les Loix ordinaires marquées par les Rabbins, durer que trois jours.

Buxtorf *c* dit qu'aprés toute la cérémonie du mariage faite solemnellement sous le dais, les époux, & la parenté rentrent dans la maison, & on s'assit à table. Alors l'époux chante le plus mélodieusement qu'il peut, une bénediction assez longue en Hebreu; aprés quoi on sert une poularde cuitte, & un œuf crud. L'époux donne une petite partie de la poularde à son épouse; puis les autres se jettent sur le reste de la viande, & la mettent en piéce se l'arrachant l'un à l'autre, & se jettant l'œuf au visage, avec de grands éclats de rire. Aprés le repas, le plus honorable de l'assemblée prend le marié par la main; & de suite tous les hommes se tiennent de même, & commencent à danser en rondeau. Les femmes

---

a *Cant.* II. 4. 5.
b *Tob.* VIII. 23.
c *Buxtorf. Synagog. Jud. cap.* 28.

Digitized by Google

ſe lévent auſſi, & danſent ; mais ſéparément, la plus qualifiée de la compagnie prenant l'épouſée par la main. Cette danſe eſt d'une trés-ancienne tradition parmi eux. Ils l'appellent *la danſe du commandement*, prétendant qu'elle eſt commandée de Dieu pour la réjoüiſſance du mariage.

La conduite de l'épouſe dans la chambre nuptiale, eſt, au jugement des Rabbins, *a* ce qui achéve le mariage, car ni la bénédiction, ni les autres cérémonies qui précédent, ne ſont point cenſées donner à cet acte toute ſa perfection. La fille ne porte le nom d'épouſe parfaite, *Iſcha gemurah*, qu'aprés qu'elle eſt entrée dans cette chambre ; elle eſt cenſée femme mariée par cela ſeul, quand même le mariage n'auroit point été conſommé, comme il arrive lorſque la perſonne eſt dans le tems des incommoditez propres à ſon ſéxe, pendant leſquelles il eſt défendu à l'homme de s'en approcher, ſous peine de mort. *b* Dans ces rencontres, la conduite ne ſe faiſoit que pour la forme. On la réitéroit lorſqu'elle étoit guérie. Avant de conduire les époux dans leur chambre, on récite cette bénédiction, en préſence de dix perſonnes d'âge, & non eſclaves : *c Soyez béni, Seigneur, nôtre Dieu, Roi du monde, qui avez créé toutes choſes pour vôtre gloire. Béni ſoyez-vous, Seigneur nôtre Dieu, Créateur de l'homme. Béni ſoyez-vous Seigneur nôtre Dieu, qui avez créé l'homme à vôtre image & reſſemblance, & qui lui avez préparé une compagne* de même nature *pour toûjours. Soyez béni, Seigneur nôtre Dieu, Créateur de l'homme. Celle qui étoit ſtérille ſe réjoüira en ramaſſant ſes enfans dans ſon ſein avec joye. Béni ſoyez-vous, Seigneur nôtre Dieu, qui réjoüiſſez Sion dans la multitude de ſes enfans. Comblé de joye ces*

a *Maimonid. Halach iſchoth ; & Schulchan aruch. & alii, apud Selden. Uxor Heb. lib. 2. c. 13.*

b *Levit.* xx. 18.

c *Talmud. ad tit. Cetuboth. Vide Selden. Uxor Hebr. lib. 2. cap. 12.*

Digitized by Google

deux époux, comme vous en avez comblé l'homme & la femme dans le jardin d'Eden. Soyez, béni Seigneur nôtre Dieu qui répandez le plaisir sur l'époux, & l'épouse; & qui avez crée pour eux la joye, les chants, l'allégresse, les tressaillemens, l'amour, l'amitié, la paix, la tendresse fraternelle. Faite au plûtôt Seigneur, que l'on entende dans les villes de Juda, & dans les places de Jérusalem, les chants de joye, la voix de l'époux, & la voix de l'épouse, la voix de l'amour mutuel des époux, & la voix des enfans qui chantent. Soyez béni, Seigneur nôtre Dieu, qui comblez de joye l'époux, & l'épouse.

Les Rabbins ont un grand respect pour ces bénédictions, qu'ils croyent leur être venuës d'Esdras. a Mais il y a beaucoup d'apparence qu'elles sont plus récente. Ces termes: *Faites au plûtôt, Seigneur, que l'on entende dans les villes de Juda, & dans les places de Jérusalem, la voix de l'époux, de l'épouse*, insinuënt que ces formulles sont faites depuis la ruine de Jérusalem, & depuis l'entiére dispersion des Juifs. L'Ecriture nous fournit d'autres modelles de bénédictions certainement trés-anciennes, dans celles que les freres de Rebecca lui donnérent, lorsqu'elle partit avec Eliézer, pour épouser Isaac. b *Vous êtes nôtre sœur; croissez & multipliez-vous par plusieurs milliers, & que vos enfans possédent les portes de vos ennemis.* Et lorsque Ruth eut épousé Booz, tous ceux qui se trouvérent à la porte de la ville, lui dirent: *Que le Seigneur rende cette femme qui entre aujourd'hui dans vôtre maison, comme Rachel & Liach qui ont bâti la maison d'Israël*, ou qui lui ont donné une nombreuse postérité. *Quelle soit un exemple de vertu*, de force, de conduite, de bonne économie d *dans Ephrata, & que son nom devienne célébre*

a *Maimon. Halach Kiriath Schemäi. c.* 1. §. 7.
b *Genes.* XXIV. 60.
c *Ruth.* IV. 11.
d *Vide Proverb.* XXXI. 10.

Digitized by Google

dans Bethléem. Quelle rende vôtre maiſon ſemblable à celle de Pharez, fils de Thamar & de Juda, par les enfans que le Seigneur vous donnera de cette jeune perſonne.

FIN DU SECOND TOME.

Digitized by Google

EXPLICATION DES FIGURES.

PREM. FIGURE. *Nebel*, ou nable, ou Pſalterion antique, étoit à-peu-prés de la figure d'un Δ, ayant le ventre creux par en haut, & ſe touchant par le bas. Il ſe joüoit avec les deux mains, ou bien avec une eſpéce d'archet.

II. FIGURE. La cythare ancienne, ou le *hazur*, ou l'inſtrument à dix cordes, étoit à-peu-prés le même que nôtre harpe, de figure triangulaire, ayant un ventre creux par le bas. Elle ſe joüoit avec les doigts, ou avec l'archet.

III. FIGURE. La lyre ancienne, ou *kinnor*, à trois cordes, inventée, dit-on, par Mercure. Son corps étoit une écaille de tortuë, avec deux bras qui ſoûtenoient trois cordes.

IV. FIGURE. Lyre antique tirée d'un cachet de Neron, deſſiné dans du Choul, Relig. des Rom. *p.* 213.

V. FIGURE. Lyre de Timothée, à neuf cordes.

VI. FIGURE. Lyre eſt à-peu-prés qu'elle eſt repreſentée dans les médailles de Simon Maccabée. Voyez Le Blanc, Des monnoyes de France.

VII. FIGURE. La ſymphonie, ou vielle, eſt compoſée d'une table, ou d'une anche, avec quatre cordes, dont deux ſervent de bourdons ; les deux autres ſont étenduës au long du manche, qui ſervent d'un perpetuel monocorde, & qui font toute ſorte de tons, par le moyen de dix marches, qui ſont comme une eſpéce de clavier, Il y a en haut une roüe de bois, qu'on tourne avec une manivelle. Nous l'avons fait repreſenter ſans couvercle, afin qu'on y diſtingue mieux toutes les parties.

VIII. FIGURE. La Sambuque ancienne eſt un inſtrument à cordes, que nous croyons avoir été à-peu-prés de la forme du Pſaltérion moderne.

IX. FIGURE. Diverſes maniéres de trompettes, & de cors.

Digitized by Google

X. FIGURE. Flûtes antiques, telles qu'elles sont representées dans l'harmonie du Pere Mersenne. Il paroît par ce que nous avons rapporté de Saumaise, & de Vossius, que leurs formes étoient assez différentes de ces figures. Voyez aussi ce qui a été dit sur les orgues, ou flûtes à plusieurs tuyaux, & la figure XII.

XI. FIGURE. *Finggah*, ou orgue ancien. C'étoit un composé de plusieurs tuyaux de roseaux, collez ensemble, de differente grosseur, qui rendoient un son harmonieux, en soufflant, & les faisant passer successivement sous la lévre d'en-bas.

XIII. FIGURE. *Tympanum*, ou tambour antique, étoit un instrument de fête, semblable à-peu-prés à nos tambours de basque, n'ayant que d'un côté une peau tenduë, à la maniere d'un crible. On s'en servoit chez les Payens aux fêtes de Cybele.

XIV. FIGURE. Tymbale antique, semblable à nos tymbales modernes, mais beaucoup plus petite; dessinée sur celles que Pignorius a fait graver, p. 93. *De servis*, & que l'on trouve aussi dans l'harmonie du Pére Mersenne.

XV. FIGURE. Sistre. Instrument fort commun en Egypte. On en voit encore aujourd'hui dans quelques cabinets.

XVI. & XVII. FIG. Cymbales anciennes, d'un son fort perçant, faites en forme de calotte, dont on frappe l'une contre l'autre. Tirées de Pignorius, & du Pere Mersenne.

XVIII. FIGURE. Instrument triangulaire, avec des anneaux de métal qu'on remuë avec une verge de fer. La figure XIX. est à-peu-prés la même. Ces sortes d'instrumens sont inventez pour accompagner le son de la vielle. C'est peut-être le *schalischim* des Hebreux.

XX. & XXI. FIG. Clochettes, & Grelots. C'est peut-être ce que les Hebreux appelloient *Mezilotaim*.

FIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

HU 5NBF H

Digitized by Google